LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

QUINZIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1908

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1908

2399

L'AMOUR MASQUÉ[1]

Un plaisir vrai ou faux peut également remplir l'esprit. Car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai?

PASCAL

Mais ne suffit-il pas que tu sois l'apparence
Pour réjouir un cœur qui fuit la vérité?
Qu'importe ta bêtise ou ton indifférence?
Masque ou décor, salut! J'adore ta beauté.

CH. BAUDELAIRE (*l'Amour du Mensonge*).

I

Étienne Spéry regarda sa montre : il était une heure passée. Il se leva, posa son cigare dans le cendrier et affirma qu'il ne pouvait pas rester une minute de plus.

— Attends un quart d'heure encore, — lui répondit François Feubrise, — je te jure qu'elle ne peut plus tarder. J'aimerais beaucoup à te la faire connaître... Et puis tu verras Sir Thomas Houghton : c'est le meilleur des maris.

Spéry désigna un portrait, déjà plus qu'ébauché, qui était sur un chevalet, au milieu de l'atelier.

— Je reste parce que je voudrais savoir si ta nouvelle beauté a les cheveux d'un blond aussi pâle que tu les as peints. Cette couleur si agréable et si rare existe-t-elle ailleurs que dans ton imagination?

— Mon cher, un portrait ressemblant est celui qui exagère un peu les particularités de la personne qu'il représente... Non, les cheveux de Patricia Houghton n'ont pas tant de

1. *Published July first nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

191855

reflets roses, et son visage n'est pas aussi régulièrement ovale; néanmoins cette lumière bizarre, cette forme pure, je suis certain que tu les eusses découvertes aux cheveux et aux traits de cette jeune femme, même sans avoir vu ma toile.

En disant cela, François Feubrise avait tenté sans succès de faire marcher un poêle monumental, mais d'une construction surannée. Les mains noires, il maugréa :

— Quelle fichue installation! C'était bon autrefois, cette bohème-là!... Il n'y a pas à Paris un peintre aussi mal logé que moi.

— Oui! plains-toi... Si tu crois qu'à ton âge, il s'en trouve beaucoup qui aient autre chose qu'une mauvaise chambre!...

— Je suis au bout de Paris!

— Tu travailles en paix... Aurais-tu aussi heureusement achevé ta *Nausicaa*, l'an dernier, avec tous tes amis et tes belles dames à ta porte?

— Sans toi et Louise, en effet, j'aurais vécu bien seul...

Et, par politesse, François Feubrise ajouta :

— Comment va-t-elle, Louise?

Louise était la fiancée d'Étienne Spéry. Celui-ci, qui avait vingt-cinq ans, comme Feubrise, avait rencontré cette jeune fille à la Sorbonne, où il préparait son agrégation, et surtout dans des bibliothèques. Entre les livres et les dictionnaires, ils s'étaient connus, et bientôt aimés.

François n'appréciait guère cette personne aux regards froids, sans expansion ni fantaisie. Il l'avait surnommée, intérieurement, l' « institutrice laïque ». Il ne cherchait pas les occasions de se trouver avec elle. Toutefois il était content qu'elle fît le bonheur d'Étienne, et il ne s'étonnait pas du choix de son ami.

Ils étaient liés, depuis le collège, par une de ces affections simples et entières grâce auxquelles les jeunes gens évitent, au début de la vie, deux ou trois années d'hésitations et de déboires : volontaire et précis, Étienne avait tempéré l'imagination trop vive de François, plus soucieux d'être ému que de commander à ses émotions; et, en retour, la sensibilité inlassable du peintre avait préservé Spéry de la sécheresse et de la raideur. Orphelin de père, François était extrêmement gâté par une mère fort riche, tandis que, dernier enfant d'une

abondante famille, Étienne n'avait pas beaucoup plus que le nécessaire.

Spéry venait de répondre que Louise était en parfaite santé, lorsqu'on sonna.

Lady Houghton entra d'abord, déclarant que jamais novembre n'avait été si froid; elle courut au feu et offrit à la chaleur ses mains pointues.

Son mari, qui la suivait, marmotta de l'anglais en secouant le bras de Spéry, que François présenta. Sir Thomas tira de sa poche une petite miniature ronde; il dit qu'il l'avait payée fort cher, et demanda au peintre ce qu'il en fallait penser.

Pendant ce temps, Étienne considérait celle qui, depuis près d'un mois, était la maîtresse de son ami.

Comme beaucoup d'Anglaises, Lady Patricia faisait songer à une Florentine du Quattrocento. Elle était grande comme Giovanna Tornabuoni, mince comme Ilaria del Caretto. Le long cou, qui ne s'élargissait presque pas à la naissance de l'épaule, portait une tête petite, au masque étrange.

— Vous savez que la nuit vient vite : ne perdons pas de temps ! — dit François à la jeune femme, qui prit la pose.

Étienne s'en alla, et François commença de peindre.

Jamais Houghton n'avait manqué d'accompagner sa femme à l'atelier. Il la regardait s'installer, s'asseyait lui-même, buvait quelques verres d'un whisky dont il était friand, et, chaque fois, feuilletait en silence le même album : un recueil de célébrités du XIXe siècle. Puis il s'en allait et ne réapparaissait que trois heures plus tard, réglé comme une horloge.

Parfois, à la dérobée, François surveillait son manège, échangeant avec Patricia un coup d'œil de complicité. Sir Thomas tardait aujourd'hui à vider son dernier petit verre. Il parlait même un peu en tournant les pages de l'album. Par monosyllabes, il appréciait les charmes de l'Impératrice, ceux de la Pasta; il trouva que Théophile Gautier, gras et chevelu, avait « mauvais genre »; mais il approuva l'austère gravité de M. Guizot. Enfin, brusquement, il ferma l'album, annonça :

— *Ishall be back at four, darling* [1].

Et il disparut.

1. « Je reviendrai à quatre heures, chérie. »

Dès qu'il fut sorti, François, par malice, continua de peindre avec application, plutôt que d'aller prendre la jeune femme dans ses bras. Il savait que Patricia était timide et gauche et que jamais elle n'eût osé témoigner la première son sentiment et son désir.

L'amour de François n'était pas de la passion. Jeune et séduisant, il avait été flatté de plaire à cette gracieuse personne, et il avait été surpris, presque déçu, d'atteindre si vite ce qu'il poursuivait sans beaucoup d'ardeur. Sa vanité seule avait été touchée dans cette aventure et il espérait trop de l'amour pour trouver près de Lady Houghton le terme de son ambition.

Il parla d'Étienne Spéry :

— Vous plaît-il? C'est mon meilleur ami. C'est un garçon remarquable. Il sera un Sainte-Beuve, peut-être, ou un Taine... J'espère qu'il fera, plus tard, son cours, à la Sorbonne, dans un amphithéâtre que j'aurai décoré.

— Voilà un joli projet! — dit Patricia.

— Comme tous les projets...

— Vous aimez à en faire?

— C'est un de mes plus chers divertissements. Baudelaire n'a-t-il pas dit : « Le projet est en lui-même une jouissance suffisante »?... Je rêve souvent de peindre sur les murs d'un palais des allégories dans le goût vénitien. Il y aurait des architectures en trompe-l'œil, des cortèges derrière des portiques, des déesses nues saisies par des seigneurs somptueusement vêtus, une ordonnance pompeuse dans de nobles paysages, avec des natures mortes au premier plan... J'évoque tout cela si bien! Je serais beaucoup moins content si je devais l'exécuter, et, une fois ma décoration achevée, je l'oublierais sans doute. Mais le projet!... Tout alors semble beau, parfait, surhumain!

— Donc, en ce moment, vous n'êtes pas heureux de faire mon portrait?

— Comment pourrai-je être heureux pendant que je fais une chose si difficile?... Pourtant je me calomnie : oui, j'aimerais à reproduire ce que j'imagine, ou, simplement, ce que je vois.

Assise de trois quarts, Patricia était représentée à mi-corps. Sur la robe vert d'eau, glissait une écharpe blanche, aux plis

minutieusement disposés, et dont une extrémité s'enroulait à l'étroite main sans bagues. Derrière elle, une étoffe brodée de soies passées, vertes et bleues, exaltait le blond rosé de la chevelure, et les yeux brillaient comme deux saphirs obscurs et doux.

François était trop jeune pour résister longtemps à leurs regards attendris, et, bien qu'ils ne lui promissent pas tout ce qu'il avait souhaité d'y lire, il céda bientôt à leur muette prière. Il regretta, toutefois, de laisser un travail attachant, pour des plaisirs qui l'appelaient sans le tenter.

Patricia l'accueillit avec ardeur et docilité. Malgré son amour, ou à cause de cet amour même, elle n'était pas abusée, et elle osa lui dire, après un baiser plus long que les autres :

— Vous ne m'aimez pas autant que je vous aime...

C'était la vérité. François n'était pas amoureux. Il avait suivi un faux penchant. Il ne doutait plus, aujourd'hui, de son indifférence. Près de ce corps délicat, incliné vers lui, il n'était que peintre : il observait la manière dont les ombres se posaient sur l'oreille; sa main contournait une épaule qu'il trouvait un peu chétive; et, trop calme pour que la plus légère imperfection lui pût échapper, il constatait la petite grimace que faisait en souriant la bouche qui tremblait.

Il s'aperçut de son sang-froid et y découvrit des raisons de s'apitoyer sur lui-même :

« Comme je t'appelle, — songeait-il, — aveugle amour!... Que je voudrais ne pas amoindrir par mon insensibilité les attraits de cet être charmant!... Ah! si j'étais capable d'obéir à une passion exclusive, je pourrais serrer en cette minute le bonheur même sur mon cœur. Dans ma fièvre, les défauts eux-mêmes me raviraient... Il me fuit, le mensonge de l'amour... Titania, enviable fée, caressait sans déplaisir le rustre à tête d'âne, plus beau pour elle qu'un Dieu... »

Et devant lui, dans la lumière terne de l'hiver, il contemplait une Patricia façonnée selon son rêve : celle qu'il eût aimée vivante, mais qui, ainsi, lointaine et irréelle, paraissait le narguer...

Sir Thomas, ponctuel, vint chercher sa femme à l'heure convenue. Il trouva que son *dear fellow*[1] avait beaucoup tra-

1. « Cher camarade. »

vaillé. Il offrit au peintre de le ramener dans Paris; ce que François accepta.

François demeurait avec sa mère, faubourg Saint-Honoré, dans un vieil hôtel entre cour et jardin. Depuis trois générations, la famille Feubrise l'habitait. François y était né, un peu avant la mort de son père.

L'ameublement donnait sur le passé de la maison des détails touchants. La soie capitonnée triomphait dans le salon noir et or, une soie rouge, à boutons bleu pâle, du plus hideux mauvais goût; mais il y avait, au mur, quatre tableaux d'Ingres, qui, depuis quelques années, faisaient de ce salon, pour le peintre, une chapelle.

Il alla s'asseoir près d'eux. L'ombre était épaisse déjà. Il alluma seulement les appareils électriques qui éclairaient les quatre toiles. Elles devenaient ainsi pour lui d'enchanteresses apparitions, d'excitantes conseillères.

L'une — aussi belle que la *Madame Rivière* du Louvre — figurait la grand'mère de François : une jeune créole, souple et ferme comme un arc; elle tenait à la main un éventail d'ivoire ajouré. L'aïeule, par sa ressemblance, annonçait le petit-fils. Sous les sourcils fins et nettement dessinés, le regard était profond et de la couleur de la châtaigne; — un câlin regard, sensuel et doux, qui semblait se poser sur les choses avec gourmandise et délicatesse, comme un papillon sur une fleur. — On prêtait à cette grand'mère beaucoup de mots vifs et, tout bas, une ou deux aventures.

L'autre portrait était celui d'Albert Feubrise, le mari de la créole, celui qui avait enrichi pour longtemps sa descendance en faisant des routes et des ponts et aussi quelques spéculations fructueuses aux Antilles et en Louisiane.

Les deux autres tableaux étaient des esquisses : une *Circassienne couchée* et une réplique de l'*Angélique*, corps délicieux, qui pend comme une perle sur le rocher marin.

François restait devant ces toiles... Il avait pour elles un goût qui touchait à la manie. Outre qu'il les aimait en peintre et leur portait une tendresse toute sentimentale, l'*Angélique* et la *Circassienne* étaient pour lui des compagnes quasi vivantes qu'il se flattait de rencontrer un jour.

Pour la millième fois il leur faisait une muette déclaration,

lorsque sa mère entra. Madame Feubrise maintenait contre elle une lourde gerbe de chrysanthèmes. Elle les avait cueillis dans le jardin de sa fille, madame Versier.

Le beau-frère de François, Edmond Versier, dirigeait en Normandie une laiterie modèle, et madame Feubrise allait chaque semaine passer une journée auprès de sa fille. Elle répétait fréquemment qu'elle irait avant peu s'installer là-bas. Entendue aux soins ménagers, elle choyait le dessein de se retirer dans cette propriété normande, d'y surveiller des poules couveuses, d'y bouturer des géraniums, et de mettre, au temps voulu, les grappes de la treille dans des sacs de gaze, afin qu'elles fussent protégées des abeilles.

Elle défit son voile, où, devant la bouche, son haleine et le froid de l'hiver avaient posé, comme sur une toile d'araignée, des goutelettes de cristal. Elle ôta son chapeau, dont la forme était définitive et surannée. Puis, critiquant l'éclairage, réservé aux seuls tableaux d'Ingres, elle s'en fut tourner un bouton et illumina une effigie en pied, où elle était représentée dans son plus bel âge et parée : madame Feubrise était fière de son Cabanel.

Ce fut à ce moment que Spéry vint rejoindre son ami. Madame Feubrise les laissa, et, quand ils furent seuls, François affirma, sans autre préambule, que, décidément, il n'aimait point Patricia.

— Je l'aurais parié! — s'écria Étienne. — Ah! mon cher, tu ne changeras jamais. Cette ravissante créature — car elle est fort jolie — ne te retient plus. Pourquoi? Uniquement parce qu'elle est ta maîtresse et que, dirait La Palisse, elle n'a plus à le devenir... D'ici à quelques semaines, à quelques jours peut-être, tu auras « distingué » une beauté brune et grasse, puisque celle-ci est blonde et maigre; elle te plaira et tu seras persuadé que tu ne pourras en aimer une autre de ta vie. Je t'entends déjà la louer dans ce langage orné d'images et de noms propres que tu affectionnes en ces occasions. Cette nouvelle venue, pour toi, sera tout à la fois Hélène et Cressida et mademoiselle Fel, ou encore cette Circassienne qui repose sous nos yeux. Tu composeras d'opulentes fictions où cette personne jouera des rôles poétiques vêtue de robes merveilleuses, car tu décores volontiers l'amour d'art et de lit-

térature. Je t'écouterai décrire une suite de tableaux non moins agréables que ceux que tu sais peindre... Puis, un matin, j'apprendrai que tu as des promesses formelles. Et, trois jours après, sinon le surlendemain, ou le lendemain — qui sait? — tu me diras, comme tu viens de me le dire à la minute : « Décidément, je ne l'aime pas... ce n'est pas encore cela... »

Faiblement, François assura à son ami qu'il exagérait.

— Point du tout! — répondit Spéry. — Et ne te souviens-tu pas d'Hermance? Elle était brune, échevelée; des cils noirs contenaient le jais mobile de ses yeux. Elle te séduisit parce que, née de parents corses, elle avait été élevée au Caire. Tu crus, à tort, que dans son baiser tu reconnaîtrais le parfum sauvage des lèvres de Colomba, et qu'en ses prunelles singulières tu découvrirais peut-être le reflet des étoiles qui sablèrent d'or les prunelles de Cléopâtre enivrée. Elle passait avec douceur ses doigts d'ambre dans ta barbe noire : hélas! la petite n'était qu'industrieuse et cupide. Elle voulait que tu l'aidasses dans un procès qu'elle avait engagé contre une tante dénaturée. Tu constatas bientôt — car tu n'es aveugle que de loin — le prestige médiocre de ta princesse, et tu t'en fus, dégoûté, devant le geste de ces mains qui, au lieu du poignard et des perles, t'offraient des liasses et des billets...

— Ah! oui, Hermance... pourquoi penses-tu à elle?...

— Je pense également à cette Laura da Pola dont Lorenzo Lotto nous a laissé le portrait : il est à la Brera de Milan. Son visage est d'une admirable tristesse, et tu le trouvais plein et lourd comme une larme. Tu t'en épris. A cette époque, chacun de tes amis reçut de toi une reproduction de cette image, et jamais tu ne te rendais chez l'un d'eux sans apporter à l'effigie de cette pâle bien-aimée un bouquet de roses rouge sombre, de celles qu'on nomme « général Jacqueminot »... De cette fleur et de cette couleur tu avais fait, on ne sait pourquoi, les attributs de la mélancolique Laura.

— J'étais un enfant alors... Quel âge pouvais-je avoir?

— Tu avais dix-huit ans. Mais tu n'as pas tant vieilli depuis qu'il ne puisse t'échoir, cet hiver, une aventure analogue à celles-là... La dame de la Brera, ou quelque nouvelle Hermance, laquelle? Celle qui est aussi belle que ton rêve, mais

point vivante, ou celle qui est vivante, mais trop inférieure, vraiment, à ton idéal?

— L'une et l'autre, sans doute, — répondit François, — mais qu'importe!... C'est Chamfort, je crois, qui le dit : « Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion... »

II

Les Houghton, dans une loge du Théâtre-Latin, attendaient François Feubrise. Il arriva fort tard, et s'excusa comme il put, évitant les regards chargés de reproches d'une maîtresse qu'il se fût très bien passé de voir si souvent.

Tous les après-midi, Patricia posait à l'atelier, et, presque chaque soir, ils sortaient ensemble. On était au commencement de décembre : sachant que les Houghton retournaient à Londres pour les fêtes de Noël, François prenait son mal en patience. Parfois il oubliait même qu'il n'aimait point Patricia, et trouvait près d'elle un plaisir qui ressemblait presque à du bonheur.

On jouait l'*Andromaque* de Racine, et Sir Thomas n'en était pas très satisfait : il eût préféré quelque comédie nouvelle et surtout « bien parisienne ». Mais Patricia avait du goût pour les costumes et les décors antiques. Ce soir, pourtant, rien ne l'occupait que la présence de son amant. François, sur le devant de la loge, était assis à côté d'elle; et il n'échappait point au contact ingénieux et pressant d'un coude, d'un pied, d'un genou. Il jugeait cette mimique flatteuse, mais mal commode, et mêlait à la conversation Houghton, qui s'ennuyait.

Oreste cependant exposait à Pylade ses nobles ennuis. Ce récit semblait interminable. Le tragédien était bien bâti : Sir Thomas expliqua, dans une courte phrase, d'où les termes techniques n'étaient point absents, pourquoi il eût fait un excellent champion de *foot-ball*.

Puis quelques guerriers survinrent; ils précédaient le roi Pyrrhus, roux comme un renard, velu comme un ours. Les deux acteurs s'entre-saluèrent pompeusement. Ensuite Oreste commença un second récit, et tandis que, seul, sans doute, Pyrrhus l'écoutait avec déférence, François choisit, dans une boîte de fruits glacés, des quartiers de mandarine et des grappes de cassis cristallisées.

Andromaque parut. L'actrice qui tenait ce rôle était célèbre. Ses voiles gris palpitaient. Une petite couronne, faite de feuillages d'argent, brillait discrètement dans ses cheveux. Un moment, pour parler de ses larmes, elle eut des inflexions si persuasives que François s'intéressa délibérément au spectacle.

Le rideau tomba. La visite d'un Anglais, ami des Houghton, permit à François d'examiner la salle, tandis que les trois compatriotes échangeaient des propos rapides et faits d'allusions.

Il lorgna les loges, admira près de lui une jolie nuque et reconnut une famille, qu'il fut content de voir là : « Leur porter mes hommages, au prochain entr'acte, — se dit-il — voilà qui me semble inévitable... » Un peu ingrat, il songeait surtout à ne point rester en tête à tête avec Patricia.

Quand le rideau se releva, avant que personne en scène eût parlé, toute la salle éclata en applaudissements. Ils s'adressaient à l'actrice qui jouait Hermione. François, à peine l'eut-il regardée, comprit cet enthousiasme.

Hermione était couchée sur un lit de repos. Accoudé, le bras gauche soutenait la tête, et le bras droit, nu, s'allongeait sur le corps dont il suivait les sinuosités. François vit avant toute chose ce bras, ferme et blanc comme la fleur du magnolia; puis la belle hanche, les jambes élégantes drapées dans des soies jaunes et orangées. Il contempla le cou, gonflé comme celui d'une colombe, et, sous la noire et pesante chevelure, le visage tranquille, aux vastes yeux.

Saisi par l'admiration, il eut, quelques secondes, l'haleine coupée. Puis le plaisir s'épanouit sur ses traits dans un sourire heureux.

— Quelle merveilleuse créature! — dit-il.

Il écouta la voix.

Elle coulait des lèvres comme un liquide précieux. Il éprouvait, à l'entendre, le sentiment qu'il jouissait d'un luxe inestimable. Cette voix avait la densité d'une essence de rose; il semblait que, par elle, les mots fussent enveloppés de parfums.

François Feubrise était possédé. Chaque vers, chaque son venait à lui, plus enivrant qu'un baiser. Il était comme suspendu, transporté ailleurs, dans un songe. Il n'avait plus la notion de la réalité. « La richesse... la richesse... », murmura-

t-il, comme pour exprimer en ce vocable tout ce qu'il ressentait. Ses mains, où battait le sang bousculé de ses veines, se crispaient sur le velours de la rampe.

Cet état extrême dura peu de temps. Et, cessant de subir son émotion, il commença de la goûter.

Il se demanda qui était cette actrice. — Une débutante?... non : avec ce prestige!... Une gloire, sans doute, qu'il ne connaissait pas : il ignorait tout des choses du théâtre.

Le programme le renseigna : elle s'appelait Éva Declos. N'avait-il pas rencontré ce nom déjà, dans quelque journal?... Au surplus, ce nom ne lui importait guère; c'est Hermione qui vivait sous ses yeux; Hermione, princesse superbe et passionnée, dont il avait fait si souvent la substance de son rêve!...

Parfois un geste, tout à coup un soupir, un silence, le contraignait à s'abandonner un peu davantage, de même que, dans une nuit d'été, certains souffles d'air plus embaumés et plus chauds.

Grave et meurtrie, Hermione plaignait son malheureux amour, et, debout maintenant, appuyait ses paumes sur son cœur indocile. Ses longues jambes frémissaient d'impatience : Oreste allait paraître, qui la vengerait de Pyrrhus...

François partageait cette fièvre; il regardait battre les paupières, et se lever la main lumineuse, vibrante, vers la tempe où des mèches remuaient.

Oreste entra. Elle l'enroula de son habile ironie, de ses langoureuses et mensongères séductions. Son dépit luttait pour son amour. Elle promettait d'aimer.

Mais aussitôt elle se transformait :

... Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise?...

Et son corps semblait la flèche de son insulte. Sa gorge tendait la soie. Elle eût voulu tuer.

La femme s'identifiait à l'héroïne : « Hermione existe! — songeait François. — Je connais Hermione!... »

L'acte prit fin. Des rappels impétueux remercièrent l'actrice. Elle revint, triomphante et penchée.

Du haut du théâtre, on lançait des bouquets de violettes, des roses...

François fit un éloge enflammé de la tragédienne. Patricia en était bouleversée : « Il ne pense pas à moi », — se disait-elle.

— C'est extraordinaire ! c'est unique !... quelle vérité dans le mouvement !... et ce corps de reine !... Avez-vous remarqué ce costume orange et jaune, comme il est « réussi » !... D'où vient-elle, cette Éva Declos ?

Houghton l'ignorait, comme Patricia. De la famille qu'il alla saluer, comme il se l'était proposé, François obtint quelques détails :

Éva Declos, apprit-il de deux jeunes filles bavardes, avait débuté au Théâtre-Latin récemment. Elle venait, d'après l'une, de Bruxelles ; de Saint-Pétersbourg, d'après l'autre. Elles étaient d'accord pour affirmer qu'ici ou là elle avait provoqué de chaleureux, de mémorables enthousiasmes. A Paris, sur cette scène, elle avait déjà joué Doña Sol, sans obtenir un succès aussi incontestable que ce soir. Mais, lors d'une matinée, ç'avait été, quinze jours auparavant, dans le rôle de Kassandra, un triomphe :

— Maintenant, — conclurent-elles, — c'est la gloire...

Le père de ces jeunes personnes trouvait cette Hermione « un peu bien moderne » : François le considéra avec mépris.

Le début du troisième acte, lui parut fort long. Hermione n'y figurait pas, mais Oreste encore, dont les emportements présageaient des orages. Enfin Hermione, ayant jeté un manteau blanc sur ses voiles dorés, accourut comme la déesse du soleil et de la joie :

Qui l'eût cru, que Pyrrhus ne fût pas infidèle ?...

Son visage, naguère ombrageux, riait, comme rajeuni. Pour louer l'amant reconquis, la voix s'épandait comme une nappe d'eau sur le sable. Dit par cette voix, le mot : « charmant », semblait hésiter à s'envoler des lèvres, sachant bien que jamais plus il ne serait prononcé avec une aussi douce conviction.

François subissait tout cela. Il n'était plus dans une salle parisienne, devant un palais de toile peinte et des comédiens fardés. Il était, dans cette ville d'Épire que Racine nomme Buthrote, le témoin d'immortelles aventures. L'illusion, ce n'était plus lui qui la créait ; il n'avait plus à la créer : Hermione, sous ses yeux, tout animée par l'amour, vivait. Elle se

levait, et son corps restait marqué sur les coussins des sièges; dans ses mains brûlantes, elle serrait le même air qui le baignait, lui, Feubrise, incrédule encore et déjà subjugué.

Puis les événements se précipitèrent. De nouveau délaissée, Hermione exhalait sa vengeance et sa passion dans des soupirs qui déchiraient sa gorge. Ses bras blancs se tordaient sur les étoffes que ses mains malmenaient. Son cou pliait et se penchait comme une tige qu'une poigne invisible voudrait arracher du sol. Elle accablait de rudes commandements Oreste asservi. Et quand parut l'amant infidèle, son amour pour lui se tourna contre lui. Ironique, humble, désordonnée, la voix rauque, qui voulait être calme, se contenait, se tassait comme une misérable chose qui ne veut point convenir de sa misère...

Enfin, ce fut le cri prodigieux qui termine le quatrième acte :

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?...

La véhémence de l'instinct poussait la femme consumée vers l'homme indifférent. Des sanglots gênaient les paroles. Les veines et les muscles saillaient. Aux oreilles, deux longues pierres vert foncé bougeaient incessamment. La face était défigurée comme un masque tragique. Hermione suppliait, se désespérait... Puis elle se ressaisit, et, plus droite, plus ferme qu'un glaive, elle sortit, criant ses menaces avec la voix des éléments.

Avant même que le rideau fût tout à fait baissé, les applaudissements retentirent avec violence, avec brutalité. L'atmosphère restait électrisée par ce grand élan. Et, vers la scène où l'actrice revenait les mains encore tremblantes, le public jetait sa ferveur, sa fièvre, son appétit...

— Vous avez le visage d'un héros, — dit mélancoliquement Patricia au jeune homme, qui la regardait sans la voir.

III

Deux jours après cette représentation, François Feubrise déjeunait avec Étienne Spéry, Louise et un garçon fort laid, Russe et révolutionnaire, qui se nommait simplement Louis Legrand.

C'était dans l'un de ces petits restaurants du quartier Montparnasse où l'on mange si mal, mais dans un milieu

intellectuel. Feubrise, dont l'atelier était voisin de là, se résignait à s'y nourrir d'œufs et de jambon pour retrouver Spéry, que ses minces ressources contraignaient à y prendre ses repas. Mais il se fût bien passé de Louise et du Russe Legrand, dont il ne pouvait éviter que les doigts noirs lui tendissent le pain ou l'assiette de faïence.

Pourtant ce Legrand lui devint, ce jour-là, brusquement sympathique. Il parla de la tragédienne Éva Declos : il était, lui aussi, l'avant-veille, au Théâtre-Latin, et il n'était pas moins enthousiasmé que François.

Mais cet enthousiasme n'eût pas suffi à intéresser le jeune peintre, si Legrand à ses louanges n'eût ajouté ces renseignements :

— Vous savez qu'elle a débuté en Russie. J'ai des amis qui la connaissent. C'est une femme singulière, et, paraît-il, très attachante. On prétend qu'elle a conçu naguère une passion pour un prince hongrois dont la venue était annoncée à Pétersbourg, une vraie passion : elle avait quitté son amant pour mieux recevoir ce prince. Puis, lorsqu'il a été là, cet engouement est aussitôt tombé, et elle a été, envers celui qu'elle avait aimé de loin, d'une coquetterie telle que ce pauvre prince, pour se consoler, a fait une ou deux bêtises un peu trop grosses, dont il n'a pas été possible d'étouffer tout à fait le scandale.

La raisonnable Louise déclara cette histoire incroyable et sotte; mais le récit en ravit François. Il n'avait guère cessé de penser à la belle Hermione. Il savait qu'on jouait *Andromaque*, ce soir-là, mais il avait résolu de ne pas y aller : il craignait de gâter son souvenir en découvrant, à une seconde représentation, les défauts qui ne l'avaient point frappé d'abord. Toutefois l'envie que Spéry témoigna d'entendre une tragédienne si vantée, et aussi la piquante anecdote que le Russe Legrand avait racontée, lui donnèrent des prétextes suffisants à changer de décision ; il proposa donc à Etienne et à Louise de se rendre au Théâtre-Latin.

— Vous verrez que nous n'exagérons pas.

Il reprit :

— Je ne pourrai vous rejoindre que tard; je dîne avec les Houghton.

Et il leva les yeux au ciel.

Le soir, quand il entra dans la salle, Andromaque à genoux implorait Hermione. La princesse grecque, triomphant d'une rivale, montrait une impitoyable fierté. Le cou portait la tête comme la tige du sceptre porte le monde. François, placé dans un des premiers rangs, put examiner de petits détails qui, de la loge, lui avaient échappé. Il remarqua une résille étroite, faite de sombres galons violets, qui retenaient, au-dessus de la nuque, les nocturnes cheveux. Les bras, à les voir de près, étaient plus parfaits encore. Jusqu'à présent, François n'avait point songé qu'il pût en exister d'aussi parfaits.

« Ils sont minces sans être maigres », se dit le peintre, pour résumer leurs qualités.

L'entr'acte suivit. Comme Louise s'efforçait à l'indifférence, François, agacé, se réfugia dans le foyer. Le public allait et venait devant lui, en tournant. Des étrangers considéraient l'or des plafonds, les statues glorieuses. Les lustres brillaient, tout hérissés de cristal.

Il pensa qu'en cet instant précis, Éva Declos, dans une petite loge presque entièrement parée de grands miroirs, prenait quelque repos, essoufflée, heureuse. On lui passait des bâtons de fard, de la poudre, des pâtes. Des hommes venaient la saluer; elle tendait son bras blanc et ils posaient des baisers sur la main. Dans un coin, il y avait une haute gerbe de roses dont les glaces répétaient l'image.

François se laissait aller à son rêve minutieux. Il imaginait l'actrice descendant un escalier, dans les coulisses, avec un châle épais croisé sur sa gorge. L'escortant, l'habilleuse avait des épingles à son corsage noir...

François s'attendrissait. Il s'en aperçut, et s'inquiéta : « Spéry me dirait que je suis de nouveau amoureux... »

Des sonneries avertirent les spectateurs : François rejoignit ses amis. Louise se taisait obstinément; mais Étienne exprimait, en les analysant, son plaisir et son émotion. Deux jeunes gens, derrière eux, appréciaient la beauté d'Hermione; ils ne choisissaient pas les termes de leur admiration : Feubrise était à la fois révolté et charmé...

L'héroïne reparut. François, presque aussitôt, fut troublé. La voix, dans les mots les plus usagés, divulguait les plus profonds secrets du cœur. Il se dit :

« Ne l'ai-je point rencontrée, celle que je cherchais?... »

Puis il se reprocha de s'être dit cela. Le chef-d'œuvre vivant qu'il avait sous les yeux, il ne devait point l'aimer ni le vouloir comme on aime, comme on veut une femme. Hermione, depuis des siècles, est de la poussière : pourquoi tenter de retrouver la saveur de sa chair sur les lèvres d'Éva Declos?

Mais l'actrice demain serait Phèdre, demain Kassandra, demain Desdémone : en une seule femme posséder toutes les autres, n'était-ce point là ce qu'il avait toujours espéré? Voilà devant lui la chimère qu'il poursuivait depuis si longtemps... Grâce à un sortilège complaisant, il lui était donné de la contempler, de la saisir peut-être. Allait-il donc maintenant reculer?... Mais il s'était flatté tant de fois de rechercher une créature inexistante, surhumaine, qu'il éprouvait de la surprise, de la crainte, presque une déception, à s'éprendre d'un être qui restât humain, et cependant égal à son rêve.

Quand le spectacle s'acheva, François était définitivement conquis. Il avait, pendant le cinquième acte, perdu toute notion de la réalité. Et maintenant il n'entendait plus qu'une confuse rumeur, semblable au bruit du vent dans les lauriers, aux battements d'ailes d'un oiseau éperdu. Le sublime portait son cœur comme la foule portait son corps inerte...

Il quitta Étienne et Louise, et rentra chez lui à pied, sans remarquer le gel qui tombait. Il peuplait l'ombre déserte de mille fantômes brûlants. Il était la proie heureuse de la Beauté, — de la Beauté, dont il avait toujours fait la raison de l'Amour.

IV

Patricia pleura presque le lendemain, dans les bras d'un amant qu'elle sentait chaque jour plus loin d'elle.

François lui avait dit, imprudemment, la veille, qu'il allait au Théâtre-Latin, où Éva Declos jouait *Andromaque*. Et, de savoir cela, elle affirmait à son amant qu'elle n'avait pas pu dormir de la nuit.

— Car c'est elle qui me remplacera quand je serai partie; c'est elle déjà qui me remplace!... Ne soyez pas tout à fait méchant, François : attendez que je ne sois plus là. J'ai à

peine trois semaines encore à être heureuse. Vous ne m'aimez pas, je le sais, mais vous ne me l'avez jamais dit : alors je puis oublier parfois ce que je sais, et je suis heureuse... Soyez compatissant, dites-moi que vous ne pensez pas à elle... dites-le, puisque je crois vos mensonges.

Et François commença de mentir.

Il dit qu'il n'avait jamais songé à aimer Éva Declos. Il se moqua tendrement des craintes de son amie... C'était un peu par égoïsme qu'il détestait la vue de la souffrance : puisqu'il se trouvait contraint de passer ces moments avec Patricia, il préférait que celle-ci fût souriante et gaie. Il feignit donc des sentiments qu'il n'éprouvait point, et, de la sorte, il ne tarda pas à convaincre Patricia de leur sincérité, bien qu'elle fût décidée à n'y pas croire. Tout encourageait François dans cette attitude charitable. Il n'était pas jusqu'au portrait de l'Anglaise qui, maintenant presque achevé, ne lui rappelât que le départ de Patricia était proche : il n'avait donc pas à jouer longtemps encore une comédie dont l'écartaient ses aspirations nouvelles.

En effet, même près de Patricia, il ne pensait qu'à Hermione. La beauté de l'actrice avait envahi sa mémoire. Et, bien que ce fût pour en dire qu'il ne l'aimait pas, il était heureux d'en parler à Lady Houghton.

— Si je l'aimais, — disait-il, — j'aurais déjà trouvé le moyen d'être présenté à elle. Mais je n'ai pas du tout envie de la connaître. Je redoute la « cabotine ». Ce qui m'attire, c'est l'héroïne surhumaine que cette femme sait être... Vous ne pouvez pas être jalouse d'Hermione, n'est-ce pas? Et c'est Hermione seule que j'aime, s'il est nécessaire de prononcer ce mot...

Lady Houghton répondit, comme rassurée :

— Une déclaration à Hermione serait, en effet, comique...

— Comique, oui, mais pas impossible.

— Comment cela?...

— En écrivant à Éva une lettre qui serait adressée à Hermione... J'ai déjà pensé à le faire. Ce serait divertissant...

Et, pour prévenir chez Patricia une appréhension vraisemblable, il ajouta :

— Voulez-vous que nous l'écrivions ensemble?... Je crois

bien vous prouver que je ne l'aime pas, en vous offrant cette collaboration.

François, à ce moment, voulait ne pas douter que son seul but était de convaincre Patricia; mais quand il vit que la jeune femme ne repoussait pas son offre, il eut l'impression qu'il avait manqué un peu de loyauté. Il se dit, pour effacer cette impression, qu'il était toujours libre de ne pas faire partir cette lettre, après l'avoir écrite, et il se promit d'agir ainsi.

Cette décision prise, il devint plus tendre encore. Et, trouvant son absolution dans l'humeur confiante de son amie, il commença la lettre.

Devant la table, Patricia était assise sur le bras du fauteuil, à côté de François, et courbée vers lui. Une longue boucle blonde frôlait le cou du jeune homme. Il pensait que sa lettre, dans ces conditions, ne ressemblerait guère à celle qu'il eût écrite s'il avait été seul. Il résolut d'être « littéraire » et lyrique, et voici ce qu'il traça, d'une calligraphie contrefaite :

Madame,

Le grand succès que vous venez d'obtenir en jouant Hermione m'engage à vous écrire. D'autres que moi, certes, auront fait de même et sans doute ne me lirez-vous pas : la lune, sur la mer, ne distingue point les unes des autres toutes les vagues que sa lumière baise, soulève, enrichit.

Hermione, madame, je l'aimais avant de vous connaître. Dans les jardins d'Épire, je la suivais fidèlement. Il est agréable de choisir, dans la légende, les plus belles créatures, et de se pencher sur ces visages élus : ce sont là pour nous des miroirs où nous retrouvons la forme de notre rêve.

Mais dorénavant, madame, la présence d'Hermione, pour moi, n'est plus imaginaire. Cette princesse a le corps harmonieux et noble que vous lui avez donné, et l'héroïsme en ruisselle, pareil à l'heure de midi, sur le ciel, en août...

Le visage d'Hermione est une perle sur le velours, une rose sur le crépuscule, une plaie dans mon cœur... Ce visage n'est plus le vôtre, il est le sien; elle a aussi votre haleine, elle a votre voix...

Demain, si le hasard me seconde, dans une rue de la ville où je demeure, je pourrai rencontrer l'illustre amoureuse. Demain, madame, grâce à vous, je pourrai vivre l'existence centuplée des héros, et, plus fortuné que Persée, qui ne contempla jamais les

traits de Gorgone, contempler à mon gré, et sans mourir, sur un seul visage, toutes les faces de l'Amour.

... Je ne puis dire, madame, que de faibles et timides paroles, mais songez que j'écris ici à Hermione elle-même, — à la Beauté.

La poésie un peu artificielle dont ces lignes étaient chargées ne plaisait pas extrêmement à François. Mais, écrivant sous les yeux de la crédule Patricia, il estimait que cette forme seule lui était permise. Il eût préféré, pour séduire la comédienne, moins d'emphase et de convention.

La lettre achevée, il la lut à haute voix, serrant contre lui la jeune Anglaise, qui avait oublié l'actrice, ou mieux, de la redouter.

— Faut-il signer? — demanda le peintre, — et comment?...

Il prit un livre dans la bibliothèque. C'était un ouvrage sur la sculpture champenoise. Au hasard, il lut ce nom : « Jean Marisy ». C'était celui d'un praticien sans gloire; il le transcrivit, l'enjoliva d'un paraphe savant et compliqué.

Patricia tint à écrire elle-même l'adresse : « Madame Éva Declos, au Théâtre-Latin ».

Puis, quand Sir Thomas arriva, elle lui donna la lettre, pour qu'il la mît à la poste en partant.

De très bonne heure, le jour suivant, François Feubrise gagnait son atelier, où un modèle l'attendait. Le journal lui avait appris qu'on jouait *Andromaque*, le soir, au Théâtre-Latin, et il se proposait d'y aller. Sa félicité devant cette perspective, était celle d'un amoureux qui a obtenu un premier rendez-vous.

La lettre de la veille avait plus fait pour cristalliser son amour que toutes les méditations antérieures. L'actrice la trouverait en arrivant au théâtre, et peut-être la lirait-elle avant la représentation. Cette lecture, nonchalante certes, le rapprocherait toutefois de l'actrice... N'était-ce pas une aventure nouvelle qui s'annonçait? Et, en marchant dans le matin glacé, François envisageait un romanesque et splendide avenir...

Rue Royale, il passa devant un fleuriste. Derrière la glace, une jeune femme plaçait des branches, une à une; elle les disposait avec une grâce rapide et experte.

François s'arrêta.

Il y avait des grappes de lilas frêles et diaphanes; des boules-de-neige légères et jumelles; des poinsettias éclatantes comme une coiffure de sauvage; quelques longs rameaux d'amandiers, aux fleurs roses collées sur le bois noir, pareilles à un corail naissant sur l'arête d'un rocher.

Avec des précautions méticuleuses, on retira d'une boîte, où ils s'étalaient sur de l'ouate, des camélias luisants qui semblaient être en porcelaine de Saxe. Puis ce fut une avalanche de violettes de Parme, un jaillissement de roses; des orchidées entourées de papiers de soie : — tant de fleurs que François fut contraint de songer à en faire porter quelques-unes à Éva Declos, avec un mot de « Jean Marisy ».

Il entra. Il heurta du pied les paniers qui jonchaient le sol dallé. On le regardait, à cause de l'heure, avec étonnement. Il allait prendre les camélias, lorsqu'une odeur soudaine, épaisse et sucrée, lui fit tourner la tête : on avait ouvert le dernier panier.

Une trentaine de lis japonais reposaient sur la claie de joncs tressés. Ils étaient échevelés et sanglants; les pétales pointus étaient marqués de stries fauves et de taches carminées. Au milieu, le pistil et les fragiles étamines composaient une aigrette velue de pollen. Certains étaient larges et profonds comme une coupe de fête. Leur opulence et leur parfum convenaient parfaitement à la beauté d'Hermione. François les acheta tous, — et quelques-uns encore, que l'on n'apercevait pas, d'abord, sous les autres; ils étaient d'une violente couleur d'orange, avec des points grenat.

Comme il avait l'intention de joindre une lettre à ces fleurs, il dit au fleuriste qu'il reviendrait vers midi, et quitta le magasin, fort satisfait de sa décision.

Par l'effet du poêle, important comme un phare, qui grondait dans un coin, il trouva l'atelier rempli d'une chaleur bienfaisante. Le modèle était arrivé déjà. C'était une toute jeune fille dont le nom, Reine Prosper, avait été remplacé par celui de « Tige ». Un peintre illustre l'avait ainsi baptisée lorsqu'elle était encore une enfant, parce que son corps étroit et flexible s'élançait comme une badine d'aune ou se courbait comme la vigne vierge.

Tige, que François n'avait pas vue depuis l'été précédent, manifesta une joie sincère et gentille. Elle le félicita du portrait bleu et vert, celui de Patricia Houghton :

— Tu seras de l'Institut! — prédit-elle.

Et elle lui fit entendre qu'elle avait toujours eu, pour lui, un vrai « béguin ».

Elle se dévêtit. La peau de Tige était d'une blancheur surprenante. François prétendait qu'elle avait les seins de Psyché avec les hanches de Narcisse. Elle avait déjà posé pour la *Nausicaa*. Maintenant il voulait faire d'elle une *Daphné*.

Le peintre expliqua l'attitude au modèle :

La nymphe, effrayée encore de la poursuite du Dieu, s'appuie contre une haute colonne. Le corps est autour du marbre une liane vivante qui cherche à l'entourer. Les bras, dressés au-dessus de la tête, s'enlacent aussi l'un à l'autre; et les doigts, mués déjà en lauriers, effilent encore cette sveltesse :

— Jamais, Tige, — disait François, — tu ne seras tige plus qu'ici...

La *Daphné* devait être de grandeur naturelle. Mais la toile était encore intacte, et François, distrait par la lettre qu'il voulait écrire, n'était guère disposé à commencer ce travail aujourd'hui.

Pour renvoyer Tige, il parla d'une lettre « de la plus haute importance, qui devait partir avant midi... » Et Tige s'en alla, après s'être fait embrasser dans le cou, un peu plus longtemps que François ne l'eût souhaité.

Seul, à la place même où, la veille, il avait écrit pour la première fois à la tragédienne, il fut, soudain, fort embarrassé. A force de penser à Hermione, il oubliait souvent qu'il ne connaissait pas Éva Declos; mais, en face de la feuille blanche, il était obligé de s'en souvenir et de remarquer ce qu'une pareille démarche devait fatalement avoir de puéril et d'un peu niais. Néanmoins ce projet le tentait, il lui en coûtait d'y renoncer. Obéissant à son imagination plus qu'à son cœur, il eût volontiers orné sa vie de ce sentiment factice qui répondait à une inclination naturelle.

Après avoir écrit deux ou trois lettres confuses et exaltées, qu'il déchira aussitôt, il se résigna finalement à joindre aux fleurs ces seuls mots : « De la part de Jean Marisy. » Il avait

aussi observé que l'actrice trouverait la première lettre en même temps que les lis: il était donc tout à fait superflu d'en envoyer une seconde.

Il porta le billet au fleuriste, puis, avant de rentrer chez lui, se rendit dans une de ces minuscules boutiques, rue de Rivoli, sous les arcades, où l'on vend, parmi des volumes dont les titres flattent la concupiscence, des photographies d'hommes célèbres, d'actrices et de belles personnes. Il en sortit avec plusieurs images d'Éva Declos.

Sur sa table, il les aligna devant lui; et, il n'en détournait guère les yeux, sinon, parfois, pour lire, d'une voix qui essayait de restituer les inflexions de la magique voix, le rôle d'Hermione, dans *Andromaque*...

V

Tout Paris, cependant, parlait d'Éva Declos. On évoquait, à propos de la nouvelle Hermione, Rachel et les âges héroïques. Les critiques étaient lyriques et découvraient *Andromaque*.

L'actrice, depuis son départ de Saint-Pétersbourg, attendait cette gloire. Elle avait de l'ambition et aussi de l'orgueil, si l'orgueil est de ne point douter de ses dons; mais elle n'avait pas de vanité. Elle aimait son métier avec noblesse et avec flamme; et il n'était pas pour elle, comme pour tant d'autres, le simple moyen de parvenir. Elle acceptait son succès avec la tendresse paresseuse et docile qui devenait, hors de la scène, sa grâce permanente. Comme la plupart de ceux auxquels Paris décerne une gloire soudaine, elle menait une existence régulière et retirée. Elle voyait quelques écrivains, des camarades, et un assez grand nombre de Russes.

Sa vie sentimentale n'avait pas eu beaucoup de péripéties. Éprise, au Conservatoire, d'un jeune comédien qu'elle avait dû quitter pour partir en Russie, elle s'était vite aperçue, séparée de lui, que cet amour n'avait été qu'un penchant passager; et elle s'était « mise », là-bas, avec le directeur de son théâtre. Cette union, toute de raison, s'était aisément dénouée devant les « offres sérieuses » du prince Rewiloff, amant respectable

et respectueux, et qui maintenant, de loin et pendant ses séjours à Paris, continuait de témoigner à l'actrice un intérêt fort libéral. Cette organisation, tout en satisfaisant Éva, lui laissait le loisir de rêver à des attachements plus passionnés. Mais elle se souvenait assez soigneusement de quelques expériences médiocres ou malheureuses pour préférer sa monotone paix au danger de souffrir, ou au regret qui suit les désillusions.

La nouveauté de sa gloire l'occupait suffisamment pour ne pas lui permettre de songer à cet amour qu'elle n'avait pas. En outre, Rewiloff était à Paris, présentement. Le succès de son amie l'enivrait, et la félicité de cet adorateur presque paternel touchait l'actrice, contente d'être l'objet d'un bonheur aussi démonstratif. Enfin, son amant le plus cher, et qui, au théâtre, l'accueillait avec délire, c'était le public. De qui eût-elle pu espérer des jouissances aussi diverses, aussi effrénées que de ces spectateurs innombrables, dont les déclarations précipitées la soulevaient pour ainsi dire de terre, et lui faisaient éprouver, dans le bruit et l'acclamation, des voluptés d'où elle sortait brisée?

Le public lui donnait d'autres marques de cette ferveur dans les lettres qu'elle recevait très fréquemment. La plupart étaient naïves et gauches, certaines étaient éloquentes. Elle les ouvrait toutes, en lisait quelques-unes, et n'y répondait jamais.

Elle lut fort distraitement celle de Jean Marisy jusqu'au bout. Mais, comme l'avait prévu François, elle n'en eût assurément pas gardé la mémoire, si, au moment même qu'elle finissait de la lire, on ne lui eût apporté, dans la loge où elle s'apprêtait à se costumer, les lis du Japon, avec le court billet. La beauté des fleurs recommanda Jean Marisy; Éva se répéta : « Une perle sur le velours, une rose sur le crépuscule... », et laissa les rubans de parfums l'enlacer doucement...

Puis quelqu'un entra dans sa loge, et elle oublia la lettre.

Mais les fleurs restaient près d'elle. En causant, elle s'amusait à enduire ses doigts du mielleux pollen. La poussière jaune était friable et tiède : pour peu que l'on frottât deux doigts l'un contre l'autre, elle s'incorporait au grain rosé de la chair....

L'heure arriva de se farder. La jeune femme revêtit ensuite

les voiles orangés : elle devint Hermione... Dans la chaleur de la pièce, les lis sentaient plus fort. Une fois encore, Éva s'approcha des larges calices. Elle trouva que la couleur des fleurs composait avec celle de son costume une agréable harmonie. Elle les prit toutes dans ses bras, gagna la scène, et elle voulut qu'on les y plaçât, dans un vase en galvanoplastie, du style des orfèvreries de Boscoreale, à la tête du lit de repos, sur une table de plâtre et de carton.

François avait une place à l'orchestre, sur le côté droit, dans l'ombre que faisait l'avancée du balcon. Il pourrait, là, se recueillir et cacher son trouble...

Lorsque, dans la lorgnette, il aperçut le visage d'Hermione presque contre le sien, il crut défaillir.

Dans l'arc mystérieux que traçait la bouche humide, il voyait luire les dents. Il songea au souffle qui les caressait, à la langue souple qui s'y appuyait pour prononcer les paroles nobles ou amoureuses. Il regardait les ailes du nez, la courbe de la joue, les replis de l'oreille...

Comme il la trouvait belle!... Une seconde, il douta qu'elle fût vivante, qu'il fût éveillé. Puis il pensa à sa lettre, s'intéressa aux mains qui avaient ouvert l'enveloppe, aux yeux qui avaient parcouru son écriture contrefaite, songea au cœur, qui, tandis qu'elle lisait, avait peut-être battu... Puis il se blâma de sa confiance, essaya de ne plus songer au cœur, mais il y songeait malgré lui : — il eût voulu être aimé...

Hermione écoutait Oreste. Elle était debout, et, parce que les supplications du héros l'importunaient, elle marchait doucement sur le théâtre... L'Atride nomma Pyrrhus : elle cessa de marcher... Il dit le dédain de l'amant...

— « L'infidèle! » — soupira Hermione.

Et le corps las, le visage penchèrent, — penchèrent vers des fleurs... Contre la gorge haletante, François vit brusquement les lis.

Il crut d'abord à une coïncidence. Mais non : c'étaient bien *ses* lis, tous; ceux-là mêmes qu'il avait tenus le matin dans le magasin désert... Ils étaient là, tiquetés d'ocre et de carmin. Et les autres également, les lis couleur d'orange, à peine plus foncés que le costume d'Éva.

Il était comme embrasé par la surprise : « Ses lis!... » Il les croyait négligés, et voilà qu'ils participaient à cette gloire, qu'ils étaient un peu d'Hermione elle-même. Il confondait la femme et les fleurs; le parfum qui persistait dans sa mémoire devenait le parfum d'Éva...

Après la chute du rideau, Hermione revint saluer. François aurait voulu crier à l'actrice qu'il avait vu ses fleurs près d'elle, qu'il avait compris, qu'il la remerciait, qu'il étouffait de gratitude : — car la présence de ces lis, sur la scène, n'était-ce pas une réponse à la lettre de Jean Marisy, une réponse favorable?... François n'en doutait pas...

Et il souriait malgré lui...

De grandes masses de poussière dorée viraient dans la salle, fondues près des lustres, plus denses vers l'ombre des loges. François éprouva qu'il était, parmi tous ces spectateurs, comme un roi, un chef, une manière de dieu. Il avait une indulgente pitié pour son voisin, qui admirait l'actrice en termes froids et corrects. Une femme qui riait, un peu plus loin, lui parut odieuse : tyran, il l'eût fait mettre à mort. Sa sensibilité était réduite à quelques formes primitives et essentielles. Il avait l'impression d'être très haut, près du soleil, dans de l'or et de l'azur...

D'acte en acte, sa fougue redoubla. Il regardait tantôt les lis, tantôt la femme; et lorsque, d'une main rapide, en passant, Hermione touchait les pétales, il lui semblait que cette main lui touchât le cœur.

Enfin, au dénoûment, lorsque Hermione est morte dans la coulisse et que, parmi l'ombre tragique, Oreste dément promène son fracas, la gerbe végétale perpétuait la présence de la femme : elle était pour François le symbole d'une promesse...

Il se trouva dehors, les paumes brûlantes, la gorge sèche : il avait contribué, par ses applaudissements et par ses cris, à faire revenir six fois l'héroïne sur la scène. — Il était rompu, mais éperdument heureux.

Il ne voulut pas attendre au lendemain pour remercier l'actrice. Il entra dans le premier café qu'il rencontra; et, installé devant une table de zinc émaillé, sur un buvard qui portait une réclame pour un quinquina, il griffonna cette carte-lettre :

Madame,

Je sors du théâtre, et je puis à peine maîtriser le tremblement de ma main.

J'ai vu toute la soirée, près de vous, ces fleurs : elles étaient un peu de moi-même près de vous...

Je sais donc maintenant que, pour vous, l'étranger que je suis n'est pas un indifférent!

Ah! quels instants, madame!... Et que la vie est belle!...

Je vous remercie, madame... Hermione, je vous aime.

JEAN MARISY

Il ajouta :

Poste restante, rue Boissy-d'Anglas.

Et, sans relire ce désordonné et candide billet, il le jeta dans la boîte.

VI

Les deux jours qui suivirent, François Feubrise s'en voulut beaucoup d'avoir cédé à ce mouvement excessif. Il regrettait surtout d'avoir écrit, en sortant du théâtre, une lettre aussi ingénument spontanée. Et il se jurait bien de ne jamais aller au bureau de poste que cette lettre indiquait, tant il était certain que l'actrice ne lui répondrait jamais.

Pourtant, le matin du troisième jour, — « uniquement, se dit-il, parce qu'il passait par là », — il entra rue Boissy-d'Anglas. Il donna son nom, nerveux et oppressé.

On lui remit ce billet :

Monsieur,

Je vous remercie de vos fleurs : elles sont charmantes. Je vous remercie aussi de votre lettre. Mais je pense que vous vous faites des illusions. Je ne veux pas vous laisser croire ce qui n'est pas, et qui vous rendrait, par la suite, malheureux. Vous avez un cœur sensible et peut-être, aussi, une petite cousine. Aimez-la, et faites-vous aimer d'elle. Oubliez Hermione et vos chimères. Soyez sûr que je vous donne un bon conseil; si vous l'écoutez, vous vous épargnerez des déboires.

Tous mes meilleurs sentiments.

ÉVA DECLOS

François fut moins surpris que furieux, — et furieux contre

lui-même. N'avait-il pas agi comme un enfant? Il se souvint d'une phrase de Stendhal : « J'ai cru trop vite que la chose imaginée était la chose existante », et il se répétait cette phrase, dans l'idée que, par elle, il « résumait la situation ». Il ne se consolait pas de son étourderie. Il avait mérité qu'Éva Declos se moquât de lui et le renvoyât à sa « petite cousine ». Et, de n'en avoir pas, il éprouva bientôt de la mélancolie : il se fût réfugié près d'elle pour se plaindre et se faire plaindre.

Mais il avait Patricia : pour la dernière fois, dans l'après-midi, elle venait à l'atelier. Le lendemain, elle partait pour l'Angleterre et François l'accompagnait jusqu'à Dieppe; il devait aller de là chez son beau-frère, où il passait, chaque année, avec sa mère, les fêtes de Noël et du jour de l'an.

Il trouva près de l'innocente Patricia un asile où reposer son cœur endolori. Il se blâmait d'avoir ainsi négligé ce qu'il possédait pour atteindre ce qu'il n'avait pas, et qui l'accueillait si mal. Avant le billet d'Éva, il était certain de ne pas aimer Patricia; maintenant, il aurait désiré qu'elle ne le quittât jamais. Il se disait : « La sécurité, je l'aurais auprès d'elle... » Il fut expansif, affectueux, et sentimental jusqu'à presque pleurer. Comme un enfant, il ne demandait qu'à être serré dans des bras protecteurs. Et, pas une minute, il ne s'aperçut que cette tristesse et cette tendresse, témoignées à Patricia, n'étaient pas inspirées par elle, mais par Éva Declos, qu'il était persuadé, à ce moment, de ne plus aimer.

La foi de Patricia était alors : « Je me suis trompée, — pensait-elle, — il m'a toujours aimée... »

Ce furent, pour l'un et pour l'autre, deux heures également douces, également apaisantes, et jamais pourtant ils n'avaient été plus séparés. Mais, quelque différentes que soient les sources de la tristesse, il suffit d'être tristes ensemble pour s'entendre aussitôt et être presque heureux.

François partit sans regrets pour la Normandie : il espérait y oublier jusqu'au souvenir d'Hermione, qu'il croyait détester.

A Dieppe, Patricia et lui se firent des adieux affligés et Sir Thomas lui-même paraissait ému. Pourtant, à peine Patricia fut-elle loin de lui que François ne songea plus à elle. Il avait la mémoire tout occupée par Éva. Il la revoyait sans

cesse. Et il se répétait : « Je ne l'ai jamais aimée!... » Mais quand, au bout de quinze jours, il rentra à Paris, son premier soin fut de rechercher quel était le programme des représentations, au Théâtre-Latin : — le surlendemain, un jeudi, en matinée, Éva Declos jouait *Zaïre*.

Ce jeudi-là, il arriva fort en avance au théâtre.

Il y régnait une animation particulière. Les matinées du jeudi, au Théâtre-Latin, étaient régulièrement suivies par un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens. Les loges étaient pareilles à des corbeilles garnies de lilas tout juste éclos. L'orchestre était une prairie en fleurs. Un diligent murmure d'oiseaux s'élevait avec allégresse. Des petites filles avaient autour de leur rond visage des cheveux bouclés et mousseux. Les unes prédisaient leur joie avec des voix menues et zézayantes; d'autres, déjà fascinées, contemplaient sans bouger les plis et la pourpre du rideau. Derrière François, qui était au dernier rang du balcon, un petit garçon piaffait comme un poulain. Sa sœur le réprimandait patiemment. C'était une grande jeune fille dont les bandeaux blonds luisaient près de sa joue comme le soleil autour d'une rose. Elle avait un attrait irrésistible. Une longue plume pâle, sur son chapeau, ployait avec moins de naturel que le bras enfantin qu'elle posait sur le bord de la loge.

Cette jeune fille, et d'autres encore, attendrissaient François. Il pensait à la « petite cousine » que lui avait conseillée l'actrice. Un beau regard croisait le sien; une robe claire glissait parmi les fauteuils; une nuque brillait, une seconde, entre le velours noir d'un chapeau et la soie légère d'un corsage... Et il semblait au peintre qu'il était soudainement rajeuni de sept ou huit années. Il songeait à la « Lucie » de Musset, au fin profil que Léonard traça de Béatrice, princesse d'Este; il songeait à Juliette sur son balcon, toute nacrée par la lumière de la lune.

Et il songea aussi, parce que le spectacle ne commençait pas, aux jeunes filles, déjà un peu effacées de sa mémoire, qu'il avait chéries sans mesure lorsqu'il était un adolescent maladroit, au cœur tout ensemble timide et hardi.

« Oui, — se disait-il — j'ai aimé beaucoup de jeunes filles!... Les unes, parce qu'elles avaient, sur leur catogan

serré, un gros ruban de faille ; d'autres, parce que dans leurs yeux vert changeant je découvrais à mon gré la mer ou la forêt ; d'autres, pour la grâce d'un chapeau d'été ; d'autres, à cause de leur genou étroit pris entre mes deux genoux, dans une voiture comble, au retour d'un pique-nique ; d'autres enfin, parce qu'il *fallait* que j'aimasse quelqu'un, à ce moment-là... »

François délaissait un peu Éva, Hermione et Zaïre. Il voyageait par le souvenir dans quelque ville d'eaux, dans quelque parc, sur quelque plage, au temps des vacances...

« Elles avaient des jupes de serge bleue, et des chemisettes en toile de Vichy, couleur de lavande, ou en linon, délicat comme la perle ; on devinait, au travers, les bras et les épaules roses... Leurs lèvres ne cessaient pas de sourire. Nous échangions les digitales et les myrtilles que nous cueillions dans la montagne. L'une d'elles m'a rapporté, une fois, un coquillage d'une île anglaise : il avait blessé son pied, un jour, me dit-elle, où elle pensait à moi...

» Avec d'autres, virginales et brûlantes, j'ai dansé parmi la cohue de bals suffocants, où l'on ne pouvait plus se voir dans les glaces ternies par la buée, où l'on buvait du champagne qui faisait monter soudain aux yeux des larmes. J'ai serré en défaillant leur main qui serrait la mienne et tenu sur ma poitrine la leur, dans le remous des couples.

» O mes chères amours blanches ! où donc êtes-vous ?... Toutes les fois que vous m'avez tenté, je me suis laissé prendre à vos aspects séduisants et j'ai dit : « J'aime ; c'est pour toute la vie... » J'ai gardé des cheveux dans mon portefeuille et des pétales fanés dans des livres de vers... Dois-je vous regretter ?... »

Et François, autour de lui, contemplait son passé. Il se répétait : « J'étais heureux, alors... » Dans ce temps-là, tout lui semblait facile et uni, et il ne cherchait pas dans l'amour les subtilités qui lui plaisaient aujourd'hui...

On frappa les trois coups, le rideau se leva, et, aussitôt, il oublia ces vagues ombres : — il voyait Hermione !

Hermione ? non, ce n'était pas elle ; mais il reconnut Éva Declos, et connut Zaïre...

Pour être, dans le sérail de Jérusalem, une tendre captive,

l'actrice avait revêtu un costume qui l'enveloppait de la poésie des nuits orientales. Il était fait de nombreuses et flottantes mousselines, où tous les bleus s'étageaient, depuis le bleu sombre, profond, jusqu'au bleu vaporeux, évanoui. Son large pantalon de sultane était serré à la taille par une ceinture d'argent. D'argent aussi étaient les bracelets qui chargeaient ses poignets, et, par places, des paillettes, également argentées, poudraient les voiles transparents.

« Où sont, — pensait Feubrise, — les flammes turbulentes dont Hermione s'enroulait naguère? Toute l'ombre du soir palpite maintenant devant moi... Zaïre, votre bras luit dans la manche bleue comme un rayon lunaire; votre turban est sur vos noirs cheveux un nuage endormi. L'air qu'emprisonnent vos voiles, il passa sur des bois de santal et des jardins de roses... Levez vos mains, écartez vos doigts, Zaïre, laissez tomber sur le charmant ciel que vous êtes mille petits astres d'argent... »

Cette prosopopée n'empêchait pas la surprise de François, devant la métamorphose de l'actrice. Il ne s'attendait guère à la contempler dans ce mystère et cette douceur. Il était comme un voyageur qui revient au milieu de la nuit dans une contrée qu'il a vue jadis sous un soleil brûlant. Il s'étonnait que la même boisson pût lui donner l'ivresse hier et la langueur aujourd'hui. Il regardait Zaïre, évoquait Hermione et se disait : « C'est Éva Declos... »

Il prit la lorgnette, et remarqua des détails précieux.

Sur le cou poli tournaient quatre colliers de perles : la lumière de la rampe, baissée depuis le début de l'acte, en tirait paresseusement de laiteux éclats. Ce luxe blanc et voluptueux le touchait sensuellement. Il vit aussi qu'une grande queue d'oiseau de paradis était fixée contre le turban; les plumes soyeuses étaient à peine bleutées; elles bougeaient en tremblant, effilées, comme fondues.

La couleur du costume, les mousselines impalpables, les plumes, les perles et la molle pénombre, tout concourait à faire de Zaïre, pour François, l'image de la tendresse amoureuse. Les vers faciles de Voltaire exposaient une bienheureuse vassalité :

. . . . . .
Et qui refuserait le présent de son cœur?
De toute ma faiblesse il faut que je convienne.
. . . . . .
Mais Orosmane m'aime et j'ai tout oublié...

Le rideau tomba : l'impulsion du plaisir et la gratitude, firent de toutes les jeunes filles un peuple de colombes qui bat des ailes. Quand Éva parut, les perles quittaient un peu la gorge parce que le corps se penchait en avant pour saluer. Le petit garçon, derrière François, disait :

— C'est chic!

Une dame âgée expliquait à deux jeunes Allemandes ce qui allait venir.

L'entr'acte permit à François d'habituer son esprit à cette seconde Éva. Peu à peu, il admettait qu'elle eût cette câline soumission, cette plaintive inertie. Il ne fallait plus voir sur ce visage l'énergie et la lutte, mais l'esclavage et la servitude. Il se disait : « Comment pourrais-je ne pas aimer cette femme, qui est toutes les femmes?... » Car il savait bien que, pour avoir vu Zaïre, il n'oublierait pas Hermione.

A l'acte suivant, deux chevaliers français, dont l'un portait une cuirasse et l'autre une dalmatique, échangeaient de vertueux propos auxquels François ne pouvait s'intéresser : il regarda le décor.

Des colonnes musulmanes supportaient des voûtes alvéolées, gracieuses et dorées. D'un côté, il y avait de grands panneaux d'arabesques et de sombres tentures; de l'autre, une haute véranda faite de moucharabys, clos au début et qui, maintenant ouverts, laissaient voir, sous un ciel de porcelaine, une ville de minarets, de palmes et de dômes.

Zaïre entra. Dans la lumière librement répandue, elle n'avait plus tant de mystère. François reconnaissait le corps qu'il avait admiré les soirs précédents : — c'était celle qu'il aimait. Son imagination, apprivoisée, n'avait plus aucune gêne à l'approche de cette nouvelle venue. Éva voulait être aujourd'hui soupirante et blessée : à sa guise! Il serait, lui aussi, soupirant et blessé; il ne frémirait plus sous les clameurs d'Hermione. Mais, comme Zaïre, sachant le danger sans s'y dérober, il aimerait, simplement, de tout son cœur.

Cependant : « Hélas ! et je t'adore... » disait la voix découragée ; le visage était empreint d'une émotion infinie... Et, tout à coup, il eût voulu poser contre le sien ce visage, baiser la tiède chair ; — sa joue écraserait contre cette joue des larmes... Il la désira passionnément.

Ne pouvait-il pas imaginer qu'il était Orosmane lui-même ?...

Que j'aime à triompher de ce tendre embarras !

disait-il avec le beau sultan. Des gardes l'entouraient, en armures noires ; certains portaient des étendards pistache ou cerise ; au sommet de la hampe, pendaient, sous le croissant, les crins obscurs d'une queue de cheval.

Pendant les derniers actes, cette confiance ne diminua pas. François avait de l'espoir, de l'orgueil. Il aimait Zaïre et Zaïre l'aimait : Hermione seule était inhumaine. Désormais tout serait charmant et aisé. Il se voyait près de la femme, écartant les voiles bleus pour baiser le bras nu... A quelle plénitude de vie n'allait-il pas atteindre sur ce divan, tandis que, dans la nuit orientale, les modulations des flûtes répondraient aux soupirs de la volupté !...

Il oubliait sa déconvenue. Il déformait toute chose au profit de son amour. Abusé une fois encore par la puissance de son illusion, il jouissait par avance d'une félicité sans détours, trouvant, pour vaincre tout obstacle, mille raisons déraisonnables et convaincantes.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

EN SOUVENIR

DE

LUDOVIC HALÉVY

C'était un sage. — La folie humaine comportant des modes extrêmement variés, nous sommes tentés de croire que la raison se doit à elle-même de n'avoir qu'un seul et même aspect. Nous l'imaginons volontiers sous une figure morose. Il y a presque autant de manières d'être un sage qu'il y en a d'être un sot. Ce charmant homme, mélancolique et souriant, n'avait rien d'un vieillard dans les allures; sa philosophie semblait d'un aïeul. Cette philosophie, aussi ferme que discrète, venait, à vrai dire, d'assez loin : elle eut son point de départ aux Bouffes-Parisiens. En apparence, il y a là quelque chose de troublant pour les théoriciens de la logique pure. Mais pourquoi serait-il interdit à la sagesse de prendre le chemin le plus long? Celle de Ludovic Halévy avait choisi des sentiers détournés. Elle s'était un peu divertie en route. Il y aurait de l'ingratitude à le lui reprocher : en cherchant son propre plaisir, elle a fait les délices de plusieurs générations.

⁂

La carrière de Ludovic Halévy devait être, d'après les projets de sa famille, la moins aventureuse des carrières. Il

fut voué, de bonne heure, à l'administration. « Savez-vous, nous disait-il un jour, que je suis le doyen des chefs de bureau? » Il ne revendiquait point cette qualité pour qu'on lui offrît un banquet; mais il ne lui déplaisait point de rappeler qu'il avait été fonctionnaire. « Je dois beaucoup, déclarait-il, à l'administration. » Ses parents désiraient faire de lui un respectueux; ils furent imprudents. On le mit en apprentissage chez Morny; c'était d'une pédagogie hasardeuse. On l'installa au banc des secrétaires-rédacteurs de la Chambre des Députés : le spectacle d'une assemblée politique ne dispose pas nécessairement à la déférence. Après avoir vu de très près le monde parlementaire, il alla, dans le cabinet d'un ministre, compléter ses humanités pratiques. N'était-ce pas, avec les meilleures intentions du monde, défier sa vocation d'ironiste? Il se prêta de fort bonne grâce à ces stages successifs. Plus tard, il leur savait gré d'avoir éveillé et cultivé en lui le sens de l'irrespect.

Des coulisses de la politique, Halévy passa tout naturellement à celles du théâtre. Chez son ancien chef, le moins solennel des grands seigneurs, il avait vu fabriquer des vaudevilles sur le papier de l'État. Il imita son illustre patron. Son coup d'essai fut d'ailleurs d'une modestie exemplaire : sous le pseudonyme de Jules Servières, il rima le prologue d'ouverture d'un petit théâtre. Ce n'était pas méchant, et c'était fort peu révélateur d'une destinée littéraire. On sifflait alors les mauvais débuts : Jules Servières ne fut pas sifflé. Il ne lui en fallait pas davantage pour renoncer aux grandeurs administratives. Le démon du succès l'avait tenté. Bientôt après, un de ses camarades, Hector Crémieux, lui proposa de faire ensemble une pièce, « une vraie pièce ». Et *Orphée aux Enfers* fut conçu.

Vingt-huit années après cette date mémorable du 21 octobre 1858, Halévy prenait séance à l'Académie française. Il disait à ses nouveaux confrères : « Messieurs, on m'a souvent reproché d'être un homme heureux. Je n'ai jamais fait difficulté de reconnaître que cette accusation était pleinement justifiée. » En effet, dès ses premiers pas, la chance l'avait pris par la main. Elle lui fit faire la rencontre du musicien créé spécialement pour le compléter. L'idée de taquiner les

dieux de l'Olympe ne trahissait pas un dessein profond. D'une farce improvisée par deux apprentis vaudevillistes le lyrisme endiablé d'Offenbach sut faire une extraordinaire nouveauté. Et les auteurs d'*Orphée aux Enfers* se trouvèrent avoir inventé un genre, sans l'avoir aucunement prémédité.

La date d'*Orphée* est à retenir. Pour n'avoir rien eu de solennel, elle n'en est pas moins capitale dans l'histoire de notre théâtre. La bouffonnerie lyrique devint, ce jour-là, un besoin de l'esprit français. Il n'est rien de plus mystérieusement spontané que la création d'un genre. Cela arrive sans qu'on le fasse exprès. Pour qu'une forme nouvelle de comique s'impose et prospère, il lui faut la collaboration du public, j'allais dire sa complicité. Les Parisiens de 1858 demandaient à être grisés de fantaisie. Ils faisaient ingénument le songe d'un perpétuel bonheur. On cite toujours le mot de Talleyrand sur la douceur que goûtèrent à vivre les derniers voluptueux de l'ancien régime : nous consentons, par extraordinaire, à en croire Talleyrand sur parole. Mais se bien figurer l'humanité de style Louis XVI exige un effort d'imagination. Au contraire, à chaque pas que nous faisons dans les choses d'aujourd'hui, nous nous heurtons à quelque vestige de la société du second Empire. Période toute voisine de nous, bien que déjà à demi légendaire. Naguère encore, il était de bon ton de la juger avec rigueur. Quelques occasions qui nous ont été fournies récemment de faire notre examen de conscience nous ont enseigné la vertu du pardon. Nous commençons, sinon à douter de la corruption impériale, qui garde la majesté d'un fait, du moins à la considérer sans colère. Ce tout petit Paris des Tuileries et des Variétés a été habité par une race de pécheurs que l'histoire n'aura pas le courage de damner. Ils ont eu tant de raisons d'être coupables et tant d'excuses : ils se croyaient en sûreté. Comment leur en vouloir d'avoir fait joyeusement la veillée du malheur? S'amuser avant une catastrophe, c'est assurément manquer de prévoyance. Peut-être est-il moins innocent de continuer à s'amuser après.

A ces gens, éperdument heureux de vivre et convaincus de leur hégémonie sur l'univers, il fallait un théâtre impertinent, chimérique et outrancier. Par contre, si libres et si folles que

fussent les mœurs, les lois étaient soupçonneuses et maussades. Ce sont là d'excellentes conditions pour la bonne satire. Il nous est loisible, chaque jour, de constater à quel point les périodes d'extrême facilité politique permettent d'exceller dans l'injure. Les régimes dits de compression produisent des littératures plus aimables : le discours académique à allusions, la chronique perfide, le roman à clef. Le second Empire accepta le vaudeville lyrique et l'encouragea, pour éviter pire. Lorsqu'il nous arrive de relire une de ces opérettes d'autrefois, dont la hardiesse inquiéta la censure, nous sommes étonnés de son innocence. On s'explique difficilement aujourd'hui qu'*Orphée aux Enfers* ait alarmé des moralistes. Au succès étourdissant de la *Belle Hélène* s'ajoutait une pointe de scandale. Quant au public, il se laissait scandaliser en toute candeur.

Jamais peut-être on ne reverra pareil exemple d'intimité entre des auteurs et une foule. *La Belle Hélène*, *Barbe-Bleue*, *La Vie parisienne*, *la Grande-Duchesse*, *la Périchole*, ces nourritures légères étaient si bien ce qu'il fallait servir à des gourmandises fatiguées! Un peu de poison se cachait dans la friandise, mais si discrètement dosé! Le glorieux trio inséparable — Meilhac, Halévy, Offenbach — gagna, à se sentir à la fois applaudi et surveillé, le don de la mesure exquise dans l'universelle dérision. Il osa beaucoup, sans jamais aller jusqu'au point où l'audace mérite de changer de nom. Dans cette fortunée collaboration, on s'est demandé, on se demande encore quel fut l'apport de chacun. Ce petit mystère demeurera toujours fort obscur. Halévy eut assurément sa part de verve créatrice et d'invention. Ceux qui l'ont connu, ne disons pas repentant, mais assagi, l'imaginent volontiers jouant entre ses deux amis le rôle de modérateur.

Quant au public, il se souciait fort peu de choisir entre ses trois amuseurs favoris; à chaque soirée nouvelle, il acclamait leur triple signature. Ce fut une débauche de parodie. Entre 1865 et 1870, les Parisiens voulaient rire. Rire de quoi? De tout et de tous, de leurs hôtes et d'eux-mêmes, de la paix, de la guerre, des lois, des révolutions, des tyrannies, des gloires consacrées, de la bêtise et du génie, même de l'amour. Tout y passa.

La sacro-sainte antiquité fut la première victime sacrifiée à cette fureur d'irrespect. C'est une vieille tradition de l'espièglerie nationale d'habiller les héros et les dieux à la mode du jour. Pendant la Querelle des anciens et des modernes on vit le prudent Charles Perrault, un académicien exemplaire, compromettre sa dignité en de petits vers blasphématoires. Marivaux commit un *Homère burlesque*, à l'exemple du *Virgile travesti* de Scarron, pour le plaisir pervers d'exaspérer le couple Dacier. L'opérette de Meilhac et Halévy s'attaqua à la majesté antique avec une effronterie encore inconnue. La censure impériale la laissa faire, et pour cause : cette émeute-là n'avait rien de dangereux. Cependant quelques graves personnages crièrent à l'iconoclastie. Jupiter, Achille et Agamemnon trouvèrent des défenseurs. S'il y eut crime, les coupables furent innombrables. Ils n'avaient point de mauvaises intentions. S'égayer aux dépens de l'antiquité, c'est, pour un peuple de bacheliers, une revanche contre les pensums de jeunesse. A bien considérer les choses, cette insurrection cachait un hommage. Qui donc a dit que la parodie était une forme de l'admiration ? Nos pères, gens de routine, faisaient des versions grecques et des vers latins. S'ils en gardaient une rancune, ils en concevaient de l'orgueil. Assis dans une stalle des Variétés, il leur parut délicieux de se venger d'ombres illustres en les tutoyant. Pour beaucoup de gens encore mal débarbouillés d'humanisme, blaguer Homère, c'était presque une manière de le relire.

« Blaguer ! » Il faut bien l'écrire, ce mot mal famé, et il y aurait à le taire trop d'hypocrisie. A l'ancien burlesque classé des vieux maîtres du rire, l'opérette substituait quelque chose de plus acide qu'un mot semblable pouvait seul définir. La blague remplaça le grotesque. Elle eut, en naissant, son heure de gloire. Ce fut aussi sa période d'innocence. Si impertinent que fût ce théâtre, il égratignait sans meurtrir. L'ironie de l'opérette était, en somme, conservatrice. L'insouciante société dont elle faisait la joie lui savait gré de ne rien vouloir changer à l'ordinaire du monde. C'est nous autres, les tard venus, ceux du lendemain, qui y avons mis de notre perversité et de notre tristesse. Lorsque ce répertoire comparut devant une seconde génération, il avait perdu de son ingénuité et de sa grâce premières. Rappelons-nous l'effet, presque

sinistre, que produisit, après la guerre, une reprise de *la Grande-Duchesse*. Les rires ne sonnaient plus le même son. Ce qui au public de jadis avait paru raillerie douce semblait satire féroce. Des drôleries, naguère inoffensives, prenaient on ne sait quels airs de prophétie. On faillit penser que les auteurs de cette bouffonnerie sans fiel avaient eu le dessein secret d'édifier et d'avertir leur temps.

Songèrent-ils jamais à pareille chose? nous n'en croyons rien. Ce n'était pas leur faute, s'il est impossible de ridiculiser les hommes et les choses, sans faire, consciemment ou inconsciemment, besogne de moraliste. Derrière tout comique se cache une tristesse. L'arrière-goût d'amertume que l'on trouve aujourd'hui au fond de ces gaîtés anciennes, c'est nous qui l'y ajoutons. On sait le proverbe : « Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des fils en sont agacées ». Les habitués de l'exposition de 1867 ignoraient la mélancolie.

Que deviennent les succès du rire? Dix ans semblent suffire à les démoder irréparablement. C'est là-dessus surtout qu'il est téméraire de prophétiser. Nous osons croire pourtant que les opérettes de Meilhac et Halévy, dussent-elles disparaître des colonnes d'affiches, demeureront essentielles à l'intelligence de toute une période de notre histoire. On se reprocherait d'alourdir ces choses délicates en insistant sur leur importance documentaire. Mais comment fera-t-on pour comprendre ce moment de l'humeur française si l'on n'interroge pas ceux qui l'ont noté le plus fidèlement? Ces petits poèmes gouailleurs ont été écrits sous la dictée de tout le monde. Sans doute, les spectateurs qui les acclamèrent songeaient peu à en exagérer la portée. Les feuilletons contemporains sont bien curieux à relire. Il en est de solennellement indignés qui se croient obligés de venger la Fable et l'Olympe outragés. La plupart sont sympathiques et louangeurs. Il en est peu qui pressentent que la littérature comique vient de s'enrichir d'une formule nouvelle. La qualité de chef-d'œuvre est rarement conférée à un ouvrage par les artisans de son succès. On eût, croyons-nous, grandement étonné les lecteurs des *Contes* de Voltaire, et Voltaire plus encore, en leur prédisant que *Candide* et l'*Homme aux Quarante Écus* serviraient mieux la gloire du patriarche de Ferney que *Mérope* et le *Dictionnaire philoso-*

phique. Est-ce à dire que l'opérette puisse prétendre à une égale immortalité? On objecte qu'il lui manquera toujours cette garantie de durée que confère seule la beauté du style. C'est, en effet, écrit sans façon, au petit bonheur, avec une grâce si spontanée, si naturelle, que l'art d'écrire s'y dissimule de son mieux. Qui oserait refuser pourtant à cette langue aisée et mordante la consécration des bibliothèques? En attendant, elle a déjà celle de la conversation. Après plus de quarante ans, certaines formules de cette ironie qu'on a jugée passagère persistent dans le vocabulaire. Il arrive aux plus graves causeurs de faire des emprunts involontaires aux propos de Calchas et de Boulotte. Ces étranges manières d'exprimer des vérités éternelles ont fini par prendre, avec le temps, une vague dignité. Des fantoches caricaturaux se sont installés, peu à peu, à l'état de types dans nos souvenirs. Lorsque nous allons les revoir, nous les saluons avec une sorte de déférence, non plus de ces tempêtes de rire qui secouaient une salle entière, mais d'un sourire averti où il y a de l'attendrissement. On dirait que la postérité a déjà commencé pour ce théâtre qui semblait si peu se soucier de son lendemain. Si ce n'est point là de la gloire régulière, au sens où l'entendent les dictionnaires et les manuels, de quel nom faut-il appeler cela? Mettons que ce soit de la gloire en contravention.

Disons-nous trop? Il y a, nous ne voulons pas l'oublier, la hiérarchie des genres. Mais ne voilà-t-il pas une hiérarchie aussi malade que les autres hiérarchies ses sœurs? Nous avons assisté à la déroute des théories au nom desquelles se délivraient les permis d'admiration. Il n'y a plus, en littérature du moins, rien d'illégal ni de défendu. Autrefois, c'eût été un devoir de se demander si l'opérette participait du bouffon, ou du burlesque, ou du grotesque, ou de la caricature, ou de la parodie. Mais quoi! personne ne croit plus à la nécessité des classifications. C'est l'opérette, et voilà tout, c'est-à-dire un des plus aimables caprices du génie français. Et cela suffit aux êtres anti-solennels que nous sommes. Si nous avons tort ou raison, on ne le saura que dans un siècle ou deux.

*
* *

Être les rois du rire ne suffit point à Meilhac et à Halévy. Ils eurent la fantaisie de faire pleurer. L'entreprise eût été, pour d'autres, hasardeuse; mais ces fins connaisseurs de la sensibilité parisienne pouvaient tout se permettre avec leur public, même cette témérité : changer de manière. Les spectateurs de *Froufrou* s'aperçurent à peine que cette fois leurs joyeux amis leur demandaient de s'attendrir, ni plus ni moins qu'aux mélodrames du boulevard du crime. L'histoire était, si l'on veut, assez banale, et déjà mille fois racontée; le miracle fut dans le tour de main. Le hasard voulut qu'une comédienne, ignorée la veille, incarnât l'héroïne de la pièce avec une grâce qui ressemblait à du génie. Mettons qu'Aimée Desclée ait été pour beaucoup dans le triomphe. Mais depuis, nous avons revu *Froufrou* bien des fois, jouée n'importe où, par n'importe qui. Et toujours notre émotion était la même, et toujours les mêmes larmes nous montaient aux yeux. D'où vient le durable prestige de cette comédie tendrement cruelle? N'est-ce qu'un récit d'adultère, après tant d'autres? Sans doute; mais avec quel art le vieux roman de l'épouse coupable était recommencé et rajeuni! Les auteurs se gardaient comme d'une inconvenance de prendre le ton de la prédication. Et voilà que ces maîtres ironistes se révélaient des conseillers de pitié! On l'a transposée dans toutes les langues, cette frivole comédie qui force à pleurer. *Froufrou* nous est revenue avec des noms moscovites ou scandinaves. Nous sommes si férus d'exotisme que nous ne l'avons pas reconnue sous ses divers déguisements. C'était notre *Froufrou* pourtant, moins cet on ne sait quoi d'indéfinissable qui n'est que de France et de Paris. Il est des manières qui ne s'imitent point.

Encore une œuvre qui échappait à la classification des genres. Était-ce un drame? ou une comédie de mœurs? ou une comédie de caractère? Point de la comédie larmoyante, à coup sûr. Et surtout, en aucune façon, une pièce à thèse. L'idée foncière des auteurs de *Froufrou*, c'est que le théâtre est un lieu de plaisir, c'est-à-dire ce qui doit ressembler le moins à un cours de morale.

Ils prenaient les spectateurs pour de vieux enfants, impatients, nerveux, exigeants, qui demandent qu'on leur raconte une histoire. Ce sont des êtres moyens, médiocrement propres à la méditation. Ils ne veulent être ni brusqués, ni prêchés. Ils consentent bien à être attristés pendant quelques heures, mais il leur déplaît qu'on les dégoûte à l'excès de l'existence. Jamais écrivains dramatiques ne sentirent aussi finement ce qu'un public français consent à se laisser dire et veut qu'on lui taise. *Froufrou* est une merveille de tact. Sous son air de ne pas toucher à la morale, il n'y a pas de pièce plus édifiante. La sagesse s'y dissimule avec la plus coquette hypocrisie. Tous ces gens si malheureux confisquent la sympathie universelle. L'ancienne psychologie de convention, selon laquelle l'humanité se divisait en deux catégories distinctes, les bons et les méchants, reconnaissables, les uns et les autres, à leurs propos et à leurs costumes, d'un côté les victimes, de l'autre les traîtres, tout cela se trouve relégué, sans qu'il y paraisse, au magasin des accessoires démodés. Les auteurs de la *Belle Hélène* se souvenaient d'avoir, à leurs débuts, absolument déconsidéré la Fatalité. Aussi ne lui réservèrent-ils aucun rôle dans la distribution de *Froufrou*. Ils lui interdirent de paraître en scène. Elle demeura anonyme, avec défense de venir faire aucune conférence devant le trou du souffleur. Elle n'en fut que mieux présente et plus féroce cent fois que dans les vieilles fables où elle apparaissait coiffée de vipères.

Gilberte et Valréas ont fait le rêve absurde de consacrer leurs deux existences à la seule occupation de s'adorer. Les voici à Venise, dans le décor des crimes héroïques, tout étourdis encore de leur bonheur. Ils se croient heureux. « Qu'est-ce que je deviendrais, mon Dieu! si je n'étais pas heureuse! » s'écrie Froufrou. La poste italienne dépose sur la table, à côté du verre unique où boivent les deux amants, un paquet de lettres et de journaux. On s'interrompt, un instant, de s'aimer pour voir ce qui se passe là-bas, dans le Paris quitté. Le pauvre couple exilé, par un geste machinal et rituel, interroge le courrier des spectacles : *Le journal tombe des mains de Valréas. Tous deux restent un instant silencieux, puis se regardent...* Les auteurs n'en disent pas davantage. Un des plus éloquents silences qui se soient entendus au théâtre plane sur la salle,

soudain oppressée. La Fatalité vient de se révéler. Sous quel aspect? Sous celui du *Figaro*. Elle n'a rien dit, mais le discours dont elle leur a fait grâce, les spectateurs pourraient le souffler : « Chers petits êtres criminels et innocents, perdus dans la ville de la mort, légères âmes égarées au paradis de la passion, que vous êtes désespérément loin de chez vous! Quelle étrange idée avez-vous eue de jeter à la vie un défi pareil? Vous avez laissé derrière vous le monde de l'existence sans orages et sans hontes. Vous vous êtes crus faits pour l'effroyable tentative de la solitude à deux. Avez-vous réfléchi que vous auriez seize heures à tuer par journée d'amour? » Le soupir avec lequel Froufrou ferme le *Figaro*, ce moderne messager de Némésis, quelle tirade tragique a jamais exprimé plus d'amertume? Les deux Parisiens, d'esprit subtil et de main légère, se sont gardés d'appuyer sur la plaie. Mais une larme a coulé qui ne s'y trompe pas. Entre les auteurs et leur public on s'est entendu à demi mot.

Déjà la pauvre petite poupée repentante est pardonnée. Mais Meilhac et Halévy n'auraient voulu pour rien au monde la condamner à une nouvelle expérience du bonheur. Le dénouement, qui semble implacable, est plein de miséricorde. Froufrou métamorphosée par le remords? Froufrou raisonnable et corrigée! L'ancien théâtre acceptait les êtres humains qui, à la fin d'un cinquième acte, quelques minutes avant le coup de minuit, s'avisaient soudain de changer d'âme. Ceux qui avaient créé Gilberte la voulaient et la savaient incorrigible. Ils lui ont fait la galanterie d'une jolie mort. Froufrou se sépare, en femme d'esprit et de goût, du mari qu'elle a trahi, de sa sœur méconnue, de son enfant abandonné, et du public qu'il lui faut séduire une fois de plus. Elle laisse tout le monde attendri et désarmé.

Œuvre exquise et qui, à chaque ligne, témoigne d'un tact infaillible! Meilhac et Halévy ne prétendaient ni condamner leur héroïne, ni la jucher sur un piédestal. Nous avons vu, depuis, revendiquer avec quelque vacarme ce qu'on appelle « les droits de la passion ». Par contre, de sévères dramaturges nous ont montré ce qu'il y a de vanité et de cruauté dans l'amour. Il ne s'agit point, dans *Froufrou*, de maudire la passion, pas plus que de la diviniser. Deux philosophes rési-

gnés et compatissants nous demandent d'accepter comme telle cette petite âme funeste et malheureuse. Ils ne nous défendent point de l'aimer. Ils en seraient bien empêchés : ils ont pour elle une faiblesse toute paternelle. Et puis, ayant appris la vie où il faut l'apprendre, ils ont fait le tour de bien des choses. Ils sont résignés à ne rien changer au train du monde et à l'humaine nature. Grâce au ciel, nous ne manquerons jamais de personnes bien intentionnées pour entreprendre de refaire les âmes. Cet ouvrage de refonte est commencé depuis longtemps. Nous n'apercevons point qu'il avance, parce que nous n'avons pas le recul nécessaire pour en bien juger. Il faut faire provision de patience. En attendant, soyons reconnaissants aux philosophies plus modestes qui nous enseignent à tolérer nos semblables, tels qu'ils se comportent provisoirement. Le monde, ce n'est ni réjouissant, ni réussi, ni logique, ni toujours agréable à contempler. Heureux les esprits qui parviennent à le concevoir autrement qu'il n'est! Nous sommes, tout de même, plusieurs millions de créatures sur la planète, qui n'arrivent point, quelque effort qu'elles fassent, à se figurer les hommes plus justes et la vie meilleure. La parole sacrée : « Aimez-vous les uns les autres », est encore ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à aujourd'hui. Peut-être est-ce encore trop demander. Entre camarades d'existence, qui se connaissent à fond, s'aimer n'est pas facile tous les jours. Paix aux hommes de bonne volonté et de sagesse miséricordieuse qui, de temps en temps, viennent nous dire : « Eh! mon Dieu, ne vous aimez pas, à la rigueur, si cela exige de vous trop d'héroïsme! Tâchez au moins de vous supporter. Vous n'êtes, après tout, ni des anges, ni des monstres. Passez-vous gentiment vos horribles petites faiblesses et tâchez de vous faire souffrir le moins possible. Soyez surtout ménagers de la douleur. »

Les grands mots philosophiques, les gros mots révolutionnaires valent-ils mieux que cet humble langage? Lorsqu'il est tenu par un Montaigne, lorsqu'il murmure entre les pages d'un conte de Voltaire, il réconforte pour le reste de la vie. Bénis soient les esprits légers qui évangélisent en souriant! Notre bonne terre natale, la plus maternelle et la plus douce qu'on puisse habiter, a toujours produit de ces délicats bienfaiteurs. Cette prédication sans morgue a trouvé dans le théâtre

de Meilhac et Halévy une de ses formes les plus gracieuses. Prenons-le en bloc, ce théâtre, en y comprenant les folles opérettes, et le drame navrant de *Froufrou*, et l'adorable *Petite Marquise*, comédies railleuses, fantaisies débridées, mascarades échevelées, — dans tout ce bruit d'irrévérence, que découvrirons-nous? Un perpétuel conseil de mansuétude. Ces fanfarons de scepticisme ne nous ont fait si abondamment rire que pour nous provoquer à la bonté.

*
* *

Vint un jour où il leur plut de se séparer. Étaient-ils las de fraterniser dans le succès? Pourquoi? Le public leur était demeuré fidèle et prêt à les suivre sur tous les chemins. Au lendemain de 1870, ils l'avaient retrouvé aussi docile et aussi fervent. Mais ce n'était plus cette foule étourdie du second Empire, qu'un rien mettait en joie. Avec les mauvais jours étaient nés des idées, des goûts et des besoins nouveaux. Les visages et les cœurs avaient vieilli. Meilhac demeura au théâtre. Ludovic Halévy, plus méditatif, se mit à écrire de jolis livres attristés.

Les *Récits de l'Invasion* révélaient un clairvoyant contemplateur dans le satirique apaisé. Livre sans passion et sans colère, où nos illusions, nos chimères, nos fautes étaient notées, au jour le jour, par un sûr témoin. Devenu historien, l'auteur dramatique gardait l'horreur instinctive des longueurs. Jamais de tirades. Et jamais le ton guindé du justicier amateur. Point de phrases; des faits, de petits faits, de grands aussi, relatés sur un ton de sincérité parfaite et de mélancolique courtoisie.

Au lendemain de la guerre et de la Commune, il me souvient d'avoir assisté à la distribution des prix d'un lycée quelconque, que présidait un vieux général. Il devait un discours à son auditoire. C'était l'heure où les partis se jetaient l'anathème et s'excommuniaient à l'envi. Le bon vieux soldat, après avoir évoqué les souvenirs tout brûlants encore de la défaite, conclut ainsi : « Ne nous en prenons de nos malheurs

qu'à nous-mêmes. » Nous n'étions que des gamins, déjà grisés de mauvaises rancunes, et, selon la loi de notre âge, prompts aux malédictions. Cette parole d'aïeul, si simple et si grave, nous parut fade et vide de sens. Seulé, la vie pouvait nous apprendre ce qu'elle contenait d'équité. Que de fois depuis je me la suis rappelée, cette sentence si humaine et si sage! Elle pourrait servir d'épigraphe liminaire au livre qu'a écrit Halévy sur l'invasion. Que de papier a été noirci à propos de la guerre de 1870, et toujours contre quelque chose ou contre quelqu'un! Dans ce petit volume d'Halévy rien n'est outragé, personne n'est maudit. Qu'on n'aille pas croire que ce soit chez le narrateur indifférence ou défaut de pénétration! L'écrivain est de ces hommes qu'on ne trompe guère. Il a été en bonne posture pour juger les uns et les autres. Lui aussi, il a dormi de ce sommeil qu'un réveil atroce a interrompu. Il revendique sa part dans la faute commune. En jetant les yeux autour de lui, il ne veut voir que des compagnons d'erreur. C'est l'examen de conscience d'une génération que Ludovic Halévy a fait là, à voix basse, sur le ton que doit garder dans une chambre de malade un visiteur de bonne compagnie. Aucune toilette funèbre au style : le sujet est suffisamment triste par lui-même. Parfois un sourire, presque involontaire; une habitude d'autrefois. Mais ce n'est plus le même sourire qu'au perron des Variétés.

On n'attendait pas d'Halévy ce livre d'une sobriété saisissante. C'était mal connaître l'arrière-fond de son esprit. Sous les dehors de la bonne humeur, il cachait une lourde réserve de mélancolie. Cet homme si heureux, et qui se proclamait tel, n'a jamais accordé à la vie sa pleine et entière confiance. Peu de Français ont senti plus profondément le contre-coup de la défaite. Avec la nouvelle des premiers désastres, il avait appris la mort tragique d'un ami qu'il admirait et chérissait. Le souvenir de Prévost-Paradol, mêlé à celui du malheur public, l'attrista pour le reste de ses jours. Il y eut deux Halévy, celui d'avant les *Récits de l'Invasion* et celui d'après. Sa mélancolie dédaigna toujours, d'ailleurs, de se montrer importune. Tout au plus se trahissait-elle par un refus courtois, mais formel, de s'enrégimenter dans aucun parti. Ce n'est pas Halévy qui aurait dit : « Les jeunes gens sont bien heu-

reux, ils verront de belles choses. » Il pensait plutôt : « Pauvres générations de demain, vous aurez à faire des expériences nouvelles! » Il s'éloignait de la politique comme d'un magasin de matières explosibles. Elle l'intéressait passionnément, en raison même de la peur qu'il en avait. Il se tenait au courant des moindres incidents de la vie publique. En bons termes, d'ailleurs, avec les représentants du pouvoir, qu'il plaignait un peu et admirait presque pour leur intrépidité. On le savait incapable de conspirer; il était classé parmi les conservateurs non dangereux. Tout au plus lui en voulait-on un peu, dans certains milieux, d'avoir donné à « Monsieur Cardinal » trop de souci du bonheur de son pays.

Cette fois, il faut bien l'avouer, l'aimable railleur avait égratigné un peu cruellement. Il s'était offert une véritable orgie d'ironie. *La Famille Cardinal* est de tous les livres de Ludovic Halévy celui qui porte le mieux sa marque personnelle. Peut-il être goûté hors des frontières de cette région spéciale qu'on appelle la vie parisienne? Qu'a bien pu donner sa traduction en langue étrangère? Songe-t-on aussi à ce qu'un romancier pessimiste aurait tiré d'un sujet semblable? Halévy a trouvé moyen de remuer ce linge malpropre, du bout de la pincette, sans troubler l'air. Il semble dire au lecteur : « De grâce, ne t'indigne pas. N'oublie pas qu'il s'agit ici des bas-fonds d'un petit monde particulier contre lequel il serait aussi vain que ridicule de se mettre en frais de sévérité. Au hasard de mes explorations de dilettante, j'ai vu poser devant moi ces exemplaires d'inconscience. Je les ai crayonnés au passage. Regarde-les comme les croquis d'un album de caricature. Ils sont vilains, mais si amusants! »

Quelle sera la fortune de ce chef-d'œuvre d'impassibilité gouailleuse? L'esprit en demeure toujours jeune. Ces types d'une espèce, heureusement exceptionnelle, ne prétendent pas à la vérité générale. Ils sont en marge des psychologies connues. Ils vivent pourtant d'une vie intense. Il ne semble point qu'avec le progrès des mœurs les petites femmes de théâtre et leurs ascendants aient perdu de leur importance sociale. Virginie, sous un autre nom, mais avec la même frimousse, s'est encore mariée, pas plus tard qu'hier, dans l'aristocratie. Avec une moralité très supérieure à celle de M. Cardinal, et

peut-être moins d'ingénuité, d'austères apôtres continuent à éclairer leurs concitoyens « sur leurs devoirs et surtout sur leurs droits ». En réfléchissant, on serait capable de trouver aux différents membres de cette intéressante famille des chances de survivre à l'actualité. Halévy n'avait pas d'aussi lointaines prétentions. Il ne généralisait point, il philosophait à peine. Sa fantaisie était partie en bordée ; il se sentait en récréation. Ce qui l'amusait par-dessus tout, c'était, en racontant ces choses énormes, de moraliser tout doucement.

A parler franc, la moralité de cette histoire n'apparaît point tout d'abord. Elle met à se dissimuler tant de coquetterie que les esprits épais pourraient s'y méprendre. C'est le côté scabreux, et même inquiétant, de ce livre d'une si adorable scélératesse. L'écrivain n'a pas trop de toute sa délicatesse de touche pour estomper les couleurs fâcheuses du tableau. Aussi parfois, au détour d'une page, sent-il le besoin de mettre de la distance entre ses personnages et lui. Lorsqu'ils vont devenir trop vilains, il pirouette sur les talons et leur fausse brusquement compagnie. Il veut bien condescendre à écouter d'une oreille les confidences de la maman; avec le père, il évite soigneusement le tête-à-tête. On n'apporte pas plus de décence dans le maniement de choses malodorantes. La gaieté sauve tout. Et, sous son affectation d'impartialité impertinente, il n'est pas de livre plus respectueux de la vertu. On s'en aperçoit avec le dernier éclat de rire.

C'était toutefois jouer un peu audacieusement la difficulté. Pareil tour de force ne se fait pas deux fois. L'auteur de *la Famille Cardinal* comprenait bien que, s'il n'avait pas scandalisé son prochain, il l'avait troublé quelque peu. Il eut le caprice de rassurer entièrement les bonnes âmes. Il écrivit un conte de fées, lui qui s'était si légèrement moqué des féeries. Il voulut, avec *l'Abbé Constantin*, expier en une fois tous les jolis péchés d'irrévérence qu'il avait commis. Il se fit plus optimiste, plus consolateur, plus édifiant qu'un congrès de moralistes. Le succès de ce petit poème, éperdument romanesque, est à l'éloge de l'humanité. Il lui prend parfois un besoin irrésistible d'entendre dire du bien d'elle-même. Justement, sous prétexte de vérité, — on ne disait pas encore de *vérisme*, — d'implacables psychologues versaient à flots la

désespérance. Le roman se transformait en une ménagerie de monstres enragés. La clientèle des écrivains réalistes, un peu lasse du pessimisme, se sentait, à la fin, froissée dans son amour-propre. L'occasion était opportune pour une réaction contre de trop véridiques littératures. Furtivement, gentiment, timidement, Halévy glissa, entre deux livres bien noirs, ce qui a été écrit de plus bleu depuis qu'il y a des contes et des conteurs. Ce confident avisé du public a toujours mis sa montre à l'heure qu'il était. Il devina que le moment était favorable à l'exaltation de la vertu.

Au fond de l'âme populaire, subsiste une prédilection pour le genre pastoral. Nos arrière-grands-pères ont raffolé des bergeries héroïques. En refaisant une idylle, Halévy s'est bien gardé de donner à ses bergers des houlettes et des chapeaux de fleurs. Il les a costumés à la dernière mode. Il n'en fallait pas davantage pour les rendre acceptables et leur enlever l'apparence chimérique. Tout le monde prit pour des contemporains ces revenants du ciel de l'*Astrée*.

Ce village de Longueval, où les servantes sont fidèles, les paysans satisfaits, les Américaines modestes, et tendres les officiers d'artillerie, c'est, proprement, un coin de Paradis, à proximité du tout-Paris des premières. Ce fut à qui voulut aller passer un dimanche dans ce lieu de félicité. L'habileté merveilleuse du narrateur était de présenter, comme des créatures normales, des êtres descendus d'une planète éteinte. Les personnages de *l'Abbé Constantin* tiennent nos propos habituels et cachent poliment leur nature céleste. Ils dissimulent leur sublime. Nous finissons par nous trouver à notre aise en leur angélique compagnie. Au fond, c'est notre désir intime, à tous tant que nous sommes, d'avoir des âmes de cette qualité. Être bon, c'est ce que tout homme reproche aux circonstances de l'empêcher d'avoir été. Halévy s'est fait le confesseur de ce qu'il y a, au fond des consciences, de vocation contrariée pour le bien. Seulement, on ne sait jamais, avec ce diable d'homme! Tandis que nous prenons tous un bain de candeur, au potager de l'abbé Constantin, on dirait que l'auteur se retourne pour rire dans sa barbe. Ne croirait-il pas, par hasard, à cette justice immanente qui récompense tôt ou tard les bonnes créatures? Il n'a aucunement voulu se moquer de son public. En

son for intérieur, il savoure le plaisir d'artiste d'avoir su si adroitement rajeunir l'antique conte de fées. Il se félicite d'avoir escamoté l'attirail des enchantements, le voile blanc, les talismans, la baguette de coudrier. Autrefois le Prince Charmant et la fille du roi, après avoir traversé le cycle des épreuves, étaient ravis dans un empyrée jonché de roses. Les modernes ont une conception plus pratique des récompenses. Ils voient avec satisfaction un militaire d'une vertu parfaite se marier avec une ravissante demoiselle follement millionnaire. Les fils d'un siècle utilitaire conçoivent ainsi le dénouement des pastorales. Ce qui fait sourire le malicieux et tendre conteur, c'est la satisfaction d'avoir compris que la qualité du merveilleux s'était modifiée avec les progrès de la civilisation. Toujours un peu d'ironie se mêle à la bonté chez cet homme qui connaît son époque et veut l'aimer sans être sa dupe. Et puis, tout cela dit, nous aurons beau gloser, *l'Abbé Constantin* était un livre délicieusement nécessaire. Un pareil succès répond toujours à un besoin des cœurs et des esprits. Une bienfaisante émotion se dégage de ces pages parfumées d'optimisme. Elles vous réconcilient, du moins pendant le temps qu'il faut pour les lire, avec cette pauvre espèce humaine que les littératures ont tant calomniée.

Si méfiant des hommes et des choses qu'ait été notre Ludovic Halévy, il pensait beaucoup de bien de ses semblables. Il s'est moqué d'eux abondamment, mais il dédaignait de leur mentir. Il n'a jamais paru croire beaucoup à la mission providentielle de l'écrivain, mais ce n'était de sa part qu'un excès d'humilité. Distribuer tantôt un peu de gaieté, tantôt un peu d'émotion, réconcilier dans une heure de plaisir des gens qui se déchireront le lendemain, là se bornait son ambition. Il laissait à d'autres, plus hardis, le rôle ingrat de réformateurs.

Lorsqu'il jugea que sa tâche était accomplie, il se mit volontairement à la retraite et se fit un charme du repos. La célébrité lui était venue, avec tous les avantages qu'elle comporte et les menues rançons dont il la faut payer. Il s'acquitta à ravir des mille petits devoirs qu'impose la renommée. Il monta allègrement les escaliers des ministres pour leur signaler de bonnes actions à accomplir. Depuis plusieurs années, il ne

voulait plus entendre parler de reprendre la plume. Ses amis le pressaient d'écrire ses *Souvenirs*. Il répondait à toutes leurs instances d'un air détaché et paresseux. Quel livre délicieux nous avons perdu là! Les confessions d'Halévy eussent été, en même temps qu'un chef-d'œuvre de grâce, un trésor inépuisable de bons conseils. Il avait su si délicatement déguster la vie! Mais il ne s'occupait plus que de prendre des sûretés contre elle. Nous l'avons dit, il se méfiait d'elle, tout en reconnaissant qu'elle l'avait comblé. Il voulait jouir des siens, de leur tendresse, du foyer paisible qu'il s'était construit, de l'intelligence audacieuse de ses deux fils, du talent des jeunes gens, de la joie d'admirer. Jamais il ne s'intéressa aussi passionnément aux lettres qu'à partir du jour où il cessa d'écrire. A l'Académie, sa seconde famille, il sollicitait les occasions de servir les renommées commençantes; il se laissait accabler de rapports. « Ils ont tous du talent! » cette exclamation revenait dans sa critique comme un refrain. Les soirs de première représentation, si le succès faisait mine de se dérober, il s'en affligeait; il guettait le moment de donner le signal des applaudissements. Cette bienveillance ne venait pas d'un parti pris de banalité. Ce n'était aucunement une attitude, mais le résultat d'une vie de travail, la volonté arrêtée d'être juste, le respect sincère de l'effort. Bien des choses ont étonné, dérouté, choqué Halévy dans les mœurs nouvelles. Il appartenait à une époque moins inquiète et moins agitée que la nôtre. Mais, jusqu'à la dernière minute, il voulut comprendre son temps et l'accepter, tel qu'il était. Aussi nous a-t-il quittés sans que personne de nous l'ait vu vieillir.

Lorsqu'on réfléchit à cette carrière si droite, à cette œuvre où pas un mot de haine n'a été prononcé, lorsqu'on fait le compte de toutes les heures charmantes que cet esprit a prodiguées, on se dit qu'il y a eu là un rare exemplaire de parfaite élégance intellectuelle. On jette un coup d'œil attendri sur le rayon de la bibliothèque où sont rangés les volumes signés de son nom. On sent qu'il en est plus d'un parmi eux dont on ne se fatiguera jamais, auquel on viendra recourir dans les moments de lassitude et de mauvaise humeur. Nos fils aimeront-ils autant que nous cette sagesse légère? Il leur faudra,

craignons-nous, des vérités plus appuyées. Halévy est mort persuadé que les dernières générations étaient infiniment plus intelligentes que la sienne. A l'âge où l'on se sent étranger et hostile aux nouveautés, il se défendait de se raidir contre elles. « Ils sont plus forts que nous! » répétait-il, en parlant de ses jeunes confrères. Il se trompait rarement, ayant une longue habitude de la clairvoyance : nous devons penser avec lui que l'avenir aura ses vertus. Tout au plus changeront-elles d'apparence. Ce que cet homme, si digne d'être aimé, aura représenté pendant un demi-siècle, dans la société contemporaine, c'est la faculté, qui semble se perdre, d'être constamment agréable aux autres. Un homme agréable, déterminé à l'être toujours, restant tel jusqu'à la dernière heure, qui sait si ce ne sera pas bientôt presque un personnage fabuleux? Dans sa conduite et dans son œuvre, Ludovic Halévy aura été cet homme-là en toute perfection.

HENRY ROUJON

TRANSPORTS AUTOMOBILES

Transports urbains et interurbains par l'automobile, les grandes municipalités et les conseils généraux étudient les moyens d'acclimater l'autobus ; des sociétés particulières lancent des autos-fiacres ; de grosses industries ont déjà adopté les camions à moteur. Cette évolution date du premier concours des véhicules industriels (1897). Mais après deux premiers essais infructueux, les enthousiasmes s'éteignirent et ce n'est en réalité que depuis 1906 que, chaque année, un concours officiel marque une étape nouvelle ; dans les résultats de cette épreuve, on peut lire aisément les progrès réalisés d'une année à l'autre et c'est en les interprétant qu'on peut évaluer approximativement la distance qu'il reste à couvrir pour atteindre la dernière étape où se réuniront autour d'un type à peu près définitif tous les véhicules mécaniques, destinés aux transports en commun et aux transports industriels.

Le concours de 1908 a pris fin il y a un mois. Il a eu un retentissement que n'avaient pas connu les précédents. Après l'ère obscure des débuts et la longue période des tâtonnements, la ténacité des constructeurs a-t-elle donc vaincu les difficultés de la route? A-t-elle réussi à établir des véhicules solides, abordables aux budgets des sociétés commerciales et industrielles? Mais s'il en est ainsi, pourquoi cette lenteur d'expansion du véhicule utilitaire? Pourquoi la révolution des transports tarde-t-elle? Quels obstacles s'y opposent?

Au concours de 1908, on voulait étudier deux points :

l'endurance des véhicules; leur consommation. Nous ne sommes plus sur la voiture de luxe où le moteur a le droit de se griser d'essence, parce que le conducteur veut se griser de vitesse. Nous sommes sur un camion ou un autobus, dont la mission est de transporter le poids le plus grand possible, avec la sécurité maxima et l'économie la plus forte qu'on puisse réaliser. Plus de vitesses exagérées : il suffit d'aller deux ou trois fois plus vite que des chevaux. La trop grande vitesse est néfaste, car le véhicule pèse plusieurs tonnes : en vertu des lois du choc, il faut réduire la vitesse pour une plus grande masse, si l'on ne veut pas avoir une dislocation rapide des différents organes. D'autre part la consommation des moteurs en essence est trop grande et il semble que l'essence ne puisse pas être utilisée beaucoup plus économiquement qu'elle ne l'est maintenant; il faudra donc brûler d'autres liquides, employer un nouveau carburant d'un prix moins élevé.

C'est dans cet ordre d'idées que fut institué le concours d'endurance avec une vitesse supérieure limite, puis le concours de consommation brute c'est-à-dire déterminée en francs à la tonne kilométrique[1], quel que fût le carburant brûlé. Il est clair que c'était un concours de consommation « économique », et non pas un concours de consommation « technique », puisqu'en somme, les différents carburants, essence, benzol, alcool, étant à des cours très différents, il ne pouvait s'agir en l'espèce de comparer la consommation propre des moteurs, mais plutôt de déterminer si tel ou tel carburant d'un prix moins élevé pouvait être consommé[2].

Le concours d'endurance consistait à parcourir des routes de profil varié, de sol très inégal, — beaucoup de routes pavées

1. Il s'agit du transport pendant un kilomètre d'une tonne de charge utile (poids de la carrosserie compris dans la charge utile).

2. Les véhicules étaient divisés en neuf catégories déterminées suivant la valeur de la charge utile. Les sept premières catégories comprenaient des véhicules transportant des marchandises; les deux dernières, des véhicules pour transports en commun. Il y avait une vitesse limite inférieure pour la régularité de la marche (10 ou 12 km. à l'heure suivant les catégories) et une vitesse limite supérieure (25 km. à l'heure). Le concours comportait vingt-trois étapes de 140 kilomètres chacune pour les camions, de 180 kilomètres pour les autobus : ce qui donne des parcours totaux respectifs de 3 200 et 4 100 kilomètres.

en particulier, — pendant un mois, sans qu'il fût nécessaire en aucun cas de dépasser une certaine vitesse, mais sans le droit de réparer les avaries autrement que par les moyens du bord.

Trente-six véhicules furent présents au départ; vingt-quatre arrivèrent un mois après, après avoir parcouru de trois à quatre mille kilomètres dans les conditions du règlement, sans être déclassés. Donc douze véhicules, soit un tiers des partants, ont été arrêtés par des accidents. La proportion paraît un peu forte; mais ne jugeons pas encore. Au concours de 1907, nous avions quarante et un partants au lieu de trente-six, et le nombre des arrivants fut bien inférieur : douze au lieu de vingt-quatre. Ainsi la proportion de véhicules arrivés est au moins double cette année de ce qu'elle était l'année dernière. En 1907, plus de la moitié des véhicules déclassés le furent pour avaries au mécanisme. Cette année, quatre seulement sur les douze, soit un tiers, furent déclassés pour ce motif : les huit autres furent victimes d'accidents aux essieux et aux roues. Le progrès est manifeste : les avaries au mécanisme se font plus rares et il ne reste plus à éviter que des causes d'accidents dont il est facile de se méfier. Aucune d'elles ne constitue en effet un vice rédhibitoire.

Le passage sur les routes pavées, très nombreuses aux environs de Paris, a occasionné des chocs anormaux auxquels on peut remédier en renforçant les pièces qui ont souffert : essieux et roues. La suspension de beaucoup de véhicules était trop faible : certains mécaniciens furent obligés d'intercaler de fortes rondelles de caoutchouc entre les longerons du châssis et les ressorts qui, par suite de leur résistance insuffisante, venaient heurter le châssis. En résumé, les roues et les essieux n'étaient pas assez solides; les ressorts de suspension, mal calculés. Défauts aisément réparables.

Une autre raison a contribué à la rupture d'un grand nombre de roues et d'essieux : l'emploi de roues ferrées. Treize camions des catégories « lourdes » sur quinze étaient munis de bandages ferrés à l'arrière. C'était une condition qu'avait imposée le Ministère de la Guerre; aussi un assez grand nombre de constructeurs l'avaient acceptée. Par malheur, la suppression

du bandage en caoutchouc expose directement la roue aux chocs de la route, toujours inégale, avec une brutalité qui peut être très grande lorsque le véhicule est lourd ou qu'il va très vite. Si la roue n'est pas assez solide, elle peut se briser dans le choc. Mais garnissez sa circonférence d'un matelas de caoutchouc : l'ensemble rebondit ; l'énergie du choc est absorbée dans la déformation du caoutchouc.

Les constructeurs, qui ont abandonné tout à coup le bandage en caoutchouc pour le bandage ferré, ont eu soin de renforcer leurs roues ; mais ils n'ont pas eu le temps de mettre au point leurs roues cerclées de fer. Quelques accidents se sont produits. Est-ce à dire qu'il ne faille pas renouveler le tentative? Bien au contraire. Tous les efforts doivent tendre vers la suppression du bandage en caoutchouc, la plaie du véhicule industriel ; on y est en somme arrivé au moins pour les roues arrière, dès le premier essai sérieux qu'on en a fait. Douze camions à bandages ferrés à l'arrière ont pris part au concours, trois seulement ont été déclassés et tous les trois pour les roues. L'emploi de la roue ferrée à l'arrière n'influe donc en rien sur la bonne conservation du mécanisme. A l'avant, on craint toujours pour le moteur ; néanmoins deux véhicules chargés de trois tonnes portaient des bandages ferrés à l'avant comme à l'arrière ; ils ont été classés ; des camions de ce type sont utilisés actuellement au Maroc.

Une simple remarque : les deux derniers camions que nous venons de citer sont multipliés en grande vitesse à 12 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire sont établis pour aller trois fois plus vite que les véhicules hippomobiles qui portent la même charge. Pourquoi ne réduirait-on pas encore cette vitesse pour tous les véhicules destinés au transport des marchandises? Le problème de la roue ferrée serait alors résolu pour le camion.

Mais la soif d'essence, dont souffre le moteur actuel, est un autre obstacle sérieux à la démocratisation de l'automobile. Le classement à la consommation ne pouvait donner dans ce concours de résultats probants, étant donné les différentes valeurs du carburant adopté : le benzol coûte 24 fr. 65 l'hecto-

litre; l'essence 40 fr. 50; l'alcool carburé 33 fr. 75; le white sprint 29 francs[1].

A prix égal de l'hectolitre, les résultats officiels auraient d'ailleurs encore été faussés; car on a classé ensemble des véhicules qui portaient les charges inégales et étaient munis de bandages de nature différente, et l'on sait que l'effort de tirage nécessaire à l'avancement du véhicule varie suivant la nature du bandage. Il s'agissait par suite plutôt d'un concours de carburants que d'un concours de consommation proprement dit. Voyons donc chaque carburant en particulier.

Avons-nous cette année une utilisation plus rationnelle de l'essence? On a dressé le tableau des résultats comparés de 1907 et de 1908 pour les véhicules qui ont marché à l'essence : il semblerait d'après ce tableau que, en règle générale, la consommation en essence se soit améliorée. Mais pour se faire une idée exacte du progrès réalisé, il faudrait encore ici ramener tous ces résultats au même poids utile. De plus des vitesses limites supérieures étaient imposées cette année : les conducteurs pouvaient donc régler la marche de leurs moteurs le plus économiquement possible[2]. Enfin le profil des routes suivi était sensiblement différent. Trop de facteurs variables interdisent par suite toute comparaison logique. A notre avis, ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher un progrès que le règlement imposé ne semblait d'ailleurs pas appeler.

La révélation du concours pour la consommation a été l'emploi du benzol. Le benzol est un sous-produit de la fabrication du coke métallurgique. Le benzol le plus apte à la consommation dans les moteurs est à 90 p. 100, c'est-à-dire dont 90 parties passent à la distillation avant 100°. Ce benzol est composé en majeure partie de benzine avec un peu de toluène et très peu de xylène. Ce carburant s'est parfaitement comporté au concours sans encrasser les moteurs, comme on le craignait; lorsqu'on aura un peu plus l'habitude de son emploi,

1. Le white-sprint est un produit complexe dans lequel domine une essence de pétrole un peu plus lourde que l'essence ordinaire.

2. C'est ainsi qu'un fiacre monocylindrique a dépensé 6 litres pour faire 112 kilomètres : chiffre remarquablement faible, mais dont il ne faut pas s'étonner, étant donné qu'il n'était pas tenu compte pour les fiacres des vitesses supérieures à 30 kilomètres à l'heure.

il est très probable qu'on aura dans le benzol le produit national et économique, qui remplacera avantageusement l'essence. L'économie réalisée sur l'essence peut être de 25 p. 100 hors Paris et de 35 p. 100 dans Paris à cause des droits d'entrée. L'alcool carburé a alimenté les petits moteurs de fiacres pendant tout le parcours. Nous n'avons rien à dire de l'alcool : nous attendons toujours que des lois plus justes permettent enfin son utilisation qui offre tant davantages.

Apparition d'un nouveau carburant moins cher, laissant entrevoir une économie de 25 à 35 p. 100; espoir de rouler à brève échéance sur des bandages ferrés avec autant de sécurité que sur les bandages caoutchoutés qui sont actuellement la ruine du véhicule industriel; solidité du mécanisme dès maintenant très suffisante : tel est en somme le bilan du dernier concours.

*
* *

Les progrès sont marqués. Cependant ni la conception ni l'exécution des mécanismes ne nous apparaissent encore suffisantes pour les applications commerciales. Il ne faut pas s'étonner de la lenteur avec laquelle se généralise l'emploi des automobiles pour le transport des voyageurs et des marchandises. C'est en recherchant les principales causes de cette lenteur, — qui depuis une dizaine d'années a même surpris les fervents adeptes de l'automobilisme, — que nous obtiendrons peut-être des renseignements sur l'avenir du véhicule industriel.

Si l'automobile a eu une carrière rapide, c'est comme voiture de tourisme, comme accessoire de sport. Plus qu'un objet à la mode et moins qu'un instrument professionnel, l'automobile ne joua un rôle social que par le luxe et le plaisir. L'industrie du véhicule industriel a des ambitions d'un autre ordre : elle tend à modifier les sources mêmes de nos richesses; elle s'adresse, non plus au sportsman généreux, mais au businessman qui compte au centime près. Ce qui a surpris les vendeurs fut que ces deux personnages aient pu se trouver réunis

dans le même homme, lequel n'hésite point à s'offrir une limousine de vingt-cinq mille francs, mais refuse d'acheter un camion parce que ses chevaux lui coûtent quelques sous de moins par jour. Et cependant cet homme a raison. Peu importe que le bénéfice acquis soit gaspillé en plaisir; c'est le le détail d'un budget personnel; mais toucher aux sources d'une fortune est chose grave.

L'industrie du véhicule industriel, ne peut donc pas ressembler à celle que nous connaissions de l'automobile de sport. Il ne suffira plus de « montrer »; il faudra « démontrer »; et la nuance ne saurait être trop soulignée. Avant de se décider à transformer son matériel et de liquider ses attelages, l'homme d'affaires établira minutieusement son budget et, même si l'équilibre n'est que légèrement rompu en faveur des autos, la transformation ne se fera point immédiatement; car on ne se défait pas instantanément d'un matériel important. On peut citer des cas particuliers où les automobiles utilitaires sont adoptés depuis longtemps : les grands magasins, par exemple, possèdent tous des automobiles de livraison, et quelques-uns même depuis dix ans. Cela leur revient assurément plus cher que les voitures à chevaux; mais la réclame intervient : l'emploi des automobiles témoigne de la prospérité de la maison et de son empressement à servir le client.

Il faut pourtant espérer quelques résultats du dernier concours : les gens d'affaires ont vu que les véhicules « de poids lourd » pouvaient s'accommoder de combustibles moins coûteux que l'essence et en user même économiquement. Mais où il reste beaucoup à innover, c'est surtout dans l'organisation des transports automobiles. Si nous sommes loin des espérances que l'on avait formées en 1897, date des premiers concours, il ne faut pas attribuer les lenteurs ou les revers seulement à la fragilité des voitures et au gaspillage d'énergie qui caractérisait leurs moteurs; il faut reconnaître aussi que jamais l'organisation rationnelle du transport automobile ne fut étudiée, et c'est pour les services publics que cette considération prend le plus d'importance.

Bien plus que l'organisation des transports privés, celle des transports publics est délicate, touchant à un des éléments principaux de la vie publique. Les préfets, les maires, les

conseillers généraux, et les ingénieurs de l'administration, qui ont le devoir d'examiner les projets au mieux de l'intérêt des populations et de gérer les crédits, savent déployer quelquefois une énergie et une ténacité dont il faut leur savoir gré.

Au constructeur d'automobiles qui offre son matériel ou à l'entrepreneur qui soumet une demande en concession, répondent les conseillers techniques du département, qui sont le plus souvent les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Inaccessibles à la mode passagère, se méfiant des conclusions prématurées, ces fonctionnaires étudient l'affaire qu'on propose au conseil général; ils mesurent les bénéfices qu'un transport automobile est susceptible de procurer aux populations; ils en apprécient les influences heureuses; ils les mettent en balance avec la subvention demandée, et ils n'oublient pas de prendre aussi des dispositions pour empêcher la détérioration de la « route », ce précieux patrimoine dont ils sont les gardiens. A vrai dire, on doit s'incliner devant la conscience et l'esprit d'équité qui ont présidé à l'établissement de ces volumineux rapports. Les conseillers généraux ont pu y trouver des raisons nombreuses et sérieuses; leurs votes n'ont pas toujours été favorables à l'adoption des services automobiles; mais ils le seront dès que les projets des entrepreneurs se présenteront mieux adaptés aux besoins des populations et aux lois économiques.

L'autobus interurbain a un terrible concurrent qui a l'avantage d'être organisé depuis longtemps : le chemin de fer. Dans l'état actuel de l'industrie, toute lutte contre le rail doit être engagée avec prudence. Quoi qu'on fasse, et malgré les récents progrès que nous avons appréciés, l'automobile restera un mode de locomotion plus coûteux que le chemin de fer à égalité de charge transportée : pour tirer un véhicule sur une voie ferrée il faut un effort de cinq kilogrammes par tonne; c'est un effort de vingt-cinq à trente kilogrammes qu'exige un véhicule d'une tonne sur la route.

Aussi, pour offrir dans la voiture automobile une place à un prix abordable, convient-il de tenir avant tout un compte rigoureux de cette loi si dure. Il faut ajouter que d'autres dépenses de l'autobus sont en grande partie provoquées par la nature du chemin; l'entretien de bandages de caoutchouc, par exemple, dépasse toujours la dépense en combustible. Est-ce à dire

qu'il ne peut y avoir de remède pour abaisser le prix des transports sur route et qu'on ne puisse jamais en rendre les tarifs comparables à ceux des chemins de fer? Le tarif dépend, non seulement du coût de l'énergie demandée, mais des dépenses totales d'exploitation, qui, dans tout service régulier comprennent deux groupes :

1° les frais d'exploitation relatifs au transport *effectif* des objets; 2° les frais de transport des capacités non occupées, qu'on offre cependant au public.

Dans le cas des chemins de fer, il importe peu, jusqu'à une certaine limite, que le nombre des places offertes soit considérable par rapport au nombre des places occupées, parce que le tirage ne coûte pas cher; souvent les frais d'exploitation ne dépassent pas les frais d'amortissement du capital de premier établissement. Avec les automobiles, les frais d'exploitation sont quatre à cinq fois plus forts que les charges réunies du capital et du fonds de réserve pour le renouvellement du matériel! Cette explication nous indique la conduite à tenir : dans tout transport mobile, il faut s'inquiéter d'abord de réduire les capacités non occupées, et par suite les capacités offertes. Ce qui était peu avantageux et même difficile avec les chemins de fer, puisque le minimum était toujours la capacité d'un train, devient une nécessité pour les transports automobiles : il faut proportionner la capacité des voitures au trafic probable.

La plupart des entrepreneurs, qui, depuis une dizaine d'années, ont tenté d'organiser des services publics automobiles, doivent leurs revers à l'incertitude dans laquelle ils se trouvaient sur le juste rapport entre la capacité offerte et la valeur du trafic. L'erreur commune fut d'adopter, à l'imitation du chemin de fer, de spacieux véhicules. Or les services automobiles desservent des pays où le trafic est faible, puisqu'il est insuffisant pour justifier l'établissement d'un chemin de fer ; et toute place inoccupée correspond à un supplément de poids très coûteux à tirer sur une route.

Le directeur de la plus ancienne compagnie de transports automobiles interurbains[1] se prononça nettement dans ce

1. M. Goby, directeur des messageries automobiles du Havre. Cette Compagnie qui date de 1901 exploite un réseau de 250 kilomètres au moyen d'un matériel composé de vingt-cinq omnibus automobiles.

sens, en avril 1908 devant le conseil général de Seine-Inférieure : ayant employé successivement depuis cinq ans plusieurs modèles d'omnibus, en commençant par d'énormes véhicules et en abaissant progressivement la capacité des voitures, il nota la constance des recettes. Par contre, les frais d'exploitation diminuaient. Il put estimer enfin le trafic moyen sur chacune de ses lignes d'automobiles : d'après les chiffres obtenus, il se propose de les desservir au moyen d'autobus de huit, dix et douze places au plus.

Sur cette expérience, les ingénieurs et les entrepreneurs établiront désormais des services publics d'autobus : on aperçoit alors l'avenir des automobiles interurbains. Le rail a ses inconvénients, dont le principal est son prix. C'est un seigneur qui ne passe point en tous lieux ; les pentes ardues lui sont interdites ; il lui faut des tunnels et des viaducs, il veut un matelas doux et solide, composé de bois et de pierres, si bien que le kilomètre des petits chemins de fer départementaux revient en moyenne à cinquante mille francs. La charge correspondante est pour le département d'environ mille francs par an, pendant cinquante ans ; elle est à peu près égale pour l'État. Le trafic prévu sur la ligne ne justifie pas toujours une telle dépense, malgré les avantages de toutes sortes procurés par l'établissement d'un chemin de fer. C'est alors que l'automobile peut intervenir.

Et la considération du trafic probable n'est pas la seule qui pourra faire pencher la balance. On imagine qu'un entrepreneur habile saura créer des services automobiles sur des lignes où le chemin de fer serait recommandable. On sait également combien les trajets de voies ferrées sont longuement examinés et quelle série d'approbations nombreuses ils doivent recevoir avant d'être exécutés : l'installation d'un service d'autobus pendant cette période d'attente de cinq à six ans apaisera beaucoup d'impatiences. Est-il besoin d'ajouter que la politique locale ou régionale joue un rôle trop important dans l'établissement des transports publics? Nous aurons peut-être, non plus de chemins de fer électoraux, mais seulement des autobus électoraux : il y a dans ce changement une source d'économies sérieuse.

Une des qualités qui font recommander les automobiles

dans un grand nombre de cas est la souplesse de l'itinéraire : tandis que le train suit le rail immuable, l'auto peut sans aucune difficulté circuler un jour sur deux par exemple dans une autre région; on peut introduire des crochets dans son parcours, ce qui permet de desservir un très grand nombre de localités [1]; il est également aisé d'augmenter sur une ligne exceptionnellement fréquentée, ou de changer le matériel d'un réseau, si la société d'exploitation possède plusieurs lignes, qui ne connaissent pas la morte-saison en même temps. Les entrepreneurs ne sauraient trop mettre à profit cette souplesse, une des qualités les plus précieuses de l'omnibus automobile.

***

La mécanique semble avoir eu raison des obstacles de la route : les constructeurs ont créé des types viables pour le véhicule industriel. Il ne reste plus que quelques points de détail à déterminer. L'expérience croissante s'en chargera. Le rail va-t-il devenir moins nécessaire? Du moins pouvons-nous conclure qu'un nouvel engin de transport public existe : souhaitons-lui de trouver bientôt les conditions économiques, qui en favorisent le développement.

L. SARDET-GIRARDAULT

1. C'est ce qui a lieu sur la ligne du Havre à Étretat par exemple : certaines voitures font un crochet par Saint-Jouin tandis que les autres suivent la route directe.

VOLTAIRE SEIGNEUR FÉODAL

TOURNEY

Dans le temps qu'il s'abouchait avec M. de Budée pour l'achat de Fernex, Voltaire écrivit à M. de Brosses, président à mortier au Parlement de Dijon, propriétaire, à une lieue de Genève environ, de la seigneurie de Tourney sur les chemins de Gex et de Versoix. Ce magistrat était un peu son confrère, ayant publié l'*Histoire des navigations aux terres australes* : Voltaire lui fit compliment de cet ouvrage et, représentant la mauvaise gestion du fermier Chouet, offrit d'acheter Tourney à vie. « Je m'engage à faire bâtir un joli pavillon des matériaux de votre très vilain château, et je compte y mettre vingt-cinq mille livres; je vous paierai comptant vingt-cinq autres mille livres »; « offres honnêtes », quoiqu'un peu strictes : Voltaire alors était dans la soixante-cinquième année, où le taux des rentes viagères est le denier dix. A 25 000 livres, la vente de Tourney ne donnait de bénéfice net à M. de Brosses que pendant sept ans, après quoi ce bénéfice eût été absorbé dans les trois années suivantes; l'acquéreur venait-il à dépasser soixante-quinze ans, le vendeur perdait chaque année les 3 300 livres du loyer payé par le fermier. Il est vrai, par contre, que le bail de Chouet expirait dans vingt-huit mois, que Voltaire s'engageait à faire pour 25 000 livres d'améliorations, et même « à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans ». Mais on sait de reste que les propriétaires ne mettent en compte ni l'éventualité des non-locations, ni les embellissements faits par le locataire; ou plutôt, à l'expiration du bail, ils comptent ceux-ci pour dégradations.

M. de Brosses n'aimait point Voltaire. Il ne l'aimait point, parce que le philosophe, depuis fort longtemps, était l'ennemi infatigable

des Parlements. Il ne l'aimait point, parce que vivant plus qu'aujourd'hui à l'instar de Paris, la province se vengeait de cette dépendance sur les Parisiens imprudemment venus à elle. Et puis M. de Brosses s'était proposé dès l'enfance l'exemple du président Bouhier, dont Voltaire avait occupé le fauteuil académique avec une désinvolture que Dijon ressentait encore. Mais, en fait de terres, le magistrat était « vénal comme un Anglais ». Mangeur, buveur, coureur de filles, l'*auri sacra fames* secondait ses appétits. Il l'avouait d'ailleurs, dans le ton démodé des roués : « à quoi la faim de l'or ne contraint-elle pas les poitrines mortelles ! — Or sus ! fit-il à Voltaire, mettez la main sur le pourpoint ; ce n'est pas assez. Cela vaut trente mille livres. Je dirais bien trente-trois, mais je n'ai jamais qu'un mot » ; et reprenant une à une les propositions de l'acheteur, il accordait jouissance entière des terres, seigneurie, prés, vignes, droits, meubles et bestiaux, mais, pour les bois, jouissance des droits annuels (de paissance, d'ébranchage et de glandée) et non du droit de coupe. Il ajoutait que, comme « la volonté de l'homme est ambulatoire », on devait convenir pour la reconstruction du château soit d'un délai, soit d'une somme. Madame de Brosses, enfin, recevrait de Voltaire le pot-de-vin du marché. En revanche le président insistait sur le privilège de Tourney, tout dans l'ancien dénombrement. Ce privilège, à vrai dire, se perdait en cas de vente à un Français ; mais il ne s'agissait « que de manier ceci un peu délicatement ».

Voltaire trouva d'abord exorbitantes les prétentions bourguignonnes. Ce n'est point que la somme fût excessive, garantissant au président un loyer de quatorze années ; mais les améliorations faites au château ou, à leur défaut, les sommes versées par les hoirs de l'acheteur seraient pour M. de Brosses un trop beau bénéfice acquis sans risques. L'inconvénient fut paré dans un nouveau projet expédié par Voltaire, qui n'offrait plus que vingt mille livres comptant, dont moitié serait rendue à fin de bail. Par contre il se proposait de mettre aux embellissements 40 000 livres, dont la moitié serait également rendue. Il découvrait toutefois son intention de ne point porter le faste à l'excès, demandant à M. de Brosses s'il ne valait pas mieux rendre le château logeable plutôt que de construire un pavillon ; et M. de Brosses, pour prix d'un si beau marché, garantirait les privilèges de Tourney : « point de seigneur suzerain, disait Voltaire, point de lods et ventes, point de vingtièmes, point de capitation, point d'intendant, ni de subdélégué, *si fas est*. Signé : *V., âgé de soixante-quatre ans et bientôt de soixante-cinq.* »

Dans ce nouveau projet « si travesti, si chargé de pretintailles », le magistrat pressentit tout de suite « une pépinière de difficultés ». D'ailleurs, quoiqu'il supputât la mort de Voltaire vers 1769 et s'oubliât jusqu'à le lui écrire, il estimait que « 20 000 livres de capital

pour 3 200 livres de rente [payées par Chouet] font [au denier vingt] 2 200 livres, ou si vous voulez [au denier dix] 1 200 livres de perte en revenu annuel et que, puisque, selon votre lettre, vous comptez y mettre 60 000 livres, j'aurais au bout du temps 10 000 livres à rendre de mon argent pour avoir perdu 2 200 livres de rente pendant dix ans. Ce fonds perdu est trop cher pour moi. » Ces calculs n'étaient pas exacts; mais il faut convenir que le marché n'en restait pas moins impossible. Aussi M. de Brosses proposa-t-il la vente pure et simple de Tourney, et termina par ce *post-scriptum* : « M. de Fautrière, retiré à Genève, me fait proposer un échange contre sa terre plus voisine des miennes de Bresse. » — « Eh bien! répondit Voltaire, vous donnerez donc la préférence à M. de Fautrière. » Alors le président fut piqué : soi-disant, il ne connaissait point du tout M. de Fautrière; ce qu'il entendait dire ne lui donnait qu'un goût médiocre pour traiter avec le personnage. « Pour moi, faisait-il, vous me trouverez probablement toujours planté là comme un piquet toutes et quantes fois que vous voudrez goûter du denier dix. » Le grand' homme revint donc à la charge avec 30 000 livres comptant, et une belle charrue à semoir pour chaîne du marché à la présidente. M. de Brosses fit un peu le dégoûté, tant sur les 10 000 écus que sur la charrue, dont madame n'userait point pour meuble de toilette, puis offrit de conclure par un bail à vie qui sauverait les franchises de Tourney. Et comme Voltaire préférait une vente à vie, s'inquiétait de savoir si les lods et ventes étaient dus dans ce cas, tergiversait enfin, le président, pour lors dans sa terre de Montfalcon en Bresse, demanda une entrevue, car « on s'égosille à parler de loin ».

Imaginez un vieillard chancelant, frileusement serré dans sa pelisse, la main tremblante sur sa canne, avec une mine inquiète, mais futée, et des yeux scrutateurs. Tel était M. de Voltaire les jours de contrat viager, tel il fit son entrée chez M. de Brosses à Tourney, le lundi 11 décembre 1758. L'autre l'attendait. C'était un petit homme d'une santé insolente, haut en couleur, roulant des yeux dans une grosse figure aux traits saillants. Il reçut Voltaire avec un verbe abondant, un ton nasillard et dur, de grands gestes et un air glacé; et le vieil homme de lettres, sous la facilité jouée, sentit d'abord la morgue irréductible du magistrat. Mais M. Girod, notaire royal à Gex, était à cette heure à Fernex, prêt à dresser le contrat devant témoins. Le président fut prié de monter en carrosse, et c'est chemin faisant que l'acheteur commença de parler bail, réparations, forêt, bestiaux, etc. M. de Brosses alors le prit du plus haut, se jetant à quartier sur les disparates qui fusaient en tous sens de sa tête fertile. La république romaine, les combats du roi de Prusse, Newton, les fossiles de Madagascar crépitèrent dans sa voix aigre, avec citations empruntées à Virgile et à Pope. Incidemment,

il imposait dans son tapage les trois ou quatre idées arrêtées qu'il avait sur l'affaire; mais son compagnon essayait-il de l'y retenir, d'amorcer quelque subtilité, Benoît XIV, le langage samoyède, madame de Pompadour débouquaient aussitôt, masquant la griffe précise et brutale du chat-fourré. Admirable veine du génie bourguignon : quand la voiture s'arrêta, Voltaire était vaincu.

L'homme de Palais dicta donc impérieusement le grimoire. Il s'était vanté de n'avoir qu'une parole, lorsqu'il demanda 30 000 livres : aussi, ayant évalué depuis à 3 500 livres de rente son bien, qui en rapportait difficilement 3 200, fixa-t-il le prix d'achat à 35 000 livres, moyennant quoi Voltaire aurait sa vie durant jouissance du tout, qu'on rendrait en même état et valeur après sa mort. Et, pour ce, inventaire serait dressé. L'acquéreur userait de la forêt « en bon père de famille, c'est-à-dire en y laissant par chaque pose[1], l'une portant l'autre, 60 arbres de ceux qui sont sur pied ». Les meubles et effets se trouvant dans le domaine à l'expiration feraient retour au bailleur, qui par cette clause espérait posséder un jour l'argenterie de Voltaire, objet de sa convoitise. Le preneur s'obligeait de faire de grosses réparations et des améliorations, jusqu'à concurrence de 12 000 livres, « comme faisant ladite somme partie du bail ». Enfin, les 35 000 livres du bail seraient payées en lettres de change sur Lyon, moitié en paiement des Saints (le 6 janvier 1759), moitié en paiement des Rois (à Pâques de 1759). Voltaire écoutait, résigné, sachant bien que le temps, ce grand maître, lui permettrait sans doute de se dédommager. Cependant, quand M. de Brosses eut fini, il demanda d'être assuré dans les franchises de Tourney. Le président, alors, fit un papier garantissant « les lods et les franchises de l'ancien dénombrement », et comme Voltaire disait, en riant : « C'est le billet de La Châtre », l'autre se rengorgea sous sa perruque, et hautain : « Ho! parole d'honneur, Monsieur! »

Et puis l'on revint souper aux Délices, M. de Brosses chatouillé d'avoir Voltaire pour son fermier, rêvant de placer en bon denier dix la somme tirée au denier quinze d'un vieillard de soixante-cinq ans; Voltaire nerveux, inquiet des tracasseries qu'après lui on ferait peut-être à sa chère et tendre nièce, satisfait néanmoins de se substituer au président dans un domaine coupé par la frontière et d'où il pourrait narguer Versailles et Genève. Les jours suivants, le tour du propriétaire réserva des déceptions au preneur. M. de Brosses ayant soumis sa forêt à l'exploitation la plus avide, à peine comptait-on par arpent les seize baliveaux prescrits par l'ordonnance; à peine voyait-on, de vingt pieds en vingt pieds, des surgeons de quelques années, que le président, avec autorité, appelait des « arbres »;

1. La pose équivaut à peu près à 27 ares.

surgeons et baliveaux n'étaient pas cinquante par pose : même, un bois tout entier venait d'être mis en coupe par un certain Charlot Baudy, de Chambésy, qui en avait fait des moules de belle apparence dans le gaulis. On sait que le grand homme était frileux. Le bois, chez lui, flambait comme chez les ministres et, pas plus qu'eux, il n'aimait que ce fût à ses dépens : il dit sa crainte d'en être privé, « dans un pays où l'on manque de tout ». M. de Brosses le rassura, non sans rondeur : « Charlot, dit-il, se fera un plaisir de vous servir ». Et, en effet, ayant rencontré le paysan dans une nouvelle promenade avec Voltaire, il lui dit de porter du bois aux Délices.

Sollicité de garantir à l'acquéreur le titre de comte, M. de Brosses signa un nouveau billet : la veille de Noël, le philosophe fit son entrée dans sa seigneurie, coiffé d'un bonnet de magicien, traîné dans un carrosse d'arracheur de dents, bleu d'azur à étoiles d'or, avec, à ses côtés, ses nièces tout en diamants, et son cousin Daumart, mousquetaire du roi, caracolant à la portière. Le curé prononça une harangue. Les filles de la paroisse présentèrent des oranges dans des corbeilles garnies de rubans. Le fermier Chouet, fils de noble Chouet, offrit un repas « dans le goût de ceux d'Horace ou de Boileau, fait par le traiteur des Pâquis », guinguette des bords du lac. On porta la santé du seigneur au bruit du canon, qu'on avait emprunté à Genève avec les artilleurs de la République, et ce bruit parvint à Paris, où les plaisants moquèrent aussitôt le « comte de Tornet ».

*
* *

M. le comte, cependant, avait plutôt les oreilles tintantes du ton vainqueur dont M. de Brosses avait dicté la loi. Il lisait et relisait le contrat; il écoutait les banquiers de Genève, experts en rentes viagères, qui ricanaient : « C'est un marché de dupe. » Car M. de Brosses, par les 35 000 livres du contrat, augmentées de 500 livres de pot-de-vin à madame la présidente, se trouvait payé d'avance de onze années de location. Placée en un fonds solide au denier vingt, les intérêts simples de la somme représentaient six nouvelles années, et les intérêts composés laissaient encore au magistrat de quoi garnir ses tabatières. Toutefois un bailleur doit au moins les grosses réparations : ici le locataire les prenait à sa charge jusqu'à concurrence de 12 000 livres, qui font le loyer de quatre années en outre. Pour que le marché fût onéreux au président, il eût fallu que le vieillard dépassât l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sans doute celui-ci s'arrangeait déjà « pour vivre autant que Fontenelle »; mais pour plus de sûreté, il résolut de se rattraper tant sur l'emploi des 12 000 livres que sur l'exploitation rurale et seigneuriale de Tourney.

Le grand souci du XVIIIe siècle, tout féru d'économie politique, c'est la construction et l'entretien des routes. Celle des Délices à Tourney, par le grand chemin de Genève à Pregny, était des plus raboteuses. Voltaire essaya d'abord de son crédit auprès de la République pour la faire mettre en état; mais, devant la pénurie alléguée du budget, il fit aussitôt se cotiser ses vassaux et se cotisa lui-même pour 1 000 livres, qu'il mit en première ligne sur le compte de M. de Brosses. « Soyez bien convaincu, lui disait-il en l'avisant, que je suis homme à pousser au delà de 24 000 livres. » Quinze jours plus tard, le chemin vicinal de Pregny à Tourney était noté pour 500 livres. Restait le chemin de Tourney au château. Comme il n'entrait en jouissance que le 22 février, le philosophe invita maître Girod, représentant M. de Brosses, à commander le villageois à la corvée.

Tant de diligence eût dépité les intendants auprès de qui la cotisation passait alors pour impraticable, et parmi les économistes M. Turgot se fût réjoui de cet essai. Mais que M. Quesnay, pontife de la secte, ne quittait-il la garde-robe de Madame de Pompadour pour visiter la Bourgogne transjurane! La doctrine physiocratique y était appliquée sans réserve. Des fossés, qu'on creusait dans la forêt, et des rigoles dans les prairies devaient répartir avec égalité l'excédent torrentiel des eaux de pluie. Çà et là, funestes aux charrues, des quartiers de roc pointaient dans les champs; à la fin de l'hiver, Voltaire les fit sauter à la mine, consumant pour labourer « plus de poudre à canon qu'au siège d'une ville ». Les vignes indigènes ne donnaient qu'un clairet acide : M. le Bault, conseiller à Dijon, propriétaire du cru de Corton, fut pressé d'envoyer, pour « l'expérience de physique », des « ceps catholiques », destinés à remplacer les « hérétiques »; et M. de Brosses, qui avait tardé d'envoyer 4 000 ceps promis par écrit, fut tancé d'écouter « ceux qui n'ont qu'une routine aveugle » et disent qu'il ne faut point arracher les ceps en hiver.

La maison de l'agriculteur reçut des améliorations pareilles. L'escalier fut changé de place, les fossés nettoyés, élargis, bordés de barrières rustiques, les ponts-levis réparés et transformés en ponts tournants. Pour ces travaux de charpente, on coupa jusqu'aux pieds corniers tous les arbres d'une langue de bois, dont la ligne assombrissait « l'âme exhilarée » du site et, sur l'emplacement, on fit un pré « carré à la vue », prolongé par delà dans un champ qui connut la charrue « pour la première fois de sa vie ». Ainsi l'agréable naissait de l'utile, et l'administration du seigneur s'étendait jusqu'au « royaume des lièvres », où il voulait être lieutenant des chasses, et, en attendant, demandait le port d'armes pour son cousin Daumart.

Mais, dans les frais généraux d'une exploitation, le plus inutile, le

plus choquant des articles, n'est-il pas l'impôt qu'il faut payer au roi, aux princes, aux fermiers généraux, etc.? Quoique M. de Brosses eût garanti les franchises de Tourney, il arriva que le receveur des domaines à Dijon, M. Girard, discernant l'artifice du bail emphytéotique, exigea pour Sa Majesté le centième denier des 35 000 livres en espèces, et celui des 12 000 livres en réparations, comme s'il s'agissait d'une vente à vie. Voltaire sentit à cela que « M. Girard n'était ni un homme de génie, ni un homme de bonne compagnie. L'exaction du centième denier sur les 12 000 livres employables en réparations était impertinente » : un bail à vie se distinguait précisément d'une vente, en ce qu'il n'était point soumis aux droits de mouvance, puisqu'il n'y a pas translation de propriété. Il fit donc requête au bureau du Conseil d'État concernant les domaines et pria M. de Chauvelin, intendant des finances, d'observer que les 12 000 livres pour réparations n'étant exigibles qu'après trois années, le requérant n'avait point à payer d'avance « le centième d'un argent dont le fonds serait nul ». — « Ce n'est, ajoutait Voltaire, qu'en qualité de bon Français que j'ai eu la bêtise de faire griffonner mon contrat par un notaire de Gex. Je pouvais également employer un tabellion suisse, et alors les fermiers généraux n'auraient jamais entendu parler de moi[1]. Je pouvais encore vous lâcher les treize cantons et les ligues grises. » La considération toucha l'intendant. Fils d'un garde des sceaux, frère de l'ambassadeur à Turin, il savait que les Suisses, banquiers et recruteurs du roi de France, avaient étendu leurs libertés en tous sens. On fouilla sur sa demande le dépôt des affaires étrangères, où était une lettre de son père au résident à Genève du 20 décembre 1728, laquelle confirmait l'exemption du centième denier comme une des franchises de l'ancien dénombrement.

Tandis que Voltaire s'efforçait de ne pas « détériorer cette terre en lui faisant perdre ses privilèges », M. de Brosses était à Paris en voyage d'agrément. Depuis qu'il avait encaissé ses 35 500 livres, les intérêts de son créancier ne l'intéressaient guère; ou plutôt, il regrettait de ne lui avoir pas extorqué plus forte somme, blâmé qu'il était de sa modération par ses confrères du Sénat de Bourgogne, ses amis de la littérature, et, entre tous, M. le marquis de Ximénès, jadis galant de madame Denis, chassé des Délices pour vol. Dans ces dispositions, il reçut des lettres où son locataire lui rappelait son billet de garantie et le conviait à des démarches auprès de M. de Chauvelin : « Il faut se remuer, se trémousser, agir, parler et l'emporter... Si ce bail à vie est regardé comme mutation, vous perdez tous vos

1. Parce que l'acte n'aurait point été insinué (enregistré) au bailliage de Gex. Mais, dans ce cas, il n'aurait pu être produit devant les tribunaux français.

droits; vous avez vendu votre terre à un Français; elle est déchue de ses privilèges. » M. de Brosses, qui, en 1755, s'était fait délivrer un brevet pour lui et son frère, n'eut là-dessus aucune inquiétude, et, trouvant risible d'accabler Voltaire, ne grouilla pas plus qu'un des fétiches dont il écrivait l'histoire. Le grand homme, on le verra, sentit le procédé.

Heureusement que, vers la même époque, M. de Choiseul accordait à madame Denis et à son oncle un brevet de franchises pour Fernex. J'ai dit que Voltaire, devant ce succès, regretta de n'avoir pas demandé du même coup un brevet pour Tourney. « Assurément, manda-t-il à d'Argental le 3 juin, je n'aurai pas maintenant cette insolence. » Mais, à relire le brevet de franchises personnelles de Fernex, il crut ou feignit de croire ce que l'intendant de Dijon lui avait fait dire sur le brevet de MM. de Brosses à Tourney : ce brevet ne portant point sur la terre[1], le président n'avait pu lui en garantir les droits sans le jouer. Voltaire écrivit donc aussitôt à M. de Bussy[2] :

A Lausanne, le 3 juin.

L'oncle et la nièce, monsieur, se joignent pour vous présenter les plus tendres remerciements. Vous avez fait encore plus qu'ils n'osaient demander. Vous avez fait coucher en parchemin le nom de l'oncle qui n'osait ni le demander, ni l'espérer. Mille grâces vous soient rendues! Nous avions bien dit qu'une affaire entre vos mains était une bonne affaire.

Vraiment si nous avions deviné que vous pousseriez les bontés jusqu'à donner le brevet à l'oncle comme à la nièce, nous aurions été plus hardis que nous ne l'avons été.

Écoutez-nous, s'il vous plaît. Voilà, grâce à vos bontés, Fernex libre comme il convient à des Suisses.

Pour être doublement libres, l'oncle achète le comté de Tourney, du président de Brosses, à vie, en même temps qu'il achetait Fernex pour la nièce. Ce Tourney, tout ancien dénombrement, franc de toute imposition quelconque, n'ayant à faire ni à intendant, ni à fermier général, tenta l'esprit helvétique de l'acquéreur. Le vendeur, par un article secret du

1. La carte jointe à cet article est une reproduction photographique de la carte dressée par Jean-Louis Wagnières, secrétaire de Voltaire : *Archives de la Côte-d'Or*, C. 1833. Les mots *nan ou torrent*, *lac de Genève*, etc., sont de la main de Voltaire.

2. Les textes publiés ici en gros caractères sont inédits.

traité, lui garantit ces franchises et ces droits, et ajouta même sa parole d'honneur, ce qui est, comme vous savez, en fait de traités, un pacte avec le diable.

Malgré cette garantie si sacrée, les fermiers généraux m'ont attaqué, et ont prétendu que, selon le droit des gens, cette garantie était *sans préjudice du droit d'un tiers*. Un intendant, non moins dangereux que fermiers généraux, peut encore prétendre qu'un président n'a pu me vendre et garantir des droits qui lui sont personnels.

Me voilà donc exposé à plaider au Conseil et à perdre contre un président bourguignon, à dire : j'ai votre billet de garantie, payez pour moi. Le Conseil me répondra : le beau billet qu'a La Châtre ! Je n'ai point osé, dans mes requêtes à M. le duc de Choiseul et à vous, insérer un petit mot de Tourney, parce que je n'osais faire retentir mon nom aux oreilles des rois. Je me serais enhardi à demander dans le brevet insertion des droits de Tourney, j'aurais sauvé au président son honneur et celui de sa terre, j'aurais tout prévenu si j'avais été assez hardi pour prévoir vos bontés.

Maintenant que la chose est faite et qu'on a signé *Louis*, je n'aurai pas l'insolence de vous importuner encore. Je dois m'en tenir à la reconnaissance. Ce sentiment-là est bien plus agréable que celui des besoins. Il serait douloureux d'être libre à Fernex et de ne l'être pas à Tourney dans le voisinage, d'avoir acheté très chèrement des droits et de n'en pas jouir, d'avoir un procès avec les meilleures raisons *possibles* et de le perdre. Comment faire? *Da mi consiglio.* Vous nous avez fait du bien. A qui demanderons-nous conseil, si ce n'est à vous?

Quoi qu'il en soit, nous sommes et serons tant que nous vivrons, à Fernex, à Tourney, aux Délices, à Lausanne et partout, dans les neiges trois mois de l'année.

Vos très humbles, très obéissants et obligés serviteur et servante, oncle et nièce, les marmottes du Jura.

L'ONCLE V. LA NIÈCE DENIS

Le même jour, Voltaire adressait à M. de Chauvelin une lettre à la fois humble et triomphante, où il se disait perdu à cause de sa modestie. Mais les bontés de M. l'intendant pourraient seconder cette modestie funeste. Pour éviter que Voltaire ne plaidât contre M. de

Brosses, à raison d'un billet de garantie, M. de Chauvelin ne pourrait-il faire part au conseil des finances du brevet accordé par S. M. pour Fernex? « Dites que vous regardez ce brevet comme une conséquence des droits que M. de Brosses m'a transmis à Tourney. » Ainsi Tourney servait d'exemple pour Fernex auprès de M. de Bussy, et puis Fernex pour Tourney auprès de M. de Chauvelin. Cependant M. de Bussy examinait l'affaire de son côté, mais avec une lenteur qui disait assez sa lassitude. Il répondit enfin :

Versailles, 17 juillet 1759.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le mois passé, et à laquelle la multiplicité et la rapidité du travail m'a empêché de répondre plus tôt. Vous demandez un conseil sur l'idée de demander un brevet pour votre acquisition de la terre de Tourney. Je ne puis mieux faire que de vous présenter l'examen que j'ai fait de la matière, et de vous laisser le soin de vous déterminer après avoir lu attentivement le brevet accordé au président de Brosses. Il m'a paru que la grâce qui lui avait été accordée était personnelle, et que les motifs ne pouvaient vous être adaptés. Tourney était dans la famille de Brosses longtemps avant l'échange, avec les privilèges et franchises dont il est question. Le président de Brosses faisait la sixième génération des possesseurs de la terre de Tourney en cet état. Il alléguait des services rendus par ses ancêtres. Enfin, ils avaient la qualité de citoyens de Genève. Vous n'êtes, monsieur, dans aucun de ces cas; ainsi les fermiers généraux qui savent très bien leur compte, vous feront payer des droits qu'ils prétendent être compris dans leur adjudication : ces droits sont le centième denier; si vous recueillez du vin, ils vous demanderont des droits d'aide, et il ne paraît pas que le roi puisse vous en accorder l'exemption. Si Sa Majesté vous expédiait le brevet, il faudrait y insérer, *sauf le droit d'autrui*, et la grâce ne pourrait porter que sur les deux vingtièmes que le Roi n'a point affermés (et que peut-être sur une exemption de taille pour votre fermier [1]).

Tel est, monsieur, l'examen que j'ai fait de votre idée. Vous êtes en état maintenant de vous décider, mais au cas que vous croyiez devoir vous déterminer pour solliciter le brevet, je pense que vous ne pouvez mieux faire que d'employer la voie

1. Biffé sur l'original.

de M. le m[arqu]is [de] Ch [auvel] in qui vous aime tendrement, et qui est ami de même de M. le d[uc] de Ch [oi]seul.

Quant à moi, je [suis, *etc.*].

Voltaire devrait donc payer le centième denier, tout intéressé qu'il fût à en être exempt. Ce n'est pas, en effet, que la somme en fût exorbitante, s'élevant à 470 francs; mais les Domaines une fois payés de leur centième, la Chambre des comptes exigerait son cinquantième, S. A. S. Mgr le comte de la Marche, le quint et le requint[1] des lods et ventes, et puis on demanderait les vingtièmes et la capitation : à ce compte, le bail de Tourney coûterait plus de 60 000 livres payées dans les trois premières années, et près de 600 livres d'impôts annuellement. Tout cela arriva, cependant, l'impôt excepté. La coutume savoyarde, à laquelle était soumis le pays de Gex, disait que les lods sont dus *ex translatione dominii per emptionem*, sans faire de distinctions pour les ventes à vie, qui sont des ventes d'usufruit, « où il manque *translatio dominii et proprietatis* », selon M. de Brosses. De plus, l'usage général pour les ventes à réachat, auxquelles les ventes à vie pouvaient s'équiparer, était que le lod est dû de la première vente, et non du retrait. Le Conseil des finances ayant décidé que le bail à vie du 11 décembre dissimulait une vente, la perception des droits de mouvance ne fut plus douteuse. Les Domaines touchèrent leur centième, la Chambre des comptes son cinquantième, et le subdélégué Fabry, fermier de S. A. S. Mgr le comte de la Marche à Gex et flagorneur de Voltaire, écrivit à l'abbé d'Espagnac au sujet du quint et du requint :

13 novembre 1760.

Le conseil de S. A. S. est informé depuis longtemps du bail à vie que M. le président de Brosses a passé à M. de Voltaire le 11 décembre 1758 de sa terre et seigneurie de Tourney. J'ai eu l'honneur de m'en entretenir avec vous à Gex, et depuis je n'ai rien oublié pour me procurer une copie de cet acte. Elle m'a été enfin remise; je ne perds point de temps à vous l'envoyer; j'y joins copie de quelques lettres[2] tant de MM. les fermiers généraux que du directeur des Domaines et de M. de Voltaire, par lesquelles vous verrez qu'il a été décidé au Conseil

1. On sait que le requint est le cinquième du quint, qui lui-même est le cinquième du principal. Le quint et le requint correspondent ainsi à 24 pour 100.

2. Ces lettres n'ont pas été conservées dans le carton des Archives nationales (R³. 74) d'où cette lettre est tirée. Elles paraissent avoir disparu avec la plupart des papiers des princes; je les ai vainement cherchées à Chantilly.

que ce contrat renfermait non un bail à vie, mais une vente à vie de la terre de Tourney pour laquelle il était dû un droit de centième denier que M. de Voltaire a payé suivant la note que j'ai tirée du registre du receveur des Domaines de cette ville qui est à la suite des copies de lettres. On me donne même pour assuré que cette décision a donné lieu à un arrêt du Conseil qui a été envoyé dans tous les bureaux du Domaine pour servir de règle à l'avenir en pareil cas. Comme il n'a point été adressé à celui de Gex, je n'ai pu en avoir une copie, mais il ne sera pas difficile de me la procurer s'il en est besoin : dès le moment que le Conseil a regardé cette vente à vie comme une véritable aliénation, il s'ensuit qu'il est dû un lod à S. A. S. pour le recouvrement duquel son conseil jugera sans doute à propos de donner des ordres de faire les diligences nécessaires auprès de M. de Voltaire, qui a si bien prévu la demande que l'on pouvait lui faire à ce sujet qu'il a eu la précaution d'exiger un billet de garantie de M. le président de Brosses.

On accorda cependant remise de moitié pour les lods de Tourney, apparemment parce que l'aliénation n'était point complète, et Voltaire, après avoir marchandé, se déclara satisfait. Les droits de mutation, en effet, étaient parmi les impôts les plus exactement perçus de l'ancien régime. C'est que, dans cette société encore toute féodale, ces droits, plutôt seigneuriaux que royaux, avaient pour eux la force d'une très longue tradition, au lieu que les autres impôts, comme les vingtièmes, passaient pour des nouveautés subversives, des « recettes extraordinaires ». C'est aussi que les fermiers du roi et des princes étaient intéressés à une stricte perception : Fabry, fermier de la baronnie de Gex, retenait pour sa peine le tiers des lods et ventes.

*
* *

M. de Brosses ayant placé ses 35 000 livres en denier huit sur S. M. se trouva dépouillé du tout au bout de six mois, par l'effet de la calamité publique. Là-dessus, il reçut avis de maître Girod, son homme d'affaires à Gex, que Voltaire se livrait aux pires déprédations dans ses prés, dans son château et dans sa forêt, où l'on avait constaté notamment la disparition de toute une langue de bois, que « le fermier » avait convertie en pré. M. de Brosses, alors, se reprit d'un intérêt très vif pour son locataire et, vers la Toussaint de 1759,

lui écrivit une lettre assez polie, où il le conjurait d'user de la forêt en bon père de famille, et l'invitait à procéder immédiatement à l'état des lieux, afin de prévenir les difficultés : ce papier croisa une lettre de Voltaire, qui, mis en éveil par les visites de Girod, faisait grand étalage des améliorations, vantait la patience qu'il avait eue « de faire déraciner les tronçons de chêne » dans le bosquet, se plaignait d'avoir payé la terre trop cher, et terminait en demandant la capitainerie des chasses. Mais quand le grand homme reçut la lettre du président, il s'éleva furieusement contre les « délations du sieur Girod » et, pour retarder la reconnaissance des lieux, il proposa d'acheter Tourney à perpétuité, disant au propriétaire : « La vente ridiculement intitulée par Girod *bail à vie*, comme si j'étais votre fermier *ad vitam*, est une impropriété qu'il faut corriger. » A ceci, M. de Brosses répliqua d'abord qu'il risquait de faire une sottise, mais par la suite il fit un projet de vente pour 110 000 livres en sus des 35 000 déjà payées, projet que Voltaire accepta, et promit de signer « sitôt qu'il se serait accommodé pour les lods et ventes et aurait obtenu la confirmation des privilèges attachés à la terre ». On a vu qu'il n'avait plus à compter alors sur un brevet de franchises pour Tourney.

Sur ces entrefaites, un certain Panchaud, Suisse, tenancier d'une auberge louche au bord du lac, frappa d'un coup de sabre le Savoyard Pierre Cadis, qui lui volait des noix. Pierre Cadis vint se plaindre au châtelain de Tourney, réputé seigneur haut justicier de la Perrière, lieu du délit; et celui-ci, l'accueillant avec son humanité coutumière, l'envoya se faire panser par un chirurgien de Genève. Mais il était alors occupé à se rattraper d'un contrat désastreux, à transformer les bois du propriétaire en pièces de blé d'excellent rapport; le seigneurial, qui le tenait à cœur à Fernex, où cela rapportait des dîmes inféodées, ne l'intéressait point à Tourney, où il remettait à plus tard la dépense d'un bailli de ses terres, de « quelque pauvre diable d'avocat, d'un de ces gens qui, étant gradués et mourant de faim, peuvent être juges de village »; bref, il négligea cette affaire. Elle fut donc portée au bailliage de Gex, qui condamna Panchaud d'une part au bannissement perpétuel et à 300 livres d'amende envers le seigneur de Tourney, et ce seigneur, d'autre part, à 577 livres, 8 sols et 7 deniers de frais, faute d'avoir exercé lui-même la justice. Voltaire ne s'en inquiéta point. Ni Panchaud, ni la Fayard, sa femme, ne figuraient dans son terrier; le colonel Pictet qui, en 1751, fit subhaster la Perrière n'en avait point acquitté les lods et ventes. Le lieu n'était donc point de sa directe. Conclusion assez hardie, toutefois, dans ce pays frontière, où le fief et la justice avaient depuis longtemps cessé d'être indistincts et où les souverainetés se distribuaient sur des enclaves fort indécises, mais par là profitables aux gens de loi.

Le coût des frais et des grosses de procédure ayant été notifié à Voltaire, il répliqua ne pas avoir la Perrière dans sa juridiction. Sans doute la notoriété publique attribuait ce lieu à la directe de Tourney, et M. le président de Brosses s'était fondé là-dessus pour y faire des actes de justice. Mais d'autres bruits représentaient la Perrière comme dépendant du territoire de Versoix, d'autres comme faisant partie des biens du chapitre de Saint-Victor saisis par l'État de Genève au XVIe siècle. « Qu'on me montre des titres, dit-il, et je paierai. » Et dans la prévision d'un procès au Parlement de Bourgogne, il demanda des éclaircissements au subdélégué Fabry, disant que c'était à S. M. de payer, puisqu'elle l'avait déjà fait en 1727, pour le procès d'un Genevois qui avait tué un homme en cet endroit. Ces arguments constituèrent un dossier que Voltaire envoya au procureur général à Dijon et pria M. de Brosses de recommander. Cependant il se retournait encore du côté de Genève, prétendant faire payer la République si la Perrière relevait de Saint-Victor; mais là, il lui fut remontré que « l'omnimode jurisdiction, haute, moyenne et basse, mère, mixte, impère dans les terres dites de St-Victor et chapitre » avait été cédée au Roi T. C. par le traité de Paris en 1749.

Ces démarches, M. de Brosses les considéra comme de nouvelles dégradations faites à la terre. Non pas que ce droit de haute justice fût en soi bien considérable : les épaves qu'on pouvait recueillir sur cette rive hospitalière ne rapporteraient jamais autant que les coups de sabre. Mais ces petites prérogatives étaient antiques, et l'on y tenait en province. Peut-être aussi que le gaillard président désirait avoir le mauvais lieu dans sa directe. Quoi qu'il en soit, non seulement il se garda de protéger la requête de Voltaire, mais il rechercha lui-même des pièces contraires qu'il produisit officieusement à M. de Quintin, procureur général. Il est à croire pourtant que ces preuves n'étaient pas péremptoires : Voltaire n'en eut jamais communication, quoiqu'il ne cessât de réclamer des titres. « La notoriété publique, écrivait-il le 2 janvier 1760, ne suffit pas.... On dit que quand il y a eu des catholiques dans ce terrain, ils ont été à la messe à Chambésy. Mais, monsieur, une messe n'établit point une haute justice. » Et il ajoutait, avec une ruse un peu grossière : « Il n'est pas croyable que Panchaud ait été condamné à un bannissement perpétuel, uniquement pour avoir défendu ses noix. On assure qu'il a été condamné pour des délits commis longtemps auparavant; il est donc de votre équité et de votre intérêt, monsieur, vous qui jouissiez alors de la terre, que les frais ne soient pas exorbitants et que la haute justice sur la Perrière soit bien constatée. En ce cas, j'y ferai mettre quatre poteaux. » Alors M. de Brosses, qui encourageait Voltaire à plaider au Parlement, lui envoya pour titre d'omnimode juridiction « la déclaration d'un

Suisse nommé Rietener ». L'autre sentit la dérision, mais ne la releva point; il persista seulement à réclamer des exemples sur un ton plus vif : « Il n'est point question dans vos aveux et dénombrements de justice étendue jusqu'à la Perrière.... Je crierai comme un diable, jusqu'à ce que j'aie quelque preuve de ma haute justice de *bouge* (il écrivait autrement). Je ne veux point être *le haut justicier malgré lui* ».

Le Parlement rendit son arrêt en faveur du bailliage de Gex, dont le greffier vint poliment aux Délices communiquer l'exécutoire à l'amiable. Le style du Palais, on le sait, est tout empreint de rudesse gothique : ce papier parlait de saisie sur les bœufs et sur les charrues. Voltaire, aussitôt, écrivit à M. de Courteilles, intendant des finances chargé des Domaines, une lettre qui ne s'est pas retrouvée, et où il disait[1] : « Les officiers du bailliage de Gex ont instruit à grands frais un procès criminel... Ils ont obtenu pour raison de ce procès un exécutoire de somme considérable au parlement de Dijon contre mon fermier. Pour le paiement duquel exécutoire, délivré au nom de leur greffier, ils veulent faire vendre ses bœufs et ses charrues. » M. de Courteilles, recevant cette requête des mains de d'Argental, s'empressa d'autant mieux pour la satisfaire que d'ailleurs il était gendre du président de Ruffey, très ancien ami du poète. Il manda, le 26 mars, à M. Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, de s'informer des véritables circonstances et d'interroger les officiers sur « les motifs qui ont pu les engager à procéder avec tant de vivacité ». M. Joly de Fleury s'enquit auprès de son subdélégué à Gex et en termes plus impérieux auprès des officiers de ce bailliage : « Je vous prie de vouloir bien remettre entre les mains de M. Fabry, subdélégué à Gex, un mémoire qui contienne les motifs des vives poursuites de votre greffier, ensemble les raisons que vous avez à opposer aux moyens de M. de Voltaire. Et cependant, M. de Courteilles me charge très expressément de vous marquer que, par provision, il soit sursis à toutes poursuites de votre part et de celle de votre greffier. » Messieurs du bailliage répondirent à leur façon, obtinrent l'appui du subdélégué, de sorte qu'au bout d'un mois, l'intendant se trouvait en état de répondre à M. de Courteilles, en lui adressant le mémoire des officiers du bailliage :

Le 4 mai 1760.

Vous verrez, monsieur, que le greffier du bailliage de Gex, bien loin d'exercer de violentes poursuites contre M. de Vol-

1. On cite cette analyse d'après une lettre de Courteilles du 26 mars. Les lettres de Courteilles, de Joly de Fleury, de Malfin, de Dubu de Longchamps dont il est donné des extraits dans le petit texte sont inédites. (Côte-d'Or, C, 1903).

taire ni contre son fermier, n'a pas même fait signifier les exécutoires qu'il a obtenues et qu'il s'est contenté de les communiquer amiablement.

Au fond, M. de Voltaire soutient que le dernier lieu du délit est dans le territoire de Genève et ne relève pas de sa haute justice de Tourney; c'est là effectivement le point décisif de la contestation; mais le fait contraire avancé par les officiers du bailliage de Gex est d'autant plus probable que, par le jugement définitif, ils ont condamné le coupable à 300 francs d'amende envers le seigneur de Tourney, et que ce jugement a été confirmé par arrêt; j'ai en outre fait vérifier l'exposé de leur mémoire et j'ai appris qu'il méritait toute la confiance possible, ayant été rédigé dans la plus scrupuleuse exactitude.

L'on m'assure d'ailleurs que M. de Voltaire s'est déjà donné beaucoup de mouvements pour faire rejeter les frais de ce procès sur MM. de Genève, sous le prétexte que la Perrière est de leur directe, mais que sa prétention a été condamnée par M. le Procureur général du Parlement de Dijon qui en avait pris connaissance.

Cependant, le procureur général de Dijon n'avait point à décider si la justice appartenait, ou non, à Genève, la seule prétention du demandeur étant que les frais incombaient à S. M. Cette prétention, Voltaire la renouvela dans un mémoire annexé d'une carte dressée par ses soins, que n'osant remettre lui-même à un Joly de Fleury, fils du persécuteur des *Lettres philosophiques*, frère du persécuteur des Encyclopédistes, il fit passer par Fabry. Or Fabry s'était beaucoup refroidi de son zèle pour Voltaire, depuis qu'il l'avait vu marchander les lods et ventes. De plus, il écoutait volontiers maître Girod, son voisin. Il rédigea une note : « Je ne vois rien qui justifie l'idée où il est... Au reste, comme M. le président de Brosses... est sûrement mieux instruit de son étendue et de ses droits..., vous trouverez peut-être convenable de lui en écrire et de le prier de vous marquer ce qu'il en pense. Je suis persuadé d'avance que sa réponse sera conforme à ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander. » Et, à la suite, il transmit le mémoire :

EXTRAIT DU CONTRAT DE RÉUNION DE LA HAUTE JUSTICE SUR LES VILLAGES DE PRÉGNY ET CHAMBÉSY A LA SEIGNEURIE DE TOURNEY

« Nous, Jean Claude de la Roche, conseiller de monsei-

gneur, juge mage du Bailliage de Gex, savoir faisons, etc., que ce jourd'huy lundi 24 avril 1583, s'est personnellement constitué noble et puissant Claude de Croze, baron de la Bastie, lequel vend à noble Jean de Brosses, conseiller de monseigneur, à savoir, les villages de Prégny et Chambésy et leurs dépendances, seigneurie mère et mixte impère et omnimode juridiction, haute, moyenne et basse, à lui ci-devant appartenante, rière le territoire des dits villages et leurs appartenances, dès le torrent appelé le nant [1]; le cours dudit nant toutefois demeurant hors, et non compris en cette vendition, sans rien s'y retenir en sorte que ce soit, pour avoir, tenir et jouir par ledit seigneur de Brosses acheteur et les siens, et en faire dorénavant comme de son bien et chose propre, et c'est au prix de trois cents écus d'or au coin du roi de France présentement comptés, etc. »

On joint ici une carte du pays, par laquelle il est évident qu'il n'y a d'autre terrain vers le lac, au delà de Prégny et de Chambésy, et au delà du grand chemin de Suisse, que l'endroit nommé la Vieille-Perrière, où demeurait le Suisse Panchaud, territoire qui est un petit fief de Genève; la justice royale a toujours été exercée en cet endroit et il n'y a pas un exemple d'un jugement rendu au nom du seigneur de Prégny et de Chambésy. Cet endroit, nommé la Vieille-Perrière, était autrefois dans le lac qui bordait tout le grand chemin de Suisse. *Le roi seul a la juridiction* du lac, du côté de la France; par conséquent il a seul la juridiction de la Vieille-Perrière, anciennement comprise dans le lac.

La haute justice de Prégny et Chambésy ne s'est jamais étendue jusque sur le lac, ni du temps des ducs de Savoie, ni sous les rois de France; le seigneur de Prégny et de Chambésy n'a pas seulement droit de pêche sur le lac.

Aucun dénombrement, aucune foi et hommage rendus aux Chambres des comptes de France et de Savoie n'ont fait la moindre mention ni de la Perrière, ni de droit de justice sur le lac, ni de droit de pêche.

Lorsque cette petite pièce de terre nommée la Perrière fut

1. *Nant*, en dialecte romand, signifie *torrent*. Le nom commun est employé ici pour un nom propre, de la même façon qu'on dit *le ru* aux environs de Paris, *le béal* en Provence, etc.

formée par la retraite des eaux du lac de Genève, *le chapitre de Saint-Victor* s'en empara. Ceux qui depuis ont bâti une cabane, ont été à la messe à Prégny, quand c'était des catholiques, et au prêche du petit Sacconnex, quand c'était des protestants. Voilà tous les éclaircissements qu'on peut donner sur ce petit terrain formé insensiblement par le décroissement des eaux du lac de Genève; il paraît que le seigneur de Tourney n'a pas plus de droit de haute justice sur cet endroit que sur la ville de Dijon.

A quelques jours de là, « François de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi », fit tenir à « Monseigneur l'intendant de Bourgogne » une lettre en forme de placet[1], où il « certifiait » que les terres de Saint-Victor avaient été cédées par la République à S. M. au traité de Paris et suppliait Monseigneur « de donner des ordres pour que le requérant demandât à la République de Genève la compulsion des archives ». Puis il s'enhardit et, le 2 mai 1760, communiquait à M. Joly de Fleury, un certificat non signé, mais de la main de M. Moussard, ancien syndic de Genève, lequel rappelait ce traité sans se compromettre. « Cet écrit vous convaincra au moins qu'avant la transaction passée en 1749 entre le Roi et Genève, cette ville avait la haute justice de tous les fiefs de Saint-Victor et par conséquent de la Perrière. » — Le secrétaire de l'Intendance, un commis du nom de Malfin, nota fort justement ici qu' « il faudrait prouver la mineure de cet argument ». Voltaire, enfin, revint à la charge le 3 mai, dans une lettre qui a disparu, mais dont le même Malfin rédigea cette analyse : « M. de Voltaire relève un fait posé par sa requête à M. de Courteilles que la Perrière relève bien de sa terre de Tourney, mais qu'il n'en est pas haut-justicier. Prétend que c'est par erreur de son avocat au conseil que l'on a dit que ce fief relevait de sa terre. Sollicite l'autorité de M. l'Intendant pour demander à la République les actes qu'il croira nécessaires, attendu qu'elle n'en laisse pas délivrer aux particuliers. » M. Joly de Fleury répondit en se conformant, selon l'usage, aux vues de ses subordonnés :

18 mai 1760.

J'ai reçu, monsieur, les différentes lettres et mémoires que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à l'effet de prouver que le lieu de la Perrière n'est pas situé dans la haute justice

1. C'est le placet qui a été publié, à la date du 13 juin 1760 (Moland, 4149), par M. Henri Beaune, ancien procureur général à la Cour de Lyon, dans l'appendice de *Voltaire au collège*. Ce placet est de fin avril.

de la terre de Tourney. Comme M. de Courteilles s'était borné à me demander quelques éclaircissements sur la vivacité des poursuites dont vous vous êtes plaint que les officiers du bailliage de Gex employaient pour avoir paiement de l'exécutoire de frais qu'ils ont obtenu contre vous, monsieur, je me suis également borné à lui répondre sur cet objet et je ne suis pas entré dans l'examen de la question de savoir dans quelle haute justice a été commis le délit qui a donné occasion à ces frais de procédure. Si M. de Courteilles me consulte de nouveau sur cet objet, vous pouvez être persuadé, monsieur, que je ne donnerai mon avis qu'après vous avoir mis en état de me procurer tous les éclaircissements que vous jugerez nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère attachement, etc.

Nota. — Ne pourra-t-on pas consulter aussi M. le Président de Brosses? Il doit être instruit de cet objet.

Dans sa défiance de l'Intendant, Voltaire adressait le double de ses mémoires ou des mémoires analogues à M. de Courteilles, qui pria celui-là de bien vérifier les faits, étant clair que le requérant ne voulait que faire porter les frais sur les Domaines. L'argument tiré de l'alluvion était en effet contradictoire : si le roi, de par sa juridiction sur la rive nord du lac, avait dans sa directe le prétendu alluvion de la Perrière, il fallait que cet alluvion se fût formé après 1601, que le roi devint possesseur du pays de Gex; alors on ne s'expliquait pas que le chapitre de Saint-Victor, détruit vers 1635, ait pu s'emparer de cette pièce de terre. Mais le seigneur, qui jusqu'ici ne raisonnait que sur des on-dit, sur des hypothèses, tout comme les juges de Gex et sans plus de vraisemblance, eut enfin le bonheur de trouver aux archives de Genève, qu'on remuait pour lui, une

Pièce essentielle pour M. de Voltaire.

Extrait des droits des abergements. Grosse n° 6, f° 173 Archives de Genève.	3 avril 1564. Copie du 24 mai [1760].

ABERGEMENT POUR EUSTACHE DE CRUZ

Nous, syndics et conseil de Genève, abergeons de notre fief, directe, emphytéose, mélioration perpétuelle et omnimode juridiction (*N. B. Dans le traité de 1749, la République de*

Genève a cédé au Roi toutes ces juridictions par l'art. 2 [1]) à E. de Cruz, habitant de Pregny-Perrier, une pièce de pré contenant environ deux septines assise sous Prégny en la rive du lac *près la Perrière* [2], jouxte le lac du levant, le grand chemin public du couchant, la vigne de Claude Lavonnex *le vieux* du vent [3] (*C'est précisément l'endroit où fut commis le prétendu délit de Panchaud le Suisse qui donna un coup de sabre à un voleur, pour lequel coup de sabre on a fait pour 600 livres de frais*) et un sentier tirant au lac de bise [4].

Cet extrait, à vrai dire, n'était point trop décisif : il montrait bien que la juridiction de Saint-Victor sur la langue de terre comprise entre le lac et le chemin de Genève à Versoix, s'étendait au nord jusqu'au sentier de Tourney au lac; il ne prouvait point qu'elle s'étendît au delà, où se trouvait la cabane de Panchaud. Voltaire, d'autre part, était bien avisé de reconnaître après deux siècles « la vigne de Claude Lavonnex le vieux ». Il affecta nonobstant de tenir l'acte pour libérateur et en adressa copie à M. de Courteilles, à M. Fyot de la Marche, fils d'un de ses condisciples de Louis-le-Grand, et premier président du Parlement de Dijon, qu'il pria même de recommander pour l'avenir « le juge de ses terres » à MM. du bailliage de Gex, étant « impossible que la nécessité où ils m'ont mis de mettre leur erreur au jour n'ait jeté un peu d'aigreur dans les esprits ». Mais M. de Courteilles avait quitté Paris pour les eaux de Vichy, et M. Joly de Fleury restait seul chargé du litige. C'est donc à celui-ci que Voltaire dut expédier le 13 juin, l'extrait d'abergement, avec un nouveau mémoire [5], établissant que « la Perrière ne peut relever de la seigneurie de Prégny et de Chambésy, puisque les seigneurs de Tourney ont acheté Prégny et Chambésy des seigneurs de la Bastie; que Prégny et Chambésy sont un démembrement de la Bastie, et que la juridiction de la Bastie se terminait au grand chemin. C'est un fait connu et dont on n'a jamais douté. » L'Intendance voulut s'en assurer : le subdélégué général, M. Dubu de Longchamps, écrivit à son collègue de Gex, le 21 juin, l'invitant à instruire M. de Brosses « de tout ce qui se passe, en sorte que

1. Les parenthèses sont des notes de Voltaire.

2. Souligné par Voltaire.

3. Au sud.

4. Au nord. Ces expressions sont encore en usage à Genève.

5. C'est celui que M. Beaune a publié à la date du 9 avril (Moland, 4088), ajoutant n'avoir pu retrouver le premier mémoire produit par Voltaire. Ce premier mémoire est celui de la fin d'avril que je publie plus haut.

MM. de Brosses et Voltaire fussent en quelque sorte ouïs contradictoirement avant d'asseoir aucun avis. »

M. de Brosses, qui passait le temps des vacations dans sa terre de Bresse, fut avisé des moyens de Voltaire, qu'il trouva insuffisants et contraires à l'adage : « possession vaut titre ». Il fit pour son fermier une lettre[1] d'une froideur rare chez cet homme exubérant, et où il opposait à son tour la notoriété publique. Alors l'historien de Louis XIV résolut d'obtenir soit un titre positif, établissant dans la juridiction Saint-Victor le terrain borné, au nord, par le torrent du Vengeron, à l'est par le lac, au sud par le sentier de Tourney, et à l'ouest par la route de Versoix ; soit un titre négatif établissant que la haute justice de Tourney sur Chambésy ne s'étendait pas à l'est au delà du grand chemin. La République de Genève lui donna le premier, sous forme d'un certificat, et dépouillant lui-même les paperasses conservées dans son château il y découvrit un

Contrat d'échange, du 7 août 1539, entre MM. de Berne, pour lors possesseurs du pays de Gex, et François Champion, seigneur de la Bâtie.

(MM. de Berne reconnaissent toute juridiction et seigneurie à la Bâtie sur les territoires compris dans une ligne idéale passant) :

A l'est[2] : par le nant du Vengeron, allant par le fond du dit nant du Vengeron jusqu'au grand chemin qui tend de Versoix à Genève, ledit nant du Vengeron demeurant à ladite juridiction. *De la part du lac commençant devers vent*[3] *au Pont du Vengeron* : tendant par-dessus le grand chemin contre bise[4], icelui grand chemin demeurant à nous (*hic*)[5] ; allant jusqu'à une pièce de vigne appartenante aux hoirs de noble Pierre Defer, qui est du côté de vers bise[6], et d'empuis là, tendant amont tout auprès de ladite vigne, icelle demeurant en ladite juridiction, *etc.*

1. Son premier éditeur, Th. Foisset, l'a donnée en note d'une lettre à M. de Courteilles du 18 novembre 1761 (Moland, 4753), avec la date de mai 1760. Elle est de la fin juin, ou des premiers jours de juillet 1760.

2. Plus exactement au nord-est. Le cours du Vengeron fait un angle droit dont le sommet est au nord.

3. Du côté du sud

4. Vers le nord.

5. Note de Fabry.

6. Du côté du nord.

L'obstination du vieillard trouvait ici sa récompense. Il adressa une lettre arrogante au président : « Le seigneur de Tourney n'a pas plus juridiction sur l'arpent et demi que sur la ville de Pézenas... Belle ambition que d'être seigneur du trou de Jeannot lapin ». Puis il transmit le document à Fabry. Celui-ci, devant cette « habileté à se retourner », se remit à servir Voltaire avec chaleur : il dit à M. de Brosses : « Cette pièce est sans réplique;... au reste, la Perrière est un mauvais lieu où il arrive fréquemment des accidents; par conséquent, un seigneur doit peu désirer d'en avoir la justice, qui ne peut que lui être fort onéreuse. M. le Président connaît le local aussi bien que moi; ainsi, je suis persuadé qu'il se rendra[1]. » M. de Brosses convint de tout cela, mais persista à observer que les officiers de Tourney avaient fait des actes de justice à la Perrière.

Restait à régler qui paierait, de S. M. ou de Mgr de la Marche. L'Intendance aurait désiré faire porter les frais sur le seigneur baron de Gex. Mais le fermier de ce seigneur répondit à l'avance que « La Perrière ne faisait point partie des terres engagées par S. A. S... Si M. le comte de la Marche était contraint de payer, ce prince ne manquerait pas de former opposition aux exécutoires et de mettre en cause la seigneurie de Genève qui exercerait son recours sur le domaine du roi ». On attendit pour la décision que M. de Courteilles fût revenu de villégiature, et celui-ci, sur un rapport de l'intendant de Bourgogne, écrivit à Voltaire :

A Paris, le 30 novembre 1760.

J'ai reçu, monsieur, les éclaircissements que j'attendais sur l'affaire de Panchaud, Suisse dont on voulait vous faire payer les frais. Il en résulte que le lieu de la Perrière où le délit a été commis ne dépend point de la seigneurie de Tourney et que la haute justice appartient au roi. Ainsi c'est mal à propos que les officiers du bailliage de Gex ont décerné des exécutoires sur votre fermier pour les frais de ce procès; mais comme la sentence rendue contre Panchaud le condamne à une amende envers le seigneur de Tourney et que ceux qui posséderont dans la suite cette seigneurie pourront s'en faire un titre pour revendiquer dans un cas favorable la haute justice sur le terroir de la Perrière, que vous soutenez aujourd'hui avec raison ne point vous appartenir, il est nécessaire, pour éviter toute contestation à ce sujet et pour établir d'une manière solide les droits du roi à cet égard, que vous présentiez au Conseil une

1. On restitue cette conversation d'après une lettre de Fabry à Malfin du 13 février 1761.

requête signée de vous pour demander la décharge des frais en question, en déclarant que vous renoncez à l'amende prononcée en votre faveur, et reconnaissant que vous n'avez point la justice dans le lieu de la Perrière, attendu qu'elle appartient au roi, et comme d'ailleurs vous n'êtes possesseur qu'à vie de la terre de Tourney dont la propriété appartient à M. de Brosses, président au Parlement de Bourgogne, il faudra qu'il signe aussi cette requête que j'attends pour pouvoir engager M. le Contrôleur général à faire rendre un arrêt qui vous décharge définitivement des frais du procès en question.

Je suis avec le plus parfait attachement, monsieur, etc.

DE COURTEILLES

En conséquence Voltaire fit requête au Roi et pria M. Joly de Fleury d'engager M. de Brosses à signer le désistement de la haute justice. Mais M. de Fleury ayant été rappelé de l'Intendance de Bourgogne, ce fut le secrétaire, M. Malfin, qui se rendit chez M. de Brosses. Celui-ci, comme on l'avait d'ailleurs prévu, refusa sa signature, disant attendre l'arrivée du nouvel intendant, M. Dufour de Villeneuve. Ce calcul du président était juste. L'attention des intendants, surtout quand ils étaient nouveaux dans la place, était de ne point s'aliéner pour des vétilles Messeigneurs du Parlement, bourgeois susceptibles à l'excès, parvenus enflés d'une vanité qui parle encore dans leurs épitaphes : ce ne sont que Bertrand, que Dubois, que Giraud, tous *ex antiquissimâ nobilitate, comes in curia regis*, et *consul in senatû Burgundiæ*. Président à mortier (*infulatus*), M. de Brosses, baron de Montfalcon, méritait la déférence de M. Dufour. Il fit à sa façon le portrait de Voltaire, le récit des dégradations de Tourney, prétendit être seigneur haut justicier, ajoutant « qu'il ne serait ni juste, ni raisonnable de vouloir l'engager à une démarche semblable sans auparavant discuter avec lui sur le vu des pièces l'existence d'un droit qu'il est plus intéressé à soutenir que M. de Voltaire à le rejeter ». L'intendant, aussitôt, promit de lui tout communiquer et de le protéger auprès de M. de Courteilles, qui fut prié « d'examiner s'il est convenable d'engager la contestation vis-à-vis du propriétaire, ce qui peut occasionner des discussions bien longues ou bien considérables, ou si, faute par M. de Voltaire d'avoir rapporté le consentement que l'on demande, il ne serait pas plus à propos de permettre au greffier du bailliage de Gex de poursuivre le paiement des exécutoires ». Alors M. de Courteilles, passant outre les dires de M. de Brosses, attendu que « les pièces démontrent le contraire »,

fit avertir les officiers de Gex « de décerner leur exécutoire sur le domaine... J'en préviens M. de Voltaire, afin qu'il se mette en règle, en présentant une requête contre la prétention de M. de Brosses, sur laquelle il sera rendu un arrêt de soit communiqué pour y répondre par-devant nous, et être ensuite sur votre avis statué par S. M. en son conseil ainsi qu'il appartiendra[1]. »

La conclusion de cette interminable affaire fut que personne ne paya : MM. de Gex en furent pour leurs grimoires, et les cavaliers de maréchaussée pour leurs courses. Le dossier fut porté au Contrôleur général qui, comme Voltaire, trouva sans doute que 600 livres de frais pour une demi-douzaine de noix, cela mettait les noix à 100 francs pièce. Sous couleur d'examiner les frais pour les réduire, il retint les exécutoires jusqu'à la Saint-Sylvestre de 1762, où la prescription les frappa.

***

Si vain que fût M. de Brosses, ce n'était point par amour-propre de seigneur qu'il prétendait, malgré l'évidence, à la haute justice de la Perrière. Son refus de se désister entrait plutôt dans le plan de tracasseries qu'il s'était fait à l'endroit de son fermier. On a vu que celui-ci, pour retarder la reconnaissance des lieux, avait proposé l'achat à perpétuité de Tourney, et ce projet avait fort alléché le président, frustré de ses 35 000 livres par son imprudence. Cependant le délai fixé pour la conclusion de l'acte s'était passé sans que Voltaire manifestât l'intention sérieuse d'aboutir : M. de Brosses, qui l'avait joué naguère autant dans le contrat que dans l'affaire des lods et ventes, ne souffrit point cette riposte. Vers Pâques de 1760, il fit constater par huissier la coupe des chênes employés aux réparations de Tourney. Quelques jours après, Voltaire était assigné pour avoir laissé pénétrer ses vaches dans la forêt. Enfin, dans les premiers jours de mai, un huissier signifia au philosophe un jour pour la reconnaissance des lieux. En même temps, le sieur Girod vint aux Délices remontrer à madame Denis que son oncle ferait beaucoup mieux d'acheter tout de suite la seigneurie pour 50 000 écus : ses héritiers, dit-il, risquaient de payer un jour fort cher ses dégradations. On aimerait à ne voir dans ceci qu'une grossièreté d'intendant, si l'on n'en était empêché par l'attitude de M. de Brosses dans la contestation de la Perrière, qui est contemporaine.

Quand le président vit Voltaire l'emporter au Conseil du roi, à la fin de 1760, il ne se contenta point de rendre ce succès inutile en

1. Courteilles à Villeneuve, 28 mars 1761.

refusant son désistement. Depuis dix-huit mois, il tenait un fait en réserve contre le poète, qui, à l'occasion de la nouvelle année, reçut en manière de compliment une lettre hautaine et précise, où il était sommé de s'expliquer sur la fourniture de quatorze moules de bois, à trois patagons le moule, faite par Charlot Baudy, de Chambésy, fourniture qu'il avait refusé de payer, l'alléguant comme un don de son propriétaire[1]. « On envoie bien à son ami et son voisin un panier de pêches ou une demi-douzaine de gelinottes; mais si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois ou de six chars de foin, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances. » Certes, Voltaire savait n'avoir reçu de M. de Brosses aucun cadeau. A son entrée en jouissance, il avait trouvé la forêt dévastée par le propriétaire, qui en avait fait couper un tiers en 1756 et en faisait pour lors couper un autre tiers, ne respectant selon l'ordonnance que les arbres anciens; et du reste, le contrat du 11 décembre 1759 obligeant le preneur à « tenir les bois en défense du bétail, pour que les coupes puissent croître en revenu », montrait assez que M. de Brosses comptait voir repousser son taillis durant le bail. Toutefois, il fallait pourvoir aux quinze feux des Délices : Voltaire demanda au président de lui donner quelques voies du bois que Charlot Baudy, son commissionnaire, avait mis en moule; n'ayant point de réponse, il les fit prendre. Sans doute estimait-il qu'après avoir exigé la vaisselle et les chemises du locataire à la fin du bail, M. de Brosses aurait pu lui laisser dans sa forêt de quoi se chauffer.

Voltaire ne répondit au président que pour solliciter son appui contre le curé de Moëns, qui lui disputait les dîmes inféodées de Fernex et qu'aussi bien il prétendait envoyer aux galères. A ceci, M. de Brosses fit diverses objections, narquoises, mais polies, et termina par un patelinage : « Je ne vous parle plus de Charlot Baudy. J'ai peut-être eu tort de vous en parler, car il est vrai que c'est Charlot Baudy qui me doit, et que vous ne me devez rien, mais à lui, de qui je me ferai payer et qui sans doute n'aura nulle peine à se faire aussi bien payer de vous. » En effet, à six mois de là, le 31 juillet 1761, Charlot Baudy assignait Voltaire devant le bailliage de Gex pour le paiement de 281 livres de bois. Le philosophe n'en fut point ému. Il s'efforça seulement de gagner un peu de temps, afin d'être tout à ses nobles visiteurs. Car la saison était chez lui des plus brillantes. M. le duc de Villars, gouverneur de

1. Cette contestation a fait le sujet d'un *Lundi* de Sainte-Beuve (8 novembre 1852, tome VII), où Voltaire est fort maltraité. Le critique a été induit en erreur dans tout son article par la publication tendancieuse de Th. Foisset, conseiller à la Cour de Dijon : *Voltaire et le président de Brosses*, Paris, 1836, in-8°, qu'il négligea de contrôler par la Correspondance générale.

Provence, s'était installé aux Délices avec une suite nombreuse. On avait spectacle tous les soirs, au théâtre construit par le grand homme à Tourney. Surtout, il hospitalisait à Fernex ses chers et vieux amis, M. de Ruffey, président de la Chambre des comptes de Bourgogne, et M. Fyot de la Marche père, ancien premier président du Parlement de Dijon, lequel ressentit particulièrement le charme de la réception, et en exprima sa gratitude :

A Lyon, le 13 septembre 1761.

Si je savais faire des vers, mon très cher, très illustre et très ancien ami, je ne manquerais pas de composer exprès pour vous quelque ode ou quelque épître, peut-être un poème épique tout entier sur une matière bien vaste et bien neuve. Peu de gens la connaissent et personne ne l'a jamais épuisée : c'est la reconnaissance ; je vous en dois beaucoup par bien des endroits. Vous avez su joindre au plus aimable accueil du monde un service essentiel et rendu de la meilleure grâce, vous m'avez fait goûter le plaisir d'avoir obligation aux gens qu'on aime et qu'on admire, plaisir sensible, mais rare, parce que les gens dignes d'être aimés et admirés ne sont pas communs. Enfin vous m'avez fait trouver au château de Voltaire (car Ferney n'aura plus s'il vous plaît d'autre nom) ce que j'avais inutilement cherché dans ma patrie, où ma solvabilité devrait être cependant mieux connue qu'au pied du mont Jura. M. Tronchin, fidèle exécuteur de vos volontés toujours bienfaisantes, vous rendra compte des arrangements qu'il a pris avec moi. Il a mis dans cette opération, qui m'était déjà très agréable en elle-même, toute la diligence et les grâces dont elle était susceptible. Je le regarderais comme le meilleur des Tronchins possibles, si l'on n'était obligé d'en dire autant de tous les autres, dès qu'on les connaît. Il n'y en a pas un qui n'ait des sentiments dignes de sa naissance et de sa réputation. Celle de M. le docteur Tronchin ne me permet plus de quitter ce parasol qu'il m'a tant recommandé et j'ai bien résolu de le porter toujours aussi fidèlement qu'un bracelet de ma maîtresse.

Madame de Grolée [1] a pensé pleurer de joie en apprenant votre réconciliation avec les jésuites. Vous savez que cette bonne comtesse aime beaucoup ces bons pères. Elle convient

1. Tante de d'Argental.

cependant avec franchise qu'ils ont eu tort avec vous. La paix en devient par conséquent plus glorieuse à votre égard. Il nous sied bien de la leur donner quand tout le monde leur fait une si rude guerre. Plût à Dieu que nos ennemis suivissent un si bel exemple. Je sors de la comédie où j'ai eu le plaisir de voir jouer *Sémiramis*[1] et le chagrin de la voir d'abord assez mal jouée. Une grosse Sémiramis, mais trois fois plus grosse que madame de Bouvillon et six fois plus

Que la grosse Aricie aux crins plus noirs que blonds,

a commencé par me donner une grande envie de rire. Elle a redoublé à la vue d'un vilain pontife qui ressemblait à un curé de village insolent et brutal. J'ai cru voir le curé de Moëns qui préparait, en disant la messe, une scène de coups de bâton. Enfin une pauvre Azéma, d'une petitesse et d'une maigreur incroyables, aboyait en glapissant les plus beaux vers du monde avec un museau de levrette. La vôtre aurait beaucoup mieux fait, pour peu qu'elle eût voulu copier l'excellente actrice[2] qui m'a fait verser tant de larmes il y a quelques jours. Mais bientôt la beauté singulière de la pièce, les coups de théâtre surprenants qu'elle présente, l'intérêt qui y règne et l'admirable morale qu'elle renferme, m'ont fait oublier le jeu des acteurs, ou plutôt l'ont redressé. Ils ont paru pénétrés des sentiments que tant de belles choses ne pouvaient manquer d'inspirer, et la pièce a fini par des applaudissements redoublés dont l'auteur était assurément le principal objet. Mais n'est-il point temps de finir aussi cette énorme lettre par des respects très humbles pour les dignes nièces du grand Voltaire et du grand Corneille? Jamais le népotisme ne fut plus illustre. J'admire toutes les bonnes qualités de l'une et de l'autre et leur premier mérite sera toujours le tendre attachement qu'elles ont pour vous. Le mien seul lui peut être comparé.

Les arrangements que M. Tronchin, banquier de Voltaire à Lyon, avait pris avec M. Fyot de la Marche, étaient une inscription hypothécaire de 20 000 livres au denier vingt sur la terre libre de la Marche.

1. On sait que cette tragédie est de Voltaire.
2. Madame Denis.

Dès que la compagnie l'eut quitté, le grand homme revint à Charlot Baudy et, s'étant laissé condamner à l'audience du bailliage de Gex du 24 septembre, il rassembla ce qu'il avait de faits dans un mémoire, qu'il fit tenir à M. Fyot de la Marche fils, premier président à Dijon. « Monsieur votre père, écrivait-il, est instruit de toute cette affaire. » Aussi suppliait-il le premier président de vouloir bien être son arbitre, conjointement avec M. le procureur général Quarré de Quintin et M. le conseiller le Bault. Ce M. de Quintin, se piquant de lettres, se trouvait en fort bons termes avec Voltaire, et M. le Bault, comme on sait, le fournissait de vin et de ceps catholiques. C'était compter pourtant sans M. de Brosses qui refusa l'arbitrage : ce n'était pas lui, dit-il, qui avait litige avec M. de Voltaire, mais Charlot Baudy : « Faute d'affaires, point d'arbitrage. » Les arbitres entrèrent dans cette vue avec empressement, et M. de Ruffey tenta de dissuader le plaideur, engageant même madame Denis à tout terminer en payant à l'insu de son oncle. Mais Voltaire avait déjà brûlé ses vaisseaux. « Qu'il tremble! disait-il de son adversaire le 7 octobre. Il ne s'agit pas de le rendre ridicule : il s'agit de le déshonorer. » Pour cela, il articulait dans son mémoire que M. de Brosses avait fait à Charlot Baudy une vente simulée, dont la preuve se trouvait dans l'exploit même du paysan, au dire d'un président de Toulouse [1], venu aux Délices avec le duc de Villars. Il prétendait encore que M. de Brosses lui avait fait jadis présenter un faux acte de vente par Charlot. Ne démordant pas de son idée d'arbitrage, il répondit à M. de Ruffey : « Y a-t-il rien de plus simple que mon procédé? Si vous avez fait une vente réelle, je paie; si vous avez fait une vente simulée, soyez couvert d'opprobres. » Puis il écrivit pour son propriétaire une lettre qui rappelait tous ses griefs, insistait sur la vente simulée, faite au commissionnaire Charles Baudy, qui « compte avec vous de clerc à maître », lettre dont il fit répandre des copies à Dijon, d'où M. de Brosses était alors absent.

Il est vrai que Charlot exploitait les bois de Tourney pour le compte du président : dès 1759, Voltaire avait soupçonné ce pauvre diable de n'être point marchand et, fâché de voir M. de Brosses continuer à dévaster son bois après le 11 décembre 1758, date du contrat, jusqu'au 22 février 1759, jour de l'entrée en jouissance, il avait demandé au paysan de produire un acte de vente avant que de faire sa vidange, à la mi-mars; Charlot, ayant conté le fait à maître Girod, reçut alors un papier vague qui lui permit d'enlever ses moules au mois de mai. Mais que la vente fût réelle ou simulée, que le créancier fût Charlot ou M. de Brosses, Voltaire n'en devait pas moins 281 livres de bois, puisque d'après le bail à vie il jouissait

1. Probablement M. de Portes.

des bois « qui sont sur pied et non vendus », les arbres sur pied vendus étant huit chênes réservés à un tonnelier de Genève. C'est ce que le président répliqua dans une lettre hautaine, injurieuse, et toute dans son industrie habituelle, qui était le grand jeu de la franchise. Avec une fierté où perçait cependant le dépit de n'avoir pas touché les 50 000 écus de la vente perpétuelle, il disait qu'à aucun prix il ne vendrait sa terre, « ne voulant rien avoir de plus à démêler avec un homme turbulent, injuste et artificieux en affaires sans les entendre », comme si ce moyen n'eût pas au contraire tout terminé. Il rappelait à Voltaire que « la mémoire est nécessaire quand on veut citer des faits », que l'ordre donné par lui à Charlot de fournir du bois aux Délices était une commission, et non un présent; mais il oubliait, ou plutôt feignait d'oublier, que ce bois, Voltaire le lui avait demandé un peu plus tard, par une lettre restée sans réponse. Toutefois, laissant « à part la vileté d'un présent de cette espèce, qui ne se fait qu'aux pauvres de la Miséricorde ou à un couvent de Capucins », il l'accordait à son locataire, si celui-ci lui en dressait une reconnaissance en forme.

Voltaire ne demandait point alors un présent qu'il prétendait avoir reçu en décembre 1758. Il fit certifier par madame Denis et Wagnières, son secrétaire, avoir dit à table, un jour de ce mois que M. de Brosses dînait aux Délices : « Remercions M. le président de douze moules de bois qu'il nous donne pour le vin du marché »; M. le président répondit : « C'est une bagatelle qui ne vaut pas un remerciement. » Mais cette pièce ne ferait impression que si Voltaire n'avait eu pour principe de ne point admettre ses secrétaires dans la salle à manger. Enfin le propriétaire trouva un moyen terme; après avoir fait encore des éclats bien dignes sur « la vilité du présent, fi donc! on n'imagine pas une chose si basse », lui qui avait stipulé par contrat d'hériter des effets de son locataire, il proposa de terminer le procès au profit des pauvres de Tourney, à qui Voltaire verserait les 281 livres par les mains du curé.

*
* *

A l'époque où il se rendait maître de Fernex et de Tourney, Voltaire, sous le nom de sa nièce, achetait, du pasteur Josué Diodati, le fief Caille proche de Fernex, et de noble de Choudens, ouvrier en montres à Genève, l'un des quinze cents souverains seigneurs de la République, un petit domaine situé sur le chemin de Tourney à Fernex. Le contrat signé, il se trouva que noble Choudens avait fait un « stellionat », que ce bien, abergé autrefois des domaines de Saint-Victor, était mortaillable en grande partie, c'est-à-dire devait

retourner à l'État si son possesseur décédait sans postérité directe. Ainsi madame Denis se trouvait taillable de Saint-Victor. Elle voulait faire annuler le contrat par les juges de Gex quand Choudens la fit assigner à son tour, et condamner devant un tribunal de Genève.

La victime de Francfort, l'héroïne de l'amitié, serve de la République! Ah! monsieur de Bussy!

[2 mai 1760.]

Peu de paroles aux personnes occupées.

L'oncle et la nièce, monsieur, vous supplient, monsieur, de vouloir bien faire renvoyer le mémoire ci-joint apostillé à M. de Montpéroux. Nous lui remettrons les pièces probantes. Mgr le duc de Choiseul ne souffrira pas que les Genevois jugent les causes qui n'appartiennent qu'aux juges du roi.

Nous sommes avec la plus vive reconnaissance et tous les sentiments que vous méritez, mon cher monsieur,

Vos très humbles et obéissants serviteur et servante,

L'ONCLE V. LA NIÈCE DENIS.

MÉMOIRE

Genève.

La dame Denis a acheté d'un Genevois nommé Choudens un bien de campagne situé au pays de Gex, territoire de France, contrat passé en France, dans son château de Fernex. Le Genevois a fait un stellionat à la dame Denis, et lui a vendu ce qui ne lui appartenait point.

Le Genevois ose assigner une sujette du roi, veuve d'un officier du roi, par devant les juges de Genève, parce que si ce Genevois stellionataire était traduit devant les juges de France, il serait puni, et qu'il se flatte d'être ménagé à Genève, attendu qu'étant maître horloger et bourgeois il est au nombre de *quinze cents souverains seigneurs égaux au roi.*

Il prend prétexte sur ce que le notaire de Gex a eu la sottise, en dressant le contrat, de mettre que la dame Denis demeure au territoire de Genève. Mais la dame Denis a protesté contre cette inadvertance.

Les fonds ressortissent à la juridiction dans laquelle ils sont

situés : le fonds vendu par le stellionataire est en France. La dame Denis ne peut reconnaître que les juges royaux.

La chambre de Genève, qui juge en première instance, a jugé que la compétence lui appartient.

C'est manquer au roi, c'est violer le traité de 1579 par lequel il est dit qu'en cas pareil, les sujets du roi doivent être jugés en France.

La dame Denis, qui n'est point du tout domiciliée à Genève, qui a transigé en France, qui ne reconnaît que les juges de France, implore la protection du ministère de France contre la violation des traités que nos rois ont daigné faire avec Genève.

M. de Bussy ordonna le 8 mai à M. de Montpéroux, résident de France à Genève, de prendre les éclaircissements nécessaires auprès du Conseil souverain « tant pour protéger la dame Denis que pour faire réparer ce que la dite chambre aura pu faire d'irrégulier dans cette affaire ». M. de Montpéroux répondit au ministère :

Genève, 14 mai 1760.

J'ai reçu la lettre sans date dont vous m'avez honoré, à laquelle devait être joint un mémoire de madame Denis, que je n'ai pas trouvé, mais que M. de Voltaire m'avait communiqué.

Il est vrai, monseigneur, qu'un Genevois avait fait assigner madame Denis devant un des tribunaux de cette ville, qu'elle y avait été condamnée et qu'elle en avait appelé. Toute cette affaire s'était conduite sans que ni madame Denis, ni M. de Voltaire, quoique nous soyons fort liés, m'en eussent parlé. M. de Voltaire m'en écrivit, il y a près de quinze jours. Je fus aussi étonné qu'un tribunal genevois eût voulu connaître d'une affaire dans laquelle il s'agissait d'un fonds situé en France, que d'apprendre que madame Denis y eût répondu [1] et en eût en quelque façon reconnu la compétence, en interjetant appel de ce premier tribunal à un autre. Je répondis à M. de Voltaire que la première chose qu'il aurait dû faire était de m'envoyer l'assignation. Mais comme il s'agissait alors, monseigneur, de redresser une démarche irrégulière de part et d'autre, je m'adressai au Premier magistrat qui n'en était pas instruit; il convint que madame Denis avait été mal assignée, et que le Tri-

1. *Cette dame aurait dû n'y pas répondre.* (Note de M. de Bussy.)

bunal devant lequel elle avait répondu, n'aurait pas dû juger. Il est certain que le jugement ne pouvait être exécuté, puisqu'il était question d'ordonner une descente sur terres de France.

M. de Voltaire s'était trop pressé de nommer un avocat et un procureur, il devait me parler de cette affaire, et alors aucun tribunal genevois n'en aurait connu.

Tout est arrangé; les choses resteront sur le pied où elles doivent être. Si le Genevois a quelques prétentions à faire valoir, il s'adressera à la justice de Gex.

Les parties transigèrent. Choudens se fit fort de faire affranchir sa terre par la République moyennant 500 livres, que Voltaire versa en effet au nom de l'horloger à la trésorerie de la République. Mais dix ans plus tard, ayant eu envie d'échanger ce domaine contre un autre, opération pour laquelle il avait un faible, le seigneur eut lieu de penser que la République avait affranchi la personne de Choudens, et non sa terre, qui, restant mortaillable, ne pouvait être échangée. Il chargea M. Hennin, alors notre résident à Genève, de s'informer auprès du Magnifique Conseil : « C'est une chose à savoir dans la conversation et, quand on la sait, on agit en conséquence à Gex; on arguë un Choudens de mensonge et on instrumente. »

Il y avait enfin, dans la seigneurie de Tourney, un vassal du nom de Bétems, qui en 1759 fut mis en prison à Genève pour mille écus de dettes, sans aucun espoir d'en sortir. Voltaire paya pour lui, le remit en état de cultiver son petit bien, moyennant, j'imagine, une rente viagère au denier quinze. M. de Brosses, là-dessus, s'indigna fort que son locataire eût profité de la nécessité où était Bétems pour acheter ce bien « à vil prix ». Accordons à M. de Brosses qu'il devait être dur, pour le paysan, de payer le loyer d'une terre possédée librement par ses pères. Serait-il moins dur de mourir en prison?

FERNAND CAUSSY

occident
Magny
Ferney
Prevessin
Thuillère
Mateguin
Chemin de
FRAN
Feuillasse
Bureau et Brigade
Gd Saconey
Route de Lyon
Petit Saconey
Genève
Morillon
DE
GENÈVE
A LA
RÉ PUBLIQUE
Les Délices
Route de
Genève
Rhône
LAC
MYDY
Echelle de 2000 Toises . ou d'une Lieue
500.

Ferney
SEPTENTRION
justice
Vallavran
Collovrex
hermitage
C
Tourney
chambesy dessus
Chambesy dessous
Pregny
E
nouvelle Perrière
GENÈVE
Suisse
lac
lac de Genève
LAC DE GENÈVE
lac de Savoye
Orient
une Lieüe.
1000
2000 Toises de six pieds

UofM

UofM

LA VOIE DU MAL[1]

— MŒURS SARDES —

XIV

C'était la veille des noces. La façade et les chambres de la maisonnette avaient été blanchies et remises à neuf. Dans la cuisine, les ustensiles reluisaient, récurés avec soin; les casseroles semblaient d'or et les couvercles d'argent, — du moins Zia Luisa l'affirmait. — La rampe de l'escalier et la balustrade du balcon, frottées avec de la cendre et, de l'huile, étincelaient aux reflets d'un tiède soleil de février. Depuis les dernières pluies, le temps s'était radouci. On sentait déjà le printemps, et l'air paraissait chargé de caresses et de promesses.

Près de l'âtre et sur les fourneaux, les cafetières chantaient; dans les chambres hautes se répandait un fort parfum de friandises et de liqueurs; sur les tables, sur les lits, sur les chaises, sur tous les meubles, il y avait de larges plateaux contenant des tourtes aux couleurs vives et des *gattos*, petites constructions moresques faites avec des amandes et du miel.

Dans la cour et dans les salles du rez-de-chaussée, il y avait un continuel va-et-vient. A chaque instant, la grande porte

1. *Published July first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* LA REVUE DE PARIS.

Voir la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

s'ouvrait pour livrer passage à des femmes en costume sarde, vêtues de leurs plus beaux atours, qui portaient sur la tête des tourtes et des *gattos*, et surtout des corbeilles d'asphodèle, pleines de froment, où émergeaient de cet or poudreux les bouteilles de vin rouge et jaune, bouchées avec des bouquets de fleurs. C'étaient les cadeaux offerts aux époux par les parents, par les amis, par les serviteurs des Noina et des Rosana.

Sabina prenait gentiment les plateaux et les corbeilles, et, tandis qu'une autre cousine des Noina conduisait les femmes dans une chambre où on leur servait des pâtisseries et des liqueurs, elle entrait à l'office, vidait le grain, serrait les tourtes; puis, dans les récipients à rendre aux donateurs, elle mettait un beau morceau de viande de bœuf, un cœur de pâte sucrée et d'amandes, des petits pâtés en forme d'oiseaux, de fleurs, de triangles. Une fille aux cheveux roux, assise devant une table qu'encombraient des morceaux de viande et des bouquets de fleurs, inscrivait sur une bande de papier les noms des donateurs.

Lorsque Sabina avait vidé le grain, serré les tourtes, elle dictait le nom :

— Zia Maria Rosana, une tourte aux amandes... Monsieur Antonio Maria Zoncheddu, un présent de grain... Donna Grazia Casula, un présent de grain et un *gatto*... Écris vite, Caderinedda ! Tu as l'air d'une chatte morte...

Caderinedda écrivait avec calme, sans répondre; mais, aussitôt qu'elle se trouvait seule, elle sautait çà et là, chipait le plus de friandises qu'elle pouvait, en fourrait dans ses poches, dans son corsage, dans ses bas.

Depuis quelques jours, Maria avait l'obligation, intolérable pour elle, de ne rien faire. Toute habillée de neuf, avec une chemise blanche comme la neige, un foulard à fleurs et un petit cordon noir noué autour du cou, elle se tenait assise près d'un brasero empli de charbon ardent et causait avec les parentes du futur. Les femmes qui avaient apporté les dons lui serraient la main, se penchaient sur elle en lui souhaitant « des *points* de bonheur aussi nombreux que les grains de blé dans la corbeille offerte »; puis elles allaient boire le café. Maria remerciait avec dignité, en se disant à elle-même que les souhaits n'étaient pas tous sincères. Zia Luisa, au con-

traire, recevait les visiteuses avec une affabilité aristocratique, et elle les obligeait à se servir abondamment de friandises, de café et de liqueurs.

Maria désapprouvait ces « façons magnifiques » de sa mère ; et même, à un certain moment, elle attira Zia Luisa dans la pièce voisine et elle lui dit :

— Laissez-les donc prendre ce qu'elles veulent et ne videz pas tout le plateau dans leur tablier !

— Laisse-moi faire, ma fille, — répondit Zia Luisa, en arrangeant son bandeau autour de sa tête. — Ces solennités-là sont rares dans la vie ; il faut les fêter dignement.

Elle n'ajouta pas que si, en pareille occasion, il était à propos de « se montrer magnifique », c'était pour faire comprendre aux gens que la famille Noina était riche ; mais la fiancée le comprit et se garda d'insister.

— Maria ! — appela une gracieuse jeune fille nommée Tatana, cousine du futur.

Maria alla au-devant d'elle et lui serra la main ; après quoi, elle l'accompagna jusqu'à l'escalier, la suivit encore des yeux, vit qu'elle s'arrêtait pour causer avec Sabina.

— Tu es contente, Sabina ? — demanda la jeune fille.

— Certainement je suis contente ! — répondit l'autre.

— Demain Pietro Benu viendra, lui aussi.

— Eh bien, qu'il vienne ! — dit Sabina avec une feinte indifférence.

— Sa venue ne te fait pas plaisir ?

— Qu'il vienne ou non, pour moi, c'est la même chose.

— Comme tu es sournoise ! Comme tu sais bien dissimuler !

Sabina sourit ; puis elle alla au-devant d'une autre femme, dont elle prit la corbeille, et elle entra dans l'office. Alors une ombre obscurcit son visage. Est-ce que Pietro allait venir ? Pourquoi viendrait-il ? Que voulait-il ? « Ah ! — pensait Sabina, — comme je désire le voir ! »

Pitié, peur, rancune et espérance l'agitaient... Elle n'osait pas s'avouer à elle-même que, depuis les fiançailles de Maria, l'espérance et la pitié avaient rallumé en elle la flamme d'un amour prompt au pardon et à l'oubli.

Par un accord tacite, le nom de Pietro n'avait plus été prononcé entre les deux cousines, et Sabina excusait Maria de

la brève erreur que celle-ci avait commise : elle lui pardonnait parce qu'elle ne désespérait plus. Pietro revenait enfin! La nouvelle de la visite qu'il ferait à ses maîtres, le jour du mariage, inquiétait bien un peu la jeune fille; mais cette nouvelle réveillait aussi dans le fond de cette âme éprise un vague espoir. Elle serait là, prompte à le regarder avec des yeux compatissants, et peut-être s'attacherait-il de nouveau à elle.

L'esprit hanté de ces pensées, elle continua jusqu'au soir à recueillir les présents; et elle devait les enregistrer aussi, parce que la fillette, rassasiée et rembourrée de friandises, avait abandonné son poste.

A la nuit tombante, le fiancé arriva. Rasé de frais, pomponné, avec des bottines qui criaient, avec un pantalon d'une éblouissante blancheur, Francesco était presque beau, et ses yeux resplendissaient de joie et de désir. Mais la fiancée était un peu troublée, et elle l'accueillit avec une nuance de froideur. Elle aussi, elle était inquiète de la visite de Pietro. Que voulait-il? Que venait-il faire, ce malheureux?

Depuis le soir de son élargissement, Pietro ne s'était plus montré. Maria, à sa grande surprise, avait reçu, un jour, par l'intermédiaire du cabaretier toscan, une lettre où Pietro la suppliait de lui donner un rendez-vous. « Tous les soirs, — disait-il, — je passerai à onze heures devant ta porte. Si tu as encore un cœur de femme, ouvre-moi. » Elle n'avait pas répondu, n'avait pas ouvert; et lui, il était resté invisible. Que venait-il donc faire, maintenant? Que prétendait-il? S'était-il résigné, ou cultivait-il des projets de vengeance?

« Peut-être — se disait Maria — peut-être vaudrait-il mieux lui parler, le convaincre, obtenir son pardon... D'ailleurs, s'il avait voulu se venger, il aurait déjà pu le faire... Et puis, est-il sûr qu'il vienne demain? Ce que Tatana a dit à Sabina n'est sans doute qu'une plaisanterie... » Mais pourtant elle avait peur, et, malgré elle, une pensée peu charitable lui passait par la tête : « N'aurait-on pu le tenir coffré quelques jours encore? Puisqu'il a été en prison trois mois, rien n'empêchait qu'il y fût quatre mois... Ce n'est certes pas que je lui souhaite du mal; mais c'est pour la tranquillité de tout le monde... S'il n'était sorti de prison qu'après mon mariage, il se serait peut-être résigné plus facilement. »

Depuis quatre mois qu'elle était séparée de lui, l'absence avait fini par éteindre l'indigne passion qui, malheureusement, lui avait embrasé l'âme. Elle n'aimait pas Francesco, mais il lui semblait qu'elle avait oublié Pietro; son cœur, guéri du terrible mal d'amour, sommeillait avec douceur, comme un convalescent. « Non, — se disait-elle à elle-même, — je ne dois pas m'effrayer : Pietro est incapable de faire du mal; je le sais mieux que personne... »

Au surplus, mille petits soins l'occupaient et la distrayaient. Après de longues discussions, Francesco et elle avaient décidé qu'ils s'installeraient chez les Noina : de cette façon, la maison de l'époux, louée, rendrait une centaine d'écus, et Maria, en demeurant près de ses parents, jouirait mieux de son bonheur. C'était joindre l'utile à l'agréable.

La chambre de Maria fut donc remise à neuf, peinte en blanc et en rose. La couche nuptiale, qu'on avait fait venir de Sassari, les sièges, les tableaux, le miroir excitèrent l'admiration de tout le voisinage. Pendant des semaines on ne parla pas d'autre chose. La célébrité de la chambre à coucher et du trousseau de Maria franchit même les limites du faubourg, suscita l'envie et les critiques des bourgeois, d'autant plus qu'on exagérait beaucoup. On disait que la mariée porterait le costume des dames de la campagne, — jupe de drap brodée d'or et corsage garni de boutons d'or, — qu'elle mettrait des gants et qu'elle aurait le *junchillo*, c'est-à-dire la chaîne d'or et la montre. Tout cela était faux; mais ces commérages flattaient Maria. Elle vivait de ces petites vanités.

*
* *

Le matin du mariage, elle quitta le lit plus tôt que d'habitude et elle se lava toute, fermant très fort la bouche pour ne pas avaler une seule goutte d'eau : car elle devait communier pendant la cérémonie nuptiale. Ensuite elle s'habilla, et elle chaussa une paire de bottines vernies, qui lui serraient un peu les pieds, mais qui les faisaient élégants et fins. Elle resta quelques minutes à regarder ses chaussures avec une complaisance enfantine; puis elle appela Sabina, et, relevant un peu sa jupe :

— Regarde comme mes pieds sont jolis! — lui dit-elle, de cette voix où il y avait toujours un peu de moquerie.

Sabina ouvrit la fenêtre et se retourna, songeuse, pour admirer sa cousine. La lumière d'une limpide journée inondait la grande chambre rose; les paysages peints sur le chevet du lit magnifique et incrustés de nacre avaient des reflets d'aurore. Dans la cour, les hirondelles gazouillaient, les coqs chantaient. Tout annonçait la paix et la joie. De l'autre côté de la cloison, Zio Nicola bâillait bruyamment, et déjà quelqu'un frappait à la grande porte.

— Faisons vite la chambre, — dit Sabina, qui commença aussitôt à remettre les choses en ordre. — La journée est splendide. Bon augure!

— Entends-tu comme mes bottines crient? — reprit Maria en considérant de nouveau ses chaussures. — On dirait les souliers de Francesco... Mais comme elles sont étroites!... Les gens vont murmurer, quand ils me verront avec des bottines vernies. Qu'est-ce que tu en penses?

Sabina sourit, un peu dédaigneuse. Était-il possible que Maria n'eût pas d'autres préoccupations, ce matin-là? Pourquoi était-elle si frivole? Ah! elle était bien heureuse, celle-là, de pouvoir oublier et de s'intéresser si fort à des niaiseries!

Mais non! Tout à coup, le visage calme et souriant de la mariée s'obscurcit, ses yeux devinrent presque tristes. Sabina la regarda et lui demanda d'un ton moqueur :

— Les pieds te font mal?

— Non. Mais je songeais...

— A quoi songeais-tu?... Tire encore un peu la couverture, comme ceci. Dresse l'oreiller... On n'a jamais vu un plus beau lit conjugal!

— Je songeais... Francesco veut me conduire à la bergerie, le printemps prochain. Nous y demeurerons une quinzaine de jours. Pendant mon absence, viendras-tu tenir compagnie à ma mère?

— Nous verrons. Ote-toi de là, que j'arrose le plancher... Vite, vite, ôte-toi. *Usciu, usciu*[1]!...

Sabina balaya et Maria passa dans la chambre voisine.

1. Cri par lequel on chasse les chats.

Cependant Zio Nicola s'était levé, avait endossé ses habits de fête; et déjà il allait et venait, à travers la cour et la cuisine, traînant son bâton, donnant des ordres et des contre-ordres que personne n'exécutait. A la cuisine, Zia Luisa, plus impassible et plus solennelle que d'habitude, causait avec deux ou trois voisines.

— Quels riches présents! — lui disaient les voisines, pour la flatter. — Jamais on n'a rien vu de pareil... Mais aussi, comme vous avez traité les visiteurs! Vous êtes vraiment magnifiques!

— Ce sont des occasions qui se présentent rarement, dans la vie... D'ailleurs, lorsqu'on a les moyens de bien faire les choses, pourquoi se montrer avares? Et, grâce à Dieu, nous avons les moyens.

— Oui, certes; et que Dieu bénisse votre avoir!

Quand les chambres furent remises en ordre, Maria et Sabina descendirent à la cuisine, en se poursuivant dans l'escalier et en riant comme des fillettes. Les voisines admirèrent aussitôt les pieds de Maria.

— Ils sont si petits qu'on dirait deux plumes à écrire! — s'écriaient-elles, penchées pour mieux voir.

Sabina offrit à Maria, par manière de plaisanterie, une tasse de café au lait.

— Tu n'en veux pas? Eh bien, alors, c'est moi qui le boirai.

Et, comme Maria bâillait, une voisine lui chuchota avec malice :

— Va, tu ne jeûneras pas, cette nuit!

Maria rougit et s'enfuit. Elle retourna dans sa chambre et se mit à préparer ses vêtements de mariée. Cependant Zio Nicola et un frère de Zia Luisa étaient allés prendre le marié, pour l'amener à la maison de la future.

Les sœurs de Francesco, qui devaient habiller Maria, ne tardèrent pas à venir; et, quoiqu'elles fussent déjà vêtues de riches et pesantes *tunicas*, de ceintures et de corsages très serrés, et que leurs mains fussent chargées d'anneaux, elles accomplirent ce qui était pour elles une obligation.

Debout devant le miroir, Maria n'en finissait pas de se regarder, se tournait et se retournait, tordait son cou pour voir ses épaules; mais le miroir, qui était dans un faux jour,

rapetissait l'image et la rendait irrégulière, de sorte que la mariée ne pouvait se rendre compte de toute son élégance et de toute sa grâce.

Ce qui la renseigna mieux que le miroir, ce fut l'évidente admiration de l'époux qui, entrant à l'improviste, s'arrêta pour la contempler, avec des yeux qui étincelaient.

— Comme tu es belle! — s'écria-t-il.

Dans sa robe de mariée, les hanches saillantes, la taille très serrée par une ceinture d'or, le buste bien dessiné par le corsage de satin blanc à broderies, Maria était d'une beauté classique. Un bandeau très blanc, qui laissait transparaître la couleur rosée du petit bonnet et qui ne cachait pas les longs pendants de corail, entourait son visage comme d'une auréole lunaire. Une seule fois Francesco l'avait vue aussi belle, quoique d'une beauté différente : la nuit du Gonare.

Et il le lui dit, en s'approchant d'elle avec des façons caressantes et en rajustant, de ses mains qui tremblaient un peu, le ruban du riche tablier.

— Comme tu es fou! — répondit-elle en lui donnant un petit coup sur la main avec la médaille de son rosaire de nacre.

— Assez, — dit la sœur de Francesco. — Vous badinerez plus tard.

Mais il entoura la taille de Maria et il voulut l'embrasser.

— Oh! — fit-elle en se dégageant. — Tu veux donc communier en état de péché mortel?

— Si les baisers sont des péchés, combien nous allons en commettre!

Maria se disposa à partir. De nouveau une ombre obscurcissait son visage : le souvenir des baisers de Pietro lui avait traversé l'esprit. Mais soudain d'autres soins la rappelèrent à la réalité, et le sourire des mariées heureuses recommença d'illuminer ses yeux.

Ce fut Zia Luisa qui ordonna le cortège nuptial.

— Vous les premiers, — dit-elle en remettant à un garçonnet et à une fillette deux cierges ornés de rubans blancs. — Vous marcherez en avant, comme deux petits mariés... Et ne vous disputez pas, surtout!

Puis venait la mariée, entre ses deux belles-sœurs; puis

Francesco, entre Zio Nicola et le frère de Zia Luisa. D'autres parents et les amis suivaient. Il n'y avait pas une seule femme.

Zia Luisa, debout sur le seuil de la grande porte, regarda le cortège s'éloigner; puis elle rentra dans la cuisine et, avec le coin de son bandeau, elle essuya une larme.

Dans les ruelles que les voisines avaient soigneusement balayées pour la circonstance, les femmes du peuple, les poules, les chiens et les chats firent la haie sur le passage du cortège ; mais dans les autres rues, peu animées, les gens arrivaient trop tard pour jouir du spectacle.

Malgré qu'elle en eût, Maria était un peu troublée : elle ne voyait plus, n'entendait plus; ses jambes tremblaient et son cœur lui remontait à la gorge. Elle avait tout à la fois envie de pleurer et de rire. Elle se disait que, dans une heure, elle repasserait par le même chemin, non plus libre et jeune fille, mais éternellement liée à un homme qu'elle n'aimait pas. Et néanmoins elle ne se sentait pas malheureuse; mais une appréhension secrète faisait palpiter sa poitrine. Elle craignait de voir d'un moment à l'autre reparaître la figure menaçante et dolente de Pietro Benu.

Le cortège arriva sans encombre à l'église, et la mariée se rasséréna. Il lui sembla que la paix silencieuse des arcades grises s'insinuait dans son âme. Oui, désormais tout était fini : il n'y avait plus rien à craindre; le passé était bien mort.

Des verrières de l'église déserte pleuvaient sur les bancs poudreux quelques taches de soleil; on entendait les oiseaux gazouiller dans l'air tiède et pur.

Maria et Francesco s'agenouillèrent devant l'autel, sous les regards sévères d'un Père Éternel peint dans la courbe de l'abside : — un Père Éternel qui ressemblait à un vieux pâtre sarde, entouré de nuées verdâtres. — Maria se recueillit, pria, promit à Dieu d'être une bonne épouse. Elle prononça le *oui* sacramentel d'une voix ferme; et ce fut seulement après être sortie de l'église qu'elle osa lever les yeux vers son époux. Elle lui appartenait désormais pour toute la vie; elle s'appelait, non plus Maria Noina, mais Maria Rosana. *Amen.*

Presque heureuse, elle revint chez elle au flanc de Francesco, qui ne cessait pas de la guigner.

— Parle, Maria, — lui disait-il doucement. — Dis-moi quelque chose; souris... Tu vois, tout le monde nous regarde...

Elle sourit et elle répondit :

— Je ne sais quoi dire... Je suis si troublée!

Les gens, avertis que le cortège allait repasser, se mettaient aux fenêtres ou sur le pas de leurs portes, s'avançaient jusque dans la rue. Une troupe de gamins entoura les mariés.

A la sortie de la mairie, commença pour les jeunes époux et pour leur suite un étrange tourment. Des fenêtres et des portes pleuvait sur eux une grêle épaisse de froment, de dragées, de fleurs; et, comme si ce n'était pas encore assez, les femmes lançaient devant la mariée des assiettes qui se brisaient avec fracas. Cet usage, qui a une valeur symbolique, faisait rougir Maria et sourire Francesco.

Dans les ruelles les plus proches de la maison des Noina, la pluie de froment et le fracas des assiettes devinrent insupportables. Des cris de femmes et d'enfants résonnèrent :

— Prospérité! prospérité!

Zia Luisa attendait devant la porte charretière. Dès qu'elle aperçut les époux, elle se mit à pleurer, et, tout en pleurant, elle les embrassa. Maria aussi sentit couler le long de sa joue une larme, que le bord du bandeau absorba lentement. Mais la petite tache humide n'était pas encore séchée que déjà la mariée souriait.

XV

Poussé par son destin, Pietro reparut dans l'après-midi de la noce chez ses anciens maîtres. Pendant des jours et des jours, il avait lutté contre le désir obsédant de revoir Maria épousée, Maria irrévocablement perdue pour lui. La raison de ce désir? Il ne la savait pas lui-même. C'était un désir sans cause, inspiré par le désespoir.

Il vivait maintenant près de ses vieilles tantes et il travaillait dans leur petit domaine. Le matin du mariage, il s'était éveillé de très bonne heure et il s'était mis à travailler avec plus d'entrain que d'habitude; mais sa pensée s'envolait loin de là, pénétrait dans la maison des époux, les accompagnait à

la cérémonie nuptiale. Il voyait Maria dans ses vêtements de fête; il voyait Francesco lui sourire; il suivait en esprit le joyeux et brillant cortège. Maria resplendissait de beauté, Francesco de bonheur. Et lui... lui, il était là, courbé sur la terre qui, aux premières caresses du printemps, se parait comme une jeune épouse; il était là, seul, trahi et oublié.

Une sueur froide lui mouillait la nuque; ses tempes battaient; l'envie de retourner à la ville et de se présenter chez les nouveaux mariés s'imposait à lui comme une suggestion maligne. « J'ai la fièvre; je ne puis plus travailler; il faut que je me repose », se dit-il, à lui-même, pour excuser sa faiblesse. Il se tâta le pouls, il essuya la sueur de son front, et, finalement, il se mit en route. Mais quand il fut à Nuoro, au lieu de se coucher, il se lava, endossa ses habits du dimanche et se dirigea vers l'endroit fatal. Il obéissait à une impulsion aveugle; il allait chez les Noina comme l'assassin retourne sur le théâtre de son crime.

Parvenu devant la porte charretière, il hésita encore une minute; puis il secoua la tête, de son air méprisant, et il entra. Mais, de nouveau, il s'arrêta sous le hangar. Il était environ une heure : le soleil inondait la cour; de la cuisine s'exhalait une appétissante odeur de viandes rôties et de café grillé. On entendait des rires, des tintements de verres, tout le bruit allègre d'un festin nuptial.

Pietro regarda vers le balcon avec des yeux ardents. Devait-il gagner la cuisine et s'asseoir à sa place de domestique? Les souvenirs affluaient à son cœur avec une impétuosité violente. En quelques instants, il revécut le passé, se rappela les premiers rendez-vous d'amour; et il serra les dents, comme pour réprimer un cri de rage et de colère.

Une femme parut sur le seuil de la cuisine, tenant à la main un grand plat blanc, qui brillait au soleil.

— Ah! c'est toi, Pietro! — salua-t-elle gaiement. — Bonjour. Avance donc. Viens à la maison.

— Est-ce qu'il y a beaucoup de monde? — interrogea-t-il en traversant la cour.

— Pas trop. Viens. Monte avec moi. Zio Nicola sera très content de te voir.

Il la suivit sur l'escalier.

— Regardez la visite qui vous arrive! — dit la femme en pénétrant dans la salle du banquet.

Tous les yeux se tournèrent vers lui. Il toucha son bonnet, s'approcha de Zio Nicola, lui mit une main sur l'épaule. Le maître, déjà un peu ivre, s'écarta et fit asseoir Pietro à son côté; puis il posa une assiette devant l'hôte inattendu et il lui adressa quelques paroles, que celui-ci ne réussit pas à comprendre. Pietro ne voyait plus rien, n'entendait plus rien; il lui semblait qu'il venait de pénétrer dans un lieu ignoré, parmi une foule d'inconnus, et il ne percevait que les battements de son cœur. Peu à peu, il se calma : il distingua l'assiette posée devant lui, la repoussa, promena ses regards dans la salle.

Les convives étaient une trentaine, tant hommes que femmes. Ils étaient assis autour de tables servies sans façon, avec des assiettes peintes différemment et des verres de diverses formes, le tout prêté, sans aucun doute, par des familles amies. Les époux mangeaient dans la même assiette, selon l'usage nuptial des Sardes, et Francesco servait Maria avec une prévenance excessive.

Elle avait quitté son costume de mariée; mais, sous son petit corsage de brocart, elle avait encore sa splendide chemise ornée de broderies; un foulard à fond sombre, sur lequel ressortaient en couleur des roses et des jacinthes, lui enveloppait la tête. Elle était très belle, et Francesco, enivré d'amour et un peu aussi de vin, ne voyait qu'elle, sourd aux bavardages et aux cris des invités. Il ne s'aperçut point de l'arrivée de Pietro; et Maria, non plus, ne battit point des paupières, ne cessa point de sourire.

« Elle ne me voit même pas! — pensa Pietro. — Pourquoi suis-je venu? »

— Tu es blanc comme une femme, — dit Zio Nicola en remettant l'assiette devant le jeune homme. — La prison t'a embelli! Mais pourquoi diable ne veux-tu pas manger?

— J'ai déjà mangé... Ah! vous trouvez que j'ai embelli? Tant mieux! Les femmes vont courir après moi, plus encore qu'auparavant...

— Polisson! — cria Zio Nicola. — Je me lève et je te corrige!

Maria jeta rapidement les yeux autour d'elle, observa, une seconde, le visage souriant de Pietro, puis baissa les paupières et se pencha sur son assiette. « Il ne pense plus à moi, — se dit-elle, — et il est venu pour me le faire comprendre. Tout va bien. » Mais, involontairement, elle fronça les sourcils. La main brûlante de Francesco se posa sur la sienne : elle releva la tête et elle se mit à rire. Alors il lui passa un bras autour de la taille.

Pietro ne pouvait plus détacher d'eux ses regards. Ah! cette vision, qui s'était présentée à lui et qu'il avait repoussée aux heures les plus cruelles de son désespoir, voilà qu'elle était devenue une réalité! La chose qui autrefois lui paraissait impossible, même en rêve, voilà qu'elle s'accomplissait aujourd'hui sous ses yeux!

Sabina était la seule qui prît garde à Pietro et remarquât le sauvage regard qu'il fixait sur les mariés. Pâle, presque défaillante, elle ne cachait ni son angoisse ni sa désillusion. Elle avait attendu son aimé, elle l'avait *senti* venir; mais elle s'apercevait qu'il était venu par désespoir. « Il l'aime toujours, — se disait-elle, — et il ne m'accorde pas la moindre attention. Comme il la dévore des yeux! Ses prunelles sont comme du vitriol... Il me fait peur. »

— Qu'as-tu, mon cœur? — lui demanda un jeune homme, qui était son voisin de table. — Pourquoi es-tu si pâle? Qu'est-ce que tu as vu?

Elle haussa les épaules. Le voisin regarda autour de la salle, mais il ne vit que des visages souriants et un peu rouges.

La fête battait son plein; tous riaient et jacassaient, les lèvres luisantes de graisse, les yeux brillants, les mains levées; d'aimables facéties, des phrases équivoques jaillissaient d'un bout à l'autre de la table; quelques invités blasphémaient. Debout à côté de la mariée, le visage couleur de cuivre qu'éclairerait à demi un rayon de soleil, un pasteur de grande taille, aux cheveux roux et à la barbe ébouriffée, découpait adroitement un porcelet rôti, rôti à point. Le couteau à virole, qu'il avait tiré de sa poche et qui disparaissait presque dans sa main énorme et noueuse, trouvait tous les joints, tranchait tous les tendons, glissait en grinçant sur la croûte dorée de la bête. Quand le porcelet fut découpé en nombreux morceaux,

le pasteur se lécha les doigts sans façon, essuya son couteau avec sa serviette, soupira et regarda autour de lui, satisfait. Deux ou trois convives applaudirent. Le marié se retourna et cria :

— Bravo, bravo, mon compère! Si le roi était ici présent, il vous nommerait écuyer tranchant de ses chats!

Tout le monde éclata de rire, excepté Sabina, par chagrin, Zia Luisa, par décorum, et Maria par mauvaise humeur. Oui, Maria commençait à être fâchée de voir Francesco boire un peu plus qu'il n'aurait fallu : certainement, cela ferait rire Pietro.

Le large plat, chargé du porcelet, fit le tour de la table; et Francesco, après y avoir cherché longtemps, choisit pour Maria les rognons, qu'il divisa en petites bouchées et qu'il saupoudra de sel. Mais la mariée repoussa gracieusement la fourchette qu'il lui présentait :

— Merci, — dit-elle. — Je n'ai plus faim.

Alors il lui mit de force entre les lèvres une des bouchées, qu'elle dut manger, non sans un peu de dépit.

— Laisse-moi donc tranquille! — murmura-t-elle.

— T'ai-je offensée, Maria? — lui demanda aussitôt son mari, feignant un grand chagrin. — Oh! Maria...

— Allons, ne pleure pas pour si peu!... Mais, si tu veux me faire plaisir, — ajouta-t-elle tout bas, en retenant la main qu'il tendait vers son verre, — tu ne boiras pas davantage.

— Ah! tu as peur que je ne m'endorme? — répliqua-t-il en la regardant avec malice. — Eh bien, non, je ne boirai plus! Aujourd'hui, je ne boirai plus une goutte!

Et il mit sa main sur celle de Maria, cessa de manger et de boire; mais il avait déjà bu très suffisamment, et ses yeux se fermaient à demi, voilés par les fumées du vin et par le désir. Tout à coup il se leva en criant :

— Vive l'amour!

Et il embrassa d'abord une vieille parente assise à côté de lui, puis sa jeune femme. De nouveau tout le monde rit et applaudit.

— Comme il est jovial, ce Francesco! Un grand fou! — dit Zia Luisa à sa voisine de table.

Pietro regardait Maria, et Sabina regardait Pietro. Tous

deux, pâles et sombres devant cette table dont les vins et les viandes succulentes avaient coloré même la face terne de Zia Luisa, paraissaient deux spectres venus au banquet pour y apporter le mauvais augure. Mais les convives ne s'inquiétaient pas d'eux. Pietro sortait de prison ; Sabina n'était qu'une pauvre servante maladive : qui aurait songé à s'occuper de leur tristesse ? La gaîté des autres croissait ; les plats de viandes se succédaient, faisaient le tour de la table, disparaissaient sans que personne ne pensât à remplir son assiette. Les parentes de Francesco, qui comptaient les services, y employèrent deux fois tous les doigts de leurs mains : — vingt services, oui, ce n'était pas mal !...

Finalement arrivèrent le café et les liqueurs. Les femmes qui servaient à table s'arrêtèrent derrière les chaises des invités et prirent part à la conversation. Tout à coup, un jeune *istranzu*, c'est-à-dire un garçon d'une localité voisine, se leva, le verre en main. Tout le monde attendait un toast ; mais le jeune homme, tenant haut son verre, allongea la main gauche en joignant les extrémités du pouce et de l'index, et il se mit à déclamer une strophe du poème *Su triunfu d'Eleonora d'Arborea*[1], œuvre d'un versificateur sarde :

Lorsque l'amour, avec ses flèches d'or,
Pour la première fois m'a transpercé le sein[2]...

— Quel fou ! — dit Maria, en cachant son visage dans son tablier, pour ne pas laisser voir qu'elle riait. — Il est ivre.

Zio Nicola, debout, fit un signe à l'*istranzu*, et celui-ci se tut. Alors le père de la mariée s'assit à califourchon sur sa chaise, frappa sur la table avec sa canne et commença la « dispute » nuptiale. Après avoir invité les poètes présents à lui répondre, il adressa un toast aux époux et il se mit à chanter « le saint mariage et ses joies ».

Celui qui répondit fut un jeune poète, très connu pour ses

1. *Sur le triomphe d'Éléonore d'Arborée.* — Éléonore, sœur d'Hugues d'Arborée, poursuivit la guerre que celui ci avait engagée contre le roi d'Aragon, envahisseur de la Sardaigne, et elle réussit à reprendre l'autorité souveraine. Elle mourut de la peste en 1403.

2. *Cando s'amore cun sas frizzas d'oro,*
Sa prima olta m'hat fertu su sinu...

heureuses improvisations. D'abord il loua les beautés de l'épouse et les vertus de l'époux. Zio Nicola, qui avait porté une main à son oreille, écoutait avec attention, se préparant à la riposte.

Par la porte grande ouverte pénétrait le soleil couchant. On apercevait dans le ciel d'un bleu vif quelques groupes de nuages blancs qui montaient lentement sur l'horizon, comme des agneaux sur une pente, et qui donnaient à ce crépuscule un calme délicieux.

Peu à peu, les convives, ennuyés de la « dispute », quittèrent leurs places et descendirent dans la cour. Il ne resta dans la salle, avec les *cantadores*, que deux vieux paysans, un enfant, Pietro et un jeune propriétaire. Ces deux derniers causaient à voix basse, sans écouter les poètes.

— Oui, — disait Pietro, — je possède un petit capital, et bientôt j'achèterai des bœufs, pour les revendre... J'ai aussi un associé très riche... Si tu as une couple de bœufs à vendre, je te les prendrai volontiers?

Le propriétaire ne s'étonnait pas que l'ancien domestique possédât un petit capital : Pietro n'avait pas de famille à nourrir, et tout le monde considérait sa vieille tante comme une femme qui avait de l'argent, malgré son apparente misère.

— Oui, j'ai même à vendre plusieurs couples de bœufs et de génisses, — répondit le propriétaire.

— Nous verrons cela, — dit Pietro, pensif. — En avril, nous n'aurons peut-être pas la somme nécessaire; mais nous trouverons tout de même le moyen de faire marché avec toi... Où sont-elles, les vaches?

— Dans la *Serra*... Et comment s'appelle ton associé?

— Giovanni Antine : un garçon très malin.

— Diable! je le connais!... Mais, à cette heure, il est en prison.

— Oh! pour une bagatelle! Il a rossé un employé de l'octroi. Mais il sera libre dans quelques jours.

— Ta tante a donc déniché l'*acchisorju*[1]? s'écria l'autre. Tu deviendras riche, Pietro; et je te le souhaite, parce que tu le mérites.

1. Le trésor.

— Merci. Mais, crois-moi, je n'ai trouvé aucun *acchisorju*. Seulement, depuis quinze ans que je suis domestique, j'ai fait quelques économies : voilà tout le secret.

Il mentait, sans savoir pourquoi. Soudain il se leva de sa chaise, se mit à rire, eut la sensation de devenir gai.

— Descendons, nous aussi! — proposa-t-il.

Du haut de l'escalier, il vit que, dans la cour, les invités dansaient la danse sarde. Assise sur les plus basses marches, une belle fille en costume du pays jouait de la *fisarmonica*[1], les yeux fixés sur le cercle des danseurs qui sautillaient en se tenant par la main. Mais, au moment où Pietro et le jeune propriétaire descendaient dans la cour, la musicienne ralentit son jeu, souleva le menton rose qu'elle tenait appuyé contre la *fisarmonica*, et elle s'écria :

— Qui va jouer, maintenant? Moi aussi, je veux danser, à mon tour!

On la supplia de continuer; mais elle se redressa, déposa l'instrument sur la marche, saisit par la main le jeune propriétaire et l'entraîna dans le cercle des danseurs.

Alors Sabina tourna ses yeux mélancoliques vers celui qu'elle aimait.

— Tu savais jouer, autrefois, — lui dit-elle, d'un ton grave. — Joue donc, Pietro.

Elle semblait lui demander une triste faveur. Mais il ne répondit rien.

— Joue donc, Pietro Benu! — cria le jeune *istranzu*, qui était ivre. — Est-ce que tu as la colique, pour être de si mauvaise humeur?

— Je ne sais pas jouer, — répondit alors Pietro, de mauvaise grâce.

— Eh bien, au diable la *fisarmonica*! Nous chanterons, — proposa un vieux danseur, bel homme à la face rose et à la longue barbe noire.

— J'espère qu'au moins tu danseras! — osa chuchoter Sabina, en saisissant la main de Pietro.

Il se laissa conduire parmi les danseurs; mais, dans la main de Sabina, sa main inerte était comme morte.

1. Instrument dont le son est produit par une pièce d'acier ou de cuivre, au moyen d'un courant d'air qu'engendre un soufflet adapté à l'appareil.

Trois jeunes gens, réunis au milieu de la cour, entonnèrent le motif de la danse sarde. La partie du ténor, avec ses sonorités barbares, semblait venir de très loin, d'une forêt primordiale où un faune se serait éveillé en chantant. Autour de ceux qui chantaient, la ronde des danseurs, excitée par les accents caractéristiques de cette musique vocale, sautillait avec des ondulations serpentines, tantôt se resserrant, tantôt s'élargissant. De temps à autre, quelques garçons poussaient un cri sauvage, un cri de joie un peu sarcastique, et les chanteurs continuaient leur étrange

Bimbarámbarambái, bimbaramboi!...

Mais, à mesure que le soleil déclinait et que l'ombre de la grande porte envahissait la cour, les invités devenaient sérieux et pensifs. Chacun d'eux recommençait à se préoccuper de ses affaires et secouait l'ivresse de ce jour de noces. Peu à peu la danse et les chants se turent; plusieurs personnes s'en allèrent. Francesco attira Maria à l'écart; ils s'assirent, et il lui prit une main. Le mouvement de la danse et la digestion avaient dissipé la griserie du marié; il était de nouveau galant et amoureux, mais à sa manière, c'est-à-dire d'une manière insinuante et un tantinet affectée.

Les gens allaient et venaient. Les jeunes filles et quelques jeunes garçons s'amusaient à contracter des pactes de confiance et d'amitié, en nouant et dénouant sept fois les coins d'un mouchoir, puis en se serrant la main, en se disant « vous » et en s'appelant compères et commères. Dans les pièces du haut, on entendait le tintement des verres, les voix rauques et joviales des amis de Zio Nicola. Mais, dans le lieu où s'étaient retirés les nouveaux époux, sous la voûte de l'escalier, régnait une paix douce, presque triste. Le soleil avait disparu; l'ombre avait envahi la cour; sur le ciel clair s'étendaient les premiers voiles d'un crépuscule mauve; pas un souffle de vent, pas un chant d'oiseau, pas un nuage ne troublaient l'harmonie mélancolique et suave de cette heure, et le jeune couple se sentait vaguement ému. Maria était un peu pâle, et ses yeux paraissaient plus grands que d'habitude.

— Tu t'amuses? — lui demanda Francesco, en touchant

du doigt les pierres des bagues qui chargeaient les mains de sa femme.

— Si je ne m'amusais pas aujourd'hui, — répondit-elle avec une ironie légère, — quand m'amuserais-je?

Francesco lui passa un bras autour de la taille et il la regarda au fond des prunelles, avec une passion ardente. Comme elle était belle ainsi, un peu languissante et lasse, avec ces yeux perdus qui se tournaient vers le ciel mauve! Non, aucun roi de la terre ne pouvait être aussi heureux que l'était alors Francesco. Il frémissait doucement, comme l'arbre caressé par la brise; il considérait la bouche de sa jeune femme et il éprouvait la joie de l'homme altéré qui va tremper ses lèvres dans l'eau pure de la fontaine.

Elle regardait au loin, et ses yeux luisaient d'une lumière incertaine, qui semblait être le reflet du ciel et qui était peut-être le reflet d'un rêve triste.

Cependant Pietro était remonté dans la salle où Zio Nicola s'obstinait à improviser encore quelques vers.

— Les temps sont bien changés, — dit le vieux paysan à la face rose et à la barbe noire. — Autrefois on chantait jusqu'à minuit, ou du moins jusqu'à l'heure où les mariés se retiraient, et on dansait aussi beaucoup. Mais, à présent, les jeunes gens sont mollasses : on se fatigue vite et on n'aime plus à se divertir. Les noces ressemblent à des funérailles.

— Voici encore une chose que j'ai remarquée, — ajouta le pasteur qui avait découpé le porcelet rôti. — Autrefois, l'usage était de donner à l'épouse un baiser sur les joues, et quelques mauvais plaisants le lui donnaient même sur la bouche. A présent, cela ne se fait plus : c'est à croire que les gens ont peur. Personne n'a embrassé Maria.

— Eh bien, moi, je vais l'embrasser! — s'écria le vieux paysan, en battant des mains. — Il est vrai qu'en donnant le baiser il faut faire un présent. Le présent, je l'ai déjà fait; quant au baiser, je veux le prendre.

— Si tu l'embrasses, je l'embrasserai aussi! — annonça le jeune propriétaire.

— Francesco Rosana te défoncera les côtes.

— Allons donc! N'est-ce pas l'usage ancien? Quand sa mère s'est mariée, elle a été embrassée par tous les invités.

— Veux-tu me faire un plaisir? — dit Pietro au jeune propriétaire. — Moi aussi, je dois faire un présent à la mariée; mais je ne voudrais pas que ce fût un billet de dix lires. Pourrais-tu me changer ce billet contre deux écus d'argent?

— Pardieu, tu fais bien les choses! — répondit l'autre. — Mais, à mon grand regret, je n'ai pas les deux écus.

Alors Pietro eut une heureuse idée : il prit à part Zia Luisa et il lui demanda si elle pouvait lui donner les dix lires en argent.

— Et même en or, si tu veux, mon enfant! — répondit Zia Luisa. — Tout ce que tu désireras.

— Eh bien, donnez-moi un demi-*marengo*.

Zia Luisa changea le billet et Pietro serra dans son poing la petite monnaie d'or.

— Partons, — dit-il ensuite au jeune propriétaire. — Adieu, Zio Nicola.

— Comment! tu t'en vas si tôt? Bois au moins un dernier verre.

— Soit!... A votre santé!

Il but un verre de vin très fort; puis il s'en alla, suivi de son nouvel ami. Dans la cour, il s'arrêta, un instant, le rire aux lèvres : il éprouvait un agréable vertige, et il lui semblait que la petite monnaie d'or palpitait dans son poing comme un être vivant.

— Adieu, Zia Luisa! — cria-t-il, en mettant la tête à la porte de la cuisine. — Adieu, belle Sabina!...

— Adieu, — répondit Sabina, qui accourut comme une folle jusqu'au seuil de la porte.

Mais, sortie dans la cour, elle fut témoin d'une scène étrange. Pietro et son compagnon s'approchaient des mariés. Francesco, qui s'était un peu penché sur Maria, se redressa et sourit. Le jeune propriétaire prononça quelques paroles, se pencha, donna un baiser sur le front à la mariée. Et, un instant après, Pietro l'imita; mais, au lieu de donner son baiser sur le front, il le donna sur la joue, presque au coin de la bouche, et ensuite il lui serra la main, en lui remettant la monnaie d'or.

Sabina sursauta, crut qu'elle allait s'évanouir.

Les deux hommes traversèrent la cour et se retirèrent.

Maria montra à Francesco la pièce d'or que Pietro lui avait donnée; et Francesco se mit à sourire, dit en plaisantant :

— Ah! ils m'ont joué le tour! Mais, si les autres cherchent à les imiter, ils me le paieront!

« L'imbécile! — pensa Sabina, en tournant le dos aux mariés. — Le baiser de Pietro a été le baiser de Judas, et tu souris!... »

*
* *

Pietro erra toute la soirée en compagnie de son nouvel ami. Ils vinrent ensemble au cabaret, et la belle Franzisca les enivra de vin et de regards provocants. Puis le cabaretier s'approcha, s'assit à côté d'eux :

— Les belles noces! — dit-il. — Aussi vrai que Dieu existe, on n'en verra plus d'aussi somptueuses, dans ce quartier.

— Nous avons embrassé la mariée, — dit le jeune propriétaire. — Quant à moi, cela ne m'a fait aucun plaisir; mais...

— Quelqu'un à qui cela fera plus de plaisir, c'est le mari! déclara la femme du cabaretier, tandis que le Toscan tournait le dos.

Et, de son regard noir et scintillant, elle attirait par une sorte de fascination magnétique les yeux de Pietro. Celui-ci la regardait sans rien dire et, pour la première fois, il s'aperçut que cette femme, qui n'avait de déplaisant que sa voix un peu éraillée, ressemblait à Maria.

Tandis que le Toscan et le jeune propriétaire médisaient de Francesco et se moquaient de ses manières prétentieuses, l'ancien domestique se leva et s'approcha du comptoir pour payer.

— Que fais-tu? — lui cria son compagnon.

— Laisse! — répondit Pietro. — As-tu de quoi changer cinq lires, Franzisca?

Elle ouvrit le tiroir et elle dit, avec intention :

— Ce soir, mon mari s'en va à Oliena. Je lui ai mis presque toute la monnaie dans sa bourse.

Pietro, qui s'était penché sur le comptoir, lui fit signe des

yeux. Tout en comptant la monnaie, elle répondit oui, par un hochement de tête.

Jusqu'à une heure avancée, Pietro et son compagnon errèrent dans les cabarets. Puis l'ancien domestique rencontra d'autres connaissances, et, tous ensemble, ils allèrent chanter aux portes des filles dont ils étaient plus ou moins amoureux. La nuit était douce, tiède. Pietro, ivre, pensait toujours aux jeunes mariés. C'était pour s'étourdir qu'il chantait, et, de temps à autre, il se soulagait en poussant ce cri caractéristique par lequel les paysans de Nuoro veulent exprimer leur joie; mais, dans sa bouche, ce cri ressemblait plutôt à un hurlement d'angoisse désespérée.

Ils passèrent toute la nuit en débauche. Franzisca l'attendit longtemps, et, lorsqu'il vint enfin et qu'elle l'eut reçu ivre entre ses bras, elle l'entendit gémir et se lamenter comme un malade.

XVI

Deux mois s'écoulèrent. Chez les Noina, tout était rentré dans l'ordre et dans la paix. Les revenus étaient triplés; Zia Luisa éclatait d'embonpoint et d'orgueil; Maria aussi engraissait, et elle paraissait heureuse. Désormais elle n'allait plus nu-pieds, ne s'occupait plus des grosses besognes du ménage : elle était devenue presque une dame. Elle avait une domestique adroite, diligente; et des ouvrières prises à la journée venaient aussi travailler à la maison, lorsqu'il fallait préparer le pain d'orge pour les serviteurs de Francesco. Elle conservait dans le tiroir du bureau une boîte pleine de billets de banque et une petite corbeille pleine de pièces d'argent. Toutes les femmes des *principali* nuorais la regardaient avec envie, lorsque, le dimanche, elle se rendait, splendidement vêtue, à la messe de midi. En somme, tous ses rêves s'étaient réalisés. Francesco, de plus en plus amoureux, l'entourait de soins, d'adorations, et il était si gentil qu'il en devenait ennuyeux.

Par les belles journées de printemps, les jeunes époux montaient sur la jolie cavale blanche qui les avait déjà ramenés du mont Gonare à Nuoro, et ils allaient visiter l'olivaie, la vigne, la bergerie. Ils avaient même fait le projet de passer à la ber-

gerie tout le mois de mai, comme font beaucoup de pasteurs nuorais, l'année de leur mariage.

A proprement parler, Francesco n'était pas un pasteur; il était un propriétaire et jouissait d'assez jolis revenus; mais, comme le bétail et les pâturages représentaient la plus grosse partie de son avoir, il passait beaucoup de temps à sa bergerie, avec ses pâtres, ses chiens, ses superbes vaches, hautes et florissantes, qui le reconnaissaient et paraissaient l'aimer spécialement. Il les aimait aussi, leur donnait des noms poétiques, les caressait, remarquait tout de suite si elles se portaient plus ou moins bien.

Toute l'année, ces vaches paissaient librement dans les fertiles *tancas* de Francesco; elles s'abreuvaient dans l'eau courante d'un ruisseau, faisaient la sieste sous les bouquets de chênes centenaires; et, le soir, elles se retiraient dans un enclos entouré de haies. Aucun abri pour l'hiver. Lorsque la neige couvrait les prairies, les pâtres nourrissaient le bétail avec la *sida*, c'est-à-dire avec les jeunes pousses et les feuilles des chênes.

A la proposition de passer le mois de mai à la bergerie, Maria avait battu des mains comme une fillette, d'autant plus qu'elle commençait à s'ennuyer de sa vie désœuvrée d'épouse riche. « Je suis trop heureuse et cela me fait presque peur, — se disait-elle, tout en brodant pour son Francesco un col de chemise avec une patience et une habileté d'Arachné. — Il ne me manque rien. A présent, la santé de mon père est bonne, celle de ma mère aussi. L'un et l'autre s'entendent parfaitement avec leur gendre, qu'ils aiment comme un fils. Tout va bien; la récolte s'annonce bonne; nous avons des provisions et de l'argent; nous ne sommes inquiétés ni par des rancunes ni par des procès. Il n'y a personne qui ne nous veuille du bien. Ce malheureux lui-même ne s'est plus fait voir : il m'a oubliée, il ne pense plus à moi. Loué soit le Seigneur! »

Elle brodait, assise à l'ombre de la grande porte. Zia Luisa et la servante travaillaient dans la cuisine. Francesco était aux champs, et Zio Nicola au cabaret. La maison des Noina, plus paisible que jamais et sûre comme une petite forteresse, dominait le pauvre voisinage où l'herbe croissait, fraîche et haute, dans les ruelles, dans les cours envahies par la *farinella*,

par la jusquiame, par les euphorbes, et où les treilles et les haies fleurissaient avec la mélancolique poésie des êtres humbles et rustiques.

« Il y a pourtant une chose qui me manque, — se disait encore la jeune femme, en relevant la tête pour enfiler son aiguille. — Mais cette chose-là viendra, elle aussi... Et même bientôt : dans quelques mois... Oui, elle viendra, elle viendra.... » Et un transport de joie la ravissait, à la pensée que bientôt elle serait mère. « Sans enfants, ô Vierge Sainte, à quoi servent la vie, le bien-être et la fortune? »

Hélas! Sans se l'avouer franchement, elle finissait par sentir un vide dans son existence. La boîte des billets, le petit panier plein d'argent, les vêtement de luxe, les domestiques, l'envie des femmes de sa classe, tout cela ne suffisait pas à lui donner la plénitude de la félicité.

Et l'amour de son époux?

Celui-ci, aux moments de sa plus ardente adoration, lui demandait :

— M'aimes-tu, Maria? Es-tu contente? Es-tu heureuse comme je suis heureux?

— Oui, oui, — répondait-elle.

— Tu n'as jamais aimé d'autres hommes?

— Non, jamais!

Et ses yeux s'obscurcissaient. Une statue aurait été moins insensible qu'elle aux caresses conjugales. Mais son mari l'aimait, et il lui plaisait qu'elle fût ainsi chaste et ignorante, avec ces yeux qui semblaient se voiler d'une honnête pudeur.

*
* *

Un matin de mai, les deux époux montèrent à cheval et prirent le chemin de la bergerie.

C'était la même route qu'ils avaient parcourue, les mêmes lieux qu'ils avaient traversés quelques mois auparavant, pour se rendre au mont Gonare. Mais, aujourd'hui, les campagnes, inondées de soleil, s'étalaient vertes et fleuries; sur la plaine, brûlée en été, marécageuse en hiver, ondulait à la brise une végétation luxuriante, une mer d'herbes hautes, de chardons

d'un vert argenté, d'asphodèles aux fleurs luisantes de rosée ; les férules dressaient leurs ombelles transparentes ; des manteaux de fleurs mauves couvraient les broussailles ; le pouliot et l'églantine parfumaient l'air tiède et pur. Les montagnes lointaines, plus bleues que le ciel même, enserraient le paysage dans une immense couronne de saphir.

« Maseda[1] », la cavale, avançait paisiblement sur les sentiers découverts, parmi l'herbe des *tancas* ; quoiqu'elle ne fût plus tourmentée par les mouches, elle se battait avec la queue tantôt un flanc, tantôt l'autre, et elle flairait l'herbe chaque fois que Francesco relâchait les rênes. Elle paraissait sensible à la joie de cette belle journée, à l'enivrement de l'air libre; lorsqu'elle traversait un petit cours d'eau où, sur les rives, les narcisses et la menthe exhalaient un parfum excitant, elle dilatait ses narines, frémissait toute ; et elle répondait par un hennissement sonore, si quelque vache, allongeant sur le petit mur de la *tanca* son mufle blanc et noir, mugissait d'un air débonnaire.

Maria, s'abandonnant sur l'épaule de Francesco, se laissait bercer par le pas tranquille et cadencé de la cavale, et elle éprouvait une douceur presque triste. La tiédeur du soleil, le parfum des herbes, tout ce charme de la solitude et de l'azur, lui donnait une voluptueuse torpeur de rêve. Dans les bosquets couverts de roses sauvages, elle entendait les oiseaux roucouler d'amour, les vaches mugir, les mouches irisées bourdonner, ivres de soleil et de miel ; elle voyait les petits papillons diaphanes, verts et rouges, noirs et violets, qui semblaient nés des fleurs, se poursuivre et s'aimer follement, dans l'espace ; et un philtre d'amour, un désir confus la rendait tout alanguie. Et, cependant, l'étreinte ardente de la main de Francesco ne réussissait pas à faire éclater le feu du désir qui couvait dans son cœur : s'il s'était retourné et s'il l'avait embrassée, elle aurait pleuré de chagrin.

Ils atteignirent enfin la bergerie. Maria secoua sa tristesse, mit légèrement pied à terre et regarda si la sueur de la cavale avait taché sa jupe.

— Il me semble que j'ai dormi, — dit-elle, en faisant quelques pas pour se dégourdir les jambes.

1. Forme dialectale de *mansueta* : « la Douce ».

Francesco mit en bandoulière le fusil qu'il avait continuellement sur l'arçon de la selle, et il siffla pour avertir le gardien de leur arrivée. Presque aussitôt après, les chiens de la bergerie vinrent en sautant et en aboyant, et toute la *tanca*, jusqu'alors silencieuse, résonna de voix amies. Les génisses meuglaient, comme si elles avaient deviné la présence du maître; les chiens des *tancas* voisines répondaient aux aboiements des chiens de Francesco.

L'immense *tanca* était close de petits murs envahis par les broussailles; au nord, s'élevaient de grandes roches, derrière lesquelles un sentier, abrité par de hautes ronces et par des chênes, s'enfonçait comme un antre. Les parcs, faits de pierres sèches que recouvraient des branchages, et la cabane où logeaient les pâtres, étaient presque au centre de cette *tanca*, adossés contre une roche et entourés d'une petite esplanade.

Maria se dirigea vers la cabane et se courba pour y entrer. Elle en connaissait déjà l'intérieur. Une pierre fixée dans le sol servait de foyer; quelques grossiers escabeaux de férule, confectionnés par les pâtres, formaient tout le mobilier de cette habitation quasi-préhistorique. Une planche, disposée sous le toit de feuillage, portait les provisions; à quelques branches saillantes étaient suspendus des vases de liège, par leurs anses flexibles, et les divers ustensiles nécessaires pour la fabrication du fromage et de la *ricotta*[1]; un tranchoir de bois, deux ou trois broches, des cornes de brebis façonnées en cuillers, constituaient la batterie de cuisine de cette demeure où les époux voulaient passer leur lune de miel.

Maria fureta dans tous les coins, remit tout en ordre; puis elle s'assit sur un escabeau en attendant le gardien, pour qui elle éprouvait une antipathie instinctive.

Ce gardien était un gros garçon mal bâti, qui s'appelait d'un nom dur, Zizzu Croca, et dont le surnom, *Turulia*[2], était peu rassurant : — un type d'homme primitif, dont les gros yeux bleus, injectés de sang, brillaient dans une face d'Arabe, noire, hâlée, au profil aquilin ; — et la *mastrucca*[3], large

1. La « recuite », c'est-à-dire le caillé fait avec du lait cuit.

2. « Le vautour ».

3. La *mastrucca*, dont parlent déjà Cicéron et d'autres auteurs latins, est une pelisse, faite de quatre peaux de moutons ou de chèvres, qui se met

casaque de peau à long poil, complétait cet aspect sauvage. Mais Zizzu Croca n'en avait pas moins des façons prévenantes et une voix douce, presque féminine.

— Laissez-moi faire, — dit-il en voyant Maria et Francesco se préoccuper au sujet de leur couchage. — Je vous ferai un lit plus beau que votre lit conjugal. Moi, je dormirai dehors, sous la haie, ou bien je me construirai une autre cabane; et j'étendrai ici, pour vous, une belle jonchée de fougères, sur laquelle nous disposerons les matelas, les oreillers et les couvertures qu'on vous enverra de Nuoro.

Et il partit vers le ruisseau, où les fougères déployaient leurs éventails de dentelle. Il en faucha une bonne quantité; mais, avant de les rapporter à la cabane, il prit soin que le soleil absorbât la rosée qui les mouillait.

Vers midi survint le domestique, avec un chariot chargé de matelas, d'oreillers, de couvertures, de provisions. Maria rangea tout cela; puis les époux allèrent voir les vaches et visiter le domaine.

Le soleil brûlant inondait les pâturages; les hauts chênes brasillaient; les prés, couverts de réséda et de renoncules, paraissaient saupoudrés d'or; toutes choses flamboyaient dans la pure lumière de cet après-midi silencieux. Des sauterelles bondissaient sur les buissons fleuris; des papillons, colorés comme les fleurs, des insectes, colorés comme les plantes, vivifiaient la divine solitude du bois où, dans les fonds bleus, par delà les roches et les petits murs verts de mousse, le ciel ressemblait à une mer lointaine, à une mer de rêve.

Francesco Rosana avait un sentiment instinctif de la nature; et, avec sa façon de dire un tantinet affectée, il racontait à sa jeune femme, en lui passant le bras autour de la taille et en la contemplant avec des yeux amoureux :

— Un jour, on m'a montré une Bible où il y avait des images peintes. On y voyait le paradis terrestre, avec de grands arbres et des champs fleuris, comme dans notre *tanca*. Adam et Ève cheminaient sur le gazon. Eh bien, il me semble que nous aussi, nous sommes dans le paradis terrestre. Que de

par-dessus les autres vêtements, le poil en dehors, s'il fait chaud, et le poil en dedans, lorsqu'on veut se préserver du froid; elle n'a pas de ceinture et elle reste ouverte sur le devant du corps.

fois je t'ai désirée, ici, quand j'étais garçon!... Ah! il me semble que c'est un songe...

Et il la serrait contre lui, comme s'il avait peur de la voir disparaître. Elle le laissait faire, calme et souriante comme une déesse; et elle cheminait, foulant aux pieds les fleurettes et les insectes, cueillant au passage les églantines qui lui frôlaient la main.

Les génisses blanches, tachées de noir, les taureaux roux, aux grands yeux humides et rêveurs, les veaux, couleur de café au lait, avec leurs mufles roses et leurs cornes naissantes, tournaient la tête et secouaient la queue, comme pour saluer leurs jeunes maîtres.

***

Maria se plaisait à cette existence idyllique, et elle aurait voulu que le mois de mai durât éternellement.

Elle se levait à l'aube, quand les cimes des chênes, argentées par le reflet du ciel clair, frissonnaient sous la brise, et elle assistait avec Francesco à la traite des vaches et à la fabrication du fromage, aidant les pâtres à verser le lait et à préparer les récipients. Les vaches sortaient l'une après l'autre des parcs et venaient s'arrêter près du pâtre, quand Francesco les appelait par leur nom. De leurs grandes mamelles roses le lait jaillissait, tiède et fumant, dans le chaudron de cuivre ou dans les vases de liège. A travers les haies, les veaux regardaient, curieux, de leurs grands yeux attentifs; et il semblait aussi que, depuis l'extrémité de la pelouse, les hautes tiges de l'avoine, les ombelles de la férule, les yeux d'or des renoncules saupoudrées de rosée, regardaient, émus et frémissants, cet acte qui, dans sa simplicité primitive, ne laisse pas d'être solennel et sacré.

Ensuite Maria repassait au feu le fromage, après l'avoir laissé un peu fermenter, et elle le façonnait en pains oblongs. Elle était fort gracieuse, quand elle s'acquittait de cette tâche; elle retroussait les manches de sa chemise jusqu'aux coudes, repliait sur le sommet de sa tête les coins de son foulard, si bien qu'on voyait ses pendants de corail; et elle se penchait sur le foyer flambant, tournait adroitement, avec une

spatule, le fromage dans une bassine de cuivre. Puis, quand il prenait la consistance d'une pâte élastique et jaunâtre, elle le retirait, le mettait dans un plat concave, le lissait avec ses mains mouillées, lui donnait la forme d'une grosse poire, le jetait dans l'eau fraîche ; et, aussitôt après, elle recommençait une autre pièce.

De leur côté, Francesco et le domestique façonnaient, avec la pâte ainsi apprêtée, de jolis petits fromages en forme d'animaux, de vaches, de sangliers, de cerfs, des tresses et des statuettes qui ressemblaient à des idoles indigènes, de minuscules chevaux qui avaient leurs selles, leurs brides et leurs cavaliers. Ces jouets comestibles seraient offerts par Zia Luisa aux enfants des parents et des amis.

Après quoi, Maria préparait le déjeuner, et le pâtre y était admis à la table patriarcale des maîtres. Le plus souvent, on déjeunait en plein air, sous un chêne. Après le repas, les époux allaient se promener dans la *tanca*, faisaient visite aux bergeries voisines, et quelquefois ils poussaient même jusqu'à la chapelle du *Spirito Santo*, qui se dressait solitaire et noire comme un rocher, parmi la verdure des pâturages.

Lorsqu'ils ne s'éloignaient pas de leur bergerie, Francesco et Maria, aux heures chaudes, se reposaient sous les arbres, et ils finissaient d'ordinaire par s'endormir, à l'ombre des chênes agités par la brise et dorés par le soleil, sur un lit de foin ou de pâquerettes, devant ces horizons si bleus et si lumineux qui donnaient l'illusion d'une mer lointaine. Quand Maria se réveillait, elle faisait le café ; puis, assise devant la cabane, au pied de la roche, elle brodait une chemise, tandis que Francesco lisait un vieux numéro de la *Nuova Sardegna* ou le poème sarde de Dore di Posada, *Su triunfu d'Eleonora d'Arborea*. La solitude était douce et profonde ; les chiens sommeillaient ; sur la prairie, au fond du plateau, les veaux couraient et prenaient leurs ébats ; on entendait quelques coups de sifflet, quelques voix affaiblies par la distance ; l'ombre des chênes s'allongeait sur l'herbe et le soleil déclinait lentement.

A la tombée de la nuit, Maria préparait le souper ; puis, si la soirée n'était pas trop fraîche, les époux faisaient encore une petite promenade. Des lucioles brillaient, immobiles sur les herbes comme de mystérieuses fleurs nocturnes, et elles

semblaient refléter la splendeur verdâtre des premières étoiles qui scintillaient sur le ciel encore violacé. Tout se taisait, d'un silence religieux; au bout des branches, les feuilles des chênes tremblaient, tout près des astres; le pâtre aux vêtements sauvages, accroupi devant les parcs, récitait le rosaire.

Enfin les époux regagnaient leur couche végétale, et la nuit sereine déployait ses ailes de gaze sur la nature endormie.

*
* *

Chaque soir, l'un des pâtres, le plus jeune, garçon maladif et taciturne, portait à Nuoro le produit des vaches; et, le matin suivant, il revenait avec les provisions que Zia Luisa envoyait aux époux. Zio Nicola ne manquait jamais de leur faire dire qu'il viendrait bientôt; mais il n'arrivait jamais.

Rien ne troublait l'idylle printanière de Maria et de Francesco. Les seules visites qu'ils recevaient étaient celles de quelques pâtres du voisinage ou de quelques voyageurs qui leur apportaient des nouvelles de Nuoro et qui s'arrêtaient, un moment, dans leur bergerie. Mais Turulia, l'aîné des deux pâtres, se disputait souvent avec Francesco pour des choses insignifiantes. Au contraire, il se montrait affectueux et empressé avec Maria, et il se plaignait souvent à elle des exigences du maître. La nuit, il se blottissait sous un abri de branchages, à quelques pas de la cabane, et il veillait comme un chien.

Un soir, au moment où l'on rentrait les vaches, Francesco s'aperçut qu'il en manquait une. Comme d'habitude, une courte discussion s'éleva entre le maître et le domestique; puis ils partirent ensemble pour chercher la bête disparue. Ce fut la première fois que Maria resta seule à la bergerie; mais Francesco lui promit de rentrer promptement, et, pour tromper l'ennui de l'attente, elle s'avança jusqu'aux roches qui dominaient le chemin.

Déjà la lune éclairait la *tanca*; mais, à l'occident, le ciel conservait une teinte rouge feu. Appuyée contre une pierre, Maria voyait à ses pieds le chemin bordé de haies, et, plus loin,

un coude de la sente qui traversait la *tanca* limitrophe. Tout à coup, il lui sembla qu'elle entendait les pas d'un homme au fond du chemin. Croyant que c'était Francesco, elle se pencha un peu en avant; mais elle ne vit personne, et le bruit de pas cessa. Elle appela :

— Francesco!

Point de réponse. Alors, elle regarda de nouveau vers la *tanca* voisine, et elle aperçut un homme grand et svelte, qui franchissait à la hâte la partie de la sente visible de l'endroit où elle se trouvait. Elle crut reconnaître cet homme, et, si un fantôme lui était apparu en ce moment-là, il ne l'aurait pas effrayée davantage... Instinctivement, elle se cacha derrière la roche et elle resta quelques minutes immobile, glacée, palpitante. De confuses pensées lui traversaient l'esprit... Qu'est-ce que Pietro cherchait de ce côté-là? Car elle croyait bien avoir reconnu Pietro. Oui, c'était lui, grand et svelte, avec son justaucorps de peau jaunâtre [1]. Aucun autre paysan nuorais n'avait cette allure fière, et il lui était facile de le reconnaître, même de loin et au clair de lune... Elle domina sa frayeur pour regarder encore, pour écouter. Mais rien, personne. Le clair de lune étendait sur les *tancas* sa paix mystérieuse; à l'ombre des maquis, luisaient les lucioles verdâtres; dans l'herbe, les grillons chantaient leur interminable sérénade...

« Non, — se dit Maria, — je ne me suis pas trompée. » Et elle regagna la cabane. Une vague inquiétude l'agitait. Elle alluma la lampe et elle prépara tout pour le souper; mais les moindres bruits la faisaient tressaillir.

Francesco ne tarda pas à reparaître :

— Aucune trace de la vache! — dit-il, fort en colère. — Tu verras qu'on ne la retrouvera point. Ah! tout cela finira mal. Ce Turulia est un vrai vautour!

— De quoi l'accuses-tu?

— De quoi je l'accuse?... Je m'en expliquerai avec lui. Il rôde dans ces parages des figures qui ne me plaisent guère.

1. Ce justaucorps, fait de cuir tanné et ras, presque toujours jaunâtre, s'appelle *collettu*; il n'a pas de manches, il est serré à la taille par une ceinture, et il forme, en se croisant par le bas, une sorte de tablier double qui descend presqu'aux genoux. Quoique ce soit un habit de fatigue, il est souvent orné d'agrafes et de boutons précieux.

Maria n'osa pas dire qu'elle avait cru apercevoir Pietro. Francesco reprit :

— Dans ces derniers temps, les pâtres des environs ont eu plusieurs fois des vaches et des taureaux volés. Il doit y avoir une véritable association de malfaiteurs : des bandits qui s'entendent avec les pâtres, et, naturellement aussi, avec ce fameux vautour...

— Que comptes-tu faire?

— Attendre quelques jours. Mais, quand nous serons rentrés au pays, tu verras.

Cependant, comme la nuit était déjà avancée, Turulia revint avec la vache qui boitait, et il dit qu'il l'avait retrouvée au fond d'un ravin.

*
* *

Il y avait trois semaines que les époux jouissaient de leur lune de miel dans le calme de la bergerie. Zio Nicola était venu passer une journée avec eux; et, une autre fois, ce furent les parentes de Francesco qui vinrent.

Le temps continuait à être magnifique; le ciel conservait cette limpidité radieuse qui parfois, en Sardaigne, devient implacable et funeste : l'herbe commençait à jaunir, l'eau des ruisseaux baissait de plus en plus.

Un matin, Sabina, montée en croupe sur le cheval du plus jeune pâtre, vint à son tour voir les époux.

— Je t'annonce que j'ai un prétendant, — dit-elle à Maria.

Et, comme elle remarqua tout de suite qu'une ombre passait dans les yeux de la jeune femme, elle se hâta d'ajouter :

— D'ailleurs, tu le connais. C'est un paysan, Giuseppe Pera. Il n'est pas joli garçon, mais il est honnête et il a un peu de bien au soleil. Son frère possède une bergerie dans le voisinage.

— Bonne chance, alors!

— Pas si vite! — dit Sabina. — Je ne l'aime pas, moi!

Et elle s'écarta pour cueillir dans les buissons des fleurs dont elle suçait le miel...

L'après-midi, comme Sabina était couchée sur l'herbe, dans le silence embaumé du bois, elle entendit les époux qui riaient et qui s'embrassaient, sous un arbre. Elle se rappela les baisers

que Maria et Pietro s'étaient donnés, là-bas, au milieu des champs de blé mûr, dans le silence du haut plateau, et elle frémit. Elle brisa avec ses dents une tige d'avoine, et elle pensa longuement à Pietro. Elle l'aimait toujours, elle l'aimait plus que jamais. Pourquoi ne revenait-il point à elle, maintenant que Maria donnait ses baisers à un autre?

XVII

Le jour suivant, deux autres vaches disparurent de la *tanca*. Francesco ne se mit pas en colère; mais il devint pâle et il regarda de travers son domestique,

— Bon, — lui dit-il. — J'imagine que, cette fois encore, les vaches ont dû se précipiter dans le ravin. Passe de ce côté; moi, j'irai de l'autre.

Et il ajouta, s'adressant à sa femme :

— Je pousserai jusqu'à la bergerie des Pera, pour leur demander s'ils ont vu les vaches. Je ne tarderai pas à revenir.

Le domestique et le maître s'en allèrent. Maria prépara le souper; puis elle sortit de la cabane et elle attendit. Elle était un peu soucieuse, à propos des vaches; mais elle espérait que tout se passerait comme l'autre fois et que Francesco ne la laisserait pas seule plus d'une demi-heure.

Assise devant la cabane, elle regardait devant elle, au delà de la clairière, vers le bois par où Francesco devait rentrer. Elle se disait : « Dans deux ou trois jours, nous retournerons à Nuoro. La chaleur commence, et bientôt on fera la moisson. Il est temps de travailler et de se montrer bonne ménagère. Ma mère doit être fatiguée, la pauvre femme. Oui, il est temps de retourner là-bas. »

Des réminiscences, des ombres fugitives effleuraient son esprit... Une année s'était écoulée, depuis la dernière moisson. Que de choses en une année! Comme on vieillit vite!... Oui, l'année précédente, elle était légère et capricieuse comme une fillette de quinze ans; mais, aujourd'hui... Aujourd'hui elle avait honte de ses sottises d'autrefois; elle en avait honte, mais elle n'en éprouvait pas de remords. En somme, qui n'a pas été jeune? Qui n'a pas essayé d'ouvrir le livre des songes?

« Que celui qui est sans péché me jette la première pierre ! — pensait la jeune femme, qui avait apporté à la bergerie la *Filotea*[1]. — Je suis maintenant une femme fidèle ; je suis sage comme une vieille. Que peut-on exiger de plus ? »

Mais, tandis qu'elle raisonnait ainsi, les yeux fixés dans le vague, elle oubliait les vaches perdues, les soupçons de Francesco ; elle oubliait même que la demi-heure pendant laquelle il devait être absent était déjà écoulée.

Le soir tombait, doux et profond, presque un soir d'été. Le ciel avait déjà perdu sa transparence printanière ; il se courbait, un peu opaque et cendré, sur les chênes immobiles, et il ressemblait à un velours piqué çà et là par les premières étoiles.

Ce silence mélancolique, cette lumière expirante qui rendait livide la cime grise de la roche, au-dessus de la cabane, commencèrent à inquiéter Maria. Déjà les lointains s'estompaient ; le bois devenait plus noir sous le ciel plus cendré ; mais Francesco ne revenait pas. Peu à peu, un sentiment de tristesse et de crainte presque enfantine succéda chez la jeune femme aux rêveries douces et confuses. Pourquoi Francesco ne revenait-il pas ? Il avait promis qu'il ne tarderait pas à revenir. Qu'est-ce qui le retenait ?

« Je suis seule, il le sait bien. S'il ne revient pas, cela veut dire que quelque chose l'en empêche. »

Elle se leva, traversa l'esplanade, braqua les yeux au loin : personne ! Le gros chien de la bergerie aboya ; ses aboiements de jeune bête, clairs comme une voix humaine, remplirent, un moment, le silence profond de la nuit. Maria s'attrista davantage, et elle appela :

— Francesco ! Francesco !

Sa voix se perdit, toute grêle dans le silence du vaste pâturage. Elle poursuivit son chemin dans l'herbe, s'arrêta de nouveau, regarda autour d'elle. Jamais comme ce soir-là elle n'avait été troublée par le mystère du crépuscule, des ombres envahissantes. Que se passait-il derrière les bois déjà noirs ? Que voyaient ces grosses pierres, posées dans un étrange équilibre sur les rochers et encore éclairées par les dernières lueurs du cré-

1. Livre de piété.

puscule? Pourquoi l'herbe, les fleurs sombres et les asphodèles murmuraient-ils sur son passage?

« Bonne Notre-Dame du Mont, bonne Notre-Dame du Mont, qu'est-il donc advenu? »

Elle marcha, marcha devant elle, traversa le pâturage, s'engagea sous la futaie. L'ombre s'épaississait sous les chênes, opaque, presque palpable. Maria éprouvait une étrange impression : il lui semblait que des voiles se déchiraient à son passage; et le cri-cri des grillons, qui s'interrompait tout à coup, les gémissements indistincts des oiseaux nocturnes lui paraissaient être des voix faibles émises par les chênes endormis.

Elle arriva ainsi jusqu'à la limite de la *tanca*, franchit le petit mur, traversa encore un pré. Son trouble croissait, son cœur battait avec violence.

— Francesco! Francesco!

Pas de réponse. Un point rouge brillait dans le lointain : elle se dirigea de ce côté. De temps à autre, elle s'arrêtait, croyant entendre des voix et des pas d'hommes. Un chien aboya; un autre répondit, dans le lointain.

« Francesco, — pensa-t-elle, — doit être revenu à notre bergerie. Nous ne nous sommes pas rencontrés. J'ai eu tort de m'éloigner de la cabane. » Mais, puisqu'elle était à mi-chemin, elle poursuivit sa route vers la bergerie d'Antonio Pera.

— Antonio, Antonio! — se mit-elle à crier.

Le point rouge s'éteignit, et une figure noire traversa la prairie en courant.

— Qui est là?

— C'est moi! — répondit-elle, d'une voix haletante.

— Toi, Maria! Qu'est-il arrivé?

— Ah! Antonio, comme j'ai peur!... Francesco n'est pas venu à ta bergerie? Où peut-il être allé? Comme j'ai peur!

— Il y a une demi-heure environ qu'il était ici; mais il est reparti tout de suite en disant qu'il allait faire le tour de la *tanca* et qu'il te rejoindrait aussitôt après. Je suppose qu'il doit être rentré à la bergerie. Allons voir. Je t'accompagne.

Ils retournèrent vers la cabane; mais, nonobstant les paroles du pâtre, Maria frissonnait d'un tremblement nerveux.

— N'aie pas peur. Ils ont peut-être trouvé les traces des voleurs, et c'est pour cela qu'ils sont en retard.

— Comment auraient-ils pu distinguer les traces, par cette obscurité? — fit observer Maria.

Il n'y avait personne dans la cabane; le chien aboyait furieusement, et Maria crut sentir dans ces abois quelque chose de lugubre.

— Que faire? que faire?... Allons et cherchons, — fit-elle, désespérée. — Je pressens qu'il est arrivé un malheur.

— Mais non. Qu'est-ce qui te passe par la tête?... Peut-être Franscesco est-il rentré tout à l'heure et te cherche-t-il maintenant...

Maria retourna dans la prairie et recommença de crier :

— Francesco! Francesco!

Les chiens seuls répondirent. Le pâtre alluma du feu dans la cabane ; puis il sortit en disant à Maria :

— Si tu ne crains pas de rester seule quelques minutes, je vais tâcher de le trouver.

— Va, je t'en prie par l'âme de tes morts! Va!

Il s'éloigna à grandes enjambées. Elle se rassit sur l'escabeau de férule, devant la cabane, et elle attendit.

XVIII

Il se passa quelque temps avant le retour d'Antonio. Maria prêtait l'oreille aux moindres bruits, et, peu à peu sa tristesse et son inquiétude augmentaient. La clarté du feu décrivait un demi-cercle rougeâtre devant l'ouverture de la cabane, et les étoiles scintillaient sur la ligne sombre des bois. Les chiens s'étaient apaisés; l'un d'eux seulement aboyait encore, dans le lointain.

Enfin le pâtre revint et il dit, mais d'une voix hésitante :

— Décidément, c'est ce que je supposais : ils ont retrouvé les traces des voleurs, et ils les poursuivent...

— Non, non, il est arrivé un malheur, j'en suis certaine! — gémit Maria en se levant et en se tordant les mains de désespoir.

Le pâtre essaya de la rassurer; mais elle ne l'écoutait pas. Elle éprouvait une sensation d'angoisse ; il lui semblait qu'elle était aveugle ou que la nuit allait se prolonger éternellement.

A qui s'adresser pour implorer du secours? Les pierres, l'herbe, les buissons ne s'émouvaient pas, et les hommes ne pouvaient rien contre l'horrible fatalité dont Francesco devait être victime .

— Francesco! Francesco!

Pas de réponse, ni de lui ni de personne.

— Si du moins il ne m'avait pas promis de revenir!... Mais il me l'a bien promis... Et, d'ailleurs, est-il possible qu'il se soucie d'une vache plus que de moi?... Il sait que je suis seule, en pleine nuit...

Le pâtre comprenait qu'elle avait raison; mais il tâchait de la réconforter :

— Il n'est pas tard encore. Regarde les étoiles : il est à peine neuf heures et demie. Pourquoi te désespérer ainsi? Tu n'es plus une enfant...

— Viens, cherchons encore, Je veux t'accompagner.

Ils retournèrent à la bergerie d'Antonio. Maria chancelait, et le pâtre était obligé de la soutenir. Dans la cabane, ils trouvèrent le vieux berger qui persuada à la jeune femme de se reposer et d'être sans inquiétude.

— Tu vas voir, — lui dit-il; — tout à l'heure, Francesco sera de retour. Pourquoi t'effraies-tu?... Sans doute, il a eu tort de te laisser seule; mais l'amour-propre ou le désir d'empoigner les voleurs lui a fait oublier son devoir. Pour l'en punir, demeure ici. De cette façon, lorsqu'il rentrera dans votre bergerie et qu'il ne t'y trouvera pas, il éprouvera un peu d'inquiétude... Couche-toi sur ce sac. Antonio ira chercher encore aux environs, et moi, je veillerai... Non, il ne faut pas avoir peur : qui voudrait faire du mal à Francesco?

Maria s'assit sur le sac; son visage paraissait de cire. — « Qui voudrait faire du mal à Francesco? » Elle était seule à le savoir.

— Aujourd'hui, — reprit le vieux berger, tandis qu'Antonio s'éloignait pour la seconde fois, — j'ai entendu Francesco se disputer avec son domestique. Est-ce qu'ils ne s'entendent pas bien ensemble?

— Non; et c'est précisément Turulia qui m'effraie. Francesco disait hier que ce vilain garnement a de mauvaises relations et qu'il est probablement d'accord avec les voleurs de vaches... Je vous dis cela entre nous, vous savez!

— Sois tranquille, je ne le répéterai pas. Mais les autres pâtres ont entendu comme moi Francesco et Turulia se disputer.

Maria se tut et ferma les yeux. Le berger la crut assoupie et sortit de la cabane. Mais elle ne dormait pas ; son désespoir croissait, la gagnait toute, la submergeait comme une eau muette qui monterait toujours, implacable.

« Francesco est mort, et c'est Pietro qui l'a tué... Et moi, je suis forcée de me taire... » Cette pensée ne la quitta plus. Cependant elle espérait encore se tromper, et elle attendait, elle attendait... Par instants, elle croyait percevoir le pas léger de Francesco : elle ouvrait les yeux, regardait; mais, à la lueur blafarde du feu, elle n'apercevait que le profil noir du berger qui veillait, assis à l'entrée de la cabane.

— Zio Andria, vous ne voyez personne?

— Non, personne... Tiens-toi tranquille et dors. Ils viendront tout à l'heure.

Elle refermait les yeux, et de grosses larmes brûlantes sillonnaient sa face, mouillaient ses lèvres convulsées. — « Tiens-toi tranquille et dors » : quelle ironie!

Oui, oui, Francesco était mort! Ou peut-être était-il seulement blessé, peut-être appelait-il au secours?... Et elle restait là, sans bouger de place, les dents serrées, les ongles plantés dans les paumes de ses mains. Pourquoi ne bougeait-elle pas? Pourquoi ne criait-elle pas? Hélas! Il lui semblait que le remords la paralysait toute. Elle se disait : « Francesco est mort, et c'est ma faute. »

Elle rouvrit ses yeux pleins de larmes.

— Tu ne vois personne, Zio Andria?... Il faut aller voir. Cette immobilité me tue... Je veux redescendre au pays, avertir mon père...

— Est-ce que tu es folle? Ils vont revenir... Tiens-toi tranquille... Ils vont revenir.

Ah! si c'était vrai!... si tout cela n'était qu'un mauvais rêve!...

L'orient blanchissait ; le bois frissonnait doucement, comme dans l'attente du lever prochain de la lune ; les étoiles paraissaient plus grandes, plus brillantes, et la nuit poursuivait son cours, insensible à la douleur des créatures perdues sur la terre silencieuse.

Maria pleurait et se disait :

« Qu'arrivera-t-il si Francesco est mort, comme je le crains? Mon devoir est de me taire, pour mon honneur et pour celui de sa mémoire. Il est interdit à mes lèvres de s'ouvrir jamais, et ce sera mon plus terrible châtiment... Qu'arrivera-t-il, ô mon Dieu, qu'arrivera-t-il?... Ah! j'avais bien raison de craindre, j'étais trop heureuse! »

Et elle se rappelait toutes les particularités de son roman d'amour, tous les baisers que lui avait donnés Pietro, la promesse faite par le jeune serviteur : « Je ne te ferai jamais de mal. »

« A moi, non; mais à Francesco?... Ah! combien funeste a été le jour où nous avons accueilli Pietro dans notre maison!... Mais pourtant, si je me trompais?... Peut-être est-ce Zio Andria qui a raison : peut-être n'est-il arrivé aucun malheur... A l'aube, Francesco reviendra. Que dira-t-il, lorsqu'il ne me trouvera plus dans notre bergerie? »

La fatigue triomphait d'elle et le sommeil l'enveloppait peu à peu comme une moelleuse et tiède couverture de velours. « Il faut que j'aille voir », se répétait Maria. Mais il lui était impossible de faire un mouvement. D'ailleurs, où aller? La lune n'était pas levée encore; Antonio ne rentrait pas; le vieux berger allait et venait de la cabane au petit mur d'enceinte.

— Zio Andria, Zio Andria, vous n'apercevez personne? Quelle nuit horrible! — murmurait-t-elle, quand la silhouette du berger se profilait à l'ouverture de la cabane. — Je veux aller voir... Je veux descendre à Nuoro...

— Mais dors donc, ma fille! Si Francesco ne revient pas, c'est bon signe : cela veut dire qu'ils sont sur les traces des voleurs.

— Il faut que je retourne à notre bergerie, — dit-elle.

— Attends au moins le lever de la lune.

Elle pencha de nouveau la tête et elle s'assoupit.

Il lui sembla qu'elle avait dormi à peine un moment; mais, lorsqu'elle s'éveilla, elle vit que la lune était presque au haut du ciel, et elle se dressa, frissonnante.

— Zio Andria! Zio Andria!

Personne ne répondit. Les pâtres l'avaient donc encore laissée seule, l'avaient abandonnée? Elle eut envie de crier

comme un enfant qui s'affole; mais elle se maîtrisa, sortit de la cabane, regarda autour d'elle, se mit en chemin. La lune, à son dernier quartier, répandait sur les *tancas* une clarté livide, presque funèbre.

« Puisque Zio Andria s'est éloigné aussi, c'est qu'il est arrivé un malheur », pensa-t-elle. Et soudain elle se sentit animée d'un courage suprême. Elle hâta le pas, sauta le petit mur, s'enfonça sous les arbres, prit le sentier sur lequel la lune, à travers les branches des chênes, jetait la broderie jaunâtre de ses lueurs vagues et tristes.

Poussée par la douleur et par le désespoir, elle s'avançait sous le bois, dans la nuit, comme une figure de légende. Les apparences les plus tragiques, la lueur de la lune à son déclin, le bois peuplé de fantômes, l'effroi, le pressentiment, le remords, l'infortune et le crime l'entouraient. Mais elle passait au milieu de tout cela avec cette force de volonté inconsciente qui était le fond de son caractère et qui la guidait dans la vie comme à travers le bois ténébreux. Elle ne pleurait plus; elle voulait savoir, elle voulait se convaincre; sa plus cruelle douleur était l'incertitude.

Elle arriva devant sa cabane et elle s'arrêta quelques instants pour écouter. L'esplanade se taisait; les prés se taisaient, gris ou verdâtres, sous la lune; le bois et toute la *tanca* se taisaient; la lune montait, montait toujours; à l'orient, le ciel prenait une transparence de cristal.

Elle se dirigea vers l'autre extrémité de la *tanca*, où était la barrière de l'entrée. Il lui semblait, par intervalles, entendre des voix lointaines. Elle traversa le lit du ruisseau, où coulait un mince filet d'eau jauni par la blafarde clarté de la lune; et elle s'arrêta encore, se mit aux écoutes, les yeux tournés vers l'orient, comme pour invoquer la lumière.

La blancheur vaporeuse de l'horizon devenait de plus en plus limpide; l'étoile du matin, là-bas, tremblait au-dessus des montagnes, pareille à une larme d'argent; la brise animait enfin la morne sérénité du paysage; l'herbe et les feuilles s'éveillaient. Une alouette chanta sur les roches, et ses notes s'accordaient pour ainsi dire avec le tremblement de l'étoile.

Maria reprit sa triste pérégrination. Elle était toute trempée

de rosée, glacée par l'angoisse et par la fatigue ; mais sa volonté la soutenait, la poussait en avant.

Encore une fois elle entendit des voix lointaines ; les chiens recommencèrent d'aboyer. Lorsqu'elle arriva près de la barrière, les voix se firent plus distinctes, bien que lointaines encore ; et elle reconnut qu'elles venaient du sentier bordé de haies. Alors elle se mit à courir et elle arriva à l'endroit où le sentier faisait un coude, sous les roches d'où elle avait cru, l'autre jour, apercevoir la silhouette de Pietro Benu.

Trois hommes étaient debout, au milieu des pierres et de l'herbe. Lorsqu'ils entendirent les pas de Maria, ils se retournèrent, poussèrent des exclamations de surprise et de douleur ; puis ils voulurent l'empêcher de passer. Mais déjà elle avait vu...

Elle ne cria pas ; elle ne prononça pas une parole ; elle repoussa l'un d'eux, qui la tenait par le bras ; elle s'avança et elle tomba à genoux.

Francesco était là, étendu sur l'herbe foulée, le visage presque entièrement caché par une touffe d'asphodèle. On n'apercevait que ses oreilles, sa nuque, ses cheveux hérissés, une de ses joues, toute blanche. De larges tâches de sang noir souillaient ses vêtements, avaient éclaboussé les pierres et l'herbe ; sa main droite, dont la paume était tournée en haut, était aussi couverte de sang. Les pâtres, ayant vérifié qu'il était mort, n'avaient pas voulu remuer le cadavre, jusqu'à l'arrivée de la justice, qu'un d'eux était allé avertir.

La lumière argentée de l'aube s'infiltrait à travers les chênes et les ronces qui tremblaient à la brise. Déjà, sur les haies, les toiles des araignées, parsemées de gouttes de rosée, brillaient comme des fils de perles ; l'alouette continuait à chanter, et, du haut des roches, la lune semblait veiller le défunt comme un cierge funèbre.

XIX

Le lendemain, vers les dix heures du matin, une vingtaine de femmes, assises en cercle dans la cuisine des Noina, pleuraient et chuchotaient en attendant que le clergé vînt et emportât la dépouille mortelle de Francesco. L'infortune et le

deuil s'étaient abattus comme la foudre sur la maison de ces gens heureux, et, dans ce milieu si tranquille et si rangé, il semblait que toutes les choses en demeurassent stupéfaites. Le désordre régnait partout; les rideaux étaient enlevés; les miroirs étaient voilés; les volets des fenêtres étaient clos; les planchers étaient poudreux. Dans la chambre des époux, autour de la bière ornée de velours noir et de galons d'or, brûlaient huit longs cierges. Dans la pièce voisine, où s'était donné le banquet nuptial, Zio Nicola, le visage terreux et les yeux cernés, recevait les condoléances des parents et des amis. La pénombre jaunâtre de cette pièce close rendait plus sombres encore les visages bruns de ces hommes, hantés par des pensées sinistres, dont la fière douleur n'était pas un mensonge. Ils avaient tous aimé Francesco, et sa mort leur semblait un cauchemar épouvantable. Quelques-uns pleuraient en silence, cherchant à cacher les larmes, qui ne sont pas à leur place dans les yeux d'un homme courageux; aucun d'eux n'osait parler à haute voix, et les lamentations, les sanglots des femmes réunies dans la cuisine, arrivaient comme affaiblis, d'un lieu éloigné. Au dehors, le soleil de mai resplendissait, enveloppant de sa joie la maison tragique.

A la cuisine se faisait la *ria*, — l'antique scène funèbre, — que rendait plus caractéristique le clair-obscur du milieu. Le foyer était éteint, la fenêtre close; par la porte seule pénétrait un filet de lumière, et un mince rayon de soleil s'obstinait à se glisser par une fente du guichet, projetant dans le vide une raie de poussière et allant finir en œil d'or sur la muraille opposée.

Au fond de la cuisine, dans le coin le plus obscur, se tenait la jeune veuve, habillée de noir, avec des vêtements que lui avait prêtés une voisine. Elle était très pâle; elle avait les paupières gonflées; elle paraissait vieillie de vingt ans et comme stupéfiée par un mal physique plutôt que moral. Zia Luisa et les proches parentes du mort l'entouraient; les autres femmes étaient assises par terre, les jambes croisées, toutes enveloppées dans leurs lourdes *tunichè*, et le visage à demi caché par les bandeaux de deuil, noirs et jaunes.

De temps à autre, la porte s'ouvrait : la vive lumière du matin inondait la cuisine, illuminait les femmes gémissantes,

dont quelques-unes regardaient dehors avec des yeux mornes, comme étonnées que le soleil brillât encore, que le ciel fût encore pur. Une autre parente entrait, qui avait soin de refermer aussitôt la porte, et tout redevenait plus triste et plus gris qu'auparavant.

La nouvelle venue traversait la cuisine sur la pointe des pieds, se penchait vers la veuve et lui disait, presque sur un ton de commandement :

— Que veux-tu? Prends ton mal en patience, Maria! Ce sont choses qui arrivent, en ce bas monde, et Dieu seul est le maître de notre vie. Prends ton mal en patience!

— Dieu, oui, mais les hommes, non!... Ah! ils me l'ont tué comme un agneau! — répondait Maria.

Et elle pleurait, recommençait à raconter l'histoire de son malheur, qu'elle avait déjà racontée aux autres femmes. Toutes la savaient, cette histoire; et la veuve la racontait toujours dans les mêmes termes, comme si elle récitait une épouvantable leçon; et, chaque fois qu'elle refaisait ce récit, des sanglots et un lugubre murmure s'élevaient en guise d'accompagnement. Dans le coin, derrière la porte, deux femmes commentaient à voix basse les paroles de la jeune veuve :

— Comme elle a été courageuse! A sa place je serais morte mille fois, dans de semblables circonstances.

— Oui, mais regarde-la bien : on dirait une vieille de cent ans. Elle a résisté comme le chêne à la rafale; mais, finalement, elle en pâtit.

— Et ces bergers qui l'ont laissée toute seule dans la cabane d'Antonio Pera!... Est-ce qu'ils auraient dû faire ainsi?

— Ils croyaient qu'elle dormait. Quand Zio Andria a vu que personne ne revenait, il s'est éloigné, un instant, pour explorer les environs. Il avait cru entendre un cri; et, à son retour, Maria avait déjà quitté la cabane...

— Je sais, je sais; mais il n'aurait pas dû la laisser seule une seconde. S'il avait pris cette précaution, elle n'aurait pas vu le cadavre...

— Oh! elle l'aurait vu tout de même; elle n'est pas femme à se laisser tromper... Et quel courage, ensuite! Elle a voulu attendre la justice, et elle a rapporté aux autorités tout ce dont elle avait connaissance.

— J'ai entendu dire, ce matin, que Turulia a été arrêté. Il fuyait vers les forêts d'Orgosolo et il tâchait de rejoindre les autres bandits.

— Non, ce n'est pas vrai : malheureusement, on ne lui a pas encore mis la main au collet...

— Ah! l'assassin! l'ordure!...

A un certain moment, comme Maria racontait les soupçons qu'avait eus Francesco sur le compte de son domestique :

— Mais n'y a-t-il aucun doute? — insinua l'une d'elles.

— Oh! non, ma chère sœur!... Les pâtres les ont entendus se disputer... Quand le domestique a vu son infidélité découverte, il a tué Francesco... Les blessures ont été faites avec son couteau, que l'on a retrouvé au bas du sentier.

— Jésus, Jésus! — soupira l'autre, en essuyant ses yeux avec la manche de sa chemise.

Tout à coup, on entendit le chant des prêtres qui venaient pour emmener le corps. Une cloche tintait, lente et lugubre, au loin. Les femmes se mirent à pleurer avec frénésie, et deux parentes du défunt commencèrent les *attitidos*, chants funèbres improvisés. Elles chantaient l'une après l'autre, et, à chaque strophe, les femmes répondaient par un chœur de gémissements, de sanglots et de vociférations. Maria devint blême; ses lèvres et ses yeux se fermèrent; et, lorsque les prêtres s'arrêtèrent en psalmodiant dans la rue et que le cercueil fut descendu, elle s'affaissa et elle tomba comme une morte sur les genoux de Zia Luisa.

Les gémissements et les cris redoublèrent. Plusieurs femmes s'approchèrent de la veuve évanouie; d'autres sortirent dans la cour. Seule Zia Luisa conserva son maintien solennel, cracha légèrement sur la face cadavérique de sa fille et lui délaça son corset. Maria revint tout de suite à elle et reprit une attitude rigide; mais, quand elle s'aperçut que l'on emportait son mari pour toujours, elle poussa des cris aigus.

Dans la cour, Sabina, dont le visage très pâle était encadré d'un bandeau noir, distribuait des cierges aux personnes qui voulaient suivre le convoi. Quelques femmes l'aidaient dans cette triste besogne. Bientôt les prêtres, avec leurs ornements noirs ornés de galons d'or qui scintillaient au soleil, s'éloignèrent, toujours psalmodiant; le cercueil, porté sur les épaules

par les membres de la confrérie, vêtus de robes blanches, disparut au détour de la rue; la grande porte fut close.

Sabina rentra dans la cuisine et s'accroupit derrière la porte. Elle ne pleurait pas, elle ne regardait pas autour d'elle. Une pensée terrible assombrissait ses yeux. Malgré l'expertise des médecins, malgré l'affirmation des témoins, malgré les conclusions de la justice, elle réfléchissait sur le mystère de cette aventure et elle soupçonnait la tragique vérité.

Maria, prise d'un second évanouissement, fut emportée dans sa chambre et couchée sur son lit. Alors, dans la cuisine, les autres femmes recommencèrent la *ria* et continuèrent leurs chants funèbres. Puisque la veuve n'était plus là, elles pouvaient s'abandonner à toute la fougue de leur inspiration poétique.

La nourrice et une tante du mort chantaient. La première était une petite vieille vêtue de noir, avec de grands yeux bleus dans une face menue, blanche et molle. L'autre était habillée avec richesse, et sa ceinture d'argent, serrée sur un corsage de velours vert, s'enfonçait dans sa taille grasse. Celle-ci avait une belle voix sonore, et elle était renommée pour ses *attitidos*.

Tant que la veuve avait assisté à la *ria*, les deux femmes s'étaient bornées à rappeler les vertus du mort, son récent mariage, sa lointaine enfance. Maintenant elles décrivaient l'horrible scène du meurtre et la désolation de la veuve; elles invoquaient la vengeance et elles maudissaient l'assassin :

— Notre-Dame du Mont, — chantait la nourrice, qui paraissait très émue et qui s'essuyait à chaque instant les yeux avec la manche de sa chemise, — ô toi qui es miséricordieuse pour les bons, sois implacable pour les méchants! Punis dans cette vie et dans l'autre celui qui a assassiné l'homme le plus doux de la terre, le nourrisson que j'ai allaité, mon œillet chéri.

— Francesco Rosana, — reprenait la tante du mort, — toi qui étais le plus beau rêve de toutes les filles de Nuoro, toi qui étais la fleur des jeunes gens, lorsque, hardi et fier sur ta cavale blanche, tu parcourais tes *taneas* et faisais mille projets pour l'avenir, prévoyais-tu que tu mourrais d'une mort si horrible? Mais qui frappe avec le fer périt par le fer. Maudit, maudit soit celui qui t'a frappé!

— Maudit sois-tu, assassin! Autant j'ai donné au mort de gouttes de lait, autant de blessures puissent te transpercer le cœur! Ah! mon nourrisson chéri, tu ne reverras donc plus ton épouse, et tu ne

berceras pas tes enfants comme je t'ai bercé, moi qui n'étais pas ta mère.

— O sort terrible! Nos neveux se rappelleront la mort de Francesco Rosana, et maudiront l'assassin. N'avez-vous pas vu? Hier, le soleil était pâle et les nuages cachaient les montagnes : le ciel même pleurait le trépas de ce jeune homme si généreux et si aimé.

— Tu étais juste et fidèle; tu étais l'orgueil de ta race, le soutien et la gloire de tes parents. Désormais ton épouse pleurera, vêtue de deuil comme la Madone des Sept Douleurs, et tes parents marcheront la tête basse pour tout le reste de leurs jours.

— Pourquoi es-tu allé à ta bergerie? Pourquoi y as-tu conduit ton épouse, qui devait revenir seule dans sa maison désolée?

— C'est en vain, désormais, que tes champs, tes pâturages et tes troupeaux t'attendront. La moisson jaunira, mais le maître ne bénira plus de son regard l'abondance de la récolte.

— Tu étais honnête et loyal, blanc comme l'agneau qui vient de naître. C'est pour cela qu'on t'a égorgé et que ton sang a teint les roses du *Spirito Santo*.

— Les bandits eux-mêmes s'inclinaient devant toi; tout le monde t'honorait, ô joyau d'or, belle violette qui as laissé tous les cœurs brisés.

— Nous nous arrachons les cheveux en demandant vengeance au ciel. Maudit soit le lait qui a nourri ton assassin! Que les ronces s'entrelacent sur sa route! Que la justice le saisisse et le mette en pièces!

— De sept coups de poignard ils lui ont troué le cœur, comme on troue un morceau de liège. Puisse durer soixante-dix ans, et sept autres avec, la peine de celui qui t'a massacré par trahison!

— Dieu est bon : il a rappelé vers lui ton père et ta mère avant ce jour néfaste. Mais qui réconfortera ton épouse, ô mon beau neveu, chère fleur que je ne reverrai plus?...

*
* *

Vers midi, les gens commencèrent à s'en aller. Sabina elle-même, qui n'avait obtenu de sa maîtresse qu'une demi-journée de permission, dut quitter sa cousine et sa tante. Il ne resta près de la veuve que quelques parents du mort.

Le feu ne fut pas allumé, ce jour-là, chez les Noina, et personne ne songea seulement à préparer le déjeuner. Mais, trois femmes apportèrent trois grands paniers où se trouvait, prêt à être servi, le déjeuner que les parents et les amis envoyaient à

la famille en deuil. Zia Luisa remercia, solennelle et majestueuse dans sa douleur. Tous feignirent de ne pas toucher aux mets; néanmoins les paniers se vidèrent.

Maria avait la fièvre. Au courage et au sang-froid qui l'avaient soutenue les jours précédents succédait un abattement interrompu par des visions morbides. Il lui semblait qu'elle était encore à la *tanca*, accroupie dans la cabane des pâtres, et elle attendait Francesco, mais elle savait bien qu'il ne reviendrait plus. Des images effroyables la tourmentaient; elle voyait son mari assailli par l'assassin, le couteau s'enfonçait dans les chairs, le sang jaillissait; mais la figure de l'assassin restait enveloppée dans une impénétrable obscurité qui la cachait comme un voile noir. Qui était l'assassin? Le domestique, ou Pietro Benu? Ce mystère était le plus cruel supplice de la veuve.

Puis elle secouait cette hantise, regardait autour d'elle, tâchait de revenir à la réalité. Alors il lui semblait qu'elle avait aimé Francesco d'un véritable amour; elle se rappelait ses yeux, ses baisers, ses caresses. Comme il avait été bon pour elle! Oui, les pleureuses avaient raison : il avait été bon comme un agneau, et c'était aussi comme un agneau qu'on l'avait égorgé. Qui?... De nouveau la mystérieuse figure de l'assassin repassait dans l'ombre. Mais, par instants aussi, les souvenirs de la veuve devenaient plus nets : elle revoyait, dans une limpide soirée de mai, la silhouette de Pietro au fond du sentier qui traversait les *tancas*; et Pietro avait un couteau à la main et il marchait avec précaution, comme un bandit...

Dans ces rêves angoissants, Maria faisait des hypothèses épouvantables. — Pietro avait sans doute assassiné d'abord le domestique; puis, avec le couteau de celui-ci, il avait accompli sa vengeance. Il devait avoir des complices, peut-être les bandits, qui ne manquaient pas dans ces parages, peut-être les pâtres eux-mêmes, qui feignaient d'être des amis...

Un délire de soupçons, de doutes, d'atroces pensées, de remords et de terreur la tortura; mais ses lèvres demeurèrent closes. Elle n'accusa personne, elle ne maudit pas le domestique disparu. Les voisins admirèrent sa bonté, sa force d'âme, sa douleur et sa résignation, et la sympathie publique l'entoura d'une auréole de poésie.

Pendant trois jours, une longue procession de gens défila devant la jeune veuve. Tout le monde lui répétait :

— Prends patience! Aie du courage!

Et elle finit par se convaincre qu'il fallait être patiente et courageuse.

Enfin tout rentra dans le calme. Le foyer fut rallumé. Zio Nicola, sérieux et triste comme un vieux faune qui s'ennuie, reprit ses promenades, ses visites aux cabarets, ses criailleries, toujours traînant sa jambe malade et flairant sa tabatière de corne. Les femmes se remirent aux besognes de la maison; elles achetèrent des bandeaux et des foulards noirs pour toutes les parentes pauvres qui voulurent porter le deuil de Francesco; elles répandirent d'abondantes aumônes qu'elles appliquèrent à l'âme de l'assassiné; elles attendirent la nouvelle lune, pour teindre en noir, avec des poudres et de l'écorce d'aune, les vêtements de Maria : car, lorsque la lune n'est pas dans son plein, la teinture se fait mal.

Les fenêtres et la grand'porte restèrent longtemps closes.

XX

Un soir, huit ou dix jours après l'enterrement de Francesco, tandis que Zia Luisa et la jeune veuve étaient à la cuisine, attendant le retour de Zio Nicola, quelqu'un frappa à la porte de la rue. Comme la servante, qui ne couchait pas à la maison, était déjà partie, ce fut Zia Luisa qui alla ouvrir la porte. Un moment après, elle rentra, suivie de Pietro Benu.

— Bonsoir, Maria! — lui dit-il d'une voix ferme, en s'avançant vers elle.

Une vive rougeur colora le visage pâle de Maria. Pietro prit un escabeau, s'assit, la regarda en face.

— Pardonnez-moi, — fit-il d'une voix basse, mais calme. — Je ne suis pas venu plus tôt parce que j'étais au loin. Je voyageais; j'étais absent depuis plus de deux semaines. C'est aujourd'hui seulement, en rentrant à Nuoro, que j'ai appris le malheur. J'en suis resté stupéfait. Comment cela est-il arrivé?

Maria releva les yeux et les fixa sur Pietro. Une flèche n'aurait pas frappé aussi fort que ce regard sombre et pro-

fond. Mais le jeune homme ne se troubla pas. Ils étaient assis l'un et l'autre à cette même place où ils avaient échangé tant de baisers; ils étaient enfermés de nouveau dans ce même cercle où s'était déroulé le roman de leur amour. Quelque chose du passé flottait dans l'air; la flamme du foyer, qui bruissait comme un être vivant, et tous les objets d'alentour, fidèles témoins, remémoraient aux deux amants d'autrefois ce qui était arrivé.

« Est-il possible qu'il mente ainsi? — se disait Maria, — Ici, dans ce lieu où il a juré qu'il ne me ferait jamais de mal... »

— Oui, — commença-t-elle à raconter pour la centième fois, répétant toujours la sinistre leçon dont elle ne changeait plus une seule parole, — oui, on me l'a égorgé comme un agneau. Le soir du 22 mai, il était sorti pour se rendre à la bergerie voisine...

Tout en racontant, elle tenait ses yeux fixés sur Pietro. Il la regardait, lui aussi; mais ses regards étaient froids et indifférents. Maria se sentait le cœur étrangement soulagé. Elle se disait : « Non, il ne m'aime plus. Depuis longtemps il m'a oubliée. Mes soupçons étaient de la folie... »

Pietro n'était pas moins changé physiquement que moralement. Il paraissait plus grand, plus vieux; il était maigre, avec des cheveux hérissés; son visage bronzé, presque dur, avait une expression que Maria ne lui connaissait pas. Mais, au fur et à mesure qu'elle racontait d'une voix lente, basse, et encore un peu enrouée par les longues lamentations, et qu'elle retraçait avec des particularités saisissantes l'horrible scène de la découverte du cadavre, ce visage semblait s'amollir, ce masque semblait se déformer, cette bouche exprimait une pitié presque enfantine et comme une envie de pleurer, ces yeux vitreux s'allumaient d'un reflet de flamme.

Maria observait cet homme et, de plus en plus, elle se convainquait qu'il était innocent. C'était toujours l'enfant d'autrefois, redoutable en apparence, mais bon et pitoyable dans le fond. Sa physionomie, soit que ce fût celle d'un indifférent, soit que ce fût celle d'un ami compatissant, n'était certes pas la physionomie d'un coupable. Ce que la veuve avait soupçonné n'était donc qu'un rêve...

Depuis ce soir-là, Pietro reparut souvent chez ses anciens

maîtres. Un jour, même, il acheta de Maria, qui avait hérité d'une partie du patrimoine de Francesco, quelques taureaux et une paire de bœufs. Pour conclure l'affaire, il vint en compagnie de Zuanne Antine, qu'il présenta comme son associé.

A propos des vaches, Antine fit mention de Turulia. A cette époque, tout le monde croyait que l'assassin présumé de Francesco s'était réfugié avec d'autres bandits sur les montagnes de la Corse.

— Un jour, — dit Antine, — j'ai acheté une vache à ce Turulia. Il me l'offrait à si bon marché que je le soupçonnais d'avoir volé la bête; mais il m'amena deux témoins.

— Qui étaient ces témoins? — demanda Maria.

Antine nomma deux jeunes gens de Nuoro. Et, en effet, un peu plus tard, le fait raconté par lui fut reconnu vrai, de sorte que tous les propriétaires à qui l'on avait volé du bétail accusèrent de ces vols le domestique de Francesco Rosana et ses complices en fuite.

Maria tenait pour certain désormais, que le véritable assassin de Francesco était Turulia; et cependant, quelquefois, elle se sentait prise de scrupules, de doutes étranges. Comment faire pour s'en délivrer?...

Pietro continuait ses visites, offrait ses services à Zio Nicola et à la jeune veuve. Il s'entendait très bien aussi avec Zia Luisa. Celle-ci lui demanda, un jour :

— Et tes affaires, comment vont-elles? On dit que tu es en bon chemin.

— Que voulez-vous? — répondit-il en hochant la tête, de son air dédaigneux. — La nécessité donne des jambes même aux vieillards : comment n'en donnerait-elle pas aux jeunes gens? J'ai eu la chance de rencontrer un homme à qui j'ai plu et qui a fait de moi, non un serviteur, mais un associé. Je voyage pour son compte, et un peu pour le mien aussi. Je vais de côté et d'autre, dans les villages des environs, et je réussis à gagner ma vie.

— Comment se portent tes tantes?

— De plus en plus mal. Elles sont si vieilles! — dit-il en feignant la tristesse et en secouant la tête comme pour faire partir une mouche posée sur son nez. — Tante Tonia se con-

sume comme une chandelle. Mais... nous sommes nés pour mourir.

— Oui, nous sommes nés pour mourir! — approuva Zia Luisa.

Ce qui ne l'empêcha pas de continuer à parler affaires.

— Écoute, Pietro. Toi qui maintenant cours le pays, saurais-tu m'indiquer un bon placement pour quelques milliers de francs, avec de bonnes garanties et des intérêts convenables?

— J'en parlerai à mon associé, — répondit-il.

Et il ajouta, presque comme s'il s'agissait d'une faveur :

— Nous pourrions vous les prendre nous-mêmes... Quant aux garanties, vous aurez tout ce qu'il vous plaira. Nous avons du crédit, à présent.

— Et quand te marieras-tu? — demanda encore Zia Luisa.

— Oh! il n'y a rien qui presse, — repartit en riant le jeune homme. — Quand je serai riche!

Et ses regards cherchèrent Maria. Celle-ci écoutait et se taisait, les coudes sur ses genoux, le visage entre ses mains. Chaque parole de Pietro la frappait. « Sait-on jamais? — pensait-elle. — Il peut devenir riche, Mon père l'est bien devenu... Qui épousera-t-il?... Ah! j'aurais peut-être mieux fait de l'attendre. Francesco ne serait pas mort, et je n'aurais pas tant souffert... Mais, à présent, tout est fini... »

Soudain la voix fraîche et presque enfantine de Sabina retentit dans la cour :

— Zia Luisa, êtes-vous à la maison?

— Nous y sommes. Entre.

A l'aspect de Pietro, la jeune fille se troubla un peu; mais sa voix éclata, plus haute et plus gaie, d'une gaîté forcée.

— Tu es ici, Pietro Benu? Comment vas-tu?... Zia Luisa, venez vite me donner un litre d'huile. Ma maîtresse m'attend. Et après, il faut que j'aille chez nous : j'y ai un rendez-vous avec mon amoureux.

— Tu plaisantes? — fit Zia Luisa, en se levant avec effort.

— Non, je vous assure! Dans quelques jours, vous verrez si je plaisante... Allons, vite! — insista la jeune fille en frappant légèrement contre la porte avec sa bouteille. — Au revoir, mes petits!

Pietro et Maria restèrent seuls et, machinalement, ils se regardèrent. Mais tout de suite Maria baissa les yeux.

— Pietro, — dit-elle d'une voix tremblante, — je te prie de me faire un plaisir. Il y a longtemps que je désirais te parler en tête-à-tête... Je suis convaincue que la mort de ce bienheureux[1] a été surtout un malheur : c'est l'emportement brutal de Turulia qui m'a rendue veuve. Mais, sache-le, je ne dors plus, et des songes épouvantables me poursuivent. C'est de la folie, sans doute, mais c'est une folie dont je ne puis me délivrer. Une pensée affreuse me tourmente... Écoute. Pietro!... Jure-moi, par l'âme de tes morts, ici, sur cette croix, que tu n'as ni conseillé, ni exécuté, ni désiré l'assassinat de Francesco.

Et elle tendit vers lui sa main ouverte : elle avait sur la paume un rosaire noir. Mais elle n'osa pas regarder Pietro. Puis, comme il se taisait, elle se décida enfin, après un moment d'angoisse, à lever les yeux vers lui, et elle le vit si pâle que, sans le vouloir, elle retira sa main. Alors il se hâta de saisir cette main, il la serra presque avec violence, et elle sentit les grains du rosaire meurtrir sa chair, entre ses doigts et ceux du jeune homme.

— Maria, — prononça-t-il, les dents serrées, d'une voix rauque, — je ne te croyais pas si mauvaise!... Non, je ne te croyais pas si mauvaise... Oh! non!

— Justement, j'ai peur, parce que j'ai été mauvaise...

D'un geste brusque il ôta son bonnet, fixa ses yeux ardents sur les yeux de Maria :

— Je te jure... je te jure par tout ce qu'il y a de plus sacré... non, je ne sais rien... Dis-moi que tu me crois! dis-moi...

— Oui, je te crois! — répondit-elle, convaincue.

Et elle poussa un soupir : il lui semblait qu'elle sortait d'un cauchemar. Pietro lâcha la main qu'il avait saisie, remit son bonnet sur sa tête et continua :

— Comment t'est venue cette pensée? Si j'avais voulu lui faire du mal, j'aurais pu le lui faire *avant*. Mais *après*, à quoi cela m'aurait-il servi?... D'ailleurs, tu ne m'appartiendras jamais plus. Pour toi, je ne serai jamais qu'un domestique...

1. *Beato* : — c'est ainsi que, par euphémisme, on désigne un défunt.

— Tais-toi, tais-toi! — supplia-t-elle. — Ne parlons plus de ces choses!

Il se leva et il la regarda encore, si ardemment qu'elle fut de nouveau contrainte à baisser les yeux.

— Il faut que je m'en aille : car ta mère pourrait s'apercevoir de mon trouble... Vois comme je tremble... Je tremble, parce que la douleur que tu m'as causée surpasse toutes les autres... Ah! non, non, je ne croyais pas... Et moi, moi qui venais ici pour te voir, rien que pour te voir... C'est la seule consolation qui me reste...

— Tais-toi, tais-toi! — répéta-t-elle, — Ne me tourmente pas ainsi... Je te crois, et je te l'ai déclaré. Maintenant je suis tranquille... Oui, va-t-en.

— Eh bien, je m'en vais. Si tu l'exiges, je ne reviendrai plus... Dis-moi si tu me défends de venir...

Toujours immobile, elle ne répondit pas.

Zia Luisa rentra au moment où Pietro s'en allait. Il rejoignit Sabina qui traversait la ruelle; mais ce fut à peine s'il la salua, et il continua son chemin. La jeune fille le suivit du regard et hocha la tête.

*
* *

Le lendemain matin, Sabina s'en fut à un rendez-vous que lui avait demandé son amoureux. Elle se disait à elle-même :

« Il est temps que je pense à mes affaires. Giuseppe est un honnête garçon, et n'importe quelle fille de ma condition s'estimerait heureuse de l'épouser... D'ailleurs, il ne m'est plus permis de nourrir d'autres espérances. »

Elle se ressentait encore du froid salut que lui avait adressé Pietro; elle le soupçonnait d'avoir été complice de l'assassinat; et, de toute façon, Pietro ne pensait plus à elle. Pourquoi donc s'obstiner dans cette passion vaine?

Mais, toute raisonnable et douce qu'elle fût, un secret désir de vengeance l'excitait. Son prétendant était frère d'Antonio Pera, de ce pâtre dont la *tanca* était contiguë à celle de Fran-

cesco. Quelques paroles échappées à Giuseppe sur le compte de Pietro avaient éveillé la curiosité de Sabina et accru sa défiance.

« Non, Maria n'épousera jamais Pietro! » pensait-elle avec un triste contentement.

Il faisait à peine jour; c'était une aube de décembre, claire et froide. Sabina, la cruche sur la tête, se dirigea vers la fontaine de Gurgurigai; mais elle s'arrêta devant la petite église de la Solitude. C'était le lieu du rendez-vous. Giuseppe n'y était pas encore arrivé. Elle pensa, non sans un peu de honte : « Que va-t-il dire? Il trouvera sûrement que je me suis trop pressée ?... Eh bien, il trouvera ce qu'il voudra : il n'en sera pas moins mon mari... Le voici qui vient! »

Giuseppe s'avançait sur son petit cheval bai. Dès qu'il aperçut Sabina, il mit pied à terre, attacha le cheval et courut en souriant vers la jeune fille.

« Il n'est plus de la première jeunesse, — pensa-t-elle encore; — mais il a l'air d'un brave garçon... Il a de belles dents et de beaux yeux. » Cette dernière remarque la fit sourire.

— Je suis exacte au rendez-vous, — dit-elle, aimable, mais sans tendresse. — Que veux-tu de moi?

— Ce que je veux? Tu le sais bien! Tu sais que je dois repartir prochainement : j'ai fini de semer le blé, et j'irai travailler dans une forêt. Je resterai au loin pendant deux mois... Tu ne me réponds rien?

Il la regardait, et ses regards exprimaient une adoration profonde. Sabina baissa les yeux. Elle était vraiment gracieuse, avec son visage rougi par le froid, avec sa cruche sur la tête, avec sa *tunica* enroulée autour de son corps svelte.

— Que veux-tu que je te réponde? Ne t'ai-je pas déjà promis... mon amitié.

— Ce n'est pas assez, Sabina! Il faut que tu me promettes d'être ma femme.

— Eh bien... je te le promets...

— Écoute, Sabina. Il faut que tu me le promettes devant l'autel. C'est précisément pour cela que je t'ai donné rendez-vous en ce lieu. Je me suis fait remettre la clef de l'église. Vois!

Le visage de la jeune fille se colora légèrement. Mille pensées lui traversèrent l'esprit en une seconde. Pour le menu peuple de Nuoro, la cérémonie proposée par Giuseppe oblige presque autant que le mariage même, et de terribles malheurs châtient le parjure.

— Laisse-moi réfléchir une minute, — dit-elle en passant une main sur son front. — Pendant ce temps-là, va ouvrir l'église...

— Ah! tu consens donc?

— Va, te dis-je.

Il se dirigea vers la porte. Elle déposa sa cruche à terre et elle regarda si l'on ne voyait personne sur la route... Non. personne... Il n'y avait que le petit cheval bai qui, patient et immobile, attendait son maître. Déjà l'aurore dessinait son nimbe rose derrière l'église.

La jeune fille rejoignit son fiancé, pénétra avec lui dans la nef. Giuseppe ôta son bonnet, le jeta sur son épaule et fit le signe de la croix.

— Giuseppe, — lui dit alors Sabina, en s'arrêtant au milieu de l'église, — attends un peu... J'ai une chose à te dire... Tout à l'heure je jurerai, et, à partir de ce moment, je serai ta femme; mais, auparavant, il faut que tu me révèles...

— Quoi?

— Il faut que tu me révèles, car tu le sais, qui a tué Francesco Rosana.

— Moi? — s'écria-t-il, en faisant un bond en arrière, comme saisi d'épouvante. — Tu as perdu l'esprit!

— Non, je n'ai pas perdu l'esprit. Réfléchis un peu. Si tu n'avais pas su quelque chose, tu aurais tout de suite prononcé le nom de Turulia.

— En effet, c'est lui...

— Non, ce n'est pas lui! — répliqua Sabina, en hochant la tête. — Ton frère, toi, d'autres pâtres encore, peut-être, vous le savez bien... Et je le sais bien, moi aussi.

— Tais-toi, tais-toi! Ne parle pas de cette manière...

— Je te le dis, à toi seul... En somme, la chose m'importe peu, et, pas plus que toi, pas plus que ton frère, pas plus que les autres, je ne veux m'attirer des ennuis et me créer des haines. Que la justice s'arrange! Si elle ne sait pas trouver les

assassins, tant mieux pour eux... En ce monde, il y a de la place pour tous... Mais...

— Mais?...

— Non, je ne veux pas insister, à cette heure. Mais, si je te demande le nom de l'assassin, quand nous serons mari et femme, me le révèleras-tu?

— Oui, je te le promets.

Sabina insista :

— Et même auparavant, s'il y a lieu... Par exemple, si Maria Noina et Pietro Benu devaient se marier...

Le paysan ouvrit de grands yeux et serra brusquement les lèvres, comme pour empêcher sa bouche de parler; mais Sabina n'avait pas besoin de paroles.

— Pour le moment, — reprit-elle, ne me dis rien. — Suis-moi.

Ils s'approchèrent de l'autel nu et poudreux. Giuseppe alluma deux cierges, s'agenouilla près de la jeune fille et lui prit la main :

— Je jure que je serai ton mari!

— Je jure que je serai ta femme!

Et ce fut tout. Mais quand Sabina retira sa main, réchauffée par l'étreinte, elle se sentit triste jusqu'aux larmes. Elle ne regrettait pas son serment; mais un voile funèbre était tombé sur son âme, naguère si sereine et si bonne.

GRAZIA DELEDDA

(Traduit de l'italien par G. HÉRELLE.)

(La fin au prochain numéro.)

OFFICIERS ET SOLDATS

Si nous nous proposons de traiter ici, après tant d'autres[1], la question des rapports qui doivent exister entre officiers et soldats, c'est que l'on néglige généralement un des éléments du problème à résoudre. On nous dit, et fort bien : « Voici ce que les officiers doivent faire pour les soldats. » Mais ces officiers étant *a priori*, considérés comme parfaits, on omet toujours de nous dire : « Voilà ce qu'ils sont avec leurs inférieurs. » Montrer ce que font, ce que sont trop souvent les officiers, dire la mentalité des soldats auxquels ils ont affaire et ce que ces soldats pensent d'eux, est le but de cette étude. Elle n'est point écrite par un antimilitariste ; elle est le résultat des longues observations d'un officier adorant son métier et sa tâche, qui voudrait voir l'armée parfaite, les chefs sans défauts, et le soldat puisant le meilleur de sa force dans leur exemple.

Nous traversons une crise. Narbonne, Béziers, Stuttgard ont donné à penser ; l'impérieux besoin d'une armée très forte est apparu aux plus aveuglés ; tous les cerveaux raisonnables ont senti qu'il fallait restaurer la discipline dans l'Armée. Les événements du Midi ont été d'un exemple pernicieux : il n'y a peut-être pas une caserne de France où ils n'aient été commentés, discutés, et où le 17e n'ait été blâmé... de s'être soumis. Placés dans des conditions analogues, d'autres régi-

1. Cf. l'étude documentée du capitaine Victor Duruy, *l'Éducation du soldat* (*Revue de Paris*, 1er octobre 1907).

ments agiraient peut-être de même, s'ils pouvaient penser que leur faute ne sera pas réprimée plus sévèrement que celle du 17e, car on ne peut considérer comme un châtiment sérieux l'exil de quelques-uns des mutins à Gafsa, exil que vinrent adoucir les encouragements et les subsides d'admirateurs lointains, et le plaisir de se vanter de leur beau « geste » devant les Tunisiens étonnés [1].

Sans doute, notre armée n'est pas encore indisciplinée : on ne nous a pas encore enlevé tout pouvoir de réprimer les fautes. Mais sa discipline n'est pas « de bonne qualité »; elle n'est point intime. Sauf exceptions heureuses, elle n'est que la soumission momentanée de gens qui patientent et se soumettent, parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Une haine intense du service militaire tient tous ces citoyens français, même dans les unités où ils sont le mieux traités : on l'entend gronder au moment des fatigues; on la surprend sans le vouloir... Le dernier jour de nos récentes manœuvres, une dépêche ministérielle, lue au rapport, nous apprit que les ajournés de la classe 1903 devaient être renvoyés dès la rentrée dans les garnisons — après dix mois de service à peine! Les favorisés furent l'objet des félicitations envieuses de leurs camarades, et j'entendis un de ceux-ci, libérable quinze jours plus tard, et qui n'avait jamais eu au régiment un ennui ou une punition, dire avec l'approbation de tous les assistants : « Ça fera toujours autant de martyrs de moins! » Le soldat actuel se considère comme une manière de forçat, dont la vie n'a qu'un espoir : la libération. Sans doute, les soldats du service obligatoire ont toujours souhaité « la classe », et on ne saurait leur faire un crime de ce désir trop naturel, mais jamais ils ne l'ont appelée avec la véhémence qu'ils y mettent

1. « Ils ne se rendent pas un compte exact ni de leur faute, ni de l'indulgence dont ils ont été l'objet.

» Aussi faut-il tenir compte des renseignements donnés par M. le Contrôleur civil de Gafsa, et d'après lesquels ils se feraient un titre de gloire, dans les cafés, de leur campagne du 20 juin.

» Ils sont d'ailleurs entretenus dans leur inconscience par les encouragements venus du dehors sous forme de journaux, ou de subsides qui s'élèvent par jour à une moyenne de 12 à 1 300 francs de mandats télégraphiques. » (Rapport du colonel Moissier, commandant provisoirement la 2e brigade d'infanterie de Tunisie, à la date du 14 juillet 1907 : *Journal officiel* du 4 octobre, n° 7, partie non officielle.)

depuis que le service a été réduit à trois ans, puis à deux, en même temps qu'on s'efforçait de le leur adoucir.

A n'examiner les choses que superficiellement, la discipline paraît telle qu'on peut la souhaiter. A part les quelques mauvaises têtes que contiennent toujours les corps de troupe, il n'y a pas à se plaindre de la docilité des hommes : contraints, ils se soumettent, et la grande majorité part avec un livret vierge. Et pourtant les conversations qui se tiennent dans les chambrées ne sont pas encourageantes. Dans ma compagnie, où l'esprit est cependant aussi bon qu'il se peut, je sais que l'on discute du désarmement et qu'il se dit couramment : « Dans dix ans, il n'y aura plus d'armée. » Les événements du Midi y furent commentés avec la chaleur que l'on pense, et les hommes disaient : « Ah! si ç'avait été nous, on ne se serait pas laissé rouler comme eux! »... Et ma compagnie passe pour une « bonne », où on est « heureux »; les engagements volontaires y affluent...

Je sais bien qu'il y a dans ces paroles, comme dans le cri de « La classe! » une grosse part d'habitude, de vantardise, et qu'à la caserne comme en politique, on a toujours peur de ne point paraître assez avancé; et je ne suis pas un pessimiste, on en pourra juger plus loin. Mais je n'en estime pas moins qu'il y a un danger certain dans l'esprit qui règne actuellement. Les soldats du 100e et du 17e ne devaient pas être des indisciplinés habituels; mais ils participaient tous de cet esprit général, et le jour où, sous l'influence des passions du dehors, leur propre passion fut plus forte que le sentiment du devoir [1], il arriva ce que l'on sait.

1. Énervée, certes, elle l'était, la discipline du 17e, si nous en croyons les rapports officiels publiés dans le *Journal officiel* du 4 octobre 1907 :

« Souvent, à la cantine, on chantait *l'Internationale*... Pour éviter les manœuvres, en 1906, quatre cent soixante-dix-huit hommes se présentèrent à la visite. Le départ du 17e fut déplorable. En ville, même, des réservistes s'assirent sur les trottoirs, sur le seuil des portes, et refusèrent de marcher.

» ... Pendant plusieurs jours, dit le médecin-major de 1re classe, je relevai de deux cents à trois cents hommes, couchés ou assis, et ne voulant pas suivre la manœuvre dans les terres.

» ... Beaucoup de gradés n'osaient plus commander, encore moins punir... C'était à qui éviterait une histoire, une responsabilité; c'était presque la peur...

» ... D'une sentimentalité exagérée le colonel... me paraît avoir souvent confondu la bienveillance et l'esprit de justice avec la faiblesse. » (Rapport du général Coupillaud.)

***

Quelles sont les causes de cet état nouveau?

Au moment même où allait se produire la rébellion de Béziers, on commettait, sous la pression du journal et du théâtre, l'impardonnable faute de supprimer les compagnies de discipline. Et les corps, depuis cette mesure désastreuse, durent garder les brebis dont la gale est contagieuse.

La libération anticipée des classes 1903 et 1904 fut encore une mesure déplorable. C'est à qui promettra le plus de bonheur et le moins de service militaire. Il n'est pas un de nos troupiers qui ne sache que son grand-père a fait sept ans, son père cinq, son frère aîné trois. Lui en fait deux, mais on lui a dit que son fils ne ferait plus que quelques mois, et peut-être rien du tout. En attendant, il envie ceux de ses camarades qu'une infirmité quelconque fit réformer...

Puis, ce garçon, qui porte maintenant l'uniforme, sait bien — ou saura au bout de huit jours de caserne — que le « galonné », quel que soit son grade, n'a plus aujourd'hui son pouvoir de jadis. Il a entendu dire qu'un mot du conseiller général ou du député fera « marcher » son capitaine et son colonel, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas; que la permission dont il se montra indigne, une apostille du politicien obligera ses officiers à la lui accorder. Cela se passait à Béziers comme partout ailleurs, le général Bailloud le constate dans son rapport sur la mutinerie :

Il convient de signaler une des causes... qui doit être considérée comme ayant exercé une influence désastreuse sur l'état moral des officiers et de la troupe : l'immixtion constante de l'élément politique dans les affaires militaires locales... Des punitions peu graves, des mutations d'un détachement à l'autre, nécessitées par le bien du service, mais offrant l'inconvénient d'éloigner momentanément un fils de son père, un gendre de son beau-père, des permissions accordées aux uns et refusées aux autres, sont autant de motifs de réclamations, soutenues dans un but électoral par des personnalités politiques locales.

Devant ces réclamations fortement appuyées, le commandement n'obtient pas toujours gain de cause; d'où lassitude, découragement,

et, comme on l'a dit : c'est à qui évitera une histoire, une responsabilité.

Le nouveau soldat n'ignore pas les injures que l'on prodigue dans les journaux, et parfois dans la rue, aux « chefs », qui n'ont pour ainsi dire pas le droit d'y répondre. Il sait qu'il n'y a plus de « Biribi », qu'on n'use plus du « rabiot », cette terreur des mauvais soldats; il sent que l'autorité des officiers diminue journellement, et la crainte respectueuse que le soldat avait d'eux autrefois, diminue d'autant.

En un mot, le « Bleu » arrive au régiment, ayant, à notre égard, les sentiments de son milieu habituel. Il y a beau temps que la masse s'est désaffectionnée de nous, par notre faute d'abord, puis sous l'action constante de l'anarchisme que l'Affaire, certains jugements des Conseils de guerre et notre emploi si fréquent dans les grèves ont singulièrement aidé. Où est le temps où, chaque soir, dans tous les concerts de France, le gros succès allait infailliblement à la chanson patriotique, où toutes les romancés avaient un couplet final sur la « revanche » bissé, trissé, tandis qu'à l'orchestre, le piston jetait le refrain de la *Marseillaise*?... C'est à « Biribi » que vont aujourd'hui les applaudissements.

Parmi les fauteurs de l'état actuel se trouvent, en bonne place, les instituteurs. Un souvenir personnel : en présence de toute la compagnie réunie pour la « théorie morale » j'interroge un soldat, instruit et intelligent, sur la définition de la patrie. Nettement, il me déclare qu'il ne peut pas me répondre sur cette question. J'insiste, mais sans succès. Alors, la colère me gagne, je suis sur le point de faire un éclat; puis je me ravise, et, à la fin de la théorie, j'appelle l'homme. Il essaie d'abord des faux-fuyants, disant qu'il est intimidé pour parler devant ses camarades; mais, poussé par moi, il finit par m'avouer que niant la patrie, il n'a point voulu se déjuger en la définissant. Et il conclut, en manière d'excuse : « Comment voulez-vous que je pense autrement?... J'ai été élevé par un instituteur révolutionnaire. »

Mais les causes que nous venons de dénoncer sont étrangères à l'armée. A la base de l'antimilitarisme, il y a les militaires, les officiers, qui, comme chefs, sont responsables, non

seulement de leurs propres actions, mais encore de celles de leurs subordonnés. Si les officiers du 17e avaient été à leur poste, il n'y aurait pas eu de mutinerie. « Il est bien permis d'espérer que si les officiers avaient déployé la même activité (que les meneurs), si, avertis par leur chef de corps, ils avaient été seulement présents, on n'aurait pas eu à déplorer ces événements honteux » (général Coupillaud, Rapport officiel). « Le *coup*, dit le rapport du général Bailloud, a été grandement facilité par l'indifférence ou l'apathie des officiers du 17e. » « Beaucoup d'officiers sont du pays, dit plus loin le général Coupillaud, et ne réagissent guère contre les défauts de leurs compatriotes; on comprend donc la pauvreté des sentiments militaires et les écarts de la discipline. » Et encore : « Le corps des officiers du 17e, pour si bons que soient la plupart d'entre eux, ne présente pas la confiance mutuelle, la communauté d'idées et de sentiments qui en assure la solidité. Dans une ambiance déprimante, et faute d'une direction franchement ferme, il a contracté des habitudes d'insouciance qui, peu à peu, l'ont conduit à l'imprévoyance et à la faiblesse. Il abdique volontiers. »

Ce que les officiers du 17e ont été dans cette circonstance si critique, trop de leurs camarades, dans le reste de l'armée le sont journellement. « Indifférents et apathiques! » combien, malheureusement, méritent cette qualification! Si, depuis des années, ou seulement depuis le service obligatoire, les officiers avaient toujours été ce qu'ils devaient être, s'ils avaient exigé que leurs sous-ordres le fussent également, leurs ennemis auraient eu moins beau jeu.

Le pouvoir très grand qu'avaient autrefois les officiers fit que plusieurs — je ne dis pas tous — en abusèrent. Dans un grand nombre d'unités, les soldats furent, des années durant, traités avec une brutalité dont beaucoup conservent encore le souvenir cuisant. On sait le nombre d'ouvrages que suscita cet état de choses; qu'il suffise de se rappeler ces *Gaietés de l'escadron* où Courteline n'a pourtant pas mis de passion antimilitariste. Les punitions étaient la règle, le peloton de punition une manière de petit supplice, dont j'ai connu autrefois, à Saint-Cyr, une survivance atténuée. Bien rares étaient les officiers qui s'intéressaient au bien-être et au moral de leurs hommes.

Les inconvénients de cet état de choses n'apparurent pas très nettement avec les soldats semi-mercenaires du service de sept ans, et en un temps où les campagnes encore fréquentes établissaient entre officiers et soldats le lien si puissant du champ de bataille, de la sollicitude et de l'admiration réciproques; et de fait, ceux qui furent soldats en ce temps-là ne parlent jamais de leurs officiers qu'avec une affection enthousiaste : ils les avaient vus au feu!...

Mais tout cela changea dans la longue période de paix qui suivit 1870, et avec les soldats du service obligatoire. Les jeunes bourgeois qui ne purent éviter de porter l'uniforme trouvèrent intolérable pour eux ce qu'on jugeait excellent autrefois pour les pauvres diables. Trop de chefs eurent le tort de ne pas sentir que, n'ayant plus affaire à la même catégorie d'individus, ils devaient modifier leur manière; ils ne comprirent pas l'importance du mouvement qui haussait peu à peu, avec la conscience de leur force, la vanité des masses populaires; tandis que beaucoup, plus lucides et de cœur plus haut, se montraient bons et humains en restant fermes, la majorité des officiers demeuraient hautains, cassants, durs. Il fallut le coup de foudre de l'Affaire et l'explosion de haine qui en résulta contre l'Armée pour montrer qu'il y avait quelque chose de changé, et qu'il fallait changer soi-même.

J'ai trouvé un exemple frappant de ce qu'on pourrait appeler un cas d'*antimilitarisme spontané* sous la plume d'un homme qui ne passe pas précisément pour antimilitariste : Déroulède. Dans les premières pages de ses *Feuilles de route*, il conte une démarche qu'il tenta auprès du maréchal de Mac-Mahon, flanqué de son frère et d'un jardinier nommé Breteaux, tous trois animés du plus ardent patriotisme, et ayant fait d'avance au pays le sacrifice de leur vie. Ils se heurtèrent malheureusement, à la porte du Quartier général, à un certain général de C... Les pages relatant cet épisode sont à lire en entier. Loin de comprendre l'impulsion, peut-être naïve, mais si généreuse, qui les amenait, le général de C... reçut les jeunes gens en ennemis et menaça de les faire fusiller. Les deux Déroulède ne se laissèrent pas décourager; mais la foi du simpliste Breteaux était détruite à jamais : « ... Je ne vaux plus rien, déclara-t-il. Ce méchant général-là m'a rendu mauvais soldat. Adieu! »

Et le brave garçon partit; plus tard, il se jeta dans la Commune, devint commandant d'un bataillon de fédérés, et finit devant le peloton d'exécution.

Il y a bien longtemps qu'a été lancée la première circulaire recommandant aux chefs la politesse et la douceur, et il ne se passe pas de semestre où il ne paraisse quelque autre pièce officielle leur conseillant d'être bienveillants et de s'intéresser en toutes manières aux jeunes citoyens que le pays leur confie. Mais les usages anciens n'ont pas disparu : chaque jour se reproduisent en quelque endroit des faits de brutalité et de grossièreté analogues à ceux d'autrefois.

C'était hier que sévissait dans notre corps un officier supérieur appartenant cependant à la catégorie des officiers dits « démocrates ». Il était si brutal et si grossier qu'il se faisait souvent relever par ses officiers, parfois même par de vieux sous-officiers, tant il se mettait manifestement dans son tort. Mais les malheureux hommes devaient subir sans murmure ses ordres arbitraires et ses apostrophes humiliantes. Dans un camp où régna pendant tout notre séjour une grave épidémie de diarrhée, il s'énerva bientôt de voir le nombre d'hommes contraints à quitter les rangs, et il décréta tout simplement *qu'on n'autoriserait plus*... Et quand, exténués par ce malaise démoralisant et la fatigue d'une marche pénible, les troupiers défilaient devant lui sans crânerie, il leur hurlait des injures au passage.

Non moins authentique, ce début de théorie qu'entendit, étant soldat, de son officier de peloton, un de mes jeunes amis, aujourd'hui lieutenant du génie : « J'ai reçu l'ordre du capitaine de vous faire une conférence sur... Je sais bien que vous êtes tous, sauf un ou deux peut-être, trop stupides et trop bouchés pour comprendre un mot à ce que je vais vous raconter, mais tant pis : j'ai reçu un ordre, je l'exécute. »

Autre histoire vraie, que je tiens encore d'un officier de réserve, et un des plus fanatiques qui soient. A ses premiers vingt-huit jours, comme simple caporal, il se trouvait en compagnie de braves réservistes campagnards, animés du meilleur esprit. Le capitaine, chargé de leur instruction, les réunit dès leur arrivée et leur tint à peu près le discours suivant, en guise de bienvenue : « Ah! ah! mes gaillards, vous voici maintenant sous nos ordres, et cela pour vingt-huit jours!...

Quand vous êtes chez vous et parlez des officiers, vous dites : « Nous nous moquons d'eux » (j'atténue l'expression). Eh bien ! maintenant que je vous tiens, c'est moi qui me moque de vous, et je vais vous le faire bien voir. »

D'autres, s'ils ne sont pas aussi grossiers, se contentent d'être stupidement brutaux. Je connais nombre d'officiers qui ne sauraient parler à leurs subordonnés que sur un ton méprisant, d'autres qui ne pourraient leur adresser que des paroles aigres et désagréables et qui se croiraient coupables de faiblesse s'ils ne trouvaient sans cesse matière à reproches. Il y a aussi les hautains, qui se considèrent sincèrement, naïvement, comme d'une autre essence que la tourbe des soldats, et qui ne le leur cachent pas. Tel autre est d'une politesse si raffinée avec ses inférieurs qu'elle en devient insultante ; il ne les fourre au clou que dans des termes exquis. Marquis authentique, il entend leur faire sentir quelle infranchissable distance existe entre eux et lui. On le hait.

Imaginez maintenant l'impression produite sur l'esprit des soldats lorsqu'il voit la superbe de certains de ces chefs se changer tout soudain en platitude, en timidité devant leurs supérieurs. Si encore ces personnages arrogants s'imposaient moralement au soldat, le mal serait moindre. Mais justement, il peut à tout moment surprendre chez eux de regrettables faiblesses, et en particulier celle qui doit choquer le plus leurs esprits de pauvres, contraints, pour vivre, au plus dur labeur : la paresse. La paresse est le défaut de trop nombreux officiers. Notre profession est telle que, par un contraste étrange, deux unités dont les officiers ont, dans l'une, pris beaucoup de peine, dans l'autre, négligé tout effort, obtiendront des résultats d'instruction à peu près égaux, résultats apparents, est-il besoin de le dire? ceux qui sont tangibles un jour d'inspection, car les résultats profonds sont bien différents ! Dans le plus grand nombre des corps, un officier que ses chefs « laissent faire » peut, en dehors des manœuvres et des exercices commandés, vivre la plus grande partie de l'année dans le plus doux des farniente. Une compagnie, un escadron, un régiment sont des machines bien remontées, qui peuvent longtemps marcher toutes seules, pourvu que deux ou trois contremaîtres les surveillent.

J'ai vu dans l'armée des cas de paresse vraiment uniques, une instruction des recrues, par exemple, faite tout entière sans que, dans l'après-midi, on n'ait jamais vu, sur les douze au minimum qui eussent dû y être, plus de un ou deux officiers à la caserne. J'ai connu des officiers pour lesquels leur situation constituait (et ils s'en vantaient) une manière de ferme aux revenus maigres sans doute, mais qui ne leur donnaient du moins aucun souci : « Si c'est pas honteux, disent entre eux les hommes, de payer de si lourds impôts pour nourrir des gars pareils ! »

Voici des années que j'interroge le plus possible d'hommes ayant passé par la caserne, de jeunes amis, des indifférents, parfois des inconnus, au hasard des rencontres. Combien de fois m'est-il arrivé, en civil, et sans révéler ma qualité, d'écouter, dans la rue, au restaurant, en wagon, dans l'omnibus, au café ! Et combien de fois, ai-je entendu revenir la méprisante épithète de « feignant » ! « Mes lieutenants ne montaient jamais au quartier », disait l'un. « Ah ! les officiers, ils se f...aient bien de nous ! disait l'autre. Ils nous laissaient aux mains des sous-officiers qui, pour se distraire, nous faisaient barder. » Celui-ci racontait que son lieutenant, à l'exercice, avait toujours la montre à la main, tellement le temps lui semblait long ; celui-là qu'on ne pouvait jamais joindre les officiers quand on avait besoin de leur parler. Ceux qui disent du bien de leurs anciens chefs sont l'exception. Nous n'avons pas une bonne presse, non, parmi ceux qui nous connaissent bien.

Et cela ne fait que confirmer mon expérience propre. Combien j'en ai connu, de ces gens qui ne paraissent au quartier qu'à l'heure du « rapport » et se placent soigneusement sur le passage du colonel, afin que celui-ci ne manque pas de constater leur présence ! C'est le truc classique d' « astiquer la grille ! » A combien d'exemplaires sont tirés ces modèles de lieutenants qui calculaient l'heure de leur arrivée pour qu'elle précédât d'un peu celle de leur capitaine ou, quand celui-ci ne venait pas, « marquaient leur passage » à son intention, par une ou plusieurs punitions !

Naturellement, ceux-là abandonnent la troupe aux sous-officiers, et souvent on entend dire : « Oh ! les officiers, ce

n'est pas eux qui nous gênaient. Seulement, c'étaient les sous-officiers. » A qui en revenait la faute, sinon aux officiers? Car on fait ses sous-ordres ce que l'on est soi-même, et dans une unité où les officiers sont souvent présents et font leur métier avec bienveillance et conscience, les sous-officiers ne songent même pas à être différents.

Si la dureté ou l'égoïsme attirent la haine des soldats, la faiblesse attire leur mépris : la discipline peut rester très ferme tout en étant très paternelle; une bienveillance excessive n'est jamais qu'un indice de pusillanimité, quand elle n'est point dictée par le désir politique d'une malsaine popularité.

Un chef se perd encore dans l'esprit de sa troupe quand il manque de sang-froid, soit parce qu'un de ses supérieurs l'inspecte, soit parce qu'une fureur bouffonne l'emporte devant les difficultés les plus simples. Les uns sont incapables de maîtriser leurs nerfs — et c'est fort inquiétant pour un jour de bataille, — les autres croient « très militaire » de paraître toujours en fureur. Or, derrière leur dos encore secoués des soubresauts de la violence, la troupe, silencieusement, se gausse.

J'arrête ici cette énumération de défauts.

***

Sans doute le prestige des chefs a été considérablement amoindri par la campagne que mènent contre eux, depuis bien longtemps déjà, toute une partie de nos concitoyens. Il n'en est pas moins vrai que, tant qu'on ne les aura pas désarmés plus qu'ils ne le sont actuellement, le pouvoir qu'ils conserveront et l'influence qu'ils peuvent avoir sur les jeunes gens qui passent par leurs mains sont encore très grands.

Cette notion nouvelle de l'influence que peut et que doit exercer l'officier sur les enfants de la nation fut exprimée pour la première fois il y a plus de dix ans dans une très belle étude, dont on sut plus tard que le futur général Lyautey était l'auteur, et qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* sous le titre : *le Rôle social de l'officier*. La conclusion en était :

l'officier doit devenir l'éducateur moral de la nation. Cet article exprimait les préoccupations qui agitaient depuis longtemps les plus nobles et les plus perspicaces esprits de l'armée. Certes, il y avait eu de tout temps des officiers paternels, bienveillants, voyant juste, et soucieux d'élever moralement le niveau de leurs hommes; mais cette tendance n'avait jamais été formulée, elle n'avait jamais été officiellement encouragée, et cela se produisit aussitôt. Circulaires, brochures, livres prônèrent à qui mieux mieux, conseillèrent, exigèrent l'éducation morale de la troupe. Le mot devint à la mode, la chose encore plus. A leurs inspections, les généraux ne manquèrent point de contrôler ce qui avait pu résulter de ce nouvel enseignement, et, comme ses résultats se manifestent tout autrement que par des paroles, ils n'obtinrent autre chose, que la réponse restée célèbre : « Le drapeau... c'est ça qu'on se fait casser la gueule pour... »

Voilà longtemps que l'éducation morale a été mise à la mode; au fond, qu'en est-il résulté? Peu de chose comparativement à ce qu'on en aurait pu attendre, car le nombre de ceux qui y ont cru sincèrement a été fort minime. La plupart en ont ri : « Ah! oui, le fameux bateau!... Mais il n'y a rien à faire, avec ces brutes d'hommes!... Vos discours, vos exhortations et vos conseils!... Ils ne les écoutent pas ou ils s'en fichent... Ah! la manière est beaucoup plus simple! Il n'y a qu'à leur donner honnêtement et strictement tout ce qui leur revient... y compris la salle de police! »

Ceux-là croient bien connaître la troupe; ils en ont une ignorance profonde, et c'est pour cela qu'ils jugent inutile un effort. Pour eux, le troupier n'est qu'une brute ou un sournois, dont l'idéal est de « tirer », en carottant le plus possible, son temps de service : rien ne pourra le sortir d'un abrutissement dans lequel il se complaît — rien, que la crainte des punitions. D'autres, tombant dans l'excès opposé, estiment le soldat infiniment bon et indéfiniment perfectible : à les croire, l'éducation morale donnerait des résultats merveilleux. Les uns et les autres ont un peu tort et un peu raison. Le soldat apporte à la caserne ses défauts d'homme et, là, en prend de nouveaux, spéciaux à ce nouveau milieu, et cependant on peut espérer, par une éducation de tous les instants, l'améliorer.

Au régiment, en effet, dès qu'il a perdu la crainte des premiers jours, il ne rêve plus (comme tous ses concitoyens en pareil cas) qu'à « en fiche » le moins possible, à « fricoter », à « carotter ». La « carotte » prend même aisément allure de vilenie, quand — et c'est fréquent — elle consiste à dépouiller d'un peu d'argent des parents pauvres ou à soutirer, par un mensonge, une permission à un chef bienveillant. Il se grisera volontiers, parce qu'il a perdu l'habitude de boire, et parce que cela lui donne un petit air intéressant devant les camarades; aux manœuvres, il aimera mieux se rendre malade que ne point puiser à tous les seaux de vin disposés devant les portes, en certaines régions, par les habitants. Il gâchera tout ce qui ne lui appartient pas personnellement; à la caserne, ses effets et ses armes; aux manœuvres, les moissons, la paille, les objets prêtés par l'hôte. De la curiosité pour s'instruire, point : en garnison autrefois à proximité de Paris, j'ai pu constater, malgré toutes mes exhortations, qu'un nombre infime de mes soldats cherchaient à connaître la ville; quand ils avaient vu la tour Eiffel, ils se tenaient généralement pour satisfaits; la plupart passaient leurs dimanches au quartier, couchés sur leur lit, à attendre « la classe ». Ou bien, ils venaient à Paris tout exprès pour s'asseoir, devant la gare, chez un « bistro » d'où ils ne bougeaient plus jusqu'au train du retour.

Et peut-être, cependant, ceux-là valent-ils mieux que les ouvriers des villes soi-disant cultivés, instruits par les journaux et les orateurs de club. De-ci, de-là, quelques « intellectuels » pourront nous aider ou nous nuire beaucoup, suivant l'esprit dans lequel ils auront été élevés.

Telle est la matière à pétrir qui nous arrive. De ce mélange hétérogène, il s'agit de former un tout homogène; il faut secouer les inerties, vaincre les mauvaises volontés, rectifier les erreurs, nous montrer sous un jour autre que celui où l'opinion nous présenta à eux. Le peu que nous en avons dit fait voir combien la tâche est rude; elle n'est pourtant pas irréalisable, parce que les cœurs sont encore jeunes, donc généreux et modifiables.

Mais la première condition serait que l'officier se présentât, en toute circonstance, à ses subordonnés comme le modèle

constant, le vivant exemple; que sur lui, en ce qui touche tout au moins le service, la critique la plus maligne ne trouvât rien à reprendre. Les officiers se trompent sur le compte de leurs hommes en croyant que ceux-ci ne les observent pas et sont incapables de les juger. Comment peuvent-ils oublier que, dans toute situation, on n'est jamais si bien jugé que par ses inférieurs? Et où le serait-on mieux que dans l'armée où, d'une part, dans le service, nous nous gênons si peu pour dire entre nous, devant nos hommes, tout ce que nous pensons, critiquant tout haut nos chefs, leurs actes, le service, où, d'autre part, nous avons, toujours prêt à les renseigner, un témoin qui est parfois un espion constant de notre vie privée : l'ordonnance? Comment peut-il y avoir encore des officiers assez naïfs pour s'imaginer que lorsqu'ils s'abstiennent, par paresse, de venir à un exercice, leurs hommes les croient courbés sur un travail de tactique?

Il faudrait donc que chacun de nous, conscient de la haute valeur de son rôle social, se considérât comme étant constamment « en représentation » et fît que rien ne pût atteindre le prestige qu'il devrait toujours garder aux yeux de ses inférieurs. Fuir les petits ridicules où tombent parfois les gens les plus intelligents, tâcher de posséder une supériorité sportive quelconque, être tout au moins cavalier suffisant si l'on est fantassin pour ne point faire rire de soi, bien connaître la gymnastique que l'on doit enseigner, savoir parfaitement manier sa troupe et tenir sa place de chef en toutes circonstances me semblent les premières et indispensables parties de ce programme.

La tenue doit être toujours correcte, dût-on faire pour cela des sacrifices d'argent, car l'officier est pauvre, souvent. L'exactitude et la conscience professionnelle doivent être la règle. « Quand le soldat, écrivait le capitaine Duruy, a vu que son officier est bien l'homme du devoir, quand il sait que son chef s'occupe de ses besoins matériels et moraux avec une sollicitude de tous les instants; quand il a reconnu en lui par les manœuvres, les exercices, les théories et les conférences, une instruction approfondie, un esprit large et ouvert, cet officier peut être très exigeant pour les parties essentielles du service : sa troupe le suivra partout avec entrain. »

Le chef apportera une attention toute particulière et s'abstiendra, comme d'une faute grave, de laisser surprendre, dans ses paroles ou même dans ses gestes la moindre critique de ses chefs auxquels il devra témoigner au contraire, devant leurs communs subordonnés, le respect qu'il exigera pour lui-même. Car rien, on s'en doute, ne peut être plus nuisible à la discipline intime que cette déplorable habitude que nous avons tous de critiquer — le plus souvent à tort et à travers — les actes et les ordres de nos chefs, et cela à haute voix, devant la troupe qui n'en perd pas un mot. Il est même étrange qu'une simple réflexion d'égoïsme ne nous interdise ce travers, car nous discréditons ainsi aux yeux de nos propres soldats le corps des officiers, par conséquent nous-mêmes.

Ils ne sont que trop portés, eux, à discuter les ordres. Aux manœuvres, on les entend sans cesse critiquer des mouvements auxquels ils ne peuvent rien comprendre. Aussi est-il bon, pour la conservation du prestige des grands chefs, de faire aux hommes, avant de partir aux manœuvres, une conférence préliminaire. On leur dira que les manœuvres sont « l'école des généraux » qui n'ont que ce moment de l'année pour manier les troupes sous leurs ordres, et qui y auraient donc tout le droit de commettre quelques erreurs, comme un troupier à l'École du Soldat ou un sergent à l'École de Section — que, du reste, quand on ne comprend pas, en manœuvres, un mouvement exécuté par les troupes, cela ne veut pas dire que le mouvement soit absurde, car il correspond à une conception du chef que nous ignorons; enfin, que les fatigues, parfois très dures, subies en cette période, ne sont jamais sans être légitimées. Plus tard, au cours même de la manœuvre, les officiers s'efforceront d'en expliquer chaque phase à leurs hommes, de manière que ceux-ci en retirent la nette impression que tout, dans ces grands mouvements de troupes, fut raisonné suivant un plan sagement conçu.

Aux heures de bousculade où tout le monde s'énerve, où certains s'affolent au point d'en être ridicules, il faut se maîtriser et conserver ce calme qui impose aux inférieurs la confiance et le respect. Un chef incapable de commander à ses nerfs est indigne d'être chef. Un officier me disait : « On doit toujours se présenter à la troupe avec un visage serein,

arriver avec l'intention d'être bienveillant. Votre sérénité gagne vos inférieurs qui, libérés de crainte, s'acquittent d'autant mieux de leur tâche. Et cela n'empêche en rien de faire les observations nécessaires, et de cingler d'autant plus rudement les mauvaises volontés. » Il y a dans ces quelques mots tout un programme à méditer, et surtout à appliquer. Le mot brutal d'un chef habituellement calme et bienveillant aura sur le coupable une action bien plus forte que les invectives d'un supérieur toujours criard.

Que si l'on a au-dessus de soi des gens trop nerveux, on se garde avant tout de faire ricocher sur ses propres subordonnés la colère d'en haut. Le calme sous l'avalanche assurera votre prestige sur la troupe plus sûrement que vingt punitions. Le sang-froid en toute occasion est une des plus belles qualités militaires.

Le chef qui aura su toujours conserver son prestige pourra obtenir quelques résultats dans l'éducation morale.

*
* *

Mais d'abord, cette éducation a-t-elle ou n'a-t-elle pas sa raison d'être? Oui, cette éducation doit être faite, et faite avec soin. Si l'on n'en tire pas des résultats extraordinaires, cela ne doit pas décourager; si peu que l'on obtienne, c'est autant d'obtenu; les résultats, faibles au début, iront en se propageant. Seulement il y a « la manière ».

Consiste-t-elle en des « conférences » faites, à jour fixe, à la troupe réunie? ou en de simples allocutions prononcées en des circonstances propices, ou encore en une action individuelle exercée sur chaque homme? Les visites aux musées et aux monuments, les conférences instructives, y coopéreront-elles? Nous répondrons : Tout est bon qui est bien fait et qui vient en temps utile.

« La théorie morale », peut sans inconvénient se faire à toute la troupe réunie, à condition que le conférencier sache se rendre intéressant. Le Français a toujours été sensible à la magie des phrases, des mots harmonieux et des périodes sonores; heureux le chef qui possède le don de la parole!

Les autres feront mieux de lire leur conférence, ou de se servir des nombreux petits manuels existant à cet effet. Les discours sont nuisibles quand le discoureur ne peut en sortir : quelques phrases sorties du cœur, fortement pensées, seront fortement comprises. Il est d'évidente et d'essentielle nécessité qu'une théorie de ce genre ne prête pas à rire.

La « théorie morale » ne doit pas revenir à jour fixe, comme les douches ou la revue de santé. Le mieux est qu'elle ne vienne que lorsqu'une circonstance extérieure la motive. Il faut du moins qu'elle arrive inopinément, substituée, par exemple, à tel exercice que les soldats n'aiment pas : elle sera bien accueillie.

De même qu'on illustre un livre à l'usage des petits cerveaux des enfants, de même des anecdotes doivent, autant que possible, illustrer les théories morales. Il ne faut pas craindre même la note gaie, et il importe avant tout de n'être pas trop long. Les théories morales qui arrivent à se faire écouter sont discutées, je le sais : preuve qu'elles font impression. Il ne faut donc point craindre d'en faire, d'en faire souvent. Mais certaines leçons peuvent se donner sans discours. Deux fois, j'eus l'occasion d'en faire ainsi sur l'alcoolisme : la première en montrant, étendu sur un lit, souillé de déjections et de boue, un soldat ivre-mort; la seconde en présentant les fusils brisés et les effets lacérés par un autre dans un accès de fureur alcoolique.

Critiquer un acte délictueux devant les hommes rassemblés au moment où il vient d'être commis, glorifier avec le même cérémonial une bonne action constitue une excellente théorie morale. Je me rappellerai toujours l'impression profonde que produisit sur ma compagnie une scène de ce genre. Un soldat qui venait d'être malade était consigné; inquiète de sa maladie, la *compagne* avec laquelle il vivait avant son incorporation, l'était venue voir, ayant dû faire pour cela un long et coûteux voyage. Puni de consigne, l'homme ne pouvait sortir. Vu les circonstances spéciales, j'eus la bienveillance extrême — peut-être le tort — de céder aux prières du soldat et de l'autoriser à sortir quelques heures. Il m'avait donné sa parole de rentrer à l'appel. Il rentra... le lendemain matin. Indigné non pas tant par la faute militaire que par le manque de parole, je

réunis la compagnie, et, plaçant le coupable au centre, je dis à ses camarades la vilenie. Alors que j'ai pour principe absolue la stricte politesse avec les inférieurs, je me montrai très brutal.

Mon « parjure » devint par la suite un excellent soldat, et chercha désormais à se faire pardonner, à force de bonne conduite et d'attentions : il me souvient d'une certaine traversée de bois où il s'était placé devant moi afin de me frayer le chemin, et où il prenait des précautions infinies pour qu'aucune branche ne me vînt fouetter le visage... Au bout de plusieurs mois d'une conduite exemplaire, je réunissais de nouveau la compagnie avec le même homme au centre; mais cette fois, c'était pour rendre justice, publiquement, à ses efforts : car si le blâme est un moyen d'action, l'éloge en est un autre, aussi puissant, et qu'on a trop souvent le tort de négliger.

Pour rehausser le niveau moral de mes hommes, j'ai pris depuis longtemps pour principe de les traiter, dès le début, non en enfants, mais en hommes ayant leur libre arbitre, et sachant prendre la responsabilité de leurs actes. Je leur tiens donc, quelques jours après leur arrivée, à peu près ce langage : « Vous êtes soldats, par conséquent des hommes. Sans plus vous connaître, je vous tiens pour d'honnêtes gens et pour des hommes d'honneur. Avec moi, ce sera donc le régime, non de la méfiance, mais de la confiance absolue. J'admets, dès à présent, que vous ne me direz jamais de mensonge, et je vous supplie en effet de ne jamais m'en dire. Vous n'en aurez du reste aucun besoin puisque, lorsque vous me demanderez une permission, je ne vous interrogerai jamais sur ce que vous en voulez faire : si vous l'avez méritée et si le service ne s'y oppose pas, vous l'aurez, et voilà tout... Mais vous devez bien comprendre qu'une telle confiance de ma part exige en retour une loyauté absolue de la vôtre; si vous venez à la tromper, c'est que vous en êtes indignes; et alors, j'agirai avec d'autant plus de rigueur. »

Un de mes chefs émit un jour en causant avec moi une idée dont je fus tenté d'abord de sourire, et dont j'ai depuis reconnu toute la justesse : à savoir, qu'il était bon d'adjoindre à l'« édu-

cation morale » une sorte de cours de civilité puérile et honnête. Je crois en effet qu'il est indispensable de révéler aux rustauds, qui sont la majorité du contingent, des notions de la plus élémentaire politesse, et de les astreindre à les pratiquer tout au moins en notre présence ; il n'y aurait qu'à gagner de leur interdire tant les paroles que les chansons grossières. Cela stupéfierait, et par suite ferait quelque peu réfléchir les plus frustes. Certains conserveraient peut-être et emporteraient chez eux une infime partie de bonnes habitudes prises au contact de leurs officiers, les propageraient, à un degré si faible que ce soit, et ce pourrait être là une sérieuse et véritable éducation du peuple.

Tout ce qui peut élargir les conceptions de ces jeunes gens doit leur être dit de manière que leur instruction purement guerrière n'en souffre pas, avec brièveté et clarté. Les visites aux monuments et aux musées, les conférences avec projections lumineuses en seront d'excellents moyens. Il sera bon aussi de tenir les soldats au courant de l'actualité en tout ce qui peut coopérer à cette action ; certains événements survenus à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, certaines découvertes peuvent servir de texte à des entretiens instructifs. Et l'on ne doit pas craindre non plus, si on en a le temps, de faire leur instruction civique afin de créer à notre pays des électeurs moins ignorants.

Je voudrais en outre que cette éducation primordiale ne fût pas donnée seulement par les lieutenants et les capitaines, mais que le commandant, le lieutenant-colonel, le colonel missent la main à la pâte, afin que les soldats sentent bien que tous, du petit au grand, nous voulons et devons contribuer à leur perfectionnement moral.

*
* *

Mais l'éducation morale ne comporte pas seulement l'instruction donnée en commun. L'officier qui veut accomplir à fond sa tâche doit s'attacher à agir sur chacun de ses hommes en particulier.

« L'officier est toujours trop loin de ses hommes », m'écrivait

un jour un de mes anciens soldats, séminariste fort intelligent, qui ajoutait : « Il semble qu'il y ait comme un fossé entre l'officier et l'homme, que l'un ne puisse aller avec l'autre. » Et pourtant, il ne m'avait point vu sous un tel jour puisque, un peu plus bas, sa lettre disait : « Vous étiez d'un abord facile, vous parliez à vos hommes comme un père à ses enfants. » Mais il m'assurait que, chez tous, il y avait une timidité insurmontable quand il s'agissait de parler à l'officier, que la vue des galons désorientait.

Il y a beaucoup de vrai dans cette remarque d'un soldat observateur. Nous pouvons constater chaque jour la gêne qu'éprouvent à nous aborder la plupart de nos subordonnés. Aussi doit-on leur être infiniment accessible, aller à eux s'ils n'osent pas venir à nous. On ne saurait s'imaginer le bien que peut faire, en beaucoup de cas, un entretien du soldat et de son officier. Et que l'on n'aille surtout point croire que cela peut nuire au prestige de ce dernier. Mais il faut que le geste du chef vers le soldat soit tout spontané, qu'il ne soit pas fait pour satisfaire à un goût momentané du commandement; il faut *aimer* ses inférieurs.

Pour traiter tous ces grands enfants suivant leur caractère et leur mérite, il faut les étudier de bien près, et, dans cette étude, se faire aider par les gradés inférieurs qui, plus proches des soldats, peuvent fournir de précieuses indications.

J'étais tout jeune officier lorsque m'apparut pour la première fois, avec une étonnante clarté, la nécessité de notre collaboration avec ces auxiliaires. Au milieu de sa deuxième année, un certain Moreau, le pire soldat de la compagnie, « la brute », dont il n'y a rien à tirer, s'engageait bon train sur le chemin de « Biribi ». Or, un jour, son sergent vint me prévenir que Moreau n'était point l'homme qu'on pensait; il y avait, à l'origine de ses bêtises, une brouille avec ses parents, dont il ne pouvait se consoler. « Il me semble, conclut le sergent, qu'un homme capable de pareils sentiments ne peut pas être définitivement gâté. »

Je pensai comme mon sergent, que je félicitai de son heureuse initiative, et sans plus tarder, j'allai trouver le pauvre diable qui poussait la brouette des prisonniers. Je l'abordai avec de bonnes paroles, lui répétai ce que je venais d'ap-

prendre et ajoutai que cela, en dépit des apparences, me donnait beaucoup à espérer de lui. Quand je lui parlai de ses parents, il fondit en larmes. Je le priai de venir chez moi dès sa punition finie, afin que nous pussions traiter plus à l'aise ces questions délicates.

Il vint, et je lui demandai la raison de cette grande fâcherie avec ses parents : pressé de questions, il finit par me confier que la dernière fois qu'il avait été en permission, on lui avait donné une grosse somme — vingt francs — et ces vingt francs, fruit des économies de la famille, il les avait mangés en peu de jours! Je m'efforçai de le consoler : Sans doute avait-il eu des torts vis-à-vis de ses parents, mais enfin, ces torts étaient pardonnables; le plus pressé, en tout cas, était de rentrer en grâce auprès des siens, et pour cela, de leur écrire. Moreau ne voulait rien entendre. Je dus user de mon autorité. Je le mis à mon bureau avec du papier, une plume, de l'encre, un timbre, et le laissai à ses réflexions. Quand il me présenta la lettre terminée, je fus frappé de ce que ce demi-illettré avait su mettre d'âme dans cet appel à ses parents. J'ajoutai moi-même quelques mots et je portai la lettre à la poste. Trois jours après, le père envoyait son pardon. A partir de ce moment, Moreau devint un excellent soldat et finit son temps comme ordonnance d'un de mes camarades.

Il ne suffit pas de « recevoir individuellement » ses hommes au début de l'année; il est nécessaire de recommencer souvent cette « confession ». Elle peut révéler de petits abus qui se seraient produits hors de la présence des officiers, procurer des renseignements utiles, et, en tout cas, prouve aux soldats la sollicitude de leurs chefs. Nous devons leur être accessibles à tout moment; notre porte ne devra jamais leur être refusée, et nous paraîtrons au quartier aux heures les plus diverses. Cela ne signifie pas que l'officier doive être « toute la journée fourré à la caserne », nuisant ainsi à l'initiative des sous-ordres. Mais sa présence y est de plus en plus nécessaire en ce temps de service à court terme, tant comme marque de sa sollicitude et de sa conscience militaire que pour assurer une direction vraiment intelligente à l'instruction; il y a une question de doigté à laisser aux sous-ordres l'initiative qui leur revient, mais on doit savoir, dans l'unité,

qu'on peut voir apparaître l'officier à toute heure, au réveil, au coucher, au réfectoire comme à l'exercice.

En manœuvres, la sollicitude du chef doit redoubler. Que de fois, lorsque les hommes sont fatigués, se coucheraient-ils sans manger s'il n'était là, exigeant qu'ils allument du feu, préparent leurs aliments! Oubliant sa propre fatigue, s'occupant d'eux avant de penser à lui, l'officier ne doit songer à son repos qu'après s'être assuré que ses hommes se lavent, se changent, font la soupe. Dans cette vie de campagne, si rude pour les fantassins, il faut que sa sollicitude soit de tous les instants, qu'il assure à ces hommes parfois exténués la somme maximum de bien-être. C'est à lui d'exiger l'excellente qualité des aliments, d'obtenir une quantité suffisante de paille pour que ses hommes aient chaud la nuit. C'est son devoir strict, et c'est son intérêt, et il en sera récompensé par le dévouement de ses subordonnés.

S'il est une excuse à l'apathie dont font preuve trop de nos officiers, c'est qu'elle est inaperçue ou tolérée de leurs chefs; tout le monde a plus ou moins vu les anciens faire de même sans que rien, en apparence, allât plus mal; on ne sent pas toute l'indécence d'une telle conduite, que personne ne vous a jamais fait toucher du doigt.

Or, qui donc est qualifié pour donner cette leçon nécessaire aux débutants dans la carrière, sinon leurs chefs, c'est-à-dire encore des officiers? Mais ceux-ci ne voient pas, ou ne veulent pas voir. Je n'ai jamais vu, pour ma part, un général ou un colonel aborder ces questions autrement que sous la forme vague et ampoulée du « laïus » officiel, donner des conseils pratiques, ni surtout guider et assurer, par une surveillance constante, leurs officiers dans cette voie. Il importe cependant qu'on apprenne à ceux-ci tous leurs devoirs. Il importe que, à tous les degrés de la hiérarchie, les chefs apprennent à connaître les officiers sous leurs ordres, que les mauvais soient sommés d'avoir à se modifier radicalement, surveillés de très près et, finalement, éliminés.

Ceux qui s'efforcent de comprendre et de remplir leur tâche comme elle doit être comprise et remplie sont encore trop rares. Et voyez, cependant, quelle importance il y a à ce que les uns ne défassent pas ce qu'ont fait les autres, que le capi-

taine ne détruise pas l'œuvre de ses lieutenants, le commandant celle de ses capitaines, le colonel celle de tous ses officiers. Les actions isolées ne sont pas entièrement frappées de stérilité, mais leur valeur est considérablement diminuée par le fait même de leur isolement, d'autant plus que les mauvais traitements frappent bien plus que les bons. L'antimilitarisme existera tant qu'il sera permis à un citoyen libéré du régiment de dire sans mentir : « J'ai connu au service des chefs vraiment dignes de ce nom. Il y en avait beaucoup. Mais il y en avait encore qui en étaient indignes, ou par leur insigne négligence à remplir les devoirs de leur état, ou par leur moralité, ou par leur vie privée, ou par leur attitude vis-à-vis de leurs inférieurs. »

Il faut, il faut absolument que, du haut en bas de l'échelle des officiers, il n'y ait que des chefs inspirant le respect le plus entier. Il faut que, parmi tous ceux qui ont l'honneur de porter l'épaulette, il n'y ait pas un seul homme douteux, tant pour la moralité privée que pour la conscience professionnelle.

Le chef militaire est sous les yeux de la nation tout entière, que la loi fait passer sous sa coupe. Plus que tout autre supérieur dans le reste de la société, il doit donc s'observer strictement. Il ne lui suffit même pas de remplir consciencieusement ses devoirs, ce que fait, en somme, un grand nombre : il faut encore qu'il traite avec les attentions et les égards qu'il mérite le citoyen qui paie l'impôt du sang.

Ce que je ne puis admettre, et ce que le pays admettra de moins en moins, ce sont les brutalités inutiles (car il y en a de nécessaires), c'est la grossièreté lâche envers des hommes à qui la discipline interdit la réplique : c'est que le soldat soit traité comme un ennemi sournois, et non comme un enfant, plein de défauts, certes, mais perfectible.

Mais si nous devons toute sollicitude aux bons, il faut que nous châtiions avec rigueur les mauvais et que nous ayons la possibilité de nous en débarrasser. Je voudrais donc que la prison et la cellule, réservées aux fautes très graves, et qu'on n'appliquerait qu'après enquête sévère, fussent rendues beaucoup plus dures, de manière à devenir la terreur des mauvais soldats, et que la détention fût individuelle pour la prison

comme pour la cellule, afin d'éviter la contamination de la communauté. Je voudrais que les compagnies de discipline fussent rétablies sous la forme et le nom que l'on voudra pourvu qu'elles inspirent la crainte, et nous permettent de séparer l'ivraie du bon grain.

Je supplie en grâce qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai point dit. Les esprits inintelligents et de mauvaise foi pourraient seuls voir dans ces critiques une attaque au corps des officiers français. Nos officiers constituent un corps d'élite dans la nation. Pour la science militaire, ils sont à l'avant-garde du progrès guerrier; pour les connaissances générales, en tête des armées européennes ; pour la bravoure, quand il en faut montrer... regardez un peu du côté du Maroc. Je prétends même qu'ils sont les premiers du monde dans cette science relativement nouvelle de l'éducation morale.

Mais je prétends aussi que, dans la France, en paix depuis trente-sept ans, lentement et savamment dépouillée de son âme guerrière, dans la France pacifique, trouvant toujours trop lourd un service militaire toujours diminué, les officiers ne sont pas assez les prêtres d'une religion nécessaire. Beaucoup d'entre eux le sont; beaucoup trop ne le sont pas assez.

LIEUTENANT X.

BACCALAURÉAT ET JEUNES FILLES

En juillet 1907, une école de jeunes filles à Paris a présenté au baccalauréat latin-langues vivantes, dix-neuf élèves. Dix-huit ont été reçues et toutes, sauf une, avec mention. Le cours de latin avait commencé pour ces jeunes filles deux ans seulement avant l'examen, à raison de deux classes d'une heure par semaine seulement. Voilà un fait qui a, semble-t-il, quelque intérêt et vaut bien un quart d'heure d'attention.

D'abord, pourquoi cet examen du baccalauréat, si contesté, dont même la suppression est proposée dans un projet de loi, attire-t-il les jeunes filles?

Pendant longtemps, les jeunes filles n'avaient pas d'autres examens à leur portée, pas d'autres attestations d'études à produire que les brevets de l'enseignement primaire : brevet simple ou brevet supérieur. Maintenant que les lycées de filles ont été établis, leur enseignement a pour sanction un diplôme de fin d'études; mais ce diplôme ne confère aucun droit par lui-même, au lieu que les brevets donnent accès à l'enseignement des écoles. Aussi les jeunes filles continuent-elles à rechercher un brevet. Même celles qui étudient uniquement pour étudier et ne prévoient pas la nécessité de vivre de leur travail, veulent prendre une assurance contre l'avenir incertain. Leurs parents le leur conseillent, car nos familles françaises sont prudentes et même facilement inquiètes. Il en résulte que ces élèves de l'enseignement secondaire des filles se

préparent aux mêmes examens que les élèves de l'enseignement primaire. Les dames qui enseignent dans nos lycées en pourraient témoigner. Combien sont obligées, tout en suivant leurs programmes, de préparer leurs élèves aux brevets primaires! En province surtout; mais à Paris même, cette nécessité est une grande cause de fatigue et de désarroi dans l'enseignement.

Or, le baccalauréat a le double avantage d'être en harmonie avec les études secondaires des jeunes filles et de leur ouvrir diverses carrières où l'activité des femmes commence à s'employer utilement. Et, du moment qu'elles disputent ces carrières aux hommes, elles y doivent entrer en égales, par la même porte qu'eux, sans aucun privilège. Quelques personnes, animées d'un féminisme plus zélé que réfléchi, voudraient que les certificats de fin d'études des lycées de filles ou encore le brevet supérieur fussent considérés comme l'équivalent du baccalauréat. Pourquoi? Le féminisme agit contre ses propres intérêts s'il sollicite, pour servir sa cause, qu'on ait égard à la faiblesse féminine. Les jeunes filles qui se proposent de sortir des chemins battus et d'aller un jour jusqu'à la lutte professionnelle avec les hommes doivent avoir confiance en leurs propres forces. Le baccalauréat, du reste, n'est pas un de ces sommets inaccessibles, réservés à des êtres d'exception. Il a été établi pour l'honnête moyenne dont il n'y a aucune raison d'écarter les filles.

Cependant le fait d'une classe entière réussissant au baccalauréat, à une unité près, est très rare. Il s'explique par diverses raisons.

D'abord, ces jeunes filles ont suivi un régime de travail qui a ménagé leur santé. Proportionner l'effort aux forces disponibles, faire la part aux nécessités du développement physique, si compliqué, si délicat chez les jeunes filles, ne pas laisser la fatigue se produire, tout cela semble peu conciliable avec des programmes longs et chargés. On y arrive pourtant en allant lentement et sagement, sans forcer ni doubler les étapes. C'est le cas ici d'appliquer à la besogne de l'éducateur la réponse du montagnard à qui l'on demandait le temps nécessaire à l'ascension d'une montagne : « Deux heures si vous allez lentement, quatre heures si vous marchez vite. »

Car la marche rapide amène forcément les arrêts, et le savoir qui a pénétré trop vite est difficilement du savoir solide.

Une expérience de plus de quinze ans a démontré l'avantage pour la santé, par conséquent pour les études des filles, d'une organisation qui place dans la matinée tous les cours principaux, l'après-midi restant réservée au travail personnel de l'élève et aux cours accessoires, dessin, solfège, travaux à l'aiguille et autres; on peut ajouter, bien entendu, promenades, visites aux musées, exercices réclamés par l'hygiène. Les heures de la matinée sont, comme chacun sait, les meilleures. L'enfant, détendu par la liberté de l'après-midi, reposé par la nuit, apporte son maximum d'attention et d'efforts. Trois cours d'une heure, séparés par des intervalles de récréation, n'ont rien de fatigant pour des élèves de santé moyenne. Dans d'autres pays, en Allemagne, par exemple, la matinée commence plus tôt, se termine plus tard. L'exemple n'est pas à imiter; l'enfant ne peut, sans préjudice, fournir plus de trois heures d'application de suite. Ce qui le fatigue, c'est peut-être moins l'attention à suivre la leçon que la contrainte physique, l'impossibilité de remuer, d'aller et venir. Si les sorties de l'école sont souvent si bruyantes et désordonnées, c'est qu'il y a là une réaction et une détente bien difficiles à contenir. Les heures de classe réservées au matin aèrent la journée, la rendent légère et fructueuse.

Des jeunes filles que l'on ne surmène pas, auxquelles on épargne tout travail inutile, supportent aisément vers l'âge de quatorze ans que l'étude du latin ajoute deux heures de classe à la semaine. Mais si ces deux heures pendant deux ans leur suffisent pour réussir au baccalauréat, c'est que déjà elles sont familiarisées avec l'étude des langues, puisqu'elles apprennent l'allemand et l'anglais avec le français. On a fait attrayante pour elles l'étude des langues étrangères. Pas de livres au début; ils sont remplacés par des objets environnants, par des images sur lesquelles se fait la leçon et qui racontent — en couleurs gaies — des scènes familières, rustiques, toujours simples et faciles à suivre. Au bout d'un peu de temps employé à former un petit vocabulaire de mots usuels, de locutions servant à la vie courante, le professeur ne trouve pas au-dessous de lui d'appeler même le jeu à son aide. La chaire

se trouve un matin ornée d'un service à déjeuner; on fait le café, on le sert, on le prend en allemand. Sans fatigue, sans même s'en apercevoir, l'enfant de sept à huit ans apprend des mots, des locutions, des phrases qui s'enchaînent. Assez vite on abandonne le jeu; il est excellent comme auxiliaire et pour les enfants très jeunes; mais il serait nuisible, on peut presque dire immoral, de leur laisser croire longtemps que le travail ne demande pas d'effort. La grammaire intervient donc à son heure, avec les exercices qui empêchent de parler nègre en allemand, enfin la version, la rédaction, la composition, le thème.

Pour que l'étude des langues donne ce qu'on en doit attendre, il faut lui réserver la place et l'importance sans lesquelles elle est stérile, et mettre à profit la souplesse des organes et de la mémoire de l'enfant dès les premières années d'école.

Entre sept et douze ans, la leçon d'allemand doit être quotidienne. Il est bon de commencer par l'allemand, plus éloigné de nous et demandant plus d'efforts. Ces efforts, il est vrai, l'enfant les fait volontiers. Ce qu'il refuse — parce qu'il lui est impossible de le donner, — c'est ce qui exige, de ses facultés à peine éveillées, une réflexion, un jugement, une invention qui ne sont pas de son âge, et de l'intérêt pour ce qu'il ne comprend à aucun degré. Nous perdons notre temps et le sien à lui parler avant l'heure de mythologies antiques, de civilisations mortes qui ne pourront revivre pour lui que plus tard. Ce qui est à déplorer là, c'est le temps perdu, non la fatigue : car l'enfant ne se fatigue pas; il possède une faculté prodigieuse d'inattention sereine à ce qui le dépasse. Qui sait si cette faculté-là n'est pas une instinctive sauvegarde contre les erreurs de notre pédagogie? Elle est assurément un sûr préservatif du surmenage intellectuel. Mais offrez à l'enfant ce qu'il est en état d'assimiler et l'effort deviendra un plaisir. Il n'y a pas chez lui de paresse proprement dite; la classe ne lui déplaît pas; il la reproduit souvent pendant ses jeux. Il comprend très vite l'intérêt, le plaisir à une langue étrangère. Plus tard, l'intérêt devient tel que beaucoup d'élèves acceptent et suivent le conseil qui leur est donné d'entreprendre un travail personnel de longue haleine, la traduction d'une œuvre pen-

dant les vacances. Ce travail continu remplace en partie et non sans avantage, soit dit en passant, l'éternelle et un peu fastidieuse broderie, mangeuse d'heures. Ce n'est pas qu'on réprouve les travaux d'aiguille ; on en est loin. Mais, dans l'éducation, comme dans la vie, ils n'ont droit qu'à leur place et cette place est forcément limitée par d'autres travaux.

Vers l'âge de douze ans, l'allemand étudié depuis quatre ou cinq ans est assez solidement possédé pour que l'on puisse commencer l'étude de l'anglais ; le danger de la confusion, si l'on voulait apprendre deux langues étrangères, n'existe plus, et les connaissances acquises éclairent et facilitent celles qui restent à acquérir. La nouvelle langue paraît toute facile par la quantité de mots allemands et français qu'elle referme.

L'étude du français reste privilégiée. Bien entendu, l'on y fait une part à la grammaire historique, juste assez pour amener les élèves à se faire une idée des formes de l'ancienne langue et les mettre à même de lire et de traduire des textes de nos vieux auteurs. Dans l'exposé des formes du vieux français, si sommaire soit-il, on s'efforce de rapprocher la langue moderne de l'ancienne langue et de faire suivre du doigt le développement du français. Le professeur est obligé de recourir sobrement au latin pour expliquer l'origine ou la dérivation des mots ; beaucoup d'élèves en arrivent ainsi à souhaiter un peu plus de latin pour comprendre avec plus de clarté et plus d'étendue.

Tout ce travail pour acquérir la connaissance des langues est déjà fort avancé, lorsque les jeunes filles qui se destinent au baccalauréat commencent l'étude du latin. La méthode est alors très simple.

La première de deux années comprend l'étude des formes grammaticales. Les comparaisons avec la grammaire française, qui a été bien apprise et comprise soit par rapprochement, soit par opposition, sont faites aussi fréquemment que possible. Les exercices sont donnés à raison de deux ou trois devoirs écrits par semaine ; nombre d'exercices oraux sont faits en classe. Ce sont des exercices gradués, sur phrases détachées — versions et thèmes, — et, dès qu'il est possible, sur petits textes suivis. Ces exercices font appliquer les règles élémentaires de la grammaire latine et commencent à former le voca-

bulaire. Pour y aider, les comparaisons avec le français — dérivations, changement de sens — sont continuelles. Au bout de six mois, parfois plus tôt, les élèves font quelques versions faciles et abordent quelques extraits d'auteurs, de Tite-Live, de Virgile et même de Tacite ; par là, l'enseignement prend quelque intérêt littéraire. La syntaxe élémentaire s'acquiert par la pratique ; enfin les deux principes essentiels de la traduction — rigoureuse analyse de la phrase latine et substitution de l'équivalent en français — commencent à être appliqués.

La deuxième année comprend l'étude de la syntaxe, avec la revision des formes, la version, l'explication des auteurs. Une version par semaine est toujours corrigée en classe dans le détail ; il faut en tirer le meilleur parti possible, puisque les élèves n'auront fait en tout qu'une trentaine de versions. L'explication des auteurs comprend Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, Tacite, Lucrèce. Chaque trimestre est consacré à l'étude d'un prosateur et d'un poète ; c'est, pour chacun, une dizaine d'explications. Les morceaux sont préparés par les élèves ; parfois une explication est improvisée, comme contrôle. Le nombre de passages que l'on peut expliquer en classe est forcément réduit. On tâche que l'étude en soit aussi complète que possible quant à l'analyse du texte, à la traduction, au commentaire littéraire et historique. On espère par là guider le travail personnel des élèves, sur lequel on est obligé de compter beaucoup et que les élèves ne refusent pas en effet, comme le démontre le succès final obtenu en Sorbonne.

On ne s'est point proposé dans une si courte étude de traiter de l'éducation des filles en général, ni même d'examiner de quel prix peut être ce supplément d'études latines qu'un certain nombre de jeunes filles y ajoutent. On a voulu appeler l'attention sur un fait qui n'est pas sans intérêt et l'expliquer. On a pensé aussi, et l'idée en est certainement venue au lecteur, que l'éducation des garçons pourrait peut-être tirer profit de l'expérience faite par des jeunes filles.

Comparez cette jeune fille de quatorze ans qui commence l'étude du latin, avec un jeune garçon du même âge qui l'a commencé deux, trois, quatre ans plus tôt, quelquefois davan-

tage. Le garçon a fait du latin très jeune, non parce qu'il l'a voulu mais parce que son père en a fait, ou parce que ses parents ont pour lui l'ambition d'une carrière à l'entrée de laquelle il faut présenter le classique passeport et qu'ils croient, d'ailleurs, qu'une éducation sans langues anciennes est d'ordre inférieur. Et cette étude est ajoutée, au risque de le surcharger, à toutes celles que réclame la vie moderne.

A quatorze ans, la jeune fille a décidé, en connaissance de cause, d'apprendre le latin. Elle est bien préparée par ses études antérieures, point fatiguée, point dégoûtée. Elle travaillera bien parce qu'elle est une volontaire. Contre ceux qui ne *veulent* pas, toute contrainte est inutile.

Le dicton anglais dit vrai :

> One man can take a horse to the brink
> But twenty cannot make him drink.

De même un homme peut conduire des écoliers en classe; mais vingt hommes ne suffisent pas à les faire vraiment travailler, s'ils renâclent. C'est pourquoi, dans les classes de garçons, on trouve trop souvent au-dessous de bons élèves une masse inerte. Les progrès sont paralysés par l'équité du professeur qui doit ses soins à tous, aux mauvais comme aux bons. Équité n'est pas toujours justice du reste, et l'on peut se demander s'il est juste de retarder de bons travailleurs sans profit pour les autres. Quoi qu'il en soit, des classes de latin, composées de vrais volontaires du latin, auraient chance de faire de bonne besogne.

Enfin l'expérience faite par les jeunes bachelières vient à point pour démontrer que le temps consacré à l'étude du latin peut être réduit considérablement sans que la connaissance de la langue ait à en souffrir. Or, la question du temps est grave dans l'enseignement comme il est aujourd'hui. Comment faire place à tant d'études nouvelles qui réclament avec raison le droit d'entrer? On est bien embarrassé, on fait et on refait les programmes, et la fréquence même des remaniements est la preuve d'un grand malaise. En fait d'enseignement, nous sommes mécontents de ce qui est, et nous ne parvenons pas à déterminer au juste ce qui doit être. Nous

sommes préoccupés de ne pas excéder par des surcroîts de travail les forces disponibles de l'écolier, et, chaque fois que les programmes sont remaniés, on s'aperçoit qu'il s'en faut que le travail ait été allégé. Aussi Raoul Frary faisait, il y a vingt-trois ans, dans sa « question du latin », le procès des langues anciennes. Depuis, ses idées ont fait leur chemin ; la question du latin est partout posée. Que ceux qui s'intéressent au sort des études latines méditent donc l'expérience faite par les jeunes bachelières : c'est dans cette voie qu'il faut chercher les moyens de sauver, ou, à tout le moins, de prolonger, dans l'enseignement secondaire, l'étude du latin.

MATHILDE SALOMON

LA
DUCHESSE DE PLAISANCE
(1785-1854)

A Henri de Régnier.

Pour ce que Plaisance est morte,
Ce may, suis vestu de noir.

CHARLES, DUC D'ORLÉANS

Ces maisonnettes en ruines, comment n'étonneraient-elles pas sur la voie du Pentélique, en un pays où les plus délabrés édifices conservent leurs élégances de jeunesse? Et comment s'explique, après un demi-siècle à peine, une décrépitude si pitoyable?... Vainement, au linteau de chaque porte, s'inscrit en majuscules d'or la légende française : *Plaisance.*

Je répète avec surprise ces syllabes, alors que l'attelage escalade la côte en ahanant. Et c'est encore avec surprise que, suivant le hasard des circuits, à quelque distance du premier groupe, je déchiffre la même énigme sur le marbre de quelques autres bâtisses : *Plaisance...*

Devise plus mystérieuse que tous les écussons, que toutes les croix latines au monastère de Daphni!... Elle ne remonte pas à Villehardouin, ni même à M. de Villèle : le caractère néo-grec de l'architecture s'apparente plutôt à ce croisement des styles Louis XVI et Empire que favorisa la France de Louis-Philippe.

— Monsieur, — me dit mon cocher, — ce sont les chenils de la duchesse!

— Quelle duchesse?

— La duchesse de Plaisance, une vieille dame française très riche, qui vivait en Grèce à l'époque du roi Othon. Tout à l'heure, je vous montrerai sa tombe et son palais.

Un moment après, la haie s'entrebâille, à gauche, et, par la claire-voie d'une porte, apparaît un enclos sans toiture. Là surgit, quadrilatéral, un monument de marbre avec cette épigraphe :

SOPHIE DE BARBÉ-MARBOIS
DUCHESSE DE PLAISANCE
FRANÇAISE
NÉE A PHILADELPHIE EN 1785
MORTE A ATHÈNES EN 1854

***

Bien des minutes s'écoulent pendant que je considère ce sépulcre. Certes, ce n'est pas son faste qui m'éblouit : les pierres se descellent et tout crie au délaissement. Le seul prestige qui me fascine est la paix qui règne ici. Sans doute, la mort m'a souri au cimetière d'Athènes, parmi les eucalyptus, les acacias, les galeries de cyprès, les gais berceaux de roses grimpantes. Mais ici ne rêve-t-elle pas dans un lit encore plus mol?...

En rebondissant sur le gravier, une pomme de pin me réveille. Le soleil de mai engourdit le voyageur : n'importe! il faut cheminer entre les lauriers-roses, les myrtes massifs dont la fleur s'entr'ouvre comme une paupière, et descendre à travers l'entrelacs du chêne vert nain et de l'épine-vinette jusqu'au château...

Brusquement, celui-ci se présente.

C'est un édifice tout à fait insolite.

Debout, de structure compacte, moitié classique et ciselé d'arcades, moitié féodal et criblé de meurtrières, tout ensemble palais et citadelle, grâce à la combinaison des vérandas et des fenêtres en ogive, c'est à la fois un burg du Rhin et un *konak* sur le Bosphore. Sa carrure commande les gazons que la

duchesse eût divisés en boulingrins. Une maçonnerie éparse jonche le sol où profondément se creusent les puits. Çà et là gisent des barres de fer, une infinité de poutres, les crampons crochus qui s'agriffent aux encoignures en prévision des tremblements de terre. Toute la flore saxatile de l'Europe méridionale, la scolopendre, la saxifrage, les champignons et les mousses adhèrent à deux escaliers en colimaçon qui déroulent tortueusement leur spirale jusqu'à des cryptes inquiétantes. L'étage supérieur n'ayant ni toit ni plancher, le bleu béant du ciel plafonne par l'ouverture. Les communs enserrent une cour, en face du Pentélique. De l'autre côté, c'est la plaine qui se prolonge avec pompe jusqu'à la rade de Phalère. Le Parthénon découpe ses entre-colonnes sur la surface délicieuse de la mer Égée. Un cap, au loin, s'élance parmi les vagues et succombe dans la houle.

*
* *

La nuit offusque à présent les prunelles où brilla le reflet de ces splendeurs. Je l'avoue, un tel sépulcre, de telles ruines disposent beaucoup moins à l'admiration qu'à la curiosité. Mais de la duchesse, — « Française », dit l'inscription avec une touchante simplicité, — qui se confine ici en son éternelle retraite et que l'histoire ne cite point, le nom résonne avec mystère en cette parfaite solitude. Et, de même qu'une suavité se dégage de certaines saveurs, et que des formes vaporeuses et flexibles émanent d'une mélodie, le titre de « Plaisance », parmi cet isolement, gagne une signification exceptionnelle.

Une corde expire-t-elle sous l'archet avec un sanglot qui fait mal, on la remplace, et le concert continue... Sophie de Barbé-Marbois, combien facilement les humains vous remplacèrent!... De votre séjour en Attique, du personnage que vous y jouâtes, qu'a-t-on retenu? Quelques singularités dont s'abasourdit cette Grèce trop judicieuse. Mon cocher vous reproche les pavillons que vous édifiâtes pour vos dogues, et les vieillards Athéniens, s'entretenant de vous, blâment votre persévérance à les déconcerter jusque par delà le tombeau.

Ils deviennent rares, d'ailleurs!... Athènes n'est plus la

bourgade où le jeune About aiguisait son ironie. Patiemment il apprêtait ses épigrammes à Patissia, lorsque les alezans du roi et de la reine s'ébrouaient devant le kiosque où un orchestre militaire exécutait *Robert le Diable* ou *Linda di Chamouni*. Ses collègues de l'École Française gagnaient souvent cette esplanade. Meyerbeer surtout les contentait, car ils estimaient la musique des maîtres. Tandis qu'ils regrettaient la chicorée natale en sirotant le café turc, la poussière d'Athènes blanchissait leurs redingotes. Et, comme elle saupoudrait leurs binocles, ils ne prenaient pas garde à la duchesse de Plaisance, assise en sa calèche et les toisant avec pitié.

Ces universitaires m'éconduiraient, si je les relançais en leurs studieux loisirs. Quant à l'aristocratie phanariote qui poliça vers 1835 la nouvelle Athènes, elle se désagrège aujourd'hui. Plusieurs familles nobles s'éteignent. D'autres bataillent avec la gêne. Pendant ce temps, des inconnus, fraîchement débarqués de Trieste ou de Taganrog, de l'Égypte ou des Indes, sortent chaque soir de leurs hôtels, dans l'avenue de Képhissia, et fracassent fièrement la pierraille sous les roues de leurs équipages. Nés dans les huiles ou dans les grains comme autrefois dans la pourpre les porphyrogénètes, ces nouveaux riches ne s'intéressent pas à la duchesse de Plaisance. Pourquoi se soucier d'une dame qui, vivante, ne se fût pas souciée d'eux? qui bâtissait, organisait des fêtes, alors que leurs pères mesquinement supputaient, calculaient derrière un guichet pour que se tassât, en leurs coffres-forts, sur le rouble de Russie, la guinée de Grande-Bretagne?...

Ils s'en vont, les Athéniens qui pratiquèrent madame de Plaisance!... Leurs portes closes ne s'entr'ouvrent pas volontiers. Pourtant la princesse Mavrocordato, veuve de l'ancien ministre de Grèce à Constantinople, dépeint la duchesse de Plaisance avec un spirituel enjouement. Et toute la courtoisie, toutes les délices d'une serviabilité jamais lasse font accueil chez mademoiselle Sophie Tricoupi, sœur du célèbre homme d'État. Elle m'a montré une table antique de Pompéi, présent de la duchesse, qui la tenait de Napoléon Ier. Ce meuble de fer et de marbre, et force contes et anecdotes, me familiarisent avec une figure qui, dès l'abord, me séduisit.

*
* *

Le hasard voulut que cette Française si tendrement éprise de la Grèce naquît en 1785 aux États-Unis, où son père était consul général. François de Barbé-Marbois, serviteur empressé de tous les régimes depuis Louis XV jusqu'à Louis-Philippe, a une biographie plus intéressante que glorieuse. On devrait étudier comme un Talleyrand, comme un Fouché d'antichambre, ce rusé Lorrain, tour à tour intendant général à Saint-Domingue, représentant de Louis XVI à la diète de Ratisbonne (1792), un instant prisonnier pendant la Terreur, puis maire de Metz au lendemain de Thermidor.

Quelle ténacité chez ce diplomate poli, complaisant, obséquieux, pour se glisser partout avec un demi-sourire de timide innocence! Il semblait si humble, si modeste, qu'on s'ébahissait de le trouver en place avant tout le monde. Au conseil des Anciens, il charma son collègue Charles-François Lebrun par l'élégance et la délicatesse de son érudition littéraire. Encore plus que la poésie classique, un goût commun de modération rapprocha ces deux hommes. Car la modération était la vertu bien-aimée de Barbé-Marbois, et son éloge revenait si fréquemment sur les lèvres du bonhomme que les démocrates, importunés, finirent par le soupçonner de royalisme et l'envoyèrent, au 18 fructidor, tempérer la Guyane. Mais il obtint assez vite son transfert à l'île d'Oléron. Dès la première nouvelle du 18 brumaire, il accourait à Paris chez son patron, le troisième consul Lebrun.

Celui-ci réclamait un collaborateur pour l'organisation financière. Il assura l'avenir de Barbé-Marbois en le nommant conseiller d'État, puis ministre du trésor en 1802. L'année suivante, on le chargea de négocier la cession de la Louisiane. Tout allait pour le mieux, lorsqu'une fausse mesure de finances le fit destituer en 1805.

Dans le cabinet où l'Empereur l'accablait de reproches, le fonctionnaire éperdu balbutiait en reculant vers la porte : « J'ose espérer que Votre Majesté ne m'accusera pas d'être un voleur. » Napoléon riposta : « Je le préférerais cent fois : au moins la friponnerie a des bornes; la bêtise n'en a point!... »

Ce jour-là, Napoléon eut tort : la bêtise était le moindre défaut de son subordonné. Après un si terrible éclat, un vulgaire intrigant fût allé se faire pendre ailleurs. Mais Lebrun, devenu prince, duc de Plaisance et architrésorier de l'Empire, ne se passait plus guère de Barbé-Marbois. Obséder, circonvenir ce fidèle protecteur, l'apitoyer sur le sort d'une famille en disgrâce, lui persuader peu à peu d'unir son fils, le général Anne-Charles Lebrun, à mademoiselle de Barbé-Marbois, cette manœuvre ne fut qu'un jeu pour l'adroit politique.

Dans quel ménage l'estime et la considération réciproques pourraient-elles suppléer à une totale absence d'amour? Barbé-Marbois se contentait d'avoir lié solidement sa fortune à celle de Lebrun. Tactique excellente, puisqu'on le vit président de la Cour des Comptes en 1808, puis sénateur en 1813. La clémence de Napoléon ne l'empêcha pas de se rallier à Louis XVIII et de l'étonner par la bassesse de ses flatteries. Il disait au comte d'Artois visitant les hôpitaux : « A la présence du petit-fils de Henri IV, *les douleurs vont se taire*, et Votre Altesse Royale n'entendra que des bénédictions. » La servilité lui réussit également auprès de Louis-Philippe, qui l'employa jusqu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Si bien que le marquis de Barbé-Marbois sortit de ce monde en 1837, fort satisfait de sa conduite, et avec la conscience d'avoir tiré un parti extraordinaire de ses moyens. Jamais ce parfait égoïste ne s'excusa envers sa fille de l'avoir sacrifiée à son ambition. Elle ne revint pas non plus d'Athènes pour lui fermer les paupières.

***

Sophie de Barbé-Marbois commença par être belle. Comme elle n'était pas moins intelligente, elle plut extrêmement à la cour de Joséphine et de Marie-Louise, où elle parut de bonne heure. Le bruit courut que l'Empereur la distinguait. Il ne tenait qu'à elle de devenir une comtesse Walewska en titre; mais madame Lebrun n'avait pas à sauver la Pologne : elle repoussa le conquérant. Orgueil intraitable et qu'elle expia durement quelques années plus tard!

C'était en 1819. Le vent soufflait à la poésie. Lamartine accordait son luth. On essayait de déchaîner en littérature la révolution qui échouait dans l'ordre social. Madame Lebrun, en attendant les *Premières Méditations*, récitait les *Messéniennes*. Quelqu'un lui amena Casimir Delavigne, alors âgé de vingt-sept ans, peu connu hors des cénacles littéraires, et aux anges de pénétrer chez la belle-fille du ci-devant troisième consul.

Après quelques épanchements, il assiégeait d'épîtres brûlantes madame de Plaisance, qui répondit, pour se divertir, sur le ton maternel. On s'exalta de part et d'autre. On attisa le feu de paille. On résolut de recommencer en Italie le pèlerinage de Corinne et d'Oswald.

On s'embarqua sur un brick nolisé à Marseille. Le voyage fut calme, au début. Le poète lyrique louait convenablement la faveur des souffles et des eaux. Il improvisait; et parfois il citait quelques beaux fragments de son maître Esmenard. Outre que l'invitation marine flattait son amour-propre, tout le ravissait du spectacle : dauphins, méduses, mouettes, l'ampleur azurée de la coupole céleste, les Alpes à l'horizon et le concert mélodieux de la mer Méditerranée. Pendant ce temps, madame Lebrun dilatait son âme par l'espoir d'une croisière sur le littoral de Ligurie! Oh! la douce traversée pour les romantiques navigateurs!...

Mais voici que la brise fraîchit. L'assaut du mistral est subit et sauvage. Aussitôt le ciel blêmit, la mer se ravine, les vagues moutonnent en mugissant : on cargue précipitamment les voiles, et madame Lebrun, ivre d'enthousiasme, ordonne qu'on l'attache à un mât pour qu'elle ne perde rien de la tempête.

Le poète balançait : descendrait-il dans sa cabine? Il n'osait. Que faire?... Il demanda d'une voix expirante qu'on le sanglât pareillement. C'était trop présumer de ses forces : quelques minutes après, la tête lui tournait, le pied lui manquait; sa gorge s'étranglait, son cœur chavirait, une nausée impétueuse balayait tout son orgueil.

Dans cette extrémité, il s'affola. Tandis que madame Lebrun narguait aquilons et autans, bravait la bourrasque, défiait les alcyons, en proie à la plus fougueuse extase, le pâle Casimir s'accusa d'imprudence, plaignit hautement le sort qui l'atten-

dait, implora Dieu, la Vierge et les saints, maudissant avec une furieuse rancune le caprice de sa compagne. Ce chant alterné dura jusqu'à Gênes. Alors, en vue des palais et des églises qui s'échelonnent sur les collines, l'allégresse du poète déborda. Mais elle, s'approchant de l'homme qu'elle avait failli prendre pour ami :

— Monsieur, — murmura-t-elle très bas, de peur d'être entendue par l'équipage, — la Providence m'a délivrée de vous en me révélant vos indignes défaillances!...

*
* *

Cette équipée la dégoûta des embarquements pour Cythère, sans que son mari, le général de division Anne-Charles Lebrun, y gagnât un retour. Sa complexion et celle de sa femme cadraient aussi mal que possible. Lorsqu'il eut succédé à la pairie, en 1824, après le décès du vieux M. Lebrun, premier duc de Plaisance, chacun recouvra sa liberté. Et l'on se sépara tellement à l'amiable que les époux restèrent en correspondance quand la duchesse s'en fut voyager avec sa fille.

La frivolité de ses fonctions mondaines, à Paris, fatiguait madame de Plaisance. Elle s'impatientait au cercle des Tuileries, chez la lugubre duchesse d'Angoulême, comme auprès du fauteuil à roulettes où sommeillait Louis XVIII et aux processions escortées par Charles X, nu-tête sous un dais. Elle rêva de l'immense Amérique, son pays natal; puis, de la péninsule scandinave, où régnait Bernadotte. Mais un soleil trop débile éclaire ces froids territoires. Ah! mille fois mieux le Midi, mille fois l'Orient!... Et madame de Plaisance, dédaignant l'Italie trop autrichienne et papale, choisit la Grèce.

Son départ ne surprit personne. Lamartine préparait vers la même époque son fameux pèlerinage vers l'Attique et la Syrie. Les demi-dieux du romantisme, Chateaubriand, lord Byron, avaient visité et célébré la Grèce. Maison et Fabvier se battaient alors pour le pays que Victor Hugo défendait par ses *Orientales* et dont Fauriel traduisait les chants populaires. L'Europe applaudissait à la lutte d'un faible et pauvre peuple pour sa foi et pour sa patrie. Charles X avait envoyé ses vais-

seaux à Navarin. Deux brigades françaises occupaient la Morée, quand madame de Plaisance et sa fille y débarquèrent en 1830.

*
* *

La duchesse se ratatinait alors comme une petite fée de Perrault. A quarante-cinq ans sonnés, un teint demeuré pur, des dents étincelantes, le charme de l'élocution, la science des attitudes et des gestes ne compensaient plus les rides ni surtout la moustache. Ce buisson effarouchait un peuple où les mâles tirent quelque vanité de leurs prérogatives. L'étrangère les rassura par les plus flatteuses prévenances, une politesse égale sans être uniforme, nulle morgue, une dignité qui en était juste l'antipode, les insinuations, les souplesses d'un esprit toujours coulant de source, sérieux, agile, en même temps que le plus salé, le plus ennemi de toute contrainte, et d'une foudroyante rapidité à saisir et à cingler cruellement les ridicules. On s'en aperçut à Nauplie, quand elle déclara une guerre à mort au gouvernement de Capodistrias; bientôt après, à Athènes, où elle s'installa en 1834. Sa moquerie blessait comme une piqûre d'abeille. Mais l'injure était mitigée par un sourire qu'elle garda enchanteur jusque sur son déclin et par les mille inventions d'une fantaisie primesautière. Ainsi l'énergie qui était l'essentiel de cette âme s'employa, en public, à se réduire et à se vaincre.

Les Hellènes la jugeaient fantasque. Au contraire, ses idées s'enchaînaient avec suite, et son tact très fin lui sauva bien des disgrâces. Jamais elle ne toléra la mièvrerie contemporaine. Très sagement elle rejeta le corsage étranglé, la jupe hésitant avec une naïveté enfantine à la cheville, les falbalas, les fanfreluches qui festonnent les ajustements de Marie-Amélie, reine des Français, et, plus tard, les pretintailles, la funeste crinoline, tous ces affiquets, ces colifichets, cette coquetterie maladroitement assaisonnée de pruderie qui nous écœure chez Cabanel et Winterhalter. D'instinct, elle adopta l'antique.

Cela comportait un pallium de laine blanche, une tunique

traînante, également blanche, plissée, voilée d'écharpes de même nuance. Des mitaines montaient en toute saison jusqu'aux épaules. Peu de bijoux, mais admirables et que la duchesse excellait à disposer avec art. Les chapeaux seulement de paille, et unis, comme chez les femmes de Tanagra, quelquefois enroulés d'un tulle ou d'un crêpe, qui protégeait la nuque en flottant jusqu'à mi-corps.

Déguisement qui la fit Grecque... Non point Aspasie, sans doute, mais une intelligente Lacédémonienne, évadée de son désert, de son rauque et pluvieux Taygète, pour s'acclimater en Attique. L'analogie se renforçait par le concours des plus éminents Athéniens, poètes comme Alexandre Rangabé, historiens, grammairiens, archéologues, érudits, jurisconsultes, surtout par la présence des guerriers qui avaient lancé leurs brûlots contre l'escadre du Capitan-Pacha ou s'étaient barricadés à Missolonghi avec lord Byron. Leurs fustanelles éblouissaient, lorsqu'ils se rassemblaient coiffés d'une calotte écarlate, la veste soutachée, à la ceinture des yatagans et des pistolets, le visage couleur d'obus, les mains estropiées par les coups de cimeterre. Associer aux humanistes de si rudes hommes d'armes transportait leur hôtesse à la Renaissance, au temps où des châtelaines d'un sang illustre convoquaient artistes et condottieri dans les Romagnes ou la Basilicate.

Nulle accointance avec la Cour, où elle flairait quelque odeur de bourgeoisie allemande. Elle boudait les Bavarois transplantés en Grèce et les excluait de chez elle. Pourtant elle était accueillante, hospitalière à quiconque arrivait ganté et sans lui piétiner gauchement ses chiens. Priait-elle à dîner, elle poussait l'obligeance jusqu'à prêter aux convives sa voiture, alors unique à Athènes. Mais quelles baroques invitations!... Chez madame de Plaisance, la chère était plutôt exquise qu'abondante. Elle ne concevait pas qu'on prît plaisir à une enfilade de services ni de plats. Un homard du golfe Saronique, une perdrix du Parnès, une salade assortie de concombres et de tomates avec un dessert de pastèques ou de nèfles ne composent-ils pas un festin succulent? Davantage la dégoûtait comme une orgie. Aversion délicate, et non point ladrerie : car sa libéralité se dépensait partout ailleurs avec magnificence. Du reste, les habiles et les braves qui fréquentaient chez elle

étaient pauvres, par conséquent sobres, et troquaient sans regret leurs taudis contre les résidences de la duchesse.

Celles-ci étaient innombrables. Si madame de Plaisance, comme Louis XIV, poussait à la folie le goût des bâtiments, elle avait plus que lui de quoi y fournir. Achetant toujours, elle acquit petit à petit le dixième de ce royaume tout neuf où le sol ne coûtait guère : champs d'olivier en Acarnanie, vignobles dans le Péloponèse, forêts de chênes en Phtiotide, immenses terrains autour de la capitale, tout le Pentélique, si la montagne n'eût appartenu en partie au monastère... Partout elle dressait maisons, maisonnettes; gîtes provisoires au Pentélique, en attendant le château qui tardait. Et, comme on lui prédisait malencontre au cas où elle terminerait ses bâtisses, elle cantonnait, afin d'éluder la prophétie, dans des immeubles en construction ou bien louait un domicile de hasard. Détresse de tout posséder et de n'être nulle part chez soi! Novembre la surprenait vagabonde à travers Athènes. Les chaleurs de juin la reléguaient au Pentélique, où le régime n'était point commode, car il y fallait de l'infanterie contre les brigands et, chaque jour, s'approvisionner en vivres à Athènes.

Lorsque, enfin, la duchesse eut avancé les travaux de son palais, à force de s'opiniâtrer contre les obstacles et de diligenter les entrepreneurs, brusquement les substructions s'affaissèrent, les murs se fendirent, et les architectes aux abois persuadèrent à madame de Plaisance le péril sans profit d'étançonner une carcasse plus qu'à moitié croulante : elle dut renoncer à son magnifique observatoire.

Cependant, comme elle ne se déprenait jamais d'une chimère sans y suppléer par une autre, elle s'avisa de marier sa fille.

*
* *

Qu'on se figure une enfant de sensibilité précoce, frêle, fluette, mignonne, une souveraine des sylphes et des elfes! Elle se morfondait en Grèce. Il lui aurait fallu des costumes de chez Leroy, la chapellerie d'Herbault, une Malibran aux Italiens,

Franconi au Cirque Olympique. Elle s'ennuyait tellement qu'à force d'entendre prôner un Hellène dont les ancêtres avaient gouverné le Magne, elle s'enticha de lui. Mais le beau Pallikare était d'âge mûr, veuf et déjà père de trois enfants. Il éconduisit sa gentille admiratrice, et celle-ci en prit tant de peine qu'elle tomba malade. Hélas! l'idylle se conclut en tragédie : la pauvre petite mademoiselle de Plaisance mourut de consomption...

Pour la duchesse, quel effroyable coup de massue! Va-t-elle se soumettre en adorant les voies de la Providence?... Non, non, elle ne s'humiliera pas comme Job : « Le Seigneur m'a tout donné, le Seigneur m'a tout repris ; la volonté du Seigneur vient de s'accomplir : que son saint nom soit béni!... » Elle ne livrera pas la dépouille virginale que d'autres enfouiraient avec d'indignes larmes. Elle gardera le corps imprégné d'aromates selon la coutume d'Orient. Sous une enveloppe de verre, dans un fidèle élixir, perpétuellement il baignera. Et madame de Plaisance, loin d'imiter ces mères de faible courage qui maudissent le logis où leur enfant a expiré, cohabitera toujours, en tous lieux, avec sa chère absente, partout à sa suite l'emmènera, chaque jour à son chevet restera plusieurs heures.

On dépose le cercueil couleur d'opale, au rez-de-chaussée, dans une pièce aux persiennes closes. Lorsque la duchesse y pénètre, la dormeuse à la face et aux formes juvéniles se révèle sous le transparent couvercle. Le jour filtre-t-il par quelque interstice, mille nuances irisent le cristal, une auréole illumine le front de la morte. Comme Ophélie sur le triste ruisseau, elle vogue sur l'essence avec ses nattes dénouées, son sourire, la faible fluctuation de sa robe; et l'éther sulfurique, la spiritueuse térébenthine neutralisent l'odeur du camphre. Recluse en ce réduit, de connivence avec la trépassée, la duchesse évoque l'ombre fugitive, ressuscite l'âme engourdie, et, chaque matin, par une prodigieuse prouesse d'amour, courageusement terrasse la mort.

Celle-ci se venge... Une nuit de juillet 1846, — jamais on ne sut comment, — éclate un terrible incendie. Il faut réveiller, enlever d'urgence la duchesse. Dehors, à ses cris, à la frénésie de sa résistance, on se ressouvient de la salle funéraire. Trop tard! Une trombe jaillit, par une formidable explosion. Violette, pareille à une hydre de l'Apocalypse, sa phos-

phorescence colossale domine, une seconde, le brasier, puis s'écroule en rugissant. Aussitôt les planchers s'abîment, la toiture tourbillonne sur les parois qui s'effondrent, le bûcher s'abat dans un éblouissement de brandons et d'étincelles.

Une voix lamentable déchirait ce tumulte, voix suppliante qui promettait d'immenses trésors pour le sauvetage d'un cher cercueil. C'était la duchesse : elle se tordait les mains, toute pâle et tremblante, en plein air, sur le boulevard du Pirée. Mais nul ne se risquait dans la fournaise. Quarante-huit heures après, on recueillit les cendres de mademoiselle de Plaisance.

Elles furent transférées en grande pompe au Pentélique.

*
* *

L'exercice de l'intelligence n'assouvit pas le besoin de sympathie. A la longue, il devient pénible de n'être jamais le centre que de son propre cercle. La vieille madame de Maintenon ne se plaisait qu'à Saint-Cyr : son désastre consommé, madame de Plaisance voulut une touffe de jeunes Athéniennes et se préparer parmi elles des amies, sous prétexte de les initier à la langue et à la politesse françaises.

Elle échoua. Son exubérance n'obtint nul écho. Disciples et parents la taxaient de despotisme. L'incurable incompatibilité de la fougue et du flegme lui aliénait la tendresse de ces demoiselles trop raisonnables. Mille dégoûts furent sa récompense. Elle se rebuta, mais n'en dressa pas moins quelques élèves, comme mademoiselle Photinie Mavromichali, qui parlèrent le français d'une voix un peu gazouillante, et toutes parfaitement belles, car madame de Plaisance haïssait la laideur. Au reste, les bonnes relations entre pupilles et tutrice continuèrent, en surface, longtemps après que le cœur n'y fut plus.

C'est alors que fermenta l'effervescence d'une passion bizarre : désabusée des humains, madame de Plaisance se rabattit sur les bêtes, et particulièrement sur les chiens, dont elle importa toute une colonie. Les terre-neuve gambadaient aux marche-pieds de ses landaus, turbulente escorte, frisée d'astrakan noir. Les saint-bernard frottaient à la crinière soyeuse des épagneuls leurs panaches et leurs pelisses. Les

dogues danois, toujours se houspillant, épouvantaient de leurs rixes les carlins, les bichons et les havanais dont la chevelure chatoie comme le tabac des Antilles. Un bâillement distendait la mâchoire des lévriers à la robe rouanne et à la tête serpentine. Vainement ils épiaient un signal pour forcer le lièvre; vainement les limiers aux oreilles plates, honneur de la vénerie française, les chiens courants tigrés de flammes, accroupis dans une nostalgique somnolence, rêvaient aux randonnées du cerf, qui se rembûche dans les forêts de Seine-et-Oise. Et, comme les bergers en grande fourrure jappaient et gémissaient au passage d'un troupeau, la duchesse s'apitoyait en visitant le chenil, où elle se plaisait bien autrement qu'à une volière.

Chaque fois, les pauvres bêtes bondissaient à son approche, frétillaient de la queue, sautillaient le long de sa tunique, pour lui lécher les mitaines. Elle, affablement, admonestait ou exhortait, car elle connaissait les noms, les âges, les tempéraments, jusqu'aux moindres particularités physiques. Elle se penchait, caressait un pelage poli comme l'acier ou bien entr'ouvrait une gueule pour en examiner de plus près la denture.

Engouement, idolâtrie, dont nulles traverses ne la guérirent. Ces captifs, accablés d'ennui, s'échappèrent, mordirent les marmots d'Athènes, les villageois du Pentélique. Les cas de rage se multiplièrent. Avec eux, les protestations, les plaintes, qui dégénéraient en poursuites. Enfin madame de Plaisance, lasse des amendes, projeta pour ses favoris un logis plus spacieux : de là les pavillons sur la voie du Pentélique, bien d'autres encore à Athènes, parmi les terrains vagues où s'étire aujourd'hui l'avenue de Képhissia. Imprudence de la générosité! Un empereur se perdit à Rome par le palais dont il gratifia son cheval; les Athéniens ne manquèrent pas de comparer les profusions de la Française à l'extravagance du César, et le grondement de leur colère se répercuta jusqu'à la duchesse.

— Mais je fais de la philanthropie! — répliqua-t-elle. — C'est une dette que j'acquitte, une vieille dette de l'humanité! Les animaux ne sont-ils pas nos parents pauvres?...

Un silence glacial la réfutait.

— Votre charité se gaspille! — lui reprochaient tout bas

ses interlocuteurs. — N'y a-t-il pas de vrais pauvres, créatures à deux pattes que le bon Dieu a faites chrétiennes?

Madame de Plaisance se désolait du blâme. Un si naïf égoïsme la navrait vers 1850, à l'instant même où la France promulguait la loi Grammont. Autrefois, à son arrivée en Grèce, la duchesse n'admettait pas qu'un abîme la séparât de la société choisie par elle; mais l'expérience lui dessilla les yeux.

Ce désaccord s'aggravait par la divergence des convictions religieuses. Sans doute, la foi orthodoxe des Grecs modernes ne ressemblait point au mysticisme de Byzance; mais ils vénéraient comme une bienfaitrice la liturgie sacrée qui, durant quatre siècles de servitude, alimenta dans ses chapelles une petite flamme à l'agonie, la langue nationale des Hellènes. Une si fidèle dépositaire, comment ne pas l'identifier avec la patrie? La reconnaissance, voilà le lien qui rattachait solidement les Grecs à leur culte. Et voilà pourquoi la tradition théologique se perpétuait chez les plus raffinés Phanariotes.

Madame de Plaisance s'en irritait : avec son horreur du vide, elle n'avait répudié le christianisme que pour fonder une Église autonome. Malgré sa propagande, nul n'en a retenu le rituel ni le dogme. A peine si l'on soupçonne une commémoration des morts telle que la préconisa Auguste Comte, une théocratie absolutiste comme chez Joseph de Maistre, quelques vestiges de métempsycose, le mosaïsme juxtaposé à un panthéisme qui peuplait l'univers d'idoles ambiguës et charmantes. Religion de la Beauté, — conçue bien avant Ruskin, — mais tout de même religion!... Alors, puisque la duchesse ne pouvait se passer de formulaires, puisque son cœur se complaisait dans l'esclavage, tandis que sa raison aspirait à l'indépendance, à quoi bon toute cette dialectique, cette guerre acharnée contre le christianisme?... Quelques efforts que fît madame de Plaisance, il fallait à sa fantaisie une discipline et un code.

Elle n'en garda pas moins, et très vif, le goût romantique de la révolte, un élan fraternel vers tous ceux qui exigeaient de leur destin une plus vaste perspective. Pareil enthousiasme avait enflammé Schiller pour ses brigands et lord Byron pour ses klephtes. Et, comme une génération ne se nourrit pas impunément des fables où Walter Scott et son école exaltent

les parias, les *outlaws*, les truands, Rob Roy et « le Pirate », un libre citoyen, sous M. de Metternich, ne pouvait qu'être *carbonaro*.

Cette passion d'aventures extraordinaires infecta une ancienne amie de la duchesse. Après avoir abasourdi l'Europe et fait esclandre dans Athènes stupéfaite (automne 1850), une grande dame italienne sillonnait avec insistance la Syrie sans jamais découvrir son chemin de Damas. Vers la même époque, une belle comtesse, d'origine anglaise, se préparait à la fin édifiante qu'elle fit sur la frontière de Perse, dans le harem d'un Kurde amoureux autant qu'athlétique.

Madame de Plaisance, elle-même, s'infatua des malandrins qui infestaient les montagnes. Elle désira les connaître et se risqua sur leurs domaines. Mais ces vulgaires coquins ne pillèrent que la bourse de la duchesse, les pendants de ses oreilles, quelques perles avec les diamants qui scintillaient sur sa robe. Après quoi, ils lui baisèrent les mains et la remirent en calèche. Tant de platitude scandalisa la duchesse. Longues années ensuite, elle récriminait aigrement contre sa déconvenue. Cette brouille passagère ne l'empêcha pas de conclure avec le chef de bande Bibissi un accord lui permettant de circuler sans escorte dans la banlieue athénienne. On prétendit même que les brigands, traqués de près par la gendarmerie royale, se réfugiaient souvent, au Pentélique, dans les cryptes de son château.

*
* *

Ses excursions en voiture continuèrent malgré l'âge et les infirmités. Seulement, la pâleur et la maigreur de madame de Plaisance consternaient les Athéniens : elle n'était plus qu'un squelette emmitouflé de châles blancs. L'hydropisie, en 1854, vint à bout de cette vaillance.

Invisible, inaccessible en son palais, proche l'Ilissus, — où s'élève aujourd'hui une caserne d'artillerie, — sans condamner précisément sa porte, elle refusa de recevoir les familiers dont la voix lui parvenait à travers la muraille.

Aux plus chaudes heures de l'après-midi, on transportait sa chaise longue près d'une croisée ouverte d'où elle apercevait l'Acropole. Jusqu'aux derniers rayons, elle restait là, immo-

bile. Et, comme elle frissonnait de fièvre et qu'on la suppliait de fermer sa fenêtre :

— Non, — murmurait-elle, — laissez entrer le soleil!...

La douleur la rendait farouche : elle estimait, avec Vigny, qu'il faut souffrir et mourir sans parler. Mais une jeune fille à qui elle témoignait beaucoup d'affection lui récitait parfois les *Méditations* ou les *Harmonies*. Ce furent ses prières des agonisants.

Et c'est ainsi que, dans une solitaire chambre à coucher, — sans parents, sans amis, loin du sol français, — elle expira en balbutiant les strophes de Lamartine.

Son mari lui survécut jusqu'en 1859. Le général duc de Plaisance, sénateur, grand'croix et grand chancelier de la Légion d'Honneur, vieillissait à Paris où le retenaient la confiance et la faveur de Napoléon III. Sa présence rappelait aux Tuileries les gloires et les fastes du premier Empire. Quoiqu'il n'eût point revu sa femme depuis une trentaine d'années, il prit son deuil et la regretta. C'est ce qu'affirma le duc de Valmy en venant recueillir à Athènes la succession de sa tante.

***

Pourquoi madame de Plaisance ne retourna-t-elle jamais à sa patrie, à sa famille, à l'époux qui, même après le relâchement de leur commerce, ne lui marchandait point les égards?... Elle craignait de compromettre le présent et l'avenir par un retour trop tardif vers le passé; elle répugnait au regret, disant volontiers qu'on ne doit pas vivre à reculons et qu'on se change en statue de sel à trop regarder en arrière... Sans doute, à son arrivée en Grèce, dans ce royaume si âpre et brut, elle comptait sur un champ plus étendu et sur une plus libre atmosphère; mais de nouvelles désillusions l'assaillirent, parce que les grandes âmes logent partout à l'étroit.

Une autre, à sa place, eût hésité à rompre ses attaches françaises pour s'en aller querir un bonheur aléatoire. Mais le courage ne manquait pas à madame de Plaisance. Manquait-il davantage à l'impératrice Élisabeth d'Autriche, qui dédia son château sur la mer Ionienne à la gloire d'Achille, et dont personne n'oublie à Corfou la robe de soie noire ni l'éventail mas-

quant le visage? Leur double exemple me remémore lady Esther Stanhope en sa fantasque décadence, souveraine orientale parmi les Druses et les Maronites, sur le pic du Liban où la visita Lamartine. Les unes et les autres portèrent plus que leur faix de l'ennui commun aux créatures bien nées. Les unes et les autres, elles prouvèrent qu'une intime contemplation de la nature dédommage des pires déboires.

Oui, pour elles toutes, ce qui compensa leurs mécomptes, ce furent les enchantements du paysage, la féerie pastorale qui se consomme sur les collines et sur les temples, par un tiède crépuscule et par les nuits les plus limpides. L'air, la terre, l'eau, le feu furent des amis et des dieux pour madame de Plaisance. Cette âme féminine avait l'énergie des éléments, et trop de généreuse vitalité pour succomber aux tribulations. Grâce à la lumière, madame de Plaisance ensorcela jusqu'à l'émerveillement sa vieillesse en exil.

C'est la lumière qu'elle bénissait, lorsque, debout sur un tertre de verdure, parmi les fougères et les digitales roses, devant la carcasse de son château, elle s'appuyait sur sa canne et reposait sa vue sur l'innombrable moutonnement de la Méditerranée. Ses fichus et ses coiffes claquaient alors au vent comme des voiles. Et certes, malgré son manoir branlant, sa fille incinérée, ses pupilles si sottement ingrates, ses chiens persécutés par le public, sa religion à la fois superflue et méconnue, elle oubliait ses malheurs dans cette haute solitude et, pareille aux plantes et aux arbres de cette Grèce toujours païenne dont le soleil illumine les montagnes, jouissait avec transport de la clarté et de la bonne chaleur...

Ces dépaysements hardis, ces embarquements pour ailleurs n'obtiendront peut-être pas l'approbation de tout le monde. Mais qu'importe à une illustre voyageuse la louange du vulgaire? Elle aura des champions et des chevaliers pour honorer sa mémoire. Ceux qui partagent les nobles perplexités de la duchesse, les philosophes, les artistes, les penseurs et les rêveurs, partis en un pieux pèlerinage vers sa tombe, vers son palais, à travers la lambrusque et le lierre du Pentélique, se découvriront avec émotion devant les ruines de Plaisance.

CONSTANTIN PHOTIADÈS

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'ŒUVRE D'ÉDOUARD VII

I

La reine Victoria mourait le 22 janvier 1901 après soixante-quatre années de règne, dont soixante-deux années de continue prospérité : les revers, puis les désastres n'étaient survenus qu'à l'extrême fin, avec la guerre sud-africaine; mais depuis octobre 1899, ils s'étaient précipités, accumulés, et la reine mourante pouvait se demander si la grandeur de son peuple en sortirait intacte. A cette épreuve, la royauté n'avait rien perdu de son prestige, ni les sujets de leur loyalisme : dans le malheur, la nation se serrait avec plus de confiance autour du trône. En mars 1900, après les angoisses de Ladysmith, la reine, parcourant les rues de Londres, était accueillie par les transports et les quasi filiales démonstrations de la foule; en avril, c'était l'Irlande, l'île de révolte où depuis cinquante-neuf ans la reine avait omis de paraître, c'était l'Irlande entière qui durant trois semaines l'entourait d'affection. Et les gens qui mouraient en Afrique, quand un journaliste leur offrait deux livres sterling pour l'une des boîtes de chocolat

qu'à Noël elle leur avait envoyées : « Vous êtes bien bon, monsieur, et j'aimerais bien avoir deux livres; mais j'ai peur que la vieille dame n'aime pas ça », et, racontant une terrible journée de massacre et de sang, la lettre de l'un d'eux finissait : « Nous aurions été parfaitement heureux si Sa Majesté avait été là pour nous voir, assise dans sa petite voiture à ânes[1] ».

Mais après soixante années d'accoutumance, ce tendre dévouement ne s'adressait-il pas à la bonne et vertueuse dame autant qu'à Sa Majesté? et l'ancien prince de Galles en hériterait-il, comme de la couronne? « Nous sommes de loyaux sujets, — dira en juin 1902 un illustre prédicateur dissident; — mais notre fidélité ne va qu'à la monarchie constitutionnelle, et celle-ci, c'est la passion de nos pères pour un christianisme libre et pur qui l'a constituée. C'est pourquoi notre loyalisme s'est toujours mesuré à la vertu chrétienne de nos rois. Nous ne sommes pas seulement des sujets; nous sommes des croyants, hommes du Livre, de la Croix et du Christ : nous ne pouvons pas aimer au foyer royal ce que nous jugerions mauvais dans notre maison[2]. »

Édouard VII règne depuis sept ans et demi. Non seulement les sujets ont gardé tout le loyalisme qu'ils vouaient à la « vieille dame »; mais au dévouement héréditaire se sont ajoutées une estime et une admiration qui, de ce roi constitutionnel, font le maître presque absolu dans les décisions que, de son propre choix, il considère comme relevant de lui. Jamais, depuis deux siècles, roi d'Angleterre n'avait connu pareille souveraineté. La fiction du roi qui règne et ne gouverne pas semble toujours la règle de la politique intérieure; mais, dans les affaires extérieures, il est visible et il paraît admis de tous qu'Édouard VII règne, décide et agit, et c'est à son action personnelle que la reconnaissance de ses sujets rapporte le merveilleux changement qu'ont produit ces sept années dans la situation diplomatique de l'Angleterre.

1. A. Chevrillon, *l'Opinion anglaise et la Guerre*, dans la *Revue de Paris* du 15 août 1900, p. 687.

2. A. Chevrillon, *Foules anglaises*, dans la *Revue de Paris* de décembre 1902, p. 843.

*
* *

Nous traversons une crise : le danger est sur nous. Et je ne m'occupe pas seulement du sud de l'Afrique : nous avons des intérêts dans toutes les parties du monde. Au moment où nous envoyons au loin toutes nos forces disponibles, il se trouve que nous ne devons pas compter sur les sympathies des autres nations. Le gouvernement a fait en décembre dernier des ouvertures pressantes à l'Allemagne et aux États-Unis pour une alliance. Il ne semble pas que ces ouvertures aient été accueillies avec assez de cordialité pour encourager le gouvernement à persévérer. Le gouvernement français est conciliant; mais l'amitié de la France peut-elle résister à une grande épreuve? Quant à la Russie, nous assistons à des événements en Perse, qui sont maintenant passés sous silence, tandis qu'autrefois l'Angleterre y aurait trouvé sujet à placer son mot.

Nous sommes dans une situation trop grave pour nous faire illusion plus longtemps. Cette situation, entendez-moi bien, c'est pour l'Angleterre une situation de vie ou de mort. Supposez un instant que vous ne soyez pas victorieux : vous perdez de suite le sud de l'Afrique, la plus belle colonie de l'empire, la base la plus importante que vous ayez dans le monde. Mais cela est encore peu de chose : votre empire repose tout entier sur le prestige; si les colonies sont venues spontanément à notre aide, c'est qu'elles se croient associées au plus puissant empire du monde; du jour où elles constateraient qu'elles se sont trompées, c'en est fait de l'empire. Vous serez enfermés dans ces îles, dont une au moins vous hait : alors la haine accumulée de nos ennemis chaque jour plus nombreux s'abattra sur nos têtes!... Si la crise que nous traversons n'est pas une crise de vie ou de mort, alors je ne sais pas que c'est!

Ce discours de lord Rosebery à la Chambre des Lords est de février 1900. Il traduisait la pensée qui dès lors s'imposait aux hommes d'État anglais et qui, gagnant peu à peu tous les esprits, allait passer dans le sens commun de la nation.

Dès février 1900, quatre mois de guerre au Transvaal avaient dissipé les illusions que les Anglais, depuis Waterloo, se faisaient de leur force militaire. Au cours des années 1900 et 1901, jusqu'à la conclusion de la paix (mai 1902), trente mois d'alarmes incessantes donnent au peuple entier la conviction que sa forteresse insulaire n'est pas défendue, que Londres peut un jour se réveiller sous les obus d'un camp

ennemi. Au-devant de cette forteresse, on croyait depuis un siècle que le fossé d'azur était infranchissable et que le trident de Britannia suffisait à écarter toute menace d'invasion. Ces mêmes années 1900-1901 révèlent qu'après dix années d'efforts, un autre maître de la mer commence de poindre à l'horizon tout proche : l'Allemagne, commence d'acquérir une flotte de guerre formidable.

A peine les hostilités ouvertes au Transvaal (11 octobre 1899), Guillaume II est allé à Hambourg lancer *l'Empereur Charlemagne* et réclamer les crédits nouveaux qui le « mettraient à même de prêter un tout autre appui à notre commerce florissant et aux intérêts que nous avons au delà des mers ». Toute l'année 1900, les paroles impériales, répétées à travers l'empire, ont soulevé une « agitation navale », dont, seule, l'agitation religieuse du *Kulturkampf* a pu jadis fournir l'équivalent. Et c'est bien un nouveau *Kulturkampf*, le combat de la culture germanique, que le Reichstag entend ouvrir, quand, en juin 1900, il accepte le nouveau programme naval : « Si nous votons ce projet, quoique à contre-cœur, — disait un député de la majorité, — c'est qu'on nous a convaincus que l'augmentation de notre puissance commerciale nous conduit infailliblement à des conflits avec d'autres peuples. » Avec quels autres peuples? Dès 1871, les savetiers de Spire avaient écrit sur leur bannière :

Ist einst gross zur See unsere Macht,
Dann, stolzes England,
Gute Nacht!

Quand sur la mer aura grandi notre pouvoir, alors fière Angleterre, bonsoir! En 1891, de l'autre bout du monde, un boutiquier allemand de Valparaiso, voyant, après tant de bateaux anglais, arriver le premier cuirassé germanique, avait répondu par cette berceuse à son petit enfant :

Gute Nacht!
Der deutsche Kaiser hält heute bei dir Wacht[1]!

Bonsoir! c'est l'empereur allemand qui veille aujourd'hui sur

1. *Die deutsche Flotte*, 23 novembre 1899, cité par les *Questions diplomatiques et coloniales* de janvier 1900, p. 15.

toi! En 1900, voici le stratégiste de l'Allemagne nouvelle, le général von der Goltz : « Considérons le cas d'une guerre avec l'Angleterre : malgré ce que certains pensent, il n'a rien d'invraisemblable, en raison de l'animosité, qui règne actuellement chez nous contre cette puissance, et des sentiments de la nation anglaise envers tous les États du continent et, en particulier, contre l'Allemagne... Une opération de débarquement sur les côtes de la Grande-Bretagne, c'est à tort qu'on la considère comme chimérique et irréalisable. La route est courte et la distance peut être facilement franchie, si un amiral entreprenant parvenait, grâce à l'excellence de sa flotte et à sa conduite audacieuse, à posséder pour quelques jours la domination de la mer du Nord[1]. »

En attendant cette invasion militaire, l'Angleterre est envahie par l'industrie et le commerce allemands. Depuis la grande *Commission on Depression of Trade* de 1886, les industriels anglais n'ont pas cessé de se plaindre; les statistiques leur donnent aujourd'hui raison. En 1871, l'Allemagne achetait à l'Angleterre deux fois plus qu'elle ne lui vendait; jusqu'en 1901, la balance restait en faveur de Londres; en 1902, l'égalité s'établit :

ACHATS ET VENTES DE L'ALLEMAGNE EN ANGLETERRE
(en millions de livres sterling)

	1871	1881	1891	1901	1902	1903
Achats.	38	29	29	34	33	34
Ventes.	19	23	27	32	33	34

Mais ces chiffres bruts ne mesurent pas les pertes véritables du commerce anglais. En 1871, l'Allemagne ne vendait à Londres que matières premières pour la nourriture de l'usine anglaise, et c'est de marchandises ouvrées que Londres fournissait la ferme allemande. En 1901, les rapports sont renversés : c'est de matières premières que l'usine allemande vient s'approvisionner à Londres et c'est de marchandises ouvrées qu'elle inonde le marché anglais.

Dans l'univers entier, depuis dix ans, les consuls anglais dénonçaient la même invasion : il faut maintenant fermer les

1. Cf. E. Lockroy, *Du Weser à la Vistule*, p. 25 et suivantes.

yeux pour ne pas voir que Berlin veut le marché du monde. La foire mondiale de Paris en 1900 a été le triomphe de la discipline et de la science germaniques. Dans l'exposition de la marine allemande, qui portait la devise *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser*, le *Nord Deutscher Lloyd* affichait ses 26 lignes transocéaniques avec 241 vapeurs et 500 000 tonnes de registre, alors que la *Peninsular and Oriental Company* n'en possède que 300 000. *En avant! à toute vapeur! la Marine marchande et les Constructions navales en Allemagne*, par G. Lehmann-Felkowski, est le livre de cette année 1900, où l'Allemagne lance, tant pour son compte que pour ses clients, 305 navires jaugeant 270 000 tonneaux et inaugure ses monstres transatlantiques qui enlèvent aux lignes anglaises les passagers américains. Juste en face de Londres, le Rhin régularisé sur des centaines de kilomètres devient un emporium continental, dont la bouche maritime, Rotterdam, menace d'engouffrer tout le trafic de l'Europe centrale. Sitôt la guerre du Transvaal finie, *Unemployed! unemployed!* va devenir le cri de la foule dans chacune des villes anglaises où, par milliers, les sans-travail mendient leur pain, tandis que, « toutes cheminées fumantes » — ainsi parle le consul anglais de Francfort, — l'Allemagne assourdit l'Europe de ses fourneaux, de ses marteaux, de ses tissages, de ses vapeurs, de ses convois, de ses bourses, de sa réussite.

« Si la crise que nous traversons n'est pas une crise de vie ou de mort, alors je ne sais pas que c'est. » Après vingt années de jingoïsme triomphant et de conservatisme insulaire, l'Angleterre se réveille au matin d'un Trafalgar où tous sentent que la nation va demander à chacun de faire son devoir. Mais quel devoir? et par où commencer? Dix besognes urgentes s'offrent, dont chacune en temps ordinaire eût suffi à tout l'effort national : réforme de l'armée, réforme de la marine, réforme de l'éducation, réforme de l'industrie, réforme du commerce, réforme de la politique douanière, réforme de l'empire et des relations entre les colonies et la métropole, il semble qu'il faut tout refaire à la fois. Toute la bâtisse, où, confortablement, l'Angleterre du XIXe siècle avait vécu, menace ruine. Les principes même, que l'on croyait installés à jamais comme bases de la morale publique, sont ébranlés : le

laisser dire et laisser faire, le libre-échange, la culture de l'initiative et de l'indépendance individuelles, tout ce que, depuis 1830, on tenait pour les règles d'or et les conditions essentielles de la fortune et du bonheur publics.

Et ni dans l'un ni dans l'autre des partis politiques n'apparaît l'architecte de cette reconstruction immense. Au gouvernement comme dans l'opposition, quelques capacités reconnues, qu'a éprouvées, mais aussi affaiblies une longue carrière de loyaux services. Sous l'ombre de ces illustres vieillesses, une génération assez mal venue de dilettantes, de fantasques ou de spécialistes sans envergure. Nulle part, l'homme désigné par ses services ou imposé par ses mérites au choix de la nation. Le seul qui, depuis vingt ans, a toujours grandi dans l'admiration populaire, M. Chamberlain, les désastres africains montrent, hélas! à quels abîmes peut conduire son ignorante audace...

Quand l'Angleterre découvre en Édouard VII un grand diplomate, on comprend qu'elle ne lui tienne pas rigueur d'être en même temps le roi. Sans qu'il soit besoin de signer un pacte, — la constitution anglaise est assez souple pour permettre à la nation de prendre ses serviteurs partout où elle en trouve, même sur le trône, — il est comme entendu que l'on se partagera la besogne : au peuple et à ses délégués parlementaires, la réfection et l'aménagement intérieur de la bâtisse politique et sociale; au roi et à ses agents, la remise en état des défenses et sécurités extérieures.

En sept années (1901-1908), ce maître ouvrier vient d'accomplir sa tâche : deux années d'études et de préparatifs (1901-1903); deux années de mise en chantier et de premier achèvement (1903-1905); deux années de retouches et de compléments (1903-1907); l'année 1908 et l'entrevue de Reval sont le bouquet du faîte.

***

De janvier 1901 à mai 1903, de l'avènement d'Édouard VII à son premier voyage à Paris, deux années d'études et de préparatifs. L'affaire méritait réflexion. Depuis un siècle et

demi, l'alliance prussienne, puis l'amitié allemande semblait être l'une des pierres angulaires de la politique anglaise. Pour le service de l'Angleterre sur le continent, — surtout depuis qu'au Congrès de Berlin l'honnête courtage de Bismarck avait servi les désirs de Londres et que l'Égypte avait brouillé Londres et Paris, — il semblait aux Anglais que le soldat allemand fût toujours contre les ambitions de la Russie au Levant ou contre les entreprises coloniales et les réclamations égyptiennes de la France, ce qu'avait été le soldat prussien contre la France de l'Ancien Régime et de l'Empire.

Telle était la conviction que lord Salisbury avait rapportée du Congrès de Berlin et qu'il avait inculquée au parti conservateur, que lord Rosebery, à son tour, avait inculquée aux libéraux et que Guillaume II en personne était venu (novembre 1899) implanter dans les dogmes impérialistes de M. Chamberlain. Sur quelles expériences du passé, sur quelles données du présent ce calcul était-il fondé?

L'Allemagne de Bismarck (1878-1890) n'avait pas longtemps répondu à ce qu'on espérait d'elle. A peine le Congrès de Berlin terminé, Bismarck avait été repris du « cauchemar des coalitions ». Les affaires de Tunisie (1881) et d'Égypte (1882), semant la haine entre Paris et Londres, entre Paris et Rome, le garantissaient bientôt de toute coalition occidentale. Mais la déception commune pouvait réunir contre Londres et, par ricochet, contre Berlin une alliance franco-russe où Bismarck voyait le pire danger. L'amitié russe et la neutralité française, surtout l'impuissance en Europe de la Russie et de la France devint le but de ses efforts, et le moyen s'offrit de lui-même : Paris et Pétersbourg rêvaient d'aventures mondiales; Bismarck n'eut qu'à encourager de ses conseils, à aider parfois de son influence.

Les coloniaux de France n'eurent pas de meilleur compère : Tunisie, Tonkin, Annam, Madagascar, Dahomey, Gabon, Congo, il approuva tous leurs desseins et, les ayant lancés sur la pente qui devait les mener à Fachoda, volontiers il eût encore livré le Maroc à leurs appétits. Le Tsar, après cinq ans de bouderie, revint au rendez-vous des Trois Empereurs (Skiernewice, 1884) : la « contre-assurance » européenne, que l'on échangea et dont l'entente austro-russe de 1896-1897

ne fut par la suite qu'un renouveau, déclancha vers les mers libres de l'Asie cette poussée russe qui, frappant à toutes les portes montagneuses, débutant par Merv (1884), poursuivant par l'Afghanistan, le Turkestan chinois et le Pamir, cherchant cinq ans sa voie (1885-1889), se décida enfin pour le Transsibérien (1889), qui devait conduire à la Mandchourie (1895), à Port-Arthur (1897), à Moukden et Tsou-shima (1905).

Que ces empiétements sur son *estate* mondial inquiétassent l'Angleterre, Bismarck s'en souciait d'autant moins que, douze années durant, la querelle intérieure du *Home Rule* (1880-1892) et la situation précaire de l'Égypte mettaient la diplomatie anglaise à sa merci. Lui-même, un peu à contre-cœur, devait s'engager dans la politique coloniale et prendre les morceaux d'Afrique que réclamaient les gens de Hambourg (1884). Quand Londres lui demandait poliment quelles limites il entendait donner à ces acquisitions, il répondait à lord Granville par la bouche de son fils Herbert : « Vous êtes bien curieux... Ça ne vous regarde pas[1]. » Il disait : « Notre politique ne doit pas être nécessairement anglophobe ; elle ne doit pas être non plus anglophile, parce qu'alors elle serait contraire à nos intérêts et que nous avons toujours à compter avec les puissances continentales. » Mais comme il sentait autour de lui les intrigues des « Anglaises », comme il redoutait que le Kronprinz d'alors, le futur empereur Frédéric III, ne se « laissât gagner à l'Angleterre, en raison de l'estime que ce gendre avait pour la reine Victoria et surtout de la générosité de cette dernière » (et Bismarck, en parlant de générosité, faisait le geste de compter de l'argent), lui-même, pour rétablir l'équilibre, penchait vers l'anglophobie[2]. « Les Anglais ! disait-il à Busch. Nous sommes pour eux une race inférieure, bons à n'être que leurs domestiques... L'Angleterre, de tout temps, a cherché à se servir de notre influence pour ses propres fins et contre nos intérêts à nous »...

Par réaction contre l'anglophobie bismarckienne, l'Allemagne de M. de Caprivi (1890-1894) afficha son empressement de complaire à Londres : le traité anglo-allemand de

1. 28 septembre 1884, dans le *Journal* de Busch.

2. 31 mai 1885, dans le *Journal* de Busch.

juin 1890, qui rendait Heligoland à l'Empire et livrait l'Afrique orientale à l'Angleterre, avait été conclu, disait le nouveau chancelier, pour rétablir l'intimité. L'alliance franco-russe, survenant par là-dessus (juillet 1891), maintenait cet accord durant cinq années. Mais qu'en retirait l'Angleterre? Le détournement de la clientèle anglaise par les *clerks* allemands, l'imitation, la « piraterie », disaient les Anglais, des marques anglaises par l'industrie allemande, la minutieuse enquête de l'Empereur pour la constitution de sa flotte sur le modèle de la flotte anglaise : « *So lange unsere Flotte existiert, haben wir uns stets bemüht unsere Ideen nach den Ihrigen zu formen und in jeder Weise von Ihnen zu lernen* », disait Guillaume II à bord du *Royal Sovereign* le 26 juin 1895 : « Depuis que notre flotte existe, nous nous sommes constamment efforcés de former nos idées sur les vôtres et d'apprendre de vous de toute façon. »

Brusquement l'Allemagne de M. de Hohenlohe (1894-1900) retournait aux conceptions bismarckiennes, à la poursuite de l'amitié russe et de la neutralité française. L'intervention russo-franco-allemande en Chine (1895) et le télégramme au président Krüger (janvier 1896) semblaient inaugurer une coalition continentale dont, trois années durant (1895-1898), Berlin agitait la menace ou la promesse pour arracher tantôt de Londres et tantôt de Pétersbourg ou de Paris ce qui pouvait servir les desseins allemands en Turquie et en Chine. Dans les péripéties du duel mondial qui s'engageait entre l'Angleterre et la Double Alliance, quel que fût le gagnant, Berlin avait toujours sa part : de l'avancée mandchourienne des Russes, Berlin tirait le Chantoung; de la réussite des Anglais sur le Haut Nil, Berlin tirait, au lendemain de Fachoda, l'accord secret d'octobre 1898 dont il est encore malaisé de dire la teneur exacte, mais dont les colonies portugaises faisaient sûrement les frais.

Nouvelle volte-face. En 1899, un regain de tendresse pour l'Angleterre s'affirmait dans les conversations et contrats de Berlin avec Cecil Rhodes (mars et octobre); mais Londres ne pouvait pas ignorer les déclarations anglophobes que Guillaume II faisait à ses « camarades » de l'*Iphigénie* (juillet 1899) et si, dès les premiers désastres de la guerre sud-africaine,

l'Empereur venait à Londres entretenir MM. Balfour et Chamberlain du doux espoir d'une Triplice anglo-germano-yankee (novembre 1899), c'était au sortir de conversations bien différentes, dans lesquelles Berlin avait proposé aux ambassadeurs de France et de Russie une intervention en faveur des républiques sud-africaines, et c'était pour obtenir aux Samoa, en Chine, sur le pourtour de l'Afrique, tous les bénéfices que les coloniaux allemands convoitaient. J'ai montré[1] comment, au long de l'année 1900, cette politique d'extorsions allemandes avait continué.

A l'arrivée de M. Bülow à la chancellerie (17 octobre 1900), nouveau gage de cette étrange amitié anglo-allemande : l'accord entre Berlin et Londres est proclamé pour sauvegarder l'intégrité de la Chine et la « porte ouverte » (16 octobre); le président Krüger est éconduit par son correspondant d'autrefois (décembre). Aussi quand, aux funérailles de sa grand'mère, Guillaume II vient conduire le deuil, les hommes d'État et le peuple anglais rivalisent d'admiration et de flatteries. Jamais encore l'Angleterre tout entière, hommes du gouvernement, hommes de l'opposition, hommes de la rue, n'a eu le désir aussi vif de posséder un ami dévoué et puissant.

La guerre sud-africaine, que l'on pensait avoir terminée par la campagne victorieuse de lord Roberts et de lord Kitchener (avril-mai 1900), puis par l'entrée des soldats de la Reine à Prétoria (juin), puis par l'annexion proclamée du Transvaal (septembre) et la fuite en Europe du président Krüger (octobre), enfin par le retour à Londres de lord Roberts (décembre 1900), l'interminable guerre se poursuivait sous une forme nouvelle et bien plus dangereuse : les guérillas des Boers inondaient les territoires de la Couronne, venaient menacer jusqu'aux villes de la côte et le Cap même. Plus que jamais, l'Europe escomptait l'échec définitif de l'Angleterre. Dans les *Leipziger Neueste Nachrichten*, article anonyme, que l'on disait inspiré par une des autorités de l'empire (janvier 1901) :

Étrange spectacle que la répartition des adversaires sur le théâtre considérablement élargi de la guerre. Tandis qu'à Prétoria flotte

1. Voir la *Revue* du 15 juin : *la Triple Entente*.

encore le drapeau anglais, les couleurs des Boers sont arborées à la côte et tandis que les troupes anglaises l'emportent toujours et de beaucoup par le nombre, mais sont occupées à couvrir les points importants et à protéger les chemins de fer, les Boers menacent la capitale anglaise, les ports et centres de commerce les plus importants, et coupent les voies de communication si anxieusement gardées par les Anglais.

L'habileté, l'audace, la persévérance, l'endurance, l'ardent patriotisme, la confiance en Dieu et l'espoir dans le triomphe du bon droit, voilà pour les Boers les « ressorts dynamiques » qui, durant ces dernières semaines, ont donné des résultats extraordinaires et qui permettent de prévoir que cette guerre peut encore avoir le dénoûment que, dès le début, les peuples non anglo-saxons ont appelé de leurs vœux.

La première demande de lord Roberts, en rentrant à Londres, était que l'on ajournât les fêtes préparées pour son retour, que l'on envoyât là-bas trente mille hommes de renfort et que, de suite, on préparât de nouvelles relèves. Lord Kitchener, par un ordre officiel à l'armée, défendait toute correspondance particulière, sauf autorisation, entre l'armée et la mère-patrie. La peste bubonique s'ajoutait à la fièvre typhoïde et autres maladies qui décimaient les camps, et, tandis que Londres enterrait sa vieille reine, la garnison de Modderfontein était capturée par les Boers (février 1901).

La paix! quand donc viendrait cette paix africaine, que la reine mourante implorait avec des larmes, disait-on? Mais qui pourrait réconcilier à la souveraineté anglaise le fanatisme patriotique des Boers, — qui donc, sinon leur ancien ami? C'est en Guillaume II que les pacifiques mettaient leurs espoirs. Lui seul pouvait trouver — avait trouvé, disaient les flatteurs, — une solution qui contentât les ambitions anglaises et ménageât l'orgueil des vaincus. A Prétoria, Édouard VII était proclamé non pas souverain, mais seulement « lord suprême du Transvaal ». Commentaires du *Manchester Guardian*, organe des pacifiques :

Je me crois autorisé à dire que le titre de *Lord Suprême*, en allemand : *Oberherr*, a été suggéré par Guillaume II, qui désire sincèrement voir conclure la paix. Il est certain qu'on fait en ce moment un effort pour la paix : si on désire réellement au *Colonial Office* la fin de cette guerre, la solution pourrait être dans ce titre

de *Lord Suprême* ou *Lord Suzerain*, qui pourrait servir de base à un projet acceptable par les deux parties, Anglais et Boers [1].

La situation militaire et financière de la métropole rendait la paix nécessaire : les 30 000 hommes, que lord Roberts avait exigés et que le *War Office* embarquait, suffiraient à peine à combler les vides de la maladie et de la bataille, à permettre le rapatriement des invalides et des surmenés. Mais la situation mondiale faisait de cette paix une nécessité urgente et, de la collaboration allemande, une condition presque vitale.

Au début de la guerre, le Tsar avait promis à l'ambassadeur d'Angleterre que la Russie ne profiterait pas des circonstances pour créer des complications sur la frontière de l'Inde. De fait, durant l'année 1900, Pétersbourg avait cessé tout envoi de troupes sur les frontières du Pamir ou de l'Afghanistan : l'armée russe avait assez de fournir aux garnisons de Mandchourie et de Chine. Mais la pénétration pacifique avait succédé aux menaces militaires : il n'était question que de rails russes vers Tauris, vers Téhéran, vers Hérat, de « Transpersien » entre la Caspienne et le golfe Persique, de « Transasiatique » entre Moscou et Bombay par Orenbourg, Merv, Hérat et Kandahar, et M. Zinovief se faisait réserver à Constantinople le monopole de toute ligne ferrée dans les vilayets arméniens de Turquie d'Asie, comme si quelque « Transarménien » dût bientôt descendre de Tiflis vers Alexandrette.

En novembre 1900, le vieil émir de l'Afghanistan, Abdour-Rahman (1880-1901), publiait sous forme d'autobiographie son testament politique. Il se plaignait que vingt ans de fidélité continue à l'amitié anglaise le livrassent aujourd'hui sans défense à la rancune moscovite.

Dans le monde bouddhiste, on parlait d'une mystérieuse, mais formidable machination qui devait unir le pape de Lhassa à l'empereur de Moscou, mettre en réalité le Pape jaune sous la dépendance du Tsar blanc, et le bouddhisme mongol et chinois dans la clientèle russe. Le seul étranger que les lamas du Tibet eussent admis et toléré à demeure dans leur ville sainte était un Bouriate, bouddhiste de religion, mais de

1. Voir là-dessus *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1901, I, p. 238. J'ai souvent dit aux lecteurs de quel usage m'était cet excellent recueil.

nationalité et d'éducation russes. Par lui, des négociations s'étaient échangées, dont en 1899 et 1900 deux ambassades solennelles du Grand Lama au Tsar avaient été la conséquence.

En Mongolie, la Banque russo-chinoise s'installait à Ourga (1898), prenait les mines d'or et la poste, organisait une police cosaque et bouriate et étudiait la future ligne ferrée du Baïkal à la Grande Muraille, de Kiakhta à Khalgan, la voie directe d'Irkhoutsk à Pékin (1899-1900) : à la dynastie mandchoue de Pékin, Pétersbourg promettait que cette voie rapide assurerait la tranquillité des provinces desservies et le prompt secours de l'amitié russe en cas de révolution intérieure ou d'attaque étrangère.

En Chine, la révolte des Boxeurs, le siège des Légations et l'intervention des puissances avaient permis aux Russes d'occuper toute la Mandchourie (juin-août 1900). Ils parlaient maintenant de se retirer en même temps que les autres. Mais ils exigeaient de Pékin une « convention mandchourienne », qui leur donnât, non seulement toute sécurité pour les ports, presqu'îles et lignes ferrées qu'on leur avait cédés à bail, mais encore, pour la Mandchourie entière, toute latitude d'évacuation, toute facilité de rentrée et toutes possibilités d'exploitation commerciale et industrielle. Cette convention mandchourienne, — que Pékin refusait (janvier 1901), mais dont la dynastie mandchoue semblait disposée à payer la protection du Tsar, — livrait pratiquement à l'administration et au monopole des Russes un beau morceau de l'Empire chinois : le gâteau entamé par l'un des prétendants, que feraient les autres, Français, Allemands, Japonais, Américains eux-mêmes, tandis que la guerre sud-africaine continuerait d'entraver toute action de l'Angleterre en Extrême-Orient?

En Corée, depuis la révolution de 1896 et la fuite du roi à la légation de Russie (février 1896-février 1897), Russes et Japonais avaient signé leurs deux ou trois traités de renoncement officiel, de partage effectif. Le dernier protocole d'avril 1898 livrait la Corée aux Japonais, juste au moment où les Russes prenaient possession de Port-Arthur : « La conclusion de cet arrangement amical, disait le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg (12 mai 1898), offre à la Russie la possibilité de diriger

tous ses efforts vers l'accomplissement de la tâche historique et essentiellement pacifique, qui lui incombe sur les bords du grand Océan. » De 1898 à 1901, Pétersbourg demeurant fidèle à sa parole, les Japonais satisfaits de leur Corée se désintéressaient de la Mandchourie et même de la Chine. Ainsi l'Extrême-Orient semblait livré au bon plaisir du Japon et de la Double-Alliance.

C'est contre cette combinaison russo-franco-japonaise qu'en novembre 1899, Guillaume II conseillait à Londres de dresser la grande machine anglo-germano-yankee, dont M. Chamberlain lançait la menace au monde dans son discours de Leicester (novembre 1899). Et c'est pour dresser cette machine que Londres, achetant la collaboration allemande par le traité de novembre 1899, la payait — les désastres sud-africains ayant commencé, — très cher, des Samoas et de plusieurs morceaux d'Afrique, puis, se tournant vers les États-Unis, payait aussi la collaboration américaine d'un très gros prix : au cours de l'année 1900, le traité Hay-Pauncefote, quatre ou cinq fois amendé, finissait par abandonner aux ambitions yankees et à leurs canaux interocéaniques tous les droits que l'Angleterre s'était réservés sur Panama et l'Amérique centrale par le traité Clayton-Bullwer (1850) et que, durant cinquante ans, elle avait si âprement défendus.

Mais cette Triplice mondiale des peuples anglo-germaniques n'avait pu se conclure : à la fin de 1900, l'Angleterre étant toujours accaparée par le Transvaal et les États-Unis occupés à Cuba et aux Philippines, la seule Allemagne pouvait en Extrême-Orient faire front de toutes ses forces.

Le salut des intérêts anglais semblait donc dépendre donc de l'Empereur allemand : le monde l'avait chargé de la guerre chinoise dans la personne de son général Waldersee ; par la convention anglo-allemande d'octobre 1900, il avait bien voulu garantir spécialement à Londres l'intégrité de la Chine et la « porte ouverte », — moyennant récompense honnête. Récompense accordée sans marchandage et touchée sans délai : Berlin avait tout aussitôt reçu les agrandissements de ses comptoirs dans la Chine anglaise, le monopole de la navigation sur les fleuves et côtes de cette Chine, et le *Berliner Tageblatt* assurait qu'un article secret augmentait les droits de l'Alle-

magne dans le futur partage de l'Afrique, au jour de la liquidation portugaise ou de tout autre événement.

C'est qu'en Afrique, pareillement, Londres avait un pressant besoin de l'amitié impériale. Ce que la Russie faisait en Perse, la France commençait de le tenter au Maroc. L'annexion du Touat et le prolongement du chemin de fer sud-oranais (1899-1900), les réclamations et même les menaces des diplomates français à Tanger, les inquiétudes de l'Espagne et les grands discours des coloniaux de chaque côté des Pyrénées, tout annonçait une crise marocaine, dans laquelle l'Angleterre isolée n'aurait qu'à subir les conditions d'autrui. Un Maroc français ou franco-espagnol, comme une Perse moscovite, pouvait n'être que demi-mal, les bénéfices du commerce développé pouvant compenser les pertes de l'influence anglaise; mais s'il fallait craindre que la Perse moscovite mît sous la main de l'ennemi le Golfe anglais, le vestibule de l'Inde, que dire du Détroit anglais, du vestibule de la Méditerranée, en face d'un Maroc français ou franco-espagnol?

Pour assurer la « liberté » de ce détroit, on venait de jeter quatre millions sterling, — cent millions de francs, — à la fortification, à l'arsenal et aux bassins de Gibraltar. Or, l'on découvrait qu'avec les nouveaux engins de siège une batterie sur terre espagnole pouvait dominer et détruire tout cet ouvrage. Et les Français, perceurs d'isthmes et soudeurs de détroits, se vantaient déjà de creuser un tunnel, qui, unissant la pointe de Tarifa à la rive africaine, lierait tous les intérêts de l'Espagne à ceux de l'Algérie, le jour où les rails algériens s'avanceraient à la rencontre de cette ligne franco-espagnole[1]. Contre les ambitions méditerranéennes de la France, Londres, depuis une dizaine d'années, avait noué sa Triplice maritime : Italie, Espagne, Angleterre. Mais l'Espagne et l'Italie pouvaient trouver à Paris des offres plus avantageuses. « Prêts à toutes les conversations, prêts à tout examiner, à tout discuter, » — suivant le programme auquel huit années (1897-1905) M. Delcassé devait rester fidèle, — les Français étaient tout prêts aussi à faire aux ambitions italienne et espagnole leur juste part dans la solution du problème marocain.

1. J. Berlier, *Tunnel du détroit de Gibraltar se reliant à un chemin de fer au Maroc*, Paris, 1899.

A Rome, tout semblait disposé pour une réconciliation franco-italienne, que préparait depuis trois ans l'habileté de M. Barrère, que commandaient les déboires et conséquences de la politique crispinienne et qu'avaient commencé déjà les conventions commerciale (février 1899) et abyssine (janvier 1900). A Madrid, le gouvernement ne songeait qu'à prolonger le calme de la régence dans le *statu quo* intérieur et extérieur : peut-être la veuve d'Alphonse XII n'avait-elle pas oublié l'injure faite autrefois à son époux par la populace de Paris; mais peut-être aussi les bons services de la diplomatie française durant les négociations de la paix cubaine avaient-ils effacé ce ressentiment. Les humiliations de cette paix cubaine mettaient en quelques hommes d'État le vif désir d'une compensation que l'on irait chercher au Maroc; mais il semblait que, seule, l'amitié de la France pût amener cette compensation avec elle. Libre de choisir son heure, il est probable que l'Espagne eût préféré qu'une longue attente lui permît de rétablir ses forces et d'étendre ses exigences, peut-être sa revendication complète sur l'empire chérifien. Mais puisque Paris semblait décidé à ouvrir la succession chérifienne et puisque le Transvaal accaparait les forces de Londres, l'association franco-espagnole s'imposerait tôt ou tard à Madrid comme le meilleur des pis-aller.

Ainsi, dans la Méditerranée encore, le salut des intérêts anglais semblait être aux mains de Guillaume II : chef de la Triplice, il pouvait empêcher la coalition franco-italienne; protecteur du Sultan, il pouvait arrêter toute intrigue russe ou française contre le *statu quo* levantin; ami de l'Espagne, il pouvait devenir le rival de la France au Maroc où circulaient les explorateurs allemands, où les pangermanistes réclamaient une sphère d'influence avec un port charbonnier. Londres lui concéderait en face de Gibraltar tout ce qui pouvait être compatible avec « la liberté du détroit ». Qui sait quelles conversations, quelles signatures peut-être on avait, depuis dix ans déjà, échangées là-dessus?

Dès l'accord africain de juin 1890, Londres et Berlin ne s'étaient-elles point entretenues du Chérif, et ce que Londres, moyennant l'abandon de l'Égypte, devait offrir par la suite à Paris, ne l'avait-elle pas offert à Berlin en cette crise de 1890

où la rancune française semblait exaspérée? Au lendemain de ce premier accord, on avait vu la diplomatie anglaise, autrefois si jalouse, ouvrir, abandonner le Maroc aux entreprises allemandes. Dans les accords subséquents de 1898 et 1899, surtout dans le dernier arrangement d'octobre 1900, n'est-ce pas au Maroc que s'appliquaient certaines clauses secrètes? A la veille de cet arrangement, la *Gazette de Voss*, déclarant que l'Allemagne n'avait que des intérêts commerciaux au Maroc, adjurait le chancelier de ne pas suivre les conseils anglais et de ne prendre aucune initiative qui pût troubler les rapports avec la France. Au lendemain de cet accord, le Dr Fischer repartait pour la troisième fois au Maroc étudier cette région de Mogador où, par la suite, Berlin allait réclamer sa sphère d'influence; et déjà les Belges prônaient la solution[1] qui satisferait Londres, Berlin et le roi Léopold : l'Angleterre à Gibraltar, l'Allemagne à Tanger et le Maroc aux Belges, sous la forme d'un État neutre, indépendant, pacifiquement exploité par le commerce mondial et sagement administré par les Belges, — comme le Congo.

***

Après les funérailles de la Reine, Guillaume II quittait Londres (5 février 1901), emportant avec lui tous les cœurs : « Nous savions, — disait le *Standard*, le journal du gouvernement, — que l'Empereur est un prince doué de talents extraordinaires, d'aptitudes exceptionnelles et d'une virile énergie de caractère. Nous avons pu voir, en outre, qu'il unit à ces dons une noblesse de cœur et une chaleur de sentiments tout aussi rares et dont l'attrait est encore plus puissant. »

On avait dit autrefois qu'entre l'Empereur et son oncle, la cordialité n'était point parfaite : Édouard VII, comme pour montrer que les souvenirs du prince de Galles n'influeraient en rien sur les sentiments du roi, avait fait à son neveu l'accueil le plus affectueux. Durant les défilés et les cérémonies des funérailles, il avait semblé que l'ombre de la Majesté impériale débordât un peu sur le premier rang qu'aurait dû garder la Majesté britannique, et l'on disait Édouard VII trop conscient

1. Victor Collin, *le Maroc et les intérêts belges*, Louvain, 1900.

de ses droits pour n'avoir pas noté que Guillaume II se comportait parfois comme l'un de ces Césars romano-germaniques, qui regardaient tous les royaumes de la chrétienté comme provinces de leur Saint Empire : Édouard VII, comme pour montrer que même les sentiments du roi ne sauraient contrarier les intérêts nationaux, avait accumulé les marques et paroles de réconciliation. Non seulement il avait conféré à l'Empereur le feld-maréchalat de l'armée anglaise et au jeune prince impérial l'ordre de la Jarretière. Mais, en remettant les insignes de cet ordre à son petit-neveu, après avoir rappelé qu'il exécutait ainsi l'un des désirs de la reine Victoria, il avait exprimé « l'espoir que son action personnelle cimentât et fortifiât encore l'amitié qui existe entre les deux pays ». Et Guillaume II de conférer l'Aigle Noir à lord Roberts et de notifier à lord Salisbury son avènement au feld-maréchalat en disant quel orgueil il éprouvait « à revêtir le même uniforme que lord Roberts et Wellington ».

Guillaume II rentrait en Allemagne avec la ferme intention, semble-t-il, de rester fidèle à cette amitié. Londres, sachant à quel degré d'anglophobie l'opinion allemande était alors montée et quelle chaleureuse admiration l'Allemagne presque entière témoignait aux Boers, Londres ne s'attendait pas à un revirement soudain; mais le *Times* espérait que « les sentiments de cordiale gratitude, évoqués par la conduite de Guillaume II dans tous les cœurs britanniques, aideraient à amener une meilleure entente entre les Anglais et le peuple allemand ». Et sur le but lointain on était bien d'accord. Un article officieux de la *Gazette de Cologne* définissait très clairement les devoirs de cette action anglo-allemande :

La communauté d'intérêts sera d'autant plus évidente que l'Allemagne sera plus forte sur mer (*ceci pour faire accepter des Anglais les programmes navals du présent et de l'avenir*). L'Empire allemand n'augmente pas sa flotte dans une intention belliqueuse... On peut accepter avec empressement la main que lui tend l'Angleterre, car elle ne nous invite pas à lutter avec le peuple anglais contre d'autres nations. Il ne s'agit pas de hâter une agression (*ceci pour la France, qui pensait alors que, sitôt la guerre du Transvaal terminée, Londres pourrait bien chercher quelque revanche aux dépens de nos colonies*) ni de débarrasser à nous seuls l'Angleterre de sa guerre actuelle (*ceci pour les pacifiques de Manchester,*

qui escomptaient déjà la paix de Guillaume II). La main qui nous est offerte signifie exclusivement que les deux nations doivent se montrer unies partout où il est nécessaire de soutenir leurs intérêts communs et de repousser une attaque dirigée contre l'une d'elles par des tiers (*donc, alliance défensive, économique, mais mondiale*).

Cette accentuation des intérêts communs, — car il ne peut s'agir que de cela, et non pas d'une alliance politique, — paraît en ce moment d'autant plus importante que le principe de la « porte ouverte » domine de plus en plus les relations internationales. C'est en Extrême-Orient que ce principe a été soutenu avec une énergie toute particulière afin d'empêcher un partage prématuré de la Chine (*donc, action immédiate en Extrême-Orient*); il est possible et désirable que cet exemple soit imité dans d'autres parties du monde (*entendez : Maroc et Turquie*). Il est donc utile que les deux puissants empires entretiennent des relations amicales et qu'ils relèguent à l'arrière-plan, au profit de leurs intérêts communs, les divergences qui existent entre eux sur quelques points (*entendez : Bagdad*). Le séjour que l'Empereur vient de faire en Angleterre n'a pas peu contribué à faire reconnaître dans les sphères britanniques l'exactitude de ces vues et de ces tendances (*il semble donc que c'est Guillaume II qui, une fois encore, a fait les premières offres à Londres*). Il est à désirer que l'on ait en Allemagne la sagesse de suivre la même voie.

On ne pouvait mieux dire et, si les actes eussent suivi, il est probable que jamais Édouard VII n'eût songé ou du moins réussi à changer cette tradition de l'amitié prussienne, qu'il trouvait installée depuis un siècle au *Foreign Office* et que revendiquaient tous les leaders du ministère et de l'opposition, par toute la presse du royaume, du *Standard* au *Daily News*...

Mais le 5 mars 1901, M. de Bülow explique au Reichstag qu'il n'existe pas d'alliance anglo-allemande et que les relations avec la Russie sont aussi cordiales que jamais. Le 15 mars, il déclare que l'accord anglo-allemand de 1900 ne saurait s'appliquer à la Mandchourie : cet accord ne vaut que pour les Dix-huit provinces, pour la Chine propre, non pour l'ensemble de l'Empire chinois. C'est dire expressément à la Russie qu'elle a les mains libres au Tibet, en Mongolie, en Mandchourie, vers tout ce qu'elle convoite. M. de Bülow, dans le même discours, fait à la France les plus obligeantes allusions... On commence à Londres de se demander ce que vaut au juste la signature de Berlin.

VICTOR BÉRARD

(La suite au prochain numéro.)

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'ANGLETERRE

ET

L'ARMÉE ANGLAISE

Dans le Royaume-Uni et dans son vaste Empire, le problème militaire va de pair avec les questions impériales. Si les liens économiques qui unissent l'Angleterre aux colonies doivent être resserrés, les liens militaires doivent l'être aussi, pour mieux assurer la défense commune. Les colonies, lors de la guerre sud-africaine, sentirent assez brusquement leur loyalisme se réveiller et elles envoyèrent avec enthousiasme des contingents importants qui rendirent des services. En même temps, sans renoncer à leur système protectionniste, elles se sont montrées prêtes à avantager la mère-patrie. C'était donc elles qui, contre toute attente, cherchaient à se rapprocher du Royaume-Uni. La chose est devenue encore plus sensible en 1907 : lors de la dernière Conférence Coloniale ou Impériale, tenue à Londres, c'était encore le gouvernement anglais qui répugnait à s'engager. Cependant on a posé les bases d'une entente militaire qui peut prendre dans l'avenir une grande extension.

Jadis, les colonies ou protectorats anglais, sous l'égide d'une marine toute-puissante, paraissaient à l'abri de l'invasion. Aujourd'hui, les routes de terre sont devenues plus

accessibles à des armées transportées au loin. Sans parler du Canada et de l'Afrique du Sud, l'Inde et l'Égypte voient les rails s'approcher de leurs frontières et, bientôt peut-être, seront reliées à des réseaux étrangers. Sur mer même, la domination de la marine anglaise n'est plus aussi assurée : l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont des inquiétudes. En vertu de son programme de constructions navales, l'Angleterre vise à combattre avec succès deux grandes marines coalisées[1]; mais que deviendrait cette supériorité devant une coalition à trois ou à quatre?

La première conséquence de cet état de choses, c'est que l'Angleterre, jusqu'ici réfractaire à toute alliance, est entrée dans des combinaisons européennes ou même exotiques, avec le Japon, avec la France et l'Espagne. Ces arrangements diminuent le nombre des adversaires possibles et peuvent assurer des alliés en temps de guerre; mais ils peuvent aussi entraîner le pays dans des querelles qui ne sont pas directement les siennes. Puis est venue la réforme militaire. Après de longues discussions dans la presse, les sociétés et le Parlement, une loi proposée par le gouvernement libéral sous l'influence du ministre de la Guerre, M. Haldane, a été votée en 1907; on commence à l'appliquer en 1908. Pour se former une opinion sur une question aussi complexe et qui est loin d'être résolue, il est nécessaire de remonter jusqu'à la guerre d'Afrique, cause et origine du mouvement actuel.

*
* *

Au 2 août 1899, les garnisons anglaises, dans le sud de l'Afrique, avec les corps locaux, se montaient en tout à environ 11 000 hommes. Quelques troupes expédiées au dernier moment portèrent ce total à 27 054 hommes[2], au jour de la déclaration de guerre (11 octobre 1899). Ces renforts permirent aux Anglais, dispersés sur une immense frontière et sur trois fronts différents, de se maintenir à peu près,

1. C'est ce qu'on appelle le *two powers standard*.

2. Y compris 8 803 irréguliers *Histoire* (*officielle*) *de la Guerre sud-africaine*, 1899-1902.

contre un ennemi du double plus nombreux au début, mais dépourvu d'esprit offensif[1].

Les prévisions du *War Office* en cas de guerre ne dépassaient pas la mise en ligne de deux corps d'armée, avec une division de cavalerie. En réalité, au 1er décembre 1900, qui marque à peu près le terme des opérations principales, 267 311 hommes avaient été envoyés en Afrique. De tous côtés, on avait fait appel aux engagés volontaires pour remplir les dépôts de l'armée régulière; la milice, non astreinte au service extérieur, avait volontairement fourni des renforts, pour réparer les pertes de l'armée active, et même des bataillons entiers. Dans les corps de volontaires anglais aussi, on avait formé des compagnies de service attachées aux régiments réguliers. Il en avait été de même dans la yeomanry (milice à cheval). Enfin, les colonies d'Afrique, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande avaient envoyé de nombreux corps de volontaires, la plupart montés[2]. Au 31 mai 1902, date de la signature de la paix, 450 000 hommes avaient été transportés en Afrique[3].

L'analyse de ces chiffres montre clairement que le système anglais aurait été insuffisant pour soutenir une grande guerre. Il est vrai que l'on avait à peine touché aux forces anglaises des Indes et que l'on n'avait fait aucun usage des troupes indigènes de cette grande colonie; mais il en sera sans doute ainsi dans les guerres futures, à moins que l'Inde elle-même ne soit le théâtre de la lutte. D'autre part, la nature de la guerre avait permis d'utiliser de nombreuses troupes irrégulières, qui n'étaient pas toujours de première qualité. Enfin l'adversaire, une fois toutes ses troupes mises en ligne, ne pouvait plus guère remplacer ses pertes ni être secouru de l'étranger. Et, cependant, dans des circonstances aussi favo-

1. D'après l'*Histoire officielle*, l'effectif des Boers, y compris leurs auxiliaires, rebelles anglais et étrangers, était à la mobilisation de 50 902. Des renforcements successifs le portèrent à 87 365.

2. Au 1er décembre 1900, la yeomanry (8 000 hommes), les Coloniaux (33 000) et la cavalerie régulière (11 600) faisaient un total de 52 600 cavaliers, non compris les huit bataillons d'infanterie montée, tirés de l'armée régulière.

3. 365 693 Anglais et 84 742 Coloniaux. — *Papier parlementaire* n° 108, du 15 mai 1903.

rables, 450000 soldats avaient dû être mis en ligne. La machine ne refusait pas le service; son rendement dépassait même toute espérance. Mais on avait dû lui imposer un travail au-dessus de ses forces : dans des circonstances plus graves, on n'aurait pas pu lui demander davantage.

Non seulement il avait fallu quatre mois de guerre pour masser les effectifs nécessaires à la reprise de l'offensive par lord Roberts[1]; mais la qualité de ces effectifs démontrait l'insuffisance de l'organisation. Si les troupes régulières se montraient solides et dignes de leur vieille réputation, les levées hâtives laissaient voir quelques défaillances. A mesure que la guerre se prolongeait, le recrutement volontaire ne livrait plus que des engagés non instruits et de qualité inférieure, et le cadre de l'armée, trop étroit pour l'effort qu'on lui demandait, craquait de toutes parts. Pourtant la marine et le service du commissariat et des transports faisaient des merveilles dans des conditions extrêmement difficiles. Les Anglais, d'abord surpris, montraient dans cette guerre lointaine, où tout était à improviser, leur expérience coloniale et leur génie pratique et ils obviaient de leur mieux aux défauts d'organisation.

A ces défauts s'ajoutaient forcément des insuffisances tactiques. L'armée anglaise était une sorte de gendarmerie à long service, engagée spécialement pour garnisonner d'immenses domaines coloniaux. Une moitié de l'armée étant normalement occupée à ce service lointain, le temps de l'autre moitié, stationnée en Angleterre, était occupé au dressage des recrues nécessaires à la relève des troupes à l'extérieur. Préoccupées du service de place, les troupes de la mère-patrie étaient dispersées et non endivisionnées. Elles n'avaient, par suite, pas d'instruction tactique supérieure, ni grandes manœuvres, ni véritable État-Major général. Les qualités des cadres étaient de premier ordre dans les choses, pour ainsi dire, élémentaires; mais l'habitude de manœuvrer des masses leur faisait défaut. Leur expérience de la guerre coloniale ne pouvait y suppléer; il est connu que les petites opérations de ce genre sont la plus mauvaise école pour la grande guerre. De là, les insuffi-

1. Du 11 octobre 1899 au 11 février 1900, jour de la marche en avant de la division de cavalerie French sur Kimberley.

sances du commandement et des Etats-Majors devant un adversaire dont les procédés déconcertants demandaient une adaptation nouvelle de la tactique [1]. En d'autres circonstances, les erreurs de l'armée anglaise auraient pu avoir les conséquences les plus graves.

Peu après, l'exemple des Russes dans la guerre russo-japonaise révélait la possibilité de déverser à d'immenses distances une grande armée, et cela par une voie ferrée qui semblait, au premier abord, parfaitement insuffisante : danger nouveau pour l'avenir des possessions anglaises. Mais cette lutte démontrait aussi, une fois de plus, la nécessité d'une organisation militaire permettant en temps de guerre le ravitaillement et le développement continu des effectifs. Le Japon, pays insulaire comme l'Angleterre, a une population à peu près équivalente. Les Japonais passaient pour avoir tout prévu et le fait est que leur intelligence minutieuse avait accumulé bien des préparatifs. Leur organisation était incomparablement plus élastique et plus forte en réserves que celle de l'armée anglaise. En outre, ils étaient rapprochés du théâtre de la guerre et assez bien abrités dans leurs îles contre l'invasion. Enfin, soit par mer, soit par terre, leur adversaire, quoique beaucoup plus puissant, était en grande difficulté de maintenir une armée aussi éloignée de ses centres de mobilisation. Néanmoins, pendant la campagne, ces Japonais si prévoyants ont constamment manqué de troupes. En pleine guerre, ils se sont vus obligés de modifier leur loi militaire et de rappeler sous les drapeaux des classes déjà libérées du service. A Liao-Yang, les soldats leur faisaient défaut et, à la conclusion de la paix, il leur manquait une armée pour marcher sur Vladivostock. Et pourtant, si les Anglais ont envoyé, pendant une guerre qui a duré plus de deux ans et demi, 450 000 hommes en Afrique, les Japonais en dix-neuf mois ont mis en ligne 1 120 470 hommes [2]...

1. Outre les énormes difficultés matérielles auxquelles les Anglais ont eu à faire face, il faut tenir compte du fait que l'on voyait alors, pour la première fois, les résultats du feu des fusils de petit calibre réduit.

2. *Neue Militarische Blätter*, du 15 juillet 1906. — Les Russes, en dehors des troupes présentes sur le théâtre de la guerre, ont transporté par le Transsibérien 20 000 officiers, 1 270 000 hommes, 230 000 chevaux et plus de 1 600 canons. (*Times* du 26 avril 1906.) — La guerre a duré des 8-9 février 1904 au 5 septembre 1905, date de la signature de la paix à Portsmouth.

Mais la guerre finie, ils augmentent considérablement leur armée.

Au lendemain de la guerre avec les Boers, l'Angleterre n'en était pas là. Non seulement le conflit russo-japonais n'avait pas encore eu lieu ; mais les leçons à tirer des événements d'Afrique eux-mêmes n'apparaissaient point encore clairement au public anglais. Bien que les militaires et les spécialistes eussent compris la nécessité d'une réforme, cette campagne lointaine n'avait produit en somme sur le pays qu'une impression superficielle. En l'absence du service obligatoire, le gros du public n'avait point senti les effets directs de la bataille. On avait passé, au début, quelques mauvais moments, lors des échecs subis dans le Natal et devant Kimberley ; plus tard, on avait trouvé que la guerre de guérillas, adoptée par les Boers, durait trop longtemps. Mais l'on avait pleine confiance dans les ressources de la nation. La marine n'était-elle pas là pour empêcher qu'aucune puissance étrangère n'intervînt ? L'Angleterre a horreur des casernes et du service militaire à long terme, en temps de paix. En cas de guerre, disait-on, nous mettrons la main à notre poche ; si cela est nécessaire, nous ferons même volontiers le coup de feu ; mais ne nous parlez pas militaire en temps de paix.

Le public anglais semblait ne pas se douter que dans les guerres modernes, celles du moins qui mettent en péril l'existence d'une nation, il faut de gros effectifs, de puissantes réserves et une organisation complète assurant une prompte mobilisation.

La défense de l'Empire anglais repose essentiellement sur le Royaume-Uni, qui représente et la mère-patrie et la plus grande masse de population blanche. Les forces des colonies, sauf dans les Indes, ne sont que de jeunes milices qui prennent, il est vrai, tous les jours plus d'importance depuis la guerre d'Afrique ; à ces forces de terre, l'avenir pourra ajouter quelques escadres légères destinées à la défense des côtes coloniales. Mais ce sont là des éléments auxiliaires ; longtemps

encore les colonies auront besoin d'être défendues par la mère-patrie. Dans le Royaume-Uni, responsable de la défense commune, quelle est la principale force? Ici encore, la réponse n'est pas douteuse. C'est la marine de guerre.

L'Angleterre est entourée d'eau, comme beaucoup de ses colonies. C'est donc à la marine qu'il appartient de tenir libres ces espaces azurés :

1° Pour éviter un débarquement des troupes ennemies en Angleterre ou aux colonies;

2° Pour tenir la voie d'eau ouverte au commerce et aux subsistances d'une mère-patrie qui tire presque tous ses aliments de l'étranger;

3° Enfin, pour ouvrir cette même mer aux transports militaires anglais. Un adversaire peut attaquer par terre l'Inde, ou l'Égypte, ou le Canada, mais c'est par eau que les Iles Britanniques communiqueront toujours avec leurs grandes dépendances.

Il existe donc une école dite de l'*Eau Bleue* (*Blue Water School*) qui, partant de ces aphorismes, affirme que la défense par mer est la seule à considérer pour le Royaume-Uni. On aurait tort, suivant cette opinion extrême, de dépenser beaucoup d'argent et de peine pour les troupes de terre; ce serait autant d'enlevé à la marine. Les troupes de terre devraient se composer essentiellement des garnisons coloniales et d'un petit corps expéditionnaire, bien organisé, toujours prêt à quitter les ports anglais, pour être transporté partout où il sera nécessaire. Quant à la métropole, si la marine était battue, elle serait, dit-on, rapidement affamée par les flottes victorieuses de l'ennemi. Dans le cas contraire, on ne saurait craindre une véritable invasion. Seuls, des débarquements de peu d'importance, des *raids* [1], seraient à redouter. Pour les repousser, l'organisation actuelle des milices suffirait.

Telles étaient les idées dominantes au lendemain de la guerre africaine. Mais l'Angleterre, s'étant mise à réfléchir sur tous les sujets à la fois, paraît en train de s'apercevoir que, bien des choses ayant changé dans le monde, elle doit, elle aussi, se modifier.

1. Cette question *Invasion* ou *Raid* a été longuement discutée par la presse.

Rien n'a plus occupé les séances du Parlement que les questions militaires. Le grand public s'en est préoccupé aussi, mais peut-être dans une moindre mesure, surtout parmi les couches profondes de la nation. Ceci est dû en grande partie au fait que l'armée de terre est restée très à part du pays. Formée uniquement de volontaires et constituée sur le modèle des anciennes armées permanentes à long temps de service, elle est loin d'avoir la même popularité que la marine[1]. Elle se recrute volontiers dans les grandes villes et parmi les *unemployed*; les officiers jouissent de la considération générale; mais la carrière de soldat est considérée comme un mauvais métier, bon pour ceux qui n'ont rien d'autre à faire. Aussi, les questions qui concernaient cette armée étaient-elles tout à fait inconnues du public et même de la majorité des parlementaires. De là, les longues discussions du Parlement et ses hésitations, justifiées en partie par les difficultés du sujet.

Les circonstances politiques ont aussi contribué à retarder la solution. Après la guerre d'Afrique, le gouvernement conservateur, qui régnait depuis longtemps, était usé. A la veille de sa chute, il était mal placé pour entreprendre la réforme de l'armée. Les libéraux, revenus au pouvoir en 1906, arrivaient avec des espoirs d'économies, et beaucoup de leurs adhérents de gauche, pacifistes convaincus, n'avaient pour les armements qu'une sympathie des plus limitées. Enfin, l'armée anglaise a toujours à sa tête des ministres civils qui doivent faire un long apprentissage avant d'être au courant de leur tâche; ils ont beau être rompus aux affaires; leur noviciat n'est pas facile et une politique leur est imposée par leur parti.

Cependant, sous le gouvernement conservateur déjà, on avait vu se manifester un esprit nouveau dans l'armée et quelques principes importants avaient été posés. On réclamait en premier lieu plus de travail, une meilleure instruction tactique et l'habitude de manier des masses sur le terrain. Dans cet ordre de faits, il y a eu des progrès fort sérieux. La principale école a été le camp d'Aldershot où, depuis la guerre, un corps d'armée a été tenu constamment en haleine par sir

1. La marine, cependant, se recrute comme l'armée de terre, par des engagements volontaires.

John French, un des généraux d'Afrique les plus distingués. Les principaux camps anglais, Aldershot, Salisbury et Curragh (en Irlande), pourvus de vastes terrains militaires, sont devenus de plus en plus de grandes écoles d'entraînement; on a donné aux grandes et aux petites manœuvres un développement inconnu; en Angleterre, la loi ne permet pas aux troupes le passage sur les propriétés privées; grâce à l'obligeance des propriétaires, cet obstacle a été en partie surmonté.

Plusieurs enquêtes furent ouvertes sur les mécomptes africains. En premier lieu, une enquête générale fut conduite par le *Royal Commission on the War in South Africa*. Sur la question d'organisation, la commission concluait par cette phrase caractéristique : « Aucun système militaire ne sera satisfaisant qui ne renfermera pas la faculté d'expansion en dehors des limites des forces régulières de la Couronne ». Le travail d'une seconde commission, présidée par lord Esher, amena, outre une réorganisation du *War Office*, la constitution d'un État-Major général au ministère de la Guerre et celle d'un *Comité de Défense Impérial*.

L'institution de l'État-Major n'en est qu'à ses débuts; mais elle est en train de se développer. Pour le moment, son chef n'est qu'un membre de l'*Army Council* (réunion des chefs de service du *War Office*). Ce Conseil prend, sous la présidence et l'autorité du secrétaire d'État pour la guerre, les décisions d'intérêt général. Le chef d'État-Major est en outre, avec le ministre de la Guerre et des représentants de la Marine, membre du nouveau *Comité Impérial de Défense*. Ici encore, l'élément civil est prédominant, car ce Conseil renferme, outre les membres du Cabinet nécessaires, le premier ministre qui préside et dirige. Un secrétariat permanent lui a été adjoint, afin de tenir au courant le Cabinet, et surtout le Premier, des questions navales et militaires, et aussi de créer un organe qui eût l'autorité suffisante pour pouvoir parler aux colonies.

Une dernière grande enquête, celle de la Commission Norfolk, a porté sur l'état des forces auxiliaires [1]. Bien que la Commission ait été beaucoup plus loin que M. Haldane, on retrouve cependant, en partie, dans son rapport, l'origine des réformes

1. C'est-à-dire des milices. *Report of the Royal Commission on the Militia and Volunteers*, 1904.

proposées par le ministre de la Guerre actuel. Après avoir établi, en grand détail, l'insuffisance des forces destinées à doubler l'armée permanente et à défendre le sol anglais, elle formulait ses conclusions et posait l'alternative suivante.

Si l'on voulait conserver le système actuel de milices, on pouvait certainement l'améliorer, sans changer le caractère volontaire du recrutement[1]. On pouvait aussi recourir à l'obligation en introduisant le service militaire universel à court terme[2]. La Commission concluait toutefois qu'une armée territoriale (*home defence army*), capable de protéger le pays contre l'invasion, en l'absence de tout ou partie des réguliers, ne pouvait être levée et maintenue qu'en proclamant le devoir de tout citoyen valide d'être instruit aux armes et de prendre part à la défense nationale.

Lorsqu'on parle de service obligatoire, en Angleterre, il s'agit de service dans les milices seulement, et non dans l'armée permanente. Pour des raisons nombreuses, celle-ci ne saurait être qu'une armée formée de volontaires et de soldats de métier. Sans compter l'antipathie qu'éprouve l'Anglais pour un service un peu long en temps de paix et dans une caserne, une bonne partie de l'armée régulière sera toujours employée dans les colonies, et appelée à de petites guerres et à des expéditions faites pour des professionnels et non pour des citoyens recrutés par le service obligatoire. Mais, même réduit au court service dans les milices, le service obligatoire ne disait rien de bon au public anglais. Mal renseigné, il le confondait avec le service à long terme des armées permanentes et l'appelait volontiers *conscription*, tandis que le monde politique de tous les partis voyait de mauvais œil « ce bloc enfariné ». Le 11 mai 1905, M. Balfour, alors Premier, exposant à la Chambre les vues du nouveau Comité de Défense, traitait deux points principaux : la possibilité d'une invasion en Angleterre et la défense de l'Inde.

En Angleterre, M. Balfour ne croyait pas qu'un ennemi pût exécuter un débarquement de quelque importance, même en supposant les escadres anglaises et l'armée de terre occu-

1. C'est là la solution adoptée par M. Haldane.

2. La commission envisageait la possibilité d'un premier service d'instruction durant un an, suivi d'une ou deux périodes d'exercices annuels.

pées ailleurs. C'est bien, en effet, dans ces conditions défavorables et qui seules rendent une invasion possible, qu'il faut envisager le problème : l'armée régulière peut être engagée dans une guerre extérieure et, pour la même cause, la flotte peut être au loin ; c'est à ce moment que l'attaque d'un nouvel ennemi, contre les Iles Britanniques, si elle venait à se produire, pourrait être très dangereuse. M. Balfour ne contestait pas, dans ces circonstances, l'insuffisance des volontaires contre une armée de 70 000 hommes cherchant à envahir le sol anglais. Mais, par des chiffres empruntés au tonnage maritime de la France, il s'efforçait de démontrer qu'on ne pouvait pas embarquer rapidement pareil effectif et qu'en présence des dernières réserves de la marine britannique, seules disponibles d'après ses suppositions, on ne pouvait le débarquer. Cependant, il semble que M. Balfour exagérait un peu l'efficacité de ces dernières réserves. On a aussi observé depuis lors que point n'était besoin de 210 000 ou 215 000 tonnes, ainsi que l'affirmait l'orateur, pour transporter 70 000 hommes dans un voyage de courte durée. Enfin, on pourrait trouver chaque jour, dans les ports allemands, tous les éléments nécessaires à une expédition de ce genre ou même plus considérable. Il semblait d'ailleurs, d'une façon générale, que l'indépendance de la flotte et, par suite, son efficacité avaient tout à gagner à une bonne défense des côtes par une armée de terre suffisante.

Pour défendre l'Inde, M. Balfour se contentait des 300 000 Européens que l'Angleterre pouvait trouver sur place ou y transporter dans un délai de quelques mois. Pourtant, lord Roberts avait déclaré qu'une guerre aux Indes exigeait 500 000 hommes de troupes anglaises et ce chiffre paraissait exempt de toute exagération. Il est vrai que M. Balfour comptait beaucoup sur les difficultés naturelles qu'oppo-

1. L'excellent correspondant militaire du *Times* cite entre autres, à titre d'exemple assez significatif, l'expédition de Hoche en Irlande en 1796. Parti de Brest, le 15 décembre, avec quarante-trois vaisseaux transportant 14 000 soldats, il était rendu le 21, avec trente-cinq vaisseaux en vue de l'Irlande, vers Bantry Bay, sans que l'amiral Colpoy, qui surveillait Brest avec quinze vaisseaux de ligne, eût vent de son départ. Le mauvais temps, il est vrai, empêcha Hoche de débarquer. Mais il revint à la Rochelle, le 14 janvier 1797, n'ayant perdu qu'un bâtiment et n'ayant pas vu un seul navire anglais.

sent à tout envahisseur les monts de l'Afghanistan, dans le nord, ou les déserts voisins de la frontière persane, dans le sud. Il suffisait, disait-il, de ne pas construire de chemins de fer dans cette région. Et cependant, les divers conquérants de l'Inde ont vaincu ces obstacles. Peut-on d'ailleurs garantir que cette absence de voies ferrées se maintiendra[1]? Si hautes que soient les barrières, elles doivent être défendues par des forces et des réserves suffisantes.

Le discours du Premier fut reçu cependant avec une faveur marquée des deux côtés de la Chambre des communes. Mais ce fut une explosion de critiques dans la presse. A la Chambre des lords, lord Roberts fit une vigoureuse réponse et l'exposé de M. Balfour sembla marquer le début d'un mouvement de l'opinion en sens inverse. Aujourd'hui, il est probable que M. Balfour ne prononcerait plus tout à fait le même discours. En tout cas, en 1907, les Chambres ont adopté, d'un commun accord et de l'assentiment des deux partis, le projet de M. Haldane. Le sentiment public a donc été assez fort pour imposer au parti libéral l'adoption de ces mesures, contrairement à ses idées d'économies militaires et contrairement aussi aux sentiments pacifistes de beaucoup de ses adhérents.

En 1902, cependant, un petit groupe d'hommes de valeur, sans attaches officielles, avait fondé la *National Service League*, pour soutenir et populariser le service obligatoire dans les milices, tel qu'il est compris en Suisse et cela sur les bases suivantes :

1° Il est nécessaire d'assurer la paix et la défense du pays et de l'Empire et d'améliorer l'état moral et physique de la nation par l'instruction militaire universelle[2]. Le service militaire doit être précédé, dans les écoles, par des exercices gymnastiques et militaires et par l'enseignement du tir; il est nécessaire d'apprendre à tous les enfants anglais leurs devoirs envers leur pays.

2° Tout homme valide doit être légalement astreint à servir

1. Aujourd'hui, à la suite de l'accord anglo-russe de 1907, on peut vraiment se demander si les frontières de l'Inde ne verront jamais de locomotive.

2. *Universal military training.*

à un certain âge et durant un certain temps, dans les milices. A cet effet, il doit être soumis à un service d'instruction de trois ou quatre mois de durée et à des exercices annuels. Toutefois, les milices ne sauraient être appelées au service de guerre que dans le Royaume-Uni (*Home Defence)* et en cas de danger national.

Depuis deux ans, la Ligue a fait des progrès considérables; les membres affluent; chaque jour, elle tient des meetings et fonde des sections en province. Elle en a même aux colonies et en Suisse. Elle est, depuis décembre 1905, dirigée par lord Roberts et un comité de premier choix. Elle compte des hommes de tous les partis, même parmi les plus avancés et si, malgré son opposition aux doctrines du *Blue Water School*, trente amiraux en sont membres, c'est que la marine pourrait tirer aussi du service obligatoire des réserves considérables, précieuses en temps de guerre. C'est donc le pays entier que le *National Service League* cherche à convaincre non seulement des besoins de la défense militaire, mais aussi des besoins de l'éducation civique et nationale. Par contre, la *National Defence Association*, fondée en 1907, considère comme non opportune, l'adoption du service obligatoire dans les milices; elle ne veut veiller aux intérêts de la défense nationale que dans les limites compatibles avec le service volontaire. En somme elle est, en bonne partie, dans les idées de M. Haldane. Mais, pour le présent du moins, elle est un aide plutôt qu'un obstacle à la *National Service League*, puisque leurs programmes ont un fond commun.

Le public commence à croire que l'on sera peut-être obligé d'adopter une certaine dose de service obligatoire (*some kind of compulsion*); les motifs invoqués contre l'obligation ne sont plus que des objections de pure opportunité : on se réfère le plus souvent à la difficulté de convertir le peuple anglais à des idées nouvelles; il reste encore à persuader les couches profondes qui arrivent à la vie politique et à leur faire prendre conscience des nécessités de la vie nationale. Telle est aujourd'hui la grande tâche, qu'ont assumée tous les partisans des réformes militaires, sans distinction de nuance.

Dès son origine, la *National Service League* avait en vue le service obligatoire des milices suisses. En septembre 1907, la

Ligue envoya en Suisse un comité d'enquête, — trente-deux personnes en tout, — composé surtout de parlementaires; le parti du travail ainsi que les intérêts ouvriers y étaient très fortement représentés. Organisé par la Ligue d'une façon privée, le comité agissait avec l'approbation et sous le patronage du gouvernement anglais et du ministère de la Guerre; il fut reçu en Suisse avec les honneurs officiels. L'impression, pour ainsi dire unanime, des délégués a été favorable au système suisse. Ils ont paru notamment persuadés que ce système avait de grands avantages pour le pays et que ses charges pouvaient être portées facilement. Il y eut, sans doute, des divergences d'opinion, surtout sur la question d'obligation; mais, à leur retour, libéraux et conservateurs s'accordèrent pour publier un résumé de leur voyage[1].

*
* *

L'armée anglaise est la seule armée moderne qui soit formée de soldats de métier servant volontairement. Conformément aux anciennes traditions des armées permanentes, le soldat anglais sert généralement douze ans, d'abord sous les drapeaux, puis dans la réserve. La recrue entre au dépôt du régiment où elle est dégrossie pendant trois mois. Puis, elle passe au régiment pour compléter son instruction. Recrutée à dix-sept ou dix-huit ans, elle n'est pas envoyée aux colonies avant vingt ans accomplis. A ce moment, son développement physique est terminé, ainsi que son dressage. Partant alors avec les détachements de relève, que les corps d'Angleterre expédient sans cesse aux garnisons du dehors[2], le soldat va généralement terminer ses sept années de service aux Indes, aux colonies ou dans les garnisons de la Méditerranée.

La durée du service sous les drapeaux a varié. Avant la guerre d'Afrique, il était de sept ans. Pour compléter les

1. Il faut noter cependant que la plupart des représentants du travail se sont refusés à signer cette déclaration avec leurs collègues. Mais, ce fait, dû surtout à des motifs politiques, ne doit pas voiler le caractère généralement sympathique de leurs impressions personnelles.

2. 25 000 hommes par an environ.

douze ans de service, on servait ensuite cinq ans dans la réserve, — laquelle n'est appelée que douze jours par an. Augmenter les réserves de l'armée et, par suite, la force de celle-ci en temps de guerre, sans trop charger des effectifs de paix qui coûtent très cher, là est la question principale pour l'armée anglaise. C'est dans ce but que M. Brodrick, après la guerre, réduisit le service actif à trois ans et constitua ainsi neuf classes de réserve. Mais le recrutement annuel ne fournissait pas assez d'hommes pour tenir les effectifs au complet. Aussi le successeur de M. Brodrick, M. Arnold Forster, porta-t-il le temps de service sous les drapeaux à neuf ans. Alors, on eut l'inconvénient contraire : il ne restait plus que trois classes de réservistes au lieu de neuf, ce qui était très insuffisant. M. Haldane en revint donc au système antérieur : la plupart des soldats, c'est-à-dire l'infanterie et la cavalerie de ligne, demeurent aujourd'hui sept ans sous les drapeaux et cinq dans la réserve[1]; cet arrangement paraît à peu près satisfaisant, tout en laissant encore les réserves trop faibles[2].

Les quatre sections de la réserve comprennent aujourd'hui 125 000 hommes; mais cet effectif devra, par suite des changements survenus dans la durée du service, diminuer progressivement jusqu'à 115 000. On pourrait toutefois, dit le *War Office*, en augmentant les sections A et D de la réserve, relever celle-ci jusqu'à 126 660 hommes, et ce chiffre deviendrait son effectif normal[3]. Or, la mobilisation de l'armée expéditionnaire en Angleterre demandera 85 000 de ces réservistes. La réserve serait donc, en grande partie, absorbée par cette mobilisation, si l'on tient compte des non valeurs qui existent toujours en pareil cas.

Une fois libéré de la réserve, le soldat a, dans certains cas, droit à une pension et peut espérer obtenir un des emplois

1. Dans l'artillerie montée ou à cheval, on sert six ans. Dans la Garde, la cavalerie sert huit ans et l'infanterie trois ans, ainsi que l'artillerie à pied. Les autres catégories servent deux ou trois ans.

2. Les soldats peuvent réengager de façon à passer douze ans sous les drapeaux et, dans certaines conditions, jusqu'à vingt et un ans, les sous-officiers surtout.

3. C'est le chiffre donné par M. Haldane en mars 1908, chiffre que ses critiques considèrent comme difficile à maintenir.

civils que, depuis la guerre d'Afrique, on a fait de grands efforts pour lui réserver.

L'armée anglaise régulière, si l'on y comprend les troupes indigènes de l'Inde et les corps coloniaux, n'est point si restreinte qu'on se l'imagine sur le Continent; son total dépasse 400 000 hommes sur pied de paix. Mais, si l'on déduit de ces gros effectifs l'armée indigène de l'Inde, quelques autres troupes coloniales, ainsi que les troupes anglaises à peu près immobilisées aux Indes[1], dans les autres colonies et dans la Méditerranée, on arrive à un chiffre beaucoup plus restreint de troupes réellement disponibles. D'après le rapport publié par le *War Office* en 1907[2], l'armée anglaise proprement dite comptait au 1er octobre 1906, y compris les troupes anglaises des Indes, 263 117 hommes. Sur ce total, 76 883 hommes de toutes armes étaient en garnison aux Indes et en Birmanie, non compris quelques milliers d'officiers anglais répartis dans l'armée indigène ou dans les autres services. Un second groupe de 58 615 hommes occupe les autres colonies, l'Égypte et la Méditerranée : les détachements les plus nombreux de troupes blanches, sont représentés par l'Afrique du Sud 21 666 hommes (effectif réduit depuis), l'Égypte 6 609 hommes, Malte 7 087 et Gibraltar 4 834. Enfin, 10 739 hommes appartiennent aux troupes coloniales ou sont détachés de l'armée indigène des Indes, et ne sont pas composés de soldats anglais[3].

1. Toutes les troupes des Indes (y compris les troupes anglaises) sont payées par cette colonie. Aussi en est-il rarement question dans les débats parlementaires. Elles forment une armée à part.

L'armée indigène hindoue, d'après des sources non officielles, se monterait en 1907-1908, à 155 170 hommes, non compris quelques milliers d'hommes stationnés en dehors des Indes, qui sont payés à ce titre par l'Angleterre.

Outre l'armée régulière indigène, il faut mentionner sa réserve qui tend à augmenter (25 à 30 000 hommes), les contingents des États feudataires hindous (18 000 hommes) et 30 000 volontaires anglais.

2. C'est le document détaillé le plus récent. — *General Annual Repor on the British Army* for the year ending 30 septembre 1906. War office 1907. — Nous renvoyons le lecteur pour plus de détails à la notice publiée sur l'armée anglaise, dans la *Revue des armées étrangères* (1907-1908), travail remarquable auquel nous faisons quelques emprunts.

3. Quelques troupes coloniales, notamment dans l'est africain, sont sous la direction du ministère des Colonies et ne figurent pas ici.

Un troisième et dernier groupe à peu près égal aux deux précédents, — diminués des corps coloniaux, — comprend les troupes stationnées dans les îles Britanniques et dans les îles de la Manche, au nombre de 126 756 hommes.

Ne prenons que l'armée dans le Royaume-Uni. Pour une guerre en dehors de l'Inde, les troupes stationnées dans le Royaume-Uni représentent la plus grande partie des forces disponibles. Elles sont destinées surtout à former une armée expéditionnaire qui pourrait être transportée au loin.

En temps de paix, les divisions et les autres troupes stationnées dans les Iles Britanniques sont réparties entre huit grands commandements[1] comprenant aussi les forces auxiliaires du territoire (milice et volontaires). L'un est le camp d'Aldershot qui renferme toujours un corps d'armée entier de toutes armes, à peu près complet. La Garde, stationnée en grande partie à Londres, forme un commandement ou district à part. Il existe aussi, pour la défense des côtes, des secteurs ou commandements spéciaux. Chaque commandant en chef possède deux états-majors distincts : l'un pour le commandement des troupes (État-Major général) et l'autre, administratif, qui a sous ses ordres les districts de recrutement régimentaires. Chaque chef de district régimentaire a sous ses ordres un dépôt de régiment (du moins pour l'infanterie), où les jeunes soldats font leur première instruction et qui est chargé du service de recrutement. En cas de mobilisation, les corps se complètent dans leur centre de mobilisation, qui correspond généralement aux garnisons. Les malades et les jeunes alors sont conduits aux dépôts, tandis que les réservistes, réunis dans ce même dépôt, se rendent de là à la partie active du régiment. Les chevaux sont complétés par des réquisitions, les animaux de complément étant désignés d'avance.

L'infanterie comprend soixante-treize régiments, soit cent cinquante-sept bataillons[2]. Presque tous les régiments sont à

1. 1 Aldershot. — 2 Sud. — 3 Est (Londres). — 4 Garde (district de Londres). — 5 Nord. — 6 Ouest (Galles). — 7 Écosse. — 8 Irlande. — Les districts d'Écosse et de Galles renferment très peu de troupes régulières.

2. Soit quatre régiments de la Garde (neuf bataillons) deux de Rifles (huit bataillons) et soixante-sept de ligne (cent quarante bataillons).

deux bataillons[1] depuis 1872, suivant le système du ministre Cardwell ou des « bataillons jumeaux » (*linked battalions*). La moitié environ de l'infanterie anglaise étant au dehors, chacun de ses bataillons a un jumeau, dans la mère-patrie qui, en attendant de relever le premier, dresse les recrues pour son frère, lui envoie en temps voulu les renforts nécessaires et reçoit à son tour les hommes rentrants[2]. Cette organisation a pour conséquence de remplir les corps d'Angleterre de jeunes soldats et de gêner beaucoup l'instruction. Il en résulte aussi qu'en cas de mobilisation les corps de la mère-patrie doivent absorber une grande proportion de réservistes, après s'être débarrassés de leurs jeunes soldats. Le bataillon a huit compagnies. Son effectif de paix est de 800 hommes en Angleterre, officiers compris[3]; mais aux Indes il est de 1033 et dans les autres colonies de 932. L'effectif de guerre étant de 1024 (officiers compris), les bataillons des Indes sont donc toujours sur pied de guerre.

La cavalerie a aussi le système Cardwell : chaque régiment colonial a son régiment jumeau en Angleterre, mais celui-ci n'est pas chargé de la relève. En outre, il n'existe pas de dépôts régimentaires, mais seulement deux grands dépôts, l'un pour la cavalerie légère, l'autre pour la cavalerie lourde. Sur les vingt-huit régiments de cavalerie de ligne existants, treize sont en Angleterre et quinze aux colonies, principalement aux Indes[4]. Ajoutez trois régiments de la garde (*Household brigade*), qui restent toujours à Londres. Au total, trente et un régiments. En cas de guerre, le quatrième escadron demeure en réserve au pays[5]. La cavalerie est formée en brigades permanentes de trois régiments, mais non endivisionnée.

1. Cependant deux régiments de la Garde sont à trois bataillons et un autre à un bataillon. En outre, les 2 régiments de Rifles et 3 régiments de ligne sont à quatre bataillons.

2. En retranchant les bataillons de la Garde, qui comptent à part et dont un seul est au dehors, il y a en Angleterre soixante-dix bataillons de ligne et à l'extérieur soixante-dix-huit bataillons. Une réduction de quatre bataillons d'infanterie dans les garnisons extérieures égalisera cette année ces deux chiffres.

3. Il va être réduit à 720.

4. Un régiment devant entrer cette année en Angleterre ces deux totaux vont être égalisés.

5. L'effectif de paix à quatre escadrons étant d'environ 700 hommes (sauf

L'artillerie montée vient d'être armée tout récemment d'une pièce à long recul, dernier modèle, tirant un projectile du poids de dix-huit livres. Augmentée depuis la guerre d'Afrique, elle compte cent cinquante batteries à six pièces. Dans ces chiffres sont comprises douze batteries d'obusiers de 12 centimètres[1]. L'artillerie à cheval, qui compte avec l'artillerie montée, est composée de vingt-huit batteries, tirant un projectile de treize livres[2]. Il reste en Angleterre quatre-vingt-dix-neuf batteries montées (dont neuf d'obusiers) et quatorze batteries à cheval. Les batteries montées sont réunies par groupes de trois, les batteries à cheval et les obusiers par groupe de deux. Une partie des batteries a un effectif de paix faible et l'autre un effectif fort ou renforcé.

L'autre grand groupe de la *Royal Artillery* est formé par l'artillerie de garnison ou artillerie à pied. En Angleterre : trois compagnies de siège et trente-quatre compagnies de garnison pour la défense des points stratégiques et des fortifications. Dans le même groupe, six batteries lourdes formées de quatre pièces et tirant un projectile de soixante livres. Ces batteries, de formation récente, sont destinées à accompagner l'armée en campagne[3]. L'artillerie de garnison, que l'on trouvait trop nombreuse, a été réduite de 5 000 hommes depuis la guerre d'Afrique.

Telle est l'armée régulière proprement dite. Les forces auxiliaires se composent de la milice, de la *yeomanry* et des volontaires.

Les engagés de la milice sont des gens qui cherchent un emploi temporaire et une paye, et non, comme les volontaires

dans la Garde où il est plus faible) l'effectif de guerre à trois escadrons n'est que de 541 hommes.

1. Quarante-cinq de ces batteries (dont trois d'obusiers) sont aux Indes et six dans les autres colonies.

2. Onze de ces batteries sont aux Indes et trois dans les autres colonies.

3. Outre les chiffres qui précèdent, sont stationnées aux Indes vingt-deux compagnies de garnison, six batteries lourdes de campagne. Enfin, dans les autres colonies, on trouve vingt-neuf compagnies de garnison. L'artillerie de montagne (huit batteries), qui fait partie du même groupe, est toute entière aux Indes.

proprement dits, des civils qui, par esprit national, s'entraînent au métier des armes. De là, l'affinité de la milice pour l'armée régulière et le fait que, chaque année, environ 15 000 hommes de la milice passent dans l'armée pour trouver une occupation permanente. De là aussi, en bonne partie, la faiblesse des effectifs de la milice qui, depuis un certain nombre d'années, vont décroissant.

L'origine de la milice est fort ancienne. Avec la loi du *ballot*, destinée à y rendre le service obligatoire, dans certaines circonstances, elle remonte plus ou moins au moyen âge et aux archers anglais de Crécy. Rendue obligatoire lors des guerres de l'Empire, elle a grandement contribué à former les armées de Wellington. Elle a donc dans le passé de très beaux états de service. Mais, depuis lors, elle n'a plus servi que volontairement. Tel a été le cas en Afrique, où elle a été, de son consentement, employée tantôt en petits détachements versés aux unités de l'armée régulière, et tantôt par bataillons entiers. Elle a aussi été utilisée, dans les garnisons extérieures, pour remplacer les réguliers partis pour l'Afrique. Soit à cause de ces emplois très divers, soit aussi à cause des modifications survenues dans la vie civile des miliciens, le recrutement du corps devient difficile : en 1906, elle ne comptait plus au total que 94 058 hommes au lieu de l'effectif prévu de 131 544 hommes.

Aux unités de milice est attaché un petit cadre permanent de tout rang, mais principalement composé de sous-officiers. La première instruction est censée durer six mois. En réalité, elle dure beaucoup moins, et les exercices annuels sont de vingt-huit jours. Dans la milice, l'infanterie domine de beaucoup et forme actuellement encore cent vingt-quatre bataillons (75 715 hommes en 1906). Notons encore une nombreuse artillerie à pied (14 365), du génie, du personnel sanitaire et très peu d'artillerie montée (412); mais point de cavalerie, la *yeomanry* en tenant lieu.

Les volontaires datent de 1859; ils représentent l'avenir de l'ancien esprit milicial.

L'insuffisance de leur éducation militaire et de leur organisation ne doit pas faire oublier que les volontaires sont une

grande force morale, dont on tirera certainement parti, et qu'ils sont recrutés dans un personnel très supérieur à celui de la milice. Dans quel pays, en effet, trouverait-on 200 000 à 300 000 hommes pour servir volontairement et parfois aux dépens de leur emploi civil? Beaucoup plus nombreux que la milice, ils sont, il est vrai, inégalement répartis sur le territoire. Telle localité, tel district leur sont acquis, tandis qu'ailleurs ils n'ont pas de succès. De là, de grosses difficultés pour former les unités de toutes armes nécessaires à la défense. Malgré cette inégalité de distribution, ils atteignent toutes les classes de la population et participent, par suite, aux qualités des levées recrutées par le service obligatoire.

Sous l'influence des tendances nouvelles qui pénètrent l'armée régulière, et grâce à leur excellent esprit, les volontaires ont progressé. Mais leurs efforts restent un peu paralysés par les conditions du service. Ce qui paraît leur manquer surtout, c'est une première instruction continue et d'une certaine durée dans une unité tactique; et c'est là ce qu'un service obligatoire, égal pour tout le monde, semble seul pouvoir leur donner. On ne saurait, en effet, leur imposer trois ou quatre mois de travail, comme recrues, alors que près d'eux leurs amis et camarades ne font aucun service. Les recrues des volontaires font, il est vrai, régulièrement chaque semaine, quelques heures d'exercice destinées à leur enseigner les éléments; mais ils sont déclarés *efficient*, sans subir un dressage plus complet. Cet état de choses est surtout dommageable aux gradés, qui ont rarement l'occasion d'instruire réellement leurs hommes, fonction capitale des cadres d'une milice et qui peut seule les former [1].

Chaque année, les volontaires, d'après des dispositions récentes, font au camp des exercices de quinze jours de durée, qu'ils pratiquent embrigadés et souvent avec la coopération des troupes régulières. Mais la présence n'est obligatoire que pendant huit jours et beaucoup d'hommes ne sont même pas présents durant cette période restreinte. Ainsi, en 1906, on comptait 255 854 volontaires de toutes armes (cadre permanent

1. Aux corps de volontaires comme à ceux de la milice, est attaché un petit cadre permanent, auquel est surtout dévolue l'instruction.

compris)[1], effectif approximativement semblable à celui d'aujourd'hui. Sur ce chiffre, 96,41 p. 100 étant *efficient*, 71,54 p. 100 assistent à l'inspection; au camp, 24 202 sont présents pendant quinze jours, et 144 523 pendant huit jours.

La cavalerie est représentée dans les milices par les régiments de *yeomanry*, qui avaient en 1906 un effectif total de 25 555 hommes[2]. Grâce à son excellent personnel, en grande partie recruté à la campagne et parmi les hommes qui connaissent le cheval, cette troupe paraît progresser rapidement. Réunie chaque année, pendant quinze jours, elle est employée avec succès, dans des manœuvres combinées, avec la cavalerie régulière.

En résumé, si nous faisons, en chiffres ronds, le total des forces de race anglaise dans le Royaume-Uni et les colonies en 1906-1907, nous trouvons les effectifs suivants :

A. — ARMÉE RÉGULIÈRE.	
Angleterre	126 000
Inde	76 000
Autres garnisons (moins 10 000 coloniaux)	48 000
	250 000[3]
B. — RÉSERVE	125 000
C. — FORCES AUXILIAIRES.	
Milice	94 000
Volontaires	255 000
Yeomanry	25 000
	374 000

1. L'artillerie montée n'existe pour ainsi dire pas jusqu'ici. — L'*establishment* budgétaire prévu était de 338 452, permanents compris.

2. Présents à l'inspection : 23 498. 284 hommes seulement étaient absents sans congé. L'establishement était de 27 638.

3. Cet effectif est sensiblement le même que celui du budget de 1908-1909. En effet, dans sa séance du 19 mars dernier la Chambre a voté un effectif de 185 000 hommes dans lequel sont comprises les troupes coloniales et dont les troupes des Indes ne font pas partie.

***

Tel était l'état des choses en 1907. Voyons maintenant celui que l'on prépare en 1908. On peut, d'après le War Office, définir comme suit le but poursuivi dans la réforme votée en 1907 : fournir des forces suffisantes pour défendre l'Empire et mettre en campagne, dès le début d'une guerre, un corps expéditionnaire nombreux et complètement organisé ; maintenir cette force, ainsi que les autres garnisons, pendant la durée des hostilités ; assurer l'expansion de cette force, durant la guerre.

Parlons d'abord de l'armée régulière. L'ancien corps expéditionnaire a été réorganisé et formé en six divisions à trois brigades [1], semblables aux nouvelles divisions de l'armée des Indes. La brigade anglaise, composée de quatre bataillons seulement, est un corps très mobile et commode à manier ; mais les deux brigades (huit bataillons) des divisions d'Afrique auraient été un peu faibles pour être opposées aux grosses divisions continentales [2]. Avec les divisions, l'armée expéditionnaire comprendra un véritable corps de cavalerie, formé de quatre brigades à trois régiments (de trois escadrons chaque), destiné à opérer d'une façon indépendante et avec ses propres convois [3].

Viennent ensuite les *troupes d'armée* proprement dites, dans lesquelles il faut noter, entre autres, deux brigades composées de cavalerie et d'infanterie montée avec leurs convois [4]. Enfin, des *troupes d'étapes*, comprenant les corps nécessaires

1. Au lieu de neuf divisions à deux brigades. Cette organisation, non encore complète, a été introduite le 1er janvier 1907. Elle ne fait donc pas partie intégrante de la *Loi sur les Forces territoriales et la Réserve* qui date du 2 août 1907, mais elle y est intimement liée.

2. En outre les divisions comprendront *sur pied de guerre* : deux escadrons de *yeomanry* ou de l'infanterie montée ; — trois groupes d'artillerie de campagne, chacun à trois batteries de six pièces ; — un groupe d'obusiers (monté) à deux batteries de six pièces ; — trois compagnies du génie. — L'effectif d'une division sera de 16 000 combattants et 19 600 hommes.

3. Avec ce corps, marchent deux groupes d'artillerie à cheval (six batteries) et quatre compagnies du génie montées.

4. Mentionnons en outre : deux escadrons de *yeomanry*, six compagnies de télégraphistes, trois d'aérostiers, deux équipages de pont, deux ambulances de campagne et deux colonnes de vivres.

à l'entretien et à l'exploitation d'une voie ferrée de 120 kilomètres et de deux lignes d'étape de 50 kilomètres chacune, partant de l'extrémité des rails.

Le total de cette armée expéditionnaire monterait à 166 216 hommes : soit 66 889 hommes de l'armée active et 85 023 hommes de la réserve, auxquels seraient adjoints encore 15 388 hommes, appartenant aux nouvelles forces territoriales.

Si l'on suppose dans le Royaume-Uni une armée active de 135 155 hommes qui est l'effectif actuel[1], il demeurerait donc en Angleterre, en chiffres ronds, après prélèvement du corps expéditionnaire, 68 000 hommes de l'armée active; en retranchant de ce dernier chiffre les troupes chargées de la défense des côtes (16 000) et divers services accessoires, il resterait dans les dépôts environ 40 000 jeunes soldats, au-dessous de vingt ans, qui deviendraient disponibles à mesure qu'ils atteindraient cet âge. En outre, la réserve normale étant supposée de 126 660 hommes, on pourrait, après prélèvement des 85 000 réservistes nécessaires au corps expéditionnaire, disposer d'un solde de 40 000 réservistes, dont une partie cependant doit être composée de non-valeurs. Le total de ces deux rubriques ne laisserait guère qu'une soixantaine de mille hommes pour combler les premières pertes du corps expéditionnaire.

C'est à cette faiblesse des réserves qu'il a fallu parer en premier lieu. En second lieu, il y avait des vides à remplir dans les formations du corps expéditionnaire, notamment dans l'artillerie et ses colonnes de munitions. Pour atteindre ce but, sans trop enfler le budget, on a transformé la milice en une seconde réserve de l'armée régulière. Ces nouveaux réservistes (*Special Contingent* ou *Special Reserve*) devront servir à l'étranger et s'engagent pour quatre ans. Ne servant que six mois[2], ils coûteront beaucoup meilleur marché que les soldats réguliers. Ils auront cependant une instruction supérieure à celle de la milice et pourront servir, soit en deuxième ligne dans certains corps[3], soit même en première ligne, dans tous

1. C'est le chiffre indiqué par M. Haldane, en mars 1908.

2. En outre, ils devront probablement être appelés quinze jours chaque année.

3. Dans l'artillerie, le génie et le corps médical.

les corps, sauf la cavalerie, pour compléter les pertes des effectifs combattants. Le corps expéditionnaire absorbera (officiers non compris) 7 359 de ces réservistes spéciaux et un nombre à peu près égal de soldats de l'armée territoriale contractant un engagement spécial.

Le recrutement de l'ancienne milice a donc été arrêté : à sa place, on est en train d'engager, depuis janvier 1908, des « réservistes spéciaux », pris en grande partie dans les anciens miliciens, jusqu'à concurrence d'un total d'environ 78 000 hommes [1].

Sur ce total, les 15 000 réservistes et territoriaux qui sont nécessaires au corps expéditionnaire étant mis à part, il resterait encore 60 000 « réservistes spéciaux » disponibles pour combler les vides des unités de guerre et suppléer la première réserve.

La plupart des unités de la milice sont maintenues comme cadre des nouvelles formations. Ainsi, dans l'infanterie, sur cent vingt-quatre bataillons, vingt-trois seulement sont, à leur choix, ou supprimés ou transformés en corps de volontaires. Des cent un bataillons maintenus, soixante-quatorze forment des troisièmes bataillons pour chacun des régiments réguliers. Fondus avec les dépôts actuels des régiments d'infanterie, ils serviront à la fois à la première instruction des jeunes soldats réguliers et à celle des « réservistes spéciaux ». En cas de guerre, ils recevront les jeunes soldats versés par le corps expéditionnaire, dresseront les nouvelles recrues de l'armée et appelleront au service les « réservistes spéciaux ».

Les vingt-sept autres bataillons formeront des quatrièmes bataillons pour les régiments réguliers qui suppléeront aux troisièmes bataillons, en cas de besoin [2], et pourront être, le cas échéant, employés comme unités complètes avec l'armée régulière. Quant à la nombreuse artillerie à pied de la milice, une bonne partie ira compléter les effectifs de l'artillerie régulière; le reste formera des unités de l'armée territoriale.

1. Officiers compris et y compris aussi les 7 000 territoriaux mentionnés ci-dessus.

2. On a pris ici des précautions pour pouvoir dresser un grand nombre d'hommes en cas de guerre. Lors de la guerre d'Afrique, les dépôts étaient encombrés d'hommes non instruits et les cadres faisaient défaut.

Il résulte de ces faits que les forces anglaises, qui comptaient trois catégories différentes de soldats, n'en compteront désormais plus que deux : l'Armée et les Volontaires. En outre, à la place de la milice, qui ne pouvait jouer qu'un rôle de second ordre dans une guerre, on aura, grâce à l'existence d'une seconde réserve servant à l'étranger, la faculté de tenir beaucoup plus longtemps les effectifs de l'armée régulière au complet[1].

Cette transformation a été accompagnée, pour des raisons d'économie, d'un certain nombre de réductions dans les effectifs, qui ont été vivement reprochées à M. Haldane. Parmi ces mesures, la plus critiquée a été la suppression de huit bataillons d'infanterie de ligne[2], qui entraîne aussi celle des réservistes de ces corps. De ce fait, on retrancherait ainsi graduellement de l'armée régulière 21 700 hommes de bonnes troupes[3]. Il faut se rappeler que, sans ces économies, les projets de M. Haldane n'auraient probablement pas eu l'assentiment de son parti.

Un autre changement assez grave menace l'artillerie de campagne régulière. Il serait question d'enlever, pour l'instruction des recrues et des réservistes, trente-trois batteries montées aux formations de première ligne, pour en faire de simples batteries d'instruction, réduites à deux pièces attelées, au lieu de six. Cette mesure est inévitable. Mais ce que l'on reproche surtout au gouvernement, c'est son intention de réduire les effectifs de ces batteries et le nombre de leurs attelages. Ces mesures mettraient hors de service ces trente-trois batteries en temps de guerre sur le champ de bataille. Par suite, en cas de départ des soixante-six batteries montées du corps expéditionnaire, il ne resterait plus en Angleterre, en fait d'artillerie de campagne disponible, que celle des volontaires. Il est certain que si l'on continuait à marcher

1. D'après ces calculs approximatifs, on aurait ainsi, au début de la guerre, un total d'environ 120 000 disponibles y compris le solde de la réserve régulière et les jeunes soldats.

2. Plus la suppression prochaine d'un bataillon de la Garde.

3. D'après les critiques de M. Haldane ces réductions porteraient sur des chiffres plus considérables.

dans cette voie de réductions, l'armée régulière serait bientôt très malade et le budget y gagnerait peu de chose. Sous ces réserves, il semble que la nouvelle loi ait toutes chances de procurer un développement de réserves nécessaire à l'armée. Le jour où cela serait urgent, on pourrait même, semble-t-il, augmenter, le nombre des réservistes, sans beaucoup charger le budget. Ainsi l'équilibre de l'armée active, dans ses limites actuelles, paraîtrait plus ou moins assuré.

Mais il faut que l'on trouve des engagés en nombre suffisant et que l'on se mette d'accord sur les effectifs fixes dont l'existence est absolument indispensable.

En temps de guerre, les Anglais ont toujours maintenu leurs unités au complet en y mélangeant, goutte à goutte, le vin jeune au vin vieux. Tel a été le cas en Afrique et c'est ce que M. Haldane prétend faire en mélangeant ses « réservistes spéciaux » aux vieux soldats. Cependant, nous avons vu qu'il était urgent non seulement de maintenir, mais aussi d'augmenter incessamment, durant la guerre, les effectifs de l'armée en campagne, ainsi que le nombre de ses unités. Pour assurer cette expansion et, en même temps, garder le sol anglais, en l'absence du corps expéditionnaire régulier, il fallait réformer les volontaires et en faire une véritable armée complète, dotée de tous les services, au lieu d'une collection de corps créés et juxtaposés un peu au hasard. Il fallait en outre opérer cette réforme sans toucher au principe du volontariat.

Le premier point consistait donc à refondre tous les corps de volontaires, d'après un plan logique et en partant des nécessités de la défense. C'est ce que l'on est en train d'opérer, non sans quelques protestations des unités que l'on supprime pour en créer d'autres à côté. Le *War Office* tient bon : ceux qui ne veulent pas servir quatre ans dans les nouvelles conditions, du reste assez semblables aux anciennes, seront libres ou de s'engager pour un an ou de résilier leur engagement. Une fois cette opération terminée et réussie, le pays sera doté d'une armée dite territoriale, formée de quatorze divisions de toutes armes, avec les services nécessaires. Cette armée aura cent quatre-vingt-seize batteries d'artillerie et, chose nouvelle, une artillerie de campagne armée de l'ancien canon de quinze livres

d'Afrique transformé en canon à tir rapide [1]. Elle aura aussi, dans la *yeomanry*, une cavalerie de 20 000 à 25 000 hommes, soit une brigade par division. Enfin, si les engagements le permettent, le total de cette force territoriale sera porté de 250 000 à 300 000 hommes.

Limitées par les nécessités de la vie civile, les conditions de l'instruction ne seront pas rendues beaucoup plus strictes. Comme précédemment, il s'agit de huit à quinze jours de camp annuel [2] et d'une série de 10 exercices annuels au corps. Sans l'obligation du service, on ne saurait augmenter beaucoup ces charges déjà lourdes pour de simples volontaires. Afin de compenser cette lacune, au début d'une guerre, on propose d'appeler toute l'armée territoriale au service pendant six mois. Mais, même si l'ennemi et les circonstances permettent à ce moment cette instruction supplémentaire, ce qui est très douteux, elle n'équivaudra pas (surtout pour les cadres) à un dressage annuel régulier dans les années précédant les hostilités.

Une dernière mesure, dont en attend beaucoup, donnera plus de vie aux volontaires. Ils n'ont jamais trouvé au *War Office* une grande sympathie ni un zèle très éclairé. M. Haldane a commencé par créer, pour l'armée territoriale, un département à part dont le directeur sera appuyé par un Conseil spécial (*Advisory Council*). Le service central ainsi assuré, il a décentralisé le reste et remis une grande partie des pouvoirs administratifs à des Associations de Comté, moitié civiles et moitié militaires, nommées par le *War Office* et dirigées par les Lords-lieutenants des Comtés. Cette idée a été empruntée à l'organisation suisse et au rôle des Cantons dans l'armée fédérale : si les comtés anglais ne sont pas de véritables États, comme les cantons suisses, ils ont cependant des traditions bien marquées, auxquelles on a très justement fait appel. Une milice ne vit que par l'esprit national et par l'intérêt que l'institution fait naître chez le citoyen. Il faut donc mettre cette institution tout près du peuple, si l'on veut la généraliser dans le royaume. Il faut que les Associations de Comtés et celles de district placées au-dessous, les autorités,

1. Soit cent trente-six batteries montées à quatre pièces.

2. Ces durées peuvent être réduites sur présentation d'une excuse valable.

les personnes influentes et généralement tous les corps provinciaux s'intéressent au recrutement pour que celui-ci prospère.

Les attributions de ces quatre-vingt-treize associations, toutes en fonction à partir du 1er avril 1908, concernent surtout le recrutement, l'habillement, l'équipement et l'administration des corps territoriaux. A cet effet, le *War Office* leur remettra des fonds dont ils seront responsables. Désormais, toutes les dépenses des volontaires seront payées par l'État; jusqu'ici, il en coûtait quelque chose à chaque homme et surtout aux officiers. Les dettes des corps de volontaires ont été liquidées; les officiers, relevés de tout souci pécuniaire, pourront être recrutés d'une façon plus démocratique.

Comment cette organisation subviendra-t-elle au besoin d'expansion de l'armée régulière en temps de guerre? Les volontaires ou territoriaux continueront à servir leurs quatre années sur le sol anglais, et ce ne sera que volontairement aussi et individuellement qu'ils pourront prendre part à la guerre extérieure. Ces engagés seront donc forcément en nombre limité. Ils ne seront pas organisés en unités tactiques complètes. D'ailleurs, si leur nombre était considérable, l'effectif d'une armée, composée de 300 000 hommes seulement, se prêterait malaisément à cet exode de ses meilleurs éléments : les corps destinés à garder le sol natal pourraient en être sérieusement affaiblis.

*
* *

La Commission Norfolk estima à 380 000 le nombre de jeunes gens qui tomberaient annuellement sous le coup du service dans le Royaume-Uni. Supposant une durée de service de quatre ans, qui est celle des anciennes et des nouvelles forces territoriales, l'armée de milices ainsi constituée nombrerait environ 500 000 hommes[1]. Les jeunes gens feraient un premier service de trois à quatre mois, suivi d'exercices annuels de quinze jours ou environ. On aurait ainsi une armée

1. On ne peut compter en pareil cas, et au maximum, que sur le 50 p. 100 des hommes se présentant au recrutement. Il faut en outre déduire tous les hommes servant dans les armées de terre et de mer, et certaines exceptions légales que l'on ne peut éviter.

de milices possédant un fonds d'instruction sérieux et, grâce au principe d'obligation, il serait facile d'introduire dans la loi les modifications suggérées par l'expérience.

On pourrait encore prévoir, à la sortie du service, la formation d'une réserve composée de cinq classes qui, inscrite sur les contrôles, ne serait appelée qu'en cas de guerre. Ici encore, on trouverait quelque 500 000 hommes et le total des deux catégories de miliciens fournirait le million de soldats demandé par lord Roberts et par d'autres autorités. Dans ce million d'hommes, on pourrait plus facilement puiser les volontaires nécessaires à l'armée régulière, sans risquer de trop affaiblir l'armée territoriale et la défense des Iles.

Cependant, même dans cette hypothèse, les milices ne seraient pas astreintes à servir en dehors de l'Angleterre sans leur consentement. Tel est, du moins, le programme de la *National Service League*.

Que se passerait-il donc si les ressources de l'armée régulière et le recrutement volontaire devenaient insuffisants? Ainsi qu'on l'a fait, lors des guerres du premier Empire, on proclamerait la loi du *ballot*, c'est-à-dire une loi de conscription rendant le service obligatoire dans la milice et assujettissant celle-ci au service extérieur. Cette loi, dont les origines remontent très haut dans le passé, n'a jamais été abrogée. Comme d'autres lois anglaises, qui ont en vue des circonstances exceptionnelles, elle est suspendue périodiquement, mais peut d'un instant à l'autre être remise en vigueur[1]. Le fait que l'on maintient ce texte dans l'arsenal législatif montre que l'Angleterre se rend compte qu'elle pourrait un jour être forcée de recourir au service obligatoire, — dans les plus mauvaises conditions[2].

1. *Ballot* signifie ici tirage au sort. En vertu de cette loi, ou plutôt de ces lois, car le texte a été souvent revisé, les autorités doivent tirer au sort, dans chaque comté, un certain nombre d'hommes valides entre dix-huit et trente ans, astreints au service (eux ou leurs remplaçants). Les opérations préparatoires doivent être renouvelées de temps à autre sur l'ordre du souverain et de son conseil privé; mais la levée des conscrits est, par le texte même de la loi, provisoirement suspendue. Ainsi, la dernière revision de la loi, qui est du 28 août 1860, en suspend les effets jusqu'au 1er octobre 1861, et cette suspension a été périodiquement renouvelée depuis lors.

2. Les inconvénients du ballot sont l'injustice du tirage au sort aggravé par le remplacement. Il serait en outre insuffisant au point de vue militaire, même avec le service obligatoire, parce qu'il appellerait au service des hommes isolés et non toute l'armée territoriale.

Mieux vaudrait, semble-t-il, en face de cette éventualité reconnue, proclamer le service universel dans la milice, en spécifiant les cas d'urgence où cette milice devrait servir à l'étranger. Du moins, disposerait-on de corps et d'hommes capables de combattre, et le pays serait prévenu de ce qui l'attend dans les péripéties d'une lutte vitale. En cas de danger, il faudra, bon gré mal gré, par le *ballot* ou autrement, trouver les hommes nécessaires, comme on l'a fait jadis, et les envoyer à l'extérieur. En effet, le point décisif de la guerre peut se trouver au large de l'Angleterre, partout où l'on aura une terre ou un allié à défendre, et même toutes les chances sont pour qu'il en soit ainsi, si les Iles Britanniques sont suffisamment gardées.

En dehors du domaine purement militaire, un des points les plus difficiles à saisir pour le grand public est l'utilité civique du service obligatoire. La société moderne étant en proie à une foule de dissolvants, jamais l'union du peuple tout entier, confondu dans une même pensée nationale, n'a été plus nécessaire. Il semble que l'école soit insuffisante à accomplir cette tâche : sous le conflit des opinions, elle tend à devenir de plus en plus neutre et de moins en moins éducative. Peut-être son niveau intellectuel est-il en hausse ; à coup sûr, l'enseignement de l'obligation morale y faiblit. Seule, l'éducation militaire, dirigée dans un sens vraiment national, peut inspirer à la jeunesse le sentiment du devoir pur et simple envers le pays.

L'Angleterre ira-t-elle jusque-là? L'opinion des classes populaires, entre autres celle du parti de travail, pèsera, sans aucun doute, d'un grand poids. Le peuple anglais est volontiers idéaliste : à ce titre, il y a dans l'obligation du service quelque chose qui peut lui plaire. Il y trouvera aussi un principe de justice et d'égalité démocratique, fait pour le séduire. Enfin, dans un temps où les Anglais, refoulés dans les villes, se préoccupent anxieusement de l'hygiène de l'avenir, le service obligatoire ouvre des perspectives d'éducation en plein air précieuses pour les classes pauvres. Mais, dans les groupes radicaux et avancés, l'esprit pacifiste se refuse plus ou moins à envisager la possibilité d'une guerre et la nécessité de se

préparer à tout événement. De nombreux adhérents du gouvernement demandent à la Chambre des Communes la réduction des dépenses navales et militaires, et cela au moment même où le nouveau programme naval allemand met toute la vieille Angleterre en émoi. Le gouvernement ayant pris la précaution de réduire d'avance au minimum son programme de constructions navales, la discussion a été des plus calmes et la proposition pacifiste n'a réuni que soixante-treize voix contre trois cent vingt[1]. Malgré ses répugnances et son désir d'économie, le Cabinet a été forcé par l'opposition et par l'opinion à sortir de toute ambiguïté et à déclarer qu'il maintiendrait, à l'avenir, la suprématie anglaise sur le pied du *two powers standard*[2].

Mais la marine n'est pas l'armée et les dépenses faites pour les forces de terre ne sont pas aussi bien accueillies de l'opinion que celles de la flotte. Bien des gens pensent que, sur ce chapitre, considéré comme un luxe inutile et dispendieux, on pourrait faire des retranchements.

Les dépenses navales et militaires de l'Angleterre montent à environ un milliard et demi, dans un budget qui devient tous les jours moins élastique. Si l'on veut les maintenir et trouver en même temps les énormes sommes nécessaires aux nombreuses réformes civiles et sociales en cours d'exécution, entre autres à l'assurance pour la vieillesse, il faudrait, comme le veut l'école de M. Chamberlain, élargir les bases de la taxation. Les contribuables protestent avec énergie contre le taux des divers impôts directs, nationaux et locaux. L'élasticité du budget pourrait être retrouvée par l'établissement de droits sur les importations. Et voilà l'avenir militaire lié aux questions fiscales et, par suite, aux problèmes économiques et coloniaux. Les colonies indépendantes seront appelées dans l'avenir à user pour leurs milices du service obligatoire. Déjà, la question a été posée dans la Nouvelle

1. Séance de la Chambre du 2 mars 1907. — D'après le budget de 1908 à 1909, les Anglais ne construiront que deux gros vaisseaux, tandis que les Allemands en construiront quatre.

2. On peut croire que le fameux incident de la lettre de l'empereur d'Allemagne à lord Tweedmouth, survenu en plein débat budgétaire, n'a pas été sans influence sur ce point.

Zélande et elle est pendante devant le Parlement Australien et au Natal. Ces communautés démocratiques et protectionnistes sont en train d'augmenter tous les jours leur influence sur la mère-patrie : trop faibles pour se défendre elles-mêmes, elles sont intéressées au développement des forces de terre anglaises, et ce développement repose, à son tour, sur l'existence d'une forte milice.

En dernier ressort, les réformes de M. Haldane auront leur grande part d'influence : Si la nouvelle loi ne réussit pas, on se trouvera acculé au service obligatoire dans les milices; si elle réussit, elle amènera forcément de nouveaux progrès et des modifications importantes dans les idées du public, à moins que l'Angleterre ne devienne entièrement pacifiste et ne renonce, chose peu probable, à sa situation dans le monde.

Depuis des années, on discutait ces problèmes sans progresser et tout projet de changement rencontrait de multiples objections. Et, cependant, il était urgent de poser, sans tarder, les besoins de la nouvelle organisation, toute milice étant forcément aux débuts défectueuse et incomplète. Tel sera probablement le cas de la future artillerie des volontaires, dont le Parlement s'est beaucoup préoccupé. Malgré la nécessité de cette création et malgré aussi les expériences encourageantes qu'ont tentées certains corps de volontaires, de grandes autorités considèrent avec méfiance les futures performances de ce nouveau corps.

Sans doute, cette artillerie, peut-être un peu trop nombreuse pour ses débuts, sera d'abord assez éloignée de la perfection. Il n'en saurait être autrement, mais le temps indiquera peu à peu les améliorations à introduire et aussi les nouveaux sacrifices à demander pour assurer le succès de la nouvelle formation. Si le pays le veut réellement, placée comme elle l'est en Angleterre dans un milieu propice, la milice y sera un organisme perfectible, presque indéfiniment perfectible, si l'on ose parler ainsi, mais il lui faut du temps. Permettez-nous, dit spirituellement le correspondant militaire du *Times*, permettez-nous d'être d'abord chrysalide avant de devenir papillon.

C'est là ce que M. Haldane et ses conseillers paraissent avoir

compris. Malgré ses imperfections, la nouvelle loi marque un pas en avant, qui laisse au lendemain le souci de réformes nouvelles. Les troupes étaient devant la rivière, hésitant et cherchant le passage le moins dangereux. M. Haldane les a lancées en plein courant et les a forcées à nager.

En dernier lieu, onze membres du Parlement viennent de proposer aux Communes d'appliquer aux nouvelles milices le principe de l'obligation du service. Bien que ce bill n'ait aucune chance de succès, le dépôt de cette motion suffit à lui seul à caractériser les progrès de l'opinion. Il ne faut pas oublier que l'on vient de voir cette opinion se modifier d'une façon soudaine dans la question de la réforme du tarif.

COLONEL CAMILLE FAVRE

L'AMOUR MASQUÉ[1]

VII

Depuis la représentation de *Zaïre*, quelques semaines s'étaient écoulées. De nouveau, et fréquemment, François écrivait à l'actrice. Il ne résistait plus au sentiment qu'il éprouvait pour elle. Il se disait que ces lettres étaient inutiles et risibles, mais le plaisir de les rédiger était assez vif pour que la critique qu'il en faisait ne lui défendît pas de les envoyer.

Cette manie inoffensive ne l'empêchait point de travailler. La *Daphné* avançait. Tige posait « comme un ange », et il avait commencé d'elle, un jour qu'il ne pouvait pas travailler à la grande toile, une esquisse dont il n'était point mécontent. Le tableau qu'il comptait faire d'après cette esquisse ne serait pas prêt pour le Salon, mais ce serait une occupation pour le printemps déjà prochain.

Absorbé par la peinture et par ce chimérique amour, François se trouvait presque heureux. Quand Éva, sur la scène, était Zaïre ou Hermione, il la regardait un peu comme une chose à lui. Il n'avait plus d'étonnement, ni autant de trouble. Parfois il lui semblait que sa future maîtresse était devant lui : car cela finirait peut-être ainsi, — mais quand, et comment?

Il avait su par les journaux que l'actrice devait, au début

1. *Published July fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* du 1er juillet.

d'avril, jouer le rôle de Belcolore, dans *la Coupe et les Lèvres* d'Alfred de Musset. On répétait sans relâche cette pièce au Théâtre-Latin pour les dernières représentations d'un tragédien âgé, mais d'un romantisme toujours jeune, et qui, après le rôle de Frank, devait prendre sa retraite.

Le directeur du théâtre menait grand bruit autour de cette « première ». On disait le nombre des figurants, des musiciens. On décrivait des accessoires, des « trucs ». Éva Declos devait, à un moment, traverser la scène sur un cheval blanc; et cela ne devait pas être un des moindres « clous » de cette soirée.

Ce fut à l'occasion de *la Coupe et les Lèvres* que Jean Marisy reçut d'Éva une seconde lettre. L'idée était venue au peintre d'envoyer à l'actrice une série de photographies : des portraits de femmes, par Bonifacio, Palma et Bronzino, dont elle pourrait peut-être s'inspirer, pour les costumes de Belcolore.

Un de ces portraits séduisit Éva, qui sut gré à son correspondant amoureux de l'attention qu'il avait eue. Elle pensa qu'un mot d'elle lui ferait plaisir; et François, qui l'espérait obscurément, le trouva un matin au bureau de poste, rue Boissy-d'Anglas, après une semaine d'attente.

Ce billet n'avait pas dix lignes et ne contenait rien qui pût indiquer autre chose que de la bonne grâce. Mais François y discerna tout ce qu'il souhaitait d'y lire. Il inventa un moyen d'obliger presque Éva Declos à lui écrire une troisième fois : il lui proposa des détails sur la couleur du costume qui avait plu. Le papier d'Éva portait cette adresse : 15, rue Guillaume-Tell; c'est là qu'il lui envoya la lettre prudente, où il ne parlait presque pas de son amour, mais où il s'exprimait toutefois avec une respectueuse tendresse.

Éva répondit à Jean Marisy qu'elle avait confiance dans son goût, et elle lui demanda s'il jugeait que la soie rouge sombre valait mieux, pour Belcolore, que le velours noir. François conseilla le velours noir.

Cette correspondance contraignit l'actrice à penser un peu davantage à Jean Marisy. Cet amour qui s'exprimait avec tant d'ingéniosité la touchait. L'envoi des photographies italiennes fit plus pour le jeune homme que les protestations dont ses lettres antérieures étaient remplies. Grâce au choix de ces images, elle donna une physionomie à ce vague adorateur. Et,

sans penser une seconde qu'elle pourrait un jour l'aimer, elle l'imagina, furtivement, mais pas moins nettement que si elle l'avait vu.

Le jour même où elle reçut la lettre dans laquelle Marisy, en exposant les raisons de sa préférence, lui conseillait la robe de velours noir, Éva devait voir son costumier. Elle lui répéta ce que disait le peintre, sans le nommer. Le costumier trouva ces raisons justes et pittoresques. Il demanda à l'actrice quelle était la personne qui lui avait donné de si bons avis. Éva, qui ne tenait pas à raconter cette histoire longue et compliquée, répondit sans y insister :

— Un de mes amis, qui habite Florence et qui fait des livres d'art.

Et désormais Jean Marisy fut pour elle ce qu'elle avait dit au costumier qu'il était.

Enfin, un jour qu'elle feuilletait un livre sur Carlo Crivelli, livre qui venait de paraître, elle songea, en voyant le nom de l'auteur : « C'est peut-être le vrai nom de mon Marisy. » Et elle écrivit au peintre ces deux lignes sur une carte :

Le costume sera en velours noir. J'espère que vous l'aimerez...

Le mariage d'Étienne Spéry avait lieu à la même époque que la « première » de *la Coupe et les Lèvres*, et, comme on célébrait ce mariage à Nancy, où demeuraient les parents de Louise, François redoutait beaucoup qu'une coïncidence fâcheuse ne le privât d'être au Théâtre-Latin.

Il fut bientôt rassuré : dès la veille de la représentation, il serait libre.

François arriva à Nancy un peu avant la cérémonie.

Étienne Spéry le plaisantait volontiers sur ses nouvelles amours qui lui semblaient d'aimables futilités ; il ne les prenait pas au sérieux. François, mortifié, avait vite cessé de faire des confidences si légèrement accueillies. Au surplus, il craignait que Louise n'en apprît quelque chose et cette jeune fille lui était de moins en moins sympathique. Mais l'affection des deux amis restait entière. Ils parlaient longuement ensemble de leurs travaux. Étienne ne travaillait pas moins que François. Il avait découvert, dans une bibliothèque privée, un vieux

manuscrit latin, tout à fait inconnu. C'étaient cinq tragédies fort belles, et qui, par leur impétuosité et leur franchise, prédisaient Shakespeare. Il voulait en publier le texte original, avec la traduction en regard.

La littérature et l'art, voilà ce qui les rapprochait surtout, maintenant. François le constatait avec mélancolie. La gravité revêche et obstinée de Louise faisait frémir le peintre. « Etienne s'en accommodera, — pensait-il, — mais notre intimité va s'en mal trouver. Souvent, le mariage des amis, c'est la fin de l'amitié. »

Sur le désir de cette Louise, le mariage ne fut que civil. Cela désola François, qui aimait le mystère et la noblesse des fêtes catholiques. Il était témoin; et le gros fonctionnaire, ceint de tricolore, qui proclama l'union, écorcha, en le lisant, le nom de Feubrise, qui en voulut un peu davantage à la femme de Spéry.

Pour la première fois, il quitta Étienne sans regret. Il en fit tristement la remarque.

VIII

Les abords du Théâtre-Latin étaient singulièrement animés.

Dans les voitures découvertes, sous les arbres dont les bourgeons s'ouvraient à peine, les femmes en manteaux clairs brillaient parmi l'ombre tiède, comme les premiers présents de la saison. François, en haut du péristyle, les regardait descendre et voulait voir, sur le visage de chacune, la hâte et le plaisir... Il cédait à une sorte de vanité inavouée en songeant qu'elles se dérangeaient toutes ainsi pour entendre celle qu'il aimait : car du vieux comédien, raison de cette affluence, il n'avait nul souci.

Dans la haute salle dorée, l'agitation était luxueuse et impatiente. Sur la pourpre des loges, les épaules des femmes étaient pareilles à des perles dans un écrin. François se sentait l'âme d'un maître des cérémonies. Il s'apprêtait à écouter l'actrice avec un intérêt spécial, averti, le cœur disposé à éprouver des émotions non moins vives que devant Hermione, mais plus réfléchies.

La représentation commença.

Avec la plus grande partie des spectateurs, il fut un peu surpris par la fougue effrénée du prologue. La malédiction de l'incendiaire ne le bouleversa pas. Et il n'applaudit guère lorsque Frank cessa de gesticuler, devant sa maison en flammes. Néanmoins le rythme de ce bruit dramatique, malgré lui, l'échauffait lentement, l'enveloppait d'un lyrisme élémentaire qui le préparait à être ému.

La tragédienne entra. Ainsi qu'on l'avait annoncé, elle était sur un cheval blanc. Tendrement inquiet, François se dit, comme un vieillard puéril : « Si le cheval s'emballait !... » Mais Monna Belcolore souriait avec aisance. Elle avait une amazone de brocart chargée de galons et de crevés, et qui tombait pompeusement. Une plume, sur le chapeau, vacillait mollement dans un courant d'air. François regardait, à travers la lorgnette, le visage aimé, qui bougeait un peu, selon les piétinements du cheval.

Cependant le beau brigand avait tué, dans un rapide combat, le seigneur qui accompagnait la femme. Et celle-ci, déjà conquise, lui disait : « Me trouves-tu jolie? » Le cœur de François, à cette question, répondit plus vite que Frank. Puis il admira l'assurance d'Éva, qui, pour diriger le cheval vers les coulisses, usait avec aplomb d'une houssine à pommeau d'or.

Ce n'avait été là qu'une apparition. La « grande scène » était au second acte; — l'acte du costume de velours noir, de ce costume que Feubrise considérait un peu comme son œuvre.

L'obscurité de l'étoffe autour des épaules était, comme le peintre l'avait prévu, d'un effet classique et sûr. Devant cet éclat, la salle ne retint pas un murmure qui fit frémir François à la façon d'un courant électrique. Mais le jeune homme n'avait pas prévu le jeu voluptueux de l'actrice. Par sa voix, par ses mouvements, elle était le baiser même et l'étreinte. Ce soir, les lèvres fermes d'Hermione, les lèvres tremblantes de Zaïre étaient une fleur brûlante, exaltée, amollie par le fard, grasse, gonflée; il semblait que cette bouche chargeât les mots des plus violents parfums.

L'aventurière était assise et tenait sur ses genoux la tête renversée de son amant. Et, sur ces genoux, il mourait d'épuise-

ment, de désir. « O ma belle maîtresse!... » soupirait-il. De son bras levé, il attirait vers lui le front qui se penchait.

« La courtisane... », « Belcolore... », « Éva... ». Ces mots emplissaient l'esprit de François de figures sensuelles. Entraîné par le spectacle du couple enlacé, il se voyait, avec cette femme, dans la ville italienne la plus oisive et la plus amoureuse, à l'heure où la nuit, pleine de musiques et d'odeurs, n'est plus qu'un grand lit d'ombre et d'argent...

Éva parut encore une dernière fois.

Près du tombeau d'un amant qu'elle pleure, Belcolore, fille de joie, est tentée par la richesse. Scène amère, impure et fiévreuse, où sont marquées toutes les souillures de la débauche, et qu'Éva Declos joua, ainsi qu'il le fallait, avec la mimique instinctive d'une prostituée.

Cette scène éveilla en François de mauvaises pensées qui le gênèrent d'abord, puis, vite, l'attristèrent. Elle l'obligeait à croire qu'Éva Declos, comme Belcolore, n'était qu'une femme, asservie et corporelle. L'existence d'Éva ne lui était-elle pas inconnue? François accueillait des possibilités odieuses. Il avait naguère attribué à celle qu'il aimait la violence d'Hermione, puis la tendresse de Zaïre ; il lui donnait aujourd'hui la basse avidité de la courtisane Belcolore. Il souffrait extrêmement devant cette incarnation nouvelle, et, pour s'apaiser, il appelait ses souvenirs à l'aide. Mais il luttait en vain. Le masque se confondait avec le visage : François était la dupe des mensonges de la prostituée, qu'il identifiait à l'actrice. Il se dit, avec un cynisme un peu forcé : « Pour l'avoir, je n'aurai qu'à y mettre le prix. » Et il touchait des louis dans la poche de son gilet... Cette déception irraisonnée ouvrait en lui mille sources de désespoir dont le flot submergeait tous les plaisirs révolus.

Cet état ne cessa pas avec le spectacle. François remontait les boulevards à pied et regardait, dans la nuit d'avril exceptionnellement douce, évoluer sur le trottoir les filles audacieuses. Il était rempli de pitié pour lui-même, pour le naïf amour qu'il ressentait; la vie l'écœurait, et il s'en voulait de se laisser aller ainsi, sans se défendre, à une détresse aussi absurde.

Il rôda longtemps. Il redoutait surtout la solitude. Les souffles de la nuit étaient engageants. Dans les voitures s'aban-

donnaient des amants rapprochés. Un homme parfois s'accommodait des offres d'une passante, et, par une rue noire, le couple se dérobait.

Ces troubles appétits, François les éprouvait à son tour. Sa révolte manquait tout à fait de nuances : il ne songeait pas qu'Éva pût n'être point, comme Belcolore, perdue et méprisable... Où était-il, le bonheur adroit et délicat de la veille? Des débauches imaginaires, et les caresses du vent, cela avait suffi pour disloquer le factice amour, pour répandre dans tout le sang du jeune homme un désir plaintif, anxieux, dont il gémissait.

Vers une heure du matin, misérable, exténué, il entra dans un restaurant, au hasard. Comme dans un songe, il vit les tables blanches posées sur les tapis foncés, les seaux d'argent, et, sur chaque table, un léger bouquet, près de deux abat-jour vert d'eau, lumineux.

Il s'assit, demanda de la viande froide, du vin, mangea comme un déménageur. Près de lui, une petite personne, grêle et gracieuse, laissait tiédir au bord de sa lèvre une cuiller de vermeil où fondait de la glace rose. Une buée voluptueuse noyait les sourires qu'elle jetait à son compagnon... François l'eût volontiers renversée en lui tordant les poignets...

Avec entêtement, il pensait à Éva; il l'évoquait dans des attitudes luxurieuses. Cette bouche éclose, d'un rouge dense, il la mordait en la baisant, et son baiser étouffait son insulte... Il pensait à Éva, qu'il fallait qu'il connût, maintenant... qu'il connaîtrait : — il se le promettait bien!...

Le restaurant se vidait. La langoureuse voisine n'était plus là. Brusquement, on entendit des bruits de voix qui venaient de l'étage supérieur. Deux hommes descendirent les premières marches d'un étroit escalier; ils riaient fort et parlaient avec un accent rauque et chantant. Derrière eux parut une créature bizarre, presque naine, comiquement vêtue, et, après elle, une autre femme : — Éva.

Elle traversa la salle; elle avait un long manteau clair. Un homme grisonnant la suivait, mince et soigné, qui distribuait des pourboires. François sortit, presque sur leurs pas. Les deux hommes et la naine partirent dans un fiacre, Éva et l'autre personnage entrèrent dans un coupé qui attendait.

— A la maison! — dit Belcolore.

François était vaincu par le dépit et par la honte.

IX

Pouvait-il en vouloir à l'actrice d'avoir un amant? Tandis qu'il rêvait, sans songer à vivre, Éva, dans les bras d'un autre, cédait à des sentiments réels et se moquait sans doute de lui, si, par aventure, elle y pensait. Et lui-même, l'aimait-il vraiment? puisque, au lieu de la désirer et de la joindre, il se contentait d'adresser à Hermione et à Zaïre des déclarations idéales qui ne pouvaient convaincre Éva. Qu'avait-il donc espéré? Unir en un seul être la femme et la chimère? Mais le sang avait détruit cet artifice. Et, d'une façon précise et aiguë, François était malheureux.

Pour l'être moins, il ne trouva pas mieux que d'écrire à Éva une fois encore : ce que sa lettre exprimait de douleur sincère et brûlante montrerait peut-être à l'actrice que l'amour de Marisy n'était pas aussi imaginaire qu'il l'avait semblé jusqu'ici. Il raconta d'abord, dans cette lettre, l'agitation et l'emportement qu'il avait ressentis devant Belcolore : « En la connaissant, — expliquait-il, — j'ai connu aussi que mon amour s'était enrichi, complété. Je n'avais respiré que l'âme du parfum ; j'ai savouré, hier, la chair du fruit... »

Puis il demandait qu'on eût de la commisération, de l'indulgence : car il souffrait horriblement. Et il disait comment, dans un cabaret, la veille, il l'avait vue passer, comment il l'avait épiée, comment il l'avait regardée partir, dans cette voiture, avec cet homme, qu'il ne savait de quel nom désigner, — « votre amant » lui paraissant un peu net, et « mon rival » bien présomptueux.

Le ton désolé et pitoyable de cette lettre amusa d'abord Éva Declos. Le jeu des circonstances était saugrenu qui avait réuni Marisy et Rewiloff dans le même restaurant. Puis elle considéra ce qu'une pareille soirée avait dû être pour ce « pauvre jeune homme ». Elle fut à la fois flattée et mécontente d'avoir provoqué cette peine. Et, comme la spontanéité, la candeur et la délicatesse de Jean Marisy le lui rendaient sympathique,

elle résolut — obéissant à un de ces mouvements du cœur qui étaient fréquents chez elle — de consoler un peu celui que, sans le vouloir, elle avait ainsi meurtri.

Elle écrivit :

Monsieur,

Je suis vraiment désolée de vous avoir fait ce chagrin. Mais avouez que je ne suis pas coupable. Le sentiment si bienveillant, mais bien mystérieux, que vous gardez pour moi, je n'ai rien fait pour l'entretenir et je ne puis pas y répondre. Pourtant vos lettres me sont agréables et je suis heureuse que vous m'aimiez. J'ai tort de vous dire cela, car vous allez y trouver ce qui n'est pas.

Adieu, monsieur, et apaisez-vous.

ÉVA DECLOS

Elle envoya ce billet et, pendant quelques minutes, ne chassa pas cette image : Marisy près d'elle, avec l'apparence idéale qu'elle lui composait, apparence confuse, mais faite de jeunesse et de beauté. Puis, tout au fond d'elle-même, elle songea : « Si j'étais sûre qu'il fût ainsi, comme je l'aimerais!... »

Mais bientôt, se moquant et riant de s'abandonner ainsi à des divagations d'enfant, elle oublia tout à fait Jean Marisy.

X

JEAN MARISY A ÉVA DECLOS

Vos paroles, madame, m'avaient rassuré, et je ne voulais plus m'affliger de vous avoir rencontrée, un soir, dans une compagnie où mon amour pour vous avait découvert tant de raisons de souffrir.

La matinée de printemps m'engageait à être heureux. Le ciel était si bleu entre les branches, madame, que je n'aurais pas su m'accommoder longtemps d'une douleur dont je ne pourrais plus, en vous écrivant, dire exactement la cause.

Ah! madame, ah! chère Éva, maintenant que ces heures divines ne sont plus, je viens vous remercier d'avoir consenti à m'en accorder les minutes! Précieux moments! où mon amour n'était point seul, où enfin je savais que vous m'aimiez aussi, où je vous voyais sourire, sourire pour moi...

Ne soyez point surprise, Éva, et souvenez-vous.

Je vous ai rencontrée, ce matin, sur le quai d'Orsay. Ce n'était pas un hasard qui nous avait conduits là tous les deux, puisque, lorsque vous m'avez aperçu, vous avez dit : « Eh bien, où allons-nous ?... »

Nous savions qu'un train partait bientôt, à la gare voisine, et que ce train nous conduirait à Versailles, où vous vouliez bien passer la journée avec moi.

Vous aviez une jupe de tussor bleu pâle, tout unie. Vos souliers étaient blancs. Sur votre grand chapeau de paille il y avait de nombreuses plumes d'autruche, d'un bleu sombre, dont les côtes brillaient.

Comme Zaïre, vous étiez en bleu, et tendre comme elle. « Puisque vous êtes là, vous disais-je, j'ai oublié les mois d'attente. » Et vous me railliez de mes fièvres passées, fermant parfois vos vastes yeux, où vos cils semblaient le jeu des feuilles sur l'eau.

Nous nous taisions souvent. Je me courbais devant vous, je prenais une de vos mains dans mes deux mains. Je sentais sous la peau du gant la forme de vos bagues. A l'autre main, je sais depuis longtemps que vous avez trois grosses perles, toutes les trois à l'annulaire : Hermione et Zaïre les portaient, et Belcolore aussi...

De la gare, vous avez voulu gagner à pied la place d'Armes. La lumière du beau jour s'élançait librement dans la noble avenue. Le ciel était d'un outremer si épais qu'il semblait écraser le château, que le soleil baignait, et sur lequel un drapeau pendait sans mouvement.

Vous disiez : « Allons au parc, tout de suite... » Comme vous vous êtes plainte des mauvais pavés, dans la cour montueuse!... Sous une voûte, vous avez ri et les échos vous ont répondu. Puis nous avons marché vite, parce que l'ombre du palais, sur le chemin, était froide. En haut d'un escalier, vous vous êtes arrêtée : on voyait le bassin de Neptune, après un tunnel d'arbres, et, après les marches, un vaste parterre où des lilas de Perse, en boules, étaient tout fleuris...

J'ai pris votre bras pour descendre les marches. Il pesait un peu sur moi, à dessein peut-être, et je penchais la tête pour éviter votre chapeau.

Près d'un lilas de Perse, qui versait de l'odeur comme un encensoir, je vous ai pressée tout à coup contre moi, et, parce qu'il y avait deux personnes, pas très loin, vous avez dit : « A quoi pensez vous?... voyons!... » Mais vous n'étiez pas fâchée. J'ai cueilli une branche de lilas : alors vous avez eu peur des gardes.

Je vous quittais parfois, afin qu'il y eût entre nous quelques

mètres de distance. Et puis je me retournais pour vous voir venir : votre beauté pompeuse, Éva, est faite pour ce décor. Vous avez des hanches, comme les femmes d'alors; et vos épaules sont rondes comme furent rondes les épaules de La Vallière, si vantée sous les mille bougies de la Galerie des Glaces. Vous n'êtes point une fée de brumes que le crépuscule forme dans les bois. Tous les sens sont heureux quand on vous considère. La plus belle des princesses mortes revivait dans ces jardins où Racine songeait jadis à Champmeslé, qui fut Hermione, comme vous.

Plus loin, dans l'eau inerte d'un bassin, j'ai contemplé votre image près de la mienne. L'azur du ciel animait à peine le sombre miroir. C'était une silhouette noire que vous posiez sur cette cuve funèbre où un jeune dieu de plomb jetait des grappes d'or.

Dans une étroite allée, tout près de là, je vous ai donné mon premier baiser : derrière l'oreille, parmi les cheveux, près d'un col mal commode. Vous ne fûtes point très satisfaite. « Ce n'est pas pratique », trouviez-vous... Mais j'éprouvais pour mes lèvres, qui avaient touché votre chair, un respect singulier.

Au bord du Grand Canal, il y a un petit restaurant, où nous avons déjeuné. Une barrière verte nous séparait du parc; et, entre deux ormes, on pouvait voir un gros homme pêcher. Il y eut des radis, des œufs, un maigre poulet, des fruits : un vrai repas de pique-nique. Vous lanciez de la mie de pain à des oiseaux gourmands. Un peu de soleil, dans nos verres, formait de minuscules arcs-en-ciel qui bougeaient. Et je tenais entre mes deux genoux votre genou...

Vous avez eu, ensuite, l'idée d'une promenade en barque. On a approché un canot. Le mot : Rapide, *était peint en noir à l'arrière. J'ai pris les rames.*

Et alors, madame, sur cette eau solitaire...

. . . . . .

Je ne veux plus de ce mensonge !

Ah! vous le savez bien, j'étais seul, seul depuis le matin; seul dans ce wagon, où je jouais à vous croire près de moi; seul près de ce lilas de Perse dont je mettrai cette branche, cueillie pour vous, dans cette enveloppe, tout à l'heure...

Ne suis-je pas un ridicule amant, qui se plaît à conduire un fantôme dans des jardins abandonnés, et qui sourit, heureux d'une présence illusoire? Votre corps, devant mes yeux, madame, est un souvenir permanent qui, dans les lieux où je passe comme dans les lieux où je demeure, s'impose à moi.

Hélas! je n'ai pas senti votre main dans mes mains. J'ai seul

jeté du pain aux oiseaux. Pendant deux heures, j'ai su être heureux par l'effet d'une imagination que nulle déception ne pouvait décourager...

Bien que vous fussiez, sans doute, à vous reposer des fatigues de Belcolore, ce matin, vous fûtes, madame, à Versailles, la compagne précise d'un amant sûr de votre amour. Et, ce soir même, tandis que je vous écris, je ne peux pas me résigner complètement, et croire que je ne vous eus point, sur cette eau, près de moi...

*C'était une image comme il y en a dans l'*Almanach des Demoiselles *: vous étiez assise à l'arrière du canot et vous faisiez tremper dans le sillage la corde du gouvernail. Je ramais en vous regardant. Nous nous souriions... Bien que vous ne fussiez pas là, madame, j'ai vu la peau de votre cheville, sous vos bas ajourés. Bien que vous ne fussiez pas là, je vous ai soutenue pour quitter le canot; et c'est ensemble que nous avons gagné le grand Trianon... bien que vous ne fussiez pas là.*

Déjà le soir tombait quand nous nous rembarquâmes. Je tournais le dos au soleil couchant, mais j'en voyais le reflet sur votre beauté, devant moi. — Vos yeux, que j'ai vus si souvent dénoncer l'amour d'Hermione, s'emplissaient d'or. Votre bouche, d'où s'exhalèrent les chauds soupirs de Belcolore, était nette et ronde sur votre visage qu'une poussière céleste recouvrait. Je regardais le cou de Zaïre pencher sous la nuit naissante. J'écoutais les roucoulements de mille colombes invisibles... Je regardais aussi vos doigts briller sur vos genoux.

Voudrez-vous pardonner, madame, les enfantillages d'un cœur qui s'essaye au bonheur? — Peut-être serez-vous un jour sur cette barque où je promenais votre ombre. Peut-être saurai-je la façon dont vous relevez vos jupes pour marcher : car, ne vous ayant jamais vue que sous les voiles tragiques, je ne sais rien de vos attitudes quotidiennes, et, l'Éva que vous êtes n'est sans doute point celle que je connais.

Oui, peut-être, serez-vous autre chose pour moi que cette créature fictive, imparfaite ou d'une perfection qui n'est pas la vôtre, mais que j'appelle et que j'accueille, pour tromper un amour chaque jour grandissant, et qui, chaque jour, exige des images nouvelles, des mensonges minutieux, des baisers qui n'ont pas de lèvres, des mots qui n'ont pas de voix.

JEAN MARISY

XI

Les toiles de François Feubrise, dès l'ouverture du Salon, furent extrêmement appréciées. Le jeune peintre connut les

premières satisfactions de la gloire. Il n'était pas un critique qui n'eût parlé de la *Daphné* avec chaleur et attention.

Mais François regrettait que ce ne fût pas un portrait d'Éva qui fût la raison de ces éloges.

Une fois de plus, il se demanda ce qu'il attendait pour prier formellement l'actrice de vouloir bien le recevoir. Il se trouvait, par son succès, rapproché d'elle. Éva, debout au sommet d'un escalier d'or qu'il gravissait aisément, lui apparaissait comme une grande déesse aux ailes battantes, promise à sa victoire.

Il rencontra Tige; elle lui dit :

— Eh bien, mon vieux! cette fois, ça y est! (Elle rayonnait de plaisir.) On ne parle que de toi.

Tige avait une robe d'un vert agressif et des nœuds lie-de-vin sur son chapeau : elle ne passait pas inaperçue. François la remerciait avec emphase, un peu grisé. Il se forma autour d'eux un petit groupe : — des camarades bruyants, qui menaçaient le peintre de le porter en triomphe, des journalistes, d'autres modèles. Ces marques d'une célébrité toute neuve étaient un peu familières et Tige le garait des plus hardis, en disant :

— Laissez-le donc, vous autres!...

— On ne te le prendra pas, — lui répondit quelqu'un.

La petite fille eut un « oh! » d'indignation si charmant que François l'embrassa en riant. Tige rougit. Ils se quittèrent.

François cherchait à découvrir l'actrice; il aurait voulu rencontrer Éva devant ses toiles.

« C'est aujourd'hui — pensait-il — qu'il faudrait lui dire : *Je vous aime*, et mon nom. »

Ne l'ayant vue nulle part, il rentra chez lui, décidé à écrire ce qu'il ne pouvait dire. Il avait oublié toutes ses appréhensions. Et il regrettait de ne pas avoir, la semaine précédente, prié l'actrice de l'accompagner dans cette promenade à Versailles : — elle n'eût pas refusé, il en était certain.

Il trouva chez lui un nombreux courrier. On lui demandait des rendez-vous, des dessins, des renseignements biographiques. D'une agence il recevait une série d'articles. Un modèle sollicitait des séances; un confrère malheureux, des secours.

Ces menus témoignages de sa jeune gloire l'amusaient, l'excitaient...

Mais une feuille imprimée qu'il lisait machinalement retint toute son attention : — elle lui était adressée par un comité formé pour élever un monument au peintre Thomas Couture, à Senlis, sa ville natale. François se souvenait d'y avoir souscrit, l'année passée. Aujourd'hui, on le priait d'assister à l'inauguration, le 20 avril, sur la place de la Gare, à Senlis. Une « matinée de gala » suivrait, au « Théâtre de la ville », et des « artistes de Paris avaient promis leur concours ». Éva Declos était l'une de ces artistes. Outre un poème de circonstance, elle devait réciter la *Nuit de Mai*, avec un acteur inconnu.

François n'hésita point et décida qu'il irait là.

Enchanté par cette perspective, il se coucha, et, dans la demi-torpeur qui précède le sommeil, il voyait passer Éva Declos vêtue de la robe blanche des Romaines de Thomas Couture. Près d'elle gesticulait Tige, nue et gamine... Puis il songea que la *Daphné* était seule, délaissée, dans une salle obscure du Salon; mais bientôt la nymphe s'effaça dans le cadre, il entrevit un grand portrait solennel, — celui d'Éva, — et s'endormit.

Senlis était en fête et en rumeur. Autour de la gare, de hautes perches portaient des oriflammes et des écussons. Une arche rudimentaire, faite de feuillages et piquée de lampions, précédait l'emplacement où, sous une draperie, se dressait le monument. Devant celui-ci, il y avait une étroite estrade pour les orateurs, et, de chaque côté, deux petites tribunes, habillées de rouge et d'or. François se dirigea vers l'une d'elles. Des camarades l'appelèrent; on se remua un peu pour le voir : — il était l'auteur de la *Daphné*. — En gravissant les gradins, il serrait des mains, balbutiait des remerciements, et s'efforçait à reconnaître Éva. Son cœur était préparé à une rude exaltation. Quelle serait la beauté de l'actrice sous ces arbres, sous le ciel?...

Il la chercha en vain, et, de savoir qu'elle n'était pas encore là, il fut comme soulagé. Il était assuré qu'elle paraîtrait à la fin de la cérémonie, après les discours; il n'était point mécontent que ce moment fût un peu différé.

Son voisin, un peintre qu'il connaissait, le présenta à sa maîtresse. C'était une jeune actrice, blonde, souriante. Il l'avait entendue souvent, au Théâtre-Latin, jouer près de la tragédienne de petits rôles sans prestige. Il était un peu ému devant cette jeune femme qui avait assisté tant de fois celle qu'il aimait, tandis que, sur la scène, elle simulait l'évanouissement. Il regardait les doigts qui avaient soutenu les beaux bras tremblants. Il se disait : « Dans le creux de ce cou s'est caché le front d'Hermione », et ce cou lui semblait comme enrichi. Il la complimenta du gracieux costume oriental qu'elle revêtait pour être, derrière Zaïre, une suivante soumise; mais il songeait aux voiles bleus d'Éva Declos, et remarqua qu'il aurait pu dire textuellement à celle-ci la phrase qu'il venait de prononcer là : — avec quelle voix l'eût-il fait, et avec quel trouble!...

La musique du régiment de hussards qui égaie Senlis de ses charmants uniformes d'azur fit retentir la *Marseillaise*. On découvrit le monument. Le buste était posé sur un simple piédestal orné d'une palette de bronze, parmi des pinceaux et des lauriers.

On applaudit. Puis les orateurs se succédèrent. François ne les écoutait pas. Il se représentait la forme de l'ombre bleue que tracerait la silhouette d'Éva sur le marbre du socle. Les discours achevés, le ministre distribua des décorations; la fanfare joua une marche héroïque. — Pourquoi Éva ne se montrait-elle pas? François supposait qu'elle se dissimulait derrière une tribune, en face de lui. Soudain, ce point lui fut caché par un chapeau de roses blanches; à quelques pas de lui, une femme s'était levée : — c'était Éva.

Ainsi, elle était là, depuis une heure, toute proche, sans qu'il l'eût devinée!...

Elle gagna l'estrade. François était fort surpris. Il s'attendait à voir Éva dans un costume de circonstance, et il la voyait en toilette de ville, sous un chapeau de roses!

Il accepta vite cette apparition inattendue. La lumière du jour donnait à l'actrice une tout autre physionomie. Il distinguait la poudre de riz sur les joues et la ligne où s'arrêtait le fard sur la bouche, au bord des lèvres. — Elle tenait une feuille blanche; ses gants étaient faits d'une peau mate, lai-

teuse ; et, comme François était placé un peu haut, il discernait parfois, dans les paumes, un petit rond de chair et les boutons de nacre...

Il la considérait avec une attention minutieuse. Il rêvait :

« Avant huit jours, je connaîtrai cet appartement de la rue Guillaume-Tell. Éva me dira : « Vous ne saviez donc pas que je vous aimais ?... » ou : « Je vous imaginais moins grand, et sans cette barbe... » Nous échangerons des paroles quelconques et douces ; et puis, nous ne dirons plus rien, car je serai tout près d'elle, mon visage contre son visage, nos haleines mêlées... »

Il pensait aussi qu'elle n'aurait pas cette robe de crêpe couleur d'acier, où étaient brodés, par places, de petits quadrillages de soie jaune soufre et jaune d'or, mais un peignoir flottant, mousseux de dentelles, et dans quoi le beau corps serait comme un marbre divin roulé dans la mer de Sicile.... — Il murmurait entre ses dents serrées : « J'écrirai ce soir, ce soir en rentrant... »

Cependant Éva Declos se préparait à lire. Elle déplia le papier, et, parce que c'était une apostrophe au peintre glorifié, elle se tourna à demi vers le buste.

A cet instant, un train, dont on entendait déjà le souffle et le grondement, allait passer sur la voie, au bout de la place. Éva attendit un peu, immobile. Et, tandis que les lourds wagons tremblaient parmi les sifflets et la fumée, François admira le chapeau de roses.

C'était un chapeau plat, entièrement fait de fleurs. Blanches ou safranées, elles étaient couchées sur les feuilles. Entre celles-ci François vit les boules dorées de deux épingles. Il songea qu'il sentirait la forme de ces boules, plus tard, au bout de ses doigts, quand celle qu'il aimait viendrait à quelque rendez-vous, et qu'il lui faudrait, après les premiers baisers, retirer les longues épingles du chapeau superflu.

Éva Declos commença de réciter les strophes où un poète local avait complimenté la République et encouragé les Beaux-Arts. Mais François n'écoutait que la voix. Dans l'infini de l'air elle était comme libérée ; — et il se figurait le Théâtre-Latin, où il l'avait jusqu'alors entendue, comme une vaste cage d'or, d'où se serait envolée, pour un jour, une colombe radieuse.

Il était persuadé qu'un miraculeux silence de la nature s'était fait autour de cette voix. L'air, les arbres, les collines là-bas, tout était sous le charme. François pensait aux grands magiciens, à Orphée, à Marsyas, à la lyre d'Apollon qui, selon la légende, résonnait encore, posée sur la pierre, dans la forêt... Il surprit pourtant, affaibli par la distance, le cri très lointain d'un coq. Il comprenait que ce coq disait qu'il avait perçu, dans la ferme où il vivait, la voix merveilleuse, et que tous les êtres, toutes les choses, l'avaient aussi perçue et frémissaient, comme enchantés.

Ah! comme il l'aimait, la splendide créature, la paisible dominatrice!... Il enviait le soleil du printemps qui caressait les noirs cheveux.

Éva se tut; le poète local lui baisa la main; le ministre, empressé, offrit son bras. Elle monta dans un landau démodé. — Dans une heure, François la reverrait au Théâtre, où devait se terminer la fête.

Il erra un peu dans l'aimable ville, par des rues tranquilles qui embaumaient la rose, l'encens et les confitures. Des maisons fraîches dormaient dans de séduisants jardins. On les voyait derrière de vieilles grilles, sous des porches de pierre. Les glycines, sur les murailles, étaient encore en fleur; elles balançaient leurs grappes tièdes, fréquentées par les abeilles, et mouraient doucement. Il entendait parfois des pas sur les graviers, un rire d'enfant, le heurt d'une porte. Il se disait qu'il reviendrait à Senlis, en pèlerinage sentimental, avec Éva, dont alors la voix, dans cette rue déserte, effrayerait ce chat qui dormait sur ce seuil... Comme il allait être heureux!

Mais il s'était égaré. Il demanda son chemin. Il n'était pas loin du théâtre. Il y retrouva la foule.

Ce théâtre avait été installé dans une vieille église. Il était surmonté d'un clocher. On y accédait par un porche. Dans le vestibule persistait l'odeur de la cire et du pain bénit. Un contrôleur, dans une petite chaire, ressemblait à un bedeau. Il semblait qu'il dût, au lieu d'une contremarque, vous tendre un goupillon. Les couloirs étaient nus comme ceux d'un couvent : on pouvait croire que chaque loge avait la porte d'une cellule; les fenêtres étaient en ogive et le plomb dessinait des losanges autour des morceaux de verre blancs, bleuâtres ou verdis.

La salle devait dater de la fin du XVIIIe siècle. Elle était exiguë et pittoresque. Les balcons et les avant-scènes étaient décorés, dans un style encore Louis XVI, Empire déjà, de petites guirlandes de lierre peintes sur un fond lilas. Le plafond était voûté; on y distinguait encore les étoiles de Marie entre le thyrse et le tambourin.

François songeait aux réunions qui s'étaient tenues là, durant la Révolution. Il se représentait la salle remplie de « citoyens » et de « citoyennes », les uns coiffés de chapeaux en tronc de cône, les autres vêtues de percales rayées.

Aujourd'hui, c'était une assemblée de peintres, de critiques, mêlés à des militaires, à des provinciaux. Tout ce monde allait y applaudir quelques musiciens et quelques acteurs, parce que, cent ans auparavant, un peintre de talent avait vu le jour dans cette ville.

Le spectacle commença. François se désintéressait des mélodies et des monologues qui le composaient. Il considérait les boules nuancées des hortensias dont on avait garni la scène; les feux de la rampe illuminaient leurs colorations diaphanes.

Éva, songeait-il, était occupée, pour l'heure, à se vêtir en Muse. Elle allait prendre bientôt la place de cette insupportable chanteuse... La robe couleur d'acier était posée sur une chaise, et aussi le chapeau de roses; les deux épingles à tête d'or étaient piquées dessus, se croisant. Il pensa enfin qu'Éva, un moment, avait dû être, avant de se draper dans les voiles lyriques, en jupon et en corset. Et il imaginait les fleurettes brochées sur la soie tendue, entre les baleines.

Avant *la Nuit de Mai*, on baissa le rideau; puis on fit l'obscurité dans la salle. François était nerveux. Qu'allait-il encore contempler qui procurerait à son âme une nourriture dont il ne soupçonnait pas l'espèce?... Chaque fois qu'il avait entendu l'actrice dans un rôle nouveau, il avait subi une émotion nouvelle, il avait trouvé de nouvelles raisons d'aimer. Hier, il tressaillait encore devant l'impure Belcolore. Quelle ivresse allait maintenant lui verser cet hymne de la jeunesse dans la nuit?

Il vit la Muse. Elle était debout derrière le taciturne jeune homme, dont il ne consentit point à retenir les traits.

Poète, prends ton luth et me donne un baiser...

Éva, dans une tunique droite pareille à celle que porte l'Apollon du Vatican, frémissait, comme la corde d'or de la lyre. Une épaisse couronne de lauriers chargeait les cheveux ondés; sous l'étoffe, on sentait la forme nue.

> Poète, prends ton luth : la nuit, sur la pelouse,
> Balance le zéphyr dans son voile odorant...

Il savait désormais pourquoi il avait toujours chéri ces vers : c'était pour les entendre dire aujourd'hui par celle qu'il aimait.

> Ce soir, tout va fleurir, l'immortelle nature
> Se remplit de parfums, de fleurs et de murmure,
> Comme le lit joyeux de deux jeunes époux!

François éprouvait que l'actrice, dont la voix s'était faite douce et confidentielle, parlait pour lui seul, et présageait les ivresses prochaines...

Puis vint le musical et limpide passage où la Muse entraîne l'amant dans des contrées de dilection :

> Voici la verte Écosse et la brune Italie,
> Et la Grèce, ma sœur, où le miel est si doux...

Ce dernier vers, François le goûta physiquement. Il frissonna, en l'accueillant, comme s'il eût tenu sur sa poitrine le poids d'une gorge haletante; sur sa bouche, le feu consumant d'une lèvre altérée...

Il se laissait saisir par la tendresse et par la volupté. La voix tremblait comme une source dans les plus douces syllabes; les soupirs demeuraient comme suspendus, pareils aux vapeurs de la nuit.

« Ah! — implorait-il, — posséder cette femme!... être un moment le maître de soi-même et du monde, puisque l'on tient ce corps entre ses bras!... »

Et, incapable de modérer son effusion, il se répétait les vieux mots éternels, parce qu'ils sont encore, avec leur poids millénaire, ceux qui tombent le plus profondément : « La Beauté... », « l'Idéal... », « l'Amour... », « l'Infini... ».

XII

Il voulut, le soir même, écrire à la tragédienne la lettre décisive où il demanderait qu'elle décidât de son malheur ou de sa joie. — L'heure future de la rencontre le fascinait comme un foyer de lumière; et, sans cesse, nettement, il imaginait, à son côté, Éva Declos, dans des attitudes familières et amoureuses. Cette présence fictive l'absorbait. Il s'efforçait cependant de rester calme : il fallait, dans cette occasion capitale, rester maître de soi.

Avant de commencer à écrire, il rangea minutieusement sur la table le papier, l'encre, la plume. Il lui semblait accomplir des rites religieux. Il ralentissait à dessein tous ces préliminaires, comme un nageur timoré qui aligne ses vêtements sur la berge, avant de se jeter à l'eau.

Il peina longuement sur un brouillon, où, par de tortueuses voies, il en venait à ses fins. — Il relut les nombreuses pages : « Ce n'était pas cela... » Il trouva toutes ces phrases creuses et vides comme les bulles de l'écume.

Il voyait des détails précis : c'était le beau corps, couché dans le lit tiède; les pieds nus, posés dans les draps; le dos charmant qui creuse le matelas; l'oreiller qui porte le visage comme une fleur une perle d'eau; et l'ombre, dont on ne sait si elle naît de la nuit ou des cheveux lâches et répandus...

Il reprit la plume :

Madame,

J'étais aujourd'hui à Senlis. Tout ce jour, je vous ai suivie, craignant à chaque instant de trahir mon amour aux yeux de tous... Je ne trouve plus mes mots, ce soir, tant je vous aime! — Je ne puis plus demeurer loin de vous.

Quoi qu'il advienne, je vous demande de consentir à me recevoir, rue Guillaume-Tell, — quand vous voudrez, mais recevez-moi... Je vous aime, essayez de m'aimer... Seulement, il ne m'est plus possible de vivre ainsi, sans cesse avec vous, et sans vous, pourtant...

... Si vous m'aimiez!... Ah!...

J'ose tout ce soir, madame, mais qu'importe! Il faut qu'il arrive quelque chose...

Comme je vous aime!

JEAN MARISY

Je passerai à la poste, après-demain; mais ne réfléchissez pas trop, si c'est « oui ».

Il relut.

« C'est cela : soyons catégorique!... » L'audacieuse franchise, le désordre passionné vaudraient mieux, il en était certain, que toutes les habiles périphrases...

Il colla l'enveloppe, s'en fut dormir.

François regardait, sur l'enveloppe, ce nom : *Madame Éva Declos.* Il pensait que, pour la dernière fois, il l'avait tracé avec cette écriture contrefaite dont il usait maintenant aussi facilement que de la sienne. Jean Marisy allait donc disparaître, bientôt? Non! ils parleraient souvent de lui, tous deux, plus tard, comme d'un personnage secret et bien-aimé.

Il sortit. Il était joyeux. Il était certain d'être aimé, et sa sécurité ne le surprenait pas. Il fallait qu'il eût de la confiance, à cause du ciel immaculé, de l'air léger, à cause de ces morceaux de paysages que l'on voyait, aux extrémités des rues transversales, et qui étaient les Champs-Élysées.

Au bureau de poste, il s'arrêta devant la boîte : elle était pareille à toutes les boîtes aux lettres. Mais c'était celle où il allait jeter *la* lettre : pouvait-il la regarder avec indifférence?

François ouvrit les doigts. Puis il se dit : « Je n'ai plus ma lettre... » La pancarte d'émail expliquait : « Les lettres jetées maintenant seront distribuées entre 7^h et 9^h. » C'est à cette heure-là qu'il avait, la veille, écrit le billet qu'il venait d'envoyer. Et il songeait que le ciel serait d'un bleu sombre derrière les vitres de la rue Guillaume-Tell, que le monde entier tiendrait pour lui, à ce moment, dans cet appartement inconnu...

Il marchait à petits pas; il regardait les passants; il regardait les magasins : — ici, des gâteaux qui brillaient sur des rondelles en fil de fer; là, des livres; plus loin, des bustes de cire, aux coiffures savantes et funèbres; — des fleurs enfin...

Il chercha si, parmi ces fleurs, il ne verrait pas quelques lis carminés. Il n'y en avait point. Mais, derrière cette glace, que de roses! Pourquoi n'en pas envoyer une gerbe qui serait, rue Guillaume-Tell comme l'ambassadrice de sa lettre?

Et, de même que naguère, il entra dans le magasin.

Il choisit une vingtaine de roses pourpres, presque noires. Il ne joignit nul billet à son envoi. Il ôta l'une des fleurs du bouquet, l'emporta, se disant : « Sur des roses semblables, Éva se penchera... »

Deux heures après, François n'avait plus cette assurance. Il regrettait d'avoir écrit cette lettre, et il se répétait : « C'est la fin de mon bonheur... »

Il gagna l'atelier. Il avait gardé la rose. Le feuillage en était un peu froissé. Il trouva aussi des fleurs là-bas : Tige avait apporté une botte de ces roses pâles aux branches rouges comme les pattes de certaines perdrix. Quand il entra, il vit ces fleurs, baignées dans des rayons généreux. Le cristal du vase et l'eau luisaient entre leurs branchages trempés, et la première abeille de l'été les visitait toutes, l'une après l'autre, très affairée par son ivresse.

Il piqua la rose noire au milieu des roses claires.

Tige, selon sa coutume, avait accueilli François avec des rires et des plaisanteries. Mais elle vit que le peintre était soucieux, et réprima sa joie...

Elle se dévêtit, prit la pose. Feubrise, en travaillant, maugréait. Il ne trouvait point le pinceau qu'il désirait, ni l'essence, ni le couteau à palette. Un tube de couleur crevait dans ses doigts. Il se plaignait de toutes choses. Cependant il se tut bientôt, cessant parfois de peindre, considérant Tige sans la voir, pensant : « C'est fini, c'est fini... Je suis un imbécile... »

Dans la haute pièce vacillait le silence. L'abeille s'était endormie sur les roses. Derrière le vitrage, l'azur printanier semblait l'haleine de la terre. La nature induisait les hommes à l'universelle volupté.

François écoutait cette invitation muette des choses. Il voyait le front blanc sous le chapeau de fleurs, devant le monument, à Senlis. Il évoquait le corps d'Éva sous les voiles de la Muse, sur le petit théâtre... Ah! pourquoi avait-il écrit?...

Sa main laissa tomber le pinceau. Il ferma les yeux sur son rêve détruit, espérant des larmes...

Il sentit tout à coup près de lui un corps frais et tremblant. Deux bras entouraient son cou; un jeune sein s'appuyait sur son épaule, deux lèvres s'approchaient des siennes...

Il ouvrit les yeux : Tige était presque sur ses genoux, rougissante dans ses cheveux défaits. Elle murmurait :

— Je vous aime.

Il la regarda. Il vit aussi, derrière elle, sur les roses de nacre, la rose de pourpre, pareille à une bouche, et qui semblait l'appeler.

Il écarta de lui la petite fille...

XIII

— Madame, ce sont des fleurs...

Et la femme de chambre posa sur un coin de la table un gros bouquet de roses noires : les roses de François Feubrise. Éva demanda si l'on avait remis une carte, avec elles. Non, « l'homme » n'avait rien laissé. Elle pencha son visage vers la tache veloutée, se disant : « Qui me les envoie?... » Elle délia les roses, et les disposa dans une jatte de saint-cloud blanc, qui était décorée, en relief, de cigognes et de roseaux. Elle regarda un peu, en en jouissant, l'harmonie opaque et douce que faisaient les pétales et la porcelaine.

Elle recevait souvent de si vilains bouquets! C'étaient des fleurs martyrisées par des fils de fer, ou piquées dans des corbeilles qui, quelquefois, avaient la forme d'un sabot, ou d'une petite brouette : — ces fleurs, au contraire, avaient été choisies par un homme de goût. Elles paraissaient avoir été coupées, le matin même, dans quelque jardin de l'Ile-de-France, sous le même soleil qui, en ce moment, devant la fenêtre, chauffait lentement la pierre du balcon...

Éva devait passer l'après-midi dehors... Tandis qu'on la chaussait, elle se souvint qu'un semblable bouquet, aussi simple et aussi beau, lui avait été adressé, un jour de cet hiver, par Jean Marisy. Elle se dit :

« C'est peut-être lui qui m'envoie ces fleurs... »

Mais Marisy aurait écrit : il n'était pas avare de ses lettres. Et elle pensa aux longues pages qu'elle avait reçues de lui, le mois dernier, où ce jeune homme au persévérant amour lui racontait longuement comment il s'était promené avec elle dans les jardins de Versailles, sur le Canal, à Trianon.

« J'aurais sans doute passé là une charmante journée ; c'est dommage, vraiment, qu'il n'ait voulu m'emmener que par l'imagination... Ne le connaîtrai-je pas un jour, mon amoureux?... »

Les mains levées, elle nouait, derrière un grand chapeau de rubans, un voile couleur de sable, et, pour le tendre, avançait contre lui sa bouche fermée.

Avant de sortir, elle prit deux roses, essuya leurs tiges mouillées et les épingla sur sa jaquette. Une épine lui piqua le doigt, elle l'enroula de son mouchoir ; au bas de l'escalier, le sang déjà ne perlait plus.

Elle ne rentra que pour dîner. Pour ôter sa jaquette, elle détacha les roses : elles étaient toutes blessées ; elle les posa négligement sur la table à coiffer, où, parmi l'ébène chiffré des brosses, elles achevèrent de mourir. Elle quitta son corset, et se trouva heureuse, nonchalante, dans la soie grumeleuse d'une gandoura noire, où pendaient çà et là de longs glands violets.

Elle dîna seule, et vite, recherchant le contact, sous ses coudes nus, de la nappe calandrée. Maintenant, pour ce repas, on n'allumait plus les lampes : le jour mettait à finir une lenteur infinie.

Puis elle parcourut un journal du soir. On y parlait des fêtes de Senlis, et on y louait la Muse de Thomas Couture, Éva Declos.

« Jean Marisy, — pensa-t-elle, — eût aimé m'entendre dire la *Nuit de Mai*... J'aurais dû l'avertir... »

Elle retrouva les roses, dans le salon déjà assombri. Elles s'étaient un peu épanouies, et certaines trahissaient l'or de leur cœur, comme un secret. Éva s'assit près d'elles... Elle posait ses deux mains sur la porcelaine fraîche, et, le visage de côté, couchait sa joue sur le coussin embaumé. La chair docile des roses pliait sous ce poids et, autour de la femme

alanguie, l'odeur semblait augmenter sa force. Lorsqu'une joue fut imprégnée, Éva donna aux baisers complaisants l'autre joue. Elle soupirait un peu, ou aspirait longuement une gorgée de parfum, qu'elle conservait ensuite dans sa gorge, la bouche fermée. De biais, ses regards regardaient le ciel, dont la turquoise se noyait peu à peu dans la nuit. Elle se sentait oisive, délicieusement agacée. Parfois elle faisait tinter sur la jatte, sous les feuilles retombantes, l'or de ses bagues. Par suite de la posture mal commode qu'elle avait adoptée, elle ressentait un léger engourdissement dans la jambe gauche, repliée sous elle...

On lui apporta une lettre. Il ne faisait plus assez clair pour la lire dans la pièce : elle alla sur le balcon.

C'était de Jean Marisy. Elle éprouva que son isolement cessait, et, avant de la parcourir, trouva que cette lettre était bien courte.

Elle fut contente qu'il eût été à Senlis : « Rien ne lui échappe », se dit-elle. Puis elle sourit brusquement : — enfin Marisy lui demandait de la voir!... Elle n'eut pas un grand sursaut. Son désir était comme une eau qui hésite à choisir la pente où elle va couler. Elle était souriante et douce, sans volonté. Elle n'était pas surprise de cette prière; elle n'était pas remuée. Cette imploration, qui lui parvenait dans ces parfums et ce chaud repos, n'était qu'une vague un peu plus forte, dont elle acceptait que le flot passionné la recouvrît. Dans ce bien-être, dans cette torpeur, elle unissait les roses, la nuit, Jean Marisy. Elle était à la fois inattentive et subjuguée. Elle se laissait mener. Elle obéissait à un plaisir indéfini, qui la dominait sans la contraindre.

Jean Marisy pouvait venir, s'il voulait... Elle l'accueillerait avec nonchalance, insensible et cependant satisfaite, comme on accueille un rêve dans le sommeil du chloroforme. Tandis que, tout à l'heure, penchée sur ces roses, elle laissait couler sur elle la tiédeur convaincante de la nuit, elle avait apprêté son cœur à être cette gracieuse proie.

Elle ne se demandait point si elle aimait ce jeune homme; elle ne se disait même pas : « Je vais enfin le connaître... » Mais elle lui écrivit :

Venez demain, vers cinq heures...

Et elle lui disait de venir, parce que la nuit était agréable comme une caresse, parce que, de l'autre côté de la rue, un ramier roucoulait dans le jardin voisin, parce qu'il y avait des roses, des parfums, — et un homme, et une femme, qui devaient se rencontrer...

XIV

François avait résolu de ne pas aller au bureau de poste avant trois heures. Il voulait se prouver par là qu'il était maître de lui. Il croyait sincèrement qu'Éva ne lui répondrait pas, sinon pour le railler et l'éconduire. Et, s'efforçant au calme, il voulait prendre d'avance son parti de cette prochaine déception. Il se répétait : « Que faudra-t-il que je fasse pour n'être pas trop malheureux?... » Et il était vaguement fier de son sang-froid.

Il pleuvait violemment : « Quand il ne pleuvra plus, je partirai. » Mais la pluie tombait encore quand il trouva que « cela cessait ou allait cesser » ; et il partit...

En sortant du bureau de poste, il déchira, dans sa fébrilité, une partie de la lettre en ouvrant l'enveloppe.

Quand il vit qu'il pouvait venir, qu'on l'attendait, son cœur monta dans sa gorge; il fut, une seconde, comme ébloui.

Éva serait chez elle, pour lui, vers cinq heures! — Il regarda sa montre : il était trois heures. Et il frémit :

« Dans deux heures, — pensait-il, — je connaîtrai celle dont je m'occupe depuis si longtemps! Je pourrai dire : « Je vous aime », à quelqu'un qui me répondra peut-être : « Je vous aime aussi. » Je vais contempler Hermione, Zaïre, Belcolore. Mes yeux sauront-ils rester ouverts, devant les yeux si proches de la Beauté?... »

Il relut la lettre une fois, deux fois, puis soupira :

— Enfin!...

Il se demanda ensuite comment il devait se vêtir, pour aller là-bas, et, songeant à la cravate, aux gants qu'il allait choisir, il s'inquiéta soudain du maintien qu'il faudrait qu'il eût,

devant Éva... Que dire, d'abord?... Il souffrit, à la pensée d'échanger avec elle des propos mondains, quelconques. Il ne pouvait pas entrer dans ce salon et crier : « C'est moi ! » les bras ouverts. Il redoutait d'avoir à subir mille détails précis, quotidiens, qui l'obligeraient à voir « le petit côté des choses », à être timide, ne sachant où poser son chapeau.

« Le moindre geste maladroit peut tout perdre, — pensait-il. — Je risque gros. Mes lettres lyriques et excessives m'ont sans doute donné un prestige mystérieux que je ne saurai pas soutenir, peut-être... »

Et il se voyait, dans une intimité qui lui semblait maintenant bien improvisée, près d'une femme dont la voix devant lui n'avait jamais prononcé que l'alexandrin de Racine ou la strophe de Musset.

Et, malgré tout cet hiver où il n'avait fait que s'occuper d'elle, malgré ses lettres, malgré les billets d'Éva, il s'écria :

— Comme nous sommes loin l'un de l'autre!...

La veille, alors qu'il ne savait pas « ce qui allait arriver », il était persuadé que toutes ces images, qu'il recherchait avec tant de ferveur, étaient la ressemblance fidèle de l'actrice; aujourd'hui, à l'heure de paraître devant elle, il remarquait :

« Comment puis-je prévoir ce qu'elle sera, ce qu'elle dira? Je ne connais d'elle qu'une existence d'apparat. Je n'ai jamais vu que ce que je voulais voir, et non ce qui est, sans doute, en réalité. »

Il savait comment Éva Declos jouait, puisque c'était parce qu'il l'avait trop bien appris qu'il l'aimait aujourd'hui. Mais que devenait-elle, loin du théâtre?... Quand il le saurait, l'aimerait-il encore?...

Et il restait à demi habillé, considérant les quelques mots de la lettre : « Venez demain à cinq heures. » Ils donnaient un diapason nouveau, dont la résonnance ne se taisait pas.

Il se représenta, en un moment, tout ce qui s'était passé pendant ces cinq mois. Il revit la loge où Patricia Houghton dressait sa pâle beauté. Il se souvint qu'avant d'avoir aimé Éva, il avait aimé la princesse grecque :

« Elle ne fut qu'Hermione, un temps, pour moi. Je la plaçais loin de cette vie, dans l'au-delà de tout un rêve, et, quand elle paraissait dans sa robe dorée, elle était allégée de

tout le poids terrestre... Vais-je tout à l'heure trouver Hermione encore? Non : ce sera une femme comme toutes les autres femmes... Ah! à quoi ne vais-je pas être asservi? La perfection d'un mensonge s'offrait à moi, ductile et enchanteresse, et voici que la réalité la plus plate va l'abîmer, l'amoindrir; — et ne dois-je pas me soumettre à elle, si je veux conserver l'amour d'une femme d'aujourd'hui? »

Il redoutait la réalité. Toutes les fois qu'il avait voulu accomplir un projet, il avait été déçu, blessé, repentant.

« Si, encore, — observait-il, — cela s'était fait graduellement, si j'avais pu m'habituer à ses habitudes!... Je n'aurais plus discerné, à mesure que je la connaissais mieux, tout ce qui lui manquait pour me satisfaire... Mais, à présent, je le sais bien, ce que je vais voir d'abord, ce sont les défauts que je ne soupçonne pas et que des attraits ne compenseront point, s'ils sont différents de ceux que j'attends... Ce qui est n'est jamais ce qui aurait pu être. Il ne faut pas aimer les femmes avec cet appétit d'idéal, d'absolu, que nulle créature humaine ne saurait rassasier... Éva Declos a le corps d'une héroïne, et c'est pour cela que je m'en suis épris... mais son âme, son esprit, ses goûts?... Hélas! je ne l'ai point aimée sans les agréments que lui donnaient la scène, les costumes de la légende et le génie des poètes. Si elle m'a tant plu, c'est que la fiction lui donnait libéralement les plus rares courages, les plus adorables vertus.

» Ah! avoir convoité Hermione et Zaïre, et puis, finalement, ne tenir qu'une vulgaire « cabotine » dans ses bras, — voilà peut-être ce qui m'attend!...

» De quel attirail livresque, « muséen », ne l'ai-je pas ornée? C'est par lui qu'elle m'est chère!... Que sera-t-elle sans son visage de fard, sans la rampe, sans la salle excitée, sans les transports que les poètes lui imposaient?... Certes, une volupté prodigieuse doit animer un corps si beau; mais je demande davantage; et les baisers auxquels j'aspire, ce ne sont pas ses lèvres qui peuvent me les donner.

» Je ne trouverai point, au quatrième étage d'un immeuble, à Paris, après qu'un serviteur m'aura introduit dans un salon contemporain, Zaïre qui dut mourir, Hermione qui fut reine. Une obstinée illusion, seule, m'a permis de placer Éva Declos

dans des situations dont le dramatique fait battre encore aujourd'hui le cœur des hommes... Dans le jardin des Hespérides, je ne tenterai pas de cueillir le fruit d'or dont la chair est trompeuse et fade; mais je le regarderai briller sur la branche, parmi le feuillage, hors de ma portée... »

Il ouvrit un meuble pour joindre cette lettre aux trois billets qu'il avait reçus d'Éva. Dans le tiroir, il y avait aussi les brouillons de ses propres lettres, des programmes, des photographies. Il relut ce qu'Éva lui avait écrit. Ce n'étaient que des phrases courtoises, neutres, indifféremment aimables; l'actrice remerciait avec civilité, sans fièvre, à peine curieuse, et certes point éprise : — elle aussi, elle écrivait à quelqu'un qu'elle ne connaissait pas!

L'amour de François n'avait point trouvé là d'aliment : ces billets, c'était l'assurance qu'Éva existait; rien de plus...

Il se souvint de la journée qu'il avait passée avec elle à Versailles, où elle n'était pas, où il avait parlé pour elle : Éva n'était pour lui que le miroir de sa chimère.

« C'est l'idée que j'ai d'elle qui m'est familière. Mais Éva Declos, en vérité, je ne la connais pas... »

Ce qui l'avait toujours encouragé à s'éprendre de créatures mortes ou inaccessibles, c'est la sécurité que les fables sentimentales offrent aux cœurs ombrageux. Jusqu'à cette heure, son amour pour Éva avait été l'un de ces amours-là. Il ne l'avait pas cru, devant les apparences réelles que fournissaient la voix et le geste de l'actrice, quand elle jouait, et cette correspondance, hors du théâtre. Mais, lucide et prudent, il redoutait de tout gâter, de tout détruire, s'il retirait le masque fallacieux de ce visage qui le décevrait fatalement. L'actrice avait été, sur la scène, l'alliée de son rêve; elle en deviendrait, la scène quittée, la rivale. Et le fantôme d'Éva n'était-il pas plus cher à François qu'Éva elle-même?...

Il y avait une chance sur mille pour qu'Éva fût semblable à l'être qu'il nommait ainsi. Si cette chance ne le servait pas, il ruinerait du coup les cinq mois de félicité qu'il avait goûtés en aimant, en se croyant parfois aimé. Et il voulait, pour l'avenir comme pour maintenant, garder intact son bonheur passé.

Et il se dit, tout naturellement, sans héroïsme ni mélancolie :

« Je n'irai pas là-bas ».

Il s'étendit sur un divan. Puis, quand il fut trop tard pour se rendre rue Guillaume-Tell, il sortit.

Il trouva Tige chez elle, surprise, heureuse de le voir ; Tige, petite Grâce quotidienne, qui, ne lui apportant aucune promesse, ne lui causerait nulle déception : il ne lui demandait rien qu'elle ne pût donner. — Et il l'emmena dans une auberge, près de Paris, compagne docile, fervente et déjà résignée.

Il n'écrivit pas à Éva Declos.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

AU PAYS D'EXIL

DE CHATEAUBRIAND[1]

I

BECCLES

A Mrs. Ida Bence Lambert.

L'année dernière[2], je publiais ici même, d'après des renseignements inédits, dus à l'amicale obligeance du docteur et de Mrs. Gostling, certaines révélations assez piquantes sur le séjour de Chateaubriand, émigré, dans les deux petites villes anglaises de Beccles et de Bungay. Je ne connaissais, à ce moment-là, ni l'une ni l'autre de ces villes. J'ai eu la satisfaction de les visiter, depuis lors, et d'y recueillir sur place nombre de détails nouveaux à l'aide desquels je voudrais aujourd'hui parfaire mon premier travail. On me permettra seulement de produire mes témoignages comme ils me sont venus, je veux

1. *Published July fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* LA REVUE DE PARIS.

2. V. la *Revue de Paris* du 15 août 1907. — Après la publication de cet article sur *Chateaubriand, professeur de français*, un jeune érudit anglais, M. Dick, m'écrivit qu'il avait déposé à la *Revue d'histoire littéraire* une étude sur le même sujet. Je saisis avec empressement cette occasion de lui en donner acte. On ne saurait être trop d'émules, de l'un ou de l'autre côté du détroit, à tâcher de faire un peu de lumière sur tant de points encore obscurs dans cette période de la vie de Chateaubriand.

dire pêle-mêle avec mes impressions de voyageur, puisque c'est au hasard des étapes que je me les suis procurés.

Cette méthode aura, du reste, l'avantage de restituer les événements à leur cadre naturel. Nous suivrons Chateaubriand pas à pas dans les sites et sur les chemins que hanta son exil; nous saluerons les logis qui lui furent bienveillants, ceux aussi qui lui furent douloureux; nous verrons enfin se lever devant nous les horizons qu'il remplit de ses rêves et qui demeurent illuminés par le prestige de son grand nom.

I

C'est de Cambridge que, dans l'après-midi du 19 novembre, je me dirigeai vers le Suffolk. A la station de Stowmarket, je fus rejoint par mes amis Gostling, trop dévoués à ma personne, trop intéressés aussi à mes recherches, pour ne pas recommencer en ma compagnie un pèlerinage qu'ils avaient déjà fait à mon intention et où leur expérience, sans parler de leur sollicitude, devait m'être d'un si précieux secours. J'ajouterai que le docteur, originaire de la région, était le guide tout désigné pour m'en faciliter l'accès. Le soir même, nous couchions à Diss, dans sa maison natale, où ses parents — de vénérables quakers — nous réservaient une de ces graves et religieuses hospitalités d'autrefois, qui sont restées de tradition parmi les membres de la secte.

Bien qu'au XVIIIe siècle les quakers aient été fort répandus en ces parages, il faut croire que Chateaubriand n'eut guère d'occasions de les approcher; sans quoi j'imagine qu'il eût appris à les juger plus équitablement et se fût abstenu d'écrire contre eux, sur de méchants propos, rapportés d'Amérique, la note injurieuse de l'*Essai*[1]. Je n'oublierai de longtemps,

1. Rappelons cette note :

Lorsque j'arrivai à Philadelphie, tout plein de mon Raynal, je demandai en grâce qu'on me montrât un de ces fameux quakers, vertueux descendants de Guillaume Penn. Quelle ne fut pas ma surprise quand on me dit que, si je voulois me faire duper, je n'avois qu'à entrer dans la boutique d'un frère; et que, si j'étois curieux d'apprendre jusqu'où peut aller l'esprit d'intérêt et d'immoralité mercantile, on me donneroit le spectacle de deux quakers, désirant acheter quelque chose l'un de l'autre et cherchant à se leurrer mutuellement. Je vis que cette société si vantée n'étoit, pour la plupart, qu'une compagnie de marchands avides, sans chaleur et sans sensibilité, qui se sont fait une réputation d'honnê-

quant à moi, les habitudes de vie simples et dignes qu'il me fut donné de partager pendant vingt-quatre heures sous le toit de mes hôtes. J'étais initié pour la première fois au charme sobre, à la poésie patriarcale, et je dirais volontiers biblique, des vieilles mœurs de la province anglaise.

Rien de plus foncièrement provincial, en effet, que ce calme pays d'Est-Anglie, ces comtés jumeaux de Norfolk et de Suffolk, fraternellement assoupis aux deux bords de la Waveney, qui les unit plus qu'elle ne les sépare, et qui les enlace à plaisir de ses mille méandres caressants, comme pour les mieux bercer. On s'y croirait aussi loin de Londres que la Bretagne peut l'être de Paris. Et ce n'est pas sans raison que ce mot de Bretagne, — de Haute-Bretagne tout au moins, — se présente de la sorte au bout de ma plume. Avec sa grand'rue zigzaguante, ses venelles étroites et ses maisons de forme ancienne, s'épaulant l'une l'autre à flanc de coteau, Diss m'a fait penser à quelque gros chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, en plus cossu seulement et en plus propre. C'est le type de la petite ville agricole, un peu retirée du monde et de la vie, et qui ne feint de s'animer qu'une fois la semaine, le jour du marché, quand les tilburys attelés de poneys à long poil ou les breaks tirés par de puissants limoniers, aux harnais riches de cuivres, y déversent la population, montée en couleur, des hobereaux et des fermiers d'alentour. En ce décor doucement suranné, les âmes n'ont pas l'air de s'être plus renouvelées que les choses : elles continuent, semble-t-il, un songe archaïque où nul écho du dehors ne les vient troubler, pas même le bruit du chemin de fer, puisque la station qui dessert la bourgade en est située à distance assez respectueuse pour que les coups de sifflet des locomotives ne dérangent pas son sommeil.

teté parce qu'ils portent des habits différents de ceux des autres, ne répondent jamais ni oui ou non, n'ont jamais deux prix, parce que le monopole de certaines marchandises vous force d'acheter avec eux au prix qu'ils veulent; en un mot, de froids comédiens qui jouent sans cesse une farce de probité...

Chateaubriand, d'ailleurs, devait reconnaître lui-même l'injustice de cette boutade :

Mon désappointement *politique* me donna sans doute l'humeur qui me fit écrire la note satirique contre les quakers... L'apparence du peuple dans les rues de la capitale de la Pensylvanie étoit agréable; les hommes se montroient proprement vêtus; les femmes, surtout les quakeresses avec leur chapeau uniforme, paraissoient extrêmement jolies. » (*Voyage d'Amérique.*)

Mais c'est surtout à parcourir les campagnes avoisinantes que l'on mesure à quel point le passé pénètre et possède encore ce coin d'Angleterre, désigné par les Anglais eux-mêmes sous le nom de « Vieille Angleterre », — *Old England.* — Nous nous y enfonçâmes dès le lendemain, au roulement modéré d'une antique calèche de louage. La route, après avoir franchi la Waveney presque au sortir de Diss, s'engageait dans un paysage de collines charnues, soulevées en molles ondulations. Parfois elle filait à découvert, entre des cultures ceintes de haies vives, qui alternaient avec des prairies verdoyantes, à peine touchées du blond de l'automne; puis, soudain, elle se transformait en une féerique avenue de chênes colossaux, de chênes épiques, derniers survivants de quelque forêt de légende, contemporains peut-être de saint Edmond, qui passe pour s'être assis à leur ombre, au moment de sa lutte suprême contre le Danois envahisseur.

La figure de ce chef barbare du IXe siècle est toujours ici l'objet d'une espèce de culte historique, et sa mémoire plane sur toute la contrée, depuis Bury-Saint-Edmund jusqu'à la mer. Comme nous achevions de descendre la pente boisée où niche, parmi les arbres, le pittoresque village de Hoxne (prononcez : Hoxen), notre conducteur arrêta la voiture à l'entrée d'un pont, sur la Dove, et nous indiqua sous l'arche la place où le roi, vaincu, abandonné de ses troupes, tenta, dit-on, de se dérober à la poursuite de ses ennemis. Après s'y être tenu blotti, les pieds dans l'eau, tant qu'il avait fait jour, il espérait bien se sauver à la faveur de la nuit, quand survint un cortège de noce accompagnant chez eux, sur le tard, les nouveaux mariés. Quelqu'un de la troupe, arrivé près du pont, remarqua dans le noir de la rivière, sous la voûte, quelque chose de brillant : c'étaient les éperons d'or du fugitif qu'un rayon de lune frappait. Le malheureux, arraché de sa cachette, fut reconnu, dépouillé, puis livré aux Danois, qui l'égorgèrent. Mais, avant de mourir, il lança, paraît-il, une malédiction terrible contre toute pompe nuptiale qui se hasarderait à l'avenir sur le pont de la Dove, appelé, depuis cette époque, *The Gold Bridge*, le « Pont de l'or ». La crainte inspirée par cette malédiction fut si durable que, jusqu'à la réfection totale du pont, vers 1830, les couples qui s'allaient marier à Hoxne aimaient

mieux prendre un long détour que de le traverser. Non loin, dans un champ labouré, s'érige une stèle destinée à commémorer le meurtre du roi martyr : elle remplace, dit l'inscription, le chêne qui s'élevait jadis en ce lieu et qui, en 1843, « s'écroula par l'effet de sa propre masse ».

Chateaubriand, qui put le voir debout, ne le retrouverait donc pas, s'il revenait errer sur ces routes de sa jeunesse. Mais, à part quelques arbres en moins ou quelques édifices en plus, comme il aurait vite fait d'identifier toutes choses en un pays resté si semblable à lui-même! Monticules arrondis, couronnés de hautes futaies; chemins creux, taillés au revers des collines; vallées sinueuses et secrètes; vieux ponts en dos d'âne sur des rivières silencieuses, dont on n'a pas encore industrialisé le cours; vieux pâtis communaux, hérissés d'ajoncs; vieilles églises saxonnes en *flint* [1], moitié silex et moitié ciment; vieux *cottages* couleur saumon, exquisement roses dans le soleil, et coiffés de tuiles multicolores; vieilles gentilhommières blanches, à façades pseudo-grecques, endormies et comme enchantées au fond des vieux parcs, — pas un trait caractéristique, pas un détail essentiel n'a bougé, dans la physionomie de cette terre, depuis le temps où « M. de Combourg » y promenait, voilà plus d'un siècle, ses mélancolies d'émigré.

Il n'est pas jusqu'aux anciennes auberges postales qui ne dressent encore, aux relais d'autrefois, leurs architectures trop vastes, irrémédiablement désertes, vouées à un veuvage, à une solitude éternels. Nous visitâmes l'une d'elles, la monumentale hôtellerie du *Cerf blanc*, dans le hameau de Scole. L'arc de triomphe en bois sculpté où se balançait primitivement son enseigne et sous lequel berlines et diligences passaient avant de gagner les remises, n'est plus visible aujourd'hui que sur les gravures falotes encadrées à l'intérieur; tout un pré verdoie entre les pavés disjoints de la grande cour, et les écuries bâillent, pleines de néant; mais le corps de logis principal, de style « Louis XIII », comme nous disons en France, a gardé jusqu'en son dénuement la belle ordonnance classique de ses années de splendeur. Devant la gigantesque cheminée de la cuisine règne toujours le banc semi-circulaire où quinze voya-

1. Caillou.

geurs pouvaient se chauffer à l'aise, protégés par un haut dossier contre le vent de la porte. Dans les chambres spacieuses, lambrissées de chêne, les vieux lits à baldaquin s'étonnent qu'on ne défasse plus, à l'heure de la couchée, leurs housses déteintes, semées de fleurs pâlies. Et je me demandais, en partant, si l'hôtesse elle-même, avec sa mine d'un autre âge, ne se surprend pas encore parfois, le soir, à guetter le *stage-coach* de Londres à Norwich, qui déposa aux abords de Beccles, il y a quelque cent quatorze ans, le futur auteur du *Génie du Christianisme*.

II

Beccles n'était pas, en effet, sur le parcours direct des messageries royales, qui le laissait à un mille environ dans l'est; de sorte que, pour l'atteindre, il fallait subir le désagrément de changer de voiture.

De nos jours, le W. V. R., — entendez le *Waveney Valley Railway*, — vous y transporte le plus commodément du monde, et sans trop de hâte néanmoins, vous permettant ainsi de suivre le déroulement des paysages à mesure qu'ils se déplacent devant vos yeux. Plus ces paysages se succèdent, au reste, plus ils se ressemblent, et plus aussi vous constatez qu'ils ressemblent à la partie de la marche bretonne qui s'étend de Rennes à Dol ou de Rennes à Dinan. Chateaubriand n'a pas été sans relever cette parenté d'aspect entre la terre de son adolescence et celle de son exil : « L'Angleterre ressemble assez, au premier coup d'œil, à la Bretagne : des bruyères et des champs entourés d'arbres ». Que de fois sa nostalgie dut s'aviver, plus cuisante, à ce rappel incessant de l'horizon natal! Le Suffolk est une des très rares contrées britanniques dont les rivières se voilent à demi, comme les nôtres, d'un clair rideau de peupliers; une des contrées plus rares encore — dans cette patrie de l'arbre, de l'arbre-citoyen, de l'arbre-roi, — où les talus des prés exhibent de ces tronçons de chênes, infirmes, étêtés, raccourcis, mutilés par l'émondage, qui donnent à nos campagnes de l'Ouest leur caractère le plus saisissant. En tout cas, elle était bien bretonne, quoique d'un rien plus froide et plus septentrionale peut-être,

la fine lumière argentée qui baignait les vieilles maisons de Beccles, lorsque nous y arrivâmes dans la matinée du jeudi 21 novembre.

En 1796, à l'époque où Chateaubriand la quitta pour rentrer à Londres, la ville comptait 2 440 habitants; la population a plus que doublé dans l'intervalle, et de nouveaux quartiers ont été construits, mais en prolongement des quartiers primitifs, demeurés intacts. Sitôt gravie la rue, fort avenante, qui, de la gare, monte en pente douce vers la place, on est au cœur même de l'ancien Beccles. Voici, sur la droite, le campanile isolé de Saint-Michael, à la fois clocher d'église et beffroi municipal, écrasant de sa haute masse carrée la frêle bâtisse en forme d'hexagone qui, après avoir servi de salle du conseil jusqu'en 1875, abrite maintenant la bibliothèque. A gauche, voici le Marché Neuf, analogue aux « martrays » des petites sous-préfectures de Bretagne, bordé, comme eux, de pignons pointus et d'étages en encorbellement. Le *King's Head hotel* en occupe un des angles. Nous nous y acheminons pour prendre le *lunch* et retenir nos chambres. C'est, on s'en souvient, l'auberge où Chateaubriand débarqua. Je ne pense pas qu'elle ait beaucoup changé depuis lors, sauf que ses murs de brique rouge ont peut-être noirci.

Quand nous pénétrons sous le porche, le premier objet qui s'offre à notre vue est le fameux chapiteau, disposé à terre en guise de montoir, dont on s'étonnerait qu'il fût fait état dans les monographies locales, si l'on ne savait la naïve superstition qui, chez ce peuple conservateur, s'attache aux moindres vestiges du passé. Une servante nous introduit dans la salle à manger réservée à la catégorie des hôtes qui ne sont pas des voyageurs de commerce. L'exiguïté de la pièce atteste suffisamment qu'ils ne doivent jamais être fort nombreux. Pour ameublement, une console, une table et quelques sièges en vieil acajou; aux parois, quatre ou cinq peintures encrassées, à sujets rococo, dames et seigneurs voguant sur un lac, escortés par des cygnes; au-dessus de la porte, dans une caisse de verre, un monstrueux brochet empaillé, — tout cela, contemporain, j'imagine, de l'hôtel lui-même, semblant dater, comme lui, du siècle de la reine Anne.

Et donc, c'est ici le logis où, sous le nom de « M. de Com-

bourg », Chateaubriand inaugura sa vie de Beccles. Fut-ce à la fin de 1794 ou dans les débuts de 1795? M. Baldensperger, qui a fait une étude spéciale de l'émigration française à Londres, opine pour le printemps de 1795, — « avril ou mai, sans doute », m'écrit-il. — Mais, d'autre part, je lis dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* :

Les malheurs de ma famille, que j'appris par les journaux, et qui me firent connaître sous mon véritable nom (car je ne pus cacher ma douleur), augmentèrent à mon égard l'intérêt de la société. Les feuilles publiques annoncèrent la mort de M. de Malesherbes; celle de sa fille, madame la présidente de Rosambo; celle de sa petite-fille, madame la comtesse de Chateaubriand; et celle de son petit-gendre, le comte de Chateaubriand, mon frère, immolés ensemble, le même jour, à la même heure, au même échafaud. M. de Malesherbes était l'objet de l'admiration et de la vénération des Anglais; mon alliance de famille avec le défenseur de Louis XVI ajouta à la bienveillance de mes hôtes.

Comme ces lignes se rapportent au séjour de Beccles, il faut nécessairement admettre que Chateaubriand se trouvait depuis quelque temps déjà dans le pays, lorsque l'on y connut, à dix ou quinze jours peut-être de l'événement, la mort de M. de Malesherbes, survenue le 22 avril 1794. Ce ne serait donc pas le printemps de 1795, comme le veut M. Baldensperger, mais bien plutôt celui de 1794 qui le vit arriver en Suffolk.

Et maintenant, suivons-le d'aussi près que possible dans ses démarches. Du *King's Head*, il commença, nous dit-il, par se rendre chez le « ministre du lieu ». Ce ministre, auquel il ne fait pas l'honneur de le nommer, s'appelait, nous le savons, Bence Sparrow, de la riche famille des Sparrow, de Worlingham. Recteur de Beccles depuis 1774, il habitait le *rectory*, — une grande et confortable résidence, située un peu hors ville, sur la route de Bungay, d'où elle domine toujours l'harmonieuse perspective de la vallée, le glissement souple de la rivière et l'ondulation vaporeuse des coteaux lointains. Qu'est-ce que Chateaubriand allait faire chez le recteur? A l'entendre, il lui était envoyé par Deboffe, son éditeur de Londres, pour travailler — sous la direction d'un groupe d'antiquaires dont Bence Sparrow était le président — au déchiffrement et à la traduction des manuscrits français de la collection Camden, relatifs à l'his-

toire du Suffolk. C'est là, semble-t-il, un pur mythe. La tablette funéraire consacrée à la mémoire de Bence Sparrow, dans l'église de Beccles, le loue d'avoir été *a faithful teacher of God's word, both by his life and doctrine*, — « un fervent apôtre de la parole de Dieu, tant par sa vie que par sa prédication »; — il est avéré qu'il fut par surcroît un esprit des plus cultivés et un parfait homme du monde; mais les papiers qu'il a laissés ne renferment aucune allusion à cette prétendue histoire du Suffolk pour laquelle il aurait eu recours aux lumières, d'ailleurs problématiques, du jeune émigré. L'explication de Chateaubriand ne saurait donc être la bonne, et force nous est d'en chercher une autre.

Pour essayer de la découvrir, nous nous adresserons à un historien de Beccles, — authentique, celui-ci, — mais qui ne devait naître qu'une vingtaine d'années plus tard : je veux parler de Samuel Wilton Rix. Ce bénédictin anglican consacra la meilleure partie de son existence à rassembler de tous côtés et de toutes mains une véritable « somme » de documents, tant imprimés que manuscrits, sur les hommes et les événements qui avaient le plus marqué dans la chronique de son pays, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à son temps. La mort le prit avant qu'il eût achevé de mettre en œuvre les matériaux si copieusement amassés; et ces matériaux eux-mêmes se fussent probablement dispersés au hasard des enchères, sans la générosité de M. Aldis Wright, professeur à l'Université de Cambridge, qui, natif de Beccles, s'empressa de les acheter en bloc pour en faire don à ses concitoyens. Ils sont aujourd'hui déposés dans la « Chambre du conseil de ville », où j'ai pu les feuilleter avec fruit, grâce à l'obligeance du secrétaire de mairie, M. Angell, et aux judicieuses indications de M. Soanes, un des maîtres, précisément, de cette *Fauconberge School* dont les élèves d'autrefois reçurent les leçons de Chateaubriand. Interrogeons donc sur le point qui nous intéresse les volumineux dossiers de Wilton Rix.

En 1794, Beccles possédait, dans *Blyburgate Street*, deux établissements d'instruction qui se faisaient face de part et d'autre de la rue. L'un, le plus ancien, était installé dans la longue maison à toiture de chaume et à un seul étage, en encorbellement, que l'on signale encore aux touristes comme

une des curiosités de la ville. C'était une institution privée : on l'appelait, du nom de son directeur, la *Brightley's School*. L'autre était la *Fauconberge School*, fondation du docteur Fauconberge : elle avait à sa tête M. Girdlestone. Bien que rivales, les deux écoles vivaient en fort bonne intelligence et même fraternisaient en quelque mesure : par exemple, elles s'arrangeaient pour que leurs élèves respectifs pussent suivre dans l'une les cours qui n'étaient pas représentés dans l'autre. Jusqu'à 1794, le français n'était enseigné dans aucune d'elles. Mais, vers le printemps de cette année, on apprit que la *Brightley's School* allait avoir un *french teacher*. Ce *french teacher*, c'était M. de Combourg.

Comment l'émigré avait-il été mis en rapports avec M. Brightley ? Ici nous touchons, je crois, la raison vraie qui amena Chateaubriand à Beccles. En sa qualité de chef d'institution, M. Brightley se trouvait naturellement en fréquentes relations d'affaires avec les éditeurs de Londres, partant avec Deboffe, si « estimé dans la librairie anglaise »; mais, à la date de 1794, il y avait pour lui un intérêt majeur et tout personnel à cultiver ces relations et à les renforcer. Il s'apprêtait, en effet, à quitter l'enseignement; et dans quelle vue? Pour créer à Bungay une maison d'imprimerie qui, aujourd'hui encore, est une des plus achalandées de l'Angleterre. Dans ces conditions, voici à peu près, j'imagine, comme les choses durent se passer. M. Brightley écrit à Deboffe : « C'est décidé : je me fais imprimeur et j'espère qu'à l'occasion vous voudrez bien m'honorer de vos ordres. » — « Comptez sur moi, répond Deboffe; mais, à ce propos, j'ai ici un de mes compatriotes, jeune homme de belle naissance et de grand talent, malheureusement dénué de toute ressource, à moitié mort de misère et ne pouvant, faute d'un régime plus substantiel, mener à terme un remarquable ouvrage que j'ai promis d'éditer : rendez-moi donc le service de lui trouver dans votre école, pendant que vous en êtes encore le directeur, quelques leçons de français qui lui garantissent le vivre et le couvert. » A quoi M. Brightley réplique : « Je résigne mes fonctions à Noël[1] : envoyez-moi le plus tôt possible votre

1. « M. Brightley dirigea l'école de 1788 environ à la Noël de 1793. » (*Gentlemen Magazine*, vol. 91, cité par Wilton Rix.)

jeune homme; je lui ferai faire chez moi une classe de français à laquelle viendront certainement se joindre des élèves de l'école d'en face, si vous êtes en situation de recommander M. de Combourg au Rév. Bence Sparrow. » J'ai bien dit : « Bence Sparrow ». Car, si ce grand personnage ne présidait aucune société d'antiquaires travaillant à compulser les papiers de Camden, il avait, en revanche, la haute main sur la *Fauconberge School* de Blyburgate Street, dont le titulaire était à la nomination de trois patrons, désignés par le fondateur, à savoir : l'évêque de Norwich, l'archidoyen du Suffolk et le recteur de Beccles.

Voilà qui explique suffisamment, si je ne me trompe, que le premier soin de M. de Combourg, — assuré d'avoir des leçons chez M. Brightley, mais soucieux d'en avoir également à la *Fauconberge School*, — ait été de rendre visite à celui que les *Mémoires* appellent le « ministre du lieu ».

III

Dans le chapitre de l'*Essai sur les Révolutions* où il traite « du clergé en Angleterre », Chateaubriand, après avoir déclaré que « le ministre anglais, riche et homme du monde, ne se rapproche pas assez du peuple », se plaît néanmoins à reconnaître « les lumières, l'érudition, la philosophie, la générosité », qu'il a « rencontrées parmi quelques membres de l'Église anglicane ». Soyons assurés qu'en écrivant ces lignes, c'était surtout à Bence Sparrow qu'il pensait.

Le recteur de Beccles ne se contenta pas de lui faire envoyer par M. Girdlestone ces files d'écoliers que Wilton Rix nous montre traversant régulièrement la rue pour aller, sous le toit de chaume de l'école concurrente, écouter le nouveau maître. Il lui confia l'éducation française de ses propres enfants et s'employa à lui procurer d'autres leçons au dehors. Grâce à l'intervention toute-puissante de son bienfaiteur, Chateaubriand se vit reçu et, comme il le dit lui-même, « parfaitement accueilli » dans la *gentry* du voisinage. Bence Sparrow était apparenté aux meilleures familles du Suffolk. La première où il s'occupa d'introduire son protégé fut,

naturellement, celle de son frère, Robert Sparrow, qui, en sa qualité d'aîné, avait hérité du vaste domaine paternel.

Robert Sparrow habitait *Worlingham Hall*, à deux milles de Beccles. Wilton Rix nous le dépeint quelque part comme le plus courtois et le plus hospitalier des hommes, grand donneur de chasses et de réceptions, bref, le type accompli du *gentleman* anglais. Avec cela, un lettré, un humaniste, féru de l'antiquité latine, en particulier de Virgile, d'Horace, de Martial, qu'il savait par cœur. L'ancien élève du collège de Dol, si plein du chantre de Lydie et du poète de Didon, eut donc à Worlingham quelqu'un avec qui sympathiser dans les mêmes goûts et communier dans les mêmes admirations. Nous ajouterions qu'il y trouvait table fastueuse et brillante compagnie, si nous ne savions de quelle amertume le remplissait ce luxe étranger, plus fait pour irriter que pour séduire son amour-propre d'invité pauvre. N'a-t-il pas écrit dans l'*Essai* :

La vue de la misère cause différentes sensations chez les hommes. Les grands, c'est-à-dire les riches, ne la voient qu'avec un dégoût extrême ; il ne faut attendre d'eux qu'une pitié insolente, que des dons, des politesses, mille fois pires que des insultes.

Entre temps, il exerçait à la conversation française la jeune fille de la maison, Mary Sparrow, ou bien il déployait pour elle et pour ses amies les talents dont il se prétendait doué dans « l'art de Lavater ».

C'est évidemment elle, en effet, et non — comme je l'ai avancé par erreur — la fille du recteur de Beccles, qui est la « Miss Sparrow » de la consultation graphologique insérée dans ma précédente étude. Sparrow avait bien une fille, Anna-Maria, mais qui, née en 1787, n'était encore qu'une fillette en 1795, tandis que Mary Sparrow, née en 1777, était de neuf ans à peine la cadette de Chateaubriand. Voici, du reste, un argument décisif. En examinant l'original de la lettre, écrite sur deux feuilles séparées, je relève, au verso de la seconde feuille, cette annotation qui avait échappé à mes amis Gostling :

Monsr de Combourg étoit un gentilhomme émigré : il pensoit développer le caractère des personnes par leur écriture.

Au-dessous, une date : *1797*, et, à côté de la date, les

initiales : *R. S.* Ces initiales disent assez que l'annotation doit être de la main de Robert Sparrow et que la lettre provient, selon toute vraisemblance, des archives de Worlingham Hall : d'où il s'ensuit que c'est à Miss Sparrow de Worlingham Hall qu'elle fut expédiée ; — à Miss Sparrow, et aussi à « Mrs. Scott ». Je n'avais pas su déterminer naguère qui était cette Mrs. Scott. Annonçons dès à présent, pour n'avoir pas à y revenir, que c'était une jeune femme de Bungay, amie des Sparrow, et qui passait probablement une partie de l'été sous leur toit. Une plaque de marbre, dans la vieille église de *Holy Trinity*, à Bungay, présente cette inscription : « John Scott, né dans cette paroisse, le 2 février 1756, mort dans la paroisse de Saint-Mary, le 5 octobre 1836. Ann, sa femme, née le 24 juin 1765, morte le 8 septembre 1809. » Il y avait donc un mois, presque jour pour jour, que Mrs. Scott avait franchi la trentaine, quand, le 26 juillet 1795, fut apporté à Worlingham Hall le message de M. de Combourg. Pour se faire d'elle une image approximative, il n'est peut-être que de s'en référer à l' « observation n° 1 » :

Personne raisonnable. Un caractère délicat et sensible, de la grâce et de la facilité dans les idées. Elle n'a pas toujours été heureuse? Je soupçonne d'un peu de mélancolie. Du reste, instruite.

La merveille de Worlingham Hall, c'était, au témoignage de Wilton Rix, la bibliothèque. On devine quelle aubaine pour Chateaubriand. Il n'avait cessé d'avoir, depuis Combourg, une véritable fringale de lecture. Il ne dévorait pas, il engloutissait. Et plus que jamais il avait besoin de livres pour composer son livre, à lui, — l'*Essai*, — où il semblait qu'il se fût juré de les faire entrer tous[1]. A Londres, Baylis,

1. Il le définit lui-même « un chaos où se rencontrent les Jacobins et les Spartiates, la Marseillaise et les chants de Tyrtée, un Voyage aux Açores et le Périple d'Hannon, l'Éloge de Jésus-Christ et la Critique des Moines, les Vers Dorés de Pythagore et les Fables de M. de Nivernois, Louis XVI, Agis, Charles Ier, des Promenades solitaires, des Vues de la nature, du Malheur, de la Mélancolie, du Suicide, de la Politique, un petit commencement d'*Atala*, Robespierre, la Convention, et des discussions sur Zénon, Épicure et Aristote ; le tout en style sauvage et boursouflé, plein de fautes de langue, d'idiotismes étrangers et de barbarismes », mais où l'on trouve « aussi un jeune homme exalté plutôt qu'abattu par le malheur, et dont le cœur est tout à son roi, à l'honneur et à la patrie ». (Cf. Préface des *Mélanges Politiques*. — Le morceau est reproduit dans l'*Avertissement de l'auteur* pour la réédition de l'*Essai*, en 1826.)

son imprimeur, lui en fournissait, et il en achetait lui-même, nous dit-il, de ses misérables deniers, à l'étalage des échoppes. Mais ici, dans ce fin fond de province, ne risquait-il pas de s'en trouver totalement dépourvu! Il pouvait le craindre; et, de fait, dans un renvoi de l'*Essai*, il s'excuse en ces termes d'avoir peut-être altéré le texte d'une citation empruntée à Bernardin de Saint-Pierre[1] :

J'en préviendrai ici une fois pour toutes : n'ayant rien sauvé de la révolution (excepté un petit nombre de notes), sans bibliothèque et sans ressources, je n'ai eu pour m'aider, dans l'obscurité de ma retraite, qu'une mémoire assez heureuse autrefois, mais aujourd'hui presque usée par le chagrin. On verra, à la conclusion de cet *Essai*, les difficultés innombrables qu'il m'a fallu surmonter. J'ai été souvent sur le point d'abandonner l'ouvrage, et de livrer le tout aux flammes. Cependant, je puis assurer les lecteurs que les inexactitudes qui ont pu se glisser dans mes citations sont de peu de conséquence, et que, partout où le sujet l'a absolument exigé, j'ai suspendu mon travail jusqu'à ce que je me fusse procuré les livres originaux.

Où? Auprès de qui se les procurait-il? Écoutons la suite :

En cela, j'ai trouvé de grands secours chez les gentilshommes anglais, qui m'ont ouvert leurs bibliothèques avec une générosité qui fait honneur à leur philosophie.

Ces « gentilshommes anglais », — assez larges d'esprit pour faciliter de la sorte au jeune émigré français, anarchiste et mécréant, l'élaboration d'une thèse si contraire à tous leurs principes, et dont ils étaient du reste loin, j'imagine, de soupçonner les tendances, — nous connaissons à présent l'un d'eux, le plus directement visé sans doute, en la personne de Robert Sparrow. Mais, à côté, ou mieux, au-dessus de celui-là,

1. Il s'agit d'un passage de *la Chaumière Indienne* :

Le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrémités du royaume brûlant de Lahor : tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers; mais, quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête et, à vos pieds, le royaume de Cachemire.

Cf. p. 147 des *Œuvres choisies*, édition Firmin-Didot.

Chateaubriand, qui reproduisait la phrase de mémoire, en a, en effet, altéré la chute, par une simple transposition de mots. Il a écrit :

... Vous apercevez le ciel sur votre tête et le royaume de Cachemire à vos pieds.

il y en a un autre, un *clergyman*, dont l'auteur de l'*Essai* tient à se proclamer tout spécialement l'obligé :

J'ai été pareillement redevable au révérend B. S., homme d'autant d'esprit que d'humanité, et auquel j'aime à rendre ici l'hommage public de ma reconnaissance.

Nous eussions aimé, à notre tour, que cette reconnaissance, si vive en 1797, n'eût point perdu toute chaleur en 1826, date à laquelle parut, en tête des *Œuvres complètes*, une réédition de l'*Essai*. L'occasion était belle pour Chateaubriand de payer la dette de M. de Combourg, en révélant à la postérité le nom désigné par les initiales B. S. et qu'aucune raison de discrétion ne lui faisait plus un devoir de cacher. Or il y a bien une note à la note, mais qui n'est, comme d'habitude, qu'une réplique du Chateaubriand « Père de l'Église » au Chateaubriand voltairien. « J'ai été sur le point d'abandonner l'ouvrage, et de livrer le tout aux flammes », — disait celui-ci. — « J'aurais bien fait de céder à la tentation », — répond celui-là. Et c'est tout. Pas une demi-ligne pour nous avertir, ne fût-ce qu'en passant, que, par « B. S. » il convient d'entendre Bence Sparrow. Il est vrai que, dans les *Mémoires*, les initiales mêmes sont biffées. L' « homme d'autant d'esprit que d'humanité » n'est plus que « le *parson* ou ministre de Beccles » : il est plongé dans l'anonymat définitif. Pourquoi? Le motif nous en apparaîtra peut-être tout à l'heure.

IV

J'exprimais naguère l'espoir que la petite-fille de Bence Sparrow, Mrs. Bence Lambert, de *Thorington Hall*, m'autoriserait un jour à prendre communication des papiers qui lui ont été légués par son grand-père. Mrs. Bence Lambert a bien voulu acquiescer à ma demande. Elle a eu la gracieuseté de faire des recherches dans ses archives familiales et de mettre à ma disposition les documents qu'elle jugeait susceptibles de m'intéresser.

Le lot consistait :

1° En une lettre autographe de Chateaubriand;

2° En une liasse de cahiers manuscrits qu'en raison des

sujets traités mon aimable correspondante supposait avoir quelque rapport avec le *Génie du Christianisme* et dans lesquels je me flattais moi-même, à l'avance, de découvrir les ébauches premières de cet ouvrage.

Disons tout de suite que, de ce côté, mon attente a été complètement déçue. Je n'avais devant moi que de vulgaires sermons, des homélies dans le ton habituel, *Sur la Foi*, *Sur l'Église*, *Sur l'Eucharistie*, élucubrations de quelque prêtre français, réfugié sans doute à Beccles, comme Chateaubriand, mais qui n'avait assurément que cela de commun avec lui. L'on s'en rendra compte par ce spécimen, qui porte la marque du temps où il fut écrit, et dont je respecte l'orthographe. Il est emprunté à une *Conférence sur l'Église*. L'auteur, après avoir démontré que « l'Église romaine est sainte dans ceux qu'elle a sanctifiés », s'écrie :

Est-ce en France que nous trouverons cet honneur rendu aux Bienheureux?... Demandez-le à la capitale de cet Empire, elle vous dira que les impies ont insulté à la mémoire et troublé les cendres de sa glorieuse Patrone, qu'on lui a enlevé sa Basilique pour la dédier aux grands hommes qui ont bien mérité de la Patrie. Vous savez ce que vallent ces expressions dans la bouche de ceux qui les profèrent. Ces grands hommes ne sont autre chose que de grands scélérats. Quelle famille offriroit un jour le Panthéon, si la divine Providence n'étoit sur le point de l'écraser. Jugez de ceux dont les mânes ont été placées dans un lieu destiné à être consacré à Dieu sous l'invocation de Sainte Geneviève : un Voltaire, un Mirabeau, etc., sont les premières divinités civiques dont on a infesté ce lieu. Maudite soit l'Église qui canonise, je me trompe, qui déifie de tels monstres.

Il serait superflu, je pense, de produire d'autres citations. Relevons encore, cependant, l'indication suivante, consignée au bas de l'un des cahiers, et qui nous est un témoignage que Chateaubriand n'eut pas précisément à regretter d'avoir échangé, dès le printemps de 1794, son grenier ou, comme il dit, son *garret*[1] de *New Road*, près de *Marylebone Street*, à Londres, pour une bonne vieille chambre de province, à Beccles :

1. En anglais, mansarde, galetas.

N. B. — Il y eut en Angleterre une très grand hiver. Il gela depuis le 15 décembre 1794 jusqu'à la fin de février 1795. Le charbon valu jusqu'à 3 sh. 6 d. le boisseau et encore il étoit très rare. Il y eut à Londres, le 15 décembre, premier jour de la gelée, un si grand brouillard, que l'on ne se voyoit pas à trois pats. Les lanternes furent allumées dès une heure après-midi; encore elle ne servoient de rien, quantité de personnes furent égarées.

L'auteur de ces « conférences » — et peut-être n'en était-il après tout que le transcripteur — n'a pas cru devoir y mettre son nom. Mais la seule chose qui nous importe est d'avoir constaté qu'elles ne sont point de Chateaubriand. Et voici, en revanche, une lettre qui est authentiquement de lui. Elle est adressée : « Au Rév. Bence Sparrow, à Beccles, Comté de Suffolk, Angleterre, par Calais, département du Pas-de-Calais ». Le timbre du *Foreign Office* est du 23 octobre 1802. Le cachet rompu, en cire rouge, est marqué d'un C.

Monsieur,

*Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir; il y a longtemps que je désirois d'apprendre de vos nouvelles. Je suis charmé qu'*Atala *ait pu vous plaire un instant. Quant à mon grand ouvrage*[1]*, il est publié depuis quelques mois, et il a eu en France le même succès que le petit roman qui l'a précédé*[2]*; on va en donner trois nouvelles éditions à la fois. Les malheurs de toute ma famille, monsieur, et surtout la volonté dernière d'une mère mourante m'ont rappelé à des sentimens religieux : je me reproche de les avoir si longtemps négligés. — Au reste, monsieur, je crains qu'on ne vous ait un peu trompé sur ma position. Je n'ai rien retrouvé en France; tous mes biens étoient vendus. Je ne vis que du produit de mes Ouvrages, à la vérité assez considérable pour me faire exister honnêtement, mais non pas pour me donner rien qui ressemble à une fortune. Je suis si peu riche que je ne puis même faire venir ma femme à Paris. On vous a dit peut-être, monsieur, que j'avois des places dans le gouvernement? La famille du Consul me traite avec bonté. On a parlé un moment de me donner une place fort agréable à Rome, mais tout ce'a est en* projet *: rien de fait, rien de certain. Vous devez croire assez que je ne manque pas d'ennemis : à la fois ancien noble, émigré rentré, religieux, et auteur heureux, voilà assez de motif* (sic) *de haine, de persécution et d'envie.*

1. *Le Génie du Christianisme.*
2. *Atala.*

Quoiqu'il en soit, monsieur, si j'ai bien compris l'obscurité des dernières phrases de votre lettre, il paraît que je vous suis redevable de quelque chose. J'ai pu oublier la valeur de cette dette, sans oublier votre obligeance au jour de mes malheurs. Veuillez donc me mander sur-le-champ à quoi se monte la somme que je puis vous devoir. Je ferai mon possible pour y satisfaire. J'espère seulement que vous voudrez bien m'accorder quelque temps pour l'acquitter, et que, si je ne puis payer tout *à la fois, vous consentirez à recevoir le payement par* parties.

Je pars à l'instant pour Avignon, *pour tâcher d'y supprimer une contrefaçon de mon dernier ouvrage, le* Génie du Christianisme*; je serai de retour à Paris vers le 20 de novembre et j'espère y trouver votre réponse.*

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

CHATEAUBRIAND

Voici mon adresse :

Au C^n Chateaubriand, rue St-Honoré, n° 85, près de la rue Neuve du Luxembourg, à Paris, France.

Paris, ce 17 octobre 1802.

Nous savions déjà par les *Mémoires* qu'à cette date de 1802 Chateaubriand logeait « rue Saint-Honoré, à l'Hôtel d'Étampes, près de la rue Neuve-du-Luxembourg », où habitait son amie, madame de Beaumont. D'autre part, rien de plus exact que le voyage d'Avignon. Si le correspondant de Bence Sparrow force un peu la note en disant qu'il part « à l'instant[1] », du moins était-il à la veille de se mettre en route : car, le vendredi 15 octobre, il écrivait à Chênedollé : « Mon cher ami, je pars lundi pour Avignon, où je vais saisir, si je puis, une contrefaçon qui me ruine; je reviens par Bordeaux et par la Bretagne. » Il n'eut pas de peine à saisir la contrefaçon; il en saisit même deux : l'une, d'*Atala*; l'autre, du *Génie du Christianisme*. Mais, s'il avait compté sur leur produit pour acquitter sa dette de Beccles, il fut déçu. Le contrefacteur, dit-il dans les *Mémoires*, « habitait un bel hôtel entre cour

1. Le 12 octobre, sollicitant de Lucien Bonaparte des lettres de recommandation pour le préfet de Vaucluse, il écrivait :

On vient de contrefaire à Avignon le *Génie du Christianisme*. Si je ne veux pas être ruiné totalement, il faut que je parte à l'instant, et dans le plus grand secret pour faire saisir l'édition.

Cf. Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis.*

et jardin. Je crus avoir trouvé la pie au nid; au bout de vingt-quatre heures, je m'ennuyai de suivre la fortune, et je m'arrangeai pour presque rien avec le voleur. » Le certain, — d'après une lettre qu'il adressait d'Avignon à Fontanes, le 6 novembre, — c'est qu'il n'en tira jamais que les frais de son voyage.

Il revint, comme il l'annonçait à Chênedollé, par la Bretagne. Depuis dix ans qu'il avait quitté la terre natale, c'était la première fois qu'il la revoyait. Mais, comme il s'y rendait en cachette de madame de Beaumont, il ne fit que la traverser en toute hâte. « Je ne pus, dit-il, que rester vingt-quatre heures auprès de ma femme et de mes sœurs. » Au vrai, il n'avait nul désir de s'attarder davantage, et sa femme, sa « veuve », ainsi qu'il l'appelait, n'était pas précisément pour le retenir. Il n'aspirait qu'à la laisser au plus vite derrière lui dans le mélancolique hôtel de Fougères où elle vivait, comme une reléguée, des épaves d'une fortune que son mari n'avait pas peu contribué à entamer et dont la récente banqueroute d'un oncle venait d'engloutir un large débris. Il n'était donc pas absolument véridique en écrivant à Bence Sparrow : « Je suis si peu riche que je ne puis même faire venir ma femme à Paris ». Il y avait de cela peut-être, mais il y avait aussi autre chose, beaucoup d'autres choses.

Où il ne ment pas, en revanche, c'est quand il fait entendre que sa désignation pour le poste de secrétaire d'ambassade à Rome n'est encore qu'à l'état de projet. La « famille du Consul » — c'est-à-dire : Lucien Bonaparte et madame Bacciochi — s'employait depuis plus d'un an à le lui faire obtenir, mais il ne devait recevoir l'avis officiel de sa nomination que le 9 mai 1803. En octobre 1802, il en est donc toujours réduit, comme il le déclare, à ne compter, pour subsister, que sur le produit de ses ouvrages, qu'il se plaît, d'ailleurs, à proclamer « assez considérable ». De ces ouvrages, Bence Sparrow connaît le premier, *Atala*, qu'il a lu, comme il sied, avec admiration et dont il a sans doute fait de vifs compliments à l'auteur. Il n'est pas défendu de supposer que Chateaubriand, encore fidèle à cette époque aux amitiés de l'exil, avait eu la bonne pensée de lui adresser un exemplaire de son livre. Il n'en fut pas de même pour le *Génie du Christianisme*. La

première édition française avait été mise en vente le 14 avril 1802, et nous voyons que, six mois après, le recteur de Beccles ignore qu'elle ait paru. Il ne semble même pas qu'il soit au courant de la nouvelle attitude d'âme adoptée par son ancien hôte, puisque Chateaubriand éprouve le besoin de l'en avertir, en reprenant, sous une autre forme, le fameux : « J'ai pleuré, et j'ai cru ». D'où il résulterait que, depuis la fin de 1798, date probable de la crise religieuse de Chateaubriand, celui-ci aurait cessé toutes relations, même épistolaires, avec l'homme qui lui avait si libéralement ouvert sa maison, sa bibliothèque et sa bourse.

Il faut, en effet, que les avances d'argent consenties par le ministre anglais à l'émigré nécessiteux aient été assez fortes pour que Chateaubriand — qui, tout en ne se souvenant point de ce qu'il doit, a tout de même quelque vague idée de ce qu'il peut devoir — demande non seulement des délais, mais la faculté de s'acquitter en plusieurs termes. Il devait, du reste, à d'autres qu'à Bence Sparrow, si nous en jugeons par la seconde lettre qu'il lui adressait le 11 décembre 1802, et dont Kerviler, dans sa *Bio-Bibliographie bretonne*, cite quelques fragments d'après les catalogues d'Eugène et d'Étienne Charavay. Cette seconde lettre, écrite au retour du voyage d'Avignon et de Bretagne, d'où Chateaubriand n'était rentré que vers le 5 ou 6 décembre [1], donnerait à penser que Bence Sparrow n'avait pas encore répondu à la première. Sans doute regrettait-il déjà la démarche qu'il s'était permise en rappelant à son obligé une dette que celui-ci, plus riche de gloire que de pécune, craignait de n'être pas tout de suite en état de payer. La meilleure et la plus délicate manière de lui accorder du temps, n'était-elle pas de garder envers lui le silence, jusqu'à ce qu'il estimât lui-même le moment opportun de le rompre? Peut-être aussi le recteur de Beccles ne fut-il pas sans ressentir quelque chagrin du ton de la lettre que nous publions. Il est évident que les termes en sont un peu froids et distants. Des formules comme : « *Si j'ai bien compris l'obscurité des dernières phrases* de votre lettre, *il paraît que je vous*

1. Dans une lettre du 27 novembre 1802, à Chênedollé, il lui donne rendez-vous pour le vendredi 3 décembre, soit à Vire, soit à Fougères, afin de s'acheminer ensemble vers Paris.

suis redevable de quelque chose », ou comme : « Veuillez *me mander sur-le-champ* à quoi se monte la somme *que je puis vous devoir* », causèrent vraisemblablement une impression pénible au serviable étranger qui, après avoir attendu cinq ou six ans le règlement d'une créance, n'osait y faire qu'une timide allusion, comme en post-scriptum, à mots assez couverts pour être taxés d'obscurs. Il dut se dire que les temps étaient bien changés et que l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* avait la gratitude moins enthousiaste que l'auteur encore inconnu de l'*Essai*.

Du côté de Chateaubriand, le refroidissement, déjà profond à cette date, ne fit qu'empirer avec les années. En 1822, rédigeant à Londres même le chapitre de ses *Mémoires* relatif à la période de Beccles, il est si détaché de Bence Sparrow, qui pourtant vivait encore, qu'il se donne l'air d'avoir oublié jusqu'à son nom. Il s'était sans doute libéré envers lui, dans l'intervalle, et considérait probablement que sa dette de cœur se trouvait réglée avec sa dette d'argent. En quoi il montrait que les plus grands hommes se rabaissent parfois au niveau des plus petits.

Si Bence Sparrow eût différé d'un an pour se rappeler au souvenir de son débiteur, il est à croire que les choses eussent pris un autre cours et que le recteur de Beccles eût évité toute allusion, même obscure, à la question d'argent. La fin de 1803 devait, en effet, modifier dans le sens le plus heureux sa situation de cadet d'Angleterre, n'ayant à lui, pour faire face à ses nombreuses obligations, que le produit de ses prébendes et la dot apportée par sa femme. Le 30 décembre de cette année, il devenait, par la mort de son cousin, George Golding, l'héritier du patrimoine des Bence, ses ancêtres maternels. Il se trouvait ainsi, du jour au lendemain, à la tête d'une vaste fortune. Conformément aux usages anglais, son premier soin, pour rendre hommage à la famille dont il héritait, en quelque sorte, le passé avec les biens, fut d'échanger son nom de Sparrow contre celui de Bence : il signa dorénavant Bence Bence, et c'est ce double vocable qu'on lit sur sa pierre funéraire, encastrée dans le dallage de l'église de Beccles, en avant du chœur, à côté de celle de sa femme, Henriette Elmy, qui le précéda de neuf ans dans la tombe.

Parmi les terres qui lui échurent, figurait le magnifique domaine de Thorington Hall, dont il fit rebâtir la maison d'habitation en 1820, « au prix de seize mille livres », dit l'*Histoire du Suffolk* de William White. C'est dans cette belle et noble demeure, restée la propriété de sa descendance, qu'il mourut le 2 septembre 1824, à l'âge de soixante-dix-sept ans, ayant, on le voit, assez vécu pour apprendre le retour à Londres, où Chateaubriand était nommé ambassadeur de France, du gentilhomme breton qu'il avait autrefois secouru dans la misère et qui ne songea point à lui rendre visite, aux jours de la prospérité.

V

Mais revenons à l'émigré de Beccles et tâchons de nous représenter, dans la mesure des moyens dont nous disposons, quel pouvait être l'ordinaire de sa vie.

Nous avons tourné le coin du *King's Head hotel*. A gauche de la rue, l'enseigne voyante d'un « Le Grice boucher » nous exhibe au passage le nom — estropié à l'anglaise — de quelque Le Gris, expatrié de France, et peut-être de Bretagne, comme Chateaubriand. Une vingtaine de pas plus loin, à droite, s'amorce *Blyburgate Street*. Descendons sa longue chaussée, aujourd'hui déserte, — car ce n'est pas jour de marché, — jusqu'au point où elle va se changer en simple route, bientôt perdue dans la campagne. Là, plantées en face l'une de l'autre, deux maisons se regardent, en des attitudes et avec des visages bien différents.

Celle-ci, *the old thatched house*, « la vieille chaumière », comme l'appellent les gens de Beccles, semble faire exprès de rabattre le capuchon de son toit en auvent sur les cinq fenêtres clignotantes de son unique étage, avec la conscience d'être, en effet, très vieille, encore qu'un récent badigeonnage donne une fraîcheur nouvelle à sa vétusté. Deux locataires l'habitent : un droguiste, qui, lorsque nous l'abordons, mes amis et moi, se montre absolument rebelle à la poésie des souvenirs, et la veuve d'un médecin qui, elle, s'offre, dès les premiers mots, à nous faire visiter la partie qu'elle occupe. Nous grimpons un étroit escalier. A l'étage, s'ouvre devant

nous une enfilade de pièces assez spacieuses, mais si basses de plafond que nos fronts en heurtent presque les larges poutres. Au XVIIIe siècle, ces chambres étaient des classes, et les échos de leurs murs ont accueilli la voix étrangère de René, — de René pédagogue, de René porteur de férule, de René faisant, à sa grand'honte, ânonner des *boys* anglais dans ce doux parler de France dont il devait bientôt révéler à ses propres compatriotes tous les enchantements et toutes les magies! — L'école était alors dirigée, comme on l'a vu plus haut, par M. Brightley, qui en avait pris la charge vers 1788 et lui avait tout de suite communiqué une vive impulsion. Une lettre privée, citée par Wilton Rix, le loue d'avoir, dès 1789, réuni quelque dix-huit ou vingt pensionnaires. De 1789 à 1794, leur nombre avait dû aller croissant. Ce fut à la Noël de cette année 1794 que M. Brightley se démit de ses fonctions pour établir une imprimerie à Bungay. Si donc, comme il y a tout lieu de le croire, Chateaubriand vint à Beccles au printemps de la même année, il n'enseigna guère que neuf ou dix mois sous les auspices de cet habile directeur; nous verrons dans la suite qu'il eut sans doute occasion de regretter son départ.

Passons à la maison qui fait vis-à-vis à celle-là. C'est une construction moderne, en brique rouge, située au milieu d'un jardin qu'une grille sépare de la rue. Sur son emplacement s'élevait l'ancienne *Fauconberge School* dont il ne subsiste plus aucun vestige. Elle avait pour *master*, avons-nous dit, M. Girdlestone. Un original, ce Girdlestone. Il ne paraissait en public que vêtu d'un éternel *spencer* bleu qu'il portait par tous les temps, et armé d'une canne dont on prétendait que le bout n'avait, de mémoire d'homme, touché le sol. Ses manières étaient glaciales; son verbe, rare et rude. Il menait ses élèves à coups de fouet, et, même envers ses sous-maîtres, il ne péchait pas précisément par excès d'indulgence. Deux passions se partageaient son âme : le *skating* et le grec. C'était un helléniste distingué pour l'époque. Il travaillait à une traduction des *Odes* de Pindare, la première, dit-on, qu'ait possédée l'Angleterre[1]. On sait le culte que Chateaubriand professait, dans le même temps, pour les lettres grecques. L'*Essai*

1. 1810. — Elle est dédiée au Rév. Bence Bence.

n'est qu'une perpétuelle confrontation des révolutions d'Athènes ou de Sparte avec la Révolution française, et deux chapitres entiers sont consacrés à des rapprochements, d'ailleurs assez inattendus, entre Anacréon et Voltaire, Simonide et Fontanes, Sapho et Parny, Solon et les deux Rousseau, Tyrtée et Rouget de Lisle, le chant d'Harmodius et l'épitaphe versifiée de Marat. On peut penser que l'amour du grec attendrit la dureté du vieux magister en faveur de son jeune émule, et que les lumières du traducteur de Pindare se mirent plus d'une fois au service de l'auteur de l'*Essai*. M. Girdlestone quitta, le 14 décembre 1813, la direction de la *Fauconberge School*, et mourut vicaire de Shevingham, près de Cromer, le 22 janvier 1825.

On se rappelle que Chateaubriand, en Angleterre comme en Amérique, avait substitué le nom de « M. de Combourg » à son nom véritable « qu'aucun Anglais ne pouvait prononcer ». Mais, sitôt que ce dernier nom fut connu de ses élèves, leur malice s'empressa d'en tirer parti : ils furent tout heureux de découvrir que « Chateaubriand », dans leur langue, donnait quelque chose d'analogue à *Shatterbrain*, — « cerveau fêlé », — si bien que le *french teacher*[1] fut définitivement baptisé du sobriquet de « Monsieur *Shatterbrain* », comme qui dirait : « Monsieur de la tête à l'envers ». Et, ma foi, vous eussiez pu tomber plus mal, ô jeunes espiègles de la *Brightley's* et de la *Fauconberge School*! N'eut-il pas sa fêlure, en effet, — une sublime, une incomparable fêlure, — ce Shatterbrain qui, tout en corrigeant d'un air d'ennui vos tâches informes, écoutait murmurer en lui, avec *Atala*, avec *René*, quelques-uns des plus beaux chants où l'imagination des hommes se soit bercée?

Un calembour d'écoliers, voilà ce que la tradition locale a surtout retenu de la carrière de Chateaubriand, professeur de français. Il est vrai qu'il eût souhaité, quant à lui, d'abolir jusqu'à la mémoire de ses brèves expériences pédagogiques. Ce n'est pas sa faute si elles sont, pour ainsi dire, spontanément remontées au jour, à travers l'ombre qu'il avait épaissie autour d'elles, du fond de l'oubli où il croyait les avoir scellées. Un Chateaubriand, professeur, fût-ce professeur de fran-

1. Professeur français.

çais, quelle déchéance! Que son père eût fait la traite des nègres, passe encore : ce n'était point déroger. Mais l'enseignement? Pouah! Il avait la nausée, d'y songer, — et cela, dès le temps de Beccles où il profitait des loisirs mêmes que lui créait l'enseignement pour écrire dans l'*Essai* :

Nous supportons l'adversité, non d'après tel ou tel principe, mais selon notre éducation, nos goûts, notre caractère, *et surtout notre génie*. Celui-ci, s'il peut gagner passablement sa vie par une occupation quelconque, s'apercevra à peine qu'il a changé de condition; tandis que celui-là, *d'un ordre supérieur*, regardera comme le plus grand des maux de se voir obligé de renoncer aux facultés de son âme, de faire sa compagnie de manœuvres, dont les idées sont confinées autour du bloc qu'ils scient, *ou de passer ses jours*, dans l'âge de la raison et de la pensée, *à faire répéter des mots stupides aux enfants de son voisin*. Un pareil homme aimera mieux mourir de faim que de se procurer à un tel prix les besoins de la vie.

Non! Fort heureusement pour lui, et plus heureusement encore pour nous, l'instinct de la conservation et, sans doute aussi, le pressentiment de ses destinées futures parlèrent chez le jeune émigré plus haut que son orgueil. Il s'acharna d'autant plus à vivre qu'il était plus conscient de sa supériorité, de son génie. Et lui qui s'indignait que Denys le Tyran, chassé de Syracuse, eût accepté, « pour ne pas mourir de faim », de « donner des leçons de grammaire, dans les faubourgs » de Corinthe, « aux enfants du petit peuple », alors qu'il avait « le droguiste ou le marchand de poignards à sa porte » et « quelques mines » en réserve, il suivit le plus bravement du monde l'exemple de Denys : en quoi il eut dix mille fois raison. Il rougit de faire la classe aux enfants de Corinthe, — je veux dire : de Beccles; — il se promit surtout qu'il n'avouerait jamais l'avoir faite; mais il la fit, et il ne faudrait pas être trop surpris, malgré ses répugnances d'avant ou d'après, qu'il l'eût faite avec âme, à cette époque ardente de sa jeunesse où, selon sa propre formule, il « mettait de l'âme à tout ».

Wilton Rix nous assure, en tout cas, que ses élèves, ses *pupils*, lui avaient conservé le souvenir le plus fidèle et le plus affectueux. Beaucoup d'entre eux tinrent à honneur de lui rendre visite, vingt-cinq ou vingt-six ans plus tard, lorsqu'il reparut à Londres comme ambassadeur. De ce nombre fut,

UOFM

en particulier, M. Hinchman Crowfoot, un médecin de Beccles. Longtemps après, il aimait encore à raconter l'accueil chaleureux qu'il reçut à l'ambassade, et comment le vicomte de Chateaubriand, non content de le prier à dîner, poussa la courtoisie jusqu'à le faire asseoir à sa droite. Un détail surtout le frappa : dans la livrée des domestiques qui servaient à table, il reconnut les couleurs que portait jadis le *lad* de l'émigré, — ce même « petit garçon », sans doute, qui transmettait à Miss Sparrow les messages graphologiques de M. de Combourg. — Par une coïncidence qui vaut d'être notée, l'année qui vit la mort de Chateaubriand vit aussi celle de M. Crowfoot, victime de son dévouement à la science : en procédant à l'autopsie d'une personne enlevée par une fièvre suspecte, il contracta lui-même le mal et y succomba, le 13 novembre 1848.

Je comptais visiter la *Fauconberge School* actuelle : je ne l'ai pas pu, pour la trop bonne raison que, la fondation primitive ne suffisant plus aux frais d'entretien, elle venait de fermer ses portes et de licencier momentanément ses maîtres. J'ai dit plus haut tout ce que je dois à l'intelligente curiosité d'un de ces maîtres, M. Soanes.

— Comment allez-vous vivre jusqu'à la réouverture des classes, si elles rouvrent? — lui demandais-je, un soir que nous l'avions pour commensal, dans la petite salle à manger vieux style du *King's Head*.

— Je pratiquerai le professorat ambulant, — répondit-il, non sans mélancolie; — j'ai quelques leçons, de ci, de là, dans la campagne, chez les *gentlemen* du voisinage.

Et il ajouta, en esquissant un sourire :

— Tenez, je ferai justement le métier que faisait à de certains jours votre Chateaubriand, avec cette différence, néanmoins, qu'au lieu de courir les routes à cheval, comme lui, je les courrai à bicyclette...

VI

L'enseignement dont Chateaubriand était chargé à la *Brightley's School*, pour les élèves des deux écoles, ne lui prenait, en

effet, qu'une assez faible partie de son temps, et, probablement, ne lui fournissait qu'un subside assez restreint. Il occupait donc ses journées libres à colporter son français à domicile, dans les *halls* et les manoirs d'alentour, chez les « grands », chez les « riches », auxquels il avait été recommandé par la bienveillance de Bence Sparrow. C'était de là, j'imagine, qu'il tirait le plus clair de ses ressources. Ces tournées n'allaient, d'ailleurs, pas sans débours. Le plus souvent, il était obligé de les faire à cheval, à cause des distances et aussi de l'état des chemins. Aujourd'hui encore, c'est le mode de locomotion le plus habituel en ce pays d'élevage, où l'équitation reste le sport par excellence. On ne voyage pas dans les vallées ou sur les coteaux du Suffolk sans croiser, à chaque instant, quelque *gentleman rider*, coiffé de feutre gris, botté de cuir jaune; et, le vendredi soir, jour du marché de Beccles, c'est tout un escadron de fermiers et de propriétaires ruraux qui s'éparpille à la brune vers les *cottages* de la banlieue.

Il ne semble pas que Chateaubriand ait laissé une très brillante réputation équestre parmi cette population de centaures. Ce n'était pas un cavalier hors de pair; ou peut-être les montures qu'il se procurait chez le loueur de l'endroit n'étaient-elles pas toujours suffisamment dressées. En tout cas, voici l'anecdote qui s'est perpétuée sur lui dans la région et que Wilton Rix recueillit des lèvres véridiques d'un de ses respectables concitoyens, lequel la tenait lui-même de M. Brightley. Certain après-midi que M. de Combourg venait de se mettre en selle pour une de ces *teaching expeditions* [1] qu'il accomplissait aux environs, sa bête, peu maniable, s'emballa. Impuissant à la maîtriser, il perdit les étriers et la tête. Les gens de Beccles le virent avec stupeur passer devant leurs portes, ventre à terre, cramponné au cou de son bucéphale de louage, criant : « Au secours! » clamant d'angoisse, dans un anglais incorrect qui disait tout juste le contraire de ce qu'il voulait signifier :

— *I* will *be killed! Nobody* shall *save me!*

C'était à peu près comme s'il eût dit : « Je tiens à être tué! Que personne ne me sauve! » Cet emploi fautif de *will* pour

1. Expéditions d'enseignement.

UofM

shall, et réciproquement, est une bévue classique, une de celles que nos voisins d'outre-Manche attribuent le plus communément aux étrangers encore novices dans leur langue. Chateaubriand est peut-être bien le millionième à qui on la prête. Wilton Rix veut cependant qu'il ait été coutumier de ce quiproquo, et il en trouve une preuve dans l'expression : « *The gentleman who* shall *deliver* » (au lieu de *will deliver*), — contenue dans la lettre au docteur Davey dont nous avons antérieurement publié le texte. Quoi qu'il en soit, il reste de l'aventure elle-même que le jeune professeur de français n'était pas un écuyer de premier ordre. Il sera bon de nous en souvenir, quand nous le suivrons à Bungay.

Si les promenades qu'il entreprenait de la sorte, pour gagner sa vie, la mettaient parfois en péril, il en retirait, à d'autres égards, un fruit singulièrement salutaire. Je ne parle pas des prévenances dont il était l'objet dans les familles de ses élèves. Il ne les acceptait qu'avec une réserve ombrageuse, toujours sur le qui-vive, persuadé qu' « on se familiarise aisément avec le malheureux » et que celui-ci « se trouve sans cesse dans la dure nécessité de se rappeler sa dignité d'homme, s'il ne veut que les autres l'oublient ». Puis, en plus d'une circonstance, il eut certainement à souffrir, non seulement dans sa sauvagerie native, encore exaspérée par le chagrin, mais aussi dans son inquiète susceptibilité de proscrit. Il est clair, par exemple, qu'ici ou là, dans l'une quelconque des maisons qu'il hantait, il lui arriva d'entendre énoncer à table, principalement à l'heure du porto, les aphorismes, plus maladroits que malveillants, contre lesquels il proteste avec une ironie si hautaine dans l'*Essai* :

Un bon étranger, au coin de son feu, dans un pays bien tranquille, sûr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, la porte bien fermée, des amis au dedans et la sûreté au dehors, prononce, en buvant un verre de vin, que les émigrés français ont tort, et qu'on ne doit jamais quitter sa patrie; et ce bon étranger raisonne conséquemment. Il est à son aise, personne ne le persécute, il peut se promener où il veut, sans crainte d'être insulté, même assassiné; on n'incendie point sa demeure, on ne le chasse point comme une bête fauve, le tout parce qu'il s'appelle Jacques et non pas Pierre, et que son grand-père, qui mourut il y a quarante ans, avoit le droit de s'asseoir dans le haut d'une église, avec deux

ou trois arlequins en livrée derrière lui. Certes, dis-je, cet étranger pense qu'on a tort de quitter son pays.

C'est au malheur à juger du malheur. Le cœur grossier de la prospérité ne peut comprendre les sentiments délicats de l'infortune.

Mais, outre que les réceptions hospitalières qui lui étaient faites dans ses tournées ne comportaient qu'exceptionnellement de pareilles rançons, de quel réconfort ne lui furent pas ces libres équipées, par les routes rustiques, après les sinistres mois de réclusion dans les *garrets* londoniens! A l'aller comme au retour, il goûtait du moins le bienfait de l'exercice en plein air, la joie d'ouvrir largement ses poumons, de boire la pluie ou le soleil, de respirer le vent. Il était arrivé en Suffolk avec une constitution fort délabrée par les fatigues du camp de Thionville et les privations de Londres. Le régime de Beccles ne tarda pas à la raffermir. « Les courses que je faisais à cheval — dit-il dans les *Mémoires* — me rendirent un peu de santé. »

Elles lui rendirent cet autre élément vital, la nature. Comparée à la forêt vierge d'Amérique, la campagne anglaise dut évidemment lui paraître un peu rétrécie et trop humanisée. Elle était, en revanche, nous l'avons vu, pour lui rappeler de très près les chères, les nostalgiques images de son pays de Combourg. Ici, comme là-bas, c'était, il est vrai, « partout la même chose et le même aspect ». Mais, ici comme là-bas, cette monotonie même, d'ailleurs infiniment nuancée, ne laissait pas d'être apaisante et douce. « L'Angleterre, avoue-t-il, était triste, mais charmante », — triste, sans doute, parce qu'il la regardait à travers ses dispositions intimes qui ne se prêtaient guère à l'allégresse. Si le « *merry England*[1] » a jamais été de mise quelque part, c'est assurément en cette molle contrée verte, peuplée d'arbres, veinée de rivières, fraîche et riante à souhait. Triste ou gaie, d'ailleurs, il n'importe. Chateaubriand lui fut, tout compte fait, redevable des jouissances qui pouvaient le mieux endormir ses regrets de banni, exalter son cœur de Breton et de poète : n'y était-il point comme enveloppé par la grâce toujours neuve, la beauté toujours émouvante des ciels, des eaux et des bois? Nous avons là-dessus son

1. « Joyeuse Angleterre. »

UofM

témoignage direct, car il n'y a pas à nier qu'elle fut écrite à Beccles, — le soir de quelque chevauchée scolaire, sous la dictée immédiate des paysages semi-terrestres, semi-marins du Suffolk, — cette page si fervente de l'*Essai*, dans le célèbre chapitre : « Aux Infortunés ».

Lorsque les chances de la destinée nous jettent hors de la société, la surabondance de notre âme, faute d'objet réel, se répand jusque sur l'ordre muet de la création, et nous y trouvons une sorte de plaisir que nous n'aurions jamais soupçonnée. La vie est douce avec la nature... Que celui que le chagrin mine s'enfonce dans les forêts; qu'il erre sous leur voûte mobile; qu'il gravisse la colline d'où l'on découvre, d'un côté, de riches campagnes, de l'autre, le soleil levant sur des mers étincelantes, dont le vert changeant se glace de cramoisi et de feu; sa douleur ne tiendra point contre un pareil spectacle : non qu'il oublie ceux qu'il aima, car alors ses maux seroient préférables; mais leur souvenir se fondra avec le calme des bois et des cieux : il gardera sa douceur et ne perdra que son amertume. Heureux ceux qui aiment la nature : ils la trouveront, et trouveront seulement elle, au jour de l'adversité.

A cette époque de sa vie, toutefois, la nature ne le captivait pas uniquement par elle-même, par la seule impression de sa magie, ou comme un cadre bénévole et splendide aux chimères de son esprit : il y voyait encore une matière d'études, un prétexte à ces spéculations de botanique sentimentale et finaliste, pour lesquelles il s'était passionné, comme la plupart de ses contemporains, sous l'influence de Rousseau et surtout de Bernardin de Saint-Pierre. On ne passait pour « amant de la nature » qu'autant que l'on était à quelque degré naturaliste. Chateaubriand l'était ou croyait l'être. Il se piquait de se connaître en géologie comme en botanique. A Paris, il avait été en rapports avec « M. M., célèbre minéralogiste » du temps. Aux Açores, en Amérique, en Allemagne, voyageur ou soldat, il s'était livré à de graves méditations concernant les pierres, les arbres, les lichens[1]. A Londres, plus tard, quand il

1. Il écrit dans une note de l'*Essai* :

J'avais recueilli moi-même un grand nombre d'observations botaniques et minéralogiques sur l'antiquité de la terre. J'ai compté, sur des montagnes d'une hauteur médiocre, qui courent du sud-est au nord-ouest, par le 42e degré de latitude septentrionale, en Amérique, jusqu'à treize générations de chênes, évidemment successives sur le même sol. On m'a montré en Allemagne une pierre

MTOU

envisagera la possibilité prochaine du retour en France, il projettera de prendre son logement au Jardin des Plantes. A Beccles, sa distraction favorite est d'herboriser. Il se peint à nous « armé de ses ciseaux, de son style, de sa lunette », s'en allant « tout courbé », le long des « fossés d'un vieux chemin, s'arrêtant au massif d'une tour en ruine, aux mousses d'une antique fontaine, à l'orée septentrionale d'un bois », ou parcourant « des grèves que les algues festonnent de leurs grands falbalas frisés et couleur d'écaille fondue ».

Ses préférences vont naturellement aux plantes « qui, par leurs accidents, leurs goûts, leurs mœurs, entretiennent des intelligences secrètes avec son âme ». Il « se plaît à rencontrer la *tulipa silvestris* qui se retire comme lui sous les ombrages les plus solitaires ; il s'attache à ces *lis* mélancoliques, dont le front penché semble rêver sur le courant des eaux » ; dans « l'*ulex* épineux, couvert de ses papillons d'or, qui présente un asile assuré aux petits des oiseaux », il révère « une puissance protectrice du faible » ; les « *thyms* et les *calamens*, qui embellissent généreusement un sol ingrat de leur verdure parfumée », deviennent, à ses yeux, « le symbole de l'amour de la patrie ». Est-il besoin d'ajouter qu'il n'a garde d'omettre le « saule au port languissant », ou « cette famille américaine qui laisse pendre ses branches négligées comme dans la douleur » ? Parfois, ô candeur ! il se flatte de la glorieuse illusion qu'il a découvert une espèce inconnue. Tout aussitôt, le voilà, nouveau Linné, occupé de la décrire minutieusement, en termes techniques, et de lui imposer un nom tiré des analogies qu'elle lui paraît offrir avec son propre moi. Humbles satisfactions, mais profondes, mais pénétrantes, et dont la trace

calcaire seconde, formée des débris d'une pierre calcaire première ; ce qui nous jette dans une immensité de siècles. M. M., célèbre minéralogiste de Paris, m'avoit assuré avoir trouvé auparavant cette même pierre dans les environs de Montmartre. A Graciosa, l'une des Açores, j'ai ramassé des laves si antiques qu'elles étaient revêtues d'une croûte de mousse pétrifiée de plus d'un demi-pouce d'épaisseur. Enfin, à l'île Saint-Pierre, sur la côte désolée qui regarde l'île de Terre-Neuve, dont elle est séparée par une mer bruyante et dangereuse, toujours couverte d'épais brouillards, j'ai examiné un rocher formé de couches alternatives de lichen rouge qui avait acquis la dureté du granit.

Quant à « M. M. », c'était Monnet, inspecteur des Mines, auteur de l'*Atlas minéralogique de la France*. Chateaubriand l'avait connu à Paris, en 1790, et conduisait à l'Opéra sa fille, « mademoiselle Monnet », dont il semble bien qu'il ait été vaguement amoureux.

UOFM

devait persister, à sept ou huit ans de là, jusque dans le *Génie du Christianisme*, comme l'atteste le morceau du « cresson voyageur », écrit évidemment aux jours de Beccles et, selon toute probabilité, au printemps de 1795 :

On nous a montré au bord de l'Yar, petite rivière du comté de Suffolk en Angleterre, une espèce de cresson fort curieux : il change de place, et s'avance comme par bonds et par sauts. Il porte plusieurs chevelus dans ses cimes; lorsque ceux qui se trouvent à l'une des extrémités de la masse sont assez longs pour atteindre au fond de l'eau, ils y prennent racine. Tirées par l'action de la plante qui s'abaisse sur son nouveau pied, les griffes du côté opposé lâchent prise, et la cressonnière, tournant sur son pivot, se déplace de toute la longueur de son banc. Le lendemain on cherche la plante dans l'endroit où on l'a laissée la veille, et on l'aperçoit plus haut ou plus bas sur le cours de l'onde, formant, avec le reste des familles fluviatiles, de nouveaux effets et de nouvelles harmonies. Nous n'avons pas vu la floraison ni la fructification de ce cresson singulier, que nous avons nommé VIATOR, *voyageur*, à cause de nos propres destinées.

Ainsi, tout en courant le cachet, il courait la campagne, et les corvées fastidieuses du professeur de français s'achevaient en idéales voluptés pour le botanophile. « Oh! qu'avec délices, s'écrie-t-il, on rentre dans sa misérable demeure, chargé de la dépouille des champs! »

VII

« Misérable demeure » est peut-être beaucoup dire. D'après Wilton Rix, Chateaubriand occupa successivement deux chambres. Celle qu'il habitait en dernier lieu, dans la maison d'un M. Butcher, a disparu avec cette maison. Je ne saurais décider, par conséquent, s'il y était bien ou mal logé. La rue — *Hungate Lane* — est une espèce de passage assez étroit qu'une façon de porte cochère fait communiquer avec la place du *New Market*, et qui rattrape ensuite la route de Bungay. L'air et l'espace devaient, j'imagine, y manquer tant soit peu, du temps de Chateaubriand comme de nos jours. Et, à ce point de vue tout au moins, il ne fut certainement pas sans regretter sa première installation.

Prenons à droite, au sortir du *King's Head*, et dirigeons-nous vers la tour de Saint-Michael. Passé ce monument, nous avons, sur notre gauche, la grille du cimetière et, devant nous, l'ouverture de *Saltgate Street*. A l'angle de la rue et du cimetière, — que bordent un de ses pignons et le mur de son jardin, — s'élève une grande maison bourgeoise, d'aspect cossu, à deux étages surmontés d'un toit légèrement aplati. Wilton Rix la désigne comme la maison du docteur Crowfoot, oncle et associé de celui dont nous avons déjà rencontré le nom : ce qui nous importe, à nous, et qui nous touche, c'est qu'elle fut la maison de Chateaubriand. Il aurait pu difficilement, ce semble, souhaiter un abri plus confortable. Elle reste, aujourd'hui encore, une des plus belles habitations de Beccles, avec son architecture trapue, ses hautes croisées et ses portes à fronton grec, flanquées de colonnes ioniques. Joignez que, située au sommet du mamelon où s'accroche la vieille ville, elle domine, par derrière, tout le cirque de la vallée, jusqu'à la courbe à peine estompée des collines occidentales d'où émerge comme un phare le clocher de Bungay.

C'était précisément de ce côté, paraît-il, que donnait la chambre de Chateaubriand. Examinons, en passant, les détails les plus typiques du paysage d'exil qu'il eut, pendant plusieurs mois, sous les yeux. Par-dessus la muraille du jardin, voici, d'abord, le vieux cimetière, — un jardin aussi, d'une propreté tout anglaise, ombragé d'arbres antiques, avec des allées bien ratissées circulant autour des pelouses d'herbe drue où blanchissent vaguement des tombes en forme de sarcophages, voire de cercueils. Il semblerait que ces voisinages funèbres eussent été dans le destin du jeune émigré. A Londres déjà, la lucarne de son grenier, dans *New Road*, s'ouvrait de même sur un cimetière. Il dut aimer celui de Beccles, en comparaison. L'on gagerait du moins que c'est à lui qu'il pense, dans le *Génie du Christianisme*, quand il déplore le charme perdu de ces vieux cimetières d'autrefois auxquels « des prairies, des champs, des eaux, des bois, une riante perspective, mariaient leurs simples images ».

La vallée commence, en effet, tout de suite au bas du cimetière, dont la terrasse en corniche la surplombe. En se penchant sur le parapet, on a, au-dessous de soi, le talus quasi

perpendiculaire des anciennes fortifications; puis la descente abrupte de la colline que prend en écharpe un étroit raidillon, coupé d'une série d'escaliers aux rampes vermoulues, et planté çà et là d'un pittoresque *cottage* de pêcheur; enfin la rivière, la claire, rapide et silencieuse Waveney, que la marée enfle, deux fois par jour, d'une onde plus trouble, mais pour expirer presque aussitôt et se retirer tout aussi vite, n'ayant même pas effleuré les joncs de la berge ni suspendu aux branches flottantes des saules le moindre bouquet d'algue ou de goëmon. Les prés qu'elle arrose et qu'elle anime, noyés, le matin, d'une fine buée d'argent, ont l'air de s'étendre à perte de vue, comme une savane, et, le soir, au contraire, se rassemblent, se font proches, s'enchâssent comme une sombre émeraude dans le cercle d'or des crêtes environnantes, incendiées par les feux du couchant.

Je n'ai encore rien dit de l'église, dont la riche ornementation gothique s'accorde pourtant à merveille avec cet harmonieux coin de nature. Elle s'érige au milieu du cimetière, parmi les arbres. C'est un bel édifice du XIVe siècle. Le porche méridional est particulièrement remarquable. A son tympan est sculptée en haut relief une représentation de saint Edmond, le patron religieux de l'Est-Anglie. Mais les nombreuses niches du pourtour sont vides de leurs statues, brisées par le farouche iconoclaste William Dowsing, qui visita Beccles en 1643. Quant à l'intérieur de la nef, il n'offre rien de saillant. Ce que le sacristain qui nous en fit les honneurs nous exhiba de plus intéressant fut l'acte de mariage du poète Crabbe, ainsi libellé :

George Crabbe, clerc de cette paroisse, célibataire, et Sarah Elmy, de la même paroisse, également célibataire, ont été mariés dans cette église, avec l'autorisation du Chancelier, ce quinzième jour de décembre, l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, par moi P. Routh, vicaire.

Crabbe était lui-même du Suffolk, dont il a décrit les mœurs provinciales dans ses vers, et Chateaubriand ne fut certainement pas sans entendre parler de l'auteur du *Village*, dont la réputation était déjà consacrée. Connut-il son œuvre? J'en doute. Elle était peu faite pour répondre à ses goûts d'alors et

de plus tard. Le jour où le nom de Crabbe viendra sous sa plume, dans les *Études sur la Littérature anglaise*, il se contentera de le mentionner au passage, parmi vingt autres, en déclarant qu'il « faut être né Anglais pour apprécier tout le mérite d'un genre de composition qui se fait particulièrement sentir aux hommes du sol ». — C'est aussi dans l'église de Beccles, nous confia le sacristain, d'un ton pénétré, que fut célébré le mariage du père et de la mère de Nelson, — de Nelson que Chateaubriand devait, par la suite, rencontrer à diverses reprises dans Hyde-Park, tout resplendissant de la gloire d'Aboukir, mais qui, en 1795, en était encore à ses premières escarmouches contre Bonaparte.

Et maintenant, après ce coup d'œil jeté sur le « tableau » qu'il embrassait de sa fenêtre, rentrons avec René dans sa demeure. Luxueuse? Peut-être pas; mais combien différente, à tout le moins, du galetas de Londres où, l'hiver précédent, il a couché par terre, sur un matelas, roulé dans une couverture à laquelle il était obligé d'ajouter ses vêtements et parfois une chaise, pour ne risquer point de mourir de froid! « M*** » (faut-il lire : Malouet?) lui disait là-bas : « Quand un homme a la vie, l'habit, une chambre et du feu, les autres maux s'évanouissent. » Il jouit ici de ce bonheur relatif. Il a un chez soi où être à soi seul, s'appartenir, satisfaire le besoin le plus impérieux de son tempérament, de ses « mœurs », qui « sont de la solitude et non des hommes ». Aussi, dès qu'il a reconquis sa liberté, comme il en profite pour s'emprisonner jalousement, « mystérieusement », à double tour!

S'il sort, s'il « s'aventure hors de sa retraite », ce n'est qu'à la tombée du crépuscule, « lorsque la brune commence à confondre les objets ». Et, « traversant en hâte les lieux fréquentés », il gagne, à l'issue de la ville, par le chemin boisé qui se détache, à gauche, de la route de Bungay, les hauteurs de Grange, désertes encore de son temps, où se construisent aujourd'hui les nouveaux quartiers de Beccles, et qui portent l'église catholique sur une de leurs pentes. Au sommet de cette éminence qui « domine la ville et commande une vaste contrée », René s'assoit. « Il contemple les feux qui brillent dans l'étendue du paysage obscur, sous tous ces toits habités. » Il voit « éclater le réverbère à la porte » d'un « hôtel », —

peut-être le *Rectory*, — « dont les habitants, plongés dans les plaisirs, ignorent qu'il est un misérable, occupé seul à regarder de loin la lumière de leurs fenêtres, lui qui eut aussi des fêtes et des amis ». Alors il ramène d'autant plus sympathiquement les yeux « sur quelque petit rayon tremblant dans une pauvre maison écartée du faubourg », — une de ces masures d'artisans ou de pêcheurs, suspendues en contre-bas des remparts, où le dur labeur se continue à la chandelle, après la journée close, — « et il se dit : Là, j'ai des frères! »

L'idée qu'il a, jusque dans cette bourgade étrangère et parmi ce peuple d'inconnus, des compagnons de malheur, des frères en infortune, si elle n'atténue point sa souffrance, l'élève, du moins, et l'ennoblit en la faisant communier avec la souffrance universelle. Il ne se sent plus aussi égaré, aussi perdu. Et il reprend d'une âme plus stoïque, rassérénée même, le chemin de son logis, pour y allumer, comme les autres déshérités, sa lampe de travail et se mettre, comme eux, à sa veillée. A quoi la passe-t-il, cette veillée? C'est encore lui qui va nous le dire :

Cependant la nuit approche. Le bruit commence à cesser au dehors, et le cœur palpite d'avance du plaisir qu'on s'est préparé. Un livre qu'on a eu bien de la peine à se procurer, un livre qu'on tire précieusement du lieu obscur où on le tenoit caché, va remplir ces heures de silence. Auprès d'un humble feu et d'une lumière vacillante, certain de n'être point entendu, on s'attendrit sur les maux imaginaires des Clarisse, des Clémentine, des Héloïse, des Cécilia. Les romans sont les livres des malheureux : ils nous nourrissent d'illusions, il est vrai; mais en sont-ils plus remplis que la vie?

Ces livres qu'il a cherchés si longtemps, faute d'avoir où les emprunter, et qui lui versent des émotions si enivrantes, nous savons dans quelles bibliothèques il a fini par les découvrir pour la plupart. En voici un qui a dû lui avoir été glissé dans les mains par le recteur de Beccles, sans qu'il ait eu besoin de le demander :

Un livre vraiment utile au misérable, parce qu'on y trouve la pitié, la tolérance, la douce indulgence, l'espérance plus douce encore, qui composent le seul baume des blessures de l'âme, ce sont les Évangiles. Leur divin auteur ne s'arrête point à prêcher vaine-

ment les infortunés, il fait plus : il bénit leurs larmes, et boit avec eux le calice jusqu'à la lie.

Cette lecture-là ne tardera guère à fructifier. Déjà, dans ces nuits de Beccles, s'élabore à son insu chez le sceptique d'aujourd'hui le croyant qu'il redeviendra demain. Mais, pour l'instant, c'est de l'*Essai sur les Révolutions*, non du *Génie du Christianisme* qu'il a cure. « Lorsque, pour la première fois, je conçus le plan de ce livre, — dit-il à la fin du premier volume, — je revis les classiques, qui m'introduisaient aux révolutions de la Grèce. » Durant la période d'exécution, qu'est-ce qu'il ne lit ou ne relit pas? Et avec quelle fougue! Avec quelle fièvre! Par moments, il vit si intensément sa lecture qu'il en est comme halluciné. Penché sur Tacite, il assiste au meurtre d'Agrippine, « maintenant retirée dans une chambre obscure, à peine éclairée d'une petite lampe », — tout comme sa chambre, à lui.

Il voit l'impératrice tombée faire un reproche touchant à la seule suivante qui lui reste, et qui elle-même l'abandonne, il observe l'anxiété augmentant à chaque minute sur le visage de cette malheureuse princesse qui, *dans une vaste solitude, écoute attentivement le silence*. Bientôt on entend le bruit sourd des assassins qui brisent les portes extérieures; Agrippine tressaille, s'assied sur son lit, prête l'oreille. Le bruit approche, la troupe entre, entoure la couche; le centurion tire son épée et en frappe la reine aux tempes; alors : *Ventrem feri!* s'écrie la mère de Néron.

« Mot dont la sublimité fait hocher la tête », s'empresse-t-il de déclarer, en se ressaisissant. Il n'en a pas moins réalisé la scène dans tout son tragique, dans toute son horreur. Je me garderai, d'ailleurs, de prétendre qu'il ait assimilé la moitié, ni même le quart, des innombrables ouvrages cités en références au bas des pages de l'*Essai*. Mais je n'aurai pas non plus, comme Sainte-Beuve, le courage de lui en faire un grief. D'autant que, selon la remarque de Sainte-Beuve lui-même, « il ne lit que prêt à écrire à son tour ». Ses lectures lui servent, en effet, moins d'un aliment que d'un excitant. Provoqué, stimulé par elles, son génie s'éveille et part. Les idées abondent, les sentiments jaillissent, l'imagination lance de ces éclairs dont parle Sainte-Beuve, et qui sillonnent la

nuit. Le poète a pris possession de l'émigré. Et, si l'exilé de Beccles, le solitaire de la maison Crowfoot ou de la maison Butcher, se souvient encore de ses maux, c'est pour en exprimer une essence merveilleuse, un divin principe d'enchantement et d'oubli.

Peut-être, lorsque tout repose, entre deux et trois heures du matin, au murmure des vents et de la pluie, qui battent contre vos fenêtres, écrivez-vous ce que vous savez des hommes.

Non pas précisement ce qu'il sait des hommes, mais ce qu'il sait du seul homme qu'il fréquente et qui l'intéresse, ce qu'il sait de lui-même. Autour de lui, Beccles dort. Lui n'est plus à Beccles : il est dans ses méditations, dans ses souvenirs, dans ses rêves. Il leur insuffle la vie, il leur donne la figure et la forme. Les heures les plus extravagantes ont beau tinter au carillon de la tour voisine : sa plume vole, ardente, infatigable : il écrit, il écrit...

***

Que de fragments de l'œuvre future ont été composés là, dans cette petite ville quelconque de la plus provinciale des provinces anglaises, par les nuits tièdes ou glacées, orageuses ou sereines, des quatorze ou quinze mois compris entre le printemps de 1794 et l'hiver de 1795! C'est là, par exemple, — ou je me trompe fort, — que fut écrite cette traduction [1] de l'élégie de Gray *Sur un cimetière de Campagne*, pour laquelle Chateaubriand n'avait pas seulement sous les yeux le texte du poète anglais, mais encore la réalité, autrement inspiratrice, des choses, le cimetière lui-même, avec ses « arbres en deuil », son « herbe mélancolique » et les générations inglorieuses de ses morts,

Sur le fleuve du temps passagers inconnus.

Quand il disait d'eux, dans une langue déjà lamartinienne,

1. Elle fut publiée pour la première fois, à Londres, dans le *Paris* de Peltier, le 11 décembre 1797.

Une pierre, aux passants demandant un soupir,
Du naufrage des ans a sauvé leur mémoire;
Une muse ignorante y grava leur histoire
Et le texte sacré qui nous aide à mourir...,

il pouvait presque, en s'accoudant à sa fenêtre, lire les épitaphes de leurs tombes couchées à ses pieds. — C'est là aussi, — là, ou à Bungay[1], — que fut rédigée la *Lettre sur l'art du dessin dans les paysages*, datée de 1795. L'en-tête la donne comme étant de Londres, mais une des phrases du début nous renseigne sur la véritable provenance : « Vous savez quels tristes soins m'appellent à d'autres études », dit l'émigré de Beccles à son correspondant. Nous savons, nous, qu'il faut corriger : « à des études que je fais, hélas! faire à d'autres ». Il ajoute, deux lignes plus bas : « Ces mêmes études m'ont fait abandonner cette grande vue du Canada qui me plaisait par le souvenir de mes voyages. » Ne serait-ce pas plutôt qu'elles lui ont permis de la continuer, de la pousser, si, par « cette grande vue du Canada », nous devons entendre l'esquisse ou, si l'on veut, les cartons de la fresque immense, destinée à demeurer toujours incomplète, d'où il détachera plus tard *Atala*, *René*, les *Natchez*, le *Voyage en Amérique*, une belle part du *Génie du Christianisme*, que sais-je? — et dont il nous dit qu'au moment de son retour en France, cinq ans après, le manuscrit ne comptait pas moins de « deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages in-folio »? Est-ce donc s'aventurer beaucoup, d'affirmer que bon nombre de ces deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages, et non des moins magistrales, ont été abattues à Beccles?

Nous en avons la quasi-certitude, en tout cas, pour cette admirable *Nuit chez les Sauvages de l'Amérique*, conçue évidemment, à l'origine, pour prendre place dans la « grande vue du Canada », et qui forme comme le finale magnifiquement orchestré de l'*Essai*. Nul doute que le morceau ne fût terminé — il fut même imprimé, probablement — dès le printemps de 1795, s'il est exact, comme le rapporte Sainte-Beuve,

1. « Nous sommes en hiver », écrit Chateaubriand à son correspondant. Est-ce l'hiver des premiers mois, est-ce l'hiver des derniers mois de l'année? Dans le premier cas, la lettre est de Beccles; dans le second, elle est de Bungay.

qu'à la date du 6 avril l'auteur en faisait parvenir à Paris soit une copie, soit une épreuve, à l'adresse de Rœderer, « alors journaliste des plus actifs et des plus estimés ».

Quant à l'*Essai* lui-même, je serais volontiers d'avis qu'il appartient presque tout entier à la période de Beccles. Je l'ai quelque peu montré, je crois, en reconstituant ci-dessus, avec des extraits empruntés à l'ouvrage, les épisodes les plus significatifs de la vie du jeune écrivain à cette époque et dans cette région. Que ce n'est point là une reconstitution purement hypothétique, j'en ai pour garant son propre témoignage, puisque, en marge de ce chapitre : « Aux Infortunés », d'où j'ai tiré la plupart de mes inductions, il a pris soin de noter, dans l'*Exemplaire confidentiel* : « Ici j'ai peint toute ma vie en Angleterre ». *Habemus confitentem*. Car il ne dit pas : « à Londres »; il dit : « en Angleterre »; et la seule Angleterre où il ait vécu, ce qui s'appelle vécu, c'est, en dehors de Londres, le Suffolk, c'est-à-dire Beccles, — Beccles et Bungay.

Nous avons vu ce qu'il doit à Beccles : il nous reste à voir ce qu'il doit à Bungay.

ANATOLE LE BRAZ

(La fin prochainement.)

PRIMI VISCONTI

Jean-Baptiste-Primi Felicien Visconti Fassola de Rassa, comte de Saint-Mayol, au dire de Saint-Simon, — qui reporta sur lui un peu de l'animosité qu'il avait contre Vendôme, patron de cet étranger, — était « un Italien subalterne, théatin renié, homme à tout faire, avec de l'esprit et de l'argent »; mais d'autres se montrèrent plus indulgents : la comtesse de Soissons, Dangeau, Vendôme l'admirent dans leur intimité et le grand roi lui-même témoigna à diverses reprises de l'estime en laquelle il tenait son esprit et sa plume.

Primi appartenait-il à la plus haute noblesse d'Italie, et descendait-il, comme il le laissait volontiers entendre, de l'illustre maison des Visconti de Milan, ou, comme le prétendirent des ennemis, n'était-il que le fils d'un marchand de serge et de droguet du canton de Rassa, en Milanais? La première hypothèse semble plus voisine de la vérité. Primi Visconti était né le 22 septembre 1648 à Varallo, capitale de la vallée de la Sésia, dont la famille des Fassola de Rassa, l'une des plus anciennes et des plus considérées, était réellement alliée aux Visconti de Milan.

D'après une tradition vieille de deux siècles et qui a trouvé dans le général Grimoard son représentant le plus autorisé, Primi aurait été, dès son arrivée à Paris, distingué par l'abbé de La Baume, le futur archevêque d'Auch. Celui-ci, « qui, à la plus belle figure, joignait un esprit aimable et cultivé, beaucoup de facilité et d'habitude pour le commerce des femmes,

après avoir vu quelquefois Primi, trouvant dans sa finesse, dans son audace, dans son jargon même, mêlé d'italien et de français, de quoi imposer aux hommes, l'enferma six semaines durant sans lui laisser voir d'autre personne que M. le duc de Vendôme et le grand-prieur de France auxquels il le présenta. Ils employèrent le temps de cette retraite à instruire notre Italien de la généalogie des personnes, de leurs liaisons, de leurs amitiés, de leurs amours, de leurs haines; quand ils le jugèrent assez bien endoctriné, l'abbé de La Baume annonça qu'il connaissait un Italien à qui le passé et l'avenir se révélaient, sur le vu seul de l'écriture d'une personne. »

Après plusieurs succès éclatants dans l'art de devin, Primi aurait été présenté à Henriette d'Angleterre qu'il aurait étonnée par la justesse de ses réponses. Et Madame ayant pressé le roi de donner à son tour de son écriture à examiner, Louis XIV, après s'y être longtemps refusé, aurait enfin donné un billet qui paraissait être de sa main. Mais, à la stupéfaction de Madame, Primi aurait déclaré, en le voyant, que c'était là l'écriture d'un vieil avare et d'un fesse-mathieu. Or, le billet était de la main du président Rose, secrétaire du cabinet et qui contrefaisait si bien l'écriture du roi que celui-ci le chargeait de beaucoup de lettres qu'il voulait que l'on crût de sa main, — détail que Primi avait appris de M. de Vendôme.

Il se trouvait que les défauts signalés par Primi étaient précisément ceux du président Rose. Le roi alors aurait fait appeler notre graphologue et lui aurait déclaré : « Primi, je n'ai que deux mots à vous dire : votre secret que je paierai avec deux mille livres de pension, sinon la corde ». Primi aurait, comme de juste, préféré la pension à la corde et raconté au roi, pour l'égayer, toute son histoire et le détail de sa claustration par l'abbé de La Baume et MM. de Vendôme. Après quoi, le roi, passant chez les reines, aurait dit devant toute la Cour qu'il avait trouvé en Primi un homme extraordinaire qui lui avait conté des choses qu'il n'avait jamais entendues d'aucun autre.

Beaucoup de détails sont inexacts dans cette histoire. Primi ne put être présenté à Louis XIV par Henriette d'Angleterre; cette princesse mourut en 1670 et il ne fit sa première apparition en France qu'en 1673; mais le rôle fut rempli par la

seconde femme de Monsieur, Madame, fille de l'Électeur palatin : Primi lui-même nous l'apprend.

Mais il est vrai que Primi dut ses premiers succès à la graphologie et aux diverses sciences occultes. Sur ce point, outre son propre témoignage et celui de Saint-Simon, nous avons encore celui de l'ambassadeur d'Angleterre, Preston. Or, à un moment où les moindres tireuses de cartes avaient la vogue que l'on sait, on comprend le succès que dut rencontrer cet étranger, d'esprit ouvert et cultivé, de tournure agréable, jeune et tel que, au dire de Madame de Sévigné, on l'eût pris pour la duchesse Mazarin, l'une des plus belles femmes de son temps, n'eût été la différence de sexe et de costume. Toute la Cour, à commencer par la reine Marie-Thérèse, Madame, la Grande Mademoiselle, la comtesse de Soissons, fut de sa clientèle. A propos de quoi il n'est pas sans intérêt de noter que Madame de Montespan ne paraît point avoir fait appel à ses lumières. Il déclare lui-même qu'elle le vantait beaucoup comme homme d'esprit, mais point comme homme de science. Aussi rapporte-t-il sans ménagement tous les mauvais bruits qui couraient sur le compte de la favorite et ne trouva-t-elle point auprès de lui l'indulgence à laquelle pouvaient prétendre des clientes fidèles, madame de Ludres ou mademoiselle de Fontanges.

Quand la Chambre ardente s'installa pour juger l'Affaire des poisons, M. de La Reynie, qui voulait faire arrêter Racine et qui, si on l'eût laissé faire, aurait jeté la moitié de la France dans les cachots de la Bastille, songea naturellement à Primi. Mais le roi empêcha qu'il fût inquiété.

Les sciences occultes n'étaient dans la vie de Primi qu'accessoire. Il était le premier à s'en moquer, et elles n'avaient eu pour lui d'autre intérêt que de lui ménager une entrée à la Cour. A l'exemple de son compatriote Siri, il pensa que faire l'histoire des grandes actions du roi serait un moyen de faire fortune. Fut-il un moment en concurrence avec Boileau et Racine pour la charge d'historiographe? Les critiques qu'il prodigue à leur œuvre tendraient à le faire croire. Quoi qu'il en soit, à la connaissance et avec l'approbation du roi, il entreprit d'écrire l'histoire de la guerre de Hollande. Mais il avait révélé au début de son récit que, lorsque Madame était allée

voir son frère à Douvres en 1670, ç'avait été pour préparer une alliance entre les deux couronnes de France et d'Angleterre. L'ambassadeur d'Angleterre, Preston, s'émut d'une divulgation qui pouvait causer les plus graves ennuis à son maître, toujours en butte aux attaques du parti protestant et antifrançais.

Sur ses réclamations, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Colbert de Croissy, soumit au Conseil l'ouvrage incriminé; tous les exemplaires en furent confisqués, Primi jeté à la Bastille et ses manuscrits saisis. Mais, suivant le témoignage de l'ambassadeur anglais, le prisonnier put établir qu'il avait eu une pension du roi pour écrire cette histoire, que les ministres lui avaient communiqué, par ordre, différents mémoires, et qu'enfin le permis d'imprimer lui avait été accordé d'une manière insolite et sans que le manuscrit eût été auparavant soumis au chancelier. Six mois plus tard, il était remis en liberté, ses manuscrits lui étaient rendus parmi lesquels celui-là même dont nous publions aujourd'hui des extraits; le roi, outre une gratification immédiate, lui accorda une nouvelle pension : l'ambassadeur d'Angleterre fut convaincu que l'indiscrétion de Primi avait été commise avec la complicité même des ministres français pour brouiller Charles II et son Parlement.

C'était en effet un des jeux de la politique française en Angleterre que de donner des embarras au roi Charles II afin de le forcer à chercher appui auprès du roi de France. Primi n'aurait été désavoué que parce que sa relation du voyage de Douvres avait paru trop tôt avant la réunion du Parlement anglais.

L'année suivante, Primi retourna en Italie; mais il ne fut pas prophète en son pays. L'accueil franchement mauvais qu'il y trouva et qui, à l'en croire, n'avait pour cause que la sympathie qu'il avait toujours montrée pour la France, le décida à se faire définitivement sujet du roi très chrétien. En 1687, Louis XIV lui accordait des lettres de naturalisation ou, comme on disait alors, de naturalité. Les considérants en étaient des plus flatteurs : « A l'exemple de ses ancêtres, y était-il dit, ayant toujours conservé beaucoup de zèle et d'affection pour les intérêts de notre royaume, il en

aurait donné des preuves si publiques qu'ès années 1683 et 1684, étant régent général des vallées de Sésia, il se serait attiré la haine de la faction espagnole du Milanais dont le mauvais dessein avait été au point de se saisir de sa personne, ce que ses ennemis n'ayant pu exécuter, ils auraient mis sa tête à prix, saccagé, pillé et même rasé quelques-unes de ses maisons et usurpé ses biens. »

En 1687, Primi se maria avec la fille d'un imprimeur. Après les bonnes fortunes extraordinaires dont il nous a laissé le récit, ce mariage peut paraître bien modeste. Mais le libraire dont il s'agit, Frédéric Léonard, était un grand libraire. On a calculé qu'il avait vendu au roi pour plus de deux cent mille francs de livres destinés à édifier les protestants convertis; il laissa en mourant plus d'un million du temps, soit près de trois millions de nos jours.

Ce mariage ne se fit pas d'ailleurs sans peine et les sciences occultes y jouèrent leur rôle. La fille de Léonard était mariée à un sieur Herbin, lorsque Primi fit sa connaissance par une visite où elle le consulta sur l'avenir. Il lui prédit que dans six mois elle serait veuve, et que six mois après elle épouserait un prince. M. Herbin mourut en effet six mois plus tard, et, dans une seconde consultation, Primi déclara que le prince annoncé était lui-même. La seconde partie de la prophétie mit toutefois plus de temps à s'accomplir que la première : la fille de l'imprimeur Léonard, veuve en 1680, ne devint comtesse de Saint-Mayol qu'en 1687.

Cependant Primi, grâce à ses relations avec les princes étrangers, continuait à fournir au roi et aux ministres des rapports sur divers pays, notamment sur les États d'Italie et les intrigues qui y avaient cours. En France, il entretenait des rapports journaliers avec les plus grands personnages. Une série de lettres adressées par lui à Vendôme pendant les campagnes de 1704, 1705, 1706, étonnent par l'extrême familiarité qu'elles révèlent entre eux. Enfin, — dernière preuve de l'importance de Primi, — quand il mourut au mois de décembre 1713, le procureur du roi réclama, parmi ses papiers, ceux « qui pourraient regarder les affaires d'État » et un « projet d'histoire du roi en langue italienne ».

Ce dernier travail, est-ce les mémoires de Primi actuelle-

ment conservés à la Bibliothèque Méjanes[1], d'Aix en Provence, et dont je vais donner quelques fragments aux lecteurs de la *Revue de Paris*?

La supposition est plus que vraisemblable. Quoi qu'il en soit, les manuscrits de la Bibliothèque Méjanes sont bien les manuscrits saisis sur Primi, lors de sa détention à la Bastille en 1682 ; le paraphe de La Reynie s'y trouve apposé à la date du 20 juillet 1682. Ces mémoires embrassent les années 1673 à 1681, mais, bien que la matière en soit répartie par années, l'ordre chronologique n'y joue qu'un rôle secondaire ; c'est en réalité une succession de portraits, de tableaux et d'anecdotes, qui n'ont d'autre lien que le caprice de l'auteur.

Quelle confiance faut-il accorder aux mémoires de Primi? Sans doute il s'y trouve, par exemple en ce qui concerne les extraordinaires bonnes fortunes qu'il s'attribue, ou ses tours de force de divination, quelques hâbleries. Mais dans les portraits du roi, de ses ministres et de ses maîtresses, dans les descriptions de la Cour, dans les anecdotes, Primi donne souvent l'impression de la chose vue et bien vue : il est donc un témoin de plus à entendre sur une période qui est la plus brillante du règne de Louis XIV.

JEAN LEMOINE

1. Ces mémoires, aujourd'hui conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque Méjanes, sous les nos 499, 500 et 501, comprennent : sous le no 499, une première rédaction, de la main de Primi, des années 1673 à 1681 ; sous le no 500, une seconde rédaction, complétée et revisée par l'auteur et également de sa main, pour les années 1673, 1674 et 1675 ; enfin, sous le no 501, une copie, faite au XVIIIe siècle, du manuscrit tout entier qui, pour les trois premières années, reproduit la seconde rédaction du vol. 500 et, pour les autres années, la rédaction du vol. 499. Nous tenons à exprimer ici nos plus vifs remerciements à M. Aude, conservateur de la bibliothèque Méjanes, pour l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu revoir et collationner avec les manuscrits la copie que nous en avons fait faire.

MÉMOIRES

SUR

LA COUR DE LOUIS XIV[1]

(1673-1681)

1673

J'arrivai à Lyon le jour de l'Épiphanie. La ville était en fête sur la nouvelle que le prince d'Orange avait levé le siège de Charleroi[2]. Le lundi suivant, je me réduisis à un seul domestique et montai dans la diligence pour Paris. J'y trouvai deux demoiselles, l'une belle, l'autre laide. Elles chantaient bien et étaient sœurs d'un excellent joueur de luth, nommé Dubut. Il y avait aussi dans la diligence deux cavaliers, l'un appelé Bolgar, page du roi, et l'autre Belle Fontaine, tous deux jeunes, Français et par conséquent un peu légers, si bien qu'après avoir passé en revue la compagnie je ne trouvai comme compagnon de confiance qu'un nommé Borgion, homme vertueux et d'âge mûr, qui me servit d'interprète pendant le voyage, car je ne pouvais encore me faire bien entendre qu'en latin. Ayant été amené à parler avec Borgion de mes anciens voyages, nous en vînmes à discourir sur l'astronomie, l'astrologie, la physionomie et autres sciences semblables. A Nevers, pendant le repas, je fixai les yeux sur le domestique qui nous servait et en latin priai M. Borgion de

1. *Published July fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineten hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

2. Le prince d'Orange avait levé le siège de Charleroi le 22 décembre 1672.

lui dire qu'il était amoureux, malheureux, et qu'il se préparait à partir pour l'Italie. Ce domestique sortit aussitôt de la salle et ne voulut plus revenir, disant que j'étais un sorcier. Toute la compagnie resta étonnée et moi-même je fus le premier stupéfait d'avoir deviné juste. Cela me servit d'ailleurs, car un président, affligé d'un ulcère fétide, étant venu se joindre à nous dans notre carrosse, Borgion et les demoiselles lui persuadèrent que j'étais un prodige. Il m'interrogea sur son sort, je lui racontai plusieurs choses qui lui étaient survenues. Sa confiance en moi s'étant ainsi augmentée, je lui laissai entendre que s'il allait jusqu'au bout de son voyage, il serait assassiné. Il s'arrêta le soir même à la première station, à la Charité-sur-Loire, et nous, nous continuâmes notre route avec soulagement.

A Paris, l'abbé de Sainte-Geneviève, à qui j'avais été recommandé par l'abbé de Saint-Maurice, me fit donner un appartement voisin du sien. Il me donna aussi un secrétaire pour m'assister et me faire voir la ville et la Cour. Celle-ci était alors à Saint-Germain. J'y allai au mois de février. J'aperçus le roi pendant qu'il allait à la messe et bien que je ne l'eusse pas encore vu et qu'il fût alors perdu dans la foule des courtisans, je le reconnus aussitôt. Il avait en effet un air grand et majestueux : sa taille élevée et sa prestance faisaient qu'aux yeux de tous il aurait mérité d'être roi s'il ne l'avait pas été. Je lui fis ma révérence, présenté par le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, à qui l'abbé m'avait recommandé.

Le crédit de la duchesse de La Vallière était alors fort diminué et la marquise de Montespan en pleine faveur. Celle-ci, belle, spirituelle et railleuse, ne plut pas d'abord au roi. Il arriva même un jour à celui-ci d'en plaisanter à table avec Monsieur, son frère, et comme elle paraissait mettre de l'affectation à lui plaire, il aurait dit : « Elle fait ce qu'elle peut, mais moi je ne veux pas. »

Elle avait les cheveux blonds, de grands yeux bleus couleur d'azur, le nez aquilin, mais bien formé, la bouche petite et vermeille, de très belles dents, en un mot un visage parfait. Pour le corps, elle était de taille moyenne et bien propor-

tionnée; mais quand je la vis, elle avait déjà de l'embonpoint. Son plus grand charme était une grâce, un esprit et certaine manière de tourner la plaisanterie qui en vinrent à plaire à La Vallière au point que celle-ci ne pouvait plus rester sans elle ou sans en dire du bien au roi. En entendre si souvent parler et en si bons termes donna à celui-ci la curiosité de la connaître davantage et ainsi elle fut rapidement préférée à son amie. La Vallière se plaignit du procédé; mais elle ne devait s'en prendre qu'à elle-même de ce qui était arrivé.

Le marquis de La Vallière, avec qui j'avais fait amitié, me dit que Louvois était très vindicatif... Il me raconta entre autres choses que l'Électeur palatin était mal vu à la Cour à cause de Louvois, et cela par la faute de Madame, la nouvelle femme de Monsieur et fille de l'Électeur. Il y avait deux ans que cette princesse avait épousé le duc d'Orléans, frère du roi[1]. Madame n'est pas belle, et même, quand Monsieur la vit pour la première fois à Metz, il se tourna vers ses courtisans et leur dit à mi-voix, en fronçant les sourcils : « Oh! comment pourrai-je dormir avec elle? » On remarqua que pendant les trois premiers jours elle ne mangea qu'une olive et ne dit pas un mot, tant elle était sauvage. Cependant l'air de France adoucit beaucoup chez elle la physionomie et les manières allemandes et même dans la suite il lui arriva de parler, de discourir et de bavarder plus qu'il ne fallait. Elle savait que l'Électeur son père avait eu certaines difficultés avec Louvois lors du voyage du roi en Alsace, le ministre ayant négligé de satisfaire à quelques convenances et omis de donner à l'Électeur certains titres au sujet desquels celui-ci était très pointilleux. Aussi Madame, voyant Louvois à la procession des chevaliers du Saint-Esprit, qui se fait toujours à la Cour le premier jour de l'an et où il figure comme chancelier de l'ordre, s'était écriée : « Voyez, comme Louvois a l'air d'un bourgeois! L'ordre ne peut cacher sa condition. » Ces paroles de Madame furent cause de la désolation des États de l'Électeur.

1. Charlotte-Élisabeth de Bavière, princesse palatine, avait épousé Monsieur le 12 novembre 1671.

***

Le roi pourtant fait ce qu'il peut pour montrer qu'il n'est nullement dominé par les ministres et jamais aucun prince ne fut moins gouverné. Il veut tout savoir : par les ministres, les affaires d'État, par les présidents, celles des parlements, par les juges, les moindres choses, par les dames favorites, les galanteries; en somme, dans une journée, il arrive peu d'événements dont il ne soit informé, et il y a peu de personnes dont il ne sache le nom et les habitudes. Il a l'œil perspicace, connaît l'intime de chacun, et une fois qu'il a vu un homme ou a entendu parler de lui, il s'en souvient toujours.

En outre, dans les actes de la vie, il est très réglé; il se lève toujours à huit heures, reste au conseil de dix heures jusqu'à midi et demie, moment où il va à la messe toujours en famille avec la reine. Grâce à cette volonté continuelle et intense de présider à toutes les affaires, il est devenu habile. Chaque question est pour ainsi dire digérée quand elle lui parvient, ayant été préparée d'abord par les intéressés, puis par les commis et en dernier lieu par les ministres qui en font le rapport; mais il a un talent merveilleux et souvent arrive à éclaircir ce que ni les ministres, ni leurs commis n'ont su débrouiller. L'abbé del Carretto a entendu dire à diverses reprises à M. de Lionne que le roi en savait plus qu'eux tous et qu'une fois, les ministres ayant été trois heures en conseil pour une affaire d'Allemagne sans pouvoir conclure à rien, le roi, renvoyant l'affaire au lendemain, trouva tout seul ce qu'il fallait faire et qui était l'unique expédient possible. — A une heure de l'après-midi, après avoir entendu la messe, il visite les favorites jusqu'à deux heures, heure à laquelle il dîne toujours avec la reine et en public. Dans la suite de la journée, il va à la chasse ou à la promenade; le plus souvent, il tient encore un conseil. Depuis la tombée de la nuit jusqu'à dix heures, il converse avec les dames, ou joue, ou va à la comédie ou aux bals. A onze heures, après le souper, il descend de nouveau à l'appartement des favorites. Il couche toujours avec la reine. Il a

réparti les heures du jour et de la nuit entre ses affaires, ses plaisirs, ses dévotions et ses devoirs, de telle sorte que l'on sait par les courtisans à quoi il est occupé et où on peut lui faire sa cour. En public, il est plein de gravité et très différent de ce qu'il est en son particulier. Me trouvant dans sa chambre avec d'autres courtisans, j'ai remarqué plusieurs fois que, si la porte vient par hasard à être ouverte, ou s'il sort, il compose aussitôt son attitude et prend une autre expression de figure, comme s'il devait paraître sur un théâtre; en somme il sait bien faire le roi en tout. En outre il a détruit les chefs et les partis, aboli l'usage de toutes les recommandations; les moindres charges de la Cour et du royaume sont réservées à sa disposition. Enfin il n'y a pas d'intermédiaires; si on veut quelque chose, il faut s'adresser directement à lui et non à d'autres. Il écoute tout le monde, reçoit les mémoires et répond toujours avec grâce et majesté : « Je verrai! » et chacun se retire satisfait.

Mais combien est différent l'accueil des ministres, par lesquels le roi veut que toutes les requêtes soient rapportées au conseil, et cela en raison de l'harmonie parfaite qu'il veut faire exister dans le gouvernement! Pour la guerre, Louvois a succédé à Le Tellier; pour les finances, c'est Jean-Baptiste Colbert; pour les affaires étrangères, Arnauld de Pomponne; pour les huguenots, Châteauneuf [1]. Louvois est d'un caractère dur et violent, le regard sévère. On dirait qu'il maltraite les gens quand il parle, de sorte que beaucoup n'osent l'approcher. Quant à Colbert, froid et sec et avec un air sombre, il glace au premier abord les suppliants. Pomponne est doux, et Châteauneuf très cérémonieux; mais ce dernier est simple secrétaire d'état, et Pomponne n'a pas dans le ministère la vigueur de Colbert et de Louvois.

Eux aussi ont leurs ennuis : le roi ayant une mémoire extraordinaire et voulant que toute chose, quelle qu'elle soit, lui soit rapportée pour faire grâce ou justice, ils vont toujours au conseil en tremblant. Un simple coup d'œil du roi, quand ils manquent d'exactitude, est pour eux un reproche dont ils

1. M. de Châteauneuf, secrétaire d'État, avait dans ses attributions les « Affaires générales de la Religion prétendue Réformée ». En 1749, cette secrétairie d'État fut réunie au ministère de la Maison du Roi.

ne peuvent se consoler, car jamais le roi ne parle trop. Les ministres ont sous leurs ordres plusieurs personnes appelées commis, dont il est plus difficile encore d'obtenir audience que des ministres. Ils travaillent en effet nuit et jour; le roi veut que tous ceux qui sont employés à son service soient en action continuelle, chacun selon sa profession; jamais l'oisiveté n'a eu d'ennemi plus redoutable.

Toujours il fait quelque chose, passe des revues, fait marcher des soldats, élever des fortifications, fait remuer la terre; il encourage la navigation, et par ses entreprises tient en continuel mouvement ses amis et ses ennemis, et toute l'Europe. Une robuste constitution et une belle santé le favorisent, et la santé et la fortune paraissent concourir à l'envi pour faire en sorte qu'à lui tout seul il tienne tout le monde en haleine. C'est un beau spectacle de le voir sortir du château avec les gardes du corps, les carrosses, les chevaux, les courtisans, les valets et une multitude confuse de gens, courant avec bruit autour de lui. Cela me rappelle la reine des abeilles, quand elle sort dans les champs avec son essaim.

Le roi va presque toujours seul en carrosse. Parfois cependant, quand il va à la chasse ou à la promenade, il prend avec lui quelques dames ou quelques courtisans et il y a des carrosses exprès qui ont deux sièges l'un devant l'autre. Le roi s'assied toujours sur le premier et tient les rênes. Dans les premiers temps, le comte de Guiche traitait de façon toute cavalière ces parades continuelles; on prétend même que c'est lui qui, à cause de ses revues, avait nommé le roi marquis de la Parade, et, à cause de ses costumes marquis de Filigrane. Mais tout le monde put bientôt constater que c'étaient les Espagnols et, les Hollandais qui faisaient les frais de ces parades et de la discipline que le roi avait imposée aux troupes.

***

1674.

La duchesse de La Vallière résolut de se donner à Dieu : au mois d'avril, laissant les plaisirs de la Cour pour les plus grandes rigueurs du cloître, elle prit le voile de Carmélite. Ce

fut la reine qui lui donna le voile. Je l'ai vue plusieurs fois : elle était de taille élégante, légèrement boiteuse, brune, maigre avec un visage gracieux et des yeux dont la douceur vous ravissait, quand elle vous regardait.

Lorsqu'éclata la passion du roi, elle était demoiselle d'honneur de feue Madame, qui, voyant toujours le roi chez elle, crut être, un moment, celle qu'il aimait. Aussi, lorsqu'il se déclara pour La Vallière, celle-ci fut-elle entourée de mille pièges, mais en vain. Le roi la fit duchesse, donna le gouvernement du Bourbonnais au marquis, son frère, à qui il fit épouser une riche héritière de Bretagne et qu'il combla de dons en argent; mais il n'en restait, le lendemain, pas un sou au marquis. La duchesse eut du roi trois enfants, dont deux seulement sont vivants : mademoiselle de Blois[1] et le comte de Vermandois[2], qui, plus tard, fut amiral. Tous deux étaient de vrais petits anges.

Ainsi donc madame de Montespan restait désormais la maîtresse unique et triomphante. Elle était bien plus prudente que la duchesse de La Vallière, et elle parait au danger dès qu'elle pouvait craindre d'être supplantée; elle avait près d'elle sa sœur, la spirituelle madame de Thianges, et n'avait de rapports qu'avec ses demoiselles, femmes laides pour la plupart. Le bruit ayant couru que mademoiselle de Grancey avait quelque ressemblance avec La Vallière, elle fit dire au roi par quelqu'un que cette demoiselle avait eu un enfant du chevalier de Lorraine.

La princesse Marie-Anne de Wurtemberg[3] faisait grande figure à la Cour, tant par sa naissance que par sa beauté. On l'avait appelée en France sur le projet que feu M. de Lionne avait voulu réaliser de gagner tous les princes allemands pour avoir plus facilement raison des Hollandais. Mais Louvois, qui avait pris la charge de M. de Lionne en

1. Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, épousa en 1680 Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, neveu du grand Condé.

2. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, mort le 14 novembre 1683, à l'âge de seize ans.

3. Nous avons exposé ici même comment, vers la même époque, le nom de mademoiselle de Wurtemberg fut un moment mis en avant par la cour de France quand il fut question de trouver une femme pour le duc d'York, frère de Charles II, roi d'Angleterre (Revue du 15 novembre 1907).

attendant que Pomponne fût revenu de son ambassade en Suède, avait contrarié ce dessein, et, comme ministre de la guerre [1], il avait commencé les hostilités; de sorte que la princesse jouissait encore d'une certaine considération tout extérieure, mais la raison d'État qui aurait pu lui donner l'espoir d'un beau mariage n'existait plus. On considérait cependant comme fort possible que ses affaires se relevassent auprès du roi, grâce à sa beauté. Aussi madame de Montespan fit-elle rapporter au monarque que la princesse se prostituait à un Dominicain, — ce qu'en France on appelle un Jacobin; — que ce Dominicain prétendait avoir trouvé la pierre philosophale et qu'ainsi toutes les dames tournaient autour de lui. Je n'ai jamais entendu dire dans le monde qu'il y eût quoi que ce soit entre mademoiselle de Wurtemberg et ce moine; au contraire, on chuchotait fort de la présence continuelle de ce dernier chez madame d'Armagnac, et il finit par être jeté en prison comme imposteur.

Ensuite, on mena grand bruit, à la Cour, de ce que le roi lutinait mesdemoiselles de Théobon, de La Mothe, et d'autres filles d'honneur de la reine; on prétendit même qu'il avait des vues sur la chanoinesse de Ludres. Madame de Montespan cria au scandale parce que, disait-elle, ces demoiselles faisaient de la Cour un mauvais lieu et, par l'intermédiaire de la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine qui lui était toute dévouée, elle éveilla les scrupules de cette dernière. La reine, qui était une vraie sainte, demanda au roi de renvoyer ses demoiselles, ce qui fut fait; pour les remplacer, on augmenta le nombre des dames du palais. Madame de Montespan était du nombre [2]; cette charge, accordée à sa rivale, devait être bien pénible à la reine. Mais il y eut pis : une charge spéciale fut créée pour madame du Frénoy, qu'on donna à la reine comme dame du lit. C'était la femme d'un commis qui l'avait épousée pour son étonnante beauté, car certains la disaient fille d'une blanchisseuse. Louvois en avait fait publi-

1. M. de Lionne était mort le 1er septembre 1671, et Louvois fut chargé de l'intérim du ministère des Affaires étrangères, pendant les cinq mois qui s'écoulèrent avant l'arrivée de Pomponne. Louvois ne cessa d'ailleurs d'exercer depuis une très grande influence sur les relations de la France avec les princes d'Allemagne.

2. Madame de Montespan était dame d'honneur de la reine depuis 1664.

quement sa maîtresse. Je suppose que la reine l'ignorait, bien que le bruit en fût public, mais personne n'aurait osé l'en avertir.

D'ailleurs le roi la traite avec tous les honneurs de sa condition : il mange, dort avec elle, remplit tous ses devoirs de famille, et fait avec elle la conversation comme s'il n'avait point de maîtresses. Quant à elle, la moitié de son temps se passe en dévotions. Son divertissement consiste en une demi-douzaine de petits fous qu'elle a autour d'elle et qu'elle appelle, celui-ci : « Mon cœur », celui-là : « Pauvre garçon », cet autre : « Mon fils ». — Avec cela, quantité de petits chiens; mais les chiens sont mieux traités que les bouffons. Ils ont carrosse et valets pour les mener à la promenade; ils partagent les reliefs de la table. Je ne sais qui me dit un jour que ces petites bêtes coûtaient par an quatre mille écus. Quant aux bouffons, à peine s'ils peuvent gratter une pistole. Il n'en est pas ici comme en Espagne où le nain Nicolas a fait nommer son frère à la présidence de Milan; cela vient de ce qu'en Espagne les princes ne peuvent être abordés que par des bouffons alors qu'en France ils le sont par tout le monde. Aussi, en Espagne, les princes sont, le plus souvent, malheureux, ignorants de leurs propres affaires et mal élevés.

Le soir, depuis huit heures, la reine s'adonne au jeu, jusqu'à dix heures, moment où le roi vient la prendre pour la mener à table. Tandis qu'elle joue, les princesses et duchesses présentes font le cercle tout autour pour regarder, et par derrière se réunissent les dames et les seigneurs qui se tiennent debout. Il n'y a là aucune préséance; la place y est au premier occupant, sauf pour les princes du sang à qui l'on cède le pas, et pour les ministres. Le jeu préféré de la reine est l'hombre; mais elle est si simple qu'elle perd continuellement; et c'est par le jeu de la reine qu'est entretenue la pauvre princesse d'Elbeuf. Ce jeu, pour peu qu'il se prolonge, est la plus belle rente de la Cour. Mademoiselle d'Elbeuf cherchait toujours à faire partie liée avec mademoiselle de La Mothe, aujourd'hui marquise de La Vieuville, et avec d'autres contre la reine. C'est un défaut général en France, surtout chez les dames; on ne sait ce que c'est qu'un simple entretien; on cherche un profit, l'un par ci, l'autre par là; le peuple est

encore pis. Et ce n'est point pour entasser, mais pour faire face aux dépenses de table et de toilette.

On dit que madame de Montespan avait aussi voulu faire supprimer les demoiselles d'honneur de Madame, au temps où il semblait vraiment que la duchesse d'Orléans entretînt la pépinière des maîtresses pour le roi; mais il n'y eut pas moyen; bien plus, Monsieur, sur les instances de Madame, avait admis à sa cour madame de Ludres, d'où haine mortelle entre Madame et la marquise de Montespan. Aussi le bruit fut-il aussitôt répandu que la Ludres avait la gale, la lèpre et toutes les maladies imaginables.

*
* *

L'abbé del Carretto aurait voulu me voir fréquenter le cardinal Maldacchini [1] et le maréchal de Grancey [2], ses amis. Mais Maldacchini était un objet de scandale : il courait les mauvais lieux où il laissait son argent, et d'où il rapportait toutes sortes de maladies ou bien il se faisait escroc. A ce moment-là justement ses domestiques étaient fort en peine pour un rochet de cinq cents écus qui avait été égaré. Lui s'en prenait à ses malheureux domestiques; or, par la suite, on retrouva l'objet, qu'il avait laissé en gage chez une femme de mauvaise vie. La première fois que je vis le cardinal, il était au Palais avec le duc de Nevers. Il avait la face basanée avec un long nez. Sous prétexte d'acheter de la toile et de tâter l'étoffe, il allait tâter la peau de la marchande, et il le faisait avec une effronterie qui me laissa tout dégoûté. Plus tard, sa vie désordonnée fut cause qu'il ne savait plus où aller : le pape ne voulait point de lui à Rome et le roi désirait qu'il ne demeurât point à Paris; il s'en alla à Nevers.

Quant au maréchal, c'était un assez brave homme, très âgé, fort avide de nouvelles scandaleuses. Il m'arrivait souvent de

1. La conduite scandaleuse du cardinal était universellement connue. Servient, résident de France en Savoie, écrivait le 6 novembre 1678 que sa conduite était « détestable », qu'il « faudrait lui ôter tous les fripons qui l'environnent » et qu'on « ne finirait pas à dire tous ses désordres ».

2. Jacques Rouxel de Médavy, comte de Grancey, né en 1602, maréchal de France en 1651, mort en 1680.

le voir à l'église des Quinze-Vingts, agenouillé devant la porte, un chapelet aux doigts, marmottant sans cesse avec force contorsions devant une statue de la Vierge. Mais à peine voyait-il entrer ou sortir quelque femme, il oubliait les saints pour suivre celle-ci avec des mouvements d'yeux et des contorsions du cou comme s'il la voulait dévorer. J'appris qu'il se trouvait alors dans une situation embarrassante. Le marquis de Louvois, très adonné aux femmes, lui avait enlevé madame d'Emery, sa maîtresse, qui accordait en même temps ses faveurs au marquis de Sablé et à d'autres; mais il en voulait à Louvois plus qu'à tous les autres. Il fit une neuvaine à Sainte-Geneviève, puis, s'étant rendu à la Cour à l'heure où le roi était à la messe, il le pria de défendre à Louvois de toucher à son amie. Le roi lui répondit qu'il n'était pas un rufian.

M. Borgion, avec qui j'étais venu à Paris et qui m'avait présenté à tout le monde d'une façon si avantageuse, me chercha si bien qu'enfin il me trouva. Il me mena visiter sa femme et sa sœur, madame de Mongey et mademoiselle Borgion, femmes d'esprit, belles et pleines d'élégance, chez qui fréquentait assidûment la belle compagnie. Je nouai chez elles de nombreuses relations, entre autres, avec M. Damon, trésorier du marc d'or. C'est lui qui me présenta à Madame la présidente d'Onsenbray; cette dernière se tenait au lit, non qu'elle fût souffrante, mais par mollesse. Il y avait beaucoup de monde; j'y vis l'abbé d'Hacqueville[1]. La conversation tomba sur la science des devins. L'abbé fit mine de s'y entendre. Tout cela n'était qu'une petite comédie pour me tirer quelque chose, car Borgion criait par-dessus les toits mon rôle de devin avec le garçon d'auberge à Nevers. Je ne me fis pas prier pour donner à l'entretien quelque animation.

Je fis à plusieurs dames certaines prédictions générales et, comme M. d'Hacqueville racontait qu'il avait vu un évêque italien tirer l'horoscope d'une personne sur son écriture, j'en prétendis faire autant, hardiment. La présidente me tendit une lettre. Je la déclarai écrite par quelqu'un habitué au

1. L'abbé d'Hacqueville, un des meilleurs amis de madame de Sévigné, qui parle souvent de lui dans ses lettres. Elle reconnaît pourtant que son amitié vaut mieux que son commerce.

métier des armes, remuant, ambitieux, qui ne se contentait pas de sa fortune; cette personne avait une intrigue avec une veuve et portait une blessure à la tête. La présidente déclara que la lettre était du marquis d'Arcy et que j'avais exactement dépeint l'humeur et la situation de l'auteur. Elle ajouta, s'adressant à mi-voix à l'abbé d'Hacqueville, que la veuve était la princesse de Bade, — ce que je crus entendre, bien que je feignisse de ne point écouter. Quant à la blessure à la tête, elle en niait l'existence, lorsqu'une jeune fille entra dans la salle apportant des lettres où l'on put lire que d'Arcy venait d'être blessé à la tête d'un coup de mousquet sous Besançon. Alors elle s'écria : « Ah! Monsieur, vous êtes magicien! »

Il y avait foule chez cette dame dont l'humeur et les manières attiraient toutes les sympathies, et elle était en outre si bavarde qu'en un moment, tout Paris brûla d'envie de me voir : j'étais passé prophète! J'eus bientôt mes entrées dans les premières et les meilleures maisons. Le comte de Gramont[1] voulait m'avoir chez lui tous les soirs et, soit que, comme étranger, il considérât que je ne tirais pas à conséquence, soit pour quelque autre raison que j'ignore, la comtesse sa femme me confia que j'étais le seul homme dont il ne fût pas jaloux. Il lui arrivait pourtant, de temps en temps, de revenir chez lui à l'improviste, et bien souvent, alors qu'on le croyait occupé à jouer au brelan, il se tenait à la porte.

La comtesse est anglaise, blonde et belle, grande et femme de beaucoup d'esprit. Entre autres adorateurs, le marquis de Seignelay lui portait un amour particulier. C'était le fils aîné de Colbert; il était jeune, beau, bien fait; mais les courtisans lui trouvaient je ne sais quoi de bourgeois. Quant au comte, c'est un vieillard au nez d'arlequin, bossu, dissipateur, facétieux et maussade. Comme sa femme était enceinte, le roi lui demanda ce qu'il ferait de l'enfant, s'il lui naissait un garçon. Il répondit qu'il le ferait médecin. Le roi lui demanda pourquoi : « C'est que, répliqua-t-il, il n'y a que les médecins qui fassent fortune à votre cour. »

Le comte avait une grande liberté de langage et le roi riait

1. Philibert, chevalier, puis comte de Gramont, le héros des *Mémoires* d'Hamilton, avait épousé en 1663 Élisabeth Hamilton, la « belle Hamilton ».

de tout ce qu'il disait; le jour pourtant où le roi résolut le siège de Maëstricht, il demeura stupéfait de sa franchise. C'était à Tongres. Le roi avait pendant trois heures conféré avec Louvois, qui l'avait indisposé contre les courtisans parce que ceux-ci, à toutes les entreprises, trouvaient quelque chose à redire. Le roi, venant s'asseoir à table avec les principaux courtisans qui ont coutume, en campagne, de partager son repas, déclara, d'un ton plutôt dur, qu'il avait résolu le siège de Maëstricht, qu'il n'avait cure des criailleries des courtisans et ne se souciait nullement de leurs personnes. Il revint à la charge disant qu'il n'avait que du mépris pour eux. Tous se tenaient silencieux et tremblants lorsque le comte de Gramont, se levant de table et mettant chapeau bas, — car il est d'usage en France de garder à table son chapeau sur la tête, — riposta : « Sire, les courtisans sont pauvres; ils sont les premiers de vos sujets; c'est sur eux que tombe tout le mal. Ils dorment sur la terre, s'exposent, biens et personnes, pour le service de Votre Majesté, ne disent rien qui ne soit dans votre intérêt; ils ne ressemblent pas à ceux qui viennent de s'entretenir avec Votre Majesté; ceux-là dorment dans de bons lits, ne courent aucun risque; bien plus, ils sont tout couverts d'or et d'argent. » Le roi ne souffla mot et tous les courtisans coururent embrasser le comte.

A quelques jours de là, le roi reçut un envoyé qui savait à peine dire deux mots. Quand, après l'audience, celui-ci eut pris congé : « Est-il possible, dit le roi, qu'on ait pu confier une mission pareille à un aussi sot personnage? » Gramont, malgré la présence des ministres, répondit : « Sire, les choses se passent toujours ainsi; il ne saurait y avoir d'emplois que pour les parents des ministres ». Pomponne sauta au cou du comte et lui fit mille compliments pour avoir si bien et si à propos porté le coup. Le comte gardait une amère rancune contre les ministres, parce que Seignelay, qui aimait sa femme, était fils d'un ministre.

Ce fut par le comte de Gramont que je fis la connaissance de madame d'Heudicourt[1]; cette dame s'adonnait à l'astrologie;

1. Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt, très liée avec madame de Montespan, fut pendant quelque temps bannie de la Cour en raison de ses commérages sur les amours du roi.

plus tard, je lui indiquai Nigosanti comme le maître le plus habile. Elle avait épousé le grand veneur-louvetier du roi; aussi, comme elle avait la réputation d'être un peu facile, beaucoup l'appelaient la Grande-Louve. Je fus, par une autre voie, introduit chez madame de Coëtquen[1]. C'est là que je connus la duchesse de Sully[2], femme de beaucoup d'esprit, très simple, mais fort aimable et d'une beauté incomparable. On me donna à entendre que le marquis de Louvois lui faisait une cour passionnée.

Louvois n'était pas sans élégance, mais avec un certain air de domestique, qui le poussait à une excessive recherche dans sa mise : il s'enfermait dans une chambre des journées entières, avec le marquis de Villeroi, pour savoir où un ruban irait le mieux sur son habit; c'était là la plus belle qualité de son esprit. De cette manière, du reste, il était fort en vogue auprès des femmes, et il avait atteint ce résultat bien qu'il ne sût ni écrire ni s'exprimer, ayant pris à ses gages un poète qui lui faisait des lettres d'amour assez bien tournées et dont les femmes rapportaient tout le mérite au marquis.

A l'observation pourtant, il ne me parut pas que l'inclination de la duchesse fut vers lui, mais tout entière vers le roi; ce n'était pas une exception et je dirai, une fois pour toutes, qu'il n'est pas une dame de qualité dont l'ambition ne soit de devenir la maîtresse du roi. Nombre de femmes, mariées ou non, m'ont déclaré que ce n'était offenser ni son mari, ni son père, ni Dieu même que d'arriver à être aimée de son prince. Aussi faut-il avoir quelque indulgence pour le roi s'il tombe en faute, avec tant de diables autour de lui, occupés à le tenter. Mais le pis est que les familles, les pères et les mères et même certains maris en tireraient vanité.

Le maréchal de Gramont[3] me voulut avoir au nombre de ses amis; c'était un parfait courtisan, grand seigneur en toutes choses, fort bien considéré, mais flatteur incorrigible. Le roi,

1. Marguerite de Rohan-Chabot, marquise de Coëtquen, célèbre par ses relations avec Turenne.

2. Marie-Antoinette Servient, duchesse de Sully. Madame de Sévigné a célébré sa beauté et sa grâce.

3. Antoine, duc de Gramont, maréchal de France, père du comte de Guiche.

qui le connaissait bien, goûtait un jour, à table, une mauvaise poire : il en tendit au maréchal un morceau en disant : « Oh ! la poire délicieuse ! Goûtez-en, monsieur le Maréchal ! » Et le maréchal aussitôt : « C'est un fruit exquis ! » Le roi se mit à rire et, donnant à d'autres ce fruit à goûter, il fit trouver la poire détestable et juger le maréchal comme un flatteur.

***

Je fus présenté par le marquis de Crillon à la comtesse de Soissons[1]. Il y avait chez elle tant de dames, de seigneurs, tant de jeux divers qu'on aurait dit que tout Paris et la Cour s'étaient donné rendez-vous dans cette maison ; je n'ai jamais vu tant de noblesse dans les appartements de la reine. La comtesse alors était veuve. Elle est italienne et nièce du cardinal Mazarin ; elle a les manières d'une princesse ; elle me prodigua les caresses. Le chevalier de Vendôme[2] y était ; il me fit tout de suite donner un appartement dans son palais où, quelques jours après, la comtesse passa dans son carrosse pour me prendre et me mener à la promenade. Je n'avais plus un moment pour rester chez moi ; tout le monde me recherchait et, le bruit s'étant répandu que je logeais à l'hôtel de Vendôme, j'y étais, du matin au soir, littéralement assiégé. La comtesse de Giussac, femme du gouverneur des deux princes de Vendôme me dit qu'un jour elle avait compté deux cent vingt-trois carrosses de personnes venues pour me voir. J'étais étonné de cet empressement, qui ne laissait pas de m'être agréable : j'espérais par là trouver le moyen d'approcher une dame dont j'étais plus que jamais amoureux. J'avais préparé d'avance les prophéties que je lui ferais et j'espérais bien que,

1. Olympe Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin, avait épousé en 1658 Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons. Un moment aimée du roi, elle avait voulu, de concert avec le marquis de Vardes et le comte de Guiche, exciter la jalousie de la reine contre La Vallière, et eut à subir une disgrâce de plusieurs années. En 1680, elle fut mêlée à l'affaire des Poisons et se réfugia dans les Pays-Bas.

2. Philippe, chevalier de Vendôme et grand-prieur de France, frère du duc de Vendôme. Il disputa un moment madame de Ludres à Vivonne, et la duchesse de Portsmouth à Charles II, roi d'Angleterre. Primi resta jusqu'à la fin le familier des deux frères.

d'un moment à l'autre, c'est moi qui rencontrerais la fortune, lorsque j'appris qu'elle était partie par la diligence pour Besançon où son mari était tombé grièvement blessé. Dans ma tristesse, j'évitais tout le monde; pourtant il me fallait bien rendre visite à la comtesse de Soissons, qui, un beau jour, s'enferma avec la marquise d'Aluye [1] sa confidente et avec moi, dans son cabinet.

Elle me fit passer sous les yeux une quantité de lettres dont elle déchirait la signature. Je déclarai que l'une d'elles, qui était du duc de Savoie, émanait d'un homme petit, remuant, de mœurs légères, avare, âpre au gain, fuyant les méchantes affaires et qui n'aurait pas l'avantage dans ses différends avec une communauté. Alors la comtesse prononça à l'oreille de la marquise : « La communauté, c'est Gênes ». — Je poursuivis, disant qu'il aurait à subir bien des traverses sur mer, des maladies secrètes, que ses maîtresses lui seraient infidèles; tout doucement, la comtesse suggéra : « La marquise de Cavoie ». Et, se tournant vers moi, elle me demanda si vraiment je ne connaissais pas cette écriture. Je répondis, d'un ton assez mal assuré, que je ne la connaissais pas. Elle s'écria avec la marquise. « C'est une merveille que cet homme là! »

Ensuite, elle me soumit une lettre de condoléances que la reine lui avait écrite au sujet de la mort du comte. Je dis que l'auteur en était une femme petite, blonde, grasse, avec des yeux très beaux et d'une grande finesse dans les traits du visage et que pourtant elle n'arrivait à plaire à personne ni à toucher le cœur de qui que ce soit; qu'elle était mariée hors de sa patrie; que son héritage n'irait pas sans difficultés; que, chez elle, elle aurait des rivales nombreuses, qu'elle s'habituerait à les supporter; qu'elle aurait des enfants, mais qui, tous, seraient tués par les médecins [2]; que, d'esprit assez ordinaire,

1. Bénigne de Meaux de Fouilloux, marquise d'Alluye, impliquée dans l'Affaire des Poisons en même temps que la comtesse de Soissons, prit la fuite avec elle.

2. Louis XIV eut de la reine Marie-Thérèse deux fils et trois filles : Louis ou le Grand Dauphin né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711; Philippe, duc d'Anjou, né le 2 août 1668, mort le 18 juillet 1671; Anne-Élisabeth, née le 18 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; Marie-Anne, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant; Marie-Thérèse, née le 2 juillet 1667, morte le 1er mars 1672.

elle tremblerait devant son mari, se laisserait gouverner par ses suivantes et vivrait comme au couvent; qu'elle dirait oui et non selon le vent du moment; qu'elle s'estimerait heureuse de jouir un peu de son mari, elle aussi, et qu'en somme, toute sa vie se passerait à bien manger et à prier Dieu. Cette fois encore la comtesse se demandait si je ne savais de qui était la lettre, lorsque, la marquise m'ayant montré une lettre écrite par une personne quelconque, je déclarai, au hasard, qu'elle s'était vue en danger de mort sur un pont : toutes les deux, ces dames me proclamèrent oracle véritable.

La marquise de Vassé, sœur de la duchesse de Créqui, m'avait attendu tant de fois qu'à la fin, un jour, elle m'emmena chez elle. Il y avait là un frère Augustin; mais celui-ci lui ayant prédit que son mari lui survivrait, il fut congédié sur le champ. Je vis deux ou trois femmes dont l'une traçait des figures de géomancie et dont une autre consultait les lignes de la main.

***

Je rendais de fréquentes visites à madame de Rochefort[1], qui m'avait fixé comme heure, l'heure de son bain. Un jour, comme il n'y avait personne dans l'antichambre, j'entrai familièrement dans la chambre et je vis un homme déjà sur l'âge, grisonnant, avec une petite barbiche; de taille moyenne, il semblait assez vigoureux et se tenait à genoux devant elle; je me retirai et la demoiselle de compagnie me dit d'attendre un peu, car M. Le Tellier[2] était chez madame. Celle-ci, m'ayant entendu, voulut que j'entrasse. Après le repas elle me conduisit à l'hôtel Séguier; dans un cabinet, sur un lit de repos en velours, une belle dame brune était étendue, vêtue de noir. Madame de Rochefort dit : « Ma cousine, je vous amène

1. Madeleine de Laval-Boisdauphin, épouse de Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort. Celui-ci fut fait maréchal de France à la mort de Turenne et on prétendit que les bonnes relations de sa femme avec Le Tellier et avec Louvois n'étaient pas étrangères à cette nomination. D'après madame de Sévigné, le comte de Gramont aurait écrit au nouveau maréchal : « Monseigneur. La faveur l'a pu faire autant que le mérite. C'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Adieu, Rochefort. »

2. Michel le Tellier, secrétaire d'État, puis chancelier de France en 1677, père de Louvois.

M. Primi ». La dame se leva, ne sachant que penser et croyant que j'étais un parent de madame de Rochefort, elle disait : « Cet homme là est rasé et ressemble plus à un gentilhomme qu'à un docteur. »

J'étais très embarrassé; je savais que cette demeure était celle de la vieille chancelière Séguier, mais non d'une si agréable personne. A la fin, je me souvins d'avoir entendu dire qu'après la mort du comte de Guiche, la comtesse sa femme était venue habiter près de la chancelière, son aïeule. Je fis donc mine de ne point la connaître et lorsqu'elle me présenta sa main, je lui dis : « Madame, vous êtes vierge et martyre, jusqu'à ce jour; il dépend de vous de ne l'être point plus longtemps. » Ce fut un long éclat de rire, car l'impuissance du défunt comte de Guiche était fameuse.

Un soir que, fatigué, je m'étais mis au lit plus tôt que de coutume, à peine étais-je couché qu'un domestique vint m'avertir que la comtesse de Fiesque [1] et la marquise de Rannes [2] voulaient me voir. Je me levai... On descendit à la maison de madame de Rannes où nous trouvâmes une foule de carrosses et de gens. Quand je fus entré, une dame grande et voilée s'avança vers moi; elle contrefaisait sa voix; mais je la reconnus tout de suite pour mademoiselle de Montpensier [3]. Toutefois, faisant l'ignorant, je la suivis dans le cabinet. Mademoiselle, d'humeur remuante, s'asseyait tantôt sur un tabouret, tantôt sur un lit de repos, et enfin, après une heure d'entretien, elle s'appuya sur une table de Chine, qui, sous la pesée, se rompit; la princesse tomba par-dessus et moi-même, ayant voulu la retenir, je tombai par-dessus elle. Toutes les dames accoururent. Dieu sait ce qu'elles pensèrent à nous voir ainsi l'un sur l'autre. Enfin toutes se prirent à rire, excepté madame de Rannes qui voyait pour deux cents pis-

1. Gillonne d'Harcourt, comtesse de Fiesque. D'après madame de Sévigné, elle conserva jusqu'à la fin son admiration pour Lauzun.

2. Charlotte de Bautru, marquise de Rannes, plus tard princesse de Montauban.

3. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, célèbre par son rôle pendant la Fronde et sa passion pour Lauzun. Lauzun, après avoir été un moment autorisé par le roi à épouser Mademoiselle, avait été, à la suite d'une scène violente avec madame de Montespan, arrêté et enfermé à la citadelle de Pignerol.

toles de porcelaines en morceaux sous la table. Sur ces entrefaites arriva madame de Nogent[1], sœur du comte de Lauzun.

La conversation reprit. On me présenta une lettre d'après laquelle je fis la description de Lauzun; je devinai les accidents de sa fortune, son emprisonnement et je promis que dans six ou sept ans il serait libéré. Mademoiselle me demanda si elle était mariée. Je répondis en termes équivoques : alors, que ne dit-on pas! tantôt elle pleurait, tantôt riait, ou soupirait selon mes réponses à ses questions, qui toutes se rapportaient à Lauzun. Mademoiselle ne tarissait pas, lorsqu'enfin les dames vinrent l'avertir que le jour allait paraître. C'est alors qu'elle me dit qui elle était, en recommandant aux dames de me mener chez elle et à moi de l'aller visiter souvent. Elle se retira dans son palais de Luxembourg, où, après avoir dormi fort tard, elle raconta avec force exclamations aux dames et aux seigneurs qui assistaient à son lever, qu'elle avait vu un homme merveilleux et qu'elle avait passé la nuit la plus délicieuse de toute sa vie.

Le roi, qui d'ordinaire était tout de suite au courant des plus petites histoires, fut aussitôt averti. Le lendemain matin, comme j'étais moi-même à Versailles avec le comte de Clairs, au repas du roi, celui-ci, dès qu'il m'aperçut, se tourna vers Mademoiselle : « Ma cousine, lui dit-il, le voilà, l'homme merveilleux! » Et sortant de table, il me demanda si véritablement j'y entendais quelque chose; je lui répondis que non et que ce que j'en faisais n'était qu'un amusement; là-dessus il sourit et, quand il fut avec les dames, il se mit de leur opinion, soutint que j'étais un savant et me loua comme un galant homme. Le marquis de Louvois, Dangeau, le marquis de La Vallière, le duc de Créqui, l'abbé de Chavigny et tous les courtisans me prodiguaient les caresses et me répétaient tous les propos flatteurs que le roi tenait sur moi. Car il suffit que le roi parle de quelqu'un pour qu'aussitôt celui-ci soit recherché comme un saint ou tenu à l'écart comme un damné.

A ce sujet, j'ai ouï conter qu'au temps où mademoiselle de La Vallière était en faveur, le duc Mazarin[2] avait dit au roi

1. Diane-Charlotte de Caumont, femme d'Armand Bautru, comte de Nogent.

2. Armand-Charles de la Porte, marquis de La Meilleraye, fils du maréchal de La Meilleraye, avait épousé en 1661 Hortense Mancini, la plus belle

qu'il avait su, par révélation nocturne, que Sa Majesté devait amender sa conduite; à quoi le roi répondit : « Et moi, j'ai rêvé que vous étiez fou! » Tout le monde aussitôt, jusqu'aux laquais, montra au doigt le duc comme un fou, si bien qu'il n'osait plus mettre le pied à la Cour. Plusieurs années après, le duc reconnut la faute qu'il avait commise; il représenta au roi l'abaissement où il était tombé et le supplia de l'en relever. Le roi, à son lever, commença par parler de chasse avec Mazarin, puis, se tournant vers les courtisans, déclara que le duc avait de l'esprit. Le duc n'était pas sorti de la chambre qu'il y avait autour de lui affluence plus grande qu'autour du roi. Il restait pourtant considéré comme fou à cause de sa dévotion, qui lui avait fait détruire les plus belles statues et les plus beaux tableaux de la collection du cardinal, son oncle, simplement parce qu'ils représentaient des personnages nus. Il fut abandonné de sa femme[1] parce qu'il avait voulu la contraindre à la dévotion, ce qui était contre son tempérament. Je rencontrai le duc Mazarin chez la comtesse de Soissons. Il avait l'air d'un de ces Jésuites qui mettent une perruque pour aller prêcher en Angleterre.

PRIMI VISCONTI

(A suivre.)

des nièces du cardinal Mazarin et avait été créé duc Mazarin à l'occasion de ce mariage.

1. La duchesse Mazarin se retira en Angleterre et fut un moment la rivale de la duchesse de Portsmouth auprès du roi Charles II. Elle mourut à Londres en 1699. Son esprit et sa beauté ont été plus d'une fois célébrés par Saint-Evremont.

LES MÉDECINS

ET

LA RESPONSABILITÉ

•

Le 5 août 1907, sur la proposition du Professeur Gilbert-Ballet, les médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, réunis à Genève en leur 17e Congrès, ont, par trente-six voix contre dix-huit, adopté le vœu suivant :

Considérant :

1° Que l'article 64 du Code Pénal en vertu duquel les experts sont commis pour examiner les délinquants ou inculpés suspectés de troubles mentaux, dit simplement qu'il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action; que le mot responsabilité n'y est pas écrit;

2° Que les questions de responsabilité, qu'il s'agisse de la responsabilité morale ou de la responsabilité sociale, sont d'ordre métaphysique ou juridique, non d'ordre médical;

3° Que le médecin, seul compétent pour se prononcer sur la réalité et la nature des troubles mentaux chez les inculpés et sur le rôle que ces troubles ont pu jouer sur les déterminations et les actes desdits inculpés, n'a pas à connaître de ces questions;

Émettent le vœu :

Que les magistrats dans leurs ordonnances, leurs jugements ou leurs arrêts s'en tiennent au texte de l'article 64 du Code Pénal et ne demandent pas au médecin expert de résoudre lesdites questions qui excèdent sa compétence.

Par une semblable déclaration, tout ce que la société se croyait en droit d'exiger des médecins-légistes se trouve remis en question. Jusqu'à présent, quand le médecin-expert était appelé, il nous semblait que la rigueur scientifique de ses conclusions garantissait l'absolue justice du jugement à intervenir; notre besoin d'éclairer notre morale sociale par nos connaissances scientifiques était satisfait. Il serait grave que pour l'examen des circonstances qui limitent ou annihilent la responsabilité nous fussions obligés de renoncer à être guidés par les gens de science.

Pendant la plus grande partie du XIXe siècle, les médecins aliénistes ont revendiqué le droit d'intervenir en justice pour déterminer le degré de responsabilité des accusés. Leurs successeurs se montrent aujourd'hui plus réservés et veulent limiter leur compétence; il importe de préciser leurs motifs.

« Il n'y a, — dit l'article 64 du Code Pénal, mis en vigueur le 1er janvier 1811, — ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action ou lorsqu'il a été contraint d'agir par une force à laquelle il n'a pu résister. » Cet article 64, qui traite si pauvrement d'une question si importante, est demeuré debout. Édicté en un temps où la médecine mentale était à ses débuts, où l'administration professait ouvertement une philosophie traditionnelle et tenait responsabilité et libre arbitre pour des vérités essentielles à l'ordre social, l'article 64 traite de l'aliénation mentale sans la connaître.

Les membres de la commission chargée d'élaborer le Code Pénal croyaient au libre arbitre. Pour être criminel, il faut être libre. On n'est donc pas criminel pour avoir été contraint d'agir par une force à laquelle on n'a pu résister. La démence est une de ces forces auxquelles on ne peut résister. Le dément n'est donc pas libre, il ne peut donc pas être criminel. Et nous ajouterions volontiers qu'aux yeux des législateurs, pour juger de cette démence, il n'était pas besoin d'être médecin, il suffisait d'être raisonnable.

Toutefois, c'est au nom de cet article 64 que les médecins-experts furent dans la suite et sont encore aujourd'hui appelés à pratiquer l'examen mental des prévenus. Pour le mettre en accord, au moins apparent, avec les progrès de la psychiatrie,

juges et experts ont traité cet article 64 comme les modernistes font des dogmes de l'Église : ils en ont traduit le texte en la langue de la médecine moderne. Le mot démence doit, paraît-il, être pris non dans son sens actuel d'affaiblissement acquis des facultés, mais dans un sens beaucoup plus général : par démence, il faut entendre toute espèce d'aliénation mentale.

Cette interprétation, fort plausible, est pratiquement légitime, et il faut se féliciter qu'elle ait été introduite. Mais peut-être paraîtra-t-elle moins satisfaisante si on se reporte aux articles 489 et 491 du Code Civil, antérieur d'au moins six ans au Code Pénal, où la démence est distinguée de l'imbécillité et de la fureur, non seulement par la terminologie, mais encore par les dispositions légales qui lui sont applicables : le législateur avait donc quelque préoccupation de désigner par ces mots différents des situations différentes. En tout cas les législateurs du premier empire ne pouvaient voir les choses comme nous les voyons. Spéculativement cet article 64 du Code Pénal a vécu; pratiquement il n'a pu fournir ses effets utiles qu'à l'aide d'interprétations heureuses, qui y ont découvert ce que l'histoire des idées ne lui permet pas de contenir.

La justice ne mit pas d'abord beaucoup d'empressement à faire appel sur les questions de responsabilité aux avis des médecins-légistes. Les procureurs généraux de l'empire, de la royauté légitime et de la monarchie de juillet s'accordèrent longtemps à prétendre savoir déterminer si un coupable était ou non sain d'esprit, aussi bien et même mieux que des aliénistes imbus trop souvent de préjugés pseudo-scientifiques. Des procès scandaleux furent engagés et poursuivis; de malheureux aliénés, manifestement irresponsables, furent lourdement condamnés et subirent intégralement leurs peines malgré les efforts et les protestations des spécialistes. On retrouve dans les quinze ou vingt premières années des *Annales médico-psychologiques*, qui commencèrent à paraître en 1843, les échos de cette lutte où les aliénistes ne ménagèrent ni leur plume ni leur temps. Confiants en leur savoir, outrés des erreurs et des méfiances des tribunaux, ils réclamaient infatigablement de la justice une plus exacte appréciation de ses devoirs et de ses droits : son droit est de

poursuivre et, le cas échéant, de punir le crime; son devoir est de s'entourer de toutes les précautions utiles. Le juge n'est pas juge de l'état mental du délinquant; la détermination de cet état mental appartient au médecin, seul compétent pour dire si l'accusé est ou non aliéné et par conséquent responsable; la responsabilité des aliénés est matière d'expertise et le juge, n'ayant pas qualité pour discuter les conclusions du médecin, ne doit et ne peut que les accepter.

Victoire resta enfin aux aliénistes. Les tribunaux ne marchandèrent plus confiance aux médecins, multiplièrent les appels à leur savoir et tinrent un compte toujours plus grand de leurs opinions. Mais les aliénistes ne connurent pas longtemps les joies du triomphe. A peine la justice leur cessait-elle ses difficultés que les progrès de leur science leur en suscitaient de nouvelles.

Entre les individus normaux, manifestement responsables, et les aliénés manifestement irresponsables, on sait maintenant qu'il existe de nouvelles espèces mentales, auxquelles les cadres anciens ne conviennent plus. D'où un premier problème d'interprétation et de classification médicales, sur lequel les aliénistes n'ont pas encore abouti à un accord. Mais, de quelque nom qu'on les désigne, anormaux, instables, impulsifs, dégénérés pervers, héréditaires soulèvent un problème social très important. Des délits ou des crimes sont trop fréquemment commis, dont les auteurs ne sont pas atteints d'aliénation mentale à proprement parler; mais, quand on recherche leur hérédité, on trouve que leurs parents étaient des aliénés, des alcooliques ou des malades, et, dans leur consanguinité, se révèlent de semblables tares. Quand on interroge leur passé, il apparaît qu'ils ont toujours été d'un caractère bizarre; leur entourage, à l'école, à l'atelier, les tenait pour des déséquilibrés, des excentriques, des toqués. Si ce ne sont pas des aliénés, ce ne sont pas évidemment non plus des normaux. Ils ne sont donc justiciables ni de nos prisons, vu leurs anomalies mentales, ni de nos asiles, vu leur relative lucidité.

L'emprisonnement et l'internement, tels que la loi les a définis et organisés, ne conviennent point ici. Et ces anormaux, loin de constituer une exception négligeable dans la masse des inculpés, sont malheureusement légion. En pareil cas, le

médecin appelé en expertise, s'il porte sans hésiter un diagnostic, redoute à juste titre de se prononcer sur la question de responsabilité. Proclame-t-on le délinquant responsable? Le juge s'en autorise pour prononcer une condamnation infamante, que l'état mental du malheureux ne permet guère de croire légitime. Le proclame-t-on irresponsable? L'instruction se termine par un non-lieu ou le procès par un acquittement, acquittement ou non-lieu aussi déplorables qu'une condamnation : rendu à la liberté et à la vie sociale, le coupable, inapte à se mêler à l'une comme à user de l'autre, retombera d'autant plus facilement dans sa première faute qu'elle n'aura entraîné aucune sanction. Le médecin ne peut ignorer que c'est parmi les anormaux que se recrutent les criminels et il éprouve à en faciliter le recrutement une naturelle hésitation. Conclut-il, comme d'aucuns le lui conseillent, à une responsabilité atténuée? Les inconvénients qu'il y aurait à se prononcer pour la responsabilité ne sont pas évités, car le coupable est condamné; et les périls qu'à présumer l'irresponsabilité on ferait courir à l'ordre social, ne sont que relativement conjurés, car la peine est le plus souvent adoucie.

Dans ces conditions, si, interrogé par le magistrat sur le degré de responsabilité du prévenu, le médecin-expert accepte de formuler une opinion, il se rend solidaire de mesures qui, présentement, ne peuvent, quelles qu'elles soient, répondre aux nécessités du cas, et il risque, en se mettant en contradiction apparente avec des expertises antérieures, qui, à un même diagnostic, n'auront pas associé les mêmes conclusions, de discréditer la science qu'il représente.

Ces difficultés pratiques ont, en ces dernières années, éveillé des scrupules dans l'esprit d'un grand nombre d'aliénistes : la question de la responsabilité était-elle vraiment de leur ressort? avaient-ils le devoir ou même le droit de la résoudre? Non, car la résolution de cette question n'appartient qu'au juge chargé d'appliquer la loi. C'est comme médecin que l'expert est appelé à la barre. Les limites de son expertise sont les limites mêmes de sa compétence. Or ses connaissances ne permettent au médecin que de porter un diagnostic et un pronostic; hors de là il n'est donc plus dans son domaine. Si pressante que se fasse la justice, si oublieuse qu'elle se montre de ses

propres prérogatives, le médecin doit s'en souvenir pour elle et ne jamais lui permettre d'y renoncer en sa faveur.

On comprend la portée du vœu formulé à Genève : Que faire des délinquants d'habitude? Ce sont des anormaux auxquels nous hésitons à appliquer le régime des criminels. Ce ne sont pas des aliénés; ils ne sont pas faits pour nos asiles ou plutôt nos asiles ne sont pas faits pour eux. Nos asiles sont faits pour des malades et ce serait la pire des réactions que d'y interner, sous un prétexte humanitaire, personne autre que des malades. A ce problème pratique, il a été apporté à Genève une solution qui laisse malheureusement entière la question des mesures à prendre et de la conduite à tenir.

***

Des arguments qui ont déterminé le vote de Genève, les plus solides sont les arguments de fait que nous venons d'exposer. Quand il s'agit d'aliénés et que le non-lieu ou l'acquittement, puis l'internement s'imposent de soi, il n'y a pas grand danger à parler de responsabilité et le médecin ne risque pas grand' chose à dire d'un persécuté homicide, par exemple, qu'il est irresponsable. Mais quand il s'agit de toute cette catégorie de criminels, qui, par leurs anomalies mentales, sont pour la société un danger permanent, la difficulté est insurmontable, car la loi ne prévoit pas leur existence et ne met contre eux à notre disposition que des mesures insuffisantes. A une situation nouvelle que les progrès de la criminologie ont créée, nos mœurs et surtout nos lois ne se sont pas encore adaptées. Tant qu'à des maux si angoissants le juge n'aura ni remède ni même palliatif à opposer, le médecin se croit en droit de ne pas donner à des questions, dont il importerait au préalable de reviser la portée, des réponses dont les conséquences devraient également avoir été soumises à une semblable revision.

Ces arguments de fait ne condamnent le médecin-expert qu'à un silence momentané. Car, du moment qu'il est entendu que le devoir le plus strict de l'aliéniste est de porter devant le tribunal un diagnostic et un pronostic, c'est-à-dire de définir

médicalement l'état mental de l'inculpé et d'indiquer les mesures qui devraient éventuellement être prises, le jour où ces mesures auraient été inscrites dans nos codes, l'expert, en portant son pronostic, du même coup fixerait la peine et déterminerait ainsi le degré de responsabilité du délinquant, qu'il se fît ou non scrupule de prononcer le mot en édictant la chose. Mais on a prétendu de ce silence momentané faire un silence définitif. Contre la compétence des médecins en matière de responsabilité, outre les arguments de fait, il y aurait aussi des arguments de droit.

Il est impossible de parler de responsabilité sans indiquer expressément sous quel rapport et envers qui l'agent est ou n'est pas considéré comme responsable, si c'est par exemple envers sa conscience ou envers la société. Des différentes manières dont se peut envisager la notion générale de responsabilité, responsabilité morale et responsabilité sociale sont en effet les plus importantes et les plus fréquemment adoptées. De la responsabilité sociale, le médecin n'a pas à se faire juge, sinon il empiéterait sur les prérogatives du tribunal, qui est seul en mesure d'apprécier le degré de responsabilité sociale de l'inculpé. Quant à la responsabilité morale, elle suppose le libre arbitre. Or c'est le droit évident du médecin d'être déterministe. C'est donc le devoir du tribunal de lui éviter des difficultés métaphysiques et de ne pas lui poser de question qui le mette dans l'impossibilité de rédiger son rapport et ses conclusions.

La majorité des aliénistes réunis à Genève ne s'est-elle pas exagéré l'importance des arguments théoriques que nous venons d'exposer?

Longtemps l'étude des faits psychologiques a été abandonnée aux philosophes. La psychiatrie ou étude objective des phénomènes psychologiques dans leurs manifestations morbides a été une conquête de la méthode scientifique sur l'analyse subjective des psychologues. Depuis quelques années les sociologues cherchent à étudier objectivement les faits moraux que l'on s'accordait jusque-là à croire du domaine exclusif de la conscience individuelle. Il semblerait que d'instinct les psychiatres dussent applaudir cette extension de la méthode scientifique

des faits de conscience psychologique aux faits de conscience morale. Or ils l'ignorent. Savants convaincus quand ils parlent de psychologie, ils sont plus traditionalistes et plus timides que les philosophes quand ils parlent de morale.

En effet les sociologues considèrent actuellement qu'à l'idée de responsabilité répond objectivement tout un groupe de faits sociaux, extrêmement complexes, qui sont apparus avec les sociétés elles-mêmes et ont évolué avec elles. Il est donc légitime d'attendre, de ceux que préoccupe la question de la responsabilité, une longue et patiente étude de ces faits sociaux : en des sciences dont l'objet est beaucoup plus simple, en physique par exemple, la recherche méthodique a bouleversé les notions communes; en des sujets comme celui qui nous intéresse, l'application des méthodes expérimentales, la recherche des éléments communs à tous les faits connus de responsabilité nous conduiraient peut-être à des résultats complètement inattendus.

Or à Genève aucun effort n'a été fait dans le sens que nous indiquons. D'où vient en effet cette distinction de la responsabilité en responsabilité sociale et en responsabilité morale, où l'on a voulu voir une des clefs du problème? Nous est-elle proposée comme le résultat final d'une minutieuse et systématique étude des formes que la responsabilité a revêtues au cours des temps suivant les états d'esprit, les codes et les sociétés? Nous est-elle donnée par l'observation des faits sociaux à la manière dont, en sciences naturelles, les définitions et les lois découlent de l'observation des phénomènes biologiques? En aucune façon; ces distinctions primordiales, qui nous sont présentées comme si grosses de conséquences, ressortissent à la pure spéculation.

La responsabilité, telle qu'elle est communément conçue, suppose l'existence de trois termes : un agent dont la responsabilité est en jeu, une autorité envers qui il est considéré responsable, une réaction de cette autorité sur cet agent. Spéculativement rien de plus simple que d'étudier la responsabilité humaine : on énumérera les différentes autorités envers lesquelles il peut y avoir responsabilité, notre conscience par exemple, l'opinion publique et la loi, et les différentes réactions par lesquelles la responsabilité peut se manifester, le remords,

par exemple, les mauvaises réputations, les sanctions civiles, les sanctions pénales; puis, rapprochant ces deux analyses parallèles, on proclamera l'existence, plus ou moins indépendante et autonome, de responsabilités morale, sociale, civile, pénale, etc. Ces divisions et subdivisions seront plus ou moins nombreuses, plus ou moins tranchées suivant les tendances du dialecticien. C'est le procédé par lequel la physique ancienne étudiait le chaud et le froid, le sec et l'humide. C'est le procédé dont ne veulent plus les sociologues. On a eu au moins le tort, à Genève, de l'employer comme s'il n'était ni discuté ni discutable.

L'argument tiré de ce que la responsabilité morale suppose le libre arbitre ne satisfera probablement pas davantage les philosophes contemporains. Il y a beau temps qu'on a renoncé à faire de l'existence de la responsabilité morale une objection à la négation du libre arbitre ou réciproquement de la négation du libre arbitre une objection à l'existence de la responsabilité. C'est la monnaie courante de tous les cours de philosophie. Ces idées, primitivement associées par les philosophes, tendent de plus en plus à être dissociées par eux[1]. Et cette dissociation, ce sont les déterministes eux-mêmes qui l'ont opérée, en s'efforçant de montrer qu'une certaine responsabilité morale était conciliable avec la causalité universelle. Les théories déterministes n'ont pas, en général, à l'égard de la responsabilité morale la même attitude qu'à l'égard du libre arbitre : le libre arbitre n'est pour elles qu'une illusion à

1. Au reste qu'à la subordination logique de la responsabilité morale au libre arbitre réponde, par un merveilleux hasard, une subordination de fait, c'est ce dont il est bien permis de douter. La responsabilité morale s'est imposée à l'individu du dehors. Toute société, si rudimentaire soit-elle, suppose une certaine réglementation de la conduite que ses membres ne peuvent enfreindre sans péril. Il est impossible à un être social de subir longtemps une loi sans finir par l'accepter comme sienne. Le jour où la loi, qui dans le milieu social s'exprime en réactions collectives, s'est, dans l'intimité de l'individu, exprimée en états de bonne ou de mauvaise conscience, le sentiment de la responsabilité morale est né. Ce sentiment suppose donc que les consciences individuelles sont imprégnées de collectivité. Le sentiment du libre-arbitre relève au contraire uniquement de la conscience individuelle; pour lui donner naissance, il a suffi de la seule sensation spécifique qui accompagne l'effort spontané dans la conscience psycho-motrice. Il traduit la réaction de la conscience à notre milieu physiologique, tandis que le sentiment de la responsabilité traduit la réaction de notre conscience à notre milieu social.

expliquer, mais la responsabilité morale leur paraît évidemment quelque chose de plus, puisqu'elles s'efforcent de la justifier et de la fonder en raison. Le libre arbitre n'est qu'un point de vue de notre conscience sur notre activité : serait-il illusoire que rien ne serait changé dans notre conduite, car rien ne serait changé dans notre conscience, qui vit pratiquement sur cette illusion. Ainsi se peut-il nier sans danger. La responsabilité morale groupe au contraire toute une série de faits de conscience dont nos sociétés ont besoin pour se croire justes. Elle est une des formes de notre participation à la vie collective. La responsabilité dite sociale reste en suspens là où la responsabilité morale est considérée comme absente, devant les aliénés par exemple. Ainsi la responsabilité morale est liée à la vie des sociétés et l'on s'explique l'effort des théories déterministes pour la conserver malgré tout.

Au reste, nous n'avons que faire ici de la liberté et du déterminisme ni des théories métaphysiques de la responsabilité. C'est la responsabilité elle-même qui nous intéresse. Si le tribunal n'a pas le droit d'imposer à l'expert une métaphysique, l'expert à son tour, interrogé comme savant, n'a pas le droit d'en avoir une. Comme homme, il peut être mahométan, déterministe ou spirite; comme savant, il ne doit penser que ce qu'il sait scientifiquement. Or, quelque opinion qu'on ait du libre arbitre, cette opinion est nécessairement métaphysique, et le savant, qui croit faire de la science en concluant du déterminisme scientifique au déterminisme universel et à la négation du libre arbitre, est le pire des métaphysiciens, car il est un métaphysicien qui s'ignore.

La société ne s'intéresse pas à des discussions purement théoriques. Elle n'a pas le temps d'attendre la solution de problèmes peut-être insolubles. Elle fait mieux que de savoir ce qu'est la responsabilité, elle la vit. Des poursuites à exercer, des peines à édicter : voilà ce qu'est la responsabilité pour elle. Mais plus les sociétés se civilisent, moins elles tiennent à punir au hasard, plus elles exigent de la justice que, dans l'application des peines aux crimes, elle tienne un compte toujours plus grand du criminel lui-même. Or qui peut renseigner la justice sur le criminel, sinon le médecin-légiste? Et si le médecin allègue ses théories sur la responsabilité pour ne pas répondre,

la société n'est-elle pas en droit de lui dire : « Je n'ai que faire de vos théories et de la vérité éternelle. Je vous demande ce que dans le cas particulier vous pensez que j'aie de mieux à faire. Parmi les mesures que j'ai prévues, en est-il qui conviennent à l'accusé? Si, dans l'état actuel de vos connaissances, mon système pénal est défectueux, dites-moi en quoi et comment et je tâcherai de le réformer. Mais si vous me répondez que cela ne vous regarde pas, je vous demanderai qui cela regarde, et, si vous persistez à ne pas répondre, je serai bien forcé de conclure que votre science est vide de portée pratique, et c'est à sa portée pratique que je mesure la valeur d'une science. Si à ma bonne volonté pour la science une bonne volonté égale de la science ne répond pas, je suis gênée sans être éclairée et entravée sans être conduite. Une certaine responsabilité, quelle qu'elle soit, m'est nécessaire. Je vous demande ce qu'elle doit être. »

Le congrès de Genève, en ne professant pas assez de méfiance à l'égard des constructions idéologiques, en prétendant par un naturel besoin de l'esprit humain subordonner les nécessités actuelles de la pratique aux évidences éternelles d'une théorie, a donc méconnu les limites actuelles de notre connaissance positive et les raisons mêmes pour lesquelles la société appelle les aliénistes à son conseil.

*
* *

Nous ne refusons pas toute valeur aux théories que nous venons de discuter. Elles valent en tant qu'elles expriment un certain état d'esprit, qui est celui d'un grand nombre de nos contemporains et qui ne peut pas ne pas être en partie le nôtre. Mais ces théories se donnent précisément pour ce qu'elles ne sont pas.

Elles prétendent exprimer la réalité et non pas simplement des états d'esprit; elles prétendent régler impérieusement notre pratique. C'est en leur nom qu'il est interdit désormais définitivement aux médecins de parler de responsabilité. Et c'est ici que nous protestons. D'une théorie scientifique de la responsabilité, établie conformément aux règles

de la méthode expérimentale, nous accepterions à la rigueur une pareille interdiction, quoique la science se permette rarement de semblables attitudes. Mais en partant d'une théorie spéculative, d'une élaboration plus ou moins compliquée des notions vulgaires de responsabilité et de libre arbitre, nous ne saurions admettre qu'on aboutisse à un aussi solennel veto.

Ce que nous savons peut-être de plus important sur la question de la responsabilité, c'est que nous ne savons pas actuellement comment l'aborder scientifiquement. Et ce n'est pas à dire qu'il ne faille pas pratiquement la résoudre. C'est le sort de toute pratique de précéder la science. Il faut nous résigner à un empirisme conscient. Faute de science, notre pratique pourra être plus ou moins raisonnable, suivant qu'elle tiendra un compte plus ou moins exact des éléments du problème qu'il nous est donné actuellement de connaître ou d'entrevoir. Elle ne serait rien moins que raisonnable si elle prenait pour un savoir objectif des échafaudages de concepts. Il n'y a pas bien longtemps qu'au nom de certaines conceptions de la matière vivante on niait la possibilité des synthèses organiques.

Que les leçons du passé nous servent donc à quelque chose et apprenons à régler la portée de nos théories et la hardiesse de notre pratique sur l'étendue de notre savoir.

Pour essayer de trouver à la question de la responsabilité une solution pratiquement valable, trois points essentiels nous semblent devoir être envisagés. Que sont nos codes? Quel est l'état actuel des esprits? Que sont les criminels? C'est de la confrontation de ces trois études que pourra peut-être sortir une idée utile et utilisable. On nous excusera, faute de compétence, de ne pas nous arrêter longuement aux deux premières.

Un code est toujours modifiable; mais à un code donné il nous semble qu'on ne peut songer à substituer un code nouveau, qui en diffère du tout au tout, non seulement par les prescriptions, mais encore par les principes : il importe que notre code soit intelligemment étudié, sans préoccupations conservatrices ni innovatrices. Mais il appartient à d'autres qu'à nous et qu'aux médecins en général de fixer dans quelles limites notre code est susceptible de transformations efficaces.

De même pour l'état des esprits. On peut songer à le modi-

fier. On ne peut songer à n'en pas tenir compte. Et c'est ne pas en tenir compte que proposer contre certaines catégories de criminels, comme en ces derniers temps l'ont fait quelques écrivains, des mesures radicales d'extermination, qui répondent à des sentiments d'un autre âge. Ces mesures sont peut-être théoriquement les plus raisonnables du monde, elles n'en sont pas moins impraticables. A peine édictées, elles révolteraient toutes les consciences. Les idées humanitaires, le besoin d'une justice toujours plus exacte, qui caractérisent la pensée contemporaine, sont peut-être autant d'erreurs. En tout cas ce sont des faits, et il importe, si nous voulons faire œuvre pratique, que les modifications qu'on pourra introduire dans nos codes, les mesures qu'on pourra proposer pour ou contre certaines catégories de criminels ne les heurtent pas de front. Mais c'est encore à d'autres qu'à nous et qu'aux médecins d'apporter sur ce point les indications et les précisions utiles. L'étude des codes et de l'état des esprits est le propre domaine du juriste et du sociologue. Le médecin n'a rien à y voir.

Mais l'étude du criminel appartient, en partie au moins, au médecin. Les médecins en tombent d'accord, puisqu'ils acceptent de pratiquer des expertises. C'est d'eux au reste que nos sociétés ont tenu au XIXe siècle la distinction des criminels en normaux responsables et anormaux irresponsables. Il est donc bien naturel que ce soit à eux qu'on s'adresse encore pour savoir ce que sont les criminels et comment il faut les grouper. D'un commun accord les aliénistes reconnaissent qu'outre les normaux et les aliénés, il faut distinguer une nouvelle classe de criminels, la plus importante de toutes, car la plus nombreuse et la plus dangereuse. Et du fait qu'ils ont déterminé l'existence de cette nouvelle classe et qu'ils l'ont distinguée des deux précédentes, il semble qu'on serait en droit d'attendre d'eux l'indication d'un nouveau type de responsabilité, puisqu'à ces criminels la responsabilité du normal et l'irresponsabilité de l'aliéné ne conviennent pas. Ou, si le mot responsabilité les choque, à la question : Que faire de cette nouvelle classe de criminels? Quelles mesures sont à prendre à son égard? les médecins ne peuvent du moins refuser une réponse. Mais c'est là peut-être la principale des difficultés actuelles : si un grand nombre de médecins ne veulent pas entendre parler de

responsabilité, c'est que les aliénistes ne sont pas d'accord sur cette nouvelle catégorie de criminels.

Pour les uns, elle est composée d'anormaux. Un anormal n'est pas un malade. L'artère humérale se divise d'habitude au pli du coude en radiale et en cubitale; elle peut quelquefois se diviser plus haut; le porteur de cette anomalie n'est pas un malade. De même le porteur d'un cerveau anormal. En certaines conditions, il pourra être un homme de génie; en d'autres, plus fréquentes, il pourra être une monstruosité sociale; en tous les cas, ce qui le caractérisera, ce sera une anomalie cérébrale. On ne doit pas plus le confondre avec un aliéné, c'est-à-dire avec un malade, que le porteur d'une anomalie artérielle avec un artério-scléreux. Cette théorie a ses avantages : en ne prenant pas le génie pour une manifestation morbide, elle légitime, d'une manière qui satisfait l'esprit, les rapports signalés de longue date entre le génie et les névroses; elle nous explique pourquoi les anormaux sont des criminels endurcis, puisque leur cerveau pour ainsi dire n'est pas bâti pour des sociétés comme les nôtres; elle nous rend compte ainsi, par une hypothèse commune, du sur-homme et du sous-homme. Mais elle a ses inconvénients, et le moindre n'est pas de ne pas être actuellement susceptible de vérification positive.

L'anomalie qu'elle suppose ne se décèle pas évidemment à l'œil nu; mais, à supposer qu'elle soit organique, le microscope, non plus, ne nous la révèle pas encore. Et si, comme il est possible, elle est simplement fonctionnelle, nous sommes loin encore du jour où nous pourrons en ces matières déterminer exactement le fonctionnement physiologique normal.

D'autres aliénistes considèrent que ces prétendus anormaux sont en réalité des malades, des dégénérés physiques et psychiques, atteints de tares mentales plus ou moins nombreuses, plus ou moins accusées. Or les symptômes morbides qu'ils présentent, plus accentués et mieux systématisés, constituent les états vésaniques vrais. Entre eux et les aliénés il n'y a donc qu'une différence de degré. Ils représentent un stade de transition entre l'aliéné et l'homme normal. Sur la pente des altérations mentales, on peut descendre plus ou moins bas; mais, à quelque point qu'on s'arrête, au quart ou à la moitié

du chemin, on n'en est pas moins un malade, puisqu'on a cessé d'être normal. On ne peut nier en effet qu'il n'y ait une analogie symptomatique au moins apparente entre ces tarés mentaux et les aliénés proprement dits. Mais, à interpréter aussi largement la présence isolée de symptômes, dont le groupement seul présente une véritable signification, on risque d'élargir à l'excès le domaine des états morbides. Enfin, si par certains points ces criminels se rapprochent des aliénés, leur caractère le plus saillant est de se montrer, plus encore peut-être que n'importe quel aliéné et en tout cas d'une manière beaucoup plus continue, incapables de mener jamais une vie normale : ce ne sont pas des aliénés et encore moins des normaux; peut-être sont-ils autre chose. La critique de la seconde théorie nous ramène ainsi au seuil de la première. C'est assez dire que, conscient des difficultés de la question, nous n'entendons pas prendre parti sur ce point.

Suivant qu'ils sont partisans de la théorie tératologique ou de la théorie pathologique, les aliénistes regardent d'un œil bien différent la doctrine de la responsabilité atténuée et ses applications.

Si cette nouvelle catégorie de criminels est composée d'individus dont l'état mental est intermédiaire à la santé et à la maladie, il est tout naturel que nous acceptions de leur appliquer une responsabilité intermédiaire à la responsabilité de l'homme normal et à l'irresponsabilité de l'aliéné, et il ne nous apparaîtra pas qu'en l'état actuel des choses nous ayons à nous faire scrupule de parler de responsabilité. De fait, les adversaires du vœu voté à Genève tiennent tous ou presque tous que les criminels sont des malades.

Si nous considérons au contraire ces mêmes criminels comme des anormaux et comme des monstres sociaux, la responsabilité atténuée, qui tend à les faire rentrer de force dans des cadres qui ne les ont pas prévus et qui ne sont pas faits pour eux, nous paraîtra la pire des erreurs. Le monstre ne se situe pas morphologiquement entre l'homme sain et le malade. Des mesures prises envers l'homme sain et le malade, on ne peut évidemment déduire les mesures à prendre envers lui. Sur la question de la responsabilité, les partisans de la

théorie tératologique se sont donc réduits volontairement au silence, en attendant qu'outre la responsabilité de l'homme sain et l'irresponsabilité de l'aliéné, nos codes aient déterminé une nouvelle forme de responsabilité qui réponde aux nécessités nouvelles. Et on ne peut méconnaître que, socialement au moins, cette position ne soit excellente, s'il est vrai que cette nouvelle catégorie de criminels, dont l'observation a démontré l'existence, fournit le plus grand nombre des délinquants d'habitude et que les condamnations réduites, qui résultent de l'admission d'une responsabilité atténuée, soient une véritable prime à la récidive.

*
* *

A s'en tenir là, en présence de ce désaccord, deux attitudes semblent possibles : ou bien attendre, pour résoudre une question si importante, qu'un accord soit intervenu entre les aliénistes et donner tort de ce chef au congrès de Genève puisque la détermination de la responsabilité des criminels dépendrait alors tout entière de l'avis des médecins; ou bien, sans attendre cet accord, choisir une solution et donner ainsi raison au congrès de Genève en se déterminant sur des motifs évidemment extra-médicaux.

Mais la société n'en est heureusement réduite ni à l'une ni à l'autre de ces extrémités.

Pour divisés qu'ils soient en théorie sur la manière de comprendre l'état mental des délinquants d'habitude, dans la pratique les aliénistes ne laissent pas que de s'entendre à peu près sur les mesures qu'une situation nouvelle réclame. Ils souhaiteraient en général la création d'établissements spéciaux qui ne soient ni des asiles, par le recrutement et la clientèle, ni des prisons, par l'organisation et le caractère. Les délinquants d'habitude, les anormaux ou tarés mentaux, sur la décision des tribunaux, y subiraient une espèce de peine, qui ne serait pas infamante, mais qui ne serait pas limitée. Car, malade, le délinquant d'habitude ne mérite pas l'infamie; monstre, il ne la comprend pas; malade, il ne peut sortir que guéri ou du moins amélioré; monstre, la liberté, dont il abuserait sans

doute, est une grâce que la société est en droit de ne lui accorder qu'après réflexion.

Il ne semble pas que la réalisation de ce plan puisse dans l'état actuel de la législation et des esprits rencontrer une bien vive opposition. Une nouvelle forme de responsabilité serait ainsi établie, qui répondrait à la nouvelle catégorie de criminels dont tous les aliénistes admettent l'existence. Les expertises médico-légales ne se heurteraient plus à des difficultés insurmontables et les experts ne s'attarderaient plus à discuter sur le mot, lorsqu'il leur serait devenu plus facile de s'entendre et de se faire entendre sur la chose.

Le vœu du congrès de Genève, malgré les réserves que nous ne nous sommes pas fait faute de lui opposer, n'aura donc pas été inutile, s'il parvient à attirer l'attention des pouvoirs publics sur une situation qui ne peut se prolonger sans péril.

Dr CHARLES BLONDEL

FRÉDÉRIC NIETZSCHE
ET L'EMPIRE ALLEMAND

— 1870-1872 —

Durant les mois qui précèdent la Guerre, la vie de Frédéric Nietzsche a l'imprévu et le charme d'un rêve. Depuis une année, il est professeur à Bâle, sans doute le plus jeune maître de toutes les universités germaniques, nommé sans titres, déjà désigné par sa gloire; il devient l'ami de Richard Wagner, qui, retiré sur les bords du lac des Quatre Cantons, à Triebschen, l'invite, l'accueille, lui dit ses pensées et écoute les siennes. Wagner a soixante-dix ans, Nietzsche vingt-six ans; pourtant ils sont amis. Un juste coup du sort a rapproché, parmi tant d'Allemands, ces deux-là qui peuvent le mieux s'entretenir.

Frédéric Nietzsche s'enivre du bonheur d'approcher un tel homme. Richard Wagner travaille à ses *Niebelungen*, œuvre immense, dramatique et sacrée, conçue pour une scène idéale qu'il lui faudra construire, pour un auditoire idéal qu'il lui faudra susciter. Il termine *Siegfried*; il commence *le Crépuscule des Dieux*; il compose avec joie et colère, joie de créateur, colère d'apôtre. Il souffre d'être seul, car il a besoin d'émouvoir tous les hommes, et il ne cesse, exhalant son ardeur, d'appeler à lui ces Allemands toujours lents et lourds

à le suivre : « Aidez-moi! crie-t-il en ses livres, vous commencez à être forts. Ne dédaignez pas, ne négligez pas, à cause de cette force, ceux qui furent vos maîtres spirituels. N'oubliez pas Luther, Kant, Schiller et Beethoven. Écoutez-moi : je suis l'héritier de ces maîtres. Assistez-moi : il me faut une scène où je sois libre; donnez-la-moi! Il me faut un peuple qui m'entende; soyez ce peuple! aidez-moi : c'est votre devoir. En retour, je vous glorifierai... » Et il dit à Frédéric Nietzsche, avec ce même accent impétueux, ces mêmes exubérantes promesses : « Vous aussi, jeune homme, aidez-moi ! »

Frédéric Nietzsche se donne tout entier : il voit un solitaire inspiré, luttant pour élever sa race jusqu'à lui, et, d'autre part, il voit les multitudes insensibles. Il choisit sans hésiter son poste de combat, avec le solitaire contre les multitudes, avec Richard Wagner contre l'Allemagne officielle, l'Allemagne des universités, des Cours, des parlements.

*
* *

Connut-il les rumeurs de guerre qui troublèrent l'Europe en 1870? Il ne semble pas. Il était incurieux de nouvelles et ne lisait guère les journaux. « Je ne suis pas un ζῶον πολιτικόν, un animal politique, » disait-il à ses amis. Non qu'il fût indifférent à sa patrie, mais il la concevait, à la manière de Gœthe, comme une source d'art et de grandeur morale. Une de ses pensées, une seule est peut-être inspirée par les inquiétudes publiques : « Point de guerre, écrit-il, l'État en deviendrait trop fort. » Sans doute nous tenons là, en même temps qu'une impression de Nietzsche, un écho des entretiens de Triebschen : Richard Wagner recrutait ses plus ardents admirateurs dans les Allemagnes rhénanes et méridionales, dans la Bavière où régnait son protecteur Louis II; les Allemands du nord l'appréciaient mal, les Berlinois moins que tous autres, et il ne désirait pas une crise guerrière qui aurait pour effet certain d'appesantir la dictature prussienne. L'État que Nietzsche désigne en sa courte note, c'est l'État prussien. Il prévoit, il redoute comme son maître l'hégémonie imminente de

Berlin, ville méprisée, ville de bureaucrates et de banquiers, de journalistes et de Juifs.

Le 14 juillet 1870, il écrit à son camarade Erwin Rohde. Il lui parle de Richard Wagner et de Hans de Bülow, d'art et d'amitié. Soudain il s'arrête au milieu d'une phrase, et, marquant d'une ligne blanche l'interruption de sa pensée : « Voici un terrible coup de tonnerre, écrit-il. La guerre franco-allemande est déclarée et le plus horrible démon s'abat sur toute notre culture, usée jusqu'à la corde. Qu'allons-nous éprouver? Que signifient aujourd'hui toutes nos aspirations? Nous sommes peut-être au commencement de la fin! Quel désert! Des cloîtres vont devenir nécessaires. Et nous serons les premiers frères. » Il signe : *Le loyal Suisse*. — Cette signature imprévue peut s'expliquer d'une manière littérale : Frédéric Nietzsche avait dû renoncer à sa nationalité pour être nommé professeur à l'université de Bâle. Mais assurément elle signifie davantage et dénonce le détachement de son esprit, son parti pris de contemplation.

Quelle méconnaissance de soi-même! il est trop jeune, trop brave, trop épris de sa race, pour assister en contemplateur au drame imminent. « Loyal Suisse », et comme tel dispensé de devoirs militaires, il s'installe paisiblement avec sa sœur Lisbeth dans une auberge de montagne où il rédige quelques pages sur le lyrisme grec. Cependant les armées allemandes passent le Rhin et remportent leurs premières victoires : Frédéric Nietzsche n'apprend pas sans émotion ces nouvelles; l'idée des hauts faits où il n'est pas mêlé, des périls dont il est préservé, trouble ses méditations.

Le 20 juillet, écrivant à une amie, il exprime ses pensées de solitaire. C'est d'abord l'expression d'une crainte que semble lui inspirer le souvenir de la Grèce ruinée par le conflit de Sparte et d'Athènes. « De tristes analogies historiques nous enseignent que les traditions mêmes de la culture peuvent être anéanties par l'amertume d'une telle guerre nationale... Comme j'ai honte de cette inactivité où je suis retenu, quand vient l'instant d'essayer mon savoir-faire d'artilleur!... Naturellement je me prépare à une résolution énergique, au cas où les choses prendraient mauvaise tournure; savez-vous que les étudiants de Kiel se sont engagés ensemble, d'enthousiasme? »

Le 7 août au matin, il apprend la bataille de Wœrth : *Victoire allemande, pertes énormes.* Il ne peut rester plus longtemps dans sa retraite. Il retourne à Bâle, sollicite, obtient des autorités suisses la permission de servir comme ambulancier, et gagne aussitôt l'Allemagne pour s'enrôler dans cette guerre qui l'attire.

Il traverse l'Alsace conquise; il voit les charniers de Wissembourg et de Wœrth; le 29 août, il bivouaque non loin de Strasbourg dont les incendies éclairent l'horizon; puis il se dirige, par Lunéville et Nancy, vers la campagne de Metz, convertie en une immense ambulance où les blessés de Mars-la-Tour, de Gravelotte et de Saint-Privat, si nombreux qu'on les soigne à peine, meurent de leurs blessures et de maux infectieux. Quelques malheureux sont remis à ses soins : il fait son devoir avec courage et bonté, mais éprouve une émotion singulière, une horreur sacrée et presque enthousiaste. Pour la première fois, il considère sans répulsion le travail des multitudes. Il regarde ces millions d'êtres, les uns frappés et marqués par la mort, les autres en marche sur les routes ou debout sous les armes : il les regarde et ne les méprise pas, il estime leur destinée. Sous les menaces de la guerre, ces hommes deviennent graves. Ils oublient leurs vaines pensées; ils marchent, ils chantent, ils obéissent aux chefs, ils meurent. Frédéric Nietzsche est récompensé de ses peines : un élan fraternel élève son âme; il ne sent plus sa solitude; il aime les simples qui l'entourent. On se bat à Sedan : « Toutes mes passions militaires s'éveillent, écrit-il, et je ne puis les satisfaire! J'aurais été à Rezonville, à Sedan activement, passivement peut-être. La neutralité suisse me lie toujours les mains. »

Son passage en France est rapide : il reçoit ordre de conduire à l'hôpital de Carlsruhe les blessés dont il a pris soin.

Il part et s'enferme trois jours, trois nuits durant, avec onze hommes couchés dans un wagon de marchandises tenu clos contre le froid et la pluie. Deux de ces blessés qu'il accompagne sont atteints de diphtérie, tous ont la dysenterie. « Pour parvenir à la vérité, dit un mystique allemand, la plus rapide monture, c'est la douleur. » Frédéric Nietzsche se

souvient de cette maxime qu'il aime. Il essaie son courage, vérifie ses pensées : « Ces semaines, écrit-il, resteront dans ma vie comme une époque où chacun de mes principes se sera affermi en moi. J'aurai risqué de mourir avec eux... » Il panse les plaies de ses blessés, il écoute leurs plaintes, leurs appels, et n'interrompt pas sa méditation. Jusqu'alors il n'avait connu que ses livres; maintenant il connaît la vie : il savoure cette épreuve amère et discerne toujours quelque beauté lointaine. « Moi aussi, j'ai mes espérances, écrira-t-il; grâce à elles, j'ai pu voir la guerre et poursuivre mes méditations sans un arrêt, en présence des pires horreurs... Il me souvient d'une nuit solitaire où, étendu dans un wagon de marchandises avec des blessés à moi confiés, je ne cessais d'explorer en pensée les trois abîmes de la tragédie, qui ont nom : *Wahn*, *Wille*, *Wehe*, Illusion, Volonté, Douleur. Où donc puisai-je alors la confiante certitude qu'il devrait subir en naissant une semblable épreuve, le héros à venir de la connaissance tragique et de la gaieté grecque? »

Il arrive à Carlsruhe avec ses blessés, ses malades : il a contracté leur mal et tombe atteint de dysenterie, de diphtérie. Un inconnu, qui avait été son camarade aux ambulances, le soigne avec dévouement. Aussitôt remis, Frédéric Nietzsche va chercher dans la maison familiale de Naumburg, non le repos, mais un entier loisir de travail et de pensée.

Une fois déjà, en juillet 1866, pendant la campagne de Sadowa, il avait connu la guerre et subi son entraînement : une grande aspiration simple l'avait saisi; il s'était senti, pour un instant, d'accord avec sa race. « J'éprouve une émotion patriotique, écrivait-il; cela est nouveau pour moi... » Cette exaltation rapide, il la retient et la cultive.

Que son âme est changée! Il n'est plus ce « loyal Suisse » d'un autre temps; il est un homme parmi les hommes, un Allemand fier de son Allemagne. Une guerre l'a transformé : il glorifie la guerre. Elle éveille l'énergie des hommes; elle inquiète leurs esprits mêmes. Elle les oblige à chercher dans un ordre idéal, ordre de la beauté, ordre du devoir, les fins d'une vie trop cruelle. Le poète lyrique, le sage, incompris aux siècles pacifiques, sont écoutés dans les

siècles guerriers. Les hommes ont besoin d'eux et sentent ce besoin. La même nécessité qui les range derrière leurs chefs les rend attentifs aux génies. L'humanité n'est vraiment une, tendue vers l'héroïque et le sublime, que pressée par la guerre.

Frédéric Nietzsche préparait depuis longtemps un livre sur les origines de la tragédie et du lyrisme. Tout faible et souffrant encore, il reprend ce travail et veut y insérer ses nouvelles idées. Voici la Grèce (il revient toujours à ce pays) : son art est la forme visible d'une société disciplinée par la lutte, depuis l'atelier, où travaille le captif réduit en esclavage, jusqu'au gymnase et l'agora où l'homme libre joue avec les armes. Telle cette figure ailée, cette déesse de Samothrace dont le vol accompagne une trirème sanglante, le génie grec émane de la guerre, il la chante, il l'accompagne. « C'est le peuple des mystères tragiques, écrit Nietzsche, qui frappe le grand coup des batailles persiques; en retour, le peuple qui a soutenu ces guerres a besoin du breuvage salutaire de la tragédie. » Nous suivons dans ses notes le mouvement d'un esprit qui veut saisir, à travers une Grèce incertaine, l'idée même du tragique. Nous retrouvons constamment ce mot *tragique* ramené à la manière d'un ton fondamental que le jeune penseur s'exerce à répéter, comme l'enfant qui vient d'apprendre un mot nouveau : « La Grèce tragique vaine les Perses... L'homme tragique est la nature même dans sa plus haute force de création et de connaissance : il joue avec la douleur... » Trois formules satisfont un instant sa recherche : « L'œuvre d'art tragique — l'homme tragique — l'État tragique. » Il détermine ainsi les trois parties essentielles de son livre, dont il intitulera l'ensemble : *L'homme tragique*.

Ne nous méprenons pas sur l'objet réel de ses méditations : cette société, cette discipline qu'il discerne dans le passé sont en réalité les formes idéales de la patrie qu'il désire et qu'il ose espérer. Voici l'Europe latine, affaiblie par l'utilitarisme et la douceur de la vie; voici l'Allemagne, riche en poètes, en soldats, en mythes, en victoires. Elle est suzeraine des races qui défaillent. Comment exercera-t-elle cette suzeraineté? Ne pouvons-nous augurer de son triomphe une ère nouvelle, guerrière et tragique, chevaleresque et lyrique? On peut le concevoir, donc

on peut l'espérer, et c'est assez pour dicter le devoir. Que cette Allemagne serait belle! Bismarck est son chef, Moltke son soldat, Wagner son poète, — et son philosophe existe; il se nomme Frédéric Nietzsche. Cette croyance, que nulle part il n'exprime, il l'eut assurément : car il n'avait pas un doute sur son génie.

Frédéric Nietzsche s'exalte, mais ne se laisse pas égarer par ses rêves; il imagine une patrie idéale, mais il ne cesse d'apercevoir avec une vue claire la patrie humaine, trop humaine, qui existe. Durant octobre et les premiers jours de novembre, seul parmi les siens, dans ce Naumburg dont il n'aime pas les vertus provinciales, il subit avec peine la vulgarité des petites gens, des fonctionnaires qu'il fréquente. Naumburg est une ville prussienne : Frédéric Nietzsche n'aime pas cette Prusse robuste et basse. Metz a capitulé; la plus belle armée de France est captive : un délire d'orgueil entraîne l'Allemagne entière. Frédéric Nietzsche résiste à cet entraînement. Le sentiment du triomphe est un repos que son âme exigeante ne peut connaître. Il s'inquiète au contraire, il s'effraie : « Je crains, écrit-il à son ami Gersdorff, que nous n'ayons à payer nos merveilleuses victoires nationales d'un prix auquel pour ma part je ne consentirai jamais. En confidence : je suis d'avis que la Prusse moderne est une puissance hautement dangereuse pour la culture... L'entreprise est malaisée, mais nous devons être assez philosophes pour garder notre sang-froid au milieu de la fumée et veiller à ce qu'aucun voleur ne vienne et n'amoindrisse ce qui, à mon sens, n'est commensurable à rien, non pas même aux actions militaires les plus héroïques, à notre exaltation nationale. »

Alors parut un écrit qui émut Frédéric Nietzsche. C'était la date du centenaire de Beethoven. Les Allemands occupés par la guerre en avaient négligé la commémoration. La voix de Richard Wagner s'éleva, seule assez forte pour rappeler ces vainqueurs au souvenir d'une autre gloire : « Allemands, vous êtes braves, conclut-il en un magnifique mouvement, restez braves dans la paix : ... en cette merveilleuse année 1870, rien n'est mieux assorti à votre fierté d'être braves que le souvenir du grand Beethoven... Célébrons le grand frayeur de voies, mais célébrons-le dignement, non moins dignement que la

victoire de la bravoure allemande : car celui qui donne la joie au monde s'élève plus haut parmi les hommes que celui qui conquiert le monde ! »

Allemands, vous êtes braves, restez braves dans la paix — nulle parole ne pouvait émouvoir davantage Frédéric Nietzsche. Il désira retrouver ses amis et, quoique souffrant encore, quitta Naumburg.

*
* *

Il revit Richard Wagner et ne fut pas entièrement satisfait. Cet homme, magnifique dans les jours malheureux, semblait diminué dans les jours heureux : sa joie était de qualité vulgaire. La victoire allemande le vengeait des sifflets, des railleries parisiennes ; il « mangeait du Français » avec un contentement énorme et paisible. Il déclina pourtant certaines offres : on lui promit les fonctions les plus hautes et les premiers honneurs, s'il acceptait de résider à Berlin. Il refusa, ne voulant pas se laisser introniser chantre officiel d'un empire prussien : son disciple lui sut gré de cette réserve.

Frédéric Nietzsche trouva à Bâle même un meilleur confident de son inquiétude. L'historien Jacob Burckhardt, grand connaisseur en arts et en civilisations, était triste ; toute brutalité lui était odieuse ; il détestait la guerre et ses destructions. Citoyen de la dernière cité qui maintienne en Europe son indépendance et ses mœurs anciennes, fier de cette indépendance et de ces mœurs, Jacob Burckardt, bourgeois de Bâle, n'aimait pas les nations de trente et quarante millions d'âmes qu'il voyait s'établir. Aux desseins de Bismarck et Cavour, il préférait le conseil d'Aristote : « Faites en sorte que le nombre des citoyens ne dépasse pas dix mille, ou ils ne pourraient plus se rassembler sur la place publique. » Il avait étudié Athènes, Venise, Florence et Sienne. Il tenait en très haute estime les disciplines antiques et latines, en très médiocre estime les disciplines germaniques : il redoutait l'hégémonie allemande. Burckhardt et Nietzsche étaient collègues. Ils se retrouvaient souvent dans l'intervalle de deux cours. Ils causaient alors et, par les belles journées, montaient ensemble sur cette terrasse où passent tous les

on peut l'espérer, et c'est assez pour dicter le devoir. Que cette Allemagne serait belle! Bismarck est son chef, Moltke son soldat, Wagner son poète, — et son philosophe existe; il se nomme Frédéric Nietzsche. Cette croyance, que nulle part il n'exprime, il l'eut assurément : car il n'avait pas un doute sur son génie.

Frédéric Nietzsche s'exalte, mais ne se laisse pas égarer par ses rêves; il imagine une patrie idéale, mais il ne cesse d'apercevoir avec une vue claire la patrie humaine, trop humaine, qui existe. Durant octobre et les premiers jours de novembre, seul parmi les siens, dans ce Naumburg dont il n'aime pas les vertus provinciales, il subit avec peine la vulgarité des petites gens, des fonctionnaires qu'il fréquente. Naumburg est une ville prussienne : Frédéric Nietzsche n'aime pas cette Prusse robuste et basse. Metz a capitulé; la plus belle armée de France est captive : un délire d'orgueil entraîne l'Allemagne entière. Frédéric Nietzsche résiste à cet entraînement. Le sentiment du triomphe est un repos que son âme exigeante ne peut connaître. Il s'inquiète au contraire, il s'effraie : « Je crains, écrit-il à son ami Gersdorff, que nous n'ayons à payer nos merveilleuses victoires nationales d'un prix auquel pour ma part je ne consentirai jamais. En confidence : je suis d'avis que la Prusse moderne est une puissance hautement dangereuse pour la culture... L'entreprise est malaisée, mais nous devons être assez philosophes pour garder notre sang-froid au milieu de la fumée et veiller à ce qu'aucun voleur ne vienne et n'amoindrisse ce qui, à mon sens, n'est commensurable à rien, non pas même aux actions militaires les plus héroïques, à notre exaltation nationale. »

Alors parut un écrit qui émut Frédéric Nietzsche. C'était la date du centenaire de Beethoven. Les Allemands occupés par la guerre en avaient négligé la commémoration. La voix de Richard Wagner s'éleva, seule assez forte pour rappeler ces vainqueurs au souvenir d'une autre gloire : « Allemands, vous êtes braves, conclut-il en un magnifique mouvement, restez braves dans la paix : ... en cette merveilleuse année 1870, rien n'est mieux assorti à votre fierté d'être braves que le souvenir du grand Beethoven... Célébrons le grand frayeur de voies, mais célébrons-le dignement, non moins dignement que la

victoire de la bravoure allemande : car celui qui donne la joie au monde s'élève plus haut parmi les hommes que celui qui conquiert le monde ! »

Allemands, vous êtes braves, restez braves dans la paix — nulle parole ne pouvait émouvoir davantage Frédéric Nietzsche. Il désira retrouver ses amis et, quoique souffrant encore, quitta Naumburg.

*
* *

Il revit Richard Wagner et ne fut pas entièrement satisfait. Cet homme, magnifique dans les jours malheureux, semblait diminué dans les jours heureux : sa joie était de qualité vulgaire. La victoire allemande le vengeait des sifflets, des railleries parisiennes ; il « mangeait du Français » avec un contentement énorme et paisible. Il déclina pourtant certaines offres : on lui promit les fonctions les plus hautes et les premiers honneurs, s'il acceptait de résider à Berlin. Il refusa, ne voulant pas se laisser introniser chantre officiel d'un empire prussien : son disciple lui sut gré de cette réserve.

Frédéric Nietzsche trouva à Bâle même un meilleur confident de son inquiétude. L'historien Jacob Burckhardt, grand connaisseur en arts et en civilisations, était triste ; toute brutalité lui était odieuse ; il détestait la guerre et ses destructions. Citoyen de la dernière cité qui maintienne en Europe son indépendance et ses mœurs anciennes, fier de cette indépendance et de ces mœurs, Jacob Burckardt, bourgeois de Bâle, n'aimait pas les nations de trente et quarante millions d'âmes qu'il voyait s'établir. Aux desseins de Bismarck et Cavour, il préférait le conseil d'Aristote : « Faites en sorte que le nombre des citoyens ne dépasse pas dix mille, ou ils ne pourraient plus se rassembler sur la place publique. » Il avait étudié Athènes, Venise, Florence et Sienne. Il tenait en très haute estime les disciplines antiques et latines, en très médiocre estime les disciplines germaniques : il redoutait l'hégémonie allemande. Burckhardt et Nietzsche étaient collègues. Ils se retrouvaient souvent dans l'intervalle de deux cours. Ils causaient alors et, par les belles journées, montaient ensemble sur cette terrasse où passent tous les

voyageurs d'Europe, entre la cathédrale de grès rouge et le Rhin puissant. La simple université est logée tout auprès, sur la pente, entre le fleuve et le musée.

Les deux hommes examinaient toujours leur commune pensée : comment sera continuée cette tradition de culture, de beauté, si fragile et si souvent rompue, que deux terroirs infimes, l'Attique et la Toscane, ont transmise à nos soins? La France n'a pas démérité. Elle a su maintenir les méthodes et une école de goût. Mais la Prusse a-t-elle qualité pour un tel héritage? Nietzsche répétait son espérance : « Peut-être, disait-il, cette guerre aura transformé notre ancienne Allemagne; je la vois plus virile, douée d'un goût plus ferme, plus fin... » Jacob Burckhardt écoutait : « Non, disait-il, vous pensez toujours aux Grecs, pour qui la guerre eut sans doute une vertu éducatrice. Mais les guerres modernes sont superficielles : elles n'atteignent pas, elles ne corrigent pas le laisser-aller bourgeois de la vie. Elles sont rares; leurs impressions s'effacent; on les oublie; elles n'exercent pas la pensée. » Quelles étaient les réponses de Nietzsche? Une lettre à Erwin Rohde nous laisse deviner l'accent mal assuré de ses propos : « J'ai le plus grand souci de l'avenir prochain, écrit-il, je crois y reconnaître un moyen âge déguisé... Prends garde à te libérer de cette Prusse fatale, contraire à la culture! Les valets et les prêtres y poussent comme des champignons et vont avec leur fumée nous assombrir toute l'Allemagne! »

Jacob Burckhardt, depuis longtemps retiré parmi les souvenirs et les livres, avait l'habitude de sa tristesse et l'acceptait. En manière de protestation discrète contre les entraînements de ses contemporains, il fit une conférence sur *la Grandeur historique* : « Ne prenez pas pour grandeur vraie, dit-il aux étudiants de Bâle, tel triomphe militaire, tel essor d'un État. Que de nations ont été puissantes qui sont oubliées et méritent l'oubli! La grandeur historique est plus rare : elle est toute dans les œuvres de ces hommes que nous appelons, d'un terme imprécis, faute de bien pénétrer leur nature : les grands hommes. Tel inconnu nous laisse Notre-Dame de Paris; Gœthe nous donne son Faust; Newton, sa loi du système solaire : cela est grand, et cela seul. » Frédéric Nietzsche écoute et applaudit : « Burckhardt, écrit-il, devient tout schopenhauerien... » Mais

quelques paroles sages ne contentent pas son ardeur. Il ne peut renoncer si vite à l'espérance qu'il a conçue : il veut agir pour sauver sa patrie du désastre moral dont il la juge menacée.

Comment agir? Voici un peuple lourd, insensible à l'inquiétude, un peuple diminué par la démocratie, rebelle à toute aspiration noble : par quel artifice y entretenir l'idéal en péril, l'amour de l'héroïsme et du sublime? Frédéric Nietzsche conçoit un projet si audacieux, si extrême, qu'il le médite longtemps sans se confier à personne. Richard Wagner travaillait alors à instituer ce théâtre de Bayreuth où il voulait réaliser son œuvre épique avec une entière liberté. Nietzsche ose imaginer une institution différente mais de même ordre : une sorte de séminaire où les jeunes philosophes, ses amis, Rohde, Gersdorff, Deussen, Overbeck, Romundt, se réuniraient, vivraient ensemble et, libres de besognes, affranchis de tutelle administrative, méditeraient, aidés par quelques maîtres, les problèmes éternels et les problèmes de l'heure. Un double foyer d'art et de pensée maintiendrait ainsi au cœur de l'Allemagne les traditions de la vie spirituelle, au-dessus de la foule, à l'écart de l'État. « Des cloîtres vont devenir nécessaires », avait-il écrit en juillet à Erwin Rohde. Six mois d'expériences ramènent cette idée : « Voici assurément la plus étrange vue qu'ait suscité ce temps de guerre et de victoire », lisons-nous dans ses notes. « *Un anachorétisme moderne* — une impossibilité de vivre en accord avec l'État... »

Frédéric Nietzsche se laisse entraîner par ce rêve, dont il méconnaît l'irréalité. Il imagine une réunion de solitaires, pareille à notre Port-Royal des Champs. Il sait qu'une telle société ne s'accorde pas avec les manières et les goûts de son temps, mais il la juge nécessaire et se croit assez de force pour l'imposer à son temps même. Un instinct profond l'inspire et le dirige : dans le vieux collège de Pforta, monacal par les origines, par les bâtiments et les murs mêmes, par la gravité persistante et la règle des mœurs, il avait connu, enfant, les impressions d'une vie presque religieuse : il en garde le souvenir et la nostalgie. Durant ses années d'université, il avait constamment cherché à s'isoler du monde en s'entourant d'amis. Il étudiait la Grèce, et la sagesse antique alimentait son rêve monastique : il aimait Pythagore et Platon, l'un

fondateur, l'autre poète de la plus belle confrérie que les hommes aient jamais conçue, l'aristocratie étroite et souveraine des sages armés, des chevaliers méditatifs. Ainsi l'humanité chrétienne et l'humanité païenne, unies par un lointain accord, conspiraient avec ses pensées, ses aspirations.

Il veut écrire une lettre ouverte à ses amis connus et inconnus ; mais il les appellera seulement à l'instant favorable et jusqu'alors gardera son secret. « Donne-moi deux années, écrit-il à son ami Gersdorff avec enthousiasme et mystère, et tu verras se répandre une conception nouvelle de l'antiquité, qui déterminera un nouvel esprit dans l'éducation scientifique et morale de la nation ! » Vers la mi-décembre, il crut l'instant venu. Erwin Rohde lui écrivit une lettre triste, écho bien faible des lettres passionnées que Nietzsche lui avait adressées. « Il nous faudra bientôt des cloîtres... » disait-il, répétant cette même idée exprimée six mois auparavant par son ami. Ce n'était qu'un mot ; Frédéric Nietzsche y vit un signe d'accord spontané, un présage de collaboration enthousiaste, et il écrivit dans un joyeux transport :

Cher ami,

Je reçois ta lettre, je te réponds sans perdre une minute. Surtout je veux te dire que je sens *tout à fait* comme toi et que nous serions, à mon avis, bien débiles, si, laissant là nos faibles plaintes, nous ne nous tirions pas d'ennui par un acte énergique... J'ai enfin compris la portée des jugements de Schopenhauer sur la philosophie des universités. Aucune vérité radicale n'y est possible. Aucune vérité révolutionnaire n'en peut sortir... Nous rejetterons ce joug ; pour moi cela est sûr. Et nous formerons alors une nouvelle académie grecque : Romundt sera des nôtres.

Tu connais, depuis ta visite à Triebschen, les projets de Bayreuth. Depuis longtemps, sans me confier à personne, j'examine s'il ne conviendrait pas que nous brisions avec la philosophie et ses *perspectives de culture*. Je prépare une grande *adhortatio* pour tous ceux qui ne sont pas encore complètement pris et étouffés par les manières du temps actuel. Quelle pitié que je doive t'écrire et que nous n'ayons pu depuis longtemps examiner en causant chacune de mes pensées ! A toi qui ne sais pas leurs détours et leurs suites, mon plan apparaîtra peut-être comme un caprice excentrique. Il n'est pas cela : il est une nécessité.

... Tâchons d'atteindre une petite île, sur laquelle il ne soit plus

besoin de se boucher les oreilles avec de la cire. Alors nous serons l'un à l'autre nos maîtres. Nos livres, d'ici là, ne sont que des hameçons pour gagner des amis, un public à notre association esthétique et monacale. Vivons, travaillons, jouissons l'un pour l'autre; de cette manière seulement, peut-être, nous pourrons travailler pour *l'ensemble*. Je te dirai (vois combien est sérieux mon dessein) que j'ai déjà commencé à réduire mes dépenses afin de me constituer une petite réserve. Nous lancerons des loteries pour essayer notre « bonheur »; quant aux livres que nous pourrons écrire, j'exigerai les honoraires les plus hauts, en prévision des temps prochains. Bref, nous ne négligerons aucun moyen licite pour venir à bout de fonder notre cloître. Nous aussi, pour les deux années qui viennent, nous avons notre *devoir*!

Puisse ce plan te sembler digne de méditation! Ta dernière lettre, si émouvante, m'est un signe que le temps est venu de te le dévoiler.

Ne-serons-nous pas capables d'introduire dans le monde une forme nouvelle de l'Académie?

Und sollt' ich nicht, sehnsuchtigster Gewalt,
In's Leben ziehn die einzigster Gestalt?

Faust parle ainsi d'Hélène. De mon projet nul ne sait rien et maintenant il dépend de *toi* que Romundt soit averti.

Assurément notre école de philosophie n'est ni une réminiscence historique, ni un caprice arbitraire : — n'est-ce pas une *nécessité* qui nous pousse en cette voie? — Il semble que notre projet d'étudiant, ce voyage que nous devions faire ensemble, revienne en une forme nouvelle, symbolique et plus vaste. Cette fois, je ne te laisserai pas en plan, comme je le fis alors. Ce souvenir me fâche toujours.

Avec mes meilleures espérances, ton fidèle

FRATER FRÉDÉRIC

Du 23 décembre au 1er janvier, je vais à Triebschen près Lucerne.

Le 22 décembre, Frédéric Nietzsche quitta Bâle : il n'avait pas reçu la réponse de Rohde. Il trouva la maison de Triebschen animée et réjouie par les jeux des enfants, les apprêts de Noël. Madame Wagner lui donna un volume de Stendhal, *les Promenades dans Rome*. Il offrit à Wagner une eau forte de Dürer : *le Chevalier, le Chien et la Mort*. Il en a fait une description dans le livre qu'il préparait alors, l'*Origine de la Tragédie* : « Un esprit qui se sent isolé, écrit-il, désespérément solitaire, ne saurait choisir un symbole meilleur que ce chevalier de

Durer qui, seul avec son cheval et son chien, poursuit impassiblement son chemin d'épouvante, sans souci de ses horribles compagnons et pourtant sans espoir. Notre Schopenhauer fut ce chevalier de Dürer : il lui manquait toute espérance mais il voulait la vérité; son pareil n'existe pas. » Nietzsche aurait été heureux dans la maison du maître, mais il attendait la réponse de Rohde et cette attente le gênait. Il resta huit jours à Triebschen; Wagner ne tarissait pas sur Bayreuth et ses vastes projets. Nietzsche aussi avait sa pensée qu'il eût dite avec joie ; mais il voulait d'abord l'aveu de son ami Rohde et cet aveu ne venait pas. Il partit sans avoir rien reçu.

Enfin il eut à Bâle cette réponse trop longtemps désirée : réponse honnête, affectueuse, mais négative. « Tu me dis que des cloîtres sont aujourd'hui nécessaires, écrivait Rohde, je le crois. Mais il est des nécessités auxquelles n'existe aucun remède. L'argent, le trouverons-nous? Et quand même nous l'aurions trouvé, je ne sais si je te suivrais; je ne sens pas en moi une force créatrice qui me rende digne de cette solitude où tu m'appelles. Pour un Schopenhauer, un Beethoven, un Wagner, il n'en va pas de même, ni pour toi, cher ami. Mais puisque c'est de moi qu'il s'agit, non, je dois espérer une vie différente. Entretenons pourtant, j'y consens, le désir d'une telle retraite, entre quelques amis, dans un cloître des Muses. Privés de désirs, que deviendrions-nous? »

Si Rohde refusait de le suivre, qui le suivrait? Il n'écrivit pas son *adhortatio*; Romundt ne fut pas prévenu et Wagner même, semble-t-il, ne sut rien.

*
* *

Sans vaine plainte, Nietzsche entreprend d'élaborer seul ces vérités révolutionnaires auxquelles il eût voulu ménager un moins rude enfantement. Il se détourne de cette Allemagne, de ces États modernes qui flattent les servitudes, atténuent les conflits et se donnent mission de favoriser la paresse des hommes. Il considère à nouveau la Grèce primitive, la cité du VIIe et du VIe siècle : un attrait mystérieux l'y ramène toujours. Est-ce la séduction d'une parfaite beauté? Sans

doute, mais aussi la séduction de cette force et de cette cruauté qu'un moderne dissimule comme des tares et que les vieux Hellènes étalaient avec joie. Nietzsche aime la force : sur les champs de bataille de Metz, il a senti naître en lui ce goût et cet instinct.

« Si le génie et l'art sont les fins dernières de la culture hellénique, écrit-il, toutes les formes de la société hellénique doivent nous apparaître comme des mécanismes nécessaires et des acheminements vers cette fin dernière. Cherchons quels moyens utilise la volonté d'art qui anime les Hellènes... » Soudain il discerne et nomme l'un de ces moyens : l'esclavage. « Frédéric-Auguste Wolf, note-t-il, a montré que l'esclavage est nécessaire à la culture. Voilà une des fortes pensées de mon prédécesseur. Ceux qui vinrent ensuite furent trop faibles pour la saisir. » Il la saisit, la presse et lui fait porter tout son sens. Cette idée, qu'il vient de découvrir, l'inspire ; elle est profonde et l'ébranle tout entier ; elle est cruelle, presque monstrueuse, et satisfait son goût romantique. Il frémit devant elle ; il en adore la sombre beauté :

Il se peut que cette connaissance nous emplisse d'effroi, écrit-il ; un tel effroi est l'effet presque nécessaire de toute plus profonde connaissance. Car la nature demeure quelque chose d'effroyable, même quand elle est tendue pour créer ses formes les plus belles. Elle est ainsi faite que la culture, en sa marche triomphale, ne bénéficie qu'à une minorité infime de mortels privilégiés, et qu'il est nécessaire, si l'on veut atteindre au plein épanouissement de l'art, que les masses demeurent esclaves.

Nous autres modernes avons coutume d'opposer aux Grecs deux principes, l'un et l'autre inventés pour rassurer une société d'allure toute servile et qui ne peut entendre prononcer le mot *esclave* sans crainte ni anxiété : nous parlons de la « dignité de l'homme » et de « la dignité du travail ».

Le langage des Grecs est autre. Ils déclarent avec simplicité que le travail est une honte, car il est impossible qu'un homme occupé par la peine de gagner sa vie devienne jamais un *artiste*.

Avouons donc cette vérité au son cruel : *l'esclavage* est nécessaire à la culture ; vérité qui ne laisse assurément aucun doute sur la valeur absolue de l'être. C'est le vautour qui mord au foie le fils de Prométhée, artisan de culture. La misère des hommes qui vivent dans la peine doit être faite plus rigoureuse encore, afin qu'un nombre

minime d'hommes olympiens puisse créer un monde d'art. A leurs dépens, par l'artifice d'un travail non payé, la classe privilégiée doit être soustraite à la lutte pour la vie et mise en état de créer, de satisfaire un nouvel ordre de besoins. Et s'il est vrai de dire que les Grecs furent détruits par l'esclavage, cette autre affirmation à coup sûr est plus vraie, que faute d'esclavage nous périssons.

Mais cette institution même, l'esclavage, quelle en est l'origine? Comment fut obtenue la soumission de l'esclave, « taupe aveugle de la culture »? Les Grecs nous l'apprennent, répond Nietzsche : « Le vaincu appartient au vainqueur, disent-ils, avec femmes et enfants, avec ses biens et son sang. La puissance donne le premier *droit*, et il n'y a pas de droit qui ne soit en son fond appropriation, usurpation, puissance. » Ainsi la pensée de Nietzsche est ramenée vers son premier objet : la guerre l'avait inspiré d'abord, il la retrouve. C'est elle qui a donné l'esclave. Dans la douleur et dans la tragédie, les hommes ont inventé la beauté; il faut les plonger et les retenir dans la douleur et dans la tragédie pour maintenir en eux le sens de la beauté. En quelques pages qui ont l'accent et le rythme d'un hymne, Frédéric Nietzsche glorifie et appelle la guerre :

Voici l'État, de honteuse naissance pour la plupart des hommes, source de peines jamais taries, flamme qui les consume en ses crises fréquentes. Et pourtant à sa voix nos âmes s'oublient; à son appel sanglant, les multitudes s'animent, s'élèvent à l'héroïsme. Oui, l'objet le plus haut et le plus vénérable pour les masses aveugles, c'est peut-être l'État, qui, dans ses heures formidables, imprime sur tous les visages l'expression singulière de la grandeur!

... Quelque lien, quelque rapport mystérieux existe entre l'État et l'art, l'activité politique et la production artistique, le champ de bataille et l'œuvre d'art. Quel est le rôle de l'État? C'est la tenaille d'acier qui lie la société. — Sans État, dans les conditions naturelles, — *bellum omnium contra omnes* — la société resterait limitée par la famille et ne pourrait projeter au loin ses racines. Par l'institution universelle des États, cet instinct qui déterminait jadis la *bellum omnium contra omnes* s'est concentré; à de certaines époques, de terribles nuées guerrières menacent les peuples et se déchargent d'un seul coup, en éclairs, en tonnerres d'autant plus forts qu'ils sont plus rares. Mais ces crises ne sont pas constantes; entre deux, la société respire, et, fortifiée par l'action intérieure de la guerre, la voici qui

bourgeonne de toutes parts, verdit et, aux premiers beaux jours, laisse jaillir les fruits éblouissants du génie.

Si, laissant le monde grec, j'examine le nôtre, j'y reconnais, je l'avoue, des symptômes d'abâtardissement qui me donnent à craindre et pour la société et pour l'art. Certains hommes, à qui manque l'instinct d'État, veulent, non plus le servir, mais se servir de lui pour satisfaire leurs fins personnelles. Ils n'y voient rien de divin et, pour l'utiliser d'une manière sûre et rationnelle, ont souci d'éviter les secousses guerrières : délibérément ils s'efforcent d'organiser les choses de telle sorte que la guerre devienne une impossibilité. D'une part, ils imaginent des systèmes d'équilibre européen; d'autre part, ils s'efforcent d'arracher aux souverains absolus le droit de déclarer la guerre, afin d'en appeler plus aisément à l'égoïsme des masses et de ceux qui les représentent. Ils sentent le besoin d'affaiblir l'instinct monarchique des peuples, ils l'affaiblissent en effet, en propageant l'idée libérale et optimiste du monde, qui a ses racines dans les doctrines du rationalisme français et de la Révolution, c'est-à-dire dans une philosophie tout à fait étrangère à l'esprit germanique, une platitude romane, dépourvue de sens métaphysique.

Le mouvement, aujourd'hui triomphant, des nationalités, l'extension du suffrage universel, qui est parallèle à ce mouvement, me semblent surtout déterminés par la *crainte de la guerre*; et derrière ces diverses agitations, je vois ceux qui sont le plus émus par cette crainte, les solitaires de la finance internationale, qui, naturellement dénués de tout instinct d'État, subordonnent la politique, l'État et la société à des fins d'argent et de spéculation.

Pour éviter que l'esprit de spéculation n'abâtardisse ainsi l'esprit d'État, il n'est qu'un moyen, c'est la guerre et encore la guerre. Dans l'exaltation qu'elle procure, il devient clair aux hommes que l'État n'a pas été fondé pour protéger contre le démon de la guerre les individus égoïstes; bien au contraire : l'amour de la patrie, le dévouement aux princes l'aident à susciter un élan moral qui est le signe d'une destinée beaucoup plus haute... On ne trouvera donc pas mauvais que je chante ici le péan de la guerre. La résonance de son arc d'argent est terrible. Elle vient à nous sombre comme la nuit : pourtant Apollon l'accompagne, Apollon, guide légitime des États, dieu qui les purifie... Disons-le donc : la guerre est nécessaire à l'État, comme l'esclave à la société. Nul ne pourra se dérober à ces conclusions, s'il a loyalement recherché les causes de cette perfection que l'art grec atteignit, et l'art grec seul.

La guerre et encore la guerre, la guerre qui exalte les peuples..., c'est le cri du solitaire. Qu'il cesse d'écrire, qu'il écoute et regarde : aussitôt il voit le pédantesque empire et réprime son

espérance. Nous suivons le trouble de sa pensée. Il hésite, il exprime dans un même instant l'illusion qui persiste et l'inévitable désillusion :

Je pouvais imaginer, écrit-il, que les Allemands avaient engagé cette guerre pour sauver du Louvre Vénus, deuxième Hélène. C'eût été l'interprétation spirituelle de leur combat. La belle rigidité antique de l'ère inaugurée par cette guerre — il est venu, le temps d'être grave —, nous croyons que c'est aussi le temps de l'*art*.

Il continue d'écrire; sa pensée devient plus claire et plus triste :

Un État, lorsqu'il ne peut atteindre sa fin la plus haute, croît démesurément. L'empire mondial des Romains, en face d'Athènes, n'a rien de sublime. Cette force, qui devrait aller toute aux fleurs, séjourne maintenant dans les feuilles et se répand dans les tiges, qui grossissent.

Rome l'inquiète : il ne l'aime pas; il la juge un opprobre pour l'antiquité; la cité guerrière, mais toujours plébéienne, victorieuse, mais toujours grossière, gêne ses prévisions :

Rome, écrit-il, c'est l'état barbare typique : la volonté n'y peut atteindre ses fins nobles. L'organisation est plus vigoureuse, la moralité plus lourde : ... qui vénère ce colosse?

Qui vénère ce colosse? Donnons à ces mots interrogatifs une application moderne et pressante. Le colosse n'est point Rome, c'est la Prusse et son empire. Étroit fut le sol d'Athènes ou de Lacédémone, bref le temps de leur durée; qu'importe si le but, qui est la force et la beauté des âmes, fut atteint? Frédéric Nietzsche est hanté par cette vision de la Grèce aux cent villes rivales dressant entre les montagnes et la mer ses acropoles, ses temples, ses statues, toute retentissante du rythme des péans, toute glorieuse et tendue : « Le sentiment de l'hellénisme, écrit-il, sitôt éveillé, devient agressif et se traduit par un combat contre la culture présente. »

*
* *

Frédéric Nietzsche souffre de ces blessures que la vie inflige à son rêve lyrique. Ses amis l'écoutent, mais le suivent mal.

En février 1871, il s'installe dans la maison du professeur Overbeck.

Franz Overbeck est un esprit distingué, noble et pénétrant. Il s'associe aux inquiétudes de Nietzsche, à ses intentions, mais il ne peut égaler son ardeur à la sienne. Jacob Burckhardt est grand par l'intelligence et le caractère, mais il est sans espoir, et Frédéric Nietzsche a la passion d'espérer. Sans doute Wagner est là, que n'étonne jamais la passion ni l'espérance. Mais il vient de publier une bouffonnerie aristophanesque sur les Parisiens vaincus : l'œuvre est grossière. Frédéric Nietzsche la lit et la blâme. Overbeck et Burckhardt manquent d'ardeur; Wagner manque de délicatesse : Nietzsche ne se confie à personne. Une chaire de philosophie vient à vaquer à l'université de Bâle. Nietzsche aussitôt s'enflamme et écrit à Erwin Rohde : qu'il demande cette chaire, assurément il l'obtiendra, et les deux amis se retrouveront enfin. Espérance trop belle et vaine : Erwin Rohde se porte candidat, mais il n'est pas accepté. Nietzsche se reproche de l'avoir ainsi leurré et se désole. Il se sent entraîné « comme un petit tourbillon dans une mer morte de nuit et d'oubli ».

Il ne s'était jamais entièrement remis des épreuves de la guerre, n'ayant retrouvé ni le sommeil, ni la santé confiante et sûre. Une certaine force nerveuse le soutenait; en février, elle lui manque soudain et les désordres sourds prennent une forme aiguë. De quelle nature étaient ces crises qui le tourmentaient depuis cinq mois? névralgies violentes, insomnies, troubles et faiblesse de la vue, maux d'estomac, jaunisse; — les médecins, comprenant fort mal, conseillèrent un voyage et quelque repos. Frédéric Nietzsche appela sa sœur. Elle vint aussitôt de Naumburg. Il la mena faire une visite d'adieu à Triebschen et partit pour Lugano.

En ce temps-là, le chemin de fer ne franchissait pas les Alpes. On passait en diligence le faîte du Gothard. Le hasard fournit à Nietzsche un compagnon singulier, homme âgé, d'humeur causante, qui se laissa connaître : c'était Mazzini. Le vieil humanitaire et le jeune esclavagiste s'entendirent à merveille : l'un et l'autre étaient de trempe héroïque. Mazzini cita une phrase de Gœthe : « Point de transaction : pour le vrai, pour le bien, vivre résolument. *Sich des halben zu entwoh-*

nen und im ganzen, vollen, schönen resolut zu leben. » Frédéric Nietzsche n'oublia jamais cette énergique maxime, ni cet homme qui l'avait transmise, ni cette journée de course rapide et salubre, non loin des cimes que plus tard il aima tant.

Il arriva presque guéri à Lugano : il avait suffi d'un beau passage de montagne, dans la neige et le silence alpestre. Sa nature était encore bien souple et juvénile; ses retours à la vie étaient prompts et radieux; une gaieté naïve ravivait tout son être. Il passa deux mois heureux dans la Suisse italienne. Un officier prussien, parent du général de Moltke, habitait son hôtel. Il lui prêta ses manuscrits et causa souvent avec lui des destinées du nouvel empire d'Allemagne, de la mission aristocratique et guerrière que la victoire lui conférait. Nombreux étaient les Allemands venus se reposer en ce printemps pour eux si beau : ils se réunissaient volontiers autour du jeune philosophe et l'écoutaient.

Le 10 avril, nous le retrouvons à Bâle. Il travaille; il choisit parmi les notes accumulées depuis seize mois et détermine enfin le plan de son livre. Il renonce à donner ses idées sur la cité, la guerre, l'esclavage : il les juge trop récentes, trop fiévreuses, et sagement les réserve. Il revient à ses premiers desseins : il analysera l'origine et l'essence du lyrisme hellénique; il opposera l'une à l'autre les deux Grèces, l'une enivrée par ses mythes, ses chants dyonisiaques, forte d'illusions, — la Grèce eschylienne, tragique et conquérante; l'autre, impie, raisonneuse, exsangue, — la Grèce socratique, alexandrine, qui corrompt en mourant les peuples restés jeunes autour d'elle, le sang pur de la première humanité. Ensuite il montrera les deux Allemagnes qui de même s'affrontent, l'Allemagne des démocrates et des savants, l'Allemagne des soldats et des poètes : entre elles deux, il faut choisir. Tandis qu'à Francfort on signe la paix entre les nations, Frédéric Nietzsche, « établissant aussi la paix en lui-même », termine les premiers brouillons de son ouvrage. Il remarque cette rencontre de dates, car les conflits intérieurs, les révolutions de sa pensée ne lui paraissent pas de moindres événements que les conflits extérieurs, les révolutions des races.

Frédéric Nietzsche eut quelque peine à se faire éditer et des préoccupations pratiques gênèrent son travail durant le

printemps et l'été de 1871. Dès avril, il sollicite un éditeur, qui le refuse. Il se décide à publier, en diverses revues, certains chapitres. « Mon petit livre n'a pas encore trouvé d'éditeur, écrit-il en juillet à Erwin Rohde; je le mets au monde morceau par morceau : quelle torture qu'un tel enfantement! »

Au début d'octobre, il séjourne à Leipzig, Il revoit son maître Ritschl, ses amis Rohde, Gersdorff, venus au rendez-vous, et passe avec eux quelques belles journées de conversations et de camaraderie. Mais le sort de son livre demeure incertain; tous les éditeurs de science et de philologie éconduisent l'auteur. Ils ne sont pas tentés par cette œuvre bizarre, où l'érudition s'allie au lyrisme et les problèmes de la plus ancienne Grèce aux problèmes de la plus moderne Allemagne. « C'est un livre centaure », disait Frédéric Nietzsche; cette assurance mythique ne contentait pas les marchands de livres. Il doit enfin s'adresser, non sans regret — car il maintient que son œuvre est une œuvre de science — à l'éditeur de Richard Wagner : il reçoit après un mois d'attente une réponse favorable. Il l'écrit à son ami Gersdorff, sur un ton libre et soulagé, qui laisse mesurer l'ennui dont il a souffert :

Bâle, 19 novembre 1871.

Pardon, cher ami, j'aurais dû te remercier plus tôt. J'avais senti dans ta dernière lettre, en chacun de ses mots, ta forte vie intellectuelle. Il me semblait que tu restais soldat dans l'âme et portais dans l'art et la philosophie ta nature militaire. Et cela est bon; nous n'avons aucun droit de vivre aujourd'hui, si nous ne sommes des militants, militants qui préparent un *saeculum* à venir, dont nous pouvons deviner quelque chose en nous, à travers nos meilleurs instants, car ces instants, qui sont ce qu'il y a de meilleur en nous, ils nous éloignent de l'esprit de *notre* temps; pourtant ils doivent, en quelque manière, quelque part avoir leur foyer : d'où j'induis qu'en ces instants-là nous sentons passer sur nous un soupir confus des temps qui viennent. Notre dernière rencontre à Leipzig n'a-t-elle pas laissé dans tes souvenirs l'impression de tels instants, comme étrangers à tout, liés à un autre *saeculum?* Quoi qu'il en soit, reste ceci : *Im ganzen, vollen, schönen, resolut zu leben!* Mais il faut une volonté forte qui n'est pas donnée au premier venu! ... Aujourd'hui, aujourd'hui seulement, Fritzsch, l'excellent éditeur, me répond...

Son œuvre va paraître; il ne doute pas qu'elle ne soit lue, comprise, acclamée. Ses camarades, ses maîtres même se sont toujours inclinés devant la force de sa pensée; l'idée ne lui vient pas, semble-t-il, qu'un plus vaste public reste insensible. Il forme des projets nouveaux; il veut parler : la parole est une arme plus vive; il veut dénoncer les écoles, les gymnases, les universités, lourd appareil de pédantisme qui étouffe l'esprit allemand. « Une nouvelle idée me réclame, écrivait-il dès le mois de mars à Erwin Rohde, un nouveau principe d'éducation qui entraîne l'entier rejet de nos universités, de nos gymnases... » En décembre, il annonce à Bâle, une série de conférences sur *l'Avenir de nos institutions de culture*.

Au dernier jour de l'année 1871, son livre paraît : *Die Geburt des Tragœdie aus dem Geiste der Musik*, *Le génie de la musique, source de la tragédie*. Richard Wagner lui écrit des lettres enthousiastes. Jacob Burckhardt lit et approuve. Rohde, Gersdorff, Overbeck, admirent. Le 16 janvier, il prononce sa première conférence. Sa joie, sa sécurité sont extrêmes : « Ce qu'on m'écrit sur mon livre est incroyable, écrit-il à un ami;... j'ai conclu une alliance avec Wagner. Il est impossible que tu t'imagines à quel point nous sommes liés l'un à l'autre, combien nos vues sont identiques. » Il conçoit sans retard une deuxième œuvre; il publiera ses conférences. Ce sera un livre populaire, une traduction exotérique de la « Tragédie ». Mais aussitôt survient l'idée d'une action plus décisive encore. L'Allemagne se préparait à inaugurer la nouvelle université de Strasbourg; cette apothéose des professeurs sur un sol conquis par les soldats indigne Frédéric Nietzsche. Il veut adresser à Bismarck un pamphlet « sous la forme d'une interpellation au Reichstag ». Nos pédants, demandera-t-il, sont-ils en droit d'aller triompher à Strasbourg? Nos soldats ont vaincu les soldats français, et cela est glorieux. Mais notre culture a-t-elle humilié la culture française? Qui l'osera dire?

Quelques jours passent : d'où vient le ton moins heureux de ses lettres? D'où vient qu'il n'écrit pas son interpellation, qu'il en abandonne l'idée? Nous le savons : sauf peu d'amis qui ont compris son livre, nul ne le lit, nul ne l'achète, pas

une revue, pas un journal ne daignent en rendre compte. Ritschl, le maître philologue de Leipzig, est resté silencieux. Frédéric Nietzsche lui écrit : « Je veux connaître votre jugement. » Il reçoit en réponse une critique sévère et un blâme. Erwin Rohde propose un article à la *Litterarische Centralblatt* : on ne l'insère pas. « C'était la dernière possibilité qu'une voix sérieuse se déclarât pour moi dans une feuille scientifique, écrit-il à Gersdoff, maintenant je n'attends plus rien — que des méchancetés ou des sottises. Mais je compte que mon livre fera paisiblement son chemin à travers les siècles, ainsi que je te l'ai dit avec une entière conviction. Car certaines vérités éternelles y sont dites pour la première fois : elles doivent retentir... »

Frédéric Nietzsche avait si peu prévu son insuccès : il s'étonne et se déconcerte. Un mal de gorge l'oblige à interrompre ses conférences : il est heureux du contre-temps. Il s'était laissé entraîner vers des idées bien hautes et délicates, pour lui-même troublantes. Il voulait montrer qu'il fallait instituer deux sortes d'écoles, les unes, professionnelles, pour le grand nombre, les autres, classiques et vraiment supérieures, pour un nombre infime d'individus choisis, dont les études seraient continuées longtemps, jusqu'à la trentième année. Cette élite séparée, retirée du commun des hommes, comment la former et l'instruire? Frédéric Nietzsche retrouvait ainsi sa pensée la plus intime et la plus familière, cet idéal aristocratique où le portent toujours ses méditations. Il en avait souvent étudié les problèmes. Mais il avait besoin pour les examiner en public de toute sa force et d'un auditoire confiant. Il se sentait diminué par la chute de son livre. Son indisposition très légère dura peu : pourtant il ne reprit pas ses conférences. En vain on le lui demanda : il s'y refusa. En vain on le pressa de les faire imprimer; Richard Wagner insistait fort : il éluda ces insistances. Ses notes nous parviennent dans un triste état d'inachèvement et de désordre. Ce sont les échos, les vestiges d'un rêve :

L'aristocratie de l'esprit doit conquérir sa liberté entière vis-à-vis de l'État, qui tient aujourd'hui la science en bride.

Plus tard les hommes auront charge de dresser les tables de la

nouvelle culture... ; alors destruction des gymnases, destruction des universités : ... un aréopage pour la justice de l'esprit.

La culture prochaine : son idée des problèmes sociaux. Le monde impératif du beau et du sublime... seul moyen de salut contre le socialisme...

Enfin ces trois mots interrogatifs, tristes et brefs, qui résument ses doutes, ses désirs et peut-être son œuvre entière : *Ist Veredlung möglich? L'ennoblissement est-il possible?*

Frédéric Nietzsche renonce courageusement à son espérance, il se tait. Il a perdu sa patrie : la Prusse ne sera pas l'armature invincible d'une race lyrique; l'empire allemand ne réalisera pas « le monde impératif du beau et du sublime ».

Le 30 avril, on inaugure à Strasbourg la nouvelle université. « J'entends d'ici leurs jubilations patriotiques », écrit-il à Erwin Rohde. En janvier, il avait refusé l'offre d'un emploi qui l'eût écarté de Bâle. En avril, il parle de quitter Bâle et d'aller en Italie passer deux ou trois ans. « Le premier compte rendu de mon livre est enfin paru, écrit-il, et je le trouve fort bon. — Mais où? Dans une publication italienne, *La Rivista Europea*! c'est agréable et symbolique! »

DANIEL HALÉVY

LA VOIE DU MAL[1]

— MŒURS SARDES —

XXI

Cinq ans passèrent.

Dans les premiers jours de 1902 moururent, l'une après l'autre, les deux tantes décrépites de Pietro Benu. L'ancien domestique hérita d'elles et continua d'habiter leur maisonnette, qu'il avait fait agrandir et restaurer.

— Quels changements on voit dans ce monde! — chuchotaient les voisines envieuses. — Et comme le passé s'oublie!

Pietro n'était plus un domestique; il était un négociant, qui paraissait en train de faire sa pelote; et chacun le respectait, parce qu'il était un homme sérieux, sans gloriole, et qui n'offensait personne. Il avait maintenant trente-deux ans; il était dans toute la vigueur de sa jeunesse mûre; sain, agile, moins maigre et moins hâlé que jadis, il était très beau; et, les dimanches, lorsque, bien habillé de neuf, avec une montre et un mouchoir blanc dans sa poche, il se rendait à la messe de midi, plus d'une jouvencelle riche daignait lui jeter à la dérobée un tendre coup d'œil.

1. *Published July fifteenth first, nineeten hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineeten hundred and five, by* LA REVUE DE PARIS.

Voir la *Revue* des 15 mai, 1er, 15 juin et 1er juillet.

Mais lui, il n'avait dans le cœur qu'une seule espérance, une seule ambition; il n'assignait à sa vie qu'un but unique, celui pour lequel il luttait depuis tant d'années, celui qui l'avait rendu astucieux, patient et subtil.

Il ne fréquentait pas les cabarets, ne se faisait pas voir en compagnie de personnes suspectes. La femme du cabaretier accourait inutilement sur le pas de sa porte, chaque fois qu'il passait devant chez elle pour se rendre chez les Noina : il ne lui accordait pas même un regard. Ses anciens maîtres l'accueillaient avec considération, comme un ami, encore que Zia Luisa, qui d'ailleurs se montrait aussi affable pour lui que le permettait la solennité de son caractère, ne manquât pas de lui rappeler, de temps à autre, son origine et son premier état.

Un jour, quelques semaines après la mort des tantes, comme Pietro se trouvait devant sa maison pour surveiller le travail des ouvriers qui lui construisaient un mur, Antine vint le voir. Ce petit homme entreprenant avait adopté le costume des bourgeois; ses cheveux grisonnaient, mais son visage rasé conservait une expression juvénile qui lui attirait la sympathie. Depuis quelques années, il avait épousé une fille pauvre, mais de bonne famille, et il s'était établi à Nuoro, où il s'occupait de diverses choses, notamment de prêter à usure. Il n'était plus associé avec Pietro, et chacun d'eux négociait pour son propre compte; mais les deux hommes continuaient à se voir et à se rendre de mutuels services.

Antine aborda Pietro devant le mur en construction. C'était une belle journée de février, et cela faisait plaisir d'être au soleil.

— Ma femme est accouchée d'une fille. Vrai, je ne croyais pas qu'elle me jouerait ce mauvais tour! — s'écria Antine, à demi sérieux et à demi badin.

— Resterait à savoir si c'est sa faute, — répondit Pietro, malicieusement.

— Je compte que tu seras parrain, comme tu me l'as promis?

— Oui. Et qui sera la marraine?

— Choisis-la toi-même.

— Ah! il y en a une que je choisirais de bon cœur! Mais elle n'accepterait pas.

— Il faut essayer. A tout hasard, adresse-lui toi-même la demande : peut-être n'osera-t-elle pas te répondre par un

refus... Si elle consent, nous ferons le baptême dans l'après-midi. Ce sera une bonne occasion pour que les gens commencent à dire : « Ils feraient un joli couple ».

— Je n'aime guère que les gens bavardent sur un pareil sujet : il y a tant d'envieux! — dit Pietro, à voix basse. — Veux-tu boire un verre de vin?

— Soit!

Ils entrèrent dans une petite chambre sale et tout en désordre, où Pietro ne réussit pas sans peine à trouver des verres et une dame-jeanne.

— Tu vois, — dit-il, en se courbant pour déboucher la grosse bouteille. — La maison est sens dessus dessous. Ma servante est partie : ses parents n'ont pas voulu la laisser avec un célibataire... Et cependant...

— Ne te vante pas si fort! Après tout, tu n'es pas un saint de bois... Allons, verse, que diable! et ne fais pas tant de façons.

Pietro versa le vin.

— Vive la gaîté! — s'écria Antine. — Donc, tu demanderas à Maria Noina si elle veut être la marraine... Je bois à ta bonne chance!

Pietro secoua la tête, et son visage devint triste.

— Ne plaisante pas ainsi. Tu sais que cela me chagrine... Dis-moi plutôt : peux-tu me prêter encore deux cents écus?

— Je venais pour te les demander!

— Trêve de plaisanteries! — répéta Pietro. — J'ai réellement besoin d'argent. Tu sais que mon capital est fort mince, quoique les gens me croient déjà riche...

— Tu le deviendras... Pourquoi ne te décides-tu pas à l'épouser? Je te parle sérieusement, à cette heure.

— Oh! moi, je ne demanderais pas mieux. Mais je crains... Ce que je crains, ce n'est pas qu'elle me refuse : elle ne me refuserait certes pas, si je voulais!... Elle est maintenant comme la petite feuille encore pliée, qui, pour s'ouvrir, attend un peu de soleil... Oh! si je voulais! Il me suffirait de la regarder dans les yeux... Que de fois j'ai tremblé devant elle, tandis que les paroles me montaient aux lèvres! Mais non, je n'ose pas... Il est encore trop tôt...

— Eh bien, attends que la feuille soit sèche, attends que vous soyez vieux l'un et l'autre! — s'écria Antine en frap-

pant sur la table avec son verre. — Ma parole, tu me mets en rage! Tu verras ça : cette fois encore, il t'arrivera... ce qui t'est arrivé déjà une fois! Tu m'as raconté combien tu avais été stupide...

— Ne me rappelle pas cela! — interrompit Pietro en se mordant le poing.

— Oui, Pietro Benu, tu étais né pour réussir; et, au contraire... Mais suffit : tu n'es qu'une moitié d'homme, une espèce de roseau! Toujours tu as eu peur! Au moment que tu sais, tu avais peur aussi; et cependant tout a marché à souhait... Ah! c'était le beau temps! Tu m'écoutais, alors; tu prenais courage; tu te surpassais toi-même; la haine et la passion te poussaient en avant. Et ensuite, plus rien. La peur, toujours la peur!... Maintenant tu as peur de tout et de tous, même de moi, d'un véritable frère!... Ne te l'ai-je pas répété cent fois : l'homme qui a peur ne sera jamais heureux!

Pietro regardait dehors et secouait la tête.

— Heureux! — dit-il tout bas, d'une voix désolée. — Jamais homme n'a eu si peu de bonheur que moi. J'étais né honnête, et je suis devenu un voleur; j'étais bon, et j'ai assassiné... J'ai assassiné un homme qui ne me haïssait pas, et j'ai assassiné aussi un homme qui, comme moi-même, était un pauvre domestique...

— Tout doux! — ricana Antine. — Pas de vanteries! Le domestique, c'est moi qui l'ai tué. Toi, tu n'as tué que le maître... Tu te plains de n'avoir pas eu de bonheur, parce que tu as tué ton rival? Diable! je connais, moi, bien des gens qui penseraient précisément le contraire...

— Triste bonheur! — répliqua Pietro. — Ce qu'il m'aurait fallu, pour être heureux... Mais je ne veux pas y songer... Le fait est que je ne dors pas tranquille toutes les nuits...

— Tant pis pour toi. Moi, je dors!

— Assez, — fit Pietro, qui continuait à regarder dehors, par la porte ouverte, afin de s'assurer que les maçons ne s'étaient pas approchés et ne pouvaient rien entendre. — Ne parlons plus de cela... Quand ferons-nous le baptême? Quel nom donnerons-nous à la petite?

— Maria. J'insiste pour que tu pries Maria Noina d'être la marraine.

— Eh bien, puisque tu l'exiges, sortons ensemble et j'irai l'en prier.

Ils se dirigèrent vers la maison des Noina. Chemin faisant, Antine montra à Pietro la lettre d'un entrepreneur qui lui demandait de recruter des écorceurs et des charretiers, pour l'exploitation d'une forêt de chênes-lièges sise en Algérie, et qui ajoutait : « J'aurais aussi besoin de main-d'œuvre féminine pour nettoyer l'écorce, de sorte que les hommes mariés pourraient venir avec leurs femmes... »

Lorsqu'ils furent arrivés près de la maison, Antine dit à Pietro :

— Sais-tu ce que le Toscan m'a conté, l'autre jour? Franzisco Antoni Mureddu fréquente maintenant chez Zio Nicola... Ouvre l'œil, Pietro! Souviens-toi de la première fois!

— Maria a déjà refusé plusieurs partis, répondit Pietro, troublé. — Elle en refusera d'autres encore...

— N'importe, il faut ouvrir l'œil. Qui sait si elle ne se lassera pas d'attendre?

Sur quoi, ils se séparèrent.

***

Naturellement, Maria refusa d'être marraine de la fille d'Antine. Malgré le long temps écoulé, la jeune veuve observait encore un deuil rigoureux. Elle sortait rarement, et, toujours serrée dans ses vêtements noirs, elle prenait par les ruelles les plus solitaires. Même avec ses parents, elle gardait une attitude grave et triste. Il lui semblait qu'elle avait fait une sorte de vœu monastique et qu'elle avait renoncé à la vie; pourtant la jeunesse lui vibrait dans le sang et le désir du bonheur lui troublait l'âme.

Quelquefois elle se demandait si elle n'avait pas recommencé à aimer Pietro. Elle n'en savait rien, ou, pour mieux dire, elle n'osait pas s'avouer la vérité; mais la présence du jeune homme la rendait soucieuse et ardente. Nul autre ne savait la regarder comme il la regardait, lui; et, sous ce regard, elle se sentait presque défaillir. Sa volonté, toujours si ferme et si vigilante, ne pliait que devant Pietro.

Le jour du baptême, — un dimanche égayé par du soleil et par des carillons argentins, — l'ancien domestique entra tout à coup dans la cuisine des Noina. Zio Nicola et Zia Luisa étaient allés à la grand'messe, à la chapelle du Rosaire, où l'on célébrait la fête de Saint-Joseph. Maria préparait le déjeuner, seule, pieds nus, vêtue modestement.

— Bonjour, Maria, — dit Pietro en entrant et en s'approchant d'elle.

Elle se retourna, un peu émue. Il était habillé avec élégance ; de sa main blanche comme celle d'un bourgeois, il arrangeait son bonnet sur sa tête. Maria se hâta de mettre ses pieds dans ses pantoufles noires ; puis elle sourit et elle lui dit :

— Mon père est à la messe. Tu voudrais sans doute lui parler ?

— Non, je veux causer avec toi.

— Assieds-toi donc, — répondit-elle en lui offrant, près de la porte, une chaise que d'abord elle épousseta, quoiqu'elle l'eût déjà époussetée le matin. — Est-ce que vous avez déjà fait le baptême ?

Et, sans attendre la réponse, elle retourna près de ses fourneaux, ne sachant comment cacher son trouble.

Dans la cuisine très propre, dont le carrelage était çà et là éclaboussé d'eau, régnait l'agréable tiédeur du feu allumé, la paix et le silence d'une maison tranquille. Pietro s'enhardit : il ne se rappelait que les heureux moments vécus dans ce milieu familial.

— Tu devines bien pourquoi je suis venu, Maria, — lui dit-il. — Viens, approche-toi, écoute... Comme il y a longtemps !... Mais retourne-toi donc ! Écoute ! Viens ici !

Elle s'approcha.

— Donne-moi ta main, Maria !.. Non ? Pourquoi baisses-tu les yeux ? Pourquoi ne veux-tu pas me donner ta main ?... N'aie pas peur : j'ai juré, tu le sais bien, que je ne te ferais jamais de mal.

Elle hocha la tête, sans lever les yeux, et elle dit :

— Explique-toi clairement. Que veux-tu ?

Alors Pietro empoigna avec ses deux mains le dossier de la chaise, comme pour vaincre la tentation de saisir les mains de Maria. Puis il se pencha et dit :

— Ce que je veux de toi?... Tu le sais. Je veux que tu deviennes ma femme. Il est temps!... J'espère que tu ne songeras pas au passé, que tu ne te rappelleras pas la basse condition où j'étais jadis. Tu oublieras tout cela, comme j'ai oublié, moi, ta trahison... Recommençons une vie nouvelle. Je t'aime, je ne vis que pour toi, c'est pour toi seule que je suis devenu riche... Et, toi aussi, tu m'aimes... Que de fois nous nous nous le sommes dit avec les yeux!... Parle, ou du moins regarde-moi!

Elle le regarda, et ils frémirent l'un et l'autre; mais Pietro eut encore la force de se dominer.

— Tu vois bien que tu m'aimes, — reprit-il en serrant convulsivement le dossier de la chaise! — Tes yeux ne savent pas mentir. Pourquoi nous torturer plus longtemps? Je m'étais proposé de ne plus te parler d'amour jusqu'au jour où je pourrais te dire : « Te rappelles-tu, Maria, ce que je t'ai promis? Ai-je tenu loyalement ma promesse? »

— Oui, tu l'as tenue! — s'écria la jeune femme qui, fascinée, ne pouvait plus détacher ses yeux des yeux de Pietro.

— Eh bien, alors, il faut que, toi aussi, tu accomplisses la tienne!... Tu ne réponds pas? Pourquoi? Est-ce que tu as peur?... Oui, tu as peur de ta mère, qui ne voudra pas avoir pour gendre un ancien domestique; tu as peur des voisins; tu as peur de toi-même... Me serais-je trompé, en croyant que tu m'aimais? Est-ce que tes yeux mentent? Est-ce que tu ne m'aimes plus? Ces murailles, ce foyer ne te disent rien?... Rappelle-toi, Maria! Tu me promettais alors que tu m'attendrais dix ans; et sept ans à peine sont passés... Me repousses-tu? N'as-tu pas pitié de moi?... Tu pleures!

Il se rapprocha d'elle et lui prit les mains.

— Parle, parle! Pourquoi pleures-tu? As-tu quelque grave raison pour te désespérer ainsi?

Elle courbait la tête, sans répondre. Il lui posa une main sur le front, la contraignit à relever le visage et à le regarder.

— Dis, as-tu quelque raison?... As-tu quelque doute?...

— Non, — répondit-elle enfin, en baissant les paupières comme une fillette. — Mais il y a longtemps que je suis morte. Pourquoi veux-tu me ressusciter?... Tu es jeune, toi; tu pourrais...

— C'est toi que je veux, toi seule! — s'écria-t-il avec une énergie sauvage.

Et il lui donna un baiser, qu'elle lui rendit; et, sur leurs lèvres qui tremblaient d'angoisse, vibra tout ce qu'il y a de plus tragique et de plus doux au monde, depuis le remords jusqu'à la volupté, depuis l'ambition jusqu'à l'amour.

***

Ce même dimanche, dans l'après-midi, Pietro et Antine sortirent ensemble.

— Je vais commencer tout de suite à chercher des ouvriers pour l'entrepreneur d'Algérie, — dit Antine. — Aujourd'hui, c'est fête, et les cultivateurs sont revenus à la ville.

Pietro l'accompagna. Ils s'arrêtèrent sur la place, devant la petite église du Rosaire, où un grand nombre de paysans et d'artisans assistaient à l'escalade d'un mât de cocagne, vainement essayée par de nombreux gamins et même par quelques hommes faits. Au sommet de l'arbre, qui était un haut tronc de peuplier, soigneusement poli et frotté de savon, un cerceau se balançait, auquel étaient suspendus des mouchoirs rouges et jaunes, des fromages frais, une bourse, une paire de souliers. Les gamins grimpaient, grimpaient, l'un après l'autre; mais, parvenus à une certaine hauteur, ils se laissaient glisser en bas, renonçaient à l'escalade. Les spectateurs vociféraient et riaient.

Lorsque les deux amis arrivèrent sur la place, un individu déjà mûr, les pieds emmaillotés dans des chiffons, tâchait de grimper au mât. Pietro s'arrêta pour le regarder, tandis qu'Antine s'en allait de côté et d'autre, parlementant avec des paysans de sa connaissance.

L'homme aux pieds emmaillotés grimpait toujours ; il était arrivé presque à la moitié du mât. Mais, tout à coup, un cri retentit dans la foule :

— Il a des morceaux de faux attachés aux pieds!

Tout le monde se mit à hurler et à rire; les gamins se pressèrent autour du mât, et le secouèrent, protestant et s'efforçant de faire tomber le rival qui trichait.

— A bas! à bas! On n'a pas le droit de grimper ainsi! A bas!

L'autre continuait à monter ; sa personne, maigre plutôt que svelte, se ramassait, puis s'allongeait sur le mât avec des mouvements lents, mais sûrs. En haut, le bizarre trophée s'agitait, le cerceau oscillait, et le soleil, tombant sur la monture métallique de la bourse, en faisait parfois jaillir une étincelle.

L'homme maigre, sans s'inquiéter des protestations et des sifflets, grimpait, grimpait toujours. Encore un élan, et il aurait atteint le but.

Durant une seconde, la foule se tut, anxieuse.

— Bravo! — cria Antine, du fond de la place, en saluant de la main le vainqueur qui avait réussi à toucher le cerceau et qui venait d'arracher la bourse.

Alors, par réaction, tous les assistants applaudirent. Enfin l'homme se laissa glisser, et, une fois à terre, sans s'émouvoir des récriminations, des bousculades, des clameurs des gamins qui voulaient lui examiner les pieds, il s'esquiva, disparut.

Pendant ce temps-là, Antine poursuivait sa recherche et concluait ses petits contrats avec des charretiers et des paysans, presque tous ivres. Il avait rencontré, dans un groupe, Giuseppe Pera, le mari de Sabina, endimanché, la barbe bien peignée, mais déjà grisonnante.

— Et toi, — lui dit Antine, — est-ce que tu voudrais aller travailler en Afrique?

— Est-ce loin de la côte?

— Un peu, mais pas trop. Si tu veux emmener ta femme avec toi, on a besoin aussi de nettoyeuses.

— Ma femme n'est pas réduite à gratter de l'écorce, — répondit le paysan. — Mais n'importe, j'en causerai avec elle.

— Elle est là-bas : parlons-lui tout de suite. Il faut que je sache sans retard le nombre des travailleurs sur lesquels je pourrai compter.

En effet, Sabina, les bras chargés d'une fillette, regardait le mât de cocagne, tout en causant avec d'autres femmes. Elle avait perdu sa fraîcheur d'autrefois ; des boucles blondes s'ébouriffaient encore sur son front et sur ses oreilles, mais elles encadraient une petite face maigre et jaunâtre ; son nez paraissait transparent ; ses yeux seuls, clairs et limpides, conservaient un regard enfantin. Elle n'était pas malheu-

reuse, mais elle était pauvre. A vrai dire, *Mossiù Giuanne*[1] ne frappait pas à sa porte; mais elle était obligée de travailler, d'enfanter, d'allaiter, et les femmes qui font tout cela se flétrissent vite. Depuis son mariage, ses relations avec la famille Noina avaient presque cessé; elle n'avait pas le loisir d'aller voir des parents riches, et ceux-ci ne s'occupaient guère d'elle.

D'ailleurs, elle ne songeait plus au passé. Vers le soir, lorsqu'elle attendait son mari, assise au seuil de la porte, et qu'elle voyait, dans le fond de la ruelle, s'avancer cet honnête laboureur, la besace sur l'épaule, suivi de ses bœufs qui soufflaient de fatigue, elle disait à sa fillette : « Voici papa, voici papa! » La fillette frappait ses petites mains l'une contre l'autre; et la jeune mère s'estimait aussi heureuse qu'une grosse bourgeoise.

— Eh bien, — dit Antine à Sabina, après lui avoir expliqué sommairement l'affaire, — veux-tu ou ne veux-tu pas t'en aller avec ton mari? Lui, il consent à partir, et toi, tu es trop jeune pour rester seule pendant trois mois à la maison.

— Dans tous les cas, ce n'est pas toi que j'irais chercher pour me tenir compagnie! — répondit-elle vivement.

Elle s'informa des conditions pécuniaires et de l'époque à laquelle l'exploitation des chênes-lièges serait terminée. Puis elle dit à Giuseppe :

— Tu n'as semé que du froment. Rien ne nous empêcherait de rester là-bas jusqu'au mois de juillet.

— Bon! Vous resterez jusqu'au mois de juillet, — conclut Antine.

Et il fit une marque sur son calepin.

Les ouvriers engagés partirent quelques jours plus tard. Trois ou quatre pauvres femmes firent comme Sabina et suivirent leurs hommes.

1. « Monsieur Jean », nom français que les paysans sardes donnent à la faim, comme les paysans basques lui donnent le nom espagnol de *Sanz* (Sancho).

XXII

Le second mariage de Maria se préparait dans le plus grand secret. Personne ne savait rien, pas même les plus proches parents, pas même les ménagères voisines, habituées désormais à voir Pietro venir tous les jours chez ses anciens maîtres. Depuis longtemps Maria avait congédié la servante; et, jusqu'au dernier moment, le cabaretier lui-même n'avait pas réussi à apprendre ce qui se passait de nouveau chez les Noina. Aussi y eut-il beaucoup d'étonnement et force commérages lorsque, vers le commencement de mai, les oisifs lurent les publications affichées à la porte de la mairie.

— C'était donc pour cela! — s'écria le Toscan, qui recommençait à chasser les mouches avec son plumeau de papier. — Un matin, j'ai entendu Zia Luisa et Zio Nicola se disputer d'un ton aigre. Je distinguais le nom de Pietro Benu, et Zia Luisa disait à son mari : « Il est naturel que tu aies de la sympathie pour lui. *Deux corbeaux ne se crèvent pas les yeux l'un à l'autre!* » Cela signifiait que Zia Luisa ne veut pas de Pietro pour gendre.

Le Toscan devinait juste. Lorsque Maria avait annoncé sa ferme résolution d'épouser Pietro Benu, Zia Luisa avait rougi de honte. Rarement il lui était arrivé dans sa vie de manifester d'une façon aussi ouverte sa colère et son indignation. Après quoi, la mère et la fille, le mari et la femme s'étaient disputés et injuriés. Il s'en était fallu de peu que Zio Nicola ne se déclarât fort honoré par la demande de Pietro; et Zia Luisa, oubliant son décorum, avait fini par verser de véritables larmes.

— Pietro Benu, mon domestique, épouser ma propre fille, la veuve de Francesco Rosana! Pietro Benu, un homme du pire lignage, un chien errant, qui a fini par trouver un os à manger!... Est-ce qu'on t'a ensorcelée, Maria? Que dirait Francesco, s'il ressuscitait?... Ah! Francesco, mon enfant, ma fleur, je te pleure aujourd'hui comme si on t'avait assassiné une seconde fois!

— Que le diable te pleure toi-même! — ripostait Zio Nicola, en frappant à terre avec son bâton. — Tu ne l'as pas pleuré la première fois, et tu le pleures la seconde...

— Laissons les morts en paix, — intervint Maria. — Il est

inutile de faire du scandale. Ma résolution est prise. Il y a nombre d'années que j'y pense, et, si je n'étais pas définitivement fixée, je n'aurais pas ouvert la bouche. Par conséquent, il ne sert à rien de crier. Ma volonté est inébranlable... Nous nous marierons le plus tôt possible; nous irons nous loger ailleurs, si vous le préférez. D'ici peu, la maison de Pietro sera prête.

— Et les gens? qu'est-ce que les gens vont dire? — sanglotait la vieille. — Ce n'est pas pour moi, c'est pour les gens, pour la bonne réputation de notre famille!

— Calme-toi, Madame Royale! — repartit Zio Nicola. — Ce n'est pas les gens que Maria épouse; c'est Pietro Benu, un homme entreprenant et cossu... Allons, prends une prise de tabac : éternuer te fera du bien.

Zia Luisa lui arracha des mains la tabatière et la jeta dans la cour.

— Taisez-vous tous les deux, effrontés!... Nous verrons comment tout cela finira!

Mais ensuite elle se résigna, et elle pria seulement qu'on lui accordât deux faveurs : la première, que le mariage se ferait dans le plus grand secret; et la seconde, que Pietro ne viendrait pas les ennuyer par des visites trop fréquentes. D'ailleurs, dès sa première visite, Pietro avait parlé clairement :

— Je sais bien, Zia Luisa, — lui avait-il dit, — que ma présence vous déplaît. Je ne vous donne pas tort. J'ai pour vous du respect et de la vénération. Mais je désire que le mariage se fasse le plus tôt possible. Pourquoi attendrions-nous encore? Ce que nous avons attendu depuis tant d'années, c'était le consentement de Maria. Eh bien, elle l'a donné, ce consentement. Ma maison n'est pas terminée, mais elle est habitable. Dans quelques jours, j'irai à Cagliari; j'achèterai le mobilier, les cadeaux pour la future; et, quand je reviendrai, nous ferons faire les publications.

— A la bonne heure! Voilà un homme qui sait parler! — s'était écrié Zio Nicola.

Zia Luisa n'avait pas soufflé mot. Quant à Maria, qui était assise loin de Pietro, elle avait pensé : « Il veut faire des acquisitions à Cagliari? Sûrement, il se fera voler. » Mais elle n'avait rien osé dire.

Pietro fit deux ou trois visites à sa fiancée, toujours le soir. Ils ne parlèrent que de choses indifférentes.

Une fois, Maria prononça par hasard le nom de son défunt mari, et elle remarqua sur les lèvres de Pietro une légère expression de déplaisir. Dès que celui-ci fut dehors, Zio Nicola dit à sa fille :

— Prends garde : il ne faut jamais rappeler le premier mari en présence du second. Ne fais plus cela!

— Mais, naguère, je le faisais continuellement.

— Alors Pietro n'était pas ton fiancé. Or un fiancé, sache-le, n'est plus un homme comme un autre... Les hommes, sont comparables à des armes, qui restent inoffensives tant qu'elles ne sont pas chargées, mais qui deviennent dangereuses dès qu'on les charge... Sache donc qu'un fiancé est une arme chargée : il ne faut pas qu'on la heurte.

A la quatrième visite, « l'arme chargée » insista pour que l'on fixât le jour du mariage. Il brûlait de passion et il se torturait d'incertitude. Chaque fois qu'il venait à la maison, il regardait Maria avec des yeux avides, épiant si, sur le visage de la jeune veuve, quelque signe d'inquiétude apparaissait. Elle, au contraire, ne lui jetait que quelques regards, à la dérobée; mais ces regards étincelants de désir suffisaient pour qu'il oubliât tout le reste et pour qu'il frémît tout entier d'une joie sauvage. Depuis leur premier entretien, ils ne s'étaient plus trouvés seuls. Lorsque Pietro s'en allait, Zia Luisa le reconduisait jusqu'à la grande porte, et elle semblait prendre un plaisir cruel à séparer ces périlleux fiancés.

Un dimanche matin, Pietro entra à l'improviste, espérant trouver Maria seule; mais Zia Luisa était déjà revenue de la première messe.

— Je pars tantôt pour Cagliari, — annonça Pietro. — Je m'arrêterai ce soir à Macomer, pour y régler une affaire, et, dans quatre jours, je serai revenu. Fais préparer tes papiers pour les publications, Maria.

Au lieu de quatre jours, il fut huit jours absent. Maria était triste, inquiète; elle pensait à lui plus que jamais, plus qu'elle n'y avait pensé durant les premiers mois de son amour. Quelquefois son orgueil se réveillait : l'idée d'épouser un ancien domestique, après avoir été la femme d'un riche *principale*,

l'humiliait profondément. Mais ensuite elle s'abandonnait de nouveau à son ivresse, à l'ardent désir d'une passion effrénée.

Ses longues années de veuvage lui avaient en quelque sorte refait une virginité : il lui semblait qu'elle avait éprouvé toutes les joies et toutes les douleurs, hormis l'amour. Elle avait été enviée, adulée; elle avait payé cher sa trahison; et maintenant ses trente ans brûlaient de désir. Elle avait une envie folle de jouissance; elle voulait regagner tout le temps perdu, dédommager sa jeunesse gaspillée inutilement. Mais, dans tout cela, il y avait quelque chose d'impulsif. La chaleur printanière, le bien-être, la tranquillité du logis, la solitude provoquaient en elle cette exaltation subite des sens, ce réveil d'une jeunesse lasse de dormir. Toutefois, quand le désir ne l'aveuglait point, elle éprouvait encore un vague malaise. Une lie de rancune fermentait au fond de son âme; elle ne pouvait pardonner à Pietro la bassesse de son origine, et elle lui reprochait intérieurement les moindres fautes. L'ancienne maîtresse reparaissait en elle, autoritaire et caustique.

Aussi fut-elle fort en colère, lorsque, le quatrième jour, il ne revint pas de Cagliari. Elle pensait : « Voilà qu'il commence à mentir! Quel besoin avait-il de promettre, s'il n'était pas certain de pouvoir tenir sa promesse? Que fait-il là-bas, maintenant?... Il s'amuse, voilà tout... Qui sait?... »

Le sixième jour, elle commença à s'inquiéter : « Pietro ne revient pas, n'écrit pas! Il doit lui être arrivé malheur. Cette nuit, j'ai vu en rêve une lettre bordée de noir, que je n'ai pas pu lire! Cela m'a fait une fâcheuse impression. Je me suis réveillée toute tremblante... »

Ce soir-là, elle reçut en effet une lettre de Pietro. Avant de l'ouvrir, elle la palpa longuement, avec une sorte de volupté; puis, pour la lire, elle se retira dans sa chambre. Il lui demandait pardon de son long retard, il disait qu'il lui avait adressé une carte postale (qu'elle n'avait pas reçue), et il lui exprimait son amour par des phrases simples, mais brûlantes de passion :

« Je te serre dans mes bras, je te donne mille baisers, comme le dimanche que tu sais; je t'étreins contre ma poitrine; je meurs du désir d'être près de toi et de t'embrasser éperdument. »

Cette lettre suffit pour qu'elle retombât dans son muet délire d'amour.

— Tu vois, Madame Royale? — fit observer Zio Nicola, en frappant légèrement, avec le bout de son bâton, sur la lettre que Maria tenait encore à la main. — Il sait même écrire!

— Oui; mais où l'a-t-il appris? — fit Zia Luisa.

Puis, comme Maria demandait conseil à sa mère pour savoir si elle devrait répondre à Pietro :

— En vérité, tu es folle! — prononça la vieille avec dignité. — Pourquoi répondre? Pour qu'à la poste on voie ta lettre?... Garde au moins un peu de décorum, ma fille! Garde au moins un peu de décorum!

Maria ne répliqua pas...

Pietro rentra deux jours après. Il rapportait à sa fiancée des cadeaux magnifiques et à Zia Luisa un corsage de brocart très riche. Cette aimable attention adoucit un peu la future belle-mère.

*
* *

Le lendemain des publications, Zia Luisa dit à Pietro :

— Comment ferons-nous la noce? Inviteras-tu tes parents?

Il hocha la tête, d'un air dédaigneux :

— Moi, je n'ai point de parents. Si vous voulez inviter quelques personnes, invitez-les. Mais je désire que tout se fasse modestement, dans l'intimité.

— Très bien! — répondit-elle.

Et elle se détourna, pour cacher les larmes qui lui mouillaient les yeux, au souvenir des premières noces de Maria.

Désormais Pietro venait librement chez les Noina, et il passait de longues heures près de sa fiancée, tandis que celle-ci s'occupait des derniers préparatifs de la noce. Quoiqu'elle eût encore tous les vêtements de son premier mariage, elle avait acheté un nouveau costume, très modeste, ainsi qu'il convient à une veuve qui se remarie.

Comme la maison de Pietro n'était pas terminée et que le mariage devait se faire dans la seconde moitié de mai, Zio Nicola et même Zia Luisa avaient proposé aux futurs époux de

passer la lune de miel en famille. Somme toute, Zia Luisa n'était pas une méchante femme, et il y avait quelque chose qu'elle aimait mieux encore que l'argent et que le décorum de la famille, c'était Maria. Au surplus, les voisines, par leurs flatteries, et Pietro, par ses continuelles politesses, l'avaient tant soit peu apaisée.

— Faites-nous donc voir le corsage que Pietro vous a donné! lui disaient les voisines. Mon Dieu, la belle chose! C'est du brocart ancien : un présent digne de vous et de votre gendre!... Et à quand la noce?

— Nous ne savons pas encore, — répondait Zia Luisa, en repliant le brocart et l'enveloppant dans le papier de soie.

Jusqu'à la veille du mariage, tout le monde en ignora la date précise. Zio Nicola lui-même se taisait, parce qu'il respectait les anciens usages et trouvait juste qu'une veuve, en hommage à la mémoire de son premier époux, s'abstînt de célébrer comme une fête son second mariage. Quant à Pietro, il était impénétrable; il ne parlait de la chose à personne; mais il pressait les maçons de terminer sa maison : car il souffrait à l'idée de passer la lune de miel chez les Noina et d'y occuper la place du mort. « Dans son lit!... » pensait-il avec un frisson.

L'avant-veille du mariage, Maria le regarda en souriant et lui demanda :

— As-tu fait ton examen de conscience?

— Pourquoi?

— Pour te confesser!

Il ne répondit pas tout de suite, et une ombre lui voila les yeux.

— Il y a des années que je n'accomplis plus le précepte pascal, — dit-il avec tristesse. — J'ai tant souffert que je ne crois plus en Dieu.

— Tu sais qu'il ne faut pas s'épouser en état de péché mortel, — reprit Maria, d'une voix insinuante. — Et combien tu dois avoir commis de péchés, pendant ces années-là!... Il faut donc absolument que tu te confesses. Ne va pas t'en dispenser, ne donne pas à ma mère ce chagrin...

Il courba, puis il releva et il secoua la tête.

— Eh bien, soit! — dit-il. — Mais, toi aussi, tu me feras un plaisir. Jusqu'ici, je n'ai pas osé te le demander... Tant que

nous habiterons dans la maison de ton père, permets-moi de faire mettre dans notre chambre à coucher le lit que j'ai acheté à Cagliari. Tu comprends... Je désire...

A son tour, Maria devint pensive et triste. C'était la mariée qui, selon l'usage, devait fournir le lit nuptial, et Pietro l'offensait presque en lui proposant un lit à lui. Mais d'ailleurs elle comprenait qu'en somme il avait raison. Seulement, la perspicacité de Zio Nicola n'avait pas prévu le cas, et Maria, étourdie par la passion et par les événements, n'avait pas songé que Pietro, avec une juste délicatesse, répugnerait à coucher là où avait couché Francesco Rosana.

Finalement ils tombèrent d'accord : Pietro se confesserait, et Maria mettrait dans sa chambre un autre lit.

***

Un jour de mai, à trois heures du matin, le mariage fut célébré dans la petite église du Rosaire.

Maria n'avait pas fermé l'œil de toute la nuit. Dès une heure elle était sur pied, pâle et lasse. Il lui semblait qu'elle rêvait; elle se rappelait le bruit, la magnificence, le luxe, l'allégresse de ses premières noces, tandis que, pour les secondes, tout se faisait en silence et secrètement. On n'avait pas même rebadigeonné la maison; on n'avait invité ni un parent ni un ami, sauf les deux témoins indispensables. Mais, malgré tout, cette fois-ci, le cœur de la mariée palpitait de joie, et ses mains tremblaient en préparant le lit nuptial.

Elle descendit à la cuisine, balaya, alluma le feu et prépara le café. Une rougeur légère colorait son visage las.

Vers deux heures, elle remonta dans sa chambre, se mit à se déshabiller; et, à mesure qu'elle ôtait et replaçait dans le coffre ses vêtements de veuve, elle éprouvait une étrange émotion, un saisissement de joie et de tristesse. Oui, elle se dépouillait, elle se délivrait d'un vêtement douloureux; une fâcheuse période de sa vie tombait et disparaissait avec ces vêtements noirs qui lui avaient étreint si tragiquement le corps et l'âme. Il lui semblait qu'en s'arrachant de cette funèbre enveloppe elle acquérait des ailes, comme le papillon qui sort du cocon.

Mais, lorsqu'elle eut déposé sur le corsage d'orbace le jupon de drap, lorsqu'elle eut rabattu le couvercle et refermé la caisse avec précaution, comme si elle avait peur de réveiller quelqu'un qui dormirait dans l'ombre de la chambre, des larmes de véritable douleur lui sillonnèrent le visage.

Elle s'agenouilla, elle posa les coudes sur le couvercle de la caisse et elle se mit à prier. Une vision tragique réapparut encore une fois dans sa mémoire, avec une épouvantable évidence : elle revit, étendu sur l'herbe, dans la rosée du matin, un homme dont la main ensanglantée avait l'air d'implorer miséricorde. Et un cri d'alouette, pur et tranquille comme un rayon de lune, descendait des roches, tremblait sur les buissons fleuris...

Elle fut secouée par un frisson. Une alouette venait de chanter réellement au-dessus de la maison paisible, dans le ciel qui commençait à blanchir vers l'orient.

Un pas d'homme résonna dans la cour.

Elle se redressa vivement, se hâta d'endosser ses vêtements de mariée : un modeste costume de couleurs éteintes, qui n'avait ni broderies ni fanfreluches.

*
* *

Le cortège, composé des deux époux, d'une parente de Pietro, des témoins et de Zio Nicola, s'avança en silence, par les ruelles solitaires qu'éclairaient déjà les premières lueurs de l'aube, comme si l'on avait peur d'éveiller les gens et d'être vu.

Mais, tout à coup, Maria, qui cheminait avec la parente de Pietro, mit une main sur sa bouche pour étouffer un petit éclat de rire.

— Qu'est-ce que tu as? — demanda le marié.

— Je ris, parce que nous avons l'air de voleurs! — répondit-elle sans se retourner vers lui.

A partir de ce moment-là, tous s'enhardirent à plaisanter et à bavarder; et ce fut ainsi qu'ils arrivèrent devant le porche.

La cérémonie fut longue. Le prêtre, assisté d'un vieux paysan qui, avec sa tête chauve, avec sa longue barbe jaunâtre, res-

semblait à un apôtre, célébra la messe pour les époux. Ses paroles, douces et lentes, résonnaient dans le silence mélancolique de la petite église parfumée de roses, où les clartés de l'aurore se mêlaient à la lumière des cierges.

Agenouillés sur les marches nues de l'autel, les deux époux étaient muets et recueillis. Seulement, de temps à autre, Pietro relevait la tête, comme pour chasser un rêve, et il regardait Maria; puis il retombait dans son recueillement presque sombre. Cette heure solennelle, qui avait été l'ambition et le tourment de toute sa jeunesse, ne l'émouvait pas trop; il lui semblait qu'il en était venu là tout naturellement, comme un fiancé quelconque, qui a choisi sans obstacles une femme de sa condition. Mais, si la profonde allégresse de la victoire ne lui agitait pas le cœur, une douce sensation de repos et de paix le rendait heureux. Il avait donc atteint le but, comme un voyageur las qui, après avoir traversé une forêt pleine d'embûches et de périls, s'arrête enfin dans un lieu hospitalier et sûr. Plus de craintes, plus de souvenirs effrayants; le feu brille dans l'âtre, le vin parfumé scintille dans le verre; l'heure a sonné de se reposer, de boire et de jouir de l'ivresse.

Maria, elle, priait, et à sa prière se mêlaient des souvenirs. Elle revoyait la triste figure de l'assassiné; mais elle ne s'en troublait point. Ne l'avait-elle pas pleuré suffisamment? Pour elle aussi, l'heure avait sonné de renaître et de jouir. Sans tourner la tête pour regarder Pietro, elle le sentait à côté d'elle, jeune, fort, ardent. C'était Dieu qui avait voulu leur union. Donc, louange à Dieu! Rien ne se fait que par sa volonté. Dans sa reconnaissance pour ce Dieu complaisant et bon, elle s'efforçait d'assister à la cérémonie avec une âme tranquille. Au loin les souvenirs, les pensées contrariantes, les inquiétudes! Il ne devait subsister que l'amour, l'amour avide et oublieux de tout le reste.

Au retour comme à l'aller, le cortège passa dans les ruelles sans que les gens y fissent attention. Les époux marchaient en tête, silencieux, émus, la tête penchée. Une faible brise soufflait du levant et les enveloppait de son haleine chaude et voluptueuse.

Ils étaient beaux l'un et l'autre, dignes d'appartenir l'un à l'autre; c'était un couple parfait. Ceux qui les accompagnaient les considéraient avec admiration. Le prêtre même disait :

— Que Dieu les bénisse! Ce sont deux fleurs du même buisson.

Zia Luisa les attendait derrière la porte charretière. Elle ne pleura pas, n'embrassa pas les époux, comme elle avait fait l'autre fois; mais elle jeta sur eux une poignée de grain et, sans trop se départir de sa dignité, elle leur souhaita :

— Soyez heureux! soyez heureux!

Les deux femmes venues pour l'aider à servir le café et les friandises jetèrent aussi des poignées de grain sur les époux; puis elles s'éloignèrent pour aller chercher les plateaux et elles montèrent dans la chambre de Zia Luisa.

Le prêtre, qui avait monté derrière elles, entra dans cette chambre et se hâta d'y bénir le lit, qu'il prenait pour celui des jeunes mariés. Cette méprise causa à Zio Nicola une telle explosion de rire qu'il dut s'appuyer sur son bâton.

— Qui sait si je ne vais pas avoir un autre enfant, à cette heure, ma femme!... Ah! ah! un autre enfant!

Tout le monde riait. Maria dut mener le prêtre dans sa propre chambre :

— Pardon, pardon, monsieur le curé... Venez par ici!

XXIII

Huit jours passèrent. Jamais lune de miel ne fut plus ardente et plus délicieuse que celle de Maria et de Pietro.

Presque tous les jours, Zio Nicola et Zia Luisa s'en allaient aux champs depuis le matin jusqu'au soir, pour laisser libres les nouveaux époux. Ceux-ci pouvaient donc s'abandonner sans frein à leur passion sauvage, et ils s'aimaient comme durent s'aimer les couples primitifs, dans les forêts du globe terrestre à peine habité.

Une fois, Maria eut même peur de Pietro, tant il la regardait avec des yeux farouches, irisés et mystérieux. Mais cette peur du mâle, du violent ravisseur, la rendait plus languissante et accroissait en elle le plaisir de se soumettre. Elle était comme emportée par une rafale, par un tourbillon de volupté; elle se faisait sauvage; elle aussi, elle perdait facilement la légère écorce d'éducation bourgeoise qui la revêtait

ordinairement, elle redevenait la nymphe nue qui attendait le faune dans l'herbe encore ignorante de la faux.

Il arrivait, et un nuage se formait autour d'eux, les isolait, faisait disparaître la maison, le monde, le passé, l'avenir. Quelquefois Pietro se montrait inquiet et mélancolique, surtout si, en rentrant, il ne trouvait pas Maria prête à lui sourire, à le regarder avec passion. Alors il la cherchait, il l'appelait, il lui demandait si elle n'avait vu personne en son absence : elle commençait à croire qu'il était jaloux. Mais, le plus souvent, il était tendre, presque respectueux, comme s'il n'avait pas oublié son ancienne condition de domestique; et il plaisait à Maria que Pietro fût ainsi : cela lui donnait l'illusion de revivre en ces temps lointains où il n'osait pas lui découvrir tout son amour.

Mais, après une semaine de furieuse ivresse, elle se sentit harassée, et le nuage de feu qui l'enveloppait s'éclaircit progressivement.

*
* *

Un matin, elle était assise devant la porte de la cuisine, à l'ombre de la muraille, et elle brodait une chemise pour Pietro. Elle était seule. Zio Nicola et Zia Luisa étaient à leur vigne, et Pietro était allé surveiller les derniers travaux de sa petite maison. Dans la cour bien propre et bien arrosée, régnait la paix habituelle; on y goûtait l'agréable tiédeur d'avril, un parfum d'œillets et de basilic, un gazouillement incessant d'hirondelles amoureuses. Tout en tirant l'aiguille, Maria songeait.

Elle avait la tête un peu lourde; mais ses pensées étaient moins troubles, sa respiration moins haletante que d'habitude. Elle recommençait à s'occuper de ses affaires, à percevoir les objets environnants, à s'intéresser aux commérages des voisines. Elle était comme une convalescente encore un peu faible; mais elle était délivrée de la fièvre qui lui avait ôté si longtemps la conscience d'elle-même.

« Oui, — pensait-elle, — ma mère regrette déjà son intention de nous renvoyer; mais Pietro est résolu à partir. Il a raison : il ne ressemble pas au *bienheureux*, et, si nous restions

ici plus longtemps, il finirait par se disputer avec elle... Comme il s'est offensé, hier soir, lorsqu'elle lui a dit, d'ailleurs avec peu de délicatesse : *Si vous avez un garçon, nous l'appellerons Francesco*! Il est encore jaloux du mort... Mais que se passe-t-il à la cuisine? »

C'était le chat qui venait de faire tomber un couvercle. Elle le chassa, remit tout en ordre, puis revint s'asseoir devant la porte et regarda jusqu'à quel endroit l'ombre était arrivée, pour savoir l'heure.

« Il est dix heures... Pietro rentrera vers midi... »

Et il lui semblait le voir : — il poussait la grande porte, il entrait, et, s'il ne l'apercevait pas tout de suite, il l'appelait. Elle accourait à sa rencontre. Ils se regardaient avec une sorte d'égarement, comme deux amoureux à la première minute d'un rendez-vous, et ils se donnaient des baisers frénétiques.

Elle fut tirée de ce rêve par un grand coup frappé à la porte. Elle déposa la chemise qu'elle brodait et elle alla ouvrir. C'était le facteur de la poste, un gros homme rubicond, aux longues moustaches jaunes, qui toisa Maria des pieds à la tête, comme pour s'assurer que c'était bien elle; puis, lorsqu'il en fut convaincu, il tira lentement de sa sacoche une lettre cachetée de gros cachets rouges, sur lesquels on voyait l'empreinte d'un bouton quadrillé.

— Voici une lettre recommandée pour madame Maria Noina, veuve Rosana, — dit-il, en lisant l'adresse. — Elle vient d'Algérie.

— Donnez, — répondit Maria en allongeant la main et en pensant à Sabina, qui était encore là-bas.

— Signez ici, — reprit l'autre en présentant un carnet et en indiquant la place où il fallait apposer sa signature.

Elle dut monter dans sa chambre pour prendre une plume et elle signa en se disant à elle-même : « Qu'est-ce que Sabina peut bien me vouloir?... Elle me demande de l'argent, sans doute... Elle ne sait pas encore que je suis remariée. »

Le facteur parti, elle referma la porte et elle décacheta aussitôt la lettre. Cette lettre n'était pas signée; mais Maria reconnut aisément l'écriture de Sabina. Voici ce que celle-ci écrivait :

Ma chère Maria,

Tu devineras bien qui je suis. Si je ne signe pas, c'est par prudence; mais tu sais que je suis une personne qui te veut du bien.

C'est aujourd'hui seulement que, par un ouvrier arrivé de Nuoro, j'ai appris la nouvelle de ton prochain mariage; et je prie Dieu que ma lettre ne te parvienne pas trop tard. Ce serait pour toi un horrible malheur, et je n'écris cette lettre que pour t'en préserver.

Écoute, Maria. Il ne faut pas que tu épouses Pietro Benu. C'est lui qui est l'assassin de Francesco Rosana. Il a eu pour complice Zuanne Antine. Ils ont d'abord tué Zizzu Croca; puis, avec le couteau de celui-ci, ils ont tué Francesco. Le cadavre de Turulia a été caché parmi les roches de la tanca *du Saint-Esprit, dans une cachette que les pâtres seuls connaissent. Le squelette y est encore, et tu pourras t'assurer que je dis la vérité en faisant rechercher les restes de ce malheureux.*

Les bergers des environs, Antonio Pera, Zio Andria et quelques autres connaissent le secret. Ils ont vu les deux assassins, qui sont aussi deux voleurs : car toutes les vaches qui, en ce temps-là, disparurent des étables de Nuoro, c'est eux qui les ont volées. Ainsi a commencé la fortune de Pietro Benu, et ce seul fait, alors même qu'il n'y aurait pas de preuves de son abominable crime, suffirait pour qu'il fût indigne de toi. Les bergers n'ont rien dit par crainte, par lâcheté. Moi-même, j'avais fait vœu de me taire, si tu ne te décidais pas à épouser ton ancien domestique.

Je prie la très sainte Vierge que cette lettre te parvienne à temps. Fais ce que tu croiras bon de faire; mais sois prudente : car Pietro serait capable de te tuer à ton tour, s'il s'apercevait que tu connais la vérité.

*
* *

Maria traversa la cour sans se rendre compte de ce qu'elle faisait, et elle se laissa choir sur la chaise basse où elle était assise tout à l'heure. Son visage devint livide, se contracta; ses mains et sa tête tremblèrent. Elle demeura ainsi quelque temps, comme en proie à une convulsion et dans un état de complète inconscience; puis elle releva la tête et elle regarda autour d'elle, étonnée. Durant ces minutes d'inconscience, son âme s'était absentée de son corps et avait fait un mystérieux

voyage : elle était allée dans un pays inconnu, où elle avait vu des choses terribles et grandes. Et elle en était revenue changée, et elle voyait tout changé autour d'elle, et elle en éprouvait une indicible terreur.

Ce fut seulement quelques minutes plus tard que, tout en gardant le sentiment de la vérité terrible qu'elle tenait pour ainsi dire dans son poing avec cette lettre inexorable comme un arrêt de mort, elle se prit à douter. Elle était si égarée que, ne se souvenant plus d'elle-même et de sa force déjà mise à l'épreuve, elle avait un besoin instinctif de protection, de réconfort; et elle désira le retour de Pietro.

« S'il revenait tout de suite, — se disait-elle à elle-même, en regardant la lettre, — je la lui ferais lire, et... tout serait fini. C'est une vengeance de Sabina... Oui, Sabina l'aimait, jadis, et lui, il la payait de retour... Par conséquent... »

En une seconde, elle se rappela tout son triste roman, commencé comme une idylle et fini par une tragédie. Elle se rappela tout. Elle revit Pietro attachant son caban au mur de la cuisine, dans le coin de la porte. Le ciel était couvert et triste. Elle lui avait versé à boire, en le regardant avec défiance : car il avait une mauvaise réputation, quoique rien ne justifiât alors les calomnies... Puis le temps avait passé comme passent les nuages dans l'air, sans laisser de trace... Qu'avait-elle fait, depuis? Elle avait rêvé. Oui, elle était belle et moqueuse, et fière aussi comme une fille de roi... Et ensuite, pourquoi était-elle tombée si bas? Elle avait écouté son domestique, et, peu à peu, elle s'était abandonnée à lui comme la dernière des femmes. Il était bon, alors; elle l'avait cru docile et doux comme un enfant, et elle avait voulu faire de lui son jouet... Mais, à cette heure, elle se rappelait ce qu'il lui avait dit : « Je deviendrai riche pour toi. J'aurai de la fortune pour toi! Je ferai l'impossible!... » Ah! dès cette époque il devait être un voleur, ou au moins il méditait de le devenir!... Et elle, aveugle, elle ne voyait pas; sourde, elle n'entendait pas. Elle ne s'apercevait que de la douceur des baisers, sans prendre garde que ces baisers empoisonnaient sa vie.

Et pourtant, s'il revenait!... S'il revenait, et si, par un de ses baisers sauvages, il lui faisait oublier cette heure d'épouvantable tourment!...

« Eh quoi? Je doute de lui? » — cria une voix, du fond de son âme éperdue.

Et une autre voix, plus forte et plus profonde, répondit :

« Non, tu ne doutes pas; tu es certaine. La vérité est dans ton cœur. »

***

De seconde en seconde, la lutte devenait plus âpre. Pour la première fois, Maria considéra le passé avec une attention réfléchie, et il lui sembla qu'un voile tombait de ses yeux. Elle se rappela l'inquiétude de Pietro, chaque fois qu'il rentrait à la maison et qu'il ne la trouvait pas prompte à lui sourire. De minimes particularités lui revinrent à la mémoire; elle se souvint de l'ami de Pietro, de ce Zuanne Antine qui s'était, lui aussi, enrichi mystérieusement ; et le témoignage de cet homme, l'accusation portée contre le serviteur disparu, saisirent son esprit comme une révélation.

« Il est son complice, — pensa-t-elle; — cela n'est pas douteux ! »

Tout à coup, en effet, elle cessa de douter. Presque timidement, elle rouvrit et relut la lettre. Chaque mot la frappait comme un coup de poignard. En arrivant à la dernière phrase, elle tressaillit, prise d'un sentiment qu'elle n'avait pas encore éprouvé : elle eut peur du retour de Pietro; il était capable de commettre encore un crime, pour cacher les autres.

Alors elle dissimula la lettre dans son sein et elle regarda avec une sorte de terreur la ligne de l'ombre qui se rétrécissait devant la maison, qui s'était rapprochée de ses pieds. Le temps passait, courait avec le soleil : cette ligne d'ombre se déplaçant avec lenteur avait quelque chose de vivant, était un ennemi qui s'avançait.

Enfin une question se posa dans l'âme de la malheureuse : « Que faire? que faire?... » *Il* rentrerait tout à l'heure; et de nouveau elle le voyait, comme elle l'avait vu quelques instants auparavant, dans son rêve d'amour. Il l'appelait, il s'approchait, il se jetait sur elle, il l'étouffait dans un embrassement. Il avait perdu son masque d'amoureux et il se montrait sous son véritable aspect de voleur et d'assassin.

« Que faire? que faire?... » Encore une fois Maria perdit la conscience d'elle-même. Elle se leva, pensa à fuir, à courir jusqu'à la vigne pour demander protection à son père. Elle alla jusqu'à la grande porte; mais la phrase qui avait éveillé la terreur chez elle se représenta à son esprit et la calma : « Sois prudente! »

Elle ferma la porte avec la barre et elle se promena autour de la cour, comme une bête assiégée dans sa retraite par le chasseur impitoyable.

« Que faire? que faire?... » Les souvenirs l'assaillirent encore une fois, se superposant, se mélangeant à son effroi, à son angoisse, à son espérance, rendant plus trouble le chaos de son esprit. Elle revoyait la silhouette éclairée par la lune, au fond de la *tanca*; elle se rappelait tous les détails de la mort de Francesco, tous les événements des longues années de veuvage, tous les doutes qui l'avaient tourmentée après la tragédie, le serment de Pietro, sa longue attente, son évidente astuce, sa croissante fortune, son désir de tenir leur mariage secret, sa répugnance à entendre nommer le mort, à habiter la chambre où avait habité Francesco, à dormir dans le lit où Francesco avait dormi...

Et pourtant, lorsqu'il avait juré, il avait paru si sincère, si offensé par le soupçon, qu'au souvenir de cette scène un transport de joie faisait palpiter le cœur de Maria. Elle respirait pendant une seconde, comme le naufragé qui réussit à relever sa tête au-dessus des vagues; mais, aussitôt après, elle retombait dans le flot effrayant de ses doutes, dans un désespoir qui la suffoquait. « Il a juré! il a juré sur la sainte croix! Et moi, je l'ai cru. Pourquoi, Seigneur, avez-vous détourné de moi le rayon de lumière qui éclairait mon âme? Qu'ai-je fait pour mériter un tel châtiment? »

*
* *

La ligne d'ombre avançait toujours. Pietro pouvait revenir d'un moment à l'autre, même avant midi... « Que faire? que faire? Comment feindre? comment se soustraire à son regard, à son baiser monstreux?... »

On frappa à la porte. « Était-ce lui?... » Pendant quelques secondes, Maria demeura immobile, ne respirant plus. Mais une voix de fillette cria :

— Zia Luisa, ouvrez donc!... Est-ce que vous êtes tous morts ou malades?

Maria n'ouvrit pas; mais les paroles de cette enfant lui suggérèrent l'idée de feindre qu'elle était malade, pour ne pas éveiller par son trouble les soupçons de Pietro. Elle enleva la barre et laissa la porte close comme d'habitude, par le seul loquet; puis elle se retira dans sa chambre. Lorsqu'elle aperçut le lit, blanc dans la pénombre, une crise de larmes l'étouffa. A la peur et à l'instinct de la conservation, qui jusqu'à ce moment avaient rendu sa douleur furieuse, succéda le regret désespéré du bien perdu. Son angoisse devint plus consciente et plus profonde.

Elle se jeta à genoux devant une image de la Madone du Rosaire, et, agitant de nouveau ses mains suppliantes, elle balbutia des prières confuses. Que voulait-elle? Elle-même n'en savait rien. Voulait-elle que Pietro fût innocent? Ou désirait-elle que les puissances divines l'aidassent à se venger, à se délivrer de lui? Elle ne le savait pas; non, elle ne le savait pas.

Cependant, comme il arrive souvent aux âmes simples, la prière réussit un moment à endormir son angoisse. Elle se releva, soulagée, et il lui sembla que tout cela n'avait été qu'un vilain rêve.

« Eh bien, oui! — pensa-t-elle, en palpant sur sa poitrine la lettre de Sabina, — je vais la déchirer, cette lettre, en jeter les morceaux, et tout sera fini. C'est un mensonge, une calomnie; et, si celle qui l'a écrite a feint de croire que j'étais encore veuve, ce n'est qu'une perfidie de plus. Comme j'ai été sotte de m'épouvanter!... » Elle se rappela que Pietro, avant d'entrer à leur service, avait la réputation d'être un homme violent et sans scrupules; mais cette réputation, jamais rien ne l'avait justifiée. C'était donc une calomnie, alors comme à présent... Un homme si bon, si doux!...

Elle retira de son corsage la lettre chaude et pour ainsi dire palpitante, la regarda; et, soudain, elle retomba dans ses terreurs. Ce feuillet de papier, ces cinq cachets de cire rouge, couleur de sang coagulé, lui faisaient une impression mysté-

rieuse, étaient comme un signe sensible qui rappelait à sa mémoire d'affreuses choses. Elle revit le sang de Francesco, coagulé sur l'herbe et sur les pierres du sentier ; elle revit la paume ouverte, qui semblait implorer miséricorde. La peur et l'angoisse la ressaisirent toute.

« Les morts ressuscitent ! — dit-elle tout haut, en cachant la lettre de telle façon que Pietro ne pût pas la voir. — Francesco est sorti de sa tombe ; c'est lui qui a inspiré cette lettre, lui, l'agneau égorgé... »

Des larmes de tendresse roulèrent sur son visage, au souvenir de Francesco. Ce souvenir l'émut comme jamais peut-être il ne l'avait fait, et, pour la première fois, en cette heure d'effroyables découvertes, elle pensa à Francesco avec justice et affection. Les chants des pleureuses, les paroles qu'elle avait autrefois répétées comme une leçon, lui revinrent à l'esprit avec insistance et lui parurent nouvelles, surgies du plus profond de son âme : « Il était bon comme un agneau, et c'est comme un agneau qu'on l'a égorgé... » Combien il était tendre, chaste et affectueux ! Son âme transparaissait dans ses prunelles. En vivant avec lui, on devenait bon et loyal. Au contraire, Pietro brûlait tout ce qu'il touchait : il portait en lui et il répandait autour de lui la malédiction.

« Si Francesco avait vécu, — se disait-elle, — j'aurais fini par l'aimer d'un véritable amour, de cet amour que Dieu commande, chaste et profond, impérissable, toujours pareil et toujours suave, non de cet amour charnel qui m'a bassement unie à un domestique... »

Elle se jeta sur le lit, enfonça désespérément son visage dans les oreillers.

« C'est lui, le lâche, qui m'a perdue ! Ma mère avait raison : il m'a ensorcelée... J'ai péché contre la volonté de ma mère, contre la mémoire du mort, contre toute ma race. Voilà pourquoi je suis châtiée... Ah ! mon Dieu ! le châtiment est trop horrible ! »

Mais, des profondeurs de sa conscience, une autre accusation montait peu à peu contre elle : elle commençait à comprendre que, si Pietro avait suivi la voie du mal, c'était à cause d'elle...

Et elle essayait de s'en défendre... Après tout, était-ce sa

faute, à elle? Était-ce elle qui avait été la première à jeter les yeux sur lui?... Même si elle n'avait pas épousé Francesco, Pietro serait tout de même devenu un voleur et, le cas échéant, un assassin. Ah! oui : elle se rappelait bien la promesse qu'il lui faisait, dans les premiers temps de leur amour : « Je deviendrai riche... je ferai tout... pour toi! » Et cette promesse, il l'avait tenue! Malheur à elle, qui était tombée entre les griffes de cet homme comme le petit oiseau entre les serres du milan!

***

Le temps passait. Maria pleurait et se souvenait; et, tandis qu'au fond de son âme elle espérait encore, les pires instincts ressuscitaient en elle et la dominaient.

Elle redevenait la maîtresse, et il était encore, à ses yeux, le domestique, mais le domestique voleur, le brigand qui avait assassiné son maître pour prendre la place. Ce qu'il fallait faire, c'était le punir.

Mais comment? A qui s'adresser? A qui demander conseil? A sa mère? Mais Zia Luisa, pour le décorum de la famille, aurait été capable de lui conseiller le silence. A son père? Mais Zio Nicola, si bon, avait l'esprit vide et léger : on ne pouvait guère attendre de lui un conseil vraiment utile.

Finalement, la phrase qui, depuis quelques minutes, frémissait au fond de son âme, lui monta aux lèvres :

— J'irai chez le juge!

Le juge était l'ami véritable, le défenseur, le vengeur : lui seul, avec sa formidable puissance, pouvait faire parler les morts, fouiller sous les rochers, dévoiler au grand jour le mystère; lui seul pouvait punir les coupables ou sauver les innocents.

« Oui, j'irai secrètement chez le juge. Il fera tout de suite arrêter Pietro, et il ne dira pas le nom du dénonciateur. Si Pietro est coupable, il sera condamné... Mais ensuite, qu'adviendra-t-il de moi... et de mon père et de ma mère?... Nous serons déshonorés pour toujours, et les gens se réjouiront de notre malheur. Les plus vils pourront nous jeter la pierre... »

Soudain elle retomba dans une morne incertitude. Elle descendit de son lit et elle se mit à se promener à travers la chambre, comme elle s'était déjà promenée dans la cour. Que faire? que faire?... Était-il possible qu'elle allât en personne chez le juge et qu'elle accusât Pietro, l'homme que, quelques heures auparavant, elle aimait d'un amour frénétique?... Les moindres objets, dans cette chambre blanche et tranquille, ornée de petites madones et de saints rustiques qui souriaient sur les murailles, lui rappelaient les ivresses des huit derniers jours, ivresses dont toute sa personne frémissait encore. Que faire? Comment renoncer à un tel bonheur, si longtemps et si passionnément convoité?

Elle se jeta à genoux devant une madone rouge et jaune, et elle implora ce que, dans le fond de son cœur, elle savait impossible :

« Faites, ô Vierge sainte, que son innocence apparaisse! O Vierge sainte, ayez pitié de moi! »

Et elle reprit tout haut :

— Ce n'est qu'un cauchemar. Il n'y a rien de vrai; c'est une calomnie. Pourquoi l'ai-je cru? Suis-je folle?

Puis elle se releva, se promena de nouveau à travers la chambre, s'approcha du miroir et reconnut à peine son visagee altéré, verdi.

*
* *

Un pas dans la cour.

— Maria!... Où es-tu?

Elle se rejeta brusquement sur son lit, prise d'une frayeur puérile. C'était lui. Il entra dans la maison, il monta l'escalier, arriva dans la chambre.

— Qu'as-tu, Maria? Pourquoi es-tu au lit?

En la voyant, il fut épouvanté. Il se pencha sur elle, l'embrassa, la regarda; et ses yeux exprimèrent une vive inquiétude.

Elle le regarda aussi, le repoussa de la main.

— Je suis malade... Je souffre... Je souffre beaucoup de la tête... Mais je vais mieux. Laisse-moi.

Il jeta autour de lui des regards inquiets; puis il fixa de

nouveau sur elle ses yeux clairs, pleins d'une étrange épouvante :

— Tu souffres de la tête?... Et tu n'as appelé personne? Tu n'as rien fait? Tu n'as pas même appliqué sur ton front une compresse?... Quelle enfant!... Je vais te chercher un peu de vinaigre...

Il sortit. Elle ne dit rien, ne bougea pas.

« Il a peur, — pensa-t-elle. — Comme il m'a regardée!... Il a peur de moi! »

Il revint avec le vinaigre, chercha un mouchoir, le mouilla, le posa sur le front de Maria. Elle le laissait faire. Courbé sur elle, anxieux, il la considérait obstinément; et il parlait, parlait sans cesse. Mais il parlait trop, il se tourmentait trop pour un si petit mal.

— Tu vas mieux, n'est-ce pas?... un peu mieux?... Qu'est-ce que tu as eu?... Y a-t-il longtemps que tu souffres?... Est-il venu quelqu'un, ce matin?... Dis, tu vas mieux?

— Oui, je vais mieux. Laisse-moi... Va manger et laisse-moi...

Il insistait : il voulait savoir qui était venu ce matin-là, et si le mal avait commencé depuis longtemps et quelle pouvait en être la cause. Tout à coup, ses yeux de plus en plus inquiets s'éclairèrent :

— Est-ce que tu serais enceinte, Maria?... Dis!

Elle ferma les yeux, secoua la tête, ne prononça pas un mot; mais la question de Pietro, qu'elle ne s'était pas encore adressée à elle-même, lui emplit de nouveau l'âme d'une douleur furieuse. Un enfant de lui! un enfant de lui!...

Elle rouvrit les yeux, les arrêta sur le visage de Pietro; et il lui sembla qu'en une seconde le visage de cet homme s'était transformé, était devenu doux, enfantin, avec des yeux, non plus troublés, mais tendres et suppliants... Quand l'avait-elle vu ainsi? Elle ne se rappelait pas. Peut-être en un jour déjà lointain, au temps de leur premier amour? peut-être ce jour-là, dans la vigne, quand il aurait pu lui faire du mal, et qu'il l'avait priée de s'en aller? peut-être le premier soir, quand il l'avait embrassée et lui avait dit : « Je ne te ferai pas de mal!... »

Et, au contraire, combien de mal il lui avait fait! Combien

il lui en faisait et combien il lui en ferait encore! Désormais sa seule présence était pour elle une mortelle douleur... Elle n'avait plus peur de lui, et même elle sentait que cet homme, avec son aveugle passion, était pour elle le meilleur des protecteurs : il l'aurait défendue contre lui-même, lui qui, pour arriver jusqu'à elle, avait parcouru un long chemin de périls et d'abominations...

Courbé sur elle, Pietro lui parlait avec douceur, insistait pour savoir si elle se trouvait mieux, lui proposait de faire venir le médecin, d'appeler une voisine qui lui préparerait un peu de café. Mais elle répondait toujours non, avec une rage mal contenue. Ne pas pouvoir se débarrasser de lui! L'avoir toujours près d'elle, attentif, investigateur!

Elle s'assit sur le lit, pressa dans ses mains son front que couvrait le mouchoir mouillé. Le vinaigre ruissela sur ses joues, lui baigna les lèvres, mêlé à des larmes de colère anxieuse; et il lui sembla qu'on lui donnait à boire une mixture de fiel et de vinaigre, comme à Jésus sur la croix.

Pietro s'était écarté, et il la regardait toujours; mais son regard avait pris une autre expression, indéfinissable. Lui aussi, il comprenait, ou il croyait comprendre : le mal de Maria était trop exagéré.

— Tu pleures? — lui dit-il en se rapprochant d'elle. — Tu souffres tant?... Et tu ne veux pas que j'appelle le médecin!... Je vais l'envoyer chercher par une voisine. Peux-tu rester seule une minute?... Réponds, Maria!

Le buste plié, les mains crispées autour du front, les yeux fixés sur le plancher, elle paraissait absorbée dans son terrible mal. Pietro n'osait plus la toucher.

— Veux-tu que j'y aille? — répéta-t-il.

Elle dit, les dents serrées :

— Va, si tu veux... Vas-y toi-même. N'appelle pas les voisines.

Il sortit. Et elle pensa :

« Il a compris. Il n'ira pas chercher le médecin. Aucun médecin de la terre ne peut guérir notre mal... Mon Dieu, mon Dieu! Que ferons-nous?... »

*
* *

« Que ferons-nous !... » Pour la première fois depuis ces longues heures de cauchemar, elle associait la douleur de Pietro à la sienne. La présence de cet homme, quelque odieuse et insupportable qu'elle fût, lui avait rappelé bien des choses. Ce regard tendre et sauvage, ce regard d'esclave et de condamné, lui avait aussi expliqué bien des choses.

« Que ferons-nous ?... »

Elle eut soudain la prévision claire de ce qui arriverait.

Il se tairait, lui. Les vivants et les morts, les arbres, les pierres du sentier pourraient parler ; mais lui, il ne parlerait pas !

Et elle aussi, elle se tairait. Non, elle n'irait pas accuser Pietro devant le juge. De même qu'aucun médecin n'était capable de guérir *leur* mal, de même aucun juge n'avait le pouvoir de les condamner à une peine plus grande que celle qui pèserait sur eux.

Elle se rappelait qu'une fois elle avait vu une file de condamnés en route pour une colonie pénitentiaire. Ils marchaient deux par deux, enchaînés l'un à l'autre. Eh bien, Pietro et elle ressemblaient à ces couples infortunés : ils étaient rivés à la même chaîne, en route vers le même lieu de châtiment. Depuis plusieurs années ils cheminaient ainsi ; et ils étaient arrivés enfin à un carrefour où s'ouvraient des voies diverses, également tortueuses et sombres. Autant valait prendre l'une que l'autre : elles aboutissaient toutes à l'expiation.

GRAZIA DELEDDA

(Traduit de l'italien par G. HÉRELLE.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'ŒUVRE D'ÉDOUARD VII[1]

II

Le 5 février 1901, Guillaume II quittait l'Angleterre, ayant resserré, croyait-on, les engagements mutuels de Londres et de Berlin. Le peuple anglais mettait son espoir dans l'amitié présente, dans l'alliance prochaine de l'Empereur... Mais, le 5 mars, M. de Bülow déclare au Reichstag que ce voyage n'a rien changé aux relations anglo-allemandes, que le désir de vivre en paix et pour la paix n'implique aucune alliance effective et que les relations entre Berlin et Pétersbourg sont et resteront aussi cordiales. Reprenant, presque mot pour mot, une phrase célèbre de Bismarck sur la nécessité d'une politique ni anglophobe ni anglophile, mais strictement germanique, M. de Bülow revendique « une pleine indépendance pour la diplomatie de l'Empire, qui doit avoir sa règle exclusive dans la seule considération de l'intérêt national ». Les bismarckiens du *Nouvelliste de Hambourg* approuvent :

Notre monde officiel a été impressionné par la protestation énergique et unanime de la nation allemande contre la politique qui a trouvé sa caractéristique dans la collation de l'Aigle Noir à lord Roberts. M. de Bülow a insisté sur ce point que, dans l'avenir comme dans le passé, notre politique, ne se laissant guider ni par

1. Voir la *Revue* du 1er juillet 1908.

l'amour ni par la haine, ni par des considérations dynastiques, ni par des relations de parenté, mais uniquement par l'intérêt de l'État, reste étrangère à tout sentiment de sympathie ou d'antipathie [1].

Il est certain que les démonstrations de l'Empereur à Londres avaient ravivé les sympathies de l'Allemagne entière pour les Boers : tandis que l'Empereur s'engageait dans une politique anglophile, son peuple entier restait hostile; Édouard VII, allant voir à Kronberg sa sœur mourante (23 février), recueillait tout le long du Rhin des marques violentes de cette hostilité. La presse allemande critiquait l' « anglomanie » du souverain, la crise de sentiment qui l'avait jeté dans les bras de son oncle, son attendrissement aux souvenirs familiaux, sa gratitude pour la déférence qu'avait montrée l'Angleterre au général Waldersee; l'hostilité de la Russie, de la France et des États-Unis eût fait échouer la mission du « maréchalissime », si lord Salisbury ne l'avait facilitée de tout son pouvoir. Les bismarckiens ricanaient :

Nous avions prédit — écrivait le *Nouvelliste de Hambourg* — que des incidents seraient la conséquence de cette nomination quelque peu hasardeuse. Les surprenantes démonstrations, prodiguées aujourd'hui à l'Angleterre, doivent malheureusement se rattacher à des considérations personnelles : depuis cette nomination de Waldersee, les influences anglaises ne négligent aucune occasion d'obtenir que l'Allemagne tire du feu russe les marrons anglais; attendons-nous, en retour des bons offices prêtés par nous à l'Angleterre, à recevoir un jour la note russe, présentée soit sur la frontière française, soit ailleurs.

Les politiques avaient les mêmes inquiétudes :

Les conséquences de ce rapprochement sont évidentes, — écrivait le *Berliner Tageblatt* : — la première sera de créer une entente plus étroite entre la France et la Russie. Notre changement définitif d'orientation contraint les États, dont les intérêts ne cadrent pas bien avec les intérêts anglo-allemands, à se serrer les coudes; l'action commune de la Russie, de la France et des États-Unis apparaît nettement en Chine; l'antagonisme d'intérêts s'accusera de plus en plus entre la Triplice et l'Angleterre, d'une part, et, d'autre part, la Russie et les États-Unis.

1. Pour ces extraits de journaux, voir *Questions diplomatiques et coloniales*, 1901, I, pp. 231, 237, 304, etc.

En cette crise de 1901, apparaît l'antagonisme des trois forces — bien inégales — qui vont se disputer la direction des affaires allemandes. Guillaume II, à grand fracas de discours et de gestes, proclame « sa » politique. Dans l'ombre, Bismarck continue d'imposer la sienne : la mort (juillet 1898) n'a fait que grandir Son prestige, en transformant Ses maximes ordinaires en dogmes intangibles; par l'occulte, mais souveraine puissance de M. de Holstein, il tient les bureaux et les ambassades et tout le personnel redoute le vent de Sa colère. Troisième puissance : récemment parvenu à la chancellerie (octobre 1900) par la faveur de Guillaume II et par la confiance des bismarckiens, M. de Bülow a sa politique aussi, qui est de se maintenir en ménageant les uns et l'autre, en ne heurtant jamais celui-ci, mais en contentant d'abord ceux-là; pour ce jeu difficile, les nécessités et combinaisons parlementaires, les réclamations de la presse et les criailleries de l'opinion sont entre ses mains adroites comme un balancier d'équilibriste.

Malgré ses allures un peu capricantes, la politique de l'Empereur est de beaucoup la plus avisée. En février 1901, Guillaume II a compris que les changements de l'Europe et du monde imposent à l'Allemagne un changement de politique et qu'ayant touché les bénéfices de l'amitié anglaise, l'intérêt bien entendu, tout autant que l'honneur, oblige Berlin à en acquitter les charges. Mais les bismarckiens sortent la Loi et les Prophètes : « ni anglophobie, ni anglophilisme », et M. de Bülow joue de la presse et de l'opinion, ayant à défendre sa situation parlementaire.

Un incident semble vérifier bientôt la justesse des prophéties bismarckiennes. M. de Bülow, pour imposer au Landtag prussien le projet de loi sur les canaux, cherchant sa majorité du côté des agrariens et faisant montre de ferveur protectionniste, violente riposte de Pétersbourg dans la *Gazette du Commerce et de l'Industrie* : la Russie refusera tout traité de commerce, qui imposerait à ses produits agricoles de nouveaux droits, et répondra par des représailles sur les manufactures allemandes. C'est l'heure où les faillites des banques ouvrent dans toute l'Allemagne une crise financière qui doit rendre tristement célèbre cette année 1901. Rapport de l'*Association russo-allemande,* fondée pour favoriser les relations commerciales entre

les deux pays et qui réunit 28 chambres de commerce, 8 grands syndicats, plus de 230 maisons de premier ordre : les importations d'Allemagne en Russie, qui étaient de 183 millions de marks en 1890, se sont élevées à 208 millions en 1895, à 366 millions en 1899 ; il faut veiller avec d'autant plus de soin sur le marché russe que les États-Unis (en cette année 1900-1901, il n'est bruit que de l'*américanisation* du monde) cherchent à le conquérir ; rien qu'en machinerie, ils ont vendu aux Russes pour 150 000 dollars en 1890, pour 950 000 en 1895, 3 millions en 1900...

Par contre, d'autres incidents semblent infirmer les calculs de Guillaume II. Durant les funérailles de la Reine, l'absence de toute nouvelle avait fait espérer une accalmie de la guerre sud-africaine. Mais, le 6 février, on apprend que les Boers ont capturé la garnison de Modderfontein. Puis l'insaisissable de Vet promène ses surprenantes apparitions dans l'Afrique anglaise, échappant aux pièges, sautant les obstacles, passant et repassant à son gré le fleuve Orange. La paix que l'on avait escomptée et dont lord Wantage, parlant à Reading, disait qu'elle avait été le dernier vœu de la Reine ; la paix, que l'on croyait amorcée par la médiation de Guillaume II et par la proclamation d'Édouard VII comme *Supreme Lord of and over the Transvaal* (28 février) ; la paix que lord Kitchener a commencé de négocier avec le général Botha et que, deux semaines durant (28 février-14 mars), on a crue probable, il devient officiel le 15 mars que les Boers la refusent.

Ni l'entêtement dans la générosité ni le dévoûment aux amis malheureux n'ont jamais enchaîné Guillaume II à ses propres décisions. Le puéril attentat de Brême[1] (6 mars) lui paraît une preuve de l'irritation populaire contre sa politique anglophile. Il en demeure longtemps ému : le 28 mars, il parle encore aux grenadiers de sa Garde des jours que l'on reverra peut-être (allusion aux journées de 1848) où, la ville se levant contre le trône, leur nouvelle caserne sera le burg solide au plus proche voisinage du château royal, *wie eine feste Burg, in der nächsten Nähe des Schlosses*.

Le cerveau de l'Empereur est, d'ailleurs, ainsi fait qu'une

1. Un garçon de dix-neuf ans, Diétrich Weiland, lance un morceau de fer qui blesse l'Empereur à la face.

idée l'envahissant l'occupe tout entier : un nouveau projet, pour s'y faire place, doit en chasser le précédent. En rentrant de Londres, Guillaume II a trouvé à Berlin *die deutsche Bagdad-Bahn*, « le Bagdad allemand », grand rapport technique et économique de la commission partie à l'automne de 1899 et qui, durant toute l'année 1900, a exploré le pays et les ressources entre Koniah et le golfe Persique. La Chine et le Chantoung avaient occupé la pensée impériale durant les années 1899 et 1900 : en février 1901, la Turquie d'Asie et le Bagdad entrent en jouissance. Pour les projets sur la Chine et le Chantoung, l'alliance anglaise pouvait être de quelque profit; durant l'année 1900, la marche triomphale du général de Waldersee en avait été l'un des bénéfices et Guillaume II se montrait équitable quand, au grand tableau du professeur Köchling, relatant une épisode de ce triomphe, il donnait la devise anglaise : *Germans to the front*. Mais, pour la Turquie d'Asie et le Bagdad, c'est ailleurs qu'il faut chercher un associé : l'Angleterre ne saurait admettre cette emprise sur « son » golfe Persique ; même la guerre sud-africaine ne l'empêchera pas d'intervenir par les armes quand, en août 1901, les Turcs voudront occuper le futur terminus maritime du Bagdad, Koueit; en janvier-février 1901 déjà, elle laisse voir son mécontentement au sujet des dépôts de charbon que Français et Allemands acquièrent sur la route du golfe, les Français à Mascate, les Allemands dans la mer Rouge, à Farsan-el-Kebir. Pour le Bagdad allemand, c'est vers la finance française et vers l'acquiescement de Pétersbourg que Guillaume II pense à se retourner.

Entre l'Empereur indécis, un peu effrayé, et les bismarckiens hardiment résolus, entre la parole impériale, engagée à Londres, et la majorité parlementaire, menacée à Berlin, comment M. de Bülow pourrait-il hésiter? Les journaux russes continuent leurs menaces de représailles économiques; les journaux allemands, leurs criailleries anglophobes. Aussi, le 15 mars, la discussion au Reichstag d'un budget supplémentaire pour la Chine amène un nouveau discours du chancelier :

Il y a des puissances, dont les intérêts en Chine sont essentiellement économiques, et d'autres, qui y poursuivent des buts plus politiques (*entendez : Russie*). Nous appartenons à la première

catégorie. C'est pourquoi nous avons conclu l'accord anglo-allemand d'octobre 1900 dans le but, d'une part, de maintenir l'intégrité de la Chine aussi longtemps qu'il sera possible, et, d'autre part, de ne pas nous engager avec la Chine (*entendez : avec l'Angleterre*) plus que notre commerce ne le comporte. Cet accord ne vise en rien la Mandchourie... Lors des négociations, nous n'avons laissé aucun doute de ne viser en rien la Mandchourie. Nous n'avons aucun intérêt national d'importance en Mandchourie.

De toute son influence, Pétersbourg peut donc presser à Pékin la conclusion de cet accord mandchourien dont on parle depuis trois mois et qui, pratiquement, livre la Mandchourie aux Russes. Pourtant, à la Chambre des Lords, lord Lansdowne affirme que la convention anglo-allemande visait la Mandchourie, et il maintient son interprétation de l'intégrité chinoise :

J'ai lu dans les journaux le compte rendu du discours de M. de Bülow, suggérant que le gouvernement allemand interprétait cette convention dans un sens différent... Mais toutes les puissances, y compris l'Allemagne, ont déclaré à plusieurs reprises que l'intégrité de la Chine serait maintenue. Nous savons aussi que le gouvernement allemand a prévenu le gouvernement chinois contre la conclusion de traités distincts avec d'autres puissances.

*
* *

De M. de Bülow où de lord Lansdowne, auquel fallait-il croire? La reprise des hostilités en Afrique obligeait les Anglais à ne pas faire publiquement leur choix. Mais de ce discours du chancelier date le revirement de la politique anglaise : quand on accuse notre diplomatie d'avoir isolé l'Allemagne, on est volontairement injuste à l'égard de M. de Bülow; le principal travail est de lui. J'ai montré comment, au cours de l'année 1901, Berlin s'était intimement rapproché de la Double Alliance pour négocier le Bagdad allemand et comment c'est à Paris que les avances de Berlin rencontrèrent d'abord le meilleur accueil[1] : M. Witte ne voulait pas du Bagdad; M. Delcassé croyait au contraire que, Bagdad contre

1. Voir dans la *Revue* du 15 juin : *la Triple Entente*.

Maroc, on pouvait négocier. Cette négociation allemande n'excluait pas, il est vrai, les espoirs que M. Delcassé entretenait d'une négociation anglaise. Dans son discours du 24 janvier 1908, M. Delcassé a exposé sa politique d'alors :

La diplomatie française se proposait d'améliorer sans cesse, de fortifier sans cesse et sans cesse d'étendre la situation internationale de la France. Dessein hautement avouable, car les intérêts généraux de la France — combien de fois ne l'ai-je pas fait remarquer à cette tribune! — peuvent très bien se concilier avec les intérêts généraux des autres puissances; dessein, que ne pouvaient manquer de favoriser, au dehors, tous les partisans d'un sain équilibre européen, puisque de l'Europe, dont un mot découragé avait un jour constaté la disparition, il s'agissait de refaire une bienfaisante réalité.

Tel était le but. Comment l'atteindre?

Le premier soin qui s'imposait à nous, c'était de dissiper l'atmosphère de méfiance et de soupçon qu'on avait laissée se former et s'épaissir entre ce pays et certains de ses amis naturels, et préparer ainsi les voies aux franches explications. Il fallait ensuite régler équitablement les différends existants, de façon que rien ne vînt plus obscurcir d'aucun côté l'intérêt supérieur qui commandait aux pays ainsi rapprochés une entente de plus en plus étroite. Pour consolider l'œuvre accomplie, il fallait enfin s'attacher, à force de loyauté et d'esprit de suite, à inspirer une confiance inébranlable dans la sincérité, dans la continuité de la politique tirée des accords intervenus.

Il n'était pas besoin de longues réflexions pour voir par où il fallait aborder la tâche. L'altération de nos rapports avec l'Italie avait eu des conséquences particulièrement graves. La formation de la Triple Alliance avait été un événement considérable, qui aurait dû, je ne dis pas nous faire renoncer à la politique d'expansion coloniale, mais nous porter à nous inquiéter davantage des conditions nécessaires de cette expansion, à prendre au préalable nos sûretés, de façon à ne pas rester isolés en Europe au milieu des puissances méfiantes ou mal disposées.

Tandis que nous nous enfoncions dans l'Extrême-Orient, tandis que nous multipliions nos efforts en différents points de l'Afrique, l'Italie, déjà incorporée dans la Triple Alliance, se rapprochait de plus en plus de l'Angleterre; une entente maritime finit par s'établir, qui correspondait à l'alliance continentale, et vous n'avez pas pu oublier à quel point la France, prise entre les branches de cet étau formidable, avait peine à se mouvoir, sinon même à respirer.

C'est à Rome que se rejoignaient les deux branches de l'étau; mais est-ce que le temps, à Rome même, comme à Paris, est-ce

que l'expérience, la comparaison entre les résultats obtenus et le prix dont on les avait achetés, la constatation enfin des dommages éprouvés, est-ce que toutes ces causes étaient demeurées sans effet? Est-ce qu'il ne devait pas y avoir, à Rome comme à Paris, une disposition — inconsciente encore, peut-être — à faire cesser une situation défavorable à tout le monde?

Juste en ce printemps de 1901, après trois ans de loyales recherches, Paris et Rome se mettaient d'accord sur leurs intérêts communs : « C'est la Méditerranée, — dira M. Delcassé le 24 janvier 1908, — c'est la Méditerranée qui avait séparé, brouillé la France et l'Italie : c'est la Méditerranée qui les a réconciliées, sans préjudice pour personne, au bénéfice évident de la paix et de la civilisation. » Le duc de Gênes et son escadre venaient à Toulon saluer M. Loubet (avril 1901). Puisqu' « à Rome se rejoignaient les deux branches de l'étau », ce rapprochement franco-italien donnait à notre politique le choix de l'une ou de l'autre branche ou l'impartial accord avec toutes les deux.

S'il fallait choisir, il était certain que les préférences de M. Delcassé iraient à l'amitié anglaise : « L'entente avec l'Angleterre, — dira-t-il le 24 janvier 1908, — je l'ai jugée nécessaire dès la première heure et pour y travailler résolument dès la première heure, en dépit de difficultés de toutes sortes, il m'a suffi de ne pas consentir à prendre le change sur les intérêts vitaux de la France ». Tous ceux qui suivirent de près l'œuvre de M. Delcassé savent qu'en effet, dès la première heure, en pleine crise de Fachoda, il voulait travailler à l'entente franco-anglaise. Mais il ne la croyait point exclusive d'autres ententes et « prêt à toutes les conversations, prêt à tout examiner, à tout discuter », — suivant une formule qu'il répétera sans cesse, — bien qu'à deux reprises depuis le début de la guerre sud-africaine, en octobre-novembre 1899 et en mars 1900, Berlin eût essayé de lui faire « prendre le change sur les intérêts vitaux de la France » et de lancer la Double Alliance dans un conflit avec Londres, M. Delcassé donnait la preuve de ses dispositions conciliantes en allant, au sortir des fêtes franco-italiennes, demander à Pétersbourg et obtenir la collaboration franco-russe pour le Bagdad allemand (avril 1901).

Pareillement, s'il était impossible de ne pas choisir, il semblait que les préférences du roi d'Italie suivraient les inclinations de Paris.

Pour la première fois depuis son avènement (29 juillet 1900), Victor-Emmanuel II venait de régler une crise ministérielle (14 février 1901) : dans le nouveau ministère Zanardelli, composé d'hommes de la gauche, le seul portefeuille des Affaires étrangères était confié à un homme de la droite, M. Prinetti, l'un des parlementaires si peu nombreux qui eussent osé critiquer non le principe, mais certains actes de la Triplice. A sa première réception du corps diplomatique, M. Prinetti déclarait solennellement son intention de continuer la politique de ses prédécesseurs, et les actes prouvaient la sincérité des paroles : pendant la visite du duc de Gênes à Toulon, M. Zanardelli rendait visite à M. de Bülow, et, tandis que l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* donnait son plein consentement à la réconciliation franco-italienne, l'officieuse *Gazette de Voss* déclarait que « les fêtes de Toulon ne sont qu'un indice de l'amélioration des relations entre la France et l'Italie; cette amélioration, qui correspond au rapprochement économique, ne peut pas être plus désagréable à l'Allemagne que ne l'a été le rapprochement austro-russe; la Triple Alliance a pour but, non de fomenter l'hostilité de ses membres contre les autres États, mais de favoriser et de garantir tout ce qui peut aider au maintien de la paix. »

Mais rien n'étant changé dans les faits, les intentions de Rome demeuraient-elles ce que depuis vingt ans (1881-1901) elles avaient été? Déclarations de M. Zanardelli à un *interwiewer* du *New-York Herald* :

Il n'y a pas de discussion possible sur les engagements pris autrefois : l'Italie les tiendra. Mais pour l'avenir l'Italie ne s'engagera qu'après mûre réflexion. L'intérêt du pays doit primer toute autre considération. Le ministère aura à s'occuper, non seulement des traités d'alliance, mais aussi des traités de commerce et vous savez quelle influence dans la pratique les relations commerciales peuvent avoir sur les relations politiques... Dans tous les cas, si un renouvellement des traités doit avoir lieu, il faudrait absolument leur enlever tout soupçon d'animosité contre la France. C'est notre devoir, à nous tous, de marcher vers ce but, puisque la France et l'Italie doivent, en tout cas, rester amies.

Au moment où M. de Bülow semblait livrer aux agrariens la diplomatie impériale, l'Italie voyait ses intérêts économiques dans l'amitié française, qui devenait *en tout cas* son principal souci : un premier accord de février 1901 pour le chemin de fer transalpin Nice-Coni ouvrait la conversation intime, qui devait conduire au grand accord de décembre 1901 sur l'équilibre méditerranéen. Ainsi naissait un groupe de puissances méditerranéennes pour qui la Méditerranée était le principal : Paris ne cachait pas ses ambitions marocaines; Rome, après vingt ans de regards uniquement tendus vers les mers occidentales, vers Bizerte et la Maddalena, Rome trouvait des sujets d'attention ou d'anxiété dans les eaux levantines; le zélateur de la Triplice, M. Crispi lui-même, présidait à Rome un congrès d'Albanais (avril 1901) et, pour la prospérité du Nord comme pour la crise économique du Sud, la Tripolitaine apparaissait comme un proche déversoir d'ouvriers agricoles et de produits manufacturés. Une complète entente, un soutien réciproque et constant, un équitable partage des risques et et des profits allait, « à force de loyauté et d'esprit de suite », donner à ce groupe méditerranéen une puissance d'attraction que d'abord l'on ne prévoyait pas, mais que, peu à peu, lui valut « la sincérité et la continuité de sa politique ».

Ce groupe n'était ni fermé ni exclusif d'autres accords : tout au contraire. Chacun des contractants avait au dehors son alliance particulière, à laquelle il entendait rester fidèle. La Double Alliance avait en M. Delcassé son partisan le plus sincère et le plus actif. La Triplice demeurait l'une des conditions essentielles de la sécurité italienne. Mais à Rome et à Paris on était décidé à concilier, coûte que coûte, les exigences peut-être contradictoires de ces divers engagements.

La tâche de Paris était la plus facile. L'autre signataire de la Double Alliance, Pétersbourg, avait pour Rome les sentiments les plus amicaux depuis qu'une princesse monténégrine était devenue princesse héritière (1896), puis reine d'Italie (1900). Pour le maintien du *statu quo* balkanique, dont les entreprises mandchouriennes faisaient à la Russie une nécessité, ou pour la protection des Slaves, au cas où l'entente austro-russe viendrait à se rompre, Pétersbourg appréciait l'assistance que pourrait lui donner la diplomatie ou

la force italiennes. Rome, de son côté, tournant vers l'Adriatique et la Turquie ses plus proches ambitions, attendait la même assistance de Pétersbourg et comme, après cinq ans d'attente (1896-1901), la jeune reine donnait à la couronne l'espoir d'une succession directe, Victor-Emmanuel s'attachait davantage au sort de sa parenté monténégrine.

La tâche de Rome était délicate : depuis vingt ans (octobre 1891-mars 1901), il semblait que l'Italie fût la chose, la serve de la Triplice et dût accepter toutes les charges et conditions que Vienne et Berlin voudraient bien lui imposer. Comment Rome, tenant la parole de M. Prinetti, pourrait-elle, dans « le renouvellement des traités, leur enlever tout soupçon d'animosité contre la France? » Plus heureux que nous, nos successeurs sauront par les pièces d'archives quels assauts eut à subir la loyauté de M. Prinetti, quel efficace concours lui donna Victor-Emmanuel durant ses deux années de ministère (février 1901-avril 1903) et comment la fermeté du roi et la courtoise obstination du ministre obtinrent en juin 1902 un renouvellement de la Triplice entièrement conforme aux stipulations franco-italiennes. M. Delcassé pouvait dire à la Chambre française, le 4 juillet 1902 :

Nul ne sera surpris d'apprendre que, lorsque fut annoncé à la tribune de plusieurs Parlements le renouvellement prochain de la Triple Alliance, nous nous sommes préoccupés de la mesure dans laquelle cet acte diplomatique pouvait s'accorder avec les rapports d'intérêts et d'amitié si opportunément reliés entre la France et l'Italie. Notre préoccupation n'a pas été de longue durée, le gouvernement du roi ayant pris sous lui-même de préciser la situation : les déclarations qui nous ont été faites nous ont permis d'acquérir la certitude que la politique de l'Italie, par suite de ses alliances, n'est dirigée ni directement ni indirectement contre la France, qu'elle ne saurait, en aucun cas, comporter une menace pour nous, pas plus sous une forme diplomatique que par des protocoles ou des stipulations militaires et qu'en aucun cas et sous aucune forme, l'Italie ne peut devenir ni l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays.

Mais exigeant et obtenant que la Triplice fît sa part à l'amitié méditerranéenne, Paris et Rome étaient toutes disposées à la réciproque et, durant cette année 1901, Paris

donnait de nombreux gages dans les négociations financières et autres touchant le Bagdad. En mai 1904, M. Delcassé rapportait de Pétersbourg la collabaration franco-russe à cette entreprise allemande, malgré la vive opposition de M. Witte. Étrange récompense : Guillaume II emmenait l'ambassadeur russe à Metz pour fêter l'anniversaire du Tsar. Puis, voulant réparer sans doute, Guillaume II dans son toast au mess de la Garde lisait la dépêche qu'il venait de recevoir de l'empereur Nicolas : « Je remercie Votre Majesté des grands services qu'Elle a rendus dans la question chinoise : le comte Waldersee a rempli avec le plus grand bonheur et le plus grand tact sa tâche ingrate et difficile et je veux l'assurer de ma sympathie », et célébrait la présence d'officiers français : « La Garde doit être fière d'un autre honneur; deux braves officiers français se trouvent parmi nous, pour la première fois depuis bien des années, comme c'est aussi la première fois que des soldats français et allemands ont combattu, épaule contre épaule, pour la civilisation contre un ennemi commun, animés d'une sincère et fidèle fraternité d'armes » (29 mai 1901).

Pour le service des intérêts méditerranéens, le cordial appui que Rome escomptait de Pétersbourg et de la Double Alliance, il semblait donc à la fin de mai 1901 que Paris fût en disposition de le demander aussi — moyennant paiement — à Berlin et à la Triplice. Paris faisait les premières avances. Guillaume II, tout à son nouveau projet de Badgad, regardait l'avenir avec confiance : au lancement du transatlantique *Prinzessin Victoria Luise*, le 18 juin, il se disait « assuré de la paix européenne pour de longues années » et, répétant une fois de plus l'éternel refrain *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser*, s'écriait que « plus il y a d'Allemands sur la mer pour le commerce transocéanique ou pour le service du drapeau, mieux cela vaut pour nous ».

Que se passa-t-il durant l'été de 1901? Comment et pourquoi M. de Bülow, après avoir renié l'alliance anglaise en mars, négligea-t-il ou refusa-t-il l'occasion si favorable de négocier l'entente cordiale que le groupe méditerranéen projetait entre la Double Alliance et la Triplice? comment, par sa négligence ou par son refus, M. de Bülow jeta-t-il ce groupe méditerranéen dans l'amitié exclusive de l'Angleterre? Sur ce point

encore, les archives renseigneront nos successeurs. Nous savons seulement qu'en septembre 1901, quand le Tsar vint à Compiègne, les hommes d'État français l'entretinrent de leurs projets d'entente avec Londres et l'on dit qu'en 1907, Nicolas II, ayant signé l'accord anglo-russe, tint à rappeler à M. Loubet la formule que le Président de la République en 1901 lui avait donnée de la politique française : « une main dans l'alliance russe, l'autre dans l'amitié anglaise. »

Il semble que M. de Bülow ait eu des illusions sur la force et la durée du groupe méditerranéen, qu'il ait d'abord un peu méprisé ces arrangements franco-italiens dont il pensait qu'un mot, un geste de Berlin ne ferait que papiers inutiles. Il semble aussi qu'il ait compté, suivant sa mode ordinaire et suivant le mot de M. Delcassé (discours du 24 janvier 1908), « avoir pour rien la collaboration de la France, comme cet aigle du Freyschütz, que rappelait un jour M. de Bismarck ». Le certain est qu'en cet été de 1901 une circonstance s'offrit où Paris put comparer la sincérité des paroles allemandes et celle des offres anglaises : l'ambassade marocaine arrivait en France (18 juin 1901).

*
* *

Le 16 mai 1901, deux navires de guerre étaient allés devant Tanger appuyer notre diplomatie qui, depuis l'ambassade à la Cour de M. de Monbel (avril-juin 1898), n'avait jamais pu obtenir réparation ni pour les incursions des nomades en Algérie, ni pour les attaques des *harkas* chérifiennes sur nos convois vers le Touat, ni pour le meurtre de nos nationaux et protégés à la côte méditerranéenne. Le Maghzen, cherchant l'aide qui, durant un demi-siècle, depuis le traité de 1845, ne lui avait jamais fait défaut, envoyait à Londres une ambassade avec pleins pouvoirs de négocier même un protectorat anglais ou de porter, au refus de l'Angleterre, les mêmes offres à Berlin : en attendant, une autre ambassade irait peloter à Paris et gagner le temps d'une réponse anglaise ou allemande.

La question méditerranéenne était ainsi portée devant le

gouvernement de Londres. Accepter le protectorat du Maroc et se brouiller à jamais avec le groupe méditerranéen; refuser au contraire les offres du Maghzen et faire, après discussion amicale, leur juste part aux ambitions françaises; enfin — solution moyenne — laisser à Berlin les risques, mais aussi les profits de la décision : Londres pouvait choisir.

Londres n'hésita pas. Depuis l'arrivée de M. Paul Cambon comme ambassadeur (novembre 1898), notre diplomatie travaillait à restaurer un peu de l'ancienne cordialité, à démontrer surtout quels intérêts économiques liaient les deux peuples (discours de M. Cambon à la Chambre de Commerce française, 31 janvier 1899). Un premier réglement africain (mars 1899) aurait détendu les haines, si la morgue de lord Salisbury n'eût d'avance déprécié les « arpents de sables » que Londres voulait bien livrer « aux grattages du coq français ». La loyauté de M. Delcassé et sa résistance aux suggestions de Berlin, tout au long de la guerre africaine (novembre 1899 et mars 1900), aurait dû lui gagner la confiance entière de Londres, — dans son fameux discours de février 1900, lord Rosebery lui-même reconnaissait que l'Angleterre pouvait escompter l'amicale neutralité de Paris, — si l'impénitent germanophilisme de lord Salisbury et l'éclatante conversion de M. Chamberlain au culte de Guillaume II (discours de Leicester, novembre 1899) ne leur eussent fait chercher leurs sécurités dans les seuls accords anglo-allemands de novembre 1899 et d'octobre 1900.

Mais, sitôt le roi Édouard monté sur le trône et sitôt la valeur réelle de ces bons billets démontrée par les discours de M. Bülow (5 et 15 mars 1901), on avait pressenti une nouvelle influence sur les décisions de lord Lansdowne, qui, récemment transféré du *War Office* aux Affaires étrangères (1er novembre 1900), ne pouvait avoir encore ni traditions trop routinières ni préjugés trop aveugles. Le 3 avril 1901, Londres et Paris signaient une convention d'arbitrage pour le règlement de deux affaires, dont les souvenirs douloureux entretenaient et aigrissaient la discussion.

La convention sur l'Afrique occidentale, — disait le projet de la loi présenté à la Chambre française, — a laissé en dehors certains incidents : la perte du vapeur français *Sergent Malamine*, dont le

voyage sur le Niger et la Bénoué, sous la direction de M. le lieutenant de vaisseau Mizon, avait amené de multiples difficultés; le conflit armé qui, par méprise, était survenu à Waïma, près de la frontière du Sierra Leone, entre des soldats français et des soldats anglais. Le moment est venu d'en terminer avec ces litiges et, sans vouloir reprendre des controverses restées sans résultats, de chercher sur le terrain de la pratique, des solutions qui répondissent aux sentiments d'équité et de conciliation dont étaient animés les deux Cabinets.

Il faut noter cette convention d'arbitrage et cette date du 3 avril 1901 : quinze jours après ce que la presse anglaise appelera désormais la « trahison » de M. Bülow, voilà le début de la diplomatie royale et voici la formule qui, durant trois années, jusqu'aux accords franco-anglais (avril 1904), va régler les rapports entre Londres et Paris : « Chercher, sur le terrain de la pratique, les solutions qui répondent aux sentiments d'équité et de conciliation dont les deux cabinets sont animés. »

Il faut noter aussi que les réclamations, puis les menaces françaises n'étaient devenues pressantes au Maroc (avril 1901), les bateaux français n'étaient arrivés à Tanger (16 mai) qu'après la signature de cette convention, — comme si les dispositions « équitables et conciliantes » de Londres eussent déjà permis à nos diplomates de savoir quelles conditions et quelle assistance, quelle latitude et quelles limites notre action rencontrerait de la part du *Foreign Office*. Aussi quand survient à Londres l'ambassade marocaine avec son offre de protectorat, la réponse est prompte et nette : nous voyons dans le *Livre Jaune* (*Affaires du Maroc*, 1901-1905, pp. 13 et suivantes) lord Lansdowne remettre aussitôt à M. Cambon « un memorandum résumant le résultat de ses entretiens avec les envoyés du Sultan », d'où il résulte, ajoute M. Cambon, « *comme me l'avait déjà dit le Secrétaire d'État* pour les Affaires étrangères, que le gouvernement britannique n'aurait poursuivi, en cette circonstance, aucun avantage particulier et qu'il aurait obtenu des promesses d'améliorations administratives ou économiques dont pourraient profiter toutes les Puissances. »

Lord Lansdowne, en effet, n'a voulu traiter avec les

envoyés chérifiens que de questions commerciales : amélioration de routes, constructions de ponts « à faire entreprendre avec des capitaux et la main-d'œuvre indigènes » (la loyauté anglaise, ici, est manifeste : on s'interdit d'avance toute intervention postérieure, sous prétexte de concessions à des nationaux); liberté du cabotage; amélioration des ports, phares et magasins de la douane; libre exportation des tomates et des pommes de terre... Pour le reste, pour les affaires politiques, non seulement Londres refuse toute négociation, mais encore c'est à Paris, non à Berlin, que Londres conseille au Maghzen de s'adresser, car « il est tout naturel, dit lord Lansdowne aux ambassadeurs, que le gouvernement français veuille maintenir l'ordre chez lui et qu'il *châtie lui-même ceux de vos sujets qui le troublent*, si vous ne vous chargez pas de ce soin ». Pour éviter les applications de notre droit de suite ainsi proclamé, pour « arrêter les désordres qui peuvent *justifier* les représailles de la France », c'est avec Paris — dit lord Lansdowne — que le Maghzen doit s'arranger.

Ce *memorandum* anglais est du 4 juillet 1901 : le 20 juillet, l'autre ambassade chérifienne signait à Paris les premiers accords franco-marocains, qui organisaient la « pénétration pacifique »; le 27 juillet, M. Saint-René Taillandier, nouveau ministre de France à Tanger, recevait ses instructions pour l'application de cette politique nouvelle. Le *Livre Jaune* ne nous dit pas si, du 4 au 20 juillet, il y eut un autre échange de vues entre Paris et Londres; mais il semble impossible que Paris n'ait pas usé à l'égard de Londres des mêmes procédés que lord Lansdowne à notre égard et qu'un *memorandum* français n'ait pas résumé au *Foreign Office* « le résultat de nos entretiens avec les envoyés du Sultan ». Et il semble improbable que Londres n'ait pas accusé réception de ce *memorandum* français, en précisant, comme disent les diplomates, « le point de vue britannique ».

Londres, par la suite, mettra deux conditions à notre pénétration : liberté de commerce dans tout l'empire chérifien (entendue au sens ordinaire et universel de ce mot) et liberté du Détroit (entendue au sens tout particulier des Anglais). La première, la « porte ouverte », était incluse déjà dans le *memorandum* de lord Lansdowne et dans ses demandes

« d'améliorations administratives ou économiques dont pourront profiter toutes les puissances ». La seconde ne pouvait pas avoir été passée sous silence, juste au moment (13 juin) où le Parlement et la presse britanniques discutaient, avec une vivacité mêlée d'un peu de crainte, la valeur des fortifications de Gibraltar et l'urgence de poursuivre ou de réformer entièrement le plan, qui avait déjà coûté quatre millions de livres, mais que des batteries à la mode nouvelle sur les monts d'Algésiras pouvaient en quelques heures rendre presque inutile, que rendraient vain d'autres batteries sur terre marocaine, — sur ce Mont aux Singes, qui domine de plusieurs centaines de mètres les cimes de Gibraltar.

On comprend le silence du *Livre Jaune* (publié en novembre 1905) sur ces négociations qui, en juillet 1901, s'ébauchaient et dont le secret pouvait, en novembre 1905 encore, — à la veille de la conférence d'Algésiras, — n'être pas dommageable. Mais on ne comprendrait pas l'absence de ces discussions et ententes préliminaires ni l'assurance avec laquelle Paris croyait pouvoir marcher à la réalisation de ses projets.

A cette date décisive de juin-juillet 1901, Berlin se charge encore de faire mieux apprécier la politesse équitable et conciliante de Londres, tant par les prétentions que M. de Bülow voudrait émettre que par le moyen qu'il prend de les formuler. Dans le même *Livre Jaune* (p. 13), le prince Radolin questionne M. Delcassé sur l'ambassade marocaine et sur le protectorat français que réclament certains journaux : « Si, par le mot de protectorat, fait observer M. Delcassé, on entend que la France, maîtresse de l'Algérie-Tunisie, a et doit conserver au Maroc une situation absolument à part, il me semble que c'est l'évidence même. — Rien de plus juste, répond le prince Radolin, tout le monde se rend compte de cette situation » (23 juin).

Une pareille conversation n'est pas une entrée en matière : ce n'était sûrement pas la première fois que Paris et Berlin, négociant alors de Bagdad, s'entretenaient du Maroc. Et une pareille réponse semblait ne laisser place à aucune récrimination, — surtout après les paroles impériales au mess de la Garde, — si, du moins, Paris respectait scrupuleusement la

parole que M. Delcassé donnait au Sénat français et à l'Europe le 5 juillet :

L'ambassade marocaine a pu se convaincre et elle pourra dire à son souverain que, si la France, maîtresse de l'Algérie et limitrophe du Maroc sur une immense étendue, est tenue de suivre ce qui s'y passe avec un intérêt singulier dont nul ne saurait équitablement méconnaître la légitimité, notre vigilance ne tend qu'à la tranquillité, à la prospérité, à l'intégrité de l'empire chérifien.

Dans leur *Bulletin de l'Afrique française* (1901, p. 258), nos coloniaux blâmaient la modération de ce langage : « Si des velléités hostiles avaient existé à Londres ou à Berlin, la meilleure manière de les dissiper était de montrer nettement qu'il est au moins un point dans le monde sur lequel nous ne transigerons pas. Si, au contraire, ces velléités n'existaient pas, ce qui semble plus probable, il n'y avait aucun inconvénient à affirmer un peu nettement notre politique... » Ainsi nos coloniaux, toujours enclins à l'entente et souvent mêlés à des confidences avec Berlin, ne doutaient pas — et les déclarations du prince Radolin donnaient la même certitude — que Berlin admît notre « situation spéciale » au Maroc. Réponse de la *Deutsche Kolonialzeitschrift* exposant la série des succès coloniaux de la France, en particulier l'admirable avancée dans l'Afrique occidentale :

Nous n'avons d'aucune façon motif de nous plaindre de quelque déloyal manque d'égards de la France, comme il nous faut en reprocher à nos chers cousins anglais... Dans l'Afrique occidentale, notre intérêt politique n'est pas en jeu. Nous n'avons pas le moindre dessein de susciter des obstacles à la France, ce qui ne répondrait qu'aux désirs de l'Angleterre. L'accord de l'Allemagne et de la France en Afrique, établi par Bismarck et Ferry, qui s'est toujours maintenu jusqu'à présent, doit encore demeurer dans l'avenir.

Au Maroc, c'est différent!... Évidemment, le fameux grenadier poméranien ne sera pas mis en mouvement pour les affaires de l'Atlas; mais le marchand allemand interviendra, qui a un intérêt considérable au sort du Sultanat : l'Allemagne voudra en tout cas s'assurer un port sur la côte atlantique du Maroc et la France ne pourra pas ou ne voudra pas le lui interdire; pour le reste, c'est aux puissances qui ont des intérêts plus proches à voir comme elles s'arrangeront avec la France.

Quelle différence entre nos « amis » de Berlin et nos « ennemis » de Londres! — puisque telle est encore la situation apparente en ce printemps de 1901, où nous envoyons nos officiers célébrer avec Guillaume II la « fraternité d'armes ». Du côté de Londres, franchise complète dans l'intimité, abstention déférente en public, voilà pour la forme; et quant au fond, défense des droits acquis et précautions négatives en quelque sorte, mais abandon de toute ambition nouvelle et de tout « avantage particulier ». Du côté de Berlin, les belles assurances et beaux semblants en public ont pour corollaire les réclamations et criailleries détournées, les excitations à la presse coloniale et pangermaniste. De 1901 à 1908, M. de Bülow gardera les mêmes procédés et, donnant à l'Empereur ou nous donnant à nous-mêmes les plus franches promesses, s'arrangera toujours pour les reprendre dans le secret ou dans quelque discussion subsidiaire. Et, pour le fond, on inaugure aussi ces prétentions qui dureront jusqu'à aujourd'hui : dans les affaires qui touchent l'Allemagne, obtenir pour rien la collaboration française; dans les affaires qui touchent la France, mettre la simple neutralité allemande à un prix inacceptable. Après nous avoir demandé la ratification du traité de Francfort (mars 1900), on exige en 1901 un port et une sphère d'influence à la côte marocaine, afin que notre France d'Afrique ait au flanc la même plaie que la métropole et qu'une frontière algérienne vienne s'ajouter à notre frontière des Vosges pour faire surgir les incidents, les difficultés, les alertes et entraver plus complètement notre liberté diplomatique.

Comprend-on qu'après cette expérience, les hommes d'État français aient, en septembre 1901, demandé au Tsar de marcher « une main dans l'alliance russe, une main dans l'amitié anglaise? » De juillet à septembre, d'autres incidents étaient venus confirmer Londres, Rome et Paris dans leurs intentions. En juillet, télégramme de Guillaume II à la *Hambourg-Amerika*, dont le grand vapeur *Deutschland* vient de battre tous les « records » transatlantiques :

Bravo *Deutschland*! Record encore jamais atteint par aucun bateau du monde! Honneur aux constructions, à nos chantiers *Vulkan*! Honneur au personnel du navire! Tous deux portent dignement la

gloire sur les mers. Je me réjouis que le navire s'appelle *Deutschland*!

Pour le gros des Anglais, ce succès est une révélation de la marine allemande : pour les gens de mer, ce télégramme est le premier couplet sur mer du *Deutschland über Alles*. — En août, mort de l'impératrice Frédéric, de « l'Anglaise » qu'ont si longtemps décriée Bismarck et les bismarckiens et dont la présence maintenait, malgré tout, une assez grande intimité entre les Cours de Londres et de Berlin. On s'aperçoit presque aussitôt du changement, quand Édouard VII rend visite à Wilhemshöhe (23 août) : Guillaume II commence en vain ses distributions de cadeaux-réclame et de produits de l'industrie allemande ; le beau surtout de table, que l'empereur a dessiné et que l'artiste O. Rohloff a exécuté, ne lui ramène pas le cœur du roi, bien que sur cet article *made in Germany* s'étale encore une devise anglaise : *Emperor William II to king Edward VII*.

En août, mort de Crispi : « Cette tombe fermée, écrit le *Temps*, l'Italie et la France se retrouvent côte à côte, comme après un mauvais rêve ou après le passage d'un fantôme exorcisé. » — En août, encore, proclamation de lord Kitchener contre « les rebelles » et violentes protestations de la presse continentale ; commencement de la grande querelle entre journaux allemands et journaux anglais ; joie des bismarckiens :

L'Europe, — dit le *Nouvelliste de Hambourg*, — a cru jusqu'ici à l'invincibilité de l'Angleterre et cela seul a rendu possible le rôle arrogant que Londres a tenu jusqu'à présent. La triste guerre sud-africaine a eu cet heureux résultat d'éclairer les peuples du Continent. Les puissances ne feront plus attention aux remontrances anglaises ; elles poursuivront désormais leurs buts nationaux, sans s'inquiéter de savoir si cela pourra plaire ou déplaire sur les bords de la Tamise.

Et de la sage *Gazette de Francfort* elle-même : « Les dernières manœuvres navales ont aussi démontré que la flotte anglaise n'était plus à la hauteur de sa tâche et que, très probablement, la flotte française pourrait lui tenir tête non seulement dans la Méditerranée, mais même dans la Manche ; aussi a-t-on

complètement perdu le respect qu'inspirait l'Angleterre sur mer. En Chine, en Perse, au Maroc, en Amérique, partout où l'Angleterre savait faire entendre sa voix, les événements se développent sans elle et souvent contre elle. Il est visible que l'Allemagne, elle aussi, va « développer » certaines entreprises. » Toujours en ce mois d'août, pour le service futur du Bagdad allemand, les Turcs essaient d'annexer Koueit et ne se retirent que devant la menace de bateaux anglais ; le Sultan et la Porte refusent toute réparation aux intérêts de nos nationaux, lésés en Syrie et à Constantinople, et, pour le plus grand profit de l'influence allemande, nos entreprises sont combattues dans tout l'empire turc.

Le refus du Sultan va se maintenir jusqu'à l'apparition de bateaux français devant Mitylène (novembre-décembre 1901). Est-ce par un hasard seulement que, juste au moment où notre escadre paraît dans les eaux turques, le roi Édouard fait la première déclaration publique de ses sympathies françaises par la bouche de son fils, le nouveau prince de Galles, qui, rentrant de son tour du monde et, dans le banquet de la Cité, prenant la parole après le trio germanophile Chamberlain-Rosebery-Salisbury, vante cette île Maurice, « dont le peuple a conservé les charmantes qualités de la vieille France », et ce canal de Suez, « monument de science et de courage, accompli par un fils génial de la grande nation amie d'outre-Manche » (5 décembre 1901)? Quelques jours auparavant (22 novembre) mourait le comte de Hatzfeldt qui, depuis seize ans ambassadeur d'Allemagne à Londres, avait négocié tous les accords anglo-allemands de 1890, 1898, 1899 et 1900. Il était arrivé en 1885, au moment où les premières entreprises coloniales de Berlin inquiétaient un peu l'opinion anglaise. Il avait eu l'art de présenter tous les progrès de cette politique coloniale comme un utile contrepoids des ambitions françaises. Il avait eu l'art de présenter aussi comme des bénéfices anglais le développement de la marine, du commerce et même de l'industrie germaniques.

VICTOR BÉRARD

(La fin au prochain numéro.)

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

NOS FORTIFICATIONS DE L'EST

Pendant la guerre franco-allemande, la ligne de nos défenses du Nord ne servit à rien, puisque la neutralité de la Belgique fut respectée; vers l'Est, les places fortes que nous trouvions à utiliser étaient de valeur inégale et disposées au hasard, sans relations de distance ni d'appui réciproque. Sur la Moselle, nous possédions Thionville, dominée de très près par les hauteurs avoisinantes et très exposée à un bombardement, et Metz, la plus belle de nos places de guerre, entourée de forts détachés et capable d'une longue résistance. Malheureusement, elle n'avait guère que des propriétés offensives; dans le cas de la défensive, elle ne pouvait que barrer la route de Verdun. Entre Metz et Strasbourg, l'ennemi rencontrait de nombreuses voies d'invasion absolument libres, conduisant vers Nancy, et les petites places que nous pouvions lui opposer en Lorraine étaient bien loin de pouvoir arrêter une armée. C'étaient Bitche, difficile à assaillir à cause de sa situation topographique, mais facile à tourner; Phalsbourg, impuissante et isolée; Marsal, sans valeur militaire. De l'autre côté des Vosges, nous avions Strasbourg, dépourvue de forts détachés et incapable de tenir sous son feu les routes d'Alsace, les anciennes places de Schelestadt et de Neuf-Brisach, surannées et mal entretenues, et enfin la place de Belfort, qui était en bon état et pourvue d'un noyau de forts détachés à la Miotte et à la Justice. En deuxième ligne, les petites villes fortifiées de Toul et de Verdun, réduites à leur enceinte, ne pouvaient résister à l'action du canon de gros calibre.

Les deux seuls points susceptibles d'une sérieuse défense

étaient donc les places de Metz et de Belfort; il est à penser que si l'armée de Bazaine n'était pas venue s'engouffrer dans la première, le général Coffinières, disposant d'une garnison de vingt-cinq mille hommes, eût pu y tenir longtemps et que les Allemands eussent été forcés d'en faire le siège en règle.

Mais entre Metz et Belfort, notre frontière n'en restait pas moins ouverte et ne pouvait être défendue que par des opérations entreprises en rase campagne; cela n'eût présenté aucun inconvénient si notre mobilisation n'avait été devancée par celle de nos adversaires. Par malheur, nos corps d'armée n'étant pas protégés par des détachements de couverture, furent surpris isolés et en pleine formation. Il semble donc que si la fortification nous a fait défaut en 1870, c'est surtout pendant les premiers jours; il est possible qu'un certain nombre d'ouvrages permanents, tenant sous leur feu les routes de Château-Salins, de Sarrebourg et quelques passages des Vosges, nous eussent permis, avec peu de monde, de gagner les quelques journées qui nous manquaient pour remédier au désordre initial. Le rôle de la fortification fut tout autre : par l'attraction funeste qu'elles exercèrent sur notre commandement, les places de Metz et de Sedan empêchèrent Bazaine et Mac-Mahon d'entreprendre des opérations sérieuses en rase campagne et furent la cause première de deux capitulations sans exemple dans notre histoire.

Le traité de Francfort nous enleva d'un seul coup la ligne du Rhin et celle de la Sarre. Une armée allemande, débouchant actuellement entre Metz et Thionville sur Briey, ferait tomber la ligne de la Meurthe, d'assez mince valeur il est vrai, et celle de la Moselle. Après 1871, il nous fallait donc reculer jusqu'à la Meuse pour trouver un accident topogragraphique que la fortification pût transformer en obstacle passif. En 1875, des craintes graves surgirent; l'Allemagne parlait d'en finir une bonne fois avec l'*Erbfeind*. L'infériorité de notre organisation militaire, vis-à-vis d'un adversaire qui avait éprouvé l'excellence de la sienne, était telle que les plus hardis, en cas d'agression, n'osaient pas espérer que le premier engagement pût avoir lieu autre part que sur la falaise de l'Ile-de-France. L'alerte fut si chaude, l'angoisse si vive, que le Conseil de défense résolut de remplacer les lignes naturelles

qui nous manquaient, par une barrière artificielle de places fortes : le général Séré de Rivières proposa d'appliquer à notre frontière de l'Est le système des lignes de places fortes employé jadis dans les Flandres par Vauban ; son projet, qui fut adopté avec empressement, ne manquait pas de grandeur et, si l'on considère les propriétés de l'artillerie de l'époque, il réalisait assez bien l'idéal cherché, l'obstacle passif maximum.

De Belfort à Longwy, notre frontière compte 250 kilomètres ; il ne pouvait être question d'y construire une ligne de forts continue ; le projet préconisait l'organisation de deux rideaux impénétrables, séparés par une trouée de 40 kilomètres. Les places existantes de Toul et de Verdun, qui barrent les deux routes les plus importantes de Reims et de Châlons, étaient désignées pour être remaniées et mises à hauteur des derniers perfectionnements. Comme obstacles naturels susceptibles d'être renforcés par la fortification, on trouvait les Vosges et la Meuse, entre lesquels coule la Moselle. Or, à Toul, cette dernière s'approche à portée de canon des côtes de Meuse ; il suit de là que l'ensemble de la Meuse, de la Moselle moyenne et des derniers contreforts des Vosges forment un obstacle continu, une ligne de défense tout indiquée.

Le général de Rivières assit son premier barrage sur les côtes de Meuse entre Verdun et Toul ; le second, sur les hauteurs de la rive gauche de la Moselle supérieure, entre Belfort et une place nouvelle qu'il proposa de créer par symétrie à Épinal. A chaque extrémité, un grand camp retranché, entouré d'une dizaine de forts détachés, et, dans l'intervalle des deux camps retranchés, un cordon de six à sept forts isolés occupant des points importants du terrain, maîtrisant les principales routes et distants au plus de sept à huit kilomètres. Ces ouvrages furent traités comme des forts d'arrêt ; mais il est évident que l'appui mutuel qu'ils se prêtent ne permet pas à l'ennemi de les tourner ; pour franchir le barrage Toul-Verdun, il fallait réduire au silence un ou, mieux, deux des forts d'arrêt des hauts de Meuse. A l'époque où furent construits ces forts, ils étaient à l'épreuve d'un bombardement, même intense ; énergiquement défendus, ils devaient contraindre l'assaillant à toutes les lenteurs d'une attaque régulière.

Le barrage Épinal-Belfort offrait à peu près la même capa-

cité de résistance. On a écrit des volumes pour vanter les propriétés de ces deux rideaux défensifs ; on les a comparés à deux digues indestructibles, dont les quatre camps retranchés formaient les musoirs, et qui devaient, dès son irruption, canaliser le flot de l'invasion, en le forçant à s'orienter, soit au nord, vers Stenay, soit au sud, entre Toul et Épinal. Le gros de nos forces, concentré derrière le barrage Toul-Verdun, n'avait qu'à attendre que l'ennemi se décidât, pour l'attaquer ensuite dans son flanc.

A peine cette prodigieuse floraison de forts et d'ouvrages de toute sorte venait-elle de sortir de terre, que, déjà, un progrès important de l'artillerie lui portait un coup fatal : en 1880, nos canons de siège furent dotés d'un projectile nouveau, l'obus à mitraille à fragmentation systématique et à double effet, que le nombre de ses éclats et la précision de sa fusée rendaient extrêmement efficace contre le personnel. Or, l'artillerie des forts qu'on venait de construire était à peu près tout entière à ciel ouvert, sur des parapets surélevés, extrêmement visibles, offrant aux batteries ennemies une cible complaisante. La situation de nos canonniers, exposés sans abri à la pluie de balles du nouvel obus, devenait difficile, et, dès ce moment, on parla de retirer des forts toutes les pièces qui n'étaient pas sous tourelles ou sous casemates. Dès l'année 1882, les forts du type 1878 étaient démodés et dangereux pour leurs défenseurs; pourtant, leurs abris, leurs magasins, leurs locaux d'habitation restaient à l'épreuve du bombardement.

Six ans après, l'apparition de la mélinite leur fit perdre en un jour toute leur capacité de protection. Les expériences exécutées au fort de la Malmaison avec des obus-torpilles mirent le corps du génie dans un tel désarroi, que les plus autorisés de ses membres parlèrent de raser complètement toute la fortification existante. Quelques coups de 155 avaient suffi pour disloquer, démanteler le malheureux fort qui servait de cible ; des voûtes recouvertes de six mètres de terre avaient été crevées par un seul projectile de 220 ; un autre de ces obus, éclatant dans l'intérieur d'une caserne, en avait projeté la paroi contre le mur du bâtiment d'en face. Un ouvrage soumis à un pareil bombardement était intenable; même dans les abris, les défenseurs n'étaient plus en sécurité.

Les expériences continuèrent cependant; elles montrèrent que les forts en terrain rocheux et sablonneux souffraient un peu moins que sur l'argile. Mais pour mettre nos ouvrages, qui dataient de moins de huit ans, à l'épreuve des projectiles à explosifs brisants, il fallait remanier les profils, modifier les escarpes et contrescarpes, pourvoir les fossés de nouveaux organes de flanquement bas et, enfin, recouvrir tous les abris ou magasins d'une carapace en béton de ciment de 3 m. 50 d'épaisseur. Quant à l'artillerie, il n'y avait pas de milieu : il fallait ou la placer entièrement sous cuirasses et sous tourelles, ou bien la retirer des forts, et la dissimuler dans la campagne, dans des batteries aussi parfaitement défilées que possible. Le fort ne conservait que les pièces de sûreté destinées à assurer sa défense rapprochée. Découronné de ses puissants canons, déchu de son ancien prestige, l'ancien centre complet de résistance était ravalé au rôle de réduit; la défense se déroulait en grande partie loin de ses parapets.

Mais l'impression produite par les tirs de la Malmaison, profonde tout d'abord, ne tarda pas à s'atténuer. Il semble que, de nos jours, on perd quelquefois de vue les effets de l'obus-torpille, quand on discute sur nos ouvrages de l'Est. A la longue, on s'est habitué à ce gêneur, dont on ne recevra de coups qu'en cas de guerre : certains officiers du génie sont même arrivés, sur de simples bruits, à mettre en doute l'exactitude des résultats scientifiques de 1886. Les racontars de Port-Arthur ont accrédité cette légende que le canon n'y avait pas produit les effets attendus. Comme s'il était possible de mettre en parallèle les moyens formidables qui seraient déployés dans un siège en Europe, avec le petit nombre de canons de gros calibre débarqués par les Japonais, le peu d'explosifs brisants dont ils disposaient, et les obstacles inouïs que l'absence de routes et le terrain montagneux des environs de la place ont apportés à l'emploi de l'artillerie de siège! Si on ajoute à cela que les fossés des forts de Port-Arthur, par un hasard heureux, étaient entièrement creusés dans le roc, ce qui est extrêmement rare en plaine, on reconnaît qu'il n'y a aucune déduction à tirer de la lenteur relative de la marche des assaillants.

La vérité est que les expériences de la Malmaison n'ont

jamais été infirmées et doivent servir de base à toute appréciation sur l'état actuel de nos défenses permanentes. Leurs conclusions peuvent se formuler ainsi : tout fort qui n'a subi aucun remaniement n'offre, en temps de siège, aucune protection à ses défenseurs ; ils y seraient plus exposés qu'en rase campagne, parce que le fort est un point d'attraction pour les projectiles ennemis ; à chaque instant, les hommes de la garnison verraient s'écrouler sur leurs têtes tout ou partie des voûtes et des maçonneries. Il est improbable qu'ils puissent s'y maintenir pendant le bombardement ; s'ils en ont la force, l'asphyxie, les vapeurs de lyddite et l'ébranlement nerveux produit par le souffle des explosions les rendront peu aptes à se défendre. En temps de paix, de pareils forts peuvent servir de magasins ; en temps de guerre, ils ne sont utilisables qu'en face d'un assaillant qui ne dispose pas d'artillerie de gros calibre. Plus de la moitié de nos forts construits en 1878 sont actuellement dans ce cas.

La découverte de la mélinite n'avait rien laissé subsister du système du général de Rivières. Les rideaux défensifs n'étaient plus impénétrables ; si les quatre grands camps retranchés, pourvus d'une forte et énergique garnison, pouvaient encore offrir une certaine résistance, par contre, les forts d'arrêt, les forts qui constituaient les cordons intermédiaires, étaient à la merci d'un bombardement de quelques heures. Les barrages ne barraient plus rien ; c'en était fait de la canalisation automatique de l'invasion : cette débauche de maçonneries avait coûté près d'un milliard :

La perplexité fut grande. Que faire? Démolir en 1888 ce qu'on avait construit en 1878? L'opinion ne l'eût pas permis, le souci d'épargner nos finances non plus, car la deuxième opération eût coûté presque aussi cher que la première. Cesser d'entretenir les ouvrages et, le jour de la mobilisation, les laisser sans défenseurs? C'était en abandonner l'occupation éventuelle à nos adversaires et, dans ce cas, nous aurions eu à les détruire à coups de canon : la pioche valait encore mieux. Enfin, la troisième solution consistait à les remanier peu à peu, suivant les perfectionnements exigés par le nouveau projectile. C'était un travail de géants, qui exigeait plus d'un milliard. Était-il bien utile que le pays s'imposât un tel sacrifice, pour

créer des abris et refaire les contrescarpes d'ouvrages si malheureusement conçus, que l'artillerie de gros calibre ne pouvait même pas y trouver place?

Notre situation militaire s'était profondément modifiée; nos lois des cadres et de recrutement avaient atteint leur plein effet; notre artillerie de 90, système de Bange, pouvait soutenir la lutte avec le matériel Krupp; nos approvisionnements de première ligne étaient constitués, une nouvelle génération d'officiers était entrée au service, chez qui l'étude et une confiante ardeur pouvaient suppléer dans une certaine mesure au manque d'expérience. Notre jeune état-major avait élaboré un plan détaillé de mobilisation, qui était prêt à fonctionner; enfin, grâce à l'École supérieure de guerre, nous possédions une doctrine stratégique et tactique qui, pour ne pas être parfaite, n'en constituait pas moins un immense progrès : aux hésitations de jadis avait succédé une certaine unité de pensée. On osait envisager la guerre, et, dans la guerre, la bataille. L'étude de l'histoire avait montré que la bataille était seule fructueuse et définitive; que c'était avec des bras et des poitrines d'hommes, et non avec de passives murailles, qu'on arrêtait l'envahisseur et qu'on le rejetait hors des frontières. Bien plus, cette bataille, on la voulait, non plus inerte et défensive, mais active et manœuvrière, et, au moins dans sa dernière phase, vigoureusement offensive. Bref, notre armée, qui en 1875 tournait ses regards avec une hâte implorante vers les constructeurs de places fortes et de forts d'arrêt, n'avait plus de pensée que pour les combinaisons du champ de bataille : dans ses conceptions, l'art des sièges n'avait plus une grande part.

Mais Napoléon n'a-t-il pas dit que la victoire appartenait aux gros bataillons? Pour beaucoup, la fortification devint une ennemie, car c'est une terrible mangeuse d'hommes; nous sommes affligés de six camps retranchés, pour ne parler que des plus importants, et le moindre ne demande pas moins de quarante mille défenseurs. Les places innombrables de notre frontière parurent le gouffre où se perdaient les millions et les effectifs. L'infériorité numérique de notre population nous impose une stricte économie d'hommes; nos voisins ont pour eux le nombre, et leur prédilection pour l'enveloppement tactique suffit à prouver qu'ils comptent en profiter; nous serions

coupables de ne pas réduire au minimum l'inégalité des forces en présence.

On dit que, par l'obstacle de ses fossés et la protection qu'elle offre au personnel, la fortification donne à sa garnison une puissance supérieure à son effectif. — Oui, répondait la nouvelle école, mais seulement au point du terrain où elle est rivée : si l'ennemi ne vient pas attaquer ce point, s'il néglige la place, ou la masque, ou passe à grande distance, — comme ce serait le cas pour Épinal et Belfort, si les Allemands violaient la neutralité de la Belgique, — tous les régiments enfermés dans ces camps retranchés seraient autant de ressources perdues pour les opérations actives, sans aucune compensation pour la défense de notre frontière.

Il n'est pas surprenant que les importants travaux de remaniement qui, seuls, pouvaient mettre nos ouvrages de la Meuse et de la haute Moselle à l'abri des obus-torpilles, n'aient pas été poussés très activement dès 1887. Les considérations budgétaires suffisaient, du reste, à imprimer à ces entreprises une allure lente; chaque année, il est vrai, une quinzaine de millions étaient engloutis dans ce tonneau des Danaïdes; mais, quinze millions, quand il s'agit de surfaces à recouvrir de trois mètres et demi de béton, cela ne mène pas loin; aussi, les camps retranchés de Verdun, de Toul et quelques ouvrages de Belfort furent-ils les seuls à bénéficier tout d'abord de notables améliorations. En 1899, M. de Freycinet, ministre de la Guerre, inspiré par les généraux du génie Delanne et Laurent, se rendit compte de l'impossibilité et de l'inutilité de mettre tous nos ouvrages à l'épreuve de l'obus-torpille. Ils étaient véritablement trop nombreux, et une forte proportion ne méritait pas une pareille dépense. Il y avait donc intérêt à faire un choix. C'était poser une seconde fois le problème de l'organisation défensive de notre frontière.

En mai 1899, un projet fut donc déposé à la Chambre. Le Conseil supérieur de la guerre et l'État-major de l'armée avaient procédé à la répartition de tous nos ouvrages en trois catégories, afin de « permettre de retirer des forts les moins utiles une quantité d'hommes et d'engins de guerre qui étaient à la fois une charge pour nos finances, et une cause d'affaiblissement pour nos armées de campagne ».

La première classe se composait des ouvrages qui, en raison du rôle capital qu'ils jouent dans la défense du pays, doivent être munis de toutes les ressources en matériel et en personnel, et maintenus coûte que coûte à hauteur des derniers perfectionnements. Cette catégorie comprenait, outre Paris et Lyon, les camps retranchés de Verdun, Toul, Épinal et Belfort, plus quelques forts d'arrêt maîtrisant des voies ferrées, ceux de Frouard, Pont-Saint-Vincent et Manonviller, et enfin un des forts de Langres, le fort du Cognelot[1].

Dans la deuxième catégorie, les ouvrages qui pouvaient jouer un rôle éventuel de point d'appui pour des forces actives ne devaient être entretenus, armés et approvisionnés que dans des limites à déterminer. Tels étaient les forts des cordons intermédiaires, reliant Verdun à Toul, Épinal à Belfort, puis les petites places de Montmédy, qui limite au nord la trouée de Stenay, et de Maubeuge, qui maîtrise la route d'invasions de la Sambre et la ligne de chemin de fer de Tergnier à Namur.

Enfin, la troisième classe, où les ouvrages ne devaient être ni entretenus, ni armés, ni approvisionnés, ni pourvus d'une garnison dès le temps de paix, constituait une réserve de fortification « pour valoir au besoin ». On y trouvait les forts détachés de Lille, les forts d'Hirson, de Curgies, des Ayvelles, de Pagny-la-Blanche-Côte, de Bourlémont, et enfin les places de seconde ligne, Langres, moins le fort du Cognelot, Laon, Dijon et Reims.

Dans son ensemble, le plan des généraux Delanne et Laurent balayait résolument cette poussière de fortifications dont on avait jonché nos provinces de l'Est, et dont les garnisons inutiles représentaient une armée. Une seule critique pouvait lui être adressée : il témoignait d'une confiance excessive envers le droit des neutres, et semblait écarter l'hypothèse d'une invasion allemande en Belgique au début d'une guerre sur le Rhin, alors que de nombreux indices nous la font envisager aujourd'hui comme très vraisemblable[2]. Il eût donc été

1. Nous n'envisageons pas, dans cette étude, les défenses des frontières italienne et suisse.

2. Pendant toute la durée des négociations qui précédèrent la conférence d'Algésiras, des rassemblements importants de troupes allemandes stationnèrent dans le quadrilatère Aix-la-Chapelle, Düren, Euskirchen, Elsenborn.

préférable de maintenir en première classe Montmédy et Maubeuge, et en deuxième classe les forts d'arrêt d'Hirson et des Ayvelles, les forts de Reims, et peut-être aussi les ouvrages qui épaulent le massif de Saint-Gobain.

Le projet fut voté par la Chambre en juin 1899, sans grands débats; puis, soudain, un violent mouvement d'opinion se déchaîna contre son adoption. Il est vrai qu'il lésait un certain nombre d'intérêts particuliers, et ne profitait qu'aux effectifs de nos armées d'opérations. De grandes cités comme Lille, Dijon, Langres, ne se voyaient pas sans colère reléguées au rang de défenses éventuelles et craignaient surtout qu'on ne réduisît leur garnison, cette providence des commerçants et des propriétaires d'immeubles. Malheureusement, la campagne porta. Lorsqu'en 1900, le projet fut discuté au Sénat, M. le vicomte de Montfort se fit l'avocat des places menacées. Pour conserver une apparence de valeur aux murailles les plus vétustes, il mit en doute les progrès récents de l'artillerie; les effets de ces fameux obus-torpilles n'avaient-ils pas été exagérés, comme ceux de nos trop célèbres mitrailleuses en 1870? Le passage à la troisième classe des places de seconde ligne était des plus dangereux : à l'égard de Langres, une pareille mesure n'était rien « moins qu'une invite aux Italiens à venir donner la main aux Allemands sur le plateau central, pour marcher ensuite sur Paris[1] ». De nos armées d'opérations, il ne fut plus question; il ne se trouva pas un seul des généraux présents pour demander si, entre la frontière et le plateau de Langres, ces allègres envahisseurs n'auraient rien rencontré des huit cent mille fusils et des deux mille canons à tir rapide de nos unités actives de première ligne : une fois de plus, c'était aux murailles et non aux hommes que l'on donnait mission d'arrêter l'ennemi; le ministre, M. de Galliffet, retira le projet.

Nous restons donc, aujourd'hui encore, sous le régime de la loi de 1851; toutes les places existantes qui ne sont pas déclassées par un vote spécial des Chambres doivent être entretenues, pourvues d'une garnison et, au moins en principe, prêtes à résister à une attaque. Chaque année, un certain

1. *Comptes rendus in extenso des débats parlementaires.* Sénat, p. 494.

nombre de millions sont dépensés pour maintenir debout tous nos ouvrages, même ceux qui ne dureraient pas six heures sous le feu de deux groupes d'artillerie allemande de gros calibre; les reliques les plus vénérables de l'époque de Vauban ont conservé un portier-consigne ou un gardien de batterie. C'est le Sénat qui porte la responsabilité de ces dépenses inutiles; les travaux de réparations augmentent d'ailleurs chaque année, à mesure que les murailles vieillissent. Résultat : la place de Belfort, camp retranché de première ligne, dont les ouvrages détachés sont à hauteur des derniers perfectionnements, est dépouillée maintenant de son enceinte bastionnée, cet obstacle archaïque ayant été, avec raison, jugé de nulle valeur; mais Lille, dont le rôle en cas de guerre est fort problématique, conserve religieusement la sienne, que le génie répare à grands frais.

Malgré tout, le projet de M. de Freycinet, s'il ne pouvait rien pour le déclassement des places, servit de guide à la direction du génie, quant à l'ordre d'urgence des remaniements ultérieurs. Il suffit de compulser les annexes des rapports successifs sur le budget de la guerre, pour constater que les travaux exécutés depuis 1900 ont été entrepris, à de rares exceptions près, en suivant le classement des généraux Delanne et Laurent. Le programme adopté en 1900, et dont on ne s'est pas sensiblement écarté depuis, s'élevait à un total de 90 millions, et comprenait une série de bétonnages et de cuirassements ayant pour objet de remettre complètement en état les quatre grands camps retranchés de la Meuse et de la Moselle. En 1905, ces travaux étaient en cours d'exécution; ils bénéficièrent d'un surcroît d'activité et d'un appoint notable de crédits. Nous pouvons dire qu'actuellement le programme de 1900 est bien près d'être entièrement réalisé sur notre frontière de l'Est.

C'est Verdun qui a été l'objet des premières et des plus importantes réfections; une fois mise en état de défense et pourvue de sa garnison de guerre, cette grande place présenterait un ensemble très redoutable de nature à arrêter longtemps un ennemi puissamment armé. On peut en dire à peu près autant de Toul, où des remaniements importants ont été exécutés; quoiqu'un peu moins favorisées, Belfort et Épinal

sont dès à présent capables d'une très sérieuse résistance, à condition d'avoir terminé leur mobilisation. C'est qu'en effet, le grave inconvénient de ces quatre immenses camps retranchés est l'exagération de leur périmètre, qui n'atteint pas moins de quarante kilomètres, comporte un nombre incalculable d'ouvrages, forts, ouvrages d'infanterie, batteries annexes, et exige pour sa défense une petite armée. Comme les maigres ressources de nos contingents ne permettent d'y établir dès le temps de paix que quelques bataillons, absolument insuffisants pour constituer une garnison de siège, comme la mise en état de défense de ces organismes gigantesques exige de nombreux travaux qui ne peuvent être exécutés qu'au moment de la mobilisation, il en résulte que ces places qui ont englouti tant de millions ont besoin d'un certain délai pour être en état de servir à quelque chose. Il est vrai que ce délai serait diminué dans le cas où une période de tension politique précéderait l'ouverture des hostilités ; mais pouvons-nous compter sur cette facilité? Les Allemands connaissent notre point faible, et leurs écrivains militaires ne nous ont pas caché que l'institution des groupes d'artillerie de gros calibre sur affûts de campagne avait précisément pour objet d'appuyer une attaque brusquée sur un point d'appui d'un de nos camps retranchés surpris en flagrant délit de mobilisation. Une semblable opération aurait-elle des chances de succès? Cette question a soulevé des controverses passionnées. Il semble que tout dépendrait de l'importance des concentrations que nos voisins auraient eu l'habileté de nous dissimuler, et de la résistance que fourniraient nos troupes de couverture.

Notons en passant ce paradoxe : la fortification s'abritant derrière des troupes de campagne et leur demandant le temps nécessaire à l'achèvement de ses préparatifs!

En dehors de Verdun, Toul, Épinal et Belfort, un très petit nombre d'ouvrages ont été remaniés, cuirassés, bétonnés. Ce sont seulement quelques forts d'arrêt isolés, qui tenaient sous leur feu une gare ou un nœud de voies ferrées importantes. Quant aux forts des cordons de la Meuse et de la haute Moselle, ils n'ont, sauf l'un d'eux, été l'objet d'aucune amélioration. Les ouvrages des places de deuxième ligne, Reims, Dijon, Langres, Laon et la Fère, sont dans le même cas ; ils ne

peuvent tenir sérieusement que devant le canon de campagne. Par malheur, la dernière étape franchie par l'artillerie ne leur laisse que peu de chances d'avoir affaire à si faible partie. Il y a dix ans, il fallait du temps, des précautions d'ordre tactique, et un réseau de bonnes routes doublées par des voies ferrées, pour amener du canon de siège sous les murs d'une place. Pendant la période d'approche, tant que les batteries de siège n'étaient ni construites ni équipées, l'ouvrage le plus mal pourvu avait beau jeu contre les travailleurs et les détachements de protection. Actuellement, la fortification ancienne n'a même plus cette chance, car les armées d'opération se font accompagner de batterie sur roues, évoluant au trot sur les routes comme une batterie de campagne, et tirant sans plate-forme, avec un mécanisme à tir rapide, des projectiles à mélinite pesant quarante-cinq kilos. Un fort quelconque, mal gardé et dépourvu de projecteurs, peut donc se réveiller un matin sous une pluie d'obus explosifs ; il suffit qu'un ou deux groupes d'artillerie de gros calibre avec attelages aient gagné, par une marche de nuit, un emplacement permettant d'ouvrir le feu aux premières lueurs du jour.

*
* *

Si nous avions aujourd'hui à organiser la défense de notre frontière lorraine, il faudrait avant tout économiser avec la plus grande parcimonie nos précieux effectifs, par suite, ne construire que le nombre d'ouvrages rigoureusement indispensables, tout en satisfaisant à deux desiderata. Le premier, le plus important, serait d'assurer à notre mobilisation le maximum de protection contre une agression inopinée, que la différence de constitutions et de maximes politiques des deux peuples rend extrêmement probable. En second lieu, nous chercherions à interdire à l'ennemi, au moyen de dispositifs d'arrêt, l'usage des grandes voies ferrées d'invasion, qui, sans cela, pourraient servir aux avant-gardes adverses, dans le cas très probable où notre couverture ayant cédé peu à peu du terrain, les Allemands occuperaient une certaine zone de notre région frontière. Aussitôt que des opérations d'ensemble,

entreprises avec toutes nos forces, nous auraient permis de nous reporter en avant, nous retrouverions la disposition de notre réseau ferré, et les dispositifs d'arrêt n'auraient plus aucun rôle à jouer.

En augmentant la proportion de réservistes qui entre dans la composition de nos unités de première ligne, la loi de recrutement de 1905 n'a pas contribué à simplifier notre mobilisation; plus que jamais, la protection efficace de cette mobilisation est la condition vitale, *sine quâ non*, de toute défense possible du sol national. Or, cette protection repose uniquement sur les troupes de couverture, dont les effectifs et, par suite, la force de résistance viennent précisément d'être diminués par cette même loi. Pour leur rendre cet appoint de force, nous ne disposons que de deux moyens, augmenter leur artillerie et préparer d'avance, au moyen de la fortification, des positions successives qui leur permettent de marquer des temps d'arrêt. L'usage de la fortification de campagne, améliorée par de bons revêtements, serait généralement admissible pour cet objet, à condition que les travaux fussent complètement préparés dès le temps de paix. Cependant, il est certain que quelques ouvrages permanents, établis en des points particulièrement favorables, viendraient renforcer très utilement des obstacles d'une défense facile, coupures de rivières ou dépressions notables du terrain. Cette fois, l'emploi de la fortification échappe aux critiques qu'on lui adresse avec raison dans le cas général. Elle ne mange pas d'effectifs, puisque les positions occupées par les troupes de couverture ne seront pas de nature à se laisser investir et que les ouvrages seront abandonnés à mesure que se dessinera le mouvement de retraite; par conséquent les défenseurs ne seront pas perdus pour les armées d'opérations. En second lieu, ces ouvrages n'auront aucune chance de rester inutiles, la disposition des quais de débarquement de l'adversaire suffisant à nous désigner les points où il compte pénétrer sur notre territoire. Il est d'ailleurs bien évident qu'il ne saurait être question de tendre une ligne continue de positions fortifiées le long de notre frontière. Le choix des emplacements à renforcer dépendrait du terrain, des exigences de notre plan de concentration, de ce que nous savons des premiers rassemblements de l'ennemi.

L'idée de recourir à la fortification pour faciliter la tâche de notre couverture heurte certaines opinions reçues. Il est admis que nos troupes de couverture retardent l'ennemi en *manœuvrant* en retraite. Cette conception est séduisante; elle s'inspire d'une bonne doctrine de guerre; mais les meilleurs principes ne sont pas toujours applicables; il ne suffit pas, pour que des opérations militaires réussissent, que les chefs soient imbus de judicieuses théories; il faut encore que les circonstances se prêtent à la mise en pratique de ces méthodes; les procédés napoléoniens eux-mêmes supposent l'existence de l'instrument, de l'armée napoléonienne. Pendant la première quinzaine d'octobre 1806, l'Empereur, dégarnissant à dessein la ligne du Main pour y attirer les Prussiens, attend qu'une partie de leurs colonnes aient dessiné un mouvement vers l'ouest, puis, avec une rapidité foudroyante, pénètre en Saxe, vers les sources de la Saale, et, en six marches, coupe l'ennemi de Dresde et menace ses communications avec l'Elbe. Il est difficile d'imaginer une combinaison stratégique coûronnée d'un plus entier succès. Brunswick est indécis, désorienté; il ne reste plus qu'à recueillir les fruits de notre manœuvre. Mais, c'est ici que l'instrument entre en jeu : croit-on que l'armée prussienne aurait été anéantie en vingt jours, si nos colonnes ne s'étaient pas portées en avant avec la vitesse de l'éclair, si Lannes n'avait pas escaladé pendant la nuit du 13 les escarpements du Landgrafenberg, que l'ennemi croyait impraticable « à moins d'avoir des ailes », si le 14, aussi bien à Iéna qu'à Auerstædt, nos soldats, chétifs et sans prestance, ne s'étaient pas jetés comme une bande de loups enragés sur les imposants grenadiers de Frédéric-Guillaume, les chargeant avec une telle furie qu'ils renversèrent tout sur leur passage?

Les plus belles combinaisons doivent être adaptées à l'instrument; les troupes du 20e corps sont excellentes; mais rien n'est plus délicat qu'une manœuvre en retraite; aucune opération n'exige plus d'expérience chez les chefs, plus d'énergie et de ténacité chez l'homme du rang, surtout en présence d'un adversaire qui sera supérieur en nombre. Or, du succès des manœuvres de notre couverture dépend le sort du pays; l'enjeu est assez gros pour qu'on consacre à les faciliter le maximum de moyens matériels.

Prenons un exemple, en faisant abstraction complètement des données de notre plan de défense actuel, et supposons qu'un détachement mixte de couverture ait pour mission de retarder l'ennemi au passage de la Moselle entre Thiaucourt et Liverdun. N'est-il pas évident qu'un ouvrage assis sur l'éperon au sud de Pont-à-Mousson, entre l'Ache et la Moselle, ouvrage conçu très simplement, mais comprenant une casemate bétonnée pour deux canons longs [1] tirant sur le pont de Pont-à-Mousson, et une autre casemate identique sur l'autre flanc, battant les ponts de Dieulouard, donnerait un singulier appoint à la défense de la coupure de la Moselle, et permettrait au détachement du secteur de reporter le plus gros de son effort sur Thiaucourt?

Si l'on imagine un autre détachement opérant entre Nancy et Lunéville, on conçoit l'avantage qu'il retirerait de l'établissement de quelques pièces bien protégées sur l'éperon au sud de Saint-Nicolas-du-Port, battant les ponts sur la Meurthe à Saint-Nicolas et à Dombasle. La dépense nécessaire serait relativement modique, et la construction d'un ouvrage de ce genre, que l'on appuierait par quelques retranchements en terre exécutés dès le temps de paix, permettrait, en cas d'agression inopinée, aux troupes du 20e corps, de marquer un temps d'arrêt très utile au passage de la Meurthe. Dans de pareils instants, les minutes ont un prix inestimable, une demi-journée de gagnée peut permettre de terminer quelques premiers mouvements indispensables, d'une extrême importance. Le moment venu pour la couverture de battre en retraite, les ouvrages seraient abandonnés et les casemates rendues inutilisables en emportant les culasses des pièces.

Autant la fortification est dangereuse et néfaste, quand on multiplie dans l'intérieur du pays les places susceptibles d'être investies et exigeant de fortes garnisons, autant elle est nécessaire, et, quoi qu'elle puisse coûter, économique, lorsqu'elle est employée à augmenter la résistance de notre couverture, résistance sans laquelle notre armée sera frappée d'impuissance avant même d'avoir engagé la lutte. Il serait intéressant d'étu-

1. A cet égard, il serait désirable que l'on s'occupât d'ajuster l'excellente pièce de 120 long sur l'affût à tir rapide de 155 TR., ce qui ne présenterait aucune difficulté.

dier en détail comment on organiserait ces positions où nos troupes de protection marqueraient leurs temps d'arrêt successifs. Les Allemands n'ont pas craint de porter leurs ouvrages permanents à une très faible distance de la frontière, à Mützig-Molsheim, et à l'ouest de Metz, sur l'emplacement des « Feste » Kaiserin et Lothringen[1]. Pour que les positions que nous aurions organisées pussent être utilisées tout de suite, en cas d'attaque imprévue, il suffirait que les détachements de sûreté chargés de les occuper fussent stationnés dès le temps de paix dans les localités sises à proximité. Enfin des voies de communication reliant les diverses positions de repli devraient être reconnues et, au besoin, aménagées à l'avance. Quant aux ouvrages permanents, ils seraient traités simplement, puisqu'il ne s'agirait que de gagner quelques jours ; les profils seraient rasants, avec fossés revêtus et escarpes en maçonnerie ordinaire; les banquettes d'infanterie seraient appuyées par des mitrailleuses protégées, et nettement séparées des pièces destinées à l'action lointaine. Celles-ci, installées sous casemates bétonnées, tiendraient sous leur feu les ponts, défilés et routes importantes ; l'ensemble de l'ouvrage ne demanderait pas pour son occupation plus d'une demi-compagnie d'infanterie et quelques canonniers.

Outre la protection de la mobilisation, la deuxième mission qui incombe à la fortification consiste à interdire pendant un certain temps à l'ennemi l'utilisation des voies ferrées pénétrantes. L'importance exceptionnelle des chemins de fer pour le fonctionnement des services de l'arrière, le temps considérable que demande l'établissement d'une voie de contournement nous imposent l'obligation de tenir l'ennemi éloigné de certains ponts, tunnels, bifurcations importantes, jusqu'à la reprise des opérations offensives, après les premiers chocs. La solution qui vient d'abord à l'esprit consiste à construire un fort isolé avec abri à l'épreuve de l'artillerie sous coupoles ou sous casemates, et de l'abandonner à son sort au milieu des colonnes ennemies. C'est l'ancien système des forts d'arrêt. Malheureusement, il est douteux, sauf en pays de montagne, qu'un semblable ouvrage tienne longtemps, si l'artillerie adverse est

1. Les Allemands appellent « Feste » de petites forteresses, d'un type particulier, que nous décrivons plus loin.

bien décidée à le démolir. De l'avis même du général du génie Dupommier, qui passe à juste titre pour une autorité dans son arme, cette destruction ne serait l'affaire que de quelques jours, dès que l'assaillant aurait amené des groupes d'artillerie lourde avec attelages. Il semble donc que le seul moyen de barrer nos trois grandes lignes Châlons-Metz, Paris-Strasbourg et Paris-Bâle soit de recourir à des groupements fortifiés capables, après investissement, de résister plusieurs semaines à un siège. Il serait aisé de concevoir un groupe d'ouvrages se flanquant mutuellement et comportant un réduit à l'intérieur du système.

Voici qui nous ramène, en apparence, à choisir une place sur chacune des lignes de chemin de fer et à l'entourer de forts détachés; le problème semblerait ainsi résolu d'une manière simple. Cette illusion est particulièrement propre à faire toucher du doigt la difficulté de maintenir toujours la défense des États en harmonie avec leur situation intérieure. Autrefois, on ne fortifiait que des villes entourées de murs, ce qui a conduit à ceindre Toul, Verdun, et bien d'autres cités d'un cordon de forts détachés. Or, si nous n'écoutions aujourd'hui que les exigences de notre situation militaire, une ville fortifiée serait certainement le dernier endroit que nous choisirions pour organiser un dispositif barrant une voie ferrée. Les villes sont sur des cours d'eau, dans des fonds, aux endroits où les vallées s'élargissent; pour en empêcher le bombardement, il faut occuper des hauteurs éloignées des faubourgs de plusieurs kilomètres, ce qui amène à donner à la place un périmètre formidable, un nombre considérable de forts et d'ouvrages intermédiaires, ce qui exige pour garnison une armée. Si nous avions le bonheur d'avoir une frontière moins encombrée, nous trouverions, sur le parcours de chaque ligne ferrée, un massif d'une élévation moyenne, légèrement boisé, et ayant de bonnes vues sur la voie à défendre et sur les environs, — il n'en manque pas de ce genre, dans l'Est. Ce massif aurait de seize à vingt kilomètres de périmètre maximum; nous y assoirions cinq à six points d'appui de type variable, constitués d'une manière analogue à ces « Feste » que les Allemands ont construites récemment aux environs de Metz. Ce sont de petites forteresses où les organes destinés à la défense lointaine sont séparés de ceux qui servent à la défense rapprochée. Elles com-

prennent un solide point d'appui pour l'infanterie, formant réduit, avec deux batteries annexes pour canons longs à tir rapide, puis en arrière, à l'abri du terrain, des batteries de canons courts pour le tir indirect; enfin, répartis dans les intervalles, des abris de combat bétonnés pour la garnison. Le tout est entouré d'un retranchement continu de fort profil avec tourelles transportables et guérites blindées. Il est certain qu'une position défendue par un certain nombre de ces « Feste » et occupée par une dizaine de mille hommes, dont une forte réserve centrale, serait en mesure de résister longtemps à l'effort d'effectifs considérables, si les abris étaient à l'épreuve, l'artillerie des ouvrages, entièrement protégée, et la garnison, pourvue de projecteurs et de tous les dispositifs les plus perfectionnés.

L'immense supériorité d'une fortification d'arrêt ainsi comprise serait de n'exiger que peu de défenseurs, à peine quarante mille hommes pour les trois lignes à interdire, alors qu'actuellement deux cent mille de nos soldats s'enferment dans nos forts et grandes places, de Montmédy à Besançon; il est vrai que ce sont en partie des troupes territoriales, mais Napoléon n'a-t-il pas dit, dans ses *Réponses* aux *Considérations* du général Rogniat sur l'art de la guerre[1], qu'il y a, non pas deux espèces de troupes, les troupes actives et les troupes de réserve, mais deux espèces de soldats, ceux qui sont instruits et ceux qui ne le sont pas, que les premiers devaient être tous là, le jour de la bataille, et que les seconds ne devaient pas voir le feu?

Un dispositif d'arrêt, tel que nous avons été amenés à l'envisager, aurait sur les places de Toul ou de Verdun l'avantage d'être toujours prêt, de n'exiger aucun travail de terrassement; enfin, grâce aux dimensions relativement faibles du système, on n'aurait pas à craindre de voir s'engouffrer dans son enceinte une armée d'opérations que la dépression causée par un échec induirait à commettre la même faute que Bazaine. Les places pouvant servir de refuge sont mauvaises conseillères; leur proximité du champ de bataille brise l'élan des plus ardents : rien ne donne plus de courage que d'avoir à choisir entre la victoire et la mort. A un autre point de vue,

1. *Correspondance de Napoléon*, t. XXXI, p. 302.

une armée battue peut se reconstituer en arrière, si elle dispose de soutiens et de positions de repli; une armée investie est définitivement perdue. Une organisation rationnelle de la défense de notre sol devrait aussi comporter la construction, au moment du besoin, de positions de deuxième ligne exécutées exclusivement au moyen de la fortification passagère, ainsi que le préconise le général Langlois dans son livre : *Enseignements de deux guerres récentes*.

***

Mais la cohorte encombrante des forts construits depuis 1870 nous écrase du poids de ses maçonneries, nous obsède par la longueur interminable de ses parapets; on ne peut, hélas! compter sans elle, et il est temps de conclure : dans quelle mesure l'organisation de 1878, modifiée par les travaux de 1887, par les projets de 1894, de 1900 et les instructions de 1905, se prête-t-elle au double rôle de protection de la mobilisation et d'interdiction des voies ferrées?

Aucun de nos ouvrages actuels n'a été conçu dans le but de servir d'appui à notre couverture; si l'on excepte les forts isolés de Manonviller et de Frouard, nos troupes en retraite ne rencontreraient aucune organisation permanente qui leur permît de s'accrocher au terrain, avant d'avoir atteint les hauts de Meuse et les forts des fronts est de Verdun et de Toul. C'est reculer bien loin avant de se ménager un répit assuré; c'est abandonner d'un coup la valeur d'un département et demi. Enfin, c'est diminuer la sécurité de notre mobilisation, car les forts isolés des hauts de Meuse n'ont pas été remaniés et ne possèdent pas une seule pièce qui puisse tirer couvert. Si l'ennemi, selon les idées du général Von Sauer, met son artillerie lourde en tête de ses colonnes, lesdits hauts de Meuse n'offriront guère à nos troupes en retraite que leurs avantages topographiques.

Comme dispositif d'arrêt, ôté le fort de Manonviller que son isolement expose à des épreuves au-dessus de ses forces, il ne nous reste que les trois grands camps retranchés de Verdun, Toul et Belfort, qui, une fois mis en état de défense,

pourront soutenir un long siège. La conception d'utiliser comme fort d'arrêt une place de quarante kilomètres de circuit peut, à l'extrême rigueur, se défendre pour Verdun, qui jalonne puissamment le désert de la Woëvre, bien que l'ensemble constitué par Souville, les forts de Tavanes, de Vaux, de Douaumont, de Belleville et de Saint-Michel eût suffi, semble-t-il, à interdire le tunnel de Tavanes et la ligne de Châlons à Metz. La place de Belfort barre la ligne Paris-Bâle; sa situation géographique et la disposition du terrain justifient le développement donné au front est de la place; cependant, on eût pu réduire notablement le périmètre total et la garnison de guerre. Mais, pour Toul et Épinal, quel gaspillage de forces! Quarante mille hommes pour barrer une voie de huit mètres de large! La place d'Épinal est d'une inutilité flagrante; elle n'interdit aucune voie ferrée de pénétration; elle n'a été visiblement imaginée par le général de Rivières que pour rendre plus symétrique le dessin de ses fameux rideaux. Deux « Feste » placées, l'une à Arches, l'autre sur le massif au sud de Saint-Dié, nous auraient économisé, en remplaçant avantageusement Épinal, le joli chiffre de trente-cinq mille combattants. Le tracé de cette place est, en outre, extrêmement défectueux; le front est, depuis la Mouche jusqu'à Razimont et aux Adelphes, n'a qu'une valeur défensive des plus médiocres. Malheureusement l'échec du projet de M. de Freycinet en 1899 est là pour nous assurer qu'Épinal, indéfendable et mangeuse d'hommes, ne rentrera que difficilement dans le néant d'où elle n'eût jamais dû sortir.

Ajoutons qu'il n'est pas sans danger de confier à des places aussi considérables que Toul l'interdiction d'une voie d'invasion. Il est impossible à un organisme aussi gigantesque d'être prêt, dès le temps de paix, à jouer son rôle; il y a forcément toute une série de travaux importants pour la défense qui ne peuvent être exécutés qu'à la mobilisation. Considérons par exemple ces batteries pour le tir indirect, qui forment la ligne de résistance dans l'intervalle des ouvrages; il est impossible de les creuser à l'avance, sans que, le jour même, leurs emplacements soient repérés sur une carte par les agents du service des renseignements allemands; dès l'ouverture du feu, les projectiles ennemis viendraient y pleuvoir

comme grêle. Pour éviter cet inconvénient, les Allemands placent maintenant leur artillerie dans les ouvrages, convenablement protégée sous casemate ou sous cuirasse.

Nos camps retranchés, si l'on en croit certains écrivains militaires, pourront être appelés à jouer encore un autre rôle, plus grandiose. Toul et Verdun serviront, dit-on, de pivot, de point d'appui éventuel à des opérations actives. Que la destinée nous épargne des aventures aussi dangereuses! Si grande que soit une place, on peut toujours en faire le tour, par conséquent, une armée qui appuie une de ses ailes à une ville forte n'est nullement assurée de ne pas être tournée. En revanche, elle se rive volontairement au sol; elle s'immobilise, car la situation stratégique ne lui permet pas donner à son front une orientation quelconque; elle renonce à sa capacité de mouvement; or, sans mouvement, point de manœuvre, et sans la manœuvre, les armées sont réduites à l'inertie, à la défaite. Le nom seul de Saint-Privat n'est-il pas suffisant pour mettre cette vérité en lumière?

On a dit aussi que les grandes places, lorsqu'elles étaient investies, retenaient sous leurs murs une part notable des forces de l'ennemi, affaiblissant d'autant ses armées d'opérations. Ce serait peut-être vrai si l'envahisseur était obligé, comme au XVIIe siècle, de mettre un siège en règle devant chaque place qu'il rencontre; mais, comme il se contentera certainement de la masquer avec une quantité de troupes de landwehr, équivalente à la garnison, et de passer à distance, le dommage sera, non pour notre adversaire qui a des soldats plus qu'il n'en veut, mais pour nous, qui ne sommes pas éloignés d'en manquer et qui aurons sacrifié en pure perte quarante mille hommes.

Encore, si nous n'étions encombrés que des quatre grandes places de l'Est! Mais, en arrière, s'étend une série de places de deuxième ligne, entourées de forts détachés, qui n'ont été l'objet d'aucun remaniement. Deux d'entre elles, celles de Reims et de Laon-la-Fère, auront sans doute un rôle à jouer comme soutien de la couverture, par suite de la violation probable de la neutralité belge par les Allemands. Quant aux autres, Langres, Dijon, si elles n'existaient pas, il faudrait se garder de les construire.

Notre système de fortification ne répond donc plus aux exigences de notre situation intérieure et extérieure; il n'est en harmonie ni avec nos institutions, qui laissent à l'adversaire l'initiative des opérations, ni avec la stagnation de notre natalité. Plus qu'aucune nation européennne, il nous faudrait des défenses peu nombreuses, puissantes, prêtes au premier signal à repousser une agression inopinée et n'exigeant que peu de défenseurs.

Que faire à tout cela? D'abord, construire tout de suite des points d'appui pour notre couverture, de manière à donner à notre mobilisation toute la sécurité possible. Cette réforme ne serait pas très coûteuse; il est à souhaiter qu'on y affecte les quinze millions que le service du Génie dépense par an à entretenir des ouvrages démodés. Il serait nécessaire également de reprendre, en le modifiant, le projet de classement déposé par M. de Freycinet en 1899. Les places de Verdun, de Belfort et, sans doute aussi, de Toul seraient seules maintenues en première catégorie, avec les forts de Manonviller du Cognelot, de Frouard et de Pont-Saint-Vincent; Épinal et tous les autres ouvrages de l'Est passeraient en deuxième catégorie, Dijon et Langres en troisième. Enfin, il y aurait lieu de reprendre l'étude de notre frontière du Nord qui a été négligée à tort. Ces mesures représentent le minimum de ce qu'exigerait le souci de la défense nationale.

Mais ce ne sont pas les fortifications qui décident de l'issue d'une campagne. Donnons à nos compagnies et escadrons de couverture les effectifs qui leur manquent; donnons à toute l'armée le nombre de canons qui lui fait si cruellement défaut, ayons des chefs jeunes et sachant de la guerre ce qu'on peut en apprendre sans l'avoir faite. Tout le béton imaginable ne peut nous tenir lieu de la victoire nécessaire. que nous remporterons loin des places et sans elles; quand nous l'aurons remportée, notre fortification sera toujours assez bonne pour le rôle qui restera à remplir.

***

L'AMOUR MASQUÉ[1]

XV

François Feubrise, par la baie spacieuse qui éclairait la salle à manger, regardait un ingénieux système d'arrosage agiter sur la pelouse un panache de perles. Dans le soleil de mai, l'eau vive, riante, faisait le plaisir des yeux. Et puis, c'était la première fois que l'on se servait de cet appareil : le serpent de caoutchouc avait, sur le gazon, une belle couleur grise, toute neuve, et les écrous de cuivre luisaient.

Les fleurs aussi étaient neuves. Sur l'herbe, une pivoine, éclose du matin, recevait un rayon. Les pétales chiffonnés avaient l'éclat fragile du satin, la légèreté de la mousseline.

Tout était neuf dans ce petit jardin; la maison elle-même semblait construite d'hier. Et cependant, c'était bien, sous son treillage verni, ses balcons clairs et l'abondant feuillage, la villa délabrée que François avait découverte, l'été précédent, rue des Vignes, presque au bout de Passy.

L'immense atelier avait à ses pieds le petit corps de bâtiment où étaient les chambres, le salon. L'aspect champêtre de cette habitation avait séduit François, et, puisque maintenant il devait vivre seul, abandonné par une mère que l'existence de

1. *Published August first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* des 1er et 15 juillet.

Paris satisfaisait mal, il avait pensé que nulle part ailleurs il ne pourrait être plus heureux, ni plus confortablement.

Il était depuis un an le propriétaire de cette aimable demeure. Pendant l'hiver, il s'était consacré à l'aménager, et, dès le printemps, il s'y était installé, enchanté d'être enfin « chez lui », parmi des meubles qu'il avait à son gré choisis et disposés.

La salle à manger, où il se tenait pour l'heure, ressemblait, tant elle était basse, à la salle à manger de quelque yacht, et la lumière verte qui venait du jardin feuillu augmentait encore cette illusion.

Une toile d'un bleu de turquoise recouvrait les murs, faisant comme un fond de pierre précieuse aux miniatures orientales qui y étaient accrochées.

La plupart étaient grandes, avec de belles marges rehaussées d'or. Leurs teintes mates et profondes paraient les murs d'une splendeur qui entraînait l'imagination vers ces jardins persans, véritables sources de roses. C'étaient des scènes d'amour sous des branchages percés d'étoiles, dans de petites cours dallées de faïences où des esclaves offraient la citronnade et le vin de Schiraz. C'étaient de douces princesses et des biches captives, des guerriers à moustaches fines, de reluisants pachas. Tout un peuple aux allures lentes et maniérées, dans de si plaisants costumes!

François était fort épris de ces minutieuses images, et, quittant le spectacle du jardin, il allait de l'une à l'autre, observant si quelque changement ne mettrait pas mieux en valeur celle-ci ou celle-là. Il prolongeait cette occupation, parce que son ami Spéry, maintenant professeur à Dijon, et qui, de passage à Paris, devait venir déjeuner, était en retard.

Mais le vieux Basile, — le domestique que madame Feubrise avait, pour ainsi dire, délégué près de son fils, — annonça qu' « on avait sonné ». Il introduisit Étienne, qui n'avait point su trouver la rue des Vignes.

— C'est une expédition que de venir te voir! — dit-il! — Pour aller demeurer dans un endroit pareil, il faut être l'original que tu es.

Les deux jeunes gens s'assirent vis-à-vis l'un de l'autre. Spéry posa sur la table, à côté de lui, une serviette de cuir noir, et, au peintre qui lui demandait ce qu'elle contenait, il répondit :

— Tu sauras cela plus tard : voici plus de trois ans que nous ne nous sommes vus; laissons ces paperasses, et raconte...

Mais à peine François commençait-il de parler que son ami l'interrompait pour le féliciter de sa maison. Il admirait le jardin, les miniatures, riait gentiment de cette jatte en chine polychrome, placée au milieu de la table, et où virait gravement un cyprin du plus beau vermillon.

François expliqua à son ami le départ de sa mère :

— Il lui fallait Suzanne, les champs, le gros bon sens de mon beau-frère. Je l'épouvantais un peu, bien que, dans les derniers temps, je ne vécusse plus beaucoup près d'elle. Tu te souviens de la bêtise que j'ai faite, il y a trois ans, ni plus ni moins, quand j'ai été demeurer, dans l'atelier que j'avais alors à Montparnasse, avec ce petit modèle qui s'appelait Tige et qui est aujourd'hui, je crois, l'une de nos meilleures courtisanes... J'étais si veule, à cette époque, et si découragé, que cette liaison durerait peut-être encore si je n'avais dû, pour aller faire un portrait à Londres, me séparer de cette délicieuse enfant...

De grands succès avaient retenu Feubrise en Angleterre. Ses portraits y étaient fort prisés. Il avait mené à Londres une vie mondaine dont il s'était si peu lassé que, l'année suivante, il avait été retrouver, dans son atelier de Battersea, une société et des plaisirs qu'il décrivit avec attendrissement.

— C'est pendant ma dernière absence, — conclut-il, — que maman a été s'installer chez Suzanne. Et tandis qu'elle est heureuse en Normandie, je le suis, moi aussi, dans cette petite cabane, amoureux de mes fauteuils, de mes tapis, de ces rideaux, de ces cadres, de toute ma maison...

Spéry le félicita. Il quittait sa chaise, parfois, pour considérer une miniature. Il la décrochait, la mettait dans la bonne lumière, s'extasiait; et cela flattait le collectionneur en François, qui, à son tour, allait en décrocher une seconde :

— Regarde cette colline citron, — disait-il, — et cette musicienne en robe lilas.

Puis il s'enquit de Louise.

— Dans trois mois, — annonça le professeur, — je serai père pour la seconde fois.

Louise était à Paris, et Étienne expliqua qu'elle fût venue avec lui à Passy, bien que François ne l'eût pas invitée :

— Mais — ajouta-t-il — j'ai craint que tu ne fusses pas seul. Ne me parlais-tu pas, dans tes dernières lettres, d'une certaine Cyprienne d'Hédonis...

François l'interrompit :

— Oui, j'ai baptisé ainsi une personne dont la beauté est chaleureuse. Ce nom lui convient beaucoup mieux que Rampier, celui de son père; et, pour peu que l'on soit helléniste et pédant, il est tout un programme... Mais Louise aurait pu venir : aucune femme n'est encore entrée ici.

— Songerais-tu au mariage? — demanda Spéry.

François rit de bon cœur :

— Ah! point du tout!... figure-toi, cher ami, que depuis deux ans je joue au Clavaroche : n'ai-je pas assez longtemps fait le Fortunio?...

Et il ajouta, avec le sourire gourmand et confidentiel qu'il avait parfois :

— Vois-tu, il n'y a rien de plus beau qu'un corps de femme; rien de plus troublant que la voix d'une femme qui vous dit : « Je vous aime!... » Ni la musique, qui procure pourtant de si vifs transports, ni un noble paysage où le soleil descend, ne donnent cette ivresse que l'on éprouve quand une gorge parfaite vous offre son asile, quand une bouche soupire à la fin d'un baiser.

Il vanta ensuite des chevelures déroulées, la ligne d'une hanche onduleuse, tout ce que nourrit le riche sang, tout ce qu'anime l'ardeur physique. Il célébra le bruit souple que font les jupes glissant sur un tapis, les odeurs qui traînent dans les chambres où de belles personnes passèrent. Et, en parlant, par ses gestes il semblait modeler dans l'air les formes idéales qu'il évoquait; ses yeux avaient des regards voilés, adoucis.

— Pourtant, — continua-t-il, — ne me crois pas sottement asservi par la volupté. Je sais bien que tous ces plaisirs ne valent point des amours passionnées, réciproques; mais j'apprécie ces créatures privilégiées comme un portrait « réussi » dans un musée, et celles-ci, mieux que celui-là, prolongent mon émotion... Auprès de cette Cyprienne elle-même,

que je n'aime pas, qui ne m'aime pas, je vis plus fortement que devant l'effigie d'une beauté qui n'est plus. L'Antiope du Corrège a les plus divines formes que je sache, mais la stupide Cyprienne frémit, témoigne et donne ce que la femme peinte ne témoignera, ne donnera jamais...

Étienne dit à son ami que ce langage le surprenait.

— Autrefois tu ne pensais pas de la sorte. Les subtilités de l'imagination te satisfaisaient surtout.

Il cita les noms de certaines princesses mortes, de quelques héroïnes de roman, que François avait aimées avec tant de sécurité! Il parla de cet amour que le peintre avait eu pour la tragédienne Éva Declos; et François sourit au souvenir de sa correspondance avec cette actrice.

— Y songes-tu encore? — interrogea Spéry.

— A peine... C'était bien touchant!...

Étienne Spéry dit :

— Oui.

Il y eut un silence. François roulait une fraise dans du sucre. Spéry jetait dans la jatte chinoise des miettes dont le poisson rouge se montrait fort friand.

Ils se levèrent de table. Le professeur, alors, dit avec importance et mystère :

— Il faut que tu sois bien distrait, cher ami, pour ne pas t'être déjà étonné de me voir, au milieu de l'année scolaire, ainsi, chez toi, à Paris, alors que je devrais faire ma classe à Dijon. Tu n'es guère curieux...

François s'excusa vivement, assura qu'il était avide de connaître la cause d'une présence dont il n'avait considéré que l'agrément personnel qu'elle lui procurait.

— Ce n'est pas une très longue histoire. Elle a d'ailleurs pour toi un intérêt particulier : car je t'y demanderai, à la fin, un service; et je te jure que tu ne me le refuseras pas.

Ils s'installèrent dans le jardin, avec du café, du kummel glacé, des cigarettes, devant la pelouse lustrée, près d'un ébénier en fleurs. Gravement et en affectant le ton d'un conférencier, Étienne commença ainsi :

— Vopiscus Sisenna vivait au ve siècle de notre ère : on ignore la date de sa naissance, on sait seulement qu'il n'était point mort en 476. Il était cette année-là, à Chalon-sur-Saône,

que l'on nommait alors Caballinum, où il a écrit le seul manuscrit que l'on possède de lui. C'était — faut-il le dire? — un poète latin.

» L'amitié qui le liait à Rutilius Numatianus, l'écrivain connu de l'*Itinéraire de Rome en Gaule*, explique son séjour dans cette ville du Nord. Sans doute n'était-il point, comme l'ennemi de Stilicon, un Gaulois. Il n'était pas non plus un chrétien. Son œuvre, qui compte cinq tragédies écrites en vers anapestiques, est animée du paganisme le plus éclatant. Toutefois je ne crois pas que ces tragédies soient, comme Sisenna le prétend, traduites par lui d'un auteur grec, dont il ne donne pas le nom : car, malgré tout le zèle païen de son inspiration, on sent, ici et là, une certaine sensibilité, un mode de pensée qui indique bien que l'auteur n'a pas pu respirer sans effet l'atmosphère de christianisme qui baignait l'empire romain...

François interrompit son ami, l'assurant que l'œuvre de Vopiscus Sisenna le laissait indifférent. Il le pria de « déblayer » un peu.

Mais Spéry s'obtina, avec la même gravité malicieuse :

— L'une de ces tragédies est particulièrement remarquable. Elle raconte les amours de Penthésilée, reine des Amazones, et d'Achille, celui-là même qui remplit l'Iliade de son tumulte guerrier. On y voit aussi comment un barbare du pays des Chalybes, le prince Astérion, est poussé par la passion à des transports funestes. C'est une belle histoire, large, dramatique, presque romantique, que Shakespeare eût aimée.

» J'ai traduit cette *Penthésilée*. Je l'ai adaptée aux exigences de la scène contemporaine. J'ai envoyé naguère cette pièce au Théâtre-Latin. Et c'est pour cela que je suis à Paris, car on l'a reçue : on la joue dans trois semaines... Tu es chargé, si tu y consens, de dessiner les costumes des principaux personnages.

Puis, comme déjà François le félicitait, il ajouta, avec une soigneuse négligence :

— Penthésilée, ce sera Éva Declos...

Spéry se tut soudain, demeura un moment parfaitement immobile. Puis il se mit à rire :

— Acceptes-tu?

— Si j'accepte?... mais mille fois oui!...

Spéry était assez content de son « effet ».

— Je préparais cela avec un certain plaisir, — avoua-t-il ; — et tu peux croire combien me divertissaient tes louanges à la Beauté, au moment où je m'apprêtais à te faire connaître celle qui en fut pour toi, tout un hiver, le type même... J'espère que cet événement ne va pas te rajeunir de trois années, et que tu n'auras point auprès de cette Éva Declos toutes les hésitations sentimentales de jadis, si sympathiques, mais si naïves !

François voulait savoir si l'actrice était toujours aussi belle :

— Peut-être me laissera-t-elle indifférent... Ah ! je suis bien curieux du sentiment que je vais éprouver à la revoir... Lui as-tu parlé de moi ?

Spéry dit qu'il avait parlé du peintre à la tragédienne. Mais il n'avait pas divulgué que François Feubrise était aussi Jean Marisy, le mystérieux correspondant d'autrefois :

— Je te laisse ce plaisir.

François était tout excité :

— Faudra-t-il lui parler de Marisy ?... Ah ! comme je vais m'amuser !

Et il se souvint des lis d'Hermione, de la représentation de *Zaïre*, de ce bureau de poste, rue Boissy-d'Anglas, des billets qu'il écrivait le soir, dans sa chambre, faubourg Saint-Honoré... Était-ce loin, tout cela !

— J'ai encore toutes les lettres, — dit-il, — les siennes et les brouillons des miennes, dans le tiroir même où je les serrais quand je les recevais ou les écrivais.

Il demanda s'il la verrait bientôt.

— Aujourd'hui même ! — répondit Étienne ; — il y a une répétition au Théâtre-Latin, à quatre heures. Je dois y retrouver Louise... Elle s'occupera un peu des répétitions, car je n'ai qu'un court congé : je dois être à Dijon dans trois jours... Mais il faut que tu m'aides à ce que cette *Penthésilée* soit un succès. Je compte beaucoup sur ton concours...

La pensée qu'il allait, dans une couple d'heures, causer avec Eva, agitait extrêmement François. Mais dans cette agitation il n'y avait aucune inquiétude : de l'impatience, une curiosité enfiévrée. Il n'avait plus grand'chose du Jean Marisy de jadis, scrupuleux et timide devant la réalité. Cependant son imagination, aussi active qu'autrefois, l'engageait à envi-

sager déjà des perspectives singulières, romanesques, toutes souriantes.

Il souhaitait plaire à Éva Declos. Ah! qu'il serait donc piquant de se faire aimer d'elle, et cela sans qu'elle sût qu'il avait été Jean Marisy!...

Puis il entraîna son ami dans le cabinet de toilette :

— Je veux, comme on dit, « me faire beau ».

Dans la pièce claire et brillante où des glaces, des robinets et des brocs donnaient l'idée de fraîcheur, François, devant une psyché, accordait à son image des regards attentifs. Il soignait sa coiffure, sa barbe, sa toilette, et riait volontiers de lui-même quand Étienne, parfois, le tournait gaiement en dérision :

— Oui, tu ressembles toujours au dernier des Abencérages; tes yeux sont comme ceux de la gazelle, humides et longs... Sois-en assuré, tu n'as qu'à paraître... Tes charmes sont de ceux auxquels on ne résiste pas. La barbe d'or de Musset, que la légende célèbre, comme elle pâlit, François, auprès de ta barbe noire, arrondie, ornée de reflets bleus!...

Mais François trouva qu'il vaudrait mieux « parler sérieusement » :

— Toi qui l'as un peu fréquentée, dis-moi ce que tu sais d'elle?

Spéry assura qu'elle était simple et douce. Il fit d'Éva Declos un portrait bouffon. Il taquinait gentiment son ami, qui ne s'en apercevait pas : — car, tout en l'écoutant, François songeait à ce qui allait arriver, occupé par cette aventure qu'un sort serviable lui offrait.

XVI

On répétait, au Théâtre-Latin, dans le foyer du public. Quand Étienne et François y pénétrèrent, Éva Declos n'était pas encore là. Étienne présenta le peintre au directeur, aux comédiens. Le tragédien qui devait jouer le rôle d'Achille était l'Oreste d'autrefois: François le reconnut. C'était, sans l'appareil fastueux du costume antique, un grand garçon rasé, trop bien bâti pour le veston qu'il portait. Ils échangèrent

quelques propos : François constata que le futur Achille était sot et vaniteux. Il s'en attrista un moment, redoutant que la camarade de cet homme, Éva Declos, n'eût peut-être une semblable sottise, une pareille vanité. Mais il se souvint que dans ses lettres, jadis, Éva Declos avait témoigné d'un bon goût et d'une simplicité qui la distinguaient heureusement de ce fat musclé.

Il se retourna parce qu'il entendit le froissement d'une jupe. Ce n'était pas Éva, comme il l'espérait, mais Louise Spéry. François sourit pour lui-même de cette déconvenue. Certes le visage de cette Louise n'était pas désagréable : il était régulier et calme, avec des yeux purs. Mais, outre que jamais l'épouse du professeur n'avait été fière de son corps et de sa parure, elle était, pour l'instant, désavantagée par ce jeune héritier que promettaient à Étienne une taille déformée et des traits tirés.

Mais le directeur, après avoir pesté contre « cette paresseuse d'Éva, qui n'était jamais à l'heure », s'excusa auprès du peintre, disant que l'on réglerait plus tard la question des costumes. Et comme le premier acte, presque entier, se passait sans que parût la reine des Amazones, on commença de travailler.

Dans une longue scène, Astérion, prince dégénéré, vassal de Penthésilée, expliquait à Achille sa farouche passion pour la reine. Il obtenait du héros qu'il le secondât, par force ou par ruse, pour vaincre l'Amazone.

Tandis que, l'un près de l'autre, brandissant les feuillets de leur rôle, les deux acteurs se démenaient comiquement, François songeait à ce que serait, dans la salle presque déserte, l'entrée d'Éva Declos.

Rectangulaire et vaste, ce foyer prenait jour par de hautes fenêtres, devant lesquelles, à cause du soleil de mai, les stores étaient baissés. La lumière, de la sorte, était blonde et tamisée ; elle répandait comme de la poussière au fond des grandes glaces dont les murs, entre les colonnes, étaient recouverts.

Un important escalier débouchait à l'une des extrémités du foyer. On le voyait se répéter dans les glaces, derrière les deux tragédiens, après une demi-douzaine de banquettes, placées au hasard, où quelques auditeurs étaient assis.

François était un peu distrait. Parfois il levait la tête, contemplait les corniches pompeuses, suivait des yeux les ébats d'une mouche dans un rayon. Il avait chaud, il était agacé parce qu'Éva Declos devait venir, et ne venait pas.

Comme son regard s'abaissait lentement d'un coin du plafond, où, sur le ciel peint, il avait contemplé les ailes de quelque figure allégorique, il aperçut dans la glace, devant lui, une silhouette qui bougeait dans l'ombre, tout au fond du foyer.

C'était Éva Declos, immobile en haut de l'escalier.

François la reconnut aisément, et, ravi de sa découverte, il admira à loisir, dans la glace, cette image confuse et vaporeuse.

Sous un grand chapeau de paille noire, on ne distinguait pas les traits, mais seulement la tache encore plus sombre que faisaient les obscurs cheveux.

Cette vision ne ressuscitait pas en François l'amour révolu. Ce qui le ravissait, c'était l'ingéniosité des circonstances qui permettaient qu'il fût présenté, sans qu'elle sût rien de cette histoire, à une femme dont il avait été si fortement épris.

Il ne considérait point cette entrevue comme la reprise de l'aventure antérieure, mais comme le point de départ d'une autre aventure, où, sous un autre nom, il serait un autre amant. Il n'écoutait plus les deux acteurs, mais, tendu, impatient, il regardait dans cette glace complaisante celle qui était, pour son souvenir et son imagination, le double fantôme du passé et de l'avenir.

Lentement, sur la pointe des pieds, Éva Declos, avançait dans la pénombre dorée. Et, tandis qu'elle avançait, François distinguait, l'un après l'autre, les détails du visage, de la toilette. Elle s'arrêta derrière François, près d'une banquette parallèle à celle où il se trouvait. Elle resta debout, les deux mains réunies sur l'ombrelle dont elle avait posé le bout sur le velours du siège.

François put ainsi, toujours dans la glace, l'examiner longuement.

Éva était aussi belle que jadis, et, lui sembla-t-il, autrement. Grande et épanouie, elle dressait ses robustes épaules, ses rondes hanches, dans une robe de voile rose, que cachait en partie une redingote noire, faite d'une soie brillante. Des

dahlias de différents rouges chargeaient le chapeau. Une ceinture dont les pans formaient un nœud sur le côté, un peu plus bas que la taille, était du même ton que les fleurs.

Achille et Astérion cessèrent de parler : François fit signe à Spéry pour qu'il le nommât à la comédienne. Mais le directeur, qui était brusque et actif, n'en laissa pas le temps au professeur. Il affirma qu'il fallait « enchaîner ». Et, ayant déposé à côté de François son ombrelle et une bourse d'or, Éva vint entre les deux banquettes, où Astérion l'attendait.

Elle lisait le rôle en regardant de loin les feuilles, le corps un peu rejeté en arrière. Parfois, se fiant à sa mémoire, elle levait les yeux, et, peu sûre encore de cette prose lyrique, elle s'efforçait à se souvenir, souriant un peu de son application.

François la regardait avec un contentement extrême. Touché par sa beauté, il l'était également par son charme, par son maintien aisé. Pour lui, elle ne jouait, ni ne récitait. Il se moquait bien des paroles qu'elle disait. Mais il était frappé par la façon dont elle penchait la tête, et par le petit regard de satisfaction puérile qu'elle avait, lorsque, sans se tromper, elle avait achevé de dire toute une phrase.

« Assurément, — pensait-il, — elle n'est point, comme je le redoutais, apprêtée, ni vulgaire. Dans cette salle majestueuse, elle n'est pas autre chose qu'une élégante jeune femme dont la grâce naturelle enchante. Ce qui attire en elle, c'est la saine harmonie que font ce paisible visage, ce corps splendide, cette voix... Près d'elle, quelle félicité prodigieuse ne doit-on pas atteindre!... »

Et il se répétait :

« Comme elle me plaît!... comme elle me plaît!... »

Cependant l'amour d'Astérion ne parvenait pas à fléchir l'indifférence de l'Amazone. Achille survenait alors ; il annonçait à Penthésilée qu'elle était sa prisonnière. Celle-ci, les bras chargés de chaînes, prédisait sa vengeance. L'acte s'achevait ainsi.

Chacun se leva. Étienne présenta son ami. François s'inclina, écoutant l'actrice lui dire que son nom ne lui était pas inconnu, qu'elle goûtait ses œuvres. François, pour répondre, trouva des compliments analogues. Et il resta près d'elle, qui le regardait.

Il expliquait avec conviction que c'était une tâche facile que d'habiller une semblable beauté. Et soudain il remarqua, tandis qu'Éva souriait à une phrase flatteuse, la surprenante volupté de ce sourire.

Durant ce sourire, les yeux se fermaient presque, laissant voir la chair de la paupière humide et sombre. Ces paupières ne se fermaient point tant que l'on ne pût, au travers des cils lustrés, apercevoir l'éclat de la prunelle, dont le feu, par ce léger voile, était atténué.

Éva mordait en souriant le coin droit de sa lèvre inférieure; et la peau mordue, sous les dents, était un peu pâlie.

François vit tout cela en une seconde, et, en une seconde, ses désirs s'éveillèrent. Gauchement, il dit à l'actrice :

— Votre sourire, madame, est un paradis...

Cette phrase et le ton changé surprirent Éva. Elle regarda moqueusement le peintre. Elle lut dans ses yeux la flamme que ce sourire y avait allumée. Et ce sourire s'arrêta. — Ils se turent tous deux, pendant quelques instants...

— Connaissez-vous — reprit François — la Diane archaïque du Musée de Naples?

Éva répondit qu'elle ne connaissait pas les statues « par leurs noms ». Elle ajouta qu'elle avait chez elle quelques photographies d'antiques. François parla du décor des vases grecs, où il déclara que l'on trouverait d'excellentes inspirations. Et, en parlant, il observait les sourcils, la façon délicate dont ils s'effilaient vers les tempes.

Il dit encore :

— Je me souviens de vos bras, pour les avoir admirés, un soir. Vous jouiez Hermione.

Et, en disant cela, il posait sur ces bras des regards qui les dévêtaient. Il se les représentait nus, et l'odeur qui flottait autour de la femme aidait à cette évocation.

Ils se turent encore, un moment. Derrière lui, François entendait la voix de Louise, qui affirmait avec autorité; mais cette voix semblait d'un autre monde. Il était perplexe. Il aurait voulu exprimer fidèlement ce qu'il ressentait, mais, devant les mots à choisir, il était, aujourd'hui, sans adresse.

Tandis que, les yeux baissés, il cherchait la formule qui eût laissé deviner son désir, Éva le surveillait à la dérobée. Le

jeune homme était placé devant elle, à contre-jour, la face dans l'ombre. Elle vit si nettement la pensée de François qu'elle éclata d'un rire gai, dont elle dit au peintre qu'il était sans cause.

Puis, comme il la pressait :

— C'est une idée qui m'a passé par la tête.

Elle rit encore, avec contentement. François dit au hasard :

— Je sais quelle idée...

Et il rit à son tour.

Mais ni l'un ni l'autre ne riait franchement. C'était une contenance qu'ils se donnaient, surpris et gênés que le désir les eût tous deux si vite sollicités. Car, alors que François pensait qu'Éva serait peut-être un jour sa maîtresse, Éva imaginait la douceur des lèvres du jeune homme sur les siennes.

Ils se séparèrent.

Elle alla s'accouder à une fenêtre. Le jour déclinait : on avait levé les stores. Le bruit qui montait du boulevard ne l'empêchait pas de distinguer la voix de Feubrise, qui causait avec les acteurs, dans la salle. Et elle était mécontente du trouble qui l'emplissait à écouter cette voix ; — un trouble que ne provoquait point l'amour, mais un subit éveil des sens qui l'alanguissait, la privant de toute défense.

Elle s'efforça de ne rien laisser paraître, et ce fut avec l'air le plus indifférent qu'elle accueillit le peintre, quand celui-ci, peu après, la rejoignit à la fenêtre.

Il demanda qu'elle voulût bien fixer un rendez-vous, pour étudier les costumes.

— Suis-je libre, ces jours-ci ? — répondit-elle. — Je ne me rappelle pas... Donnez-moi votre adresse, je vous écrirai.

Il tendit une carte ; elle la plia et la mit dans la bourse dorée. Pendant ce temps-là, François tenait l'ombrelle, dont le manche de cristal et d'or lui semblait fort joli.

XVII

Sur l'un des côtés de l'atelier, rue des Vignes, il y avait une ouverture par où l'on accédait, en montant quelques marches, à un petit réduit, à peine plus grand qu'une profonde armoire.

En tirant une tapisserie de « verdure », on pouvait isoler cette pièce de l'atelier. La clarté, alors, n'entrait plus que par une fenêtre étroite, cachée, à l'extérieur, par des rameaux retombants.

Dans ce cabinet, entièrement tendu d'un velours côtelé couleur de cendre, il n'y avait guère de place, sinon pour un étroit meuble vénitien, en ébène incrusté d'écaille, et pour un large, opulent divan, jonché d'un grand nombre de coussins bleus, aux nuances infinies.

François aimait la retraite que lui offrait ce coin, où il avait accroché les quatre cadres auxquels il tenait par-dessus tout : une étude de Ghirlandajo, représentant, dessiné à la mine d'argent sur un papier lie de vin, le long manteau d'une femme agenouillée; une feuille où Bronzino avait reproduit la merveilleuse main d'Éléonore de Tolède avant de la peindre dans le tableau qui est à Florence ; l'esquisse de l'*Angélique* d'Ingres, don de sa mère; enfin une noble figure de Chassériau, une *Desdémone* au visage soumis et passionné.

C'est là qu'il vint se réfugier, lorsque, après un dîner solitaire, il décida qu'il fallait « réfléchir à tout cela ».

Le lent crépuscule dispensait dans la pièce une lumière incertaine que le rideau de feuilles rendait un peu livide. Étendu sur le divan, comme enlizé dans les coussins, la cigarette aux lèvres, François d'abord ne bougea ni ne pensa, désireux de laisser en lui, comme en un vase où il faut que l'eau repose, s'apaiser et s'ordonner les événements. Il savait bien qu'il était, en somme, heureux ; mais ce bonheur était un bonheur vague, étonné, fait de pressentiments et non de certitudes. François agissait avec son esprit comme avec l'une de ces empreintes de cire, fragiles et molles, que l'artisan ne touche qu'avec d'infinies précautions avant d'y avoir coulé la matière qui les perpétuera.

Ce recueillement cessa : tout à coup il vit devant lui, par l'imagination, et telle qu'elle lui était apparue dans le foyer, Éva Declos. Il se souvint de son désir, et l'éprouva de nouveau.

« Pourtant, — se dit-il, — je n'aime pas Éva... Depuis trois ans, je n'ai guère pensé à elle, sinon pour l'évoquer dans le brouillard qui environne une princesse morte, une héroïne

de roman... Certes, je ne l'aime pas... je ne l'aime plus... bien que je l'aie aimée... mais ce n'est pas cet amour-là, nourri de chimères, qui me fait aujourd'hui frémir de la sorte et m'assure que les plus violents plaisirs gisent entre ses bras... »

Il s'appliquait à ranimer le passé. Mais il ne s'élevait dans sa mémoire que de confuses images, une seconde aperçues, aussitôt évanouies : des fantômes inconsistants, faits de souvenirs mêlés, fragmentaires, inertes. Ces fantômes s'effaçaient bientôt devant une silhouette irritante d'exactitude : l'actrice, dans sa toilette rose et noire, riant près de lui, jeune, belle et attirante comme un fruit.

En cette sensuelle créature, il ne reconnaissait pas celle qu'il avait aimée autrefois : « Cependant, — pensait-il, — elle n'a pas changé. Pendant des mois, j'ai fait d'une femme la maîtresse de ma volonté et le but de mes ambitions; maintenant qu'il m'est donné de l'approcher, le désir que je ressens ne ressemble en rien à celui que j'éprouvais pour elle... Que s'est-il donc passé?... »

Il se rappela qu'il avait conservé la correspondance de jadis. Il n'eut qu'à tendre la main pour ouvrir, dans le meuble italien, le tiroir où étaient les lettres. Il fit jouer l'électricité, prit le précieux paquet.

Il y avait là les billets qu'il avait reçus d'Éva et les brouillons de toutes les lettres qu'il lui avait adressées. Il commença de les relire.

Dès la première page, il comprit ce qui différenciait les deux amours. Autrefois il n'avait pas aimé Éva Declos, mais Hermione. Ce qui l'avait séduit, ce n'était pas la beauté de la tragédienne, mais que cette beauté fût celle de l'héroïne grecque.

Ce ton distant, respectueux, pas une minute il ne l'eût employé pour écrire aujourd'hui à l'actrice. Il lui importait peu que celle-ci représentât, sur un théâtre, telle ou telle création imaginaire. Avait-il, cet après-midi, pensé à Penthésilée? Non : il n'aimait plus une héroïne, il désirait Éva.

« Tout devient limpide! » trouva-t-il. L'actrice n'avait point changé, mais, par la façon dont il l'aimait, elle se transformait pour lui, tant il est vrai que l'illusion seule crée l'amour et que la même femme, selon les circonstances, peut être aussi

dissemblable, pour le même homme, que deux femmes qui ne se ressemblent nullement.

« Et — remarqua-t-il — je ne risque point que cette impression disparaisse. Éva peut-elle redevenir pour moi ce qu'elle fut naguère?... Non, puisque je la vis, pour la première fois, sur la scène, costumée, fardée, comme métamorphosée en Hermione. Sans doute, prochainement, la verrai-je sur la même scène, sous un déguisement nouveau, être Penthésilée. Mais alors je serai initié. Je ne m'y « laisserai pas prendre », puisque devant moi, peu à peu, au cours des répétitions, se sera fabriqué le personnage, et que j'aurai entendu Éva, comme aujourd'hui, sans décor, sans costume, lire, et, si je puis dire, ânonner un rôle, n'essayant même pas, par la voix, ou par l'attitude, de créer autour d'elle l'élément héroïque... »

Il reprit les lettres. A mesure qu'il les parcourait, il s'étonnait d'avoir été autrefois, sous le nom de Jean Marisy, si hésitant, si craintif devant la réalité.

« C'était là un curieux amour, — pensait-il, — plus fait d'aspirations que de désirs. Je parais un mannequin docile des mille qualités qui composent cette créature idéale que l'on convoite à l'âge où l'on est sûr qu'il y a un absolu. »

Et il décida qu'il n'était plus le même que jadis. Il n'avait plus tant de crédulité, ni d'exigence. Il était, en un mot, plus « pratique ».

« Désormais Éva Declos, pour moi, n'est plus qu'elle-même. Certes, je ne l'embarrasserai pas, pour l'aimer, de tout un attirail fictif et décevant. »

Et, longuement, avec une précision qui l'énervait, il pensa aux lèvres rouges, fermes et mouillées, aux cheveux drus, noués sur le front comme une gerbe noire... Tout en Éva lui semblait fait pour inspirer l'amour physique. Et, comme un fidèle qui répète, devant l'image sainte, des psaumes d'élection, il choisit dans sa mémoire des vers de Baudelaire, qu'il récitait avec lenteur, à mi-voix :

Sur ta chair le parfum rôde
Comme autour d'un encensoir;
Tu charmes comme le soir,
Nymphe ténébreuse et chaude...

XVIII

Il avait reçu, le matin, un télégramme d'Éva Declos qui le priait à déjeuner, et, l'esprit alerte, le corps dispos, il se rendait rue Guillaume-Tell.

La perspective de ce déjeuner en tête à tête, chez Éva, excitait François. Il se promettait d'être habile et séduisant. Et il espérait bien qu'il quitterait son hôtesse, sinon troublée, du moins éveillée par sa visite.

Dans le foyer du Théâtre-Latin, il avait cru deviner, une seconde, au regard de l'actrice, un trouble à peine perceptible, qui trahissait une pensée amoureuse. Et certes, s'il avait su qu'il ne se trompait pas, il n'aurait point, ce matin, éprouvé cette appréhension qui croissait à mesure que se rapprochait le moment où il allait revoir Éva.

Cependant cette crainte n'était point sérieuse. En aucune autre aventure il n'avait eu cette sécurité enchantée. Il avait le pressentiment de la victoire. Cette femme, il en doutait à peine, devait être à lui.

Il arriva rue Guillaume-Tell. Il gravit l'escalier posément. il ne sonna pas tout de suite, voulant donner, par la lenteur de ses gestes, quelque solennité à cette première visite.

On l'introduisit : « Madame s'habillait et priait monsieur Feubrise de l'attendre quelques instants. »

François se dit : « Ma maîtresse sera paresseuse... » Il songea à de « grasses matinées... »

Il examina le salon où il se trouvait. Il était petit, sombre. Des palmes dorées étaient pendues au mur, autour d'un portrait de l'actrice : une mauvaise peinture, bête et prétentieuse. François se promit de remplacer, plus tard, par une œuvre moins médiocre ce vilain tableau. Il se regarda dans la glace, passa sa main sur ses cheveux, toucha sa cravate, se sourit. Puis il s'assit et feuilleta une revue, machinalement...

Pendant ce temps, Éva, tout en revêtant une robe d'intérieur, se recommandait à elle-même de n'être point, comme l'avant-veille, dans le foyer, gauche et troublée. Elle se proposa de ne point traiter ce jeune homme autrement qu'elle n'eût traité un dessinateur de costumes. Pourtant elle ne put se

défendre de constater que la pensée de revoir François Feubrise lui causait du plaisir.

Elle s'excusa en entrant. Il protesta, baisa la main, incliné. D'Éva se dégageait le parfum dont elle venait d'user. Les bras, jusqu'aux coudes, et le cou étaient découverts. La robe, faite d'une toile d'argent, était ornée d'une mousseline d'un bleu d'hortensia. Et ainsi, fraîche, éventée, dans le midi du jour chaud, Éva paraissait la nymphe de quelque source ombreuse. François le lui dit.

Dans la salle à manger, ils s'entretinrent d'abord des costumes.

François expliquait :

— Je me représente, pour le premier acte, un costume assez compliqué, avec un diadème et, peut-être, une cuirasse... Il faudrait s'inspirer de la Diane de Naples, dont je vous parlais l'autre jour, ou bien de la Minerve de Poitiers, qui a une coiffure si singulière...

Il disait cela, mais s'occupait surtout d'une légère veine bleue, qui, sur le poignet, ressemblait à une petite algue. Il ne pouvait voir cette veine que lorsque Éva levait la main vers la bouche. Et, sur cette veine, à chaque mouvement, glissait un bracelet de jade vert pareil à une tige mouillée.

François aurait voulu se courber vers ce poignet nu et sentir sous ses lèvres battre le pouls, comme un cœur d'oiseau.

Souvent, bien en face, Éva regardait François. Elle estimait « gentille » sa façon de prononcer certains mots, et « amusants », les petits reflets bleus qui jouaient dans sa barbe.

La conversation se poursuivit sans que François tentât d'être galant, sans qu'Éva tentât d'être coquette.

La table était bien servie : le jeune homme, qui appréciait la recherche et le superflu, fut heureux de trouver les mêmes goûts chez la comédienne. Ils vantèrent certaines spécialités culinaires ; ils furent d'accord pour célébrer des maisons réputées. De semblables riens les rapprochaient. Dans cette double gourmandise ils voulaient voir la promesse de plaisirs futurs, et tous deux remarquaient : « Comme nous nous entendons bien ! »

Une sorte d'alliance facile s'établissait entre eux, à leur insu. Ils jouissaient d'être ensemble. Et les propos banals qu'ils échangeaient leur cachait que cette jouissance était partagée.

Après le repas, ils en revinrent aux costumes. Assis devant une petite table, François faisait de rapides croquis. Éva était debout à son côté. Ils fumaient l'un et l'autre. Et quand Éva se penchait, la fumée qui sortait de ses lèvres passait sur le visage de François, que cela troublait comme une caresse.

Cependant, pour travailler utilement, ils n'avaient point de documents : François proposa d'aller au Louvre, ou mieux, à une bibliothèque, qu'il connaissait, au Musée des Arts décoratifs.

— On y est très tranquille. Et nous aurons là toutes les photographies nécessaires.

Éva accepta :

— Je veux bien, mais donnez-moi un quart d'heure... le temps de m'habiller.

Il demeura seul; il souriait de bonheur. Elle était avec lui si intime, si peu cérémonieuse!...

Tout au bien-être du moment présent, il jouissait d'être dans ce salon, fumant une cigarette, buvant un verre de *cherry-brandy*. A côté, Éva ne s'habillait-elle pas pour sortir avec lui?...

Et ils allaient passer la journée ensemble, comme des amants!...

Il se leva pour poser le verre sur le plateau: il vit à côté du flacon le verre qu'y avait déposé l'actrice; il y demeurait un peu de liqueur. — L'oreille au guet, la gorge serrée comme un enfant qui fait une chose défendue, il s'empara du petit verre, le vida, trouvant à cette gorgée une saveur délicieuse... Puis il reprit un air dégagé, tout à fait content.

Elle revint. François dit :

— Vous aviez cette robe rose, l'autre jour. Je m'en souviendrai... C'était la première fois que je vous voyais...

Et il ne s'apercevait pas de son mensonge, ayant tout à fait oublié, pour l'instant, l'aventure antérieure, Hermione, Jean Marisy...

Ils descendirent l'escalier. Elle marchait devant lui. Il voyait remuer les dahlias du chapeau. Il regardait le dos, les hanches... Éva sentait sur elle ce regard et elle redressait la taille, satisfaite d'être admirée, d'être enveloppée par ce désir muet.

Ni l'un ni l'autre n'attachaient une grande importance à leur conversation; ils parlaient parce qu'ils ne se connaissaient pas assez pour se taire ensemble, comme ils eussent souhaité de le faire, afin de mieux jouir de cet état rare, fugitif : l'état de deux êtres qui sont attirés l'un vers l'autre sans qu'ils songent encore à se l'avouer...

Au Pavillon de Marsan, ainsi que François l'avait annoncé, la bibliothèque était presque déserte. La venue de l'actrice, élégante et belle, dans cet endroit studieux, ne passa point inaperçue. François, parce qu'il l'accompagnait, en eut un mouvement de fierté. Il installa Éva tout au bout d'une table, près d'une fenêtre. Il s'assit à côté d'elle. Placés en contre-bas, ils voyaient le jardin des Tuileries, un banc vide, un arbre sur le ciel très bleu.

Ils ouvrirent un in-folio. Il contenait les images des innombrables Amazones qui encombrent le Musée du Vatican. Mais, outre qu'elles sont d'un art ennuyeux et froid, elles ne pouvaient inspirer le costume de la tragédienne : toutes ces guerrières étaient presque nues. Éva le fit remarquer au peintre, malicieusement.

François laissa entendre que cette absence de costume ne serait peut-être pas défavorable.

Éva se tourna vers lui, provocante :

— Qu'en savez-vous?

Et ils se regardèrent, une demi-seconde, les yeux dans les yeux, comme se bravant.

Ils se turent ensuite. Le volume, où les images étaient rangées dans l'ordre alphabétique, contenait, après les Amazones, les Aphrodites, et toutes ces déesses nues, dans des attitudes voluptueuses, encourageaient le tour sensuel de leurs pensées.

Pour que leurs épaules se touchassent, ils n'auraient eu qu'un tout petit mouvement à faire, tant ils étaient assis l'un près de l'autre. Et tous deux avec le même soin se gardaient de ce petit mouvement, redoutant que, par l'émotion qu'il eût causé, se fussent dévoilés des sentiments qu'ils croyaient très bien cachés. Et, de fait, ils étaient tous deux trop occupés de leur propre trouble pour qu'ils en discernassent la réciprocité.

Dans un autre album, ils trouvèrent des images qui les retinrent. Les grands manteaux que portent les Canéphores du Bardo plurent à Éva. Elle aima aussi ces grands plis droits, méthodiques, qui font des danseuses d'Herculanum des colonnes vivantes. François conseillait des costumes plus archaïques, ou plus décadents.

— Penthésilée n'était pas une Grecque du pays de Praxitèle. La légende la situe dans les contrées de l'Est, presque en Assyrie. Faites-en une reine un peu orientale, avec beaucoup de bijoux, des étoffes teintes et brodées.

Mais Éva préférait que l'un des costumes fût en laine blanche, très simple, pour laisser au corps toute son importance, toute sa ligne.

Et ils jouèrent tendrement à se faire des concessions. Saisissant là des prétextes à se sourire, à s'égayer, à se taquiner, ayant pris leur parti de cette sympathie qui les poussait l'un vers l'autre, ils se sentaient jeunes, joyeux. Et ils riaient parfois tout haut, ce qui faisait se retourner autour d'eux les travailleurs, et se pencher, là-bas, le bibliothécaire, par-dessus son bureau.

Ils se mirent d'accord :

— Donc, pour le premier acte, — dit François — nous combinons la coiffure de la Minerve qui est à Poitiers avec les voiles qui drapent cette déesse mutilée, sur l'Hèraïon de Sélinonte. Ne doutez point, madame, que ce ne soit là une hérésie.

— Oui, mais le second costume sera d'une vérité qui compensera cette fantaisie.

Ils avaient choisi pour la copier la tunique que porte l'Aurige vainqueur, trouvé à Delphes.

— J'aurai les bras nus, les chevilles découvertes, et je ferai de mes cheveux un casque étroit et pesant qui me serrera les tempes... Me voyez-vous comme cela?...

Et elle se rejeta en arrière, mordant, ce qu'elle faisait fréquemment, le côté droit de sa lèvre inférieure, — souriante et sans secrets.

François dit qu'il l'imaginait fort aisément dans ce costume. Il n'ajouta point qu'il se la représentait, à ce moment même, sans autre parure que sa beauté. Et il restait devant elle, la considérant, tandis qu'Éva, toute caressée par les yeux du

jeune homme, eût voulu prendre entre ses mains ce visage agréable et le presser sur un cœur conquis...

XIX

FRANÇOIS FEUBRISE A ÉTIENNE SPÉRY

Bien que ta femme, mon cher Étienne, doive t'écrire chaque jour et que tu n'ignores rien de ce qui se fait au Théâtre-Latin, je veux te parler, — comme tu me l'as demandé, — de nos répétitions.

Tu ne saurais croire à quel point cela va vite. Penthésilée, *à moitié lue par des comédiens en costume de ville, est déjà une très belle chose. Hier, on a commencé de répéter « en scène » et il est question de donner dans une quinzaine de jours la première représentation.*

Les acteurs sont des gens bien extraordinaires. Je les admire et ils me divertissent. J'ai du goût pour la façon calme et méthodique qu'ils emploient à devenir peu à peu le personnage de leur rôle : cela se fait soigneusement et sûrement... Je les imaginais nerveux, bousculés, — en un mot : lyriques, — et pas du tout ! Ils sont minutieux, précis, dociles. En somme, on « établit » un Achille ou un Astérion comme on décorait une assiette, comme on sculptait un panneau, autrefois. C'est le même art, tout à la fois obéissant et personnel.

Les répétitions, c'est la chenille du futur papillon. Rien n'est plus désolant que cette salle déserte avec ses housses couleur de poussière. Toutes ces loges vides et noires sont pareilles aux alvéoles d'un columbarium romain. Et la scène, sans décors, délabrée, avec une dizaine de feux à la rampe !... On a l'air de travailler sous terre, en cachette.

Je n'aurais jamais prévu une si paisible « cuisine ». Cette discipline de fonctionnaires, cette entente « d'équipe » entre des êtres qui seront le soir des héros brisés d'amour et de fièvre, me surprend, me confond.

« L'effet » sera sans doute au second acte. Ce Vopiscus Sisenna, — que je te soupçonne bien un peu d'avoir amélioré, — ne manquait point de génie. Le moment où Penthésilée, pour se venger d'Astérion, séduit Achille, « portera » beaucoup. Éva Declos, qui joue maintenant sans le texte, y sera plus belle qu'en aucun autre de ses rôles... Et, si tu veux te souvenir, tu avoueras que j'ai des points de comparaison...

Et maintenant, à ce propos, je vais te parler de moi.

Il y a exactement dix jours que tu m'as présenté à Éva

Declos. Et j'en suis, cela est certain, éperdument épris. Au surplus, on pouvait le prévoir. Toutefois, lorsque je suis près d'elle, je ne pense pas du tout que jadis, comme aujourd'hui, je tremblais de plaisir à son aspect. Pour songer au passé, il faut que je m'applique à le vouloir. Et jamais je n'ai ces brusques, ces involontaires sursauts de la mémoire qui vous montrent, en une seconde, tout un morceau du passé. Le désir, l'ardent désir que j'ai d'elle, m'absorbe tout entier.

Nous nous voyons chaque jour. Et si je ne lui ai encore rien témoigné de ce que j'éprouve, ce n'est pas que je sois timide, ni perplexe, c'est que je suis ébloui.

En sa présence, je me sens, comme sous un soleil d'été, à la fois brûlé et engourdi. Ne ris pas et permets que je me compare à ces meules d'herbe où le foin, au centre, bout et fermente, et qui semblent cependant immobilisées par la chaleur. Cet état n'est pas désagréable. Je ne déplore pas qu'il dure et ne fais nul effort pour qu'il cesse : car j'ai la secrète assurance que cela se fera — comme on dit — tout seul. Et cela se fera parce que cela doit se faire. Cela se fera à son heure, comme une fleur s'ouvre, comme une source jaillit : par la force des choses.

J'écris ces lignes presque avec calme. Et, pour m'en étonner, il faut que je réfléchisse. — Oui : elle était, cette après-midi, près de moi, au deuxième rang de l'orchestre, dans une pénombre fraîche. Je la revois : et il me semble que mon cœur se répand en moi. C'est un plaisir doux, sans frissons, sans nervosité. — Pourquoi cette quiétude et ce bonheur comme délacé? Est-ce l'effet de la saison? Voici l'été. Paris est plein de fleurs et de femmes en blanc... Imagine, Étienne, ton ami mollement bercé dans la sécurité. Une sécurité qui ne résulte d'aucun raisonnement, d'aucun fait, mais aussi certaine que la mort de cette rose trop mûre, et dont les pétales seront, sur cette table, demain, répandus.

Cette lettre est vive et désordonnée comme une eau agacée de rayons. Ah! Étienne, excuse ce tendre laisser aller : — Elle a de beaux yeux noirs; les paupières sont nettes, très dessinées, et cependant, parce qu'elles sont bistrées et humides, le regard y paraît comme noyé. Ses dents sont courtes, un peu carrées; elles sont rangées entre ses lèvres comme de solides petits pépins dans un fruit entr'ouvert. Sa nuque brune et duvetée fait songer à son dos, à sa chair voilée. Sa voix est si somptueuse, si lente, si onctueuse, qu'il semble qu'on ne l'entende pas, mais qu'on la goûte, comme la neige d'un sorbet.

Mon enfant, mon vieil Étienne, elle sera ma maîtresse. Je la connaîtrai tout entière. Elle me tiendra dans ses bras. Et notre

amour sera plus beau que tout ce que j'ai déjà éprouvé... Comment veux-tu que ne pâlissent point l'acide Tige, la fluide Patricia, l'artificielle Hermione, devant cette Éva, — Ève elle-même, et tout le Paradis!...

... Je respire un peu, te laisse respirer et quitte ce ton lyrique. Tu souriras, homme raisonnable; mais, ayant constaté une fois de plus ma turbulence et le peu d'empire que j'ai sur moi-même, tu te diras que je vais être heureux et tu seras content.

Mon bonheur, je te le jure, serait moindre si je ne te le confiais pas. Moi, dans ma joie, ce que j'étais hier, je ne le puis plus juger. Toi, au contraire, tu me connais comme toi-même, tu es un autre moi-même, mais un moi-même qui garde son sang-froid. Et, tandis que je suis condamné à n'être plus que le moi-même du moment présent, incapable de se replacer dans le passé, tu es à la fois le moi-même d'hier et celui d'aujourd'hui. Tu as le pouvoir, en cette lucidité, d'apprécier, de mesurer mon bonheur mieux que je ne le puis faire.

Mais voilà un bel embrouillamini! J'ai fort peur de n'être pas un « correspondant sérieux ». Ne vaut-il pas mieux que je termine cette lettre?

Et pourtant, j'aurais voulu te parler des costumes. Ceux d'Achille et d'Astérion sont définitivement fixés. Pour ceux que doit revêtir Éva, il n'est point de jour où, afin de les parfaire, je n'y apporte quelque modification... Mais tu verras cela! — Aujourd'hui, j'ai couru Paris pour trouver l'adresse d'un vieil Alsacien qui tisse des étoffes en chambre, je ne sais où. Il prétend avoir reconstitué le métier et tous les plus petits détails techniques en usage au temps où vivaient, sinon Penthésilée, du moins de belles Grecques qui seront trop flattées, certes, de renaître sous les traits d'Éva.

On m'a promis l'adresse de cet homme ingénieux. J'ai hâte de l'avoir, afin d'y mener « celle que j'aime ».

Sache que je la revois demain. — Demain!... Il y a une chanson là-dessus; une chanson d'atelier :

C'est demain que je vois Rosette,
Je veux la prendre par la main...

La suite est un peu leste.

Ton ami,

FRANÇOIS.

XX

François Feubrise se rendait chez M. Ulrich Grœtzinger, fabricant de tissus; il devait y retrouver Éva.

M. Ulrich Grœtzinger habitait rue de la Vierge, 6. La rue de la Vierge est courte et dérobée. Elle réunit l'avenue Bosquet à l'avenue de La Motte-Picquet. Et, de Passy, François, pour gagner cette rue, devait traverser le Champ-de-Mars. Il s'en fût bien passé. Cette large étendue était déserte, poussiéreuse et chaude. Un accablant soleil en faisait un petit Sahara, et l'air pesant annonçait quelque orage. Nul doute qu'avant la soirée la pluie ne tombât.

Tout en cherchant, sous les arbres, une ombre tiède et illusoire, François pensait :

« Chez ce marchand d'étoffes qui travaille « à la grecque », nous n'allons probablement rien trouver qui vaille qu'on s'y arrête. Mais qu'importe ! Ce n'est là qu'un prétexte pour rencontrer Éva. Et je serais bien sot si je ne réussissais pas, au sortir de cette visite, à l'accompagner quelque temps... Sait-on jamais ?...

Pour l'instant, François n'était ni brusque ni nerveux. A peine était-il impatient. Toutefois, pour organiser ce rendez-vous, il avait dû s'agiter et courir, Grœtzinger n'étant désigné ni par la réclame ni par le succès.

La tragédienne avait consenti volontiers à aller chez ce marchand : la compagnie du peintre lui plaisait chaque jour davantage.

Pourtant elle n'était pas encore là quand, au dernier étage d'une maison médiocre, François se trouva, en compagnie de M. Ulrich Grœtzinger, dans une petite chambre encombrée par un étrange et volumineux métier.

Ce tisserand était un vieillard crasseux et affable. Il avait un opiniâtre accent alsacien et portait des lunettes de corne. Il ne manquait pas de répandre dans ses propos le mystère, l'orgueil et l'aigreur habituels aux inventeurs méconnus.

— Bien que je ne veuille, monsieur, — disait-il, — divulguer les bontés que consentent à avoir pour moi certains personnages haut placés, je puis vous dire que MM. Edmond Pottier et Salomon Reinach m'ont rendu visite. Et M. Heuzey m'a promis qu'il emploierait mes tissus pour draper le modèle qui, chaque année, illustre ses cours à l'École des Beaux-Arts... Cependant, monsieur, je n'ai pas même les palmes...

Il montra à François de grandes pièces d'étoffes, à la trame irrégulière, d'un blanc un peu safrané.

Le peintre touchait les tissus légers et moelleux; il songeait combien il serait agréable d'y draper le beau corps de la comédienne.

Mais M. Ulrich Grœtzinger s'animait, dévoilant son innocente folie. Il disait avec flamme qu'un jour viendrait où il réussirait à « répandre universellement ses produits ». Et, assurément, tout le monde alors adopterait ces lainages « seyants et rationnels ».

— Car enfin, monsieur, vous ne nierez point que tous ces velours, tous ces draps ne soient détestables et ridicules. Ils n'habillent pas, ils surchargent... Et des dentelles, monsieur, des boas de plumes, ah! quelle démence!... La Victoire de Samothrace n'avait point de dentelles. Vêtues de ceci (et il brandissait un lé comme un drapeau), toutes les femmes seront des Victoires de Samothrace, et ce sera sur terre la vie des Dieux!...

François cachait mal l'envie qu'il avait de sourire. Des mains rudes et sales de ce vieillard ambitieux, comme des mains de quelque prestidigitateur, il voyait s'échapper d'innombrables petites statues grecques, toutes parées de ce tissu blanc déroulé dans la chambre. Et chacune avait le visage d'Éva, un visage tentateur et doux...

Il expliqua à M. Ulrich Grœtzinger que la personne qui allait venir ne lui demanderait pas une robe de ville, mais un costume de théâtre. Il nomma « madame Eva Declos », et fut un peu mortifié de ce que l'Alsacien restât insensible au prestige de ces syllabes.

— Ah! monsieur, j'ai, avec mon étoffe, reconstitué tous les costumes de la statuaire antique. Ma femme sait les porter. Puisque cette dame que vous attendez n'est pas encore là, vous plairait-il que je fisse venir ma femme? Vous jugerez mieux...

Et, avant que François eût répondu, il appela :

— Ada!... Ada!...

Ada vint. Ada était hilare, rouge et ronde. Son mari, avec gravité et tendresse, lui dit ce qu'il voulait d'elle. Et Ada, mieux faite assurément pour les soins du ménage, ôta, avec le calme qu'y aurait mis le premier modèle venu, un corsage de lustrine noire, une jupe usée.

— Ada, nous ferons d'abord la *Polymnie* du Louvre.

Et cette épaisse gaillarde s'enroula du tissu grec, pour être la délicate Muse, si gracieuse, si grêle.

— Voyez, monsieur, — disait Grœtzinger, — si ce n'est pas le marbre même!

Et, successivement, l'épouse imita Niobé, Melpomène, Psyché. Elle montrait ses gros bras, et, de ses mains rugueuses, rectifiait des plis sur son ventre gonflé. Elle ressemblait à certains dessins où Daumier parodie les personnages de Racine.

Mais, au moment où Ada, ingénieusement allongée sur un sopha de peluche verte, tentait de reproduire l'*Ariane couchée*, on sonna.

Ariane se leva : car il fallait qu'Ada ouvrît...

C'était Éva Declos. Elle expliqua au peintre, en s'excusant, la cause de son retard. Elle dit aussi :

— Vous n'êtes pas raisonnable de me faire sortir par un temps pareil. Jamais je n'ai eu si chaud!

Elle relevait ses cheveux sur les tempes, passait un doigt entre son cou et sa chemisette. Elle poussait parfois de charmants soupirs, sans courage pour manier les étoffes que l'empressé Grœtzinger soumettait à son appréciation.

— Ah! monsieur, — disait-elle avec lassitude à l'Alsacien, — tous ces lainages, c'est bien lourd... Les Grecques n'avaient-elles point, pour de tels jours d'été, des robes de toile d'araignée, tissées en fils de givre?... Voilà ce qu'il me faudrait!...

François lui fit remarquer combien étaient jolis et souples les plis que formaient les étoffes.

— Croyez-vous?... Peut-être!

Et elle ne dissimulait pas son indifférence. Elle était penchée, amollie comme une fleur qui attend la pluie.

Ulrich Grœtzinger eut de l'audace :

— Si madame me le permettait, je la prierais de se draper... Sur elle-même, madame jugera mieux de l'effet...

Elle regarda François, qui l'encouragea.

Elle enleva sa chemisette. Il y avait un petit ruban bleu dans une coulisse, au cache-corset. Elle fit courir ses mains sur ses bras nus, ambrés et mats comme la coquille de certains œufs. C'étaient de beaux bras, pleins et fermes. François eût voulu y poser longuement les lèvres, à la saignée, où la chair est diaphane et azurée.

Grœtzinger dit alors :

— Si madame veut enlever aussi sa jupe?...

Amusée, elle y consentit.

La jupe alla rejoindre la chemisette ; Éva fut en jupon. La mousseline ornée de fleurs légères, les multiples volants déchiquetés amusèrent François. Les chevilles dépassaient, dans des bas clairs comme les souliers. Et ainsi, à demi dévêtue, sous sa toque faite de deux pigeons blancs, elle était délicieuse.

Ulrich Grœtzinger disposa autour d'elle les voiles antiques ; Ada voulut l'aider. Mais l'actrice les trouvait maladroits : elle s'approcha d'une glace et, preste, experte, en deux minutes, elle se trouva enveloppée d'un grand manteau décoratif. Elle prit une pose de théâtre.

Le vieux marchand, comme enivré, poussa des exclamations et s'agita. Ensuite il s'agenouilla comiquement :

— Une statue de Sicile, une vraie statue!...

L'étoffe plut à Éva. Elle dit à Feubrise qu'elle désirait disposer un lé à l'imitation de la tunique que porte l'Aurige vainqueur.

Le peintre déploya l'étoffe, les bras tendus, devant la femme, et tout près d'elle. Elle souriait sans gêne, très gaie.

— Voulez-vous lever le bras? — disait-il.

— Comme cela? — demandait-elle, passant ce bras par-dessus l'épaule de François.

« Elle n'aurait qu'à plier le bras pour me serrer contre elle... », — pensait le jeune homme. Le parfum, si proche, s'enroulait autour de lui. La mince batiste du cache-corset cachait mal le haut de la gorge : « Ce sont d'aimables épreuves... », se disait-il. Et tous deux, sans le savoir, songeaient en même temps : « Il est bien fâcheux que nous ne soyons pas seuls... »

Ils renoncèrent bientôt à reproduire le costume de l'Aurige. Sans l'image et avec une étoffe non taillée, cela n'était pas possible.

Éva remit sa jupe, sa chemisette.

Ulrich Grœtzinger disait :

— Cette séance, madame, est le plus beau jour de ma vie.

Il ne mentait pas. Ada paraissait un peu jalouse.

Éva Declos et François Feubrise s'en allèrent.

Ils n'avaient pas envie de se quitter. Sur le trottoir, indécis, chacun attendait que l'autre trouvât « quelque chose à faire ».

— Où allons-nous?... — dit Éva.

François n'hésita point :

— Voulez-vous venir goûter chez moi?... C'est tout près d'ici...

— Vous me ferez voir vos œuvres?...

— Oui, et je vous offrirai du thé froid avec de la glace.

— Oh! alors, cela me décide.

Le ciel, maintenant, derrière le Trocadéro, était d'une menaçante couleur de plomb. Il s'élevait, par instants, de brefs coups de vent qui secouaient la torpeur de l'air. L'orage serait bientôt là.

François appela une voiture. Tous deux parlaient pour parler. Ils ne disaient rien de ce qu'ils eussent souhaité se dire :

— C'était bizarre, avouez-le, cette séance...

Et, bien plus longtemps que cela était nécessaire, ils se divertirent d'Ulrich Grœtzinger, de la burlesque Ada.

La pensée qu'il menait Éva Declos chez lui, rue des Vignes, remplissait François d'une félicité parfaite. Il se disait : « Je la ferai entrer dans le salon rose... » Il appréciait d'autant plus cette visite que, malgré toutes les dépenses d'imagination qu'il avait faites, il n'aurait pas osé, pour ce jour-là, la prévoir.

Il s'inquiéta subitement : tout serait-il en ordre, chez lui, pour recevoir Éva? Les bouquets étaient frais, mais peut-être n'y aurait-il pas de citrons, pour les presser dans le thé froid : il en fut frappé comme par un malheur.

Enfin il put dire à Éva :

— Voici la rue des Vignes.

La voiture s'arrêta devant une haute porte de bois, peinte en vert.

— Mais c'est la campagne, ici! — s'écria la jeune femme en entrant dans le petit jardin.

Il était fleuri exclusivement d'œillets et d'héliotropes. Ce double parfum sentait la muscade et la vanille. Éva fut séduite par cette odeur, et François lui en plut davantage. Elle le regardait qui marchait devant elle, pour la guider. Il était

sérieux et prévenant. Elle résista à l'envie qu'elle eut tout à coup de courir à lui et de le bousculer tendrement.

Comme il se l'était promis, il la fit entrer dans le salon rose. On le nommait ainsi parce que la toile de Jouy qui le revêtait était de cette couleur. Sur cette toile, on voyait représentés en camaïeu des monuments de Paris, dans des médaillons environnés de lions, d'étoiles et de sphinx.

Il n'y avait dans cette pièce que des meubles anciens, tous en bois ciré et d'un style champêtre. Dans des vases en faïence de Marseille s'épanouissaient des pivoines à foison, roses, blanches et rouges, qui répandaient une odeur acidulée.

Éva allait et venait, devant François ravi. Elle s'intéressait aux bibelots, aux cadres. Elle ouvrit une boîte en « pomponne » et renversa des pastilles; elle posa sur sa main un minuscule crapaud japonais, sculpté dans un bois poli et brillant comme du métal; elle rit d'une petite découpure genevoise, en papier noir, où Voltaire était caricaturé; elle considéra enfin un tableau qui figurait un enfant, nu et paré d'ailes, penché vers un ruisseau et s'y mirant.

— C'est mon portrait à cinq ans, — dit François, — et l'œuvre d'une tante fort âgée, qui mourut l'année suivante. Elle avait appris la peinture d'une dame qui enseignait aussi Mademoiselle d'Angoulême, et, en faisant ce portrait, comme elle était déjà un peu gâteuse, elle ne savait que parler de cette princesse, pour en dire : « Elle peignait des liserons... »

François aurait bien voulu parler d'autre chose que de sa tante Rosine; mais il se sentait trop agacé par l'orage et par les événements pour ne s'en point emparer dès l'abord.

Ils allèrent dans l'atelier. Il montra à la jeune femme deux portraits qu'il avait peints en Angleterre. C'étaient deux dames fort belles, l'une en veste de chasse vermillon, l'autre en satin blanc. Elle admira les peintures, puis les modèles.

Il parla de ces deux Anglaises.

Et il était furieux de parler d'elles... Eh quoi! Éva était là, près de lui, chez lui, selon son vœu fervent, et il ne trouvait à dire que : « La brune trompait son mari, et s'appelait Lady Thruyll... » ou : « Elle avait des émeraudes de la plus grande rareté... » Il s'accablait de fortes injures et accusait l'orage.

Pour Éva, elle était heureuse d'être là. Elle appréciait cet

intérieur luxueux et confortable où elle imaginait qu'il serait agréable de s'aimer. Rien ne l'empêchait d'être la maîtresse de François...

Mais pas plus que lui elle ne se sentait la force de dire quoi que ce fût. Était-il possible d'avoir, par ce temps lourd, une conversation amoureuse? Ce qu'il eût fallu, c'est se serrer dans les bras l'un de l'autre, sans rien dire, et s'embrasser parfois, doucement.

On apporta du thé froid, des citrons. Des morceaux de glace étincelaient dans une coupe de verre irisé. Sous le regard ils étaient glissants et frais comme sous la main. Il la servit. Leur conversation était extrêmement ridicule. Ils discutèrent, pour savoir s'il faut préférer le thé de Ceylan au thé de Chine. Puis ils firent l'éloge de certains biscuits hollandais. La timidité de François égalait l'indolence d'Éva. Le peintre avoua cependant que ce temps le rendait tout à fait stupide.

Éva répondit :

— Je crois que j'ai un peu mal à la tête.

Il y eut alors un roulement de tonnerre, dans le lointain. Ils dirent tous deux, à demi-voix :

— C'est l'orage...

Un coup de vent rebroussa les arbres. On entendit battre un volet. Elle était assise dans un fauteuil à grand dossier, près de la fenêtre, et lui sur une chaise, devant elle. Ils écoutèrent les premières, larges, délicieuses gouttes tomber sur les feuilles, avec un bruit court, et comme écrasé. Ils se levèrent, s'accoudèrent à la croisée, pour regarder tomber l'eau.

— Regardez — dit Éva — les œillets et les héliotropes : ils ont l'air, quand ils reçoivent des gouttes, de se faire de petits saluts...

Il ne répondit rien.

La fenêtre était étroite. François sentait dans ses cheveux, parfois, passer l'extrémité des plumes qui étaient sur le chapeau d'Éva. Le bras droit de François touchait le bras gauche de l'actrice. Ils jouissaient silencieusement de ce contact. Le ciel versait une eau violente, rapide.

Devant eux une petite feuille tournoya, coupée par une goutte. Le parfum des héliotropes montait, dense, lourd, pareil à la fumée d'un foyer où l'on a versé de l'eau.

Soudain et formidable, le tonnerre retentit, comme si la foudre fût tombée dans le jardin. Éva eut un sursaut qui la jeta vers son voisin. François se pencha : ses lèvres rencontrèrent derrière l'oreille une petite place chaude qu'il baisa longuement.

Ils demeurèrent ainsi, jusqu'à ce qu'il leur fût devenu impossible de supporter l'engourdissement que leur causait cette posture incommode. Ils se redressèrent alors. Ils échangèrent un regard vague, comme indifférent. Et, sans brusquerie, ils unirent leurs lèvres...

Ils n'auraient point su dire combien de temps avait duré ce baiser, goûté les yeux clos, dans une étreinte oppressée. Quand ils se séparèrent, chacun dit le prénom de l'autre, gravement, passionnément. François, machinalement, regarda sa main, où, dans la paume, il vit imprimée la forme d'un bouton de nacre qui fermait dans le dos la chemisette d'Éva. La pluie cessait. L'orage grondait dans l'éloignement. Ils respirèrent, avec l'odeur des fleurs, l'odeur nouvelle de la terre mouillée. Ils se sourirent en soupirant.

François marcha jusqu'au bout de la pièce. Puis il revint, contempla un instant les arbres brillants, s'assit sur une chaise près de laquelle se tenait Éva. Il posa sa tête contre la robe blanche, et murmura :

— Mon amie...

Éva répondit :

— Dites-moi que vous m'aimez.

Ils parlèrent alors de leur amour. Leurs propos étaient désordonnés, pleins de redites.

— Est-ce possible que l'on s'aime comme cela, tout de suite?...

— Vous voyez bien!...

Il lui touchait la main, et chaque doigt, l'un après l'autre.

— Je suis heureuse... Pourquoi riez-vous?

— Parce que je suis heureux...

Il y eut un rayon de soleil. Il tacha d'or la robe blanche. Il était oblique et venait d'un astre déclinant.

Elle se leva :

— Je vais rentrer...

— Oh!...

— Si!... si!...

— Mais pourquoi?

Elle dit qu'il était tard, qu'on l'attendait, qu'elle ne dînait pas chez elle, mais chez une amie. Si elle avait su, elle n'aurait pas accepté ce dîner : elle aurait préféré ne pas sortir, et penser à François.

Mais il la tenait embrassée; il cherchait à l'émouvoir.

Elle protestait :

— Non, non, pas ici...

Il parla de quitter le salon rose. Elle n'y consentit que pour gagner la porte du jardin, et la voiture, qu'elle avait gardée.

François boudait un peu, mais sans entêtement. Il ne comprenait ni n'approuvait le caprice de son amie.

— Alors, quand?...

Elle fixa le soir de la « première », après *Penthésilée*.

— C'est dans dix jours à peine... Nous nous connaîtrons mieux... Ce sera bien plus gentil...

Il la conduisit à la voiture. Ils traversèrent le jardin. Un orgue de Barbarie, depuis quelques instants, jouait dans une rue voisine le grand air du *Trouvère*. Malgré les accents fêlés du pauvre instrument, cette musique parlait pour eux. Des gouttes tombaient des branches.

— Je vous verrai demain? — dit François.

— Oui, au théâtre, à quatre heures.

Il cueillit des œillets. Il les mit sur les genoux d'Éva, dans la voiture, qui partit. Éva se retourna et lui envoya un baiser. Ensuite elle agita la main.

Il revint dans le salon rose, où d'abord il gambada comme un enfant. L'orgue recommençait plus loin la grande phrase italienne, et, peu à peu, François fut attendri jusqu'aux larmes par la tendresse voluptueuse que lui offrait cette harmonie vulgaire, mais passionnée.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

VOLTAIRE

ET

LES LETTRES PHILOSOPHIQUES

COMMENT VOLTAIRE FAISAIT UN LIVRE

On a depuis longtemps essayé de connaître en détail la vie de Voltaire pendant les deux ou trois années qu'il passa en Angleterre (milieu de 1726, début de 1729). Quoiqu'il y reste quelques points obscurs, cependant Desnoiresterres, M. Churton Collins, M. Ballantyne et récemment M. Foulet nous ont suffisamment instruits de la manière dont le poète vécut là-bas. Nous connaissons à peu près les relations qu'il eut en Angleterre et les incidents de son séjour. Je ne veux pas revenir sur ce chapitre biographique.

On sait que, revenu en France, Voltaire fit part au public de sa découverte de l'Angleterre dans les *Lettres philosophiques*. Il nous y a donné le témoignage direct des impressions qu'il a ressenties dans ce pays, autant du moins que la peur des conséquences, que tout de même il n'a pas évitées [1], lui permettait de les manifester. Nous le savons, mais nous n'en savons guère plus. Il serait intéressant de connaître avec un peu de précision comment le livre s'est fait dans son esprit, d'en pouvoir

1. J'ai raconté ici même le détail de la condamnation du livre en France (Voyez le n° du 1er mai 1904).

rapporter les diverses parties aux réalités diverses qui l'impressionnèrent, aux choses qu'il vit, aux propos qu'il entendit, aux livres qu'il lut, de pouvoir mesurer de quelle sollicitation du dehors et de quelle réaction de son vif esprit chaque phrase est le produit. C'est la recherche que je me suis proposée et dont je vais indiquer quelques résultats[1]. En voyant Voltaire au travail, en saisissant les faits et les documents au moment où ils l'atteignent, et en regardant ensuite ce qu'ils sont devenus dans son ouvrage, on se fera, je l'espère, une idée plus exacte de la psychologie littéraire de Voltaire, j'entends par là du jeu et des procédés de ses facultés de penseur et d'artiste.

*
* *

Deux mots d'abord sur l'histoire du texte. On ne dit plus guère : *les Lettres anglaises qui parurent en 1731*. Cette vieille erreur a été déracinée. Presque tous les ouvrages de vulgarisation même ne laissent pas ignorer que ces *Lettres* parurent en 1733 à Londres, traduites en anglais, et seulement en 1734 dans la rédaction française originale. Mais on les dit encore couramment *composées en 1728*. Or il y a tout juste deux lettres, pas une de plus, qui ont chance d'avoir été écrites en 1728, pendant que Voltaire était en Angleterre : c'est, peut-être, la XIVe sur Descartes et Newton, et c'est, très probablement, celle où il conte son arrivée à Londres et ses premiers contacts avec la vie anglaise. Mais justement ce dernier morceau a été exclu du volume de 1734 et n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. Dans le volume de 1734, il y a donc une seule lettre qu'on ait une raison sérieuse de dater du temps de son exil. Tous les indices précis qu'on relève ailleurs montrent Voltaire rédigeant en France, et rédigeant après 1729 et même 1730.

Je ne sais à quel moment précis il changea son plan, mit au rebut une lettre déjà écrite et se décida à faire la relation philosophique et non la description pittoresque du pays et des mœurs. Mais, sur ce nouveau plan, le gros travail de rédaction

1. On en trouvera le détail dans une édition critique et commentée des *Lettres philosophiques* que publiera prochainement la Société des Textes Français Modernes.

se place entre le milieu de 1731 et la fin de 1732. Au cours du travail, il resserra encore son plan, renonçant à tenir sa promesse de parler des généraux et des ministres après les savants et les littérateurs. Il l'étendit d'un autre côté : il n'avait pas d'abord osé, lui poète, se prononcer entre Newton et Descartes : car, disait-il,

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Mais à la fin de 1732, s'étant fait instruire dans le Newtonianisme par Maupertuis, il ajouta à l'indécise lettre XIVe trois lettres toutes chaudes de l'enthousiasme d'un nouveau converti. Ces modifications ne faisaient qu'accentuer le caractère original qu'il avait voulu donner à ses souvenirs de voyage. C'était un tableau de la liberté anglaise, de ses effets dans toutes les parties de la civilisation, religion, politique, science, philosophie, littérature. Et la XXVe lettre qu'au dernier moment il cousait à l'édition rouennaise — les Remarques sur Pascal — n'altérait qu'en apparence l'unité de l'œuvre,

Des éditions de 1734 (Basle, c'est-à-dire Londres, et Amsterdam, c'est-à-dire Rouen[1]), jusqu'à l'édition de 1775 (dite *encadrée*), pendant quarante années, le texte subit bien des modifications où s'inscrivit toute la frémissante sensibilité de l'écrivain. Voltaire est un pitoyable correcteur d'épreuves. Il poussera des cris aigus quand il se verra défiguré par des leçons absurdes ; il accusera, désavouera ses libraires. En attendant, lui-même ne fait rien pour présenter ses écrits au public dans une forme typographiquement correcte. Jamais, ni dans l'édition rouennaise de Jore qu'il a surveillée lui-même, ni dans aucune des suivantes, je n'ai l'impression qu'il ait concentré son esprit sur ce but : obtenir la correction typographique. Il se désintéresse de la ponctuation et de l'orthographe ; que cette particularité à laquelle il tient dès 1734 *Anglais*, *Français* (au lieu d'*Anglois*, *François*) ne nous fasse pas illusion. Il laisse passer d'énormes fautes qui défigurent les mots et le sens. Et, dans la suite, de toute la vingtaine d'éditions auxquelles il a donné son concours, il n'y en a pas une, pas même celle de Ledet, à Amsterdam, 1738-1739, pour

1. Sans parler des trois contrefaçons de l'édition de Rouen.

laquelle je puisse dire que l'auteur a revu tout son texte ligne par ligne, avec le souci d'en bien fixer le menu détail, ou corrigé toutes ses épreuves avec un scrupule patient. Si, jetant les yeux sur une réimpression de son ouvrage, une bourde le choque, il improvise une correction telle quelle; il n'a pas l'idée d'aller rechercher dans l'édition *princeps* la leçon originale, toute correcte et excellente qu'elle est. A aucun moment, dans aucune réimpression, on ne sent le résultat d'une collation attentive, d'une revision exacte : les libraires ne s'en donnent pas la peine, mais l'auteur non plus. Je laisse aux curieux le soin de rechercher pourquoi Voltaire ne s'est jamais offert le luxe d'un secrétaire capable, qui fît tous ces petits nettoyages de texte dont sa pétulante nature était incapable.

Dès qu'il a devant lui une épreuve ou un exemplaire de son livre, il devient presque insensible à l'exécution matérielle, ou du moins sa pensée ne peut longtemps s'appliquer à la découverte des coquilles et des bourdons. Même il fait rarement de pures corrections de style. Le fond des choses le saisit, l'agite, fait bouillonner ou figer son sang. Comment remarquerait-il toutes les fautes de Jore, lorsqu'il reçoit les épreuves de l'édition rouennaise? Un grand problème l'angoisse : « Cela passera-t-il? et qu'est-ce au juste qui passera? » Dans ses heures de pusillanimité ou de prudence, il atténue son texte, il ôte une expression dangereuse, impertinente ou trop claire, que Thieriot, qui en même temps fait l'édition de Londres, conservera. Mais le lendemain il a reçu de Paris des lettres rassurantes, il est brave : il laisse tout passer; et même il envoie à Jore des corrections hardies que le texte de Thieriot ne contient pas. Ainsi, dans la comparaison des deux textes de 1734, on voit comme enregistrés les frémissements, les incertitudes, les anxiétés de l'auteur qui sent qu'il va risquer une grosse partie.

Plus tard, en 1739, et pendant tout le reste de sa vie, lorsqu'il réimprime les *Lettres philosophiques*, il les éparpille, il en cache les morceaux dans ses œuvres complètes : le titre scandaleux, qui signale l'ouvrage condamné par le Parlement, ne se retrouve nulle part; Beuchot, au XIXe siècle, est le premier à l'exhumer. Même, en 1739, voulant vivre en paix à Cirey, et sans doute prudemment conseillé par madame du Châtelet, il s'applique tant

qu'il peut, dans les débris épars de l'œuvre disloquée, qui sont devenus des *Mélanges* — titre neutre et pacifique, — il s'applique, dis-je, à éteindre, à amortir le texte de 1734.

Il avait écrit avec une sécheresse brutale : « Ce qu'on reproche le plus aux Anglais, c'est le supplice de Charles Premier, qui fut traité par ses vainqueurs comme il les eût traités s'il eût été heureux. » Il fait le geste alors de s'associer au reproche en ajoutant au verbe les mots : *et avec raison* ; et il consent à décorer le nom du pauvre Charles Premier d'une banalité laudative; il l'appelle *monarque digne d'un meilleur sort*. Mainte autre correction trahit sa disposition conciliante à ce moment de sa vie.

Mais dès 1742, puis en 1748, et surtout en 1756, son démon l'emporte de nouveau, et son texte peu à peu se recharge de toute sorte d'additions, philosophiques, satiriques, facétieuses, qui lui donnent la couleur des écrits partis des Délices et de Ferney. C'est ce texte que donnent les éditeurs modernes[1]. Mais il offre l'image d'un Voltaire vieilli et libre, du Voltaire de l'*Essai sur les Mœurs* et de *Candide*. Le texte de 1734 était plus sobre, plus sérieux, aussi hardi et malin au fond, mais d'une hardiesse plus contenue, d'une malice plus rentrée, et à peu près sans obscénité.

Depuis 1742, Voltaire s'attache à l'égayer; il resserre, et finit en 1756 par faire presque complètement disparaître son exposé de la philosophie de Newton, ces trois lettres que déjà en 1734 l'abbé Prévost trouvait trop austères pour le public. Il brode des anecdotes amusantes, même un peu lestes, sur Newton et sur sa nièce. Il met en 1756 un nouveau début à sa lettre sur la *Comédie anglaise* : c'est une discussion piquante d'une opinion de Bayle où il se donne le régal de plaider pour la réserve du langage en citant les plus énormes obscénités.

Un sujet ne l'émeut pas en 1742, en 1748, en 1756, comme en 1734 : il verse chaque fois dans le texte de ses lettres ses préoccupations ou son humeur du moment. Les études de l'*Essai sur les Mœurs* déposent une assez longue dissertation sur les peuples commerçants en tête de la lettre x^e^. Il n'a pas souci des disparates ou des incohérences que ces remaniements

1. Sauf Bengesco, dans sa petite édition d'*Œuvres choisies*.

ou ces insertions peuvent produire. La lettre XVIIIe était primitivement une révélation, non pas enthousiaste (il n'y a que les sots qui admirent, pensait-on alors; l'homme d'esprit approuve), mais du moins sympathique de Shakespeare et de la tragédie anglaise. Avec toutes les répugnances et les réserves du goût français, l'auteur voulait laisser l'impression du génie anglais, d'un génie sauvage et grand. Tout son développement marchait dans ce sens. En 1742, à l'époque de *Mahomet*, il ajoute un passage de Dryden contre le pape. En 1748, occupé de l'immortalité de l'âme, il traduit le monologue philosophique du *Caton* d'Addison : un beau morceau, très sage et point du tout sauvage. Enfin, en 1756, il insère une citation ridicule de Dryden; il a décidément rompu avec le théâtre anglais, et cette dernière addition va contre le mouvement primitif de la lettre. Si bien que ce qui était d'abord une manifestation mesurée et nette en faveur du théâtre anglais, est devenu, dans le texte que nous lisons, un amalgame de citations et de saillies où domine l'irrévérence.

J'écarterai donc cette vulgate où se sont déposées les traces de toutes les curiosités et passions voltairiennes pendant tant d'années[1]. Mettons-nous en face du texte de 1733-1734, tout frais sorti des souvenirs et des acquisitions du voyage d'Angleterre. J'y joindrai la lettre mise au rebut, le morceau intitulé *A M****, où Voltaire conte son arrivée à Londres.

*
* *

Il est actuellement impossible et il le sera probablement toujours de connaître avec la dernière précision toutes les sources des *Lettres* de Voltaire *sur les Anglais*. Son esprit travaille trop sur les matériaux qu'il emploie, les assimile et les transforme trop complètement pour qu'on en discerne toujours aisément la nature et l'origine.

Mais, surtout, les impressions qu'il a rapportées d'Angleterre, ou notées dans des Carnets[2] analogues à ces cahiers de date

1. 1734-1775. Mais après 1756, les retouches sont peu importantes. Voltaire est fait; il n'acquiert plus, il ne change plus; il a soixante-deux ans.

2. Un de ces carnets existe encore aux mains d'un collectionneur anglais. Je n'ai pas pu en obtenir communication, M. Churton Collins, qui y avait

ultérieure dont on a tiré le *Sottisier*, ou emmagasinées seulement dans son cerveau, provenaient souvent de sources qui ne permettent plus le contrôle. Les faits quotidiens et les conversations ont peut-être plus fourni que les livres aux *Lettres philosophiques*. Or comment retrouver ce que Voltaire vit tel jour, ce qui lui fut dit tel jour? Comment mesurer les réactions qu'il rendit au contact de réalités que nous ne pouvons plus connaître?

Nous pouvons nous faire une idée de la manière dont Bolingbroke renseigna Voltaire sur la politique et la constitution de son pays : nous avons ses œuvres, nous avons son journal, le *Craftsman*, que Voltaire continua de recevoir lorsqu'il fut de retour en France. Nous connaissons aussi les opinions littéraires que Bolingbroke, Pope, Swift exprimaient devant le voyageur français. Mais tout cela est incomplet et imprécis : nous ne savons jamais ou presque jamais que *précisément ceci* fut dit à Voltaire ou devant lui.

Les journaux sont encore bien secs. La *London Gazette* s'en tient aux nouvelles officielles et aux annonces. Le *Daily Post*, le *Daily Journal* donnent en plus des faits divers. Le *British Journal*, les *Weekly Journal* de Brice, de Mist, de Fog, le *British Gazetteer*, le *Craftsman* ajoutent à cette substance commune des articles politiques ou moraux, de la polémique, de la satire. Si peu que ce soit encore, la France n'avait alors rien de pareil; cette presse nous rend à peu près le détail de la vie londonienne. On peut s'y faire une idée de ce qui occupait l'attention du public et défrayait les conversations privées entre 1726 et 1729.

Lorsqu'à leur lumière on relit les *Lettres philosophiques*, il paraît bien qu'elles sont en relation plus étroite et plus constante avec l'Angleterre qu'on ne s'y serait d'abord attendu. Si ce n'est pas, si ce n'a jamais dû être un journal de voyage exact et minutieux, on sent à chaque page le contact, l'influence de l'actualité, de la civilisation, de l'opinion anglaises. Toute sorte de détails insignifiants prennent un sens quand on feuillette les journaux; sous la rédaction impersonnelle, les impressions personnelles reparaissent.

jeté un coup d'œil avant qu'une vente publique le fît passer au propriétaire actuel, le juge de médiocre intérêt pour la biographie; mais il y signale des notes pour les *Lettres anglaises* et pour *Charles XII*.

Voltaire a lu dans les journaux la sentence du Banc du Roi contre le libraire bien connu Edmond Curll, l'éditeur de *The Nun in her Smock*, la Religieuse en Chemise [1]. Et peut-être a-t-il vu de ses yeux, le vendredi 23 février 1728, ce brave homme exposé pendant une heure au pilori, à Charing-Cross; peut-être s'est-il mêlé à la populace qui fut ce jour-là moins brutale qu'elle ne l'était pour les voleurs et sodomites, ordinaire gibier de la justice. Et ce souvenir s'est représenté à lui par contraste, quand il pensait à la liberté des controverses religieuses en Angleterre.

Il a entendu à l'Opéra de Londres le signor Senesino et la signora Cuzzoni [2]; il a entendu la musique de Buononcini [3]. Et ces trois noms se logeront dans des coins de son œuvre.

Il a lu dans les journaux qu'un des plus gros marchands de la Cité, sir Peter Delmé, alderman, ancien lord maire, mourut soudainement d'apoplexie dans ses bureaux de Fenchurch Street, laissant une fortune évaluée à plus de 650 000 livres sterling (16 millions et demi). Et c'est peut-être le *Craftsman* du 21 octobre 1732 qui, au moment où il rédigeait sa XXIVe lettre, lui ramenait à la mémoire ce grand négociant anglais et lui suggérait l'idée de placer son nom, comme un symbole de l'activité pratique, entre ceux de Jacques Cœur et de Samuel Bernard.

Plus d'un passage, où l'on serait tenté de ne voir qu'un trait de l'humeur ou de la philosophie voltairienne, reflète un événement réel, un mouvement réel d'opinion, observés dans le milieu de Londres.

Pourquoi nous dit-il que des membres du « Sénat » anglais sont soupçonnés de vendre leurs voix dans l'occasion? Parce que le *Craftsman* et tous les journaux des tories étaient pleins d'allusions et de diatribes sur la corruption parlementaire, parce que cette accusation était la plate-forme de l'opposition contre Walpole.

S'il insiste sur le contraste de la *presse* des matelots et de la liberté anglaise, c'est que, dans l'été de 1728, journaux et pamphlets dénonçaient à l'envi le système de l'*impressment*, pen-

1. Fragment de Lettre anglaise : *A. M****.

2. Lettre XXVIII.

3. Lettre XIX.

dant que le Parlement préparait une loi pour encourager le recrutement de la flotte par des engagements volontaires. Les Anglais lui indiquaient eux-mêmes la contradiction de ce régime avec leurs libertés.

Il a fait dans sa lettre x un éloge chaleureux du Commerce et du Négociant. On reconnaît là le bourgeois français, imprégné d'esprit colbertiste, et qui a du respect pour toutes les manières de gagner de l'argent par le travail. Mais Voltaire a entendu à Londres tous les partis faire leur cour aux négociants, chanter des hymnes en faveur du commerce. Naguère le moraliste Addison, aujourd'hui le poète Young, l'homme d'État Bolingbroke, tous les journaux, le *London Journal*, le *British Journal, Fog's Weekly Journal*, tous clament que le commerce fait la force et la grandeur de l'Angleterre, que le négociant est le membre le plus utile de la société, le bienfaiteur de l'humanité. Voilà le sentiment qui a saisi Voltaire et dont il a fait sa lettre x, sans s'inquiéter de donner sur le commerce anglais les renseignements positifs qu'on pouvait trouver dans Chamberlayne ou Miège.

Pourquoi ne s'est-il pas contenté de marquer l'impression que faisait sur lui, Français, la liberté anglaise? Il eût suffi, contre le despotisme et les privilèges du régime français, de montrer les Anglais tenant leur roi en bride et consentant l'impôt. Pourquoi Voltaire a-t-il entrepris de démêler l'origine, d'esquisser le développement des institutions de l'Angleterre? Curiosité d'historien, dira-t-on, où perce le tempérament du futur auteur de l'*Essai sur les Mœurs*. Je le veux; mais cette curiosité, ce tempérament s'éveillent au bruit des controverses anglaises. Le théoricien libéral Acherley faisait paraître en 1727 sa *Britannic Constitution*; les journaux l'annonçaient bruyamment, contaient la présentation de l'auteur au roi. Un jour, le *British Gazetteer* résumait en deux ou trois colonnes massives les points de vue des divers partis sur la Constitution du pays. Une autre fois, en 1730-1731, le *Craftsman* publiait les Remarques de Bolingbroke sur l'histoire d'Angleterre où les mêmes questions étaient abondamment traitées. Chaque parti avait son histoire des libertés nationales, sa conception de leur origine, de leur progrès, de leur étendue, de leur valeur, ses solutions des difficultés que l'absence ou l'obscurité des

textes introduisaient. Ce sont ainsi les Anglais qui ont indiqué à Voltaire les problèmes essentiels du sujet : qu'était-ce que les Parlements saxons? quel est le vrai sens de la Grande Charte? de quand datent les Communes? la liberté actuelle est-elle une possession immémoriale, ou une reprise légitime, ou une conquête progressive de la nation anglaise?

Nous sommes inclinés à ne voir dans toutes les réserves de la Lettre sur la tragédie anglaise que la manifestation du goût français, des préjugés français. C'est bien cela, mais ce n'est pas seulement cela. La société aristocratique et polie que Voltaire a fréquentée à Londres convenait trop de l' « irrégularité » et de la « grossièreté » de Shakespeare pour mettre Voltaire en garde contre l'esthétique qu'il apportait de Paris. Pope lui apprenait que le style de Shakespeare était celui d'une mauvaise époque. Addison ne ménageait pas *Othello*. Bolingbroke estimait que l'Angleterre n'avait pas une seule tragédie vraiment bonne. Rymer prononçait les mots de « farces » et de « monstres ». Tout le monde convenait que le grand poète avait trop souvent travaillé pour la « canaille », et les savetiers de *Jules César* ne trouvaient guère d'avocats. Dryden même, qui a si bien parlé de Shakespeare, faisait toutes les concessions, tous les aveux qui pouvaient autoriser la grimace de Voltaire devant ces chefs-d'œuvre si peu semblables à ceux de Racine. Voltaire ne pouvait que constater deux choses : le plaisir que Shakespeare donnait à tous les Anglais, les réserves dont les lettrés anglais estompaient leur admiration. Je ne sais s'il a beaucoup lu les critiques ou s'il a plutôt écouté ce qui se disait dans le monde : toujours est-il que les Anglais de 1727-1728 lui ont soufflé les opinions littéraires qu'il a traduites ensuite avec un fort accent français.

Un journaliste de Londres, après la publication de l'édition anglaise des Lettres en 1733, a fait la leçon un peu dédaigneusement au Français léger et mal informé qui osait prédire que la « religion établie » absorberait à la longue les sectes dissidentes. Et il est certain que la prédiction était fausse. Mais il est non moins certain que Voltaire ne prenait pas cette idée sous son bonnet. De 1726 à 1731, beaucoup de gens craignaient que la foi ne fût morte en Angleterre. Le réveil wesleyen n'eut lieu que plus tard. La religion semblait devenir tout extérieure, se

réduire aux rites et aux formalités. L'*esprit* s'était évanoui. D'où la décadence des sectes dissidentes, et un gain apparent de l'église établie qui avait des honneurs, des richesses à offrir. Des hommes, comme le Rev. E. Calamy ou Phil. Doddridge, proclamaient le mal, indiquaient les remèdes. D'autres niaient le danger. On débattait vigoureusement là-dessus : les pamphlets se multipliaient, et il suffit d'ouvrir le catalogue du British Museum aux mots *Dissenting interest* pour retrouver les preuves des préoccupations auxquelles le passage incriminé de Voltaire fait allusion. Ici encore il a peut-être lu, mais assurément il a écouté ; ce qu'on prend pour une fantaisie d'ignorant n'est que le prolongement en son esprit d'opinions anglaises.

Certainement beaucoup de choses que nous lisons dans les brochures et les journaux n'y ont pas été prises immédiatement par Voltaire ; et c'est le public, ce sont les conversations qui les ont portées par voie indirecte jusqu'à lui. Je ne le soupçonne pas d'avoir pu lire dans le *Daily Journal*, dès le 16 mai 1726, l'entrefilet suivant : « La duchesse de Bridgewater a été inoculée de la petite vérole, et la maladie a commencé à sortir sur Sa Grâce. » Supposé que Voltaire fût déjà à Londres à cette date, il ne savait pas la langue, donc ne lisait pas les journaux. Ce n'est pas cet entrefilet ni la douzaine d'entrefilets pareils qu'on peut recueillir des diverses feuilles dans les mois suivants, qui ont fixé son attention sur le nouveau remède de la terrible maladie. Croirai-je qu'il a attendu de savoir l'anglais pour être informé de l'inoculation ? Les entrefilets des journaux sont les indices des curiosités, des préoccupations du public : nous pouvons être assurés que l'on causait à Londres, dans les derniers mois de 1726, des inoculations pratiquées sur des personnes notables, sur des lords, des ladies et leurs enfants. Et c'est ainsi qu'avant d'avoir lu un journal, avant d'avoir pu rien comprendre aux exposés de Jurin, Voltaire a appris qu'on pouvait se mettre à l'abri du mal qui lui avait enlevé son cher Genonville et dont il avait failli mourir lui-même.

Mais on voudrait entendre une de ces conversations suggestives. Plusieurs anecdotes nous présentent Voltaire causant avec Pope, Young et d'autres. Par malheur, ces propos n'ont pas laissé de traces dans les *Lettres philosophiques*.

D'autre part il y a dans les Ire et IIe Lettres deux conversations

entre Voltaire et un quaker, André Pitt. Nul doute que Voltaire ne l'ait bien connu : leurs relations continuèrent après le retour du philosophe en France. André Pitt était un ancien marchand de toile, personnage important et fort considéré de la Société des Amis; homme d'énergie et d'action, il prit part à des tournées de prédication; il intervint dans les négociations qui aboutirent à dispenser les quakers du serment; il se mêlait parfois des élections et en certaine occasion malmena assez rudement par sa simple franchise un candidat au Parlement qui voulait éviter la réputation d'intolérance sans s'engager à la tolérance. La maison où Voltaire le visita est celle où il mourut à Hampstead, le 16 avril 1736. La chapelle où il mena Voltaire, dans le voisinage du Monument, existe encore dans Grace Church Street.

Pitt était bien l'homme qui pouvait introduire Voltaire à la connaissance des quakers et de leur religion. Seulement aucun document ne permet de contrôler le récit que l'écrivain a fait de ces entretiens. Mais, par bonheur, avant Pitt, il avait eu un autre informateur, de condition plus modeste; et par bonheur, ici, nous avons un document; nous pouvons assister à la première rencontre de Voltaire avec le *quakerisme*. Comme cette pièce est inconnue en France et qu'elle a même échappé à Ballantyne et à Churton Collins, je la traduirai *in extenso*.

L'auteur du récit qu'on va lire, Edward Higginson, était un jeune quaker qui faisait son apprentissage de maître d'école à Wandsworth, dans l'école que la communauté entretenait. Il s'est trompé, en rassemblant plus tard ses souvenirs, sur la date de l'événement; mais cette erreur matérielle n'enlève rien à l'intérêt de l'anecdote. Voici donc ce qu'il a raconté[1].

Un jour en l'année 1724 (*lire* 1726 ou plutôt 1727), François de Voltaire vint prendre pension chez un teinturier en écarlate dans le voisinage de l'École de Half-Farthing, dans la paroisse de Wandsworth. Elle était dirigée par John Huweidt[2], auprès duquel j'avais

1. Publié par Luke Howard dans *The Yorkshireman, a religious and literary Journal by a Friend*, Pontefract, 1833, t. I, n° XI, pp. 167-169, et reproduit par le professeur Hales dans son article *Voltaire in Hampstead* (*The Hampstead Annual*, 1903, p. 82). Je dois la communication du morceau à M. Norman Penney, bibliothécaire de la Société des Amis.

2. M. Norman Penney m'avise que le vrai nom est Kuweidt.

fait à peu près la moitié de mon temps. Voltaire voulait se perfectionner dans la langue anglaise; et en causant (avec le maître d'école) la conversation vint à tomber sur le baptême de l'eau, jusqu'à ce que, faute de se comprendre l'un l'autre, ils se trouvèrent si embarrassés qu'ils ne purent plus continuer : alors Voltaire lui demanda s'il n'avait pas un sous-maître qui comprît le latin. Il y en avait un; mais comme il n'était pas de notre religion, notre maître estima qu'il ne convenait pas; en conséquence il me fit appeler au salon et Voltaire me répéta leur conférence, demandant, s'il avait mal compris, que mon maître le redressât; mais il avait bien compris. Alors il m'entreprit; et comme ils avaient causé un certain temps, c'était autant de moins pour moi à fournir. Je rappelai alors la parole de Paul (Cor., I, ch. 1, v. 17) : *Car Christ m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour prêcher l'évangile.* Cela lui sembla si étrange que, dans un violent transport, il me dit que je mentais! Je le pris patiemment; et enfin, reprenant son sang-froid, il me demanda pourquoi je voulais tromper un étranger. Je lui dis que je ne l'avais pas trompé du tout et que je n'avais fait que lui répéter les termes de l'apôtre comme ils étaient dans ma Bible. Il répliqua que nos traductions de la Bible étaient falsifiées et faites par des hérétiques. Je voulus savoir si Beze ou Castellion le satisferaient. Il les traita aussi d'hérétiques. Je lui répondis que je supposais qu'il ne croyait pas que le manuscrit original de Paul avait été conservé : il me dit que non. Je lui demandai ce qu'il faudrait pour le satisfaire : le texte grec suffirait-il? Il l'agréa, et alors j'allai chercher mon Testament grec de l'édition Mattaire in-12, et je lui montrai la référence. A cette vue il fut aussi surpris qu'il avait d'abord été furieux, et il voulut savoir ce que notre clergé anglican opposait à ce passage. Je lui dis que la réponse générale était que Paul voulait dire : « Je ne suis pas venu *principalement, par-dessus tout.* » Sur quoi il remarqua qu'ils pourraient de la même manière éluder tout le reste du texte.

Quelque temps après, Voltaire, étant chez le comte Temple, à Fulham, avec Pope et autres personnes de même sorte, fit tomber la conversation sur le sujet du baptême de l'eau. Il prit le rôle du quaker et à la fin vint à citer la parole de Paul. On mit en doute que l'apôtre eût rien dit de tel dans tous ses écrits, sur quoi on fit un gros pari, autant que je m'en souvienne, de 500 livres. Et Voltaire ne se souvenant pas de l'endroit où était le passage, prit un des chevaux du comte, passa par le bac de Fulham à Putney et galopa jusqu'à Half Farthing. Mettant pied à terre dans la cour, il pria notre domestique de promener son cheval, qui avait chaud. Il vint trouver mon maître et demanda son petit sous-maître, c'est ainsi qu'il m'appelait. Quand je fus venu, il me pria de lui donner par

écrit l'endroit où Paul a dit *qu'il n'était pas envoyé pour baptiser*. Ce que je fis immédiatement. Alors prenant courtoisement congé, il remonta à cheval et s'en retourna.

Pendant son séjour à Wandsworth chez le teinturier, j'eus plusieurs fois à lui prêter mes services, et à le faire lire à haute voix, principalement dans le *Spectator*. D'autres fois il traduisait l'épître de Robert Barclay[1] : il en faisait l'éloge au point de reconnaître que c'était le plus beau, le plus pur latin d'Église qu'il connût. En traduisant l'Épitre au roi Charles II, il employait *vous* au lieu de *tu* ou *toi* : ce qui sonnait très mal à mon oreille.

Je paraissais si bien lui plaire qu'il m'offrit de racheter le reste de mon temps (d'apprentissage). Je lui dis que je m'attendais à ce que mon maître eût des prétentions exorbitantes. Il me dit que, quelle que fût la demande, il le donnerait à condition que je consentisse à devenir son compagnon ; que je vivrais dans la même société, que je serais toujours à tout égard traité comme lui, portant des habits pareils aux siens et de même façon. Il me dit franchement qu'il était déiste, ajoutant qu'ainsi étaient la plupart des gentilshommes en France et en Angleterre, se moquant du récit fait par les quatre Évangélistes de la naissance du Christ, de ses miracles, etc. Il alla si loin que je le priai de cesser, car je ne pouvais pas supporter d'entendre ainsi outrager et attaquer mon Sauveur. Sur quoi il sembla désappointé et me quitta un peu fâché.

Edward Higginson nous rend Voltaire au vif. Le voilà découvrant les quakers, leur religion, leurs arguments, surpris, ravi. Higginson a pu le croire furieux : nous comprenons mieux Voltaire que lui. Il ignore tout, il veut s'informer, il questionne, il a peur d'être trompé. Il se fait montrer les textes. Cela ne lui suffit pas ; en *reporter* intelligent, il va interroger le parti contraire des anglicans et des catholiques ; il contrôle les dires des uns par les dires des autres. Il a peut-être fait un pari de 500 livres qu'il veut gagner ; mais le sûr gain, c'est d'avoir vu les catholiques et les anglicans convenir que le passage était textuellement dans saint Paul. Et de là sortira tout le morceau sur le baptême dans la 1re lettre anglaise.

Cette méthode d'enquête et de contrôle pourrait bien donner l'explication d'une anecdote que tous les biographes de Voltaire ont eu raison de rejeter comme inauthentique dans la forme ridicule où elle nous a été transmise. Des

1. Épitre dédicatoire du livre *Theologiae verae christianae Apologia*, 1675.

écrivains anglais, Ruffhead, Johnson, ont raconté que Voltaire s'était brouillé avec Pope pour avoir fait chez lui le métier d'espion au profit des whigs. Conte absurde et incroyable. Mais le récit d'Higginson nous permet peut-être d'apercevoir l'origine de cette sottise, le petit germe de réalité que la malveillance a développé en légende calomnieuse. Comme Voltaire s'en allait vérifier auprès du comte Temple et de Pope les dires d'Higginson sur la religion, ne dut-il pas aussi porter chez les whigs, pour les contrôler, des conversations politiques, des affirmations historiques, recueillies chez les tories, et inversement? Que cette méthode d'enquête et de contre-enquête ait eu des inconvénients mondains, on le croira aisément; elle conduisait l'étranger curieux, qui ne voulait croire personne sur parole, à des indiscrétions, d'où purent résulter des mécontentements, des médisances, qui, au bout d'un certain nombre d'années et par une demi-douzaine peut-être d'intermédiaires, ont produit l'inintelligent ragot des biographes anglais.

Voltaire ne s'en tint pas à ce *reportage* de voyageur. Il éclaira, enrichit les impressions que le spectacle des choses et les propos des gens mettait en lui par toutes sortes de lectures. Ainsi, quoiqu'il ait connu Clarke et causé avec lui, peut-être parce qu'il l'a connu, il a feuilleté les Mémoires de Whiston sur la vie de ce théologien : la trace s'en retrouve dans le peu de lignes qu'il consacre à Clarke et au nouvel arianisme. Il ne s'est point donné une documentation d'érudit méthodique; mais sur tous les points où sa curiosité avait été excitée, il lut pour satisfaire son besoin de savoir et de comprendre. On dresse assez aisément la liste des livres qu'il a maniés; quelques-uns sans doute m'ont échappé; je crois tenir l'essentiel.

Comme tout voyageur il s'est muni de guides : l'indispensable Chamberlayne (*État présent de l'Angleterre*) et son contrefacteur Guy Miège; Beeverell (*Les Délices de l'Angleterre*) et Gregorio Leti (*Il Teatro Britannico*). Il a plus méprisé que lu ses devanciers, hors Muralt. Il a lu le *Spectator*, le *Tattler*. Et naturellement il a toujours eu sur sa table le dictionnaire de Bayle, probablement aussi celui de Moréri.

Outre ces secours généraux, il eut pour chaque Lettre des secours particuliers plus ou moins abondants. Pour les Lettres sur la constitution anglaise (VIII, IX), il se renseigna chez

les historiens d'Angleterre, Rapin de Thoyras, Echard, peut-être l'abrégé de Higgons, une *Histoire du Parlement* imprimée en 1731, les *Remarques* de Bolingbroke *sur l'Histoire d'Angleterre* qui parurent en 1730-1731. Cependant ces deux Lettres, et aussi les Lettres sur les anglicans, les presbytériens et les antitrinitaires (v-vii), sur le commerce (x), la littérature (xviii-xxii), les gens de lettres (xxiii) et les Académies (xxiv) doivent manifestement moins aux livres qu'aux conversations, aux journaux, aux impressions de l'actualité quotidienne.

Les autres Lettres, en raison de leur contenu, doivent plus à la lecture ; guidé par Higginson et Pitt, Voltaire s'est instruit dans Barclay sur la théologie des quakers (Lettres i, ii) ; ce sont eux sans doute aussi qui lui ont dit de chercher dans Croese et surtout dans Sewel l'histoire de leur Église (L. iii) et qui lui ont signalé la Vie de Penn en tête de l'édition in-folio de ses Œuvres (L. iv). C'étaient là de bonnes sources, et certains journalistes, même le quaker Josiah Martin, auront tort parfois de traiter d'erreurs chez Voltaire des particularités dont il a été bien informé par ses auteurs.

La xie Lettre (sur l'inoculation) vient des comptes rendus et des exposés de Jurin et de quelques autres dissertations de médecins anglais : pour égayer la matière, Voltaire y ajoute un historique dont les voyages de La Mottraye lui ont fourni les éléments.

Pour la xiie Lettre, Voltaire a feuilleté certainement la deuxième partie du *Novum Organum* ; il a vu dans l'édition de Londres (1730) la Vie écrite par Rowley et divers documents biographiques sur Bacon. Il a fait la xiiie Lettre (sur Locke) avec l'*Essai sur l'entendement humain*, en y joignant le Dictionnaire de Bayle pour les sentiments des païens et des Pères sur l'âme. S'il a lu les articles avant d'écrire, il a dû pour rédiger regarder surtout la table des matières : fâcheux procédé qui lui a joué quelques mauvais tours. La xive Lettre (sur Descartes et Newton) est faite avec la vie de Descartes par Baillet, l'Éloge de Newton par Fontenelle et les notes mises par *The present state of the Republick of Letters* à la traduction de cet Éloge. Les Lettres xv-xvii (sur Newton) sont faites avec l'*Éloge* de Fontenelle, le *Discours* de Maupertuis *sur la*

figure des astres, et surtout l'excellent abrégé de Pemberton, *A short View of sir Isaac Newton's Philosophy* (1727). Il a eu peu de contact avec l'œuvre même de Newton, sauf avec la *Chronologie*. Des *Principes*, s'il les a tenus entre ses mains, il a regardé tout juste la dernière page, d'un accent si religieux. Ici, s'en tenir à l'information de seconde main, choisir des guides tels que Maupertuis et Pemberton, c'était un acte de modestie, de bon sens et d'habileté, De leur vulgarisation à l'usage des savants, Voltaire tira sa vulgarisation à l'usage des gens du monde.

A ces sources principales, il mêla, pour égayer ou pour enrichir le développement, toute sorte de détails qui venaient de lectures accessoires ou étrangères. Même nulle part le *reportage*, l'information orale ne disparaissent tout à fait. Jusque dans l'exposé de la philosophie de Newton Voltaire insère des circonstances que ni Fontenelle ni Pemberton n'ont connues : M. Conduit lui a dit ce que Newton avait mis en marge de son exemplaire de la *Géométrie* de Descartes, et Mrs. Conduit lui a raconté que c'était la chute d'une pomme qui avait mené son oncle à la découverte de la gravitation.

***

Voltaire use très librement de ses sources. Il en absorbe ce qui est à sa convenance, il l'assimile, il le rend transformé, souvent méconnaissable, par tout ce que sa puissante activité intérieure y mêle de lui-même. Jamais il ne prend contre lui-même les précautions qui semblent toutes naturelles à un érudit moderne. On ne doit pas attendre de lui autre chose que l'excitation qu'il a reçue des sources. Sa méthode est encore plus subjective et artistique qu'historique.

Que, dans ce travail en grande partie spontané d'assimilation, il ait commis plus d'une erreur, c'était inévitable. Il n'eût pas été Voltaire, l'être vibrant et passionné qu'il était, s'il avait su étudier de près, patiemment, un texte et en reproduire le contenu exactement. Comme il voit toujours vite, il voit souvent mal; et le premier venu, qui épluche une de ses pages, peut se donner la facile gloire d'y dénicher quelque bévue.

C'est un petit jeu auquel tout le monde s'est livré depuis 1734, ennemis, amis, indifférents; et s'il arrive de temps à autre que ses sources le justifient contre un journaliste anglais ou le quaker Josiah Martin, contre le marquis d'Argens ou Chauffepié, le plus souvent quiconque s'applique un peu ajoute à la liste déjà longue des inadvertances de Voltaire.

Ici il fait George Fox âgé de vingt-cinq ans au commencement des guerres civiles, alors qu'il ne les eut qu'en 1649 : une date en manchette dans le livre de Sewel, une lecture trop rapide l'ont égaré. Là, il donne au Grec Diogène une opinion de l'Italien Cesalpini : ses yeux ont sauté une ligne dans la table des matières de Bayle au mot *Ame*.

Une autre fois, dans une addition, il analyse deux danses symboliques qui figurent l'État monarchique et l'État républicain et conte qu'elles ont été représentées en 1709 sur un théâtre de Londres : il a mal compris une plaisanterie du *Tatler*, dans son numéro du 3 mai 1709; il a pris pour réalité une fantaisie de journaliste.

On peut s'amuser de ces légèretés. Elles ne signifient pas grand'chose. Plus intéressantes sont les déformations qui résultent de la structure et du jeu de l'esprit de Voltaire. Il y en a de plusieurs catégories.

La première consiste dans une généralisation qui, faisant abstraction des circonstances particulières de la politique anglaise, transporte ainsi les actes ou les paroles du domaine des contingences dans la sphère de l'absolu, et leur confère des valeurs qu'elles n'avaient pas. Quand Bolingbroke disait de Marlborough devant Voltaire : « C'était un si grand homme que j'ai oublié ses vices [1] », cette générosité du personnage était une tactique, dont son journal, le *Craftsman*, nous donne la clef. L'éloge de l'ennemi mort se faisait aux dépens d'un ennemi vivant, et l'on ne rendait hommage à Marlborough, qui n'était plus à craindre, que pour mieux accabler Walpole, qu'on voulait déloger du ministère. Voltaire, en citant le mot, en a fait un beau trait de morale, une parole de héros de Plutarque.

Dans la VIIIe Lettre, Voltaire dit des Anglais : « Ce peuple n'est pas seulement jaloux de sa liberté, il l'est encore de celle

1. Lettre XII.

des autres. Les Anglais étaient acharnés contre Louis XIV uniquement parce qu'ils lui croyaient de l'ambition. » C'est le compliment que les Anglais aimaient à se faire : d'Addison au *Weekly Journal* de 1726, ils répètent qu'ils ont combattu pour la liberté du genre humain. Voltaire prend pour vérités absolues ces expressions de l'amour-propre et de la politique d'une nation. Mais il va plus loin ; il ajoute en 1734 cette phrase : « Ils lui ont fait la guerre de gaieté de cœur, *assurément sans aucun intérêt.* » Ceci, ce fut l'argument des tories pour justifier les négociations de 1713 qui aboutirent à la paix d'Utrecht : ils représentaient au peuple anglais qu'il n'avait plus d'intérêt à la guerre. Bolingbroke le répétait dans ses écrits de 1726-1731 ; Voltaire devait avoir entendu plus d'une fois soutenir cette thèse. Voilà comment, par sa méthode d'interprétation et par la substitution du point de vue moral et humain au point de vue politique et national, d'un argument dont l'emploi révélait la répugnance des Anglais pour le don Quichottisme, Voltaire faisait une maxime idéaliste ; il ne remarquait pas que seuls les partisans de la paix proclamaient qu'on faisait la guerre *sans intérêt*, et qu'ils le proclamaient uniquement pour faire cesser la guerre.

Déjà, ici, l'on sent la déformation pour la thèse : les Anglais sont la nation libre ; il faut enfoncer cette idée dans les têtes françaises. Voltaire y rattache tous les développements de la Lettre VIII, et sans doute, dans sa fausse estimation du désintéressement anglais, il a été dupe tout le premier de sa préoccupation philosophique. Le choix des sujets divers des Lettres, les lacunes singulières de la description, l'omission en particulier de toutes les manifestations inférieures ou brutales de la civilisation anglaise, s'expliquent ainsi : Voltaire est un philosophe qui a remarqué surtout en Angleterre les institutions et les usages qui s'opposent aux abus du régime français ; et il écrit moins pour faire connaître l'Angleterre telle qu'elle est que pour éveiller dans le public français, sur les choses de France, à l'aide de l'Angleterre, des sentiments conformes aux siens. De même que cette disposition a déterminé le contenu et les lacunes des Lettres, elle a aussi influé plus d'une fois sur l'usage que Voltaire a fait de ses matériaux.

Ce n'est pas en 1734 qu'il parlera des « gladiateurs » de

Londres et de leurs jeux sanglants. Et si Voltaire a mis de côté l'esquisse délicieuse qu'il avait tracée de ses premières sensations d'Angleterre, c'est peut-être parce que le morceau n'était pas assez « philosophique », entendez *systématique*, et qu'il laissait trop voir les aspects rudes des mœurs anglaises, humeur insociable, suicides fréquents, libraire pilorié, matelots recrutés par la *presse*. Est-ce le même souci d'effacer la brutalité qui lui a fait écrire que le vice-amiral Penn essaya de détacher son fils Guillaume de la secte des quakers par « tous les moyens que la prudence humaine peut employer » ! L'anglais disait : « *by words and blows* ». Voltaire n'a pas aimé à dire qu'un amiral anglais battait son fils : était-ce la qualité ou la nationalité du brutal qu'il ménageait par son discret euphémisme ?

C'est probablement le désir de réveiller la France par l'exemple de l'Angleterre qui fait que Voltaire en 1734 ne veut pas voir l'opposition que l'inoculation souleva en Angleterre et qui précisément vers 1727-1728 arrivait à faire échec au nouveau remède. Il fallait décider les Français à l'essayer. A peine donne-t-il en passant une atteinte au chapelain de Mrs. Wortley Montagu. Il se rattrapa en 1756 dans ses additions, il rappela alors les prédications contre l'inoculation, le fameux sermon de Massey selon qui Job avait été inoculé par le diable. A cette date, la guerre aux Églises, aux théologiens, intéressait plus Voltaire que l'inoculation qui avait cause à peu près gagnée.

Edward Higginson et André Pitt lui ont mis en main le gros livre de Barclay, *Apologia religionis vere christianae*. Voltaire a dû froncer le nez devant ces pages compactes, hérissées d'arguments et de citations. Il a parcouru la dédicace à Charles II : la familiarité savoureuse de ce quaker parlant à son roi l'a frappé ; il a noté, à la fin de l'épître, quelques lignes pour les citer. Mais ensuite il saute par-dessus toute la première moitié du livre : ce n'est que de la théologie métaphysique et mystique, un galimatias subtil et pesant, des absurdités ennuyeuses ; il n'y a rien à tirer de là. Il feuillette moins vite la deuxième partie : voici les raisons de rejeter les sacrements, notamment le Baptême et l'Eucharistie ; ce sera pour l'instruction théologique de la France. Voltaire prend quelques notes. Il s'arrête surtout sur la dernière thèse, *sur les salutations, les divertisse-*

ments et autres choses pareilles. Il s'y agit de morale pratique ; rien n'y dépasse la commune portée des esprits ; c'est singulier, savoureux et utile. Il va donc suivre Barclay à travers les six points de la thèse : légèrement, à sa mode, il fera dire à son quaker pourquoi ils n'ôtent pas leurs chapeaux pour saluer, pourquoi ils se refusent à employer les titres d'honneur et les formules de civilité, pourquoi ils condamnent le luxe des vêtements, les jeux et les spectacles ; pourquoi ils ne jurent jamais, se contentent d'une affirmation ; pourquoi enfin ils détestent la guerre et ne s'associent pas à la joie des victoires. Et le lecteur finit par se dire que ces bonshommes singuliers, avec leurs ridicules entêtements sur des usages indifférents, sont de braves gens tout de même, et parfois d'assez bons philosophes. Il a dit de la théologie des quakers tout juste ce qui pouvait donner une excitation positive et pratique au lecteur français de 1730-1740.

Ainsi procède-t-il avec tous ses textes. Jamais il ne cite ni ne traduit exactement ni tout au long. Il dégage le mot, l'idée qui l'intéresse, il souligne ce qui amuse ou instruit, il rejette tout ce qui est rebutant, ou insipide, ou inefficace. Il n'emprunte rien qu'il n'élague, allège, ou resserre. Barclay écrivait honnêtement, platement : « Ils se disent et s'écrivent en toute occasion les formules d'usage : *votre très obéissant serviteur*, *votre très humble serviteur*, etc. ; ainsi le mensonge, même chez des hommes qui se font appeler chrétiens, passe pour politesse. » Ce que Voltaire traduit joliment, «... en les assurant qu'ils sont, avec un profond respect et avec une fausseté très infâme, leurs très humbles et très obéissants serviteurs. » Qu'il s'agisse de Barclay ou de Pemberton, son procédé est le même : qu'il analyse ou traduise, c'est toujours avec une liberté leste et légère. Il a trop d'esprit et son public aime trop l'esprit pour qu'il consente à ne lire dans les textes que ce qui y est. Il leur donne le coup de pouce qui les achève, qui y met de l'accent.

Croese disait de Fox : « Il lisait bien l'imprimé, mal l'écriture manuscrite ; quant à écrire, il le savait peu ou point. » Voltaire dit délibérément : « Sans savoir lire ni écrire. »

Croese attribuait à Fox une extraordinaire probité et modestie parmi les hommes, avec une piété extrême à l'égard de Dieu :

ce qui donne en style voltairien : « un jeune homme de mœurs irréprochables et saintement fol. »

L'arrêt du Banc du Roi infligeait à Curll une amende pour avoir publié les traductions de la *Religieuse en Chemise* et du *Traité de la Flagellation*; le pilori était pour un troisième ouvrage, les *Memoirs of Ker of Kersland*. Mais ces *Mémoires* ne disaient rien au lecteur français : qui connaissait Ker of Kersland? Des trois ouvrages condamnés, Voltaire ne gardera que celui dont le titre est le plus piquant et suggestif : il fera pilorier Curll pour la *Religieuse en Chemise*.

Un peu d'amour-propre se mêle sans doute aussi à l'envie d'amuser quand il conte en 1756 qu'un jésuite des Missions d'Amérique, ayant lu les *Lettres anglaises*, « s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il baptisait », sauvant ainsi le corps avec l'âme. La Condamine avait conté qu'un carme, ayant eu connaissance de l'inoculation par une gazette (sans doute le *Journal de Trévoux*), avait dans une épidémie vers 1730 sauvé beaucoup d'Indiens par ce traitement. Mais un jésuite qui lit Voltaire, c'est plus piquant qu'un carme qui lit le journal des jésuites; plus piquante aussi l'administration simultanée du remède et du sacrement : « les petits sauvages » sont une trouvaille.

Il est bien languissant de dire : « J'ai lu dans le *Weekly Journal* de Mist (18 mai 1728) que l'auteur de l'*Avocat des Matelots* conte qu'il a visité un bateau-prison sur la Tamise où l'on avait entassé les pauvres diables recrutés par la presse pour la flotte... » ou même : « J'ai lu dans un pamphlet, l'*Avocat des Matelots*, que... » Combien est plus vif et plus léger le tour personnel : «... Je vis mon homme dans une prison... Je lui demandai... »

Un artiste n'hésitera jamais là-dessus. Voltaire est artiste : il ne se risque pas à montrer ses sources dans toute leur « horreur ». Il y mettra l'élégance, l'esprit, la drôlerie qui n'y étaient pas. Il se croirait déshonoré, comme on a dit des gens de notre Midi, s'il ne rendait pas le conte meilleur qu'il ne l'avait reçu. Il lui est arrivé ainsi, par instinct d'artiste, de travailler si bien ses textes que la critique méticuleuse d'aujourd'hui appellerait les résultats des « faux ». Voici une jolie anecdote :

Quand Louis XIV faisait trembler l'Italie et que ses armées déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont étaient prêtes de prendre Turin, il fallut que le Prince Eugène marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend des villes; il eut recours à des marchands anglais. En une demi-heure de temps on lui prêta cinquante millions; avec cela il délivra Turin, battit les Français, et écrivit à ceux qui lui avaient prêté cette somme ce petit billet : « Messieurs, j'ai reçu votre argent, et je me flatte de l'avoir employé à votre satisfaction[1]. »

Défions-nous des anecdotes trop jolies : c'est une maxime dont l'usage est journalier. Voltaire a feuilleté l'*Histoire du Règne de la Reine Anne* (4e et 5e années). Il y a lu qu'en janvier 1706 les ministres de l'Empereur, sur la demande du prince Eugène, sollicitèrent et obtinrent du gouvernement anglais l'autorisation de faire à Londres un emprunt de 250 000 livres sterling (*six millions et demi*) à 8 p. 100. La souscription s'ouvrit *le jeudi 1er mars* à la Chapelle des *Merciers* et fut close *le mardi 6. Toute l'aristocratie anglaise* souscrivit; en tête de la liste étaient le prince George et Marlborough. Les merciers de Londres jouèrent le rôle d'intermédiaires pour le placement de l'emprunt. *Avant* la bataille de Turin, le prince Eugène écrivit de Reggio (13 août 1706) aux courtiers de l'emprunt : « *Messieurs*, depuis mon arrivée en cette ville, j'ai reçu des billets pour les 50 000 livres qui restaient. Je vous remercie du fond du cœur pour avoir fait parvenir toutes les sommes aussi ponctuellement que vous avez fait. L'envoi de cet argent rend un grand service à la cause commune, et *j'aurai soin de l'employer au mieux de nos intérêts.* » *Après* la défaite des Français, point de lettre du prince Eugène : c'est le ministre Harley qui écrit au Lord-Maire : « Ceux qui ont contribué avec tant d'empressement au récent emprunt pour le prince Eugène, peuvent juger *si leur argent a été glorieusement employé.* » Ainsi, il s'agissait d'un peu plus de six millions; les marchands ne furent pas seuls pour fournir l'argent; l'emprunt se fit en six jours; le prince Eugène écrivit avant la bataille, et plus longuement. On voit ici quel travail délicat de

1. Lettre x. — Thiériot, dans son édition, a corrigé la leçon de Jore, *50 millions*, en *5 millions*.

retouches donne forme d'art aux documents bruts. L'histoire scientifique appelle cela falsification : Tite Live, Plutarque, Tacite, et jusqu'à Michelet, n'ont jamais procédé autrement.

Le même tour de main est visible dans la description que fait Voltaire de ses premières impressions d'Angleterre. Il serait naïf d'y chercher avec Churton Collins des indications sur la date exacte de son arrivée. Tous les faits qui se datent sont de 1727 et 1728. Voici comment Voltaire a procédé.

On peut admettre qu'il a débarqué à Gravesend « au milieu du printemps » (milieu ou fin de mai 1726) : mais c'est tout ce qu'il y a d'historique dans la Lettre. Il y a groupé, pour donner une vive sensation du pays et de la nation, toute sorte de faits et de traits caractéristiques ; il les a pris dans la masse des observations qu'il avait accumulées au moment où il rédigeait (vers le milieu de 1728 très probablement). Voilà pourquoi on y trouve, avec les courses de jeunes filles de la fête de Deptford, dont j'ignore la date exacte, la promenade du roi et de la reine sur la Tamise, qui n'a certainement pas eu lieu en 1726 ; il n'y avait pas alors à Londres de reine d'Angleterre : la femme de George Ier était depuis plus de trente ans enfermée dans un château de Hanovre. Mais c'est le samedi 15 juillet 1727, au rapport du *Daily Journal*, que le nouveau roi George II et la reine Caroline descendirent du port de Londres jusqu'à Shadwell Dock et remontèrent à Chelsea, dans une chaloupe à douze rames, aux acclamations de milliers de spectateurs massés sur les deux rives ou entassés dans des barques, entre les files de vaisseaux, qui tous avaient hissé leurs pavillons et tiraient le canon. Deux autres simples promenades du roi sur la rivière sont mentionnées par les journaux vers la même époque : mais de 1726 à 1729, je n'y trouve le souvenir d'aucune fête analogue. C'est donc bien de celle-là que Voltaire a voulu parler.

Et c'était en mai et juin 1728 que la question de la *presse* des matelots était à l'ordre du jour ; c'était en mai 1728 que le journal hebdomadaire de Mist signalait à Voltaire le passage du pamphlet récemment paru, *the Sailors Advocate*, qui contenait les plaintes du matelot recruté par force et emprisonné. C'était en février 1728 que Curll le libraire était pilorié, et en mai que le quatrième discours de Woolston sur les Miracles de Jésus-Christ paraissait. Tous ces faits venaient se disposer en ordre

esthétique, non historique, dans la prétendue relation du voyageur, pour donner la sensation pittoresque et l'idée philosophique des contrastes de la civilisation anglaise.

Nulle part ce caractère de composition n'éclate mieux que dans la IIIe Lettre, sur Georges Fox. Je n'ai pas de raison de croire que Voltaire se soit servi, pour l'écrire, du *Journal* de Fox; mais toute la substance et les particularités les plus curieuses de ce copieux document avaient passé dans l'histoire de Sewel, où la vie de l'apôtre occupe plusieurs centaines de pages in-folio. Voltaire a parcouru Sewel avec curiosité, s'en est imprégné et, sans souci d'exactitude littérale, il a traduit en anecdotes caractéristiques l'impression de sa lecture.

La carrière de l'apôtre et l'histoire de la naissance de sa secte étaient à la fois très variées et très uniformes : c'était, avec des circonstances diverses, toujours le même enthousiasme, les mêmes singularités, les mêmes souffrances. Aucun fait isolé n'était complet : dans les faits qu'il fallait éliminer pour simplifier, des détails savoureux se rencontraient. Ainsi Voltaire fut conduit à composer en artiste plutôt qu'à transcrire en historien les anecdotes représentatives. Probablement, ce travail s'est fait, ou du moins ébauché, spontanément dans son esprit. Il n'avait pas mis l'in-folio de Sewel en fiches, comme ferait un érudit d'aujourd'hui : il avait pris des notes que sa mémoire complétait, et dans cet exercice de mémoire, comme il arrive, surtout chez un homme de ce tempérament, l'invention intervenait activement. Les circonstances qui l'avaient frappé se réveillaient dans son imagination, se groupaient, formaient des combinaisons expressives qui rendaient moins ce qu'il avait lu réellement que l'émotion ou l'idée dont sa lecture avait été la cause en lui : ainsi s'est faite la IIIe Lettre philosophique.

... Il fut bientôt mis en prison; on le mena à Darby devant le Juge de Paix. Fox se présenta au Juge avec son bonnet de cuir sur la tête. Un sergent lui donna un grand soufflet en lui disant : « *Gueux, ne sais-tu pas qu'il faut paraître tête nue devant M. le Juge?* » Fox tendit l'autre joue, et pria le sergent de vouloir bien lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu... Le Juge, voyant que cet homme le tutoyait, l'envoya aux Petites-Maisons de Darby pour y être fouetté. Ceux qui lui infligèrent la pénitence du fouet

furent bien surpris quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges pour le bien de son âme. Ces Messieurs ne se firent pas prier : Fox eut sa double dose, dont il les remercia très cordialement.

Ce morceau est fait de souvenirs agglomérés. Lorsque Fox fut arrêté à Pattrington, raconte Sewel, on le mena devant le juge qui demeurait à neuf milles de là ; et comme Fox n'ôtait pas son chapeau devant lui et lui disait *tu*, le juge demanda à l'homme qui l'avait amené s'il n'avait pas le cerveau dérangé. — Pendant que Fox était en prison à Derby, un jour qu'il comparaissait devant le juge Bennet et ne répondait pas à son gré, celui-ci « se leva furieux et, comme Fox s'agenouillait pour prier le Seigneur de lui pardonner, le juge courut à lui, le frappa avec les deux mains en criant : *Emmène-le, geôlier, emmène-le.* » — Le juge de paix Sawrey fit fouetter Fox par des constables. — Un jour que Fox avait été à demi assommé par le peuple, il se dressa, étendant les bras, et disant d'une voix forte : « *Frappez encore, voici mes bras, ma tête et mes joues.* » Barbara Blangdon, fouettée à Exeter, se réjouissait aussi de souffrir pour le Seigneur. — Fox fut mis à la maison de correction de Derby, et non à l'hôpital des fous. Aucun quaker anglais n'a été enfermé avec les fous. Mais des quakers de Rotterdam subirent ce traitement. Le juge de paix de Pattrington suggère à Voltaire l'idée de l'appliquer à Fox : cela fait un détail amusant, et le lecteur se dira que l'apôtre est bien à sa place parmi les fous.

Voici une autre anecdote :

Le patriarche Fox dit publiquement à un Juge de Paix en présence d'une grande assemblée : « *Ami, prends garde à toi : Dieu te punira bientôt de persécuter les Saints.* » Ce juge était un ivrogne qui s'enivrait tous les jours de mauvaise bière et d'eau-de-vie, il mourut d'apoplexie deux jours après, précisément comme il venait de signer un ordre pour envoyer quelques quakers en prison. Cette mort soudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du Juge ; tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du saint homme ; cette mort fit plus de quakers que mille sermons et autant de convulsions n'en auraient pu faire.

Ici encore, nous sommes en présence d'une représentation idéale, et non pas d'un récit historique. Fox écrivit au juge

Sawrey : « *Tu as été le premier artisan de la persécution dans le Nord... Mais Dieu a abrégé tes jours et en a marqué le terme.* » Or Sawrey, nous dit Sewel, se noya plus tard et ainsi ne mourut pas de mort naturelle. Mais ici l'explication rationaliste est trop simple. Le miracle n'est visible qu'aux croyants. — Barbara Blangdon menaçant le juge Pepes, qui venait de condamner pour meurtre une fille innocente, lui disait *que le jour de sa mort approchait, où il devrait rendre compte de ses actions, et qu'ainsi il prît garde.* Et ce juge Pepes, étant rentré chez lui, se mit au lit et mourut la nuit même. Justement Pepes, s'il avait condamné la fille accusée d'un crime, venait de faire mettre en liberté la quakeresse Barbara ; mais il fallait que le miracle vengeât la persécution des saints, comme l'indiquent bien la précédente anecdote et celle qui suit. — Le maire Seal, ayant fait fouetter Ambroise Rigg, mourut peu de temps après d'hémorragie. — « Les hommes qui gardaient Fox à Pattrington, avant qu'on le menât au juge, disaient : *Ce serait bien si le juge n'était pas ivre, quand on arrivera* ; car il avait l'habitude de boire dès le matin. » Et voilà qui va fournir l'explication du miracle, une explication vraisemblable et piquante qui laisse au prodige son apparence.

On voit par ces deux exemples comment Voltaire use de Sewel ; il a soin d'ailleurs d'y prendre les détails caractéristiques de la secte et de son histoire : le bonnet sur la tête ; le tutoiement des magistrats ; le refus de serment ; l'apostolat errant ; le jargon biblique et apocalyptique ; les contorsions et le tremblement, toute la mimique de l'inspiration ; la persécution, les colères des magistrats, les brutalités de la foule, les prisons, les lapidations ; les conversions soudaines ; les miracles ; et aussi la pureté des mœurs, la douceur, la constance.

Mais en marquant tous ces traits, Voltaire songe que, parmi les singularités des quakers, il y a des effets communs de la foi religieuse ; il pense aux premiers temps du christianisme. Les quakers sans nul doute y pensaient aussi et, spontanément, ils s'étaient modelés, ils avaient modelé leur histoire sur le patron de la primitive Église. Ils avaient essayé de vivre et ils avaient été heureux de souffrir comme les Apôtres et les Saints. Leur style même forçait au rapprochement. Aussi Voltaire n'a-t-il pas manqué de le faire. Il l'a souligné même ; et c'est à l'*Évan-*

gile et aux *Actes des Apôtres* qu'il faut demander l'explication de quelques détails de son texte.

« Si quelqu'un te frappe sur une joue, présente-lui l'autre. » (*Luc*, VI, 29). *Fox tendit l'autre joue.*

« Bienheureux serez-vous quand on vous haïra, quand on vous chassera, quand on vous insultera... Réjouissez-vous ce jour-là. » (*Luc*, VI, 22). Voilà pourquoi Fox *remercie cordialement* ceux qui l'ont fouetté.

Il *courut les champs avec une douzaine de prosélytes*, comme Jésus parcourut la Galilée avec les douze apôtres.

Plusieurs des geôliers qui ont fouetté Fox se convertissent : Sewel cite des cas de conversion de ce genre. Mais le type de l'histoire est fourni par la conversion du geôlier dans les *Actes* (XVI, 27-34).

Dans sa prédication errante, Fox est *fouetté de temps en temps* : c'était arrivé aux Apôtres (*Actes*, V, 10; XVI, 22; XXII, 24).

Ainsi s'éveillèrent sans doute dans l'esprit de Voltaire le sentiment d'avoir assisté, en lisant la vie de Fox, à la naissance d'une religion, et l'idée que les choses n'avaient pas dû se passer autrement du temps du Christ et des Apôtres. Fox l'aida à comprendre Jésus et, bien des années plus tard, il fera dans un de ses écrits le rapprochement.

Toutes ces remarques nous expliquent l'inexactitude historique et le caractère symbolique de la lettre III. Voltaire a voulu écrire l'*Évangile* de Fox, un récit simple, rapide, merveilleux et, bien entendu, profondément ironique. Cette lettre contraste avec la IVe, tout historique et, à très peu de chose près, exacte. C'est que, pour la IVe lettre, Voltaire avait un document sérieux et sobre, la biographie de Penn; les lignes de la vie du personnage étaient nettes; trois ou quatre points ressortaient d'eux-mêmes. L'invention était moins sollicitée à s'exercer pour tirer parti d'une telle source. De plus, Penn avait vécu en pleine lumière historique; il n'avait pas fait de miracles. Ce n'était pas un prophète : c'était un chef religieux, un législateur, un politique. Au travers des singularités amusantes de l'extérieur du quaker, sortait une beauté morale, celle de la tolérance et de la justice, de l'esprit de paix et d'humanité : cet enthousiaste avait précisément les vertus

d'un philosophe. Enfin ce n'était pas un gueux ayant vécu parmi la populace qui a besoin de grimaces et de prestiges : c'était un « gentleman » qui avait reçu la haute culture d'Oxford, membre la Société Royale, bien vu à la Cour, et qui, inspiration à part, appartenait à la bonne compagnie. Voilà pourquoi Voltaire ne cherche qu'à voir Penn comme il est, et s'amuse sans aigreur de ses manières bizarres, tandis que, sur la vie déjà légendaire de Fox, son imagination d'artiste travaille pour composer une légende simplifiée, plus expressive que la réalité, et suggestive en même temps d'un jugement philosophique.

Je ne prolongerai pas la démonstration. D'un bout à l'autre des *Lettres sur les Anglais*, on peut suivre dans les infidélités de la rédaction, plus ou moins nettement selon qu'on aperçoit plus ou moins les sources, le jeu d'une activité qui réagit contre les textes. Il faut se garder de n'y voir que légèreté d'attention ou parti pris philosophique : pour une bonne part, les déformations des sources s'expliquent parce que Voltaire est encore plus artiste qu'historien. Son procédé fait songer à celui de nos romanciers qui usent d'une documentation abondante. Du moment que son invention dégage ou fortifie l'impression, il n'a pas de scrupule.

Voltaire avait déjà fait *Charles XII*, plus tard il fera *le Siècle de Louis XIV* et l'*Essai sur les Mœurs*. Évidemment, voulant écrire l'histoire, il prendra moins de libertés avec ses sources. Jamais, cependant, l'exigence de sa faculté artistique ne cessera de se faire sentir et l'on retrouvera dans ses plus sérieux travaux des anecdotes arrangées comme celle de l'emprunt du prince Eugène, des chapitres composés comme la lettre sur Fox. Il ne crut jamais, — et qui le croyait de son temps, sauf les purs érudits? — que la vérité de l'histoire fût intéressée à respecter la platitude ou la prolixité des documents, et que la forme d'art pût être une falsification.

GUSTAVE LANSON

BUDGETS DE FAMILLES

Pour savoir comment vit un ménage d'une certaine profession dans une région et à une époque déterminées, on ne manque pas de statistiques : salaires, loyers, prix de toutes les denrées alimentaires. Mais les chiffres obtenus seront toujours des moyennes, et il n'est guère probable que le même ménage reçoive un salaire exactement moyen, paie un loyer moyen, consomme une quantité moyenne de viande, d'alcool, etc.

Il vaut mieux choisir un ménage à titre d'exemple, en décrire les ressources et les dépenses, en atteindre la vie organique, les besoins, les calculs, les inquiétudes, les faux pas, les chutes et les relèvements. S'il n'est pas exceptionnel, nous pourrons étendre nos conclusions aux ménages voisins.

En France, fort peu de personnes riches ou simplement aisées laissent connaître l'état et le détail de leurs dépenses : le riche se donne pour plus riche qu'il ne l'est. On a pourtant quelques exemples.

M. Beaurin Gressier a publié l'état de ses dépenses qui se montaient, au total, à 21 600 francs[1]. Mettons en regard quelques budgets recueillis en France par Miss Betham Edwards[2].

1. Dépenses d'une famille parisienne en 1894 et impôts supportés par elle. La famille était composée de neuf personnes : le père, la mère, trois garçons (19, 17 et 14 ans), deux filles (16 et 11 ans), deux domestiques.

2. *Home life in France, 1905, Methuen and Co.* Une famille parisienne — père, mère, deux enfants faisant leurs classes, et une bonne — avec un revenu annuel de 10 000 francs; une famille provinciale, composée de même, et disposant de 8 000 francs par an; une famille parisienne — père, mère, deux enfants, sans domestique — vivant sur un traitement de 4 000 francs.

Revenu annuel.	Loyer et impositions.	Nourriture.	Vêtements.	Chauffage et éclairage.	Gages de la domestique.	Éducation des enfants.	Diverses
—	—	—	—	—	—	—	—
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
21 600 francs.	21,6	29	12	4	7	11,4	15
10 000 —	16,8	37,2	15	6	4,2	8	12,8
8 000 —	11,3	31,3	15	10[1]	4,4	6,3	21,9
4 000 —	16	34,4	18	15,3			16,3

Il est regrettable que nous ne possédions pas de budgets d'employés, de petits employés surtout. Mais ni la classe bourgeoise, ni la classe ouvrière ne s'intéressent beaucoup au sort des employés ; en raison de leur situation intermédiaire, de leur tendance à se rattacher quand même à une catégorie sociale où le chiffre de leurs revenus ne les range pas, peut-être sont-ils plus ombrageux, moins accessibles aux tentatives d'enquête. Pourtant le *Manuel général de l'Instruction primaire* a obtenu de 3 472 instituteurs (soit 7 p. 100 de l'effectif) des réponses à son questionnaire. Bien que le rapporteur de l'enquête conclue : « Dans l'ensemble et dans le cas normal, le budget de l'instituteur est... un budget de prolétaire », par leur culture et par leurs goûts les instituteurs occupent un rang social au moins équivalent à celui des employés et petits commerçants. Voici un tableau résumé :

Dépense totale.	Logement.	Nourriture.	Chauffage et éclairage.	Habillement.	Charges de famille.	Prévoyance et épargne.	Autres dépenses.
—	—	—	—	—	—	—	—
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
Plus de 3 000 francs.	6	42	4	14	14	12	7
De 2 000 fr. à 3 000 fr.	6	46	5	15	10	9,5	7,5
De 1 500 fr. à 2 000 fr.	6	51	6	16	6	7	7
De 1 200 fr. à 1 500 fr.	6	53	6	17	3	6	9
De 1 200 fr. et moins.	5	56	4	17	1	6	11
Ensemble	6	48	5	16	9	9	8

On peut admettre l'exactitude de tous les chiffres donnés jusqu'ici, parce que les intéressés, sans avoir inscrit régulièrement toutes leurs dépenses, étaient capables de les calculer de tête ou de les apprécier approximativement. Chez les ouvriers, comme on peut redouter l'exagération et l'oubli,

1. Blanchissage compris.

il convient de ne retenir que les budgets tenus au jour le jour; or, depuis Le Play, dont les monographies sont trop anciennes pour être rapprochées des données ci-dessus, bien peu ont été dressés dans de telles conditions. J'en ai du moins réuni quelques-uns, qui ne s'étendent que sur quatre semaines consécutives[1]. Tous les ouvriers dont il s'agit sont parisiens :

	Salaire. (4 semaines)	Nourriture. p. 100	Loyer. p. 100	Composition de la famille.
Mécanicien.	300 fr.	56	13,7	(4, dont 2 enfants déjà grands).
Bijoutier. .	282 —	50	12,4	(3, dont 1 enfant moyen).
Ébéniste . .	187 —	58	14,4	(5, dont 3 enfants petits).
Terrassier. .	157 —	84	14,6	(6, dont 4 enfants petits).

Un manufacturier du département de l'Oise (filature et tissage de coton) a dressé les budgets de quatorze familles de ses ouvriers. Le revenu de ces familles est, en moyenne, de 2 400 francs par an (soit 185 francs pour quatre semaines) grâce au travail réuni du père, de la mère presque toujours, et des enfants les plus âgés. Chaque famille groupe en moyenne six personnes.

		p. 100 du revenu.	
Loyer (très peu élevé en raison de circonstances spéciales)	47 fr. 50		4,8
Chauffage et éclairage.	67 fr.		
Pain	780 fr.	32,5	64,1
Viande	217 fr.	9	
Épicerie.	291 fr.	12,2	
Légumes (en dehors de ceux récoltés).	134 fr.	6	
Boisson.	107 fr.	4,5	
Chaussures	55 fr.	2,3	12,7
Vêtements	250 fr.	10,5	
Divers	142 fr. 50		6,5

Voici, d'autre part, un budget agricole, établi, au cours de notre enquête, par une famille de travailleurs ruraux de la Gironde, qui comprenait trois personnes, dont deux femmes. Il n'y a pas de dépense loyer, le ménage possédant sa maison.

1. Ces résultats sont extraits d'une enquête qu'un économiste anglais, Mr Rowntree, nous avait demandé d'organiser en France, en avril-mai 1907.

Viande de boucherie . . .	40 fr.	632 fr.	54 p. 100.
— porc.	184 fr.		
Blé.	240 fr.		
Légumes.	36 fr.		
Épicerie	82 fr.		
Boisson.	50 fr.		
Chaussures.	77 fr.	296 fr.	25,5 —
Vêtements.	219 fr.		
Chauffage, éclairage. . . .	67 fr.		5 —
Divers	182 fr.		15,5 —
Total	1 177 fr.		100

Tous ces budgets relativement simples, qui peuvent être obtenus en très grand nombre, conduisent à des propositions qui ont presque la valeur de lois. Le docteur Engel, sur les données recueillies en Prusse, dans l'État américain de Massachusetts et surtout en Belgique, arrivait aux conclusions suivantes :

1° *Plus le revenu est élevé, plus est petite la proportion des dépenses consacrées à la nourriture.* Tenons-nous-en à nos budgets urbains, car la famille agricole consomme en partie ses produits qui lui reviennent évidemment à très bon compte. Parmi nos ouvriers, le bijoutier paraît faire exception, mais sa famille est moins nombreuse que les trois autres : il confirme donc plutôt la règle. La progression ressort avec une netteté parfaite de l'enquête des instituteurs, et aussi, à une exception près, des budgets de ménages plus fortunés. L'enquête américaine de 1903 confirmait déjà cette remarquable loi : la dépense nourriture augmente, mais non en proportion de l'accroissement du revenu. La dépense nourriture, pour chacun de nous, comprend deux éléments : 1° la quantité nécessaire à l'entretien de la vie, qui, dans les classes inférieures, représente la plus grosse part de la dépense ; 2° la qualité, qui est un luxe, et qui augmente à mesure qu'on s'élève, mais pas plus que d'autres dépenses luxueuses, et peut-être moins que beaucoup d'autres qui se voient davantage. Composée ainsi de deux parties dont l'une ne change pas, tandis que l'autre croît à peu près comme le revenu, la dépense nourriture, au total, augmente donc moins vite que celui-ci.

2° *La proportion des dépenses pour le vêtement reste approxi-*

mativement la même, quel que soit le revenu. — Reportons-nous aux budgets de Le Play : le vêtement représente, chez le tailleur d'habits, 14 p. 100 de la dépense totale, 13 p. 100 chez le chiffonnier et, chez le débardeur, 25,5 p. 100, mais la proportion est, pour le typographe, 19 p. 100 ; pour le manœuvre, 18,7 p. 100; et, hors de Paris, pour le ferblantier couvreur d'Aix-les-Bains, 19 p. 100; pour le tisserand des Vosges, 21,4 p. 100; pour le gantier de Grenoble, 19,1 p. 100. Les limites semblent être, comme minimum 14 p. 100 (15 p. 100 chez nos ouvriers de l'Oise), et, comme maximum, 25 p. 100. C'est par exception qu'on s'écarte à ce point de la moyenne.

Mais à considérer un groupe professionnel, à mesure qu'on passe des plus faibles revenus aux plus forts, on constate que la proportion de la dépense vêtement diminue, légèrement, mais de façon assez régulière : c'est ce qui ressort des budgets d'instituteurs. Le groupe dans son ensemble paraît comporter un certain chiffre de dépenses, malgré la diversité des goûts individuels, le gaspillage des uns et la coquetterie des autres. Aux vêtements de travail, on demande surtout qu'ils soient solides; mais, l'occupation étant à peu près la même pour tous les membres du groupe, les occasions d'usure sont aussi les mêmes; on peut prédire le temps qu'ils dureront, calculer assez exactement l'époque où il les faudra renouveler. Quant aux vêtements du dimanche, on les renouvelle moins à cause de l'usure que parce que défraîchis et passés de mode. Évidemment ces raisons interviennent avec plus ou moins de force, suivant qu'on vit à la ville ou à la campagne et selon le niveau social où l'on est placé.

3° *La proportion des dépenses pour le logement, le combustible et l'éclairage reste approximativement la même, pour toutes les catégories de revenus.* Sur le logement, l'enquête des instituteurs ne nous renseigne pas bien : beaucoup sont logés par la commune et ont dû se borner à des estimations arbitraires. En nous reportant à nos budgets ouvriers, nous trouvons que les variations sont insignifiantes. Mais des enquêtes plus étendues ont apporté de tout autres résultats. En réalité, la proportion de la dépense loyer au revenu varie beaucoup, non seulement quand on passe de la campagne à la ville, mais aussi

à l'intérieur d'une grande agglomération. Faut-il admettre que, dans la population ouvrière, cette proportion augmente à mesure que le revenu diminue, comme la part de la dépense nourriture? Ce qui paraît établi, c'est qu'à mesure que le loyer augmente, le confort et l'espace augmentent aussi, mais beaucoup plus vite. On pourrait dire, d'une façon un peu grosse : pour deux fois plus cher, on est installé trois ou quatre fois mieux. L'ouvrier dépense proportionnellement plus que le riche pour son loyer : il ne peut réduire cette dépense que s'il se contente d'un logement très inférieur.

Pour les couches les plus pauvres, des recherches récentes en Angleterre indiquent que plus l'ouvrier a d'enfants, et plus les enfants sont grands, plus fort est son loyer. A composition de famille égale, les plus pauvres habitants des villes s'obligeraient à de plus fortes dépenses pour demeurer à la ville. De même certains bourgeois peu fortunés dépensent trop pour leur loyer, afin de ne pas quitter un quartier ou une maison qui les pose. Ici encore, c'est à l'intérieur de chaque classe, et non de classe à classe, que l'on constaterait d'abord la proportion progressive, à mesure qu'on descend à des revenus plus petits. En même temps si, dans chacun de ces groupes, on considère la moyenne, ceux qui n'ont pas besoin de consentir des sacrifices pour tenir leur rang, à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, la proportion de la dépense logement décroît.

4° *Plus le revenu est élevé, plus est grande la proportion des dépenses diverses.* Les trois dernières colonnes des budgets d'instituteurs, comme les trois budgets parisiens cités au début, comme aussi l'enquête américaine de 1903 confirment cette conclusion. L'expression « dépenses diverses » reste un peu vague, puisqu'elle représente pour une grande part, chez les plus riches, les gages des domestiques et les frais d'éducation des enfants, et, chez les instituteurs notamment, les charges de famille et le chapitre prévoyance et épargne. Elles varient donc, à mesure qu'on s'élève, non seulement en grandeur, mais en nature : à partir d'un certain niveau, des dépenses totalement inconnues dans les basses classes apparaissent brusquement. Chaque espèce de besoin paraît n'être pas extensible indéfiniment : une fois tel besoin satisfait, il permet à d'autres, jusque-là comprimés, de se dilater.

Faut-il d'ailleurs opposer aux autres ces dépenses diverses, comme le superflu au nécessaire? Toute famille en toute classe est obligée de répartir ses dépenses. C'est au nom de ses idées propres qu'elle imagine la solution : plus les recettes sont maigres et les budgets simples, plus les besoins à satisfaire paraissent primitifs et irréductibles, et plus le devoir de trouver le juste équilibre semble impératif. Il est difficile de se fonder ici sur un principe qui ne soit point personnel et arbitraire : supposons qu'aucun des besoins essentiels ne soit satisfait, pourrons-nous conseiller de limiter encore tel d'entre eux pour contenter tel autre? et pourrons-nous d'ailleurs blâmer qu'on s'y décide en effet? Sans doute il se peut que les recettes suffisent à couvrir les besoins indispensables et que dès lors la raison nous paraisse commander de s'en tenir là; mais sommes-nous bien sûrs de nos définitions? Les distractions, la culture intellectuelle, les œuvres de solidarité, pour artificiels que nous paraissent les besoins qui s'y rapportent, sont-elles en tout état de cause à sacrifier au logement sain et à l'alimentation suffisante? A les diminuer, ne risquerait-on pas d'amoindrir l'énergie morale, la force d'endurance physique elle-même? Définir le droit à la vie comme le droit à la satisfaction des besoins essentiels, c'est commettre un cercle vicieux : de ces besoins-là, nous ne pouvons fixer d'avance ni la liste, ni la limite de réductibilité.

***

On aurait des budgets de famille, une idée très imparfaite, si l'on s'en tenait à des chiffres globaux, et si le tableau du budget ne s'accompagnait pas d'une description précise du logement. A Paris, 8 budgets seulement ont été dressés par nous; mais, comme il s'agissait d'ouvriers de profession et de niveau social fort différents, on peut dire que les types d'habitation les plus divers ont été décrits : le taudis perdu au fond d'une cour sombre, aux environs de la place de la Bastille, où un terrassier, sa femme et ses quatre enfants couchent dans une seule chambre, dans deux lits et un berceau, parmi le linge sale et les déchets de légumes et de fruits; l'appartement confortable, de trois pièces, avec cuisine et antichambre, le tout

sur la rue, où deux enfants (fille et garçon déjà adultes) couchent dans la même pièce claire, coupée en deux par un grand paravent, logement d'employé, presque de petit bourgeois, habité par un mécanicien ; la baraque en planches, en une cité proche des fortifications, abri chancelant d'une couturière occupée tout le jour dans une grande maison de modes et qui vit là avec sa mère ; les deux pièces étroites et à plafond bas, qu'un employé de chemin de fer a découvertes dans une vacherie, et où il se trouve bien, car, sous le plancher, l'écurie et les ruisseaux de purin dans la cour lui rappellent la ferme natale.

Lorsqu'un budget est tenu une année durant, on obtient, sur la dépense vêtement, des indications suffisantes. Un mois est une période trop courte : dans certaines régions, il y a des époques fixes, notamment la semaine de la fête, où l'on achète le linge, où l'on renouvelle les habits. Voici un état des dépenses vêtements pour une année que nous avons obtenu de la famille bordelaise dont nous avons donné le budget ci-dessus :

UN HOMME			DEUX FEMMES
		Chaussures	
Souliers.	15 fr.		10×2
Sabots	4		4×2
Espadrilles	3		3×2
Chaussettes	4		4×2
Chaussons.	3		3×2
	29 fr.		24×2=48 fr.
		Vêtements du dimanche	
Un demi-complet. .	30	Un costume . .	30×2= 60 fr.
Une chemise fine. .	6	Coiffure. . . .	6×2= 12
Un demi-chapeau. .	3	Corsage	5×2= 10
		Vêtements de travail	
Deux paletots coutil.	11	Un costume . .	20×2= 40
Un pantalon.	10	Deux chemises.	7×2= 14
Un caleçon	3	Mouchoirs. . .	2×2= 4
Un quart de tricot. .	4		70×2=140 fr.
Deux chemises. . . .	7		
Mouchoirs.	3		
Une casquette. . . .	2	Total général.	296 fr.
	79 fr.		

Mettons en regard l'état résumé des dépenses vêtements dans la famille de M. Beaurin Gressier :

Vêtements du père. . .	340 fr.	Chapellerie.	60 fr.	
— des garçons.	320	Lingerie . .	325	
— de la mère .	250	Chaussures.	375	(25 paires à 15 fr.)
— des filles . .	190	Gants. . . .	55	(29 paires à 1 fr. 90)
		Mercerie . .	30	
		Total . .	1 945 fr.	

Enfin, il a paru que l'énumération pure et simple des achats effectués à la boucherie, chez l'épicier, etc., permet mal de se représenter les repas et leur composition. Voici quelques menus qui proviennent de deux ménages parisiens, dont nous avons déjà indiqué les dépenses, et d'un ménage provincial particulièrement pauvre :

	MÉCANICIEN DE PARIS	TERRASSIER DE PARIS	EMPLOYÉ DE CHEMIN DE FER, DE LILLE (Salaire de 4 semaines : 120 fr.).
Dimanche.	Côtelettes, pommes de terre frites, fromage, confiture. — Saucisson, choucroute, œufs, fromage, gâteaux.	Pot-au-feu, fromage. — Pot-au-feu.	Bouillon, bœuf. — Pain, beurre, jambon.
Lundi.	Beefsteack, fromage, confiture. — Beefsteack, pommes de terre, fromage.	Veau et pommes de terre. — Veau, pommes de terre, fromage.	Bouillon, bœuf. — Pain, beurre, hareng saur.
Mardi.	Blanquette de veau, côtelette de mouton, confiture. — Sardines, blanquette, fromage, oranges.	Côtelette de porc, macaroni. — Soupe à l'oseille, côtelette de porc, fromage.	Pâté de hachis de porc, œufs, beurre. — Pain, beurre, fromage.
Mercredi.	Pigeon, purée de pommes de terre, salade, fromage. — Œufs, pommes de terre, salade, fromage, mandarines.	Pot-au-feu, fromage. — Pot-au-feu, fromage.	Soupe, côtelette de lard, pommes de terre frites. — Pain, beurre, café au lait.
Jeudi.	Veau aux oignons, salade, confiture. — Œufs, veau, haricots verts, salade, fromage.	Lapin, fromage. — Soupe à l'oignon, lapin, fromage.	Soupe aux légumes, ragoût de mouton. — Soupe, pain, beurre, fromage.
Vendredi.	Pot-au-feu, œufs à la coque, fromage et figues. — Soupe vermicelle, bœuf, œufs, riz au gras, fromage.	Lentilles, porc salé, fromage. — Lentilles, porc, fromage.	Soupe, morue, haricots en salade. — Harengs marinés, haricots.
Samedi.	Veau aux petits pois, confiture. — Soupe au potiron, veau, fromage, gâteaux.	Veau, pommes de terre, fromage. — Soupe aux poireaux, veau, pommes de terre.	Soupe au lard, pommes de terre. — Soupe, charcuterie.

Ajoutons que le premier ménage prend à tous les repas du vin et du thé, le second du vin et le troisième de la bière.

Ainsi comprise, l'enquête nous détaille les préoccupations journalières de la famille. Il ne suffit pas de connaître quel est le salaire, mais sous quelle forme il est payé : en nature, ou en argent, et à quels moments, par quels acomptes, à quels intervalles.

Cela aide à comprendre l'allure des dépenses et certains soubresauts, qui resteraient autrement inexplicables. De même, le chiffre du loyer n'indique pas à lui seul la charge qui pèse, de son fait, sur le ménage : le mode de règlement, l'indication du terme peut rendre compte de privations dans les semaines qui précèdent cette forte dépense. Les achats de meubles, de vêtements, d'autre part, s'effectuent-ils à crédit? Dans presque tous nos ménages parisiens, nous avons trouvé un compte Dufayel, même là où le salaire paraissait assez fort pour permettre le paiement au comptant : l'obligation de mettre en réserve, dans ce cas, cinq francs par mois, se traduit de tout autre façon, dans le mouvement des autres dépenses, que le fait de verser cent francs en une seule fois. Une question de même ordre se pose, quand on en vient aux dépenses nourriture : il y a des ménages qui se procurent leur vin à la pièce et font leurs commandes en une fois, pour une longue période, chez un grand épicier; d'autres achètent plus ou moins au détail; il y en a chez lesquels on ne trouve jamais de provisions, ni de beurre, ni d'huile, ni de vinaigre, ni de sucre, ni de café, etc. Toutes ces modalités de la dépense, les budgets de famille, tenus jour par jour, seuls nous les révèlent.

***

Mais est-on jamais sûr que les budgets en question ont été dressés avec soin et conscience?

Peu d'ouvriers sont capables de tenir un compte régulier et exact de leurs dépenses. Un ouvrier de grande ville, qui achète tout ce qu'il consomme, pourrait tout noter; mais il aura tendance à ne pas indiquer les dépenses faites au dehors (consommations au café, distractions, tramways), ou qu'il juge trop petites (un timbre, un journal) : pour lui la vie se

complique; les actes de dépense se multiplient; leurs formes se diversifient.

A la campagne, en revanche, la vie est plus simple et plus concentrée : sur la grande table qui rassemble chaque jour tous les membres de la famille, passent des mets faciles à définir et peu variés. Il y a beaucoup de provisions, à la cave, dans le cellier, au grenier, dans les remises, jusqu'aux poutres enfumées de la grande salle où le lard et les oignons, les jambons enveloppés de papier, et les cages à fromage sont suspendus; de là une simplification possible dans le calcul des aliments consommés, puisqu'on peut substituer souvent la pesée en gros à la mesure du détail, mais aussi, avec cette « économie fermée » et relativement autonome, de nouvelles sources d'incertitude. On a constaté, en Allemagne, que, dans les recensements professionnels, les paysans ne comptaient pas leur femme au nombre des travailleurs, bien qu'en dehors de ses fonctions domestiques elle s'employât à faner, à faucher, et à soigner la basse-cour, comme si ces occupations, trop courantes et familières, étaient des travaux négligeables et peu dignes de ce nom, et surtout parce qu'ils n'étaient l'occasion d'aucun paiement en argent. Il en sera de même ici, et le paysan hésitera à inscrire au chapitre des dépenses les légumes, choux, salades cueillis dans le jardin à l'heure des repas, et le lait fraîchement trait. Par contre, les achats seront sans doute mentionnés avec un soin particulier, d'autant plus qu'ils se seront ramassés sur certains jours de la semaine, jours de marché au village, jours où le colporteur aura passé.

Ainsi les catégories qui se prêtent le mieux à l'enquête se placent à la limite des campagnards et des ouvriers purement urbains : les ouvriers agricoles domiciliés dans le faubourg d'une grande ville, les maraîchers, qui ne consomment rien ou presque rien de leurs produits, acquièrent le sens de la valeur marchande des aliments, sans perdre l'attachement au foyer, la régularité et la simplicité de la vie, les habitudes d'ordre et d'économie parcimonieuse des paysans; de même, les manœuvres, terrassiers ou maçons, à condition qu'eux-mêmes ou que quelqu'un chez eux sache écrire, pourront sans trop d'effort dresser la liste entière des aliments qu'ils consomment. Quant aux budgets dressés en d'autres cas, il

faudra les surveiller et les critiquer de plus près : c'est affaire de réflexion et d'expérience.

***

Comme l'ouvrier subit toujours l'influence du groupe qui l'encadre, et que dans ses démarches, ses préférences, ses calculs, comme dans sa manière de parler, c'est moins sa propre personnalité que celle de sa classe qui se traduit, on peut espérer qu'un petit nombre de ménages étudiés de près nous apprendront beaucoup. Encore faut-il qu'on n'ait pas choisi des ménages exceptionnels. Or ç'a été trop souvent le cas. Des Anglais, des Américains, membres de sociétés charitables, reporters de revues philanthropiques, ont voulu donner, des familles qu'ils avaient choisies, une description détaillée jusqu'à la minutie : ils en ont raconté l'histoire, les épreuves, les maladies, les deuils. Ayant rapporté des lambeaux de conversation, publié des photographies, ils ont cru avoir poussé l'enquête jusqu'à son terme. Quand ils avaient du talent, leurs notices étaient très intéressantes, émouvantes parfois, mais restaient assez peu instructives. Il faut renoncer à nous apitoyer sur Mrs. X. qui, abandonnée par son mari alcoolique, et devenue aveugle, est retombée à la charge de sa fille tuberculeuse, etc., et de préférence concentrer notre attention sur les dépenses et le genre de vie d'un ménage normal, ni trop malheureux, ni trop favorisé.

Ces enquêteurs sont dans la tradition de Le Play lorsqu'ils élargissent et surchargent à ce point leurs descriptions : les budgets de famille sont nés des monographies, et c'est par les idées philosophiques de Le Play que s'expliquent les caractères singuliers qu'a pris ce genre d'étude. Préoccupé surtout de connaître l'état actuel, la cohésion variable, les propriétés de la famille, en Europe et dans le monde, Le Play a choisi quelques familles typiques, par leur histoire, leur situation matérielle et morale. Mais sont-elles bien l'image des ensembles nationaux ou professionnels dont elles font partie? C'est un point sur lequel on discuterait sans profit, puisque nous ne connaissons pas avec le même détail les familles voisines.

Le Play a eu l'idée qu'à réunir toutes les particularités dont est faite la vie d'un groupe, il atteindrait sa nature profonde et ses derniers ressorts, les forces sociales qui le déterminent. A la rigueur on comprend qu'on procède ainsi lorsqu'on voit dans la famille l'élément fondamental de la société, la cellule; il se peut qu'à vivre longtemps dans l'intimité d'un de ces groupes, on parvienne à en deviner toutes les tendances, si l'on possède une certaine force d'attention et de sympathie.

Ce qui intéresse, au contraire, ceux qui dressent actuellement des budgets de famille, c'est, non pas la nature morale et le rôle social de la famille, mais la variété des conditions de vie selon les professions et les revenus. Aussi le budget d'un homme ou d'une femme isolée a-t-il, pour eux, autant de valeur que le budget d'un ménage, et peu leur importe que le budget ait été dressé en Béarn, ou en Périgord, dans des provinces où subsistent des traditions et coutumes différentes, si, par ailleurs, les salaires et les prix, et les habitudes matérielles de vie, sont semblables.

Mais, tandis que Le Play et ses disciples choisissaient en chaque pays une famille-type de la région et de ses mœurs, il n'est pas possible de trouver aussi aisément le cas moyen lorsqu'il s'agit de dépenses et de gains. Beaucoup de ménages ne savent pas eux-mêmes comment leur budget s'équilibre ou ne s'équilibre pas; en tout cas ils ne le font pas savoir. Or cela ne se voit pas, ne se sent pas, ne s'induit pas, comme la régularité des mœurs, la solidité du lien familial. Comment faire?

Se borner à un budget pour chaque région ou chaque ville, ce serait s'interdire toute comparaison. Qu'on retienne, comme Le Play, un paysan basque du Labour, un chiffonnier de Paris, un mineur de Carniole, un charpentier de Tanger, un typographe de Bruxelles, on pourra faire ressortir entre eux une foule de contrastes, mais on n'aura rien appris, tant qu'on ne sera pas assuré qu'aucun d'eux n'est, dans son pays, un cas unique ou anormal. On l'a bien compris depuis Le Play : les budgets sur lesquels ont travaillé Ducpétiaux, Engel, ceux qu'on a recueillis, depuis quelque temps, en Amérique et en Allemagne, se rapportent à des régions bien définies, et sont assez nombreux pour qu'on puisse en extraire des moyennes valables, touchant les salaires, et la proportion des dépenses.

Mais, plus on vise à en obtenir un grand nombre, plus on renonce aux détails; or sans ces détails (description du logement, menus, inventaire du mobilier, des vêtements), le budget perd beaucoup de son prix, et ne permet plus de définir et de décrire les groupes sociaux.

Il est tout de même possible de dresser un nombre limité de budgets typiques. Qu'on s'adresse en chaque région française à des professionnels ou amateurs de science sociale qui connaissent bien les conditions du lieu. Leur tendance naturelle sera de choisir les métiers les plus caractéristiques : à Lille ou à Roubaix, un tisseur; à Limoges, un porcelainier; à Marseille, un débardeur; à Tulle, un armurier; à Saint-Étienne, un mineur ou un ouvrier de la métallurgie; à Lyon, un canut; à Toulon, un ouvrier de l'arsenal, etc. On ne pourra tirer profit de ces observations que si l'on trouve, autre part, des ouvriers de même espèce qu'on leur puisse comparer.

Il faudra, par exemple, dresser en même temps le budget d'un mineur du Gard et d'un mineur du Nord, d'un tisseur en fabrique roubaisien et d'un autre lyonnais, d'un débardeur de Nantes et du Havre, etc.; on pourra ainsi noter la diversité des conditions de vie, pour les ouvriers d'un même métier, en des régions différentes. Mais comme l'on risque de tomber quelquefois sur des cas exceptionnels, de comparer à un débardeur qui se trouve dans la moyenne, au Havre, un débardeur qui ne s'y trouve point, à Marseille ou à Nantes, il est plus sûr de chercher comment les différentes catégories d'ouvriers se classent l'une par rapport à l'autre, de choisir, dans un petit nombre de villes, un nombre assez grand (mettons 7 ou 8) de ménages appartenant à des professions assez répandues, par exemple un garçon boulanger, un typographe, un homme de peine, un ouvrier menuisier, un peintre en bâtiment.

Dès que nous aurons obtenu leurs budgets, nous les classerons et leur donnerons des rangs dans chaque ville, d'après la quantité, l'espèce, la régularité de leurs dépenses : nous obtiendrons ainsi plusieurs ordres, plusieurs hiérarchies, que nous pourrons comparer. Si elles coïncident, si nous trouvons que les ménages appartenant à ces diverses profes-

sions se classent de même dans toutes les villes (comme il est vraisemblable, mais non certain), nous aurons toutes raisons de croire que les ménages choisis étaient bien typiques et que chacun représentait bien la moyenne de ceux de sa classe. S'il y a des divergences de ville à ville, si l'on constate, par exemple, que le peintre vit mieux que le menuisier à Lyon, et l'inverse à Paris, ou à Toulouse, cela devra tenir soit aux conditions locales, soit à ce que les ménages en question étaient exceptionnels dans leur classe même, et l'on pourra trancher ce point en dressant quelques budgets nouveaux.

*
* *

Qu'atteignons-nous au terme de ces recherches? Les besoins des ouvriers et leur degré de satisfaction, sans doute. Mais ces besoins ne sont pas purement physiques. Ils se trouvent déterminés dans une large mesure par les conditions sociales, en particulier par la division de la société en groupes hiérarchisés. De tout ce que nous apprennent de telles enquêtes, cela surtout mérite de nous retenir.

Les riches, lorsqu'ils répartissent leurs dépenses, tiennent le plus grand compte de ce qu'ils doivent à leur rang social : richesse oblige. Il est des chapitres sur lesquels ils ne consentent point de réductions, par crainte de se sentir diminués aussi bien à leurs yeux qu'à ceux des autres, même si l'année leur a moins rapporté que les précédentes, même s'ils traversent des embarras d'argent. Chez les gens peu aisés et surtout chez les pauvres, qui ne peuvent s'élever que de très peu au-dessus de la satisfaction des besoins essentiels, on pense généralement que la moindre réduction de salaire les ramène vite à ce point, et que la préoccupation de vivre ne laisse point de place à des goûts de distinction. Mais cette conséquence n'est point certaine, et ce serait l'utilité des budgets de famille de nous renseigner sur l'influence que le désir de paraître ou de s'élever socialement a dans la distribution de leurs dépenses et l'espèce des objets achetés. La vie de l'ouvrier, beaucoup plus que celle de l'employé ou du bourgeois, se laisse observer en toutes ses phases : il n'a ni

domestiques, ni antichambres, ni escalier de service dans sa maison; il n'a nulle idée de faire croire que ses dépenses sont plus élevées qu'elles ne sont, car on connaît bien son salaire; enfin il demeure moins chez lui : son logement ni confortable, ni élégant, ne le retient point. Les maisons ouvrières (nous ne parlons point de celles que construisent quelques sociétés), avec leur nombre considérable de locataires et le peu d'espace qu'elles réservent à chacun, avec les lieux d'aisance communs à plusieurs ménages, et quelquefois les fontaines aussi, sont de vastes communautés qui ont les inconvénients, sans les avantages, des phalanstères de type socialiste.

Si, à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des revenus, on voit diminuer la part de la dépense nourriture dans la dépense totale, c'est très légèrement que s'accroît celle de la dépense logement (quand elle s'accroît) et de la dépense vêtement; mais d'autres catégories apparaissent, dépense prévoyance, dépense charges de famille (prolongation, notamment, de l'apprentissage des enfants), dépenses diverses (distractions, lectures).

Il n'en résulte pas, sans doute, que les budgets offrent toujours la même subdivision générale, que leur centre de gravité soit toujours au même point; mais s'il se déplace, c'est à expliquer par des motifs individuels, l'appétit plus fort, la coquetterie de la femme ou des filles, qui portent à exagérer la dépense nourriture ou vêtement, et non par le désir d'élever ainsi la famille au regard des autres. Il semble qu'à mesure que le niveau social s'élève les dépenses augmentent d'un même mouvement : logement, table, habits s'améliorent à la fois, comme si le besoin d'un confort nouveau, et déjà d'un luxe relatif, se développait et se faisait sentir sous toutes les formes possibles, au même moment.

De là, l'utilité d'étudier de près, dans un grand nombre de familles, chaque catégorie de dépense, puisqu'à elle seule elle doit, en général, nous édifier sur le niveau social où tend à s'élever chacun des ménages. Il ne faut point railler les enquêteurs allemands qui ont dressé un inventaire complet, dans chaque cas, des meubles et ustensiles, ainsi que des objets d'habillement, ni considérer comme de peu de valeur

les indications de Le Play sur le nombre et le prix des lits, commodes, chemises, etc. Parce qu'ils n'ont pas hésité à se transformer à l'occasion en commissaires-priseurs, des recherches sont devenues possibles qui ne l'eussent pas été autrement.

Une pièce presque vide, avec un ou deux coffres et une table de bois blanc contre le mur, laisse une impression de dénuement; si quelques meubles délabrés s'y entassent, si les ustensiles de cuisine et les vêtements voisinent sur les mêmes étagères, tandis qu'un poêle dont le tuyau coupe la chambre est au milieu, et que le linge sèche sur des cordes, cet encombrement reste de la misère. Le luxe ne consiste donc pas seulement à posséder, outre les armoires, tables, chaises et lits indispensables, des meubles qui ne le sont point, mais à leur réserver une pièce, qui sera une pièce de réception, propre et soignée, même si l'on y mange et si un lit s'y trouve. Ce niveau atteint, c'est par la qualité des meubles que l'aisance relative et les prétentions plus grandes se distingueront; dans quelques régions, tout ménage nouveau veut avoir son canapé et son armoire à glace; ailleurs, l'apparition de ces meubles, ou des fauteuils, de l'étagère à livres ou de la bibliothèque, révèle bien le passage d'une classe à une autre.

Pour le vêtement, quelles formes revêt le luxe? Se mesure-t-il au nombre des chemises et des souliers, ou aux sommes dépensées en cravates, en habits du dimanche? L'apparition des faux cols et manchettes, chez les hommes, des chapeaux chez les femmes, marque-t-elle un changement défini de classe?

L'habillement, comme le mobilier, n'est pas seulement le signe d'une aisance plus ou moins grande; leur propriétaire y trouve des raisons de s'estimer et un moyen de mesurer précisément son rang dans la société; ils marquent le but qu'il veut atteindre, mais qu'il ne songe pas à dépasser.

La dépense nourriture répond à un besoin non plus simplement social, mais aussi physiologique. Il est même difficile, dans beaucoup de cas, de dire nettement ce qui se rapporte à l'un et à l'autre. Pourquoi le riche veut-il que, sous la lumière des lampes électriques, les nuances des fleurs, les reflets des couverts précieux, ressortent, et que les mets soient

préparés et présentés suivant un art très compliqué? Est-ce désir d'étaler sa richesse, ou besoin d'éveiller ses sens et son appétit?

Si, chez le pauvre, la fatigue et les privations y suffisent, la vie artificielle du riche appelle des excitants d'autre sorte. N'a-t-on même point soutenu, avec quelque apparence de vérité, que le plaisir de manger n'est profond que s'il est partagé? on inviterait des amis à dîner autant pour soi que pour eux-mêmes : le motif physiologique et le motif social se mêleraient. Il semble que chez les ouvriers, à plus forte raison, le besoin auquel correspond la nourriture soit le besoin pur et simple de manger, que ce qui s'y mêle de préoccupation sociale soit extrêmement réduit et ne mérite point qu'on s'y arrête.

***

Ici intervient un sentiment assez difficile à définir, et qui obscurcit la question : nous savons que le corps, pour rester en santé et devenir robuste, exige une alimentation suffisante, et, ne possédant point de données scientifiques à ce propos, nous nous représentons ce qu'elle doit être d'après les idées courantes.

Cette influence de l'opinion est d'ailleurs plus forte dans les villes qu'à la campagne; elle pousse les ouvriers à se défier d'une alimentation qui consiste surtout en farineux et en légumes, à consommer de la viande au moins une fois par jour, à exiger la viande de boucherie assez fréquemment, et du vin à tous leurs repas, ou du moins quelque boisson fermentée; elle les induit, de même, à varier leur menu plus que ce n'est la coutume chez les paysans, comme s'ils étaient sûrs ainsi de tomber quelquefois sur des substances d'une valeur nutritive de premier ordre, et de tirer au moins des substances différentes les éléments nutritifs divers qu'elles sont censées renfermer.

Qu'il y ait à cela quelque fondement d'expérience, que ce ne soit pas toujours une opinion empruntée, c'est incontestable. Mais ce sentiment n'est point, cependant, un pur instinct par lequel notre corps se porte vers ce qui lui doit

être profitable : l'exemple des mets compliqués des riches, l'exemple aussi des restaurants où la variété donne l'illusion de l'abondance, nous guident; peu à peu des goûts nouveaux et tout artificiels s'implantent dans notre organisme, se substituent au besoin pur et simple de manger, lui empruntent sa force et son aspect d'instinct naturel, et nous imposent certains aliments comme si ceux-ci possédaient quelque vertu exceptionnelle.

Mais l'exemple des riches agit d'une façon plus directe encore. L'ouvrier, obligé de limiter chaque jour sa dépense de nourriture, pense que les riches consomment au delà de leurs besoins; cette abondance, qu'il ne peut avoir à tous ses repas, il tient à s'en donner le luxe certains jours, le dimanche notamment et à l'occasion de quelques fêtes : plus il s'élève lui-même ou se croit élevé au-dessus des pauvres, plus il tient à ce que sa table soit alors chargée de mets. Là où le menu du dimanche diffère peu de l'ordinaire, on peut deviner une grande misère.

D'autre part, si les ouvriers aiment que chaque repas se compose de plats différents, c'est qu'ils pensent reproduire ainsi l'ordonnance des repas bourgeois, aux services nombreux; si, dans le cours de la semaine, ils aiment que les mêmes mets ne reviennent pas trop souvent, c'est non pas seulement que la monotonie leur paraît fastidieuse, mais aussi parce que la diversité imite la richesse; elle entraîne plus de dépense et plus de peine, elle laisse aussi plus de déchets. Les pauvres ne peuvent se permettre cette variété : un seul plat abondant, qu'on réchauffe le soir et dont les reliefs paraissent encore le lendemain, leur convient le mieux. Pour les autres, le nombre des aliments mesure à leurs propres yeux l'étendue plus grande de leurs ressources.

Il y a enfin toute une hiérarchie des aliments, qui ne repose pas seulement sur leur valeur nutritive réelle ou supposée; il y a des mets « distingués » et des mets vulgaires. Un enquêteur allemand signale, comme un exemple de dépravation, le cas d'une famille misérable qui se nourrissait d'animaux domestiques, tels que des chats; si beaucoup d'ouvriers éprouvent de la répulsion pour la viande de cheval, c'est moins affaire de dégoût que de convention sociale : tel ne mangera pas du

cheval qui se contentera d'une viande de basse qualité, moins succulente et plus nerveuse, mais qui est du bœuf. Il y a donc des mets « tabous » parce qu'on s'avilit à leur contact; il y en a d'autres, qui sont aussi tabous, mais pour la raison inverse, parce qu'ils semblent réservés au riche; le pauvre sait qu'il ne peut les faire paraître sur sa table, sans s'exposer au reproche d'extravagance, sans se voir puni de son audace par l'excès même de sa dépense : leur attrait est toutefois si fort que, pour manger une fois des huîtres, du vol-au-vent, du poulet, des gâteaux, il réduira excessivement son ordinaire. Mais, à côté de ces exceptions, il est des aliments relativement chers, que des familles ouvrières peuvent consommer de temps en temps : au pot-au-feu, s'ajoutera le luxe d'une côtelette ou d'un beefsteack, d'un morceau de veau, plus rarement d'un gigot de mouton ou d'agneau; les légumes ordinaires feront, à l'occasion, place aux primeurs, le lard ou le pâté de foie de porc au jambon.

Reportons-nous aux trois « menus » que nous avons cités plus haut.

Dans le premier, nous relevons, pour une seule semaine, des côtelettes, du beefsteack, du pigeon, du veau; comme légumes, outre les pommes de terre, choucroute, petits pois, haricots verts, riz se succèdent sans monotonie; il y a toujours un dessert au moins, souvent deux; il est bien rare enfin que le menu du soir répète exactement celui du matin.

La nourriture du terrassier n'est-peut être pas moins abondante, mais d'abord, presque toujours, il mange le soir ce qui reste du matin : le dessert unique est le fromage, et encore parfois manque-t-il; enfin, si le veau apparaît à deux reprises, ce qui domine, c'est le bœuf et le porc, et, comme légumes, les pommes de terre et les lentilles.

Avec l'employé de chemin de fer, le tableau change; du bœuf à un repas du dimanche, et le reste le lundi matin; mais c'est de porc, surtout de lard, et de poisson bon marché, hareng saur, morue, qu'il se nourrit; très souvent, le soir, il n'y a que du pain beurré avec du café ou du fromage. Si le menu du soir ne répète pas celui du matin, c'est qu'il n'y a qu'un repas sérieux par jour; s'il varie de jour en jour, c'est surtout parce qu'à un repas avec viande doivent succéder plusieurs

repas sans viande; de semaine en semaine, le même « ordinaire » reparaît, invariable.

Les voisins savent ce qui paraît sur la table de leurs voisins, et sont avertis lorsqu'ils font un extra. Observé ainsi dans sa maison, l'ouvrier est de plus sollicité, au dehors, par les commerçants, qui mettent bien en vue dans leur étalage les fruits, légumes, pièces de charcuterie, morceaux de viande appréciés, comme dans les quartiers riches, mais en tenant compte des ressources plus modestes de leurs clients. Chaque fois que les ouvriers vont faire leurs achats, toute la hiérarchie des mets et des denrées alimentaires se grave ainsi de nouveau dans leur esprit, avec l'image même de la devanture où elles sont exposées. Mais cette notion des mets qui conviennent, qu'on se considère comme tenu d'introduire, au moins de temps en temps, dans ses repas, c'est déjà un élément très positif et saisissable de ce qu'on appelle la conscience de classe. Plus on étudie ainsi le détail des dépenses, plus on pénètre au cœur même des groupes sociaux auxquels elles se rapportent.

***

La division actuelle de la société en classes est le résultat d'une longue évolution; jusqu'où celle-ci se poursuivra-t-elle? Sans entrer dans l'examen de ce gros problème, il serait intéressant de mesurer à différentes époques l'écart des classes, et de chercher si toutes ont profité également de la hausse des salaires et de l'amélioration économique, générales au XIXe siècle.

Suffit-il, pour y parvenir, de connaître comment les salaires ont varié dans les diverses professions? L'Office du Travail a recherché ces variations dans un certain nombre de métiers :

« On peut affirmer, dit le rapporteur de l'Enquête, que depuis cinquante ans, de 1840 à 1891, les salaires ont, moyennement, approximativement doublé. La progression ne semble pas avoir été la même pour les diverses industries ou les diverses professions mais il ne nous paraît pas possible

de mesurer les différences, s'il en existe, ni même de déterminer leur sens d'une manière certaine. »

On s'est adressé, en effet, aux maires d'un certain nombre de communes; ceux-ci ont déterminé les salaires, en se guidant, pour quelques professions, sur les prix de séries, fixés pour les ouvriers qui travaillent au service des communes; mais ce sont des évaluations : les prix réellement pratiqués par l'industrie n'y sont pas conformes de toute nécessité.

Le même Office du Travail nous donne encore, sur la variation du coût de l'existence, les indications suivantes. De 1841 à 1889, les loyers auraient presque triplé. Si l'on prend pour type le budget des ouvriers de l'Oise que nous avons cité ci-dessus, si l'on admet qu'une famille ouvrière consommait alors la même quantité d'aliments qu'aujourd'hui, en tenant compte de la variation des prix, on trouve que la dépense logement-nourriture, qui était de 1 084 francs en 1844-53, est, en 1893, de 1 192 francs, soit 10 p. 100 d'augmentation (20 p. 100, si la famille ne consomme que 1 000 kilogrammes de pain au lieu de 2 000, et 35 p. 100, si on ne retient que le logement, ces 1 000 kilogrammes de pain, et la viande). A Paris, on a calculé que l'augmentation de la dépense, pour la nourriture, le logement, le chauffage, l'éclairage, dans la même période, se monterait à plus de 25 p. 100. Si l'on y ajoutait les dépenses relatives à l'habillement, les différences seraient plutôt atténuées, les objets manufacturés ayant, en général, baissé de prix. Si donc on admet que les besoins sont restés les mêmes, tandis que le salaire aurait passé de 100 à 200 francs, le coût de la vie se serait élevé seulement de 100 à 125 francs.

Mais ces besoins ont augmenté. Pour calculer cet accroissement, l'Office du Travail compare la différence entre le salaire de l'ouvrier nourri et de l'ouvrier non nourri, « c'est-à-dire la somme qu'à chaque époque on regarde, d'un commun accord entre patrons et ouvriers, comme équivalente à la dépense à faire pour la nourriture et l'habitation », aux deux époques. Or cette différence a presque doublé, c'est-à-dire qu'elle a suivi l'accroissement du salaire. « Le logement et la nourriture intervenaient dans l'emploi que l'ouvrier faisait de son salaire exactement de la même manière qu'aujourd'hui. »

Mais, comme le prix des denrées n'a pas augmenté dans de telles proportions, il semble que les quantités d'aliments consommés, par ouvrier, ont dû s'accroître, ou leur qualité s'améliorer, ou l'un et l'autre.

En somme, les statistiques ne nous renseignent ici que sur des mouvements très généraux. On pourrait les compléter, en prenant, dans chaque profession, à deux dates éloignées, des ménages dont on comparerait les budgets, en s'efforçant de les choisir de revenu à peu près semblable, c'est-à-dire en tenant compte de ce que le salaire a doublé dans l'intervalle. Prenons, par exemple, chez Le Play, le charpentier de Paris qui, en 1856, recevait un salaire de 1 600 francs; la dépense nourriture, dans ce ménage, s'élevait à 1 335 francs, et la dépense loyer à 183 francs. Nous avons, dans notre enquête, une famille parisienne (bijoutier) de même composition, qu'on peut en rapprocher, puisque son salaire s'élève à 3 600 francs, soit un peu plus du double du précédent; la dépense loyer, dans ce ménage, s'élève à 455 francs, soit 150 p. 100 d'augmentation, et la dépense nourriture à 1 820 francs, soit 38 p. 100 d'augmentation. Prenons, d'autre part, chez Villermé, un contremaître d'une filature, à Lille, qui recevait, en 1840, un salaire de 1 226 francs : ce ménage dépensait 73 francs pour son logement, et 1 022 francs pour sa nourriture. Nous en pouvons rapprocher le ménage, de même composition, d'un menuisier lillois : son salaire est de 2 431 francs, soit le double du précédent; son loyer est de 200 francs, soit 175 p. 100 d'augmentation, et sa dépense nourriture s'élève à 1 300 francs, soit 27 p. 100 d'augmentation. De tels rapprochements se pourraient multiplier; ils permettraient de mieux déterminer l'emploi de ce qui est venu en accroissement du salaire, de mieux mesurer l'augmentation de la dépense nourriture, moindre peut-être que le rapporteur de l'Office du Travail ne le suppose, et le mouvement des autres dépenses. Mais on n'aurait quand même pas atteint en eux-mêmes les besoins et leurs variations, ni calculé l'écart resté entre les désirs et la masse de leurs objets : il se peut que les ouvriers d'aujourd'hui soient plus malheureux, bien qu'ils soient mieux logés et consomment plus qu'autrefois, parce qu'ils se sentent sollicités en un plus grand nombre

de sens. L'accroissement du bien-être est une notion inconsistante.

En revanche, il y a un grand intérêt à se demander si, à chaque époque, les ouvriers d'une même catégorie conservent leur position respective vis-à-vis des autres. Remarquons que c'est là l'élément le plus net de ce qu'on pourrait appeler le contentement de la vie : on veut surtout ne point déchoir. La personnalité de l'ouvrier dépendant étroitement de l'espèce de métier qu'il exerce, il se sent diminué, lorsqu'il s'aperçoit qu'au regard de l'opinion sa profession perd de son prix, que ceux de sa classe sont de jour en jour moins considérés. Il arrive, en effet, que des métiers lentement sombrent; l'histoire de l'industrie moderne est jonchée de métiers morts. Mais il y a, dans certaines branches, des fléchissements, durables ou momentanés, et les ouvriers sont forcés de se courber sous la rafale des concurrences lointaines, ou laissés en détresse par le souffle capricieux de la mode. C'est ce qui ressort déjà de l'étude détaillée des salaires qu'avait entreprise l'Office du Travail; leur mouvement, d'une période à l'autre, n'est pas identique dans toutes les professions. Mais le salaire indique insuffisamment le niveau social d'un groupe; des ouvriers d'une catégorie, en période de crise, sont capables de faire effort, de s'astreindre à des privations pénibles, pour maintenir leur rang, et ne point réduire les dépenses qui leur paraissent obligatoires. En Amérique certains ouvriers qualifiés, en cas de chômage, ne condescendent point à exercer un autre métier, et souffrent plutôt que leurs enfants aient faim ou gagnent quelques sous à balayer : l'exercice d'un métier à l'exclusion de tout autre est bien ce qui les classe.

Les budgets de famille doivent nous apprendre si les ouvriers des diverses catégories se placent, aux époques successives, sur les mêmes échelons, ou, au cas où ils en glisseraient, s'ils ne s'y cramponnent pas, ou enfin s'ils ne se résignent pas à ces interversions de rangs. En réalité, il y a dans cette hiérarchie sociale de perpétuels changements. C'est ce qui explique que les comparaisons entre ouvriers du même métier à un demi-siècle d'intervalle n'expriment pas toujours et n'expriment point parfaitement le changement

des conditions de vie d'une époque à l'autre. Même si l'on prend les termes de cette comparaison dans le même endroit, et si l'on se borne à étudier l'évolution économique en une seule région, si l'on se désintéresse dès lors des influences locales qui ont pu s'exercer, il reste une perturbation possible par le fait du métier lui-même, exceptionnel peut-être au milieu des autres.

Par exemple, on ne pourrait comparer, bien qu'ils exercent le même métier, le tailleur d'habits de Paris du temps de Le Play, ouvrier apiéceur (rétribué à la pièce), mais « qui entreprend en outre à son propre compte la confection des habits pour une clientèle qu'il s'est créée aux environs de sa demeure », et le tailleur d'habits parisien d'aujourd'hui, réduit à travailler pour les seuls grands magasins. Mais il serait intéressant, grâce à un examen attentif de leurs budgets, de comparer le tailleur d'habits d'alors au chiffonnier, au brocanteur en boutique, au débardeur de Port-Marly, au charpentier du devoir, de déterminer la position respective de tous ces métiers et de chercher si aujourd'hui certains n'ont pas changé de rang.

Mais comment reconnaître que les cas choisis, les ménages atteints ne sont pas eux-mêmes des exceptions dans leur groupe?

On peut trouver, vers 1840, un tailleur d'habits misérable, privé d'initiative, réduit à travailler pour un intermédiaire qui l'exploite, et, par contre, tous les ouvriers tailleurs d'aujourd'hui ne souffrent pas au même degré du *sweating system*.

Il est vrai que, par tout ce que nous savons des transformations économiques, même en dehors de tout examen de budget, nous serions mis en garde contre de telles erreurs. On exige moins, d'un ménage choisi et dont on veut connaître les dépenses, qu'il soit le cas moyen par excellence, qu'on ne lui demande d'être dans la moyenne, et cette moyenne, on la définit par ce qu'on connaît de l'industrie, du prix de la vie, de l'évolution des salaires; on sait quelles en sont les extrêmes limites, et l'on veut seulement que le ménage n'en sorte point. Mais, surtout, en multipliant les budgets, en obtenant qu'il en soit dressé dans une même catégorie à des intervalles rapprochés, on arriverait à saisir la direction

générale du mouvement de chaque industrie, expansion, stagnation, déclin, et on pourrait soumettre à une vérification attentive celui ou ceux des budgets qui s'en écarteraient trop nettement.

L'ordre, la régularité, ont, dans la science sociale, comme en toute science, droit de préséance : là où l'on remarque une variation régulière, un mouvement continu, on a le droit de suspecter de prime abord tout élément de désordre ou d'incohérence; là où l'on a eu de bonnes raisons de fonder une loi, on doit exiger que tout fait qui y contredit soit fortement établi lui-même. C'est ainsi que celui qui étudie, dans une région campagnarde, les variations du patois local, et qui ne les a pas ramenées encore à quelques lois simples, demeure perplexe : les mots, dont il relève les déformations d'un village à l'autre, les a-t-il bien entendus? Les termes eux-mêmes qu'il a retenus sont-ils le mieux propre, parmi tous les mots analogues, à mettre en relief une influence ou une évolution linguistique générale? Toutes ces questions sont résolues, et ne se posent même plus, quand ces changements de toute sorte se laissent réduire à un nombre limité de transformations étendues et caractérisées. De même, on ne se demande plus si un budget est exceptionnel, lorsque ses résultats correspondent à tous ceux qu'on a trouvés jusqu'alors, et qu'ils viennent appuyer encore des propositions déjà bien fondées.

On ne voit guère comment on exprimerait mieux qu'en se reportant à un certain nombre de budgets la division actuelle de la société en classes et le mouvement d'évolution de ces groupes. Qu'est-ce qu'une classe? Le salaire, le chiffre des revenus ne suffit pas à définir cette notion; l'emploi que l'ouvrier fait de son salaire n'est pas déterminé rigoureusement par le pouvoir d'achat de celui-ci : certaines habitudes, traditions, ou coutumes nouvelles, l'influence du milieu social où il vit, entrent ici en jeu. A ne retenir que les ouvriers atteints par notre enquête, l'employé de chemin de fer parisien, avec ses quatre francs par jour, se hausse quand même, par l'espèce de ses dépenses, au-dessus du terrassier qui en gagne sept.

C'est donc l'ensemble des recettes et des dépenses d'un

ménage qu'il faudrait considérer; mais si l'on peut dresser des statistiques des salaires, parce qu'il y a des tarifs fixés pour des groupes étendus, et parce qu'on tient le compte de ce qu'ils reçoivent, il n'en est pas de même à l'égard des dépenses, effectuées chez divers détaillants, poussière aux grains innombrables que personne ne se soucie de compter. Seules les coopératives dans lesquelles les ouvriers se fourniraient de tout pourraient dresser la fiche des dépenses de chacun.

Quant au prix de la pension ouvrière, c'est une indication utile, mais partielle, incomplète. Il faut donc recourir aux budgets. Nous y trouvons encore cet avantage d'atteindre non seulement la quantité, en poids et prix, mais l'espèce, la diversité de leurs aliments, la qualité de leurs vêtements, l'agencement intérieur de leur logement, et c'est au plus profond de la conscience de classe que nos regards pénètrent. Sans doute les budgets n'ont guère de valeur que lorsqu'ils confirment des propositions touchant les salaires, le prix de la vie, l'évolution industrielle, établies chacune pour elle-même; on ne peut regarder un budget comme typique que si ses résultats s'accordent avec ceux où l'on est arrivé par ailleurs; mais il reste le meilleur moyen de vérification, pour ces lois elles-mêmes, puisqu'il en est la conséquence, l'effet concret; et, là où l'on n'a pas pu encore établir des lois, là où l'on n'a pu encore étendre l'observation, parce que les faits étaient à la fois trop menus et fugitifs et trop intimes, il permet d'arriver à de fortes vraisemblances.

***

A côté de ce que les enquêtes sur les budgets nous ont enseigné, on prévoit toute une série de problèmes où ils projetteraient une vive lumière, problèmes de science, de sociologie. Il se produira ici ce qui s'est produit déjà en d'autres domaines : des coutumes familiales ou autres, établies spontanément parce qu'il fallait bien adopter certaines directions de vie, les lois et le droit tout entier, c'est-à-dire toute une pratique, se sont

dégagées; de même, des budgets, c'est-à-dire des calculs effectués par des particuliers en vue de régler leurs dépenses à la fois sur leurs gains et leurs besoins, on a voulu tirer des règles pratiques, sur l'alimentation normale, le logement salubre : médecins et réformateurs s'y sont consacrés. Mais on s'est aperçu que les lois, outre leur utilité, étaient pour la science sociale un objet des plus riches en enseignements, puisqu'elles sont l'effet et le signe de tendances sociales profondes, et on s'est mis à les étudier en ce sens. De même, on comprend de mieux en mieux que les budgets de famille ne nous renseignent pas seulement sur les défauts, les insuffisances de l'alimentation ou du logement : ils expriment aussi l'intensité, l'espèce, la hiérarchie des besoins, l'idée que se fait l'ouvrier de ce qu'il se doit à lui-même parce qu'il appartient à une certaine classe.

Par suite, puisque ses pensées et une bonne part de ses besoins dépendent du groupe dont il est membre, les budgets expriment la nature même de ce groupe, ses endances, sont attitude vis-à-vis des groupes voisins. C'est l'étude des classes sociales, de leurs réactions, de leurs limites, qui devient ainsi possible, et c'est le sociologue qui entre en scène, non seulement pour tirer des budgets et utiliser ce qui n'a pas intéressé l'hygiéniste ou le philanthrope, mais pour indiquer aussi aux enquêteurs comment ils doivent choisir les cas à observer, et quels détails, précisément, on leur demande de recueillir.

Si l'on se convainc une bonne fois que l'homme n'agit jamais au hasard, que dans une foule de ses actes journaliers, qu'il croit accomplir avec indifférence et sans se conformer à une règle, il y a cependant des régularités, des retours et comme des directions constantes, que les groupes où nous vivons nous tiennent de toutes parts et agissent en nous à tout instant, on ne s'étonnera point que des démarches telles que l'achat d'un vêtement, la fixation d'un menu, le choix d'un logement, portent la trace de telles influences : là même où nous nous décidons pour ainsi dire automatiquement, afin d'en finir, c'est moins nous-mêmes que notre groupe, ou les divers groupes dont nous faisons à la fois partie, qui se décident.

Plus on étudie les faits sociaux, plus on est frappé de trouver des lois et de l'ordre, là où l'on n'attendait que l'ar-

bitraire et l'incohérence. Dans la classe ouvrière en particulier, après la journée de travail, où l'homme a dû se plier au rythme de la machine, attacher son attention et sa pensée aux rouages, aux battants, aux courroies, aux treuils en mouvement, accorder ses gestes avec ceux de ses compagnons de labeur, nous supposons qu'une fois sorti de l'usine, il échappe à la nécessité d'agir suivant des règles; mais il n'en est rien. Les rues, les boutiques, la maison qu'il habite, la campagne de banlieue où il va le dimanche, tout cela porte la marque de sa classe; même loin des machines et de l'équipe dont il est membre, sa pensée ne s'en peut isoler. Inconsciemment, il cède à cette influence, n'ayant nul motif personnel de s'y soustraire. Qu'elle se retrouve dans toutes ses démarches journalières, et jusque dans le plus petit détail de sa vie, on pouvait s'y attendre, et c'est d'ailleurs le signe le plus net de l'existence et de la force exceptionnelle d'intégration de ce groupe particulier qu'on a appelé « la classe ».

MAURICE HALBWACHS

DE MORLAIX
AU GUADALQUIVIR[1]

I

Ces chevaux fort bien harnoyés, qui grattent du sabot près de la chapelle Saint-Jacques et qui, tout à l'heure, longeront le Dossen[2] jusqu'au bas de la rivière, sont l' « image naturelle, chair et poil », de l'un des goûts de Morlaix... Ils aiment la départye. Ils aiment également le retour ès-la-ville aux trois montagnes, tassée derrière les vingt-quatre portes de ses enceintes, remuante, narquoise et gaie, bien riche, ayant belles maisons et très-bons habitants nobles dans la cité close du vieux temps des Ducs, comme dans les sept faubourgs excellemment bastionnés.

S'en aller, revenir, agir, vivre... Quelle jeunesse pourrait se vanter d'être jeunesse, à moisir au pied des collines « qu'on cuyde toucher de la main », à suivre du regard le balancis de la marée entre le port et la rade, ou à conférer sur la hauteur du flot qui, les jours de grands débordages, s'introduit, porteur de poissons, dans les caves de la ville et même, au temps de *males-mers*[3], vient donner un baiser de force aux petits génies aquatiques des rivières Queffleut et Jarlo?... Il faut amasser

1. *Published first August, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* LA REVUE DE PARIS.

2. Rivière, port, estuaire de Morlaix. Voir *Messieurs les Gens de Morlaix*, dans la *Revue* de mars-avril 1908.

3. Marées de morte-eau.

du souvenir pendant que le corps se sent robuste, pour en jouir paisiblement après, dans son logis de commerce et de famille et s'en ramentevoir encore dans le manoir des vieux jours.

En ce matin de la fin d'avril 1575, M. Jean le Barbu, sieur du Bogodou, mélange ainsi de telles idées philosophiques, voire païennes, afin de ne pas s'ennuyer du retard de M. le Gac ; il médite, lui Jean le Barbu, tandis que M. le Commissaire de ville gesticule, discourt en la compagnie du syndic Balavesne, de Jean le Lévyer et de deux autres membres de la commission qui fut chargée d'avoir l'œil au nouvel achat d'artillerie pour le château du Taureau; ces divers messieurs vont être les bons convives de M. Jean Floch de Kerbasquiou, capitaine de cette forteresse[1]. Tout l'hiver ils poussèrent maintes fois, soit de leur pied, soit à cheval, jusqu'à la pointe de Pennalan ou celle de Bar-ar-menez, afin d'examiner la rade, ses abords, et peser les explications tant du capitaine du fort que de sire Richard Morvan, honorable négociant « en pouldre et canons », plus d'un courtier en ces marchandises, qui prétendait venir de Nantes et proposait des engins dont on se méfia. Le vent soufflait ferme à l'équinoxe, se faufilait sous les capes, les manteaux, même sous la fourrure des ristres; c'était à peine si l'estomac se pouvait bien réchauffer quand on se trouvait derechef à Morlaix, chez Barbe Lebreton, en face d'un pot fumant de vin d'Espagne à la cannelle, mixturé d'épices anglaises, d'un peu de safran mauresque, et dûment coiffé de citrons, par disques nageants... Nul des sieurs des autres commissions (si nombreuses et nécessaires d'ailleurs), désignées par le Conseil pour les prescriptions, éxécutions, réquisitions, façons et surveillances, n'avaient jamais aussi bien gagné le régal d'un repas de clôture! d'autant que ce festin, offert contre l'ordinaire au Taureau même, malgré la difficulté relative d'y festoyer, permettrait à certains esprits minutieux et consciencieux « d'avoir l'œil » une fois dernière à l'objet des travaux communs...

1. Dîner officiel, donné à l'époque indiquée par le capitaine-gouverneur, à messieurs le procureur-syndic et le commissaire de Morlaix, et à messieurs : Maurice Ballavesne, seigneur de Meshilly; Jean le Lévyer, seigneur de Kerrochiou; Jean le Barbu, seigneur de Bogodou; Martin Tournemouche ou de Tournemouche, seigneur du Botdon, membres « d'icelle commission ». (*Archives de Morlaix.*)

Et c'est ce que le Commissaire explique à messieurs ses amis, pour tromper les loisirs d'attente; et c'est ce que monsieur le Barbu (Jean) n'écoute pas, pris d'humeur à part, tombé dans les re-songes de ceci, puis de cela, évoquant au cours d'une telle rêverie ces contrées et côtes différentes qu'il a fréquentées là-bas, ès-voyages de mer.

Là-bas!... San-Lucar, Morlaix d'Andalousie, aux bouches du fleuve Guadalquebir dont les Maures porte-faix, lesquels savent mieux que personne arrimer les hottes de vin, prononcent le nom sarrazinement : *Oued-el-Kébir*, ce qui veut dire en leur jargon : *le Grand Fleuve*. D'ailleurs, sur les nefs et sur les barcasses qui remontent l'onde courante, de San-Lucar à Séville, les mots les plus nécessaires s'écorchent de cent façons dans la bouche des Portugalois, des Murciens, des Manchois, des étrangers à ce pays, parmi lesquels Bretons surtout. Et la ville de San-Lucar, dans les comptes et factures du commerce morlaisien, se nomme tranquillement Sainct-Lucas, comme si le sort l'avait placée le long de la côte armorique, entre Roscoff et Penpoul.

Dépôt de trafic, consulat bas-breton, centre des importations de toiles dites de Morlaix en l'Espagne méridionale. Monsieur le Barbu du Bogodou y fut quantes et quantes fois. — San-Lucas, Séville, Barramedo, Saincte-Marye, Calix[1]!... O souvenirs amassés, ô douceur du climat d'or!... Monsieur le Barbu ferme les yeux; derrière ses paupières baissées, avec un battement de cœur, il revoit ces heures d'autrefois où la langueur voluptueuse s'insinuait dans les veines, à cause de trop de joies faciles, de trop de lumière...

Mais voici que monsieur le Barbu s'entend héler par son intime ami le Lévyer et, tout d'un branle, hausse les œillères. Le jour n'a pas, devant ses yeux, l'ardeur que sa fantaisie semblait craindre — ou désirer. Dans le ciel printanier, lavé par les pluies, rit une matinée de Bretagne, et le soleil monte radieux, plus clair sur cette Basse-Armorique que sur la « France de France », lorsque du moins le beau temps daigne une fois s'en mêler. Des pigeons bleus, des pigeons blancs s'envolent d'un grand toit de la rue des Nobles, et des plumes

1. Dans tous les manuscrits bretons, l'orthographe *Calix* prévaut, et c'est ainsi que l'on prononçait, vraisemblablement.

tombent par flocons sur le nez des saints de chêne sculpté. M. le Barbu, brave homme, ressent un petit émoi qui reste furtif : tout demeure en dedans chez cette race, surtout les impressions douces... M. le Barbu se reprend, et c'est avec une mine railleuse, un peu brutale, bougonne au moins, qu'il s'approche des sieurs ses amis, lesquels ont un désaccord.

Oh! peu de chose en son germe : M. le Commissaire, lassé d'attendre si longuettement M. le Gac (ce dernier n'en termine point dans son auditoire consulaire!) voudrait qu'on prît l'escampette; car enfin, le juge-consul connaît les tournants de la route, et par cœur, depuis qu'il fut un an lui-même capitaine du Taureau. Il se conduira bien tout seul, c'est-à-dire avec l'escorte des deux valets qu'on lui laissera. — Proposition cavalière, qui ne serait pas pour déplaire à certains, nommément à Guillaume Balavesne de Lannigou, procureur-syndic, non plus qu'au second Balavesne son frère (Maurice, sieur de Méshilly, jurat de Morlaix); mais M. Jean le Lévyer n'entend pas de cette oreille : il a donné l'assurance à son bon ami François le Gac de lui faire quand même compagnie. Et voici qu'il prend à témoin notre songeur en Espagne, l'honorable Jean le Barbu. Parole engagée, bonté Dieu!

Jean le Barbu, sans répondre, hoche sa tête aux cheveux un peu longs, au visage glabre, — certes il ne justifie point son nom de famille. Il laisse glisser un sourire à l'ombre de son feutre noir, commode pour la chevauchée et les petits passages de mer. Et d'aucuns sieurs sourient de même. Le zèle de M. le Lévyer, sa dévotion à M. le Gac, permettent de voir que le dit le Lévyer pense assidûment pour son jeune fils à la petite fille dudit le Gac, laquelle sera fort dotée, dame de trois ou quatre domaines. Ce sont là considérations dont s'amusent les pacifiques et dont les autres, par hargnerie, seraient plutôt mauvais jaloux. Pourtant, on fait arrangement. Le Commissaire, puisqu'il le veut, partira d'abord, formant le corps de reconnaissance avec Maurice Balavesne et le jeune Martin Tournemouche, beau-frère de M. le Gac[1]. Le pro-

1. Martin de Tournemouche, sieur du Botdon, dit « le *jeune* » pendant longtemps, se trouvait d'ailleurs ce jour-là le plus jeune de sa bande, avec ses vingt-six ans et demi, étant né (paroisse St Mahé de Morlaix) le 27 novembre 1548. Il avait épousé depuis deux ans damoiselle Marie, douce personne, la troisième en âge des quatre sœurs le Gac.

cureur-syndic, au contraire, attendra le retardataire avec M. le Lévyer. Quant à M. le Barbu, peut-être serait-il sage de partir avec la première troupe, pour empêcher tout à l'heure ces folâtres de passer l'eau sans répit, et les convertir à patienter au bouchon devers Saint-Julien.

La marche se règle ainsi. Mis en selle sur les cheveux piaffeurs, partent, deux à deux comme il sied (les portes et les ponts-levis n'étant pas larges), le Commissaire et le jeune Tournemouche, puis Maurice Balavesne et M. le Barbu. Trois valets bien accoutrés s'en viennent aussi tout suivant. Le pavé de Morlaix résonne... Le Moulin-au-Duc; la Poissonnerie... Et voilà franchie la seconde poterne. Désormais le haut-de-chausses de Maurice Balavesne, taffetas brun, tailladé de blanc, ne frôlera plus si étroitement, botte à botte, le fin drap rouge cramoisy des grègues de Jean le Barbu; et celui-ci peut redresser, de sa main gantée de cuir clair, le ceinturon de son épée et ses manches couleur *minime*, à l'allemande, que le heurt faillit froisser. Les deux premiers cavaliers font déjà les beaux à leur aise, l'un en camelot de soie « bleu hardy », l'autre en gros de Florence noir, et la toque du jeune Tournemouche, bien aigrettée de héron, prend des allures de farauderie sur ce quay, lieu commercial, où l'on charge, où l'on décharge, où les chevaux doivent lever le pied pour franchir les gros cordages, tandis que les ouvriers d'équipage continuent leur labeur et que toute la herpaille de galopins et de marauds grimace, crie, se pousse, dit des sottises ou ne pense à rien...

***

Deux lieues de pays s'allongent des poternes de Morlaix, ville close[1], jusqu'en face du Taureau, à la maison « toute bassette et fort bien pourvue de boyre » du passeur de Saint-Julien. Mais, pour M. le Barbu, le chemin semble assez court. Bonne compagnie, beau temps; plus, les agréments de la route, doux à l'âme commerciale : entassements de mar-

1. La *ville close* était le noyau morlaisien, l'ancienne « cité », entourée de murailles continues et d'eau courante, seule partie *enfermée* chaque nuit par le relèvement de neuf ponts-levis. Les faubourgs, fortifiés aussi, gardaient en temps de paix l'accès libre.

chandises au pied de la Roche-Corroller, dans des celliers considérables qu'on nomme ceux côté de Léon — et dans ceux côté de Tréguier, sur l'autre rive non loin, en face — et même par monceaux en plein air, jusqu'à la Palue-Morand, à cause des débarquements de hâte et précipitation, sitôt passé le délai de trois jours [1]. D'autre part, ces navires frétés qui sont là, bien encargués de toiles comme à playsir, bons vaisseaux qu'une des prochaines marées remmènera hors le quay, puis hors le hâvre, — et cet amusement singulier des babioles étrangères que la gent des bateaux, laquelle se dispute fort en divers blasphèmes et jargonnages, expose sur le rang de pavés pour tenter la bourse du passant : faïences « couleurées », parfois magnifiques; minces verreries de Venise, qu'on cuyde écraser du regard; instruments de musique crémonois, tambours d'Angleterre toujours recherchés et rares; et les curiosités d'Orient, gousses de Saint-Jean, roses de Jéricho, étoiles des sables, caméléons séchés, boules de musc d'aspect peu ragoûtant, flacons plats d'essences syriotes, parfums âcres et pénétrants qui sentent leur barbare, certains en coffrets ivoirins faits pour quelque belle Turquesse, — et les oreilles de lynx, sorte d'amulettes de chez les Poloignes, et les peaux de loup des Hongorois, utiles contre l'esquinancie, et certaines joailleries des montagnes de la Bohême, tout cela venu par Lübeck, — et les lampes de sanctuaire plus ou moins nurembergeoises, en métal de lune [2] que les uns croient ensorcelé et que les autres croient bénit.

Ce dernier objet, ces jours-ci, intéresse M. le Barbu, beaucoup plus assurément que les petits chiens étranges et les macaques vendus par les Maures, ou que les grains d'ambre jaune offerts par les mariniers baltiques; car on le sait : monsieur le Barbu s'occupe d'établir un vitrail en la chapelle Saint-François, devant laquelle leur troupe à cheval va passer; ce

1. J'ai déjà parlé du « délai de trois jours » entrave au déchargement immédiat. Les nobles-marchands presque tous, demeuraient « partie de l'an sur leurs terres »; il ne fallait pas qu'en leur éloignement relatif « ils n'eussent pas le temps d'être advertis des bons coups », ni qu'on pût occultement monopoliser quelque denrée.

2. Bronze de teinte très pâle, en la composition duquel entre de l'argent, très employé au XVIe siècle en Souabe et Franconie pour les gros objets p'orfèvrerie religieuse ou domestique.

vitrail surmonte un « enfeu », tombeau de famille armoyé, propriété héréditaire. Une de ces belles ampelles d'Allemagne, bien ciselée, qu'on pourrait suspendre à la voûte juste devant la verrière, ferait artistique hommage aussi bien à la benoîte Vierge qu'au Baptiste de Dieu, monsieur saint Jean, patron de Jean le Barbu. Et précisément un Frison, avec qui l'autre jour il causa, lui fait signe, prétendant avoir acheté l'une de ces lampes d'un Finlandois, lequel la tenait d'un Anglois, lequel la tenait d'un Brêmois.

Mais l'heure n'est point favorable, et d'un geste M. le Barbu renvoie son Frison à demain. Il a déjà fort à faire, de même que ses compagnons, pour diriger sa monture parmi tels obstacles : piles de bois qu'on tire d'une caracque des Norvèges, tonneaux de vin arrivant de Gascogne, tonneaux de blé, tonneaux de plomb minerai; ballots de laines écossoises; tacres de cuir provenant de Lampol et Saint Thégonnec [1], qu'on va charger pour la Courlande [2] avec du sel, des épices et des citrons; bonnes graisses embarillées pour l'Espagne, bons miels bretons et français embarillés pour le Danemark. Quant aux beurres pour l'Angleterre, — le commerce anglais a repris, Dieu nous bénisse! depuis le traité de Troyes, d'avril 1564, qui stipula que la guerre n'empêche pas loyal trafic et les courtiers de Londres, Bristol et Glasgow *lèvent* chaque samedi à Morlaix des quantités considérables de toiles, — quant aux beurres, donc, qui sont pour la ville source de revenus et de renom, la vente en gros n'en est permise qu'à partir du mois de juin, et voire de la mi-juin, selon les années, afin de laisser l'habitant, qu'il soit noble, bourgeois ou artisan, faire d'abord sa provision.

Sage réglementation; M. le Barbu la trouve sage, quoi que souvent fort gênante au développement de ses écus. Mais lorsqu'on est de Morlaix, on sait respecter la loi qu'on a soi votée, parfois proposée le premier sans s'occuper ce jour-là de ses intérêts personnels. Mais voici que Balavesne (Maurice)

1. Grande banlieue de Morlaix.

2. Il est assez singulier, au point de vue économique, que la Courlande, pays d'industrie familiale et d'agriculture, non dépourvu de bétail, ait tiré des cuirs de Morlaix. Ce fait ne peut s'expliquer que par une fabrication morlaisienne de qualité très supérieure, ou par une consommation de cuir considérable en Courlande et Livonie, allant au-delà de la production.

s'attarde à cette question des beurres. Il gémit sur les temps durs, sur la « soufistication » qu'ose la maudite paysantaille, et seraient-ce parfois regratiers, ou courtiers pour les négociants! Il cite un passage de la Bible, où furent prévus par Ézéchiel des malheurs de cette sorte, tels que : vieux fromage au mitan du beurre, fleurs de souci pour colorer, jusqu'à mauvaise graisse mélangée et petits cailloux pour faire poids! Ce sont pratiques abominables, dont les ventres d'un chacun peuvent à tout instant souffrir. Même le lait, dont les potées s'enlèvent par barques rapides, les jours de vent sud, et parviennent fraîches en Angleterre, n'échappe pas à ces odieuseries!

Mais la conversation change de sujet. Il s'agit maintenant, pour M. Balavesne, du blé sur lequel on paie comme droit d'issue six deniers par tonne[1], puis du plomb, soit minerai soit fondu, augmenté d'issue depuis peu, et sur lequel les deux sieurs ne s'entendent point parfaitement. C'est une gloire du pays, ce plomb, qu'on tire de Poullaouën, entre Morlaix et Carhaix, et c'est une tradition à demi superstitieuse : « Nos riches minières du Huelgoat, que jadis nos princes bretons fisrent mesnager et ouvryr! » Le long du Dossen, au fil de l'eau qui « retourne » et ne sent pas la fine Chypre, M. le Barbu les vante, à l'envi de M. Balavesne. La beauté trop sauvage à leur gré des rives de l'estuaire, gorge austère, rochers, forêts, leur fait apprécier davantage les fortunes de dessous terre, sur lesquelles veille peut-être le peuple farouche et menu des *korriks* et des *poulpikets*.

« Peut-être » « Que sais-je? »... Telle fut bien, même en Armorique, l'impression foncière des hommes de la Renaissance : un doute entre foi et négation, qui penchait à tout admettre, sinon comme probable du moins comme possible, et d'autant que peu de choses pouvaient réellement passionner. Crainte du diable, apparitions, miracles devenus familiers, il y avait des restes de cela flottant devant des yeux détachés, seulement des restes... Aucune époque de la Basse-Bretagne n'a été plus froide pour les dévotions anciennes. Aucune n'a

1. Ces droits, comme les *billots*, étaient fixés par la Ville, levés et touchés par elle, entrant dans son revenu sans qu'aucune intervention extérieure vienne y retrancher.

moins nié. Mais, comme il arrive logiquement, dans cet abandon des croyances, celle aux médecines surnage et se développe, exagérée. Aux médecines, ici, plus qu'aux médecins. Monsieur le Barbu, qui chevauche vêtu de franches couleurs, botté de fauve, tel un noble marchand qu'il est, dédaigne les robes noires en général, et particulièrement celles, trop mouchetées de traces d'onguents, des « sirurgiens » ou apothicaires. Vive Dieu! avec un bon livre et de la thériaque napolitaine et quelques autres remèdes par surplus, honnêtes gens se droguent eux-mêmes pour le mieux. Pareillement, quand loysir, ils droguent leur entourage, s'adonnent à des cures remarquables pour lesquelles ils ont bons moyens[1] : la fiente de rat sucrée au miel pour les lourdeurs d'après boire; les parties génésiques du cerf, jointes à quelque peu de celles du verrat, desséchées et mêlées à la fiente et jus des lombrics, pour l'échauffement des reins; les cailloux, dits pierres à feu, cuits au four et pulvérisés dans du sang de grenouille mâle, avec quatre rognures d'ongles (doigt du cœur) et certain fiel de dromadaire vendu par les Moriscots espagnols quasi plus qu'au poids de l'or, le tout pris à jeun sans faute, pour garder le lait aux nourrices des petits enfants.

Autre panacée plus familière, plus facile à trouver surtout quand on est aux rives du Dossen : le sel offre comme médecine ses ressources universelles. Il y faut bien quelques formules de parole et certaines dates de cuisson, quelques simagrées en somme « qui peuvent ne pas être empiriques »; mais la qualité de ce sel est la base vraiment solide de ses effets curatifs. Du sel de Morlaix ou de Penpoul, fort amer, sera préféré à celui de Guérande pour cet usage, et surtout à celui d'Andalousie. Et voici que M. le Barbu, dans le feu d'une explication savante, arrête son courtaud devant l'une des palues qui bordent le chemin à gauche, ce chemin formant chaussée entre les étroites salines basses et le lit régulier du Dossen. Il s'agite plus qu'à l'ordinaire, si bien que le Commissaire et le jeune Martin Tournemouche, ayant viré tête, croient qu'un incident se produit et rabattent sur le gros.

Mis au courant, ces deux messieurs prennent leur part du

1. Notices sur les feuilles de garde des registres, livres de comptes, etc. (Archives de Morlaix — ou basses provenant de Morlaix).

discours : « Le sel, sagesse de la terre! »... C'est un propos qui se redit avec des mines rêveuses, comme le fait sentencieusement monsieur le Commissaire, plein d'onction. « Le sel, sagesse de la terre! ». Sens matériel et spirituel, ecclésiastique et de doctrine profane, symbolique, cabalistique et thérapeutique! Les quatre sieurs chevauchent de compagnie, maintenant, la route reprise, jusqu'au plus prochain estroit qui ne saurait guère tarder, bien que le Dossen et la vallée s'élargissent à chaque pas des bons rouans, qui s'ébrouent, soufflent, hennissent de plaisir, flairant le Bas-de-la-Rivière [1]. Le Commissaire garde la parole. D'ornière en damnée butte de sable, il professe sur la sagesse de la terre, docte, grave, comme s'il eut cuydé séer au récent concile de Trente. Puis soudain, par un entraînement, dont il ne s'aperçoit pas, avec cette même pente naturelle que les rives voisines ont vers la mer, il passe au langage commercial, plus familier à ses lèvres. Le voici sur le prix du sel, soit à la « gaisse » [2], soit au muid. Et, du prix du sel, son esprit va, s'arme en guerre contre les gens de Roscoff qui se montrèrent ces derniers temps fort mauvais voisins de Morlaix, voire venimeux adversaires voulant placer leur sel frauduleusement, « à la fois que les graines de lin » dont ils essaient d'accaparer la négoce depuis un petit. Or c'est, en graines de lin seules, pour le moins 500 000 livres! Quant à la sagesse de la terre, ces odieux de Roscoff ont eu l'audace d'en aller quérir jusqu'au Croisic, de leurs propres barques, pour le revendre à pelle et foison aux Dieppois qui viennent sur ces côtes prendre et saler des merlus!... En vérité, le Commissaire trouve le procédé blâmable! Ce port roscovien fut évidemment, à l'époque des envasements du Dossen qui suivirent 1522 [3], une porte d'échappée, un moyen de salut commercial. Soit. Mais maintenant, ce jourd'huy, « sous Henri troisiesme du nom, roy qui soigne l'empois de ses cols

1. « Bas-de-la-Rivière » — nom donné par les Morlaisiens à l'embouchure de l'estuaire et devenu comme une sorte de nom propre composé.

2. Mesure espagnole correspondant à une certaine forme d'emballage en sparterie.

3. Il avait suffi de quelques arbres coupés, jetés en travers de la rivière de Morlaix, pour que l'enlizement du port et de tout le haut de l'estuaire se produisit, le grand balayage bi-quotidien de la marée ne pouvant plus faire son plein effet.

de chemise à défaut de caresser la reine son espouse », ce bourg de Roscoff devient une gêne pour Morlaix, une très poignante épine en son pied!

Monsieur le Barbu craint presque, regardant le Commissaire, un ébranlement du sang pour l'honorable fonctionnaire de la Ville, pris d'un si fougueux émoi, Il ne le contrecarre point, les répliques un peu trop vives étant malsaines aux colériques. Il se borne à détourner en plaintes toujours, pour paraître faire chorus, la direction des doléances. Certes, les temps sont fâcheux! La présence des marins de Dieppe, écumant le poisson du large, n'est pas pour remettre en état les célèbres pêcheries et sécheries côtières du Bas-de-la-Rivière ou de la baie, déjà dans la décadence depuis qu'on navigue aux Terres-Neufves!... Le bail de ces établissements ne rapporte plus à cette heure le revenu des beaux jours passés, quand les sires de Montafilan disputaient sur le profit avec les ducs de Bretagne. Quels congres alors, et quels merlus! Quelles montagnes de salaisons sèches, envoyées ensuite dans toutes les villes et même dans les simples pueblos de l'Espagne! Nulle *casa de huespedes* qui n'offrît au voyageur de bon poisson ou bacalaon de Morlaix... Mais les *casas de huespedes* en offrent fort bien encore, merci Dieu; M. le Barbu s'en fait témoin! Ni le produit ni la vente ne sont si malement diminués. Là-bas en face, l'an dernier, il y eut encore pêche de Saint-Pierre, c'est-à-dire grande abondance et fort excellent résultat.

Suivant de l'œil le bras indicateur de M. Jean le Barbu, les trois autres sieurs, les valets aussi, contemplent à l'autre rive les sécheries de Kerméléhen dont les sépare toute la largeur du fleuve transformé en mer. Et M. Balavesne Maurice fait remarquer la bannière déjà levée, qui flotte au vent. C'est que la pêche va s'ouvrir dans cinq jours, le 1er mai, pour durer jusqu'à la fête de monseigneur saint Michel. Des pêcheurs grouillant là-bas apprêtent leurs barques et engins, s'éjouissant, quoique grommeleurs, d'avoir reçu de bonnes arrhes et de gagner tout l'été, dans un service commandé, d'obligation, autant et mieux qu'à leur compte. C'est un usage qui remonte aux premiers ducs de Bretagne : tous les pêcheurs des fiefs côtiers sont tenus de se mettre en œuvre à la date précitée, et de ne vendre leur poisson, pendant la campagne entière,

qu'au possesseur de leur fief ou son tenant lieu — sous peine d'amende, car de châtiments plus vexatoires, il n'en peut être question à Morlaix ni ses environs, l'année 1575. En échange ils sont payés, ces pêcheurs, par les soins du seigneur ou de son dit tenant lieu, au prix de seize deniers pour chaque congre renable[1]; plus, en outre, pour chaque cent, quatre bons pots de vin, mesure de Morlaix. Mais qu'est-ce qu'un congre renable? c'est « celui qui mesure bien un empan et demi sur le nombril »; s'il se trouve de grosseur moindre, il passe à l'égard du renable choisi, soit par-dessus compte, sans salaire; s'il est plus fort qu'un empan et demi, il ne passe cependant que pour un renable. Telle est la constitution, où, comme il sied, l'ouvrier trouve à gagner son lard et son pain, et sa bonne vie assurée, dont bien doit remercier Dieu tout un chacun, sauf peut-être le poisson!

Les quatre sieurs se divertissent de cette plaisanterie facile. L'aspect agréable de la mer, celui de leur forteresse du Taureau qu'ils découvrent depuis peu d'instants semblent propres à faire oublier les épines commerciales, cette diminution de la pêche, par suite, du poisson sec à exporter, et bien aussi cette concurrence détestable des gens de Roscoff. Et ce sont petites épines, rappelant au vrai celles des roses-mousse... Tout va si bien, si droit, si crânement de l'avant dans les affaires générales des quatre sieurs, dans leur négoce, dans l'administration de leur ville ès-trois collines et de leur Communauté! Heureuses circonstances depuis 1530, meilleures encore depuis 1570, après le coup de barre qu'il fallut pour franchir la passe ennuyeuse des agissements du Troïlus de Mesgouez! L'existence est bonne à vivre. Il faut en jouir ce matin, ou plutôt ce midi presque, sur la grève de Saint-Julien finalement atteinte, avec la vaste rade sous les yeux, et le Taureau fièrement campé sur son roc au milieu de l'eau profonde, quasi au large, granit ayant base de granit, murailles à pic, bastion hardi et redoutable, « cel à cause de quoy fust faicte la devise, fort ajustée au charactère des habitans et possesseurs : S'ils te mordent, mors-les, ».

Mais pour l'instant les quatre sieurs ne songent réellement

1. Raisonnable.

à mordre personne. Ils ont tous mis pied à terre près de la maison du passeur. Les rouans s'ébrouent. Des filles accourent. Et, sans rancune sous ce ciel jolly, bien que le retard soit horrible et que la faim les tenaillle, ils pratiquent le pardon d'autrui; un rouge-bord de bon vin nantais porte la santé des trois absents, traînards opiniâtres : M. Balavesne Guillaume, procureur syndic, M. François le Gac et M. Jean le Lévyer!

***

Le soleil est redescendu de l'autre côté de la rade; son disque grossit, indiquant la fin de la vesprée ; bientôt six heures du soir! Il est temps que ce plantureux dîner de commission s'achève : bons rôts, bons ragoûts, bœuf, cochon, veau, mouton, poulailles, et fort excellents breuvages d'Aulnis, de Saintonge et de Gascogne. Mais le service est sans faste, à la franquette, ou mieux à la vieille bonne mode de Morlaix, avant que n'y fût le luxe : et c'est bien ce qui convient sous ces voûtes basses du Taureau, qui virent tant de bons Morlaisiens, des Kerret, des Quintin, Kersauson, Corre, le Bihan, Noblet, Kergariou, Nouël, et plus d'un frère ou cousin de messieurs ci-présents le Barbu ou le Gac, Balavesne ou Kermellec [1], tenir fonction de simples *soldarts*, canonniers ou non. Lieu militaire, d'antique simplicité. Et guerrièrement l'on fait rubis sur l'ongle pour honorer M. Jean Floch de Kerbasquiou, capitaine-gouverneur de ce château-fort!

Celui-ci n'est pas en reste naturellement devers ses hôtes et amis. Ce sont d'autres cruches apportées, d'autres raisons faites, soit sur le nom de M. Guillaume Balavesne, qui sera, par la force de la coutume, capitaine du Taureau l'année prochaine, puisqu'il est syndic cette année, — et, du tac au tac sur le nom de M. le Lévyer, ci-présent, gouverneur l'année précédente, 1574. On n'oublie ni M. le Gac, présent aussi, gouverneur en 1571, ni les autres de l'entre-temps, 1572, 1573, quoi qu'ils soient absents, ces deux bons hommes et « citoïens » : Thomas Jagu, sieur de Kerméguès, pour l'heure consul, et

1. Jean Kermellec, seigneur de Kergavan, Commissaire de Ville l'an 1575; je ne l'ai désigné jusqu'ici que sous son titre communal.

Mathieu Rigolé, sieur de Roc'h-ar-Bleiz. Les autres sires conviés ne sont pas laissés en honte, cela se conçoit, et par rang d'âge on les festoie fort bien, jusques et y compris le jeune Tournemouche, petit-fils du grand armateur, feu Mathelin de Tournemouche, dit aussi Mathieu, celui qui fut en Amérique deux fois et mena puissamment la guerre sur mer contre les pirates païens, dans les eaux portugaloises, puis au siège d'Algier (1530), le tout pour le bon profit de la couronne de France, « au tems de défunt François, père d'Henry ».

M. le Barbu rappelle que ce digne gentilhomme, vrai souverain (il ne s'occupe plus ici de l'un ni de l'autre feu roi, mais entend bien désigner feu le grand marchand Tournemouche), escortait avec bons vaisseaux les convois de commerce triannuels qui cinglaient en la direction d'Andalousie, venus les conflits. Et c'était quelque chose à voir, sang-Dieu! cette escadre portant en ses flancs des richesses, et dont les intentions ne se retrouvaient belliqueuses qu'en cas d'attaque ou de male rencontre : damnés Anglois ou corsaires barbaresques! Sur l'un des vaisseaux de saulvegarde, qui d'ailleurs, à côté de la poudre, portaient, comme ceux de cargaison, honnête marchandise tant et tant, M. le Barbu s'en revint une fois. Mathelin Tournemouche ne laissait, à ses passagers d'occasion, payer que leurs victuailles, sans nulle indemnité d'autre sorte [1]. O l'agréable traversée après un fructueux négoce! Les vents assez bons, les compagnons joyeux. Salomon de Toulcoët, qui lors jetait sa première gourme, tout jeunet, n'avait déjà plus d'argent pour ses despens au port d'Arremac, si bien que son cousin le Barbu, alors blanc-bec également, dut lui prêter vingt-six sous tournois valant cent-soixante deniers. Et quand, dans la bizarrerie des escales du retour d'Espagne, ledit Salomon Toulcoët, aujourd'hui bien sage et bourru, eut à payer certaines marchandises flamandes qu'attendait monsieur son père, il ne trouva plus dans sa bourse que le diable logé

1. Comptes de commerce et notations de voyages, très circonstanciés, de la main de Jean le Barbu, mais sans signature, retrouvés et relevés par M. Tempier, archiviste des Côtes-du-Nord, dans les papiers anciens des familles Le Bihan-Forget. L'écrivain de ces comptes de commerce s'y déclare *neveu* de Robert le Barbu et de Jean Forget, syndic de Morlaix.

dedans, ou peut-être bien un ruban ou une mèche de cheveux dérobés d'une dame, souvenir de Lichebonne, ou des amulettes fleurant le musc indien, prises en signe de victoire à à quelque ribaulde maurisquette, — et c'est le diable aussi, cela, lorsque fils de bonne mère en a vraiment fait et fait.

Le rire, le gros rire, prend tout soudain monsieur le Barbu, même après si grand nombre d'ans, rien qu'à se remembrer la mine penaude de l'ami dénué de monnoie, tandis que lui, Jean, écrivait sur son « cahyer » de débours :

Plus, j'ai baillé à Salomon Toulcoët, pour parachever de payer sa marchandise à Envers[1], *la somme de quatre ducatz.*

Plus, au dict Salomon, deux écus soleil valants, en ducatz, deux ducatz trente-trois deniers[2].

Les autres sieurs assis là jugent que l'heure n'est pas convenable à ces histoires de jeunesse. Non que leurs travaux de commission les tiennent encore absorbés : un repas de ce genre n'est offert que délibérations achevées. Mais en ces lieux pour la défense, au son du tambour qui parvient à travers la fenêtre de la salle, il est messéant de parler commerce ; messéant aussi de parler femmes, à moins qu'au présent — et sur ce dernier point ne se gêne-t-on pas et mène-t-on souvent des ribauldes en ce fort battu des flots, si par respect l'on n'en dégoise guère... Les sujets de l'entretien, donc, par conscience, doivent être plutôt de l'équipement, de l'armement, de l'artillerie, de prouesses soldatesques ou, quelquefois, comme repos, des qualités du bon vin. Voilà ce qui sonne d'accord avec l'endroit de noble destination.

Monsieur Jean Floch, seigneur de Kerbasquiou, capitaine de ce Taureau, pour donner le bon exemple discourt maintenant créneaux, portes défendues, poivrières, échauguettes ; il explique à ceux qui la connaissaient avant lui, tels François le Gac et Jean le Lévyer, la manœuvre et manigance des plus anciennes pièces d'affût ou de par terre, couleuvrines anglaises au long cou brillant, et des autres canons trapus : gros vers,

1. Anvers.

2. En tout, avec les « despens » d'Arremac, environ quarante-neuf livres tournois, soit approximativement, valeur comparative, six cents francs de notre monnaie.

basilics, crapaudeaux. Il en appelle à son lieutenant, François Collin de Poulras, plus compétent sans doute, bien qu'il n'en fasse pas semblant, car les lieutenants du Taureau restent en charge fort longtemps, dix années, douze, ou davantage, sans laps fixé, et peuvent augmenter à loisir, mieux qu'en un an de service comme leur capitaine, la connaissance qu'ils ont de la fortification. Les soldarts aussi sont de carrière, chacun issu de bon sang morlaisien, quelques-uns très nobles, cadets de haute lignée. Ils tiennent à honneur de « faire service ». Leur solde, pourtant, n'a rien de splendide : 16 livres 10 sous tous les trois mois, 66 livres par an [1], avec les inconvénients d'une résidence sauvage, noyée de brumes, battue d'embruns, brûlée de soleil, trop resserrée et sans aucun confortable. Les canonniers reçoivent un peu plus : 19 livres 16 sous par trimestre; le sergent 21 livres, l'enseigne 25 livres, l'aumônier 22 livres. Personnellement Collin de Poubras, lieutenant, tient la haute paye de 35 livres au trimestre, et il vient d'obtenir des augmentations pour les tambours et fifres, le portier, les hommes bateliers, le « sirurgien ». Plaies de Dieu! c'est seulement par dispute, par une grande querelle de mots et arguments avec monsieur le Commissaire, strict intendant, qu'on parvient à arracher les crédits les plus nécessaires pour l'entretènement des escopettes, arquebuses, picques, cuirasses, salades, pour les réparations de l'horloge, des futailles à eau douce, et pour la nourriture enfin de ces auxiliaires modestes, mais redoutables aux espions nocturnes : les « dogues du Chasteau ».

Monsieur le Gac s'est mis debout. Assez de verbiage, même guerrier. L'heure du coup de l'étrier — « du coup de l'avyron », plaisante M. Maurice Balavesne — se trouve jà quasi passée. Et M. Guillaume Balavesne, procureur-syndic, se plaint du mal de tête, ce qui le fait huer des autres sieurs. N'est-

1. Valeur représentative aujourd'hui : 1 000 francs par an, à peu près, sur laquelle il fallait prélever la nourriture. D'ailleurs, on sait que le mot *soldart*, au Taureau comme partout en France, ne correspondait pas à l'idée qu'éveille en nous le mot *soldat*, de nos jours. Un *soldart*, un *homme d'armes* était toujours accompagné de ses *goujarts*, valets et serviteurs, pour l'alléger de son équipement, le secourir, le soigner, combattre à ses côtés, l'occasion venue. Certains soldarts se faisaient suivre d'un train de 12 ou 15 hommes, jusqu'à 30 quelquefois. La situation d'un *sergent* d'alors était très équivalente à celle d'un officier, actuelle. Certains *capitaines* (et ce fut le cas de Vieilleville) devenaient d'emblée maréchaux de France.

il donc pas de Morlaix? Lui se défend « de son meilleur », alléguant le manque d'air dans les pièces trop étouffées, où de toutes parts, à droite, à gauche, en haut contre la voûte, on cuyde sans cesse donner soit du coude soit du front. Du reste pour prouver par les actes sa réelle solidité, il redemande à cor et cris de ce dernier vin sec andalous, — sous bénéfice que l'autorise M. Floch de Kerbasquiou, maître après Dieu de céans... Et l'on boit. Certains jurent très fort, d'autres encore plus fort, piaillant comme vieux chercheurs de pain. Ils ne peuvent se « mettre d'advis » sur un point intéressant : celui du vin à Morlaix, dont la vente progresse, et beaucoup, disent aucuns, ne progresse pas, ou guère, affirment leurs contradicteurs. Les débitants de la ville, qui vendent le vin au détail par cruches, demi-cruches, même à la tasse, et chez qui se tiennent propos à faire rougir de saine honte les trois collines, sont-ils plus nombreux qu'autrefois?[1]. Les caves des particuliers sont-elles mieux ou plus mal garnies que jadis? Chaque sieur diffère de jugement là-dessus. M. le Barbu convient qu'en 1522, par exemple, il avait fallu certainement que la quantité de vin ès caves et celliers fût grande pour que les Anglais, si nombreux, pussent s'empiffrer au point qu'on dit, et demeurer ivres-morts dans le bois de Stivel, et qu'encore certains, plus à jeun, eussent de reste à remmener tant de tonnes pleines sur leurs barques, quand ils vinrent faire ce coup de main et brûlerie de vingt-quatre heures, comme vengeance des exploits menés chez eux par Coëtanlem. Mais aujourd'hui, et ces trois dernières années surtout, depuis 1572, les provisions ne sont pas petites! Or, comme tout a grandi à Morlaix, la richesse aussi bien que la soif, M. le Barbu estimerait volontiers à deux fois plus de clairet, de rouge et de tout ce qu'on voudra, qu'il y a cinquante ans, la consommation de Pâques à Pâques!

Le procureur-syndic Balavesne, assis derechef, comme écroulé sur une escabelle, se déclare incompétent. Par contenance, il fait des mines de fort austère sagesse, de méprisante correction, tellement que le jeune Tournemouche, irrévérencieux, le compare sans vergogne à la personne roidie de M. Lisay,

1. Par l'*appurement* de 1491 (comptes de la Communauté), il se voit que le nombre de *billots* (débits de vin au pot) était lors de *cent soixante-cinq* pour la ville et les « faulx bourgs joincts ».

notaire-royal près du Pont-aux-Choux. Et sans doute le syndic prendrait-il mal la plaisanterie, si les bateliers du Taureau n'attendaient depuis combien de temps, rames parées... Encore une potée de vin qu'on boit, une autre potée qu'on leur envoie pour faire liesse... Et messieurs les gens de Morlaix, la dernière tasse d'argent bien retournée par jactance, s'installent dans le bateau, « bon-voyagés » par le capitaine Jean Floch et par le lieutenant Collin de Poulras.

Les rames maintenant frappent la mer aux flots de molle paresse, car cette côte rocheuse et furieuse a tout-à-coup des langueurs. Dans l'eau glauque qui monte et refoule lentement le Dossen, le ciel du couchant se reflète, rose ici, verdi là-bas, pur de toutes parts, et cette diaprure plaît à M. Jean le Barbu, auquel les voyages de mer ont donné le goût de la nature. Le Commissaire et Maurice Balavesne ergotent sans qu'on sache pourquoi sur le droit de pêche, non plus en eau salée, mais dans les flaques ou lacs du pays-haut[1]. Ils parlent en confusion : on discerne seulement que le Commissaire pense aller, juin survenu, chez son ami ou plutôt camarade-marchand, le sire Olimant de Carhaix, pour faire ronfler les anguilles des étangs du Huelgoat, et ce jour-là, teste-Dieu! le bon vin sera tiré à buyres, pots, cruches, barils et bouteilles!

M. le Commissaire s'embrouille. M. Balavesne Maurice grogne et s'assoupit. Mêmement monsieur le Gac ne semble pas trop au clair dans un discours politique, sur quoi sa langue s'est engagée : une manière d'éloge du Roy qu'il veut excuser d'être homme à peine de nom, le costume et le tempérament tournant à la femme... Cette famille des le Gac fut toujours un peu encline à défendre les habitants du Louvre, comme si, avec chacun des enfants régnants de la Catherine, le royaume n'était tombé davantage de mauvaise fièvre en chaud mal! Aussi, malgré le bouillonnement des vapeurs bachiques, les répliques à M. le Gac sont-elles brèves, de courte politesse : de tels propos manquent aussi d'opportunité!... Et d'ailleurs, le débarquement se fait, qui rompt les chiens ; puis c'est l'ultime trinquerie chez le vieux passeur, au bouchon du débarqué. Et cette fois, le vin se verse au coût de Balavesne le syndic, celui

1. Montagnes d'Arrée.

qui souffrait en la tête et qui, dans un instant, à Locquénolé, va quitter messieurs ses amis pour se retirer à dormir en sa terre-noble de Lannigou, fort proche, où maçons opèrent vaille que vaille des arrangemens assez curieux. M. Balavesne n'a là qu'un lit de fortune, peut-être deux au plus, car il ne s'y mettra pour l'été que passées quelques semaines, avec madamoiselle sa femme. Mais, tout un chacun le sait, les œuvriers de truelle ont quelque besoin de surveillance et qu'on arrive sur leurs pièces sans crier gare, à l'occasion.

Ainsi, privés de la compagnie du syndic, mais suivis de quatre des valets, retournent à Morlaix MM. le Gac, le Lévyer et Maurice Balavesne, auxquels se joint le Commissaire : c'est la bande ayant le mieux fêté la bonne purée septembrale. Puis, derrière eux, par goût, ni loin ni près, les deux qui furent en somme sages : le jeune Martin Tournemouche et l'honorable Jean le Barbu. Leur cervelle est restée lucide, pensent-ils, quoi que somnolente et rêvassière. Et chacun, noble bourgeois mûr ou vert, laisse aller sa fantaisie au pas de sa monture... L'air semble doux : nouveau temps parfumé, plein d'odeurs de pousses vertes et de fortes senteurs marines. Le flot, qui chasse dans le Dossen, met en déroute les relents vaseux. Et c'est une nuit sans lune, mais bonace, où brillent, fourmillent, scintillent toutes les constellations du ciel. Le jeune Martin Tournemouche, pour montrer qu'il fut bien instruit au collège, à Paris, où l'avaient suivi les leçons de son pédagogue privé, parle de l'Ourse, de Sirius, et cite avec quelque gêne, la moitié d'un vers de Virgile. Mais monsieur son compagnon ne paraît pas avoir entendu...

Monsieur son compagnon regarde en l'air.

Parallèlement au Dossen, là-haut, le chemin de Saint Jacques, arche gigantesque, lance à travers les étoiles sa précieuse indication, — voie de lait, route de lumière, guide et conseil, — car il s'étend, qui l'ignore? de la mer de Frise à la Galice, passant par-dessus France et Bretagne; et son aboutissement, c'est le sanctuaire de Compostelle, autour duquel se fait, les devoirs remplis, grand trafic! M. le Barbu contemple le chemin de Saint Jacques... Lui, qui suspecte diverses sciences, ne doute point du tout de l'itinéraire Frise-Galice, tracé par la voie céleste, bien qu'il ait revu de ses

yeux la dite voie fort au-delà, dans les firmaments des Espagnes du Sud. Mais peut-être, trop occupé des yeux des *chiquitas*, n'y prit-il pas garde, ou peut-être pensa-t-il bonnement que c'était un prolongement de la branche principale, une sorte d'annexe, propre à mener les païens Maures, en cas de leur conversion, près de monseigneur Saint Jacques[1], vers l'église sans pareille, universellement connue, et que pourtant M. le Barbu ne connaît pas, sauf bien entendu de renom... Les voyages qu'il fit l'ont conduit ailleurs... C'est le négoce de terre qui fréquente surtout en Galice, ou dans les Asturies, ou chez les Basques et Castillans, — et de fait, ce chemin de Saint Jacques, on pourrait l'appeler la grande route du commerce continental[2].

M. Saint Jacques de Turquie, dit naïvement le bas-peuple breton, qui croit l'Espagne encore saignante sous le joug des Turcs-Maures, ravagée, excédée par eux... M. le Barbu sourit de la simplicité des âmes ignorantes. Mais cette image turquesse l'a jeté cependant d'un choc, troisième fois de cette journée, à ses vieux souvenirs andalous... Pour sa présente méditation, petite fièvre qu'augmente la perfide vapeur des palues, le Dossen morlaisien devient quasi le Guadalquivir. Et dans le brouillard léger, les villes de là-bas rient, toutes blanches... San Lucar, Barramedo, *Sainte-Marie*[3], *Novas-Sortes*...

JEAN POMMEROL

(A suivre.)

1. Cette opinion se trouva celle de plusieurs Morlaisiens ayant beaucoup voyagé, beaucoup médité — et notamment fut exprimée vingt ans plus tard par le Père Quintin (de cette importante famille des Quintin souvent nommée dans ces pages), né au manoir de Kerosach, « à demi-lieue de Morlaix », en 1569.

2. Au seizième siècle, ne trafiquent guère « sur l'eau », avec les ports de la côte Nord de l'Espagne, que Nantes et Bordeaux. Par Nantes et Bordeaux pareillement les toiles de Morlaix s'y rendent, et les habitants de Morlaix quelquefois, *très rarement*, pour un vœu de dévotion d'allure ostentatoire, comme lorsqu'il s'était agi, les années qui suivirent 1520, d'accomplir les clauses du testament de Nicolas Coëtanlem, dont les héritiers durent personnellement *courir et trotter* à cinquante-et-un sanctuaires, « travers l'Europe ».

3. *Puerto de Santa Maria.*

LENDEMAIN[1]

I

Au départ de Bologne, leur compartiment était complet; mais à la première station après Milan leur dernier compagnon les quitta; — c'était un voyageur courtois, qui avait tiré un déjeuner frugal d'un sac en tapisserie, et les avait salués en se levant du coussin jonché de miettes.

L'œil de Lydia suivit avec regret son paletot luisant jusqu'à ce qu'il eut disparu dans la foule des quémandeurs et des cochers de fiacre qui se tenaient aux abords de la gare; puis elle regarda Gannett et saisit le même regret dans ses yeux. Tous les deux, ils étaient fâchés d'être seuls.

— *Partenza!* — criait l'employé.

Le train vibrait sous la secousse des portières, fermées brusquement; un garçon de buffet courut le long du quai avec un plateau de sandwiches fossiles; un porteur en retard jeta dans une voiture de troisième classe un paquet de châles et de cartons; l'employé répéta un *Partenza!* très bref, d'où l'on pouvait conclure que le premier appel avait été purement de parade, — et le train roula hors de la gare.

La direction de la voie avait changé : un rayon de soleil,

1. L'original a paru sous ce titre : *Souls belated*, dans le volume intitulé : *The greater Inclination.* (*Copyright, 1899, by Charles Scribner's Sons. for the United States of America.*)

All rights of translation reserved.

par-dessus les poussiéreux coussins de velours rouge, atteignit le coin de Lydia. Gannett n'y prit point garde. Il s'était replongé dans sa *Revue de Paris*, et Lydia dut se lever pour baisser le store. Sur le vaste horizon de leur existence inoccupée, de tels incidents se dessinaient nettement.

Après avoir baissé le store, Lydia se rassit, laissant toute la longueur du compartiment entre elle et Gannett. A la fin, il s'aperçut qu'elle n'était plus en face de lui et leva la tête.

— J'ai fui le soleil, — expliqua-t-elle bien vite.

Il la regarda curieusement : à travers le store, le soleil frappait encore son visage.

— Très bien! — dit-il tranquillement,

Et, tirant de sa poche un étui à cigarettes, il reprit :

— Vous permettez?...

Ce fut pour elle un repos, un relâche à la tension de son esprit, cette idée qu'après tout, s'il pouvait fumer!... Mais ce relâche ne fut que d'un moment. Elle n'avait pas grande expérience des fumeurs, — son mari ayant réprouvé l'usage du tabac, — mais elle croyait savoir que dans certains cas les hommes fumaient pour s'étourdir...

Gannett, après une ou deux bouffées, reprit sa lecture.

C'était bien ce qu'elle avait prévu : il craignait de parler tout autant qu'elle. C'était une des misères de leur situation qu'ils ne fussent jamais assez occupés pour que cela nécessitât ou même excusât l'ajournement des discussions pénibles. S'ils évitaient un sujet, c'était bien évidemment parce que le sujet était désagréable. Ils avaient des loisirs illimités et toute une accumulation d'énergie mentale à consacrer à la première question qui se présentait; pour eux, tout ce qui était nouveau faisait prime. Lydia avait parfois comme des pressentiments qu'ils en arriveraient à une période de disette où il ne resterait plus rien de quoi parler, et elle s'était plus d'une fois surprise à distiller goutte à goutte ce que, dans la prodigalité de leurs premières confidences, elle aurait débité d'une haleine. Leur silence pouvait donc s'expliquer par le fait qu'ils n'avaient rien à se dire; mais un autre désavantage de leur position, c'était les occasions multiples qui s'offraient à eux de classer les moindres nuances. Lydia avait appris à distinguer entre les silences réels et les silences factices; et, à cet instant, sous celui de Gannett,

elle découvrait un bourdonnement de paroles auquel ses propres pensées répondaient non moins impétueusement.

Et pouvait-il en être autrement, avec cette chose entre eux?... Lydia leva les yeux vers le filet, au-dessus d'elle : oui, *la chose* était là, dans son sac de voyage, symboliquement suspendue sur leurs deux têtes. Il y pensait, à ce moment, tout comme elle; ils y avaient pensé, à l'unisson, depuis qu'ils étaient montés dans le train. Tant que le compartiment avait contenu d'autres voyageurs, ceux-ci avaient mis entre elle et lui comme un écran; maintenant qu'ils étaient seuls, Lydia savait exactement ce qui se passait dans l'esprit de Gannett; elle l'entendait se demander ce qu'il devait lui dire...

C'était ce matin même, à Bologne, lorsqu'ils se préparaient à quitter l'hôtel, que la chose était parvenue à Lydia sous l'aspect innocent d'une enveloppe banale, avec le reste de leur courrier. En décachetant la lettre, elle avait continué à rire avec Gannett de quelque ineptie du guide local : — ils en étaient réduits, depuis quelque temps, à tirer le meilleur parti possible des incidents humoristiques du voyage. — Même lorsqu'elle eut déplié la feuille, elle s'imagina que c'était un papier d'affaires insignifiant qu'on lui envoyait à signer; ses yeux parcoururent distraitement les « attendu » tourbillonnants du préambule, jusqu'à ce mot qui l'arrêta : « divorce ». Oui, il était bien là, ce mot, dressant une barrière infranchissable entre le nom de son mari et le sien.

Elle y avait été préparée, bien entendu, comme les gens bien portants sont préparés à la mort : ils savent qu'elle doit venir, sans s'attendre le moins du monde à ce qu'elle vienne. Elle avait su dès le début que Tillotson comptait demander le divorce contre elle; mais que lui importait? Rien ne lui importait, dans ces premiers jours de suprême délivrance, hormis le fait qu'elle était libre; et pas tant — elle commençait à s'en apercevoir — le fait d'être ainsi délivrée de Tillotson que celui d'appartenir maintenant à Gannett. Cette découverte l'avait choquée dans l'estime qu'elle avait d'elle-même. Elle aurait mieux aimé croire que Tillotson incarnait à lui seul toutes les raisons qu'elle avait eues de le quitter; et ces raisons lui avaient paru assez puissantes pour n'avoir pas besoin de

renfort. Et pourtant elle ne l'avait quitté qu'après avoir rencontré Gannett. C'était son amour pour Gannett qui avait fait de la vie avec Tillotson une si pauvre et médiocre affaire. Si, dès le principe, elle n'avait pas regardé son mariage comme un plein abandon de ses droits sur la vie, elle l'avait tout au moins accepté, pour un certain nombre d'années, comme une compensation provisoire; elle en avait pris son parti.

L'existence, chez les Tillotson, dans leur spacieuse maison de la Cinquième Avenue, — avec Mrs. Tillotson mère commandant les abords par ses fenêtres du second étage, — l'existence avait été réduite à une série d'actes purement automatiques. Le moral de l'intérieur Tillotson était aussi soigneusement protégé, aussi pourvu de paravents et de rideaux que la maison elle-même : Mrs. Tillotson mère craignait tout autant les idées que les courants d'air. Ces gens prudents aimaient une température égale; pour eux, faire quelque chose d'inattendu était aussi absurde que de sortir sous la pluie. Un des principaux avantages de la richesse était de supprimer les éventualités imprévues : avec une fermeté ordinaire et un peu de bon sens, on pouvait être sûr de faire exactement la même chose tous les jours, à la même heure. Ces doctrines, révérencieusement sucées avec le lait de sa mère, Tillotson, le fils modèle qui n'avait jamais donné à ses parents une heure de souci, les exposait complaisamment à sa femme et citait comme preuves de l'importance qu'il y attachait la régularité avec laquelle il mettait ses caoutchoucs les jours de pluie, sa ponctualité aux repas et ses précautions compliquées contre les cambrioleurs et les maladies contagieuses. Lydia, élevée dans une ville de province et entrant dans le monde de New-York par le portail de la maison Tillotson, avait accepté machinalement cette manière d'envisager les choses comme inséparable du banc qu'on avait dans les premiers rangs au temple et de la baignoire qu'on avait à l'Opéra. Tous les gens qui venaient chez eux évoluaient dans ce même cercle étroit de préjugés. C'était la société où, après dîner, les femmes comparent les prix exorbitants que leur coûte l'éducation de leurs enfants, et conviennent que, malgré les nouveaux droits sur les vêtements importés de France, au bout du compte, il est meilleur marché de tout prendre chez Worth, — tandis que les maris, en

fumant leurs cigares, se lamentent sur la corruption municipale et décident que, pour faire des réformes, il faut des hommes qui n'aient pas d'intérêts personnels en jeu.

Cette façon de considérer la vie était devenue pour Lydia une chose toute naturelle, de même que le majestueux landau de sa belle-mère lui semblait le seul moyen de locomotion possible et que le sermon d'un élégant presbytérien, chaque dimanche, était l'inévitable expiation à subir pour s'être ennuyée pendant les six jours de la semaine. Avant la rencontre de Gannett, cette vie lui avait paru simplement monotone; mais, depuis lors, elle ressemblait, cette vie, à une de ces tristes gravures de Cruikshank où tout le monde est laid et se livre à des occupations vulgaires ou stupides.

Il était naturel que Tillotson fût le premier à pâtir de cette optique nouvelle. Le voisinage de Gannett avait rendu Tillotson ridicule; une part de ce ridicule retombait sur sa femme. Qu'elle y parût indifférente, et Gannett soupçonnerait chez elle un manque de sensibilité dont elle devait, coûte que coûte, se justifier à ses yeux.

Mais cela, elle ne le comprit que plus tard. Sur le moment, elle s'imagina tout simplement avoir atteint les limites de l'endurance. Dans la magnifique liberté que semblait lui conférer le seul acte de quitter Tillotson, la petite question de divorcer ou de ne pas divorcer ne comptait pas. Mais quand elle s'aperçut qu'elle n'avait quitté son mari que pour vivre avec Gannett, elle vit clairement le sens de tout ce qui touchait à leurs relations. Son mari, en la rejetant, l'avait pour ainsi dire poussée dans les bras de Gannett : c'était ainsi que le monde envisageait la chose. Le degré d'empressement avec lequel Gannett la recevrait allait devenir le sujet d'intéressantes controverses autour des tables à thé et dans les cercles. Elle savait ce qu'on dirait d'elle : elle l'avait entendu si souvent à propos d'autres! Ce souvenir la consterna. Les hommes parieraient probablement que Gannett ferait « ce qu'il était convenable de faire »; mais les sourcils des femmes indiqueraient à quel point cette fidélité forcée leur paraîtrait sans valeur; et, après tout, elles auraient raison. Lydia s'était placée dans une situation où Gannett lui « devait » quelque chose, où, galant homme, il était tenu de « réparer ». L'idée d'accepter une

telle compensation ne lui avait jamais traversé l'esprit; la prétendue réhabilitation que serait un tel mariage, voilà, pour elle, la seule véritable honte. Ce qu'elle redoutait surtout, c'était d'avoir à s'expliquer avec Gannett, d'avoir à combattre ses arguments, à calculer, malgré elle, l'exacte mesure d'insistance par laquelle il chercherait à les lui imposer. Elle ne savait pas ce qui lui faisait plus horreur : qu'il insistât trop, ou trop peu. Dans un cas pareil, le sens des proportions, même le plus fin, pouvait se trouver en défaut : combien facilement il pouvait commettre cette erreur de prendre sa résistance, à elle, pour une épreuve de sa sincérité à lui! De quelque côté qu'elle se tournât, elle se heurtait à l'ironie des circonstances : elle avait le sentiment exaspéré de s'être prise au piège de quelque mauvaise plaisanterie.

Au fond de toutes ces préoccupations, il y avait la crainte de ce que Gannett pouvait penser. Tôt ou tard, naturellement, il faudrait qu'il parlât; mais qu'il pût penser, un moment, que ses paroles auraient le moindre effet, Lydia, en attendant, trouvait cela simplement insupportable. Sa sensibilité, à ce propos, s'aggravait d'une autre crainte à peine consciente jusque-là : celle d'entraver involontairement la liberté de Gannett. Le regarder comme l'instrument de sa libération, résister en elle-même à toute velléité de mainmise conjugale sur son avenir, à lui, — elle avait jugé que tel était le seul moyen de maintenir la dignité de leurs relations. Ses idées n'avaient pas changé; mais elle se sentait de plus en plus incapable de fixer son esprit sur le point essentiel : la rupture avec Gannett. Sans doute, il était facile de l'admettre, tant qu'elle en reculait assez l'échéance; mais par le fait même qu'elle l'ajournait ainsi mentalement, est-ce qu'elle n'empiétait pas un peu sur l'avenir de Gannett? Il faudrait qu'elle eût le courage de discerner le moment où, par un mot ou un regard, leur association volontaire se transformerait en esclavage d'autant plus dur qu'il ne serait fondé sur aucune de ces obligations communes qui assurent l'équilibre du mariage le plus défectueux.

Lorsqu'à la station suivante un facteur ouvrit la portière, Lydia se recula, pour faire place à l'intrus qu'elle espérait;

mais personne ne monta, et le train continua de rouler paresseusement à travers les blés printaniers et les taillis en bourgeons. Elle commençait à espérer que Gannett parlerait avant le prochain arrêt : elle le guettait furtivement, songeant à revenir s'asseoir en face de lui. Mais la manière dont Gannett s'absorbait dans sa lecture était vraiment trop voulue : Lydia ne bougea pas. Elle ne l'avait jamais vu lire avec un air si évident de repousser toute interruption. A quoi pouvait-il bien penser? Pourquoi avait-il peur de parler? Ou bien redoutait-il la réponse qu'elle lui ferait?

Le train s'arrêta pour laisser passer un express : Gannett posa son livre et regarda par la fenêtre. Tout à coup il se tourna vers Lydia en souriant :

— Voici une charmante vieille villa! — fit-il.

Ce ton aisé fut un soulagement pour elle : elle lui répondit par un sourire, en traversant pour venir à lui.

Au delà du talus, par la brèche ouverte dans un mur couvert de mousse, elle aperçut la villa, avec ses balustrades effritées, ses fontaines endormies et le satyre de pierre achevant la perspective du tapis vert.

— Vous plairiez-vous là? — demanda-t-il, au moment où le train se remettait en marche.

— Là?

— Dans un endroit de ce genre, enfin... Il y a au moins deux siècles de solitude sous ces ifs. Cela ne vous plairait pas?

— Je... je ne sais pas, — balbutia-t-elle.

Elle comprenait maintenant qu'il voulait parler.

Il alluma une autre cigarette.

— Il faudra bien pourtant nous établir quelque part! — dit-il, en se penchant sur l'allumette.

Lydia répondit, en s'efforçant à l'insouciance :

— Je n'en vois pas la nécessité! Pourquoi ne pas vivre un peu partout, comme nous l'avons fait jusqu'ici?

— Mais nous ne pouvons pas voyager toujours, n'est-ce pas?

— Oh! « toujours » est un bien grand mot! — répliqua-t-elle en ramassant la revue qu'il avait jetée de côté.

— Je veux dire : tout le reste de notre vie! — fit-il en se rapprochant.

Mais Lydia, par un léger mouvement, esquiva la main qu'il étendait vers la sienne.

— Pourquoi donc faire des plans? Ne trouvez-vous pas, comme moi, plus agréable de se laisser aller au fil de l'eau?

Il la regarda avec hésitation.

— Agréable, oui, pour un temps, c'est certain; mais ne faudra-t-il pas que je me remette au travail, un de ces jours? Vous savez que je n'ai pas écrit une ligne depuis... tous ces temps-ci, — corrigea-t-il vivement.

Elle tourna vers lui un visage rayonnant de sympathie et de remords :

— Oh! si c'est là ce que vous voulez dire, si vous désirez écrire, il faut, bien entendu, que nous nous arrêtions quelque part. Comme je suis sotte de n'y avoir pas pensé plus tôt! Où irons-nous? Où pensez-vous pouvoir le mieux travailler? Il ne faut plus perdre de temps.

Il hésita encore.

— J'avais pensé à une villa dans ces parages; personne ne nous ennuierait. C'est calme. Cela vous irait-il?

— Mais oui... (Elle se tut et regarda d'un autre côté.) Cependant je croyais... ne m'avez-vous pas dit, une fois, que votre meilleur travail, vous l'aviez fait au milieu de la foule, dans les grandes villes?... Pourquoi nous enfermer dans un désert?

Gannett ne répondit pas tout de suite. A la fin, tout en évitant son regard aussi soigneusement qu'elle évitait le sien :

— Ce ne serait peut-être plus la même chose, à présent, — fit-il; — je ne peux rien dire, naturellement, avant d'avoir essayé. Un écrivain ne devrait pas être dépendant de son « milieu »; c'est une erreur de se laisser aller à de telles complaisances envers soi-même, et je pensais que, pour les premiers temps au moins, vous préféreriez être...

Elle le regarda en face :

— Être quoi?

— Eh bien, mais... être tranquille. Je veux dire...

— Que voulez-vous dire par « les premiers temps »? — interrompit-elle.

Il se tut de nouveau. Puis :

— Je veux dire : après notre mariage.

Elle eut un haut-le-corps et se tourna vers la fenêtre :

— Merci, — répliqua-t-elle sèchement.

— Lydia! — s'écria-t-il, décontenancé.

Et Lydia eut jusqu'au plus profond de son être la sensation qu'il avait commis l'inconcevable, l'impardonnable erreur d'anticiper son consentement.

Le train continuait son vacarme tandis que Gannett prenait à tâtons une troisième cigarette. Lydia se taisait toujours.

— Je ne vous ai pas fâchée? — risqua-t-il enfin, sur le ton d'un homme qui cherche sa voie.

Elle secoua la tête avec un soupir :

— Je croyais que vous compreniez, — gémit-elle.

Leurs yeux se rencontrèrent et, elle revint se blottir auprès de lui.

— Voulez-vous savoir comment ne pas me fâcher?... En tenant pour acquis, une fois pour toutes, que vous m'avez dit ce que vous aviez à me dire sur cette odieuse question; que j'ai fait de même, et qu'ainsi nous nous retrouvons juste au point où nous en étions, ce matin, avant que... que cet exécrable papier vînt tout gâter entre nous!

— Tout gâter entre nous? Que diable voulez-vous dire? N'êtes-vous pas heureuse d'être libre?

— J'étais libre avant.

— Pas de m'épouser.

— Mais je ne veux pas vous épouser! — s'écria-t-elle.

Elle le vit pâlir.

— Pardonnez mon manque de perspicacité, — dit-il lentement. — J'avoue que je ne vois pas où vous voulez en venir. En avez-vous assez? Ou bien ai-je été simplement un... un prétexte à votre départ? Peut-être aviez-vous peur de voyager seule? Est-ce cela? Et maintenant vous voulez me lâcher? (Sa voix était devenue rauque.) Vous me devez une réponse franche, vous savez. Pas de pitié, je vous en prie!

Les yeux de Lydia se remplirent de larmes tandis qu'elle s'inclinait vers lui :

— Ne voyez-vous pas — dit-elle — que c'est parce que je vous aime?... parce que je vous aime tant!... Oh! Ralph! ne comprenez-vous donc pas combien cela m'humilierait? Tâchez de vous mettre à ma place. Voyez quelle misère, de devenir votre femme dans de pareilles conditions! Si je vous avais

connu quand j'étais jeune fille... c'eût été un vrai mariage! Mais maintenant... cette fraude vulgaire à l'égard de la société... d'une société que nous méprisions et dont nous nous moquions... pour rentrer subrepticement dans une situation que nous avons volontairement quittée... ne voyez-vous pas que c'est un compromis indigne de nous? Ni vous ni moi ne croyons à l'abstraite « sainteté » du mariage; nous savons tous les deux que point n'est besoin d'une cérémonie pour consacrer notre mutuel amour : quel serait donc notre raison de nous marier, sinon la crainte secrète de chacun que l'autre n'échappe, ou bien le secret désir de regagner tout doucement, oh! tout doucement, l'estime des gens dont nous avons toujours haï et bafoué la moralité conventionnelle? Le seul fait que ces gens-là pourraient, après un intervalle convenable, venir dîner avec nous... oui, ces femmes qui pérorent sur l'indissolubilité du mariage et qui me laisseraient aujourd'hui mourir dans le ruisseau parce que je vis « dans le péché... » est-ce que cela ne vous dégoûte pas plus que de les voir nous tourner le dos maintenant? Je peux supporter d'être « coupée » par elles, mais je ne pourrais pas supporter leur visite quand elles viendraient me demander « ce que je compte faire », si je compte aller voir cette malheureuse madame Une Telle!

Elle s'arrêta. Gannett gardait un silence perplexe.

— Vous jugez des choses trop théoriquement, — dit-il enfin d'une voix lente. — La vie n'est faite que de compromis.

— La vie d'où nous nous sommes évadés... oui! Si nous avions consenti à les accepter, ces compromis (elle rougit), nous aurions pu continuer de nous rencontrer aux dîners de Mrs. Tillotson.

Il sourit légèrement :

— Je ne pensais pas que nous étions partis pour fonder un nouveau système de morale. Je croyais que c'était parce que nous nous aimions.

— La vie est complexe, oui, sûrement, et n'est-ce pas le fait même de la voir ainsi qui nous sépare des gens qui la voient tout d'une pièce? S'ils ont raison, eux, si le mariage en lui-même est sacré, et s'il faut que l'individu soit toujours sacrifié à la famille, alors il ne peut y avoir de vrai mariage

entre vous et moi, puisque notre vie commune est une protestation contre le sacrifice de l'individu à la famille.

Elle s'interrompit en riant :

— Vous allez dire maintenant que je vous fais une conférence de sociologie. Chacun agit, bien entendu, comme il peut, tiraillé par toute espèce de fils invisibles; mais au moins rien ne nous force à faire semblant, pour des avantages mondains, de souscrire à un credo qui méconnaît la complexité des motifs humains, classe les gens par des signes arbitraires et met à la portée de tous l'honneur de figurer sur la liste de Mrs. Tillotson. Il peut être nécessaire que le monde soit régi par des conventions; mais si nous y croyions, pourquoi nous en sommes-nous affranchis? Et si nous n'y croyons pas, est-il honnête de profiter de la protection qu'elles assurent?

Gannett hésita.

— On peut y croire ou n'y pas croire, — dit-il; — mais, tant qu'elles gouvernent le monde, ce n'est qu'en profitant de leur protection que l'on peut trouver un *modus vivendi*.

— Est-ce que les gens hors la loi ont besoin de *modus vivendi*?

Il la regarda, découragé. Il n'y a, en effet, rien de plus déconcertant pour un homme que le procédé mental d'une femme qui raisonne ses émotions.

Lydia crut avoir marqué un point et poursuivit passionnément son avantage :

— Vous comprenez, n'est-ce pas? vous voyez à quel point une telle idée m'humilie! Si nous sommes ensemble aujourd'hui, c'est parce que nous l'avons voulu : ne cherchons pas plus loin!

Elle lui prit les mains :

— *Promettez*-moi que vous ne me parlerez jamais plus de cela; promettez-moi que vous n'y *penserez* même plus! — implora-t-elle, en accentuant les mots avec émotion.

A travers tout ce qui suivit, — protestations, arguments de Gannett, et soumission finale, mais sans conviction, — Lydia eut le sentiment qu'il ne discernait qu'à moitié tout ce qui, pour elle, avait rendu ce moment si pathétique. Ils avaient atteint ce point mémorable dans toutes les histoires de cœur où, pour la première fois, l'homme paraît inintelli-

gent, et la femme déraisonnable. A la réflexion, ce fut l'empressement un peu maladroit de Gannett qui consola Lydia de son manque de finesse. Après tout, n'eût-ce pas été pire, incalculablement pire, s'il s'était montré trop prompt à la comprendre?

II

Quand, à la tombée de la nuit, le train les déposa enfin au bord d'un des lacs, Lydia fut bien aise de n'avoir pas, comme d'habitude, à passer d'une solitude dans une autre. Leur perpétuel voyage, depuis un an, avait ressemblé à une fuite de proscrits : à travers la Sicile, la Dalmatie, la Transylvanie et l'Italie méridionale, ils avaient tacitement persisté à éviter leur prochain. L'isolement, d'abord, avait donné une saveur plus profonde à leur bonheur, comme la nuit donne plus d'intensité au parfum de certaines fleurs; mais, dans la nouvelle phase où ils entraient, le plus vif désir de Lydia était qu'ils ne fussent plus exposés de cette façon anormale à l'action mutuelle de leurs pensées.

Elle frémit pourtant lorsque la masse illuminée de l'élégant hôtel anglo-américain dressa sur la rive, devant le bateau qui avançait, tout ce qu'il représentait d'ordre social, — liste des voyageurs, services religieux, et douce inquisition de la table d'hôte. — Le fait seul que, dans quelques minutes, elle figurerait sur le registre de l'hôtel sous le nom de Mrs. Gannett semblait affaiblir le ressort de sa résistance.

Ils avaient eu l'intention de ne passer là qu'une seule nuit, en route pour un village perché parmi les glaciers du Mont Rose; mais, dès son premier pas dans la lumière publique de la salle à manger, Lydia éprouva le soulagement d'être perdue dans une foule, de ne plus être, pour un moment du moins, le point de mire de Gannett; et sur le visage de celui-ci elle saisit le reflet de son propre sentiment.

Après le dîner, lorsqu'elle remonta chez elle, Gannett entra par hasard dans le fumoir; une ou deux heures plus tard, assise dans l'obscurité de la fenêtre, elle entendit en bas le son de sa voix et le vit arpenter la terrasse avec un autre fumeur

à son côté. Quand il remonta, il lui dit qu'il avait causé avec le chapelain de l'hôtel, — un très brave homme.

— Quel monde en miniature que ces hôtels! La plupart des gens vivent là tout l'été, puis ils émigrent en Italie ou sur la Riviera. Les Anglais sont les seuls qui sachent mener avec dignité ce genre de vie. Ces vieilles dames à voix douce, drapées dans leurs châles du Shetland, emportent avec elles, pour ainsi dire, l'Empire britannique. *Civis Romanus sum*. Ce serait une curieuse étude... il y aurait peut-être là de bons éléments pour moi.

Il était debout devant elle, avec ce regard vif et préoccupé du romancier sur la piste d'un sujet. Et ce fut pour elle un nouveau soulagement, mêlé de quelque chagrin, de constater que, pour la première fois depuis qu'il étaient ensemble, il s'apercevait à peine de sa présence.

— Pensez-vous pouvoir écrire ici?

— Ici? Je n'en sais rien, — dit-il en baissant les yeux. — Après être resté si longtemps loin de tout, les premières impressions sont nécessairement très fortes. Je vois déjà une douzaine de filons à suivre...

Il s'arrêta, un peu embarrassé.

— Alors il faut les suivre. Nous resterons, — dit-elle avec une résolution subite.

— Rester ici?

Il la regarda, tout étonné; puis il marcha vers la fenêtre et ses yeux plongèrent dans la nuit paisible du jardin.

— Pourquoi pas? — fit-elle, sur un ton d'irritation voilée.

— Cet endroit est plein de vieilles chattes qui potinent avec le chapelain. Seriez-vous bien aise?... Naturellement, ce serait autre chose, si...

Elle flamba :

— Que voulez-vous que cela me fasse? Cela ne les regarde pas.

— Non, bien entendu; mais vous n'arriverez pas à le leur faire admettre!

— Elles peuvent penser ce qu'elles voudront.

Gannett la regarda, hésitant:

— C'est à vous de décider.

— Nous resterons, — dit-elle encore.

Gannett, avant qu'ils se fussent rencontrés, s'était fait un nom comme auteur de nouvelles et d'un roman qui avait eu l'honneur d'être largement discuté. Les critiques avaient déclaré qu'il « promettait » beaucoup, et Lydia s'accusait maintenant d'avoir trop longtemps interrompu l'accomplissement de ces promesses. Au début, — et n'y avait-il pas là une particulière ironie? — il lui avait maintes fois juré que ses facultés latentes n'atteindraient leur plein développement qu'auprès d'elle : cette assurance avait presque donné à la conduite de Lydia la dignité d'une vocation : il y avait eu des moments où elle s'était sentie incapable d'assumer devant la postérité la responsabilité de borner sa carrière. Et cependant il n'avait pas écrit une ligne depuis qu'ils étaient ensemble : son premier désir d'écrire avait jailli au contact repris avec le monde. S'était-il donc trompé? Le choix le plus intelligent a-t-il des effets plus désastreux que les aveugles combinaisons du hasard? Ou bien y avait-il, pour elle, une réponse encore plus humiliante à ses perplexités? Cette soudaine impulsion d'activité coïncidait trop exactement avec le désir qu'elle-même éprouvait de se soustraire à l'observation de Gannett : elle se demandait s'il ne recherchait pas, lui aussi, un refuge contre d'intolérables problèmes.

— Il faut vous mettre au travail demain! — s'écria-t-elle, et elle dissimula le tremblement de sa voix dans un rire, en ajoutant : — Je me demande s'il y a de l'encre dans l'encrier?

***

Sans compter le reste, à l'Hôtel Bellosguardo, comme disait la vieille Miss Pinsent, on avait « un certain ton ». C'est à Lady Susan Condit qu'on devait cet inestimable bienfait : dans l'opinion de Miss Pinsent il venait même avant les terrains de tennis et le chapelain attaché à l'établissement. La visite annuelle de Lady Susan faisait de l'hôtel ce qu'il était. Miss Pinsent aurait été la dernière personne à déprécier un tel privilège :

— C'est si important, ma chère, — disait-elle à Lydia, — qu'il y ait quelqu'un pour donner le ton à la petite famille

que nous formons ici. Et personne n'est plus à même de le donner que Lady Susan, fille d'un grand seigneur, et douée d'un caractère si résolu! Tenez, la chère Mrs. Ainger, qui devrait remplir ce rôle, vous savez, en l'absence de Lady Susan, refuse absolument de se déclarer. (Miss Pinsent eut un reniflement de dérision.) C'est la nièce d'un évêque, ma chère : eh bien! je l'ai vue, de mes yeux vue, céder sa place à table à je ne sais quels Américains du Sud, pour leur faire plaisir, et devant nous tous... Un tel manque de dignité! Lady Susan lui a dit son fait, du reste, ensuite.

Miss Pinsent jeta un coup d'œil sur le lac et rajusta ses frisons dorés.

— Mais je ne nie pas, bien entendu, — continua-t-elle, — que l'attitude de Lady Susan ne soit parfois difficile à imiter pour nous autres. M. Grossart, notre excellent propriétaire, en souffre de temps en temps : il nous l'a dit en confidence, à Mrs. Ainger et à moi. Il est naturel, après tout, que le pauvre homme veuille remplir son hôtel, n'est-ce pas? Et Lady Susan est tellement difficile pour les nouveaux venus! On pourrait même dire qu'elle les condamne d'avance, par principe. Et cependant elle a eu des avertissements : elle a été tout près de commettre une effroyable erreur avec la duchesse de Levens, qui se teignait les cheveux, jurait et fumait.

Miss Pinsent reprit son tricot en soupirant :

— Il y a, bien entendu, des exceptions. Elle a eu tout de suite de la sympathie pour vous et pour M. Gannett : ç'a été remarquable, oui vraiment... Oh! je ne veux pas dire que l'un ou l'autre... non, bien entendu! C'était parfaitement naturel : tout le monde vous a trouvés si charmants, si intéressants, dès le premier jour!... Nous savions, d'abord, que M. Gannett était un lettré, par les revues que vous receviez; mais vous comprenez ce que je veux dire : Lady Susan... je ne veux pas dire, comme Mrs. Ainger, qu'elle a tellement de préjugés contre les nouveaux venus, mais elle est tellement disposée à *ne pas* les aimer que nous avons tous été surpris de la voir vous accueillir ainsi, je l'avoue.

Miss Pinsent lança un coup d'œil significatif par la longue allée de lauriers-tins. De l'autre bout, un homme et une femme venaient vers Lydia et vers elle.

— Dans le cas de ce couple-ci, c'est tout différent, j'en conviens. Ces gens-là ont contre eux les apparences; mais, comme dit Mrs. Ainger, on ne peut rien affirmer de positif.

— Elle est très belle, — hasarda Lydia en tournant les yeux vers la femme qui, sous le dôme d'une ombrelle éclatante, montrait la taille exemplaire et le teint merveilleux d'une chromo de Christmas.

— C'est le pis de son affaire : elle est trop belle.

— Après tout, ce n'est pas sa faute.

— Il y a des femmes qui s'arrangent pour ne pas l'être! — fit Miss Pinsent d'un ton sceptique.

— Mais ne trouvez-vous pas Lady Susan un peu injuste, étant donné que l'on ne sait rien d'eux?

— Mais, ma chère, c'est justement ce qu'il y a contre eux : c'est infiniment plus fâcheux que n'importe quel renseignement précis.

Lydia songea qu'en effet, dans le cas de la belle Mrs. Linton, cela pourrait bien être vrai.

— Je me demande pourquoi ils sont venus ici? — dit-elle d'un ton rêveur.

— Cela aussi est contre eux. C'est toujours mauvais signe quand des gens voyants viennent dans un endroit tranquille. Et ils ont amené des fourgons entiers de caisses : sa femme de chambre a dit à Mrs. Ainger qu'ils avaient l'intention de rester un temps indéfini.

— Et Lady Susan lui a vraiment tourné le dos dans le hall?

— Ma chère, elle a dit qu'elle le faisait pour le salut commun : à cela il n'y a pas de réplique! Mais ce pauvre Grossart est sens dessus dessous. Les Linton ont pris, vous le savez, l'appartement le plus cher, le salon en damas jaune qui est au-dessus de la voûte, et ils boivent du champagne à tous les repas.

Elles se turent tandis que passaient près d'elles M. et Mrs. Linton, celle-ci avec un front orageux et le menton provocant, celui-là jeune, blond, avec la tête basse de l'enfant qui résiste et que sa bonne tire derrière elle.

— Qu'est-ce que votre mari pense d'eux, ma chère? — murmura Miss Pinsent.

Lydia se baissa pour cueillir une violette dans la bordure.

— Il ne me l'a pas dit.

— Trouverait-il bon que vous leur adressiez la parole? Je sais combien les Américaines comme il faut sont difficiles. Je suis persuadée que votre façon d'agir aurait de l'importance, et même du poids auprès de Lady Susan.

— Chère Miss Pinsent, vous me flattez!

Lydia se leva et ramassa son livre et son ombrelle.

— Enfin, si l'on vous demande votre opinion, si Lady Susan vous la demande, il me semble que vous ferez bien de préparer votre réponse! — lui jeta Miss Pinsent comme elle s'éloignait.

III

Lady Susan ne modifia pas sa manière d'être. Elle ignora les Linton, et sa petite famille, pour employer l'expression de Miss Pinsent, suivit son exemple. Mrs. Ainger elle-même convint que c'était obligatoire : si Lady Susan devait aux autres de ne pas adresser la parole aux Linton, les autres devaient à Lady Susan de la soutenir. On trouva généralement commode, à l'Hôtel Bellosguardo, d'adopter ce raisonnement.

Quel que fût l'effet de cette action combinée sur les Linton, ce ne fut pas du moins de les chasser.

M. Grossard, après quelques jours d'incertitude, eut la joie de les voir s'installer dans son appartement de gala avec tout un appareil de palmiers et de coussins qui annonçait un long séjour; et ils continuèrent à faire une satisfaisante consommation de champagne. Mrs. Linton promenait ses toilettes de Doucet à travers le jardin avec le même air de défi, tandis que son mari, fumant d'innombrables cigarettes, se traînait, d'un air abattu, dans son sillage; mais ni l'un ni l'autre, après leur première rencontre avec Lady Susan, n'avait tenté aucunement de faire des connaissances. Ils ignoraient simplement ceux qui les ignoraient. Miss Pinsent le faisait observer avec un peu de rancune : ils se comportaient exactement comme si l'hôtel eût été vide.

Lydia fut donc désagréablement surprise quand, levant les

yeux, un jour qu'elle était assise dans le jardin, elle découvrit que l'ombre soudain projetée sur son livre était celle de l'énigmatique Mrs. Linton.

— J'ai à vous parler, — dit celle-ci de la belle voix chaude, mais un peu brusque, qui s'accordait si bien avec sa toilette et son teint.

Lydia tressaillit. Elle, certainement, n'éprouvait pas le besoin de parler à Mrs. Linton.

— Puis-je m'asseoir là? — continua l'autre, fixant ses yeux outrageusement peints sur le visage de Lydia, — ou bien avez-vous peur d'être vue avec moi?

— Peur? (Lydia rougit). Asseyez-vous, je vous en prie. Qu'avez-vous à me dire?

Mrs. Linton, avec un sourire, approcha une chaise, et croisa l'une sur l'autre ses chevilles chaussées de bas à jour.

— Je désirerais savoir ce que mon mari a dit au vôtre hier soir.

Lydia pâlit.

— « Mon mari... au vôtre? » — reprit-elle avec hésitation.

— Ne savez-vous pas qu'ils se sont enfermés ensemble, pendant des heures, dans le fumoir, après que vous êtes remontée? Mon époux ne s'est couché qu'à deux heures, et même alors je n'ai pas pu tirer de lui un seul mot. Quand il veut être insupportable, il n'a pas son pareil. (Les dents et les yeux de Mrs. Liton jetèrent à Lydia un éclair persuasif). Ne me direz-vous pas ce qu'ils ont raconté? Je sens que je peux avoir confiance en vous : vous avez l'air si aimable!... Ce que j'en fais, du reste, c'est pour son bien. Le pauvre garçon est si bêta!... j'ai peur qu'il ne se soit fourré dans quelque pétrin! Si seulement il voulait écouter sa bonne vieille femme!... Mais ils lui écrivent sans cesse et l'excitent contre moi. Et je n'ai personne autre à qui m'adresser. (Elle posa la main sur la main de Lydia, avec tout un cliquetis de bracelets.) Vous m'aiderez, n'est-ce pas?

Lydia se recula, intimidée par son ardeur souriante.

— Je suis désolée, mais je crains de ne pas comprendre... Mon mari ne m'a pas parlé de... du vôtre.

Les noirs sourcils de Mrs. Linton se froncèrent :

— Est-ce bien vrai?

Lydia se leva.

— Oh! je vous en prie, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire... Il ne faut pas me ramasser comme ça... Ne voyez-vous pas que je suis bouleversée?

Lydia s'aperçut qu'en effet, au-dessous de ses yeux radoucis, sa jolie bouche tremblait.

— Je n'ai plus ma tête, — gémit la belle créature en s'écroulant sur son siège.

— Je suis désolée, — répéta Lydia, s'efforçant de prendre un ton aimable, mais comment puis-je vous aider?

Mrs. Linton releva le front, vivement :

— En découvrant ... allons, soyez bonne!...

— En découvrant quoi?

— Ce que Trevenna lui a dit,

— Trevenna? — répéta Lydia, effarée.

Mrs. Linton mit sa main sur sa bouche :

— Oh! Seigneur! voilà que j'ai lâché ça! Que je suis bête! Mais je croyais que vous saviez; je croyais que tout le monde savait. (Elle essuya ses yeux et se redressa.) Ne saviez-vous pas que c'est Lord Trevenna? Moi, je suis Mrs. Cope.

Lydia reconnut les noms. Ils avaient figuré dans un enlèvement sensationnel, qui avait ému le tout-Londres élégant, six mois auparavant.

— Maintenant que vous voyez ce qu'il en est... vous comprenez, n'est-ce pas? — continua Mrs. Cope sur un ton suppliant. — Oui, je savais bien que vous comprendriez; c'est pourquoi je suis venue à vous... Je suppose que lui, il a eu le même sentiment à l'égard de votre mari : il n'a parlé à personne autre, ici. Son visage redevint anxieux. Il est horriblement timide, en général : il dit qu'il souffre de notre situation... comme si ce n'était pas à moi d'en souffrir!... Mais quand il est en veine de bavardage, on ne peut pas savoir ce qu'il racontera. Je sens qu'il a ruminé quelque chose, ces jours-ci, et il faut que je découvre quoi... il le faut, dans son intérêt. Je lui dis toujours que je ne pense qu'à son intérêt; si seulement il avait confiance en moi!... Mais il a été si drôle, ces jours-ci!... Je ne sais pas ce qu'il peut comploter... Vous m'aiderez, n'est-ce pas, ma chère?

Lydia, qui était restée debout, se détourna, mal à son aise :

— Si vous prétendez que je découvre ce que Lord Trevenna a dit à mon mari, je crains fort que ce ne soit impossible.

— Pourquoi impossible?

— Parce que je présume qu'il l'aura dit en confidence.

Mrs. Cope la regarda, incrédule :

— Eh bien! qu'est-ce que cela fait? Votre mari a l'air si gentil!... il est clair pour tout le monde qu'il est très épris de vous. Qu'est-ce qui vous empêche de lui tirer les vers du nez?

Lydia rougit jusqu'aux oreilles.

— Je ne suis pas une espionne! — s'écria-t-elle.

Mrs. Cope sursauta :

— Une espionne! une espionne!... pouvez-vous employer un mot pareil?... Mais non, ce n'est pas ce que je voulais dire! Ne vous fâchez pas : je suis si malheureuse! (Elle essaya d'inflexions plus douces.) Appelez-vous une espionne la femme qui en aide une autre? J'ai tant besoin d'aide! Je suis au bout de mon rouleau avec Trevenna. C'est un tel enfant!... un bébé, vous savez... il n'a que vingt-deux ans. (Elle baissa ses paupières soulignées.) Il est plus jeune que moi, pensez-donc! de quelques mois plus jeune. Je lui répète qu'il devrait m'écouter comme si j'étais sa mère : est-ce que ce n'est pas vrai? Mais il ne veut pas, il ne veut pas! Il a toute sa famille sur le dos, voyez-vous : oh! je vois bien leur jeu! Ils tâchent de nous séparer avant que j'aie obtenu mon divorce : voilà où ils veulent en venir. Au début, il ne voulait pas les écouter : il me jetait leurs lettres pour que je les lise; mais maintenant il les lit lui-même, et j'ai idée qu'il y répond : il est toujours enfermé dans sa chambre, à écrire. Si je connaissais seulement son plan, je pourrais l'arrêter court : c'est un tel nigaud! Mais il est aussi très dissimulé : il y a des moments où je ne le comprends plus... Mais je sais qu'il a tout dit à votre mari : je l'ai vu hier soir, au premier coup d'œil. Et il faut que je découvre... il faut que vous m'aidiez. Je n'ai personne autre à qui m'adresser!

Elle saisit la main de Lydia et la pressa frénétiquement :

— Dites que vous m'aiderez, vous et votre mari, dites-le!

Lydia tâcha de se dégager.

— Ce que vous demandez est impossible; vous devez bien le voir. Personne ne peut s'immiscer dans cette affaire-là.

L'étreinte de Mrs. Cope se resserra encore :

— Vous ne voulez pas? vous ne voulez pas?

— Certainement non. Lâchez-moi, je vous prie.

Mrs. Cope la lâcha, en éclatant de rire.

— Oh! vous pouvez aller, parbleu! je ne vous retiendrai pas de force!... Irez-vous de ce pas dire à Lady Susan Condit que nous faisons la paire?... ou bien voulez-vous que je me charge de l'éclairer?

Lydia restait immobile, au milieu de l'allée, ne voyant plus son adversaire qu'à travers une brume d'épouvante. Mrs. Cope riait toujours :

— Vous savez, ma chère, je ne suis pas méchante; mais vous en exigez un peu plus qu'il ne faut en demander à une créature en chair et en os!... C'est impossible, c'est impossible?... Il faut que je vous lâche, oui!... Vous êtes trop comme il faut pour vous mêler de mes affaires, n'est-ce pas? Mais, petite bête, la première fois que je vous ai vue, j'ai compris que vous et moi nous étions toutes les deux à fourrer dans le même sac : voilà pourquoi je me suis adressée à vous.

Elle fit un pas et son sourire se dilatait en approchant de Lydia comme une lampe à travers le brouillard.

— Vous avez le choix, vous savez : je joue toujours franc jeu. Si vous le dites vous-même, je promets de me taire... Eh bien! qu'est-ce que vous décidez?

Lydia, machinalement, avait commencé de s'éloigner, pour échapper à cette furieuse rafale de paroles. Mais, à cette sommation, elle se retourna et vint se rasseoir :

— Allez, — dit-elle simplement, — je reste ici.

IV

Elle demeura là longtemps, comme hypnotisée, à contempler, non le présent de Mrs. Cope, mais son propre passé. Gannett, de bonne heure, ce matin-là, était parti pour une longue promenade : il avait pris l'habitude de vagabonder ainsi dans la montagne avec divers compagnons d'hôtel; mais eût-il été à sa portée, Lydia ne serait pas allée le trouver maintenant : elle avait trop à faire avec elle-même, d'abord. Elle

reconnaissait avec surprise à quel point, dans ces derniers mois, elle avait perdu l'habitude de l'examen de conscience. Depuis leur arrivée à l'Hôtel Bellosguardo, elle et Gannett s'étaient tacitement évités eux-mêmes comme ils s'évitaient l'un l'autre.

Elle fut rappelée à elle-même par le sifflet du bateau de trois heures qui approchait du débarcadère : le débarcadère était à deux pas de la grille. — Trois heures! Gannett serait bientôt de retour : il lui avait dit de l'attendre avant quatre heures. Elle se leva brusquement, se détourna de l'hôtel, de cette façade inquisitive. Elle n'avait pas encore le courage de voir Gannett, de rentrer. Elle se glissa dans une des allées couvertes, puis s'engagea dans un sentier qui menait à la montagne...

Il faisait nuit quand elle ouvrit la porte de leur salon. Gannett était assis sur le rebord de la fenêtre, fumant une cigarette. La cigarette, maintenant, était sa grande ressource : il n'avait pas écrit une ligne durant les deux mois qu'ils venaient de passer à l'Hôtel Bellosguardo. Sous ce rapport, ce n'était décidément pas le milieu rêvé!

A son entrée, il se leva :

— Où étiez-vous donc? Je commençais à m'inquiéter.

Elle s'assit sur une chaise, près de la porte.

— Dans la montagne, — dit-elle, sur un ton de lassitude.

— Seule?

— Oui.

Il jeta sa cigarette : la voix avait sonné de telle sorte qu'il éprouvait le besoin de voir la figure.

— Allumons-nous? — suggéra-t-il.

Comme Lydia ne répondait pas, il souleva le globe de la lampe et mit une allumette contre la mèche. Puis il la regarda :

— Qu'y a-t-il? Vous semblez éreintée.

Elle s'assit et parcourut d'un œil vague le petit salon où la pâle lueur de la lampe permettait à peine de deviner les lignes du mobilier, le bureau couvert de livres et de papiers, les gerbes de jasmin et de roses-thé qui se fanaient sur la cheminée. « Comme tout cela est devenu cher et familier! » pensa-t-elle.

— Lydia, qu'y-a-t-il? — répéta Gannett.

Elle s'éloigna de lui, tâta les épingles de son chapeau et s'écarta pour poser sur la table chapeau et ombrelle. Tout à coup elle dit :

— Cette femme m'a parlé.

Gannett ouvrit de grands yeux :

— Cette femme?... Quelle femme?

— Mrs. Linton... ou plutôt Mrs. Cope.

Il eut un geste d'ennui, mais elle vit clairement qu'il ne saisissait pas toute l'importance de ses paroles.

— Diable! Elle vous a dit?...

— Elle m'a tout dit?

Gannett la regarda anxieusement :

— Quelle impudence! Je suis navré, ma chérie, que vous ayez été exposée à pareille chose.

— Exposée!

Lydia se mit à rire.

Le front de Gannett se rembrunit et ils détournèrent les yeux l'un de l'autre.

— Savez-vous pourquoi elle m'a tout raconté? Pour la meilleure des raisons. Parce qu'à première vue elle a deviné que nous étions toutes les deux à fourrer dans le même sac.

— Lydia!

— Il était donc tout naturel que, dans son embarras, elle eût recours à moi.

— Quel embarras?

— Elle a lieu de croire, paraît-il, que la famille de Lord Trevenna cherche à le faire rompre avant qu'elle ait obtenu son divorce...

— Alors?

— Elle s'est imaginée qu'il vous avait consulté hier soir sur le meilleur moyen de se débarrasser d'elle.

Gannett se leva, furieux :

— Eh bien! en quoi toute cette sale affaire vous regarde-t-elle? Pourquoi cette femme est-elle allée vous trouver?

— Vous ne le voyez pas? C'est pourtant bien simple : je devais vous soutirer le secret de Lord Trevenna.

— Pour l'obliger, elle?

— Oui; ou bien, si je ne voulais pas l'obliger, pour me préserver, moi.

— Pour vous préserver, vous? Et de qui?

— D'elle, qui pourrait dire à tout le monde, dans l'hôtel, que nous sommes toutes les deux à fourrer dans le même sac.

— Elle vous en a menacée?

— Elle m'a laissé le choix de le dire moi-même ou le laisser dire par elle.

— La gueuse!

Il y eut un long silence. Lydia s'était assise sur le canapé, hors du cercle de la lampe; Gannett s'appuyait contre la fenêtre.

— Quand cela s'est-il passé? Je veux dire : à quelle heure?

Elle lui jeta un regard vague :

— Je ne sais pas... après le déjeuner, je crois. Oui, je me rappelle, c'était vers trois heures.

Gannett revint au milieu de la pièce, et, comme il approchait de la lumière, Lydia vit que son front s'était éclairci.

— Pourquoi me demandez-vous cela? — dit-elle.

— Parce que, au moment où je suis rentré, vers trois heures et demie, on distribuait le courrier, et Mrs. Cope attendait, comme d'habitude, pour fondre sur ses lettres : vous savez qu'elle guette toujours le facteur. Comme elle était tout près de moi, je n'ai pu m'empêcher de voir une grande enveloppe, d'aspect officiel, qu'on lui remettait. Elle la déchira, jeta un coup d'œil sur le contenu et fila en coup de vent pour remonter chez elle, tandis que le gérant lui criait qu'elle avait oublié toutes ses autres lettres. Je ne crois pas qu'elle ait un moment repensé à vous après que ce papier fut dans ses mains.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle était trop affairée. J'étais à la fenêtre, vous guettant, lorsque le bateau de cinq heures est parti; et, devinez qui j'ai vu monter à bord, avec armes et bagages, domestique, femme de chambre, sacs de voyage et caniche? Mrs. Cope et Trevenna. Juste une heure et demie pour tout emballer!... Et il fallait la voir quand ils sont partis! Elle était radieuse, serrant la main à tout le monde, agitant son mouchoir du haut du pont, distribuant des saluts et des sourires comme une impératrice... Si jamais femme a reçu à

point nommé ce qu'elle désirait, c'est bien celle-là. Je parie qu'avant une semaine elle sera Lady Trevenna.

— Vous croyez qu'elle a son divorce?

— J'en suis sûr. Et elle doit en avoir reçu précisément la nouvelle après sa conversation avec vous.

Lydia garda le silence.

A la fin, elle dit avec une espèce de gêne :

— Elle était furieuse quand elle m'a quittée. Il ne fallait pas beaucoup de temps pour parler à Lady Susan Condit.

— Elle n'a pas parlé à Lady Susan Condit.

— Comment le savez-vous?

— Parce qu'en descendant, il y a une demi-heure, j'ai rencontré Lady Susan...

Il se tut, avec un demi-sourire.

— Eh bien?...

— Et elle s'est arrêtée pour me demander si je pensais que vous consentiriez à être patronnesse d'un concert de charité qu'elle organise.

Malgré eux, ils éclatèrent de rire. Le rire de Lydia finit par des sanglots et elle tomba sur un fauteuil, la figure cachée dans ses mains. Gannett se pencha sur elle et s'efforça de dégager son visage.

— La vilaine femme! — dit-il. — J'aurais dû vous prévenir de vous tenir à distance; je ne me pardonne pas d'y avoir manqué!... Il m'avait parlé sous le sceau du secret; et je n'aurais jamais imaginé... Enfin, tout cela est fini.

Lydia leva la tête :

— Pas pour moi; ce n'est que le commencement.

— Que voulez-vous dire?

Elle l'écarta doucement et se dirigea vers la fenêtre. Là, tournée vers l'obscurité du lac, elle continua :

— C'est que, voyez-vous, cela pourrait arriver encore, à tout moment.

— Quoi?

— Cela... ce risque d'être découverts. Et nous pourrions difficilement compter, une autre fois, sur une aussi heureuse combinaison de hasards.

Il s'assit en gémissant.

Elle, obstinément tournée vers la nuit, reprit alors :

— Je désire que vous alliez tout dire à Lady Susan... et aux autres...

Gannett, qui marchait vers elle, s'arrêta :

— Pourquoi? — dit-il enfin, avec moins de surprise dans la voix qu'elle ne s'y attendait.

— Parce que je me suis conduite bassement, abominablement, depuis que nous sommes ici, laissant croire à ces gens que nous étions mariés... mentant, pour ainsi dire, chaque fois que je respirais...

— Oui, c'est ce que j'ai senti aussi! — s'écria Gannett avec une énergie soudaine.

Ces mots secouèrent Lydia comme une tempête : il lui sembla que toutes ses pensées tombaient autour d'elle en ruines.

— Vous aussi vous avez senti cela?

— Oui, certes! — répondit-il, d'une voix basse et véhémente. — Me croyez-vous donc mieux fait que vous pour le rôle de lâche que nous jouons? C'est une infamie.

Il retomba sur le bras d'un fauteuil et tous deux se regardèrent comme des aveugles qui tout à coup voient clair.

— Mais cependant vous vous êtes plu ici? — dit-elle avec hésitation.

— Oh! oui, je me suis plu, ici. (Il se mit à marcher avec impatience.) Vous aussi, n'est-ce pas?

— Oui, — s'écria-t-elle, — c'est ce qu'il y a de pis... c'est ce que je ne puis supporter. Je croyais rester pour vous... parce que vous pensiez pouvoir écrire ici, et peut-être, au début, était-ce vraiment la raison. Mais ensuite, c'est pour moi que j'ai voulu rester ici : je m'y suis plu. (Elle éclata de rire.) Oh! voyez-vous l'amère dérision de la chose? Ces gens, les prototypes mêmes des gens assommants dont vous m'aviez éloignée, avec les mêmes œillères, la même moralité qui consiste à ne pas marcher sur les gazons, les mêmes petites vertus circonspectes et les mêmes petits vices poltrons, eh bien! je me suis cramponnée à eux, j'en ai fait mes délices, j'ai fait de mon mieux pour leur plaire. J'ai flagorné Lady Susan, j'ai potiné avec Miss Pinsent, j'ai été bégueule avec Mrs. Ainger. La respectabilité! C'était la chose du monde qui, j'en étais persuadée, m'était la plus indifférente... et voilà qu'elle m'est

devenue si précieuse que je l'ai volée parce que je ne pouvais plus l'avoir autrement.

Elle traversa la pièce, revint près de Gannett et se mit à rire de nouveau :

— Moi qui me croyais si ennemie du convenu! On dirait que je suis née un porte-cartes à la main. Il fallait me voir avec cette pauvre femme dans le jardin. Elle est venue, la malheureuse, me demander aide parce que, d'après elle, ayant « péché », comme ils disent, je devais avoir quelque pitié de celles qui ont succombé aux mêmes tentations. Eh bien, non! Elle ne me connaissait pas. Lady Susan aurait été plus compatissante, parce que Lady Susan n'aurait pas eu peur. J'ai détesté cette femme; je n'ai eu qu'une seule idée : ne pas être vue avec elle. Je l'aurais tuée, pour avoir deviné mon secret! La seule chose qui m'importait, à ce moment, c'était ma position auprès de Lady Susan.

Gannett ne disait rien.

— Et vous?... vous l'avez senti aussi! — continua-t-elle d'un ton amer. — Vous avez été tout aussi heureux que moi de vous trouver avec ces gens-là; vous avez laissé le chapelain vous parler pendant des heures religion et morale. Lorsqu'on vous a prié de faire la quête au temple, je vous guettais : vous aviez envie d'accepter.

Elle vint tout contre lui, appuya la main sur son bras :

— Savez-vous que je commence à voir à quoi sert le mariage? A tenir les gens à l'écart l'un de l'autre. Je me dis quelquefois que deux êtres qui s'aiment ne peuvent être sauvés de la folie que par tout ce qui vient se mettre entre eux, enfants, devoirs, visites, corvées, relations, tout ce qui protège l'un contre l'autre les gens mariés. Nous avons vécu dans une intimité trop étroite : voilà notre péché. Nous avons vu nos âmes à nu.

Elle retomba sur le canapé, la tête dans ses mains.

Gannett restait debout devant elle, perplexe : il lui semblait qu'elle était entraînée par quelque implacable courant tandis qu'il demeurait inutile sur la rive.

Enfin il parla :

— Lydia, ne me dites pas que je suis stupide... mais ne voyez-vous pas vous-même que cela ne peut continuer ainsi?

— Oui, je le vois bien, — fit-elle sans lever la tête.

Le visage de Gannett s'éclaira.

— Alors nous partirons demain.

— Nous partirons?... pour aller où?

— A Paris, nous marier.

Elle resta longtemps sans répondre; puis elle dit lentement :

— Consentirait-on à nous recevoir ici, si nous étions mariés?

— Nous recevoir ici?

— Je veux dire Lady Susan... et les autres.

— Nous recevoir?... Mais oui, naturellement!

— Pas s'ils savaient... à moins qu'ils ne fissent semblant de ne pas savoir.

Il eut un geste d'impatience.

— Nous ne reviendrons pas ici, certainement; et les autres n'ont pas besoin de savoir... personne n'a besoin de savoir.

Elle soupira.

— Alors ce n'est qu'une autre forme de tromperie, et plus méprisable encore. Est-ce que vous ne le voyez pas?

— Je vois que nous ne devons pas de comptes à Lady Susan ni à ses pareilles!

— Alors pourquoi avez-vous honte de ce que nous faisons ici?

— Parce que j'en ai assez de faire comme si vous étiez ma femme quand vous ne l'êtes pas... quand vous ne voulez pas l'être.

Elle le regarda tristement :

— Si j'étais votre femme, il vous faudrait continuer... Il vous faudrait faire comme si je n'avais jamais été... autre chose. Et nos amis seraient forcés de faire comme s'ils vous croyaient.

Gannett arracha le gland du canapé, le jeta violemment par terre.

— Vous êtes impossible, — gémit-il.

— Ce n'est pas moi... c'est de vivre ensemble qui est impossible pour nous. Je veux seulement vous montrer que le mariage n'y ferait rien.

— Qu'est-ce qui pourrait y faire quelque chose, alors?

Elle releva la tête :

— Que je vous quitte.

— Que vous me quittiez?

Il restait là, sur le canapé, immobile, regardant le gland qui gisait à l'autre bout de la pièce. Enfin, poussé par quelque instinct de lui rendre la douleur qu'elle lui infligeait, il dit lentement :

— Et où iriez-vous, si vous me quittiez?

— Oh! — s'écria-t-elle.

Aussitôt il fut à son côté :

— Lydia!... Lydia!... vous savez bien que ce n'est pas là ce que je voulais dire! Mais vous m'avez mis hors de moi. Je ne sais plus ce que je dis. Ne pouvez-vous donc cesser de vous torturer ainsi vous-même? C'est nous détruire tous les deux.

— C'est pourquoi il faut que je vous quitte.

— Comme vous dites cela facilement! (Il abaissa les mains de Lydia et la contraignit de le regarder en face.) Vous êtes très scrupuleuse pour vous... et pour les autres. Mais avez-vous pensé à moi? Vous n'avez pas le droit de me quitter, à moins que vous n'ayez cessé de m'aimer...

— C'est parce que je vous aime...

— Alors j'ai le droit d'être écouté. Si vous m'aimez, vous ne pouvez pas me quitter.

Les yeux de Lydia le défièrent :

— Pourquoi pas?

Il lâcha ses mains et se leva.

— Vous le pourriez? — dit-il tristement.

Il était tard, la lueur de la lampe vacilla et s'éteignit. Lydia se mit debout avec un frisson et se dirigea vers sa chambre.

V

Au petit jour, un bruit qui se faisait dans la chambre de Lydia réveilla Gannett d'un sommeil inquiet. Il se mit sur son séant, il écouta : elle remuait doucement, comme si elle eût craint de le déranger. Il l'entendit repousser une des persiennes, qui grinça; puis il y eut un moment de silence : il pensa qu'elle attendait de savoir si le bruit l'avait réveillé.

Bientôt elle recommença de remuer. Elle avait eu, sans doute, une nuit d'insomnie et s'habillait pour aller respirer au jardin. Gannett se leva aussi; mais, par un indéfinissable instinct, ses

mouvements étaient aussi prudents que ceux de Lydia. Il se glissa vers la fenêtre, à pas de loup, et regarda par les lames de la persienne.

Il avait plu pendant la nuit; l'aube était grise et triste. Les montagnes, de l'autre côté du lac, emmitouflées de nuages, se réfléchissaient à sa surface comme dans un miroir terni. Dans le jardin, les oiseaux commençaient à secouer les gouttes de rosée qui pendaient aux branches des lauriers-tins immobiles.

Gannett se sentit pris d'une immense pitié. L'apparente indépendance intellectuelle de Lydia l'avait aveuglé, lui, pour un temps, sur le caractère féminin de son esprit. Il n'avait jamais songé qu'elle pût, tout comme les autres femmes, pleurer et chercher un appui : ses intuitions étaient d'une telle lucidité qu'on les prenait pour le résultat d'un raisonnement. Il voyait maintenant la cruauté qu'il avait commise en la détachant des conditions normales de la vie; il constatait la profondeur avec laquelle Lydia avait pénétré jusqu'à la véritable cause de leur souffrance. Leur vie était impossible, comme elle avait dit; et son pire châtiment, c'était qu'elle avait rendu toute autre vie impossible pour eux. Même si son amour, à lui, avait diminué, il s'était lié à Lydia maintenant par tous les liens de la pitié et du remords; et elle, la pauvre enfant, était forcée de revenir à lui comme Latude à son cachot....

Un nouveau bruit le fit tressaillir : c'était la porte de Lydia qui se fermait avec précaution. Il s'approcha de la sienne, sur la pointe des pieds; il entendit les pas de Lydia s'éloigner dans le couloir. Alors il retourna à sa fenêtre et regarda dehors.

Une ou deux minutes après, il la vit descendre les marches du porche et entrer dans le jardin. Il ne pouvait distinguer sa figure, mais il y avait dans son extérieur quelque chose qui le frappa. Elle portait un long manteau de voyage sous les plis duquel il reconnut le relief d'un sac ou d'un paquet. Il poussa un grand soupir et continua de l'observer.

Elle descendit rapidement l'allée de lauriers-tins qui menait à la grille; puis elle s'arrêta, un moment, et parcourut des yeux la petite place ombragée. Sous les arbres, les bancs de pierre étaient vides; elle parut puiser du courage dans la solitude qui l'entourait, car elle traversa la petite place, vers l'embarcadère du vapeur, et fit une pause devant le guichet, au

bout du quai. Maintenant elle prenait son billet. Gannett se retourna pour regarder l'heure à la pendule : le bateau serait là dans cinq minutes. Il n'avait que le temps de sauter dans ses habits et de la rejoindre...

Il ne bougea pas; une force obscure le retint. Si, dans le tumulte de ses sentiments, une pensée surnageait, c'était qu'il devait la laisser aller si tel était son désir, à elle. La veille au soir, il avait parlé de ses droits, à lui : — quels droits?... En fin de compte, ils étaient, lui et elle, deux êtres séparés, qui n'étaient pas fondus en un seul par le miracle de corvées, d'obligations, d'abnégations communes, mais se trouvaient liés ensemble dans une noyade de passion, où ils résistaient tout à la fois et se cramponnaient l'un à l'autre, en coulant...

Après avoir pris son billet, Lydia était restée là, un moment, les yeux errant à travers le lac, puis il la vit s'asseoir sur un des bancs, près de l'embarcadère. Lui et elle, à cette minute, guettaient le même son : le sifflet du vapeur qui doublerait le promontoire voisin. Gannett se retourna pour regarder encore la pendule : c'était l'heure du bateau maintenant.

Où irait-elle? Que serait sa vie après qu'elle l'aurait quitté? Elle n'avait pas de proches parents, elle avait peu d'amis. De l'argent, elle en avait assez; mais elle demandait tant de choses à la vie, et si complexes et tellement immatérielles! Il se la figura marchant nu-pieds à travers un désert pierreux. Personne ne la comprendrait, personne ne la plaindrait... et lui qui la comprenait et qui la plaignait, il était impuissant à lui venir en aide...

Il vit qu'elle s'était levée de son banc et qu'elle s'était avancée vers le bord du lac. Elle resta là, regardant du côté d'où devait venir le vapeur; puis elle retourna au guichet, sans doute pour demander la cause du retard. Ensuite elle revint vers le banc et s'y assit, la tête penchée. A quoi pensait-elle?

Le sifflet retentit soudain : Lydia tressaillit, et Gannett fit un mouvement involontaire vers la porte. Puis il revint à son poste et continua de l'observer : elle restait là, immobile, les yeux fixés sur la traînée de fumée qui précédait l'apparition du bateau. Enfin le petit bâtiment contourna la pointe, — un cadavre blanc sur l'eau couleur de plomb : — une minute après, haletant, il faisait machine en arrière contre le quai.

Les quelques voyageurs qui l'attendaient — deux ou trois paysans et un prêtre — étaient groupés auprès du guichet. Lydia demeurait à part, sous les arbres.

Le vapeur était maintenant à quai; on jeta la passerelle, et les paysans montèrent avec leurs paniers de légumes, suivis du prêtre. Cependant Lydia ne bougeait toujours pas. Une cloche tinta, plaintivement; puis ce fut un rugissement de vapeur; quelqu'un, apparemment, avait crié à la voyageuse qu'elle serait en retard : elle s'élança, comme pour répondre à un appel. Elle s'avança d'un pas indécis; puis, au bord du quai, elle s'arrêta. Gannett vit un matelot lui faire signe; la cloche sonna encore et Lydia mit le pied sur la passerelle.

A mi-chemin de la courte pente qui menait au pont, elle s'arrêta de nouveau, puis se retourna, et revint en courant au bord. On retira la passerelle, la cloche cessa de tinter et le bateau se remit en marche. Lydia, lentement, revenait vers le jardin...

En approchant de l'hôtel, elle leva furtivement les yeux : Gannett disparut de la fenêtre. Il s'assit auprès de la table : un indicateur était là, sous sa main, et, machinalement, sans savoir ce qu'il faisait, il se mit à chercher les heures des trains pour Paris...

EDITH WHARTON

(Traduit de l'anglais par JANE CHALENÇON.)

MÉMOIRES

SUR

LA COUR DE LOUIS XIV[1]

(1673-1681)

II

La duchesse de Ventadour[2] m'avait introduit chez la maréchale de La Mothe[3], sa mère, gouvernante du Dauphin; une autre fille de la maréchale, mademoiselle de Toucy se trouvait aussi là, ainsi que le cardinal de Bouillon[4] qui me parla italien, et beaucoup d'autres. Le cardinal était jeune; moi, j'étais tout intimidé quand il me parlait, car il a les yeux de travers et je ne savais jamais s'il me regardait ou s'il regardait mes voisins. J'étais tout stupéfait de voir ce cardinal et les cardinaux de Retz, Bonzi, et les autres dignitaires ecclésiastiques, qui occupent un si haut rang à Rome, être ici con-

1. *Published first August, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* du 15 juillet.

2. Charlotte-Eléonore de La Mothe-Houdancourt, épousa en 1671 Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour.

3. Louise de Prie, femme de Philippe de La Mothe-Houdancourt, maréchal de France.

4. Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, neveu de Turenne.

fondus parmi les moindres abbés et maintes fois heurtés dans la foule. Et c'était la même chose pour tous les princes, sauf les princes du sang à qui tout le monde fait place; on m'expliqua qu'il y avait à la cour trop de personnes de qualité pour qu'on fasse des cérémonies; en outre, les Français ont coutume de mépriser tous ceux de qui ils n'ont rien à attendre et, comme le roi est le seul dont on puisse espérer quelque chose, il n'y a que lui qui ait des courtisans.

La reine, qui est fort curieuse de prédictions et qui y croit, voulut me voir. La maréchale de La Mothe s'était chargée de me présenter. Je refusai à la maréchale d'y aller, disant qu'il m'était permis de plaisanter avec les dames, chez elles, mais que si j'étais introduit chez la reine, je serais traité de bohémien. Elle me promit que je n'aurais rien à faire autre chose que la révérence. Il y avait une foule de princesses et de duchesses; madame de Guise[1] et mademoiselle de La Mothe déclarèrent aussitôt devant la reine que j'avais bonne figure; la reine disait la même chose et toutes, par leurs flatteries, me poussaient à faire des prédictions; j'eus beau protester de mon ignorance; la reine me supplia tellement et les autres dames et demoiselles me firent tant de reproches pour ma résistance que je pris des mains de la reine une lettre du roi d'Espagne, son frère, et une autre de la reine, sa belle-mère, écrites en espagnol. Elle me les donna sans même cacher la signature; aussi n'eus-je pas grande difficulté à dire des choses qui l'étonnèrent, elle, mais non les autres. La marquise de Béthune[2], plus fine, déchira la marge où était la signature d'une lettre qu'elle me tendit. C'était une lettre de la reine de Pologne[1], sa sœur, comme je le supposai tout de suite. Aussi tous demeurèrent-ils étonnés de ma pénétration. Madame de Guise m'en soumit une de la grande-duchesse de Toscane[2],

1. Élisabeth d'Orléans, dite mademoiselle d'Aiençon, mariée en 1667 à Louis-Joseph, duc de Guise. Elle était alors veuve et la Cour de France avait résolu de la marier au duc d'York, mais celui-ci, qui ne voulait épouser qu'une belle femme, refusa obstinément madame de Guise.

2. Louise-Marie de La Grange d'Arquien, épouse de François-Gaston, marquis de Béthune, ambassadeur du roi en Pologne.

3. Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, dite *Marysienska*, épouse de Jean Sobieski, grand maréchal, puis roi de Pologne.

4. Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, était séparée de son mari et vivait retirée à l'abbaye de Montmartre.

sa sœur, dont je reconnus l'écriture que j'avais déjà vue ailleurs. Peu s'en fallut que je ne désabusasse tout le monde sur une lettre du comte de Marsan, homme tout petit, mais plein d'esprit, qui, pour me dérouter, me la fit présenter par la même madame de Guise. Je demandai si elle était d'un homme ou d'une femme. Marsan cria bien vite qu'elle était d'une femme : ceci me fit aussitôt penser qu'elle pouvait bien être de Marsan lui-même, et je déclarai : « L'auteur de cette lettre, quel qu'il soit, est un nain ou une naine, rusé et de mœurs faciles. » Ce fut un éclat de rire. Le comte d'Armagnac, grand écuyer, frère de Marsan, s'écria que j'avais bien de l'esprit et me vint embrasser en m'invitant à aller voir sa femme. Madame de Saint-Aignan, fille de Colbert, me montra sa main. Seignelay, son frère, me dit à l'oreille de lui déclarer qu'elle n'était bonne qu'à prier Dieu. Elle a en effet un mari qui passe pour l'un des bigots les plus sincères de la Cour.

Monsieur désira me voir; toute la Cour était chez lui; il m'emmena tout seul dans son cabinet, me montra une lettre, que je reconnus pour être de lui, pour en avoir déjà vu d'autres. Tout alla bien; mais il voulait me faire dire à quelle maladie il était sujet. Je répondis : au mal de tête. Il répondit que non; enfin je me souvins de ce qu'on racontait tout bas sur son compte et je dis qu'il devait être sujet aux hémorroïdes; il me demanda s'il y avait à cela quelque remède. Je répondis que je n'étais ni médecin ni astrologue, que tout ce que j'en faisais était pour rire; j'ajoutai cependant que les Vénitiens, à ce qu'on m'avait dit, auraient pu lui enseigner un remède. Il se prit à rire et, passant à sa chambre, il courut à l'ambassadeur de Venise, Jules Giustiniani, qui précisément venait d'entrer et lui fit part de notre conversation.

Madame voulut, elle aussi, me montrer des lettres; elle m'en donna, entre autres, une de son père, l'Électeur, puis une autre du roi. Elle se montra fort satisfaite; mais à propos de celle du roi, elle se moqua de moi, ainsi que les courtisans, parce que je l'avais déclarée écrite par un vieux bavard qui ferait sa fortune avec sa plume. Le propos fut rapporté au roi, et tous demeurèrent stupéfaits quand Sa Majesté eut dit que la lettre avait été faite par Rose, secrétaire de son cabinet, qui

imitait son écriture [1]. Aussi Madame me rechercha-t-elle plus que jamais et, avec elle, la reine, les princesses, toutes les dames et tous les seigneurs de la cour. J'étais accablé d'invitations, de fêtes, de questions que l'on me faisait de tous côtés. Je ne pouvais plus faire un pas sans être arrêté, salué, invité, admiré, poursuivi même par les regards du bas personnel de la Cour qui, pour me voir, courait derrière moi.

***

A Paris, où s'était répandu le bruit du crédit que j'avais acquis à la Cour, je fus, du matin au soir, assiégé, poursuivi de carrosses, de pages, de suivantes, d'estafiers porteurs de billets à la porte de l'hôtel de Vendôme, dans les églises où on ne me laissait pas entendre la messe, aux Tuileries où les dames m'appelaient, venaient vers moi, me poursuivaient, me montraient du doigt, me tiraient par l'habit, par la main; je n'avais plus de voix, je ne voyais plus rien, j'avais la tête rompue. — Et ce ne fut pas tout. Mon renom se répandit par toute la France; de toutes les provinces, on m'adressait des lettres; je dus abandonner la place. Je résolus d'éviter qui que ce soit, de rebuter tout le monde. On s'en plaignit beaucoup et quelqu'un me dit qu'une audience était plus difficile à obtenir de moi que de monsieur Colbert. Les femmes me suivaient des yeux comme si leur fortune ou leurs intrigues avaient dépendu de moi, comme si j'avais tenu dans ma main la réalisation de tous leurs désirs.

Madame de Louvois [2], en regardant des fenêtres de la duchesse de Créqui les feux qu'on avait allumés pour la Saint-Louis sur le canal, à Versailles, me demanda quand finiraient les amours de son mari avec madame du Frénoy. Cette dernière, fort belle, n'accuse pas plus d'une quinzaine d'années, bien qu'elle ait un fils de dix-huit ans. Elle se maintient fraîche à force de clystères; quand j'allais chez elle, en compagnie de madame de Bonelle, toute la maison était pleine d'une odeur

1. Cette histoire, comme nous l'avons dit, a été longuement rapportée et avec plusieurs détails fantaisistes par le général Grimoard qui l'a attribuée à la première femme de Monsieur, Henriette d'Angleterre.

2. Anne de Souvré, marquise de Courtanveaux, marquise de Louvois.

repoussante de médicaments. Elle éprouvait une tendre inclination pour le duc de Caderousse[1] et Louvois en était quitte pour être l'amant par intérêt. Je promis donc à madame de Louvois qu'elle aurait bientôt satisfaction. Elle m'offrit ses services auprès de son mari; mais je savais que les ministres, comme le roi, voulaient que leurs femmes ne fussent bonnes à autre chose qu'à filer.

*
* *

Le roi, jusqu'alors, se montrait satisfait de ce que, après avoir été battus à Sénef et obligés de lever le siège d'Oudenarde, les alliés se fussent rejetés en Flandre. Mais, du côté de de l'Allemagne, malgré leurs défaites de Sinzheim[2] et de Ensheim[3], ils avaient de nouveau concentré plus de 60 000 hommes et menaçaient la France. Déjà ils étaient en Alsace et entraient en Lorraine. Turenne était dépourvu de troupes et de vivres; on n'était pas sans craintes, à la Cour. La Feuillade me demanda mon avis. Moi, qui avais lu les rapports de Contarini et d'Avogadri à l'ambassadeur Giustiniani, lesquels s'accordaient avec ceux de notre ami le comte, et considérant la mauvaise entente qui était entre les généraux allemands, je répondis que les ennemis repasseraient le Rhin vers le mois de janvier. La Feuillade voulait parier le contraire. La comtesse de Soissons offrait cent pistoles sur mon affirmation. Le roi fut averti; mais tout le monde tenait ma prédiction pour une flatterie.

Cependant, le mois de janvier étant arrivé, on reçut la nouvelle d'une escarmouche à Dam, dans la Haute-Alsace; il m'arriva, je ne sais comment, de dire que la retraite des Allemands dans leur pays s'effectuerait le cinq et on ne parla plus que de cela. Le six, la reine m'annonça que le cinq était passé. Le mercredi, au lever du roi, on s'entretenait de ma prédiction comme d'une plaisanterie, lorsque, au moment

1. Juste-Joseph-François de Cadar d'Ancegune, duc de Caderousse. Les chansons du temps sont remplies d'allusions aux amours de Caderousse et de madame du Frénoy.

2. Défaite du duc de Lorraine par Turenne le 16 juin 1674.

3. Défaite du duc de Bournonville par Turenne le 4 octobre.

où le roi se mettait à déjeuner dans sa chambre pour aller à la revue des gardes du corps qu'il passait chaque mois, une lettre de Turenne arriva disant qu'il avait battu, le cinq, les alliés à Türckheim et que ceux-ci repassaient le pont de Strasbourg en désordre. Le roi s'écria : « Ah! Primi a dit la vérité! » et se tourna, plein de joie, vers le cardinal de Bouillon. L'archevêque de Reims [1], qui haïssait Turenne et aussi le cardinal par rivalité de famille, cria bien haut que ce n'était pas une chose bien difficile à prévoir. Le roi répliqua : « Il n'y a personne que vous qui puisse dire cela! » Pendant ce temps, j'avais quitté ma chambre et je m'étais rendu à la messe. Je fus bien étonné de voir le roi me faire signe de la main en riant et d'apprendre, par le cardinal de Bouillon, qui était venu vers moi, la nouvelle de la retraite des Allemands et ce qu'en avait dit le roi.

*
* *

1675.

Le vicomte de Turenne, dès qu'il fut à la Cour, me fit grand accueil. Il était à l'armée quand j'avais fait ma prédiction. Un soir que j'étais avec lui en particulier, je lui fis connaître comment je raisonnais toujours par conjectures; je lui montrai aussi divers mémoires sur les affaires et sur la guerre présente. Alors, sur l'heure, il changea avec moi de personnage, me parla sérieusement, me donna divers mémoires et me fit de grands discours sur la Cour, les armées et les généraux : il me raconta que le roi voulait diriger la guerre de son cabinet et que, grâce à cela Louvois faisait le connétable. Un jour, me dit-il, les généraux seraient contraints de prendre ses ordres bien qu'étant à cent lieues de lui, et bien qu'il eût, en tout et pour tout, servi pendant un an. Il ajouta que le prince de Condé lui-même se dégoûterait quand il verrait la direction des armées aux mains de gens qui méritaient le titre de valet plus que de capitaine, et que le roi agissait ainsi dans l'espoir de recueillir pour lui seul la gloire des belles actions en ne laissant aux généraux que la honte des défaites.

1. Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, frère de Louvois.

Sur les généraux du temps, M. de Turenne me dit que Condé était incomparable pour l'action et que c'était pour lui une habitude courante de dire que, pour réparer les pertes d'une bataille, une nuit de paysans suffisait. Montecuculli était un grand général qui avait une astuce inimaginable dans la défensive, mais il n'était pas capable d'attaquer. Le prince d'Orange était encore un écolier. Quant aux maréchaux, M. de Turenne estimait assez La Ferté et du Plessis, mais ils étaient vieux ; il me parla de Bellefonds comme d'un homme bon seulement à raisonner; Créqui, sans sa vanité et son langage romanesque, serait un bon capitaine, mais il était nécessaire qu'il fût battu une fois pour se corriger; parmi les lieutenants généraux, il me nomma Navailles, mais par-dessus tous Schomberg. Pour lui, il me dit qu'il aimait à faire la guerre avec une petite armée : avec une petite armée, on peut distinguer les troupes et exécuter des marches sans perdre de vue ni les emplacements ni les soldats, ce qui doit être le principal objectif d'un général, tandis que les grandes armées engendrent la confusion, consomment une quantité énorme d'approvisionnements et on ne trouve pas toujours pour elles de bons emplacements.

Il ajouta que la Cour le laissait avec peu de troupes, ses jaloux s'imaginant l'exposer ainsi à des situations périlleuses; mais les ordres donnés dans la pensée de l'abaisser ne servaient au contraire qu'à accroître sa gloire. Mais on me rapporta d'autre part qui si on ne lui confiait pas de grandes armées, c'est qu'il passait pour très ambitieux et capable de jouer au souverain. Bien que ces bruits fussent faux, ils pouvaient trouver créance et engendrer des soupçons chez le roi, surtout quand ils se rapportent à des généraux ayant la renommée de Turenne. Je restai stupéfait de ces confidences si librement faites, car le vicomte avait la réputation de parler peu.

Le soir du dernier jour de janvier, mademoiselle d'Elbœuf me fit entrer chez la reine qui s'était déjà retirée dans sa chambre; la reine me dit que j'étais un homme de bien et qu'elle voulait demander pour moi une abbaye. Je me sentis transporté au ciel, d'autant plus que je n'espérais rien; le len-

demain matin je me réveillai, engraissé d'un doigt, tant je croyais l'affaire faite. J'allai remercier mademoiselle d'Elbœuf que je trouvai devant son miroir, se faisant les dents avec de la cire blanche.

Je racontai à la comtesse de Soissons ma fortune ; elle se mit à rire, puis à rire encore et finit par me dire que la reine n'osait pas seulement remuer les lèvres pour qui que ce fût devant le roi, que mademoiselle d'Elbœuf était une menteuse, bien qu'elle fût de la maison de Lorraine, que ni l'une ni l'autre n'avait aucun crédit et que leur bonne volonté à mon égard ferait perdre le mien.

Vers la fin du mois de février, mademoiselle d'Orléans, princesse de Montpensier, me fit entrer chez la reine et, quand j'eus fait mes salutations, on me demanda si la reine était enceinte. Je commençai par répondre en termes équivoques et finis par déclarer que non. Mademoiselle me prit à part et me demanda de dire qu'elle l'était ; on croyait tellement à une grossesse que la commère et le compère, madame Robinet [1] et monsieur Boucher, qui avaient coutume d'assister les dames dans leurs accouchements, s'étaient prononcés dans ce sens et que la reine avait été portée en chaise à Versailles. Elle m'interrogea pour savoir si elle aurait un enfant mâle. Je répondis que je ne pourrais rien affirmer avant le mois d'avril ; elle me demanda ensuite si je savais de quel temps elle était enceinte. Je me rappelai avoir entendu dire aux dames que toutes les fois que la reine avait commerce avec le roi, ce qui arrivait d'ordinaire deux fois par mois, elle communiait le matin suivant pour remercier Dieu. Je lui dis donc qu'elle était enceinte du 6 février, parce que je me rappelai l'avoir vue ce jour-là faire ses dévotions avec une piété extraordinaire. Le cercle de la reine était nombreux ; elle resta pensive pendant quelques instants, puis se mit à s'écrier que j'avais dit la vérité...

Cependant le roi me demanda si je croyais réellement la reine enceinte. Mademoiselle de Montpensier expliqua que je ne le croyais pas, ajoutant que, si j'avais dit le contraire, c'était seulement sur son conseil et pour faire ma cour à la

1. La « Robinette », comme l'appelle madame de Sévigné.

reine. Or, la reine n'était pas enceinte en effet; elle crut avoir fait une fausse couche, ce dont elle se montra inconsolable, car elle désirait toujours avoir des enfants.

A ce moment, le roi, à cause des Pâques, avait laissé madame de Montespan aller à Paris avec la résolution qu'elle ne remettrait plus les pieds à la Cour [1], comme elle avait coutume de le faire les autres années quand les fêtes étaient passées. Cette résolution avait excité un grand applaudissement dans le public, d'autant plus que, dans le même temps, le roi, s'étant trouvé par hasard en face du Saint-Sacrement qu'on portait à un malade, s'était mis à suivre la procession et avait paru véritablement ému. La vieille comtesse de Béthune, dame d'atours de la reine, consolait celle-ci de sa prétendue fausse couche par la séparation du roi et de madame de Montespan, en lui disant : « A l'avenir, Votre Majesté aura de quoi faire des enfants à l'avance. »

Peu de jours auparavant, madame de Montespan avait rêvé qu'elle avait perdu tous ses cheveux. Mademoiselle Desœillets [2], sa femme de chambre de confiance, vint me rapporter ce songe en m'exposant toutes les circonstances qui l'avaient entouré. Cette demoiselle laissait entendre que le roi avait eu commerce avec elle-même par diverses fois. Elle paraissait même se vanter d'avoir eu des enfants de lui. Elle n'est pas belle; mais le roi se trouvait assez souvent seul avec elle quand sa maîtresse était occupée ou malade. La Desœillets me dit que le roi avait ses ennuis et qu'il se tenait parfois

1. Chaque année, un peu avant Pâques, le roi cessait de voir madame de Montespan pendant quelques semaines et leurs relations reprenaient ensuite ; mais en 1675 la résolution du roi fut considérée comme sérieuse. Madame de Montespan s'était retirée à Paris dans la maison de la rue de Vaugirard où madame de Maintenon élevait les premiers enfants du double adultère et Bossuet vint y voir la favorite plusieurs fois.

2. Claude de Vin des Œillets fut pendant plusieurs années attachée comme femme de chambre au service de madame de Montespan qu'elle quitta en 1677. En 1680, elle se trouva mêlée à l'Affaire des Poisons et fut un moment soupçonnée d'avoir servi d'intermédiaire entre la Voisin et madame de Montespan. On a même prétendu qu'elle avait été enfermée à l'hôpital général de Tours et qu'elle y serait morte en 1681. La Desœillets de l'hôpital de Tours était une homonyme. La vraie Desœillets ne fut point inquiétée et vécut encore à Paris en pleine liberté pendant de longues années.

des heures entières près du feu, fortement pensif et poussant des soupirs [1].

Madame de Thianges, voyant la disgrâce de sa sœur, me fit rechercher. La comtesse de Soissons voulait que j'y allasse, désirant savoir pour quelles raisons madame de Thianges me faisait demander; cependant je ne le lui aurais pas dit. La comtesse de Soissons se réjouissait de voir madame de Montespan éloignée de la Cour, tant à cause de diverses rancunes particulières que parce que madame de Montespan avait fait donner les charges du feu comte de Soissons, celle de colonel général des Suisses à son fils naturel, le duc du Maine, et celle du gouvernement de Champagne à son frère Vivonne, alors que ces charges, en raison des services et de la naissance du comte de Soissons, devaient revenir à ses propres enfants. Madame de Montespan voulait en outre enlever à la comtesse et se faire donner à elle-même la surintendance de la maison de la reine, qui était la première charge de la Cour.

Le plus grand mal de tous fut que le roi tomba malade au mois de septembre. Il avait des vapeurs quasi comme les dames; c'était une sorte de mal d'intestins dont, à l'exemple du roi, beaucoup de courtisans commencèrent à se plaindre. Le premier médecin du roi l'avait fait saigner contre sa volonté et contre son tempérament, car le roi est si flegmatique que, pendant ses repas, il ne boit que deux ou trois fois bien qu'il mange beaucoup. Le premier médecin m'a même dit l'avoir vu sortir de table sans avoir bu. Le roi connaissait l'ignorance de son médecin, cependant il ne lui refusait pas les grâces qu'il sollicitait. C'est un petit homme sans conversation et pour le faire fuir il suffit de lui parler latin. Madame de Montespan le supportait parce que tout son talent était un remède secret pour calmer les maux de tête dont cette dame souffrait beaucoup; le remède était d'ailleurs imaginaire, car il ne lui procurait que peu de soulagement.

*
* *

1676.

Ainsi que me l'avait dit Turenne, Condé ne devait plus aller à l'armée. Le prétexte était la goutte, mais la véritable

1. On sait comment, malgré les efforts de Bossuet, les relations du Roi et de madame de Montespan reprirent bientôt comme par le passé.

raison était qu'il aurait voulu que le duc d'Enghien, son fils, exerçât en Flandre le commandement en chef pendant que lui-même commanderait sur le Rhin; mais le roi, secondé en cela par la jalousie de Louvois, voulait garder pour lui seul la gloire de ses armes. C'est pour cela que Créquy put se relever. Tous l'avaient cru perdu [1], mais il fut sauvé par la soumission de sa femme qui passait ses journées à faire la cour à madame de Louvois; et par sa propre soumission; il se montra aussi humble à l'égard du ministre qu'il avait été arrogant autrefois.

Parmi les autres maréchaux sur lesquels se portaient les regards se distinguait Schomberg [2], qui s'était élevé par sa propre valeur. Aussi envoya-t-on Navailles [3] en Catalogne pour que Schomberg pût servir en Flandre. Humières [4] avait une femme qui n'était pas bien faite, mais spirituelle et qui passait pour être fort courtisée par Louvois. Rochefort était un bon mari pour monsieur Le Tellier.

Luxembourg [5] était entré dans le parti de madame de Montespan par un envoi qu'il lui avait fait de chevaux et de porcelaines après la prise d'Utrecht. Il était parent de madame de Thianges. Mais je l'ai vu devant Louvois plus plat qu'un valet; je ne sais si c'était son naturel bien qu'il soit bossu et de petite taille. Mais il est certain qu'il est fourbe. Mademoiselle de Valençay, sa nièce, m'interrogeait sur son compte comme si elle avait été sa parente à un degré beaucoup plus rapproché, je ne dis pourtant pas comme sa femme, car il était marié à la plus laide personne de ce temps. La sœur de sa femme, la

1. François, marquis de Marines, maréchal de Créquy, avait été fait prisonnier à Trèves où il était assiégé, la ville ayant capitulé à son insu par la trahison d'un capitaine de cavalerie nommé Boisjourdan.

2. Frédéric-Armand, comte de Schomberg, lieutenant-général en 1655, maréchal de France en 1675. Lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, il fut contraint de sortir de France et se réfugia en Angleterre. Il combattit contre les Jacobites en Irlande et fut tué en 1690 à la bataille de La Boyne.

3. Philippe de Montant de Bénac, duc de Noailles, maréchal de France en 1675.

4. Louis de Cressant, marquis puis duc d'Humières, avait été créé gouverneur du Bourbonnais et maréchal de France en 1668. En 1672, il avait refusé de servir sous Turenne.

5. François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France, *le tapissier de Notre-Dame*.

princesse de Tingry [1], chanoinesse, était assez supportable; aussi murmurait-on qu'elle suppléait la duchesse. Le marquis de Montrevel [2] m'avait fait connaître Luxembourg et m'avait appris comment Tallard, fils de madame de La Baume, était en campagne plus pour le service du général que pour celui du roi. Luxembourg, Créqui, La Vallière et Seignelay formaient une société dans laquelle les deux premiers étaient acteurs, les deux autres courtisans. Le marquis de Feuquières était parent du maréchal, mais surtout son âme damnée. Feuquières a une physionomie funeste. Ne le connaissant pas, je lui avais dit qu'il serait pendu. Il eut peur, car je lui avais une première fois prédit une blessure à la cuisse. Le comte de Gramont enrageait de voir Luxembourg riche, me disant qu'il l'avait nourri pendant des années entières alors qu'il n'avait pas un sou.

Montrevel m'avait conduit chez madame Bossuet, nièce de l'évêque de Condom, précepteur du Dauphin. C'était une assez belle femme; elle vivait séparée de son mari, comme quasi presque toutes les dames de Paris. La séparation s'y produit facilement, et cela tient à une grande liberté de mœurs et à une grande abondance d'hommes, outre que l'amour du changement est le propre du pays. Le prince de Lillebonne [3] était dans la maison de madame Bossuet plus souvent que dans la sienne; quelques-uns l'excusaient, il est vrai, parce que sa femme, qui était fille du duc de Lorraine, n'était qu'une bonne et grosse ménagère. Montrevel regardait madame Bossuet comme une amie du vieux temps et il ne voulait que des veuves riches et maîtresses de leurs biens. Les vieilles étaient encore meilleures pour lui, car il était jeune, ambitieux et manquait d'argent.

Deux libraires m'avaient promis 400 pistoles par an, si je leur procurais le privilège de faire imprimer un recueil heb-

1. Marie-Louise-Antoinette d'Albert, princesse de Tingry, un moment compromise dans l'Affaire des Poisons en même temps que Luxembourg.

2. Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France en 1703.

3. François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, avait épousé Anne de Lorraine, fille de Charles IV, duc de Lorraine.

domadaire de tout ce qui arrivait à Paris; le roi m'accorda cette faveur, mais l'exécution rencontra un obstacle presque insurmontable. Renaudot, médecin du Dauphin, tomba aux pieds du roi pour faire annuler cette concession, qui portait préjudice à la *Gazette* [1]. Le roi tenait toujours ce qu'il me promettait; néanmoins le comte de Gramont me dit que, du moment que j'avais affaire à un médecin, je perdrais mon procès. Le roi, en passant, me dit que Renaudot l'importunait, à quoi je répondis que je ne voulais pas lui causer des ennuis. Sa Majesté ajouta que si je renonçais à ce privilège entre les mains du chancelier, je lui ferais plaisir. Ce pauvre Renaudot ne me perdait pas de vue et il faillit devenir fou. Il eut à propos de cette affaire une contestation avec La Reynie [2], lieutenant de police de Paris, qui, pour l'obliger, avait fait opposition au privilège des libraires; mais, comme il avait invité le médecin à se rendre chez lui, Renaudot s'offensa de ce que La Reynie ne s'était pas dérangé pour aller le voir; il y eut entre eux contestation sur cette question de préséance, contestation assez ridicule, car l'un est à vrai dire l'inspecteur des latrines de la Cour, et l'autre, l'intendant général de celles de Paris. La fonction véritable de ce dernier consiste en effet à assurer la propreté de la ville.

Je m'aperçois que je ne vous ai pas rendu compte du bon gouvernement de cette grande ville. C'était autrefois un nid de voleurs et d'assassins. On ne pouvait pas sortir la nuit sans risquer sa vie. Il était impossible de se promener le jour, car toutes les rues n'étaient pas pavées, et le sol était gras comme celui des villages. Le roi a défendu le port de l'épée aux laquais sous peine du gibet et il a donné l'exemple en commençant par désarmer ceux de sa propre maison, car les laquais étaient les maîtres de Paris et étaient ligués ensemble. Il a ensuite fait paver toute la ville, poser la nuit des lanternes dans chaque rue; à tous les angles, il y a des sentinelles armées; des cavaliers et des troupes sont postés par-ci par-là pour

1. Eusèbe Renaudot, fils de Théophraste Renaudot, qui avait fondé la *Gazette de France*.

2. Nicolas-Gabriel de La Reynie, maître des requêtes en 1661, lieutenant de police en 1667, mort en 1709. On sait quel rôle ridicule il joua dans l'Affaire des Poisons.

accourir au premier signal contre les malfaiteurs; on peut ainsi circuler sûrement jusqu'à deux heures du matin. Il arrive néanmoins, de temps en temps, des vols; mais les coupables vont bien vite trébucher contre la roue ou le gibet; les sentences contre les malfaiteurs sont rendues avec une célérité extraordinaire, à la mode française; on prend le criminel aujourd'hui et on le pend demain et tout cela se pratique avec la même exactitude dans tout le royaume : c'est pourquoi on voit sur les grands chemins tant d'expositions de chair humaine.

Lorsque j'étais lié avec monsieur de Vendôme, une demoiselle vint me voir un matin et me proposa pour le duc la fille du marquis de Vardes [1], laquelle possédait une fortune de deux millions. Le duc vint dans ma chambre et me répondit devant cette demoiselle : « Voyez ce qu'en pense monsieur Rillier ». Ce Rillier était son intendant, qui avait la haute main sur tout, le duc étant un de ces grands seigneurs qui ne s'occupent de rien, si ce n'est d'avoir de l'argent pour jouer. Il avait néanmoins beaucoup de talent et était le prince le plus agréable de toute la cour. Je causais avec lui des nuits entières sans m'apercevoir de la venue du jour. Rillier n'approuva pas ce projet, disant que mademoiselle de Vardes n'était pas aussi riche qu'on le prétendait. Madame de Vervins me pria de traiter avec le duc pour la duchesse de Lorraine [2]. La duchesse envoya un gentilhomme chez madame de Vervins qui me l'adressa; j'en parlai à Rillier et lui demandai son avis; il me demanda à son tour si elle était jolie; je lui répondis qu'on la prétendait telle, et qu'elle était riche, possédant deux millions en argent et en bijoux; il m'engagea à en faire part au duc. Je le fis, mais le duc secoua la tête et me répondit qu'il ne voulait pas des restes d'un Allemand, le comte de Mansfeld.

Après Giustiniani, ce fut un certain Contarini qui vint à Paris comme ambassadeur de Venise [3]. Il était riche, de figure

1. François René Crespin du Bec, marquis de Vardes avait été exilé à Aigues-Mortes à la suite de ses intrigues contre mademoiselle de La Vallière. Mademoiselle de Vardes épousa, en 1678, Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan.

2. Mademoiselle d'Apremont avait épousé en 1665 le duc de Lorraine, Charles IV qui venait de mourir le 18 septembre 1675.

3. Ascanio II Giustiniani fut ambassadeur de Venise en France de 1673 à 1676, Cantarini de 1676 à 1686.

agréable, mais de petite taille. Il était presque toujours enfermé chez lui avec ses pages et, s'il sortait, il allait visiter des dames qui demeuraient sous les toits; pour ne pas dépenser, il porta le deuil pendant toute son ambassade en France. Les Vénitiens qui ont l'habitude d'envoyer en France des ambassadeurs jeunes, beaux en même temps que riches, pour qu'ils puissent converser avec les dames et apprendre ainsi des affaires d'État et des nouvelles, se trompèrent avec lui. Du reste, ce système était bon autrefois; mais depuis le temps que le roi gouverne, on parvient plus vite à savoir ce qui a été fait que ce qui se doit faire. Le secret du roi pour les affaires d'État est incomparable; les ministres vont au conseil; mais il ne leur confie l'exécution de ses projets qu'après les avoir mûrement examinés et après avoir pris une décision. Je voudrais bien que vous puissiez voir le roi; il a l'air d'un grand simulateur et des yeux de renard; il ne parle jamais d'affaires d'État, si ce n'est avec les ministres en conseil; à part cela, s'il dit quelques mots aux courtisans, ils n'ont trait qu'à leurs attributions respectives ou à leur profession; mais pour tout ce qu'il dit, même pour les choses les plus frivoles, c'est un oracle qui parle. A table, et là où il est obligé de causer, il parle gravement et clairement; lorsqu'il ouvre la bouche, tous les courtisans qui l'entourent baissent la tête et s'approchent le plus qu'ils peuvent en se serrant pour l'écouter. La passion des courtisans pour se faire remarquer par le roi est incroyable; lorsque le roi daigne tourner un regard vers quelqu'un d'entre eux, celui qui en est l'objet croit sa fortune faite et s'en vante avec les autres en disant : « Le roi m'a regardé. » Vous pouvez compter que le roi est un malin. Que de monde il paie avec un regard!... Un soir, je l'ai entendu dire qu'avec un simple coup d'œil, aussi bien dans sa chambre qu'à la chapelle ou en campagne, il voit tout le monde et plus d'une fois les faits lui ont donné raison. Une fois, étant à cheval à Versailles, il fut le seul à découvrir un voleur qui avait mis la main dans la poche du jeune Villars *Orondote*[1]. Il le montra

1. Louis-Hector, marquis de Villars, le futur maréchal de France. Son père, Pierre, marquis de Villars, ambassadeur de France en Savoie et en Espagne, avait été surnommé *Orondote* du nom d'un personnage d'un roman de *Cyrus*, et, d'après Saint-Simon, ce surnom ne lui déplaisait pas trop.

à tous en disant que le voleur avait mis la main sur une mauvaise bourse et il ordonna qu'il fût poursuivi en justice pour être châtié comme il le méritait.

*
* *

1677.

Le roi entra en campagne le 1er mars, à l'heure même où les courtisans le croyaient plongé dans les jeux, les ballets et dans de nouvelles amours. En effet, madame de Montespan, qui avait d'abord persécuté madame de Ludres, croyant le crédit de celle-ci définitivement perdu, l'avait rappelée auprès d'elle. Ce retour avait réveillé les désirs du roi et on le vit plus d'une fois, suivi de son premier valet de chambre, Chamarande, qui était chargé des négociations d'amour, se rendre en chaise particulière du Château Vieux de Saint-Germain au Château Neuf où logeait madame de Ludres. Je la voyais souvent et j'avais même été son confident au temps où elle était courtisée par le chevalier de Vendôme.

Pendant que le roi était sous Valenciennes avec cinquante mille hommes, la reine me demanda mon sentiment sur la prise de la place; ayant observé que Maëstricht s'était rendu après treize jours de siège, et, calculant à peu près, j'en comptai quinze pour Valenciennes et je répondis : « La place tombera le 17 mars ». Quelques blessés nous apprirent le 16 que les assiégants n'étaient pas encore à la contrescarpe. Je tins bon. La comtesse de Soissons, pour laquelle j'avais tant de considération, me dit brusquement qu'il était temps de me taire; je me proposai donc de ne plus ouvrir la bouche.

Sur ces entrefaites arriva un courrier portant la nouvelle que Valenciennes avait été prise d'assaut le 17. La reine m'envoya chercher, me félicita et tout le monde à nouveau me combla d'éloges. Elle m'interrogea encore; mais je ne voulus plus rien dire et pris le parti de discréditer la science des devins et de combattre l'opinion que tous avaient de ma prétendue science.

Madame de Ludres, qui, par ses airs étudiés, voulait que la cour crût qu'elle était grosse, se trouvait au moment chez la Reine... Sur la seule opinion qu'elle était aimée du roi,

toutes les princesses et toutes les duchesses se levaient à son approche, même en présence de la reine, et ne s'asseyaient que lorsque madame de Ludres leur en faisait signe, tout comme cela se passait avec madame de Montespan. Et c'est par cette marque de distinction donnée à madame de Ludres que la reine apprit cette nouvelle infidélité du roi, car personne ne lui en avait encore parlé... La reine était habituée désormais à ces infidélités ; mais madame de Montespan enrageait davantage. J'ai vu aux Tuileries madame de Ludres et madame de Thianges échanger des regards de basilic. Elles se heurtaient quand elles se rencontraient. Madame de Montespan faisait ce qu'elle pouvait pour abaisser sa rivale ; mais le mal de madame de Ludres vint d'elle-même. Elle n'avait pour tout conseil que celui d'un certain poète nommé Benserade [1], et pour confidente qu'une certaine Marianne [2], fille d'un apothicaire, que le vieux duc de Lorraine avait voulu épouser, car ce duc voulait épouser toutes les femmes. Cette Marianne était alors mariée à un certain Montataire, mauvais garnement, sans considération ni crédit. Pour le faire valoir, elle s'avisa de le faire employer comme intermédiaire entre madame de Ludres et le roi. Mais le roi, qui avait chargé Chamarande de ce soin, fut tellement surpris de se trouver en présence de Montataire qu'il cessa toute relation avec madame de Ludres et lui fit savoir de se retirer dans un couvent, en lui offrant 200 000 francs qu'elle ne voulut pas accepter.

Entre temps, eut lieu la bataille de Cassel entre Monsieur [3] et le Prince d'Orange, la prise de Cambrai sous les ordres du roi et celle de Saint-Omer sous la direction de Monsieur. Il fallait voir la joie des Parisiens pour la victoire de Monsieur,

1. Isaac de Benserade, de l'Académie française, fut pendant de longues années le poète favori de la Cour dont il composa les principaux ballets en y introduisant les allusions parfois les plus délicates aux amours du roi.

2. Marianne-Françoise Pajot, fille de l'apothicaire de mademoiselle de Montpensier, fut en 1662, sur le point d'épouser le duc Charles IV de Lorraine. Le roi s'y opposa et fit enfermer la jeune fille au Fort-l'Évêque. Le duc tourna alors ses prétentions vers Catherine de Saint-Remi, fille du beau-frère de mademoiselle de La Vallière, et fit sa demande en mariage. Pour empêcher la mésalliance, il fallut enfermer la jeune Saint-Remi jusqu'à ce que le duc eût regagné ses États.

3. Le frère du roi.

car la ville de Paris l'aimait beaucoup; la cour, au contraire, aurait préféré que Monsieur eût perdu la bataille, et l'on disait que le roi aurait donné volontiers dix millions pour avoir passé le Rhin en personne, ou pour avoir livré la bataille à Urtebise, près de Cassel, lui qui n'avait jamais fait que des sièges. Le maréchal d'Humières commandait la droite de l'armée de Monsieur; il me dit qu'il avait attaqué les Hollandais quelque temps avant Monsieur, parce que celui-ci n'avait pas encore fini d'ajuster sa perruque devant la glace. Il est vrai que Monsieur faisait toilette et s'habillait en campagne comme s'il devait se rendre au bal.

Beaucoup de ses courtisans m'ont confirmé qu'il allait tout fardé et indolent au feu et aux endroits les plus périlleux, tout comme s'il allait voir mademoiselle de Grancey. Il a une bravoure si naturelle qu'il semble ignorer ce que c'est que la mort, et pourtant il a l'air d'une femme; étant toujours en train de se farder, il se pare avec beaucoup de rubans et de bijoux; il ne porte jamais de chapeau pour ne pas abîmer sa perruque, et, comme il est petit, il a des chaussures à hauts talons si bien qu'il semble perché et je ne sais vraiment comment il peut se tenir debout. Le roi, au contraire, s'habille commodément et richement sans fanfreluches, ce qui est la meilleure mode pour travailler, monter à cheval et aller à la guerre. A certains jours de fête, quand le roi s'habille pour les cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, il lui arrive d'être plus vite prêt que son chapelain qui doit lui chanter la messe.

A son retour, je donnai au roi la relation de ses campagnes, que j'avais faite à votre instigation [1]; il me dit avec bonté : « Je vous en suis bien obligé. » Il en lut d'un trait une quinzaine de pages, et lorsqu'il arriva au passage où je raconte qu'il avait cinquante mille hommes, il ajouta : « J'en aurai soixante-dix mille la campagne prochaine... » Il comprend l'italien aussi bien que nous; il l'a appris du temps du cardinal Mazarin; il sait aussi l'espagnol, comprend un peu le latin,

1. Il ne peut s'agir ici que de la relation de la campagne de 1677, publiée cette année même à Paris chez l'éditeur Michallet, sous le titre : *La campagna del re christianissimo nell' anno 1677*, et dont une traduction française fut donnée l'année suivante chez le même éditeur.

quoiqu'il ne l'ait pas étudié, et maintenant il voudrait être savant; aussi fait-il instruire le Dauphin avec beaucoup de soin. Le roi a un bon jugement naturel, il a des connaissances universelles sur toutes choses; il parle de tout, aussi bien d'affaires que de guerre, de bâtiments, de dessins et de musique, mieux qu'un ministre, un architecte, un mathématicien et que Lulli lui-même, qui est florentin et le premier compositeur de musique de notre époque. Lorsqu'il était enfant, les Français le regardaient comme un idiot, et comme ils n'ont bonne opinion que des enfants qui ont de la vivacité, ils croyaient que Monsieur réussirait mieux; mais le cardinal Mazarin disait aux courtisans : « Vous ne connaissez pas le roi, laissez faire le temps et il arrivera un jour qu'il vous étonnera tous. » Le maréchal de La Feuillade me fit la confidence que j'étais le seul pour qui le roi avait fait une exception en lisant lui-même plusieurs pages de ma relation; par contre il écrit beaucoup et très souvent il dresse le compte des dépenses qu'il fait ou qu'il pourrait faire pour des bâtiments à construire, pour des plaisirs ou pour toute autre entreprise. Au commencement de la guerre, il a supprimé beaucoup de dépenses, même certaines de sa propre table. On ne donne pas un seul sou au trésor royal sans qu'il en signe l'ordonnance; il a une mémoire prodigieuse et il se rappelle, un an après, le mois et le jour où il a commencé à donner une gratification.

Le roi n'est pas beau; mais il a des traits réguliers, le visage marqué de petite vérole; ses yeux sont comme vous voudrez majestueux, vifs, espiègles, voluptueux, tendres et grands; enfin il a de la prestance et, comme on dit, un air vraiment royal; s'il n'était qu'un courtisan, il se distinguerait entre les autres... Les femmes naissent avec l'ambition de devenir les favorites du roi. Mademoiselle de Fontanges se présenta à la cour avec cette idée dans la tête. Madame [1], qui choisissait ses demoiselles d'honneur parmi les plus belles pour attirer chez elle le roi, offrit à cette demoiselle de l'emmener avec elle à la chasse, qui était la passion préférée de cette princesse. Mademoiselle de Fontanges accepta. Elle était grande, bien faite et très jolie; mais comme elle était très blonde, celles qui en étaient

1. La Palatine, seconde femme de Monsieur.

jalouses publièrent qu'elle était rousse; il y a en France un préjugé d'après lequel les femmes rousses sont méchantes et ne sentent pas bon.

***

1678.

Le roi était fatigué de madame de Montespan. Elle avait pris sur lui un ascendant qui était devenu une sorte de domination. Elle avait eu depuis peu deux nouveaux enfants [1], et son embonpoint était alors tel qu'un jour, pendant qu'elle descendait de son carrosse, je pus voir une de ses jambes qui était presque aussi grosse que moi... Elle avait l'habitude de se faire frictionner et parfumer avec des pommades et des parfums, étendue toute nue sur un lit, pendant deux ou trois heures chaque jour.

Le roi avait quarante ans. Je crois qu'il était frappé du scandale auquel donnait lieu sa conduite, et il ne voulait qu'une liaison secrète avec mademoiselle de Fontanges. Marsillac [2] s'entremit; il n'eut pas de peine à réussir, mademoiselle de Fontanges ne demandant pas mieux. On jouait à cette époque-là à la bassette, et madame de Montespan perdit un soir trois millions qu'elle recouvra ensuite en faisant jouer les courtisans jusqu'au lendemain matin. Le roi ne pouvait souffrir la perte, ne voulant pas que l'on pût dire qu'il gaspillait l'argent en ballets et au jeu, alors qu'il en fallait tant pour soutenir la guerre; les peuples succombant sous le poids des impôts; il désirait qu'ils fussent persuadés qu'il leur demandait ces sacrifices, non pas pour son plaisir, mais par nécessité d'État. Pourtant il laissait faire madame de Montespan pour l'endormir et afin qu'elle ne pût découvrir ses projets à l'égard de mademoiselle de Fontanges. Il alla donc à Paris une nuit, escorté seulement par quelques gardes du corps et se rendit au Palais Royal. Mademoiselle des Adrets [3] ouvrit la porte de

1. Mademoiselle de Blois née en 1677 et le comte de Toulouse né en 1678.

2. François, prince de Marsillac, puis duc de La Rochefoucauld, fils aîné de l'auteur des *Maximes* et père du duc de La Roche-Guyon qui épousa l'année suivante mademoiselle de Louvois.

3. Mademoiselle des Adrets, fille d'honneur de Madame. Elle accompagna mademoiselle de Fontanges quand le roi emmena celle-ci au-devant de la dauphine en 1680 (*Lettres de madame de Sévigné*, édit. Monmerqué, VI, 283).

l'appartement des demoiselles de Madame, ses compagnes, et ce fut la première fois que le roi posséda mademoiselle de Fontanges. Malgré l'obscurité, le roi, en s'en retournant, fut aperçu par ceux qui se lèvent de bon matin. Lorsqu'il était à Saint-Germain, il se rendait aussi de nuit, par le parc, au Château Neuf. Observé une fois par quelqu'un, il le fit suivre et arrêter par ses gardes : c'était Villeroy. Cette circonstance valut à Villeroy d'être éloigné de la cour pendant quelque temps.

On donna alors à mademoiselle de Fontanges l'appartement contigu au cabinet du roi. Il y avait un lustre toujours allumé; mais on lui avait apprêté une chambre à part dans la garde-robe au-dessus de la chambre du roi, et le roi montait, ou bien c'était elle qui descendait un petit escalier qui se trouve entre la chambre et le cabinet; mais, en public, le roi faisait semblant de ne pas la connaître. Ensuite elle se trouva enceinte et accoucha d'un petit garçon qui mourut. Ses couches furent suivies de pertes de sang qui furent cause de sa mort et ainsi elle mourut martyre des plaisirs du roi[1]. Il la traitait bien autrement que madame de Montespan : celle-ci était comme une reine, et elle comme une servante. Il la créa néanmoins duchesse à Pâques de l'année 1680, cette récompense signifiant que son service était terminé.

Le roi vivait avec ses favorites, chacune de son côté, comme dans une famille légitime : la reine recevait leurs visites ainsi que celles des enfants naturels, comme si c'était pour elle un devoir à remplir, car tout doit marcher suivant la qualité de chacune et la volonté du roi. Lorsqu'elles assistaient à la messe à Saint-Germain, elles se plaçaient devant les yeux du roi, madame de Montespan avec ses enfants sur la tribune à gauche vis-à-vis de tout le monde et l'autre à droite, tandis qu'à Versailles madame de Montespan était du côté de l'évangile et mademoiselle de Fontanges sur des gradins élevés du côté de l'épître. Elles priaient le chapelet ou bien leur livre de messe à la main, levant les yeux en extase, comme des saintes. Enfin la Cour est la plus belle comédie du monde.

1. Le 14 juillet 1686, madame de Sévigné écrivait à sa fille : « Vous avez ri de cette personne blessée au service du Roi; elle l'est à un point qu'on la croit invalide. » (*Lettres de Madame de Sévigné*, édit. Monmarqué, VI, 521.)

J'avais imposé silence aux curieux : pourtant plusieurs tâchaient de s'insinuer auprès de moi à titre d'amis. Madame de Sévigné, se trouvant un jour dans le manège de la grande écurie avec madame d'Heudicourt et la comtesse pour laquelle j'ai tant d'estime, me dit qu'il ne me manquait que l'habit pour être pris pour madame Mazarin. Je ne sais si elle le faisait pour obtenir des compliments, qu'elle aimait beaucoup, ou bien des prédictions. La vanité me poussait à répondre; mais je sus me dominer et je fis semblant de ne pas avoir entendu. Cette dame est la mère de la marquise de Grignan que je vis chez la duchesse de Sully; madame de Grignan est de belle taille, a de l'esprit, de petits yeux et un nez mal fait; cependant elle plaît à beaucoup de gens.

1679.

Peu à peu, presque tout le monde avait fini par revenir de l'opinion que l'on avait de moi comme devin; mais une autre lui avait fait place : on me considéra comme historien, et je dus entrer en commerce avec les hommes de guerre et avec ceux qui s'occupent des affaires d'État, le maréchal d'Estrades[1], entre autres, qui me dit que les renseignements qu'il m'avait donnés sur la paix de Nimègue, il les avait refusés à ceux-là mêmes qui faisaient profession d'écrire l'histoire du roi. Il critiquait le style et la manière de l'abbé Siri[2] et disait qu'il fallait lui remettre le froc.

Le maréchal d'Estrades me parla ensuite de Pellisson[3], historiographe du roi, dont la moustache ressemble à une omelette rôtie. Il avait fait fortune chez Fouquet, dont il était le

1. Godefroi, comte d'Estrades, créé maréchal de France à la mort de Turenne, avait pris la plus grande part aux négociations de la paix de Nimègue.

2. L'abbé Vittorio Siri, historiographe du roi, mort en 1685, a laissé des Mémoires très abondants sur le XVIIe siècle sous le titre de *Memori recondite* (1601-1640), et de *Il Mercurio overo istoria di correnti tempi* (1635-1655).

3. Paul Pellisson-Fontanier, né en 1624, ami de Conrart et de mademoiselle de Scudéri, avait publié en 1652 une Histoire de l'Académie française. Premier commis de Fouquet, il prit chaleureusement sa défense, et fut, malgré cela, nommé historiographe du roi. Son *Histoire de Louis XIV* a été publiée en 1749.

secrétaire d'amour, faisant des lettres ou répondant aux dames, pour lesquelles le surintendant avait beaucoup de penchant. Il n'était auparavant qu'un pauvre poète prôné par la poétesse Scudéry, muse laide avec laquelle il rimait aussi amoureusement; il avait fait l'histoire de l'Académie française, mais le maréchal ne le croyait pas capable, ni assez sérieusement instruit par la Cour, pour écrire l'histoire du présent règne. Pellisson faisait pourtant le mystérieux comme s'il était dans les secrets du roi, mais cela n'était pas probable.

D'ailleurs, le roi, cédant aux instances de madame de Montespan, avait permis à Racine et à Despréaux d'écrire sur le même sujet. Racine était l'auteur de plusieurs comédies, meilleur poète que Pellisson; mais comme, dans ses vers, il faisait parler Alexandre avec des sentiments de plébéien, le maréchal d'Estrades me dit qu'il craignait qu'il n'en fît autant dans l'histoire de Louis, étant donné que l'auteur était un homme du peuple. Racine était à la mode, aussi bien que Despréaux, son compagnon inséparable. On les appelait les philosophes; je les ai connus tous les deux. Racine est très pédant; mais Despréaux est homme de jugement; il a composé plusieurs satires et il me confia qu'il s'occupait d'histoire plus par ordre que de sa propre inspiration. Le maréchal m'aborda un autre jour en souriant et me dit : « Je vous ai bien dit que nos historiographes feraient mieux de s'en retourner à leurs rimes. Ces messieurs ont lu hier chez madame de Montespan quelques parties de leur histoire; le roi secouait la tête, et, de temps en temps, il disait tout bas à madame de Montespan : Gazettes, Gazettes. » La comtesse de Grammont me confirma la chose. Rose me racontait que l'intérêt que madame de Montespan porte à ces messieurs pour cet ouvrage lui a été inspiré par madame de Thianges, laquelle prisait beaucoup Racine parce qu'il avait une belle carrure et ressemblait à monsieur de Marsillac qu'elle avait aimé autrefois.

PRIMI VISCONTI

(La fin prochainement.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'ŒUVRE D'ÉDOUARD VII[1]

III

Entre le discours du prince de Galles à la Cité (5 décembre 1901) et la visite d'Édouard VII à Paris (1er mai 1903), l'année 1902 est comme le troisième acte de la Triple Entente : l'intrigue étant nouée et le dénouement entrevu, toutes les passions et toutes les autorités favorables ou hostiles entrent en conflit. Leurs actions et réactions sont d'autant plus difficiles à démêler que les principaux personnages presque jamais ne disent au public leurs desseins véritables; l'empereur Guillaume II interrompt ses monologues. Pour interpréter cette suite de gestes et de discours, il faut constamment recourir à l'hypothèse et se contenter de vraisemblances : dans quelle mesure le vraisemblable, tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, est-il conforme au vrai que discerneront nos successeurs? Voici du moins, aussi exacte que possible, la suite des gestes et des discours.

*
* *

Au 1er janvier 1902, un gain semble définitivement acquis : la réconciliation franco-italienne. L'entente est complète dans

1. Voir la *Revue* du 1er et du 15 juillet 1908.

le nouveau groupe méditerranéen. Discours de M. Prinetti le 14 décembre 1901 :

Les troubles actuels de la Tripolitaine n'ont aucun rapport avec un prétendu programme de la France dans la Méditerranée... La démonstration française devant Mitylène ne pouvait ébranler la confiance réciproque qui préside désormais aux rapports entre les deux gouvernements.

Le gouvernement de la République a eu soin de nous signifier que la convention franco-anglaise du 21 mars 1899 établissait, quant au vilayet de Tripoli, province de l'Empire ottoman, une frontière qu'il n'avait pas l'intention de dépasser. Les relations amicales entre les deux pays sont depuis lors devenues telles qu'elles rendent possible, en toute occasion, un échange d'explications aussi franches que satisfaisantes au sujet de leurs intérêts dans la Méditerranée; ces explications ont toujours conduit à une parfaite concordance de vues.

Le 1er janvier 1902, discours de l'ambassadeur de France, M. Barrère, à la colonie française :

L'année qui vient de s'écouler doit satisfaire votre patriotisme et votre affection pour le beau pays qui vous donne l'hospitalité.... La visite à Toulon de la flotte italienne l'a dignement inaugurée : là, s'est retrouvé le sentiment franco-italien, j'entends la faculté des deux peuples de se comprendre et de s'apprécier....

... Il n'existe entre la France et l'Italie aucune de ces défiances qui pèsent sur l'âme des peuples et peuvent être la source de grands malentendus historiques : les rapports des deux pays sont faits de franchise et de loyauté et s'inspirent d'un respect mutuel de leurs intérêts. En un peu plus de quatre ans, les deux gouvernements ont réussi à éliminer toute cause de discorde ou de méfiance. Ils ont réglé la question des capitulations tunisiennes; ils ont abordé la question des rapports commerciaux et l'ont résolue pour le bien des intérêts de la France et de l'Italie; ils ont fixé les frontières de leurs possessions dans la mer Rouge; enfin, ils ont écarté toute cause de mésintelligence dans le bassin méditerranéen.

Au journaliste Ojetti, dans une *interview* publiée par le *Giornale d'Italia* le 3 janvier 1902, M. Delcassé indique plus explicitement encore quels espoirs animent les signataires de cet accord méditerranéen :

Dans les rapports internationaux, — dit le ministre français au journaliste italien, — il n'y a que deux états d'âme : ou l'on est

des amis sincères et tout incident se règle en vingt-quatre heures; ou l'on cherche des prétextes à dispute et un brin de paille devient une poutre qui renverse la voiture. Vous avez, par exemple, une nation amie, dans la fidélité et l'abnégation de laquelle votre confiance est complète : l'Angleterre. Tout incident entre elle et vous a été et serait impossible...

— Mais l'Angleterre est devenue une amie de la France, à ce qu'on dit...

— Oui, nos rapports sont excellents : d'abord, l'Angleterre est en Europe notre meilleur débouché commercial; ensuite, même là où ses nombreuses et puissantes colonies touchent aux nôtres, il n'existe plus aucune cause de malentendu possible; enfin elle ne veut songer aujourd'hui qu'à respecter avec précision les accords récents... De l'accord anglo-français de 1899 sur l'Afrique, plus ou moins directement est né l'accord franco-italien sur toute question tripolitaine... Puisque vos plus chers intérêts étaient à l'est de nos colonies africaines, et nos plus graves intérêts à l'ouest, il était facile d'établir la balance... Dans les Balkans aussi, France et Italie ne peuvent aller que d'accord. Vous connaissez le proverbe : « Les amis de nos amis... »; or quelle puissance peut, mieux que la Russie, comprendre les aspirations de l'Italie dans la péninsule balkanique et, précisément, entre la Macédoine, la Serbie et l'Adriatique?

Tout au long de 1902, sans que rien trouble leur intimité, pas même les rodomontades que la vue de la Corse et la « chaleur communicative des banquets » inspirent (septembre 1902) au ministre de notre Marine, M. Pelletan, Rome et Paris travaillent à la réalisation de ce programme.

Rome, sans renier ses engagements envers Berlin et Vienne, les met d'accord avec ses nouveaux devoirs : à Venise (27 mars 1902), M. de Bülow et M. Prinetti s'entendent pour le renouvellement de la Triplice, qui est discuté en mai, signé en juin. Discours de M. Prinetti à la Chambre italienne, le 23 mai :

On a supposé que le renouvellement de la Triple-Alliance pourrait nuire aux bonnes relations heureusement rétablies avec la France : ne contenant rien d'agressif contre la France, rien qui menace sa tranquillité ni sa sécurité, la Triple-Alliance ne saurait en aucune façon être un obstacle *au maintien et au développement des relations cordiales avec la sœur latine.* Mais puisqu'on a prétendu que des conventions ou protocoles additionnels auraient un

caractère agressif contre la France, je tiens à déclarer aujourd'hui que de pareils protocoles ou conventions n'existent pas.

« Pour maintenir et développer les relations cordiales avec la sœur latine », c'est à Pétersbourg, non à Berlin ni à Londres, que Victor-Emmanuel II fait sa première visite de souverain (13-17 juillet 1902). Rentré à Rome, il se rend ensuite à Berlin, où M. Prinetti a de nouveau un long entretien avec M. de Bülow (août 1902). Mais la réserve grave et presque gênée du roi fait contraste — disent les journaux — avec l'exubérante amitié de Guillaume II, et M. Prinetti ne réussit pas à convaincre M. de Bülow des risques que font courir à l'intimité de la Triplice le futur tarif douanier de l'Empire et les exigences des Agrariens.

Victor-Emmanuel ne va pas à Londres. Les incidents de Malte et l'apparition de bateaux anglais sur les côtes de Tripolitaine sont exploités par les amis de la Triple Alliance en Italie, par les coloniaux et les « Turcs » de France. Le *Journal des Débats* (5 février) reçoit de la Canée, — étrange source, — des nouvelles alarmantes :

Deux croiseurs de l'escadre de Malte, la *Surprise* et le *Theseus*, sont allés montrer leurs couleurs à Tripoli. De Benghazi, le *Theseus* a fait route pour Alexandrie. Il est à présumer qu'il n'aura pas manqué de relâcher à Tobrouk et à Bomba, les deux vastes et excellents ports naturels, qui sont depuis de longues années l'objet des convoitises de l'Angleterre... La colonie italienne trouve intempestive, sinon complètement déplacée, cette manifestation qui semble être la réponse de la Grande-Bretagne aux déclarations de M. Prinetti.

A la Chambre des Communes (4 juillet), sir Ch. Dilke regrette que la diplomatie anglaise n'ait pas conservé, entière, « la vieille amitié » qui unissait Londres et Rome, et le sous-secrétaire d'État au *Foreign Office* reconnaît que Rome a ressenti l'accord de 1899, conclu entre Paris et Londres au sujet de l'Afrique, sans que Londres réservât les droits de l'Italie sur l'hinterland tripolitain; mais il affirme que les explications et assurances données récemment ont effacé toute trace de mauvaise humeur. Quelques jours plus tard (18 juillet), lord Lansdowne annonce à la Chambre des Lords que rien n'est changé aux relations vraiment cordiales et ami-

cales que « la déclaration de 1887 » avait établies, après « un échange de vues », sur la communauté des intérêts et pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée et les mers voisines :

Cet exposé de politique n'a été incorporé dans aucun traité; mais nous n'avons jamais varié dans l'affirmation de cette politique et nous attestons de nouveau notre amitié pour l'Italie, notre désir de maintenir le *statu quo* et l'espoir qu'on nous verra y coopérer, s'il devient nécessaire... Il est de notre intérêt que l'Italie prospère : nous serons les derniers à nous plaindre si, par le moyen de son accord avec la France, elle améliore sa situation internationale. Il n'est pas de puissance avec laquelle nous désirons davantage être en termes cordiaux et amicaux; à ma connaissance, il n'est pas de puissance avec laquelle nous soyons en termes plus amicaux.

En gage de ses intentions, Londres abroge les mesures décrétées à Malte contre l'usage de l'italien : on revient à la liberté « de 1887, quand un traitement tout spécialement généreux avait été accordé à l'île ». Rome, de son côté, prête son assistance à la petite, mais pénible expédition des Anglais dans le Somaliland, et M. Prinetti, expliquant à la Chambre italienne de quelle nature doit être cette assistance, ajoute : « L'Italie accomplit son devoir de nation civilisée et de bonne voisine, avec le vif désir de ménager les anciens et cordiaux rapports qui ne sont en aucune façon diminués par les bonnes relations établies avec d'autres pays, mais qui en sont plutôt renforcés et complétés » (2 décembre 1902). Rome envoie aussi sa flotte collaborer à l'expédition anglo-allemande contre le Vénézuéla (décembre 1902-février 1903).

Les avances que Rome fait à Pétersbourg ont pour corollaires les marques de rapprochement entre Londres et Paris : renouvellement du *modus vivendi* à Terre-Neuve (janvier 1902); discours de M. Delcassé à la Chambre (20 janvier 1902); discours de M. P. Cambon à la Chambre de Commerce française de Londres sur la solidarité commerciale des deux pays (19 avril) : « Les intérêts qui unissent ces deux nations sont si nombreux, que tout homme raisonnable, tout bon Français et tout bon Anglais doit désirer qu'entre les deux gouvernements les rapports aient le plus possible de confiance et de cordialité »; arbitrage définitif du *Sergent Malamine* et de Waïma (juillet); politique conciliante de Paris au Siam et à

Mascate (juillet-novembre); remplacement en Indo-Chine du belliqueux proconsul, M. Doumer, par un confident de M. Delcassé, M. Beau, dont les Anglais viennent de constater la modération en Chine et qui a syndiqué déjà certains intérêts anglo-français en Extrême-Orient (novembre 1902).

Mais Paris veut, avant tout, rester fidèle à la Double-Alliance : l'intimité avec Pétersbourg est toujours la première règle de notre politique. Or les relations semblent devenir mauvaises entre l'Angleterre et la Russie : la note anglo-japonaise annonce au monde qu'Anglais et Japonais ont signé une alliance, et cette alliance semble dirigée contre les projets russes (janvier-février 1902).

Durant l'année 1901, tandis qu'avec les autres puissances la Russie négociait le traité général pour l'évacuation de Pékin (janvier-septembre 1901), Pétersbourg avait offert à l'ambassadeur chinois une convention mandchourienne[1] : les articles publics abandonnaient aux administrateurs, soldats, industriels et commerçants russes cette province de Mandchourie, conquise sur les « brigands »; les articles secrets garantissaient à la dynastie mandchoue l'alliance de Pétersbourg et l'appui du clergé bouddhiste, Lhassa achevant de lier partie avec le Tsar. Anglais, Japonais et Américains, tous les concurrents du commerce russe en Mandchourie, s'étaient unis pour combattre cette négociation particulière, qui avait retardé, rompu même un instant (mars) le traité général; mais la Cour de Pékin, pour le salut de ses intérêts dynastiques, et le maître des relations extérieures, le vieux Li Hung-chang, étaient tout acquis à l'influence russe.

Entre Anglais et Russes, — sans parler des affaires de Téhéran et du golfe Persique, des prêts russes au Chah et des voyages de l'*Amiral Khornilof* à Bassorah, — deux autres querelles chinoises avaient amené le conflit : la Russie réclamait comme une partie de sa « concession » les terrains de Tsien-tsin, que couvrait un dépôt anglais; les Russes occupaient pour leurs communications militaires entre la Mandchourie et Pékin le chemin de fer Pékin-Chanhaikuan qui appartenait à des

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 février 1904 et mon livre *la Révolte de l'Asie*.

actionnaires anglais. En juillet 1901, les sentinelles et les officiers des deux nations en étaient presque venus aux mains.

En septembre 1901, la signature du traité général et l'évacuation de Pékin par les Alliés, puis le voyage du Tsar à Compiègne et ses conférences avec les hommes d'État français avaient un peu détendu les inimitiés. Mais, en novembre, la mort de Li Hung-chang et la présence à Pékin d'une mission anglaise ébranlaient la confiance russe, tandis que les inquiétudes anglaises étaient surexcitées par la mainmise des financiers russes sur la Perse [1], par les offres et menaces de Pétersbourg au nouvel émir de l'Afghanistan, par l'ambassade du Grand Lama au Tsar, par le va-et-vient des vapeurs russes dans le golfe Persique, surtout par l'achèvement du Transsibérien : dix années après la pose officielle de la première traverse (mai 1891), le premier train allait de Moscou à Vladivostock (novembre 1901).

En décembre 1901, espoirs d'accalmie : la *National Review* propose un accord anglo-russe, qui « débarrasserait l'une et l'autre puissance du courtage de Berlin ». La *Novoé Vrémïa* accepte cette offre : « Les chances d'entrer en tiers dans la Double Alliance sont bien plus grandes pour l'Angleterre que pour l'Allemagne : en tout cas, une alliance avec Londres nous semble plus facile, en l'absence de ces grandes difficultés qui nous séparent de Berlin (*allusion au nouveau tarif allemand*) ». M. Witte, le maître de l'heure, a toujours été partisan de cette politique : au Bagdad allemand, il a toujours opposé son projet russo-indien Orenbourg-Bombay.

Il a un insatiable besoin d'or pour sa politique industrielle en Europe, pour ses voies ferrées en Asie, pour ses entreprises maritimes : et il doit fournir sans compter, s'il veut garder la faveur du Tsar et des grands-ducs, l'influence à la Cour et près des collègues au Ministère ; et il faut maintenir l'autocratie contre les demandes de réforme ou les risques de révolution (affaires des universités de Kief, Moscou, etc.), soulager l'atroce misère paysanne (lettres de Tolstoï) et le crédit public et privé ; et le marché français se ferme aux demandes trop fréquentes d'emprunt ; et le marché allemand, venant de

1. Voir dans la *Revue* du 15 décembre 1902 : *Expansion russe*.

donner 425 millions de francs à 4 pour 100 (mai 1901), n'a plus grand chose à promettre en cette année de crise financière; et la brouille douanière avec les États-Unis menace de tourner à une guerre de tarifs.

Tout conseille à M. Witte de mettre ses espoirs dans le capitaliste anglais.

C'est alors que les Japonais interviennent. Ils ont, eux aussi, besoin d'argent : la Corée est à leur budget ce qu'au budget russe est la Mandchourie; de part et d'autre, le besoin d'or est le même pour l'outillage pacifique et militaire, pour la mise en valeur des mines, des terres septentrionales, des pêcheries. En novembre 1901, le marquis Ito vient en Europe négocier un emprunt :

Cent millions de francs lui suffiraient et la politique du Japon, — certains droits réservés, — saurait reconnaître les bons offices du préteur, quel qu'il fût; car, sans haine ni préférence avouées, le marquis Ito s'adresse d'abord à Paris, puis à Pétersbourg, puis à Berlin et à Londres. Si la Double Alliance avait eu la sagesse de consentir cet emprunt, quel changement dans l'histoire subséquente! Mais Paris consentant et même insistant, Pétersbourg refuse : le Japon, simple Piémont de l'Extrême-Orient, n'est pas encore estimé à sa valeur; donner cent millions à cette petite puissance, qui a osé protester à Pékin contre la convention mandchourienne! ouvrir à ces nouveaux quémandeurs le coffre-fort français, qui déjà ne peut suffire aux demandes russes! Cent millions! Les Russes offrent cinquante millions, soixante-quinze, marchandent...

Et si Berlin avait eu la bismarckienne prudence de payer cent millions cette « contre-assurance » japonaise... Mais Berlin a contre ces païens jaunes la même haine piétiste que contre les athées de l'Occident : Japonais et Français, deux suppôts du Satan révolutionnaire. M. de Bülow, annonçant au Reichstag le traité anglo-japonais, répondra dédaigneusement à ceux qui supposent une collaboration allemande :

Je n'ai aucune connaissance d'une collaboration quelconque de l'Allemagne aux négociations entre l'Angleterre et le Japon... Nous avons reçu l'acte de naissance de ce traité; mais nous en déclinons absolument la paternité. C'est la première fois qu'un peuple asia-

tique, bien doué du reste, entre en union intime avec une nation européenne, et à droits égaux.

A Londres, le marquis Ito n'a qu'à paraître : on lui offre un emprunt de 5 millions de livres sterling (125 millions de francs) et une belle réception à Mansion House (3 janvier 1902). Aussitôt une note anglo-japonaise (15 janvier) proteste à Pékin contre la convention mandchourienne, qui est toujours en suspens, et les Anglais annoncent qu'ils ne fortifieront pas Wei-hai-wei en face de Port-Arthur : le 30 janvier, une alliance offensive et défensive est signée à Londres par l'ambassadeur japonais, baron Hayashi.

« Pour maintenir l'indépendance de la Chine et de la Corée et pour assurer des facilités égales dans ces deux pays au commerce et à l'industrie de toutes les nations », Londres et Tokio se promettent la simple neutralité dans toute guerre où l'un des alliés serait engagé contre une seule puissance, et l'aide effective dans toute guerre de coalition. La Double Alliance est sûrement visée, sinon désignée explicitement. Mais l'article premier spécifie :

Les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne se réfèrent principalement à la Chine, tandis que le Japon, en outre des intérêts qu'il possède en Chine, est intéressé à un degré particulier, politiquement aussi bien que commercialement et industriellement, en Corée. Les parties contractantes reconnaissent donc qu'il sera loisible à chacune de prendre telles mesures jugées indispensables, dans le cas soit d'une agression étrangère, soit d'une révolution intérieure en Chine ou en Corée.

La Russie s'est engagée, depuis cinq ans bientôt, à ne pas entraver l'œuvre japonaise en Corée. C'est vers la Chine qu'elle a tourné sa pénétration. C'est donc à la seule Angleterre que Pétersbourg devra compte de sa politique mandchourienne et mongole. Avec les dispositions qui semblent animer Londres et Pétersbourg, ce traité, d'apparence si guerrière, n'est donc pas au fond si menaçant, — pourvu que Pétersbourg poursuive la politique de M. Witte et que, sans renoncer à son œuvre mandchourienne, elle y mette des formes et du temps, qu'elle se contente aussi de privilèges politiques et laisse « des facilités égales au commerce et à l'industrie de toutes les nations ».

C'est le conseil que lui donnent les partisans de l'entente anglo-russe. Article de la *National Review* :

Le traité est favorable à la paix. Il n'est pas dirigé contre la Russie. L'alliance entre la Russie et la France n'a pas rendu ces deux puissances intraitables et menaçantes. Le Japon n'a trouvé dans l'alliance anglaise que ce que la France a cherché dans l'alliance russe, une garantie pour son développement pacifique : dès que la Russie reconnaîtra le fait accompli en Corée, les alliés reconnaîtront le fait accompli en Mandchourie. Le traité rend même un grand service à la Russie, en écartant l'idée d'un partage de la Chine à laquelle le gouvernement russe est hostile.

Et la *National Review* conclut :

Ce traité prouve que l'Angleterre a définitivement renoncé à compter sur l'Allemagne : si la Russie est assez sage pour l'imiter en cela, l'honnête courtier de Berlin n'aura plus rien à faire. L'Angleterre est disposée à traiter les intérêts russes partout d'une façon amicale et impartiale.

Ceux des journaux et revues britanniques, — telle la *Fornightly Review*, — qui blâment le traité et disent que le *Foreign Office* a sauté de la *splendid isolation* dans la *splendid complication*, craignent surtout que cette « diplomatie ne laisse à la Russie d'autre espoir qu'une alliance allemande, dont la détournent ses instincts et ses intérêts[1] ».

***

C'est ainsi que l'alternative se pose en vérité; on peut prévoir deux réponses à l'alliance anglo-japonaise : Pétersbourg peut obtenir de Londres une entente directe, une contre-assurance; mais Berlin peut consentir à Pétersbourg une alliance ou une convention militaire, qui renouvellerait contre le Japon la coalition russo-franco-allemande de 1895. Et déjà Berlin offre son courtage. Dans son discours au Reichstag sur le traité anglo-japonais, M. de Bülow se déclare satisfait; l'exploitation allemande en Chine n'en sera pas troublée :

Le traité nouveau ne modifie en rien l'accord anglo-allemand du 16 octobre 1900, qui reste en vigueur sans un mot de changé, c'est-

1. Voir dans la *Revue* du 15 mars 1902 : *Le Traité anglo-japonais.*

à-dire assurant à la navigation et au commerce allemand le libre accès du Yang-tsé et notre égalité économique, tant dans les provinces de cette vallée que sur les côtes de l'empire chinois.

Donc, sans en avoir rempli les charges, Berlin continuera d'exploiter les bénéfices de cet accord anglo-allemand. Mais voici pour Pétersbourg :

Ni en Chine ni en Corée, nous ne visons d'acquisition territoriale. Notre intérêt unique est le développement de notre commerce. Mais nous n'avons aucun intérêt à nous laisser entraîner dans les rivalités et compétitions pour la suprématie politique dans les territoires *au nord et à l'est du golfe du Pe-tchili.*

Donc, au sud et à l'ouest de ce golfe du Pe-tchili, l'Allemagne réclame l'intégrité chinoise; mais au nord et à l'est, — c'est-à-dire en Mandchourie et en Corée, — elle est toute disposée à laisser faire et, sans promettre ses bons offices, à vendre du moins sa neutralité. Mais Paris, ne voulant plus du courtage allemand, fait tous ses efforts pour tourner vers les puissances occidentales les combinaisons de Pétersbourg. C'est l'excuse — la seule excuse — de cette note franco-russe qui, le 20 mars 1902, répond à la note anglo-japonaise et qui, dans la suite, aura les plus fâcheuses conséquences, en permettant aux partisans russes d'une guerre russo-japonaise d'escompter l'appui de la flotte, sinon de l'armée, française. En mars 1902, cette note est peut-être nécessaire au maintien de l'entente parfaite entre Paris et Pétersbourg : c'est un moindre mal qu'une note russo-allemande; dans les desseins concordants de M. Witte et de M. Delcassé, l'avenir est réservé.

La Double Alliance semble même se rallier cordialement aux formules anglo-japonaises sur le maintien « du *statu quo* et de la paix générale » et sur « l'indépendance de la Chine et de la Corée, qui doivent rester ouvertes au commerce de toutes les nations »; les cabinets de Paris et de Pétersbourg ont été « pleinement satisfaits de trouver dans la note anglo-japonaise l'affirmation des principes essentiels qui demeurent la base de leur politique », Mais alors, pourquoi prévoir que « soit l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles en Chine devenant une menace pour leurs

propres intérêts », ils devront « aviser aux moyens d'en assurer la sauvegarde [1] » ?

Simple phrase peut-être : on veut faire belle figure et sauver l'honneur aux yeux du monde, qui croit le prestige de la Russie diminué par la note anglo-japonaise. Mais phrase malencontreuse, dont les suites, pour mettre deux années à se laisser voir (mars 1902-février 1904), n'en seront que plus douloureuses, n'étant plus attendues.

En ce mois de mars 1902, M. Delcassé garde son optimisme ; il est confiant dans les intentions de Londres ; il espère tout de son influence personnelle sur les décisions de Pétersbourg. Cet espoir a du moins l'avantage de lui faire entreprendre une tâche que les partisans les plus décidés de l'alliance anglaise estiment chimérique. M. Delcassé, le 24 janvier 1908, dira à la Chambre, en se tournant vers M. Clémenceau :

Intérêts économiques, intérêts coloniaux, intérêts européens, tout poussait l'Angleterre et la France à une entente qui devait encore fortifier notre rapprochement avec l'Italie et l'Espagne, sans nuire en aucune sorte — bien au contraire — à notre amitié naturelle avec les États-Unis. Mais l'entente avec l'Angleterre devait-elle se faire au détriment de notre alliance avec la Russie?

Ah! je me rappelle très bien, messieurs, ce que beaucoup me disaient il y a dix ans : « Rester les alliés de la Russie et devenir les amis de l'Angleterre, ce serait l'idéal, mais c'est un paradoxe! » — Paradoxe peut-être, pour ceux qui n'avaient pas cherché ou qui ne voyaient pas les raisons générales et profondes d'accord à travers d'apparentes oppositions.

En 1902, il put sembler, malgré l'alliance anglo-japonaise, que ce paradoxe allait se réaliser. Commentaire de la note franco-russe dans un communiqué officieux au *Journal de Saint-Pétersbourg* et au *Messager du Gouvernement* :

Le gouvernement russe continuera de soutenir l'indépendance et l'intégrité de la Chine, pays voisin et ami, ainsi que l'indépendance et l'intégrité de la Corée. Il désire le maintien du *statu quo* et l'apaisement général en Extrême-Orient. En continuant à travers la Sibérie un chemin de fer ayant un embranchement en Mandchourie et aboutissant à un port libre de glaces, la Russie favorise l'extension du commerce et de l'industrie du monde entier dans ces régions.

1. Voir dans la *Revue* du 15 avril 1902 : *La Note franco-russe.*

Le 12 avril 1902, Pétersbourg signe à Pékin une convention mandchourienne, toute différente de celle que l'Angleterre et le Japon critiquaient en janvier : la Russie renonce à ses prétentions au monopole industriel et commercial; elle promet l'évacuation progressive, de six mois en six mois, province par province; elle garde les chemins de fer et les territoires à bail concédés en 1898, ainsi que les privilèges et mines obtenus par la Banque russo-chinoise ou par des sujets russes; elle interdit la concession de lignes ferrées à des compagnies étrangères; mais elle laisse la porte ouverte à toute entreprise sous pavillon chinois : « La Mandchourie, dit l'article 1, continue à être une partie intégrante de l'empire chinois. » Ainsi cette définition de l'intégrité chinoise que M. de Bülow, en mars 1901, contestait à l'Angleterre, afin de rejeter les charges de l'accord anglo-allemand après en avoir touché les bénéfices, c'est Pétersbourg qui la proclame en avril 1902 : par suite, la Russie reconnaît applicables et valables en Mandchourie, comme dans le reste de l'empire chinois, les règlements, tarifs et traités commerciaux que Pékin voudra consentir à d'autres puissances.

L'Angleterre est en train de négocier à Pékin un traité de commerce, que, seules, retardent les lenteurs chinoises : la Russie n'y fait aucune objection, bien que les articles 12 et 13, — insérés à la demande des vice-rois réformateurs, — soient des stipulations politiques, promettant l'appui anglais au gouvernement chinois dans sa politique réformatrice. Et le traité signé (septembre 1902), la Russie ne s'oppose pas davantage aux propositions que Londres fait aux vice-rois de les aider, par des bateaux anglais, à réprimer la piraterie sur le Yang-tsé (octobre). Ce sont les Allemands qui protestent, l'accord anglo-allemand ayant fait du Yang-tsé une province du commerce germanique. Contre les demandes anglaises, les Allemands obtiennent de Pékin des assurances; à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, lord Lansdowne doit envoyer la même note qu'au gouvernement de Pékin et déclarer que ces assurances des vice-rois ou du gouvernement central ne sauraient restreindre la protection que l'Angleterre jugera indispensable aux intérêts britanniques (octobre 1902).

Durant ces mois d'octobre-novembre 1902, le voyage de

M. Witte en Sibérie et Mandchourie témoigne du contrôle que le ministre anglophile conserve sur les affaires russes en Extrême-Orient. Son rapport au Tsar après ce voyage témoigne, mieux encore, de ses intentions : auprès de l'arsenal de Port-Arthur, les Russes ont ouvert à grands frais le port commercial de Dalny; certains voudraient en faire l'entrepôt du commerce russe dans le Pacifique, comme de Port-Arthur le centre des forces russes; M. Witte critique âprement le gaspillage d'argent et l'inutilité de cette entreprise : Dalny étant plusieurs mois de l'année une glacière en débâcle, il propose de ramener à Vladivostock, en territoire vraiment russe et non pas sino-mandchourien, les douanes, magasins, écoles de commerce et de navigation, bref de rendre à Vladivostock le premier rôle en temps de paix; la porte serait donc grande ouverte aux étrangers, non seulement en Mandchourie, mais encore dans le Liao-toung russifié, Port-Arthur restant la seule place exclusivement russe.

Dans la Méditerranée, même cordialité : Victor Emmanuel en juillet n'irait pas à Pétersbourg, s'il croyait la guerre possible entre la Russie et l'Angleterre. La démonstration russo-française devant Tanger (10 avril 1902) a été la contrepartie de la note franco-russe pour l'Extrême-Orient. Or, à Compiègne, en septembre 1901, les hommes d'État français ont exposé au Tsar que l'amitié de Londres est une condition essentielle de leur politique méditerranéenne; l'apparition des bateaux russes devant Tanger ne peut donc être qu'une adhésion de Pétersbourg à cette politique. C'est, d'ailleurs, durant les négociations de la note franco-russe (6 mars) que le prince Ouroussof, ambassadeur de Russie en France, a remis au président Loubet une lettre « par laquelle S. M. invite le Président à venir faire prochainement un séjour en Russie », et c'est au lendemain de la démonstration de Tanger que le Président s'est embarqué (14 mai) : est-il vraisemblable qu'à Tsarskoïé-Sélo on n'ait pas repris les conversations de Compiègne? Toast du Tsar au Président, après la revue du 21 mai :

... Les vives sympathies qui animent l'armée russe à l'égard de la belle armée française vous sont connues. Elles constituent une réelle fraternité d'armes que nous pouvons constater avec d'autant plus de satisfaction que cette force imposante n'est point destinée à

appuyer des visées agressives, mais bien au contraire à affirmer le maintien de la paix générale.

Donc, en cette année 1902, malgré l'alliance anglo-japonaise, il semble que la Double Alliance et le groupe méditerranéen gardent le vif désir d'une entente avec Londres, — et il n'est pas douteux qu'Édouard VII entretient le même désir dans l'esprit de lord Lansdowne. Mais à Londres tout ne dépend pas encore de la volonté royale. Et à Paris, la politique de M. Delcassé a des opposants.

A Londres, l'influence de lord Salisbury sur le ministère et la majorité unionistes ne semble décroître qu'au profit de M. Chamberlain, qui devient, malgré les revers continués de la guerre sud-africaine, le *grand old man* des générations nouvelles (il a maintenant soixante-cinq ans) : la Triplice anglo-germano-yankee, dont Guillaume II lui a inoculé l'espoir en novembre 1899, reste toujours son rêve secret. Au Parlement, la majorité unioniste fond et diminue à chaque élection complémentaire; mais, seul parmi les libéraux, lord Rosebery semble de taille à reconstituer l'unité détruite depuis le *Home Rule* et à gagner la prochaine bataille électorale : son discours de Chesterfield (16 décembre 1901) défraie durant trois mois les réunions des deux partis comme la presse de tout le royaume, — et l'on sait où vont en diplomatie les sympathies publiques et privées du noble lord.

Dans le ministère français, aussi longtemps que M. Waldeck-Rousseau en garde la présidence, il semble que l'accord soit unanime pour accepter la politique de M. Delcassé. Mais avec M. Combes (7 juin 1902) entre au conseil M. Rouvier, dont les finances françaises n'absorbent pas toutes les pensées : depuis un an bientôt, il donne ses meilleurs soins à l'unification de la Dette ottomane. Cette opération, qui doit fournir de l'argent liquide aux fantaisies d'Abd-ul-Hamid, en laissant aux traitants un beau bénéfice, n'est possible que par une cordiale entente des banquiers de Paris et de Berlin. Cette entente elle-même n'est possible que par l'assentiment des cabinets et par l'admission à la cote parisienne des valeurs turco-allemandes. L'iradé du Badgad est enfin délivré (janvier 1902). Notre ambassadeur à Constantinople, M. Constans, a reconquis par la démons-

tration de Mitylène (décembre 1901) son influence sur Abd-ul-Hamid terrorisé. Le syndicat entre financiers allemands et financiers français est déjà formé : en janvier 1902, ils ont relié leur ligne allemande Haidar-pacha-Koniah et leur ligne francaise Smyrne-Afioum-Kara-Hissar, en excluant de leurs combinaisons la ligne anglaise Smyrne-Aïdin. Il semble qu'une entente formelle ou tacite ait concilié les appétits : aux Allemands, le golfe Persique et l'Archipel ; aux Français, la mer Noire et la mer Rouge. Du moins, tandis qu'une nouvelle menace des Turcs sur Koueit présage l'avancée allemande jusqu'au golfe Persique et détermine une nouvelle démonstration de bateaux anglais (janvier 1902), le Sultan fait occuper dans l'Archipel l'île de Thaşos, qui depuis un demi-siècle appartenait au domaine du Khédive ; à la place des administrateurs égyptiens, il y installe des concessionnaires allemands. Aux Français, il réserve les houillères d'Héraclée, dans la mer Noire, les ports d'Akabah et d'Hodeida dans la mer Rouge : Akabah, le golfe du Sinaï, où doit descendre un futur embranchement du chemin de fer sacré que le Sultan construit pour la Mecque ; Hodeida, future amorce du chemin de fer que le Sultan projette vers Sana, capitale de l'Yémen ; Abd-ul-Hamid a besoin de cette ligne tant pour venir à bout de la révolte arabe que pour prendre à revers l'hinterland et les Anglais d'Aden.

A ces entreprises de la mer Rouge, notre finance a su intéresser les plus notoires de nos coloniaux ; chose facile. Vivant de concessions françaises ou étrangères et ne rêvant que nouvelles affaires de finances ou de fournitures, certains de nos coloniaux ont toujours les yeux sur Berlin ; ils achèteraient à n'importe quel prix la prolongation de cette condescendance bismarckienne qui, depuis vingt ans, leur a permis les aventures aux quatre coins du monde. Le 21 janvier 1902, discours de M. Étienne répondant à l'exposé de M. Delcassé :

On a dit et répété que, depuis deux ans environ, nous nous étions heureusement dégagés de toutes les difficultés avec l'Angleterre, puissance coloniale par excellence, que tous les conflits, toutes les réclamations avaient complètement disparu. On a, il est vrai, passé des traités avec l'Angleterre. Mais la situation est-elle, après ces traités, telle que nous la désirerions? Je la crois aussi peu favorable que

possible à nos intérêts; je crois que, malgré les préoccupations qui assiègent en ce moment l'empire britannique, sa diplomatie, incessamment active, vigilante et énergique, ne cesse d'entretenir, sur bien des points où nous avons des droits incontestables, des agitations et des contestations.

Et l'orateur de dresser une carte du monde, sur laquelle « l'action inlassable et tenace », la « politique active et inquiétante » de l'Angleterre se dresse partout contre nos droits et nos intérêts. M. Étienne ne trouve qu'une oasis de consolation :

Dans le Levant, dans l'Orient, nous venons, et je vous rends grâces, monsieur le Ministre, ainsi qu'à mon éminent ami, M. Constans, notre ambassadeur, de reprendre, non pas platoniquement, comme certains le supposent, mais d'une façon effective, toute notre autorité. Mais le chemin de fer d'Anatolie est concédé depuis quelques jours jusqu'à Bagdad et, de Bagdad jusqu'à Koueit, à l'entrée du golfe Persique : lorsque nous aurons encore avancé aux concessionnaires les 150 ou 200 millions qu'il faudra pour construire ce chemin de fer, croyez-vous que les intérêts français n'auront pas besoin d'être défendus également?

Pour « défendre ces intérêts français » dans le golfe Persique, pour assurer cette collaboration franco-allemande vers Bagdad, qui déjà lui semble un fait acquis, l'orateur voudrait une politique plus active à Mascate, car « nous avons intérêt à surveiller les agissements de l'Angleterre dans tout le golfe Persique. » D'autres voudraient — mieux encore — que la France réoccupât à la pointe sud-ouest de l'Arabie, en face de l'îlot anglais de Périm, le territoire de Cheick Saïd[1], qui fut acheté jadis par un Marseillais à un cheick indigène et qui serait une merveilleuse occasion de « coups d'épingles » contre les Anglais d'Aden. Conclusion de M. Étienne :

Qui nous aurait dit, à nous qui appartenons à la génération de 1870, qui nous aurait dit que nous aurions pu pendant trente ans supporter l'horrible blessure avec tant de résignation? Nous avons écarté de notre esprit toutes les pensées qui l'assiégeaient et de nos cœurs toutes les tristesses par trop poignantes. Mais nous avons voulu et nous voulons, puisque nous ne pouvons pas réaliser notre rêve, faire la France plus grande, plus forte et plus puissante.

1. Voir *Questions diplomatiques et coloniales*, 1902, 1er février, p. 45.

On ne saurait, dans une formule enveloppée, mieux définir la politique des adversaires de l'entente anglaise. M. Delcassé, comme il le dira dans son discours du 24 janvier 1908, voulait « améliorer sans cesse et sans cesse étendre la situation internationale de la France », en conciliant nos intérêts avec « tous les partisans d'un sain équilibre européen, puisque de l'Europe, dont un mot découragé avait un jour constaté la disparition, il s'agissait de refaire une bienfaisante réalité ». Formule contraire : écarter toutes les pensées et toutes les tristesses qui peuvent naître au spectacle de l'Europe germanisée et, d'un cœur plus libre, chercher dans le monde les affaires qui feront peut-être la France « plus grande, plus forte et plus puissante », mais qui donneront surtout à nos coloniaux des satisfactions, « non pas platoniques, comme certains le supposent, mais affectives », et qui feront d'eux les traitants de notre diplomatie et, de l'Allemagne, l'arbitre de notre destinée.

*
* *

Qu'une fois encore, M. de Bülow n'ait pas su tirer meilleur parti de cet antagonisme, c'est ce qui surprendra, je crois, les historiens de l'avenir... Mais en deux rencontres décisives, les recettes bismarckiennes firent long feu ou ne surent pas cacher un grossier traquenard.

Pour l'avancée de leur pénétration pacifique, les hommes d'État français sont en train de signer avec le Chérif les accords franco-marocains d'avril et mai 1902 et d'adresser à Madrid leurs premières offres. Avec Berlin, ils restent disposés aux mêmes échanges : la collaboration française ou franco-russe au Bagdad allemand paierait le consentement donné par l'Allemagne à notre œuvre marocaine.

Le 24 mars 1902, discours de M. Delcassé à la Chambre :

Si une solution était trouvée en vertu de laquelle la société d'Anatolie, concessionnaire de la ligne de Bagdad, céderait le pas à une société définitive, où l'élément russe aurait pleine faculté d'entrer et où l'élément français aurait, et dans la construction et dans la direction, une part absolument égale à celle de l'élément étranger le plus favorisé, je demande à la Chambre s'il n'y aurait pas lieu de se

féliciter de cette participation. C'est la solution qui se poursuit actuellement et dont l'adoption est la condition nécessaire de la participation de l'élément français à cette entreprise.

Les hommes d'État français, durant leur voyage à Pétersbourg (mai 1902), renouvellent leurs instances auprès du Tsar et de M. Witte afin d'obtenir une collaboration effective de la Russie, — les Français se chargeant de souscrire la part des Russes. Le *Messager des Finances* russe, sitôt connu l'iradé de janvier 1902, a exposé les motifs de refus : la route directe d'Europe aux Indes, — dit M. Witte, — c'est de Reval à Bombay qu'il faut la construire : à travers les territoires de la Russie européenne et asiatique et l'Afghanistan, l'union du réseau russe au réseau anglo-indien serait aisée; une entente diplomatique entre Pétersbourg et Londres en résulterait, qui résoudrait à l'amiable toutes les querelles d'Asie. M. Delcassé à Pétersbourg expose ses raisons : le Bagdad tôt ou tard sera construit; une collaboration franco-russe permettra à Paris et à Pétersbourg de stipuler telles conditions qui sembleront conformes à leurs intérêts; un refus pourrait nous créer des embarras dans notre politique marocaine. M. Delcassé fait accepter son programme : dans la souscription, 40 pour 100 aux Allemands, 40 pour 100 aux Français, 20 pour 100 aux Russes; part proportionnelle dans la construction, l'exploitation et les fournitures de matériel. Guillaume II témoigne de ses intentions conciliantes en abrogeant la dictature en Alsace-Lorraine (9 mai), juste à la veille du renouvellement de la Triplice...

En travers de la politique impériale, qui vient encore mettre un obstacle? l'arrivée de M. Rouvier au ministère des Finances (juin 1902) donne-t-elle l'espoir que, moyennant d'autres bénéfices à nos financiers, Paris sera moins résolu à la défense des intérêts nationaux? Dépêche du *Times*, 3 août 1902 :

L'iradé pour l'unification de la Dette ottomane a été officiellement annoncé samedi à l'ambassadeur de France. Le Sultan, adoptant sans modification tout le projet de M. Rouvier, a voulu que cet iradé fût signé dès le retour de M. Constans à Constantinople : il craignait que le non-paiement des arriérés Tubini-Lorando au 14 juillet ne provoquât une intervention de l'ambassade française.

Berlin exige le monopole dans la direction et dans l'administration du Bagdad. Au Maroc, ses prétentions sont moins acceptables encore. Dans *le Correspondant* du 25 décembre 1903, article (non signé) de M. de Noailles, qui fut notre ambassadeur à Berlin de juillet 1896 à septembre 1902 :

Pendant toute l'année 1902, de secrètes négociations se sont engagées entre le quai d'Orsay et les principales chancelleries d'Europe. La discussion s'ouvrit avec la diplomatie allemande : c'était la plus silencieuse et, par cela même, la plus inquiétante. M. de Noailles fut chargé d'établir une sorte d'estimation des prétentions de l'Allemagne. La réponse demanda plusieurs semaines. Finalement M. de Bülow faisait remettre à l'ambassade de France un document qui contenait : 1° la situation des intérêts allemands au Maroc; 2° l'entrave qu'une occupation de la côte atlantique par une seule puissance pourrait apporter en temps de guerre aux communications de l'Allemagne avec ses colonies africaines; 3° la nécessité pour le commerce germanique de disposer d'une station de charbon dans un des ports de l'Ouest marocain, à Rabat, Casablanca ou Mogador.

Le point le plus délicat était la cession d'une station navale sur l'Atlantique. L'Allemagne ne soulevait cette question que dans l'hypothèse où le protectorat français serait proclamé sur l'intégralité du Maroc, et avec l'espérance que la diplomatie française lui proposerait certaines concessions d'un autre genre en Europe. Et l'on put comprendre immédiatement ce dont il s'agissait. On cherchait à lier la question marocaine aux événements hypothétiques qui doivent agiter l'Autriche à la mort de François-Joseph, et l'on semblait nous insinuer ceci : « Si vous êtes raisonnables, si vous consentez à admettre la prédominance de l'Allemagne à Trieste, nous autres, Allemands, nous n'insisterions pas dans nos revendications sur le Maroc... »

Au lendemain de notre réconciliation avec l'Italie, pendant que l'Italie renouvelle la Triplice modifiée selon nos désirs, à la veille du voyage à Pétersbourg, puis à Berlin du roi Victor Emmanuel, nous demander une promesse ou une signature pour la germanisation de Trieste!

Le quai d'Orsay ne se laissa pas prendre à ces présents d'Artaxerxès. Il répondit que ces événements étaient trop lointains, tandis que la situation actuelle du Maroc demandait une imminente solution. Et prenant au mot les prétentions de la diplomatie berlinoise, l'ambassadeur de France indiqua qu'au cas où un changement s'opérerait dans le *statu quo* marocain, la France ne ferait, pour sa

part, aucune opposition à l'octroi d'un port à l'Allemagne sur la côte atlantique.

Mais, le maintien du *statu quo* est le fond de notre programme marocain; Bagdad contre Maroc, il n'est vraiment aucun autre objet d'échange et, comme Berlin ne veut pas négocier sur ce principe, les deux gouvernements restent face à face, en un silence gêné, que commencent de troubler seulement les récriminations des officieux allemands contre M. Delcassé, tandis que la diplomatie allemande appuie à Constantinople les projets unificateurs de M. Rouvier.

Ainsi échoue le premier essai de M. de Bülow pour la rupture des ententes occidentales. Guillaume II rentre en scène, croyant avoir conservé son prestige sur les cœurs et le gouvernement anglais.

Au cours de l'année 1901, bien que l'Angleterre n'ait pas oublié la « trahison » de M. de Bülow, la continuation des difficultés sud-africaines l'a obligée, elle aussi, à garder le silence. Au début de 1902, l'alliance anglo-japonaise lui permet enfin, suivant le mot de la *National Review*, « de renoncer définitivement à compter sur l'Allemagne ». Il semble que M. de Bülow mesure tout aussitôt la diminution des bénéfices diplomatiques et coloniaux que Berlin tirera d'une Angleterre affranchie. Le Chancelier est d'ailleurs engagé en d'inextricables combinaisons parlementaires : après l'échec du projet de loi sur les canaux, il dut refondre son ministère prussien (mai 1901), concéder aux Agrariens quelques portefeuilles, rompre avec M. von Miquel et les partisans d'une certaine liberté douanière. Ce premier succès augmente les exigences agrariennes, qui non seulement pourraient ruiner l'industrie nationale, si durement éprouvée déjà par la crise financière, mais qui menacent encore la bonne entente avec l'Italie et l'Autriche, et les relations commerciales avec les États-Unis, la Russie, le Canada et, par suite, l'Angleterre.

La discussion de ce nouveau tarif a commencé au Reichstag le 2 décembre 1901. M. de Bülow est en mauvaise passe : les exploits de ses fouetteurs dans les écoles polonaises le dis-

créditent au Reichstag. En pareille situation, un appel aux passions nationalistes est toujours d'usage à Berlin : les besoins de la collaboration française pour le Bagdad ne permettant pas la menace traditionnelle à l'ennemi héréditaire, c'est un chant d'anglophobie qu'entonne M. de Bülow le 8 janvier 1902, cinq jours après la réception du marquis Ito à Mansion House.

Depuis deux mois, les pangermanistes gourmandent M. Chamberlain qui, dans son discours d'Édimbourg (21 octobre 1901), a osé assimiler les camps de concentration, et autres procédés anglais dans l'Afrique du Sud, aux méthodes allemandes durant la campagne de France. Le 8 janvier 1902, discours au Reichstag du vice-président, H. von Stolberg-Wernigerode : « Dans toute la nation allemande, ces accusations sans équité ont excité l'indignation la plus profonde : qui insulte l'armée allemande, insulte le peuple allemand. » Adhésion du Chancelier :

Quand un ministre est obligé de justifier sa politique, il ferait mieux de laisser en dehors les pays étrangers. Si, néanmoins, l'on désire alléguer l'exemple d'autrui, il vaudrait mieux le faire avec circonspection... L'armée allemande est trop haut placée, son blason est trop net pour qu'elle s'affecte de jugements obliques. Le mot du grand Frédéric reste toujours vrai : « Laissez donc cet homme et ne vous excitez pas : il mord le granite. »

Durant les années 1900 et 1901, les Anglais en avaient entendu bien d'autres, et des écrivains ou des orateurs de presque tout le Continent. Mais c'était avant l'alliance anglo-japonaise. Et par sa « trahison », M. de Bülow leur est devenu odieux. *German Anglophobia* est désormais le thème de leurs journaux. Le *Times*, qui mène le chœur, ne cessera plus de mettre en lumière les agissements douteux du Chancelier. Dans son numéro du 11 janvier 1902, *Litterature of german Anglophobia* :

Le public anglais n'ignore pas que, depuis l'ouverture des hostilités, une campagne de « sots et dégoûtants » mensonges a été menée chez la plupart des peuples du Continent contre le peuple anglais et l'armée anglaise. Mais il ignore que l'Allemagne a été l'usine où ces inventions ont été fabriquées avec l'industrie la plus ingénieuse et sur la plus grande échelle... Le sujet est déplaisant; nous deman-

dons l'indulgence du lecteur si les preuves que nous allons donner révoltent non seulement le loyalisme, mais la commune pudeur, sentiment moins perverti en Angleterre qu'en Allemagne.

Suit un long catalogue : caricatures de la Reine et de la famille royale, du gouvernement, du peuple et de l'armée; tableaux reproduits en cartes postales et circulant par milliers « dans un pays où, ne l'oublions pas, le gouvernement revendique et exerce le contrôle le plus sévère sur toutes les opérations postales ».

En France, nombre de publications ont paru, que sûrement tous les Français de bon sens regrettent et que beaucoup d'entre eux ont publiquement blâmées. Mais la liberté, la licence en pareille matière est bien plus grande chez les Français, et ces publications restaient confinées dans les feuilles secondaires ou rageusement anglophobes; et les autorités françaises ont à deux reprises témoigné de leur désapprobation en faisant saisir les dessins outrageants.

Conclusion du *Times* : « Nous ne nous vantons pas de savoir quelles sont les intentions du gouvernement impérial dans la hâte qu'il met à pourvoir l'empire d'un formidable armement naval; mais à lire cette littérature populaire, les désirs du peuple allemand ne semblent pas douteux : l'Allemagne veut une arme qu'elle sait ne pouvoir employer qu'à satisfaire sa haine contre nous. » Justement l'Empereur (30 janvier) offre au Reichstag le tableau dressé par lui des marines de guerre étrangères, et le *Vorwaerts* publie une instruction secrète que Berlin est en train de préparer pour la refonte et l'extension du programme naval. Il faut noter cette date de janvier 1902 : après la fêlure de mars 1901, voici la rupture irréparable dans l'amitie anglo-allemande.

Guillaume pense tout raccommoder par de bonnes paroles. Il envoie des excuses à Londres par le même amiral von Senden-Bibran qui, en janvier 1896, avait « expliqué » à la reine Victoria le télégramme au président Krüger. Le prince de Galles vient à Berlin souhaiter la fête de l'Empereur et rendre visite aux Dragons de la Garde, dont sa grand'mère avait eu, dont son père a le commandement. Le roi d'Angleterre, — pour montrer sans doute que les citations de M. de Bülow ne sauraient l'atteindre, — envoie à son neveu la copie d'un portrait

du grand Frédéric que Guillaume II a souvent admiré au château de Windsor. Guillaume II nomme le prince de Galles colonel du régiment des Cuirassiers rhénans. Simples effusions de famille, qui, du moins, pourraient éviter les querelles inutiles entre Londres et Berlin et permettre aux germanophiles de Londres de réconcilier les deux presses. Mais, durant ces mois de janvier et de février 1902, les Anglais accusent M. de Bülow de perfides desseins dans sa politique américaine; ils disent que Berlin cherche à capter l'amitié des États-Unis : Guillaume II choisit miss A. Roosevelt pour marraine de son yacht, *Meteor*, que l'on va lancer à Shooper's Island, et il envoie pour parrain son frère, le prince Henri; les déclarations officieuses de la Chancellerie essaient de faire croire aux Américains que, durant la guerre cubaine, l'Angleterre s'est efforcée de coaliser l'Europe pour une intervention en faveur de l'Espagne; le sous-secrétaire d'État au *Foreign Office*, lord Cranborne, doit expliquer, excuser une démarche, non pas délibérément hostile, mais imprudemment généreuse que l'ambassadeur anglais, lord Pauncefote, avait alors tentée auprès de ses collègues à Washington.

Le prince Henri part pour New-York (15 février). Mais à son arrivée, les journaux américains célèbrent l'alliance anglo-japonaise et quelques-uns divulguent une étrange manœuvre des Allemands en rade de Manille, le jour de la capitulation (15 août 1898). Aussi, malgré les réjouissances, banquets, toasts et télégrammes de ce baptême au « champagne allemand », malgré les ovations et les grades universitaires au frère de l'Empereur, malgré le succès personnel de ce prince « good fellow », le voyage est sans résultats politiques. Pourtant l'Empereur veut en éterniser le souvenir par le cadeau d'un grand Frédéric en bronze : de Londres à Berlin, de Berlin à Washington, en ce printemps de 1902, on s'envoie des grands Frédérics. Raison de ce cadeau : le grand Frédéric, — télégraphie Guillaume II au président Roosevelt (14 mai), — a fermement gardé une attitude amicale à l'égard de la jeune République américaine, au temps de l'Indépendance, et c'est l'exemple que Guillaume se propose de suivre, *dem Mir von den grossen Könige gegebenen Beispiel, will Ich folgen.*

Le grand Frédéric en bronze embarrasse ces démocrates qui

ne l'ont pas demandé et qui ont assez froidement accueilli les tendres déclarations du prince Henri. Il disait aux douze cents journalistes invités en son honneur par la *Staats Zeitung* (27 février) :

Sa Majesté l'Empereur a soigneusement étudié les récents et rapides progrès des États-Unis. Sa Majesté sait que vous êtes un peuple en marche. Ma mission est une preuve d'amitié et de courtoisie, avec le seul désir de rendre plus amicales les relations entre l'Allemagne et votre pays. Si vous désirez serrer une main que l'on vous offre, vous en trouverez une autre toute pareille de l'autre côté de l'Atlantique.

Réponse de M. Whitelaw Reid au nom des Américains :

Parlant il y a quelques années à la Chambre de Commerce, je faisais remarquer que si Dieu et la nature ont désigné trois nations pour une amitié et une paix perpétuelles, c'est assurément l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. La faveur, avec laquelle les marchands de New-York ont autrefois accueilli mon toast, m'enhardit à le répéter en cette occasion significative, en présence de notre royal hôte.

Les deux mains dans les deux mains, propose le prince Henri. Les Américains répondent : une main à l'Allemagne, l'autre à l'Angletere. Les suspicions anglaises contre Berlin subsistent pourtant et même redoublent, quand le « trust de l'Océan », réunissant les compagnies de navigation allemandes et américaines, oblige Londres à protéger ses compagnies contre l'accaparement ou le boycottage (avril-mai). Déjà il n'est question que d'empiétements sur les marchés mêmes du Royaume-Uni : *German versus British trade*, *German commerce*, ce danger allemand, que l'on a si longtemps méconnu, apparaît formidable. Aux pertes commerciales pourraient s'ajouter des risques militaires. La guerre sud-africaine a montré le besoin qu'a l'Angleterre des croiseurs auxiliaires et des transports, que sa flotte de commerce doit lui fournir : si cette flotte, tout ou partie, passe sous l'administration ou même sous le pavillon de l'ennemi, comment pourra-t-elle, en toutes occasions, remplir tous ses devoirs?

Mais voici de bien autres craintes. Le gouvernement belge refusant la réforme électorale, la grève générale éclate à

Bruxelles et menace dans toute la Belgique; on parle d'attentats politiques et sociaux, de révolution; à Louvain, la garde civique tue huit manifestants, en blesse vingt-cinq (10-18 avril). M. de Bülow, qui croit à la durée sans limites de la guerre sud-africaine (Londres a refusé les médiations de la Hollande, 4 février, et, tandis que de Vet demeure insaisissable, lord Meihuen se laisse capturer par Delarey, 7 mars), M. de Bülow médite-t-il sur Anvers les tentatives qu'une pareille grève lui suggéreront en 1903 sur Rotterdam et qui n'échoueront que par la prompte énergie du gouvernement hollandais? Le prince de Radolin demande à M. Delcassé quelle conduite tiendrait la France au cas où la révolution mettrait le trône et la vie de Léopold II en danger. M. Delcassé répond que la France ne laisserait à personne le soin de rétablir l'ordre, sinon la royauté, à Bruxelles.

Cette conversation, transmise à Londres, y produit un effet d'autant plus grand que le *Times* vient de signaler à ses lecteurs (3 mars) l'ouvrage du Dr von Halle, *Volks und Seewirthschaft*, dont le ministre de la Marine impériale a accepté la dédicace : l'auteur a été le trucheman de l'Empereur en 1900 pendant l'agitation navale; il réclame maintenant l'union économique, puis politique de la Hollande avec l'Empire.

Survient la nouvelle que la reine Wilhelmine est atteinte de fièvre typhoïde (22 avril), que son état est inquiétant (3 mai). La succession de Hollande va peut-être s'ouvrir : les querelles entre les vingt ou trente prétendants donneront belle carrière au courtier allemand. C'est le moment que choisit Guillaume II d'abroger la dictature en Alsace-Lorraine (mai 1902).

On dit que ces nouvelles décident le roi Édouard à brusquer la paix sud-africaine. Depuis le refus de la médiation hollandaise, des pourparlers entre les représentants de la Couronne et les généraux boers (23 mars-13 avril) traînent, se rompent et se renouent. Mais l'Angleterre est persuadée qu'elle aura la paix pour le couronnement, parce que telle est la volonté d'Édouard VII... Le 1er juin, lord Kitchener annonce que la paix est conclue : les Boers reconnaissent le roi d'Angleterre comme leur souverain de droit; ils gardent l'usage de leur langue; ils obtiennent la promesse d'une prochaine autonomie et reçoivent trois millions de livres sterling (75 millions de francs) pour

relever leurs maisons dévastées. L'Angleterre attribue à la sagesse et à la générosité du roi ces conditions acceptables. Dès lors, Édouard VII est pour ses peuples l'artisan de la paix, *the peace maker*, et, de ce bienfait si longtemps attendu, ses peuples lui témoignent une reconnaissance que les fêtes de son prochain couronnement, puis l'annonce soudaine de sa maladie, de sa vie en danger, de son opération, de son rétablissement, font éclater en démonstrations bruyantes (24-28 juin).

La paix rend à l'Angleterre sa liberté d'action et de parole; le *Times* (3 juin) dit maintenant tout haut ce que les Anglais pensaient depuis un an :

En observant, durant les deux années dernières, l'attitude de l'opinion allemande, on a eu l'occasion unique de corriger certaines impressions fausses que nous pouvions avoir sur la distribution de nos amis et de nos ennemis à travers le Continent. Aucun État n'a été aussi actif que l'Allemagne à encourager l'espoir fatal des Boers en une nationalité indépendante. Les Anglais ont présents à la mémoire les derniers épisodes de cette politique. Mais ils ont oublié peut-être les beaux jours d'autrefois où les croiseurs allemands venaient saluer dans la baie de Delagoa les anniversaires du président Krüger. Ils ont pu oublier aussi la visite de ce dernier à Berlin et la fameuse « poignée de main » qu'il reçut de Bismarck, voici dix-huit ans bientôt. S'ils ont présent à la mémoire le non moins fameux télégramme au même président, peut-être ont-ils oublié la dépêche plus officiellement significative par laquelle le ministre des Affaires étrangères, baron de Marschall, déclarait à notre gouvernement que le maintien de l'indépendance des Républiques sud-africaines était parmi les intérêts allemands.

C'est par cette politique que le peuple allemand, mal disposé déjà pour l'Angleterre, fut conduit à ses démonstrations de chauvinisme et d'anglophobie... Quand la vanité et l'inutilité de cette politique apparut, il était trop tard pour arrêter le courant de haines et de calomnies; même la presse semi-officielle ne put être retenue; à vrai dire, dans le monde officiel, bien des influences s'exerçaient pour que cette presse ne fût pas retenue : l'animosité du peuple contre l'Angleterre rendait possible le vote du programme naval.

...Si toute coalition européenne contre nous fut toujours impossible, c'est à l'invariable fermeté du Tsar, à l'amicale et adroite diplomatie de M. Delcassé que nous le devons.

Guillaume II nomme Édouard VII amiral *à la suite* de la marine allemande (27 juin) et, comme le nouvel amiral envoie

ses condoléances pour la perte d'un torpilleur, réponse émue de l'Empereur : « Officier, sous-officier ou marin, il n'est pas un homme qui n'ait été profondément sensible à ce fait que le premier acte de notre nouvel amiral était un si affectueux message ».

Mais une autre surprise déroute la politique impériale. Le 11 juillet, lord Salisbury donne sa démission; il est remplacé, non par M. Chamberlain, mais par M. Balfour, et l'on dit que la volonté royale a déterminé le choix de ce nouveau Premier. L'Empereur a déjà perdu un fervent ami par la mort de Cecil Rhodes (26 mars), qui jusqu'au bout est resté fidèle au dogme impérialiste de la Triplice anglo-germano-yankee : par testament, il a institué à Oxford des bourses pour l'éducation en commun des trois jeunesses de sang germanique. Guillaume II garde pourtant ses espoirs de réconciliation. La presse germanique se hâte de réclamer de meilleures relations avec l'Angleterre : la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, par la plume du comte de Berchem, ancien sous-secrétaire d'État au temps de Bismarck, recommande aux journalistes le respect des nations étrangères; la *Gazette de la Croix*, en revoyant les caricatures de la guerre sud-africaine, se déclare choquée de leur grossièreté; Mommsen est parmi les fondateurs d'une société qui veut améliorer les rapports entre Londres et Berlin (15-25 juillet).

Le 6 août, Guillaume II est à Reval auprès de son « ami » Nicolas II, avec lequel il échange ses aiguillettes. Mais, le 19 août, il emmène le duc de Cambridge et l'ambassadeur inaugurer à Hombourg le monument de l'impératrice Frédéric; en septembre, il invite et pilote M. Brodrick, le ministre de la Guerre anglais, et lord Roberts aux manœuvres de Francfort-sur-l'Oder; lord Roberts y porte cet Aigle Noir qui, durant l'année 1901, a soulevé l'indignation de l'Allemagne; le 8 octobre, Guillaume II refuse de recevoir les généraux boërs que Berlin acclame; le 17, il envoie l'Aigle Rouge à M. Brodrick et aux généraux anglais qui ont assisté aux manœuvres...

M. de Bülow, par sa politique chinoise et son intervention contre les demandes anglaises dans le Yang-tsé, vient encore brouiller les cartes. Et l'on annonce le prochain départ de M. Chamberlain pour une longue tournée dans l'Afrique

australe (27 octobre). Les fêtes de Londres (24-28 octobre) témoignent de la popularité du roi toujours grandissante... Guillaume II arrive en Angleterre le 7 novembre. Il veut souhaiter la fête de son oncle et passer en revue son *Royal Dragoons*, rentré du Transvaal[1].

Il est reçu à Sandringham, non pas à Londres, en neveu, non pas en empereur. Dans le discours annuel au dîner du Lord Maire, M. Balfour dément « les fantastiques inventions », auxquelles a donné cours cette simple visite de famille. Guillaume II a pourtant une longue conversation avec les ministres, mais qui restent impénétrables, surtout avec M. Chamberlain, mais qui va s'embarquer; il rend une visite en Écosse à lord Rosebery, mais qui vient de signifier plus nettement encore sa « séparation définitive » de sir H. Campbell-Bannermann et du parti gladstonien (8 octobre). Le livre de la semaine est une *History of the Continental Anglophobia* où l'on voit comment, au XIXe siècle, la France était le principal foyer de cette haine, mais comment, au XXe siècle, c'est l'Allemagne qui l'est devenu. Dans le *Times* du 8 novembre :

L'empereur Guillaume est peut-être notre bon ami, comme nous sommes les siens; mais il n'est pas de complaisant qui puisse attribuer des mobiles d'amitié à la conduite de l'Allemagne envers nous... La vérité sur la politique européenne durant la guerre africaine ne sera pleinement connue que le jour où les Chancelleries livreront leurs secrets. Nous n'avons pas à anticiper les leçons de l'histoire. L'expérience nous suffit pour savoir qu'il est des puissances sur lesquelles nous ne pouvons pas compter.

Et le *Times* du 28 novembre, analysant un volume, *Speeches of the German Emperor*, qui vient de paraître, commence par cette citation impériale : « *An einem Kaiserwort soll man nicht drehen und deuten*, parole d'empereur ne doit pas être trop retournée et interprétée ». Guillaume II, néanmoins, obtient la collaboration de la flotte anglaise contre son débiteur du Vénézuéla, qui renie aussi les créances d'Angleterre et qui insulte le pavillon anglais.

Mais, dès le début de cette collaboration, l'opinion anglaise est mécontente : R. Kipling, sonore écho des passions popu-

1. Voir dans la *Revue* du 15 novembre 1907 : *Guillaume II à Londres*.

laires. R. Kipling, que Guillaume II appelait un jour « le chantre de notre commune race », publie dans le *Times* sa pièce des *Rameurs* :

Hier, vous nous juriez que nous étions au bout du voyage,
Et nous repartons en mer aujourd'hui,
Et vous nous parlez d'un engagement secret
Que vous avez signé à notre ennemi déclaré!

Il n'y a pas d'insulte dans la chrétienté,
Qu'ils n'aient jetée à notre porte!
Et vous dites que nous devons reprendre la mer d'hiver
Et naviguer une fois de plus avec eux!

Durant les mois de décembre 1902 et de janvier 1903, la brutalité allemande dans l'exécution vénézuélienne[1] aiguise ce mécontentement général, qu'accroît chez les politiques la crainte d'un malentendu avec les États-Unis. Au nom de la doctrine de Monroe, la presse américaine réclame une intervention : on dit que l'amiral Dewey concentre son escadre. La mission du prince Henri n'a laissé en Amérique que semences de haine : le *Bund national des Allemands* est accusé là-bas de faire une propagande nationaliste, en répétant l'appel maladroitement lancé par le prince aux citoyens américains qui portent un nom germanique : « Souviens-toi que tu es Allemand! » Les Américains n'ignorent pas que la coalition européenne contre « l'invasion » des produits yankees fut un instant et reparaît à certaines heures parmi les desseins de l'Empereur... Guillaume II doit remettre à 1904 l'envoi de son grand Frédéric en bronze.

Il ne se trouve bientôt personne en Angleterre pour excuser seulement l'intimité anglo-allemande : les orateurs de tous les partis rivalisent à déplorer cette « collaboration dans une affaire suspecte, qui a éveillé les suspicions de la nation entière », M. Asquith, que l'on disait un fidèle de lord Rosebery, comme lord Cranborne, qui est le sous-secrétaire d'État de lord Lansdowne. Et les explications confuses et contradictoires du gouvernement donnent au public le désir de plus en plus vif que le roi prenne en main toutes les affaires extérieures de la nation. Et c'est le moment que Guillaume II choisit d'offrir

1. Voir dans la *Revue* du 15 janvier 1903 : *Allemagne et Vénézuéla*.

au Reichstag le tableau comparatif, dressé par lui, des flottes anglaise et allemande.

*
* *

M. de Bülow s'aperçoit enfin que l'entente méditerranéenne est en train de grouper tous ceux que la perfidie bismarckienne a depuis vingt ans dupés ou lésés. La coopération anglo-italienne au Somaliland et les bateaux italiens, qui sont venus rejoindre la flotte anglo-allemande au Vénézuela, montrent que toute mauvaise humeur entre Rome et Londres a disparu. Entre Londres et Paris, l'entente n'est pas moins visible. De jour en jour, les deux nations se persuadent de cette solidarité économique, que l'ambassadeur de France, M. P. Cambon, ne cesse de mettre en lumière : son discours à l'*Association des Chambres de Commerce* anglaises (4 mars 1903) est accueilli par des salves d'applaudissements; chiffres en mains, M. J. Périer, vice-consul de France à Londres, a démontré dans son rapport de 1901 que, loin de se gêner l'un l'autre, les deux commerces de la France et de l'Angleterre se complètent et se servent [1]. Malgré les criailleries de nos coloniaux, les affaires de Mascate sont provisoirement réglées à l'amiable. On parle désormais de l' « entente cordiale », souhaitée de tous et « plus proche, dit le *Times*, que certains ne croient ». A la Chambre française (11 et 12 mars 1903), M. Delcassé déclare au sujet du Maroc :

> Il est un point qui doit être hors de contestation, c'est qu'aucun changement ne doit être fait sur la côte méditerranéenne du Maroc qui soit de nature à affecter, d'une façon quelconque, la liberté nécessaire du détroit de Gibraltar.

Le manifeste du Tsar, promettant des réformes, peut diminuer, supprimer peut-être la principale source de russophobie en Angleterre : la haine de l'autocratie (11 mars)... M. de Bülow se met donc en quête de sympathies. Le Kronprinz est allé à Pétersbourg (16 janvier) porter au Tsar le modèle du *Brunschwig*, le dernier bateau de la flotte allemande. Devant

1. Voir dans la *Revue* du 15 août 1902 : *le Commerce de la France*.

le Reichstag, le Chancelier se répand en protestations d'amitié pour la France et pour l'Angleterre (5 février 1903) :

Je suis pénétré de cette idée que des relations paisibles et amicales entre l'Allemagne et la France répondent à la prospérité des deux pays et que même *il existe un certain nombre de questions au sujet desquelles les deux nations peuvent marcher de pair à leur avantage réciproque*. Je m'efforcerai, pour ma part, d'entretenir à l'avenir les meilleures relations avec cette nation voisine, avec laquelle nous avons croisé le fer dans un temps qui est passé, mais dont nous n'avons méconnu ni les brillantes qualités, ni les services qu'elle a rendus au progrès de la civilisation...

Dans les relations entre les monarques, comme entre les Cabinets de Londres et de Berlin, je me réjouis de pouvoir dire qu'aucun changement n'est survenu : elles conservent le caractère amical qu'elles ont depuis de longues années. J'espère qu'avec le temps l'opinion publique, en Allemagne et en Angleterre, se laissera guider par la même pensée.

Ces bonnes paroles à la France sont-elles sincères? Quelques semaines auparavant, les journaux allemands ont commencé une campagne contre M. Delcassé et pour une intervention allemande au Maroc. M. de Bülow témoigne beaucoup d'égards à notre ambassadeur, le marquis de Noailles, qui présente ses lettres de rappel; mieux aurait valu faciliter la mission de ce galant homme que, par trois fois, on a voulu duper et qui, jusqu'au bout, ne s'est pas lassé d'offrir les honnêtes échanges. Trop tard... Moins par un dessein prémédité de Paris que par un effet des camaraderies parlementaires, Berlin n'aura plus un interlocuteur aussi bien préparé.

Pour l'achèvement de sa politique, M. Delcassé a cru nécessaire de remplacer nos trois ambassadeurs de Madrid, de Pétersbourg et de Berlin. L'envoi de M. Jules Cambon à Madrid indique assez que vers l'Espagne, Paris va tourner ses principaux efforts. A Pétersbourg, M. Bompard, spécialiste en négociations économiques, donnera la main à M. Witte. A Berlin, M. Delcassé aurait voulu un ambassadeur de grand renom; il a prié M. Léon Bourgeois, qui rentre de la Conférence de La Haye avec l'admiration des Chancelleries, d'accepter le poste. M. Léon Bourgeois, refusant, a désigné avec insistance M. Bihourd.

En ce printemps de 1903, Paris ne repousse pas les avances

de M. de Bülow. Les questions au sujet desquelles « les deux nations peuvent marcher de pair, à leur avantage réciproque », il n'est pas difficile de deviner que c'est le Bagdad avant tout. La Porte signe le firman détaillé (mars 1903). Financiers et coloniaux se remettent en chasse pour obtenir l'adhésion de M. Delcassé à la collaboration franco-allemande. Mais les objections russes contre le Bagdad ont reparu : décidément, M. Witte refuse toute participation directe; la nouvelle combinaison comporte 40 pour 100 aux Allemands, 40 pour 100 aux Français, 20 pour 100 à des neutres, Suisses, Belges et Hollandais. Sans les Russes, M. Delcassé refuse de s'engager en cette affaire, si les Anglais n'y figurent et si l'on ne revient pas, pour la direction et l'administration, aux arrangements de 1901.

C'est donc à Londres que les Allemands portent leurs offres. Un syndicat anglo-franco-allemand est projeté : 30 pour 100 aux Allemands, 30 pour 100 aux Anglais, 30 pour 100 aux Français, 10 pour 100 aux neutres. Le groupe financier de Londres se chargera d'obtenir l'appui de son gouvernement à l'entreprise, afin qu'une augmentation des droits de douanes en Turquie fournisse la garantie kilométrique.

Il semble, d'abord, que le gouvernement anglais admet la combinaison : M. Chamberlain vient justement de rentrer d'Afrique (14 mars) et le roi Édouard est dans la Méditerranée. M. Balfour, en réponse aux critiques de M. Gibson Bowles, déclare (8 avril) — c'est l'argument que M. Delcassé a toujours employé à Pétersbourg — que, tôt ou tard le Bagdad devant se construire, il vaut mieux y prendre part pour acquérir un moyen de contrôle. Félicitations des journaux allemands, qui voient déjà l'affaire conclue. Mais protestations des journaux anglais, pour qui toute collaboration anglo-allemande est désormais une duperie. La nation anglaise a de nouveau les yeux sur la Hollande où les grèves des chemins de fer et des ports risquent de fournir un prétexte à une intervention : on annonce que Berlin fait des représentations à La Haye au sujet des courriers de Rotterdam (15 mars-15 avril); on dit que le Premier hollandais, le Dr Kuyper, est acquis à une union douanière avec l'Empire; en face de Londres, Rotterdam deviendrait le grand port de ce Zollverein continental

et, le Bagdad étant construit, les Allemands disposeraient de la route mondiale entre les mers du nord de l'Europe et les golfes asiatiques de l'Océan équatorial.

En relisant le firman du Bagdad, les gens de Londres constatent que l'entreprise, purement allemande, ne saurait devenir « internationale avec pleine égalité de participation et de contrôle pour tous les contractants ». D'après le vice-consul anglais de Constantinople, l'article 35 de la Convention prévoit que « les porteurs de l'emprunt n'auront aucun droit à la direction de la Compagnie ». On publie cette Convention et les statuts de la compagnie projetée : « Les seuls gains seraient pour l'Allemagne, dit le *Times*, et les grandes pertes pour les intérêts anglais dans le Golfe et sur les Fleuves ». Londres refuse de coopérer (24 avril).

Édouard VII est parti de Portsmouth le 31 mars. On a annoncé qu'il venait à Paris. Mais il a pris le chemin des diplomates, le plus long. A Lisbonne (2 avril), première visite au « séculaire ami et allié ». A Gibraltar (8 avril) et à Malte (16 avril), visites aux deux surveillants de la « liberté » méditerranéenne. En passant devant Alger, le roi a reçu les saluts de la flotte française. A Naples et à Rome (23-29 avril), première rencontre avec le groupe méditerranéen ; démonstrations enthousiastes ; revue de 25 000 hommes. Enfin, Paris (1er mai) : gala, revue, toasts et discours. Le Président Loubet, célébrant « les relations amicales qui existent entre les deux pays », annonce qu'elles « doivent se reserrer encore pour le développement de tant d'intérêts communs et pour la paix du monde ». Souhaits du roi à la Chambre de Commerce anglaise : « L'amitié des deux pays est l'objet de mes constantes préoccupations et je compte sur vous tous, qui jouissez de l'hospitalité française, pour m'aider à atteindre ce but. » Et Paris, un an à peine après cette guerre sud-africaine qui l'avait parfois enfiévré de tant d'indignations contre l'Angleterre, Paris applaudit à celui qui fut son Prince de Galles et qui ne l'a pas oublié : « Il est à peine besoin que je vous dise avec quel plaisir sincère je me trouve dans ce Paris auquel, vous le savez, j'ai fait par le passé de très fréquentes visites, avec un plaisir toujours plus grand, et pour lequel j'ai un attachement

fortifié par tant d'heureux souvenirs que le temps ne pourra jamais effacer. »

*
* *

Cinq ans se sont passés depuis cette première visite : les deux derniers actes de la Triple Entente se sont joués, avec la double péripétie de la guerre russo-japonaise et du discours de Tanger, avec le dénouement d'Algésiras. Durant ces cinq années, j'ai essayé, mois par mois, de tenir les lecteurs de la *Revue* au courant de cette pièce admirable. Les derniers évènements sont trop connus de tous, pour qu'il soit besoin de les exposer à nouveau, trop proches de nous encore pour que l'on puisse en donner tous les mobiles publics et secrets. Voici d'ailleurs qu'une nouvelle tragédie nous est offerte : les Turcs eux-mêmes, se tournant vers les idées occidentales, trompent le dernier espoir de M. de Bülow, dont les officieux nous annonçaient, il y a quelques jours à peine, la signature d'une Triplice germano-austro-turque, en réponse à la Triple Entente.

Bagdad-Macédoine-Maroc : depuis deux ans, M. de Bülow aurait dû comprendre que cette négociation triangulaire était la seule qui pût concilier tous les intérêts de l'Europe. A plusieurs reprises, Londres et Paris ont offert cette négociation ; mais M. de Bülow voulait, sans bourse délier, le bénéfice du Bagdad. Il peut aujourd'hui se féliciter du résultat : Abd-ul-Hamid ayant enfin trouvé la garantie kilométrique qui permit aux Allemands leur emprunt, les Jeunes-Turcs entrent en scène. Contre « notre » sultan Abd-el-Aziz, M. de Bülow a lâché « son » sultan Moulay-Hafid ; ce sont les élèves de l'Allemagne, les officiers dressés par elle qui lâchent la révolution contre « son » sultan Abd-ul-Hamid.

VICTOR BÉRARD

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

CARRIÈRE D'ARTISTE[1]

I

— Je ne peux vraiment plus continuer à poser, maman. Je suis toute raide... et je gèle.

En parlant ainsi, Miss Bella Morrison se levait, bâillait et s'étirait les bras, avec affectation. Elle s'était adressée à sa mère, sans regarder le peintre, pour qui elle venait de poser près de deux heures. Celui-ci, un très jeune homme, demeurait embarrassé et silencieux, le pinceau suspendu, les yeux baissés, une rougeur aux joues. Miss Bella n'avait pas l'air gracieux : elle cherchait évidemment à blesser quelqu'un et le peintre ne pouvait se flatter que ce quelqu'un fût Mrs. Morrison, la seule personne présente, avec lui-même et son modèle.

La mère haussa imperceptiblement les paupières et, sans cesser de tricoter, elle dit sur un ton d'aigreur :

— Comment n'aurais-tu pas froid? Porter cette toilette ridicule, par un temps pareil!

Ce fut au tour de la jeune fille de rougir. Elle fit une moue boudeuse. Discrètement, l'artiste revint à son chevalet et se mit à travailler un pli de draperie.

1. L'original a paru sous ce titre : *Fenwick's Career.*

Published August fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by HACHETTE ET Cie.

— J'ai choisi cette robe, parce que j'ai pensé que monsieur Fenwick tenait à peindre quelque chose de joli... Et comme, évidemment, il ne voit rien en moi qui l'intéresse, (elle regarda le portrait par-dessus l'épaule, avec un geste d'humilité feinte qui dissimulait mal son dépit), j'ai supposé que du moins il saurait apprécier ma plus belle toilette.

— Je regrette que vous ne soyez pas contente, Miss Morrison, — dit Fenwick, en reculant de quelques pas pour examiner sa toile, non sans un air de défi.

Ses yeux revinrent alors au modèle, — une beauté vulgaire, trop légèrement vêtue de mousseline blanche, dont la transparence laissait voir les épaules et les bras avec une générosité que ne justifiait guère le glacial printemps du Westmoreland. Puis il se rapprocha de son œuvre pour la retoucher.

Miss Morrison répondit dédaigneusement à son témoignage de regret :

— Cela m'est bien égal. J'ai posé, parce que papa s'était fourré cela dans la tête. Il m'a promis que, si le portrait me déplaisait, il le cacherait dans son cabinet, où mes amies ne le verraient pas. Donc je m'en moque!

— Bella, tâche d'être polie! — fit sévèrement sa mère, qui se leva pour regarder à son tour.

Les joues de Bella se colorèrent plus encore, sa gorge se gonfla, le bout de son pied s'agita nerveusement.

— J'ai dit cent fois à monsieur Fenwick qu'il me faisait une lèvre supérieure beaucoup trop longue... et... que je n'avais pas de vilains yeux fixes comme ceux-là... ni une bouche pareille... ni... ni... C'est... c'est insupportable!

Elle se détourna. Fenwick, consterné, comprit qu'elle était sur le point de pleurer de rage.

Mrs. Morrison mit ses lunettes. C'était une petite femme aux cheveux grisonnants; de son visage ridé, fatigué, semblaient s'être évanouis depuis longtemps tous les sourires. Même au repos, ce visage avait une expression d'angoisse secrète, de crainte habituelle et vigilante. Chacun de ses mouvements, chacune de ses paroles trahissait une méfiance glaciale, comme si, de tous côtés, elle eût redouté d'effleurer quelque chose de dangereux, d'ouvrir la porte à quelque chance mauvaise.

Elle considéra le portrait, puis sa fille, et prononça lentement :

— Il n'est guère flatté! Mais je ne peux pas dire tout même qu'il ne te ressemble pas, Bella.

— Oh! j'étais sûre que vous me diriez quelque chose d'approchant! — répliqua sa fille, méprisante.

Elle se courba pour ramasser un châle dont elle s'enveloppa le buste, rassembla son ouvrage et un livre avec lequel ses mains jouaient durant la pose; puis elle se redressa, d'un air ridiculement tragique :

— Adieu, monsieur Fenwick. Je ne poserai plus, si vous le voulez bien.

— Je ne songe pas à vous le demander, mademoiselle! — murmura le jeune peintre, s'écartant pour la laisser passer.

— Voyons! voyons! qu'y a-t-il? — cria, du seuil, une voix réjouie. — Bella, ma fille, où t'en vas-tu? Est-ce que la séance est finie?

— Voilà deux heures qu'elle dure, papa. Ça fait que j'en ai assez! — déclara Miss Bella, continuant sa sortie.

Son père l'arrêta par le bras :

— Peste! comme te voilà élégante!... N'est-ce pas, maman, qu'elle est élégante?... A présent, voyons ce portrait!

Et, ramenant vers le peintre sa fille récalcitrante, il la retint de force quelques instants, pour comparer modèle et portrait.

— Est-ce que je louche, papa? — questionna Miss Morrison, la tête détournée, dans une attitude insolente.

— Attends un peu, ma fille.

— Est-ce que j'ai des joues de laitière et une taille comme celle de Fanny?

Fanny, la servante des Morrison, n'était rien moins que svelte.

— Tais-toi, Bella : tu me déranges.

Le menton de Bella remonta de plusieurs lignes; son pied recommença de battre le parquet, tandis que M. Morrison continuait de regarder sa fille et le portrait, tour à tour.

Enfin il la lâcha en riant :

— Sauve-toi à présent, petite, si tu y tiens!... Ma parole, Fenwick, vous êtes en progrès! Il n'y a pas de doute là-dessus; certains détails d'exécution sont étonnants... Mais, tout de

même, je ne vous vois pas gagnant votre vie à faire des portraits... Ni vous non plus, j'imagine!

Amicalement, sa main maigre frappa sur l'épaule du jeune artiste, sans qu'il interrompît son étude attentive de la toile.

— Je vous ai toujours dit, monsieur, que je ne peindrais pas de portraits, à moins d'y être forcé, — dit Fenwick, d'un ton fier et la voix un peu voilée.

Il avait commencé à ranger son attirail et à nettoyer sa palette.

— Mais vous y serez forcé... à moins que vous ne teniez à mourir de faim! — riposta Morrison, gaiement. — Qu'est-ce que vous en dites, maman?

Il s'adressait à sa femme en relevant ses lunettes.

Morrison était de haute taille, un peu voûté par les longues années de bureau. La première fois qu'on le voyait, on était surtout frappé de la mobilité de toute sa physionomie : tête petite sur un cou mince, yeux bleus vacillants, bouche souriante, — ce qui n'est pas précisément le type ordinaire du caissier.

Sa femme, rencontrant le regard qu'il fixait sur elle, prit l'air inquiet; la ride habituelle de son front se creusa. Elle s'était aperçue que son mari froissait un journal dans sa main droite, qu'il était nerveux et surexcité. Une angoisse humiliante et déjà ressentie la saisit toute. Comme employé supérieur et homme de confiance d'une banque solidement établie dans une des cités cotonnières de la province, M. Morrison avait un considérable maniement de fonds. Et, depuis des années, sa femme le soupçonnait d'employer les capitaux de la banque à ses spéculations privées. Elle n'avait jamais osé lui en dire un mot, mais, calviniste sévère par nature et par éducation, elle vivait dans la terreur constante de la ruine en cette vie et de l'enfer dans l'autre.

Un instinct l'avertissait que son mari forçait le pas. Au moment où leurs yeux se croisèrent, il lui vint la certitude qu'il avait reçu des nouvelles très agréables, — et une autre certitude non moins forte, celle que ces nouvelles agréables auraient dû le pénétrer de honte.

Elle se redressa, avec une muette répulsion; ses mains tremblèrent en lâchant son tricot.

— Je serais bien fâchée d'avoir un fils qui ne fît pas autre chose que peindre des portraits.

John Fenwick la regarda, ahuri.

— Pourquoi? — demanda le mari, en riant.

— Parce qu'à mon avis, — poursuivit-elle de sa voix sèche et mesurée, — un chrétien peut mieux employer son temps qu'à satisfaire la vanité de sottes petites filles en gaspillant de longues heures à reproduire l'image de ce pauvre corps mortel, sans réel intérêt pour personne.

— Vous auriez bientôt fait de supprimer l'art et les artistes, ma chère! — s'écria Morrison, levant les mains au ciel. — Oublieriez-vous, par hasard, que saint Luc était peintre?

— Où avez-vous découvert cela, s'il vous plaît, monsieur Morrison? — répliqua lentement sa femme. — Ce n'est pas dans la Bible... bien que vous vous le figuriez, je crois... Bonsoir, monsieur Fenwick. Je regrette que vous n'ayez pas eu plus de plaisir ici, et je ne puis nier que ma fille se soit montrée odieuse... Bonsoir.

Glaciale, elle lui tendit le bout des doigts. Au moment de fermer la porte derrière elle, Mrs Morrison lança un dernier regard à son mari, un regard sombre et craintif.

Il l'esquiva, car, en ce moment même, il arpentait la chambre avec entrain. Demeuré seul en compagnie du peintre, il marcha vers celui-ci, et lui passa un bras en travers des épaules :

— Eh bien!.. Où en sommes-nous de notre argent?

— Il ne m'en reste guère, — dit Fenwick, avec un recul machinal.

On voyait qu'il sentait sa dépendance, hélas! et qu'il en souffrait.

— Avez-vous des commandes nouvelles?

— Oui. Un portrait d'enfant à Grasmere, et la jeune femme d'un fermier, une nouvelle mariée... Puis, Satterthwaite, le boucher, parle de me commander bientôt quelque chose... Il y a aussi un pasteur, du côté d'Easedale, qui voudrait le portrait de son petit garçon.

— Qu'est-ce qu'on vous paie pour tout ça?

— Trois livres... quelquefois cinq, — dit le jeune homme, à contre-cœur.

— Un peu plus qu'à un photographe.

— Oui... Les gens disent que si je ne suis pas arrangeant, il ne manque pas d'autres peintres, et qu'ils n'ont pas d'argent à jeter par la fenêtre.

— Hum!... A ce train-là, Fenwick, votre fortune ne se fera pas au galop... Et votre père?...

Fenwick eut un geste découragé, qui signifiait :

« A quoi bon discuter cela? »

— Hum!.. Enfin quels sont vos projets, à présent? Pouvez-vous vivre de ce que vous gagnez?

— Non! — fit brusquement le peintre; — je m'endette.

— C'est fâcheux. Mais quelle est votre idée, à vous? Il est impossible que vous ne voyiez aucun moyen de sortir de là.

— Si je pouvais aller à Londres, — répliqua Fenwick, d'une voix hésitante, — j'en sortirais bien vite!

— Qui vous empêche?

— C'est assez simple. Vous n'avez pas besoin de le demander, monsieur. Je n'ai pas d'argent... et j'ai femme et enfant.

L'accent trahissait une irritation profonde. Fenwick avait rejeté en arrière sa belle tête et ses yeux étincelaient. Il était clair que l'interrogatoire indiscret de Morrison froissait un orgueil toujours prêt à partir en guerre, exaspéré par la misère et l'insuccès.

— Oui, votre mariage fut imprudent, mon garçon... Pourtant... pourtant...

M. Morrison se remit à marcher de long en large, ruminant une idée, ses longues mains maigres croisées derrière son dos, la tête basse. De temps à autre, il tournait les yeux vers le journal qu'il avait jeté de côté.

Enfin il revint vers le peintre :

— Ma parole, Fenwick, j'ai envie de faire quelque chose pour vous... oui, sérieusement!... Je crois que vous justifieriez ma générosité. Et j'ai toujours eu le cœur tendre à l'égard des artistes. Regardez tout ce qu'il y a dans cette pièce...

D'un geste circulaire, il désigna les murs tapissés d'aquarelles.

— J'ai connu la plupart de ceux qui ont peint cela, et j'en ai aidé un grand nombre. Ces aquarelles, presque toutes, représentent des prêts... des avances, que j'ai été fier de consentir, à des heures difficiles. (Il frappa la table de son poing fermé.) Oui, fier! parce que je croyais au génie des hommes à qui je

les faisais. Je leur disais : « J'accepte un tableau », et ils avaient l'argent... et l'argent sauvait leurs meubles... leur foyer... leurs femmes et leurs enfants... Eh bien! je suis content et fier d'avoir fait cela... vous m'entendez, Fenwick?

Il s'interrompit, les yeux sur l'artiste, semblant par toute son attitude vouloir lui arracher une approbation; mais l'autre garda le silence. Il s'abritait dans l'ombre d'un rideau, et le sourire de sarcasme que sa lèvre ne pouvait retenir échappa ainsi à son interlocuteur.

— Vous voyez donc bien, je ne fais que suivre une vieille habitude, en vous disant : « Fenwick, je crois en vous! Je crois à votre talent... j'ai pitié de vos difficultés... je veux vous venir en aide... Combien vous faut-il pour aller à Londres et y vivre six mois, le temps de vous créer des relations et d'exécuter quelques travaux?

— Cent livres, — fit le peintre, haletant.

— Cent livres... Et que ferez-vous de votre femme?

— Son père lui donnera très probablement asile, et aussi à l'enfant... Bien entendu, je lui laisserai de quoi vivre.

— Soit!... Maintenant, mes garanties : en un mot, comment comptez-vous me rembourser?

M. Morrison s'exprimait avec une extrême douceur. Le bleu de ses yeux, largement cerclé de blanc, rayonnait de bienveillance; sa bouche n'était que sensibilité. Si, tout à l'heure, sa physionomie avait rappelé un peu celle de l'oiseau de proie, il était maintenant transformé en colombe, — quoique obligé, bien à regret, de prêter une attention passagère à la question d'argent.

Fenwick hésita :

— Vous m'aviez, n'est-ce pas, parlé de six guinées, pour ce portrait?

Il indiquait la toile d'un signe de tête.

— Oui, je crois. Bella, malheureusement, l'a pris en grippe : je ne pourrai l'accrocher nulle part. N'importe! Marché conclu est conclu.

Le jeune homme se redressa fièrement :

— En effet, monsieur Morrison... Vous vouliez également me commander votre portrait, et celui de madame Morrison. (L'autre fit un geste d'assentiment.) Eh bien! je pourrais, cet hiver, quand je viendrai voir ma femme, pousser une pointe,

chez vous, jusque à Bartonbury... Pour le reste de la somme... je vous rembourserai dans l'année... à moins... à moins qu'il ne m'arrive malheur... ce qui est toujours possible!

— Attendez-moi ici : je vais chercher l'argent... Mieux vaut ne pas vous engager à me rembourser en espèces : cela vous mettrait une pierre au cou. J'accepterai des tableaux.

— Très bien!... Alors j'exécuterai pour vous une composition originale... sujet historique ou d'imagination, dimension moyenne... d'ici à la fin de l'année... Ou bien je vous ferai des copies... vous m'avez dit qu'il vous en faudrait deux ou trois... une grande ou deux petites, d'après ce que vous choisirez, à la *National Gallery*.

Morrison eut un rire gai; il souleva un numéro du *Journal d'Art*, posé sur la table :

— Voici un article sur ce peintre allemand, Lenbach, dont on fait aujourd'hui tant de tapage. Quand il était jeune, le baron Schack, paraît-il, le payait cent livres par an, pour employer *tout son temps* à lui faire des copies en Italie et en Espagne.

Il parlait délicatement, du bout des lèvres... Fenwick rougit. Morrison ne le regardait pas; sans quoi, il aurait vu ses yeux flamboyer.

— Les prix ont monté, — fit sèchement le peintre. — D'ailleurs, cela coûte un peu plus cher de vivre à Londres aujourd'hui qu'en Italie au temps de la jeunesse de Lenbach.

— Alors vous connaissez son histoire?

— Vous m'avez prêté l'article... En tout cas, passons-nous notre marché?

Fenwick s'était levé; son accent devenait tranchant, presque agressif. Le ton ni l'attitude de ce garçon n'avaient rien d'un suppliant. Morrison l'observait avec amusement.

— Si cela vous plaît d'appeler la chose un marché! — fit-il, haussant quelque peu ses faibles sourcils. — Soit! j'en cours le risque.

Il sortit, Fenwick enfonça les mains dans ses poches avec une exclamation étouffée, puis alla vers la fenêtre. Devant lui s'étendait une vallée du Wesmoreland, dans son premier éclat printanier. Mais il ne voyait rien. Le sang affluait à son cœur et à son cerveau avec une rapidité suffocante. La chance venait donc à lui! Que dirait Phœbé, sa femme?

Il était debout près de la spacieuse fenêtre; son visage et sa taille se détachaient avec un vigoureux relief sur le vert cru du paysage : toute l'énergie de cette vision de mai semblait se répéter et s'exprimer dans la personne de l'homme qui la contemplait. Grand, les épaules un peu arrondies, la tête massive au front large couverte de cheveux bruns en désordre; des yeux sombres et mobiles, où brûlait une volonté forte et même surexcitée, mais que voilait parfois une singulière méfiance; un nez légèrement dévié, par suite d'un accident au *foot-ball*; une bouche amplement, franchement fendue, qui prenait souvent le pli du sarcasme. L'aspect général témoignait d'une pénétration âpre, plutôt agressive que sympathique. Les mains robustes et fines pourtant étaient celles d'un ouvrier d'art doué des instincts tactiles les plus délicats.

Soudain le jeune homme pivota sur lui-même et regarda les aquarelles qui garnissaient les murs.

— Vieil hypocrite! Elles valent cher... et je parierais qu'il les a eues pour rien!... Il voudrait avoir mes toiles au même prix; mais il verra que je suis aussi malin que lui.

En effet, parmi ces peintures figuraient des œuvres d'artistes devenus célèbres depuis et jouissant, à cette heure, d'un renom solide chez les marchands de tableaux comme dans les ventes, surtout à Birmingham et dans les villes du Nord. Morrison avait été, pendant de longues années, commis de banque à Birmingham, avant d'obtenir sa place actuelle. Un groupe d'artistes du Midland, dont le talent était devenu fameux, semblaient avoir été ses amis jadis, ou peut-être seulement ses débiteurs. En tout cas, ils étaient bien représentés sur les murs de cette petite maison du Westmoreland, où l'exploiteur passait ses vacances.

Fenwick l'entendit qui revenait. Morrison lui mit une enveloppe dans la main et, lui indiquant une chaise devant la table, dicta une formule de reçu : il stipulait que le remboursement se ferait dans l'année, soit en argent, soit en tableaux comme il était convenu.

— Pas de phrases, mon garçon, pas de phrases! cela suffit, — dit Morrison, quand l'artiste se leva en balbutiant quelques remerciements. — Toute la vie, ma nature m'a porté à secourir les chiens boiteux. Demandez à ceux qui

me connaissent... A présent, quelle ligne de conduite allez-vous suivre?

Fenwick tourna vers lui un visage qui s'efforçait vainement de ne pas trahir sa joie :

— Pour commencer, je chercherai, cela va sans dire, un travail qui me donne du pain. J'irai montrer mes dessins aux éditeurs de journaux illustrés. Je suivrai, le soir, des cours avec modèle vivant... Et, tout le reste du temps, je peindrai... je peindrai, que le diable m'emporte!

M. Morrison fronça un peu les sourcils :

— A votre place, j'éviterais ces expressions-là, Fenwick... Vous peindrez, mon garçon... que peindrez-vous?

— Évidemment, j'ai mes idées, — dit Fenwick, les yeux fixés sur la porte.

— J'ai acquis, je pense, le droit de les connaître?

— Certes!... Je me propose de combiner la couleur et la poésie dramatique des préraphaélites avec le réalisme et le dessin de l'école française.

Son interlocuteur ne put réprimer une grimace de surprise moqueuse.

— Ma parole, Fenwick, si vous échouez, ce ne sera pas faute d'ambition!

Le jeune homme rougit, mais il fit un signe tranquillement affirmatif.

— On n'arrive à rien sans ambition... Depuis longtemps, mes idées là-dessus sont arrêtées : notre école romantique n'a plus aucun avenir, si elle ne s'approprie le dessin et la technique des Français. Quand ils auront fait cela, les Anglais seront les premiers du monde.

L'étonnement de Morrison grandissait. Cette décision, cette assurance, jamais le peintre humble et obscur de Miss Bella ne l'avait manifestée aussi nettement.

— J'entends... vous comptez devenir un des premiers peintres du monde? — fit son protecteur, sur un ton de taquinerie.

Fenwick hésita :

— Je ferai de bon ouvrage, — finit-il par répondre, avec l'accent d'un homme buté.

Puis, brusquement, il redressa la tête :

— Si je n'en étais sûr, je ne vous laisserais pas me prêter de l'argent.

Morrison se mit à rire :

— Parfait!... Et maintenant, qu'est-ce que va nous dire Mrs. Fenwick?

L'artiste se détourna; il ressaisit l'enveloppe, et boutonna son veston par-dessus.

— Je vais la consulter tout de suite... Et que ferai-je du portrait de Miss Bella?

— Emportez-le... et voyez si vous pouvez un peu l'embellir! fit Morrisson, jovial. Vous avez besoin d'acquérir beaucoup de sagesse mondaine, mon cher Fenwick. Les femmes veulent être flattées.

Fenwick renouvela ses regrets d'avoir désappointé Miss Morrison, mais d'un ton tout aussi banal qu'auparavant. Après s'être penché sur le portrait et avoir examiné de près cette figure vigoureuse et laide, qui se recommandait par certains traits de remarquable technique, il le mit de côté et dit qu'il l'enverrait chercher le soir. Puis, ayant empaqueté et chargé sur son épaule le reste de son attirail, il se trouva prêt à partir.

— Je vous suis immensément obligé, — dit-il, en tendant la main à Morrison.

Celui-ci épiait du coin de l'œil le beau garçon dont l'ardente prunelle s'allumait, dont frémissaient les lèvres.

— N'en parlons plus, — fit-il avec un redoublement de bonhomie. — C'est ma manière!... c'est ma manière!... Quand partez-vous?

— Probablement, la semaine prochaine. Je viendrai vous dire adieu.

« Il me faut une année entière!... Phœbé va trouver que c'est dur... »

John Fenwick s'était arrêté en chemin, contre la petite barrière au-dessous de laquelle coulait un ruisseau : tantôt il pensait à ses soucis domestiques, tantôt il s'absorbait dans les flots de pures délices qui jaillissaient, autour de lui, de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Il se trouvait dans une vallée compliquée et charmante, enfilée par le chemin qui menait chez lui, à Langdale. De chaque côté du ruisseau, des pentes nues ou boisées, déchirées par des carrières, accompagnaient les sinuosités de l'eau; parfois quelque petit champ la bordait, parfois elle était enserrée par des murs en pierres sèches et en troncs d'arbres

Devant Fenwick s'élevait une ferme du Westmoreland, toute blanche, avec son porche à pignon, son toit moussu, son encadrement traditionnel d'ifs et de sycomores. A gauche, au-dessus de la ferme, la vigoureuse structure d'une sombre montagne rocheuse, empourprée sous les reflets du couchant, se perdait dans les obscures hauteurs des nuages, — entaillée, vers le bas, d'une gorge profonde, où s'étageaient, isolés ou par bouquets, dans la verdoyante herbe de mai, les arbres dorés, jusqu'à ce que leur éclat distinct se confondît dans l'épaisseur du bois qui ceignait la ferme blanche.

Ce plaisir que donnaient à Fenwick les teintes empourprées de la montagne, les couleurs diaprées du feuillage, toute cette magie de lumière et d'ombre qui emplissait la vallée, — plaisir involontaire, physique, automatique, dépendant d'une certaine sensibilité nerveuse et cérébrale, — ce plaisir vibrait et persistait en lui, sans que son esprit cessât pourtant d'être harcelé de pensées pénibles.

Eh bien! Phœbé n'avait qu'à choisir... Leur existence commune arrivait à un carrefour. Leurs chemins allaient se séparer. Ou il serait un vrai peintre et marcherait de pair avec les premiers dans son art, pourvu du même bagage, — ou bien quoi? il deviendrait quelqu'un de tout différent : gérant agricole, peut-être, commis chez son oncle, le marchand de meubles, à Darlington; peut-être contrôleur au chemin de fer... n'importe! Il arriverait toujours à gagner son pain et celui de sa femme. Le contraire n'était pas à craindre. Mais, s'il choisissait d'être artiste, il voulait être un artiste supérieur. Qu'on lui fournît l'occasion d'apprendre davantage, qu'on lui accordât du temps, des chances favorables : il égalerait les plus grands.

Morrison, c'était clair, l'avait jugé sot et prétentieux. A son aise!

Quelle chance avait-il jamais eue de montrer tout ce qui

était en lui?... Accoudé à la barrière, il songeait, tout en fumant, à son père et à sa mère, à son enfance dans la petite ville de Kendal, dans cette boutique de librairie à laquelle il avait dû le meilleur de son éducation.

Non qu'il eût été un enfant négligé. Loin de là! Il se rappelait sa douce mère, inquiète de le voir dessiner sans cesse, — inquiète de sa résolution, toujours plus affirmée, de devenir un artiste, — harassée par des efforts constants pour maintenir, à mesure qu'il grandissait, la paix entre lui et le vieux père irritable. Il se rappelait le jour où elle mourut, et les effets pittoresques de lumière et d'ombre dans la chambre tendue de blanc, les fleurs, la tête grise soulevée par l'oreiller... Il se rappelait aussi certaine tentative secrète, la nuit, dans sa propre chambre, pour reproduire tout cela, à la craie, sur du papier gris, et sa révolte contre tant d'impuissance, et le dessin lacéré, — et les larmes, que, semblait-il, la morte voyait et approuvait comme un autre lui-même.

Puis ce furent les années de collège. Son père l'envoya dans une vieille école fondée jadis à Penrith par donation royale, afin qu'il y grandît loin de la maison familiale et sous une discipline sévère. Là il reçut une bonne instruction commerciale, ornée d'un peu de latin et de grec. Son esprit prompt, et jamais satisfait, avait tout absorbé sans le moindre effort, mais — il ne l'ignorait pas — sans rien acquérir parfaitement. Cependant Homère et Virgile lui étaient devenus accessibles, et dans la bibliothèque scolaire il avait trouvé Shakespeare et Chaucer, le poème de *la Mort d'Arthur*, *Don Quichotte*, inépuisables mines de sujets toujours nouveaux pour son crayon toujours actif. Il dessinait partout, sur ses livres et ses ardoises, sur les portes et sur les poteaux des barrières, sur les murs blanchis à la chaux de la vieille salle d'étude bâtie au temps des Tudors, — où une chasse, tracée au charbon, galopant glorieusement à travers l'espace libre, avait obtenu l'indulgence, même les louanges du directeur.

Quant au professeur de dessin, — un vieil Allemand à moitié aveugle, quoiqu'il ne voulût pas l'avouer, — il barbouillait des tableaux à l'huile et permettait à l'écolier d'étudier ses procédés. Fenwick le revoyait tourner entre ses doigts son pinceau malpropre et poser sur la toile une tache de bleu de Prusse au

lieu de sépia, puis, l'instant d'après, corriger vivement son erreur en y ajoutant une tache de laque. Et il l'entendait dire, d'un ton réjoui : « C'est peau... C'est bresgue un pon fiolet... Fenwick, mon carçon, égoudez ce gue che fous tis... Tu pon fiolet, on n'en fait blus... Beud-êdre... dout là-pas... l'art chaponais... mais en Eurobe, non... Nous audres Eurobéens, nous sommes dous te sacrés impéciles... Mais che ne feux bas churer... Chamais fous ne m'afez ententu churer... » Un juron énergique ponctuait derechef cette phrase, aussitôt étouffé dans un accès de toux.

Un jour, l'aveugle avait coupé un pan de sa redingote du dimanche, prise pour une loque bonne à nettoyer la palette : cette erreur fatale, révélée à tous les yeux, le dimanche suivant, à l'office, eut pour conséquence — du moins les élèves en demeurèrent convaincus — le renvoi du pauvre Allemand.

Mais il avait enseigné à John bon nombre des secrets de la peinture à l'huile et un peu d'anatomie, quoique l'écolier eût étudié surtout cette dernière science dans un vieux livre, — était-ce le traité d'Albinus? — trouvé par hasard dans la maigre bibliothèque de son père. Fenwick revoyait le gamin qu'il était alors, étendu tout de son long sur le plancher, étudiant les vieilles gravures, du matin au soir, puis se faisant interroger sur ce qu'il avait appris, par le petit apprenti de son père, tous deux bras dessus, bras dessous, Backhouse — c'était le nom de l'apprenti — répétant les questions écrites d'avance par John : « Combien de têtes jusqu'au deltoïde? etc. » auxquelles John répondait, — avec quelle animation! avec quelle ardeur! — jusqu'à ce que son cerveau fût près d'éclater, que la fièvre d'une science nouvelle fît frémir sa main. Ensuite, c'était *l'Art de la peinture*, de Léonard, les *Discours* de Reynolds, deux livres déterrés dans la boutique paternelle, lus et relus sans relâche, jusqu'à ce que l'étudiant de dix-huit ans finît par se sentir l'égal de tous les académiciens du monde, et allât, orgueilleux, par les rues de Kendal, songeant aux tableaux inachevés qu'enfermait son grenier, aux rêves, aux hautes conceptions, aux ambitions démesurées dont ce grenier avait déjà reçu la confidence.

Après cela, quelques mauvais jours. Querelles. Refus de se considérer comme lié au métier paternel, d'accepter la

librairie comme but suprême d'avenir et comme héritage définitif... scènes pénibles avec le vieillard et avec les clients qui se plaignaient à celui-ci de la négligence et de l'impolitesse de son fils... tentatives de parents et d'amis pour intervenir entre eux deux... et, pendant tout ce temps, lui-même consumé par sa foi en son génie, par sa fureur d'être libre... Enfin une trève... des conditions posées et acceptées... l'ouverture d'une École des Beaux-Arts dans sa petite ville... de délicieuses soirées de travail... et soudain, rayonnant dans la brume de ces souvenirs, les yeux bruns de Phœbé, la tendresse encourageante de Phœbé!

Oui, c'était Phœbé. Phœbé elle-même, qui avait décidé de sa carrière. Elle devrait réfléchir à cela quand il lui demanderait ce grand sacrifice!... Sans le baume qu'elle avait versé sur ses ambitions meurtries, sans ces longues promenades, ces causeries, où elle n'avait été d'abord pour lui que le simple déversoir de ses rêves et de son égoïsme, mais où, bientôt, — parce qu'elle possédait des yeux délicieux, un charme jeune et sauvage, — elle était devenue la créature ardemment désirée et sollicitée, — sans tout cela, il n'aurait peut-être jamais trouvé le courage de saisir son destin.

Car, pour l'amour de Phœbé, il avait tout défié... Certes elle l'avait consolé et inspiré, mais, en revanche, c'est à cause d'elle que s'était consommée finalement la rupture entre son père et lui. Lorsque Fenwick l'avait connue, Phœbé était une pauvre fille de fermier, petite sous-maîtresse au pensionnat de Miss Mason. Le vieux Fenwick visait beaucoup plus haut pour son fils. De sorte qu'au logis les luttes recommencèrent. Enfin quelques commandes de portraits, faites par un riche propriétaire des environs de Kendal, tranchèrent la question. Un mariage hâtif fut suivi des coutumières foudres paternelles. Et, depuis lors, le jeune ménage avait cinq ans de vie commune dans la mémoire, — des années d'amour, de combat, d'amertume. — A la condition d'entreprendre toute espèce de travaux, John Fenwick avait réussi bien juste à éviter la famine. Il avait travaillé sans relâche, mais sans grand succès. Son estime assez raisonnable de lui-même s'était transformée en amour-propre aigri. Il savait fort bien qu'on le considérait comme un vaniteux, toujours en quête d'une querelle, et il

s'en faisait plutôt gloire. Le monde, à son avis, l'ayant maltraité jusque-là, il entendait du moins défendre et maintenir son individualité.

Phœbé elle-même, naguère si douce, si docile, si « influençable », commençait à le critiquer, à lui résister parfois. Il sentait qu'à certains égards il l'avait déçue, et cette idée lui était cruelle. Pour son projet de séjour à Londres, il savait très bien qu'une volonté exprimée par lui ne suffirait plus à la décider, qu'il devrait mater sa femme, venir à bout de cette opposition...

Londres! ce mot vibrait en lui comme une résonnance du passé, qui s'élargissait très loin dans l'avenir. Il s'était remis à marcher sur la route inégale, emporté par ses rêves. Son premier grand tableau lui apparaissait, tel qu'en une vision : il était là esquissant les figures de grandeur naturelle ou travaillant à d'innombrables études pour chacune des parties. Des camarades venaient regarder... des académiciens... des acheteurs... il entendait sa propre voix discourir... lancer audacieusement les idées et les théories... soutenir ses opinions envers et contre les plus autorisés parmi « ces gens de Londres... ». Entre temps, il entreprenait, cela va sans dire, quelque besogne de manœuvre, des illustrations, des portraits... n'importe quoi, pour faire bouillir la marmite... Et toujours, à l'horizon, rayonnait le succès, un succès immense et tangible...

Sa confiance en soi finit par l'amuser : tout en marchant, il riait. Mais sa résolution ne chancela pas un instant.

Il avait le pouvoir, — le don... Personne n'en doutait, après l'avoir vu dessiner... Et il possédait, de plus, cette faculté dont l'absence condamne trop souvent au naufrage les hommes de sa classe : l'imagination, — à un degré suffisant pour lui montrer comment l'artisan se transforme en artiste, pour lui faire éprouver nuit et jour un appétit violent de science, de voyages, d'expérience... Grâce à la boutique de son père, il avait déjà beaucoup lu. Avec un peu d'argent, que de livres il achèterait encore, et quelle joie de s'y plonger!

A cette pensée, des images nouvelles, tantôt par troupes pressées, tantôt isolées dans leur beauté fantastique, surgirent devant les yeux de son esprit, sur l'arrière-plan de la vallée où il marchait, — créations de la poésie et de la légende, que son

imagination avide, sa mémoire tenace avaient accumulées. — Elles venaient des origines les plus diverses : grecques, médiévales, modernes. C'était Héphaistos, le dieu boiteux, le forgeron divin, recevant Thétis dans son atelier céleste, soutenu de chaque côté par l'automate d'or fabriqué de ses propres mains. C'étaient les esclaves d'Achille lavant le cadavre sanglant d'Hector, dans l'obscurité de la tente, où Achille aux pieds légers entretient le vieux Priam, jusqu'à ce que, ce triste cérémonial achevé, il soit possible de laisser le père revoir son fils... C'étaient, au bord du lac, Arthur et Sir Bedivere; puis les Croisés chevauchant vers la bataille, l'éclat métallique de leurs armures, les belles encolures de leurs coursiers, la splendeur de leurs bannières, les profondes vallées traversées d'ombres et de rayons, où défilait leur cavalcade... C'était encore la Dame de Shalott, à l'heure où la frappe le sort fatal... Œnone, Brunehilde, Atalante... Toutes passaient, fugitives, sur le fond vert des bois, chaque vision remplacée par une autre, toujours plus belle... Cela devenait une hallucination... une folie... une extase!... Fenwick, immobile, s'abandonnait à cette magie, se laissait fasciner par elle, — lorsqu'il en sentit soudain l'étrangeté et le péril. D'un effort brusque, il rompit le charme.

En courant, il descendit vers la petite rivière, et se mit à ramasser des cailloux, qu'il jeta violemment au fil de l'eau. Il avait, de longue date, l'habitude de ce moyen de réaction : le mouvement physique délivrait son cerveau de la tyrannie des formes qui l'oppressaient... Peu à peu l'accès passa. Fenwick respira plus régulièrement, et, assis, la tête dans les mains, il se livra avec plus de calme aux jouissances que lui donnaient la nature environnante et le sentiment de sa propre force.

Il s'abandonnait aussi à une autre puissance. Pendant cet intervalle de repos, il se surprit à prier, à implorer ardemment du Ciel le succès : — aller à Londres, s'y faire un nom, marquer de son empreinte l'art national... C'était, pour lui, un épanchement naturel de son émotion. Il n'était pas sûr de ce que signifiait précisément cette prière, dans son esprit. Mais il se sentit apaisé.

II

Tout ce temps-là, Phœbé Fenwick guettait le retour de son mari.

Elle s'était avancée sur la pelouse verte qui précédait *Green Nab Cottage*, et ses yeux inquiets fouillaient la partie de la grande route qu'elle pouvait apercevoir.

La petite maison blanche, par ce soir de mai, — bien des années ont passé depuis, — dominait une étroite plate-forme, saillant d'une des montagnes qui bornent, à l'est, la vallée du Grand Langdale.

Quand Phœbé, ne découvrant personne sur la route, se retourna pour constater que le soleil baissait, elle le vit, comme le poète Wordsworth l'avait vu avant elle, s'abîmer entre ces « frères jumeaux » qui ferment au nord-ouest la vallée verdoyante. Un grand flamboiement s'attardait entre les deux Pics. Les sinuosités lointaines de la vallée, encadrées aussi de roches bleuâtres, étaient pénétrées par les rayons du couchant. Sur le revers le plus large des Pics étincelait le torrent de Dungeon Ghyll; les pâturages étaient semés de troupeaux, de brebis et d'agneaux nouveaux-nés. Sur toutes les pentes, bruissaient des eaux vives. Partout les lignes du paysage se fondaient dans cette ample harmonie créée par l'union mystérieuse du sol, du climat, des siècles, et qui fait la beauté particulière, immémoriale, des régions montagneuses du Westmoreland ou du Cumberland. Cette beauté n'est pas imposante; cependant elle n'est pas banale : elle n'est ni gracieuse aux dépens de la majesté, ni austère aux dépens de la grâce. Les montagnes du Westmoreland sont des géantes décrépites, mais de grande race. Elles ont le fini, le charme noble et délicat, on dirait volontiers les « façons », qui tiennent à une longue et intime association avec ces forces supérieures, avec l'air, avec l'eau, les soleils tempérés, les pluies trop abondantes. Près d'elles, les Alpes sont inhumaines; les Apennins, de simples buttes hérissées de forêts, des montagnes en formation. Tout ce que l'Écosse gagne à la facile et enveloppante splendeur de ses bruyères, le Westmoreland, où la bruyère croît à peine, doit

l'emprunter à une multitude de jolis traits, de courbes, de groupements, de nuances, à des tons magiques, à des lignes aimables, sans jamais perdre cette énergie sauvage des précipices et des rochers qui appartient de droit au monde des montagnes.

Ce jour-là, le printemps régnait à Langdale. La fougère sèche rougeoyait encore au flanc des Pics ; les chênes n'avaient pas une feuille ; les frênes, encore moins ! Mais les bouleaux verdissaient et les bourgeons des sycomores étaient près d'éclater. Un demi-mille plus loin, vers l'est, les bois se fleurissaient d'un tapis de campanules et d'anémones. Autour de la maison, pourtant, sauf les groupes de mélèzes et ces sycomores, ces ifs, qui protègent chaque ferme isolée, tout était dépouillé ou d'une verdure rare. L'âpre vent printanier tourbillonnait dans la vallée et s'en allait battre les vastes flancs des Pics. Les agneaux bêlaient tristement ; l'eau murmurait dans la gorge qui se creusait derrière la maison ; le soleil même était pâle et froid.

Des calculs rapides et inquiets traversaient le cerveau de la jeune femme. Dettes par ici, dettes par là ; maigre liste de commandes, qu'elle savait par cœur ; incertitudes à l'égard de l'année qui s'ouvrait ; vêtements indispensables pour la petite fille, pour John, pour elle-même... Elle respira longuement, comme écrasée sous ce fardeau de soucis.

Phœbé Fenwick était très jeune, grande et svelte, avec une petite tête dorée, portée sur un long cou très mince ; ses traits enfantins étaient éclairés par des yeux qui faisaient la principale beauté de son visage naïf. La ligne des sourcils, les paupières et les cils, les clairs iris bruns, tout cela avait un charme subtil et rare qui expliquait peut-être l'attention accordée à la femme de Fenwick par toutes les personnes de goût et de culture supérieure. Car ces yeux-là semblaient contenir la promesse d'un caractère, d'une vie personnelle, tandis que le reste du visage n'était peut-être rien de plus qu'une agréable tache blanche et rose.

Elle portait une robe de cotonnade bleu foncé qui laissait découverte la naissance de sa gorge superbe. La jupe simple, aux larges plis, le cou nu, les cheveux abondants, relevés sans art, rappelaient souvent à Fenwick et à certains de ses protec-

teurs ces photographies d'après les maîtres florentins qui, depuis le succès de la récente école préraphaélite, se répandaient même dans les boutiques des petites villes. A Kendal, certain connaisseur en art et en littérature avait coutume de dire que Mrs. Fenwick ressemblait à l'une des grandes patriciennes de Ghirlandajo, dans sa fresque de Santa-Maria-Novella. Ces comparaisons avaient souvent mis Phœbé mal à l'aise. Elle était du Cumberland et ne tenait pas du tout à ressembler aux gens d'Italie. Cette ressemblance, sans qu'elle pût s'expliquer là-dessus, lui donnait l'impression d'une barrière entre elle et ceux de son pays...

— John est en retard, — dit une voix près de Phœbé.

Une femme déjà mûre s'était avancée sous le porche du *cottage* : — Miss Anna Mason, directrice de l'École de filles de Hawkshead, venue passer l'après-midi du samedi avec son ancienne élève Phœbé Fenwick.

C'était une personne d'aspect énergique, de forte taille. Les lignes de sa bouche indiquaient la décision. Elle portait un costume d'alpaga gris, avec un grand col au crochet, son propre ouvrage, retenu par une broche qui renfermait un nœud de cheveux bruns.

— Il sera resté pour finir son travail, — répondit Phœbé, se retournant. — Où est Carrie?

Miss Mason répliqua que l'enfant ne voulait plus attendre son souper et que Daisy, la petite servante, la faisait manger. Puis, passant un bras sous celui de Mrs. Fenwick, Anna Mason contempla le coucher de soleil.

— C'est un gentil petit *cottage*, — dit-elle, abritant ses yeux contre les derniers rayons, puis les tournant vers la maisonnette, — mais j'imagine que vous n'y resterez plus bien longtemps, Phœbé.

Mrs. Fenwick tressaillit.

— John a dit à monsieur Harrock qu'il lui paierait le loyer jusqu'à Pâques.

Miss Mason se mit à rire :

— Allez-vous laisser John perdre son temps ici?

Le bras qu'elle retenait eut un frisson involontaire.

— Il a plusieurs commandes de gens des environs — expliqua vivement la jeune femme. — Et, si l'hiver devient

trop mauvais, nous pourrons toujours louer des chambres meublées à Kendal ou à Ambleside.

— Si c'est là votre idée, ma chérie, vous ferez aussi bien de le transformer en boutiquier, et qu'il ne soit plus question d'autre chose. Il m'a dit que son oncle trouverait toujours à l'employer dans son commerce de tapissier.

Le doux visage de Phœbé trembla un peu.

— Un de ces jours, nous aurons économisé quelque argent, — dit-elle très bas; — alors nous irons à Londres... et... et John pourra se lancer.

— Oui, si vous cessez de lui lier les mains, Mrs. Phœbé Fenwick!

— Oh! Miss Anna, je ne fais rien de pareil! — s'écria impétueusement la petite épouse.

Miss Mason eut un hochement de tête incrédule :

— Je ne vous ai pas entendu dire qu'il ait amélioré sa situation... qu'il ait fait autre chose que de patauger sur place, de se brouiller avec tel ou tel fermier... de gâcher son talent en peignant des portraits à bon compte... et nous avons causé des heures, depuis mon arrivée, depuis ce matin... Non, j'aime mieux vous dire ma pensée : vous savez que je suis franche... Tous deux, vous me faites éprouver une désillusion. Quant à vous, Phœbé, vous vous repentirez amèrement, un de ces jours, de ne pas avoir poussé John à sortir d'ici.

— Pour aller où? — riposta Mrs. Fenwick, dans un cri étouffé.

Elle avait cassé une branchette de sycomore et la dépouillait violemment de ses bourgeons.

Miss Anna la considérait sans s'émouvoir. Cette maîtresse d'école grisonnante avait des idées et des ambitions qui dépassaient de beaucoup sa sphère apparente. Elle avait lu Carlyle et Ruskin; elle apportait de l'enthousiasme dans l'exercice de son métier. Mais, selon le mot du poète, elle « ignorait peut-être encore son âme ». Elle s'imaginait être libérale, tandis qu'elle était au fond un tyran. Elle prêchait Ruskin et la vie simple : jamais arriviste ne voua une foi plus vive à l'évangile du succès. Ajoutons-le bien vite : du succès pour autrui, — jamais ou rarement pour elle-même. — Elle méprisait l'ami incapable de lutter contre les circonstances et de les dompter. Dans son propre cas, d'ailleurs, il y avait des choses

bien plus intéressantes à quoi penser; mais elle aiguillonnait, elle éperonnait continuellement tous ceux qu'elle jugeait dignes de son affection. Phœbé, — son élève d'abord, puis sa subordonnée, — Phœbé, conservant sa vieille habitude d'obéissance, l'adorait et la redoutait. On disait qu'Anna Mason l'avait mariée au fils rebelle du vieux Fenwick. Elle avait du moins encouragé ce mariage, et, soit par conscience, soit par invincible habitude, elle n'avait cessé de se mêler beaucoup de leur vie.

Répondant à la question de Phœbé par une autre, elle demanda si Mrs. Fenwick supposait que George Romney, le grand peintre du Westmoreland, serait arrivé à la renommée sans avoir jamais quitté sa province. L'autre jour, un tableau de Romney s'était vendu trois mille livres.

— Dites-moi un peu, serait-il devenu un artiste célèbre s'il s'était enterré toute sa vie à Kendal ou à Dalton-en-Furness, s'il n'avait pas pris contact avec les influences, l'argent, les modèles de la capitale?... La belle Lady X... et la belle Lady Z... seraient-elles jamais venues à Kendal se faire peindre?... Romney aurait-il jamais vu Lady Hamilton?

Des sourcils au menton, Mrs. Fenwick devint pourpre.

— Vous m'étonnez, Miss Anna! — dit-elle, haletante. — L'approuveriez-vous vraiment d'avoir abandonné sa femme pendant trente ans... afin de pouvoir peindre à son gré les portraits de cette mauvaise femme, Lady Hamilton, et vous donner le plaisir de les regarder?

Miss Anna jeta un coup d'œil anxieux à sa compagne; elle était surprise — et vexée.

— Voyons, vous ne supposez pas que John vous abandonnerait pendant trente ans! — fit-elle, avec un rire d'impatience. — Ne soyez pas absurde!

Phœbé ne répondit rien. Ayant entendu crier son bébé, elle courut à travers le jardin, jusqu'à la maison. Au même instant, un appel partit d'en bas, et Fenwick se montra sur la sente escarpée qui montait de la grande route au *cottage*. Miss Anna descendit à sa rencontre.

Aux yeux de sa vieille amie, John Fenwick apparut très beau, son chevalet attaché aux épaules. Elle devina tout de suite que quelque chose d'important lui était arrivé. Il prenait, dans ses moments de surexcitation, un aspect étrange,

que les gens appelaient « son air bohème ». Les yeux un peu égarés, l'animation fébrile, l'élasticité de la démarche trahissaient le fond de l'âme, démentant la réserve jalouse du paysan du Nord, qui, à d'autres moments, était chez lui manifeste.

Miss Anna s'était souvent demandé comment le même homme pouvait être à la fois si timide et si vaniteux.

Bien qu'une sorte d'allégresse fût maintenant la plus forte, il n'était pas disposé à en révéler la cause. Pendant qu'il gravissait le sentier, côte à côte avec Miss Mason, il lui dit qu'il avait fini le portrait de Bella, que le père Morrison était content et la jeune fille furieuse, que c'était une sotte et vulgaire personne et qu'il se félicitait d'être débarrassé d'elle.

— Si j'exposais ce portrait à Manchester, le mois prochain, vous verriez ce que les journaux en diraient... Mais Miss Bella aimerait mieux mourir, je suppose, que permettre à son père de l'envoyer!... Quelle oie! Toujours occupée à se poudrer... à se mordre les lèvres pour les rougir... à prendre des airs penchés. Pouah!... Ces femmes-là m'exaspèrent. Quand j'aurai un peu de vogue, je ne peindrai jamais les gens qui me déplairont.

— Soit!... mais la vogue, d'abord! — dit Miss Anna, lui frappant doucement sur le bras. — Et, à présent, John? à présent?...

Il hésita. Son regard se voila, furtif.

— Oh! j'ai beaucoup à faire, — dit-il, vaguement.

Ils s'étaient arrêtés sur l'étroite terrasse de verdure où posait le *cottage*.

— Quoi?... des portraits?

Il fit un signe évasif.

— Vos commandes du Grand Langdale ne vous engraisseront pas, — fit la vieille fille, montrant d'un geste ironique la verte solitude de la vallée.

John la regarda, fit quelques pas; puis, à voix basse, guettant par-dessus son épaule la fenêtre ouverte, il dit, d'un élan :

— Morrison m'a prêté cent livres. Il me conseille de partir sur-le-champ pour Londres.

Miss Anna ouvrit de grands yeux.

— Oh! oh! voilà des nouvelles! Que veut dire « sur-le-champ »?... septembre?

— La semaine prochaine... Je n'entends pas perdre un seul jour.

Miss Anna méditait.

— Enfin, Phœbé pourra hâter ses préparatifs, j'imagine.

— Oh! emmener Phœbé! — riposta John, vivement, d'un ton plutôt indigné.

— Vous ne l'emmèneriez pas! — s'écria la vieille demoiselle d'une voix contenue, comme si elle entendait bruire autour d'elle les fantômes de toutes les paroles qui venaient d'être échangées entre elle et Phœbé. — Et que ferez-vous d'elle, s'il vous plaît?

Fenwick entraîna Miss Mason sur le bord extrême du jardinet, discutant, prophétisant l'avenir, proclamant sa volonté. La voix argentine de Phœbé, venant de la salle à manger, les interrompit :

— Est-ce toi, John? Le souper est servi.

John et Miss Anna se retournèrent.

— Pas un mot, de grâce! — dit Fenwick à sa compagne, un doigt sur les lèvres.

Tous deux pénétrèrent dans la maison.

— Tu as touché l'argent de monsieur Morrison? — questionna Phœbé, un peu plus tard, pendant qu'ils mangeaient.

— Oui, — dit Fenwick, — tout est en règle... Phœbé, la robe que tu as là est vraiment jolie!

Les joues de la jeune femme se colorèrent doucement.

— Je suis contente qu'elle te plaise, — dit-elle d'un ton sérieux.

Puis, regardant de son côté, elle ajouta :

— John, ne donne pas de cela à Carrie : tu la rendras malade.

Car Fenwick, à la dérobée, faisait manger au bébé, installé près de lui, des morceaux qu'il ôtait de sa propre assiette. L'enfant, ouvrant très larges sa bouche rose et ses yeux bleus, attendait avidement cette aubaine.

— Elle aime tant ça... la petite gourmande, que cela ne peut pas lui faire de mal!

La mère insista, l'enfant se mit à crier; les parents se prirent de querelle. Sur l'ordre positif de Phœbé, Fenwick enleva le bébé dans ses bras pour l'emporter au premier étage. A la

porte de la petite salle, pendant que Phœbé, par-dessus l'épaule de son mari, essuyait les larmes de sa fille et la caressait, John tourna brusquement la tête et effleura d'un baiser la joue de la jeune femme ou plutôt la jolie oreille qui se trouvait sous ses lèvres. Miss Anna, restée à table, riait discrètement derrière leur dos, d'un bon rire de vieille fille indulgente...

L'enfant une fois endormie, Phœbé et la servante enlevèrent les assiettes, pendant que Fenwick et Miss Anna lisaient le journal et causaient de sujets généraux. Phœbé ne prit aucune part à cette conversation, et il eût été facile d'observer qu'en parlant à Miss Mason Fenwick devenait un autre homme : il employait des mots et exprimait des idées qui n'entraient plus, ou n'étaient jamais entrés dans ses dialogues avec Phœbé; il se montrait intellectuellement à l'aise, expansif et, à l'occasion, d'une prodigieuse arrogance.

Par exemple, discutant un paragraphe du « courrier de Londres », dans la *Gazette du Westmoreland*, paragraphe relatif à l'Académie des Beaux-Arts, il prit feu et se mit à marcher à travers l'étroite pièce, haranguant son interlocutrice d'un ton bruyant et surexcité. Elle savait bien — tout le monde savait — que les plus grands artistes, les maîtres de l'avenir, étaient tous maintenant *en dehors de l'Académie*... Millais, Leighton, Watts, — talents usés, volcans éteints! — Alma-Tadéma? ouvrier merveilleux, sans l'ombre d'une idée!... Les paysagistes? un chaos, pas de style, pas d'école!... D'autre part, Burne-Jones et le groupe de la *Grosvenor Gallery*, — des idées sans dessin, sans métier; des pieds et des mains absurdes, des muscles attachés au hasard... Tandis que Whistler et les impressionnistes, — un tas de maniaques, poussant à l'extrême leur idée fixe, mais pleins de talent, que diable!...

Oui, une nouvelle forme d'art allait naître, créée par des hommes qui auraient appris à dessiner et qui, cependant, sauraient concevoir des idées, les traduire...

— Du caractère!... voilà ce qui nous manque! (Il frappa sur la table; et, d'un bond, sa pensée atteignit le but que, depuis longtemps, sentait approcher Miss Mason, assise en face de lui, les bras croisés, sa vieille figure énergique se nuançant d'ironie.) Oui, je le leur ferai voir... si seulement j'ai un peu de chance!

— Sans aucun doute, — fit sèchement miss Mason, — vous êtes un grand homme; je le crois, bien que ce soit vous qui le disiez... Mais il s'agit de le prouver.

Fenwick eût un rire gêné.

— J'ai écrit à la *Gazette* presque tout ce que je viens de dire, — répliqua-t-il, esquivant cette attaque directe. — La *Gazette* le publiera la semaine prochaine.

— J'aimerais mieux que tu n'eusses pas fait cela, John! — dit, d'un ton anxieux, Phœbé, qui cousait sous la lampe.

Son mari se tourna vers elle, agressif :

— Pourquoi, s'il te plait?

— Parce que ton dernier article t'a fait perdre une commande. Tu te rappelles... ce monsieur de Grasmere... ce qu'il a dit?

Sa tête blonde s'inclinait, très grave. Miss Anna fut frappée de la voir si pâle et si abattue.

— Vieil imbécile! Oui, je me souviens, il ne voulait pas commander les portraits de ses enfants à un homme capable d'écrire avec tant de violence... Comme si j'y tenais, à peindre ses enfants!... D'ailleurs, ce n'était qu'un prétexte, pour garder son argent.

— Je ne crois pas, — murmura Phœbé. — Et j'avais tant compté sur ces cinq livres!

— Qu'importe cinq livres, auprès du plaisir de dire ce qu'on pense! — répliqua Fenwick, rudement.

Il y eut un silence. Le peintre, regardant les deux femmes, sentit un désaccord entre elles et lui, et changea brusquement de sujet :

— Fais-nous un peu de musique, Phœbé.

La jeune femme se leva, obéissante. Il ouvrit le petit piano et alluma les bougies.

Elle joua, en faisant beaucoup de fausses notes, quelques airs irlandais et écossais, médiocrement arrangés. Fenwick ne tarda pas à s'agiter, ses sourcils se froncèrent, ses doigts tambourinèrent sur les bras de son fauteuil. Tous trois furent contents lorsque s'interrompit la musique.

Phœbé, entendant pleurer son enfant, courut au premier étage. Les deux autres furent bientôt plongés dans une conversation à voix basse...

Miss Anna était montée se coucher; Fenwick demeurait seul, un livre devant lui, absorbé par des calculs irritants, quand Phœbé reparut.

— C'est toi? — fit John, avec un brusque tressaillement. — Très bien! Je voulais te parler.

— Je l'avais deviné, — fit-elle paisiblement, comme lassée.

Elle se dirigea vers la fenêtre ouverte et se pencha vers la nuit printanière :

— Où irons-nous? Il fait plus chaud que tout à l'heure.

— Allons dans la gorge. Je vais te chercher un châle.

Tous deux se rappelaient que Miss Anna logeait au-dessus, et que, dans cette minuscule maison, les moindres sons étaient perceptibles.

Fenwick enveloppa sa femme du châle et ils sortirent ensemble. La vallée s'étendait au-dessous d'eux. Le mince croissant de la lune nouvelle était près de disparaître derrière le plus éloigné des Pics, et les belles lignes de la montagne se dessinaient, un peu estompées, mais distinctes, du fond de la vallée jusqu'aux rocs sombres de Pavey Ark. Pas une lumière nulle part. L'humble *cottage*, sur sa terrasse, avec la petite lampe brillant à sa fenêtre, semblait, unique spectateur de la nuit, s'entretenir avec les montagnes, dans la mutuelle sympathie de leur isolement.

Le jeune ménage, franchissant la porte du jardinet, s'engagea dans le sentier. Des ombres de brebis se levaient, alarmées, devant leurs pas, et les agneaux en bêlant se rejetaient contre leurs mères. Des souffles de vent léger, passant sur la montagne, agitant les fougères de l'année précédente, les poursuivirent jusqu'au bord de la gorge, où murmurait le torrent sur son lit pierreux : c'était la seule voix qui se fît entendre dans ce silence de la nuit.

Ils descendirent, s'assirent sur la berge, et Fenwick, ramassant des cailloux, se remit à les lancer d'un geste nerveux. Phœbé, près de lui, nouait les mains autour de ses genoux : — en plein jour, on aurait vu que ces mains tremblaient.

— Phœbé, le vieux Morrison a offert de me prêter de l'argent.

Elle tressaillit.

— Je... je l'avais pensé.

— Et il me conseille de partir tout de suite pour Londres.

— Tu as l'argent?

— Oui, dans ma poche.

Il appuya la main sur cette poche précieuse, et ajouta en riant :

— Il ne m'a pas payé le portrait, tout de même... Cette ladrerie lui ressemble... Naturellement, je n'ai pu réclamer.

Un silence se fit. John Fenwick se tourna vers sa femme et lui prit la main :

— Eh bien! petite fille, qu'en dites-vous?... Me permettrez-vous de partir et de faire fortune... notre fortune?

— Comme si je pouvais te le défendre! — fit-elle, d'une voix étranglée. — C'est ce que tu désires depuis des mois!

— Après?... où est le mal? Nous ne pouvons pas continuer la vie que nous menons.

Et il se mit à lui exposer très rapidement l'absurdité de vouloir poursuivre une carrière d'artiste en Westmoreland, — ou dans quelque province que ce fût, partout ailleurs qu'à Londres, centre naturel et marché général du talent.

— Je pourrais, j'imagine, avec le temps, gagner ici ma vie, en enseignant le dessin, en donnant beaucoup de leçons, d'école en école... Mais ce serait une vie de chien... Tu ne voudrais pas me la voir traîner éternellement, dis, Phœbé?... ni peindre des portraits à cinq guinées pièce?... Sans doute, je pourrais envoyer promener l'art et me remettre au commerce. Mais, si je le faisais, je te l'affirme, l'Angleterre y perdrait quelque chose!

Il saisit une autre pierre et la lança dans le torrent avec tant de violence que le bruit de sa chute sur un rocher résonna dans toute la gorge. Ce geste fut magnifique et le corps délicat de la jeune femme en vibra tout entier, — moitié admiration, moitié terreur. — Enveloppant de ses mains le bras de son mari, elle se serra contre lui :

— John, vas-tu nous abandonner, moi et Bébé?

Sa voix, sa pression caressante, son visage levé, respiraient les sentiments les plus profonds, mais elle refoula le sanglot qui montait à ses lèvres. Fenwick sentit la tiédeur et la douceur de ce jeune corps; le frais visage, les cheveux parfumés touchèrent ses lèvres. Il étreignit sa femme avec amour.

— Un petit peu de temps! — supplia-t-il, — jusqu'à ce

que j'aie pris pied... Un an!... Pour l'amour de nous deux, Phœbé!...

— Je vivrais de si peu!... Nous prendrions deux chambres; ce serait moins cher pour toi que de vivre tout seul en garni.

— Là n'est pas la question, — dit-il, impatienté, mais l'embrassant toujours. — Il faut que je sois mon maître, que je n'aie à penser qu'à mon art, que je travaille jour et nuit,.. que je vive dans des milieux d'artistes, que j'entre en relations avec toute sorte de gens qui peuvent m'aider... Si tu viens, tout au début, toi et Carrie... je ne pourrai pas réussir... Et il nous faut le succès... Je l'aurai à la condition de me donner, tout entier, à une tâche unique... Tu ne le crois pas?

Il l'écarta brusquement de lui, la maintenant à longueur de bras, scrutant son visage d'un air presque hostile.

— Oui, — dit Phœbé lentement, — tu réussiras à coup sûr... si tu ne te brouilles avec personne!...

— Me brouiller! — reprit-il, furieux; — tu en reviens toujours là, tu as si peur des autres!... Cela ne fait pas de tort, je te le dis, d'avoir l'humeur un peu vive. Je ne suis pas un imbécile.

— Non, mais... souvent je pourrais t'avertir. Tu es violent... Et puis encore, — ajouta-t-elle avec timidité, lui caressant l'épaule, — je veillerais à la dépense... Tu n'entends rien à l'argent, mon John. Dès que tu l'as gagné, tu le dépenses, et, parfois, quand tu l'empruntes, tu oublies qu'il faudra le rendre.

Un instant, il demeura muet de stupeur, sentant trembler, pourtant, le corps frêle que son bras enlaçait.

— Ma foi, Phœbé, — répliqua-t-il, — tu parais, ce soir, résolue à me dire des choses désagréables... Je pourrais te rappeler que tu es beaucoup plus jeune que moi, et qu'en général un homme en sait plus long qu'une petite fille sur les questions d'affaires... Comment aurions-nous pu nous en mieux tirer que nous ne l'avons fait depuis notre mariage? J'aimerais à le savoir!... Pour ce qui est de l'argent, par exemple, depuis le premier jour jusqu'au dernier, nous avons vécu dans un enfer.

— C'eût été bien pis, — répliqua tristement Phœbé, — si je n'avais pas été là... et tu le sais, John!... tu sais que,

l'année dernière, quand nous étions aux abois, et tout notre mobilier sur le point d'être vendu, tu m'as laissé prendre la direction des affaires et garder l'argent. Alors j'ai été voir toutes les personnes à qui nous devions... et... les choses vont bien mal... mais pas aussi mal qu'auparavant!...

Elle cacha sa tête dans ses genoux, étranglée par les sanglots qu'elle ne pouvait plus contenir.

— Évidemment la situation est meilleure, — dit Fenwick de mauvaise grâce. — Je ne conteste pas que tu aies de la tête, Phœbé... je sais que tu en as... Tu as parfaitement manœuvré... Mais, malgré tout, c'est moi qui ai dû gagner l'argent.

Elle releva vivement le front :

— Jamais tu ne seras capable de penser à de petits détails... Ton rôle sera toujours de peindre... d'aller et venir... de...

Il se mordit les lèvres.

— Je saurais pourtant me diriger tout seul... quelque temps! — fit-il dans un éclat de rire. — Je ne suis pas idiot à ce degré!... Le vieux Morrison m'a prêté cent livres, Phœbé!

La stupéfaction de sa femme le ravit.

— Cent livres! — répéta-t-elle, faiblement. — Comment pourrons-nous jamais lui rendre pareille somme?

Triomphant, il l'attira vers lui :

— Petite sotte, je la gagnerai, c'est sûr!... et bien davantage!... Ne m'entrave pas, Phœbé, et je ferai fortune avant que nous ayons le temps de nous en apercevoir... Tu seras une grande dame... Tu auras ton hôtel... et peut-être ta voiture!

Il l'embrassait, coup sur coup, comme s'il voulait emporter d'assaut son approbation. Mais elle se dégagea :

— Nous ne serons jamais riches... Nous ne savons pas nous y prendre.

— Parle pour toi, s'il te plaît!

Et Fenwick étendit en riant sa main droite :

— Tu vois cette main?... si la chance la favorise, elle est pleine d'or... et de gloire... et de bonheur pour nous deux! Est-ce que tu n'as plus foi en moi, Phœbé? Est-ce que tu ne me crois plus capable de devenir un grand peintre?

Il répéta sa question, sur un ton d'impérieuse âpreté.

Chose singulière, mais évidente, il attachait une grande importance à obtenir une réponse affirmative.

— Mais oui, j'ai foi en toi... — dit-elle, la poitrine soulevée de sanglots. — Ce... ce n'est pas cela!...

Se rejetant vers lui, elle l'enveloppa d'une étreinte désespérée.

— Oh! John... depuis un an et plus, tu regrettes de m'avoir épousée!

— Es-tu folle? — s'écria-t-il, partagé entre la surprise et la colère. — Qu'est-ce qui te prend, Phœbé?

— Je sais... — fit-elle, en se reculant. (Et ses paroles se pressaient, basses, en torrent rapide.) — Tu m'aimais, quand nous nous sommes mariés... je suis persuadée que tu m'aimes encore, mais c'est tout différent. Tu étais alors un enfant... tu pensais trouver des leçons de dessin à Kendal, peut-être une place à l'école... tu ne paraissais rien souhaiter de plus. Aujourd'hui tu es ambitieux... si ambitieux, John!... (Elle détourna la tête.) Parfois, quand je suis près de toi, je ne peux plus respirer... Cette ambition te consume, et moi avec toi... Tu as découvert de quelles grandes choses tu étais capable... on te répète que tu as beaucoup de talent... et alors tu penses que tu as épousé une inférieure et que je serai toujours une entrave dans ta carrière. John!... (Elle se rapprocha soudain, haletante.) John! veux-tu vraiment que Bébé et moi, nous demeurions tout l'hiver seules dans ce *cottage*?

Comme elle faisait un geste désespéré vers la maison, Fenwick protesta qu'il avait longuement réfléchi au meilleur parti à prendre. Phœbé retournerait passer l'été, et peut-être l'hiver, chez son père, jusqu'à ce qu'il pût la rappeler. Il viendrait la voir aussi souvent que son travail et ses moyens le lui permettraient. Elle s'occuperait de son enfant, elle gagnerait peut-être un peu d'argent avec ses belles broderies...

— Non, je n'irai pas chez mon père! — protesta Phœbé, avec énergie.

— Pourquoi?

— Tu parais oublier qu'il s'est remarié, l'année dernière.

— Mais Mrs. Gibson nous a témoigné beaucoup d'amitié lors de notre visite, le mois dernier... Et nous paierions quelque chose... cela va sans dire... nous paierions...

— Je n'entends pas m'imposer, avec Carrie, chez Mrs. Gibson, pour six mois et plus. Ne me demande pas cela, John. Non, nous resterons ici... nous resterons.

Elle arrachait, un à un, des brins d'herbe, les yeux rivés sur le torrent blanchi par la lune comme si elle avait voulu lire dans ses flots le secret de l'avenir. La beauté de sa tête et de son cou vaguement éclairés par cette lumière indécise agirent sur les sens de John, qui jeta un bras autour d'elle.

— Mais je reviendrai bientôt!... Folle, ne comprends-tu pas que tu me manqueras sans cesse?

— Nous resterons ici, — répéta-t-elle lentement. — Et tu seras à Londres, où tu te feras des amis dans le beau monde... où tu dîneras chez des gens riches... avec des dames à côté de toi...

— Phœbé, tu n'es pas jalouse? — s'écria Fenwick dans un rire de grosse gaieté. — Ça, ce serait le bouquet!...

— Si, je suis jalouse de toi! — fit-elle d'une voix basse, chargée d'intense passion, — et tu sais mieux que personne si j'ai raison de l'être...

Il se tut. Leur pensée, à tous deux, se reportait à certains épisodes de leur vie conjugale, épisodes sans grande importance, mais suffisants pour démontrer que John Fenwick avait un tempérament inflammable.

Il murmura qu'elle avait transformé en montagnes de simples taupinières. Et, très douce, elle se contenta de porter à ses lèvres la main qu'elle lui avait prise.

— Les femmes te tourneront la tête, mon pauvre John, et je devrais être là pour te protéger, car tu m'aimes, tu le sais bien!

Ses larmes l'interrompirent. Elle le reprit entre ses bras avec une passion qui était à demi conjugale, à demi celle d'une exquise maternité, — le même amour qu'elle portait à son enfant... Il répondit ardemment à ses caresses, sentant qu'il l'avait enfin vaincue.

Car elle était dans ses bras, inerte, faible, ne protestant plus. Ce frisson d'angoisse, de pressentiment profond indéfini, qui avait vibré en elle, s'évanouissait de ses gestes et de ses paroles. Lui commençait à tracer, de l'avenir,

des tableaux si colorés d'enthousiasme et d'espérance que la jeune imagination de Phœbé ne put résister à l'entraînement d'écouter et de croire.

Derrière les Pics, la lune descendait, pareille à une faucille. Les étoiles seules luisaient, versant leurs rayons sur le large penchant de la montagne, sur les ifs solitaires, noirs dans la nuit, sur les vagues et mystérieux sentiers, aussi vieux que les collines elles-mêmes, sur les torrents qui murmuraient avec douceur. La nuit printanière caressait les deux jeunes gens de son souffle, les calmant, suscitant chez tous les deux le meilleur de leur être. Ils revinrent au *cottage*, la main dans la main, comme deux petits enfants, parlant de cent détails pratiques, heureux que le pénible moment de désaccord fût passé, chacun s'abstenant de la moindre parole qui pût froisser l'autre...

Seulement, lorsque John fut endormi profondément à ses côtés, Phœbé, rendue à sa solitude, à ses terreurs, s'abandonna dans le grand silence de l'aube à un ouragan de sanglots et de larmes.

MRS. HUMPHRY WARD

(Traduit de l'anglais par TH. BENTZON et A. CHEVALIER.)

(A suivre.)

LA VEILLE DE SEDAN[1]

Dans la nuit du 30 au 31 août 1870, qui suivit la bataille de Beaumont, tous les chemins qui sillonnent la région au sud-est de Sedan étaient bondés de troupes françaises marchant pour la plupart en désordre et convergeant vers la place[2].

Devançant ses colonnes, le maréchal de Mac-Mahon partit de Mouzon vers neuf heures du soir et, passant par Mairy et Douzy, s'arrêta un peu après minuit à un kilomètre environ de Bazeilles. Il y attendit le jour, afin de reconnaître les positions où s'établirait l'armée « qui pourrait être attaquée dans la journée[3] ». A l'aube, il parcourut les hauteurs de la rive droite de Givonne, et indiqua à son chef d'état-major les emplacements que prendraient les différents corps d'armée.

Le 12e corps occuperait Bazeilles et les collines à l'ouest de La Moncelle et de Daigny; le 1er corps s'établirait à sa gauche, à l'ouest de Givonne; le 7e, à gauche du 1er, jusqu'à Illy. Le 5e corps servirait de réserve à peu près à hauteur du centre. La réserve de cavalerie se placerait à l'ouest du bois de la Garenne. Ainsi toute l'armée devait faire face à l'est : le maréchal ne prévoyait pas un mouvement des armées allemandes sur la seule ligne de retraite qui lui demeurât ouverte, la route de Sedan à Mézières. Un certain nombre d'unités ne reçurent pas

1. Voir les cartes à la fin de l'article.
2. Voir *Revue de Paris* du 1er septembre 1907.
3. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

d'ordres ou furent avisées trop tard, et vinrent camper autour de Sedan sur les emplacements qu'elles choisirent à leur gré. Les circonstances allaient d'ailleurs modifier ces premières dispositions.

Le 7e corps, dont les troupes étaient exténuées et désorganisées par suite des fâcheuses mesures prescrites par son chef, arriva dès le point du jour aux portes de Sedan, partie par la rive droite, partie par la rive gauche de la Meuse[1]. Traversant la ville, il alla s'établir au nord-ouest sur le plateau de l'Algérie et commençait de s'installer, lorsque survint l'ordre de se porter vers Illy. Le général Douay demanda, en raison de la fatigue des troupes, l'autorisation de les laisser sur leurs emplacements. Le maréchal de Mac-Mahon y consentit[2].

Le gros du 5e corps, après s'être rallié tant bien que mal à l'est de Mouzon, avait été dirigé sur Sedan par Carignan[3]. En arrivant dans cette dernière localité vers neuf heures du soir, le général de Failly vit la route tellement encombrée des bagages de tous les corps, qu'il jugea impossible d'atteindre Sedan pendant la nuit. Il prescrivit en conséquence de bivouaquer à Sachy et à Pouru-Saint-Remy. La marche fut reprise à six heures du matin et coupée de longs arrêts, provoqués par le croisement d'autres colonnes ou l'encombrement de la route. Enfin, entre neuf et dix heures du matin, le 5e corps arriva

1. Prince Bibesco, *op. laud.*, 117; ***Histoire de l'armée de Châlons***, par un Volontaire de l'armée du Rhin, 131.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits.* — Seule, la division de cavalerie Ameil changea de bivouac et alla, de Fond-de-Givonne, s'établir près de l'Algérie (Journal de marche de la division, Archives de la Guerre). Les brigades Bordas, Bittard des Portes, une partie du 47e de ligne, le 21e, le 3e, l'artillerie de la division Conseil-Dumesnil avec le 17e bataillon de chasseurs qui lui servait d'escorte, n'atteignirent l'Algérie que dans la soirée. (Notes sur les opérations de la 1re division du 7e corps, Archives de la Guerre; Rapport du général Bordas, *Ibid.*; Historique de la brigade Bittard des Portes, *Ibid.*).

3. Les ordres pour la marche sur Sedan n'étaient parvenus ni à la brigade Nicolas, ni à une partie de la division de Lespart. Le général Nicolas, qui avait pris le commandement de ces troupes, avait pris le parti de se porter sur Montmédy par Tétaigne et Brévilly. Mais en arrivant à la gare de Brévilly, vers onze heures du soir, il eut connaissance du mouvement général de concentration sur Sedan. Après une halte d'une heure, il se remit en marche vers cette place (Journal de marche de la division de L'Abadie, Archives de la Guerre). — La division de cavalerie Brahaut, qui, elle non plus, n'avait pas reçu d'ordres, passa la nuit à Lombut, « la bride au bras » (Rapport du général Brahaut, *Ibid.*).

devant Sedan. Les divisions Goze et de L'Abadie s'établirent sur les glacis voisins de Fond-de-Givonne; la division de Lespart et la réserve d'artillerie au Vieux-Camp. La division de cavalerie Brahaut, faute d'ordres, s'était dirigée de Lombut sur Givonne, Illy et Fleigneux où le maréchal de Mac-Mahon lui prescrivit de rester provisoirement [1].

Vers deux heures, le général de Failly venait de passer dans les bivouacs quand le général de Wimpffen lui apprit, à sa grande surprise, qu'il le remplaçait dans le commandement du 5e corps. Bien que le maréchal eût reçu dans la matinée la visite de Wimpffen, il n'avait pas encore avisé le général de Failly de cette disgrâce justifiée. L'ordre de cette mutation parvint peu après au général de Failly, qui rejoignit l'empereur à Sedan [2].

Le 1er corps, venant de Raucourt, avait franchi la Meuse à Remilly dans la journée du 30 et s'était porté sur Carignan. En arrivant dans cette ville, le général Ducrot reçut du maréchal l'ordre vague de couvrir la retraite soit sur Douzy, soit sur Carignan. Ducrot prescrivit en conséquence à ses 1re et 3e divisions de rester à Douzy ou d'y retourner si elles avaient dépassé ce point, tandis que les 2e et 4e divisions s'établiraient entre Carignan et Blagny [3]. Ce double mouvement provoqua une extrême confusion sur la route de Sedan [4]. « ... A un moment donné, il fut impossible de se mouvoir et même de s'écouler par les fossés qui, à leur tour, se trouvèrent bondés d'hommes et de chevaux ». La brigade de cavalerie de Septeuil, engagée dans « ce pêle-mêle inextricable », resta « dans une immobilité complète pendant deux ou trois heures ». Vers une heure du matin seulement, « elle parvint à s'arracher complètement de ce chaos sans pareil [5] ».

1. Journal de marche du 5e corps (Archives de la Guerre); Rapport du général Brahaut (*Ibid.*); Journal du capitaine de Lanouvelle (*Ibid.*).

2. Général de Failly, *Opérations et marches du 5e corps*; général de Wimpffen, *Sedan*, 141-149. — Les soldats du général de Failly « l'accusent hautement de trahison... » Il est « en exécration dans son corps d'armée, chansonné, ridiculisé... » (*De Frœschwiller à Sedan*, 66-67). Wimpffen aurait été assez mal reçu par Mac-Mahon (général de Wimpffen, *op. laud.*, 141).

3. Journal des marches et opérations du 1er corps, rédigé par le commandant Corbin, sous-chef d'état-major général (Archives de la Guerre). La queue de la colonne n'arriva au bivouac qu'à minuit.

4. Journal du colonel d'Andigné (Archives de la Guerre).

5. Rapport du colonel Dastugue, commandant le 12e régiment de chasseurs (*Ibid*).

Laissé sans nouveaux ordres, mais pressentant que l'armée se dirigeait vers le nord, Ducrot prit les mesures nécessaires pour acheminer sur Givonne et Illy les bagages et les services administratifs, et fit préparer des vivres sur ce dernier point. Puis, après avoir dicté l'ordre de mouvement pour le 31 août, il écrivit au général Margueritte, appelant son attention sur la gravité de la situation et sur la position, aventurée à son avis, qu'occupait sa division de cavalerie sur la rive gauche de la Chiers. Il l'engageait à venir s'établir près de Carignan et à se diriger le lendemain sur Sedan, parallèlement et en liaison avec le 1er corps. Margueritte vint en effet camper dans la soirée à Sailly où il reçut une nouvelle lettre de Ducrot lui conseillant de passer la Chiers au pont de Sailly, qui allait être détruit[1].

Le 31 août, à huit heures du matin, pensant avec raison que l'armée avait effectué sa retraite par Douzy, Ducrot informa le maréchal de Mac-Mahon qu'il se proposait d'aller bivouaquer à Illy par l'itinéraire Osnes, Messincourt, Pouru-aux-Bois, Francheval, Villers-Cernay, Givonne[2].

Les divisions de cavalerie Michel et Margueritte flanqueraient la gauche en se tenant entre cet itinéraire et la route qui longe la Chiers, suivie par la réserve d'artillerie. Les divisions Wolff et L'Hériller, restées à Douzy, devaient rejoindre à Francheval la colonne partie de Carignan. Mais déjà le maréchal de Mac-Mahon leur avait prescrit de se rendre à Sedan par Rubécourt, Daigny, Fond-de-Givonne[3].

Vers midi, Ducrot arriva à Francheval, précédant ses colonnes. Le village était obstrué par les bagages et les parcs des 5e et 12e corps qui, canonnés par l'ennemi de la rive gauche de la Meuse, avaient quitté la grande route et gagné les hauteurs en désordre. Parmi eux, et pêle-mêle, des isolés : « fantassins, cavaliers, presque tous sans armes et sans sacs,

1. Général Ducrot. *op. laud.*, 11-12; le général Ducrot au général Margueritte, Carignan, 31 août (Archives de la Guerre); le général Margueritte au maréchal de Mac-Mahon, Sailly, 30 août, huit heures soir (*Ibid.*).

2. Général Ducrot, *op. laud.*, 12 (Lettre au maréchal de Mac-Mahon).

3. Journal de marche de la division L'Hériller (Archives de la Guerre); Historique manuscrit du 13e bataillon de chasseurs (*Ibid.*).

La 3e division du 1er corps fut, à partir de ce moment, privée de son artillerie que le maréchal achemina directement sur Sedan (Historique de l'artillerie de la 3e division du 1er corps. *Ibid.*).

abattus, fatigués, sales, les vêtements déchirés, à pied ou sur des mulets, sur des chevaux blessés, sur des chevaux d'attelage, sur des caissons, sur des charrettes[1] ». Il en résulta un arrêt de près de trois heures pour le 1er corps.

A ce moment, le 12e corps livrait un combat à Bazeilles et une colonne ennemie s'avançait de Mouzon sur Douzy. Ducrot, jugeant comme la veille qu'il n'y avait pas lieu de marcher au canon, se borna à prendre quelques dispositions pour poursuivre son mouvement sur Illy sans être inquiété[2].

Vers quatre heures de l'après-midi, Ducrot se trouvait entre Villers-Cernay et Givonne, quand il reçut du maréchal de Mac-Mahon l'ordre de se rabattre sur Sedan[3]. Ducrot obéit, mais avec un profond regret. Le colonel Robert, chef d'état-major du 1er corps, envoyé auprès du maréchal pour recevoir des instructions sur les emplacements à occuper, revint avec l'avis de prendre position sur les hauteurs à l'ouest de Daigny et de Givonne[4]. Tous ces incidents ralentirent notablement l'installation du 1er corps : la division Pellé n'atteignit son bivouac qu'à la nuit tombante, les dernières fractions de la division de Lartigue à onze heures trente du soir. Elles se placèrent à l'est du bois de la Garenne derrière les divisions Wolff et L'Hériller. La division de cavalerie du 1er corps s'établit, très tard également, au nord-est de Fond-de-Givonne[5].

La division de cavalerie Margueritte, laissée sans ordres, poussa jusqu'à Illy; la division de cuirassiers Bonnemains gagna Floing[6].

1. Docteur Sarazin, *op. laud.*, 111.

2. Journal de marche du 1er corps (Archives de la Guerre). — Ce document est en légère contradiction sur ce point avec le journal du colonel d'Andigné, chef d'état-major de la 4e division, d'après lequel les 2e et 4e divisions tout entières auraient pris position sur les hauteurs entre Francheval, Villers-Cernay et Rubécourt (*Ibid.*).

3. La lettre débutait ainsi : « Mon cher général, je vous avais fait donner hier ordre de vous rendre de Carignan à Sedan et nullement à Mézières où je n'avais pas l'intention d'aller... » (Général Ducrot, *op. laud.*, 14). — Ducrot ajoute qu'il n'avait pas reçu cet ordre.

4. « Le maréchal parut n'avoir pas une idée très nette des emplacements qu'il entendait donner au 1er corps » (Notes du colonel Robert, Archives de la Guerre).

5. Journal de marche du 1er corps (*Ibid.*).

6. Journal de marche de la division Bonnemains (*Ibid.*).

Les trois divisions d'infanterie du 12e corps, partant de Mouzon à neuf heures du soir, avaient marché très péniblement, dans la nuit du 30 au 31, sur les hauteurs, « à travers un pays dénué de chemins et assez accidenté [1] », tandis que la division de cavalerie et la réserve d'artillerie venant de Carignan, suivaient la route de Sedan par Sachy et Douzy. La division de Vassoigne, formant tête de colonne, ne rejoignit cette route, près de Mairy, qu'au point du jour. Après une halte de trois quarts d'heure, pendant laquelle le général Lebrun fit modifier les dispositions prises par la division d'arrière-garde, le 12e corps se remit en mouvement. Vers huit heures et demie, les premiers éléments arrivaient à Douzy, quand il fallut s'arrêter pour laisser passer des troupes et des voitures de toutes sortes des 1er et 5e corps marchant dans la plus grande confusion et suivies de la réserve d'artillerie du 12e corps venant de Carignan. Le général Lebrun ne put reprendre son mouvement qu'à dix heures.

Déjà les divisions de Vassoigne et Grandchamp avaient atteint Bazeilles, quand la division Lacretelle, encore échelonnée sur la route entre Bazeilles et Douzy, fut canonnée par des batteries du 1er corps bavarois établies sur les hauteurs au nord-ouest de Remilly, sur la rive gauche de la Meuse. Leurs obus jetèrent quelque confusion aux abords de Bazeilles parmi les convois des corps qui s'étaient attardés à partir de Douzy. Le général Lebrun prescrivit à Lacretelle de quitter la grande route, de se diriger par Lamécourt sur Daigny, d'y franchir la Givonne et de prendre position sur les collines de la rive droite. Sur ces entrefaites, le combat s'était engagé à Bazeilles.

*
* *

Dans la soirée du 30 août, on ignorait encore à Buzancy, au grand quartier général allemand, les emplacements exacts des divers corps d'armée [2]. Mais les événements de la journée et

1. Général Lebrun, *Bazeilles-Sedan*, 76.

2. Ces emplacements étaient :

IIIe armée : quartier général, Saint-Pierremont; Ier corps bavarois, Raucourt; Ve corps, La Besace; XIe corps, Stonne; division würtember-

les renseignements reçus « ne laissaient aucun doute sur l'opportunité de la continuation immédiate d'une offensive concentrique contre un adversaire qui pliait sur toute la ligne[1]. » En conséquence, vers onze heures du soir, Moltke expédia des ordres dans ce sens, pour la journée du 31. « ... La marche reprendra demain dès l'aube. Partout où l'on trouvera l'adversaire à l'ouest de la Meuse, on l'attaquera vigoureusement en cherchant à l'acculer dans un espace aussi restreint que possible entre cette rivière et la frontière belge. » La IVe armée, ou armée de la Meuse, était spécialement chargée d'empêcher l'aile gauche française de se dérober dans la direction de l'est : le prince royal de Saxe devait jeter deux corps sur la rive droite de la Meuse et aborder les Français en flanc et à revers s'ils venaient à prendre position à l'est de Mouzon. La IIIe armée ferait face au front et au flanc droit de l'adversaire. L'artillerie, sur la rive gauche de la Meuse, en des positions aussi fortes que possible, inquiéterait la marche et le bivouac de colonnes dans la plaine de la rive droite, en aval de Mouzon. « Dans le cas où l'ennemi passerait sur le territoire belge et ne serait pas immédiatement désarmé, on l'y suivrait sans attendre de nouveaux ordres ...[2] ».

Ces instructions laissaient aux exécutants le choix des moyens : elles réglèrent aussi la conduite des commandants d'armée pour le 1er septembre. Elles déterminèrent donc la bataille de Sedan, presque sans aucune nouvelle intervention de la direction suprême. De fait, la situation de l'armée française était extrêmement critique : elle ne pouvait échapper à une catastrophe que si le maréchal de Mac-Mahon ne perdait pas un instant pour se replier sur Mézières.

Déjà le grand quartier général allemand envisageait l'hypothèse où l'adversaire, demeurant inerte le 31, pourrait être acculé à la Belgique le jour suivant[3]. Dans l'après-midi

geoise, Verrières; IIe corps bavarois, Sommauthe; VIe corps, Vouziers; 4e division de cavalerie, sud de Raucourt; 2e division de cavalerie, Osches.

Armée de la Meuse : quartier général, Beaumont; IVe corps, au sud et à l'ouest de Mouzon; XIIe corps, Létanne; Garde, Beaumont; 5e division de cavalerie, Tourteron; 6e division de cavalerie, Le Chesne.

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1056.

2. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 238.

3. *Tagebücher des Generalfeldmarschalls Graf von Blumenthal*, 91; von

du 30, le comte de Bismarck adressait un télégramme au ministre de la Confédération de l'Allemagne du nord près la cour de Bruxelles pour le prévenir qu'il était possible que des troupes françaises franchissent la frontière et pour lui exprimer l'espoir qu'elles seraient, sur-le-champ, désarmées [1].

Conformément aux instructions du grand quartier général, les colonnes de la IVe armée franchirent la Meuse vers neuf heures du matin à Pouilly et à Létanne [2], précédées des divisions de cavalerie de la Garde et saxonne. Provisoirement, le IVe corps, fortement engagé la veille, restait rassemblé à l'ouest de Mouzon. Des rapports parvenus dans la matinée, le prince royal de Saxe conclut que l'armée française ne résistait plus sur la rive gauche de la Chiers. Il prescrivit, en conséquence, à ses troupes de prendre leurs cantonnements : le XIIe corps à l'est de la route de Mouzon à Douzy, la Garde à Sachy et Escombres avec une avant-garde à Pouru-Saint-Remy, le IVe corps à l'ouest et au sud de Mouzon. L'armée de la Meuse interceptait donc efficacement l'étroit couloir de six kilomètres de large à hauteur de Brévilly, compris entre la Chiers et la frontière belge. Sachant que la IIIe armée franchirait, le lendemain seulement, la Meuse en aval de Sedan, afin de couper aux Français leur retraite vers l'ouest, le prince royal de Saxe craignit d'agir à l'encontre des vues du grand quartier général, s'il continuait immédiatement à refouler l'adversaire : il donna à ses troupes un repos pour la journée du 1er septembre, mais en leur recommandant de se tenir prêtes à partir de sept heures du matin [3].

A la IIIe armée, la 4e division de cavalerie continuerait la poursuite vers le nord dès cinq heures du matin. Les colonnes devaient s'ébranler à six heures du matin et se diriger : le Ier corps bavarois par Raucourt sur Remilly, le XIe par Chémery sur Donchery, la division würtembergeoise par Ven-

Hahnke, *Opérations de la IIIe armée*, 197. — L'*Historique du grand État-Major prussien* déclare même qu'il était « hors de doute, selon toute vraisemblance », qu'une continuation du mouvement des armées allemandes vers le nord produirait ce résultat (VII, 1056). Or, le maréchal de Mac-Mahon pouvait encore échapper à la catastrophe.

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1056.

2. La 1re compagnie de pionniers de la Garde avait jeté un pont à Létanne.

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1066-1067.

dresse sur Boutancourt. Il leur était prescrit de prendre position sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse de façon à battre la vallée et les communications de la rive opposée, enfin de se préparer à jeter des ponts. En seconde ligne, à huit heures, le Ve corps et la 2e division de cavalerie se porteraient sur Chémery, le IIe corps bavarois sur Raucourt, où ils attendraient des ordres. Le VIe corps s'établirait au nord-est d'Attigny, tandis que la 6e division de cavalerie s'avancerait sur Mézières, la 5e restant sur ses emplacements du 30 et éclairant vers Reims [1].

Le Ier corps bavarois n'ayant reçu l'ordre de mouvement qu'à six heures et demie du matin, son avant-garde ne se mit en marche qu'à huit heures dans la direction de Remilly. Le IIe corps bavarois établit ses bivouacs à Raucourt à deux heures de l'après-midi. Le XIe corps partit des environs de Stonne en deux colonnes et se porta vers Cheveuges et Donchery. Des officiers d'état-major prirent les devants pour reconnaître des positions d'artillerie sur la rive gauche de la Meuse et des points de passage favorables. A leur grande surprise, ils trouvèrent intact le pont de Donchery. Dès l'arrivée de l'avant-garde, on détruisit la voie ferrée et le télégraphe, et l'on jeta un deuxième pont un peu en aval, sous la protection de détachements poussés sur la rive droite. Le gros du corps d'armée bivouaqua à Cheveuges. Le Ve corps s'établit derrière lui vers Chehéry; la 2e division de cavalerie à Chémery.

A l'aile gauche de la IIIe armée, la division würtembergeoise eut, vers Flize, un engagement avec un détachement du 13e corps venu de Mézières. Elle cantonna à Boutancourt et Flize, après avoir fait les préparatifs nécessaires pour jeter un pont à Dom-le-Mesnil. La 6e division de cavalerie, après avoir coupé à Poix le chemin de fer de Reims, canonna près d'Yvernaumont un autre détachement du 13e corps et s'établit pour la nuit à Poix et au sud [2].

Le prince royal de Prusse se rendit le 31 de Saint-Pierre-

1. Von Hahnke, *op. laud.*, 200-201.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1076-1078; von Hahnke, *op. laud.*, 204-205; Rapport sur l'ensemble des opérations exécutées aux environs de Mézières par la 3e division du 13e corps (Archives de la Guerre).

mont à Chémery. De son côté, le roi se porta, dans la matinée, de Buzancy sur les hauteurs au sud de Sommauthe et continua ensuite sur Vendresse en passant par Beaumont, Raucourt et Chémery. Une courte conférence eut lieu, dans cette dernière localité, entre Moltke, Podbielski et Blumenthal « relativement à la situation générale de la campagne et aux plus prochaines mesures à prendre [1] ».

Pendant ce temps, l'avant-garde du Ier corps bavarois venant de Raucourt, a atteint Remilly vers dix heures du matin : elle est fusillée par des tirailleurs français embusqués sur la rive droite de la Meuse. Un bataillon de chasseurs bavarois occupe aussitôt le village, tandis que l'artillerie de l'avant-garde prend position au sud-ouest et à l'est. Ses obus obligent la division Lacretelle, du 12e corps, qui suit la route de Douzy à Bazeilles, à se jeter au nord.

Le 34e de ligne, régiment de tête de la brigade Cambriels (division Grandchamp du 12e corps), reçoit l'ordre de défendre le pont du chemin de fer, tandis que le 52e, de la brigade Bordas, du 7e corps, qui se trouve à ce moment près de Bazeilles, se déploie le long de la route de Douzy [2]. Presque simultanément, neuf batteries du 12e corps s'établissent tant à l'est et à l'ouest de Bazeilles que sur les hauteurs au nord, tandis que le 1er régiment d'infanterie de marine leur sert de soutien, dans une formation dense qui l'expose sans profit aux projectiles [3]. Elles contrebattent huit batteries bavaroises qui sont venues renforcer l'artillerie de l'avant-garde sur les coteaux qui avoisinent Remilly [4]. L'infanterie de la 1re division bavaroise atteint ce village et s'établit, partie en avant et sur les flancs des batteries, partie à Pont-Maugis. Au bout d'une demi-heure, les tirailleurs français, qui ont franchi le viaduc du

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1079. Si l'on en croit Blumenthal, Moltke se serait frotté les mains avec un rire sarcastique, et aurait dit : « Nous les tenons donc pourtant dans la souricière » (*Tagebücher*. 91). Satisfaction prématurée, si le fait est authentique, car l'armée de Châlons pouvait encore se soustraire à la catastrophe.

2. Historique manuscrit du 34e de ligne (Archives de la Guerre); Journal de marche du général Bordas (*Ibid.*).

3. Notes du commandant Lavenue (*Ibid.*).

4. Historiques manuscrits des 4e, 7e, 8e, 10e, 11e régiments d'artillerie (Archives de la Guerre); *Historique du grand Etat-Major prussien*, VII, 1069.

chemin de fer et poussé jusqu'à 600 mètres de l'aile gauche de la ligne d'artillerie ennemie, sont définitivement rejetés sur la rive droite. Sept nouvelles batteries françaises entrent en ligne au nord-est de Balan, mais deux seulement, armées de matériel de 12, peuvent atteindre l'artillerie bavaroise[1]. Celle-ci prend la supériorité de feu et oblige plusieurs des batteries du 12e corps à se retirer momentanément du combat. Bientôt une accalmie se produit dans la lutte d'artillerie, et le général Bordas fait retirer le 52e de ligne, dont il juge « la présence inutile[2] ».

Vers midi, les Bavarois constatent que les Français font des préparatifs pour faire sauter le pont du chemin de fer[3]. Deux compagnies et demie environ sont chargées de s'opposer à cette entreprise : l'une d'elles se rapproche rapidement, ouvre un feu violent sur les travailleurs, les disperse, jette dans la Meuse les barils de poudre déposés sur le tablier du pont, puis, poussant au delà, prend pied sur la rive droite derrière le remblai du chemin de fer. Deux bouches à feu viennent s'établir dans la vallée de la Meuse, afin de soutenir ces compagnies un peu aventurées[4]. Le 34e de ligne, sans tenter un retour offensif, les empêche de progresser au nord de la voie ferrée, et le combat se transforme sur ce point en une fusillade de pied ferme[5]. D'ailleurs, constatant que des forces françaises considérables se sont déployées sur les coteaux de la rive droite et ne disposant que d'un seul pont, le général von der Tann se borne, pour le moment, à contenir les Français à une certaine distance de la Meuse et à préparer des moyens de passage.

Mais déjà les fractions qui étaient parvenues sur la rive droite avaient été renforcées. Grâce à l'appui de l'artillerie, les Bavarois pénètrent dans Bazeilles par la lisière sud, tandis qu'un de

1. Historiques des 7e, 14e et 19e régiments d'artillerie (Archives de la Guerre).

2. Journal de marche du général Bordas (*Ibid.*).

3. Jusqu'alors le général Lebrun n'avait pas détruit cet ouvrage d'art parce que le maréchal de Mac-Mahon lui avait fait observer son utilité si l'armée reprenait son mouvement sur Montmédy, et lui avait prescrit de ne le faire sauter que s'il voyait l'ennemi sur le point de s'en emparer (Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*). — Cf. général Lebrun, *op. laud.*, 87-88.

4. *Historique du grand Etat-Major prussien*, VII, 1071.

5. Historique manuscrit du 34e de ligne (Archives de la Guerre).

leurs bataillons de chasseurs, traversant la Meuse au bac situé en amont du pont, jette une compagnie à la gare. Les batteries bavaroises, en position au nord-ouest d'Aillicourt, ouvrent le feu avec violence pour arrêter le retour offensif que les Français préparent visiblement[1].

Le général Lebrun a prescrit en effet à la division d'infanterie de marine de Vassoigne de reprendre Bazeilles. Le 2e régiment se porte en avant sous le commandement supérieur du général des Pallières, ses 1er et 2e bataillons accolés, le 3e en soutien[2]. L'attaque est préparée par le feu de quatre batteries de 12 et d'une batterie de canons à balles[3]. Des Pallières est blessé dès le début, et le combat devenant de plus en plus vif, le général de Vassoigne se place lui-même à la tête du 3e bataillon et l'amène sur la ligne des deux autres. Le régiment tout entier exécute alors une charge à la baïonnette, pénètre dans le village du premier élan et, vers trois heures quinze, en chasse les Bavarois qui sont poursuivis jusqu'à la Meuse. Ils se replient même sur la rive gauche, tant au moyen du bac que par le pont du chemin de fer dont ils restent pourtant en possession et qu'ils couvrent par une barricade. Peu à peu le combat se réduit à une canonnade échangée d'une rive à l'autre de la Meuse et au cours de laquelle l'incendie se déclare dans plusieurs maisons de Bazeilles[4].

Pendant le combat, l'équipage de ponts bavarois, arrivé à Aillicourt vers deux heures quinze, avait aussitôt jeté deux ponts sur la Meuse, sans être gêné en rien par nos troupes. La 1re brigade d'infanterie se tenait à proximité, prête à passer sur la rive droite. Mais, vers cinq heures quinze du soir, von der Tann apprenait que les mouvements de l'armée de la Meuse étaient terminés pour le 31 août. Il établit alors ses troupes au bivouac et fit relever une partie des ponts. Les

1. *Historique du grand Etat-Major prussien*, VII, 1071.

2. Journal de marche de la 3e division du 12e corps (Archives de la Guerre); Notes du général Voyron (alors capitaine adjudant-major) (*Ibid.*).

3. Rapport sur les opérations de l'artillerie du 6e corps (portion réunie au 12e corps) (*Ibid.*).

4. Journal de marche de la 3e division du 12e corps (*Ibid.*); Notes du lieutenant-colonel Dumesnil (*Ibid.*); *Historique du grand État-Major prussien* VII, 1072-1073. — Pertes des Bavarois : 9 officiers, 133 hommes. Pertes des Français : 11 officiers, 400 hommes.

unités de première ligne demeuraient sur leurs emplacements et quatre-vingt-quatre bouches à feu restaient en batterie sur les hauteurs d'Aillicourt[1]. De son côté, le 12e corps s'installa, pour la nuit, depuis les coteaux au nord de Bazeilles où bivouaqua la division de Vassoigne jusqu'aux glacis au nord-est de Sedan où s'établit la division Grandchamp.

A Bazeilles, le général de Vassoigne avait donné au commandant Lambert, son sous-chef d'état-major, le commandement de toutes les troupes qui occupaient ce village. Certains mouvements de l'ennemi ayant fait croire à une attaque imminente, Vassoigne en rendit compte au général Lebrun, qui prescrivit aussitôt de faire sauter le pont du chemin de fer. Mais l'officier du génie n'ayant pas les poudres nécessaires, fut obligé de surseoir à l'exécution[2].

Les renseignements les plus complets sur nos emplacements étaient parvenus au grand quartier général allemand dans la soirée du 31 août. Il n'y avait d'incertitude que sur les projets du maréchal de Mac-Mahon. On ne supposait guère qu'il acceptât la bataille dans des conditions aussi désavantageuses et qu'il demeurât immobile, en laissant à l'adversaire toute latitude pour l'envelopper. C'était admettre, à la vérité, qu'il eût discerné le péril et qu'il connût la supériorité numérique des forces qui lui étaient opposées.

L'armée française se replierait-elle sur Mézières, ou tenterait-elle de déboucher sur Carignan, ou enfin se déroberait-elle sur le territoire belge? De ces trois hypothèses, c'était la première que le grand quartier général considérait comme la plus vraisemblable, bien que, d'après certains indices, on fût en droit de ne pas rejeter la seconde. Le maréchal de Moltke a dit après la guerre qu'il se croyait en mesure de « s'opposer énergiquement à l'une comme à l'autre de ces entreprises[3] »; mais, le 31 août 1870, il lui semblait plus difficile d'empêcher la retraite de Mac-Mahon si elle eût été commencée dans la nuit ou dans les premières heures de la matinée du 1er septembre. Faisant allusion à un mouvement de ce genre, dont

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1073-1075.
2. Journal de marche de la division de Vassoigne (Archives de la Guerre).
3. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1082.

le lieutenant-colonel von Brandenstein, du grand quartier général, avait apporté de Remilly la nouvelle, d'ailleurs inexacte, Moltke écrivait à Blumenthal, à sept heures quarante-cinq du soir : « Peut-être risque-t-on de voir échapper un succès décisif[1] ». Moltke demandait en conséquence au prince royal de Prusse d'examiner s'il ne serait pas possible de faire passer la Meuse, vers Donchery, et dans la nuit même, au XIe corps et à la division würtembergeoise, afin de pouvoir s'opposer, dès le point du jour, à une retraite des Français vers Mézières[2].

Bien orienté sur la situation et connaissant le but à atteindre, le prince royal de Prusse donna, de sa propre initiative, des ordres très précis à la IIIe armée[3]. Afin d'intercepter aux Français toute retraite sur Mézières, les Ve et XIe corps devaient se porter dès l'aube par Donchery vers Vrigne-aux-Bois. La division würtembergeoise franchirait la Meuse à Dom-le-Mesnil et prendrait position de façon, soit à faire face à Mézières, soit à servir de réserve aux deux corps précédents. Au IIe corps bavarois, une division et la réserve d'artillerie tiendraient les hauteurs au sud de Donchery; l'autre s'établirait entre Frénois et Wadelincourt, afin de s'opposer à toute tentative de l'adversaire vers le sud. Le Ier corps bavarois[4] devait les attaquer de grand matin à Bazeilles et, s'ils battaient en retraite, les retenir le plus longtemps possible. Les 6e, 2e et 4e divisions de cavalerie resteraient disponibles à Flize, Boutancourt et au sud de Frénois[5]. Un officier d'état-major fut chargé de remettre au prince royal de Saxe un message exposant le mouvement d'ensemble de la IIIe armée ainsi que la mission confiée au Ier corps bavarois, et se terminant par une sorte d'invitation à poursuivre le même même but que celle-ci en fermant aux Français les routes de

1. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 243.

2. *Ibid.*; Verdy du Vernois, *Im grossen Hauptquartier*, 140.

3. Ces ordres étaient déjà donnés lorsque arriva la lettre de Moltke à Blumenthal envoyée de Vendresse à sept heures quarante-cinq du soir. Ils furent modifiés dans le sens de ce message. Les prescriptions qui suivent sont celles qui résultèrent de ces modifications.

4. D'abord destiné, avant la nouvelle apportée par Brandenstein, à appuyer l'armée de la Meuse, si elle avait à combattre.

5. *Historique du grand Etat-Major prussien*, VIII, 275.

l'est[1]. Toutefois Blumenthal lui fit demander de ne pas agir d'une manière trop pressante, « afin de donner à la IIIe armée le temps de fermer la souricière[2] ».

Le prince de Saxe reçut communication de ces nouvelles vers une heure du matin, et prit aussitôt le parti de se porter en avant avec l'armée de la Meuse. Mais, tout en admettant qu'il y avait « de sérieuses raisons » de croire à l'exactitude des renseignements fournis par le lieutenant-colonel von Brandenstein[3], il lui parut nécessaire de tenir compte de rapports parvenus dans la soirée du 31, d'après lesquels on devait s'attendre à rencontrer encore des forces importantes à Villers-Cernay et à la Moncelle[4]. Dans l'hypothèse désormais admise d'une retraite des Français sur Mézières, ces troupes pouvaient très logiquement constituer leur arrière-garde.

A une heure quarante-cinq du matin, le prince de Saxe fit prendre les armes par alerte. La Garde devait diriger une division par Pouru-aux-Bois sur Villers-Cernay; une autre, avec l'artillerie de corps, par Pouru-Saint-Remy sur Francheval. Le XIIe corps se rassemblerait au sud de Douzy pour marcher par Lamécourt sur La Moncelle. Les avant-gardes rompraient à cinq heures du matin. Le IVe corps enverrait une division à Mairy en réserve générale; l'autre division, avec l'artillerie de corps, se porterait sur Remilly au soutien du Ier corps bavarois[5].

Ainsi, dans les premières heures de la matinée du 1er septembre, sur un front de trente kilomètres environ, trois corps d'armée se portaient sur les hauteurs de la rive gauche de la Givonne pour attaquer les Français par l'est et les immobiliser; un corps faisait face à Sedan au sud de la place; deux corps franchissaient la Meuse en aval pour atteindre la route de Sedan à Mézières et assaillir de flanc nos colonnes supposées en retraite; enfin trois divisions d'infanterie et une nombreuse cavalerie demeuraient encore disponibles.

En présence de ce déploiement de forces formidable et

1. Von Hahnke, *op. laud.*, 212-214.
2. *Tagebücher*, 92.
3. Von Hahnke, *op. laud.*, 215 (ordres donnés par le prince royal de Saxe).
4. *Historique du grand Etat-Major prussien*, VIII, 1084.
5. *Ibid.*, supplément XLVI, p. 276-277.

devant ce prélude de l'enveloppement, l'armée française, passive, inerte, rivée à ses positions par l'incapacité et le manque de clairvoyance de son chef, n'opposait nul obstacle aux mouvements de l'adversaire. Ces heures précieuses où l'on ne pouvait espérer de salut que dans une décision énergique, suivie de la plus prompte exécution, le commandement irrésolu, presque apathique, les laissait s'écouler...

*
* *

Dans l'après-midi du 30 août, l'Empereur avait quitté Mouzon pour se rendre à Carignan sans connaître le résultat du combat livré par le 5e corps[1]. Il en fut à peine troublé, si l'on en juge par ce télégramme adressé à l'Impératrice : « Il y a encore eu un petit engagement aujourd'hui, sans grande importance. Je suis resté à cheval assez longtemps[2] ». Vers huit heures du soir, le général Ducrot, accompagné du capitaine Bossan, son aide de camp[3], vint annoncer à l'Empereur les événements de Beaumont et le prier, au nom du maréchal de Mac-Mahon, de se rendre au plus vite à Sedan. Napoléon fut d'abord incrédule et Bossan dut lui exposer les faits en détail. « Très vivement ému », il l'interrompit à plusieurs reprises : « Mais c'est impossible! Nos positions étaient magnifiques! ». Puis il se refusa à partir : sa place était, affirmait-il, avec le corps qui couvrirait la retraite[4]. Il se résigna pourtant : vers onze heures du soir, il arriva à la gare de Sedan, d'où il gagna à pied la sous-préfecture[5].

1. Marquis de Massa, *Souvenirs*, 310.

2. *Papiers et correspondance de la famille impériale*, I, 421.

3. Le capitaine Bossan avait été envoyé par Ducrot auprès du maréchal de Mac-Mahon afin d'avoir des nouvelles et de provoquer des ordres (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 402).

4. Général Ducrot, *op. laud.*, 10.

5. Marquis de Massa, *op. laud.*, 312. Entre Carignan et Sedan, un capitaine de la garde mobile de Verdun, M. de Benoist, remit à l'empereur la dépêche suivante du maréchal Bazaine : « Les derniers renseignements indiquent un mouvement du gros des forces ennemies... Si ces renseignements se confirment, je pourrai entreprendre la marche que j'avais indiquée précédemment vers les places du nord. Les batteries ont été réorga-

Vainement proposa-t-on à l'Empereur de continuer jusqu'à Mézières, où il serait hors des atteintes de l'ennemi et d'où, à la tête du 13e corps, il pourrait rétrograder sur Paris. Sur ce point, il fut irréductible : « Il n'avait pas voulu, déclara-t-il, gêner les plans des généraux en chef, il ne voulait pas non plus porter le découragement dans l'armée par son départ à l'heure suprême de la lutte; il entendait partager les dangers et le sort de l'armée[1] ».

Le 31 août, vers dix heures du matin, l'Empereur reçut le capitaine de Sesmaisons, aide de camp du général Vinoy, chargé d'annoncer au souverain l'arrivée à Mézières des premiers éléments du 13e corps, d'exposer leur situation et de demander des instructions au commandant de l'armée de Châlons[2]. Napoléon III s'enquit d'abord des causes d'une canonnade qu'il avait entendue une heure auparavant, dans la direction de Donchery. Elle était due à des batteries ennemies[3] qui, des hauteurs de Frénois, avaient lancé quelques obus sur le train par lequel le capitaine de Sesmaisons était arrivé à Sedan en même temps qu'un détachement de 359 hommes destinés au 3e zouaves. Des fenêtres des wagons, ceux-ci avaient riposté par une fusillade désordonnée, aussi inoffensive d'ailleurs que l'avait été le feu des batteries prussiennes.

Après avoir relaté cet incident, le capitaine de Sesmaisons rendit compte à l'Empereur de l'envoi sur Poix, Rimogne et Flize de fractions du 13e corps; à son avis, elles allaient se trouver très compromises si on ne les rappelait pas sur Mézières. L'Empereur télégraphia au général Vinoy : « Les Prussiens s'avancent en forces; concentrez toutes vos troupes dans Mézières[5] ». Mais il fit observer au capitaine de Sesmai-

nisées et réapprovisionnées ainsi que l'infanterie. L'armement de la place est presque au complet et j'y laisserai deux divisions. » Cette dépêche avait été remise le 27 août au commandant supérieur de Verdun. (*Procès Bazaine*, rapport, 93-94).

1. Général Pajol, Relation de la bataille de Sedan (*Moniteur universel* du 22 juillet 1871).

2. Général Vinoy, *Siège de Paris*, 31.

3. C'étaient les batteries à cheval de la 4e division de cavalerie.

4. Général Vinoy, *op. laud.*, 32-33.

5. Archives de la Guerre.

sons qu'il ne donnait cet ordre qu'en raison de l'urgence et de la difficulté qu'on aurait éprouvée à rencontrer le maréchal de Mac-Mahon qui, en sa qualité de commandant en chef, devait approuver et ratifier ces dispositions avant qu'elles devinssent définitives.

Sachant que désormais il fallait renoncer à la voie ferrée, l'Empereur se préoccupa de la route que suivrait le capitaine de Sesmaisons pour retourner à Mézières. Il lui indiqua, en le traçant lui-même au crayon sur la carte, l'itinéraire que peut-être l'armée utiliserait le lendemain. C'était un chemin de grande communication récemment ouvert sur la rive droite de la Meuse entre Sedan et Vrigne-aux-Bois. L'Empereur ne doutait pas que ce chemin, non représenté encore sur la carte, ne fût inconnu de l'ennemi; il en concluait qu'il devait être resté libre[1].

Un télégramme de l'Impératrice montrait d'ailleurs qu'à Paris on n'avait pas renoncé encore au projet de la jonction avec Bazaine. A la dépêche de l'Empereur relative au mouvement de l'armée de Mouzon sur Sedan, l'Impératrice avait répondu : « Les nouvelles que je reçois de divers côtés me montrent d'une manière absolue qu'un vigoureux effort vers Metz pourrait nous donner le succès[2] ».

L'Empereur garda-t-il ce message pour lui ou bien, ce qui semble plus probable, le communiqua-t-il au commandant de l'armée de Châlons? Ce qui est certain, c'est que jusqu'au dernier jour, à Sedan comme à Reims, comme au Chesne, le maréchal de Mac-Mahon allait être hésitant entre deux alternatives : la raison lui commandait de rétrograder vers l'ouest; la solidarité le poussait à secourir son collègue.

Sur ces entrefaites, le maréchal avait fait la reconnaissance des positions qu'il se proposait d'occuper à l'est de Sedan; il avait donné ses instructions à cet effet, puis, vers neuf heures et

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 34-35. — En réalité ce chemin, qui n'était pas indiqué sur la carte de l'Empereur, figurait sur celles de l'armée allemande (*Historique du grand Etat-Major prussien*, VII, 1058, note 1). Cet itinéraire unique eût d'ailleurs été absolument insuffisant pour le mouvement de masses aussi importantes. Il n'eût pas fallu moins de deux journées pour écouler l'armée de Châlons par cette route.

2. L'Impératrice à l'Empereur, Paris, 31 août. 7 h. 5 matin, *dépêche télégraphique chiffrée* (Archives de la Guerre).

demie, il s'était rendu à la citadelle où étaient convoqués le sous-intendant militaire et le commandant de la place. Il s'entretint avec eux du ravitaillement de l'armée en vivres et en munitions. Son intention était de faire distribuer des vivres pour quatre jours, mais les magasins de Sedan ne contenaient que 200 000 rations, et un train qui en portait 800 000 ayant reçu quelques obus en gare, avait été réexpédié incontinent sur Mézières. Il fallut se contenter d'un approvisionnement de deux jours[1]. Heureusement les munitions étaient relativement abondantes soit en gare, soit dans les parcs des 5e, 6e, et 7e corps[2]. Enfin, sur roues et attelées, environ 34 bouches à feu, primitivement destinées au 1er corps, permettaient de combler les vides que la bataille de Beaumont avait produits dans l'artillerie des 5e et 12e[3].

De la citadelle, le maréchal de Mac-Mahon aperçut des batteries allemandes en position près de Remilly[4] et canonnant les colonnes du 12e corps en marche sur Sedan; plus tard, il en vit d'autres qui venaient s'établir sur les hauteurs qui dominent la place au sud-ouest. En arrière de celles-ci, s'élevait une forte poussière indiquant « que des troupes considérables marchaient à hauteur de cette artillerie[5] ». Le maréchal prescrivit de faire sauter le pont de Donchery par lequel ces colonnes eussent pu couper sa ligne de communication sur Mézières. Une compagnie du génie fut dirigée en conséquence sur Donchery par voie ferrée; mais à peine était-elle débarquée, que le train qui l'avait amenée repartit en emportant les outils et la poudre. Une autre compagnie du génie fut envoyée un peu plus tard; malheureusement elle trouva le pont déjà occupé par l'ennemi[6].

1. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon I, 37; maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

2. Indépendamment de l'approvisionnement des troupes, il y avait à Sedan: 1 160 000 cartouches, 3 900 coups de 4, 1 700 coups de 12, 15 000 coups de canons à balles.

3. Le général commandant l'artillerie de l'armée au maréchal de Mac-Mahon, Carignan, 31 août (Archives de la Guerre).

4. Batteries du Ier corps bavarois.

5. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 37.

6. C'était l'avant-garde de la 21e division du XIe corps. Le maréchal de

En sortant de la citadelle, le maréchal rencontra le capitaine de Sesmaisons qui lui rendit compte de son entrevue avec l'Empereur. Le maréchal approuva les instructions expédiées au général Vinoy[1]. A ce moment, Mac-Mahon semblait s'être arrêté à l'idée rationnelle d'une retraite sur Mézières. Il ne craignait pas que les Allemands vinssent intercepter la route, persuadé que, s'ils le tentaient, ce ne serait qu'avec un corps peu nombreux que l'armée de Châlons écraserait sans peine[2].

En réalité, le maréchal n'avait aucun renseignement précis sur les forces et les mouvements de l'adversaire. Vraisemblablement sous l'impression des affirmations du ministre de la Guerre[3], il croyait n'avoir devant lui que les corps du prince royal de Saxe, et non ceux du prince royal de Prusse[4]. Si l'on en croit le général Lebrun, le maréchal lui aurait dit la veille au soir : « L'armée allemande qui est devant nous compte de 60 000 à 70 000 hommes au plus. Si elle nous attaque, tant mieux! Nous la jetterons dans la Meuse[5] ». Ainsi pourrait s'expliquer l'inaction complète de l'armée de Châlons dans la journée du 31 août. En réalité, son infériorité numérique était considérable.

A défaut d'informations certaines sur l'ennemi, qui lui auraient révélé tous les dangers de sa situation, l'état moral et matériel de l'armée devait inspirer au maréchal de Mac-Mahon les plus vives inquiétudes.

Mac-Mahon émet à ce sujet une opinion au moins contestable : « La non-destruction de ces ponts (Remilly et Donchery), qui fut considérée par beaucoup comme très fâcheuse, le fut en réalité beaucoup moins qu'on ne le pense, car les pontonniers allemands jetaient sur la Meuse un pont de bateaux en moins de deux heures (*Souvenirs inédits*).

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 36.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*; général Vinoy, *op. laud.*, 36.

3. Voir *Revue de Paris*, du 1er septembre 1907.

4. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*; général Vinoy, *op. laud.*, 36; Notes du général de Vaulgrenant (Archives de la Guerre). — D'après le prince de Hohenlohe, « le maréchal déclara, après la capitulation, qu'il avait été trompé par le fait que les deux armées allemandes étaient commandées par deux Kronprinz. Il finissait par n'y plus rien comprendre et supposait n'avoir affaire qu'à un seul » (*Lettres sur la stratégie*, II, 302).

5. Général Lebrun, *op. laud.*, 74. — Le maréchal indique également 60 000 hommes dans une conversation avec le général Douay (prince Bibesco, *op. laud.*, 96).

Manquant déjà de consistance et d'homogénéité à leur départ de Reims, les troupes avaient été durement éprouvées par les privations, le mauvais temps, les fatigues sans utilité, les alertes continuelles, et peut-être plus encore par le manque de confiance dans le commandement qu'elles sentaient indécis, flottant dans ses desseins et visiblement inférieur à sa tâche. L'irrégularité des distributions avait fait naître la maraude et développé l'indiscipline [1]. Toutes ces causes de faiblesse s'étaient accrues de par les fautes du commandement : « Il n'était que trop vrai, dit un témoin, qu'à force d'indécision et d'heures perdues, nous étions devenus une armée qui marchait pour ne pas se battre... ; chaque jour ces troupes, loin de s'aguerrir..., s'amoindrissaient au régime dissolvant de la fuite périodique [2] ».

Comme les soldats français de toutes les époques, ceux de l'armée de Châlons eussent été capables des plus héroïques efforts sous des chefs énergiques, résolus et compétents. Ce qui les avait démoralisés, comme toujours, c'était l'absurdité du piétinement sur place, l'incohérence des ordres et des contre-ordres, les marches et les contre-marches sans but, les déploiements sans raison, devant quelques cavaliers ennemis.

Suivant le général Vinoy, le maréchal de Mac-Mahon, douloureusement affecté par la défaite de Beaumont, aurait le 31 août accusé les troupes « de faiblesse et d'imprévoyance ». Les soldats qu'il avait commandés directement avaient montré, affirmait-il au capitaine de Sesmaisons, plus de résistance et de solidité. « Il compara, en quelques mots, cette triste et pénible affaire de Beaumont à l'héroïque journée de Frœschwiller, qui, malgré ses funestes résultats, n'en avait pas moins été une lutte honorable et une défaite presque glorieuse [3] ».

Les faits et les appréciations étaient exacts [4] ; mais la responsabilité de l'état moral des troupes incombait au général

1. Voir *Revue de Paris* du 15 août 1907.

2. *Histoire de l'armée de Châlons*, par un volontaire de l'armée du Rhin, 114.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 36.

4. Les Allemands constatèrent également la moindre solidité de nos troupes à Beaumont (*Abbrechen von Gefechten*, herausgegeben vom grossen Generalstabe, 101).

de Failly qui, trop insouciant, s'était laissé surprendre, et au commandant en chef, dont les hésitations s'étaient traduites pour l'armée par la lassitude et le mécontentement.

La marche de nuit du 30 au 31 août, peu justifiée, mal réglée, interrompue par des encombrements et des à-coups incessants, ressemblant même sur certains points à une déroute, avait exténué les troupes et atteint dans leur moral les mieux trempés. A l'heure où un effort suprême allait devenir nécessaire, où, plus que jamais, il fallait de la décision, de l'énergie, de l'ordre, « le découragement se peignait sur tous les visages; les généraux eux-mêmes ne cachaient plus leur abattement, et, loin de relever le moral par des mesures décisives, continuaient à se débattre dans une confusion que chaque minute augmentait [1] ».

Aux portes de Sedan, certaines unités étaient venues s'entasser, parfois pêle-mêle, et, à défaut d'ordres, avaient choisi leur camp au hasard. Dans les rues étroites de la ville, le désordre était extrême; personne ne se préoccupait d'y rémédier et de faire refluer sur Mézières les voitures inutiles [2]. Déjà la route qui conduit à cette ville par la rive droite de la Meuse était couverte d'isolés, de fourgons à vivres et à bagages. Le capitaine de Sesmaisons y trouva même une batterie d'artillerie et un détachement de cinq à six cents hommes du 3e de ligne qui s'étaient groupés sous les ordres de l'officier payeur. Tous s'efforçaient de gagner la seule issue que l'ennemi ne tenait point encore [3]. Dans la soirée, on lut dans les camps une proclamation de l'Empereur : l'inquiétude perçait sous les encouragements de commande, si tristes qu'il eût mieux valu s'en abstenir. Comment, avec ces causes multiples de dépression morale, s'étonner que certaines unités n'aient pas combattu le 1er septembre avec la même énergie qu'à Frœschwiller? A la division de Lartigue, si solide le 6 août, il y aura « de bien nombreuses défaillances », dès la traversée de Daigny [4]. Ailleurs, des fractions constituées, des régiments

1. Capitaine Derrécagaix, *la Guerre de 1870*, 283.
2. Général de Wimpffen, *op. laud.*, 149.
3. Général Vinoy, *op. laud.*, 38, 40.
4. Journal du colonel d'Andigné (Archives de la Guerre). — Voir aussi : De Narcy, *Journal d'un officier de turcos*, 246, 304; *De Frœschwiller à Sedan*, 86.

entiers de cavalerie même, abandonneront le champ de bataille avant la fin de la lutte[1]. Mais, malgré toutes les circonstances défavorables, nos troupes sauront, pour la plupart, se ressaisir dès le début de l'action et sauver du moins l'honneur des armes.

*
* *

Le général Douay avait parcouru dans la matinée les hauteurs qui bordent la rive gauche du ruisseau de Floing et constaté qu'elles étaient dominées par le calvaire d'Illy et par la croupe couronnée par le bois du Hattoy. L'effectif de ses troupes ne lui permettant pas de s'étendre jusqu'à ces deux positions, il se rendit à Sedan et, vers onze heures, il présenta ses observations au maréchal. Bien que préoccupé de la situation, le commandant en chef ne parut pas partager les appréhensions du général Douay[2]. Il songeait d'ailleurs à ce moment à prendre un autre parti. D'après les rapports des commandants de corps d'armée, les troupes étaient « exténuées, hors d'état de marcher et de combattre[3] ». Ne convenait-il pas de leur accorder encore un jour de repos le 1er septembre, d'attendre l'ennemi et d'accepter la bataille au lieu de se replier sur Mézières[4]? Il semble qu'un télégramme du ministre de la Guerre n'ait pas été étranger à cette nouvelle détermination. Dans la nuit du 30 au 31, le maréchal ayant télégraphié : « Mac-Mahon fait savoir au ministre qu'il est forcé de porter ses troupes sur Sedan », le général de Palikao avait répondu aussitôt : « Votre dépêche de ce matin ne m'explique pas la cause de votre marche en arrière qui va causer la plus vive émotion; vous avez donc éprouvé un revers[5]? » Combien troublantes étaient de pareilles objurgations sur un esprit irrésolu!

1. Régiments des divisions de cavalerie des 1er et 5e corps.

2. Rapport du général Douay (Archives de la Guerre).

3. Notes du général de Vaulgrenant (Archives de la Guerre). Cette lassitude extrême de l'armée est un fait qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on reproche au maréchal de n'avoir pas profité du 31 août pour battre en retraite sur Mézières. Toutefois, il ne saurait justifier une inaction complète.

4. Général Vinoy, *op. laud.*, 37.

5. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, 31 août, 9 h. 40 matin, *dépêche télégraphique chiffrée* (Archives de la Guerre).

Instruit du nouveau projet, Douay déclara qu'il allait faire construire des retranchements. « Vous retrancher! s'écria le maréchal. Mais je ne veux pas m'enfermer comme à Metz; je veux manœuvrer. » Douay aurait répondu : « Je ne sais pas s'ils nous en laisseront le temps[1]. »

Vers midi, le maréchal de Mac-Mahon alla parcourir les bivouacs et examiner encore le terrain aux alentours de la ville. A son retour, vers cinq heures et demie, il réunit dans son cabinet le général de Wimpffen, le général Lebrun, le général Robert, chef d'état-major du 1er corps et le chef d'escadrons Seigland, aide de camp du général Douay. Chacun des officiers généraux présents fit connaître au maréchal les incidents de la journée et les positions sur lesquelles ses troupes étaient établies. Puis le commandant Seigland rendit compte d'un fait d'une particulière gravité. Vers quatre heures, un ancien militaire, habitant du pays, était venu informer le général Douay que l'ennemi se préparait à franchir la Meuse à Donchery, et « qu'il y avait là toute une armée[2] ». Des officiers de l'état-major du 7e corps avaient pu distinguer en effet des colonnes prussiennes en marche sur ce point par les hauteurs de la rive gauche de la Meuse. Le maréchal de Mac-Mahon ne l'ignorait pas, car, de l'observatoire installé à la citadelle, on avait également discerné ce mouvement[3]. Cette constatation avait déterminé le général Douay à faire lever aussitôt ses camps établis sur le plateau de l'Algérie et à les transférer sur les collines à l'est du ruisseau d'Illy, sur des positions qu'il pressentait devoir être attaquées le lendemain et qu'il renforça par quelques tranchées. Très judicieusement, et pour le même motif, le commandant du 7e corps avait fait occuper le bois du Hattoy par deux bataillons.

Le général Douay rappela encore au maréchal que la division Conseil-Dumesnil étant fort réduite depuis la bataille de Beaumont, le 7e corps allait avoir à occuper une étendue de terrain trop considérable pour son effectif[4]. Sans s'arrêter

1. Conseil d'Enquête sur les Capitulations, Déposition du général Douay.

2. Rapport du général Douay sur la bataille de Sedan (Archives de la Guerre).

3. Notes du général de Vaulgrenant (*Ibid.*).

4. Prince Bibesco, *op. laud.*, 127.

davantage à cette objection, le maréchal prescrivit que le 7e corps défendrait tout le secteur de Floing à Illy. Puis, à la réflexion, il demanda au général de Wimpffen, dont le corps d'armée devait rester en réserve au camp retranché, s'il ne pouvait donner quelques renforts au général Douay. Wimpffen déclara, avec un optimisme peu fondé, qu'il avait trouvé les troupes du 5e corps « dans un bien meilleur état moral qu'il ne l'avait supposé; et qu'elles présentaient une masse de 25 000 hommes en état de combattre[1] ». Le maréchal lui recommanda en conséquence de reconnaître l'intervalle dépourvu de troupes qui, d'après le rapport de Douay, existait entre l'aile droite du 7e corps et l'aile gauche du 1er, et de le combler avec la fraction qu'il jugerait nécessaire. Il devait conserver toutefois une division entière en réserve.

A l'issue de cette conférence, il semble que le maréchal, changeant encore de résolution, ait abandonné l'idée d'accepter la bataille sur les positions qu'occupait l'armée et soit revenu à l'idée de reprendre son mouvement. Mais, manquant de renseignements suffisants sur l'effectif et les mouvements de l'armée allemande, il hésitait sur la direction à suivre : Metz ou Mézières[2]. La veille, à Mouzon, il n'avait pu reconnaître l'importance des forces qui avaient livré combat au 5e corps. Dans la journée du 31, sur la rive droite de la Meuse, le service de découverte ayant été à peu près nul, on n'avait aperçu que de la cavalerie ennemie. Sur la rive gauche, le général Lebrun n'avait vu que des batteries appuyées par quelques troupes, celles-ci marchant dans la direction de l'ouest. Toutefois l'observatoire établi dans la citadelle apprit au maréchal que l'on distinguait sans cesse des nuages de poussière indiquant la marche de troupes nombreuses sur Donchery, ce qui lui fit penser que leur projet était de franchir la Meuse et d'intercepter à l'armée sa ligne de retraite sur Mézières. Ce renseignement confirmait celui du général Douay.

Le maréchal en conclut que si réellement la plus grande partie des forces adverses étaient établies sur la rive droite de la Meuse, entre Sedan et Mézières, il lui serait plus avantageux

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

2. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 38.

de renoncer à la ligne de retraite vers l'ouest « pour prendre celle de l'est du côté de Carignan[1] ». Que deviendrait l'armée entre les colonnes qui la menaçaient actuellement sur ses derrières, vers Donchery, et les corps du prince Frédéric-Charles qui la contiendraient de front? Le maréchal ne semble pas s'être arrêté à cette objection.

Bien qu'on eût constaté la présence de troupes bavaroises aux combats des 30 et 31 août, le maréchal restait toujours persuadé qu'il n'avait devant lui que les corps du prince royal de Saxe et, de son propre aveu, il n'était « point inquiet », convaincu que sa supériorité numérique lui permettrait de passer « dans l'une quelconque des deux directions[2] ». A en juger d'ailleurs par un ordre en date du 31 au soir, il semble que le maréchal n'ait pas voulu commencer le mouvement le lendemain. Il prescrivait en effet de mettre la journée du 1er à profit « pour se compléter en cartouches et se ravitailler en vivres à la gare[3] ».

Avant de se décider sur la direction qu'il suivrait, le maréchal chercha à se procurer des renseignements plus précis[4]. Il prescrivit au général Margueritte de lancer vers l'est « de nombreuses reconnaissances qui ne devaient s'arrêter que lorsqu'elles auraient reconnu l'ennemi », et lui feraient parvenir immédiatement leurs rapports. Il chargea d'autre part deux officiers de « pousser le plus loin possible vers l'ouest, en avant des

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*. — Dans ces souvenirs, le maréchal commet quelques erreurs dues à des défauts de mémoire, mais sa sincérité est manifeste. Au lieutenant-colonel Broye, qui se montrait inquiet, le maréchal répondit que les troupes étaient exténuées, qu'elles avaient besoin de se refaire; « qu'il verrait le lendemain » (Le général Broye au général de Vaulgrenant, 6 novembre 1903, Papiers du général Broye).

Certains généraux semblent avoir prévu la catastrophe prochaine. D'après le prince Bibesco, le général Douay demande dans la soirée au général Doutrelaine, commandant le génie du 7e corps, ce qu'il pense de la situation : « Je pense, mon général, que nous sommes perdus », déclare Doutrelaine, qui expose ses arguments. Après l'avoir écouté attentivement, Douay répond : « C'est aussi mon opinion », et il ajoute : « Il ne nous reste donc plus, mon cher Doutrelaine, qu'à faire de notre mieux avant de succomber » (Prince Bibesco, *loc. cit.*, 132). Le général Ducrot, désespéré de l'aveuglement du maréchal, aurait eu des pressentiments analogues (Docteur Sarazin, *loc. cit.*, 115).

3. Ordre de l'armée du 31 août (Archives de la Guerre).

4. Notes du général de Vaulgrenant (*Ibid.*).

positions du 7e corps, et de lui rapporter le 1er, avant le jour, les nouvelles qu'ils auraient recueillies[1] ». Personne ne fut envoyé sur Donchery où, pourtant, on avait signalé la présence de forces importantes.

Ainsi dans la soirée du 31 août, le maréchal de Mac-Mahon, ne connaissant pas la supériorité numérique considérable des armées allemandes et ne se doutant pas de la manœuvre enveloppante double qu'elles exécutaient, avait examiné successivement trois projets, sans s'arrêter définitivement à aucun parti[2]. Comme tous les esprits irrésolus, il laissait passer les heures, espérant peut-être que les événements décideraient à sa place.

Telle est la cause de l'absence d'ordres de mouvements pour la journée du lendemain. On s'explique difficilement, néanmoins, que le maréchal n'ait pas pris tout au moins une mesure de précaution, surtout dans l'éventualité possible d'une retraite vers l'ouest. L'unique route dont l'armée pouvait disposer pour marcher sur Mézières passait en effet dans un défilé à l'est de Saint-Albert, entre les bois de la Falizette et la boucle que décrit la Meuse en aval de Sedan. C'était, à proprement parler, la porte de sortie. Or, si les troupes allemandes signalées à Donchery s'établissaient à Saint-Albert et à Saint-Menges, elles étaient capables, même avec l'infériorité numérique, rachetée dans une certaine mesure par l'avantage du terrain, de retarder pendant un temps très appréciable le mouvement de l'armée vers l'ouest. Si, au contraire, le maréchal se décidait à se porter sur Carignan le 1er septembre, le défilé de la Falizette était l'emplacement tout indiqué pour son corps d'arrière-garde. En tout état de cause, son occupation s'imposait dès le 31 août. Certes, le maréchal avait le droit de juger un jour de repos nécessaire à son armée; mais il avait aussi le devoir de se prémunir contre tout danger.

On ne peut guère attribuer d'autres causes à cette omission que l'extrême fatigue des troupes — dont quelques-unes pourtant eussent été très capables de franchir ces quelques

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

2. Notes du général de Vaulgrenant (Archives de la Guerre); *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 38.

kilomètres — et l'idée préconçue dont le maréchal était pénétré de n'avoir en face de lui que les corps du prince royal de Saxe. Sur quelles données reposait cette conviction ? Sur cette seule affirmation, semble-t-il, du ministre de la Guerre, devenue pour le maréchal comme un article de foi, que l'armée de Châlons avait le 27 août au moins vingt-quatre heures d'avance sur celle du prince royal de Prusse [1]. Mais, depuis cette époque, la marche des Français n'avait pas été si rapide que l'adversaire n'eût pu regagner ce retard. Le maréchal savait qu'il avait disparu des plaines de la Suippe pour se porter sur Attigny et Vouziers [2]. Il avait été informé le 29 de l'occupation de cette ville par les troupes allemandes [3]. D'ailleurs, l'immobilité de l'armée de Châlons le 31, autour de Sedan, était de nature à lui faire perdre l'avance qu'elle possédait. Enfin la présence de troupes bavaroises aux combats de Beaumont et de Bazeilles, c'est-à-dire de contingents appartenant à la IIIe armée [4], était pour le maréchal un indice grave, sinon une preuve que son opinion était erronée.

*
* *

En 1870, Sedan était une petite ville manufacturière de quinze mille habitants environ, bâtie sur la rive droite de la Meuse, avec des rues assez régulières, mais étroites, et dominée de très près au nord-est par les hauteurs dites du Vieux-Camp. Ses fortifications étaient l'œuvre de Vauban : elles se composaient d'une enceinte bastionnée englobant sur la rive gauche le faubourg de Torcy, renforcées au nord par quelques dehors

1. Voir *Revue de Paris* du 1er septembre 1907.

2. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique chiffrée*, 30 août, 11 h. 8 matin (Archives de la Guerre); le sous-préfet de Reims au ministre de l'Intérieur, 30 août, 11 h. 30 du soir (*Ibid.*); Note anonyme adressée au maréchal de Mac-Mahon, 31 août, midi (*Ibid.*).

3. Ce renseignement nous a été fourni par M. Lagosse qui, courageusement, servit plusieurs fois d'émissaire au maréchal de Mac-Mahon, et qui lui communiqua en personne cette grave nouvelle.

4. Le maréchal savait que les Bavarois appartenaient à la IIIe armée, pour les avoir combattus à Frœschwiller. On n'ignore pas d'ailleurs qu'en 1870 ils portaient le casque à chenille très différent du casque prussien. Ils étaient donc très reconnaissables.

et par un vieux château transformé en citadelle. Elles étaient d'ailleurs commandées par les collines environnantes, et en particulier par celles de la rive gauche, d'où l'on a d'excellentes vues sur la ville et d'où le bombardement pouvait être effectué sans difficulté. La forteresse, véritable « nid à bombes », n'avait donc plus en 1870 aucune valeur défensive, bien que, avec un optimisme déconcertant, le commandant du génie de la place la considérât « comme à l'abri d'une surprise et en état de soutenir une attaque régulière [1] ».

A partir de Mouzon, la Meuse, accrue de la Chiers et de la Givonne, coule, avec de nombreux méandres, dans la direction générale du nord-ouest. A Remilly, à Pont-Maugis, à Wadelincourt, elle borde d'assez près les hauteurs qui dominent sa rive gauche, tandis qu'à droite, vers Douzy, Bazeilles et Balan, s'étendent de vastes prairies. Un peu en aval de Sedan, la Meuse remonte brusquement vers le nord. Elle reçoit le ruisseau de Floing, décrit une boucle qui constitue, au pied des hauteurs du Champ-de-la-Grange et des bois de la Falizette, le défilé de la Falizette, à cinq kilomètres seulement, à vol d'oiseau, de la frontière belge; puis elle s'infléchit de nouveau vers le sud, enserrant la presqu'île d'Iges, et, après avoir atteint Donchery, s'oriente vers l'ouest.

Le terrain sur lequel l'armée de Châlons allait s'établir et combattre pour la dernière fois, a la forme générale d'un triangle dont l'un des sommets est au Calvaire d'Illy, dont deux côtés — les deux fronts de combat — sont à peu près jalonnés par la profonde vallée de la Givonne et par le ruisseau de Floing, et dont la base, formée au sud par la Meuse, de Floing à Bazeilles, s'appuie à la place de Sedan. A l'intérieur, s'élèvent des hauteurs coupées et mouvementées, d'altitude à peu près égale à celle des collines qui leur font face sur les rives opposées du ruisseau de Floing et de la Givonne [2]. Au sud du Calvaire d'Illy s'étend le Bois de la Garenne, présentant un

1. Rapport du 20 août 1870 (Archives de la Guerre). — La garnison se composait de 2 500 hommes dont 290 seulement, appartenant au dépôt du 3e cuirassiers, étaient instruits. L'effectif prévu pour la défense de la place était de 6 000 hommes (*Ibid.*).

2. De la cote minima 157 au bord de la Meuse, vers Glaire, le terrain s'élève rapidement à la cote 302, dans le Bois de la Garenne, vers la ferme de Quérimont.

obstacle assez sérieux aux communications de l'est à l'ouest. Plus près de Sedan se trouvent les villages de Balan, de Fond-de-Givonne, de Cazal.

Le pourtour du triangle se compose en général de longues croupes dénudées, sauf les bords de la Givonne qui, entre La Moncelle, Daigny, Haybes, Givonne, sont parsemés de vergers, de clôtures, de petits bois, de rideaux d'arbres. Le terrain est également découvert, dans la zone comprise entre la basse Givonne et la route de Sedan à Bazeilles, entre Fond-de-Givonne et les lisières sud du bois de la Garenne, enfin dans le quadrilatère Floing, Illy, Calvaire d'Illy, Cazal. Au nord de Fleigneux et d'Illy, la forêt des Ardennes, s'étendant sur un immense arc de cercle, ferme l'horizon.

L'*Historique du grand État-Major prussien* déclare que, « la situation stratégique mise à part, les conditions topographiques donnaient à cette position tous les éléments d'une excellente défense[1] ». Il n'est pas possible, dans une appréciation de ce genre, de faire abstraction de la « situation stratégique ». Cette position était, au contraire, faible dans son ensemble parce qu'elle était partout abordable et que les Allemands étaient assez nombreux pour l'entourer. Sans doute, pour exécuter un mouvement enveloppant par leurs deux ailes, ils seraient obligés de s'affaiblir au sud. Mais le risque était minime : pour s'échapper de ce côté, l'armée française eût été obligée de franchir la Meuse, et il suffisait de peu de monde pour fermer le débouché de la tête de pont de Torcy. Inconvénients graves : la position manquait de profondeur; nos troupes allaient être entassées sur un espace restreint et pourraient difficilement manœuvrer; enfin les coups de l'artillerie ennemie, dirigés sur l'un des côtés du triangle, atteindraient aussi, d'enfilade ou à revers, les défenseurs des deux autres[2].

1. *Historique du grand Etat-Major prussien*, VIII, 1085.

2. L'appréciation du prince de Hohenlohe est plus juste que celle de l'*Historique du grand Etat-Major prussien* : « Cette concentration d'une armée aussi considérable, et la forme de cette position qui fait face à toutes les directions, me font penser à un carré de bataillon qui, assailli de toutes parts par de la cavalerie, fait feu sur toutes ses faces en désespoir de cause comptant être secouru à un moment donné par d'autres troupes, ou pouvoir sauver au moins son honneur, en résistant jusqu'à la dernière extrémité » (*Lettres sur la stratégie*, II, 284).

D'après une opinion du général Ducrot, postérieure à la guerre il est vrai, il eût été préférable d'occuper la lisière de la forêt des Ardennes, autour des terrains découverts sur lequel s'élèvent Saint-Menges, Fleigneux, Illy; d'y choisir de bons champs de tir, de commander toutes les routes; de forcer l'ennemi à s'avancer à découvert; de combattre ainsi le dos à la Belgique, au risque d'y être refoulé. « Au centre et à notre droite, l'artillerie de Sedan balayant tout le plateau de la Garenne, rendait toute attaque impossible de ce côté. Nous n'avions donc à redouter que les mouvements tournants par Vrigne-aux-Bois et par Givonne. Mais alors nous n'étions pas au centre de la circonférence décrite par l'ennemi. Nous étions sur la circonférence même; nous pouvions être attaqués sur nos flancs, mais non pris à revers, et nous n'avions affaire qu'à deux tronçons isolés manœuvrant loin de leur centre et dans des positions désavantageuses [1]. »

On ne saurait nier que de telles dispositions eussent été préférables à celles qui furent adoptées. Tout au moins eussent-elles évité l'enveloppement et la capitulation, et permis à l'armée française défaite de passer sur le territoire belge.

*
* *

Le 1er septembre, de grand matin, l'attaque du Ier corps bavarois sur Bazeilles détermine l'armée française à occuper ses positions de combat.

Le 12e corps, sous les ordres du général Lebrun, tient le terrain compris dans une sorte d'angle aigu dont le sommet est à Bazeilles et dont les côtés sont jalonnés : par La Moncelle et Daigny d'une part, où les troupes de la division Lacretelle sont déployées vers l'est [2]; par Bazeilles et Balan d'autre part où les régiments d'infanterie de marine de la division de Vassoigne font face au sud-ouest [3]. La division

1. Général Ducrot, *la Journée de Sedan*, 16.

2. La brigade Marquisan est près du saillant sud-est du bois de la Garenne au milieu des troupes du 1er corps (Récit des opérations de la 2e brigade de marche, Archives de la Guerre).

3. Par une combinaison bizarre, ses batteries combattront avec la division Lacretelle; elles seront remplacées par des batteries de la réserve (Journal de marche de l'artillerie des 6e et 12e corps, Archives de la Guerre).

Grandchamp est rassemblée en majeure partie sur les glacis de Sedan, près de la porte Bouillon [1]. La réserve d'artillerie est partagée en deux groupes dont l'un appuiera les divisions de Vassoigne et Lacretelle; l'autre se trouve à l'est de Floing, à l'aile gauche du 7e corps. La division de cavalerie, face au sud, est déployée sur une seule ligne, au sud de Fond-de-Givonne [2]. Les excellents points d'appui de la vallée de la Givonne : La Moncelle, La Ramorie, Petite-Moncelle, Daigny ne sont pas tenus. L'ennemi pourra y pénétrer presque sans coup férir.

Le général Ducrot, commandant le 1er corps, ignore complètement les projets du maréchal de Mac-Mahon [3]. Dans cette incertitude, il fait prendre un dispositif d'attente, que justifie d'ailleurs l'éloignement de l'ennemi. D'une manière générale, les troupes sont rassemblées face à l'est, en arrière des crêtes situées à l'ouest de Givonne et de Daigny. Seules quelques batteries prennent immédiatement position, couvertes par leurs soutiens d'infanterie [4]. Des épaulements et des embuscades pour tirailleurs sont organisés par le génie des divisions Wolff et Pellé [5].

A peine la division de Lartigue a-t-elle pris sa formation de rassemblement que, de sa propre initiative, le général Ducrot lui prescrit d'envoyer en toute hâte sa 1re brigade et son artillerie, sur la rive gauche de la Givonne au soutien d'un bataillon du 3e Tirailleurs, et « d'occuper les plateaux et les bois qui dominent Daigny à l'est [6] ».

La division L'Hériller était encore en marche pour aller

1. Le 22e de ligne est scindé en deux fractions : la plus forte est intercalée dans la division Lacretelle; le reste est avec la division de L'Abadie, du 5e corps (Rapport du général Grandchamp, Archives de la Guerre; Historique manuscrit du 22e de ligne, *Ibid.*).

2. Pour les emplacements du 12e corps voir : Historiques manuscrits des 14e, 20e, 31e de ligne; Notes des généraux Voyron, Pennequin, Sériot, du colonel Le Camus, des lieutenants-colonels Brunot et Recoing (division de Vassoigne); Rapport du général Grandchamp; Journal de marche de l'artillerie des 6e et 12e corps (Archives de la Guerre).

3. Conseil d'Enquête sur les Capitulations, Déposition Ducrot (Archives de la Guerre).

4. Journal des marches et opérations du 1er corps, par le commandant Corbin (Archives de la Guerre).

5. Rapport sur la part que le génie de la 1re division du 1er corps a prise à la bataille de Sedan (*Ibid.*).

6. Journal du colonel d'Andigné (*Ibid.*).

s'établir derrière la division Wolff, quand le général Lebrun fit demander du renfort à Ducrot. Le commandant du 1er corps dirigea immédiatement sur Balan la brigade Carteret-Trécourt, 1re de la division L'Hériller. Celle-ci, privée de son artillerie depuis la veille, se trouvait ainsi réduite à deux régiments [1].

Le 7e corps, sous les ordres du général Douay, occupe les hauteurs qui s'étendent depuis les abords sud-est de Floing jusqu'au bois de la Garenne : à droite se trouve la division Dumont, à gauche la division Liébert avec une fraction en potence face à l'ouest surveillant les débouchés de la presqu'île d'Iges. La division Conseil-Dumesnil est en deuxième ligne, ainsi que cinq batteries de la réserve. La division de cavalerie est rassemblée à l'est de Cazal. La réserve d'artillerie, renforcée par une partie des batteries de la réserve du 12e corps, est établie sur la croupe au sud-est de Floing. Les positions ont été renforcées par des travaux de campagne, mais les abords ne sont pas gardés : Douay rappelle vers six heures les deux bataillons envoyés la veille au bois du Hattoy et dont, mal à propos, il juge la situation aventurée ; le village de Floing reste inoccupé ; le saillant nord du bois de la Garenne n'est tenu ni par le 7e corps, ni par le 1er [2].

Le 5e corps, très éprouvé à Beaumont, a été désigné pour former réserve générale au Vieux-Camp. La division Goze, qui s'est d'abord rassemblée dans les fossés et sur les glacis voisins de la porte de Balan, est atteinte, dès cinq heures du matin, par des projectiles qui l'obligent à se porter vers sept heures au nord de Fond-de-Givonne. La division de L'Abadie, mise à la disposition du 7e corps, se déploie sur deux lignes, à 800 mètres à l'ouest de la ferme de la Garenne, face au Vieux-

1. Rapport du général Carteret-Trécourt, Versailles, 18 mai 1871 (Archives de la Guerre). — L'artillerie de la division L'Hériller avait bivouaqué le 31 à Saint-Menges et gagna Mézières le 1er septembre, en passant par le territoire belge et Nouzon (Historique de l'artillerie de la 3e division, *Ibid.*).

2. Pour les emplacements du 7e corps voir : Rapport du général Douay, Sedan, 3 septembre 1870 (Archives de la Guerre) ; Historique des 1re et 2e brigades de la 3e division (*Ibid.*) ; rapport du général Liébert, Neuwied, 6 octobre 1870 (*Ibid.*) ; Notes du capitaine Mulotte sur les opérations de la 1re division du 7e corps (*Ibid.*) ; Journal de marche de l'artillerie des 6e et 12e corps (*Ibid.*) ; Historiques manuscrits des 7e, 12e et 19e régiments d'artillerie (*Ibid.*) ; Rapport du lieutenant-colonel Béziat, chef d'état-major du génie du 7e corps, Coblentz, 15 septembre 1870 (*Ibid.*).

Camp, c'est-à-dire tournant le dos à l'ennemi. La division Guyot de Lespart est répartie au nord de Sedan le long des chemins couverts. La division de cavalerie Brahaut, laissée sans ordres, se rassemble près du Calvaire d'Illy. La réserve d'artillerie, très réduite depuis le 30 août, est placée près du Vieux-Camp[1].

De même que les divisions de cavalerie des corps d'armée, les deux divisions de la réserve de cavalerie sont au voisinage immédiat de l'infanterie : celle du général Margueritte sur deux lignes au sud-est d'Illy, faisant face à l'est, la droite appuyée au bois de la Garenne; la division Bonnemains dans un vallon à l'ouest de Cazal. Quelques reconnaissances, parties au point du jour, dépassent les avant-postes de quelques kilomètres à peine et rentrent sans rapporter les renseignements positifs[2].

Afin de remédier à l'insuffisance et au défaut d'instruction de la garnison de Sedan, quelques fractions sont désignées pour l'occupation des ouvrages et des remparts[3].

Tels sont les emplacements de l'armée de Châlons le 1er septembre au matin. Elle est déployée d'avance contre un ennemi qui n'a pas encore paru. Elle forme un bloc sans articulation, sans avant-gardes vers Mézières et vers Carignan, sans avant-postes de combat, sans débouchés, sans retraite assurée vers l'intérieur du pays, sans autre issue que la place même de Sedan. La pensée du maréchal de Mac-Mahon flotte, incertaine, entre plusieurs partis. Les commandants de corps d'armée n'ont d'instructions ni pour un mouvement, ni pour une bataille. Les troupes sont fatiguées par les longues marches

1. Pour les emplacements du 5e corps, voir : Journal de marche de la 2e brigade de la 1re division du 5e corps (Archives de la Guerre). (Le 11e de ligne et un bataillon du 48e qui ont passé la nuit à Balan, continuent à occuper ce village) ; Journal de marche de la division de L'Abadie (Archives de la Guerre) ; Rapport du colonel commandant le 17e de ligne (*Ibid.*) ; Rapport sur les marches et opérations de la division de cavalerie du 5e corps (*Ibid.*) ; Journal de marche de l'artillerie du 5e corps (*Ibid.*).

2. Historiques manuscrits du 6e chasseurs et du 1er hussards (Archives de la Guerre) ; Journal de marche de la 2e division de réserve de cavalerie (*Ibid.*) ; Historiques manuscrits des 1er et 3e cuirassiers (*Ibid.*).

3. 1er bataillon du 83e aux remparts et à la citadelle ; les 360 zouaves du 3e arrivés la veille avec le capitaine de Sesmaisons, à la porte de Paris ; une batterie du 10e et une demi-batterie du 13e, au service des pièces ; 4e et 11e compagnies du 3e régiment du génie réparties dans les ouvrages.

des journées précédentes, par le bivouac sous la pluie, par les privations de toute sorte. Les hésitations et les faiblesses du commandement ont atteint leur moral. Leur infériorité numérique est manifeste : 125 000 rationnaires environ avec 413 bouches à feu, contre 128 000 fusils, 20 000 sabres, 695 canons, réellement engagés par les Allemands[1].

Cette disproportion des forces, le maréchal de Mac-Mahon continue à l'ignorer dans la matinée du 1er septembre, malgré de nombreux indices qui devaient lui ouvrir les yeux. Il ne soupçonne pas plus que la veille la manœuvre enveloppante double qu'exécutent les Allemands pour intercepter à la fois les routes vers Montmédy et notre ligne de retraite sur Mézières[2]. Il attend à son quartier général les renseignements de sa cavalerie.

COMMANDANT ERNEST PICARD

1. État-major prussien, *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, Heft XII, 825-830. — Dans les 125 000 rationnaires français sont comptés les non-combattants et la garnison de la place de Sedan.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

SITUATION DANS LA S

ÉCHEL

SOIRÉE DU 31 AOUT 1870

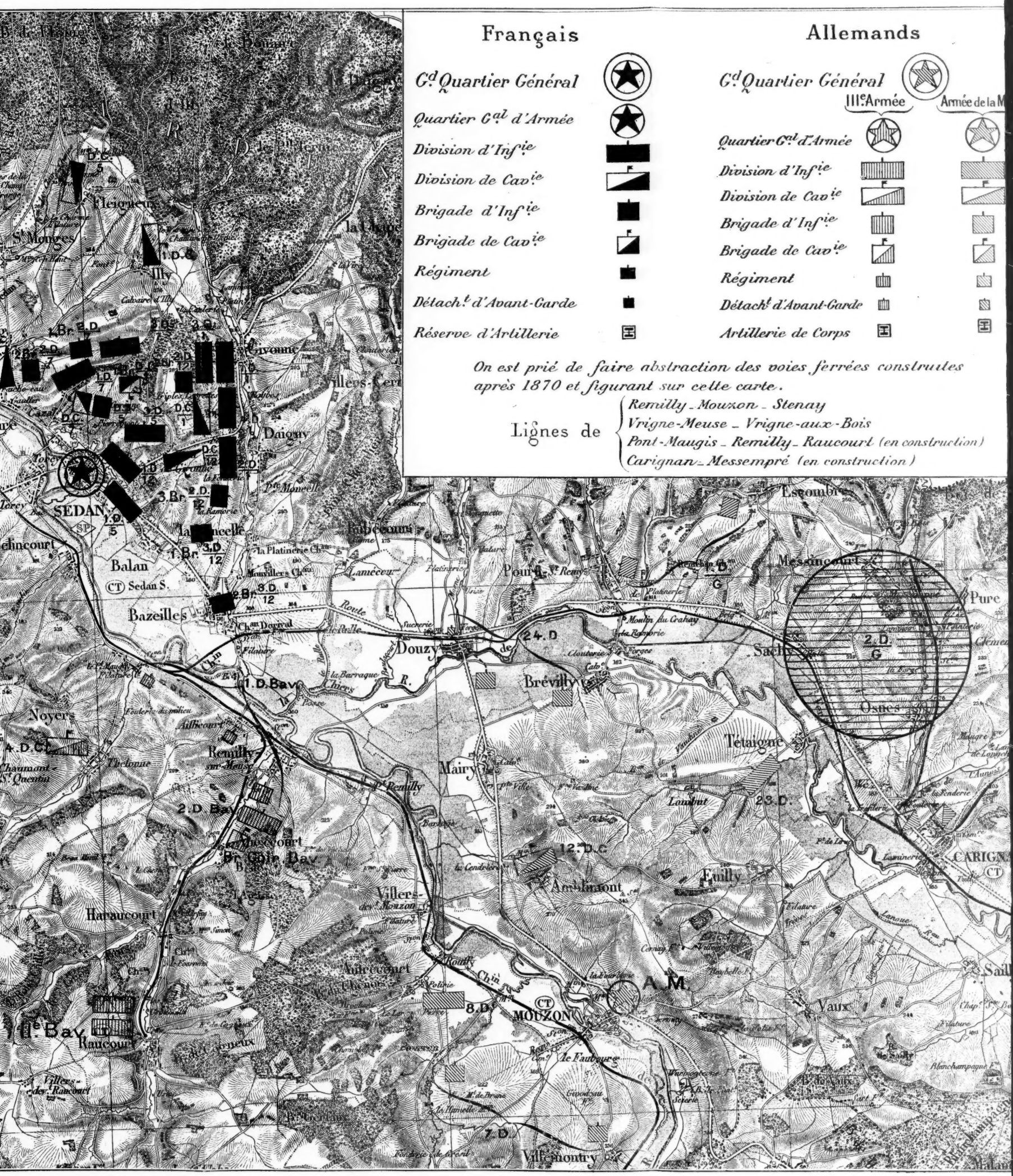

SITUATION DANS LA SOIRÉE DU

ÉCHELLE $\frac{1}{80.000}$

OU 31 AOUT 1870

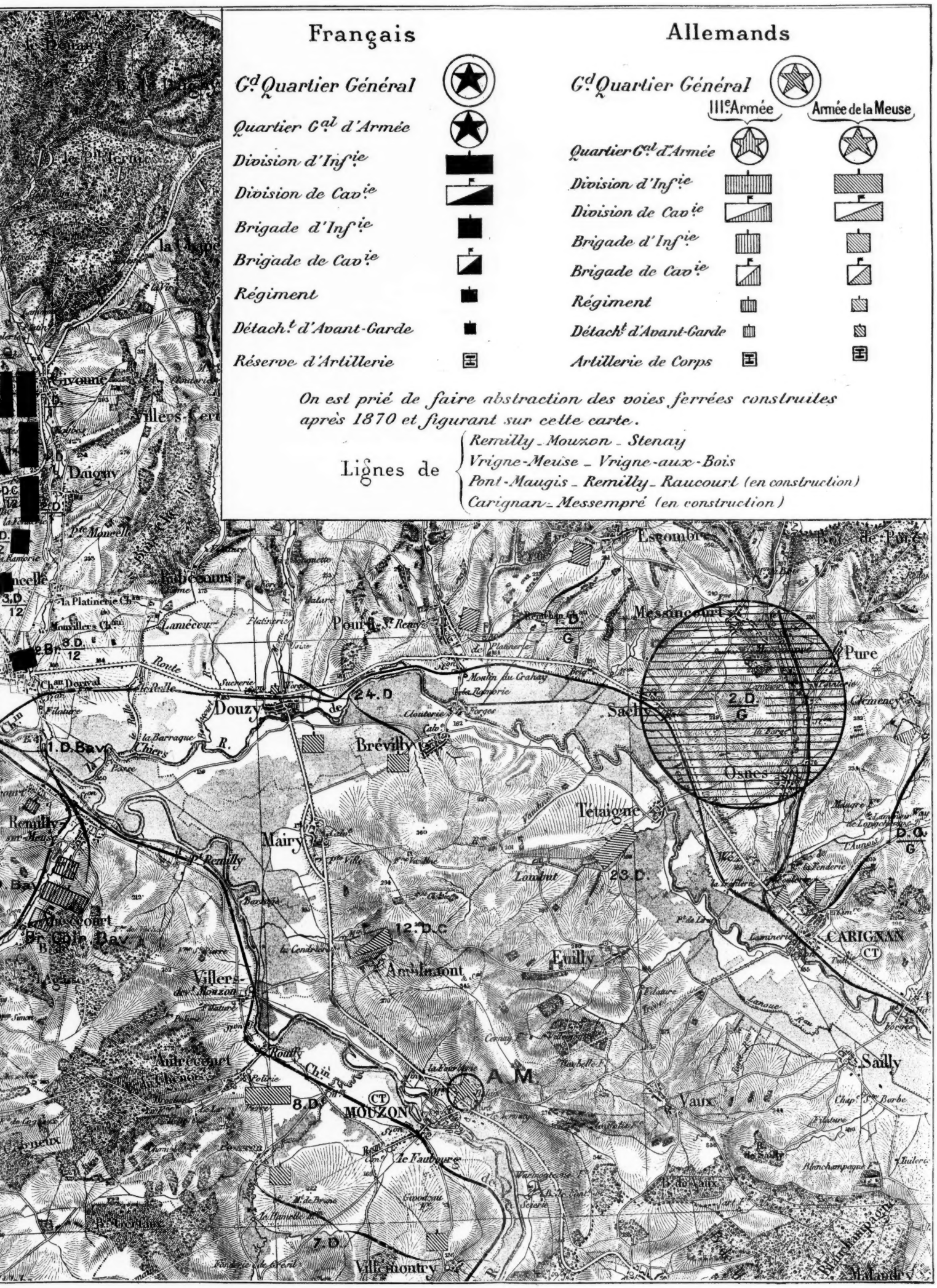

L'AMOUR MASQUÉ[1]

XXI

Éva, le soir, prétextant qu'elle était souffrante, avait quitté de bonne heure l'amie chez qui elle dînait. Et, certes, rien ne semblait plus véritable que cette indisposition. Pendant tout le repas, l'actrice avait été agacée, distraite. Elle n'avait pas de remords, mais beaucoup de regrets. Pourquoi n'était-elle pas restée auprès de ce jeune homme qui lui plaisait tant?... Sans doute croyait-il maintenant, seul et triste, qu'elle ne l'aimait point. Elle songeait avec émotion à ce baiser, à cette étreinte. Elle aurait voulu avoir François près d'elle, et défaillir de bonheur...

Elle s'était couchée, en rentrant, pour mieux penser à lui. Elle l'évoquait avec une précision obsédante. Elle se représentait les lueurs dorées qui jouaient dans les yeux marron. — Comme François lui plaisait!... Parfois elle demeurait immobile, la tête dans l'oreiller, docile aux vagues rêveries dont elle ornait l'avenir. Mais bientôt, devant une image brûlante et soudaine, elle s'agitait, repoussait la couverture, levait son bras nu dans la nuit.

Cet amour, effet d'un attrait sensuel, supportait mal la solitude. Il n'offrait pas à l'imagination ces calmes et pures

1. *Published August fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* des 1er, 15 juillet et 1er août.

visions, presque chastes, sources d'une félicité qui n'exige pas la présence de l'être aimé.

L'inquiétude augmentait encore cette fièvre :

« Certes, ma résistance après ma faiblesse va lui sembler une reprise, une fuite. Il prendra pour une coquetterie audacieuse ce qui ne fut qu'un mouvement impérieux de tout mon être... Que va-t-il penser de moi!... »

Puis elle voulait se rassurer :

« Mais non... non : nous nous sommes quittés comme des amants. Il est sûr de moi. »

Elle cherchait à retrouver cette sécurité, ce délicieux bien-être qui, depuis qu'elle avait vu François pour la première fois, lui était si nouveau et si doux.

« Malgré toute l'envie que j'en ai, je ne serai pas sa maîtresse avant le temps que j'ai fixé. »

Elle affirmait :

« Dix jours, ce n'est rien... »

Mais à peine s'était-elle dit cela qu'elle frémissait devant ces dix longues, insupportables journées :

« Il n'y a pas six heures, j'étais avec lui; et déjà il me semble qu'il y a six jours que je l'ai quitté... »

Cet amant jeune et beau qui mettait à la chérir une ardeur sans désordre, comme il lui paraissait désirable! Assurément ils s'aimaient assez pour que leur double sentiment ne s'émoussât point durant cette attente qu'elle stipulait, avant de se donner. Ne savait-elle pas que parfois l'amant le plus épris, la maîtresse la plus convaincue, blessent, par leur impatience, un naissant amour? La hâte affaiblit le plaisir. Pour la sauvegarde d'un bonheur rare et fort, ne valait-il pas de différer un moment qu'ils souhaitaient tous deux? User, pour une liaison, de la prudence et de la raison que l'on apporte aux unions légitimes, n'était-ce pas fort sage? Ils seraient l'un pour l'autre des « promis ». Et, à cette manière de discipline, leur sentiment acquerrait de la puissance et de la grandeur. Plutôt que pour réfléchir, c'était pour s'habituer à leur amour qu'elle avait réclamé cette retraite, cette préparation.

Peu à peu ses regrets diminuaient. Elle souriait dans l'obscurité, la tête sur les mains croisées, et elle acceptait des rêveries faites d'une tendresse paisible, pareilles à celles

qui peuvent, voulait-elle croire, visiter une jeune fille, la veille de ses noces.

Éva Declos était romanesque. Elle n'évitait pas les situations un peu singulières. Sans doute avait-elle acquis ce goût au théâtre. Ces jours de chasteté, maintenant qu'elle avait découvert des raisons de s'y plaire, lui semblaient une invention délicate et par laquelle leur aventure serait comme ennoblie.

Le lendemain, au théâtre, elle trouva François nerveux et presque irrité. Il lui dit combien la nuit, pour lui, avait été odieuse et interminable :

— Je m'en voulais de ne pas vous avoir gardée. Puisque vous m'aimez et puisque je vous aime, il eût été bien plus simple de ne point nous séparer ainsi... Si vous saviez comme je vous ai appelée!... Vous auriez ri de me voir errer dans la maison avec fureur. Le dépit m'assurait que vous ne m'aimiez pas, et le désir me faisait vous aimer davantage... Enfin, n'y tenant plus, je suis sorti, je suis allé jusqu'à la rue Guillaume-Tell, bien résolu à monter chez vous... Par instants, à cause des baisers que nous avions échangés, j'étais sûr que vous m'attendiez; et, une seconde après, j'étais persuadé que vous n'étiez pas rentrée. Et je faisais le guet... Ah! m'aimez-vous encore?...

Elle déclara qu'elle aimait toujours François. Elle le rassura doucement. La meilleure preuve qu'elle pouvait donner de son amour, expliquait-elle, était justement cette volonté qui le faisait douter de cet amour même... Elle sut être, ainsi qu'il le fallait, tendre, sans être enfiévrée. Elle eut des regards de complicité, qui calmèrent François. Elle avait des façons de lui sourire, qui semblaient dire : « Je suis à toi, vois comme je t'aime... » Lorsqu'elle pouvait le faire sans que les autres l'entendissent, elle tutoyait François, avec une câline hardiesse. Et, dans un coin noir, elle s'avisa de lui offrir ses lèvres, furtivement.

De si francs témoignages surmontèrent vite la mauvaise humeur de François. Depuis la veille, il croyait avoir été maladroit. Aujourd'hui, il s'apercevait qu'en cédant à Éva il n'avait point diminué l'amour qu'elle lui portait, et il était de nouveau heureux.

Ce double bonheur encouragea le zèle de l'actrice pendant cette répétition. Pour qu'on ne reculât point la première représentation, fixée au 15 juin, il ne fallait pas perdre un instant. Éva était disposée à trouver que tout allait bien. Elle se pliait docilement aux observations, désireuse que l'on ne soulevât point de difficultés.

Ils s'en allèrent tous deux ensemble. Leur entente se montrait si ingénument à tous les yeux que les camarades d'Éva, après leur départ, plaisantèrent un peu.

— Cela fait un joli couple, — dit quelqu'un.

La répétition générale se fit dans l'après-midi. Dès une heure, François habitait la loge de l'actrice. Et, bien qu'Éva fût très affairée par ses costumes et son rôle, elle ne manquait pas de le considérer parfois d'une manière qui le ravissait de plaisir.

Dans l'étroite pièce, close et chaude, il n'y avait avec eux que l'habilleuse et le coiffeur. François jouissait de cette intimité. Les trois costumes de l'Amazone étaient sur un sofa; il s'en dégageait l'odeur sèche des étoffes neuves. A côté, dans un carton, s'entassaient des bijoux de clinquant.

Vêtue d'un ample peignoir, l'actrice était assise devant une glace. Le coiffeur, habile et silencieux, disposait les brillantes mèches noires. Il copiait la coiffure de la Minerve de Poitiers; trois photographies étaient placées près de lui.

Éva demandait des conseils au peintre, sans bouger. Ils parlaient en se regardant dans la glace. Sous cette coiffure et avec ce diadème, elle avait l'air plus grave.

Mais elle se farda : cela l'obligea à de petites grimaces qui divertissaient François. Luisant et enluminé, le visage, vu de près, ne semblait presque plus vivant. Les yeux, allongés, cernés par le khol, faisaient songer aux yeux de quelque poupée de cire. Les oreilles, enduites d'un rouge épais et vif, paraissaient taillées dans un morceau de corail.

L'actrice s'amusait de l'étonnement de François. Sortant du peignoir de dentelles, cette tête d'amazone était du plus bizarre effet. Éva s'assit sur les genoux du peintre, un moment. Mais François était embarrassé : il la tenait comme il eût fait d'un grand mannequin, gauchement, craignant de

déranger l'ordre compliqué de la chevelure, la fraîche peinture du visage. Toutefois il s'habitua vite, et quand, dans un costume fait de voiles violets et pourpres, elle fut devenue une belle guerrière, le glaive au côté, un arc d'or à la main, il n'était plus surpris de lui entendre dire de petites phrases amoureuses et gentilles, mais sans noblesse et que n'eût point, à coup sûr, dans les bras d'Achille, prononcées Penthésilée.

Ce travail en commun, pendant plus d'un mois, le garantissait du lyrisme qui l'avait envahi, jadis, devant Hermione. Et, près d'elle, dans la coulisse, il n'était pas ému par le costume pompeux, mais par les nobles épaules couvertes de pâte blanche, par la respiration de cette gorge, si près de lui déjà, et où demain il pourrait poser un visage éperdu.

Étienne Spéry vint dire que la salle était pleine, que l'on allait commencer. Pour la première fois, François vit son ami presque nerveux et ne conservant qu'avec peine son empire sur lui-même. Il remarqua : « Et moi qui suis si tranquille, si heureux!... »

Éva ne le quitta que pour entrer en scène; et tandis que, derrière un portant, il écoutait avec transport les applaudissements que provoquait la tragédienne, il regardait, sur le mouchoir qu'Éva lui avait remis avant de le quitter, les marques roses d'un fard qui venait de ses lèvres.

XXII

— C'est chez vous que nous irons, le soir de la « première »! avait dit Éva Declos à François. Je n'aime pas mon appartement. Rue des Vignes, c'est presque déjà la campagne; si la nuit est belle, ce sera délicieux...

Et, le matin de ce jour tant souhaité, François allait et venait dans sa chère maison, surveillant toutes choses.

Dans la chambre, ce n'était pas sans émotion qu'il s'était arrêté devant la profonde alcôve.

Le mur, au fond, était recouvert par un tapis de Perse, où l'on voyait des animaux fantastiques courir dans une forêt enchevêtrée. Des tapis encore recouvraient les autres parois de la chambre. Le plafond, très bas, était lambrissé de bois

sombre. Sur le parquet s'étendaient quelques peaux de bêtes. Autour d'Éva, rien ne serait trop beau. François aurait voulu être cet extravagant Fortunio que célèbre Théophile Gautier, qui pouvait construire à ses maîtresses des palais invraisemblables, d'un luxe démesuré...

Ainsi, elle serait là, chez lui, et avant que la petite aiguille eût fait le tour du cadran!... Elle serait là, et non seulement docile à son désir, mais animée d'un désir semblable. Elle serait là, parce qu'elle l'aimait, parce qu'elle consentait à être à lui!

On apporta un immense panier rempli de roses. François n'avait voulu que des roses pour parer cette chambre. Il les plaça dans les vases. Et, tandis qu'elles emplissaient peu à peu la pièce de leur vivante beauté, il croyait à l'avant-présence de sa maîtresse. Il maniait les fleurs avec un respect tendre et convaincu.

Juin est le mois des roses, et il y en avait de toutes sortes. Les unes étaient légères et désordonnées, pareilles à des rires de nymphes; d'autres blanches, laiteuses, et qui semblaient avoir fleuri sous des rayons lunaires; il mit celles-ci dans des bronzes japonais, précieux et singuliers. Un haut cornet de cristal en reçut qui étaient, sur des tiges barbues de toutes petites épines, solides et larges comme des pivoines. Certaines, pimpantes, minuscules, encore en boutons, jetaient un clair regard derrière leur loup vert mousse. Puis c'était la rose Niel, qui est si chargée de parfums que toujours elle penche vers le sol, et que ses pétales, à peine ouverts, se révulsent déjà, comme pâmés; c'était la rose thé, plate et serrée; le charmant « bouquet de la mariée », tiède, nacré, pareil à une adolescente... Les tapis d'Orient faisaient aux fleurs un fond moelleux et opulent. Quelques roses restaient encore dans le panier; elles étaient étranges. Leur corolle échevelée était d'un rouge de sang. Elles portaient des taches violettes qui ressemblaient à des meurtrissures. Elles étaient d'odorantes bacchantes prêtes à s'effeuiller. François les plaça à la tête du lit, dans une coupe d'argent...

Le soir, en s'habillant pour se rendre à cette importante « première », il se préoccupa d'être beau, digne d'elle. Il

fut naïvement fier d'être sain et vigoureux. Et, comme il avait souri aux bouquets de roses, à l'ample couche, il sourit à ce jeune homme en habit, d'une élégance un peu apprêtée, et dont le regard brillait d'une flamme réjouie.

Avant de se dissimuler dans une baignoire avec Louise et Étienne, il avait passé quelques instants dans la loge d'Éva. Il avait trouvé l'actrice grave et préoccupée. Et, comme il lui demandait de ne point s'alarmer d'une représentation où son succès était certain, elle lui avait répondu :

— Ah! je pense bien à Penthésilée!... Je ne pense qu'à toi, mon amour... Je voudrais être là-bas...

Elle lui avait alors donné ses lèvres, avec une sombre ardeur.

On commença de jouer. François ne sortit de sa torpeur que lorsqu'il entendit Astérion annoncer : « Ce sont les fanfares de la reine ». Après trente répétitions, il savait que cette phrase précédait l'entrée de la tragédienne.

Éva parut. — Les applaudissements qui l'accueillirent secouèrent François comme une décharge électrique. Elle parla, et le son de cette voix, écoutée par une salle entière, le mit, tout à coup, au supplice. Une gêne intolérable, tantôt lui portait tout le sang au visage, tantôt lui gonflait le cœur, à le faire éclater. Il s'enfonçait les ongles dans les paumes, il se mordait les lèvres. Il avait la gorge serrée, les yeux brûlants. Il aurait voulu que cela cessât, que tous ces gens ne pussent plus la contempler. Cela lui semblait un cauchemar qu'Éva fût là, derrière cette rampe, si loin de lui, si publique, si profanée! Il songeait à la chambre qui les attendait tous deux, bien différente de cette grande salle... Il l'aimait trop sensuellement pour n'être pas offensé, pour ne pas souffrir de la voir offerte à toute cette foule, dont les regards, il n'en doutait pas, la déshabillaient pour imaginer des plaisirs qui lui étaient réservés.

Il alla voir Éva pendant l'entr'acte. Dans le couloir, une douzaine de personnes se pressaient. Mais la porte était close : Penthésilée changeait de costume. François n'hésita point et se fit un passage. A travers la porte, il dit son nom; il entra. Et, malgré les protestations, il referma cette porte derrière lui.

Éva, devant ce visage bouleversé, crut qu'un malheur était arrivé. Il expliqua l'atroce impression qu'il avait ressentie :

— Je ne prévoyais pas cela... Je vais me remettre... Excusez-moi...

Il était fort pâle et dut s'asseoir.

Éva fut à la fois navrée et ravie : il souffrait, mais d'un désir passionné qui ne pouvait point ne pas lui plaire.

Spéry entra. Prévoyant un succès, c'était lui maintenant qui était calme et rassuré. Il brusqua un peu François :

— Tiens-toi donc !...

La loge fut envahie par les visiteurs.

Quand le deuxième acte prit fin, les nerfs de François étaient à vif. Sans l'écouter un instant, il avait entendu la longue scène d'amour où Penthésilée séduit Achille. Après ces dix jours d'attente, cette dernière épreuve le trouvait faible et désarmé. Pour se soulager un peu, il avait envie de crier.

Sous la tunique à plis droits que portait Éva Declos, on devinait les jambes, et, à chaque mouvement, il se disait : « Si le rideau pouvait tomber!... » Il se souvenait de certaines cérémonies nuptiales, où, si la mariée est jolie, les assistants font des réflexions fort crues. Il voulait vaincre sa détresse; il pensait : « Elle n'est pour aucun de ces spectateurs ce qu'elle est pour moi... » Mais les images de volupté qui l'obsédaient étaient trop nettes, trop impérieuses, pour qu'il conservât son sang-froid.

Il préféra ne pas être là, au troisième acte : il se réfugia dans la loge de l'actrice. L'habilleuse, en silence, rangeait les costumes, les pots de fard. Sur une chaise, pendaient une robe et un manteau. François considérait cette robe, ce manteau : « Ils seront, — pensait-il, — dans deux heures, posés sur une autre chaise, chez moi... » Il reprenait peu à peu son calme. Il souhaitait fuir au plus tôt ce théâtre où Éva Declos était si peu à lui. Il détestait le métier de l'actrice et presque son succès...

Éva revint. La représentation était finie.

— Enfin !... dit-il.

Elle était fébrile et parlait vite. L'habilleuse défit l'armure, retira le casque, délaça les sandales compliquées. Éva, assise, souriait à son ami, comme délivrée. Dans tous les coins de la loge se dressaient de grandes gerbes de fleurs. Un admirateur, parfois, entrait, avec un compliment. Éva l'en remerciait gaiement, mais ne le retenait pas. — Quand, les cheveux

dénoués, affranchie de la cuirasse antique, elle fut redevenue ce qu'elle était avant le spectacle, elle se serra contre François en murmurant :

— Mon cher amour...

Ils descendirent ensemble l'escalier des coulisses. Éva rencontra quelques camarades qui lui firent une ovation. A la porte du théâtre, des badauds formaient une haie jusqu'à l'automobile que François avait retenue, et qui attendait au bord du trottoir. Ces badauds chuchotèrent, et bougèrent pour voir l'actrice.

Éva Declos et François Feubrise montèrent dans la voiture, qui fila sans bruit. Avec une décence toute sentimentale, François prit dans sa main le bras de son amie, nu jusqu'au coude. Ce petit contact les faisait trembler doucement. Ils se regardaient de côté, parfois, et ne pouvaient s'empêcher de rire, d'un rire muet et abandonné. Leurs regards déjà étaient des caresses, des enlacements.

A cause de l'air que la voiture coupait dans sa course, Éva, de la main que François laissait libre, maintenait sous son menton une écharpe noire à frange vert sombre. Elle ressemblait ainsi à certaines figurines de Tanagra.

De temps en temps, ils se disaient de ces phrases courtes que l'on se dit entre amants, afin d'entendre une voix chère :

— Je t'aime... m'aimes-tu ?...

— Je t'aime...

Dans les Champs-Élysées, ils croisaient d'innombrables victorias qui revenaient du Bois. C'était une de ces nuits d'été, pâles et fluides, où les Parisiens répandent sous les arbres des jardins publics une indulgente gaieté.

François dédaignait toutes ces femmes parce qu'il les comparait à Éva, et ensuite il plaignait tous ces hommes parce qu'ils devaient se contenter de ces femmes. Il se disait : « Antoine et Cléopâtre, quand leur galère fendait sur le Nil endormi de petites barques chargées de couples n'étaient, certes, ni plus heureux, ni plus unis que nous ne le sommes dans cette voiture...

Éva était engourdie et joyeuse. Sûre de son amour, sûre de sa beauté, elle n'éprouvait point cette gêne qu'une femme moins éprise et moins belle eût nommée pudeur.

Ils arrivèrent rue des Vignes. Dans la salle à manger, sur la table ornée d'arums, un souper était préparé. Ils ne s'y arrêtèrent pas longtemps, n'ayant guère faim. Aux lèvres l'un de l'autre, ils burent quelques gorgées d'asti; et, classiques à souhait, mordirent tous deux dans la même pêche. Éva se renversait dans les bras de son amant. La bouche mouillée, les yeux troubles, elle appuyait contre sa gorge la paume de François. — Ils gagnèrent la chambre d'amour...

Le silence qui régnait était solennel. La lumière de la lune se mariait à la lumière des lampes. Avec des gestes lents, graves, elle quittait ses vêtements. Elle posa ses pieds nus sur les fourrures, et, croisant ses deux mains sur sa nuque, tourna sur elle-même, pour que le jeune homme l'admirât.

Quelles qu'aient été les rêveries de François, la réalité les éclipsait toutes. Eva était belle comme le plus beau mensonge d'un peintre. Splendide, épanoui, triomphal, ce corps donnait l'idée de la perfection. La chair, uniformément dorée, semblait faite d'une matière inconnue; elle donnait aux yeux l'impression de la chaleur et de la richesse. François songeait à des soleils couchants, à des marbres antiques, à certaines fleurs. Mais rien n'était comparable à cet éclat tranquille et luxueux.

Plus encore que la couleur, la forme l'enivrait.

A la fois ample et élancé, le torse s'élevait sur des hanches souples et vigoureuses. La gorge haute et ces bras qui, pliés, levaient au ciel des coudes fins, satisfaisaient le peintre mieux que ne l'avaient satisfait jusqu'à présent les plus parfaites créatures imaginées par des artistes demi-dieux...

Et l'amant, plus encore que le peintre, était touché.

Dressée parmi les roses, devant ces tapis aux sombres décors, dans cette lumière paresseuse, la femme était pareille à une idole. La prière du premier homme, quand il vit le soleil monter pour la première fois sur un ciel neuf, ne dut pas être autre chose que cette frémissante extase, ce soulèvement de tout un être initié...

Il s'approcha d'elle, balbutiant. Il cacha son visage sur l'épaule accueillante. Quand il leva le front, il riait, avec des yeux brouillés de pleurs.

Ce fut elle qui l'entraîna, le noyant dans son jeune et sauvage parfum. De ses cheveux déroulés, elle enveloppait la tête de François ; et, parmi ces noirs entrelacs, ils échangeaient des baisers infinis...

L'harmonie du plaisir seconda leur amour. Ils étaient presque étonnés d'une si parfaite et mutuelle intelligence. Et maintenant le même orgueil les emplissait tous deux de se savoir, en volupté, si merveilleusement égaux l'un à l'autre...

Le silence mystérieux de la nuit entrait par la fenêtre ouverte ; une lumière blanche et délicate se répandait jusqu'au fond de la chambre.

— Comme la lune éclaire ! — dit Éva.

Ce n'était pas la lune, mais l'aube : la demie de cinq heures sonna...

XXIII

Il la regardait dormir. Dans l'entier abandon du sommeil, ce corps semblait celui d'une sirène échouée sur une plage, loin du flot. Il écoutait en souriant la respiration paisible de sa maîtresse. Avec régularité, l'haleine agitait faiblement une mèche ondulée qui descendait sur le visage. Il ne voulait pas écarter cette légère boucle noire dont le petit mouvement l'attendrissait si fort.

Attentif à surprendre le premier signe du réveil, il se penchait vers le corps à demi-découvert. Le sein gauche tremblait un peu, sur les battements du cœur. Les cheveux cachaient un bras, l'autre était mol et détendu ; la main était pareille à un joli coquillage.

Mentalement, François adressait à sa compagne des actions de grâces. Sa félicité était absolue. Après cette splendide nuit où, pour la première fois, il n'avait éprouvé nulle déception à posséder la femme convoitée, il se sentait vivre plus fortement qu'il n'avait jamais vécu. Ces surnaturelles délices avaient mis en jeu, au fond de son être, des facultés latentes, qui jusqu'à présent étaient restées muettes, comme les cordes de la lyre qui attendent, pour chanter, les doigts du dieu.

Mais bientôt, ainsi que la rose remue parce qu'en son cœur

une abeille s'est éveillée, elle s'étira paresseusement, en poussant une faible plainte. François lui prit la tête avec attention, puis, par un baiser, la réveilla tout à fait.

Ils renaissaient du sommeil dans les bras l'un de l'autre, souriants, bienheureux... Aux limites extrêmes de l'amour sensuel, on retrouve la sécurité de l'enfance : Éva souriait comme dans un berceau...

Ils bavardaient gaiement, d'une façon décousue. Ils riaient pour rien, pour le plaisir. Pareille à un oiseau qui secoue ses ailes, ébouriffe ses plumes, elle soulevait ses longs cheveux, faisait onduler ses doigts, cambrait ses reins. Vive comme une nymphe, elle courut à la fenêtre, l'ouvrit, repoussa les volets dans les feuillages grimpants. Le soleil cernait le corps de lumière, semait dans les cheveux de noirs éclats.

Éva remplit ses mains de pétales de roses, et, à poignées, les jeta sur son amant. Lorsqu'elle abandonna ce jeu, il n'y avait plus, dans les vases, que de petites houppes de miel au sommet des tiges dépouillées.

— Les nouvelles armes de Penthésilée! — avait dit François, en recevant les fleurs.

Alors elle voulut avoir les journaux, pour lire les articles des critiques. Basile, d'un air digne et choqué, les apporta, et, tandis qu'avec des précautions de chatte, elle trempait dans du chocolat des morceaux de pain grillé, François lut à haute voix les élogieux comptes rendus. Ces phrases lyriques et graves, où l'on appréciait les dons tragiques d'une femme qui, à côté de lui, était gamine comme une petite fille, amusaient le peintre. Et, quand il eut achevé un article où un journaliste grincheux ne goûtait pas le jeu de Penthésilée, l'actrice se jeta sur François, et, de même qu'un jeune animal exprime en luttes sa joie, elle l'accabla de coups et de bourrades, qu'elle accompagnait de grands rires légers.

Jusqu'au soir, ils demeurèrent ensemble. François jouissait consciencieusement de son bonheur. Le moindre geste de son amie le ravissait. Elle avait gardé, durant tout le jour, une robe d'intérieur faite d'un crêpe de Chine blanc où étaient brodées en couleurs vives des branches de citronniers avec leurs fruits. Cette robe éclatante remplissait de soleil les pièces

où passait la jeune femme. Ils échangeaient sans cesse des baisers, ne craignant pas d'user leur amour.

François se répétait à tout moment : « Jamais je ne serai plus heureux... »

Ils s'en allèrent au Théâtre-Latin. Ils étaient sans impatience et calmes.

— Malgré tout, — dit François, — tu étais hier soir presque une inconnue pour moi. Tant que je ne t'avais pas eue, je n'étais pas sûr de t'avoir jamais... Maintenant, dans ma sécurité, je ne redoute plus personne.

Éva répondit qu'elle jouerait, ce soir, avec plus de plaisir qu'hier :

— J'ai été très mauvaise. Je récitais machinalement... Je vais m'appliquer, tout à l'heure, et tu seras fier de moi.

François assista au spectacle en complice. La présence du public, au lieu de le gêner, de le faire souffrir, contenta sa vanité. La pensée d'être jaloux de tous ces gens ne lui vint pas une fois à l'esprit : « Ils l'admirent et la convoitent, — pensait-il, — moi, je l'ai... »

L'actrice jouait pour son amant. Jamais elle n'avait été plus pathétique. Elle soulevait la foule vers elle, et pendant la scène d'amour, au second acte, tandis que, par des phrases voluptueuses, elle tentait de subjuguer le héros, François savait qu'elle songeait à leurs caresses, à leurs baisers.

Le troisième acte n'était que l'immense chant de triomphe que clamait l'Amazone, debout près des cadavres d'Astérion et d'Achille, qui s'étaient entre-tués pour elle. La voix de l'actrice perçait de cris épiques le silence haletant de la salle. Et ces cris pénétraient François comme les baisers de sa maîtresse. Pour lui, elle n'était pas du tout Penthésilée : il ne s'inquiétait pas du drame. Toutes les émotions qu'il éprouvait, il les éprouvait non en spectateur, mais en amant. Le « morceau de bravoure », qui célébrait pour les autres la victoire d'une guerrière, glorifiait, pour lui, les transports d'une amoureuse. Et cette flamme que la tragédienne mettait dans son jeu, c'était la nuit dernière qui l'avait allumée...

Un mois s'écoula de la sorte. Ils ne se quittaient pas. Leur liaison était connue de tous leurs amis. On en jasait dans tous

les endroits où, à Paris, on est curieux des affaires du prochain. Le peintre et l'actrice étaient deux célébrités récentes. Leurs amours étaient sympathiques.

Ils vivaient, dans la chambre de la rue des Vignes, des heures inoubliables. Le sang coulait dans leurs veines comme versé par un seul cœur. Et parfois des nuits entières passaient sans qu'ils échangeassent une seule parole. Ils n'avaient pas besoin du secours des mots. Ils se comprenaient par leurs soupirs, par leur silence, par leurs enlacements.

Leur amour était fait entièrement d'affinités physiques. Hors de la chambre, c'était par des regards, des caresses, qu'ils se rappelaient leur attachement. Ils n'avaient pas de longues conversations : il leur semblait impossible de s'entretenir avec sang-froid de ces ardentes communions par lesquelles ils se transfiguraient, s'évadaient pour ainsi dire d'eux-mêmes. Plutôt que deux amants, n'étaient-ils pas deux initiés au même culte? Durant la célébration, une divinité toute-puissante les hallucinait. Puis, une fois libérés du mystère, ils redevenaient indifférents d'apparence, comme deux affiliés secrets.

Cette attitude leur permettait de n'être point, dans les lieux où ils se montraient ensemble, uniquement occupés d'eux-mêmes. On ne les voyait pas, comme certains couples neufs et touchants, attentifs à être toujours côte à côte, à ne se point quitter du regard. En public, ils devenaient presque des étrangers. Seuls, les liens de la chair savaient les rapprocher. Il n'y avait entre eux aucune intimité d'esprit; ils ne se sentaient vraiment unis qu'en proie au sortilège, lorsqu'ils franchissaient les limites de ce monde, pour devenir, dans les bras l'un de l'autre, des héros et des dieux.

Vers la mi-juillet, le Théâtre-Latin, comme chaque année, fit relâche. Rien ne retenait plus Éva et François à Paris. Ils pensèrent d'abord gagner les lacs italiens, obéissant à l'opinion répandue qu'ils offrent aux amours sensuelles d'agréables abris. Mais François se souvenait d'un hôtel charmant et dérobé, sur les bords du lac Léman, où ils auraient le loisir de s'aimer tout à leur guise. Et, tentés par la solitude et les beaux paysages, ils partirent pour le Bouveret.

XXIV

Le Bouveret... Dans un hôtel qui paraît léger comme une boîte d'allumettes, Éva Declos et François Feubrise vont s'installer. Leur appartement a l'odeur du sapin et de la cretonne. Des fenêtres, que longe un balcon couvert, on aperçoit le lac, tout proche, entre des branches. Il est d'un bleu splendide et plissé, avec des taches grises et mauves. Ils oublient, à l'admirer, les malles qu'il faut défaire, et que Basile vient d'apporter.

Leur félicité, ici, ne pourra pas être plus vive qu'elle ne l'était dans la chambre aux tapis, rue des Vignes; ils ne l'ignorent point. Mais c'est peut-être sous ce ciel que leur passion païenne deviendra cet amour entier, exclusif, qui va du cœur aux lèvres, et par lequel toutes les aspirations sont exaucées.

De Genève au bout du lac, tout l'après-midi, le bateau les a doucement promenés. Les montagnes dans la pleine lumière, le soleil abondant, les mouettes au vol courbe, tout donnait l'impression de la pureté.

Pour la première fois depuis qu'ils se connaissent, Éva et François ont le sentiment qu'il manque quelque chose à leur amour... — Et ils demeurent l'un près de l'autre, sans rien dire, suivant de l'œil une voile qui passe derrière un sapin noir, puis derrière un mélèze au feuillage fin comme des plumes; — ensuite, quand ils ne peuvent plus regarder cette voile, parce qu'elle est toute voisine du soleil couchant qui les aveugle, ils quittent le balcon, sans songer même à échanger un baiser.

Ils sont tous deux devant le lac, le soir... C'est l'Italie, c'est l'Espagne, c'est la Sicile : le rêve est infini au bord de cette eau. Près d'eux, il y a une balustrade en pierre blanche, coupée par des orangers taillés. Le petit orchestre, dans l'étroit casino, joue, non loin, la plus molle des valses. La lune fait voleter sur l'eau des feuilles d'argent, mobiles, martelées. Éva et François sont assis dans un fauteuil d'osier à deux places, profond et confortable. Leurs mains sont unies. Ils se touchent de l'épaule au talon. Éva, sur son corsage, a un bou-

quet. Il est fait de jasmins blancs et de feuilles de géranium rosat. Il sent très fort : un parfum rèche et chaud qui évoque l'Orient. En face, la côte élégante, Territet, Montreux, s'illumine de mille points papillotants, et, dans la montagne, au-dessus de ces lumières, brille, comme un grand bijou, l'hôtel de Caux.

Tous deux ils trouvent langoureuse cette nuit d'été. L'espace enivre comme une liqueur. Un grand cygne nage le long de la terrasse. On le voit passer entre les balustres. Il ne ploie pas le col, ses ailes ne bougent pas. Il est mélancolique, solitaire : « Il n'a point comme nous, pensent les deux amants, cet asile que nous offre une mutuelle étreinte... » L'heure coule. Ils ne voient plus le cygne. Ils l'ont oublié. Ils s'abandonnent à l'air tiède, à la musique traîtresse, à l'odeur pénétrante du bouquet. François presse contre lui sa compagne. Le sang bat dans leurs veines... Il l'entraîne, et tous deux quitteront la terre pour ces fabuleux et rouges royaumes où le plaisir prend les traits de la mort...

Peu à peu, à force de vivre ensemble, il s'établit entre eux une double intimité. D'une part, et surtout, c'est l'homme et la femme, merveilleusement assortis, et, d'autre part, ce sont deux amis qui semblent presque ignorer l'autre couple, qui ne parlent jamais de lui. Ces deux amis vont ensemble, le soir, au casino, causent avec les étrangers, rient de la grosse dame allemande, et cajolent la petite fille qui a de si beaux yeux. Ils s'intéressent à la prochaine « saison » du Théâtre-Latin, aux expositions que l'on annonce : « Je jouerai tel rôle... » — « Je ferai tel tableau... » Ils se donnent des conseils, s'encouragent, se critiquent réciproquement.

Seulement, il arrive qu'un de ces amis lise des vers passionnés, que l'autre, sur une feuille blanche, s'applique trop longtemps à reproduire la précieuse main qui est devant lui, — et un regard, l'accent d'une voix, le mouvement d'un bras, chassent l'amitié...

Ils reviennent de Clarens. La nuit tombe. Et, ayant manqué le dernier vapeur, ils regagnent le Bouveret en barque.

Ils sont assis tous les deux à l'arrière. En suçant, grain à

grain, une grappe de raisin muscat, ils regardent les ailes d'écume que fait jaillir de l'eau, à chaque coup de rames, le robuste gaillard qui les mène. L'heure est recueillie. Après le jour pesant, la fraîcheur est divine qui s'exhale du lac endormi. A mesure que la barque s'éloigne de la côte vaudoise, cette fraîcheur augmente. — Vers l'ouest, le ciel, qui fut pourpre, devient orangé; avant que l'argent de la nuit le submerge, il sera d'un citron pâle, doux comme le vermeil usé. Entre de noires montagnes, au-dessus du Rhône, la lune, d'abord diaphane, sur l'azur, comme une hostie, se colore peu à peu, pour être bientôt, sur l'ombre, une patène d'or... La barque glisse dans la solitude!

François parle à son amie de Julie, de Saint-Preux, chastes et exaltés. Éva tient dans sa main la grappe dépouillée. Au bout de chaque ramicule luit, où était le grain, une goutte sirupeuse. Elle est tout surprise de cette détente, de cette angélique sérénité. Il y a donc des nuits sans langueurs, sans parfums!... Le vent, au milieu du lac, n'apporte pas les fragrances des jardins ni le bruit des musiques. A cette heure, la veille, l'avant-veille et tous les autres jours, elle était étendue, à côté de François, sur le balcon couvert. Et cette même lune, ce soir si virginale, venait éclairer ce qu'une robe entr'ouverte montrait de sa chair voluptueuse; elle lui dévoilait les yeux de son amant; elle était la lampe complaisante de leurs amours...

Et François est aussi déconcerté qu'elle. L'immatérielle poésie de l'heure l'entraîne à des pensers oubliés et que, ce soir, la présence de sa maîtresse ne saurait détourner...

Le rameur leur tient de simples propos. Il indique les pêcheurs que l'on voit, ici et là, poser leurs filets; il nomme les poissons qui vivent dans cette eau : — la truite, si capricieuse, la succulente lotte, l'ombre-chevalier; — il maudit les violentes tempêtes qui démontent le lac, à l'époque des frimas. Le son de cette voix est tranquille comme le paysage...

Ils ont entrelacé leurs doigts. Mais le contact de leur peau ne les fait pas frémir. Ils ne songent qu'à eux, sans songer l'un à l'autre. Ils songent à d'antérieures amours. Ils songent à ces purs élans du cœur, à ces tendresses irréalisées que chacun porte en soi. Ils songent à ces bonheurs mystiques

qu'ils avaient espérés. Et, sans qu'il leur vienne à l'idée d'atteindre, l'un par l'autre, à l'objet de ces spirituelles aspirations, ils demeurent silencieux, écoutant leur cœur parler...

Mais bientôt la silhouette du sombre Grammont grandit devant eux. Au pied de la montagne brillent les feux du Bouveret. Voici le casino animé, le chant de ses violons; et, plus loin, l'hôtel, masse noire, où ils devinent les fenêtres de leur chambre.

Ils sortent d'un rêve. Et, s'appuyant au bras qui la soutient, Éva, au seuil du jardin, murmure, d'une voix comme réveillée :

— Sens-tu les roses tièdes?...

XXV

Au début de l'automne, ils rentrèrent à Paris. Éva, sans hésiter beaucoup à le faire, s'installa chez François.

La compagnie permanente de sa maîtresse ne fatiguait pas l'amour du jeune homme. Il s'en étonnait parfois. Toujours, dans ses aventures passées, il avait évité soigneusement de vivre avec la femme qu'il aimait. Il agissait de la sorte pour que l'illusion durât plus longtemps. Isolé, il reformait le mensonge idéal dont il était la dupe volontaire.

Cette précaution, aujourd'hui, n'était plus nécessaire : Éva était continûment ce qu'il voulait qu'elle fût. Depuis qu'il vivait avec elle, il jouissait de la vie sans la transposer. Ce qui « était » valait ce qui « aurait pu être ». La nature, une fois enfin, égalait les plus parfaites fictions de l'art. Celle que le génie du peintre invente et implore, ne l'avait il pas rencontrée?...

Tout ce qui émeut plastiquement était réuni en elle. Chacun de ses mouvements avait une grâce magique. Sans s'y appliquer, elle pliait le bras comme fait une statue grecque; et, sur ses épaules, les étoffes prenaient, d'elles-mêmes, des plis que Mantegna eût enviés. Le peintre vivait dans un perpétuel enchantement.

Il expliquait à Éva :

— Toutes les beautés, je les trouve en toi. Si tu y consens, j'en ai pour la vie à fixer sur la toile les différents aspects que

tu offres. La splendeur de ta chair mérite la majesté de ta forme, et je désespère de pouvoir jamais exprimer tout ce que tu contiens. Il faudrait que je fusse tout ensemble Douris et Giorgione, Ingres et Ricard, Léonard et Prud'hon. Et cela ne suffirait pas : je voudrais encore être Baudelaire, pour célébrer l'odeur de ta chevelure, Swinburne pour chanter le sang de ton cœur, Wagner et Chopin pour traduire la poignante émotion que donne ta voix.

— Moi, — répondait Éva, — je ne suis qu'une femme, je ne souhaite point de semblable secours. Mais voici mes lèvres; et je me moque bien des « beaux-arts »!...

Lorsqu'ils étaient contraints de se quitter pour quelques heures, ils échangeaient, au moment de se séparer, de vrais baisers d'adieux. Il semblait qu'ils ne dussent plus se revoir jamais. C'était déjà pour eux une volupté que de se trouver ensemble dans la même pièce, alors même qu'ils ne se parlaient pas, qu'ils ne se regardaient pas.

Mais ils se séparaient rarement. Presque toujours, ils sortaient ensemble. Éva ne jouait pas ; elle préparait une « tournée » qu'elle devait faire, après le 1er janvier, en Amérique. Et, bien qu'elle n'y dût tenir aucun rôle nouveau, elle était contrainte de répéter avec les acteurs qui formaient sa troupe les pièces qu'elle représenterait là-bas. Elle avait proposé à François de renoncer à ce projet, mais le peintre avait décidé de partir avec l'actrice; et, puisqu'ils le feraient ensemble, ils étaient tous deux ravis de ce voyage.

De son côté, François préparait une réunion de ses œuvres, à la galerie de la rue de Sèze. Jusqu'alors, il avait seulement exposé au Salon, et, avant d'entreprendre une série de toiles dont Éva Declos devait être le thème, il voulait, disait-il, « liquider tout son passé », et, grâce à cette exposition, « savoir ce qu'il pouvait faire ».

Entre temps, pour mieux jouir de l'automne, ils faisaient de longues promenades en automobile, autour de Paris.

Ce fut le 20 octobre qu'ils allèrent à Versailles.

Éva Declos, ce jour-là, portait un costume de velours marron. Elle était coiffée d'une toque dont on ne distinguait que les nombreuses plumes d'un vert sombre qui, de la sorte, paraissaient jaillir des cheveux.

L'atmosphère de midi, en automne, a la transparence du chasselas blanc. Il semblait vraiment que le soleil répandît dans l'air son or trop mûr. Et c'était de cet or que se recouvraient les arbres peu à peu.

Pendant le trajet, Éva s'émerveillait de toutes choses. Elle s'était fait, avec les feuilles jaunes d'un peuplier et les feuilles pourpres d'une vigne vierge, un bouquet qui brillait sur son corsage et dans lequel le vent faisait un bruit de papier. Près de Porchefontaine, deux faisans s'élevèrent d'une meule. Et l'un de ces feux d'herbes, qui sont l'encens de la saison, exhala jusqu'à eux son odeur âcre et délicate.

Aux Réservoirs, ils s'installèrent dans un petit cabinet où Moreau le Jeune eût aimé à placer le sujet de l'une de ses gravures. Ils composèrent leur repas des mets succulents et colorés dont la nouveauté séduit, à l'automne : gibiers à point et fruits savoureux, accompagnés d'un noble vin français, trop épais pour l'été, et que l'on retrouve avec un plaisir d'enfant, en octobre, en même temps que les fourrures et l'âtre.

Ensuite François guida sa maîtresse dans le palais, qu'elle connaissait fort mal. Il lui montra des boiseries magnifiques. Leur or éteint paraissait automnal, comme l'habit de chasse que porte Mademoiselle Infante, dans la salle des Nattier. Il fit admirer à son amie les yeux innocents et voilés de Mademoiselle Louise, et lui raconta la mélancolique histoire de la jeune princesse, histoire qu'annonce un sourire divin.

— Octobre est le meilleur mois que l'on puisse choisir pour venir saluer ce nostalgique portrait. J'aimerais qu'il te plût. J'en ai été autrefois fort épris.

Quelque temps, en silence, ils contemplèrent l'attirante effigie. La jeune cloîtrée tendait sa fleur aux deux amants, le visage de côté, fragile dans sa robe dorée.

Leur recueillement ne cessa pas avec cette courte méditation. Derrière les hautes fenêtres, le jardin étalait son large parterre. Autour des bassins, les fleuves de bronze étaient assis ; eux seuls animaient cette solitude.

Éva et François gagnèrent le parc. Des asters gris, des chrysanthèmes hâtifs étoilaient, çà et là, les plates-bandes. Éva laissait traîner sa robe dans les feuilles. Le soleil teignait d'un

rose hésitant les vases et les statues de marbre. Les ifs taillés imposaient l'image d'un cimetière paisible.

A de longs intervalles, l'un ou l'autre coupait le silence :

— Entends-tu le pivert?

— Voici l'Encelade.

Ils prononçaient ces phrases avec indifférence, pour dire quelque chose... Une fois encore, ils se sentaient obscurément séparés l'un de l'autre.

Ils savaient bien qu'ils ne pourraient, aujourd'hui, se donner mutuellement le bonheur. Ce n'étaient pas les liens physiques qui sauraient les rapprocher, dans ce paysage ordonné, nullement sensuel, dans cette lumière lasse, pour ainsi dire exsangue, dans ces odeurs proches de l'épuisement...

A la « Petite Venise », ils retrouvèrent l'automobile.

Avant de rentrer à Paris, ils voulurent faire le tour du canal. L'eau était déserte. La voiture cahotait dans les ornières. Parfois ils devaient baisser la tête pour éviter une branche. En face d'eux, le soleil tombait lentement sur la terre.

Ils atteignirent l'extrémité du canal. Ils s'arrêtèrent pour regarder le palais, qui, là-bas, en haut du « Tapis vert », était baigné dans le reflet du couchant. Toutes les vitres flamboyaient comme s'il y avait une fête dans la galerie des Glaces...

L'automobile repartit. Des grenouilles, effrayées par son passage, sautaient dans l'eau, avec un bruit bref. Des houppes de graminées flottaient dans l'air.

Le soleil, maintenant, était derrière eux...

Depuis quelques instants, François revoyait, avec netteté, une jeune fille qu'il avait aimée, dix années auparavant.

« Elle se nommait Germaine, — pensait-il. — Comme elle était mince!... J'avais dix-huit ans, elle en avait seize. Je voulais l'épouser... »

Il trouvait que cette vision faisait bien, dans le paysage d'automne. Avec quelle précision il se souvenait d'elle!... Il lui avait serré la main, une fois, un peu fort. Il ne lui avait jamais dit qu'il l'aimait... L'avait-elle deviné?...

Il réfléchissait à cette question, lorsqu'il entendit tout à coup la voix d'Éva. Il avait tout à fait oublié sa compagne.

Cette voix disait :

— Je suis venue ici avec l'homme que j'ai le plus aimé avant toi.

François négligea aussitôt la jeune fille. Il fit mine de s'inquiéter :

— C'est fini, j'espère, cet amour?

— Oui, c'est fini... Je ne sais pas ce qu'il est devenu.... Tu n'as rien à redouter.

Elle se tut, un moment; puis :

— Il s'appelait Jean Marisy.

XXVI

Quand il avait entendu sa maîtresse prononcer ce nom, François avait été trop surpris pour s'écrier : « Mais Jean Marisy, c'est moi!... » ainsi que son premier mouvement était de le faire. Maintenant, il ne regrettait pas de s'être tu.

Aurait-il pu penser que l'actrice l'eût chéri, sous le nom de Jean Marisy, avec assez de force pour se le rappeler, après trois années révolues, au point d'en dire qu'il était « l'homme qu'elle avait le plus aimé »? Il estimait peu banal et surtout divertissant qu'Éva Declos parlât de Jean Marisy à celui qui avait été, sans qu'elle s'en doutât, ce personnage même. Il se proposait d'amener l'actrice à de nouvelles confidences. Mieux que personne, il savait « ce qui s'était passé ». Tout ce qu'Éva pouvait connaître de Jean Marisy, c'étaient les lettres que François signait de ce nom. Pour suffire ainsi à faire naître en elle un amour dont le souvenir durait encore, il fallait que ces lettres eussent été singulièrement persuasives, ou l'imagination d'Éva extrêmement aiguisée.

Mille impressions se succédaient dans l'esprit de François. Les faits les plus évidents l'étonnaient. Il n'avait pas prévu que ce Jean Marisy, dont les scrupules et les tergiversations l'eussent empli, la veille encore, d'une bienveillante pitié, dût un jour reparaître dans son existence. Ce passé était-il vraiment le sien?... Oui : Jean Marisy, il l'avait inventé, mais il ne pouvait admettre que sa maîtresse fût celle que ce Marisy avait aimée. — Éva Declos, telle qu'il la connaissait aujourd'hui, lui semblait si différente de la chimérique personne qu'elle avait été autrefois à ses yeux! Cela le déroutait que cette

voluptueuse créature eût aimé le jeune homme sentimental et hésitant qu'il avait été.

« Ces deux amours — pensait-il — diffèrent entièrement. Tandis que l'un trouve ses délices dans les plus terrestres étreintes, l'autre ne se plaisait qu'aux plus subtiles rêveries. Il liait deux êtres qui ne s'étaient jamais parlé. Et, pour ma part, quelque réalité encourageait mon amour, puisqu'il m'était donné de voir, sur le théâtre, celle que j'aimais : j'évoquais à ma guise son visage, sa voix, sa démarche. Elle, au contraire, n'a jamais vu Jean Marisy; elle a dû l'imaginer entièrement. Et certes il faut qu'il ne me ressemble guère : car, s'il m'avait ressemblé, elle m'aurait parlé de lui plus tôt, et non par hasard...

Et il était curieux de connaître le Jean Marisy qui hantait le souvenir d'Éva...

François n'était pas dans le vrai en croyant qu'Éva jadis avait aimé Jean Marisy. En affirmant de lui qu'il était « l'homme qu'elle avait le plus aimé », elle se trompait elle-même. Mais quoi! dans ce parc solitaire, dans ce silence et dans cette paix, tous ces besoins du cœur que l'amour sensuel de François ne contentait pas, soudain, s'étaient éveillés en elle. Et elle avait « revu » la lettre où Jean Marisy lui parlait de Versailles, — parce qu'elle se souvenait que cette lettre était touchante, sincère, et décrivait un décor qui se trouvait devant ses yeux.

Véritablement, elle regrettait de n'avoir pas aimé Marisy. Pourquoi avait-elle fait si peu de cas de cet amour?... Tantôt, elle avait nommé Jean Marisy, non pour François, mais pour elle-même. Ensuite elle n'avait plus pensé à tout cela que vaguement, sans application. Elle s'avouait seulement qu'un pareil amour lui manquait, qu'il eût été doux d'accompagner les voluptés présentes d'une telle tendresse, qui eût doublé son bonheur.

Lorsqu'elle avait retrouvé, rue des Vignes, la chambre accueillante et familière, ces images s'étaient bientôt effacées. Elle avait vite délaissé de stériles regrets pour redevenir, près d'un amant expert, une bacchante satisfaite.

Pour François, il n'en pouvait être de même. Tout en répondant aux baisers que lui prodiguait Éva, il se disait que, sans

qu'elle en eût le moindre soupçon, elle serrait pour l'heure entre ses bras l'homme qu'elle avait le plus aimé. La situation lui semblait plaisante, singulière. Il en appréciait la romanesque ironie. Il se félicitait de n'avoir point, lorsqu'il avait été présenté à l'actrice, raconté l'aventure d'autrefois, puisque ainsi une aventure nouvelle s'engageait; et il ne doutait point d'y trouver des délassements ingénieux. Et ces délassements n'arrivaient-ils pas à propos pour enjoliver d'un peu de spiritualité ses voluptueux transports?...

Le lendemain matin, et en affectant l'indifférence, il entretint Éva Declos de Jean Marisy. Éva ne prévoyait point qu'il prononcerait ce nom. Cédant à une obscure vanité, elle ne voulut pas se contredire, et elle parla de Jean Marisy, comme si, en vérité, elle l'eût jadis aimé de tout son cœur. Toutefois, pour elle-même, et non pour François, elle conserva à son amour ce platonisme qui en était à ses yeux le principal attrait.

— Si nous l'avions voulu, — dit-elle, — nous aurions pu être des amants comme toi et moi; mais pas une fois nous ne nous sommes embrassés sur la bouche... Cependant ce n'était pas faute de nous voir!

A cette dernière phrase, François pensa se trahir. Comment, Jean Marisy et Éva Declos s'étaient vus! Il était bien certain du contraire. Une seconde, il fut inquiet : quelqu'un aurait-il « profité » de ses lettres?... Mais non; à coup sûr, Éva mentait.

Il se dit : « Cela devient de plus en plus amusant!... »

Car il s'était figuré que l'actrice allait lui raconter les choses exactement comme elles s'étaient passées. Il avait oublié que les femmes mentent surtout quand cela n'est pas nécessaire.

Éva mentait avec l'habileté et l'assurance d'une comédienne : en quelques minutes, elle improvisa tout un Jean Marisy, très vivant, fort séduisant.

Elle fit le portrait d'un jeune homme blond, pâle et délicat. Cette désignation ne convenait-elle pas à un amoureux si réservé, si peu pressé de jouir des biens de la terre?... Elle mêlait à sa fiction quelques détails que sa mémoire lui offrit et que le peintre reconnut. Le récit de la journée de Versailles fut à peu près ce qu'il était dans la lettre de Jean Marisy :

— Nous étions assis en barque, et, comme hier, à la fin du jour. Je vois encore ses yeux bleus, son maigre visage...

Et, en disant cela, elle « voyait » des yeux bleus, un maigre visage. Jean Marisy commençait à vivre dans son imagination.

François l'écoutait, en savourant la bizarrerie des circonstances. Ils s'attardaient l'un auprès de l'autre, comme si la matinée dût prolonger la nuit. Éva, sur le flanc, contournait machinalement de l'ongle un tigre rose et lilas, tissé dans le tapis de Perse. Accoudé, François la regardait, en admirant l'aisance qu'elle mettait à ruser :

« Certes, je la croirais — si je n'étais pas averti... »

Il faisait des questions d'un air innocent. Il feignait de ne point attacher d'importance à cette conversation. « C'est très gentil, tout ce qu'elle raconte là, — semblait-il dire, — mais cela me serait indifférent que l'on parlât d'autre chose. »

— Quand l'as-tu connu?

— En revenant de Pétersbourg. Il m'a écrit après une représentation d'*Andromaque*.

— Tu as joué Andromaque!

Et il feignait l'étonnement.

— Non : je jouais Hermione.

Puis elle racontait le début de l'aventure, sans la transformer. Puis, tout à coup, et sans raison, elle brodait :

— Un soir, à la sortie du théâtre, il m'a suivie; il m'a abordée. Comme il était timide et malheureux!... Ah! il ne te ressemblait guère; et il n'eût pas osé me regarder avec ces yeux gourmands que tu avais, quand tu m'as vue pour la première fois!...

Et cela plaisait à son imagination que Marisy fût aussi réservé que François avait été démonstratif. Ne devait-il pas, ce Marisy, pour qu'il eût sa raison d'être, ne ressembler en rien à cet ami, dont les lèvres n'étaient point faites pour de respectueuses protestations, mais pour les seuls baisers?

XXVII

Quelques jours passèrent.

Ce Jean Marisy, qu'Éva avait été chercher dans son passé, parmi d'autres amants moins imaginaires mais plus oubliés, n'agréait à l'actrice que par contraste. Grâce aux lettres qu'elle avait reçues de lui, elle savait qu'il existait; et elle était per-

suadée qu'il existait sous les traits dont son imagination l'avait pourvu, et auxquels elle s'habituait peu à peu.

De même que François, elle pensait fréquemment à Jean Marisy. Elle avait besoin de croire à cet amour. Elle savait qu'elle éviterait désormais, par lui, les moments d'indigence sentimentale qui gâtaient son bonheur. Aussi chérissait-elle ce personnage à demi fictif, à demi réel, comme l'une de ses meilleures et plus chères « créations ». Toutefois elle n'était pas encore très familiarisée avec lui. Elle ne le connaissait pas encore très bien. A certains moments, elle allait jusqu'à se souvenir qu'elle ne l'avait jamais vu. Cependant elle ne songeait pas, alors, à s'en vouloir d'abuser François. Elle les confondait si peu, dans son esprit! Et puis, qu'elle s'occupât de Marisy, cela ne nuisait en rien à l'amour qu'elle portait à Feubrise. Ils avaient chacun leur attribution : l'un était pour le cœur, l'autre pour les sens...

L'après-midi, pendant que l'actrice répétait, dans une petite salle, les rôles qu'elle devait jouer aux États-Unis, François préparait sa future exposition. Ensuite il rejoignait Éva, et ils regagnaient ensemble Passy.

Trois jours après la promenade à Versailles, alors qu'ils étaient déjà en voiture et rentraient chez eux, elle dit qu'elle désirait s'arrêter une minute rue Guillaume-Tell, où elle avait « quelque chose à prendre ». François, non par curiosité, mais « pour parler », demanda quelle était cette chose.

— Un livre... pour la « tournée ».

Ils passèrent rue Guillaume-Tell.

Le jeune homme se revit par l'imagination, errant dans cette rue, trois années auparavant, timide et précautionneux... Mais le Jean Marisy qu'il avait été ne l'inquiétait guère; il s'intéressait davantage au Jean Marisy qu'Éva avait aimé.

Il s'attendrit pourtant lorsque, dans l'escalier et dans l'antichambre obscure, il revécut les heures qui avaient précédé leur liaison. Il se représenta son amie dans sa robe d'argent, déjà touchée, mais qui ne l'avouait point.

L'électricité ne fonctionnait pas. Ils trouvèrent une bougie, dans un coin. La petite flamme tremblante éclairait mal des meubles recouverts de housses, des objets enveloppés dans des journaux, les rideaux où étaient épinglées, en guirlandes,

des boules de camphre. L'odeur qui flottait dans l'air était comme endormie.

Debout devant une bibliothèque, Éva en cherchait la clef à un trousseau. François approchait d'elle la lumière. Dans la pénombre et la zibeline, le visage de son amie avait un éclat tiède et doux. — Ici, dans cet appartement où elle avait vécu si longtemps sans le connaître, jamais Éva n'avait été sa maîtresse. Il pensait à cela... Il voulait l'entraîner dans la chambre voisine. Mais elle s'y refusa nettement, presque avec violence.

Il lui demanda :

— Pourquoi?

Mais elle se tut, soucieuse et obstinée.

Devant cette bibliothèque, tout à l'heure, elle avait subitement songé que les lettres de Marisy étaient là, tout près d'elle, à portée de sa main, en bas du meuble. Et, aussitôt, l'idée lui était venue de prendre ces lettres, pour les relire. Mais il fallait cacher cette correspondance à François : n'eût-elle pas prouvé qu'Éva n'avait jamais connu Marisy? Et l'actrice ne voulait pas dévoiler un mensonge auquel elle tenait.

Ce fut donc sans bonne humeur qu'elle reçut François, lorsqu'il se pencha vers elle. Et François, mortifié par cet accueil, s'impatienta vite, tandis qu'elle cherchait mal, sur les rayons, un livre qui ne l'intéressait plus.

— Tu vois bien que ce livre n'est pas là, — dit-il enfin, — allons-nous en!...

Elle le suivit, agacée. Ils descendaient l'escalier en silence, mécontents l'un de l'autre, quand Éva, s'arrêtant, s'écria :

— Il est peut-être dans la galerie!... Attends une seconde, je remonte...

François tendit les allumettes, résigné :

— C'est gai!

Elle se hâta. Comme une voleuse, le cœur battant, elle ouvrit le tiroir. Elle trouva vite les lettres. Jamais, tandis qu'elle les recevait autrefois, elle ne les avait maniées avec cette fièvre. Le paquet était un peu volumineux. Elle le sépara en deux parties, glissa l'une dans son corsage et mit l'autre dans sa bourse d'or...

Et ce ne fut qu'au bas des marches qu'elle recouvra son calme, pour se dire que « tout cela était ridicule » et n'excusait pas une si vive émotion.

Elle expliqua à François que, « décidément, le livre n'était pas là : elle l'avait, sans doute, prêté à un camarade... »

Le soir, ayant annoncé qu'il allait écrire à sa mère, François gagna son atelier. Éva se dit : « Je vais pouvoir lire mes lettres!... » et elle se réfugia dans son cabinet de toilette, où, assise devant sa table à coiffer, elle ouvrit la première enveloppe.

N'ayant rien gardé de ses réponses à Jean Marisy, il lui était impossible de retrouver les impressions qu'elle avait éprouvées autrefois. D'ailleurs il n'en subsistait en elle aucune trace. Aussi découvrait-elle dans les lettres de Marisy, une flamme, une sincérité, une passion qui l'enchantaient. C'était vraiment la première fois qu'elle lisait ces lettres. Elle n'y voyait que ce qu'elle voulait.

Sans logique, sans aucun sang-froid, elle métamorphosait toute chose au gré de son mensonge. Elle *voulait* avoir aimé Jean Marisy : donc elle l'avait aimé. Cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. Et, si les réponses qu'elle lui avait adressées étaient encore là, elles l'eussent bien prouvé.

De l'imagination à l'auto-suggestion il n'y a pas loin, et il est plus facile de « cristalliser » autour d'un être fictif que d'un individu vivant. Les lettres, devant Éva, fournissaient toutes les apparences de la réalité. Mois par mois, elles enregistraient une demi-année de son existence. Une part de vérité soutenait la part d'illusion. Si l'actrice avait reçu aujourd'hui des lettres semblables, certes, elle se fût éprise de leur auteur. De là à se dire qu'elle s'en était éprise, lorsqu'il les lui avait envoyées, il n'y avait qu'un pas; il était franchi. — Elle était sûre de l'amour qui l'avait liée à ce jeune homme.

Elle parcourait une lettre, et, ensuite, elle rêvait à ce qui se serait passé si cet inconnu avait été près d'elle. Aussitôt, sans qu'elle eût conscience de la transition, ce qu'elle avait rêvé devenait la réalité même. Rien de ce qu'elle inventait n'était impossible : donc, tout était arrivé...

Et, à mesure qu'elle lisait, elle se revoyait sur le théâtre, jouant Hermione, près des lis pourprés. Elle se souvenait des fêtes de Senlis, de cette journée passée à Versailles, et qui, bien qu'elle ne se fût passée que dans l'imagination de Jean

Marisy, était aussi réelle que le récent après-midi où elle avait visité ces mêmes jardins avec François Feubrise...

Pendant ce temps-là, le peintre lisait aussi les lettres d'autrefois. Il cherchait à retrouver dans les billets d'Éva ce grand amour qu'elle se vantait d'avoir éprouvé pour Marisy.

Mais les billets d'Éva étaient gracieux, sans plus. Cette lecture, qui témoignait du mensonge de sa maîtresse, le désorientait au lieu de l'aider. Il était lui-même d'un naturel trop imaginatif pour ne point juger attrayantes toutes ces « histoires ». Mais qu'elles étaient donc embrouillées et confuses!... — Ainsi, naguère, tandis qu'il aimait Éva hors de la réalité, celle-ci ne l'avait pas aimé; elle avait accepté un hommage flatteur, mais son cœur n'avait pas été conquis... Aujourd'hui, au contraire, elle disait aimer de tout son cœur celui qui était devenu pour elle, sans qu'elle s'en doutât, le plus précis des amants : quel désordre!...

Au surplus, rien de tout cela n'était grave ni menaçant. L'accès de déplaisir auquel il avait cédé dans la journée, il le regrettait maintenant. C'était rue des Vignes qu'Éva était vraiment à lui!... Que lui importait ce caprice d'Éva? Ne préférait-il pas à l'immatérielle Hermione de jadis l'ardente créature avec qui il vivait? — Et il rangea les enveloppes, en souriant de tout cela.

Puis il monta. Il pensait trouver Éva endormie. Les tapis étouffaient le bruit de ses pas : Éva ne l'entendit que lorsqu'il fit crier, en l'ouvrant, la porte du cabinet de toilette. Elle sursauta, jeta sur les lettres un peignoir, à la hâte.

Elle ne les dissimula pas assez vite, toutefois, pour empêcher que François ne les aperçût. Mais il avait décidé de « ne plus s'occuper de cette affaire-là », et il ne laissa rien paraître. Il s'empressa auprès de la comédienne, fut aimable, persuasif... Et bientôt ils oublièrent tous deux Jean Marisy...

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(La fin au prochain numéro).

UN DOCUMENT

SUR

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Henri, duc d'Anjou, fut élu roi de Pologne le 9 mai 1573; le 28 septembre, il quitta Paris pour Cracovie, où il fut couronné le 21 février 1574. La chose n'avait pas été sans difficulté. Charles IX, jaloux des lauriers qu'Henri avait cueillis à la guerre par la main de Tavannes, redoutant peut-être les suites de la préférence que Catherine de Médicis affichait pour le duc d'Anjou, avait poussé activement des négociations dont le succès devait éloigner son frère de la Cour de France. Un habile homme, Montluc, évêque de Valence, avait été envoyé à Varsovie pour soutenir la candidature française, laquelle rencontrait des hostilités fort vives : on représentait le duc d'Anjou comme un fanatique, instrument docile de Rome, et la Saint-Barthélemy était venue apporter un argument terrible. « Les rivaux de la France, disait Montluc au Conseil du Roi, mettoient tout en œuvre pour rendre le duc d'Anjou odieux aux Grands de Pologne à l'occasion du massacre de Paris qu'ils disoient avoir été fait de dessein prémédité[1]. »

En Pologne, la tolérance religieuse était généralement pratiquée. Lorsque, en avril 1573, s'était ouverte en plein air, aux portes de Varsovie, l'assemblée des seigneurs où devaient être discutées les candidatures au trône, les gentilshommes protestants avaient

1. De Thou, *Histoire universelle*. Trad. fr., Londres, 1734, in-4°, t. VII, p. 5.

demandé que des garanties leur fussent données pour leur sûreté pendant les délibérations. Mais les gentilshommes catholiques s'étaient indignés. Ils avaient protesté « qu'ils mourraient tous plustost qu'endurer qu'il y eust jamais guerre en Pologne pour la religion[1] ». Montluc, dès janvier 1573, avait écrit à Charles IX : « Si vous pouviez faire *ou contrefaire* un édit contenant que vous n'entendez pas qu'aucun soit forcé de sa conscience en votre royaume, cela servirait de beaucoup. Si vous avez l'intention contraire, vous le pourriez adresser aux gouverneurs seulement qui en useraient puis après comme vous le leur vouldriez commander[2]. »

Dans son discours devant la Diète de Varsovie, Montluc, en soutenant la candidature du duc d'Anjou, avait observé un silence prudent sur le rôle si actif joué par celui-ci dans les guerres civiles. Il avait loué ses talents militaires, mais il n'avait nommé ni Jarnac ni Moncontour. Il avait fait l'éloge de la paix civile : « C'est cette union et concorde, avait-il dit, qui a si longuement défendu et conservé vos maisons, vos femmes, vos enfans, la dignité et la gloire souveraine de vostre nom. Que si daventure par quelque sinistre destinée elle se départoit d'avec vous, incontinent la discorde se mettroit en son lieu, qui tousjours est contraire et ennemie de repos, de paix et de toute félicité, et, comme elle est coustumière de renverser ce dessus dessous des maisons excellentes, des citez opulentes, des choses publiques très puissantes et des royaumes très florissants, aussi vous jetteroit-elle divisez en diverses factions à prendre les armes pour les convertir contre vos propres entrailles, à vous faire entretuer les uns les autres, à commettre toutes sortes de méchancetez, et, bref, à la subversion et destruction de tout vostre Estat[3]. »

Le même Montluc adressait aux Polonais une défense imprimée contre ceux qui avaient, disait-il, calomnié le duc d'Anjou : « Retenez donc le duc d'Anjou pour protecteur et compagnon à maintenir votre Estat. Et avant que le recevoir, donnez ordre de le faire obliger par promesses, serment solennel et tous autres moyens de vous maintenir en vos libertez et franchises[4]. » C'était aller au devant d'une exigence dont on savait qu'elle serait produite. Moins par ses mérites personnels qu'à cause des graves objections auxquelles les autres candidatures donnaient prise, le duc d'Anjou fut élu roi des Polonais et des Lithuaniens, mais sous la condition que le roi, avant d'être

1. *Mémoires de l'Estat de France sous Charles Neufiesme*, 1576, t. II, p. 360.

2. Bibl. nat. ms. coll. Colbert, 338 (Cité par le marquis de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne en 1575*, t. II, p. 130, note).

3. Premier discours de Montluc. Traduction des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, II, p. 368.

4. *Ibid.*, p. 189.

couronné, s'engagerait par serment à respecter la liberté des cultes. Il dut prêter ce serment deux fois, une fois entre les mains des ambassadeurs polonais qui portèrent à Paris le décret de l'élection, et une seconde fois à Cracovie, préalablement à son couronnement[1].

Traversant les pays allemands pour gagner son royaume, Henri, universellement considéré comme un des principaux fauteurs de la Saint-Barthélemy, avait rencontré, au milieu des grands honneurs qui partout lui étaient rendus, des blâmes à peine dissimulés, parfois même de véhéments reproches. De somptueux banquets lui étaient offerts, mais sur les murs de la salle on accrochait des tableaux représentant les horreurs du massacre; dans les belles chambres, aux lambris dorés, préparées à son sommeil, dans les galeries qu'on lui faisait visiter, partout son regard se heurtait à des portraits de l'Amiral Coligny, à ces images qui venaient d'être condamnées par le Parlement de Paris dans son arrêt du 29 octobre 1571 : « Toutes les pourtraictures dudit de Coligni, soit en bosse, ou peinture, ou tableaux, ou autres, en quelque lieu qu'ils soient, seront rasez, cassez, rompus et lacérez. »

Le nouveau roi comprit qu'avant même qu'il arrivât à Cracovie, il était nécessaire qu'il cherchât à dégager sa responsabilité de l'acte qui soulevait ainsi l'indignation du Nord de l'Europe. Dans son entrevue avec Frédéric le Pieux, il déclara qu'il n'avait eu personnellement aucune part dans le massacre[2].

A son entrée en Pologne, à Miedzericz, il fut complimenté par l'évêque de Cujavie au nom du sénat et de la noblesse. Pibrac répondit pour lui : « Qu'ayant appris dès son enfance à préférer la piété et la religion à tout, le roi de Pologne auroit fort souhaité de trouver tout le monde d'accord sur cet article; qu'en attendant un si grand bien, l'amour de la paix et de la tranquillité, l'expérience qu'il avoit par lui-même et par les autres des maux et des calamités qu'en-

1. On soutenait volontiers au XVIe siècle que l'unité de la religion est un élément essentiel d'ordre public, et que le droit pour le souverain d'imposer la sienne à ses sujets est un des attributs de la souveraineté : *Illud dogma nostrum firmum mancat : unam religiomen in uno regno teneri* (Juste Lipse, *De una religione liber*). La principale cause de la deuxième guerre civile fut que le Connétable de Montmorency déclara officiellement à Condé, de la part du roi, que jamais celui-ci ne tolérerait deux religions dans le royaume. Le serment parut à Henri d'Anjou si pénible qu'à Cracovie il chercha à l'éluder, de complicité avec l'archevêque qui présidait la cérémonie. Mais des *Grands* s'aperçurent de la substitution au texte ancien du texte nouveau. Ils réclamèrent à grands cris. La cérémonie fut suspendue. Quand elle eut été reprise, l'archevêque ne put poser la couronne sur la tête d'Henri qu'après que celui-ci eût prêté le serment dans les termes fixés.

2. *Relation d'un colloque entre Henri, roi de Pologne, et l'électeur Frédéric, tenu à Heidelberg le 9 décembre 1573, que l'électeur écrivit aussitôt de sa propre main.*

traîne après elle la guerre civile, l'engageoient à les exhorter tous à se joindre à lui pour empêcher que l'union des cœurs, et la sûreté de l'État qui en dépend, soient altérées[1] ». Sous l'empire des mêmes préoccupations fut rédigé en latin, imprimé à Cracovie, chez le même imprimeur, dans le même format, et avec les mêmes caractères que les deux discours de Montluc, un opuscule intitulé

VERA ET BRE=
VIS DESCRIPTIO
TVMVLTVS POSTREMI
GALLICI LVTETIANI, IN
quo occidit ADMIrallius cum alijs non
paucis, ab origine, sine conjusquan
iniuria facta.

CRACOVIÆ.
In Officina NIcolai Scharffenbergij.
Anno Dñi M.D.LXXIII.

C'est un petit in-quarto de sept feuilles, y comprise celle du titre, sans pagination. Quel en fut le rédacteur? Parmi ses familiers Henri d'Anjou n'avait que l'embarras du choix : Montluc, Pibrac, Lansac... Plusieurs indices, particulièrement des traits communs à la *Vera descriptio* et à la *Defensio Montlucii contra quorumdam calumnias*, donnent à penser qu'ici encore ce fut Montluc qui tint la plume. Mais, en lisant, l'on acquiert la certitude que pas un mot ne fut écrit qu'Henri d'Anjou n'eût préalablement approuvé.

Pendant longtemps, lorsque les historiens de la Saint-Barthélemy ont invoqué le témoignage d'Henri d'Anjou, l'usage a été de citer le *Discours du Roy Henri troisième à un personnage d'honneur et de qualité estant auprès de Sa Majesté*. En 1879, dans *La Saint Barthélemy et la critique moderne*[2], ouvrage qui a eu le très appréciable honneur de modifier l'opinion de M. Alfred Maury, M. Henri Bordier semble bien avoir démontré que ce *Discours* n'a jamais été prononcé par Henri d'Anjou, qu'il a été fabriqué, longtemps après les événements, dans le dessein de servir la famille de Gondi en allégeant la responsabilité qui pesait sur la mémoire d'Albert de Gondi, maréchal

1. De Thou, VII, 30.
2. Genève et Paris, 1879, in-4° de 116 pages.

Elle expliqua à François que, « décidément, le livre n'était pas là : elle l'avait, sans doute, prêté à un camarade... »

Le soir, ayant annoncé qu'il allait écrire à sa mère, François gagna son atelier. Éva se dit : « Je vais pouvoir lire mes lettres!... » et elle se réfugia dans son cabinet de toilette, où, assise devant sa table à coiffer, elle ouvrit la première enveloppe.

N'ayant rien gardé de ses réponses à Jean Marisy, il lui était impossible de retrouver les impressions qu'elle avait éprouvées autrefois. D'ailleurs il n'en subsistait en elle aucune trace. Aussi découvrait-elle dans les lettres de Marisy, une flamme, une sincérité, une passion qui l'enchantaient. C'était vraiment la première fois qu'elle lisait ces lettres. Elle n'y voyait que ce qu'elle voulait.

Sans logique, sans aucun sang-froid, elle métamorphosait toute chose au gré de son mensonge. Elle *voulait* avoir aimé Jean Marisy : donc elle l'avait aimé. Cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. Et, si les réponses qu'elle lui avait adressées étaient encore là, elles l'eussent bien prouvé.

De l'imagination à l'auto-suggestion il n'y a pas loin, et il est plus facile de « cristalliser » autour d'un être fictif que d'un individu vivant. Les lettres, devant Éva, fournissaient toutes les apparences de la réalité. Mois par mois, elles enregistraient une demi-année de son existence. Une part de vérité soutenait la part d'illusion. Si l'actrice avait reçu aujourd'hui des lettres semblables, certes, elle se fût éprise de leur auteur. De là à se dire qu'elle s'en était éprise, lorsqu'il les lui avait envoyées, il n'y avait qu'un pas; il était franchi. — Elle était sûre de l'amour qui l'avait liée à ce jeune homme.

Elle parcourait une lettre, et, ensuite, elle rêvait à ce qui se serait passé si cet inconnu avait été près d'elle. Aussitôt, sans qu'elle eût conscience de la transition, ce qu'elle avait rêvé devenait la réalité même. Rien de ce qu'elle inventait n'était impossible : donc, tout était arrivé...

Et, à mesure qu'elle lisait, elle se revoyait sur le théâtre, jouant Hermione, près des lis pourprés. Elle se souvenait des fêtes de Senlis, de cette journée passée à Versailles, et qui, bien qu'elle ne se fût passée que dans l'imagination de Jean

Marisy, était aussi réelle que le récent après-midi où elle avait visité ces mêmes jardins avec François Feubrise...

Pendant ce temps-là, le peintre lisait aussi les lettres d'autrefois. Il cherchait à retrouver dans les billets d'Éva ce grand amour qu'elle se vantait d'avoir éprouvé pour Marisy.

Mais les billets d'Éva étaient gracieux, sans plus. Cette lecture, qui témoignait du mensonge de sa maîtresse, le désorientait au lieu de l'aider. Il était lui-même d'un naturel trop imaginatif pour ne point juger attrayantes toutes ces « histoires ». Mais qu'elles étaient donc embrouillées et confuses!... — Ainsi, naguère, tandis qu'il aimait Éva hors de la réalité, celle-ci ne l'avait pas aimé; elle avait accepté un hommage flatteur, mais son cœur n'avait pas été conquis... Aujourd'hui, au contraire, elle disait aimer de tout son cœur celui qui était devenu pour elle, sans qu'elle s'en doutât, le plus précis des amants : quel désordre!...

Au surplus, rien de tout cela n'était grave ni menaçant. L'accès de déplaisir auquel il avait cédé dans la journée, il le regrettait maintenant. C'était rue des Vignes qu'Éva était vraiment à lui!... Que lui importait ce caprice d'Éva? Ne préférait-il pas à l'immatérielle Hermione de jadis l'ardente créature avec qui il vivait? — Et il rangea les enveloppes, en souriant de tout cela.

Puis il monta. Il pensait trouver Éva endormie. Les tapis étouffaient le bruit de ses pas : Éva ne l'entendit que lorsqu'il fit crier, en l'ouvrant, la porte du cabinet de toilette. Elle sursauta, jeta sur les lettres un peignoir, à la hâte.

Elle ne les dissimula pas assez vite, toutefois, pour empêcher que François ne les aperçût. Mais il avait décidé de « ne plus s'occuper de cette affaire-là », et il ne laissa rien paraître. Il s'empressa auprès de la comédienne, fut aimable, persuasif... Et bientôt ils oublièrent tous deux Jean Marisy...

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(La fin au prochain numéro).

UN DOCUMENT

SUR

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Henri, duc d'Anjou, fut élu roi de Pologne le 9 mai 1573; le 28 septembre, il quitta Paris pour Cracovie, où il fut couronné le 21 février 1574. La chose n'avait pas été sans difficulté. Charles IX, jaloux des lauriers qu'Henri avait cueillis à la guerre par la main de Tavannes, redoutant peut-être les suites de la préférence que Catherine de Médicis affichait pour le duc d'Anjou, avait poussé activement des négociations dont le succès devait éloigner son frère de la Cour de France. Un habile homme, Montluc, évêque de Valence, avait été envoyé à Varsovie pour soutenir la candidature française, laquelle rencontrait des hostilités fort vives : on représentait le duc d'Anjou comme un fanatique, instrument docile de Rome, et la Saint-Barthélemy était venue apporter un argument terrible. « Les rivaux de la France, disait Montluc au Conseil du Roi, mettoient tout en œuvre pour rendre le duc d'Anjou odieux aux Grands de Pologne à l'occasion du massacre de Paris qu'ils disoient avoir été fait de dessein prémédité[1]. »

En Pologne, la tolérance religieuse était généralement pratiquée. Lorsque, en avril 1573, s'était ouverte en plein air, aux portes de Varsovie, l'assemblée des seigneurs où devaient être discutées les candidatures au trône, les gentilshommes protestants avaient

1. De Thou, *Histoire universelle*. Trad. fr., Londres, 1734, in-4°, t. VII, p. 5.

demandé que des garanties leur fussent données pour leur sûreté pendant les délibérations. Mais les gentilshommes catholiques s'étaient indignés. Ils avaient protesté « qu'ils mourraient tous plustost qu'endurer qu'il y eust jamais guerre en Pologne pour la religion[1] ». Montluc, dès janvier 1573, avait écrit à Charles IX : « Si vous pouviez faire *ou contrefaire* un édit contenant que vous n'entendez pas qu'aucun soit forcé de sa conscience en votre royaume, cela servirait de beaucoup. Si vous avez l'intention contraire, vous le pourriez adresser aux gouverneurs seulement qui en useraient puis après comme vous le leur vouldriez commander[2]. »

Dans son discours devant la Diète de Varsovie, Montluc, en soutenant la candidature du duc d'Anjou, avait observé un silence prudent sur le rôle si actif joué par celui-ci dans les guerres civiles. Il avait loué ses talents militaires, mais il n'avait nommé ni Jarnac ni Moncontour. Il avait fait l'éloge de la paix civile : « C'est cette union et concorde, avait-il dit, qui a si longuement défendu et conservé vos maisons, vos femmes, vos enfans, la dignité et la gloire souveraine de vostre nom. Que si daventure par quelque sinistre destinée elle se départoit d'avec vous, incontinent la discorde se mettroit en son lieu, qui tousjours est contraire et ennemie de repos, de paix et de toute félicité, et, comme elle est coustumière de renverser ce dessus dessous des maisons excellentes, des citez opulentes, des choses publiques très puissantes et des royaumes très florissants, aussi vous jetteroit-elle divisez en diverses factions à prendre les armes pour les convertir contre vos propres entrailles, à vous faire entretuer les uns les autres, à commettre toutes sortes de méchancetez, et, bref, à la subversion et destruction de tout vostre Estat[3]. »

Le même Montluc adressait aux Polonais une défense imprimée contre ceux qui avaient, disait-il, calomnié le duc d'Anjou : « Retenez donc le duc d'Anjou pour protecteur et compagnon à maintenir votre Estat. Et avant que le recevoir, donnez ordre de le faire obliger par promesses, serment solennel et tous autres moyens de vous maintenir en vos libertez et franchises[4]. » C'était aller au devant d'une exigence dont on savait qu'elle serait produite. Moins par ses mérites personnels qu'à cause des graves objections auxquelles les autres candidatures donnaient prise, le duc d'Anjou fut élu roi des Polonais et des Lithuaniens, mais sous la condition que le roi, avant d'être

1. *Mémoires de l'Estat de France sous Charles Neufiesme*, 1576, t. II, p. 360.

2. Bibl. nat. ms. coll. Colbert, 338 (Cité par le marquis de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne en 1575*, t. II, p. 130, note).

3. Premier discours de Montluc. Traduction des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, II, p. 368.

4. *Ibid.*, p. 189.

couronné, s'engagerait par serment à respecter la liberté des cultes. Il dut prêter ce serment deux fois, une fois entre les mains des ambassadeurs polonais qui portèrent à Paris le décret de l'élection, et une seconde fois à Cracovie, préalablement à son couronnement[1].

Traversant les pays allemands pour gagner son royaume, Henri, universellement considéré comme un des principaux fauteurs de la Saint-Barthélemy, avait rencontré, au milieu des grands honneurs qui partout lui étaient rendus, des blâmes à peine dissimulés, parfois même de véhéments reproches. De somptueux banquets lui étaient offerts, mais sur les murs de la salle on accrochait des tableaux représentant les horreurs du massacre; dans les belles chambres, aux lambris dorés, préparées à son sommeil, dans les galeries qu'on lui faisait visiter, partout son regard se heurtait à des portraits de l'Amiral Coligny, à ces images qui venaient d'être condamnées par le Parlement de Paris dans son arrêt du 29 octobre 1571 : « Toutes les pourtraictures dudit de Coligni, soit en bosse, ou peinture, ou tableaux, ou autres, en quelque lieu qu'ils soient, seront rasez, cassez, rompus et lacérez. »

Le nouveau roi comprit qu'avant même qu'il arrivât à Cracovie, il était nécessaire qu'il cherchât à dégager sa responsabilité de l'acte qui soulevait ainsi l'indignation du Nord de l'Europe. Dans son entrevue avec Frédéric le Pieux, il déclara qu'il n'avait eu personnellement aucune part dans le massacre[2].

A son entrée en Pologne, à Miedzericz, il fut complimenté par l'évêque de Cujavie au nom du sénat et de la noblesse. Pibrac répondit pour lui : « Qu'ayant appris dès son enfance à préférer la piété et la religion à tout, le roi de Pologne auroit fort souhaité de trouver tout le monde d'accord sur cet article; qu'en attendant un si grand bien, l'amour de la paix et de la tranquillité, l'expérience qu'il avoit par lui-même et par les autres des maux et des calamités qu'en-

1. On soutenait volontiers au XVIe siècle que l'unité de la religion est un élément essentiel d'ordre public, et que le droit pour le souverain d'imposer la sienne à ses sujets est un des attributs de la souveraineté : *Illud dogma nostrum firmum mancat : unam religiomen in uno regno teneri* (Juste Lipse, *De una religione liber*). La principale cause de la deuxième guerre civile fut que le Connétable de Montmorency déclara officiellement à Condé, de la part du roi, que jamais celui-ci ne tolérerait deux religions dans le royaume. Le serment parut à Henri d'Anjou si pénible qu'à Cracovie il chercha à l'éluder, de complicité avec l'archevêque qui présidait la cérémonie. Mais des *Grands* s'aperçurent de la substitution au texte ancien du texte nouveau. Ils réclamèrent à grands cris. La cérémonie fut suspendue. Quand elle eut été reprise, l'archevêque ne put poser la couronne sur la tête d'Henri qu'après que celui-ci eût prêté le serment dans les termes fixés.

2. *Relation d'un colloque entre Henri, roi de Pologne, et l'électeur Frédéric, tenu à Heidelberg le 9 décembre 1573, que l'électeur écrivit aussitôt de sa propre main.*

traîne après elle la guerre civile, l'engageoient à les exhorter tous à se joindre à lui pour empêcher que l'union des cœurs, et la sûreté de l'État qui en dépend, soient altérées[1] ». Sous l'empire des mêmes préoccupations fut rédigé en latin, imprimé à Cracovie, chez le même imprimeur, dans le même format, et avec les mêmes caractères que les deux discours de Montluc, un opuscule intitulé

VERA ET BRE=
VIS DESCRIPTIO
TVMVLTVS POSTREMI
GALLICI LVTETIANI, IN
quo occidit ADMIrallius cum alijs non
paucis, ab origine, sine conjusquan
iniuria facta.

CRACOVIÆ.
In Officina NIcolai Scharffenbergij.
Anno Dñi M.D.LXXIII.

C'est un petit in-quarto de sept feuilles, y comprise celle du titre, sans pagination. Quel en fut le rédacteur? Parmi ses familiers Henri d'Anjou n'avait que l'embarras du choix : Montluc, Pibrac, Lansac... Plusieurs indices, particulièrement des traits communs à la *Vera descriptio* et à la *Defensio Montlucii contra quorumdam calumnias*, donnent à penser qu'ici encore ce fut Montluc qui tint la plume. Mais, en lisant, l'on acquiert la certitude que pas un mot ne fut écrit qu'Henri d'Anjou n'eût préalablement approuvé.

Pendant longtemps, lorsque les historiens de la Saint-Barthélemy ont invoqué le témoignage d'Henri d'Anjou, l'usage a été de citer le *Discours du Roy Henri troisième à un personnage d'honneur et de qualité estant auprès de Sa Majesté*. En 1879, dans *La Saint Barthélemy et la critique moderne*[2], ouvrage qui a eu le très appréciable honneur de modifier l'opinion de M. Alfred Maury, M. Henri Bordier semble bien avoir démontré que ce *Discours* n'a jamais été prononcé par Henri d'Anjou, qu'il a été fabriqué, longtemps après les événements, dans le dessein de servir la famille de Gondi en allégeant la responsabilité qui pesait sur la mémoire d'Albert de Gondi, maréchal

1. De Thou, VII, 30.
2. Genève et Paris, 1879, in-4° de 116 pages.

de Retz[1]. En combattant ces conclusions, M. Loiseleur[2] reproche à M. Bordier de s'être trompé sur la date de la publication du *Discours d'Henri III*, qui parut pour la première fois, non pas en 1631 dans l'*Histoire de France* de Pierre Mathieu, mais en 1623, par les soins de du Mesnil Bazire[3], dans la suite des *Mémoires de Villeroy*. Mais ce qui importe, ce n'est pas qui l'a publié, mais quand il a été rédigé, et ce qu'il contient. Si vraiment, dans cette nuit dramatique qui précéda son couronnement, la nuit du 20 au 21 février 1574, le roi de Pologne, « l'entendement troublé d'inquiétudes et d'agitations en repensant à l'exécution de la Saint-Barthélemy », dicta ce récit à son confident dix-sept mois après les événements qu'il relate, comment expliquer qu'il n'ait été produit au jour qu'en 1623, après un nouveau délai de quarante-neuf ans, trente-quatre ans après la mort de son soi-disant auteur? Et quant au contenu de cette relation, si elle était de la façon d'Henri, duc d'Anjou, elle dénoterait chez lui une inintelligence et une maladresse que ses pires ennemis ne lui ont jamais reprochées : non seulement il ne s'excuse pas, mais il s'accuse, si bien qu'à l'hypothèse si vraisemblable de M. Bordier que le *Discours à un homme d'honneur* a été rédigé en faveur de Gondi, l'on peut ajouter qu'il l'a été aux dépens d'Henri d'Anjou.

Dès le début, le roi de Pologne raconte que, « bien peu devant la Saint-Barthélemy », il trouva un jour le roi fort en colère, et que celui-ci mit même la main sur la garde de son poignard en regardant son frère d'un air furieux. « Du pas je m'en allay trouver la Royne ma mère... nous demeurasmes l'un et l'autre aysement persuadez et comme certains que l'Amiral estoit celluy qui avoit imprimé au Roy quelque mauvoise et sinistre opinion de nous; et *résolusmes dès lors de nous en deffaire* et d'en rechercher les moiens avec Madame de Nemours » (la veuve de François de Guise). Ils s'adressèrent d'abord à un spadassin qui leur parut « trop esservelé et évanté »; puis ils s'avisèrent de se servir de « Montravel comme d'un instrument plus propre et déjà praticqué et expérimenté à l'assassinat que devant il avait commis en la personne de feu Mouy[4]... Asseuré

1. « On disoit que Charles IX avoit appris d'estre ainsy dissimulateur de son grand favory Albert Gondy, qui estait un florentin fin, caut et trinquat, corrompu, grand menteur et dissimulateur » (Brantôme, *Edit. de la Société de l'histoire de France*, t. V, p. 253).

2. *Trois énigmes historiques : les nouvelles controverses sur la Saint-Barthélemy*. Paris, 1882, in-12.

3. Avocat du Roi, et conseiller en sa Chambre des aides à Rouen.

4. Rappelons que ce Montravel, ou plutôt Maurevert, était communément appelé « le tueur du roy » (Brantôme), et que lorsqu'il eut assassiné l'un des principaux capitaines huguenots, Claude de Vaudray, sieur de Mouy, dont il s'était fait l'ami et dont il était le commensal et l'obligé, Charles IX adressa à son frère, le duc d'Alençon, la lettre suivante : « Mon frère, pour

qu'il fust d'une bonne récompense, et de l'appuy et support qu'il pouvoit espérer de nous, et encores conforté de tout ce que nous pensions servir à l'encourager et fortifier davantage à l'entreprendre asseurément (c'est-à-dire sans risques), nous le laissasmes, comme on dict, aller sur sa foy tirer le coup d'arquebuse... »

Coligny ne fut pas assassiné uniquement parce qu'on le soupçonnait d'avoir indisposé Charles IX contre Henri et contre Catherine [1]. Cependant on comprendrait qu'un narrateur eût été induit en erreur sur ce point. Ce que l'on ne comprendrait pas, ce qui semble inadmissible, c'est que ce soit Henri qui, pour un tel grief, se charge d'un tel crime, et précise ainsi une culpabilité qui jusqu'à son aveu restait dans une obscurité favorable.

Continuons l'analyse du *Discours*. Le duc d'Anjou a donc envoyé Maurevert « tirer le coup d'arquebuse ». L'Amiral a été seulement blessé. Charles IX va le voir. Sa mère et son frère d'Anjou accompagnent le roi. « Le roy *et nous* donnasmes à l'Amiral bon espoir de guérison, l'assurant que nous luy ferions faire bonne justice de celui ou ceulx qui l'avaient ainsi blessé et de *tous les autheurs et participans.* » Revenant de cette visite, d'Anjou examine la situation avec sa mère : « J'eus bien martel en tête, dit-il, et elle aussi de son costé, et *ne fust pour lors pris autre délibération que de faire, par quelque moien que ce fust, despescher* (c'est-à-dire assassiner) *l'amiral* ». Catherine et lui font venir Nevers, et Tavannes, et Gondi, et Birague, mais seulement pour avoir leur avis sur les moyens d'exécution de la chose, *laquelle nous avions desjà arrestée*

le signalé service que m'a fait Charles de Louvier, sieur de Monreveil, présent porteur, estant celuy qui a tué Mouy de la façon qu'il vous dira, je vous prie, mon frère, lui bailler de ma part le collier de mon ordre, ayant esté choisy et esleu par les frères compaignons du dict ordre pour y estre associé; et faire en sorte qu'il soyt, par les manans et habitans de ma bonne ville de Paris, grattifyé de quelque honneste présent selon ses mérites, pryant Dieu, mon frère, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde : Escript au Plessis-les-Tours, le 10e jour d'octobre mil cinq cens soixante neuf. Votre bon frère : *Charles.* » — De même trois ans plus tard, Besme, qui tua Coligny, reçut en récompense une grosse somme d'argent du roi d'Espagne. (Dépêche de l'ambassadeur Petrucci au grand-duc de Toscane, 15 septembre 1572. Abel Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, III, 338.)

1. Maurevert a déclaré lui-même qu'il avait agi « du consentement du roy ». Il n'y a aucune raison pour ne pas accepter ici le témoignage de Pierre Fayet, greffier d'Estampes, qui écrit dans son journal du 22 août 1572 : « Le vingt deuxièsme du dit mois, messire Gaspard de Coligny, admiral de France, fut blessé au bras d'ung coup d'arquebuse par Maurevert, gentilhomme de Brie, lequel, du despuis, me dict, en la ville de Salluces, l'avoir faict du concentement du roy : ce qu'il n'eust jamais faict n'eust esté qu'il avoit tué Monsieur de Mouy » (*Journal historique de Pierre Fayet sur les troubles de la Ligue.* Tours, 1852, in-12, pp. 2-3). Maurevert n'évita pas d'ailleurs la vengeance qu'il redoutait; il fut tué de la main du fils de Mouy.

la Royne et moy. Puis viennent les efforts pour décider le roi Charles IX. Ainsi l'homme qui avait armé le bras du meurtrier, qui se préparait à achever la victime, allait visiter cette victime pour lui souhaiter guérison et lui promettre justice. Cela est odieux; cela est monstrueux; et cela est en grande partie vrai; mais, encore un coup, on ne dit pas de telles choses de soi-même. Il y a deux mois qu'Henri affirmait à Frédéric III n'être pour rien dans la Saint-Barthélemy; il y a deux jours qu'il est arrivé à Cracovie; il est roi d'une nation en partie protestante, tout entière tolérante; demain matin, dimanche, il va être couronné et prêter le serment de respecter la liberté des opinions religieuses : et c'est à ce moment qu'il se laisse aller à une semblable confession, faite sans doute pour être connue, qui en tout cas peut être connue, et qui semble calculée pour soulever contre lui l'indignation de son nouveau peuple! Cela est impossible. Le *Discours d'Henri troisiesme à un personnage d'honneur* (et ce titre même, qui fait partie de l'ouvrage, est une preuve que celui-ci ne fut écrit qu'après la mort de Charles IX, puisque, auparavant, Henri d'Anjou n'était pas Henri III) a été faussement mis dans la bouche du roi de Pologne, probablement par quelqu'un qui avait intérêt à le charger pour se décharger soi-même.

Son langage, lorsqu'il parla lui-même, ou fit parler pour lui, fut bien différent. Pour conter la Saint-Barthélemy, il eut soin de remonter à l'origine des guerres civiles, de présenter de celles-ci un sommaire, où les torts, habilement répartis entre les Guise et les huguenots, ne semblaient jamais être du côté de la royauté, où sa propre personnalité était exaltée, où l'événement du 24 août n'était plus que l'aboutissant malheureux de longs troubles, un désordre des rues (*tumultus*), dû d'abord au hasard d'une rencontre entre deux partis fort animés, ensuite à un mouvement populaire, et auquel en tout cas il était resté, lui, Henri, absolument étranger. Tel est le résumé de la *Vera et brevis Descriptio*.

Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que cette *descriptio*, qui est *brevis*, comme l'annonce son titre, mérite également son épithète de *vera*. En ce qui concerne spécialement la Saint-Barthélemy, les récits présentés par ceux qui y ont été personnellement mêlés sont forcément suspects.

La royauté, par exemple, leva la tête au début; dans le premier enivrement des violences réussies, elle revendiqua la responsabilité du sang versé. La Cour de France recevait des puissances catholiques des félicitations enthousiastes et les acceptait. Charles IX déclarait fièrement au parlement de Paris que tout ce qui avait été accompli l'avait été par son ordre. Mais, très vite, l'on s'aperçut que cette arrogante franchise nuisait à la bonne renommée de la France et compromettait sa politique extérieure. L'attitude se modifia de tout

point et le subtil Pibrac se chargea de faire cadrer les faits avec les nouvelles tendances de la Cour. Si donc on lit la célèbre épître : *Ornatissimi cujusdam viri de Rebus Gallicis ad Stanislaum Elvidium Epistola*, ou encore la *Lettre de Pierre Charpentier*, jurisconsulte, dont Charles IX lui-même prenait la peine d'envoyer des exemplaires à son ambassadeur à Londres[1], ce que l'on devra y chercher, ce n'est pas la vérité historique, c'est ce que, en décembre 1572, la Cour de France désirait que l'on pensât et que l'on dît de la Saint-Barthélemy.

Tavannes a été un des acteurs de premier rang, le 23 août dans la délibération, le 24 dans l'exécution. Mais dans ses *Mémoires* combien son rôle est effacé! C'est de Sauve et de Retz qui avertissent la reine-mère des fâcheuses dispositions du roi; quand, après l'entrevue de Montpipeau, Catherine se retire à Monceaux et que Charles IX vient l'y rejoindre, Tavannes est présent, mais il ne dit mot; c'est encore de Sauve qui prend la parole; Catherine est nettement accusée de s'être moins occupée de l'Estat de France que de sa propre domination et des intérêts du duc d'Anjou[2]; Tavannes a blâmé Maurevert de l'assassinat de Mouy; il ne l'a agréé pour assassiner l'Amiral que par « commandement de la royne »; après la blessure de Coligny, c'est la reine et de Retz qui mettent Sa Majesté en colère contre les huguenots et « luy font croire avoir sceu une entreprise des huguenots contre luy ». Tavannes a accompagné Charles IX dans sa visite à Coligny le 23 août[3]; cependant il ignore cette visite; il dit que « le roy *envoie* visiter l'Amiral blécé ». Quand le massacre commence, Tavanes n'apparaît que pour sauver La Neuville, Bethunes, Baignac, le maréchal de Birac, « soupçonné sans subjext de favoriser les huguenots ». Le pillage est horrible : « le seul sieur de Tavannes a les mains nettes ». Il se présente cependant une occasion où Tavannes se départ de cette extrême modestie. Dans le Conseil du Roy, on a proposé de mettre à mort Navarre et Condé. Lui seul s'y est opposé. A lui seul, il a amené le Conseil et le roi à des réso-

1. Lettre du roi à M. de la Mothe Fénelon, le 3 décembre 1572 : « Monsieur de la Mothe, je vous envoye une douzaine de livres d'une epistre faicte par Carpentier que je désire qui soit secrètement publiée et faicte courir de main en main, sans que l'on saiche que cela vienne de vous ny de moy; mais que l'on dye et croye qu'elle a esté imprimée en Allemaigne. Je vous y en envoyerai, d'ici à quelque temps, qui seront en françois, dont il faudra que faciés de mesme. CHARLES. » (*Correspondance diplomatique de Bertrand Salignac de la Mothe Fénelon*, t. VII, p. 402.)

2. Voici le passage : « La royne juge qu'il n'y alloit seulement de l'Estat de France, mais *de ce qui luy estoit plus proche*, du gouvernement d'icelle, de la renvoyer à Florence, et du danger de M. d'Anjou; elle résout avec deux conseillers et M. d'Anjou la mort de l'amiral. »

3. De Thou, VI, 387.

lutions plus sages : « de cette seule voix du sieur de Tavannes ce grand roy Henri quatriesme, regnant aujourd'hui, et le feu prince de Condé tiennent la vie. » Qui pensera connaître, sur ce seul récit, la part que prit Tavannes dans la Saint-Barthélemy? On croira plus volontiers l'ambassadeur vénitien, Jean Michiel, lequel dit dans sa relation au Sénat : « On chargea le maréchal de Tavannes et Nevers, regardés comme très sûrs et ennemis acharnés des huguenots [1], de tuer M. de Larochefoucauld et les autres chefs. »

C'est de même que dans le soi disant *Discours d'Henri troisiesme*, Gondi est présenté comme s'étant opposé au sanguinaire projet. Les preuves du contraire sont surabondantes. Nous venons de citer Tavannes, et Brantôme voit en Gondi « le premier et principal autheur et conseiller du fait [2] ».

Le duc de Montpensier fut un de ceux qui mirent le plus d'entrain dans les tueries. « Qu'il n'en échappe pas un, » criait-il par les rues. Qu'on lise sa vie par Nicolas Coustureau, Conseiller de l'Estat des Roys Charles IX et Henri III [3]. La Saint-Barthélemy est à peu près passée sous silence, et de la part que le duc y prit, pas un mot. On peut faire une remarque analogue sur les *Mémoires* du duc de Nevers. Et c'est encore de même qu'Henri d'Anjou a dicté ce récit, où son rôle est celui d'un défenseur des droits de la royauté, se retirant noblement de la lutte dès qu'elle n'est plus à armes égales : la *Vera et brevis Descriptio* n'est qu'un plaidoyer royal.

Le père Griffet, dans ses observations sur *l'Histoire de France* de Daniel, dit avec beaucoup de force et de justesse, en parlant de tous ces narrateurs du massacre : « Comme ils n'en étaient mieux instruits que les autres que parce qu'ils en étaient coupables, il semble que plus ils avaient de connaissance de tout ce qui s'était passé, moins on doit ajouter foi à leurs témaignages [4]. »

La *Vera et brevis Descriptio Tumultus postremi Gallici Lutetiani* est à la Bibliothèque nationale. Mais perdue dans un recueil, elle n'avait pas été individuellement cataloguée. Elle l'est aujourd'hui (L. b. 33. 313). M. le marquis de Noailles, qui la cite dans son livre : *Henri de Valois et la Pologne de 1572*, ne lui consacre que quelques lignes, et ne paraît pas y attacher d'importance. Les autres historiens l'ignorent. J'en ai fait la traduction qu'on va lire et que j'accompagne de quelques notes en guise de commentaires ou de rectifications.

1. *Tenuti confidentissimi e inimicissimi degli Ugonotti.*

2. Brantôme, IV, 301.

3. Rouen, 1645, 1 vol. in-4°.

4. Cité par Leber, *Collection de pièces relatives à l'histoire de France*, t. XVIII, p. 32.

RÉCIT VÉRIDIQUE, SOMMAIRE ET IMPARTIAL, DEPUIS L'ORIGINE, DU DÉSORDRE QUI S'EST PRODUIT RÉCEMMENT A PARIS ET OÙ PÉRIRENT L'AMIRAL ET NOMBRE D'AUTRES.

Personne n'ignore quelles furent l'occasion et la cause de la première guerre civile. Il s'agissait de la tutelle des fils de France, que revendiquaient de puissantes familles. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet[1]. Voici ce qui détermina la seconde guerre. La charge de connétable est dans le royaume de France la première dignité : elle met aux mains de son titulaire toute la puissance militaire. Le prince de Condé y aspirait. La fortune semblait favoriser ses efforts. Mais le cardinal de Lorraine, désireux de réfréner les desseins ambitieux du prince, entreprit de l'éloigner de son but par des voies détournées. Il prit les dehors de la sympathie, de l'amitié; il

1. On remarquera avec quelle prestesse le massacre de Vassy est escamoté. Ce devait cependant être le point de départ de l'auteur s'il voulait justifier son titre : *Vera descriptio ab origine*, à moins qu'il n'eût préféré remonter aux massacres de Cabrièrès et de Mérindol, ou plus haut encore, à celui des Albigeois, qui avait si fort hanté et stimulé sa mère, Catherine de Médicis. Deux ans avant la Saint-Barthélemy, en 1570, l'ambassadeur vénitien, Giovanni Correr, dans le rapport qu'il présenta au sénat de Venise sur son ambassade à Paris en 1569, raconta une conversation fort extraordinaire qu'il avait eue avec la reine-mère : « La reine me dit avoir lu à Carcassonne, en revenant de l'entrevue de Bayonne, une chronique manuscrite où il était relaté comment la mère du roi Saint-Louis, celui-ci n'ayant pas plus de onze ans, rencontra l'opposition des grands... Ceux-ci s'unirent avec les hérétiques albigeois, lesquels, comme les huguenots, ne voulaient pas de prêtres, ni de moines, ni de messes, ni d'images, ni d'églises. Il fut nécessaire d'en venir aux mains. La victoire resta au roi. Toulouse, l'asile des rebelles, fut démantelée. Enfin, à la persuasion de la reine, on fit la paix, et plusieurs de leurs demandes furent accordées aux rebelles. Mais, d'après les conseils de la même reine, le roi, devenu grand, accabla ses ennemis de sa vengeance. En me racontant ces choses, elle les appliquait aux affaires actuelles. On était entré en campagne; Orléans avait été démantelée comme Toulouse; la paix avait été faite d'après ses conseils, et cette paix était avantageuse aux huguenots.. « Madame, lui dis-je, les choses » présentes étant comme un miroir des choses anciennes, vous pouvez être » sûre que la fin ne sera pas dissemblable. » Elle se mit à rire beaucoup, comme elle fait quand elle entend une chose qui lui est agréable, et me répondit : « Je ne voudrais pas que personne sût que j'ai lu cette chronique, » car on dirait que je me suis conduite d'après l'exemple de cette dame et » reine qui s'appelait Blanche et était fille d'un roi de Castille » (Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, pp. 521-522).

offrit son concours; en même temps il conduisait l'affaire de manière à persuader au duc d'Anjou que la prétention du prince de Condé était une menace pour son autorité à lui, d'Anjou; qu'étant en France le premier après le roi, c'était à lui, non à Condé, qu'il appartenait de commander l'armée, et qu'il ne devait pas supporter que Condé en usurpât l'honneur. Par cet artifice, il irrita d'Anjou contre Condé, et les projets de celui-ci vinrent se briser contre l'opposition de celui-là. Condé, qui tenait le succès pour acquis, et se voyait, pour ainsi dire, enlever le morceau de la gorge, fut enflammé de colère; ruminant les moyens de tirer vengeance de cette humiliation et de cette duperie, il se retira de la Cour [1].

Peu de temps après, en 1567, le jour de la Saint-Michel, comme le roi était à Meaux, une embûche fut dressée par Condé, où Charles IX fut sur le point d'être pris, et l'eût été sans l'héroïque bravoure des Suisses. L'idée de Condé était de faire prisonniers le roi et ses frères, puis de tuer tous les Guise : il toucherait alors au pouvoir suprême. Pour bien comprendre que ce ne fut pas là un plan improvisé au hasard, mais une véritable conspiration, méditée, machinée, ayant de nombreux complices, il faut savoir que ce jour-là même les huguenots envahirent plusieurs cités, dont ils se rendirent les maîtres. Condé, voyant ses ambitions désormais connues, ivre d'orgueil à la nouvelle des villes occupées par ses partisans, élève son âme vers des entreprises plus hautes. Sans retard, il s'établit à Saint-Denis avec l'amiral Gaspard Coligny, lève des troupes et s'attaque à Paris. Pendant un mois et demi, Paris est assiégé. Pour donner à la guerre qu'il commence l'apparence d'une juste cause, pour attirer à lui, en le détournant de l'obéissance due au roi, le bas peuple qui se laisse toujours prendre à l'appât d'une liberté immodérée, Condé publie que ce n'est nullement la religion qui lui a mis les armes à la main; son objet est de délivrer les citoyens de charges intolérables, d'impôts énormes et injustes; d'instituer une administration meilleure, plus secourable; de rendre à tous la liberté qu'opprime la tyrannie de quelques-uns. Il en dit bien d'autres, multipliant ces incitations qui si aisément

1. Voir les véritables causes de la seconde guerre dans l'*Histoire* de de Thou, V, pp. 343 et suiv.

s'insinuent dans l'esprit de la multitude éprise de liberté. Il avertit le roi que si la chose publique lui est chère, il faut qu'il le prouve par ses actes : qu'il supprime les impôts excessifs, qu'il lui confie, à lui Condé, la haute administration du royaume; qu'il relègue le duc d'Anjou en Aquitaine; qu'il écarte de sa cour tous les Guise, fauteurs de troubles et factieux : voyez le reste dans l'*Histoire de France* récemment éditée à Genève [1].

Le roi, en présence de ce siège si témérairement, si audacieusement entrepris, en présence de ces propositions outrageantes, en présence de ces hommes si prêts au combat, si

1. L'ouvrage dont il est ici question est celui de Jean de Serres : *Commentariorum de Statu Religionis et Reipublicæ in regno Galliæ partes V*, dont les trois premières parties avaient paru en effet à Genève en 1570 et 1571. De Serres ne dit nulle part que Condé exigea l'administration du royaume ; pour lui-même, Condé ne demandait absolument rien. Il n'y a pas non plus dans les mémoires produits par les protestants pour être soumis au roi un seul mot qui fût relatif au duc d'Anjou. Nous possédons le texte officiel des revendications de Condé. Il est reproduit par de Thou (V, 358 et 559), qui l'a emprunté à Jean de Serres : « Que le Roi congédiât au plus tôt toutes les troupes étrangères; — qu'il permît au prince de Condé, et aux seigneurs qui étaient avec lui de se rendre, après avoir mis les armes bas, auprès de Sa Majesté, et qu'il eût la bonté d'écouter leurs plaintes; — qu'il punît les calomniateurs; — qu'il confirmât et maintînt les édits donnés en faveur des protestants, lesquels édits avaient été en fait presque entièrement abolis; — qu'en donnant à ses sujets la liberté de conscience, il rendît la paix à son royaume; — que le Roi partageât également, et sans distinction de religion, les dignités, les honneurs et les magistratures, et en revêtît tous ceux qui s'en trouveraient dignes; — qu'il soulageât les peuples en diminuant les impôts que les Italiens, et ceux qui avaient trop de crédit à la Cour, avoient fait excessivement augmenter à leur profit; — que, pour établir la tranquillité par les moyens les plus propres, on tînt incessamment, suivant l'ancien usage, une assemblée parfaitement libre des États du royaume. »

Il ne faut pas perdre de vue que la prétention de Condé et de Coligny était que, loin d'opprimer le roi, ils tendaient à le délivrer de l'oppression des Guise et de l'Espagnol. Dans l'édit de pacification d'Orléans (13 mars 1563) le roi avait reconnu que cette prétention était fondée : « Sont mis à néant tous jugemens donnez pour choses faictes sous l'aveu et mandement du prince de Condé, que nous tenons et reputons pour nostre très cher cousin, obéissant suiet et fidèle serviteur, et tous ceux qui sous luy ont prins les armes; avouant tout ce qu'ils ont fait et ce qui s'en est ensuyvi *comme fait pour nostre service...* » On chercherait vainement ce texte dans le *Recueil des édicts de pacification... depuis l'année 1561* de P. d. B. (Pierre de Belloy). On le trouve dans l'ouvrage de la Popelinière : *La vraie et entière histoire des troubles...* (La Rochelle, 1573, f° 3b). C'est l'édit rendu en exécution de la paix d'Amboise, dont Coligny en conseil dit à Condé : « Monseigneur, d'un trait de plume vous avez ruiné plus d'églises qu'on n'en eût détruit en dix ans. »

étrangers à tout souci de la paix et du repos public, ulcéré qu'aux yeux de l'univers des sujets osassent recourir à la violence et prendre les armes contre lui, le roi laissa enfin échapper sa colère. Contraint d'opposer la force à la force, il se dressa contre ses ennemis, les battit le jour de la Saint-Martin, et les chassa des abords de Paris. Peu après cette défaite, Condé et l'Amiral reçurent par la Lorraine des renforts d'Allemagne, et mirent le siège devant Chartres. Le roi, dont le seul désir était de pacifier le royaume, ne négligea aucun effort pour terminer la lutte et rentrer dans une ère de repos et de tranquillité. Ses soins furent couronnés de succès; on s'entendit sur les conditions d'un accord; la paix fut faite; les griefs furent oubliés; tout bruit de guerre s'apaisa : on était au mois de mars 1568[1].

Le prince de Condé ne se tint pas tranquille longtemps. Agité de nouveaux soupçons, irrité par les artifices du cardinal de Lorraine, que le roi lui-même supportait mal aisément, il quitta au mois d'août, en compagnie de l'Amiral et d'autres chevaliers, le château de Noyers[2], traversa la Loire et arriva à la Rochelle, qui l'accueillit. Cette ville dès lors refusait, comme aujourd'hui encore elle refuse, de laisser mettre une garnison chez elle. Condé occupe rapidement quelques autres cités, et les livre au pillage. D'Angers, et d'une grande partie du Poitou, il enlève un butin qu'il envoie vendre en Angleterre. Sur l'ordre du roi[3], le duc d'Anjou accourt avec

1. Ce passage semble directement inspiré du préambule de l'édit de pacification du 23 mars 1568 (paix de Longjumeau) : « Charles..., prévoyant la désolation qui pourroit cy après advenir si les troubles n'estoyent promptement pacifiez, pour à iceux mettre fin, remédier aux afflictions qui en procèdent, remettre et faire vivre nos suiets en paix, union, repos et concorde comme toujours a esté nostre intention,... après avoir sur ce prins l'advis et conseil de la Royne, nostre tres chere et tres honorée Dame et mère, de nos tres chers et tres aimez freres le duc d'Anjou, notre Lieutenant général, et duc d'Alençon, Princes de nostre sang... »

2. Il eut raison de le quitter, le château de Noyers. La paix de Longjumeau à peine signée (23 mars 1568) Catherine de Médicis entreprit de s'y emparer par trahison de Condé et de Coligny.

3. « Sur l'ordre du roi (*pro injuncto sibi a Rege munere*). » On remarquera le soin avec lequel est écartée du duc d'Anjou toute responsabilité dans l'initiative de la campagne où périt le duc de Condé. On sait que Condé fut tué à Jarnac par derrière, après s'être rendu, de la main de Montesquiou, un des gardes du duc d'Anjou, et, affirme l'auteur, généralement bien informé, du *Tocsin des massacreurs* (f° 64 *a* et 105 *a*), « par le commandement » de celui-ci.

une armée ; il arrive près de Bassac ; il engage la bataille ; il la gagne ; Condé est tué.

La mort de Condé eût dû mettre fin à la guerre civile ; mais son compagnon d'armes, l'Amiral, ne l'entendait pas ainsi. Il la renouvela au contraire et, concentrant vers la lutte toutes ses forces, tous ses projets, grâce à des renforts allemands, cavaliers et fantassins, au nombre de 17 000 hommes, sans parler des Français qui combattaient avec eux, de l'étincelle qui allait s'éteindre il sut faire un vaste incendie.

Le duc d'Anjou, voyant que la guerre allait être reprise avec des forces accrues, prit ses dispositions, décidé à mourir ou à délivrer sa patrie d'un tel fléau. A la tête d'une armée, grande par le nombre, plus grande par le courage de ses soldats, il se porta vivement vers l'Amiral, le joignit à Moncontour, lui livra une importante et sanglante bataille qu'il gagna. Quatorze mille ennemis furent tués [1] ; un grand nombre furent faits prisonniers. Dans la chaleur du combat, le cheval du duc fut tué sous lui. Le duc se releva intact, enfourcha un autre cheval, chargea impétueusement, et emporta ainsi la victoire. Sans perdre un instant, il marcha sur Saint-Jean-d'Angely, qu'occupaient les gens de l'Amiral, et s'en empara [2].

Après un succès où la fortune de la guerre avait été si favorable au duc d'Anjou, on passa les premiers mois de l'année 1570 à étudier les moyens de rétablir la paix, qui fut enfin heureusement signée au mois d'août [3]. Les prisonniers furent rendus à la liberté ; les places occupées par les rebelles furent restituées ; les rebelles eux-mêmes rentrèrent en grâce auprès du roi. Tout était réglé ; les accords étaient de part et d'autre observés, lorsque ce déplorable désordre, ou plutôt ce malheureux accident, troubla de nouveau la douce paix enfin recon-

1. Quatorze mille, c'est beaucoup. L'évaluation de l'historien de Thou (V, 639) est moindre : « De quatre mille fantassins allemands, il n'en resta que deux cents... En outre, il périt à Moncontour deux mille fantassins français, et bien trois cents cavaliers. Ceux qui veulent compter les valets, les goujats et tous ceux de cette espèce qui périrent ce jour là font le nombre des morts bien plus grand. »

2. A Jarnac et Moncontour, le vrai vainqueur fut incontestablement Tavannes.

3. Ce fut la paix de Saint-Germain, celle que Charles IX, dont on sait la profonde rancune contre les huguenots depuis l'aventure de Meaux (1568), appelait « ma paix ».

quise. Mais je viendrai à cela plus tard : poursuivons notre récit.

En 1571 eurent lieu les premières négociations qui aboutirent au mariage de la reine de Navarre. L'Amiral vint trouver le roi à Blois. Non seulement le Roi le reçut avec bonté, avec joie, mais toute la cour et les princes l'accueillirent de la manière la plus bienveillante. Bien plus, le Roi, afin de marquer mieux encore en quelle estime était l'Amiral auprès de lui, et combien sincèrement il désirait que de l'esprit de tous disparût la mémoire des choses passées, voulut que l'Amiral eût le pas sur tous les Maréchaux; il lui octroya, avec bien d'autres dons et prérogatives, cinquante mille couronnes [1]. Le légat du Pape et l'Ambassadeur d'Espagne étaient alors à la Cour [2]. Cependant entre le duc de Nevers et l'Amiral s'éleva un nouveau démêlé qui surexcita encore leur haine l'un pour l'autre. Voici quelle en fut l'occasion. Comme un citoyen d'une ville appartenant au duc de Nevers présentait au Roi une supplique pour qu'il autorisât dans cette ville la libre et publique profession de la religion réformée, l'Amiral intervint, et recommanda l'affaire au Roi. Le duc de Nevers fut irrité que l'Amiral se permît de prendre ainsi la défense d'un de ses vassaux, à lui Nevers, et dans la chambre même du Roi il s'en plaignit vivement à l'Amiral. Mais l'Amiral lui ayant répondu : « Vos vassaux! Ils vous tiennent si bien pour leur ami qu'ils vous envoient des balles dans la jambe » (ce qui en effet avait eu lieu pendant les troubles) [3]. Nevers, exaspéré qu'on osât lui

1. La couronne devait valoir deux livres, car Henri Martin (IX, 284) écrit : « Charles IX fit à l'amiral un présent de 100 000 livres, et comme cadeau de noces (Coligny venait de se remarier), et comme dédommagement du sac de Chatillon sur Loing, pillé pendant la guerre ». Mais les libéralités du roi ne se bornèrent pas là : « Il confirma à l'amiral une Abbaie du feu cardinal de Chastillon son frère, avec la tutelle de la maison de Laval, dont le bien montoit à cent mille livres de rentes, sans estre tenu de rendre compte ny faire autres frais qu'à l'entretenement des enfans jusqu'à leur majorité » (*Tocsin*, f° 62 *a*).

2. « Erant tunc *ibi* », dit le texte, ce qui donne à penser qu'une partie au moins de notre récit a été rédigé à Paris.

3. Voici en quelques termes Brantôme (IV, 381-82) raconte cet incident : « En allant jusqu'à Nevers voir madame sa femme, le duc de Nevers vint à rencontrer quelques gentilzhommes, tous huguenots, qui alloient à l'armée, dont la pluspart estoient ses vassaux et voisins. Sans dire gare, il les chargea ; il en porta par terre un, et son vassal qui, tout par terre, lui déchargea son pistolet à la jambe vers le genouil. Il demeura ainsi estropié ».

reprocher si vilainement son malheur, répliqua : « Moi du moins, je n'ai jamais porté les armes contre mon seigneur et mon roi. » L'Amiral fut si piqué de ce propos qu'il provoqua immédiatement Nevers, et ils allaient quitter pour se battre la chambre du Roi, mais celui-ci s'opposa énergiquement à leur sortie, et, leur parlant avec douceur, finit par apaiser l'un et l'autre. Si le Roi eût nourri dès lors quelque dessein hostile à l'Amiral, s'il eût prémédité ce qui arriva plus tard, il n'eût sans doute pas aplani ce différend ; il lui était facile alors d'être vengé de l'Amiral sans que personne pût mettre sa vengeance sur le compte de son ressentiment, car il semblait incroyable qu'ayant si gravement offensé Nevers, lequel jouissait d'un si grand crédit, d'une puissance si grande, l'Amiral pût se tirer sain et sauf d'une rencontre avec lui [1]. Le fait est qu'alors, et plus tard encore, le Roi s'opposait à tous ces commencements de querelle. L'Amiral retourna dans sa province l'esprit tranquille, et revint auprès du roi avant les noces de la Reine de Navarre en juillet 1572.

Ce n'est pas le lieu de décrire ces noces, la réunion de tant de princes et des plus grands seigneurs, la pompe des cérémonies, le luxe des festins et des jeux, la nouveauté des spectacles : ces splendeurs sont d'usage dans de telles fêtes royales. Je ne dirai qu'un mot, qui touche à mon sujet. Une ancienne inimitié couvait entre le duc de Guise (dont le père avait été assassiné par un sicaire affidé) et l'Amiral. Cette haine s'était attisée par l'extrême faveur où l'Amiral était auprès du Roi, et dont le duc de Guise, le duc de Nevers, tout Paris étaient les témoins. Lorsque des esprits ardents sont ainsi animés l'un contre l'autre, la querelle est dans l'air, et à la moindre occasion elle éclate. Une altercation se produisit en effet un jour entre Coligny et Henri de Guise au moment où le Roi se mettait à table. Mais le Roi fit un signe à l'Amiral, le priant de ne se laisser émouvoir par aucune provocation : si quelqu'un lui

1. Il faut donner ici le texte latin : *Incredibile enim fuit Admirallium in tanta Ducis Nivernensis injuria, gratia, et potentia, ex ea pugna incolumen evadere potuisse.* Que l'on pût donner aux rencontres entre gentilshommes l'issue qu'exigeait le roi, nous le savions par celle du soi-disant duel de Villequier et de Lignerolles (en voir le récit dans Eudel du Gord : *Recueil de fragments historiques sur les derniers Valois*, Paris, 1869, in-8°, pp. 213 et suiv.) : l'on reste néanmoins étonné de l'entendre avouer aussi ingénument.

faisait injure, qu'il voulût bien patienter et dissimuler, pour que ces belles fêtes ne fussent pas troublées. « Tant que le Roi, dit Coligny, est sain et sauf, l'Amiral ne redoute les menaces ni le pouvoir de personne. » Ces paroles provoquèrent de la part du duc de Guise un geste violent, mais l'Amiral remarqua qu'elles n'avaient pas choqué le roi, et il quitta le Louvre.

Peu de temps après, comme l'Amiral revenait du Palais vers son logement, un soldat — qu'on croit généralement avoir agi à l'instigation de Guise[1] — lui tira un coup d'arquebuse et le blessa à la main droite et au pied gauche[2]. Dès qu'il l'apprit, le Roi fut rempli d'inquiétude. Il vit clairement le péril, et que, dans un si grand rassemblement d'hommes, avec tant de factions, et des factions si puissantes, ce forfait risquait d'entraîner des tueries. Il envoya des cavaliers de sa garde pour rechercher l'assassin; il ordonna d'emprisonner les personnes que l'on trouverait dans la maison d'où le coup avait été tiré, et dès qu'il eut dîné, il alla avec ses frères et avec sa mère rendre visite à l'Amiral[3]. Il se lamenta sur le malheur arrivé; il pria l'Amiral de ne pas songer à venger cette injure avant que l'auteur en fût connu : une entreprise hâtive dans ce sens pourrait causer de grands malheurs; se produisant au sein de cette multitude effrénée, composée d'hommes dont après tant de

1. « *Miles quidam, ut vulgo creditum est, instinctu Guisii.* » Un soldat... un soldat quelconque... L'auteur ne sait même pas son nom... C'est probablement un émissaire du duc de Guise... On le croit généralement... En tout cas le duc d'Anjou n'y est pour rien... On lit dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* (I, p. 361) : « Trois semaines avant la Saint-Barthélemy (donc, au commencement du mois d'août), le duc d'Anjou, feignant aller jouer en vu Chasteau près Paris, avoit faict venir Maurevel » (c'est le *miles quidam*), « auquel il avoit longuement parlé en un cabinet ». Nous aurons l'occasion de revenir sur le rôle joué par d'Anjou le 24 août.

2. Maurevert tira trois balles. Coligny fut blessé à la main droite, dont un doigt fut emporté, et au bras gauche, une balle ayant presque traversé l'avant-bras dans le sens de la longueur : entrée près de la main, elle avait pénétré jusqu'au coude.

3. D'après les *Mémoires sur l'Estat de France* (I, 374), ce fut sur la demande de Coligny que Charles IX se rendit auprès de lui : « Tandis qu'on bandoit les playes de l'Amiral, Théligny par son commandement vint trouver le Roy, lequel il pria humblemeut de la part de son beau-père de le vouloir visiter, s'il luy plaist en prendre la peine : qu'iceluy est en grand danger de mort, et a cependant à dire au Roy choses importantes et concernantes son salut, lesquelles il est asseuré qu'homme de son royaume ne lui oseroit descouvrir. Le Maréchal de Danville, prié par l'Amiral, dit le même au Roy, lequel respondit à tous deux qu'il iroit volontiers... »

guerres, tant de sièges, les esprits n'avaient pas encore eu le temps de s'apaiser, elle donnerait lieu à des troubles plus graves, et qui sait si le peuple, divisé entre tant de factions, ne se déchirerait pas lui-même[1] ? Et sur l'heure le roi nomma des juges de la religion réformée[2] ; il les chargea du soin de rechercher les auteurs du crime et de les punir. L'Amiral se montra très calme. Mais la noblesse de sa faction n'agit pas de même. Le jour suivant, par trois fois elle assiégea le roi et la reine-mère ; elle réclama hautement, par prières, par menaces, se vantant de pouvoir appuyer les unes et les autres de cinquante mille hommes, que le duc de Guise fût arrêté. Des deux côtés la difficulté était extrême, le péril grave. Guise était puissant, par lui-même, par ses richesses, par ses amis et ses clients, petit-neveu du roi Louis XII, ayant derrière lui une très grande part du royaume. Il était bien certain qu'il ne s'abandonnerait pas, qu'il ne se laisserait pas, sans citation, sans jugement, sans avoir été entendu, arrêter et emprisonner, ce qui eût été sur son nom et sur sa famille un opprobre éternel. Les nobles ses partisans se soulèveraient, et de nouveau l'État serait profondément troublé : cela ne faisait aucun doute. On supplia les amis de Coligny de patienter au moins un jour ; il ne fallait

1. Ce furent des raisons analogues que le roi donna pour décider l'Amiral (qu'il n'y décida pas) à se laisser transporter au Louvre : « qu'il y avoit danger de sédition, et que quelque grand trouble ne s'esment en la ville plaine de mutins et enragez » (*Mémoires de l'Estat de France*, I, 378).

2. Il y a là une confusion voulue. Les trois membres du parlement que le roi avait chargés d'instruire l'affaire étaient le président de Thou, et les conseillers de Morsen et Viole, dont aucun n'était protestant. Mais le roi ayant au cours de sa visite demandé à l'Amiral s'il avait pour agréables les juges qu'il avait commis : « Sire, répondit l'Amiral, je m'y accorde bien. Seulement je vous supplie humblement que Cavagnes, l'un de vos maîtres des requêtes, y soit adjoint, ensemble M. de Masparault, et un autre qu'il nomma, du nom duquel ne se souvient plus celui qui oyoit ces propos » (*Mémoires de l'Estat de France*, I, 377). Le roi y consentit, et ce sont là les *judices evangelicos* dont parle notre auteur. Mais il ne dit pas ce qu'il en advint. Nous ne savons si le second et le troisième furent massacrés le lendemain. Mais nous savons qu'Armand de Cavagnes, un des négociateurs de la paix de Saint-Germain, traduit par le roi devant le parlement et condamné comme étant un des complices de la soi-disant conspiration ourdie par Coligny, fut pendu le 27 octobre 1572. Le roi voulut le voir mourir, en même temps que le vénérable Briquemault, âgé de soixante-dix ans, et, comme ils furent pendus le soir, il fit apporter des torches, afin de s'amuser de leurs grimaces (Brantôme). Leur mémoire à tous deux fut réhabilitée par l'article 36 de l'Edit de pacification de 1576.

pas prendre de détermination aussi grave tumultueusement ; les juges désignés découvriraient les auteurs du crime et en mettraient en lumière toutes les circonstances. Mais ni raisonnements ni prières n'eurent d'empire sur eux, et ils quittèrent le palais plus irrités encore qu'ils n'y étaient entrés. Leur attitude était bien différente de celle qu'avaient eue les Guise lors de l'assassinat du duc François. Celui-ci avait été tué de la manière la plus infâme, en trahison ; la veuve, les enfants, les frères de la victime, accablés de douleur, s'étaient jetés aux pieds du Roi pour obtenir justice ; et cependant, par considération pour la paix publique, un délai de quatre ans avait été accordé à ceux que les plaignants accusaient. Et maintenant ceux-là mêmes qui avaient été les complices du meurtre du duc de Guise, à propos, non de la mort, mais de la blessure de l'Amiral, ne pouvaient pas supporter un délai d'un seul jour[1] !

Le 23 août, deux gentilhommes huguenots, l'un gouverneur pour le roi de Navarre, l'autre commandant militaire (*duo equites aurati, alter prorex Regis Navarriæ, alter præfectus militum)*, vinrent trouver le roi de nuit. Ils lui déclarèrent qu'une conspiration était ourdie entre les huguenots ; que ceux-ci devaient envahir en armes le Louvre, tuer les Guise, tous les membres de leur famille et leurs partisans ; qu'eux-mêmes avaient naguère pris les armes pour obtenir la libre profession de l'Évangile, mais qu'en cette affaire le salut du royaume était en jeu, qu'il s'agissait de renverser le pouvoir suprême du Roi, qu'ils ne pouvaient se résoudre à poursuivre

1. L'auteur ne devrait pas oublier que Poltrot avait été arrêté, jugé, supplicié, tandis que l'assassin de Coligny s'était aisément enfui. Il devrait aussi dire à quelle occasion se produisirent les instances des seigneurs protestants auprès du roi. On avait su immédiatement que dans la maison d'où les coups de feu avaient été tirés sur l'Amiral logeait Villemur, précepteur du duc de Guise. On savait que l'assassin avait été conduit à cette maison et y avait été recommandé par Chailly, superintendant du duc de Guise, et dans sa conversation avec le roi, Coligny avait demandé que Chailly et Villemur fussent interrogés. On savait que l'assassin s'était enfui à cheval, et qu'au sortir de la ville il avait trouvé un cheval frais qui l'attendait. Or le lendemain, et c'est un historien ultra-catholique, Capilupi, qui nous l'apprend (*Stratagema di Carolo Nono*, p. 51), on prit l'homme qui avait « baillé le cheval de relaie à celuy qui avait tiré le coup de harquebouse, et celuy-ci confessa qu'il estoit serviteur de la maison de Guyse ». Dès lors la culpabilité du duc de Guise parut amplement prouvée, et c'est de quoi les huguenots demandaient justice.

un aussi pernicieux dessein, et se retiraient donc de la conspiration[1]. Le Roi, consterné, ajouta foi à leurs paroles, car il se rappela alors d'autres tentatives, consignées dans des libelles que l'on avait trouvés chez Condé ; et il se demandait par quelle assez prompte action son Conseil pourrait prévenir l'effet d'un complot qui, pensait-il, ne devait pas l'épargner lui-même.

Il manda son frère Henri, duc d'Anjou, et l'ayant mis au courant de la découverte, lui exposa le plan arrêté par le Con-

1. On trouve dans la *Relation* de Jean Michiel, ambassadeur de Venise à Paris en 1572, l'origine de ce roman, que Charles IX ne craignit pas de produire en plein parlement, et que le parlement ne craignit pas de donner pour base à des condamnations à mort. D'après Michiel, un des chefs huguenots, Bouchavannes, vint dire au roi que les protestants projetaient de se réunir et de rassembler leurs forces à Melun le 9 septembre afin de tirer vengeance de l'attentat commis sur l'Amiral. Le fait relaté par Michiel tire quelque vraisemblance de la mansuétude dont Bouchavannes de Bayancourt fut l'objet pendant les massacres. Quant à la conspiration, voici ce qu'en écrivait à Rome le nonce Salviati : « Le compte rendu officiel du procès fait à la mémoire de l'Amiral dit en autant de mots que l'Amiral conspirait en ces derniers temps contre la personne du roi et de ses frères, *bien que ce soit d'une fausseté absolue* et c'est une honte qu'une allégation pareille soit admise par des hommes dont le métier est de se tenir au courant des choses de ce monde » (Dépêche citée par Hubert Reads, *The true story of the Massacre of Saint-Bartholomew*, p. 225). « Rien n'est plus vain ni plus mal fondé que cette conjuration », a écrit Bossuet (*Abrégé de l'Histoire de France*, 1747, p. 832.)

On a dit que la Saint-Barthélemy fut la conséquence de la maladresse de Maurevert, que, Coligny mort le 22 août, tout eût été terminé. « Comme l'Amiral ne fut pas frappé à mort, » écrit le nonce du Pape, Salviati, « la reine-mère, voyant l'insolence des huguenots, prit le parti de pousser le roi à les faire tous massacrer. » L'historien Pierre Mathieu est plus affirmatif : « *Il est certain* que si l'Amiral fût mort de ses blessures, le malheur de son parti s'en fût allé avec lui. » Nous pensons au contraire que si l'Amiral eût été tué au lieu d'être blessé, les choses se seraient passées exactement comme elles se passèrent. Les seigneurs protestants eussent eu plus de raisons encore pour se plaindre véhémentement. La Cour eût eu plus de raisons encore pour présenter ces plaintes comme des menaces.

L'ambassadeur extraordinaire de Venise, Giovanni Michiel, avait parfaitement compris cela (qu'il approuvait du reste) et l'a énergiquement exprimé dans sa Relation au Sénat : « On s'est demandé si, dans le cas où l'Amiral aurait été tué par le coup d'arquebuse, on se serait contenté de sa mort. Les gens qui connaissent le fond des choses disent résolument que non, et que, dans ce cas, sous prétexte de rechercher l'auteur de l'arquebusade, on aurait immédiatement fermé les portes de la ville ; on aurait pourvu, au moyen de postes nombreux, à ce que personne ne pût sortir, et on aurait fait la fête à tout le reste, soit ce même jour, soit la nuit suivante. Il suffit de dire qu'on y avait pensé, et pourvu de façon que personne n'aurait pu échapper ».

seil. Mais le duc d'Anjou, peu soucieux de compromettre son nom, illustré par tant de victoires éclatantes, craignant d'obscurcir sa gloire militaire en allant ferrailler par les rues contre les survivants de ces armées qu'intactes et florissantes il avait tant de fois vaincues sur les champs de bataille, méprisa toute cette histoire de conjuration; refusa d'y attacher la moindre importance; quitta le Roi son frère, et rien ensuite ne put le décider à revenir siéger au Conseil [1].

1. Nous voici au point central, à la phrase capitale; lorsqu'on lit le récit d'ensemble, on a l'impression que c'est pour ce morceau que l'ouvrage a été fait. Combien en effet n'était-il pas injuste de reprocher au duc d'Anjou l'entreprise de la Saint-Barthélemy, alors que, premier prince du sang, il avait refusé d'assister aux délibérations du Conseil où elle fut décidée!

Or, dans sa relation au sénat de Venise, Jean Michiel disait : « Toute l'affaire, du commencement à la fin, a été l'œuvre de la Reine; c'est celle-ci qui l'a conçue, organisée et menée à terme *avec la seule participation de son fils, le duc d'Anjou.* » Plus loin Michiel explique que la première tentative contre Coligny (archibusciata) avait été « concertée par la Reine *et le duc d'Anjou* », et que, le coup manqué, la Reine et d'Anjou vinrent, le soir, trouver le roi, et là, seuls avec lui, lui démontrèrent la nécessité de prévenir les attaques des protestants, et de profiter de ce qu'ils étaient venus s'enfermer dans Paris pour en finir avec eux.

Au lendemain du 24 août, le nonce du pape, Salviati, écrivait à Rome, racontait les faits, et ajoutait : « Toute l'affaire a été conduite principalement *par le duc d'Anjou...* »

Le secrétaire du Pape, Camillo Capilupi, renseigné de première main par le Cardinal de Lorraine, qui alors résidait à Rome, et dont il était un des familiers, écrit dans son *Stratagema di Carolo nono* : « Le soir venu, *M. d'Anjou* envoya quérir le duc de Guise, et eux deux seuls accordèrent que, la nuit suivante, ils devaient tuer l'Amiral et tous ses adhérents ». Le même écrivain nous apprend que, le moment de l'exécution arrivé, ce fut *le duc d'Anjou* qui fit chercher le duc de Guise par M. de Losses; que, lorsque les trois ducs (Aumale, Angoulême et Guise) allèrent procéder au meurtre de l'Amiral, ils étaient accompagnés de plusieurs harquebousiers de la Garde du Roy, et de toute celle de M. d'Anjou.

On considérait si bien d'Anjou comme un des auteurs de l'acte du 24 août que des Cours étrangères catholiques lui envoyaient des félicitations directes, et il les acceptait, et il répondait. On trouve dans les *Négociations avec la Toscane* (t. III, p. 840, *note*), le texte de sa réponse à Cosme Ier, grand-duc de Toscane. « Paris, 16 septembre 1572... Le Roy, mon seigneur et frère, s'estoit tousjours bien promis que, comme vous avez tousjours eu une tres ardente devotion à l'avancement de la gloire de Dieu et au bien de cette Couronne, vous seriez des premiers à vous conjouir de l'heureux succès de l'exécution de l'Amiral et de ses adhérans... »

Lorsque le cardinal Charles de Lorraine vint, au nom de l'universalité du clergé de France, féliciter Charles IX de la Saint-Barthélemy, le saluer à cette occasion du titre de *Père de l'Église*, et lui remettre comme marque de gratitude une grosse somme d'argent, il ajouta que l'assemblée générale du Clergé suppliait le Roi d'agréer que, « pour reconnaistre les signalés services rendus par le duc d'Anjou à l'Église Romaine, le clergé lui fît

Quant au Roi, il ne jugea pas que la dénonciation dût être ainsi rejetée sans examen, et, soit pour faire des recherches à cet égard, soit, dans le cas où le fait serait confirmé, pour prévenir et arrêter les conspirateurs, il renvoya les princes et les soldats. Ceux-ci, à peine sortis du Louvre, se heurtent à une troupe de quelques gentilhommes huguenots ; un garde du Roi leur donne l'ordre de se rendre au Louvre sans armes ; les uns prennent la fuite ; d'autres tirent leurs épées ; un combat sanglant s'engage ; trente personnes sont tuées[1] ; c'est du moins

présent de huit cent mille livres pour les frais de son voyage de Pologne » (R. P. Dom Guillaume Marlot, *Histoire de Reims*, 846, t. IV, p. 1423).

Seule, la *Vera descriptio* déclare qu'Henri d'Anjou est resté étranger à tous ces événements. Deux ans plus tard, devenu roi de France, réduit à signer la « paix de monsieur », il désavouera la Saint-Barthélemy, en annulera les conséquences juridiques, et, déclarant « n'y avoir eu aucune part et estre mortifié au dernier point de ce malheureux accident » (*de Thou*, VII, 417), il signera l'édit dont l'article 32 débute ainsi : « les désordres et excez faicts le XXIIIj d'aoust, et les jours suivans en conséquence dudit jour, à Paris et en autres villes et endroits de nostre Royaume, sont aduenus à nostre grand regret et desplaisir ».

1. La cour de France a beaucoup tergiversé sur l'attitude à prendre après les massacres. Avant de s'en faire gloire, ce qui fut de courte durée, ou de se donner l'excuse de la légitime défense en découvrant une conspiration imaginaire, elle avait tenté de présenter l'événement comme une querelle entre les Coligny et les Guise, à laquelle le pouvoir royal était comme étranger. On voit qu'ici le duc d'Anjou parle d'une rencontre quasi fortuite entre les catholiques qui sortaient du Louvre et les protestants qui s'y rendaient. Charles IX a essayé du même subterfuge.

Le jour même de la Saint-Barthélemy, il écrit à son ambassadeur à Londres : « Il est advenu que ceux de la maison de Guise, qui n'ont petite part en ceste ville, comme chacun sçait, ayant sceu certainement que les amis de mon dict cousin l'Admiral vouloient poursuivre et exécuter sur eux vengeance de ceste blesseure parcequ'ils les soupçonnoient d'en estre la cause, se sont esmeus ceste nuit passée si bien les uns contre les autres qu'il s'est passé une grande et lamentable sédition... ayant esté forcé le corps de garde qui avoit esté ordonné à l'entour de la maison du dict sieur Admiral, luy tué avec quelques autres gentilhommes, comme il en a esté aussi massacré d'autres en plusieurs endroits de la ville. Ce qui s'est meu avec une telle furie qu'il n'a esté possible d'y apporter le remède tel que l'on eust désirer, ayant eu assez à faire à employer mes gardes et autres forces pour me tenir en seureté dans mon chasteau du Louvre... Tout ceci advenu par la querelle particulière qui est, de longtemps, entre ces deux maisons » (*Correspondance diplomatique de La Mothe Fénelon*, t. VII, p. 324).

Charles IX faisait porter des affirmations analogues aux princes de Germanie par M. de Schomberg et aux Suisses confédérés par le Trésorier du Ligues. Le 27 août, il écrivait dans les mêmes termes à ses Gouverneurs, notamment au Vicomte de Horte, Gouverneur de Bayonne (Bibl. nat. fr., N° 15555, f° 42 v°).

Et le lendemain 28, en plein parlement, il déclarait — l'auteur de notre écrit va le reconnaître — que tout s'était fait par son ordre.

ce que raconte de Bèze dans sa lettre aux habitants de Nuremberg[1]. Ce triste début eut des suites plus tristes encore, car bientôt la ville fut remplie de clameurs ; tout le monde courut aux armes ; nombre de meurtres horribles, comme on pouvait les attendre d'une multitude transportée de fureur, furent perpétrés ; l'Amiral fut tué un des premiers par le duc de Guise ; environ cinq cents hommes périrent[2].

Pendant toute la journée du lendemain, afin de faciliter l'apaisement et la fin du désordre, on ordonna que les portes de la ville fussent fermées, et elles le furent effectivement[3]. Et pour que les autres villes ne troublassent pas l'ordre public, et ne se laissassent pas entraîner à de semblables excès, pour qu'elles restassent fidèles aux traités de paix, à la concorde

1. Il est probable qu'il s'agit de la lettre adressée par Théodore de Bèze, le 4 septembre 1572, *ad Herdesianum, jurisconsultum, et Norimb. Reip. a consililis.*

2. Dans la relation de Jean Michiel, l'ambassadeur extraordinaire de Venise, on lit : « Quant au nombre des tués à Paris, ceux qui disent le plus disent quatre mille ; l'évaluation la moindre est de deux mille environ ». Ce dernier chiffre, le plus faible, est celui qu'adopte Tavannes : « il demeure, écrit-il dans ses *Mémoires*, deux mille massacrés. » De Thou : « Il y eut environ deux mille hommes de tuez *le premier jour*. » Sigismundo Cavalli, l'ambassadeur vénitien résidant, déplore que quelques huguenots aient échappé au massacre, « ce qui, ajoute-t-il, ne fut pas arrivé si les ordres donnés avaient été exactement suivis ». Nous voilà loin des cinq cents victimes de la *Vera Descriptio*. Montluc, l'auteur présumé de celle-ci, a produit dans sa *Defenso contra quorumdam calumnias* une affirmation encore plus audacieuse : « On prétend qu'il y a eu douze cents gentilhommes tuez : il n'y en a pas eu plus de quarante » (*Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, 1576, t. II, p. 179). Quant aux massacrés qui n'étaient pas gentilhommes, cela ne compte pas pour l'évêque de Valence. Pas plus que ne comptent les femmes et les enfants : « *Hominum* circiter quingenti peruerunt. »

3. Comment la clôture des portes, qui ôtait toute chance de fuite à ceux qui avaient échappé au massacre, pouvait-elle faciliter l'apaisement? Nous saisissons d'ailleurs, ici encore, une inexactitude calculée pour fourvoyer le lecteur. Ce n'est pas « le lendemain, *postera die*, » le lundi 25 août, que les portes de Paris furent fermées. C'est le vendredi 22 août, le jour où Coligny fut blessé. « On depêcha des gens pour courir après le meurtrier qu'on ne connoissoit pas encore, et, afin qu'il ne pût échapper, on ferma toutes les portes, excepté deux qu'on réserva pour l'entrée des vivres, mais le Roi y fit mettre des gardes » (De Thou, VI, 386). La raison donnée fut la recherche du meurtrier, qu'on ne prit pas. Le résultat effectif fut d'empêcher les huguenots de sortir de la ville. Pour la nuit du 23 au 24 les ordres furent des plus stricts : « Le Roy commanda la nuict que les portes de la ville fussent tenues bien fermées et que tous se missent en armes » (*Le Tocsin*, 74*a*). Ce n'était sans doute plus pour se saisir de Maurevert.

antérieure, le Roi envoya immédiatement des instructions à tous ses gouverneurs. Il expliqua que le massacre avait eu lieu à son insu, contre son gré (*se inscio et invito*). Il est vrai qu'ensuite, pour des raisons graves (*certis de causis*), il fut forcé de lui donner son approbation. Toutes les villes obéirent aux ordres du Roi[1], excepté sept[2]. A Lyon, à Orléans, à Bordeaux, à Toulouse, à Rouen, à Tours, et à Meaux, la population, en dépit des édits du Roi, suivit l'exemple de celle de Paris ; elle prit les armes, et dans ces villes, environ cinq mille hommes furent tués. Par l'ordre du Roi, on fit de cela de sévères enquêtes ; les auteurs des désordres furent punis (*in authores tumultus animadversum*). Les premières instructions furent confirmées en termes beaucoup plus sévères. Dans toutes les autres villes royales, comme dans celles appartenant au duc d'Anjou, pas un homme ne fut tué, pas un enfant[3].

1. Les dépêches de Cavalli, ambassadeur de Venise à la Cour de France, nous édifient sur la véracité de cette affirmation. Le 25 août, Cavalli racontait les massacres de la veille, et ajoutait : « La nuit dernière, le Roy a envoyé des ordres à Orléans et à d'autres cités pour *qu'on y fasse ce qu'on a fait à Paris.* » Et le 27 août, Cavalli écrivait encore au doge : « Sereniss. Principe, il est vrai que le roi a donné l'ordre de massacrer les huguenots dans les villes, et l'on sait déjà qu'un grand nombre ont été tués à Rouen, à Meaux, à Chartres et à Orléans. » (Extraits des *Annale* et du *Rubricario* de Venise, publiés par Tommaso Gar dans les *Atti del Regio Istituto Veneto*, t. XV, série III),

Giovanni Michiel donne la même note : « Depuis lors on a agi de même, avec une fureur égale et souvent plus grande, dans toutes les provinces et dans presque toutes les villes du royaume, et l'on n'a épargné qui que ce soit, pas même ceux qui avaient des charges. » (Alberi, *Relations des Ambassadeurs vénitiens.*)

Pour Paris, on lit dans la relation mise au nom de l'ambassadeur d'Espagne à Philippe II : « Le massacre a duré jusqu'au mardi matin 27 août. »

2. A ces sept villes, M. William Martin, qui a donné la traduction des rapports de Michiel et de Cavalli dans son livre : *La Saint-Barthélemy devant le Sénat de Venise* (p. 27, *note*), en ajoute quinze : Agen, Angers, Beaugency, Blaye, Blois, Bourges, Castres, la Charité, Dax, Jargeau, Moissac, Romans, Saumur, Troyes, Valence. Le roi lui-même écrit *le 3 novembre* au duc de Guise, gouverneur de Champagne : « Mes instructions n'ont peu jusques icy empescher les cours des meurtres, pilleries et saccagemens qui se sont faicts *en la plupart des villes de ce royaume.* »

3. Cependant, le 5 septembre, Jean Michiel écrivait au Doge de Venise : « Le massacre des huguenots continue dans tout le royaume. Hier matin, une procession publique et solennelle, à laquelle ont pris part, avec le Roi, la Reine, les Princes frères du Roi, tous les officiers et tout le clergé portant le Saint Sacrement et les Reliques des Saints, a eu lieu pour appeler sur cet événement la protection spéciale de Dieu. » Et le 13 sep-

Telle est la description fidèle du malheur qui s'est produit en France (*casus gallici*). Ce n'est pas là un récit imaginaire. C'est une relation dont la vérité, dont l'exactitude pourront être établies par des lettres royales, par les dépositions faites devant les tribunaux et par les arrêts émanés de ceux-ci, par les témoignages de tous les hommes probes et dignes de foi. L'an 1573.

C'est par cette date que se termine la *Vera et brevis descriptio*, imprimée en effet en 1573 à Cracovie. Si, comme il semble certain, elle est due à Henri d'Anjou, les historiens devront désormais en tenir compte pour savoir ce que, quelques mois après la Saint-Barthélemy, le futur Henri III désirait qu'on pensât de son rôle dans le tragique événement.

HENRI MONOD

tembre : « La mise à mort des huguenots continue, quelques-uns des plus notables étant avec leurs partisans et les personnes à leur service noyés secrètement la nuit » (Gar, *loc. cit.*). Ce qui confirme d'avance ce que, quatre ans plus tard, ignorant les rapports ci-dessus cités, écrira l'auteur du *Tocsin* (93 *b*) : « Plusieurs furent mis prisonniers, desquels aucuns estoient la nuict jetez en la rivière. »

LE VOL DES OISEAUX

Nous regardons sans étonnement cette chose merveilleuse : un oiseau qui vole. Nous disons qu'il se soutient en battant des ailes et cette explication nous suffit. Elle suffisait déjà à Buffon qui consacre aux oiseaux un des douze livres de son *Histoire naturelle*, déploie la majesté de son style en longue description de leur plumage et des formes de leur bec, mais ne songe pas à se demander comment ils volent.

Pour nous montrer qu'il y avait là un problème important et non résolu, il n'a pas fallu moins que les expériences des aviateurs : l'homme n'a cherché à comprendre l'oiseau que du jour où il a voulu l'imiter; mais ce jour-là, il a institué des expériences plus utiles que toutes celles des laboratoires; c'est l'aéroplane qui expliquera l'oiseau, et non pas l'oiseau qui aidera à créer l'aéroplane et cela est conforme à la véritable logique, qui consiste à passer du simple au composé.

Aujourd'hui, nous commençons à comprendre comment les oiseaux se soutiennent et progressent; nous pouvons appuyer nos déductions sur les propriétés de l'air, que l'expérience nous a fait connaître, sans avoir besoin de recourir à des explications fantaisistes, tirées de je ne sais quelle action électrique, qui eurent cours et trouvèrent du crédit il n'y a pas

tant d'années. N'empêche que bien des points restent à éclaircir et on en aura la preuve en lisant les *Comptes Rendus* de l'Académie des Sciences; à aucune époque les communications sur le vol des oiseaux n'ont été plus fréquentes; tous ceux qui ont un nom dans la science semblent avoir à cœur de donner leur opinion et si quelques adeptes nouveaux d'une étude déjà ancienne semblent croire qu'ils ont découvert l'Amérique, il n'en reste pas moins que les spécialistes gagnent chaque jour du terrain sur l'inconnu; tout ce qu'ils nous apprennent vient corroborer les principes qui ont été posés, sur des bases vraiment scientifiques, par l'ingénieur russe Drzewiecki[1]; c'est dans les travaux de ce théoricien et dans les recherches méthodiques des physiologistes, des physiciens et des aviateurs que nous trouverons les éléments de notre exposition.

*
* *

Il semble bien que la première chose à faire, quand on étudie le vol, soit de déterminer les éléments physiologiques du problème. Parmi ces éléments, quelques-uns peuvent être obtenus directement, et sans peine, sur l'animal au repos : ce sont le poids et la forme du corps, la grandeur, la disposition et les mouvements possibles des ailes; il ne faut pour cela qu'une balance, un mètre, un scalpel. Mais il en est d'autres dont l'acquisition est moins immédiate : ce sont les mouvements que l'oiseau accomplit pendant le vol et les déplacements qui en résultent par rapport au milieu ambiant.

Pour l'étude du mouvement, une méthode est toute indiquée : c'est celle que l'emploi du cinématographe a rendue familière à tous. Un grand nombre de photographies instantanées, prises à intervalles très rapprochés (un dixième à un cinquantième de seconde), fixent la position et les formes successives de l'oiseau et, sans qu'il soit besoin de les projeter à tour de rôle sur un écran de façon à réaliser la synthèse du mouvement, leur

1. *Les Oiseaux considérés comme des aéroplanes animés*, Gauthier-Villars, éditeur, 1889. — *Le Vol plané*, Bernard, éditeur, 1891.

étude attentive pourra faire connaître ce qu'on cherche. C'est par des études de cet ordre que s'est illustré, en France, le professeur Marey : bien avant le cinématographe, il créait la *chronophotographie* dont les formes multiples se prêtent à l'étude de tous les types de mouvement. Veut-on suivre un oiseau en vol libre? On choisira de préférence un oiseau au plumage blanc, un pigeon, une mouette ; on le laissera prendre son essor, se profilant sur un mur noir, devant l'appareil cinématographique. Mais une projection sur un seul plan est insuffisante. Si on veut déterminer exactement la position d'un objet en mouvement, trois projections sur trois plans différents sont nécessaires ; aussi Marey avait-il installé trois appareils visant l'oiseau de trois points de vue rectangulaires.

La même méthode, légèrement modifiée, peut s'appliquer aux détails du problème.

Pour étudier la trajectoire d'un point de l'aile, il suffit d'attacher un disque de papier blanc sur l'aile d'un corbeau et de prendre soit une succession d'instantanés soit, plus simplement, une photographie ordinaire, pendant le temps que l'oiseau met à passer dans le champ de l'objectif ; on obtiendra, dans le premier cas, une série de points blancs, dans le second, une ligne blanche continue qui représente les positions successives du point visé.

Pour connaître le mouvement de l'humérus pendant un coup d'aile, on pourra de même tracer sur cette aile, parallèlement à l'humérus, un trait blanc, si le plumage est noir, noir si le plumage est blanc ; la chronophotographie, une fois faite, montre que l'humérus décrit autour de son point d'attache un cône à base elliptique.

On peut aussi mesurer les efforts musculaires de l'oiseau pendant le vol, par la même méthode des inscriptions graphiques.

Un pigeon est revêtu d'une sorte de corset bien ajusté dans lequel on glisse une *capsule myographique*, minuscule tambour dont l'un des fonds, formé d'une membrane mince de caoutchouc, appuie contre un des muscles pectoraux ; lorsque le muscle se gonfle en se contractant, il appuie sur la membrane de caoutchouc, refoule l'air du tambour dans un long tube relié à une poire qui se gonfle et soulève un levier dont la

pointe mobile laisse une trace sur une feuille de papier. C'est la transmission de mouvements des obturateurs photographiques, où le mouvement du diaphragme traduit la compression de la main qui serre la poire de caoutchouc : l'oiseau inscrit lui-même, pendant son vol, l'énergie de ses efforts.

Le vol des oiseaux est d'une lenteur relative. Celui des insectes est d'une rapidité et d'une fantaisie qui déroutent l'étude systématique. Pourtant, on a triomphé en partie de ces difficultés; mais il faut d'abord limiter la trajectoire. Lendelfeld y parvient, pour les libellules, en fixant l'animal à un fléau de balance qui ne peut s'élever qu'à une faible hauteur; Marey emploie une sorte de manège dans lequel l'insecte, lié par l'abdomen, tourne devant un écran noir. Un éclairage intense permet des photographies dont la durée de pose est réduite à un vingt-cinq millième de seconde; cette courte durée est nécessaire pour obtenir les images nettes d'une aile qui effectue, par seconde, plusieurs centaines de palpitations.

Cette étude, tant graphique que photographique, du mouvement a donné naissance à de nombreux travaux; ceux de Marey[1] constituent à eux seuls une œuvre admirable de persévérance et de sagacité. Pourtant, cette somme énorme d'efforts est restée peu productive : on sait un peu mieux comment les oiseaux volent; mais il est très difficile de tirer de cette science une explication rationnelle du vol.

La méthode graphique est encore trop peu précise. Pour passer du *comment* au *pourquoi*, il faudrait connaître à chaque instant l'orientation de l'aile, non pas approximativement, mais à un demi-degré près; surtout, il faudrait connaître cette orientation par rapport aux filets gazeux de l'air en mouvement; une donnée essentielle du problème échappe donc à la chronophotographie; les mouvements absolus importent peu; les positions de l'animal par rapport à l'air entrent seules en ligne de compte, et on rendrait plus de services à l'étude du vol par la photographie de l'air que par celle de l'oiseau.

Pour les insectes, la méthode est encore plus imparfaite. Que nous importent quelques instantanés, pris par ci par là? Il nous faudrait au moins dix photographies pendant le coup

1. *Le Vol des oiseaux*, Masson, éditeur, 1890. — *Le Mouvement*, Masson, éditeur, 1894.

d'aile, — un cliché tous les deux millièmes de seconde; or il n'existe pas de dispositif qui permette de déplacer une pellicule ou une plaque sensible par à-coups aussi rapprochés. On ne doit donc pas se faire trop d'illusions sur la valeur des renseignements apportés par les physiologistes ; nous devons, pourtant, faire une exception en faveur de la savante et minutieuse étude que M. de Labouret a consacrée au vol d'un goéland, d'après les chronophotographies de Marey; nous en ferons état au cours de cette étude.

*
* *

Les études physiologiques se complètent par les recherches expérimentales sur la résistance de l'air. La pratique de la navigation à voiles avait, depuis longtemps, montré la force que l'air en mouvement est capable d'exercer sur de larges surfaces et quelle variété d'effets on en peut tirer en modifiant la forme et l'orientation de ces surfaces.

Un corps, se déplaçant dans l'air, comprime les tranches de gaz qui sont en avant de lui, tandis que celles qu'il laisse en arrière se dilatent de tout l'espace qu'il leur abandonne; il y a donc surpression en avant, dépression en arrière et la différence des deux effets est précisément la résistance de l'air[1]. Ces effets croissent avec la vitesse du mobile : si le mouvement est très lent, le bourrelet d'air comprimé à l'avant a le temps de se détendre sur l'espace illimité qui l'environne, et de même la dépression à l'arrière se comble à mesure qu'elle se forme.

Mais, si la cause de la résistance de l'air n'a rien de mystérieux, pourtant les résultats se refusent à une analyse précise. Les changements de pression autour du corps en mouvement dépendent de sa forme en même temps que de la forme et de la vitesse des filets aériens. Tous ces déplace-

1. Il est donc faux de considérer cette résistance comme localisée à l'avant du mobile; la succion à l'arrière entre pour une part notable dans l'effet total, part comprise entre un tiers et un demi, d'après les plus récentes expériences.

ments relatifs occasionnent des frottements qui interviennent à leur tour pour produire à l'arrière des remous dont on peut prendre une idée en regardant le sillage d'un navire ou les déplacements d'une masse d'air chargée de fumée.

Ainsi, la complication du phénomène déroute l'analyse, et l'expérience est seule capable de fournir les renseignements nécessaires.

Les études expérimentales se sont multipliées dans ces dernières années : c'est qu'en dehors de l'étude du vol, d'autres problèmes, d'un intérêt pratique, exigent la connaissance des lois de la résistance de l'air. Ces lois, en même temps qu'elles commandent le mouvement et la stabilité des ballons dirigeables et des aéroplanes, interviennent dans les formules de la balistique, qui permettent d'étudier rationnellement le fonctionnement des bouches à feu. C'est donc dans les publications techniques, relatives à l'artillerie, au génie maritime, à l'aéronautique, qu'il faut aller chercher les travaux du colonel Duchemin, de Joëssel, du capitaine Ferber, du regretté colonel Renard, auquel la science et l'industrie sont redevables de tant de découvertes. Les expériences, effectuées en Amérique par le célèbre physicien Langley, et les déterminations nombreuses, effectuées à la tour Eiffel, sont venues compléter nos connaissances pratiques; mais nous sommes surtout redevables aux aviateurs qui, depuis Lilienthal jusqu'à Santos-Dumont, Farman et Delagrange, se sont attaqués au problème qui passionne nos contemporains. Il est presque impossible de tirer des lois simples et générales de ces données parfois contradictoires; essayons pourtant d'indiquer ce qui paraît actuellement bien acquis.

On peut, en première approximation, assimiler l'aile de l'oiseau à un plan mince et rigide. Envisageons donc une telle surface. En la déplaçant dans l'air perpendiculairement à son plan, on constate que la résistance de l'air est à peu près proportionnelle à son étendue et vaut environ 80 grammes par mètre carré, lorsque la vitesse du plan est d'un mètre par seconde. Vient-on à doubler la vitesse, la résistance quadruple; à la tripler, la résistance devient neuf fois plus forte; elle croît, autrement dit, comme le carré de la vitesse. Cette loi, souvent mise en doute, paraît bien établie à la suite des expé-

riences modernes, pour des vitesses allant jusqu'à 50 mètres par seconde, c'est-à-dire comparables à celles que réalisent les oiseaux les plus rapides.

Voilà donc un premier point acquis. Supposons maintenant que notre plan se présente obliquement par rapport à sa trajectoire : tous les expérimentateurs sont d'accord pour admettre que la pression de l'air reste en tous cas perpendiculaire à la surface en mouvement, bien que le vent frappe obliquement cette surface. Mais cette pression n'est plus appliquée au milieu du plan, ou, pour parler plus rigoureusement, en son centre de figure : à mesure que l'obliquité devient plus grande, la pression se porte en avant; cette loi, énoncée pour la résistance dans l'eau par Joëssel, établie pour l'air par Avanzini, est d'une grande importance pratique en ce qu'elle détermine les conditions de stabilité de tout appareil volant.

Mais que va devenir la grandeur même de la pression sur la surface mobile, à mesure que celle-ci coupe l'air plus obliquement? Il est certain que cette pression va diminuer, puisqu'elle s'annule quand la surface mince se déplace suivant son propre plan; une grossière expérience, effectuée en agitant dans l'air un carton sous des obliquités variables, permet à chacun de vérifier cette affirmation. Pourtant, la loi de cette diminution, qui paraît si simple à déterminer, donne lieu à de nombreuses contestations.

Les physiciens, par leurs expériences sur des plans rigides, concluent à une variation progressive, qui serait proportionnelle à la section du cylindre découpé dans l'air par le plan mobile. Les essais des aviateurs conduisent à des conséquences toutes différentes, dues sans doute à ce que les surfaces qu'ils emploient, faites de toiles raidies sur de légères montures, ne sont ni entièrement planes ni absolument rigides. Leur conclusion a été formulée par le capitaine Ferber : tant que l'obliquité n'est pas extrêmement grande, elle est à peu près sans action sur la résistance de l'air; un plan d'un mètre carré, se mouvant à raison de cinq mètres à la seconde, rencontrera une résistance de vingt-cinq fois 80 grammes, c'est-à-dire de deux kilogs, s'il se présente normalement; la résistance restera sensiblement la même si le plan s'incline de

50, 60 et même 80 degrés sur sa direction initiale; mais à partir de ce moment elle décroît très rapidement pour s'annuler si la surface, ayant tourné de 90 degrés, se déplace dans son propre plan.

Cette loi, qui traduit les conditions de fonctionnement des aréoplanes construits jusqu'ici, est nettement différente de celle qui régit les plans rigides. Dès lors, la question qui se pose est celle-ci : doit-on assimiler l'aile de l'oiseau à un plan rigide ou à une voilure d'aréoplane ? Et l'expérience répond : la première hypothèse rend le vol de l'oiseau inexplicable, même sous ses formes les plus simples, même le vol plané en air calme, tandis que la seconde, tout imparfaite qu'elle soit encore, explique suffisamment les principales particularités du vol. C'est donc à celle-ci qu'ira notre choix, sans nous dissimuler qu'une étude précise du vol ne sera possible que lorsque des expériences de laboratoire auront été faites, non plus sur des surfaces théoriques, mais sur les ailes elles-mêmes et sur des oiseaux naturalisés.

*
* *

Tel est, réduit à son squelette, le bagage de faits que la science moderne nous fournit pour expliquer le vol; si nous voulons maintenant nous rendre compte du mécanisme de cette opération, si simple en apparence, si compliquée en réalité, il nous faut débarrasser progressivement la route des obstacles qui risquent de nous faire achopper.

Une grosse simplification, pour commencer : trois termes interviennent dans le vol; la terre, l'air et l'oiseau. Le premier peut être, provisoirement, laissé de côté : le vol n'est qu'un déplacement de l'oiseau par rapport à l'air ambiant, où la terre n'intervient pas. Si l'atmosphère est animée d'un mouvement continu, les choses se passent comme si la terre fuyait sous elle avec une vitesse égale et contraire. Celui qui sait nager dans un lac sait nager dans une rivière : la seule différence est que les rives semblent, dans le second cas, fuir en sens inverse du courant. Le problème de la sustenta-

tion et du déplacement de l'oiseau se présente dans des conditions identiques, que l'air soit au repos ou animé d'un mouvement uniforme.

Voici donc un oiseau placé dans l'air au repos : comment s'y prend-il, d'abord pour ne pas tomber, ensuite pour progresser?

La première idée qui vient à l'esprit est que l'oiseau se soutient en abaissant ses ailes étendues, de façon à présenter la plus large surface, et qu'il remonte ensuite ses ailes de biais — comme les rameurs font de leurs avirons quand ils les ramènent en arrière — pour éviter d'appuyer contre l'air pendant le mouvement ascendant. Le corps de l'oiseau effectuerait donc une série alternée de chutes, pendant la remontée de l'aile, et d'ascensions, pendant sa descente. Telle est la théorie de l'*appui direct*, ou théorie *orthoptère* : cette explication admise, il suffit de donner à l'aile une légère obliquité par rapport à l'air pour que la sustentation se double d'une progression dans le sens horizontal.

Mais les difficultés se présentent en foule : comment expliquer le mécanisme de remontée de l'aile? Il faut admettre, ou que le plan de l'aile se présente presque verticalement, ou que les plumes principales tournent sur elles-mêmes pour laisser passer l'air à la façon des lames d'une persienne, — suppositions contredites, tant par la chronophotographie que par l'étude anatomique de l'oiseau. Les expériences de Marey montrent d'ailleurs que le déplacement de l'aile pendant le vol est plus étendu d'avant en arrière que de haut en bas, et ce fait est entièrement inexplicable dans la théorie orthoptère.

Remarquons encore qu'on n'a jamais vu d'oiseau, pas même l'alouette, s'élever verticalement dans un air tranquille; les rameurs les plus puissants, comme l'aigle ou le martinet, font avec l'horizon un angle toujours inférieur à 45 degrés : aussi peut-on tenir captif un aigle ou un corbeau dans un espace découvert, à condition que les parois verticales de l'enceinte aient une hauteur égale à la largeur de l'aire. La théorie orthoptère est inconciliable avec ces faits d'expérience, puisqu'elle nous porte à admettre la possibilité du vol vertical et même du vol à reculons, qui n'a jamais été constaté.

Mais voici un argument qui paraît décisif. Considérons une buse; la surface de ses deux ailes déployées atteint un cin-

quième de mètre carré. D'après la durée du coup d'aile descendant (deux dixièmes de seconde), l'amplitude de l'oscillation de l'aile (120 degrés au plus) et la distance du centre de pression à l'articulation de l'aile (20 centimètres), on peut calculer la vitesse avec laquelle la pression de l'air se déplace; on trouve ainsi 2 mètres par seconde. Or, un cinquième de mètre carré (0,2) déplacé à la vitesse de 2 mètres subit de la part de l'air une pression égale à $0,2 \times 80 \times 2^2 = 64$ grammes; tel est le poids que les ailes de la buse pourraient soutenir pendant leur descente : l'animal pèse un kilog et demi! Et il n'est pas question ici de la période de remontée, pendant laquelle la chute se ferait, à peu de chose près, comme celle d'une masse de plomb. La disproportion entre les résultats du calcul et la réalité nous montre l'inanité de la théorie orthoptère et, en même temps, de toutes les notions fantaisistes qui ont longtemps traîné dans la science au sujet de la prodigieuse force musculaire des oiseaux.

Borelli et Navier, prenant comme point de départ la théorie de *l'appui direct*, avaient jadis évalué à un dix-septième de cheval-vapeur la puissance d'une hirondelle qui vole. Leur conclusion est infirmée par l'étude des muscles pectoraux des oiseaux. Ces muscles représentent, en moyenne, le sixième du poids total de l'animal; ils pèsent donc à peine cinq grammes dans une hirondelle. Or tous les physiologistes sont d'accord pour conclure de leurs expériences qu'un kilogramme de muscle est capable d'un travail moyen de six kilogrammètres par seconde; les muscles pectoraux de notre hirondelle peuvent donc effectuer par seconde un travail de $0,005 \times 6$, ou trois centièmes de kilogrammètre, ce qui représente une puissance de 4 dix-millièmes de cheval-vapeur; nous sommes loin des nombres cités plus haut et dont l'invraisemblance avait, depuis longtemps, frappé tous les physiologistes.

Si la théorie orthoptère se heurte à un tel faisceau d'objections, c'est qu'elle a cherché, dans un but de simplification inacceptable, à dissocier la sustentation et la progression; son insuccès nous avertit que ces deux facteurs du vol sont inséparables. « Pas de vitesse, pas de vol, » avait déjà dit Mouillard, un des observateurs les plus attentifs du monde des oiseaux; chacun peut retrouver dans son observation personnelle la

preuve de cette assertion. En laissant provisoirement de côté le cas, d'ailleurs très intéressant, du planement stationnaire, on reconnaît que l'oiseau ne peut se soutenir qu'à condition d'aller vite, sa vitesse étant toujours évaluée par rapport à l'air ambiant; les oiseaux de haut vol ont des vitesses comprises entre dix et cent mètres par seconde[1] et la raison qui commande cette rapidité se trouve tout entière dans la loi de résistance de l'air. Cette résistance croissant comme le carré de la vitesse, c'est à condition d'aller vite que l'oiseau pourra trouver dans l'air une résistance suffisante pour le soutenir.

La nécessité de cette condition apparaît plus clairement encore, si on cherche la relation entre le poids du corps, la surface des ailes et la vitesse du vol normal. Un papillon pèse à peu près un décigramme et la surface de ses ailes couvre dix centimètres carrés; sa *surface relative*, c'est-à-dire le rapport de sa surface à son poids, est d'environ dix mètres carrés par kilogramme porté; la grandeur de cette surface relative indique que l'animal aura besoin, pour se soutenir, d'une faible vitesse, et, en effet, le papillon ne fait guère plus de deux mètres à la seconde. Pour la buse, au contraire, la surface relative est quatorze fois moindre : un septième de mètre carré par kilogramme. Ce n'est donc qu'à force de vitesse par rapport à l'air que la buse pourra se soutenir : la buse parcourt quinze mètres à la seconde.

Donc, moindre est la voilure relative, plus grande est la vitesse moyenne. Cette règle, établie par Mouillard pour l'ensemble des volatiles, est tellement liée aux conditions organiques du vol que l'hirondelle, quand elle veut accroître sa vitesse, resserre ses ailes et ferme sa queue, diminuant ainsi de près de moitié sa surface portante. Petite voilure, grande vitesse; grande voilure, petite vitesse : ce dilemme, dans lequel la nature enserre tout le monde volant, resterait complètement inexplicable, si la sustentation résultait uniquement du va-et-vient des ailes.

1. Voici quelques nombres donnés par Jackson :

Caille	17	mètres à la seconde.
Pigeon	27	—
Faucon	28	—
Aigle	31	—
Canard sauvage	45	—
Hirondelle	67	—
Martinet	88	—

*
* *

Pour arriver à la compréhension claire du vol, considérons d'abord le cas le plus simple, celui du *vol plané en air calme*. Un pigeon s'abandonne du faîte d'une maison. Il ouvre ses ailes, les porte légèrement en arrière, afin que la pression de l'air, appliquée derrière le centre de gravité, incline un peu le corps en avant, mais sans que l'air cesse de prendre les ailes par dessous. Dès lors, la pression de l'air, toujours normale à cette aile, c'est-à-dire dirigée vers le haut et en avant, va produire un double effet : sa composante verticale soutient le poids du corps tandis que la composante horizontale, due à l'inclinaison en avant, assure la progression.

Il est visible que le mouvement de l'oiseau variera beaucoup pour une petite inclinaison donnée à l'aile. Si le plan de l'aile s'incline un peu en avant, la vitesse croît avec la composante horizontale qui détermine la progression ; mais en même temps l'oiseau tombe plus verticalement parce qu'alors le vent rase presque le plan de l'aile, ce qui diminue sa pression. Si au contraire l'oiseau se propose d'atterrir loin de son point de départ, il devra diminuer l'inclinaison de ses ailes en avant, sans pourtant l'annuler, car l'animal se trouve serré entre deux difficultés qu'il doit éviter l'une et l'autre : le plan de l'aile incliné trop en avant fait que l'oiseau tombe vite ; insuffisamment incliné, l'oiseau tombe encore parce que sa vitesse de progression s'arrête et que la résistance de l'air s'annule avec elle.

Il suffit d'un écart de quelques degrés pour passer de l'une de ces extrémités à l'autre. L'habitude et peut-être l'hérédité apprennent vite à l'oiseau ce que nous ne savons qu'après de longs calculs. Les expériences du colonel Duchemin ont permis à Drzewiecki de calculer ce que doit être l'*angle d'attaque* optimum, c'est-à-dire l'angle du plan de l'aile avec la trajectoire, qui assure à celle-ci la plus grande portée ; cet angle doit être légèrement inférieur à deux degrés[1] ; la trajec-

1. Il est tout à fait remarquable que les constructeurs de navires soient arrivés précisément au même nombre, 1 degré 50 minutes, pour l'angle d'attaque optimum de l'hélice avec les filets liquides.

toire est alors inclinée sur l'horizon de deux degrés et demi, de telle sorte qu'un oiseau, commençant son glissement descendant à un kilomètre de hauteur, pourrait parcourir vingt-trois kilomètres avant de toucher terre, et cela sans un battement d'ailes, sans autre travail que celui qui correspond à la chute de son propre poids; il tombe comme tomberait un corps inerte de même forme. « Il n'est pas rare, dit Drzewiecki, dans les pays tropicaux, pays des grands planeurs, de voir ces voiliers pratiquer, pour regagner leur gîte, un mode de locomotion si peu fatigant. A l'horizon apparaît un point, visible seulement à l'œil exercé; le point grossit, approche; c'est le voilier par excellence, le gyps ou gypaëte, qui revient à son creux de rocher, là-bas, à quelques dizaines de kilomètres; le planeur, toutes voiles dehors, glisse majestueusement sur ses ailes déployées, sans un battement, sans une inflexion de sa trajectoire parfaitement rectiligne; il traverse ainsi l'espace d'un horizon à l'autre, redevient un point imperceptible et disparaît, laissant le spectateur pensif et émerveillé de la simplicité avec laquelle la nature résout les problèmes de mécanique qui paraissent inaccessibles à l'homme. »

Quelqu'intéressante que soit cette longue descente, elle ne constitue, en apparence, qu'un cas très particulier. Si l'oiseau ne pouvait voler qu'à condition de descendre, il serait vite au ras du sol. Mais la réalité est tout autre. Regardons le vautour fauve d'Égypte. Pour quitter son aire, au milieu des rochers, il attend que le vent se soit levé; il se jette alors en plein dans l'espace; après quelques évolutions employées sans doute à chercher les courants favorables, il se pose face au vent, étend largement ses ailes qu'il maintient, en apparence, immobiles. Or, il ne descend pas; il s'élève au contraire jusqu'à plus d'un kilomètre, redescend, pour remonter encore, et Mouillard, qui a observé maintes fois ce phénomène, a constaté que, dans sa journée, le vautour pouvait faire vingt ascensions de mille mètres et parcourir quatre cents kilomètres sans avoir donné un seul coup d'aile ni fourni le moindre effort.

Voilà vraiment la chose merveilleuse et qui est restée longtemps inexpliquée; où donc le vautour trouve-t-il l'énergie qu'il a dépensée dans ce long voyage?

Il la trouve dans le vent. Nous avons supposé d'abord que l'air était immobile ou, ce qui revient au même, animé d'un mouvement uniforme. S'il en était toujours ainsi, aucun oiseau ne pourrait, sans travail musculaire, se soutenir, encore moins s'élever en allant toujours dans le même sens. Mais tous les météorologistes, tous les marins savent que le mouvement de l'air est loin d'être uniforme et Langley a confirmé le fait par des mesures précises : l'air se déplace, non pas d'un seul bloc, mais par vagues, par risées successives, soit très rapprochées (quatre ou cinq par seconde), soit moins fréquentes. Ce sont ces variations de vitesse du vent, combinées avec l'inertie de l'oiseau, qui permettent à celui-ci de s'élever dans les airs.

Pour nous en rendre compte sans longs calculs, considérons une bille qui oscille entre deux plans inclinés en sens inverse. Abandonnée à elle-même, en un certain point du plan de gauche, elle acquiert par sa chute un mouvement accéléré; arrivée en bas de sa course, elle remonte le plan de droite, en vertu de sa vitesse acquise, et s'élève au niveau du point de départ et même un peu plus bas, à cause de l'influence retardatrice des frottements; elle oscille entre les deux plans comme un pendule sur sa trajectoire. Mais supposez qu'on complète l'expérience en avançant le plan de droite à la rencontre de la bille; celle-ci pourra alors remonter plus haut, parce que la vitesse du plan s'ajoute à la vitesse acquise et l'énergie consommée pendant la remontée sera la somme de celle qui avait été acquise par la chute et de celle qu'on dépense en poussant le plan incliné.

Revenons maintenant au vautour d'Égypte. Pendant le temps qui sépare deux risées, il incline le plan de ses ailes en avant, attaquant l'air suivant un angle d'un degré cinquante minutes, et il tombe. Supposons, pour préciser le raisonnement, qu'il acquiert dans chute une vitesse de dix mètres à la seconde. Si l'air restait dans le même état de mouvement ou de repos, il n'aurait, pour remonter à une hauteur à peine égale à sa chute, qu'à incliner le plan de ses ailes en arrière, ce qui lui permettrait de remonter sur le vent en diminuant sa progression par rapport à l'air ambiant. Mais tout à coup arrive une risée, qui augmente de cinq mètres à la seconde la

vitesse normale de l'air. Le vautour en profite aussitôt ; il fait la manœuvre indiquée pour remonter ; mais la vitesse qu'il possède par rapport à cette bouffée d'air est maintenant de quinze mètres au lieu de dix et, comme l'énergie est proportionnelle au carré de la vitesse, elle se trouve accrue dans le rapport de 15^2 à 10^2, c'est-à-dire de 225 à 100 ; elle a donc plus que doublé et, par suite, permettra à l'oiseau de s'élever notablement au-dessus de son niveau primitif. La même manœuvre, répétée à chaque risée nouvelle, fera monter l'oiseau peu à peu, comme soulevé par ces vagues de l'air, et cela sans autre dépense d'énergie que le faible effort nécessaire à maintenir ses ailes en place ou à modifier très légèrement leur inclinaison.

Tous ceux qui ont étudié le vol plané, les observateurs comme Huber, Mouillard et Audubon, les physiologistes comme Marey, les théoriciens comme Basté et Drzewiecki, sont d'accord pour expliquer, comme nous venons de le faire, l'ascension progressive des oiseaux par utilisation des inégalités du vent. Il arrive pourtant que ces inégalités soient trop faibles ou trop mal distribuées pour être utilisables en planement rectiligne. C'est alors qu'on voit l'oiseau s'élever en décrivant dans l'air des crochets successifs ou des orbes régulières : en changeant sa direction par rapport au vent, il crée ou accroît artificiellement les inégalités qu'il utilise pour son ascension. Il commence par s'abandonner au fil de l'air et acquiert, par sa chute, une vitesse qu'il sait conserver en se retournant ; alors, le bec au vent, il remonte plus qu'il n'avait été obligé de descendre pour s'élancer. Le mouvement se compose ainsi de demi-orbes descendantes dans le sens du vent et de demi-orbes ascendantes effectuées contre le vent.

Il ne faut pas se dissimuler que cette explication du vol par orbes soulève de grosses difficultés au point de vue mécanique ; il paraît impossible qu'elle soit valable en air tout à fait calme. Mais le fait que le vol par orbes est employé par les oiseaux lourds, et jamais par les légers, montre bien qu'on se trouve en présence d'une tactique où l'animal utilise son inertie pour emmagasiner une force vive qu'il emploie ensuite à s'élever : il s'appuie, si on peut dire, sur sa vitesse acquise,

comme le cerf-volant s'accroche à la corde qui le tire contre le vent.

D'ailleurs, il faut bien se convaincre que l'oiseau excelle à varier sa tactique suivant les conditions atmosphériques et que chaque espèce emploie de préférence les procédés pour lesquels elle est le mieux adaptée. On a maintes fois observé que, lorsqu'un volatile rencontre un courant d'air ascendant, il en profite pour s'élever sans efforts. De tels courants aériens paraissent très rares dans la masse même de l'atmosphère, mais il s'en rencontre auprès du sol : tels sont ceux qui prennent naissance sur le flanc des collines et que Lilienthal a si heureusement utilisés pour ses expériences d'aviation sans moteur. Au pied des falaises et des rochers à pic, il se produit aussi des courants ascendants, ou encore des tourbillons analogues aux trombes atmosphériques et accompagnés d'une zône trouble de remous où les filets aériens ont des directions très variables : on voit fréquemment des corbeaux s'élever à l'aide de ces courants ascendants, soit par une montée presque rectiligne, soit en décrivant des hélices, toujours par planement et sans efforts. On aurait donc tort de s'hypnotiser dans une théorie rigide. Mais il est sage, dans une première étude, de laisser de côté ce qui se passe dans les régions troublées, voisines du sol, pour se limiter aux cas plus simples que présente la masse de l'atmosphère.

Pourtant, une difficulté subsiste, dont il faut dire un mot. Nous avons jusqu'ici fait abstraction de la terre; or l'oiseau ne vole pas pour voler, pour le seul plaisir de s'élever, le bec aux risées, dans la pureté de l'air : il sait où il veut aller; il poursuit une proie ou vise un objet situé à la surface du sol; il faut donc qu'il soit en état de se diriger par rapport à la terre. Or on peut dire que le problème de la direction est résolu, dès que l'oiseau est capable de s'élever en l'air. Voyez le faucon en chasse. Son but est de monter au-dessus de la proie contre laquelle il a entrepris. Dès qu'il l'aperçoit, il serre les ailes contre le corps et glisse suivant une courbe qu'il règle de façon à fondre sur son but; il est tellement maître de son chemin que les fauconniers s'amusent à lui tendre une proie attachée à une corde qu'on fait tourner rapidement autour d'une perche; il est rare que l'oiseau, du premier coup, ne l'atteigne;

en cas d'insuccès, il remonte pour recommencer, comme on dit en fauconnerie, une nouvelle passade.

Ainsi, l'oiseau qui descend, en glissant sur ses ailes, est en état d'acquérir une vitesse considérable par rapport à l'air ambiant; si cet air progresse lui-même à raison de dix mètres à la seconde, le volateur n'a qu'à se donner une vitesse de quinze mètres pour aller où bon lui semble, avec une vitesse de vingt-cinq mètres par seconde, si la direction choisie par lui est dans le sens du vent, et de cinq mètres seulement si elle est debout au vent. Sachant d'autre part profiter de toutes les variations de l'air pour remonter, il pourra progresser dans la direction choisie par lui, avec de faibles oscillations dans le sens vertical; si même il se donne une vitesse moyenne égale et contraire à celle du vent moyen qui souffle autour de lui, il paraîtra, dans l'espace, immobile sans efforts. Ce phénomène d'un oiseau qui reste immobile dans l'air, faisant, comme disent les chasseurs, le Saint-Esprit, paraît au premier abord tellement paradoxal, qu'on excuse les explications bizarres qui en ont été fournies.

Celle que nous venons de donner n'a pas la prétention d'être complète; l'oiseau est une chose plus complexe que le plan incliné auquel nous le réduisons, et M. Weyher a récemment montré l'influence que doivent avoir, sur la résistance de l'air, la courbure des ailes, la variation de leur épaisseur et l'élasticité des plumes qui en forment le bord. Ces plumes prennent la courbure la plus favorable à l'utilisation des courants aériens, comme les hélices flexibles des aéroplanes s'orientent d'elles-mêmes pour le meilleur angle d'attaque; leur forme, soumise aux moindres variations du vent, se modifie par un frémissement continu; les plumes terminales fonctionnent ainsi comme autant de ressorts que le vent bande et qui se détendent en restituant à l'oiseau de l'énergie prise sur le vent; en même temps, les tourbillons qui se forment sur le dos de l'aile paraissent de nature à pousser celle-ci à l'opposé du vent.

La complexité des phénomènes qui prennent naissance au contact de l'air et des surfaces courbes a été manifestée par de curieuses expériences de Goupil et de Bertelli : en soufflant de l'air contre des surfaces de forme appropriée, ces observateurs ont constaté qu'au lieu d'être repoussées par le courant

d'air, elles étaient au contraire attirées vers la bouche soufflante : en ces sortes de sujets, une expérience bien faite est plus démonstrative que tous les raisonnements *a priori*.

***

Le vol plané paraît être de règle pour les grands oiseaux qui trouvent dans les couches supérieures de l'air un vent fort et bien rythmé ; il est inapplicable aux couches inférieures où règnent, tantôt un calme plat, tantôt des remous atmosphériques, aussi variables en force qu'en direction. Le navire à voiles, avant d'utiliser les grands vents du large, a besoin de recourir au travail des rameurs pour sortir de la zone troublée qui avoisine les côtes ; l'oiseau, de même, doit employer une énergie autre que celle du vent lorsqu'il reste au ras du sol : c'est à ses muscles pectoraux qu'il demande cette énergie ; le *vol ramé* prend alors la place du *vol plané*.

Le cas le plus simple et le plus suggestif de ce nouveau type de vol se présente chez les coléoptères ; ces insectes volent, en effet, à peu près comme nos modernes aéroplanes : la sustentation est assurée par les élytres rigides et immobiles, inclinés d'avant en arrière de telle sorte que l'air, pendant la progression, les prenne par dessous, tandis qu'un moteur indépendant assure la progression et crée, par conséquent, le déplacement relatif des élytres par rapport à l'air ; cet organe de propulsion ne peut pas être une hélice puisque la continuité des tissus, nécessaire à l'alimentation, interdit à l'être vivant tout mouvement circulaire continu ; mais le même office est rempli par des ailes membraneuses qui, sans porter le poids de l'insecte, se déplacent très rapidement d'un mouvement de godille en chassant l'air en arrière et le corps en avant.

Dans le vol ramé des oiseaux, les choses paraissent plus compliquées parce que l'aile est à la fois organe de propulsion et de sustentation et que ces deux fonctions ne peuvent être séparées. Avant d'entrer dans le plein de son vol, il faut d'abord que l'animal prenne son essor, c'est-à-dire qu'il acquière, d'une façon ou d'une autre, une vitesse suffisante

pour que la résistance de l'air puisse le soutenir. L'oiseau est-il sur une branche ou un rocher? Il se lance dans l'espace et commence par tomber obliquement. Est-il posé sur le sol? Il lui faudra, ou bien courir en s'aidant de longs battements d'aile jusqu'à ce que sa vitesse horizontale soit suffisante, ou bien faire un saut en hauteur, atteignant souvent près d'un mètre, accompagné de mouvements d'ailes tellement violents qu'ils arrachent à certaines espèces, comme les gallinacées, des cris involontaires : l'essor est donc la période la plus difficile et la plus fatigante du vol. Enfin l'oiseau a acquis la vitesse suffisante; il entre dans la phase du vol ramé proprement dit. Examinons ce qui se passe en prenant pour type le goëland étudié par M. Marey, dont les chronophotographies ont été soumises par M. de Labouret à une analyse très minutieuse.

L'animal pèse 620 grammes; la surface totale de ses ailes déployées atteint 13 décimètres carrés et sa surface totale, son *ombre*, comme dit Mouillard, est voisine de 20 décimètres carrés. Les photographies prouvent que l'animal prend, au bout de quelques coups d'aile dans l'air tranquille, une vitesse horizontale comprise entre 5 m. 7 et 7 m. 2 par seconde, dont la valeur moyenne est par suite de 6 m. 5. On voit de suite que, dans ces conditions, l'oiseau peut se soutenir, parce que la pression de l'air sur la surface entière de son corps égale, à peu de chose près, son propre poids[1]. Le goëland est donc parvenu à se soutenir en se donnant une vitesse horizontale suffisante et l'étude des chronophotographies montre bien qu'il doit cette vitesse à l'abaissement de ses ailes : elle présente sa valeur maximum, 7 m. 17, à la fin de l'abaissement, puis la vitesse diminue pendant la remontée de l'aile, jusqu'à 5 m. 71 : c'est donc quand il chasse l'air en arrière en descendant ses ailes légèrement penchées en avant, que l'oiseau acquiert son élan. La remontée de l'aile est purement passive; les muscles qui la commandent sont trois fois moins gros que les muscles antagonistes et l'oiseau se contente de replier ses

1. En effet, en appliquant la règle donnée plus haut pour la pression exercée par l'air sur les surfaces en mouvement, on trouve $0,2 \times 80 \times 6,5^2 = 676$ gr.; il convient d'ailleurs de n'attribuer à ce calcul qu'une médiocre précision et d'y voir seulement que la résistance de l'air est du même ordre de grandeur que le poids.

ailes dans le lit du vent, comme le nageur, après chaque brassée, ramène ses jambes derrière lui dans le sillage de l'eau. Les graphiques de Marey montrent encore un fait qui confirme notre explication : la trajectoire de l'oiseau n'est pas rigoureusement horizontale; elle est faite de descentes et de remontées successives et la vitesse verticale ascendante est la plus grande au commencement et à la fin de l'abaissement. C'est, en effet, quand l'oiseau a les ailes largement déployées et horizontales, quel que soit le sens du battement, qu'il remonte sur l'air et se donne une vitesse ascendante qui croît jusqu'au moment où, les ailes étant presque verticales, il commence à retomber.

De même que l'oiseau a été obligé d'acquérir une vitesse horizontale au moment de l'essor, de même il doit perdre cette vitesse au moment de l'atterrissage, sous peine de se blesser contre le sol. On prétend que certains rapaces s'arrêtent en plein vol en étreignant vigoureusement avec leurs serres la branche sur laquelle ils se posent; mais le cas est sans doute peu fréquent. Lorsqu'on observe, soit directement, soit en s'aidant de la chronophotographie, l'atterrissage d'un canard ou d'un pigeon, on voit l'animal se renverser, la tête haute, les jambes pendantes, pendant que ses ailes exécutent dans le sens horizontal des battements d'arrêt. D'autres oiseaux prennent soin de se retourner le bec au vent, de façon à diminuer leur propre vitesse de celle de l'air. Mouillard a vu de jeunes pigeons sans expérience se faire rouler par le vent, faute de s'être bien orientés au moment d'atterrir. On comprend que cette opération délicate demande une éducation préalable : l'oiseau qui vole ne sent pas la direction du vent, ou plutôt il a toujours vent debout, quelle que soit sa direction; il faudra donc qu'il décrive des orbes circulaires au voisinage du sol et qu'il reconnaisse pour quelle orientation la terre lui paraît marcher sous lui avec la moindre vitesse; ce tournoiement avant l'arrêt est un fait souvent constaté. Ainsi toutes les précautions prises par l'oiseau pendant l'atterrissage peuvent s'expliquer aisément.

*
* *

Une des choses les plus admirables dans le vol, qu'il soit plané ou ramé, est la stabilité de son équilibre. Tous ceux qui, en ces dernières années, ont essayé de l'aviation, ont constaté que le maintien de l'équilibre était pour eux la condition la plus difficile à satisfaire. Cet équilibre peut être rompu à droite ou à gauche, en avant ou en arrière, et les gestes qui permettent de le rétablir doivent être instinctifs pour être aussi prompts que les causes perturbatrices. Il n'est pas douteux que ces réflexes n'acquièrent chez les oiseaux un développement qu'envieraient tous les aviateurs ; mais il est certain aussi que la configuration de l'animal lui assure une stabilité remarquable. Le poids du corps maintenu, dans presque toutes les positions du vol, au-dessous de la pression exercée sur les ailes est une première condition générale de stabilité ; si on considère, au moment de son essor, un râle ou un canard, on voit le corps pendre comme un sac au-dessous des ailes qui le supportent. Mais cette attitude n'est pas indispensable, puisque certains oiseaux, comme l'hirondelle, volent en abaissant leurs ailes bien en dessous du niveau de leur corps. Il faut donc, pour ces oiseaux, que l'équilibre soit, à chaque instant, rétabli par des mouvements rapides. L'oiseau possède, en effet, un double jeu de moyens, automatiques et volontaires, pour rétablir l'équilibre longitudinal ou transversal.

Pour le premier, la queue constitue un stabilisateur que l'animal peut manœuvrer à volonté. Il peut en même temps, par le mouvement de sa tête ou de ses pattes, reporter son centre de gravité en avant ou en arrière. Enfin, il lui est loisible de replier ou d'étendre ses ailerons suivant l'inclinaison qu'il entend donner à son corps. Tous ces mouvements sont volontaires ; mais la loi des pressions établie par Avanzini crée, en sus, une régulation automatique : si le corps bascule en avant, l'arête antérieure de l'aile s'abaisse, le vent l'attaque plus obliquement et la poussée de l'air se reporte en avant, tendant par là à rétablir l'équilibre ; l'effet inverse se produit si le corps s'incline en arrière.

Quant à l'équilibre transversal, l'oiseau peut l'obtenir en

étendant, du côté où il risque de tomber, le bras qui porte les rémiges terminales de l'aile; mais en même temps il faut remarquer que les deux ailes forment un angle dont le sommet est tourné vers le bas, en sorte que, si une aile vient à baisser, sa projection horizontale s'accroît et elle acquiert une prépondérance de sustentation qui redresse l'animal.

Si l'on appliquait, d'ailleurs, de semblables raisonnements au bicycliste, ou même au simple piéton, on concluerait que rien n'est plus précaire que leur équilibre. Pourtant, nous savons quelle sûreté on obtient par l'habitude. L'oiseau, lui aussi, apprend à voler. Ce qui est merveilleux, c'est la rapidité de cet apprentissage. Quelques heures suffisent au jeune moineau pour voleter de branche en branche; en quelques jours, il possède à fond la technique du vol, alors qu'il faut de longs mois aux aviateurs pour diriger leurs appareils par temps calme et que le moindre vent risque de les culbuter. Une longue hérédité a façonné le corps de l'oiseau en rendant seuls possibles les mouvements qui sont nécessaires, tandis que l'aviateur hésite entre des centaines de gestes, dont un seul est le bon.

Il faudra encore à l'aviateur une longue expérience pour déterminer les mouvements nécessaires. Ce résultat acquis, il pourra combiner un appareil, analogue au controller des tramways, qui permettra de réaliser, par le jeu de deux ou trois manettes, les combinaisons appropriées à chaque cas. C'est alors, alors seulement, que l'oiseau de synthèse pourra quitter les régions inférieures de l'air et gagner les couches élevées où la force rythmée des vents lui permettra d'éteindre son moteur et de réaliser, sans dépense d'énergie, le vol à voile des grands planeurs.

L. HOULLEVIGUE

UNE GRÈVE

— Entrez. C'est vous, Linière? Asseyez-vous, — dit M. Dehaumont, tandis qu'il griffait d'un grand paraphe nerveux un papier étendu sur le bureau.

Puis, levant sa mince figure glabre, où saillaient sous les oreilles les os maxillaires comme les extrémités d'un arc tendu, il fixa sur son contremaître ses yeux bleu pâle, qui étincelaient.

— J'ai à vous parler, Linière! fit-il d'une voix saccadée. Voici. J'ai reçu tout à l'heure avis du sous-préfet qu'il met de la troupe à ma disposition... « en prévision de désordres », me dit-il. Je viens de répondre pour décliner cette offre.

M. Dehaumont se tut. Le contremaître vit dans ce silence une invite à émettre son opinion.

— Permettez-moi de vous dire, monsieur Dehaumont, que vous avez agi sagement. La population ouvrière de Reims est très excitée. La vue de la troupe exaspérerait les grévistes. Depuis un mois que dure la grève, les voilà devenus plus misérables que jamais : ils sont très montés, ils se disent décidés à tout, même à mourir... Pour venir à bout de gens qui ne craignent pas la mort, ce n'est pas des soldats qu'il faut; c'est de l'habileté, de la prudence, un air de confiance... Au fond, ils ne sont pas mauvais.

Il avait parlé avec fermeté. La perception nette du péril, la conscience que son bon sens de salarié voyait aussi clair dans ces choses, plus clair peut-être sur certains points, que l'intelligence du maître, affranchissaient, à cette minute, son respect inné et sincère pour le riche, le puissant patron, de la timidité ordinaire : son regard droit était sans bravade et sans gaucherie. Les yeux de M. Dehaumont étaient restés fixés sur les yeux de Linière, comme pour y guetter le scintillement d'une pensée secrète. Le contremaître ne vit pas cette méfiance, parce qu'il n'en éprouvait lui-même aucune. Il lui semblait tout simple d'avoir été appelé, d'être interrogé, consulté par M. Dehaumont, qui, tant de fois et dans des circonstances moins critiques, n'avait pas dédaigné ses avis.

— « Ils ne sont pas mauvais » !... Vous trouvez, Linière?... Exemple, ce malheureux Bertin qu'ils ont assassiné, il y a six semaines, à trois kilomètres d'ici!...

Linière, étonné, fit naïvement :

— Mais, monsieur Dehaumont, monsieur Bertin n'a pas été tué par vos ouvriers... c'en étaient d'autres...

— Eh! parbleu, est-ce qu'ils ne se valent pas tous? Engeance féroce et lâche... Plats et obséquieux devant le maître qui est fort, bêtes sauvages dès qu'ils espèrent une curée... Mais je ne les crains pas; et, si je ne veux pas de troupe pour me défendre, c'est afin de leur montrer que je n'ai pas peur.

Linière leva les yeux; et, l'ébahissement l'emportant sur l'habitude de la soumission, il répondit à une question que le maître ne lui posait pas. Il fit, tristement :

— Je ne vous reconnais pas, monsieur Dehaumont... Vous, si bon, si généreux pour vos ouvriers, vous qui payez une pension à la mère et à la femme de l'un d'eux, qui n'est pourtant pas mort à votre service!

— Je suis bon pour ceux qui obéissent; mais, dès qu'ils oublient leurs devoirs et qu'ils se révoltent, je ne les connais plus, et je les traite comme ils le méritent... Ce pauvre Bertin! Il a payé cher ses illusions. Ils demandent à venir chez lui sous prétexte de conciliation : il les reçoit; à peine entrés, ils poussent des cris de mort, et ils le massacrent... Cent contre un!

Il rugit :

— Oh! les misérables!

— Ce fut un très grand malheur, un très grand crime; et rien ne peut l'excuser... C'est quelques mauvaises têtes qui les avaient excités. On leur avait empoisonné l'esprit, on leur disait que des mouchards étaient cachés dans les caves : ils ont vu sortir de chez Bertin le commissaire central, ils ont cru stupidement à un piège... Ils méritent d'être punis rigoureusement, puisqu'ils ont tué. Mais il vaudrait mieux prévenir le mal, redresser les esprits dévoyés... Et puis, enfin, ces ouvriers, ce n'étaient pas les vôtres.

— Je vous dis qu'ils se valent tous!... Tenez, lisez cette lettre insérée dans leur feuille, ce matin : « Le comité socialiste révolutionnaire de M... acclame les justiciers de Reims... »

— Ce ne sont pas les vôtres.

M. Dehaumont le regarda durement.

— Comme vous les défendez, Linière!

— Je les défends contre vous, comme je vous défends contre eux.

— Vous avez tort. Qui n'est pas avec moi est contre moi. C'est le moment de parler net, Linière, de prendre parti.

— Comme vous me dites cela, monsieur Dehaumont!... Est-ce que vous n'auriez plus confiance en moi?

Il chercha les yeux de son patron, qui, devant la simplicité de cette protestation, se dérobèrent. Il continua :

— Vous savez bien que mon parti est pris depuis longtemps : je suis pour la paix... Si vous croyez vos ouvriers solidaires du meurtre du malheureux Bertin parce qu'ils sont des ouvriers, s'ils sont tous les mêmes, comme vous dites, il n'y a plus qu'à fermer votre maison, qu'à fermer toutes les maisons... Après cela, est-ce que la question aura fait un pas?

Cette naïve démonstration par l'absurde calma la colère de M. Dehaumont : la dureté de sa physionomie s'adoucit. Linière, encouragé, continua :

— Vous m'avez toujours permis d'être franc; permettez-moi de l'être encore. Vos ouvriers protestent contre l'abaissement des salaires. Ont-ils raison? ont-ils tort? Je n'ai pas d'opinion là-dessus : cela vous concerne, et non pas moi. Vous êtes le maître : vous seul savez jusqu'où peuvent aller vos concessions. Ils ont leurs droits, mais vous avez les vôtres. Ce qui

importe, et c'est là-dessus que je vous prie de me permettre de vous donner mon avis tout franc, c'est que vous les receviez, c'est qu'on trouve une base de conciliation. Expliquez-leur les choses, montrez-leur les causes de cette diminution, prouvez-leur qu'elle vous est imposée par l'état des affaires. Ils peuvent comprendre cela. Et, lorsqu'ils sauront que votre mesure n'est pas arbitraire, que des conditions nouvelles... la suppression de la prime...

— Là, là! — s'écria M. Dehaumont. — Vous vous moquez de moi, Linière! Pourquoi pas les prendre comme associés, pendant que vous y êtes?... Est-ce là ce que vous leur avez offert, dans vos colloques de cette semaine?

Il s'arrêta, cloua de nouveau sur la figure du contremaître la fixité de son regard ; il y perçut un tressaillement léger, un frisson vague des traits. Alors sa voix se fit plus dure :

— Leur montrer mes livres..., les chiffres de vente... (Un mouvement de fureur le dressa debout : son orgueil de maître gémit sous l'outrage qui le cinglait.) Oh! mais... oh! mais... votre désir de conciliation va trop loin, mon bon Linière! La maison est à moi; j'y ferai ce que je veux, moi seul; et quand je pourrais ramener ces révoltés en leur mettant sous le nez les preuves de ma ruine, je ne le ferais pas, parce que je ne le veux pas.

La table résonnait sous les violences saccadées de son poing. Il se rassit, et, d'une voix sèche :

— D'ailleurs, voici ma décision, et rien ne la changera. Vous allez vous rendre chez ces gens... mais, cette fois, de ma part, en mon nom... Vous leur direz que, par humanité, j'accepte de recevoir trois d'entre eux, pas un de plus. S'ils refusent, leur affaire est réglée : je les chasse, sans rémission... Et dites-leur bien ceci : qu'il n'en vienne pas un de plus. Car voici avec quoi je leur répondrais. (Il tira de sa poche un revolver.) Depuis l'assassinat de Bertin, ce petit joujou ne me quitte pas... Six balles; et j'ai l'œil et la main sûrs... Avant que j'en aie abattu six, les autres seront en fuite, car ils sont lâches... Et voilà pourquoi je ne veux pas de troupe chez moi... je veux leur montrer qu'un patron est de force à se défendre tout seul.

La clarté perçante de ses grands yeux bleus dans le calme

absolu des traits imposa à Linière : un instant, il se jugea très petit, plus petit que jamais, devant cette férocité, cette démence héroïque. Il se leva et dit :

— Je vais m'acquitter de ma mission.

Était-ce l'effet d'une prévention déjà trop enracinée dans un esprit où la hantise de la tragédie récente imposait des résolutions rapides? M. Dehaumont crut observer dans le salut de Linière moins du respect que la lâcheté d'un regard qui fuyait le sien.

— Linière!...

Par ce nom prononcé d'une voix sonore, il voulut redresser ce front qui se cachait, scruter encore une fois l'intention gîtée derrière ce mur. Fidélité? trahison? La question brutale fit trembler ses lèvres. Mais quoi! dire son soupçon, c'était admettre la possibilité d'une telle infamie, c'était donc, jusqu'à un certain point, la légitimer. — Réflexion d'orgueil plus que de prudence : car le sentiment du danger n'effrayait pas cette âme impérieuse, ne faisait qu'exalter sa colère jusqu'au mépris de maître à esclaves rebelles. Du moins sa bouche frémissait-t-elle déjà pour une insulte.

— Linière, je compte sur votre...

Il allait dire : « votre loyauté ». Mais le souvenir des années de fidélité certaine émut son cœur irrité. Il serait toujours temps, plus tard, d'aviser : ou une large, généreuse réparation du soupçon une fois reconnu faux, ou un châtiment exemplaire de la trahison immonde. Il se reprit :

— Je compte sur vous, n'est-ce pas?

Le contremaître s'inclina :

— Je ferai tout ce qui est humainement possible pour qu'on s'arrange. Cela, je vous le jure sur la tête de mon Jean!

A ce nom, qui était toute sa fierté et tout son bonheur, sa voix trembla; et, en même temps, parce qu'il sentait la grandeur des choses qui reposaient sur lui et les périls qui menaçaient, parce qu'il venait de comprendre, à certains mots, à certains accents, les soupçons du maître et qu'il prévoyait bien, pour tout à l'heure, les soupçons des autres, une angoisse le serra à la gorge, lui oppressa le cœur... Ce fut un de ces malaises intenses dont le trouble gagne, de proche en proche, jusqu'aux sources de la vie, et qu'on appelle des pressentiments.

— Ma parole! ils ont tous perdu la tête, — murmurait-il en traversant la cour. — Le patron pose ses conditions, qui sont des balles; les grévistes vont me poser les leurs, qui seront des balles aussi, ou des pierres... Et il ne faudrait qu'un peu de sang-froid d'un côté et de l'autre pour que tout le monde soit content.

Quel chaos d'idées dans son cerveau, d'ordinaire si tranquille! et quel tumulte de craintes dans son cœur optimiste de brave homme!... Comment tout cela finirait-il?... Un pêle-mêle de fantômes obscurs défilait dans son imagination... Un seul point lumineux : l'énergique, l'intelligente figure de son Jean, le brillant élève du lycée, que lui enviaient tous les parents des lycéens, que lui envieraient tous les parents de France et du monde entier, si seulement ils avaient assisté à une distribution des prix, s'ils avaient entendu la voix sonore du censeur, qui retentissait alors dans son orgueil paternel comme un accord triomphal de tous les bruits de l'univers, lancer le nom, dix fois de suite répété, de Linière (Jean)... Linière (Jean)... Linière (Jean)... Ah! quel gaillard c'était que Linière (Jean)!... Il était là, tout près de lui, dans ce grand bâtiment en pierre de taille, qui prenait tout un côté de la rue jusqu'au coude brusque où lui succédaient les bureaux de M. Dehaumont... Une idée jaillit de son âme troublée, un désir irraisonné d'embrasser son Jean tout de suite, tout de suite.

Il venait de tourner de la rue Vauthier-le-Noir dans la rue de l'Université et se trouvait devant une petite porte de bois. Il la poussa, entra chez le concierge, et demanda à voir Jean Linière, élève de philosophie.

Un petit homme lui répondit, d'une voix timide :

— Le parloir est à quatre heures, monsieur.

Linière fut déconcerté :

— C'est vrai.

Il bougonna :

— Avec ça que je ne le savais pas!... Il est deux heures. Parbleu! il est en classe... Eh bien, je ne suis pas la moitié d'une bête!

Il sortit. Aussitôt une inquiétude le prit, à la pensée que Jean s'étonnerait de cette visite faite à une heure indue, que cela lui mettrait l'âme en peine. Il rentra et dit au concierge :

— Ne dites pas à mon fils que je suis venu.

Puis, avec ce scrupule des petites gens, chez qui le sentiment de leur dépendance entretient l'attente de toutes les curiosités indiscrètes, d'où qu'elles viennent :

— Il ne comprendrait pas, n'est-ce pas?... D'ailleurs, ce que je voulais lui dire, je le lui dirai demain : c'est justement dimanche.

Il n'avait rien à lui dire. S'il avait pu le voir, il l'aurait embrassé, lui aurait demandé, souriant déjà de la réponse certaine : « Toujours content de toi, ton professeur? » l'aurait embrassé encore, et serait parti...

« Assez musé comme ça, mon vieux Linière! Allons de ce pas chez ces sauvages, et voyons voir à les apprivoiser. Ce n'est pas si difficile, quand on a du cœur au ventre et la tête bien campée entre les deux oreilles... »

Il savait bien le lieu de réunion où « ces sauvages » associaient les grondements de leurs colères : la grande salle du Bal Rémois, — dans le quartier du Barbâtre, — un hall couvert, très large et très haut, où l'on pouvait faire beaucoup de bruit sans casser les vitres. Il y était venu trois fois, cette semaine, pour les amener peu à peu à l'apaisement, mais n'en avait pas soufflé mot à M. Dehaumont, par une attention délicate qui lui inspirait de garder pour lui tout seul les ennuis de l'effort jusqu'à la certitude du succès, — et aussi par un désir naïf, quand il aurait dans sa main la grande, la bonne nouvelle, d'aviver pour soi-même l'allégresse de l'apporter avec tout l'imprévu de la révélation... Par exemple, il lui fallait renoncer à ce pétillement de joie qui lui chantait d'avance dans la tête et dans le cœur, puisque M. Dehaumont était informé de ses démarches. Même qu'il en avait été interloqué au point de ne savoir que dire!... Et voilà que le patron avait eu comme un air de se méfier de lui... Ça, c'était drôle!... Se méfier de lui? pourquoi? Qu'est-ce qu'il pouvait bien vouloir, lui, Linière, qui ne fût pas le contentement de tout le monde?... Est-ce que le patron lui tiendrait rigueur de ce qu'il accomplissait de vrais prodiges de diplomatie pour lui ramener ses ouvriers?...

Avec cela, l'affaire de l'apaisement ne marchait pas vite. Pas mauvais garçons, pourtant, — sauf une poignée de fainéants tout juste assez honteux de leur paresse pour éprouver un besoin obscur, à peine conscient, de s'en excuser en l'imposant aux autres, et qui braillaient sans conviction, rien qne pour étouffer chez les autres toute velléité de raisonnement et de bonne pensée. — Non, pas mauvais garçons : des égarés, à qui ne manquaient pas, certes, les motifs de plaintes, mais qui, à force de les redire, de les ressasser entre eux, les exagéraient, ne distinguaient plus le possible et l'impossible, se montaient les uns les autres, puis tout seuls, et gâtaient, comme cela, les plus justes jérémiades en menaces stupides d'agression, de mort... Comme si on n'était pas des hommes, de chaque côté!... comme si on n'avait pas tous un bon cœur caché sous des tas de saletés, préventions instinctives, méfiances bêtes, ignorances surtout!... Parbleu! il était payé pour savoir tout cela! Est-ce qu'il n'avait pas été un ouvrier, avec tous les tourments du pain trop cher, du travail de dix et douze heures, avec tous les emballements aussi de ceux qui se sentent victimes et qui, sans vouloir se rendre compte de rien, des soucis qui incombent au patron, ne se refusent à rester des victimes que pour devenir tout de suite des bourreaux?... Et maintenant, est-ce qu'il n'était pas à même de juger le lot du patron, d'en mesurer les avantages et les dangers, la fureur de la concurrence, les prix qui baissent sans qu'on sache pourquoi, et les échéances énormes, qu'on voit arriver, approcher jour par jour, heure par heure, comme des nuages tout noirs, pleins de vents destructeurs et de pluies qui submergent tout?... Ah! s'il était patron, comme l'affaire serait vite réglée! Il leur dirait : « Mes enfants... » Eh bien! à quoi bon marmonner tout cela en pure perte? C'était le moment de le dire, pour de bon, de le redire plutôt, à ces braves gens de mauvais gueulards, puisqu'ils étaient là au Bal Rémois.

Là, ils étaient tous, — ceux du faubourg de Cérès et ceux du faubourg de Laon, ceux de Fléchambault et ceux du Barbâtre; — c'est là qu'ils s'assemblaient, dans une atmosphère épaisse d'alcool, pour crier : « Prolétaires, on vous exploite! » — Il entra dans le petit cabaret qui servait de vestibule au hall. Aucun tapage : seulement trois ou quatre consomma-

teurs, causant paisiblement. Surpris, Linière s'adressa au maître de céans :

— Bonjour, père Jacques. Ils ne sont pas là, les Dehaumont ?

— Ils sont partis, y a pas demi-heure, — fit le gros petit père Jacques. — Ils m'ont dit de dire aux camarades qu'y a réunion chez Boulin, dans l'arrière-boutique... Y a t-i' du bon sens de se cacher comme ça, quand on a le bon droit pour soi ?

Linière se mit à rire :

— Ah ! espèce de socialiste que vous êtes, père Jacques !... Vous leur en voulez de ne pas consommer chez vous, encore plus que de se cacher !

— Ah ben ! ouiche ! V'là huit jours qu'ils ne consomment que de l'eau ! Ils n'ont pas le sou...

Quand Linière fut dehors, une réflexion lui ôta l'envie de rire : pourquoi se cachaient-ils aujourd'hui dans cette arrière-boutique, petite, basse et sombre, où un homme ne pourrait monter sur une table sans s'écraser la tête aux solives ? Linière ne s'effrayait pas des discours à grands coups de gueule · on était content d'avoir fait trembler les vitres, on se grisait de lumière et de bruit, — une griserie pas méchante, qui ne pénétrait pas bien profond dans ces dures écorces... Tandis que chez Boulin, c'était le rendez-vous étroit des résolutions toutes prises, la retraite obscure des idées mauvaises, où les cœurs se pressent les uns contre les autres pour exprimer tout leur fiel.

Boulin, c'était dans la même rue que le père Jacques, à deux cents mètres plus haut : — une rue large, bordée de petites maisons à un ou deux étages, les unes remarquables par des revêtements artistiques où le moyen âge imprimait encore la marque de son mysticisme sublime et grotesque, tout près de la misère vulgaire et sale des autres. — Une voie de soleil et de paix, à peine troublée par quelques cris de gamins, quelques propos de commères ou le tangage sourd d'un tramway chétif. Çà et là, à chaque tournant de rue, un sergent de ville semblait flâner avec indifférence ; mais, si l'allure était placide, l'œil veillait : un appel lancé par l'un d'eux suffirait pour faire sortir des rues avoisinantes une vingtaine de képis qu'on ne voyait pas...

Quant Linière eut poussé la porte du cabaret, le bruit con-

fus qu'il avait perçu du dehors tomba. Il vit quelques gens épars dans la première salle, — postés là, sans doute, comme un rideau de calme pour masquer l'agitation du fond. Hors de la demi-obscurité, sans limites, de l'arrière-boutique, des têtes se tendirent; puis une rumeur commença de gronder, puis quelques chuts.

— Dites donc, Boulin, — dit gaiement Linière à un petit homme sec et bilieux assis derrière le comptoir, — vous ne feriez pas mal d'allumer vos quinquets. On doit verser sa fine champagne dans le goulot du voisin.

Du fond, une voix lança :

— On voit assez clair pour distinguer un espion d'un travailleur!

Linière s'approcha, et, apostrophant Rouget, qu'il avait reconnu à sa voix :

— Eh! Rouget, en tout cas, le travailleur, ce n'est pas toi. Il y a du travail là-bas : qu'est-ce que tu fais ici?... Un espion? Vous voyez, toujours, qu'il n'a pas peur de vous, l'espion : il vient tout seul, sans arme, sans bâton, dans votre tanière.

De ses yeux qui fouillaient l'obscurité, il les regardait, assis sur les bancs, les tables, debout dans les coins, — figures sombres, méchantes; même les bien portantes, celles qui avaient le sang à la peau, noires de haine. — Il regardait cet amas confus de têtes, de casquettes, de feutres mous; et il se demandait où elles logeaient leurs ventres et leurs jambes, dans ce réduit : il y avait juste place pour vingt, et ils étaient bien cent.

Aucun n'avait répondu à la bravade du contremaître. Il reprit :

— L'espion vient à vous avec son cœur et son bon sens. Voulez-vous l'écouter?... Eh bien, est-ce que vous êtes devenus muets?... Vous n'êtes pas beaux, vous savez!... Qu'est-ce que vous avez donc tous? Je sais vos noms, Rouget, Laurencin, Barton, Linard, Dubois, Jantin... Mais je ne reconnais pas vos figures. Ma parole! vous ressemblez à des brigands qui guettent le passage d'une diligence.

— Assez, l'aboyeur du patron!

— Chut! — fit la voix de Rouget.

— Je vois ce que c'est, — reprit Linière. — Vous ne voulez

rien dire : vous avez peur de vous compromettre ; vous aimez mieux que je parle le premier. Eh bien, ça me va : c'est pour vous parler que je suis venu... Boulin, une chope!

Il prit une chaise dans le première salle, s'assit à califourchon, et, d'un ton posé :

— Mes amis, je sors de chez le patron. Il n'a que de bons sentiments pour vous. (Linière mentit avec une effronterie admirable : n'était-ce pas plus sage?) Envoyez-lui trois d'entre vous, qui défendront votre cause. Il vous expliquera ses raisons. Vous vous arrangerez; et demain, au travail!... et du pain pour la femme et les gosses.

Un silence. Puis Rouget, un gaillard robuste, blond-roux, face énergique, et avec cela très malin, comme il le prouvait, en attendant, pour répondre, que le silence des autres assurât bien Linière, l'assurât lui-même de son ascendant, — Rouget lança :

— Trois délégués! Il leur donnera un tas de mauvaises raisons; et, le lendemain, il les f... dehors en les traitant de meneurs... On la connaît, celle-là! Il ne faudrait pas cependant que les patrons nous croient plus bêtes qu'eux... Ma proposition à moi, la voilà. Pas de délégués! Tous ensemble!... Comme ça, pas de boucs émissaires... Et puis, pourquoi des délégués? Nous ne sommes pas des parlementaires, nous autres; nous ne déléguons pas nos pouvoirs. Chez nous, l'un vaut l'autre; et il n'y en a pas un qui pose pour en remontrer à son voisin... Est-ce votre avis, les camarades?

Ah! oui, qu'il était malin, le grand Rouget!... Comme il connaissait cette nature d'hommes, l'espèce d'idées faites pour ces intelligences simples, aux avenues peu nombreuses et claires! Comme il savait faire jaillir de leurs cœurs les colères justes et les fureurs folles!... Et quel surcroît de force à cette éloquence que la vibration profonde qui secoua le grand blond, propageant jusqu'à la chair placide de sa figure le tumulte de son âme!...

Ce fut un tapage sourd, confus, de poings heurtant les tables, de cris :

— Bien parlé, Rouget!... A la bonne heure!... Égalité entre tous!... Vive Rouget!

Et ces grands enfants farouches, — eux qui avaient faim,

eux dont les femmes et la marmaille avaient faim, — se livraient, corps et âme, au nom de l'égalité, à un maître, à celui qui leur ordonnait de mourir de faim...

Les premières paroles de Rouget avaient ébranlé Linière lui-même; et l'idée que M. Dehaumont, en exigeant l'envoi de trois délégués, s'était ménagé des victimes qui fussent des exemples, vraiment cette idée entra dans son esprit sans rencontrer de résistance. L'espace d'une seconde, il eut horreur du rôle qu'il lui parut qu'on lui faisait jouer. Mais l'autre argument, celui qui venait de déchaîner l'enthousiasme des grévistes, le désabusait. Il haussa les épaules.

— Rouget, tu dis des bêtises. Tu voudrais peut-être que le patron vous reçoive à cent dans son bureau. Vous auriez beau être tous plus égaux les uns que les autres, ça ne ferait pas qu'il y ait de la place là où il n'y en a pas... Sans compter que si vous faisiez du boucan comme maintenant, ce n'est pas ça qui avancerait les négociations,

Les ouvriers se taisaient, confiants dans leur Rouget. Celui-ci riposta :

— Bon, accepté!... Alors quelle garantie que les délégués ne seront pas renvoyés?

Linière, très loyalement, hésitait à répondre : il manquait d'instructions sur ce point; et il cherchait dans sa tête une combinaison satisfaisante.

Rouget triompha :

— Là, vous voyez bien, les amis! Parbleu! c'est clair comme le soleil. Livrez vos chiens, les moutons, pour que les loups puissent vous manger à l'aise!

Il rugit :

— Ah! la canaille!

Puis, baissant la voix par prudence, il continua, d'une voix qui grondait monotonement, comme un torrent souterrain :

— Voyez-vous, les amis, ce que c'est qu'un patron dans notre beau régime capitaliste? Voyez-vous comment ça vous traite?... Les bénéfices baissent : au lieu de deux cent mille balles, on n'en gagne plus que cent mille. Il s'agit de rattraper la différence, autant que possible. C'est bien simple : on arrache un ou deux kilos de pain à chaque famille d'ouvriers, et le tour est joué... Oh! il ne vous donnera pas d'explications,

soyez tranquilles : les travailleurs, c'est pas de la même viande que les bourgeois; paraît qu'on l'a pas fabriquée à la même charcuterie... Et quand ça vous étonne, ça, et que vous le dites, on vous regarde d'une façon qui vous enlève l'envie de recommencer.

Rouget s'arrêta pour juger de l'effet produit : ses yeux, à travers les demi-ténèbres, virent les faces tendues vers lui, pleines de vie, de colère et de joie sombre, comme si la voix de l'orateur était le grondement sourd de leurs propres pensées, comme si le camarade, en proférant pour eux le cri de leurs haines, soulageait leurs cœurs oppressés. Alors il poursuivit :

— Et puis, qu'est-ce que ça nous ferait qu'on nous explique les choses, qu'on nous prouve que les bénéfices ne sont pas même de cent mille balles, pas même de cinquante mille?... Quand même il ne gagnerait rien du tout, quand même il mangerait de l'argent!... C'est pas donné à tout le monde de manger de ça : faut en avoir... Nous, nous ne demandons que du pain à manger, et nous n'en n'avons pas... Est-ce que, les années qu'il gagne des trois cent mille, il augmente nos salaires? Est-ce qu'il nous fait nommer des délégués pour leur dire : « Mes enfants, nous gagnons bien plus gros que l'année passée ; et, comme c'est vous qui travaillez, comme c'est votre travail qui me fait riche, vous aurez votre part!... » Peau de balle!... Qu'est-ce qui se souvient ici qu'on ait jamais dit ça?... On vous dira plutôt : « Eh bien, de quoi que vous vous plaignez, les amis? Vous voulez qu'on vous associe? Approchez-vous. Voilà, c'est fait : cette année, je perds cent mille balles, plus cent mille que je devrais gagner; distribuez-vous ça en frères!... » La voilà, leur coopérative : la coopérative pour la misère!... Et quand le patron, au lieu de manger de la pintade truffée, ne peut manger que de la dinde aux marrons, et que son fils ne donne plus que cinq cents balles au lieu de mille, à une p... qui sent bon, vous, les amis, au lieu de manger un kilo de pain, vous n'en mangerez plus qu'une demi-livre, et ceux qui jeûnaient, avant, un jour sur deux, eh bien, ils en seront quittes pour jeûner deux jours sur trois... Et vous supportez ça!

Et le torrent, hors de terre, fit irruption, avec fracas; et à

cette colère toutes les colères présentes s'unirent, et ce fut, dans la sombre arrière-boutique, un cri effroyable d'exécration.

Linière eut peur, non pour lui; il jeta sur la tempête, pour l'apaiser, un appel d'humanité :

— Prenez garde; souvenez-vous de l'affaire Bertin!... Voyons, Rouget, toi qu'ils écoutent, sois raisonnable.

Rouget eut un geste de dédain :

— Eh bien, quoi? Bertin?... parce qu'il est mort?... La mort, ça nous connaît, nous autres : elle vient chez nous tous les jours, avec la faim... Et puis Bertin, il est mort tout seul; nous, quand ça nous prend, c'est à quatre ou à cinq : l'homme, la femme et les gosses. Est-ce qu'on a pitié de nous?

Ce fut parmi les grévistes un soulèvement de toutes les souffrances évoquées, un ouragan de toutes les misères déchaînées sous un vent de haine. Ils étaient debout... Certains vraiment n'avaient pas mangé depuis deux jours, et leurs corps tremblaient de fièvre; d'autres prévoyaient qu'ils ne mangeraient pas demain, et leurs âmes tremblaient de fureur. La houle déjà se précipitait en avant, prête à toutes les dévastations. Linière se dressa debout devant eux, les bras en croix, sublime de courage. Il cria d'une voix tonnante :

— Arrêtez!... Ce soir, vous vous repentiriez; ce serait trop tard... Au nom de vos femmes et de vos enfants...

— Nos femmes, nos enfants! — hurla Rouget. — Qu'est-ce qui les tue? Quand nous gagnons tout juste pour leur apporter à manger, qu'est-ce qui nous crie : « Assez mangé, les ventres plats! Serrez-vous encore un peu!... » Moi, Rouget, il y a trente-six heures que j'ai rien mangé pour que les gosses ne crèvent pas de faim!

Il poussa ce cri d'un accent sauvage, les yeux flamboyants.

Linière allait répondre que, si plus d'un n'avait pas de quoi manger, c'était qu'il avait trop bu : il comprit assez tôt combien le reproche tomberait mal sur ces exaltés. D'ailleurs le cri de détresse lui avait serré le cœur.

— Eh! Rouget, moi aussi, j'ai été ouvrier; et il y avait des jours où je ne mangeais pas, moi non plus... les jours de chômage... pour que mon Jean ait sa pitance... Et puis après, on se tire d'affaire.

— Une fois sur mille! Et puis, si ceux qui réussissent

oublient leurs frères de la veille, eh bien, j'aime mieux pas être de ceux-là.

— Je ne les ai pas oubliés.

— Montre-le donc! Si t'es pas avec nous, t'es contre nous.

Pauvre Linière! Quel terrible écho, pour lui, des paroles que le patron lançait une heure plus tôt!... comme si deux âmes, dont la haine emplissait l'univers, étaient dressées l'une contre l'autre, répercutant par delà les espaces et les choses, mystérieusement, les éclats de leurs mutuelles fureurs... Quelle ingrate besogne que celle des hommes de paix et de bonne volonté!

— Mais enfin, qu'est-ce que vous voulez? quel est votre plan? qu'espérez-vous de vos violences?

— Rien. Nous n'espérons plus rien, nous ne demandons plus rien. Nous ne voulons plus rien qu'une chose : crier notre haine avant de mourir de faim.

Que dire à ces hommes emportés par la folie de la mort, de la mort à donner et à recevoir? Une idée, la plus simple de toutes, traversa l'esprit de Linière :

— Si vous sortez comme ça... la police, la troupe... vous vous ferez tous mettre dedans bien avant d'arriver chez le patron.

Ils s'étaient arrêtés. Linière, encouragé, reprit :

— Tiens, Rouget, viens avec moi; emmène quelques camarades... Tu verras qu'on s'arrangera, à la fin. Tu m'attendras devant la porte, rue Vauthier-le-Noir; j'irai demander au patron d'en recevoir dix ou quinze... pas tous! c'est impossible... et je t'apporterai la promesse que pas un des délégués ne sera renvoyé.

Rouget réfléchit, un instant; puis, se retournant vers les autres :

— Il a raison.

Des grondements s'élevèrent. Rouget, vivement, se jeta vers ceux qui protestaient, et leur dit quelques mots à voix basse. Le silence se fit. Alors Rouget revint à Linière, qui, voyant sa cause gagnée, espérant même obtenir durant le trajet une victoire plus complète, s'était mis à l'écart.

— C'est entendu, — reprit Rouget. — J'en emmène dix avec moi; et, les autres, ayez confiance en nous!

Ils sortirent. Deux sergents de ville et deux agents en bourgeois les suivirent, à quelque distance. Les autres grévistes sortirent à leur tour et se dispersèrent, un par un, ou par groupes de deux, de trois, de quatre, dans tous les sens; très peu dans la même direction que le groupe principal, presque tous remontant le Barbâtre ou s'engageant dans les rues de traverse. Les sergents de ville qui gardaient ces rues ne les suivirent pas, soit que cette dispersion leur ôtât toute méfiance ou qu'elle rendît à leur petit nombre toute « filature » impossible.

Linière, soulagé, gonflé de joie, endoctrinait Rouget et ses compagnons.

— Voyez-vous, les amis, le grabuge n'a jamais servi de rien. C'est pas les patrons qui en profitent, mais c'est pas les ouvriers non plus. Il n'y a que la police qui y gagne... et encore!... Le patron n'est pas si mauvais que vous croyez. Vous verrez qu'on peut en faire quelque chose. Mais pas de violence! oh! pas de violence! A quoi ça mène, la violence?... Vous dites que vous êtes des hommes, tout comme les patrons. Parbleu, c'est vrai! Eh bien, conduisez-vous en hommes, en hommes qui raisonnent, qui comprennent les choses... Est-ce que je n'ai pas été un ouvrier comme vous? est-ce que je ne comprends pas vos revendications? Je sais bien qu'il y a du vrai dans ce que vous dites...

Rouget répondait parfois évasivement, laissant parler Linière. Quand ils furent à l'entrée de la rue de l'Université, qui fait suite à la rue du Barbâtre, Rouget proposa une tournée sur le zinc.

— A la bonne heure! — s'écria Linière. — C'est moi qui paie.

L'idée l'enchantait : allons, on n'était pas loin de s'entendre, puisqu'on avait envie de boire!... Ils restèrent là un bon quart d'heure. Quand ils sortirent, Rouget lança un coup d'œil à gauche, dans la rue de Contray : il reconnut trois grévistes, qui venaient vers eux. Cependant eux-mêmes continuaient leur chemin, lentement, Rouget ayant allégué une douleur soudaine à la jambe. Ils passèrent devant le lycée, tournèrent au coin de la rue de l'Université et de la rue Vauthier-le-Noir... Un coup de sifflet retentit. A ce signal, de tous les côtés, de

toutes les rues voisines, d'un bureau de tabac, de plusieurs cabarets, des groupes convergèrent vers la rue Vauthier-le-Noir. Ils étaient tous là, tous ceux de chez Boulin.

Alors Linière comprit. Une colère le suffoqua, puis une peine infinie. Qu'est-ce qui allait arriver?... Et pas de police!... Il ne vit pas, derrière le moutonnement des têtes rudes et dures, deux agents qui les avaient suivis et qui couraient en quête d'un renfort, — trop tard! — Il ne fallait pas penser à mater cette révolte, dans la rue, où sa parole se briserait sur ces rangées de haines résolues. Il empoigna le bras de Rouget, lui enfonçant les ongles dans la chair :

— Tu m'as trompé; tu les perds tous, malheureux!

L'autre le repoussa :

— Nous nous défendrons!

Puis sa voix se leva, frémissante, dominatrice :

— Vive la grève! Vive la sociale!... En avant! En avant les meurt-de-faim!

Et tous répétèrent :

— Vive la sociale!... Vive la grève!

Quelqu'un hurla :

— A mort le patron!

Et les pas martelèrent le pavé sonore d'une lourdeur brutale et confuse... Ils étaient devant le portail, Linière en tête, décidé à se jeter entre les grévistes et le patron pour éviter une bagarre épouvantable. Les efforts coalisés de toutes ces épaules foncèrent sur la porte, qui résista. Des exclamations furieuses, menaçantes; des cris de mort plus nombreux. Une nouvelle attaque : les deux battants fléchirent, puis cédèrent... Ignorant pourquoi ils étaient là et ce qu'ils allaient faire, et ce qui pouvait se passer, — une insouciance d'enfants poussée par une rage de bêtes fauves les précipita en avant, jusque dans la cour... Linière courait pour les devancer; tous coururent avec lui, parmi d'effrayantes clameurs...

*
* *

Jean Linière et Albert Dehaumont étaient, à dix-huit ans, ce que les lycéens appellent de vieux amis.

A environ six ans de là, M. Dehaumont avait appelé dans

son bureau l'ouvrier Linière, et, dans une de ces allocutions laconiques par où se produisait d'ordinaire son éloquence précise et impérieuse, il lui avait fait part de sa haute estime; en guise de péroraison, il lui annonçait qu'il le nommait contremaître. Linière en éprouva une grande joie d'ordre pratique. Mais ce qui lui causa une satisfaction plus profonde encore et d'espèce plus délicate, ce qui en même temps lui donna l'impression saisissante qu'il venait de monter dans la hiérarchie sociale, ce fut d'entendre le patron lui demander des nouvelles de ses enfants... Le pluriel était hors de propos; mais Linière n'observa pas que l'incompétence de cette sympathie en trahissait la soudaineté.

Il répondit, le cœur tout remué d'orgueil, que son Jean était le meilleur élève de l'école et qu'il avait reçu, l'année dernière, un livret de caisse d'épargne de vingt francs : « Un gamin qui n'avait pas ses douze ans! »

— Je veux le voir, — fit M. Dehaumont avec bienveillance. — Amenez-le moi.

L'affaire ne traîna pas. Le lendemain matin, les deux Linières se présentèrent chez le patron; l'un très ému, — le père; — l'autre, timide, mais calme, les yeux noirs bien ouverts, la tête droite, une tête tondue de petit puritain. Depuis que Monsieur l'Inspecteur l'avait félicité, devant tous ses camarades, « de son travail et de sa conscience », et que Monsieur le Maire l'avait embrassé en l'appelant « mon petit ami », nulle puissance, nul prestige ne faisait plus trembler Jean Linière.

— Il paraît que tu es un excellent sujet, mon petit, — dit M. Dehaumont avec quelque indifférence.

— Je fais ce que je peux, monsieur : c'est mon devoir.

M. Dehaumont regarda ce bout d'homme qui parlait de son devoir, — sans avoir l'air de réciter une leçon, — et semblait posséder cette notion, peu commune, même parmi les adultes, que le pouvoir humain a des limites. Jean soutint ce regard, simplement. Le souvenir de Monsieur le Maire et de Monsieur l'Inspecteur offrait à sa petite personnalité une base ferme, d'où Jean eût assisté, immobile et sans crainte, à l'écroulement de l'univers. Mais il ne s'en faisait pas un piédestal pour jeter de là autour de lui une ombre orgueilleuse : avait-il une intui-

tion obscure de cette vérité que la récompense n'est que le signe matériel du mérite et n'équivaut pas à un droit d'entreprendre sur les autres, sur leurs biens, ni même sur leur admiration? A coup sûr, ce petit Jean était d'une trempe point vulgaire. M. Dehaumont sourit.

— Linière, il faut mettre ce garçon-là au lycée : il n'y perdra pas son temps.

Linière, ivre de fierté, fut un peu dégrisé à ce mot de « lycée », qui éveillait en lui une idée assez confuse d'éducation raffinée et de grosse dépense.

— Le lycée, ça n'est pas pour les enfants d'ouvriers.

— Le lycée est fait pour les enfants intelligents; et votre Jean est intelligent comme deux fils de patron. Je paierai les frais de la pension,

— Oh! monsieur Dehaumont...

— Ou plutôt, non : il les gagnera lui-même: cela vaudra encore mieux pour lui. Qu'il passe l'examen de la bourse.

Alors, prenant l'enfant tout près de lui, d'un geste affectueux, avec une douceur que Linière ne connaissait pas à son terrible patron :

— Mon petit Jean, tu passeras bientôt un examen au lycée. Grâce à ton intelligence et à ton travail, tu seras reçu; et tu seras instruit avec les enfants des riches par des professeurs très savants, sans qu'il en coûte rien à ton brave homme de père. C'est la France tout entière qui paiera pour toi; et c'est toi qui l'auras gagné.

Puis, d'un accent plus grave :

— Que ce soit en même temps pour toi une grande leçon et la règle de ta vie. Écoute-moi bien, et souviens-toi, quand tu seras un homme : ne compte jamais sur les autres, mais sur toi seul, et sache que l'homme n'est vraiment un homme que si par ses efforts, à lui, son caractère, à lui, sa valeur, à lui, il a fait sa vie, lui tout seul.

Il est présumable que l'esprit de Jean n'avait pas la vigueur nécessaire pour suivre ces paroles jusqu'au bout de leur portée. Du moins il les reçut; et autour d'elles, avec l'âge, quelques pensées se levèrent, d'abord rares, puis nombreuses, bulles de plus en plus grosses et vives d'une effervescence où brûlait maintenant toute son âme. Depuis, par une illusion de per-

spective, cette première entrevue avec M. Dehaumont se fixa dans sa mémoire comme une date de sa vie : vraiment il crut que ces propos tenus à l'enfant de douze ans avaient tout de suite créé en lui la foi qu'il avait maintenant dans sa force physique et morale — et ce sentiment si net de sa personnalité, qu'il considérait, très intrépide et pourtant modeste philosophe, non pas, certes, comme la raison d'être du monde, mais comme le point d'élan de toutes ses actions sur le monde.

De cela, il gardait pour M. Dehaumont une reconnaissance fière, qui rayonna tout de suite sur son camarade Albert en affection chaude et tendre. Il aima en lui le fils de cet homme puissant et redouté qui lui avait jadis, tout enfant, redressé le menton d'une main douce et, par ce regard curieux dardé sur lui de près, lui avait révélé à lui-même sa dignité; il aima ensuite le franc camarade, si délicat à ne se jamais prévaloir, devant le fils du serf, de sa noblesse d'argent; enfin, depuis quelques mois, il l'aimait encore plus intimement, — depuis qu'avec Albert il était devenu socialiste.

Car, dans la classe de philosophie du lycée de Reims, il y avait des socialistes, — dix-neuf sur vingt-deux. Des trois restants, l'un, Vaubecour, fils d'un riche industriel, ne combattait pas le socialisme, faute de le concevoir; les deux autres étaient indifférents, celui-ci par dédain des chimères, celui-là par respect timide des choses trop sérieuses. De ces dix-neuf socialistes, quinze l'avaient été dès avant leur entrée en philosophie : besoin réel, ou simulé par snobisme, de secouer la domination trop longue d'une antiquité trop sereine, de respirer en liberté un air trouble, d'entendre, après tant d'analyses de passions mortes, les cris de passions qui vivent; besoin d'idées tapageuses, violentes, où fût à même de projeter ses éclats l'outrance naturelle de leur vocabulaire; besoin aussi, bien compréhensible entre seize et dix-huit ans, d'affirmer une opinion aussi catégorique que peu motivée sur les rapports de l'individu avec l'État; en outre, instinct obscur de générosité. Puis, comme le professeur tournait en ridicule leur présomptueuse candeur, ils acceptèrent ces railleries à titre de persécution qui devaient les affermir dans leur foi; entre eux ils se comparèrent à ces avant-gardes dont c'est la destinée et la gloire de s'offrir en holocauste pour le bonheur de l'humanité.

Tout de suite, ces quinze socialistes de la veille avaient empli l'atmosphère morale de la classe avec le bourdonnement de leurs nobles et inconsistantes déclamations. A côté d'eux pourtant Logeret, Moulins, Linière et Duhaumont demeuraient froids. La réserve de Linière surtout étonnait la majorité; son entêtement à mépriser « leurs vains bavardages » indignait ses camarades comme un outrage au bon sens. Lui, un fils de travailleur, n'être pas socialiste, alors que tant de bourgeois en la personne de leurs fils, — y compris un notaire, un avoué, un marchand de vins de Champagne, un receveur des finances, — débordaient d'enthousiasme pour la cause des prolétaires! Un jour, l'un d'eux — le « receveur des finances » — lui cingla la face d'un : « Renégat! » tout frémissant de sincérité. Il s'ensuivit un échange passionné de coups de poings; après quoi, Linière voulut bien expliquer à l'autre que leur socialisme de pacotille le dégoûtait et qu'il avait pour principe de n'adopter une doctrine qu'en pleine connaissance de cause.

— Est-ce que tu sais ce que c'est que le socialisme? Est-ce que cela t'amuserait, dans le régime collectiviste, de te laisser imposer, tel jour, à telle heure, telle nature de travail ou de plaisir, telle limitation de dépense qu'il plairait au despote? Car ce serait une tyrannie, votre collectivisme!

En manière de conclusion, il le prévint que le premier qui s'aviserait encore de l'appeler renégat passerait assurément un quart d'heure douloureux. Le « receveur des finances » fut dépité, parce que Linière était le meilleur élève de la classe et qu'il ne fallait plus compter sur son adhésion.

La contrainte de tous les instants, les entraves gênant sans cesse le libre jeu de la volonté humaine, voilà ce qui détournait Linière de cette doctrine, dont la générosité exerçait sur lui un attrait puissant. Être libre, éployer au dehors, à condition de n'empiéter sur nulle autre liberté, tout le contenu de son être, exiger des choses toute sa part et rien que sa part, qu'il entrevoyait pour lui très grande, n'était-ce pas la vraie destinée de l'homme, comme c'était celle de la fleur de respirer tout l'air nécessaire et d'exhaler tout son parfum, superbement?

Un jour, — c'était au mois d'avril, — il fut chargé par le professeur d'exposer à ses camarades la théorie de Hegel sur la liberté. Étudiant à ce propos la *Philosophie du Droit*, il y ren-

contra cette idée : « Le vouloir ne prend pas possession de lui-même par la perception du monde extérieur : car la perception est dans le sujet pensant et s'impose à lui. Pour que le moi se sente libre, il faut qu'il s'impose, lui, à l'objet de la perception, et cela en se l'appropriant. Un vouloir véritable ne peut être qu'un vouloir extériorisé. » De ces abstractions obscures, jaillit un éclair, dont les yeux de Linière furent d'abord éblouis : liberté impliquait propriété : pas de liberté sans propriété... Après réflexion, l'éclair devint lumière diffuse et pâle : subtilement le jeune philosophe pensa que c'est au vouloir à créer soi-même sa propriété et que la logique même du droit, d'après Hegel, attribue à une volonté faible une propriété médiocre. Ce raisonnement le contenta; il en fit le centre de sa leçon; et le professeur le félicita sur la solidité de son argumentation.

Mais une inquiétude sourde demeurait en lui; et bientôt le doute prit forme et précision. Était-il vrai que, dans la société présente, chacun possédât un lot à la mesure de sa volonté? N'y avait-il pas des volontés fortes parmi les pauvres, et les millions étaient-ils toujours indices de volontés puissantes? — Sa méfiance de la tyrannie collectiviste (car il ne savait pas discerner socialisme et collectivisme) lui suggéra encore une subtilité d'ordre pratique : la volonté forte, chez le pauvre, ne l'était, sans doute, pas assez : de cela quelle preuve plus éclatante que la médiocrité même de sa projection au dehors? La nature était là, inerte, livrée à toutes les conquêtes; de la part des hommes et de leurs lois, nul obstacle. Dans des conditions si favorables, quelle autre explication raisonnable de la pauvreté que l'impuissance? L'hostilité des circonstances? Mais c'était affaire à l'individu, à sa volonté, de mettre dans son camp les circonstances! On ne pouvait demander aux lois que la neutralité! — Spéculations méritoires chez un si jeune garçon, et qui témoignaient certes d'une faculté d'abstraction rare.

Linière était brave : il n'enfouit pas sa tête entre ses bras croisés pour ne plus rien voir qui ébranlât la sérénité de sa certitude. Il avait déjà cette foi ardente, absolue, dans la vérité, qui suscite toutes les audaces : toute vérité étant bonne parce qu'elle était vérité, nulle recherche capable d'y conduire

ne pouvait être mauvaise. Il consacra tous ses loisirs à étudier des doctrines ennemies de la sienne; noblement il instruisit le procès de ses convictions. Il lut, dans Rodbertus, que les libéraux sont dupes de leur courte vue, que la prétendue liberté économique n'a jamais existé en fait; qu'un état social, quel qu'il soit, est toujours le résidu de législations anciennes, qui limitaient cette liberté, et que le socialisme moderne, en demandant la réglementation du travail, ne fait qu'opposer à ces lois anciennes des lois nouvelles et plus équitables. Les lois anciennes avaient établi des privilèges légitimes, récompense de services rendus, mais maintenant périmés. A ces survivances vaines, il était juste de substituer les droits vivants; il fallait rémunérer, non plus des titres transmis, mais l'activité présentement créatrice. Un rapprochement se fit, dans l'esprit de Jean, entre cette révolution sociale et la révolution politique de 89, naguère racontée par un professeur d'histoire avec enthousiasme. La propriété moderne lui apparut sœur de la noblesse de jadis, l'une et l'autre restes morts, fantômes indûment persistants de privilèges qui avaient été des droits. Puis, dans cette coïncidence, il flaira une duperie : ne l'avait-on pas mis en garde contre ces assimilations factices, sources inépuisables d'éloquence déclamatoire, facile et décevante?

Malgré tout, les idées de Rodbertus, — un réactionnaire, chose remarquable! — affaiblissaient dans l'âme du lycéen l'éclat de son idéal de liberté. Ils n'étaient pas décisifs, ces arguments, — le pauvre philosophe en eût été torturé; — mais qu'ils fussent même spécieux, que ce collectivisme exécré possédât de vraies armes contre la souveraine, la toute vénérée liberté, Linière s'en affligeait. Et il ne voyait pas que cette tristesse était l'aube pâle et mélancolique d'une conversion. Il ne vit pas davantage que ses causeries avec ses camarades, surtout avec Dehaumont, insensiblement, prenaient un aspect de prosélytisme, et que la lumière, ayant franchi l'horizon au-dessus de lui, autour de lui s'élargissait, devenait plus intense. Ce n'est qu'en pleine splendeur rayonnante qu'il prit conscience de son socialisme. Le 17 juin, après l'étude du matin, comme on se rendait au réfectoire deux par deux, Linière dit à Dehaumont, avec ivresse :

— Mon vieux Dehaumont, j'ai sauvé la liberté!

— Non?...

— Je t'expliquerai cela pendant la récréation.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Ce serait trop long.

A table, il dévora tout ce qui passait sur son assiette avec une gloutonnerie insolite et désintéressée : car son cerveau, envahi par un tumulte de joie, ne s'ouvrait pas aux sensations que lui dépêchaient les papilles de son palais. Il ne prononça pas une parole, la tête dans son assiette pour manger et, durant les intervalles des plats, dans l'infini. Cliquetis de vaisselle, grincements de fourchettes, remuements de pieds, bavardages, il ne perçut rien de tout cela. Le repas terminé, sa joie s'exalta. Ils sortirent du réfectoire deux par deux, traversèrent une cour, s'arrêtèrent dans la cour des grands; et un claquement de mains du répétiteur les dispersa.

— Viens! — dit Linière à Dehaumont.

Ils s'adjoignirent les deux autres membres de leur groupe; et l'on se mit à marcher d'un bout de la cour à l'autre, deux avançant, deux reculant, jusqu'à ce que la rencontre du mur forçât d'avancer ceux qui reculaient, et ceux qui avançaient de reculer.

— Mes amis, j'ai sauvé la liberté. Nous restons des hommes libres, quoique socialistes... ou, plutôt, parce que socialistes! Quand je dis que j'ai sauvé la liberté... c'est Hegel qui l'a sauvée... J'ai lu, ce matin, de dix heures à midi, un passage de sa *Logique* : une révélation! Jugez-en.

Et il martela ses explications d'une voix lente et nette :

— Je résume. Les rapports économiques entre les hommes sont régis par une loi naturelle, comparable à celle qui préside aux rapports des mondes : c'est une loi de gravitation. Les unités humaines exercent les unes sur les autres des actions, des pesées, d'où naît un certain mouvement et un certain équilibre, analogue à celui du système solaire. Le soleil économique, c'est l'État; les individus parcourent autour de lui des orbites, déterminées par leurs masses, c'est-à-dire par leurs besoins et leurs richesses. Ainsi les richesses s'accumulent chez certains individus en raison de leurs richesses acquises, comme la matière cosmique autour de certains noyaux en raison de leur poids et de leur vitesse. La répartition prétendue

libre des richesses est donc un phénomène purement fatal, si bien qu'on pourrait à la rigueur en calculer d'avance toutes les phases... Vous voyez! là où l'on croit vulgairement qu'il y a liberté, il y a réellement fatalité, soumission de brute à la nature des choses, des choses sociales, j'entends de l'état social, donc de lois surannées et déchues... Par bonheur, nous ne sommes pas matière brute : notre intelligence, qui a corrigé la nature sur tant de points, peut et doit la corriger en cela. Le lui défendre? autant défendre à l'homme d'allumer une bougie la nuit, sous prétexte que la nuit est conforme à la nature!... Et voilà la liberté introduite dans l'aveugle fatalité. Les lois du laisser-faire sont pur mécanisme, et la vraie liberté naît de la réglementation. Le socialisme dompte le mécanisme par l'intelligence; et, ce faisant, c'est lui qui crée la liberté. Voilà!

— C'est superbe! — fit Moulins.

— C'est lumineux! — constata Dehaumont.

— Rappelez-vous — intervint Logeret — l'argumentation bizarre de Stuart Mill dont je vous parlais l'autre jour. Son idée, que les riches, inéluctablement, deviennent de plus en plus riches, et les pauvres de plus en plus pauvres, rentre dans la loi de Hegel et la confirme.

— Il est certain — observa Dehaumont — que les faits donnent raison à Stuart Mill : un million se quadruple plus vite que dix mille francs, et l'on passe plus facilement de la pauvreté à la misère que de l'aisance à la pauvreté. La théorie des noyaux prédestinés explique ces faits en apparence incompréhensibles.

— Ah! tu avoues donc — s'écria Logeret, en riant — que tes millions sont injustes!

— Pas du tout, puisqu'ils ont été acquis conformément aux lois et à l'honnêteté! Ce que j'avoue, c'est qu'une loi qui les empêcherait de continuer à croître dans les mêmes proportions ne serait pas inique.

— A la bonne heure! — dit Linière. — Dehaumont, tu as de la méthode, et tu es un saint. Je ne craindrais pas un parlement composé tout entier de riches semblables à toi.

Le jeune Logeret, précocement sceptique, corrigea :

— Sauf un pauvre, qui ne serait pas inutile pour leur

rappeler de temps en temps que tout le monde n'est pas riche.

— Il faudra communiquer la découverte de Linière à Vaubecour.

— Si tu crois le troubler!... Sa façon d'ignorer le socialisme me donne le vertige. Quand nous causons de cela, il vous a de ces regards étonnés dont la candeur fascine. Ma parole! à ce moment-là, il me semble que j'ai été dupe d'une fantasmagorie, et que jamais le mot socialisme n'a volé sur les lèvres des hommes. Si jamais le grand incendie éclate!... fasse le ciel que ne pas!... Vaubecour brûlera sans savoir pourquoi.

Lorsqu'ils rentrèrent en salle d'études, à une heure et demie, nos socialistes nouveaux avaient l'esprit peuplé de pensées graves, mais si remuantes qu'elles entretenaient en eux cette agitation qui est la gaieté des sangs jeunes.

A quatre heures, un roulement de tambour ouvrit avec une simultanéité merveilleuse, en bas sous les marquises, en haut sur la galerie du premier étage, toutes les portes ; et des volées de jeunes garçons s'élancèrent, sans regrets apparents, de l'ombre des classes dans la clarté. — Le gravier de la cour resplendit en sa blancheur poudrée d'or : au milieu, les feuillages de quelques marronniers laissent tomber une oblique pluie d'ombre, délicieuse. Le grand ciel bleu, fleuri de soies pâles et nacrées, coupé par les arêtes vives de la chapelle et de petites maisons aux toitures capricieuses, répand sur les choses une joie vaste. Déjà quelques élèves, en manches de chemise, lancent dans l'air un ballon, le poursuivent, le relancent ; et le bruit sourd des poings heurtant le cuir tendu ponctue, d'instants en instants, les exclamations, les rires, les crissements des cailloux.

Linière, Dehaumont, Logeret, Moulins gravement se promènent, deux avançant, deux reculant, sous la menace du ballon. La laideur intelligente de Linière s'anime d'un surcroît de vie ; sous son front trop haut, carré et dur, ses yeux noirs semblent jeter des étincelles de cette vérité dont l'éclat illumine son âme. La fierté de l'avoir découverte affermit le sentiment qu'il a de sa domination sur ses amis ; cette nouvelle preuve qu'il est né pour commander l'enchante ; nulle vanité, d'ailleurs, que ce qui en suit, inévitablement, tout exploit

d'une force intacte et d'une intelligence fraîche. A côté de lui, Dehaumont; un peu moins grand, de musculature solide et fine, le sang rose près de la peau, des yeux gris énergiques. Très riche, il a des doutes sincères et touchants sur la légitimité originelle des grosses fortunes et reconnaît à la métaphysique, mais à elle seule, le droit de corriger l'erreur séculaire. Moulins, dont la famille possède une large aisance, est un reflet assez net de Dehaumont; et Logeret, fils d'un pharmacien de campagne, un reflet de Linière. Tous quatre, malgré l'inégalité de conditions, parfaitement unis dans leur bonne volonté exempte de toute envie, de toute défiance réciproque.

Vaubecour passe auprès d'eux. On l'appelle, on l'instruit de la doctrine hégélienne, non sans ironie. Il écoute avec complaisance, même avec intérêt : la simplicité de l'idée, l'ingéniosité de la comparaison le séduisent en l'amusant; mais, aussitôt que dans la conclusion surgit le mot « socialisme », sa physionomie se transforme : il a reconnu, au terme de la jolie route, le traquenard. Ses sourcils se sont froncés; et sa voix sourde, cotonneuse, toujours la même dans la placidité et dans l'indignation, dit ces mots :

— Vraiment vous me faites de la peine, de pactiser encore avec les assassins.

— Quels assassins? — se récrie Moulins, naïvement.

— Eh bien, ceux de Bertin... Tu as des lacunes de mémoire étourdissantes, Moulins. Dirait-on pas que Bertin a été assassiné au pôle Nord?

— Tiens! Vaubecour qui s'emballe sur la question sociale!... Tu y crois donc, maintenant?

— Il s'agit bien de question sociale! Je vous parle d'assassins.

— Un crime ne prouve rien contre une idée, — répliqua Dehaumont bravement, — pas même contre l'idée qui l'a suscité.

— Mon cher, je ne comprends pas les énigmes. Mais je constate que l'odieux attentat de ces misérables ne te cause aucune colère; de ta part, Dehaumont, vraiment cela me stupéfie. Tant pis pour toi, et pour vous tous!... Cependant les autres ne me rebattent plus les oreilles de leurs « justes revendications ». Le meurtre de Bertin leur a ouvert les yeux.

Un idéologue jeune ne se laisse démonter par aucun assaut : la fidélité aux idées lui paraît le plus saint des devoirs, et, s'il la pousse par hasard jusqu'à l'apparence du cynisme, il ne s'en aperçoit pas. Linière répondit tranquillement :

— Dis plutôt qu'il leur a clos le bec... Et, comme ils n'ont jamais eu de socialisme qu'au bout du bec...

A ce moment, il reçut le ballon sur la poitrine; il faillit tomber. Mais il ne désira pas châtier le coupable : il avait une telle provision de mépris pour la sotte apostasie de ses camarades et pour les propos de Vaubecour, que le ballon en bénéficia. Déjà il continuait :

— Je te prie de te bien persuader que la perte des Mostier, des Brégny, des Bourrien et autres Dupont de même bois ne mettra pas le socialisme en grand deuil. (Il haussa les épaules.) Quelle idée n'a été arrosée de sang? et qu'est-ce que cela prouve contre elle? Dehaumont avait raison tout à l'heure... Et j'ajoute qu'une idée, bien comprise, ne peut pas, tu entends, Vaubecour, ne peut pas engendrer de crimes. L'idée est harmonie, ordre, paix; c'est l'instinct qui est scélérat, l'instinct, c'est-à-dire l'ignorance... Il faut instruire le peuple... non pas seulement lui apprendre à lire et à écrire, mais surtout à penser.

Il termina par cette phrase d'une profondeur et d'une ingénuité extraordinaires :

— Du jour où l'on aura dit clairement aux travailleurs que le régime dont ils souffrent est l'effet d'un mécanisme moral aussi fatal que le mécanisme physique, mais qu'on peut corriger ce mécanisme, y introduire la justice par la liberté, et la liberté par des lois d'État, rien que par des lois, alors plus de haines, plus de révolution : ils collaboreront avec nous, pacifiquement, à la réalisation de leur bonheur.

Vaubecour avait ouvert de grands yeux, et les ouvrait encore : sans doute, il attendait un supplément d'explications. Ne le voyant pas venir, il dit :

— Vous n'avez pas vu Brégny? Est-ce qu'il est retourné à l'infirmerie? Il faut que je lui réclame mon *Histoire naturelle*.

Quand il se fut éloigné :

— Quelle huître! — déclara Dehaumont.

— Pas de sa faute, — fit observer Linière; — il lui manque un sens.

— Et c'est le bon!... Bien sûr que, depuis la mort de ce pauvre Bertin, grève signifie pour lui complot de bêtes fauves : il a l'intelligence éminemment unilinéaire.

— A propos, — fit Logeret, — votre grève, à vous, comment va-t-elle?

— Je pense qu'elle tire vers sa fin, — dit Dehaumont. — Tu sais, mon père ne me raconte pas facilement ses histoires. Tout ce que je sais, c'est qu'hier soir il n'avait pas l'air content. Il a le sang très vif; et, avec cela, d'un nerveux!... On s'arrangera certainement : mon père n'est pas si méchant qu'il s'en donne la mine. Et toi, Linière, ton père a peut-être la confidence moins rare?

— Je n'ai pas vu mon père depuis dimanche. Il m'a paru très optimiste. Selon lui, on coupera la poire en deux : ton père rétablira les anciens salaires et les ouvriers travailleront une demi-heure de plus. Avant trois jours, l'affaire sera réglée comme il le souhaite, ce brave cœur! (Il sourit.) Vaubecour verra que toutes les grèves ne finissent pas en explosion de férocité et que l'humanité en marche vers le bonheur ne laisse pas derrière chacun de ses pas une flaque de sang.

Il se grisait de ses paroles. Un souffle d'amour fraternel gonfla sa jeune poitrine; ses trois amis symbolisèrent un instant pour lui l'humanité entière; un élan l'entraînait vers eux, il eût voulut les étreindre dans ses bras, surtout Dehaumont. Il le regardait avec une tendresse enthousiaste : vraiment, ce fils de millionnaire, qui demandait des lois contre ses millions, sans pose, avec le calme d'une conviction raisonnée, avait de la grandeur. Linière lui mit la main sur l'epaule, et, d'une voix qui tremblait d'émotion :

— Dehaumont, et vous, Logeret, Moulins, jurons entre nous d'être unis à jamais, même loin les uns des autres, dans la cause sacrée que nous avons choisie librement après de longues et loyales réflexions, et, quels que soient les événements qui puissent nous décourager, de rester attachés à la justice des choses, toujours plus puissante que les égarements des hommes. Quatre bonnes volontés tenaces peuvent redresser le monde.

Comme ils n'étaient pas des assidus des théâtres où l'on joue *Guillaume Tell,* ils ne discernèrent pas dans la circonstance ombre de ridicule. Ils étaient très émus, au contraire, la gorge

un peu serrée, comme si cette parole, d'un rude coup d'aile, les eût transportés trop soudainement de l'enfance dans la vie virile.

A peine, redescendus de ces hauteurs lyriques, étaient-ils rentrés dans la familiarité de leurs propos quotidiens : on entendit un crépitement de pas enchevêtrés qui semblait venir de derrière la chapelle. Ils s'approchèrent, l'oreille tendue. Ce furent d'abord des cris sourds, confus, intraduisibles, dont le brouhaha allait croissant. Puis un fracas sec, comme d'une porte qui se brise... Des cris encore, de note lugubre : on eût dit un soulèvement d'échos hurlant à la mort... Une détonation... Un silence de cimetière... Puis, parmi un nouveau tumulte de pas battant la terre lourdement, des vociférations terribles... Une nouvelle détonation... Les cris devinrent plus distincts :

— A mort, à mort!... Linière le martyr... vengeance!... le martyr du peuple... Dehaumont... à mort, l'assassin!... Il faut venger Linière... A mort Dehaumont!

Le sang de Linière et de Dehaumont s'était glacé ; les deux amis, en proie à une angoisse inexprimable, n'osaient se regarder ; et tous les élèves, accourus de tous les points de la cour, les regardaient. Curiosité puérile, terreur, pitié sans objet précis, c'était, chez tous ces enfants, un chaos de sensations violentes, folles, obscures. Les cœurs se gonflaient ; aux yeux de certains, des larmes déjà tremblaient. Le répétiteur, atterré lui-même, ne songeait pas à éloigner de là ce troupeau d'âmes désemparées. Une horreur tragique planait sur la cour désertée, sur la palpitation silencieuse de ces attentes éperdues...

Et toujours ce même cri, tantôt sourd, tantôt éclatant, jaillissait de la confusion mystérieuse :

— A mort!... à mort!...

Derrière les élèves une voix impérieuse sonna :

— Mes enfants, rentrez immédiatement en étude.

C'était le censeur. Il bouscula le répétiteur, lui demanda, avec un fort accent méridional, s'il y avait du bon sens à laisser ainsi des enfants tout près d'un tel scandale. Les élèves, en trois groupes, regagnèrent leurs salles d'étude, cependant qu'ils entendaient le choc dur et dru d'un pas de course sur le pavé de la rue : cela évoquait dans leurs mémoires une vision de pompiers parmi des volées de tocsin... Mais

Linière et Dehaumont... quelles ténèbres haletantes dans leurs âmes! Que se passait-il? Ils ne savaient pas, ne comprenaient pas, ne pensaient pas... Des poussées de sang battaient leurs veines, brusques, courtes, déréglées, au rythme saccadé de leurs cœurs. Ils étaient affreusement pâles. Ils n'ouvrirent devant eux ni cahier ni livre. Assis à côté l'un de l'autre, d'instinct ils se tenaient écartés. Dans toute la salle, pas un chuchotement, pas un mouvement; une paix morne. Au bout de quelques instants, le censeur entr'ouvrit la porte et appela Dehaumont. Bientôt après, il revint, lança le nom que tous attendaient :

— Linière!

Linière était appelé chez le proviseur. Il traversa une cour, puis une autre, grelottant au soleil, ne reconnaissant plus les choses sous la teinte innommable qu'y répandait son âme perdue d'angoisse. Il monta quelques marches, s'avança jusqu'au fond de l'antichambre, frappa.

— Entrez!

Le proviseur, debout près de la fenêtre d'où il avait vu venir Linière, fixait sur lui des yeux noyés de larmes. Il s'approcha :

— Mon cher enfant, un grand malheur est arrivé. Dans une bagarre de grévistes, monsieur Dehaumont... ainsi que votre père... ont été tués.

Linière chancela; mais, tout de suite, comme le proviseur s'élançait vers lui, il eut une attitude droite, rigide : son cœur, après une secousse violente, était foudroyé.

— Madame Dehaumont a fait chercher son fils. J'ai envoyé aux informations : dès que vous pourrez voir votre malheureux père, je vous le ferai savoir... Vous n'avez plus de famille, mon pauvre enfant; vous en trouverez une autre parmi nous, qui vous estimons et qui vous aimons... Du courage, mon cher... mon pauvre enfant!...

Et il reçut dans ses bras le grand garçon qui sanglotait.

*
* *

Ce dénouement de la grève Dehaumont, si peu de temps après le meurtre de Bertin, provoqua dans la ville une émotion énorme. Les journalistes de Reims, des reporters parisiens,

choisis parmi les plus habiles, « interviewèrent » tous les témoins de la tragédie, même les plus humbles, même ceux qui ne savaient que ce qu'on leur avait dit. Les renseignements les plus clairs furent fournis par le caissier de la maison Dehaumont :

— J'étais à ma caisse lorsque j'entendis un tapage inaccoutumé du côté de la rue Vauthier-le-Noir. Au même instant, j'apprends que je suis mandé chez monsieur Dehaumont. Tous les employés des bureaux furent bientôt réunis dans son cabinet. Monsieur Dehaumont semblait très nerveux, mais nullement effrayé. Il nous dit, avec un calme qui nous remplit d'admiration, quoiqu'il parût un peu contraint : « Je vous ai fait venir pour vous tranquilliser. Il n'y a aucun danger. Restez chacun à votre poste. Je me charge, à moi tout seul, de mettre à la raison ces énergumènes. » Il ajouta, en souriant : « Par exemple, je ne féliciterai pas Linière de son adresse... » Puis il se reprit, sans sourire cette fois, les traits contractés par la colère : « A moins que lui-même... Ou plutôt, non; je ne veux pas croire cela. Et pourtant je sais qu'il a eu plusieurs entretiens, cette semaine, avec les meneurs; et, tout à l'heure encore, il les défendait devant moi, avec un acharnement!... Et puis, c'est si tentant, la députation!... »

» Pas un de nous n'avait soupçonné cette méfiance de monsieur Dehaumont à l'égard de Linière. « Allez, — nous dit le patron, — et ne bronchez pas. Vous verrez tout de suite comment un homme résolu sait dompter la canaille... » Nous ignorions tous quel était son dessein, et nous obéîmes : personne n'osait lui désobéir... Pendant que nous rentrions dans les bureaux, monsieur Dehaumont s'était avancé sur le perron. Tout à coup un fracas se fait entendre. Je cours vers la fenêtre, et je vois la porte s'écrouler et des hommes qui se précipitent dans la cour. Je m'élance pour secourir monsieur Dehaumont; d'autres arrivent en même temps. Nous le supplions de se retirer, de faire fermer les portes et d'envoyer chercher la police. Il nous répond avec un sourire qui me fait froid dans le dos : « Non, laissez-moi. Ces gens-là s'imaginent qu'ils vont avoir affaire à un mouton comme Bertin... Pauvre Bertin! vous allez voir comment on le venge... » Tout à coup il pousse un cri de fureur : « Ah! cette fois, je suis sûr : il

ose montrer sa face... Oh! le misérable!... » Et, avant que personne de nous ait eu le temps de s'y reconnaître, de comprendre son cri, de faire un mouvement pour arrêter sa main, il braque sur la foule des grévistes, qui se ruait vers nous, un revolver qu'il tenait tout prêt dans sa poche. Un coup de feu retentit... Le tumulte était tel que nous ne savions pas ce qui s'était passé. C'est depuis, seulement, que nous avons appris que c'était Linière qui avait été visé et tué... Il y eut un instant de stupeur parmi les grévistes. Si l'un de nous avait pu conserver son sang-froid, on aurait entraîné de force monsieur Dehaumont; mais nous étions affolés... D'ailleurs, qui sait? même si nous avions osé porter la main sur lui, il ne se serait pas laissé faire... Les cris avaient recommencé. Les grévistes étaient accourus vers nous, et l'un d'eux, — c'était Rouget, — s'avançant tout près, tira à bout portant sur monsieur Dehaumont, qui tomba... L'un de nous, je ne sais qui, le prend dans ses bras, l'emporte dans la maison, et nous fuyons...

» Pendant ce temps-là, une compagnie d'infanterie arrivait : le concierge avait eu la présence d'esprit d'aller chercher du secours. Malheureusement, c'était trop tard. On m'a dit que les grévistes, effrayés de leur crime, ou satisfaits de leur vengeance, s'étaient rendus à la première sommation.

— C'était bien Linière qui était à la tête des grévistes?

— Il était, en tout cas, parmi les premiers, puisque la balle de monsieur Dehaumont l'a atteint... Et c'était lui, — je le comprends maintenant d'après les paroles que monsieur Dehaumont avait prononcées peu avant et qu'il prononça au dernier moment, — c'était lui que le patron avait visé... D'ailleurs nous sommes tous très surpris de la conduite de Linière, qui passait pour un contremaître fidèle et dévoué. Monsieur Dehaumont avait-il eu des renseignements particuliers, précis, sur sa trahison? ou bien y a-t-il eu une effroyable erreur?... L'enquête fera la lumière sur ce point. Tout cela est affreux. Reims va se trouver pendant longtemps sous un véritable régime de terreur...

JULES MOOG

MÉMOIRES

SUR

LA COUR DE LOUIS XIV[1]

(1673-1681)

III

On ne veut à la Cour que des personnes humbles et sans dessein caché. Les princes de Savoie et de Lorraine et les autres princes de grande maison, qui ont été dangereux à la couronne par les guerres civiles qu'ils ont fomentées et par leurs factions, sont réduits maintenant à vivre comme de simples et malheureux chevaliers. Les princes du sang eux-mêmes ne sont pas mieux partagés; on ne leur laisse qu'une simple distinction à cause de leur naissance; quant au reste, et pour les affaires, il n'y a que les ministres qui soient traités largement. Je voudrais que vous vissiez la cour; c'est une vraie confusion d'hommes et de femmes; on laisse entrer partout les personnes connues. nomme la nation est de caractère plutôt léger, c'est un mélange de gens et un bruissement continuel, si bien que le duc de Pastrana me dit un soir : « Mais, monsieur, ceci est un vrai b..... »!... Par contre le cardinal Maldachini, lorsqu'il vint en

1. *Published August fifteenth nineteen hundred and eight. Privilege of copyrigt in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

France pour la première fois, en voyant les chevaliers et les dames ensemble, s'écria : « Oh, quelle cocagne! oh, quelle cocagne! »... Je vous dirai qu'il n'y a pas de pays plus turbulent que celui-ci. Comme ils sont d'un tempérament sanguin, chaque ménage est en révolution ; il n'y a ni maison, ni biens, ni famille, ni honneurs qui soient durables. Vous vous levez le matin sans savoir ce qui sera de vous le soir ; tout est dans les mains de la Providence. A part les ministres à la Cour et quelques bourgeois en ville, les autres mangent un peu partout, toujours en mouvement comme les bohémiens. Il y a à Paris plus de vingt mille gentilshommes qui n'ont pas un sou et qui subsistent pourtant par le jeu et les femmes, ou qui vivent d'industrie. Aujourd'hui ils vont à pied et le lendemain en carrosse. Pour les jeunes gens insouciants, c'est ici le plus beau pays du monde.

A entendre parler les Français les plus qualifiés, chacun ne tient pour bonnes que la famille du roi et la sienne propre ; pour le reste, ils se reprochent toujours les uns aux autres quelque défaut. J'ai connu un généalogiste nommé Bouchet[1] : les meilleures maisons, à ce qu'il me disait, étaient celles qui lui faisaient des présents. Beaucoup le visitaient, parce qu'il avait une très belle fille et que la mère savait faire valoir la marchandise.

Un autre généalogiste, nommé d'Hozier, était aussi renommé; mais il n'avait pas une femme comme Bouchet qui fît aller le métier; c'est pourquoi on le voyait souvent à la Cour dire tantôt à l'un tantôt à l'autre qu'il avait de vieux contrats de mariage datant de deux cents ans, et il établissait des parentés entre les courtisans comme il voulait. Il travaillait pour un certain maître d'hôtel du roi, nommé du Rieu, lequel donnait quatre mille francs de pension au chevalier du Rieu, afin qu'il lui laissât porter ce nom. Ce maître d'hôtel avait été laquais ou fils de laquais, et s'était enrichi en étant domestique d'un commis. Il y en avait quatre autres qui avaient été laquais dans la maison d'un financier ; l'un est resté portier, mais les

1. Jean du Bouchet, généalogiste et historiographe, né en 1599, mort en 1683, auteur de plusieurs ouvrages importants sur la *Véritable origine de la seconde et troisième lignée de la maison de France*, sur l'*Histoire généalogique de la maison de Courtenay*, etc.

trois autres ont fait fortune et particulièrement Frémont[1] qui est le plus riche de Paris. J'ai entendu Gremonville décrier la condition de Frémont et cependant le maréchal de Lorges a épousé sa fille, parce qu'elle avait 400 000 écus, outre 500 000 francs donnés pour être capitaine des gardes du corps.

Toutes les charges de la Cour sont vénales, et celles de la guerre aussi; les Français se ruinent à l'envi pour les avoir; et s'il leur revient un coup de mousquet, ils perdent la vie et l'argent que vaut la charge; ainsi, leurs fils vont à l'hôpital. L'ambition est la plus grande passion des Français... Mais les seigneurs qui restent en province vivent dans l'obscurité; un soldat de la garde ayant assassiné son seigneur, le marquis de Châteaumorand, qui se tenait toujours dans ses terres, et l'affaire étant venue devant le roi, celui-ci dit : « Je connais la maison de Châteaumorand, mais non le marquis; certainement c'était quelqu'un de peu, car il ne venait pas à la Cour et n'allait pas à la guerre ». Et le soldat se disculpa sans peine.

Le marquis de Boufflers me conduisit au prince de Condé, qui me recommanda de le voir souvent. Je le trouvai universel et instruit en tout, recherché dans son langage, et digne de cette renommée qu'il avait; il a les yeux brillants, et la vraie physionomie d'un aigle; il est goutteux dans tous ses membres, a un extérieur inculte, la barbe pleine de tabac et les cheveux gras; il a l'air d'un brigand, et effectivement il n'a pas manqué autrefois de piller provinces et royaumes.

Les grands ont peur du roi, comme les écoliers de leur maître. En somme, les grands vivent aujourd'hui sous le roi comme autant de novices sous un père directeur.

*
* *

1680.

Le mariage du Dauphin avec Victoire-Marie, fille de l'Électeur de Bavière, fut conclu[2]. La négociation avait été

1. Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil, garde du trésor royal. Sa fille, que Bussy-Rabutin appelle la « fille d'un laquais », épousa en 1677 le maréchal de Lorges. C'était, dit madame de Sévigné, « une très jolie femme. On l'a élevée comme devant être un jour une grande dame. La fortune est jolie ». (*Lettres de madame de Sévigné*, édit. Monmerqué, IV, p. 395.)

2. Le mariage du Dauphin fut célébré le 7 mars 1680.

commencée du vivant d'Adélaïde de Savoie, électrice mère. Il y eut des craintes de rupture. En Bavière, se trouvait le cardinal d'Estrées qui voulait que le jeune Électeur épousât la seconde fille de Monsieur, car l'on craignait qu'il n'épousât la fille de l'Empereur. On parla aussi de celle-ci pour le Dauphin. La reine la désirait pour bru, étant elle-même nièce de l'Empereur; si le roi avait eu le dessein de garder une paix perpétuelle, il aurait suivi ce conseil...

Les raisons qu'on donna pour ne pas choisir comme Dauphine la fille de l'Empereur étaient qu'elle boitait, s'étant cassé une cuisse en tombant, qu'elle était trop jeune, que le roi voulait promptement des enfants, et ne voulait pas manquer de parole à la Bavière. Mais la vérité était qu'on n'aimait pas l'Empereur, parce qu'il avait mis obstacle aux progrès du roi en Hollande par la guerre d'Allemagne.

Quant au Dauphin, il prenait femme comme il prenait la leçon, quand il était écolier; Joyeux, son premier valet de chambre, ami de madame de Beauvais, laquelle avait donné au roi la première leçon d'amour, reçut l'ordre de l'instruire. Quand il était jeune garçon, il était plus vif; comme il demandait à quel âge son père fut roi, quelqu'un lui ayant répondu *à quatre ans*; il s'écria : *O quelle belle chose!* A présent, il ne paraît plus rien de cette vivacité. S'il venait à régner, peut-être il ressemblerait à son père. On dit que le Roi, lorsqu'il était jeune, était moins éveillé encore que son fils.

La Dauphine, dès qu'elle fut arrivée, me parut bien instruite de la Cour, flatteuse, complaisante aux désirs du roi, comme si elle avait été élevée en France; tous accouraient auprès de cette personne nouvelle; on recherchait les charges de sa maison de préférence à celles de la reine. La duchesse de Richelieu[1], qui était dame d'honneur de la reine, le devint de la Dauphine, acceptant une diminution de rang, et son mari, le duc, fut fait chevalier d'honneur; mais cela fut dû à une intrigue de madame de Maintenon, gouvernante des enfants de madame de Montespan. La Maintenon fut faite dame de la garbe-robe, sous la maréchale de Rochefort, puis déclarée

1. Anne Poussart, fille de François, marquis de Fors, duchesse de Richelieu, avait été nommée dame d'honneur de la reine à la mort de madame de Montausier.

l'égale de celle-ci, qui en fut furieuse; mais madame de Montespan était encore plus furieuse, car elle avait espéré recouvrer entièrement le roi, dégoûté de la maladie de mademoiselle de Fontanges, maladie que certains prétendaient être une rupture d'intestins.

Toute la Cour était étonnée que la préférence fût pour la Maintenon, personne inconnue, veuve du poète Scarron, née en Amérique, et pour qui la charge de gouvernante des enfants naturels du roi semblait être le comble de la fortune. Cependant il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps que madame de Rochefort se faisait honneur de la traiter en compagne, car le roi vivait la plupart du temps auprès de madame de Maintenon au préjudice de ses visites à madame de Montespan et à mademoiselle de Fontanges. Personne ne savait ce qu'il en fallait croire, car elle était âgée; les uns la regardaient comme la confidente du roi; les autres comme une personne habile dont le roi se servait pour rédiger les mémoires de son règne. Il est certain qu'aux habits, à l'ajustement et aux manières on ne savait pas à qui l'on avait affaire. Beaucoup étaient d'avis qu'il y a des hommes dont les sens sont plus portés vers les vieilles que vers les jeunes. Madame de Montespan et les ennemis de la nouvelle favorite recherchaient les tares de sa naissance et de sa personne, comme l'on a toujours eu coutume de faire pour tous ceux qui s'élèvent. On chuchotait qu'étant jeune elle avait été vue, vêtue en page, au lit du seigneur de Villarceau, mais un de mes amis particuliers, le marquis de Marsilly[1], lieutenant général, celui qui défendit dix mois Barcelone, et, qui avait été un des soupirants de madame Scarron, m'a assuré qu'elle était vertueuse et qu'elle avait refusé trente mille écus du surintendant de Lormes, quoiqu'elle fût pauvre; ce que je croirais, car Marsilly, ne craint pas de dire le mal.

Monsieur voulut prévenir la Dauphine contre la Maintenon; le roi l'ayant su, et remarquant que Monsieur mettait les doigts à un plat avant lui, lui dit devant la Dauphine : « Mon frère, vous ne savez retenir ni vos doigts ni votre langue ».

1. Antoine Deschamps, marquis de Marsilly, avait largement contribué à la défense de Barcelone qui, assiégée à la fin de 1651, ne se rendit qu'en octobre 1652. Il avait été créé lieutenant général le 1er juillet 1655.

Sur quoi, à son ordinaire, Monsieur dissimula : il est humble, et il vit dans l'indolence, plus en courtisan qu'en frère à l'égard du roi.

Pour ce qui est de l'esprit de la Dauphine, comme on en parlait beaucoup chez la reine, il échappa au duc de Montausier de dire assez ingénument à celle-ci : « Quel esprit! Il faut avoir du temps pour la connaître. On disait bien dans les commencements, même de Votre Majesté, qu'elle avait de l'esprit ». S'apercevant de sa bévue, il s'arrêta; les courtisans se mirent à rire, mais la reine ne comprit pas. Et en effet, au bout de quelque temps, la Dauphine changea d'attitude à l'égard des princesses et duchesses qui se trouvaient à son cercle. Elle se mit à louer leurs jupes et à ne plus parler que de chiffons. Elle avait été avertie qu'il ne fallait pas parler d'autre chose, et que l'intérêt que le roi lui avait témoigné était diminué parce qu'elle avait commencé par s'informer des affaires. Cette princesse est brune, de taille moyenne et d'air noble. Elle a belle peau, belles dents, beaux yeux, ce qui rend supportables les autres traits; elle sait plusieurs langues, la musique, et danse bien. Il lui déplaît fort de se lever à midi, de se parer pour aller à la messe, au dîner avec le roi, de tenir cercle, et d'aller le soir à un dîner d'apparat, le tout avec une règle que le roi veut qu'on observe ponctuellement; cette vie ordonnée lui apparaît comme l'existence fatigante d'un religieux.

Elle aime Fontainebleau; mais, pour Versailles, elle a une grande aversion. On y travaille continuellement à des constructions, et, comme on ignore ici l'architecture, on ne sait que faire et défaire. Par suite, à cause des grands remuements de terres, l'air y est mauvais. De plus, les eaux, qui sont putrides, infestent cet air, si bien qu'au mois d'août, tous sont tombés malades, le Dauphin, la Dauphine, les courtisans, tous ceux qui se trouvaient à Versailles. excepté le roi et moi seul, je crois. Cependant le roi s'obstine à y demeurer. Personne n'ose parler de quitter ce lieu, car il l'aime, comme son œuvre. Du reste ce pays est ingrat, il n'y a que des sables et des marais malsains. Le roi, on peut le dire, y a fait venir des éléments qui n'y étaient pas, en y faisant transporter, planter ou venir bois, arbres et eau. Il suffit de vous dire que j'ai

entendu Monsieur raconter que le roi, jusqu'en l'an 1680, y avait dépensé cent millions de francs, et l'on ajoute qu'il n'y en a pas encore la dixième partie de faite. Pour entretenir seulement les jardins, les fontaines, un grand canal avec des vaisseaux, des galères et toutes espèces de navires et un personnel nombreux et de toute sorte, il dépense un million par an; et, que Versailles soit abandonné seulement deux ans, il n'en restera plus de vestige.

J'ai vu une fois à Fontainebleau la princesse de Conti[1] sortir de la chambre du roi, les yeux rouges et humides. Cette princesse est la plus belle créature que l'on puisse voir, et la seule que l'on puisse dire parfaite en beauté, taille et élégance; j'ai entendu cent courtisans dire qu'ils seraient heureux d'être pendus un quart d'heure après l'avoir possédée; il en est de même des dames, et la duchesse de Duras disait qu'elle aurait payé quatre mille pistoles et aurait même engagé sa chemise, pour dormir une nuit avec la princesse. Mais elle est fille du roi, à peine ose-t-on la regarder; du reste, elle est tout amour, et l'on a peur de laisser auprès d'elle des pages qui aient plus de dix à douze ans.

Quelques-uns disent que le Dauphin lui-même, entendant le prince de La Roche-sur-Yon et d'autres parler continuellement d'elle, en est devenu amoureux; mais il est timide, et je n'ai observé en lui, depuis qu'il est devenu plus libre, qu'à peine une ou deux vélléités d'indépendance. Cependant on découvrit des lettres qu'ils s'écrivaient où ils parlaient de se divertir ensemble dans le voyage de Flandre. La Dauphine en eut jalousie; le roi reconnut que ses craintes n'étaient pas fondées, mais la princesse de Conti ayant brisé de dépit quelques miroirs et porcelaines après une audience du roi, elle fut, pour cette raison, laissée à Sceaux. Le prince de Conti s'est souvent plaint de sa femme au roi. Le roi la faisait appeler dans sa chambre, et feignait d'être en colère, mais elle se jetait en pleurant au cou de son père, qui, à la fin, ne pouvait se retenir de tendresse.

1. Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de Mademoiselle de la Vallière, mariée en 1679 à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, neveu du Grand Condé.

*
* *

La Chambre Ardente[1], établie à l'Arsenal, faisait alors grand bruit, car, outre les empoisonnements, elle recherchait les superstitions et tous les vices; elle semblait une inquisition d'État et de conscience. Toute la France tremblait d'autant plus que l'on voyait, sur de simples soupçons, jusqu'à des princesses et des maréchaux, qui en fuite, qui en prison; je vous assure que d'innombrables dames ont passé de mauvaises nuits, et que beaucoup d'hommes étaient dans une situation encore pire, tant que fut sur le tapis la question de savoir si l'on rechercherait aussi la sodomie. Colbert voyait de mauvais œil ce tribunal; outre qu'il coûtait beaucoup au roi, il reconnaissait qu'il diffamerait la nation. Louvois, au contraire, le soutenait; c'était son œuvre, et il avait conseillé au roi de l'établir, ayant remarqué qu'il craignait le poison.

Il m'a été dit que la prédiction d'un certain mathématicien, nommé Pagani[2], avait été cause de la première appréhension du roi; elle avait été augmentée parce qu'on avait découvert dans les gazettes qu'un certain Sainte-Croix, qui mourut en fabriquant des poisons, avait aspiré à la charge de maître d'hôtel. Aussi le roi, quelques années auparavant, avait fait arrêter à Liège madame de Brinvilliers, femme adultère, amie de Sainte-Croix[3], laquelle avait empoisonné M. d'Aubray, son

1. Par lettres patentes du 7 avril 1679, le roi avait institué une commission spéciale chargée de juger les affaires se rapportant aux empoisonnements. Cette commission, devenue bientôt célèbre sous le nom de *Chambre Ardente*, était composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, et avait pour président Boucherat, et pour rapporteurs MM. de la Reynie, lieutenant de police de Paris, et Bazin de Bezons. Après plusieurs interruptions dans ses travaux, elle fut définitivement fermée par lettres patentes du 21 juillet 1682. Ce qui donne aux souvenirs de Primi sur l'affaire des poisons un intérêt tout particulier, c'est qu'on y trouve tout comme dans les lettres de Madame de Sévigné, mais avec une information généralement plus sûre, des impressions contemporaines des événements. Nous avons dit en effet que le manuscrit des *Mémoires* fut saisi sur Primi lors de sa détention à la Bastille le 20 juillet 1682, c'est-à-dire au moment même où la Chambre Ardente prenait fin.

2. Un comte Pagani était à la Bastille en 1659 pour « s'être vanté qu'il ferait mourir le roi par magie » (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, II, 547).

3. Godin, dit Sainte-Croix, capitaine au régiment de Tracy, le premier

père, lieutenant civil, ses frères, sœurs, et beaux-frères, afin d'hériter de leurs biens. Pour faire l'épreuve du poison, elle allait dans les hôpitaux; elle donnait aussi des biscuits aux pauvres qu'elle rencontrait dans les rues et dont elle faisait un massacre. Elle fut condamnée en 1676; elle eut le poing coupé devant Notre-Dame et fut décapitée et jetée au feu en Grève, au milieu d'un tel tumulte, que le peuple ne put chanter le *Salve Regina* pour elle, comme on a coutume de le faire en France pour tous les autres justiciés.

Il s'en fallut de peu qu'elle n'échappât; la plus grande partie des conseillers et le premier président du Parlement étaient ses parents. Le bruit courait que l'on n'avait pas recherché bien à fond ses méfaits et ses secrets pour ne pas porter préjudice à Pénautier [1], gendre du conseiller Le Boults, lequel l'avait tirée une autre fois d'une affaire criminelle et avait tant de crédit au Parlement que le roi en vint à dire : « Si j'avais un procès avec Le Boults, je le perdrais ». En somme, au bout d'une année Penautier sortit de prison. Il m'a été rapporté que le premier président lui aurait dit : « Je désire que vous soyez aussi justifié devant Dieu que vous l'êtes devant le Parlement. » Pour le roi, on prétend qu'il aurait dit qu'un homme riche de quatre millions ne serait jamais trouvé coupable par le Parlement.

C'est pourquoi, en signe de défiance à l'égard de cette cour, il choisit quatorze commissaires avec lesquels il constitua, en 1679, la Chambre Ardente. Louvois haïssait Penautier parce qu'il était du parti de Colbert, et Penautier s'était mis en mauvaise réputation parce qu'il voulait acheter pour Sainte-Croix des charges à la Cour. Il faut que vous sachiez que ce Penautier, par des prêts, des dons, et par un extérieur de galant homme, aurait fait jurer pour lui tout le clergé de France, dont il était receveur-général. Quoi qu'il en soit, à tort ou non, il est bien malheureux. Je l'ai vu venir en Cour comme auparavant, et je voyais avec regret qu'il se présentât au dîner du

amant de madame de Brinvilliers, avait été mis à la Bastille en 1663, sur la plainte du frère de madame de Brinvilliers et y apprit, dit-on, l'art de préparer les poisons qu'il enseigna ensuite à sa maîtresse.

1. Pierre-Louis de Reich, seigneur de Penautier, receveur général du clergé. Marie Vosser, veuve de Saint-Laurent, prédécesseur de Penautier dans sa charge, accusait Penautier d'avoir empoisonné son mari pour lui succéder.

roi, car je suis sûr que Sa Majesté ne mangeait pas de bon cœur[1].

On répandait le bruit que Louvois s'était insinué comme conseiller dans cette Chambre[2].

Quelques femmes furent brûlées pour sacrilèges et autres crimes. On avait nommé enquêteur La Reynie, recommandé à Louvois par le vicomte de Marsilly. Ce La Reynie, désireux d'être conseiller d'État, pour mériter cette charge, a mis sens dessus-dessous toutes les plus honnêtes familles de Paris. Il a fait emprisonner quelques misérables femmes, lesquelles, sous prétexte de divination, vendaient des drogues et attiraient les femmes curieuses par leurs charlatanismes et leurs sortilèges. Elles eurent tôt fait, sur de simples soupçons ou caprices de La Reynie ou de Louvois[3], de remplir par leurs accusations la Bastille et Vincennes. Mais, quand il s'agissait de rendre les jugements, tous les commissaires qui étaient des hommes droits, à l'exception de Bezons, le Judas de l'assemblée, s'affligeaient de trouver, dans leurs enquêtes, tant d'innocents épuisés par une longue détention.

Cependant, dans une population aussi grande que celle de Paris, on trouva en tout la femme d'un joueur de fifre du roi, qui avait empoisonné son premier mari, une madame de Poulaillon, qui avait tenté d'empoisonner le sien, et sept ou huit autres personnes, qui ont été exécutées plutôt pour avortements et sacrilèges que pour empoisonnements. On n'a pas trouvé contre le roi une mauvaise pensée.

1. Madame de Sévigné exprimait la même opinion dans une lettre à madame de Grignan du 24 juillet 1676 : « Tout le monde croit comme vous qu'il n'y aura pas de presse à la table de Penautier ». (*Lettres de Madame de Sévigné*, édit. de Monmerqué, IV, 542.)

2. Louvois ne fut pas à vrai dire conseiller à la Chambre ardente, mais son rôle, pour être moins officiel, n'en fut que plus important. Il fut l'intermédiaire de tous les instants entre le roi et la Commission, ne reculant devant aucune besogne, allant même jusqu'à interroger les prisonniers dans leur prison. On a les raisons les plus péremptoires de penser que la passion et l'acharnement qu'il apporta dans toute cette affaire ne furent pas toujours inspirés par le seul sentiment de la justice.

3. Le nom de Louvois ne figure pas dans les interrogatoires de la Voisin qui nous ont été conservés, mais nous savons par les dépositions d'un des plus grands charlatans de l'affaire Bouchard, dit le comte de Montemayor, que celui-ci, se trouvant enfermé à Vincennes, a reçu du ministre « l'ordre de travailler pour lui sur ce qui regardait l'avenir ». (Pierre de Ségur. *Le Tapissier de Notre-Dame.*)

On découvrit surtout des folies. Un homme du peuple, nommé Lesage [1], en se vantant d'avoir tous les jeudis des conférences avec la Sibylle, avait induit certaines dames curieuses à payer une certaine somme pour être admises dans son taudis; là, se mettant tout nu avec les dames qui s'y trouvaient, il faisait une procession autour de la pièce, puis il ordonnait à une de celles qu'il prétendait favoriser en lui révélant les choses occultes, de se coucher, le ventre en l'air. Sur le ventre, il célébrait la messe.

En relations avec Lesage, était une certaine Voisin, qui, sous prétexte de divination et de magie, avait fait de sa maison un mauvais lieu et une boutique de drogues et de parfums, qui furent soupçonnés d'être du poison; le fait est qu'elle opérait beaucoup d'avortements et faisait amas de toutes espèces de plantes. La plupart des dames de Paris l'avaient visitée; elle avait dressé une liste de leurs noms et de ce qu'elles demandaient. On publia que la duchesse de Foix avait demandé le moyen d'avoir des seins; que madame de Vassé réclamait celui d'avoir des hanches et de devenir grande. Beaucoup voulaient le secret de se faire aimer, et quelques-unes, la place de madame de Montespan; cependant la Voisin se vantait que c'était par son art que madame de Montespan [2] et

1. Adam Cœuret, dit Dubuisson, dit Lesage, originaire de Venoix près de Caen, avait été une première fois condamné aux galères en 1668 par le Châtelet de Paris comme « imposteur public ». Il s'était échappé, était revenu à Paris et fut de nouveau arrêté lors de l'affaire des Poisons. Ses premières dépositions avaient été assez insignifiantes, mais Louvois lui ayant promis la vie sauve et peut-être même la liberté, s'il accusait des personnages importants, il se répandit dès lors en déclarations des plus fantaisistes, qui furent d'ailleurs acceptées par La Reynie comme autant d'articles de foi.

2. Il n'est pas sans intérêt d'observer que, seul de tous les auteurs du XVIIe siècle et malgré les précautions prises pour garder le secret, Primi nous fait connaître que madame de Montespan et madame de Vivonne, sa belle-sœur, furent compromises dans l'Affaire des Poisons. Madame de Montespan fut en effet mêlée à cette affaire, non par la Voisin qui déclara toujours ne pas la connaître, mais par plusieurs autres accusés qui y virent un moyen merveilleux d'effrayer les juges et de gagner du temps. La recette, du reste, était bonne puisqu'elle permit à des monstres, comme Guibourg et Lesage, d'éviter le jugement et le dernier supplice. Nous avons montré ailleurs (*Madame de Montespan et l'Affaire des Poisons*) l'inanité des charges invoquées contre madame de Montespan. Pour qu'elles aient pu être prises un moment au sérieux, il fallut l'incroyable naïveté de La Reynie et la coupable inconscience avec laquelle, dans ses notes au roi

Louvois se maintenaient en faveur. La maréchale de La Ferté fut citée devant la Chambre; on parlait encore de madame de Vivonne.

Mais, ce qui fit grand bruit, le matin du 4 janvier 1680, ce fut le départ imprévu de la comtesse de Soissons, l'arrestation du maréchal de Luxembourg, d'autres arrestations, la citation de la princesse de Tingry et de la duchesse de Bouillon. On chuchotait les noms du duc de Vendôme et de plusieurs autres, car on disait que madame de Bouillon avait été voir la Voisin et Lesage avec Vendôme et d'autres, et que Lesage promettait à la duchesse de la faire parler à la Sibylle.

Le marquis d'Alluye, mécontent de voir sa femme en fuite avec la comtesse, suggéra au duc de Bouillon l'idée d'en appeler au Parlement, vu que les pairs de France ne devaient pas reconnaître d'autre tribunal; tout Paris du reste tournait en ridicule les procédures de la Chambre, qui compromettait l'honneur et la vie des personnes les plus qualifiées pour de simples bagatelles. Le résultat fut que d'Alluye reçut l'ordre de se retirer dans son gouvernement de l'Orléanais, du côté d'Amboise. Madame de Bouillon, interrogée par La Reynie si elle avait vu le diable et comment il était fait, répondit : « Oui, je l'ai vu et il était comme vous ». Il fut rapporté au roi qu'elle cherchait à ridiculiser les juges; mais ses plus grandes plaintes et ses reproches étaient contre l'ingratitude de Louvois envers la nièce de ce cardinal[1] qui avait fait la fortune de Le Tellier. Il fut question de la confronter avec Lesage et la Voisin; mais le roi, pour ne pas la compromettre, lui ordonna de se retirer à Nérac. Colbert, au contraire, par reconnaissance pour le défunt cardinal son bienfaiteur, offrit ses services à la comtesse de Soissons.

Louvois s'était pris d'inimitié contre la comtesse de Soissons par vieille rancune. Dans sa jeunesse, il avait voulu faire le camarade avec le comte de Soissons; le comte le tolérait;

et aux ministres, il lui arriva plus d'une fois de travestir les dépositions des témoins. Il fallut surtout l'acharnement de Louvois à saisir toute occasion de ruiner l'influence de Colbert, dans le parti duquel madame de Montespan était alors entrée.

1. Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, était nièce du cardinal Mazarin.

Le Tellier, sous prétexte de services de guerre, avait fait donner par le roi cent pistoles à un des gentilshommes du comte, nommé Maino, pour que Maino insinuât à son maître de bien traiter Louvois. Mais, celui-ci étant un jour tombé de cheval à la chasse, Lauzun, le comte de Lude et d'autres courtisans lui passèrent sur le corps; ils le raillaient continuellement. Pour ce motif, cette société a toujours été depuis persécutée par Louvois. A cela, s'est ajouté récemment un autre grief: comme on parlait de donner la fille de Louvois au jeune comte de Soissons, on prétend que Saint-Gelais aurait rapporté à madame de Louvois que la comtesse avait dit : « La belle chose ce serait de voir une bourgeoise épouse d'un prince. »

On parlait aussi de l'évêque de Langres[1], qui aurait été avec la comtesse chez la Voisin. Il me raconta qu'il y a vingt ans, étant allé se promener en carrosse avec la comtesse, celle-ci s'avisa de demander à ses gens s'ils connaissaient quelque devineresse; un valet de pied la conduisit chez la Voisin, où ils rencontrèrent la maréchale de La Ferté; la Voisin prédit à la comtesse que dans quinze jours mourrait, ou sa rivale qui était La Vallière, ou l'amant, qui était le roi. Dans le jardin, la comtesse étant repartie en carrosse, la Voisin confirma à la marquise d'Alluye la mort de l'un ou de l'autre. La comtesse aurait dit : « *Pour l'amant, j'en aurais grand déplaisir* ». La Voisin n'a jamais été à l'interrogatoire si ce n'est ivre; plusieurs commissaires l'ont dit; néanmoins Louvois rapporta au roi qu'elle accusait la comtesse d'avoir désiré le mal de l'amant alors qu'elle avait désiré celui de sa rivale, et conseilla qu'il fallait s'assurer d'elle, bien que l'affaire datât de vingt ans. Mais le roi, considérant la qualité de la comtesse, sa cousine et première princesse de Savoie, envoya le duc de Bouillon, qui en était le beau-frère, l'avertir de s'échapper. La marquise d'Alluye la suivit.

Louvois n'a pas cessé de lui témoigner son mauvais vouloir; il l'a fait poursuivre sur les frontières par des cavaliers de la garnison de Dinant; il s'en fallut de peu qu'elle ne se noyât dans la Sambre. Elle s'est sauvée à Namur et de là à Bruxelles, où un soldat des gardes du corps envoyé à ses trousses par

1. Louis-Armand de Simiane de Gordes fut évêque de Langres de 1670 à 1695.

Louvois apporta des chats noirs un jour de fête dans l'église des Dominicains pendant qu'elle écoutait la messe. Le peuple, naturellement superstitieux et qui considérait, depuis la création de la Chambre Ardente, les Français comme des empoisonneurs et des sorciers, à la vue des chats, qu'il prit pour des diables, se souleva contre la comtesse, la croyant sorcière, et elle eut peine à trouver un refuge. Mais elle se justifia bien vite et fut traitée, par ordre du roi d'Espagne, comme princesse du sang.

La Reynie, qui ne me connaissait pas, proposa à la Chambre de m'interroger; il avait entendu dire que, comme homme de science, j'avais été très recherché et que j'aurais pu savoir et révéler beaucoup de choses; mais les commissaires lui rirent au nez, et le roi déclara qu'il se portait garant pour moi.

Mais cette Chambre faisait raisonner sur tant de choses, que les réputations les plus pures en étaient souillées: personne presque ne se fiait plus à son ami. D'innombrables gens qui ne savaient pas ce que c'était que le poison s'étudiaient à l'employer, et il se commettait plus d'empoisonnements depuis l'établissement de la Chambre qu'auparavant. Dès que quelqu'un se trouvait mal d'avoir trop mangé, il se croyait empoisonné, et l'on emprisonnait les cuisiniers et les domestiques. Il suffisait, contre qui que ce fût, d'un billet écrit à La Reynie; la prison s'ouvrait immédiatement, et bien des innocents languissaient des mois et des années avant de pouvoir être interrogés.

Le maréchal de Luxembourg[1] lui-même fut pendant quelque temps victime de cette persécution. Il courait partout une copie d'un pacte que, par moyen de la Voisin, il avait conclu avec le diable, lui donnant son âme pour qu'il le fît bien venir du roi; et comme le terme des dix années du pacte expirait au moment de sa disgrâce, précisément en 1680, on avait remarqué que depuis le moment où il l'avait signé, qui fut en 1670, il avait toujours réussi, avait été général en Hol-

1. Luxembourg, entré à la Bastille le 24 janvier 1680, n'en sortit que le 16 mai suivant, acquitté à l'unanimité par ses juges. M. le marquis de Ségur a mis en lumière l'inanité des charges invoquées contre le maréchal, les manœuvres haineuses de Louvois contre lui et la honteuse incapacité de La Reynie dans l'instruction de cette affaire (Pierre de Ségur, *Le Tapissier de Notre-Dame*).

lande, sur le Rhin et en Flandre, et commandé les plus grandes armées du roi, alors qu'auparavant la fortune lui avait été défavorable. Il s'excusait, en attribuant la signature de sa main, apposée sur le pacte, à la malice de son intendant, à qui de bonne foi il avait donné plusieurs blancs-seings pour ses affaires. Comme il avait des ennemis pour avoir discrédité beaucoup de gens de guerre auprès du roi, tous lui tournaient le dos. On racontait qu'il avait fait officier Lesage et la Voisin dans la chapelle de Saint-Germain. Mais, comme tout cela était pour être bien auprès du roi, on dit que celui-ci a eu compassion de lui. Les parents du maréchal suggérèrent au roi que, puisque Luxembourg s'était donné au diable pour avoir la faveur de Sa Majesté, c'était signe qu'il l'aimait; tous les courtisans, particulièrement les dames, se seraient donnés au diable pour l'amour du roi.

Une nommée du Verger sacrifiait tout pour être aimée du roi, qu'elle ne voyait pas, parce qu'elle était bourgeoise de Paris. Lesage lui tira beaucoup d'argent, sous prétexte de lui faire un habit riche qu'elle porterait dans une cérémonie, où elle remettrait une supplique, dont l'écriture rendrait le roi amoureux passionné d'elle. Ainsi, bien loin que la Chambre Ardente trouvât de mauvaises intentions, elle en trouvait de démesurément bonnes chez les sujets envers le roi; mais les agents de la Chambre, pour l'accomplissement de leurs desseins, les travestissaient. La princesse de Tingry [1] fut aussi interrogée, et enfin Luxembourg fut disculpé, mais exilé dans ses terres.

***

1681.

Déjà, l'été passé, madame de Fontanges m'avait appelé auprès d'elle; elle voulait que j'examinasse certaines lettres. Je m'excusai, cherchant à la persuader que j'étais ignorant; mais elle insistait et me rechercha plusieurs fois, disant qu'elle voulait que je fusse son ami; elle me demandait des conseils sur son état, non comme à un homme savant, mais comme à

1. Marie-Louise Antoine d'Albert, princesse de Tingry, belle-sœur de Luxembourg.

un ami. Mais, outre que je la voyais mourante, je n'osais dire que ce qui aurait pu plaire au roi, parce que, dans cette Cour, les murailles ont des oreilles et une langue. La dernière fois que je la vis, au Château Neuf de Saint-Germain, je pleurais presque, car je savais qu'elle allait finir ses jours à Paris, comme il arriva en mai. Elle était douce, simple; sa passion était l'ambition et le faste, et l'on dit qu'elle a coûté au roi en trois ans deux millions et demi de francs, sans les joyaux.

Madame de Montespan coûtait bien davantage : huit cent mille francs par an, c'était la dépense ordinaire. Elle tenait une table où seules les dames pouvaient manger, comme chez la reine, elle se tenait assise sur une chaise à bras et à dos, même les princesses et les duchesses n'ayant que le tabouret. Le roi lui avait donné quatre jeunes gens à cheval bien lestes, avec l'habit de ses gardes du corps, qui l'accompagnaient partout. A part le titre, cette Montespan a été la vraie reine.

Mais ce qui gênait le roi, c'était que la duchesse de La Ferté[1] le poursuivait partout, et lui faisait publiquement la cour. Aussi le duc de La Ferté vint un jour à un bal de la Cour, masqué, avec deux cornes semées de diamants sur la tête. Le roi le supporta; mais un jour comme il faisait demander pour aller se promener à Versailles la princesse de Soubise, dans le carrosse de la reine, où il était, la Ferté en vint à dire, de rage contre celle-ci : « Elle est maintenant trop vieille pour y prétendre. » La Soubise, se tournant vers le roi, lui dit : « Votre Majesté voit comment je suis insultée. » Le roi répondit : « J'y remédierai » ; il fit entendre à la maréchale de La Motte, par le duc de Noailles, que sa fille, madame de La Ferté, le fatiguait, et elle fut exilée de la Cour.

Vous devez savoir que le roi a eu toujours depuis quinze ans de l'inclination pour cette Soubise[2]. Dans les commencements, elle refusa d'y répondre, disant que le roi ne pouvait pas la

1. Marie-Gabrielle-Isabelle-Angélique de la Motte-Houdancourt, d'abord appelée mademoiselle de Touci, avait épousé Henri-François de Saint-Nectaire, marquis puis duc de La Ferté.

2. Anne de Rohan-Chabot, princesse de Soubise. D'après Saint-Simon, elle était rousse « avec le plus beau teint du monde, un beau visage, mais les yeux petits ». Elle avait été créée dame d'honneur de la Reine à la fin de l'année 1673, mais sa faveur remontait à une date plus ancienne (*Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, V, 539-566).

faire plus grande dame qu'elle n'était. Dans la suite, elle s'en repentit plusieurs fois, mais ses continuelles grossesses interrompaient les velléités du roi ; car ce n'est seulement qu'en dehors des temps de grossesse qu'elle est belle ; elle est blanche, de belle taille, mais de cheveux roux ; du reste elle a bonne réputation. Son mari est bien fait ; il veille soigneusement sur elle. Je le connais particulièrement ; mais c'est un très humble courtisan, au contraire de ses parents, qui faisaient tant de fracas dans le royaume.

Les premiers jours de mai, je demandai congé au roi pour mon voyage hors du royaume.

Vous voyez[1] comme j'ai confiance en vous. Je vous ai donné l'extrait de mon voyage en France. Quand nous nous verrons, nous trouverons, dans le journal, qui est très ample, d'autres choses plus particulières. Mais je voudrais qu'on ne perdît pas ce manuscrit et que personne ne le vît, parce que nous serions exposés, moi et beaucoup de mes amis, à être discrédités, moi pour mes folies, les autres pour les leurs. Pour vous, comme vous êtes un autre moi-même, je vous ai déjà écrit que je n'ai pas honte de vous confesser mes péchés. Par un autre ordinaire, je vous écrirai où je vais. Continuez à envoyer vos lettres comme de coutume.

PRIMI VISCONTI

21 mai 1681.

1. A l'exemple de plusieurs voyageurs italiens du même temps et notamment de Locatelli, Primi semble avoir écrit pour un de ses compatriotes la relation de son premier séjour en France. Il ne nous donne nulle part le nom de ce correspondant, mais nous savons qu'il avait adressé un de ses précédents ouvrages à deux de ses compatriotes, le prince della Cisterna et le comte Fabio Visconti Borromeo.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

TRENTE ANS AVANT...

Le 23 décembre 1876[1], dans la grande salle de l'Amirauté, qui donne sur la Corne d'Or, les plénipotentiaires de l'Europe entraient en séance avec les plénipotentiaires ottomans. On allait discuter « les mesures nécessaires à la pacification et à la réforme de l'Empire ».

Deux plénipotentiaires français; deux anglais, dont lord Salisbury; deux austro-hongrois; un russe, le général Ignatieff; un italien; un allemand; deux turcs enfin, — en tout onze personnages notoires et décidés à bien faire accomplissaient les formalités d'ouverture pour cette Conférence de Constantinople que, depuis un an et demi, l'Europe attendait. Un coup de canon retentit. Le plénipotentiaire turc, Safvet-Pacha, se leva : « Messieurs, le coup de canon que vous venez d'entendre est le signal de la promulgation, par Sa Majesté le Sultan, d'une constitution garantissant les droits et les libertés reconnus à tous les sujets de l'Empire sans distinction. Je crois qu'en présence de ce grand événement, nos travaux sont superflus. »

Le nouveau sultan Abd-ul-Hamid II, « par la faveur du Très-Haut et la volonté de ses sujets », avait succédé depuis quatre mois et demi (1er septembre 1876) à son frère Mourad,

1. Voir l'excellent exposé de F. Despagnet, *La Diplomatie de la Troisième République*, p. 23 et suivantes.

interné comme fou et qui, lui-même, avait pris la place de son oncle Abd-ul-Aziz renversé, puis suicidé (mai). En Abd-ul-Hamid, les Jeunes Turcs pensaient avoir trouvé le sultan libéral : Midhat-pacha était grand-vizir; tout allait être réformé. Et voici que la constitution rendait superflus les soins de l'Europe pour la sauvegarde de cet empire que la banqueroute et les rébellions avaient mis au bord de sa perte, dont les proches voisins n'attendaient plus que la curée, mais qui allait se sauver lui-même.

***

En 1874, l'Autriche avait rouvert la question d'Orient, en concluant un traité de commerce avec la Roumanie, principauté vassale; car l'empire turc possédait encore de nom la Roumanie et la Serbie, principautés vassales, aussi bien que la Bulgarie, la Bosnie, l'Herzégovine et la Roumélie, provinces sujettes. Les principautés vassales n'avaient le droit de conclure — les textes étaient formels — que « des arrangements n'ayant point la forme de traités officiels ni de caractère politique ». Mais les réclamations de la Porte s'étaient heurtées à l'entêtement de Vienne, que soutenaient Berlin et Pétersbourg. Les Trois Empereurs marchaient encore sous la houlette de Bismarck, qui assignait à chacun d'eux son terrain de pâture : l'Islam d'Asie et la Chine aux Russes, qui déjà entamaient les Turkestans indépendant et chinois; l'Islam d'Europe et les chrétientés balkaniques à l'Autriche; — à l'Allemagne, la France contre laquelle on méditait une nouvelle saignée de milliards.

Au début de 1875, après l'intervention du Tsar à Berlin (11 mai) et les instances non moins énergiques de la reine Victoria, Bismarck avait dû renoncer à sa campagne de France et même en nier le projet. Cet échec l'avait à demi brouillé avec Pétersbourg, surtout avec le prince de Gortschakoff, qu'il accusait d'avoir tout machiné pour se ménager le rôle d'arbitre et capter la reconnaissance des Français. Mais cette demi-brouille ne le rendait que plus désireux de conserver le dévoûment de Vienne et de détourner, loin de la

France, vers quelque sauvetage plus proche, les vertueux efforts de Pétersbourg. Il se vantait d'avoir dit aux Russes : « Puisque vous désirez tant une apothéose en France, vous avez encore assez de crédit pour obtenir qu'on vous représente sur quelque théâtre, en costume mythologique, avec des ailes aux épaules, parmi les feux de Bengale »... Un autre théâtre s'ouvre pour contenter ces désirs d'apothéose.

En juillet 1875, les Slaves de l'Herzégovine se révoltent et appellent aux armes les chrétiens de l'empire. Le 18 août 1875, les Trois Empereurs interviennent et décident la France et l'Italie à imposer la médiation européenne : l'Angleterre, toute dévouée alors au maintien de la puissance turque, doit suivre les autres pour modérer leur zèle et « pour obliger le Sultan » de son mieux. Mais les insurgés refusent les offres des consuls; et les chrétiens de Bosnie se joignent a leurs frères d'Herzégovine, et les Bulgares commencent de se révolter. Un premier iradé du 2 octobre 1875 promet des réformes, de grandes réformes dans tout l'Empire; seulement, après quinze ans de règne, les prodigalités d'Abd-ul-Aziz ayant ruiné l'État et, de dix millions de francs, porté la dette publique à deux cent millions, la Turquie fait banqueroute (7 octobre) : pas d'argent, pas de réformes possibles. Pour le compte des Trois Empereurs, le chancelier austro-hongrois Andrassy prépare (2 novembre) une note comminatoire; la Porte compte en vain l'arrêter par un nouvel iradé réformateur (12 décembre); terminée le 30 décembre 1875 et remise le 31 janvier 1876, la note reçoit l'adhésion de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, qui réclament l'exécution des engagements pris par la Porte en 1856 au Traité de Paris, après la guerre de Crimée.

Liberté religieuse pleine et entière; abolition du fermage des impôts; réserve des recettes locales aux besoins de la Bosnie et de l'Herzégovine; commission mixte de chrétiens et de musulmans indigènes pour surveiller l'application des derniers iradés; réformes dans l'administration rurale : ces cinq demandes n'ont rien que de juste et de réalisable. Mais c'est la première fois que l'Europe unie — l'Angleterre elle-même, espérant toujours plaider la cause turque, donne « son appui à la note autrichienne, parce que, prise comme

un tout, cette note est le parti le plus sage que puisse adopter la Turquie », — l'Europe unie proclame l'obligation de la Porte à des réformes pratiques et le droit des puissances à en poursuivre l'exécution,

Ce n'est pas que le concert européen ne soit rempli de discordances : entre la Russie qui veut tout céder aux insurgés et l'Angleterre qui voudrait tout réserver à la Porte, les puissances s'échelonnent, l'Autriche et la France au centre, l'Italie près de l'Angleterre, l'Allemagne près de la Russie, dont Bismarck veut regagner l'amitié. Mais les progrès de la rébellion en Bulgarie, les préparatifs militaires de la Serbie et l'assassinat des consuls français et allemand à Salonique (6 mai) renforcent l'union des Trois Empereurs : à Berlin, les trois chanceliers dressent un *mémorandum* (13 mai) qui non seulement affirme le « droit moral » des puissances à exiger la réalisation des réformes et à en surveiller l'exécution, mais qui prévoit « la sanction des mesures efficaces, que pourrait réclamer l'intérêt de la paix générale ». Malgré l'opposition de l'Angleterre, la France et l'Italie donnent leurs signatures à ce *mémorandum* qui doit être remis le 31 mai.

Les Jeunes Turcs entrent en scène.

Depuis quinze ans bientôt, ce parti s'est formé pour la réforme et la défense de la Turquie par elle-même : *fara da se*. Il est sous la direction de Midhat-pacha [1], ancien gouverneur à poigne du vilayet du Danube (Bulgarie actuelle) et de Bagdad, puis grand-vizir (1873-1875) tombé en disgrâce. Sir Henry Elliot, qui était alors ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, a raconté depuis [2] :

Au commencement de décembre 1875, je fus informé par un des partisans de Midhat, un pacha qui avait rempli quelques-unes des plus hautes fonctions de l'État, que le but de son parti était d'obtenir une constitution. Quelques jours plus tard, Midhat lui-même me rendit visite et m'expliqua ses projets plus en détail qu'il ne l'avait jamais fait auparavant, quoique je connusse leur teneur générale.

1. Le fils de Midhat-pacha, Ali Haydar Midhat-bey, vient de publier chez Stock, 1908, une apologie de son père : *Midhat-pacha, sa vie et son œuvre*. Ce beau livre mérite d'être lu, malgré ses inexactitudes chronologiques et ses préventions un peu nationalistes.

2. Voir *Midhat-pacha, sa vie et son œuvre*, p. 45.

L'Empire, me dit-il, allait rapidement vers l'abîme; la corruption avait atteint un degré jusque-là inconnu; les serviteurs de l'État mouraient de faim, tandis que d'innombrables millions étaient versés au Palais; seul, un changement complet de système pouvait sauver le pays. Midhat n'entrevoyait de remède que dans un contrôle sur le Souverain et sur les Ministres qui, — notamment en matière financière, — seraient responsables devant une Assemblée nationale. Cette assemblée ne pourrait être vraiment nationale que si l'on supprimait toutes les distinctions de classes et de religions et l'on mettait sur le même pied chrétiens et musulmans. Midhat proposait enfin la décentralisation et l'établissement d'un contrôle sur les gouverneurs de provinces. Il insista à plusieurs reprises sur l'importance des sympathies de la nation britannique pour les réformateurs, qui, de leur côté, considéraient l'Angleterre comme un exemple à suivre.

Quand on annonce la rencontre des trois chanceliers, une émeute de *softas* — étudiants en théologie et droit musulman — force Abd-ul-Aziz (10 mai) à prendre Midhat-pacha comme ministre dirigeant, sous un grand-vizir nominal, et comme cheikh-ul-islam Hairullah-effendi, l'un des chefs du parti réformateur. Mais le Sultan continue de vouloir gouverner et refuse d'avancer au trésor public, pour réparer la banqueroute, cent cinquante millions sur les deux cents millions que possède sa liste civile. Et le *mémorandum* des puissances est annoncé pour le 31 mai. Et les flottes arrivent devant Salonique... Dans la nuit du 30 mai, un complot militaire, renversant Abd-ul-Aziz, appelle au trône Mourad V, qui s'engage à conserver les ministres « patriotes » et à réformer entièrement l'État :

A mon Grand Vizir très patriote Mehmet Ruchdi-pacha.

Par la faveur du Très-Haut et la volonté de Nos sujets, Nous sommes monté sur le trône de Nos ancêtres. Nous vous confirmons, à cause de votre patriotisme et de vos capacités, dans la charge de Grand Vizir et conservons tous les Ministres, vos collègues, dans leurs anciennes fonctions. Les difficultés nombreuses dont souffrent depuis quelque temps Nos affaires intérieures et Nos relations extérieures ont provoqué la méfiance de l'opinion publique et causé des embarras financiers et des dommages territoriaux. La nécessité de remédier à cet état de choses impose la reconstitution totale de l'État sur une base solide et juste. Notre désir est que les ministres,

après avoir délibéré, soumettent à Notre approbation leurs opinions sur les moyens et les principes qui, tout en respectant les lois du *Chéri*, doivent régir la réorganisation de Notre empire conformément aux besoins du peuple et de manière à procurer à tous nos sujets, sans distinction ni restriction d'aucune sorte, une liberté aussi complète que possible.

Devant cet admirable programme, les puissances ne peuvent que retarder la remise de leur *mémorandum* : l'Angleterre sort du concert européen et l'escadre anglaise mouille à Besika comme pour fermer à l'Europe l'entrée des Dardanelles. Mais les chrétiens d'Herzégovine votant leur union au Monténégro et les Bosniaques à la Serbie, Serbes et Monténégrins déclarent la guerre à la Porte (juin-juillet) : « dans l'intérêt de la paix générale » les Trois Empereurs se rencontrent à Reichstadt (8 juillet 1876), — juste trente-deux ans avant l'entrevue du roi Édouard et du Tsar à Reval.

Les Serbes sont facilement vaincus par l'armée turque ; les Monténégrins sont d'abord repoussés. Mais la Porte fait appel aux *bachi-bouzouks* Tcherkesses pour assurer contre la révolte bulgare les derrières de ses armées et les approches de la capitale : les « atrocités » de ces *bachi-bouzouks* deviennent célèbres dans toute l'Europe; l'Angleterre elle-même s'en émeut; la brochure de Gladstone *Bulgarian horrors and the question of the East* force lord Disraeli à rompre cette *masterly inactivity* dont il se faisait une loi envers la « Turquie libérale » ; après avoir déclaré le 11 août à la Chambre des Communes que « les massacres commis en Bulgarie ne sauraient justifier une intervention compromettant l'intégrité de l'empire ottoman », c'est le gouvernement anglais qui prend le plus à cœur le salut de la Serbie vaincue (18 août). Les puissances, de nouveau concertées, imposent leur médiation et exigent une paix honorable pour les Serbes (24-27 août).

Un nouveau coup d'État, renversant Mourad V, intronise Abd-ul-Hamid (31 août).

Dans la nuit du 30 au 31 mai, — raconte Midhat-bey, — Hussein-Avni, le ministre de la guerre, durant son trajet avec Mourad qu'il accompagnait au Séraskierat, avait remarqué que le Prince avait été pris d'une violente crise nerveuse. Après la cérémonie de l'investiture, ce symptôme s'accentua au point que Midhat-pacha ne quitta

pas le nouveau Sultan de trois jours. Les médecins appelés en consultation ne considérèrent pas d'abord le cas comme grave; ils recommandèrent un régime qui devait, à bref délai, rendre la santé à Mourad V : le docteur Leidersdorff, le célèbre spécialiste de Vienne, fit un diagnostic favorable. Tout le monde attendait la fin heureuse de la maladie, lorsque deux événements tragiques vinrent compromettre tout espoir d'une prompte guérison.

Le Sultan déposé, Abd-ul-Aziz, dont le caractère impérieux supportait mal son nouveau sort, avait, une ou deux fois, tenté, malgré une vive opposition, de se jeter par les fenêtres du palais. Le matin du 5 juin, il demanda une paire de ciseaux pour tailler ses ongles et sa barbe. La Sultane-Validé, sans la moindre méfiance, ordonna qu'on portât à son fils les ciseaux qu'il voulait. Quelques instants après, les dames de sa suite, en regardant par une fenêtre, virent Abd-ul-Aziz, tranquillement assis dans un fauteuil, le dos tourné, lorsque soudain sa tête s'affaissa en avant. Elles coururent à la porte, essayèrent en vain de l'ouvrir. Appréhendant une catastrophe, elles coururent en criant vers sa mère pour l'informer de leurs soupçons. Celle-ci ordonna de pénétrer de force dans la chambre et là, on trouva Abd-ul-Aziz assis, le sang s'échappant par deux blessures aux bras, faites évidemment avec les ciseaux tombés à terre à son côté.

Dix jours après cette tragédie, dont la nouvelle avait profondément affecté le sultan Mourad, un autre drame survint, plus propre encore à abattre un esprit déjà troublé.

Ce fut, en plein conseil, le massacre des ministres de la Guerre et des Affaires étrangères par un féroce Circassien, Hassan-bey, un ancien aide de camp d'Abd-ul-Aziz qui voulait venger son maître[1]... Midhat-bey continue :

L'effet sur l'esprit du Sultan Mourad fut désastreux. La guérison, qu'avait fait espérer le dr Leidersdorff, parut indéfiniment ajournée.

1. Cf. le livre de Midhat-bey, p. 58 et suivantes : Le 15 juin, Hassan-bey arrivait chez Midhat-pacha; il était dix heures du soir; les ministres venaient de commencer leurs délibérations. Hassan-bey pénétra dans le vestibule et, aux questions des officiers de service, répondit qu'il partait le lendemain pour Bagdad et qu'il désirait faire auparavant au Séraskier une communication importante. On lui fit comprendre que cela était impossible à ce moment et qu'il devait attendre la fin du Conseil. Le Circassien se mit à marcher de long en large et subitement [envoya l'un des valets prévenir le Séraskier]. Hassan en profita pour entr'ouvrir d'abord la porte de communication et examiner la position que chacun des Ministres occupait dans la pièce, où, entrant brusquement, il fit le salut militaire, cria au Séraskier de ne pas bouger et lui tira un coup de revolver en pleine poitrine. Pendant

Deux partis se formèrent parmi les ministres et les hauts fonctionnaires. Le Grand-Vizir, Mehmet Ruchdi, Midhat et la majorité de leurs collègues, au courant des dispositions favorables du sultan Mourad pour la réforme, pensaient qu'il fallait attendre son rétablissement. D'autres, ayant à leur tête Damad Mahmoud Djelaleddine-pacha, voulaient profiter de l'occasion pour s'assurer, dans l'État, une situation prépondérante; ils avaient participé au détrônement du Sultan Aziz; ils étaient néanmoins opposés aux vues constitutionnelles et n'aspiraient qu'à la satisfaction de leurs intérêts.

Damad Mahmoud Djelaleddine, sans convictions arrêtées, avait la réputation de n'être pas indifférent à l'argent. D'un caractère décidé jusqu'à la brutalité, il ne reculait devant aucun moyen. Sa qualité de *damad* (beau-frère du Sultan), outre qu'elle lui donnait une réelle influence au Palais, lui assurait en même temps une grande autorité dans les conseils de l'État. Deux hommes, bien que ne possédant pas encore la notoriété dont ils devaient jouir bientôt, furent les instruments fidèles de Mahmoud et contribuèrent puissamment au succès de ses plans. C'étaient les deux Saids.

L'un, beau-frère de Mahmoud, était généralement connu sous le nom de *Ingliss* Said-pacha, parce qu'il avait fait son éducation militaire à Woolwich. L'autre Said, dont il sera beaucoup parlé plus loin, à cause de la haute situation qu'il a occupée dans l'Empire, était connu sous le surnom Said *Kutchuk* (le petit).

Derrière ces personnages, s'était rangée toute la phalange de la réaction. Les moyens d'action surabondaient. La loi n'admet point un souverain d'esprit faible; de plus la cérémonie de la Prise

que la plupart des Ministres, surpris et effarés, se précipitaient dans un salon voisin, le ministre de la Marine essaya de saisir les bras de l'assassin qui se dégagea en le blessant de coups de couteau à la figure, au cou et aux épaules. Hussein-Avni, quoique gravement atteint, gagnait l'escalier, quand, se mettant à sa poursuite, Hassan le rattrapa et lui plongea son couteau à plusieurs reprises dans le corps. Il retourna ensuite au salon..., tira contre les battants, saisit un fauteuil qu'il lança contre le lustre du grand salon et, d'une bougie ramassée par terre, il mit le feu aux draperies. Un serviteur de Midhat-Pacha, grâce à sa force herculéenne, parvint à paralyser un instant le meurtrier; mais ce dernier, se délivrant de l'étreinte, l'étend raide mort, d'un coup de revolver dans l'œil. Le ministre des Affaires étrangères s'était évanoui au commencement de cette scène; Hassan lui décharge son arme, et le tue roide.

Il y avait heureusement tout proche un poste de zaptiés. Deux d'entre eux montèrent l'escalier et sommèrent Hassan de se rendre : par la porte entr'ouverte, il fit feu et les blessa. Leurs camarades échangeaient encore des balles avec lui, quand arriva enfin un piquet de soldats; ils renversèrent la porte qui servait de rempart au Circassien et s'emparèrent, non sans résistance, de sa personne. Il descendait, entouré de baïonnettes, lorsque l'aide de camp du ministre de la Marine se mit à l'injurier : Hassan se baisse, tire un revolver de sa botte et l'étend mort.

du Sabre, où le Padichah revêt le manteau et l'épée d'Osman, en guise d'investure, n'avait pas eu lieu; en outre, le Sultan devait se rendre le vendredi au service de la mosquée et recevoir au Sélamlik; l'abstention de Mourad V jetait le peuple dans la consternation et l'inquiétude. Les affaires publiques en souffraient; la nouvelle constitution ne pouvait être promulguée, et l'ancienne, telle qu'elle était, ne pouvait fonctionner, le grand ressort du mécanisme de l'État se trouvant hors de service. Enfin, la diplomatie étrangère vint se mêler activement à la question.

L'Europe, en effet, intervient à nouveau en faveur des Serbes. L'Angleterre exige la cessation des atrocités bulgares, en alléguant que « l'indignation de l'Europe deviendrait irrésistible et qu'une intervention hostile à la Turquie s'ensuivrait inévitablement ». Le 30 août, l'ambassadeur anglais, sir H. Elliot, écrit à son ministre, lord Derby :

Ayant été informé que la médiation proposée par les puissances sera discutée aujourd'hui dans le conseil des Ministres, j'ai eu une entrevue avec Ruchdi-pacha, Midhat-pacha et Safvet-pacha. Je les ai trouvés, spécialement le premier, dans un état de grand abattement. Ce conseil doit prendre une décision sur la proclamation de Hamid-effendi comme sultan à la place de son frère, ce qui, je crois, sera décidé demain; car on s'aperçoit que la présence d'un Souverain dans la crise actuelle est devenue indispensable, et on ne peut pas la différer à l'infini avec le faible espoir que Sa Majesté peut recouvrer la santé plus tard. Au sujet de la médiation des puissances, les Ministres déclarent qu'ils en délibéreront dans un grand Conseil; mais, dans l'état du souverain, aucune décision ne peut être prise sur une matière de cette importance. Avec tous les arguments que j'ai pu trouver, j'ai tâché de les convaincre qu'une hésitation de leur part entraînera des conséquences fatales pour l'Empire.

La sympathie du peuple russe pour la Serbie est devenue telle que si la guerre continue, le gouvernement russe sera obligé de se déclarer ouvertement, et il n'y a pas une puissance en Europe de qui la Porte pourra attendre le moindre soutien. En Angleterre, le public est tellement surexcité par les atrocités en Bulgarie que, si la Russie déclare la guerre, il sera impossible pour le gouvernement de Sa Majesté d'intervenir.

Le 31 août, Midhat et le grand-vizir réunissent le peuple sur la place de Top-Kapou pour lire le *fetva* (décision) du cheikh-ul-islam :

Si le Commandeur des Croyants est atteint d'aliénation mentale et si l'exercice de ses fonctions lui devient par cela même impossible, peut-il être déposé? *Réponse* : le *Chéri* dit : oui.

Écrit par l'humble HASSAN HAIRULLAH

Que Dieu lui accorde sa miséricorde.

Avant de proclamer le nouveau sultan, les Jeunes Turcs prennent quelques sûretés :

S'il devenait absolument indispensable de déposer Mourad, — raconte Midhat-bey, — il fallait stipuler avec le prince héritier les conditions de son accession au trône et faire échouer les plans de Damad Mahmoud-pacha. A cet effet, les ministres décidèrent que Midhat-pacha irait chez le prince Hamid, héritier présomptif, pour savoir si les ministres pouvaient compter sur son adhésion aux réformes et à la constitution. Si Abd-ul-Hamid refusait les réformes, le trône serait offert à son frère le prince Mehmet Rechad. Voici quelles étaient les conditions posées au prince Hamid :

I. Il promulguerait sans délai la nouvelle Constitution.

II. Dans les affaires de l'État il ne prendrait l'avis que de ses conseillers responsables.

III. Zia bey et Kemal bey seraient nommés ses secrétaires privés avec Sadullah bey comme chef du secrétariat du Palais.

Abd-ul-Hamid accepte ces conditions. Il est proclamé (1er septembre). On gagne deux semaines à préparer la cérémonie d'investiture : on espère encore dans les sarcasmes de lord Disraeli contre Gladstone et contre ceux qui proposent de « monter au sommet de Greenwich pour se jeter en bas, — proposition moins absurde que celle d'expulser les Turcs de la Roumélie ». Abd-ul-Hamid est investi (15 septembre); aux félicitations officielles des notables, il répond : « Je n'ai qu'un désir; le progrès de notre pays et la paix pour tous mes sujets. Mes actes confirmeront mes promesses de réformes ». Mais son premier acte est d'appeler au Palais comme aides de camp et secrétaires la camarilla de Mahmoud Djellaleddine et des Saïds. Et son discours d'avènement, que Midhat avait préparé, qu'il avait orné de toutes les formules européennes, Constitution, Légalité, Réforme, Progrès, et farci de promesses rénovatrices : abolition de l'esclavage, écoles mixtes, contrôle financier, économies, — ce « discours

du trône », qu'aurait applaudi un parlement britannique et qui prévenait toutes les demandes des puissances, Abd-ul-Hamid en supprime les phrases essentielles. Midhat-bey, dans son livre, donne les deux versions ; les phrases en italiques sont les phrases supprimées. Voici quelques passages :

Confiant dans l'appui du Très-Haut, Nous poursuivrons Notre but qui est de fortifier l'Empire et de faire participer tous Nos sujets sans exception à tous les bienfaits de la liberté, de la paix et de la justice. (*Comme la Turquie fait partie du concert européen, elle doit, dans le but d'aller de pair avec ses voisins dans la voie du progrès, se conformer aux mêmes méthodes; et comme le système constitutionnel est un des principaux facteurs du progrès des nations, Nous déclarons adopter ce mode de gouvernement en tenant compte des lois du Chéri et des coutumes de Notre peuple.*)

Si depuis quelque temps la désorganisation qui règne dans les affaires de l'État a pris de telles proportions; si la gestion de Nos finances n'a plus la confiance publique; si Nos tribunaux n'inspirent plus de respect; si, enfin, tous les efforts prodigués en vue d'assurer la liberté et la paix à Nos sujets sont demeurés stériles, la faute en est à la non-observation des lois et règlements; de là, la nécessité, pour réaliser le bonheur de tous, de mettre en première ligne la stricte observation des lois, de surveiller les dépenses et les revenus de l'État afin de gagner par des actes la confiance du public. (*En conséquence, chaque département de l'administration doit s'abstenir de dépenses inutiles : les dépenses pour l'entretien des Palais Impériaux seront réduites au strict nécessaire; la liste civile des Princes de la Maison Impériale sera diminuée; Nous offrons la somme de 30 000 L. t. à déduire de Notre propre liste civile et fixons les dépenses mensuelles de Notre Palais à 30 000 L. t.*).

La nécessité de convoquer une Assemblée générale, compatible avec les mœurs, les coutumes et les aptitudes de nos populations se fait de plus en plus sentir... (*Dans le but d'élaborer des lois constitutionnelles, nous ordonnons que les ministres, les savants docteurs de la loi et tous ceux dont le savoir pourrait contribuer à la perfection de l'œuvre commune se réunissent en conseil et leur rapport revu par le conseil des Ministres sera soumis à Notre approbation.*)...

Ayant observé que les puissances européennes ne sont parvenues à ce haut degré de prospérité que par elle, nous désirons que nos sujets, à quelque classe qu'ils appartiennent, puissent profiter des bienfaits de la science (*et afin que le progrès du pays produise le bonheur de tous Nos sujets sans distinction, et pour leur inculquer ces idées,*

Nous décrétons la fondation d'écoles où l'instruction et l'éducation seront données en commun à tous)... En outre il faut procéder immédiatement à la réforme administrative, financière et judiciaire des provinces.

(*L'achat et la vente d'esclaves étant contraires aux prescriptions du Chéri et aux principes de l'humanité et de la civilisation, Nous affranchissons les esclaves et les ennuques de Nos palais et déclarons qu'à partir de ce jour la traite des esclaves est formellement interdite dans Notre Empire. Nous fixerons une date pour l'affranchissement graduel de tous les esclaves.*)

Pourquoi les Jeunes Turcs tolèrent-ils cette duperie? Pensent-ils, par leur adhésion, « fortifier l'Empire »? Ils ne font que s'aliéner les dernières bienveillances de l'Angleterre. Après un mois de répit (28 août-28 septembre), les puissances recommencent leurs protestations. Projet autrichien, projet anglais, projet russe : trois solutions sont offertes; la plus radicale, celle du prince Gortschakoff, est une occupation combinée des provinces où la révolte et la guerre sévissent, tandis que les flottes agiront dans le Bosphore; la plus modérée, celle de Londres, est une intervention diplomatique à Constantinople sous la forme d'une Conférence, qui décidera de la réforme et de la paix. Après deux mois de notes et contre-notes, la proposition de Londres l'emporte; mais les dispositions de Trois Empereurs restent menaçantes et, le 31 octobre, le général Ignatieff remet à la Porte un *ultimatum*, qui exige un armistice de six mois pour les Serbes vaincus.

La Porte cède. Pourtant Disraeli, au banquet du Lord-Maire, critique ce « vilain mot d'*ultimatum*, à un moment où l'on s'efforce d'arriver à un arrangement pacifique » et il rappelle à Pétersbourg le caractère obligatoire du Traité de Paris, confirmé par la Conférence de Londres en 1871. Réplique de la Russie : « La Turquie ayant, la première, violé les engagements du Traité de Paris, les puissances ne sont plus tenues à respecter l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman » (19 novembre 1876). C'est là-dessus que le concert européen se met d'accord pour la Conférence de Constantinople.

De nouveau, Abd-ul-Hamid met en avant les Jeunes Turcs et la constitution. Le 23 novembre, il écrit au « patriote » Midhat-pacha :

A mon illustre Vizir Midhat-pacha,

Nous avons pris connaissance de la Constitution que vous Nous avez communiquée officieusement. Nous y avons noté des passages incompatibles avec les mœurs et les aptitudes de la nation. Notre désir est d'assurer l'avenir du pays par une administration équitable et Nous ne pouvons qu'apprécier tous les efforts accomplis dans ce but. Un des objets auxquels Nous attachons une grande importance est de *sauvegarder les droits souverains*. Nous désirons donc que la Constitution soit discutée au conseil des Ministres et qu'elle subisse des retouches dans le sens que nous venons d'indiquer.

Dans tous les cas. Nous comptons que votre patriotisme vous suggérera des efforts pour atteindre ce but et Nous désirons que cet iradé soit gardé secret entre notre Grand Vizir et vous.

9 Zilhidje 1293 de l'Hégire.
(23 novembre 1876)

Au premier secrétaire de Sa Majesté, Midhat-pacha répond :

Excellence,

Dans l'impossibilité déjà de remercier Sa Majesté de Ses bienfaits et des nombreux témoignages de bienveillance dont Elle me comble chaque jour et à tout moment, je ne sais comment exprimer ma gratitude pour le nouvel et insigne honneur que j'ai si peu mérité de recevoir une lettre autographe de Sa Majesté, m'invitant à fournir des explications sur le texte de la Constitution que j'ai remis officieusement à Sa Majesté. Je reconnais moi-même que la plupart des articles contenus dans ce rapport demandent à être modifiés et transformés, et je crois inutile de dire que, si ce texte a été soumis à Sa Majesté comme une simple minute, c'était avec l'intention de le corriger plus tard d'après Ses vues et Ses désirs.

Ma fidélité à mon souverain et mon amour pour mon pays m'obligent à émettre l'opinion qu'il y a deux moyens de surmonter la crise actuelle. Le premier consiste à mettre à exécution, avant la réunion de la Conférence, les réformes pour notre organisation intérieure, ainsi que nous l'avons déclaré et promis à toutes les puissances; le délai assigné à cette mise en vigueur expire au plus tard dans trois ou quatre jours. L'autre moyen serait d'accepter les propositions formulées par les Puissances et de se résoudre à vivre éternellement sous leur tutelle. Si le premier n'est pas adopté ou bien si la promulgation de la constitution est ajournée ou retardée jusqu'à la réunion de la Conférence, la seconde alternative nous sera imposée.

MIDHAT

11 Zilhidje 1293 de l'Hégire.
(25 novembre 1876.)

Les mots « sauvegarder les droits du souverain », — dit Midhat-bey, — étaient une allusion directe à une clause que le Sultan désirait insérer dans la constitution, à l'article 113, concernant l'état de siège. Midhat, « soucieux avant tout de voir promulguer la constitution au plus tard le premier jour où siègerait la Conférence, se laisse convertir par les explications du Sultan ».

Le temps presse en effet. De la Conférence, la Russie veut exclure les Turcs que l'Angleterre veut admettre. Enfin, il est entendu que les délégués ottomans ne seront pas invités aux séances préliminaires dans lesquelles on arrêtera les propositions que l'Europe imposera ensuite. Du 11 au 22 décembre, les plénipotentiaires des puissances se réunissent donc à Constantinople, seuls, et déclarent imposer le programme suivant : *statu quo ante bellum* avec les Serbes vaincus; cessions territoriales aux Monténégrins victorieux; autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine ainsi que de la Bulgarie; garanties diverses de cette autonomie militaire, financière, administrative, religieuse, etc.; libertés municipales en Roumélie orientale; occupation de ces provinces par les troupes belges jusqu'à l'exécution des réformes... L'Angleterre s'est ralliée à ce programme. Pour tâcher de l'émouvoir encore, le 19 décembre, Midhat-pacha est nommé grand-vizir :

Hatt impérial du sultan Abd-ul-Hamid à Midhat-pacha, pour sa nomination au Grand Vizirat.

Mon illustre vizir Midhat-pacha,

Mehmet Ruchdi-pacha a donné sa démission du Grand Vizirat pour raison de santé et à cause de son âge avancé. Dans Notre désir de voir bien administrées les affaires de l'État, dont l'importance, en ce moment surtout, n'a pas besoin d'être signalée, de donner une solution satisfaisante aux questions en suspens, en confirmant à la face du monde entier le droit et les intérêts légitimes de Notre empire et d'améliorer la situation financière, il était nécessaire de confier le Grand Vizirat à des mains capables.

Par conséquent, et vu vos aptitudes, Je viens vous confier cette charge et Je veux que vous consacriez tous vos efforts à la bonne gestion des affaires.

Que le Très-Haut daigne accorder le succès à Nos travaux.

ABD-UL-HAMID

Le 19 décembre 1876.

A cette nouvelle, l'ambassadeur anglais, sir Henry Elliot, pense que tout est sauvé. Il écrit à son ministre, lord Derby :

Constantinople, 19 décembre 1876.

Mylord,

Midhat-pacha a été nommé Grand Vizir à la place de Mehmet Ruchdi-pacha. L'importance de cette nomination, en ce moment, est très grande : Midhat-pacha est, à n'en pas douter, le plus énergique et le plus libéral des hommes d'État turcs. C'est un homme d'action, quoique ses décisions soient parfois trop hâtives. Il a toujours soutenu l'égalité des musulmans et des chrétiens et désire une autorité constitutionnelle, au-dessus du pouvoir du Grand Vizir aussi bien qu'au-dessus de celui du Sultan. Il est opposé à la centralisation et disposé, au contraire, à donner aux populations des provinces une prépondérance considérable dans leurs affaires locales.

Il m'a parfois parlé de son opposition énergique contre l'établissement d'institutions spéciales dans les provinces slaves ; mais c'est un homme qui écoute les avis et peut être amené à en voir la nécessité dans les circonstances présentes.

Il a toujours manifesté le désir de suivre les conseils du gouvernement de Sa Majesté ; mais j'ignore quels sont ses sentiments envers l'Angleterre à cette heure[1].

Le 23 décembre, les plénipotentiaires turcs prennent enfin séance avec leurs collègues européens ; on ouvre la Conférence plénière. C'est alors que la constitution est promulguée par le premier secrétaire de Sa Hautesse, du haut d'une estrade magnifique, aux sons du canon et de la musique militaire :

Rescrit (Hatti Humayoun) du Sultan, promulguant la Constitution ottomane.

Mon illustre Grand Vizir Midhat-pacha.

Depuis peu, la puissance de Notre empire décline. Il ne faut point en attribuer la cause à Nos relations extérieures, mais au fait que l'on s'est écarté du droit chemin dans l'administration des affaires intérieures et au relâchement des liens qui rattachent les sujets à l'État. Mon Auguste Père, feu le Sultan Abd-ul Medjid, avait octroyé la plus ancienne des réformes, le Tanzimat... C'est par l'effet salutaire du Tanzimat que l'État a pu jusqu'ici se maintenir en toute sûreté ... Mon Auguste Père, a été, à juste titre, considéré comme le régénérateur de l'Empire. Mais c'est à Notre règne que la Pro-

1. Traduit par Midhat-bey, *Midhat-pacha*, p. 34.

vidence a réservé le soin d'accomplir cette heureuse transformation, qui est la garantie suprême du bien-être de Nos peuples. Je rends grâces au Ciel d'avoir pu en être l'instrument....

C'est pourquoi dans le Hatt que Nous avons promulgué à l'occasion de Notre avènement au trône, Nous avons déclaré l'urgence de créer un Parlement. Une commission spéciale, formée des plus grands dignitaires, ulémas et fonctionnaires de l'Empire, a élaboré avec soin les bases de Notre constitution, qui a été ensuite étudiée et approuvée par Notre conseil des Ministres. Cette Charte fondamentale consacre les prérogatives du Souverain, la liberté et l'égalité civile et politique des Ottomans devant la loi, la responsabilité et les attributions des ministres et des fonctionnaires; les droits de contrôle du Parlement; l'indépendance complète des tribunaux; l'équilibre réel du budget; enfin la décentralisation administrative dans les provinces, tout en réservant l'action décisive et les pouvoirs du gouvernement central.

*
* *

Tandis que dans la salle de l'Amirauté, Safvet-pacha annonce à la Conférence cette grande nouvelle, on lit au peuple le *Hatti Humayoun*; on le baise dévotement et Midhat-pacha célèbre la bonté du Maître :

Notre auguste Maître, le sultan Abd-ul-Hamid-Khan, vient, par cette constitution, d'octroyer à tous Ses sujets des droits nouveaux qui, comme un flambeau resplendissant, doivent les éclairer dans la voie du progrès et de la civilisation. C'est ce même flambeau qui a conduit, des ténèbres de l'ignorance dans le sentier de la lumière, les nations de l'Europe dont les libres institutions ont offert un exemple salutaire à l'univers entier.

Cette charte que notre gracieux Souverain daigne nous accorder est une œuvre sublime qui fera de Sa Majesté le régénérateur de la nation. Nos compatriotes doivent donc se féliciter de l'honneur d'être les sujets bien-aimés d'un souverain aussi éclairé que le nôtre....

Prière du mufti d'Andrinople; salve de cent un coups de canon; cortège d'oulémas, de prêtres chrétiens, de softas, de populaire et de drapeaux avec l'inscription *Liberté*; illuminations et défilé aux torches; télégrammes des provinces; visite du grand-vizir au patriarche grec; haie d'enfants grecs portant des branches de lauriers et chantant l'hymne d'un Pindare

phanariote à la gloire de Midhat-pacha; réconciliation de la Croix grecque et du Croissant; embrassements; pleurs de joie!

Abd-ul-Hamid et les Jeunes Turcs estiment que les travaux de la Conférence vont être « superflus », tout étant pour le mieux, désormais, dans le plus libéral et le plus réformé des empires. Mais les plénipotentiaires des puissances continuent de siéger, d'élaborer un programme, et le général Ignatieff déclare « que le cabinet de Berlin pousse la Russie aux résolutions belliqueuses ». Contre cette intervention étrangère, c'est en vain que les plénipotentiaires ottomans invoquent « la volonté de la nation ». Midhat-pacha escompte, du moins, la bienveillance des puissances occidentales, surtout de l'Angleterre, mère des parlements; il essaie de réveiller les défiances de Londres contre Pétersbourg :

Télégramme confidentiel (en français) de Midhat-pacha à Musurus-pacha, ambassadeur ottoman à Londres[1].

Depuis quelques jours, l'idée d'un rapprochement direct avec la Russie s'est révélée inopinément autour de nous... On dit que la Russie ne tiendrait ni à l'autonomie des trois provinces, ni aux réformes administratives et gouvernementales. Il nous suffirait, pour détourner les dangers d'une guerre, de recourir à sa générosité. Elle ne demanderait pas mieux que de laisser la Turquie jouir de son indépendance et de son intégrité,... et de nous aider de ses conseils, en sa qualité de puissance voisine directement intéressée à la tranquillité de notre pays...

Menacés d'une guerre dans laquelle ils n'espèrent trouver aucun allié; placés en face d'exigences qu'il leur devient impossible de concilier avec l'indépendance et l'intégrité de l'empire; placés aussi en face de l'exaspération nationale, les ministres actuels de Sa Majesté, au dernier moment, ne prendraient conseil que de leur patriotisme mortifié et, dût la guerre entraîner la perte du pays, ils préféreraient entrer dans cette voie du désespoir que de se prêter à des combinaisons tendant à faire de la Turquie une province de la Russie...

Nous conjurons lord Derby de ne pas nous abandonner dans les dangers qui nous menacent et qui pourraient être détournés, à notre avis, si l'on s'entendait à ne nous demander que des garanties pour des réformes basées sur le principe de décentralisation et sur un contrôle des populations, conformément au système parlementaire...

1. Cité par Midhat-bey, *Midhat-pacha*, p. 111.

Par l'intervention discrète de Londres, mais grâce surtout à la modération des plénipotentiaires français, qui sincèrement désirent la paix et mettent l'intérêt de la France « au maintien de l'intégrité ottomane, la Conférence réduit ses exigences : dans le fond, pour les cessions territoriales et l'occupation militaire; dans la forme, pour le contrôle de l'administration. Le général Ignatieff annonce « que le gouvernement autrichien offre d'appuyer par les armes ces propositions et que le prince de Bismarck les encourage dans cette voie ». Le 15 janvier 1877, ce programme atténué est remis à la Porte, en un *ultimatum* qui ne donne que huit jours de réflexion. Le 18, Midhat-pacha convoque un grand *divan* de 250 notables, musulmans et chrétiens : exposé gouvernemental; discours patriotiques; on décide de rejeter le programme des puissances; les Grecs et les Arméniens catholiques se distinguent par l'ardeur de leur « patriotisme »; les Grecs lèvent même un bataillon de volontaires dont le drapeau unit le croissant et la croix et qui marche contre les Serbes avec l'armée turque. Le 20 janvier, la Porte notifie son refus. Les plénipotentiaires de la Conférence, n'ayant plus de raison de siéger, quittent Constantinople le lendemain.

Ils n'ont pas franchi la frontière que le Sultan et les gens du Palais commencent une sourde guerre contre Midhat et la constitution. L'admission des chrétiens dans l'armée et les écoles communes pour tous les sujets ottomans sont deux mesures par lesquelles Midhat espère fondre en un peuple toutes les races et religions de l'Empire. Midhat exige la promulgation immédiate de ces deux réformes; mais la camarilla de Mahmoud et des Saids s'y oppose. Le Sultan concède, puis retire son iradé. Dès le 24 janvier, Midhat adresse au Palais un *mémorandum* qui marque nettement l'antagonisme des deux partis :

Tous les sincères amis de la Turquie ne manquent pas une occasion de nous engager, comme le faisait dernièrement M. Thiers, à donner à l'Europe des preuves de notre bon vouloir. Aujourd'hui même, une dépêche de Musurus-pacha nous fait savoir que lord Derby félicite le gouvernement impérial de la dissolution de la Conférence : il y voit un succès pour la Turquie... Mais lord Derby nous conseille de conclure, au plus tôt, la paix avec la Serbie et de com-

mencer l'application de la constitution et de celles des mesures, recommandées par la Conférence, qui sont susceptibles d'immédiate réalisation. Et pendant que, prenant en très sérieuse considération ces bons conseils, nous travaillons à mettre à exécution les réformes, un iradé impérial interdit l'admission des chrétiens dans les écoles militaires, admission qu'un autre iradé avait précédemment autorisée et que tout le monde attend à la suite de la Constitution. Des entraves de ce genre découragent et paralysent les efforts que nous déployons pour servir avec dévouement notre pays.

Les félicitations de lord Derby font croire au Sultan et aux gens du Palais que le danger s'est évanoui avec la Conférence : la parade constitutionnelle ayant satisfait les badauds, on peut revenir aux us et coutumes de jadis. La bonne foi de Midhat n'est pas douteuse et son énergique entêtement du bien public lui fait oublier le respect un peu servile auquel le Maître est habitué. Le 30 janvier, il pose la question de cabinet :

Sire,

En promulguant la constitution, nous n'avons eu d'autre but que d'abolir l'absolutisme, d'indiquer ses droits et ses devoirs à Votre Majesté, de définir et d'établir ceux des ministres, d'assurer enfin à la nation une entière liberté et de relever le pays par un commun effort. Contrairement au sort des précédents Hatti-Humayouns rendus depuis bientôt trente ans, le nouveau Hatt ne doit pas rester lettre morte : il doit recevoir son entière application, malgré la crise actuelle; car en promulguant la constitution, nous n'avons voulu ni donner une solution à la question d'Orient, ni chercher à faire une simple démonstration de nature à nous concilier les sympathies de l'Europe qui nous est hostile.

Je suis animé d'un profond respect pour la personne de Votre Majesté. Mais je dois m'abstenir, Sire, d'obéir à vos ordres toutes les fois qu'ils ne sont pas conformes aux intérêts de la nation. Je redoute la voix de ma conscience, envers laquelle j'ai pris l'engagement formel de conformer mes actes à ce qui peut assurer le salut et la prospérité de la patrie.

Conclusion de cette noble lettre du 30 janvier, — juste neuf jours après la rupture de la Conférence :

Voilà bientôt neuf jours, Sire, que vous vous abstenez de faire droit à mes requêtes. Vous refusez votre sanction à des lois indispen-

sables au bonheur du pays et sans lesquelles notre entreprise demeurera stérile. Alors que vos ministres s'efforcent de restaurer l'édifice gouvernemental qui, à grand'peine, a échappé à la ruine, je puis dire que Votre Majesté travaille à le détruire.

Le Sultan désormais n'a plus qu'un désir : Midhat l'ayant délivré des puissances, il ne songe plus qu'à se débarrasser du libérateur. Midhat a deviné le désir du Maître et, craignant les surprises, évite de se rendre au Palais. Mais, un soir, on vient lui annoncer que les iradés promis sont signés et qu'Abd-ul-Hamid tient à les lui remettre. Midhat se laisse emmener. Il arrive au Palais. Longue attente. Arrestation. En pleine nuit, on l'embarque sur le yacht impérial *Izzeddine* qui le débarque quelques jours après à Brindisi, en exil (4-11 février) : Abd-ul-Hamid invoque le fameux article 113 contre ce personnage « coupable de trahison ».

*
* *

On sait la suite. Circulaire Gortschakoff du 31 janvier 1877 : la Russie offre aux puissances une intervention collective, faute de laquelle le Tsar se chargera de tout régler. Mission du général Ignatieff en Europe pour répéter aux chancelleries que la Porte ayant, la première, violé le Traité de Paris, l'indépendance et l'intégrité de la Turquie ne sont plus que vains mots. L'Angleterre hésite encore : pour se la concilier, Abd-ul-Hamid réunit le Parlement (19 mars).

Discours du trône :

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ouvre le Parlement de mon Empire, qui se réunit aujourd'hui pour la première fois. Vous savez que la grandeur et la force des États, aussi bien que des peuples, reposent sur la Justice...

Les progrès obtenus par les États civilisés, la sécurité et la richesse dont ils jouissent, sont le fruit de la participation de tous à l'établissement des lois et à l'administration des affaires publiques. J'ai cru nécessaire de rechercher pour nous aussi les moyens d'arriver au progrès en donnant pour base à notre système de législation

le suffrage général du pays et c'est dans ce but que j'ai promulgué la Constitution...

Dans la présente session, vous serez saisis de [nombreux] projets : règlement intérieur de la Chambre, loi électorale, loi générale concernant les vilayets et l'administration des communes, loi municipale, code de procédure civile, lois relatives à la réorganisation des tribunaux, au mode d'avancement et de mise à la retraite des juges, aux attributions et au droit à la retraite de tous les fonctionnaires publics en général, lois sur la presse et la Cour des Comptes, et enfin la loi sur le budget...

Mes relations avec les puissances étrangères sont toujours empreintes de cette amitié et de cette déférence qui constituent pour mon Empire une tradition des plus précieuses. Le gouvernement de Sa Majesté Britannique ayant proposé, il y a quelques mois, de réunir une Conférence dans ma capitale et les autres puissances ayant appuyé les bases proposées, ma Sublime Porte a adhéré à cette Conférence. Si cette réunion n'a pas abouti à une entente définitive, nous n'en avons pas moins montré que nous étions prêts à devancer, dans l'application, les vœux et les conseils des puissances qui pouvaient se concilier avec les traités, le droit international et les nécessités impérieuses de notre situation et de nos droits.

Émue par de telles paroles, l'Angleterre annonce qu'elle va rétablir son ambassadeur, rappelé avec ceux des autres puissances après la remise de l'ultimatum (20 mars). Mais le parlement ottoman est mis sous la présidence d'un adversaire de Midhat et des idées constitutionnelles, Ahmed Vekif-effendi qui « dirige les débats avec beaucoup de zèle, émet son opinion personnelle et la discute, bref oublie que le rôle d'un président de Chambre est bien plus celui d'un chef d'orchestre que celui d'un soliste [1] » et qui sait parler aux opposants : *Soussoun* (tais-toi) — *Evet, effendi* (oui, monsieur), répond à tous ses discours la majorité docile. Dans l'estime populaire ce parlement devient l'assemblée des *Evet, effendi*. Parmi la minorité pourtant, surtout parmi la minorité chrétienne, des orateurs et des audacieux se laissent aller aux libres paroles :

Mes prédécesseurs, disait le *Discours du Trône*, n'ont jamais porté atteinte à la liberté de conscience et des cultes, et, par une

1. *Journal des Débats*, 5 avril 1877, cité par Paul Fesch, *Constantinople aux derniers jours d'Abd-ul-Hamid*, dont le chapitre *le Parlement ottoman* est le meilleur exposé de cette crise.

conséquence de ce principe de haute justice, mes dévouées populations ont pu conserver leur caractère national, leur langue et leur religion.

Dans l'*Adresse*, le rapporteur musulman omet le mot « langue »; un député grec de Constantinople proteste :

— Nous ne pouvons admettre l'omission d'un mot qui représente le privilège le plus précieux. Notre langue, à nous Grecs, est notre bien; il serait illogique et même peu respectueux envers Sa Majesté de passer sous silence un fait qu'Elle vient, Elle-même, de sanctionner à nouveau.

Le Président. — Ce n'est pas la question : nous ne connaissons pas ici d'autre langue que le turc.

Les députés. — Très bien! parfaitement bien!

Un député arménien appuie la motion du Grec.

Le Président. — Ce n'est pas la question. D'ailleurs, je consulte la Chambre pour savoir si son sentiment est conforme au mien.

Les députés. — *Evet, effendi, Evet, effendi.*

C'est, naturellement, à la politique extérieure que le Palais essaie de réserver ces discussions parlementaires. Avec la Serbie vaincue, on a conclu la paix en cédant aux instances de l'Angleterre (1er mars) : *statu quo ante bellum*; évacuation du territoire serbe en douze jours; amnistie générale, etc.; de ses victoires serbes, le Turc ne récoltait donc rien. Le Monténégro victorieux a, par contre, des exigences que la Russie a faites siennes, que l'Angleterre n'ose pas repousser absolument. Durant quatre semaines, le général Ignatieff fait le tour des chancelleries.

Enfin, le 31 mars, les représentants des six puissances signent à Londres un protocole, où perce toujours l'antagonisme des Anglais et des Russes, mais où l'accord semble fait pour exiger de la Porte la paix avec le Montenégro et la prompte réalisation des réformes promises, sous la surveillance des agents de l'Europe. Si « l'état de choses, actuel, incompatible avec l'intérêt de l'Europe en général », est maintenu, les puissances « se réservent d'aviser en commun aux moyens qu'elles jugeront les plus propres à assurer le bien-être des populations chrétiennes et les intérêts de la paix générale ».

Ce protocole de Londres est remis le 3 avril à la Porte qui veut se retrancher encore derrière « la volonté de la nation ».

Présentées au parlement, les conditions de la paix monténégrine semblent acceptables à la minorité chrétienne : l'empire abandonnerait à la principauté une vingtaine de communes slaves, monténégrines de religion et de langue. Le ministre des Affaires étrangères explique que le refus, c'est la guerre avec la Russie et que la Turquie est sans alliance, sans ressources. Mais les patriotes turcs, les fanatiques musulmans et surtout les Albanais ne veulent rien entendre : « Vous parlez, dit un Kurde, de difficultés financières ; comment vous croire devant le luxe étalé, les uniformes brillants, les maisons splendides, les riches équipages ? Venez chez nous pour voir la misère. Comme nos gens de là-bas, je n'avais que de vieux habits ; ici, devant tant de splendeur, j'en ai eu honte et à grand'peine j'ai acheté, et d'occasion encore, l'habit que voilà ; eh bien ! s'il le faut pour le salut de mon pays, pour que personne n'intervienne en nos affaires, je le revendrai, cet habit, je reprendrai mes vieux vêtements. » Le Président demande si « la Chambre s'en remet à la sagesse et au patriotisme du ministère pour continuer les négociations avec le Monténégro » ; dix-huit députés grecs et arméniens acceptent ; la majorité refuse et le gouvernement « considère comme de son devoir d'obéir à la volonté du pays ».

Par une circulaire du 9 avril, la Porte proteste contre les résolutions prises à Londres « sans son concours », et qu'on prétend lui imposer « contrairement à l'indépendance de la Turquie ». Cette circulaire est soumise au parlement qui se hâte de « rendre hommage à la sagesse avec laquelle cette déclaration a été conçue et rédigée » et approuve « à l'unanimité la décision de la Sublime Porte, parce qu'elle est de nature à raffermir les droits et l'indépendance du gouvernement impérial, ce qui est le désir de tous les fidèles serviteurs de l'empire. » En réponse, Pétersbourg publie, le 19 avril, la circulaire du prince Gortschakoff : la Porte refusant d'exécuter ses promesses de réformes, la guerre est rendue nécessaire par l'obligation où se trouve la Russie de remplir son devoir envers les populations chrétiennes. Le 24 avril, — le jour même où le Tsar signe à Kitchinef le manifeste pour l'ouverture des

hostilités, — paraît la réplique de la Porte : la Turquie refuse non pas les réformes, mais seulement la surveillance humiliante et le contrôle « incompatible avec l'indépendance » que lui ont garantie les États signataires du Traité de Paris.

On a fait discuter au parlement la « loi des vilayets », pour l'organisation des conseils locaux. Dans chacun de ces conseils, dit le projet, six députés, trois musulmans, trois non-musulmans, ce qui donnera partout la majorité aux musulmans, puisque les fonctionnaires siègent de droit. Les chrétiens protestent, au nom de la constitution qui réunit tous les sujets sous le nom d'Ottomans sans reconnaître les différences de religion, et, puisqu'on exclut des conseils les chefs religieux des communautés chrétiennes, ils demandent qu'on exclue aussi les *muftis*, chefs des communautés musulmanes : « Sachez, dit le Président, que le *mufti* n'a pas un caractère religieux, bien que cette opinion fausse soit très répandue : il est le *meemour* du *canoun*, le réprésentant de la Loi ».

Et le projet gouvernemental est voté. Mais survient le manifeste du Tsar (25 avril) et la déclaration de guerre. On veut unir les chrétiens à l'enthousiasme patriotique des musulmans et surtout aux négociations financières que l'on vient d'ouvrir à Londres pour un emprunt garanti par le tribut de l'Égypte. Le Parlement est appelé à discuter le budget; il faut absolument cinq millions de livres turques, 115 millions de francs, pour l'entrée en campagne; on espère que les banques de Londres ne refuseront pas un emprunt « parlementaire ». Pour la première fois, on donne aux chrétiens la responsabilité de la décision : une commission de onze membres, — quatre musulmans et sept chrétiens, — est chargée de trouver l'argent. Comme les Anglais refusent, on vote un emprunt forcé à l'intérieur : dix pour cent du revenu pour les propriétaires et commerçants, deux mois d'appointements pour les salariés...

Sitôt l'emprunt voté, le parlement, — qui pourtant a tout approuvé, même les décisions les plus folles et dont la seule réforme « libérale » est une loi sur la presse, copiée de notre loi du Second Empire, — le parlement est dissous (juillet 1877) : « Retournez dans vos provinces, dit le Président, préparez-y les élections de façon à envoyer des députés raisonnables et au courant des besoins du pays ».

Ce premier parlement, malgré sa faiblesse, avait démontré que l'union entre chrétiens et musulmans sur certains intérêts n'était pas impossible et que, même parmi les musulmans, une opposition pouvait naître : il y avait eu une interpellation sur les camps d'Asie et les défauts de la mobilisation, sur la nomination à une sous-préfecture d'un *tchiboukji* (porteur de pipe).

*
* *

Huit mois de guerre (mai-décembre 1877) : malgré la bravoure et l'obstination des troupes turques, victoires des Russes en Europe et en Asie; passage du Danube et des Balkans; prise de Kars et siège d'Erzeroum; capitulation de l'héroïque Osman-pacha à Plevna (10 décembre)... Le trésor est épuisé; les impôts ne rentrent plus; on négocie en Occident un emprunt de cinq millions de livres sterling. Abd-ul-Hamid décide que l'on enrôlera dans la garde civique chrétiens et musulmans, sans distinction de religion, et que l'on rappellera le Parlement, tandis que l'on charge Midhat-pacha, exilé en Europe, d'obtenir la médiation anglaise, et même, afin de décider l'Angleterre à négocier la paix, le Sultan se dit tout prêt à reprendre Midhat en Turquie :

Lettre de Kiamil Bey, Grand Maître des Cérémonies, à Midhat Pacha en exil.

Altesse,

Sa Majesté m'ayant questionné il y a quelque temps sur la situation de Votre Altesse, j'ai répondu que, triste et abattu, vous meniez une vie errante. Quant à vos moyens d'existence j'ai déclaré que vous viviez d'emprunts. Sa Majesté, impressionnée au dernier point et touchée de compassion, a versé quelques larmes, et a bien voulu, pour le moment, faire présent à Votre Altesse d'une somme de 1 000 L. T. pour parer à vos besoins les plus urgents. Je me suis permis de faire observer qu'il fallait vous demander comment cette somme devait vous être envoyée et si Votre Altesse désirait déléguer quelqu'un pour toucher cet argent. Ce que je dis là n'est connu que de Sa Majesté, de Votre Altesse et de moi, et doit être gardé secret. Sa Majesté a même prononcé ces mots : « Le pauvre homme a été trompé. » La situation actuelle de Votre Altesse se modi-

fierait avantageusement grâce à une correspondance suivie avec votre serviteur, ainsi que le désire Sa Majesté[1].

Le parlement est rappelé, dit la *Turquie*, parce que là est « la véritable solution de la question d'Orient » et que « l'on veut porter un coup terrible à la Russie » tant par la « réconciliation entre chrétiens et musulmans, qui ruinera toutes les intrigues russes au dehors » que par « l'exemple donné au peuple russe, qui sera amené à revendiquer de pareilles institutions ».

Le parlement est élu, non d'après le règlement libéral qu'avait voté la Chambre précédente, mais d'après un décret « provisoire ». Une opposition assez vive s'y fait jour néanmoins. Le *Discours du Trône* « fait appel à tous les sujets pour la conservation des droits de l'Empire » et répète à nouveau (13 décembre) que l'unique salut de l'Empire est dans l' « exécution de la Constitution ». Tout de suite, il se trouve des députés pour exiger « le contrôle parlementaire sur les finances », le jugement des prévaricateurs et des incapables, pour dénoncer les infamies du régime turc : « Dans mon vilayet, dit l'un, les gendarmes pillent les populations; les employés des tribunaux volent les dépôts qui leur sont confiés, et les fonctionnaires appliquent la torture... » Et comme certains fanatiques veulent nier ou excuser les atrocités bulgares : « Les faits, dit un autre, ne sont que trop manifestes; les ruines sont restées; les cadavres sont encore là; demandons au gouvernement une enquête immédiate et la punition des coupables ». Un groupe réclame l'exclusion de cinq ministres, dont Damad Mahmoud Djellaleddine et les deux Saïds, ainsi que la mise en accusation de « ceux qui ont précipité la ruine de l'empire et des généraux qui ont failli devant l'ennemi ou au devoir ».

Durant les mois de décembre 1877 et janvier 1878, l'opposition parlementaire hausse le ton, à mesure que les nécessités de la médiation et de l'armistice rendent le Palais plus désireux de garder cette façade constitutionnelle, dont il semble que l'Angleterre fasse une condition de son amitié. On dis-

1. Cité par Midhat-bey, p. 150.

cute âprement sur les gaspillages et concussions du ministère de la Marine. Une crise ministérielle est presque ouverte.

Dans *les Brigands* d'Offenbach, le capitaine réforme ses carabiniers en supprimant les trompettes, qu'il remplaçe par des tambours... comme dans l'infanterie. *Les Brigands* sont du 10 décembre 1869; Abd-ul-Hamid n'ignore pas notre littérature du Second Empire : le 3 février 1878, il supprime son grand-vizir et le remplace par un premier ministre... comme en Europe. Le nouveau Premier est cet Ahmed-Vefik-pacha, président de la première Chambre. Il vient déclarer à la nouvelle assemblée :

Le Sultan veut sincèrement la constitution; c'est pour ce motif qu'il a encore abandonné une de ses prérogatives en supprimant le poste de grand-vizir. Les nouveaux ministres n'auront qu'un but : le salut et le progrès de l'Empire. Ils se tiendront constamment à la disposition de la Chambre; mais ils la prient de les excuser si, dans les circonstances difficiles que l'on traverse, ils envoient quelquefois des délégués.

Sous couleur d'adresse de remerciements, l'un des chefs de l'opposition fait observer que la Chambre seule a le droit de faire ces changements organiques et comme le président et la majorité veulent couvrir la voix de cet homme irrespectueux : « Vous parlez constamment de votre respect de la constitution; respectez donc notre liberté, car en ce moment, c'est nous qui la défendons et vous qui voulez la violer ». La motion est renvoyée à une commission spéciale (5 février). Mais après la prise de Sofia (4 janvier) et d'Andrinople (20 janvier), les Russes consentent aux préliminaires de Kazanlik et d'Andrinople (31 janvier) et l'Autriche propose la réunion à Vienne d'une conférence des signataires du Traité de Paris, « en vue de contrôler l'harmonie de la future convention russo-turque avec ses anciens traités », et l'Angleterre envoie sa flotte dans la Marmara (14 février).

Abd-ul-Hamid peut mettre sa confiance dans les rivalités, peut-être dans la guerre ouverte, de tous ces réformateurs du dehors : il n'a plus besoin des réformateurs du dedans. Un grand *divan* est réuni le 12 février[1]. Avec les ministres

1. Voir là-dessus Paul Fesch, *op. laud.*, p. 316 et suivantes.

actuels et anciens et les hauts fonctionnaires, le Maître a bien voulu appeler cinq membres du parlement, le président, deux vice-présidents, un musulman du peuple, Ahmed-effendi, et un juif. Il veut obtenir une pleine approbation pour tout ce que l'on décidera par la suite d'accorder aux Anglais ou aux Russes. Mais il a compté sans la franchise populaire ; tandis que tous les autres accèdent aux désirs de Sa Majesté, Ahmed-effendi, chef des marchands de doublures, dit effrontément :

Vous nous demandez notre avis trop tard. C'est quand on pouvait éviter le désastre qu'il aurait fallu nous consulter sérieusement. La Chambre décline la responsabilité d'une situation qui a été créée en dehors d'elle. D'ailleurs on n'a tenu aucun compte de ses avis, aucune de ses décisions n'a été exécutée. Je le répète : elle décline toute responsabilité dans les causes des calamités actuelles.

Le Sultan ne peut retenir sa colère : « J'étais dans l'erreur en voulant imiter mon père Abd-ul-Medjid, qui chercha la réforme par la persuasion et les institutions libérales. Je marcherai sur les traces de mon grand-père, le sultan Mahmoud ; je comprends, comme lui, que l'on ne fera marcher que par la force les peuples dont Dieu m'a confié la garde ».

Il n'est pas douteux que la reprise des relations avec la Russie et l'arrivée à Constantinople du nouvel agent russe, M. Onou, influent encore sur les dispositions d'Abd-ul-Hamid qui veut tenir la balance entre Londres et Pétersbourg. L'agent russe, dit-on, fait des remontrances sur la Turquie constitutionnelle.

Le 14 février 1878, le Premier vient lire à la Chambre un message impérial que la proroge indéfiniment... Et de 1878 à 1908, durant trente années, ce fut un crime de lèse-majesté que de prononcer seulement le mot de Constitution.

VICTOR BÉRARD

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Juillet-Août

LIVRAISON DU 1er JUILLET

		Pages.
JEAN-LOUIS VAUDOYER	L'Amour masqué (*1re partie*)	5
HENRY ROUJON	En Souvenir de Ludovic Halévy	37
L. SARDET-GIRARDAULT	Transports automobiles	56
FERNAND CAUSSY	Voltaire seigneur féodal. — Tourney	67
GRAZIA DELEDDA	La Voie du Mal (*4e partie*)	99
LIEUTENANT X	Officiers et Soldats	155
MATHILDE SALOMON	Baccalauréat et Jeunes filles	179
CONSTANTIN PHOTIADÈS	La Duchesse de Plaisance (1785-1854)	187
VICTOR BÉRARD	L'Œuvre d'Edouard VII. — I	205

LIVRAISON DU 15 JUILLET

COLONEL C. FAVRE	L'Angleterre et l'Armée anglaise	225
JEAN-LOUIS VAUDOYER	L'Amour masqué (*2e partie*)	259
ANATOLE LE BRAZ	Le Pays d'Exil de Chateaubriand. — I	289
JEAN LEMOINE	Primi Visconti	329
PRIMI VISCONTI	Mémoires sur la Cour de Louis XIV. — I	335
Dr CHARLES BLONDEL	Les Médecins et la Responsabilité	355
DANIEL HALÉVY	Frédéric Nietzsche et l'Empire allemand	372
GRAZIA DELEDDA	La Voie du Mal (*fin*)	395
VICTOR BÉRARD	L'Œuvre d'Édouard VII. — II	428

LIVRAISON DU 1er AOUT

		Pages
***	Nos Fortifications de l'Est	[illegible]
JEAN-LOUIS VAUDOYER	L'Amour masqué (*3e partie*)	472
GUSTAVE LANSON	Voltaire et les « Lettres philosophiques »	505
MAURICE HALBWACHS	Budgets de Familles	534
JEAN POMMEROL	De Morlaix au Guadalquivir. — I.	563
EDITH WHARTON	Lendemain	583
PRIMI VISCONTI	Mémoires sur la Cour de Louis XIV. — II.	615
VICTOR BÉRARD	L'Œuvre d'Édouard VII (*fin*)	638

LIVRAISON DU 15 AOUT

MRS. HUMPHRY WARD	Carrière d'Artiste (*Ire partie*)	673
Cte ERNEST PICARD	La Veille de Sedan	706
JEAN-LOUIS VAUDOYER	L'Amour masqué (*4e partie*)	741
HENRI MONOD	Un document sur la Saint-Barthélemy	770
LOUIS HOULLEVIGUE	Le Vol des Oiseaux	795
JULES MOOG	Une Grève	817
PRIMI VISCONTI	Mémoires sur la Cour de Louis XIV (*fin*)	850
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — Trente ans avant	867

15e Année. N° 16. 15 Août 1908.

GENERAL LIBRARY, UNIV. OF MICH. AUG 27 1908

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Mrs Humphry Ward.	*Carrière d'Artiste* (1re partie) [1 B]	673
Ct Ernest Picard.	*La Veille de Sedan*	706
Jean-Louis Vaudoyer.	*L'Amour masqué* (4e partie) [1 A]	741
Henri Monod.	*Un Document sur la Saint-Barthélemy*	770
Louis Houllevigue.	*Le Vol des Oiseaux*	795
Jules Moog	*Une Grève*	817
Primi Visconti.	*Mémoires sur la Cour de Louis XIV* (fin) [1 A]	850
Victor Bérard	*Questions extérieures. — Trente ans avant.*	867

1. *Published August fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* (A) Calmann-Lévy. (B) Hachette et Cie.

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85

1908

LIVRES NOUVEAUX

CHEZ LES HEUREUX DU MONDE,

par **Edith Wharton**. Traduction de Charles Du Bos, Avec une préface de Paul Bourget.

Seule, en ce volume, est inédite pour les lecteurs de la *Revue de Paris* la belle préface de M. Paul Bourget. Nos lecteurs n'ont pas oublié cette œuvre subtile et puissante qui fait penser aux admirables romans de M. Paul Hervieu, *Peints par eux-mêmes* et *l'Armature*, et qui rappelle aussi, par le pittoresque et la richesse du détail, les romans de notre Balzac. Nos lecteurs ne s'y sont pas trompés : ils ont senti tout de suite qu'ils étaient en présence d'une œuvre maîtresse, capitale. Grâce à ce roman, nous pénétrons vraiment dans cette extraordinaire société américaine, si déconcertante et si difficile à bien connaître, dans cette « maison de liesse », comme disait le titre américain, où se cachent, derrière des façades brillantes, tant d'angoisses et de misères... Et faut-il vanter ici l'excellente traduction de M. Charles Du Bos?

LES HISTOIRES,

par **Abel Bonnard**.

Sont-ce bien des *Histoires*? — Oui, mais des histoires où il ne se passe rien. M. Abel Bonnard a choisi, au hasard, des prétextes à décrire, tantôt la vie plate d'une petite ville de province, tantôt les décors somptueux où se traîne la paresse d'un prince persan. Son imagination intarissable, sa sensibilité de poète, toujours prête a s émouvoir, ont pourtant fait merveille; et cet étrange livre contient, pour qui sait le lire de près, quelques-unes des plus belles pages, quelques-uns des plus beaux vers que nous ait donnés l'auteur des *Familiers* et des *Royautés*. M. Abel Bonnard ne nous prouvera jamais mieux ses admirables dons : quoi qu'il lui plaise de nous décrire, tout s'anime en passant par sa plume : « Sous ses heureuses mains le cuivre devient or ».

TOURVILLE,

par **Emmanuel de Broglie**.

« En racontant simplement, mais aussi exactement que possible, la carrière militaire du maréchal de Tourville, nous avons essayé de peindre, à grands traits, ce qu'était, il y a plus de deux siècles, la carrière d'un grand homme de guerre, qui n'était pas un homme de cour et qui dut toute sa fortune à son mérite... Ce marin, qui devait être une des gloires de son pays, compte près de quarante campagnes à son actif, fait la guerre de course contre les pirates barbaresques aussi bien que la grande guerre contre les Anglais, les bat en détail et remporte une des plus grandes victoires du siècle; s'il est vaincu par le nombre en un jour fameux, il ne livre le combat que par ordre et arrive à balancer un moment la fortune. »

CAMEMBERT-SUR-OURCQ,

par **Max** et **Alex Fischer**.

Nos lecteurs connaissent le talent des auteurs de *Camembert-sur-Ourcq* : ils ont eu la primeur du *Plus petit conscrit de France*, une brève nouvelle où ils ont pu goûter l'ironie malicieuse, les dons d'observation, en même temps que de fantaisie, de ces deux maîtres humoristes. Cette fois, c'est tout un roman — un court roman — qu'ils se sont amusés à écrire et que nous nous amuserons tous à lire. Comme *le Roi* de MM. Robert de Flers et G.-A. de Caillavet, *Camembert-sur-Ourcq* est une satire, une satire charmante, de nos mœurs politiques et de nos politiciens : il s'ajoute au plaisir du lecteur cette joie, vraiment française, de se sentir un peu frondeur.

MUSICIENS D'AUTREFOIS,

par **Romain Rolland**.

Ce n'est pas ici qu'il est nécessaire de vanter le talent de M. Romain Rolland, l'un de nos musicographes les plus érudits, un de ces critiques-poètes dont les études sont toujours émouvantes. Il nous suffira de signaler ce livre : les musiciens aimeront ces pages si documentées sur l'opéra avant l'opéra, — le premier opéra joué à Paris : *Orfeo* de Luigi Rossi, — les notes sur Lulli et les si intéressants articles consacrés à Gluck, Grétry et Mozart.

HENRI D'OFTERDINGEN,

par **Novalis**,

traduit et annoté par **Georges Polti** et **Paul Morisse**. Avec une préface de Henri Albert.

M. Maurice Maeterlinck nous a donné une admirable traduction des *Disciples de Saïs*. Mais certains considèrent *Henri d'Ofterdingen* comme l'œuvre maîtresse du grand mystique allemand, et cette traduction est appelée à un retentissement considérable. On sait que Novalis, en écrivant ce livre, s'était proposé de contrebalancer l'influence du *Wilhelm Meister* de Gœthe. La publication d'*Henri d'Ofterdingen* marqua une date dans l'histoire de la littérature allemande. Après tant d'années, l'œuvre a gardé tout son charme : elle reste moderne, parce qu'elle est éternelle. Dans une préface excellente, M. Henri Albert nous dit tout ce qu'il faut savoir sur le roman de Novalis.

L'ÉVOLUTION DU MARIAGE,

par **Paul Abram**.

Une spirituelle préface de M. Léon Blum présente au public l'intéressant volume de son jeune confrère. Le livre de M. Léon Blum sur *le Mariage* a fait, l'an dernier, une impression profonde. Celui de M. Paul Abram mérite d'être lu, lui aussi. Courageusement, l'auteur nous dit ce qu'il pense du mariage, attaque les défauts de l'institution et préconise les remèdes nécessaires. Que l'on partage ou non les idées de M. Paul Abram, elles valent qu'on y réfléchisse et qu'on les discute.

Exposition Franco-Britannique

A LONDRES

(Shepherd's Bush)

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES FRANÇAISES

Permettant de visiter **Londres** et ses monuments, le **Palais de Crisal**, **Hampton Court**, **Windsor**, etc.

Départs très fréquents et réguliers pendant la saison.

VOYAGES PARTICULIERS A FORFAIT

Départs et Itinéraires au gré des Voyageurs

PROSPECTUS DÉTAILLÉS FRANCO SUR DEMANDE

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser :

Th. COOK & Fils **1, Place de l'Opéra, 250, Rue de Rivoli.** } **PARIS**

Maison fondée en 1841

LE BOUQUET DE LA MARIÉE *Nouveau Parfum* **VIOLET, PARFUMEUR 29, Bd des Italiens, Paris**

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(viâ **CALAIS** ou **BOULOGNE**)

CINQ services rapides quotidiens dans chaque sens

VOIE LA PLUS RAPIDE

Services officiels de la poste (viâ **CALAIS**).

La **Gare de Paris-Nord** située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

Exposition Franco-Britannique de Londres * * * * * * * * * * * * * * * * *

Billets de 14 jours et d'une journée à Londres délivrés par toutes les gares du réseau.

Billets de 14 jours. Les vendredis et samedis.
Prix des billets au départ de Paris : 1re cl., **72 fr. 85**; 2e cl., **46 fr. 85**; 3e cl., **37 fr. 50**.

Billets d'une journée. Les samedis et dimanches.
Prix des billets au départ de Paris : 1re cl., **56 fr. 25**; 2e cl., **34 fr. 35**; 3e cl., **25 fr.**

Pour les trains consulter les notices et affiches.

Bains de Mer * * * * * * * * * * * * *

Billets d'Aller et Retour collectifs pour Familles d'au moins quatre personnes, valables 33 jours. (Réduction de 50 0/0 à partir de la quatrième personne.)

Billets individuels hebdomadaires. (Réduction de 20 à 44 0/0.)

Billets individuels ou collectifs d'Excursion du dimanche à des prix excessivement réduits (2e et 3e classes).

Cartes d'abonnement de 33 jours. (Réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois.)

Villes d'Eaux : Enghien, Pierrefonds, Saint-Amand, Serqueux (Desservant Forges-les-Eaux.)

Billets individuels hebdomadaires. (Réduction de 20 à 44 0/0.)

Cartes d'Abonnement de 33 jours. (Réduction de 20 0/0 sur le prix des Abonnements ordinaires d'un mois.)

Billets d'Aller et Retour collectifs pour Familles d'au moins quatre personnes, valables 33 jours. (Réduction de 50 0/0 à partir de la quatrième personne.)

Voyages Internationaux avec Itinéraires facultatifs * * * * * * * * * * * * * * *

A effectuer sur les divers grands Réseaux français et les principaux Réseaux étrangers.
Validité : 60 à 120 jours. Arrêts facultatifs.

Fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption et de Noël.

Délivrance de Billets d'Excursion à prix très réduits pour Londres et Bruxelles.

Fêtes du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Prolongation de la validité des Billets d'Aller et Retour ordinaires.

Billets de Vacances à prix réduits * * *

Avantageux pour les Familles d'au moins trois personnes, effectuant un parcours simple minimum de 50 kilomètres.

Billets d'Excursion du Dimanche pour Chantilly, Pierrefonds et Compiègne, Coucy-le-Château, Villers-Cotterêts

A des prix excessivement réduits.

Voyages circulaires divers pour visiter la Belgique * * * * * * * * * * * * * *

Prix très réduits.

Billets d'Excursion pour l'Écosse et le Pays de Galles * * * * * * * * * * * *

Délivrés du 1er Mai au 31 Octobre. Validité : 45 jours. Prix très réduits.

Excursions en Espagne * * * * * * * *

Billets Français délivrés conjointement avec des Circulaires ou Demi-Circulaires Espagnols. Validité : 60 à 120 jours. Prix très réduits.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINÉ LE BEUF son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
HYGIÈNE DE LA TOILETTE

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les bureaux de quartier.

VIN DE G. SÉGUIN
TONIQUE. RECONSTITUANT. FEBRIFUGE
Phcie SEGUIN 165 R. St HONORÉ PARIS

EAU DE LÉCHELLE
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS de SANG, HÉMORRHAGIES INTESTINALES, DYSSENTERIES, etc. — Flacon 5 fr. Franco.
PARIS - Phie SÉGUIN, 165, Rue St-Honoré.

SOCIÉTÉ

Des Fermes Françaises

DE TUNISIE

Obligations de 500 francs, à 4 1/2
affectées à des opérations immobilières

Ces obligations sont émises à bureau ouvert, au fur et à mesure des affaires à traiter jusqu'à concurrence de 6000 titres (Autorisation de l'Assemblée générale du 28 avril 1906).

Prix de vente actuel, 480 francs, sans frais. On souscrit à des titres à ce prix au siège social de la Société, 16 bis, rue d'Autriche, à Tunis, et dans toutes les agences du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, de la Compagnie Algérienne et de la Banque Privée, 3, rue Pillet-Will. En Belgique, à Anvers, à la Banque de Reports de Fonds Publics et de Dépôts.

Le rapport sur le dernier exercice de la Société est adressé franco à toute personne qui le demande.

LES CAPSULES D'APIOL DES Drs JORET & HOMOLLE
PRÉVIENNENT LES MALAISES PÉRIODIQUES des DAMES & des JEUNES FILLES
Le flacon : 4f50 franco. - Phie SEGUIN, 165, R. St-Honoré, Paris

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS
et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. J. VAGNAIR,
1, rue du Guet, Sèvres.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE,
27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL,
1, place Carnot.

A ANVERS. — M. Aug. FIÉVÉ,
131, avenue des Arts.

A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior,
Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

Tous les styles, Tous les bois
Tous les prix

EN LEUR HOTEL (6 ÉTAGES)

19, Rue de la Pépinière, 19. — Paris

Le fameux BOWLING BRUNSWICK

Jeu de quilles de précision
pour Châteaux, Villas, Casinos

COLLÈGE
SAINTE-BARBE

Établissement d'Enseignement secondaire libre

PARIS — Place du Panthéon — PARIS

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT SURVEILLÉ

DIVISIONS DU COLLÈGE

I. École Préparatoire; II. Grand Collège; III. Moyen Collège; IV. Petit Collège

PRÉPARATION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

Enseignement secondaire (toutes les classes de la 10e à la Philosophie et aux Mathématiques)

COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES DE GRIGNON ET D'ALFORT

Enseignement spécial préparant aux carrières commerciales, industrielles, agricoles.

Demander renseignements à M. le Directeur de Sainte-Barbe — **Place du Panthéon. — Paris.**

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FR. 20 millions ENTIÈREMENT VERSÉS.
L'État de Berne garantit
les engagements de la Banque.

et gérance de titres, en dossiers simples ou co achat et vente de toutes valeurs aux Bo suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de se sont exemptes de tout impôt suisse.

tous renseignements s'adresser à la Banque.

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

VALS

Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte
Dominique, Désirée, Magdeleine, Rigolette, Impératrice. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).
Il est indispensable de bien désigner la source.

LA SEULE BICYCLETTE
RÉALISANT UN PROGRÈS
La Paris-Brest
DE LA SOCIÉTÉ "LA FRANÇAISE"
Marque DIAMANT avec le nouveau Pédalier à roulements rationnels
16, Avenue de la Grande-Armée — TÉLÉPHONE : 523.58
8bis, Rue du 4-Septembre - TÉLÉPHONE : 304.66

PNEU LE GAULOIS
Établists BERGOUGNAN & Cie
USINES A CLERMONT-FERRAND
9, Rue Villaret-de-Joyeuse, PARIS

PATE ÉPILATOIRE DUSSER
Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le PILIVORE —— DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

Prof^r Gaston Laurent

(58, Avenue de Clichy, PARIS-18e)

and his sister

Madame Alfred David

(Pont-Sainte-Maxence, Oise)

would, from the first of July to the first of November, receive in their country-house,

" l'Ecluse-de-Sarron "

PONT-SAINTE-MAXENCE (Oise)

(1 hour from Paris ++ Chemin de Fer du Nord)

a limited number of young ladies, High School or College girls, as **Holiday Pupils,** a limited number of young Englishmen Public School pupils, University undergraduates or graduates.

English is not spoken in the Establishment

(The pupils are requested to speak nothing but French — even between themselves.)

Terms : £ 10 per fortnight

Including board, room and an hour's daily lesson (Thursday and Sunday excepted) on French language, literature and art.

Piano, music and singing lessons can also be provided at moderate charges.

Bath room, tennis, boating, river bathing, photograph laboratory, cycles; daily walks in the forest of Halatte, Compiègne, Lys, Ermenonville.

Excursions to the Chantilly, Compiègne, Pierrefonds Castles, to the towns and cathedrals of Senlis, Beauvais, Noyon, Soissons and to Paris.

Church in Pont-Ste-Maxence.

Two doctors and two chemists in Pont-Ste-Maxence; English doctors and chemists in Chantilly and Paris.

The names and adresses of pupils and former resident pupils are communicated, if required.

DEMÉNAGEMENTS

BEDEL & CIE
TÉLÉPHONE 259-24
18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 30 Juin 1908

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	73.395.590 25	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	687.259.129 33	Réserves	20.568.162 85
Reports	48.343.793 01	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	571.831.914 12
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	63.859.014 63	Comptes Courants créditeurs	350.468.497 68
Comptes Courants débiteurs	118.295.035 43	Bons à Échéance fixe	59.489.855 90
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	10.528.333 17	Acceptations	105.478.640 15
Participations financières	9.153.626 26	Comptes d'Ordre et Divers	38.148.811 81
Avances garanties	119.169.317 90		
Comptes débiteurs par Acceptations	107.073.315 25		
Agences hors d'Europe	15.918.585 05		
Comptes d'Ordre et Divers	26.948.598 23		
Immeubles	15.841.544 »		
Fr.	1.295.985.882 51	Fr.	1.295.985.882 51

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Exposition Franco-Britannique à Londres

DE MAI A OCTOBRE 1908

Dans le but de faciliter la visite de l'Exposition **FRANCO-BRITANNIQUE** qui a lieu à **LONDRES**, jusqu'à fin **OCTOBRE 1908**, la Compagnie de l'Ouest délivre au départ de **PARIS-SAINT-LAZARE** pour **LONDRES**, viâ **ROUEN**, **DIEPPE** et **NEWHAVEN**, pendant la durée de l'**EXPOSITION**, les billets à prix très réduits suivants :

1° BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Délivrés les Samedis et Dimanches de chaque semaine

Départ de Paris-Saint-Lazare à 9 h. 20 soir

1re classe : **37** fr. **50**; — 2e classe : **28** fr. **10**; — 3e classe : **21** fr. **25**

RETOUR DE LONDRES : le Dimanche ou le Lundi, par le Service de nuit à 8 h. 45 soir.

Les voyageurs de 1re et de 2e classes, sont autorisés à effectuer leur retour, le Lundi ou le Mardi, par le train de jour partant de Londres (Victoria) à 10 h. matin.

2° BILLETS D'EXCURSIONS

Délivrés les Vendredis et Samedis de chaque semaine, valables pendant 14 jours

1re classe : **49** fr. **05**; — 2e classe : **37** fr. **80**; — 3e classe : **32** fr. **50**

Départ de Paris-Saint-Lazare

A 10 h. 20 matin (1re et 2e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1re, 2e et 3e classes)

RETOUR DE LONDRES

Dans un délai de 14 jours, à partir de la date d'émission des Billets.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

MARCELLE TINAYRE

L'Amour qui pleure

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

ANDRÉ TARDIEU

Notes sur les États-Unis

LA SOCIÉTÉ — LA POLITIQUE — LA DIPLOMATIE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

GUY CHANTEPLEURE

Le Baiser au Clair de Lune

Roman

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

MARIE LAPARCERIE

La Comédie douloureuse

Roman

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

CAMILLE MAUCLAIR

L'Amour tragique

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

L'ESPOIR,

par **Georges Lecomte.**

L'Espoir! Ce titre caractérise bien l'époque d'efforts conflants qui suivit l'Année Terrible. Presque aussitôt, la France accablée, saignante encore, se mit à préparer la Revanche : les intellectuels d'alors rêvèrent de refaire une nation nouvelle; ils voulurent l'instruction pour tous et la possibilité pour les plus humbles d'être un jour les égaux des plus riches. C'est au spectacle de ces efforts fiévreux que nous fait assister M. Georges Lecomte... Mais en même temps qu'un véritable document sur l'histoire des mœurs et des idées aux premières années de la troisième République, ce roman est une œuvre pittoresque et vivante.

LE SIÈCLE DE L'ENFANT,

par **Ellen Key.**

On se rappelle le succès qu'a rencontré auprès du grand public le livre précédemment traduit du même auteur : *De l'Amour et du Mariage.* Avec la même hardiesse, l'auteur renouvelle son attaque des préjugés sociaux et son exaltation de l'individualisme. Le volume est dédié « à tous les parents qui ont l'espoir de former au siècle nouveau l'homme nouveau ». Pour que les mères arrivent à créer ce « surhomme », il faut qu'elles apprennent à vivre pour leurs enfants, qu'elles s'abstiennent de tout travail qui les épuise prématurément. Il y a des idées généreuses dans le livre de cette Suédoise, disciple de Rousseau.

LA BARQUE AMARRÉE,

par **Victor Clairvaux.**

Elle est poignante, l'histoire du malheureux Hendrik, que M. Victor Clairvaux a choisi pour héros de ce roman. Frappé en pleine jeunesse, devenu brusquement laid, incapable de tout travail un peu pénible, mais gardant, malgré tout, les désirs et les rêves du temps où il était beau et fort, Hendrik est bien la « vieille barque amarrée » à l'anneau de fer du quai, qui plus jamais ne bondira sous le soleil, à la crête des vagues légères. Il y a beaucoup de talent dans ces pages, un don d'émouvoir simplement, sans pleurnicherie par la seule façon de raconter, et il faut dès aujourd'hui beaucoup attendre de M. Victor Clairvaux.

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE,

par **P.-F. Thomas.**

Avant et pendant le berceau; *De l'éducation physique des enfants*; *Au foyer, exemples et leçons*; *Le mensonge*; *La discipline*; *Le chapitre secret*; *Les parents, les enfants et les maîtres*; *De l'éducation intellectuelle*; *L'éducation de la volonté*; *De l'éducation religieuse*; *Après le collège*; *Erreurs de jeunesse*; *Dernières étapes* : — la simple table des matières dira à nos lecteurs combien ce livre peut être utile aux parents et même aux enfants.

L'ESTHÉTIQUE EXPÉRIMENTALE CONTEMPORAINE,

par **Charles Lalo.**

On est habitué à trouver sous le nom d'esthétique des opinions et des effusions si vagues ou si inutiles qu'un tel livre, où sont résumées et exposées la méthode et les recherches de l'école expérimentale d'esthétique, issue des travaux du psychophysicien Fechner, est le bienvenu. L'auteur conclut ainsi son travail : « L'esthétique expérimentale proprement dite est l'étude des conditions abstraites des faits esthétiques, non celle des faits esthétiques eux-mêmes ». Il y a place non seulement pour une étude mathématique et physiologique des faits esthétiques, mais encore pour une étude psychologique et sociologique.

HISTOIRE D'UNE SOCIÉTÉ,

par **René Behaine.**

Nos lecteurs ont eu la primeur d'une partie de cet ouvrage. Ils savent que M. René Behaine est l'un des mieux doués parmi nos jeunes écrivains. Ils verront mieux, par l'ensemble du livre, que ce jeune écrivain est aussi un observateur perspicace qui, sous les faits, cherche toujours les causes profondes, et nous les découvre avec une extraordinaire précision. Le style, volontairement un peu sec, a la simplicité sobre et forte qui convient à ces sortes d'études. Ces pages veulent être et sont de véritables documents.

MÉMOIRES DU COMTE DE SOUVIGNY,

publiés par **L. de Contenson.**

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs le premier volume de cette publication faite pour la *Société de l'Histoire de France.* Sans avoir joué un rôle de premier plan dans les guerres de Louis XIII et de Louis XIV, Souvigny nous renseigne d'une façon pittoresque sur la vie courante des militaires de son temps, et ce second volume qui va de 1637 à 1659 nous montre aussi ce que fut la détresse des provinces françaises durant cette période.

UN AVIATEUR,

par **Valentin Mandelstamm.**

On peut être assuré qu'un livre signé de M. Valentin Mandelstamm n'est jamais un livre banal. Celui-ci est, à la fois, un des plus originaux, mais aussi l'un des plus déconcertants qu'ait publiés jusqu'ici l'auteur de *Jim Blackwood, jockey.* Les phrases courent, courent; on pourrait dire même qu'elles volent : on est secoué, ballotté, mais emporté par un récit brusque et fiévreux, et, le roman fini, on reste quelque temps saisi d'angoisse. Une curieuse nouvelle, *Militza de Karélie,* ajoute encore une note poignante à ce dramatique volume.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50 *c.*

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD.